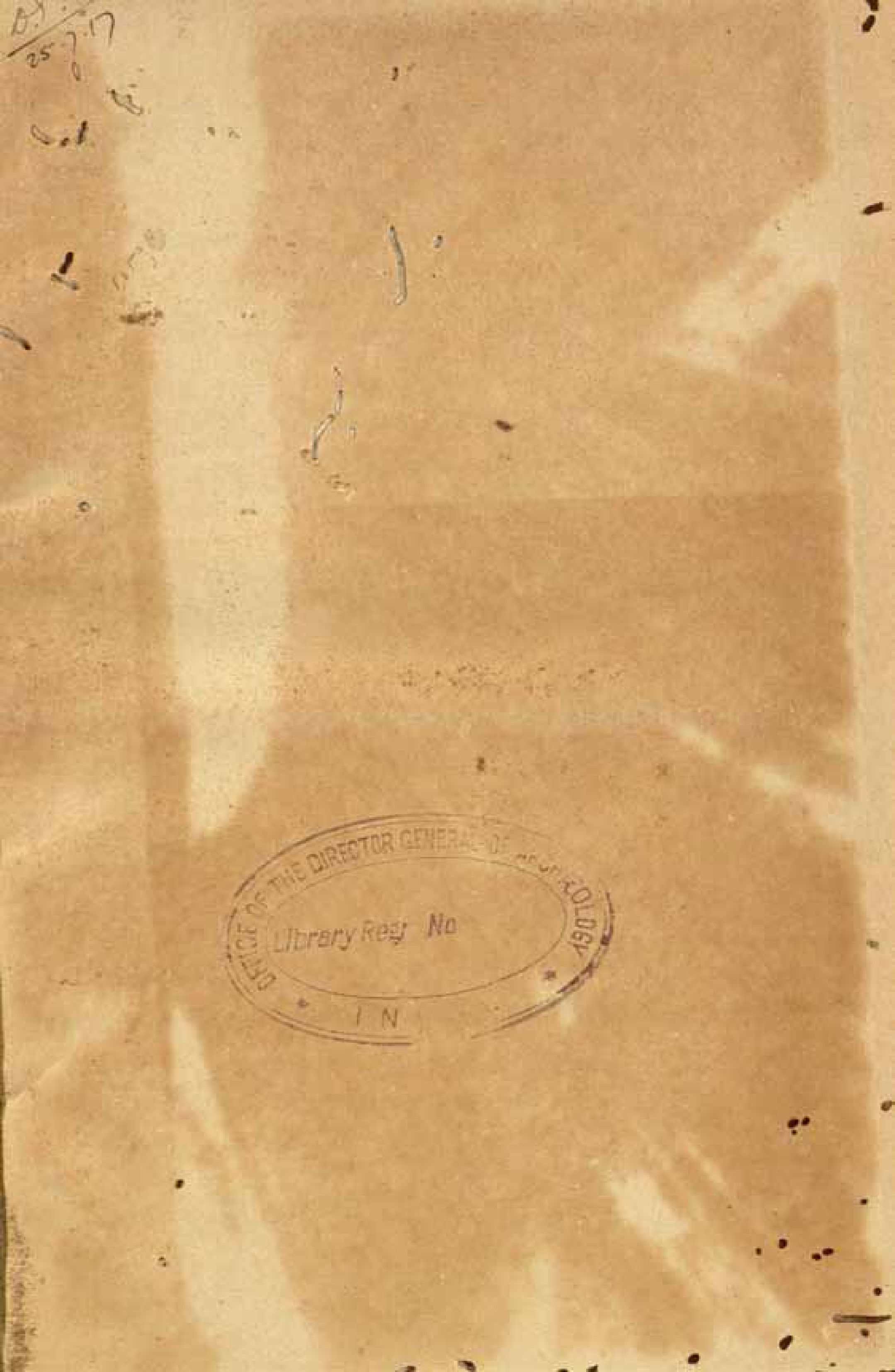

25.7.17
OFFICE OF THE DIRECTOR GENERAL OF
OLOGY
Library Regd No
IN

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

NOGENT-LE-ROTROU, IMPRIMERIE DE A. GOUVERNEUR.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. AUGUSTE BRACHET.

CINQUIÈME ANNÉE

PREMIER SEMESTRE.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

1870

ANNÉE 1870

TABLE DU PREMIER SEMESTRE

PÉRIODIQUES ÉTRANGERS

ANALYSÉS SUR LA COUVERTURE.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 1 — 1er Janvier — 1870

A NOS LECTEURS.

Conformément à notre usage, nous venons aujourd'hui, le premier jour de notre cinquième année, remercier de leur concours persévérant nos collaborateurs et nos abonnés et leur soumettre quelques réflexions sur notre œuvre qui est aussi la leur. C'est grâce à eux qu'elle a pu se fonder définitivement et que nous avons démenti les prévisions sinistres dont on ne nous avait pas fait grâce à nos débuts. Les personnes les mieux disposées pour notre entreprise n'en auguraient rien de bon : « Je crois, nous écrivait alors un savant membre de l'Institut » qui nous portait de l'intérêt, que le temps n'est pas aux choses sérieuses et » équitables, et je n'aperçois pas dans votre direction le charlatan ignare qui » pourrait captiver les sympathies du public. » Nos abonnés appartiennent à un autre public que celui dont les goûts étaient ainsi appréciés ; mais, il faut le reconnaître, ils n'auraient pas été assez nombreux, surtout au début, pour faire vivre la *Revue*, si nous n'avions eu la bonne fortune de rencontrer un de ces éditeurs, devenus de plus en plus rares, qui savent à l'occasion se passer de bénéfices. Enfin, tout le monde y mettant du sien, l'existence de la *Revue* est assurée : avis à nos amis et à nos ennemis, si nous en avons.

Nous devons en avoir. En quatre ans nous avons librement apprécié les œuvres de plus de mille auteurs : s'il y a quelque chose d'étonnant, c'est que nous ayons pu toucher à tant d'amours-propres sans soulever contre nous un *tolle* général. On nous permettra d'attribuer ce résultat à la rigueur avec laquelle nous sommes demeurés fidèles à nos principes : nous avons toujours scrupuleusement respecté la personne des auteurs, nous avons donné à nos critiques la forme la plus sévère et la plus abstraite, nous nous sommes refusé même, la plupart du temps, ces plaisanteries qui tentent le critique et amusent le lecteur, mais qui souvent paraissent plus malignes que justes et irritent l'auteur sans servir au public. Il est clair cependant que nous avons contre nous tous les auteurs de mauvais livres dont nous avons rendu compte sans ménagement : bien peu ont osé

répondre dans la *Revue*, qui sera toujours ouverte aux réclamations sérieuses, mais plusieurs ont poussé plus ou moins publiquement des cris qui ont fini par inquiéter même quelques-uns de nos amis sincères. Aussi avons-nous reçu bien des fois encore cette année un conseil que sans doute on nous répètera souvent encore : « Ne pourriez-vous, nous dit-on, être moins sévères pour les mauvais » livres? Vous froissez les habitudes françaises, vous oubliez souvent les formes » polies qui distinguent notre critique; vous prenez plaisir au métier de tortu- » reurs. » Dans un article extrêmement bienveillant pour nous, M. Mézières a formulé ainsi cette critique : « Peut-être les rédacteurs de la *Revue* pourraient-ils » apporter dans leurs jugements un peu moins d'âpreté. La finesse française » n'aime pas les formes de discussion trop dures. Il leur serait facile de dire » exactement les mêmes choses en termes plus doux. Ils n'y perdraient aucun » de leurs arguments, et ils y gagneraient d'avoir raison de leurs adversaires » sans exciter en leur faveur la pitié du public[1]. » Nous croyons que si notre aimable censeur, au lieu de nous donner un article de temps à autre, avait à diriger la *Revue*, il changerait d'opinion. Nous ne voyons pas qu'il soit possible de dire « en termes plus doux » *exactement* les mêmes choses que nous disons; nous pensons qu'en général les termes de blâme que nous employons sont les seuls dont on puisse se servir. Soit cette proposition : « M. X..... n'est pas au courant » des derniers travaux faits sur le sujet qu'il a voulu traiter; » c'est généralement sous cette forme même, la plus simple et la plus courte, que nous exprimerons le fait, après quoi viendront les preuves à l'appui. M. X..... sera blessé, c'est fort probable, et il trouvera que nous employons des formes trop dures, mais quels termes « doux » pourrions-nous choisir pour faire connaître le fait au public? Et le profit que nous obtiendrions par de longues et habiles périphrases vaudrait-il la peine que nous prendrions et la place que nous perdrions? Si le résultat devait être *exactement* le même, s'il devait en fin de compte résulter de nos phrases, pour le lecteur, que « M. X..... n'est pas au courant, etc., » nous ne voyons pas quel avantage y trouverait soit le public, soit l'auteur.

Nous avons déjà répondu, dans la *Préface* de notre seconde année, à cette accusation de sévérité. Qu'il nous soit permis d'ajouter une raison encore. Un journal qui ne fait que de la critique est tenu avant tout de la proportionner, autant qu'il lui est possible, à la valeur des ouvrages qu'il examine. Or on ne peut atteindre cette proportion qu'en parlant sévèrement des mauvais livres; sans cela où sera la différence entre un ouvrage qui a des défauts graves, mais

1. Voy. le journal *Le Temps*, du mardi 23 novembre 1869.

où on trouve du travail et de la conscience, et une de ces productions méprisables, où on ne remarque pas même de bonne volonté et dont les auteurs ne se sont aucunement souciés de bien faire? Autre chose est de faire un article de critique dans un recueil ordinaire, autre chose est de juger un livre dans une revue où les sévérités qui ont atteint précédemment d'autres ouvrages ne permettent pas une indulgence qui deviendrait une injustice. C'est donc après mûre réflexion que nous le déclarons : nous ne pouvons être moins sévères que nous sommes, et nous renoncerions à notre œuvre si nous ne croyions pas possible de la continuer telle que nous l'avons faite jusqu'ici.

D'autres personnes nous ont dit : « Si vous pensez servir la science en France » et notamment en province par vos articles brefs et souvent durs, vous vous » trompez. Ces articles étonnent et découragent; les travailleurs de province, » qui regardent comme des autorités et voient bien au-dessus d'eux des gens » que vous traitez de haut en bas, posent à jamais la plume en vous lisant et » renoncent à une entreprise qui leur paraît insensée. Encouragés et guidés, ces » mêmes hommes auraient pu faire de bons travaux et être utiles à la science. » A cela nous répondons : chacun sert la science à sa manière, comme il peut et comme il veut. Un recueil de vulgarisation, destiné à faire connaître dans un cercle étendu les méthodes et les principes des sciences historiques, à en enregistrer les découvertes, à en noter la marche, serait une œuvre excellente et certainement fructueuse. Qu'on l'essaie, nous y applaudirons, nous l'aiderons de tout notre pouvoir; mais ce n'est pas ce que nous avons voulu faire. Nous écrivons pour les travailleurs déjà avancés, au courant des méthodes scientifiques et qui savent de quoi on leur parle. A ceux-là nous avons voulu fournir l'appréciation rigoureuse et impartiale du plus grand nombre possible des livres qui paraissent en Europe dans le domaine des sciences historiques, et nous croyons leur rendre un vrai service. Qu'on veuille bien comprendre notre but et notre point de vue : ce n'est pas pour les auteurs des livres critiqués que nous écrivons, c'est pour les lecteurs; les auteurs sont la matière sur laquelle nous travaillons et point du tout le public auquel nous nous adressons. Si notre *Revue* était absolument telle que nous la concevons, — et nous savons mieux que personne qu'il s'en faut de beaucoup, — elle servirait à ceci : tout travailleur, après avoir lu un article, saurait exactement : 1° ce qu'il y a de nouveau dans le livre en question; 2° si ce nouveau est bon ou mauvais, certain ou douteux, bien ou mal présenté; 3° comme résumé de ces deux points, s'il doit se procurer le livre. C'est une tâche, on le voit, modeste, mais éminemment utile, si nous ne nous

trompons, que celle que nous remplirions ainsi; c'est celle que déjà nous essayons de remplir. Il n'est pas raisonnable de nous adresser des critiques qui aboutissent à dire que nous aurions mieux fait de faire autre chose; ce qui est intéressant et utile, c'est de savoir si nous faisons bien ce que nous voulons faire.

Il reste un point sur lequel certaines personnes, induites apparemment en erreur par des gens qui avaient leurs motifs, ont cru devoir blâmer la *Revue*. On nous a accusés, on nous accuse tous les jours d'être systématiquement hostiles à l'Université. Si nous donnions place dans ce recueil à une hostilité systématique quelconque, nous serions tout à fait indignes de la tâche que nous nous sommes donnée. Mais notre conscience ne nous reproche rien à cet endroit. Nous pouvons répéter bien haut, après quatre ans, ce que nous avons dit dans notre programme, et ce que nous avons toujours pratiqué: « A nos yeux, le livre seul est l'objet de la » critique; l'auteur pour elle n'existe pas. » Ces imputations sont ridicules. Il suffirait de parcourir la liste de nos collaborateurs pour y trouver un grand nombre de noms universitaires et, nous pouvons le dire, des meilleurs; et nous saisissons cette occasion pour remercier vivement M. Michel Bréal, qui, dans un journal universitaire, a bien voulu apprécier notre *Revue* avec une bienveillance dont sa collaboration est d'ailleurs la meilleure preuve, et la recommander spécialement aux professeurs[1]. Il est bien vrai que nous avons critiqué avec franchise des ouvrages signés de membres de l'Université, et nous sommes prêts à le faire encore au besoin; mais nous en avons loué d'autres, et ni l'éloge ni le blâme n'ont été influencés par la qualité des auteurs. Un seul fait peut paraître autoriser ce reproche: nous avons signalé la faiblesse de certaines thèses de doctorat ès lettres de la Faculté de Paris, et nous avons laissé voir qu'à nos yeux une partie du blâme mérité par ces ouvrages retombait sur la Faculté elle-même, qui n'aurait pas dû les accepter comme thèses. C'est là une critique peut-être désagréable à entendre, mais parfaitement justifiée, comme le savent très-bien plusieurs des professeurs eux-mêmes. Cette critique, nous la répéterons toutes les fois que l'occasion s'en présentera, et si nous finissons par contribuer à relever le niveau des thèses de doctorat, il nous semble que bien loin de nuire à la Faculté, nous lui aurons rendu un véritable service.

En terminant cette apologie, — où peut-être quelques-uns de nos lecteurs seront bien aises de voir réfuter des accusations qui ont pu leur paraître graves, — nous annoncerons à nos abonnés un perfectionnement, dans l'organisation du recueil, qui leur profitera aussi bien qu'à nos collaborateurs. Le travail matériel de la

1. Voy. Revue de l'Instruction publique.

direction du journal, fait jusqu'ici à tour de rôle par chacun de nous, manquait souvent d'unité, de régularité et de suite; et le service de la *Revue* en souffrait, aussi bien que la correspondance. Dorénavant ce travail sera exclusivement confié à M. Auguste Brachet, auquel toutes les communications devront être adressées. Nos lecteurs connaissent les excellents travaux de M. Brachet; en acceptant le rôle de secrétaire de la rédaction, il rend à la *Revue critique* un service signalé, et son entrée dans notre comité sera certainement regardée par tout le monde comme le meilleur gage de l'affermissement et du perfectionnement de notre œuvre.

---

1. — N. LIEBERT. **De doctrina Taciti.** Wirceburgi apud Stuber, 1868. In-8°, 122 p. — Prix : 2 fr. 50.

L'auteur a voulu montrer comment Tacite s'était préparé à écrire l'histoire, quelles études préliminaires il avait faites, quelles sources il avait consultées et comment il en avait tiré parti.

M. Liebert est grand admirateur de l'historien dont il s'occupe, il voit en lui une personnification du génie romain (*Tacitus cujus indoles omnis Romanam ingenue naturam profitebatur*, p. 8); il lui attribue des connaissances étendues et profondes dans tous les genres. Cette opinion est visiblement exagérée, mais comme l'auteur apporte, dans ses efforts pour la faire prévaloir, de la bonne foi et de la méthode, il instruit ceux mêmes qu'il ne range pas à son avis.

M. L. cherche d'abord à démontrer *à priori* que Tacite possédait une instruction encyclopédique approfondie. Car, il était, dit-il, élève de Quintilien. Or, dans le plan d'éducation tracé par celui-ci, l'enfant apprenait les langues latine et grecque, la grammaire, la géométrie et la musique; devenu jeune homme il s'adonne à la rhétorique et, s'il se destine à la carrière du barreau, il doit lire et relire non-seulement les orateurs, mais les historiens, les philosophes et les poètes. Tacite nous le savons d'autre part, fut un des avocats distingués de son temps : donc il avait dû, à l'école de Quintilien, enrichir son esprit de ces connaissances variées que le maître jugeait utiles à celui qui embrassait cette profession.

Et comment M. L. sait-il que Tacite fut élève de Quintilien? Parce que le dialogue *de Oratoribus* offre quant aux idées, et parfois même quant à la forme, une grande analogie avec les *Institutiones oratoriae*. M. L. énumère les idées communes aux deux livres. Cette preuve est-elle bien forte? Il est permis d'en douter. Tacite et Quintilien disent que quelques critiques trouvaient Cicéron « *fractus*. » Mais le mot est de Brutus lui-même, comme nous l'apprend Tacite, qui a dû le lui emprunter directement aussi bien que Quintilien. De même l'épithète *exultans* donnée à l'orateur romain par tous deux, est tirée d'un critique contemporain de Cicéron. Ils se moquent l'un et l'autre de la formule *esse videatur*, mais cette moquerie devait être habituelle dans les écoles, et rien ne prouve que Tacite l'ait apprise à celle de Quintilien. Au contraire on pourrait, je crois

démontrer, que l'auteur du dialogue a pris immédiatement dans Cicéron plusieurs de ses pensées et de ses phrases. Ainsi le *dabunt Academici pugnacitatem* que M. L. rapproche de ce passage de Quintilien : *Academiam quidam utilissimam (altercationibus) credunt, quod mos*, etc. (Quint. XII. 2. 25), ne doit-il pas l'être plutôt de ce passage des *Academica* où un philosophe de la secte s'exprime ainsi : *Ego de omni statu consilioque vitae certare eum aliis pugnaciter velim* (IV. 20).

Il existe une source plus sûre ouverte à nos informations sur la science de Tacite : c'est l'ensemble des *excursus* ou digressions éparses dans ses ouvrages. Lorsque Rome se trouve en contact pour la première fois avec un peuple, lorsqu'une institution est modifiée par l'empereur dont Tacite raconte le règne, lorsqu'un monument célèbre est cité dans le cours du récit, l'auteur fait brièvement l'histoire de ce peuple, de cette institution, de ce monument. M. L. a compté jusqu'à 93 *excursus* dans les œuvres conservées du grand écrivain. Il en a discuté spécialement *quatre* et se propose d'étudier plus tard les autres. Là se trouvent les preuves *à posteriori* de la science de Tacite, que M. L. compare à ses devanciers : il rapporte tout ce qui a été dit sur le sujet par les auteurs antérieurs au IIe siècle ou contemporains, dégage les vues personnelles de Tacite et en discute la valeur.

I. *De Britannia et Hibernia Excursus ad Agr.* 10-17 et 24. Il résulte du dépouillement de César, Pline, Strabon et Mela, fait par M. L. lui-même, que Tacite ne dit rien de plus que ces auteurs, et pèche plusieurs fois par omission. Je ne conçois donc pas comment Tacite a osé écrire que ses prédécesseurs avaient parlé éloquemment de choses qu'ils ignoraient. M. L. devrait le lui reprocher.

Ici une légère inadvertance de M. L. qui s'exprime ainsi : *Ex iis quae proferat Britannia, Tacitus Agric.* 12 *oleam vitemque et cetera calidioribus terris oriri sueta solus nominat.* En se reportant au passage cité, on voit clairement que Tacite dit juste le contraire : Solum, praeter oleam vitemque et cetera..... patiens frugum, c'est-à-dire que la Bretagne produit les végétaux utiles *sauf* la vigne, l'olivier et les autres plantes des climats chauds.

II. *Germania.* Ce livre peut être considéré suivant une idée ingénieuse de l'auteur, comme un excursus qui avait sa place marquée dans les *Histoires*, à propos de la guerre des Suèves, et que Tacite publia à part et avant son grand ouvrage, le sujet s'étant étendu avec ses recherches et présentant d'ailleurs un intérêt spécial très-marqué. Tout ce qui concerne le climat de la Germanie, sa flore, sa faune, l'aspect physique des habitants, se trouve dans les auteurs qui ont précédé Tacite et peut en avoir été extrait par lui. Seul, au contraire, il nous a fait connaître, d'une part les noms des dieux germains, et de l'autre tout ce qui est relatif aux législations civile, criminelle et pénale de ces barbares, à la condition des esclaves, aux funérailles, à l'amour des Germains pour le jeu, à leur danse armée, etc. On sait avec quelle abondance et aussi quelle exactitude il a développé ce tableau des institutions germaniques : M. L. n'a peut-être pas assez insisté sur cette particularité qui révèle chez Tacite une prédilection et une

aptitude très-développées pour les observations politiques, contrastant avec son indifférence pour les sciences naturelles.

Il va de soi que cette partie du mémoire, où un allemand feuillette et annote son *libellus aureus* est très-étudiée et très-intéressante.

III. *De Capitolio Excurs. ad Hist. III.* 72. Tacite seul dit que Servius Tullius fit travailler au Capitole. Becker et Schwegler lui reprochent d'avoir confondu le Capitole avec le temple de Diane sur l'Aventin. M. L. veut laver son écrivain favori de ce reproche. L'excursus, dit-il, est plein de particularités intéressantes, et qui prouvent des recherches personnelles considérables. C'est là, par exemple, que se trouvent ces mots précieux *dedita urbe* grâce auxquels Tacite seul nous a appris que Rome se rendit à Porsenna. Ce dernier fait est admis par tous les historiens modernes. Pourquoi ne pas croire que Tacite a puisé à une bonne source, à nous inconnue, ce qu'il dit du Capitole?

IV. *De quaestura Excurs. ad Ann. XI.* 22. Tacite dit que la questure existait sous les rois, et fait brièvement l'histoire de cette magistrature. M. L. rapporte les passages de tous les auteurs anciens et de la plupart des auteurs modernes qui ont traité la question, et nous met ainsi en état de constater leur complet désaccord. M. L. se défend mal contre un découragement qui gagne le lecteur. En vain il réduit la question à savoir où Tacite a pris les dates et les faits rapportés dans ce chapitre des Annales. Cette demande discrète reste sans réponse : rien ne prouve en effet, M. L. le démontre, que ce soit, comme on l'avait prétendu, dans les livres de Varron.

L'auteur se propose de continuer cette série de dissertations sur Tacite. Nous espérons qu'il y apportera autant de soins et de méthode que dans celles-ci.

C. DE LA BERGE.

---

2. — **Die Glossen in der Lex Salica** und die Sprache der salischen Franken. Beitrag zur Geschichte der deutschen Sprache von H. KERN. Haag, Nijhoff, 1869. In-8°, 186 p. — Prix : 5 fr. 35.

On sait que dans plusieurs manuscrits de la Loi Salique, c'est-à-dire de l'ancien droit des Francs Saliens, on rencontre, au milieu du texte latin, un grand nombre de mots qui évidemment ne sont pas latins, et qui sont précédés de l'indication *Malberg.* ou *Malb.* Ces mots, connus sous le nom de *glosses malbergiques*, se présentent dans les manuscrits sous des formes si divergentes et si altérées, qu'autrefois on ne savait même à quelle langue les rapporter. La loi où ils se trouvent étant celle des Francs, le plus naturel et le plus simple était évidemment de regarder ces mots comme appartenant à la langue franque; mais bien que plusieurs de ces mots eussent une tournure évidemment germanique, la plupart ne se laissaient ramener à aucune des lois phoniques connues. C'est ce qui suggéra à M. H. Léo l'idée de regarder ces mots comme celtiques : en effet le pays où la loi a été rédigée avait été habité par des Celtes, et c'est eux qui suivant lui nous auraient laissé dans ces glosses des restes de leur droit et de leur langue. Mais son opinion, exprimée dans un ouvrage spécial (*die Malber-*

gische Glosse, 1-2, Halle, 1842-45), ne trouva guère d'approbation : elle souleva au contraire des contradictions énergiques; aujourd'hui on peut dire que le système de Leo ne compte plus un seul partisan, et lui-même sans doute y a renoncé. L'interprétation scientifique des glosses, au point de vue germanique, n'a fait de progrès que depuis l'édition de la *Loi Salique* de Merkel (Berlin, 1850), qui a rassemblé les matériaux critiques et donné les variantes des divers manuscrits. C'est en se servant de ces matériaux que Jacob Grimm, dans la *Préface* de cette même édition, a donné une explication générale de ces glosses, qui aujourd'hui encore doit être regardée comme le fondement des études à faire sur ce point. Peu de temps après (1852) A. Holtzmann essayait une interprétation qui, tout en s'appuyant sur les mêmes principes, arrivait à des résultats sensiblement différents, et admettait des formes plus archaïques même que celles du gothique. On est également revenu de cette opinion, parce qu'on a reconnu qu'à l'époque de la composition de la Loi, dont les plus anciens éléments remontent au ve siècle, la langue des Francs ne devait guère posséder de formes appartenant à une période linguistique antérieure à celle du gothique.

La singulière altération que les glosses présentent dans les manuscrits s'explique par ce fait que ces mss. ont été copiés à une époque et dans des pays où la langue des Francs ou n'était plus en usage ou avait beaucoup changé depuis l'époque des glosses. Pour ce qui concerne le but de ces glosses, l'opinion la plus vraisemblable et la plus plausible est celle qui les regarde comme des explications destinées aux juges, ceux-ci le plus souvent ne possédant de la langue latine qu'une connaissance imparfaite : ainsi les tarifs de chaque composition pécuniaire sont accompagnés de glosses qui fournissaient un point de repère aux juges chargés de rendre une sentence. Il arrivait souvent que l'expression propre allemande n'avait pas d'équivalent en latin, ou que le terme latin pouvait donner lieu à une équivoque : dans ces cas on écrivait à côté le mot allemand; on en faisait autant pour des formules juridiques consacrées que le latin ne pouvait rendre exactement.

M. Kern, — savant hollandais, qui dans son travail, vu l'intérêt général de la question, se sert de la langue allemande et la manie, comme la plupart des savants ses compatriotes, avec aisance et clarté, — prend avec raison pour point de départ les recherches de Grimm. Il signale une difficulté particulière du sujet : la place qu'une glosse occupe dans le texte ne nous apprend pas à coup sûr où il faut la rapporter et quels mots du texte elle interprète; ces glosses étaient originairement écrites au dessus des lignes, et les scribes, qui ne les comprenaient pas, les ont souvent intercalées dans le texte à une mauvaise place. Au reste, à tous les points de vue, l'interprétation de ces glosses offre de grandes difficultés. M. K. ne l'a essayée qu'au point de vue linguistique : c'est au même qu'il faut se placer pour contrôler et juger son travail. L'auteur montre qu'il est parfaitement familier avec les différentes régions du domaine germanique : sa méthode est judicieuse et circonspecte. Nous devons dire que dans beaucoup de cas son travail aurait gagné à s'appuyer sur l'étude de la signification des glosses

dans leur rapport avec le contexte de la loi; et à ce point de vue nous avons été surpris de ne voir ni utilisé ni même cité l'excellent ouvrage de Weitz, *das Alte Recht der Salischen Franken* (1846). Mais d'autre part rien ne saurait être plus satisfaisant pour l'auteur que le fait, que dans plusieurs passages l'explication qu'il donne en ne s'appuyant que sur la philologie est confirmée par le sens de l'ensemble : rien ne saurait appuyer plus fortement son opinion que cette coïncidence dont il n'a pas eu conscience. Naturellement, toutes ses explications ne sont pas confirmées de la sorte, et en général il y en a plus d'une qui ne pourra se maintenir; mais la méthode mérite notre entière adhésion. Il va sans dire qu'on peut souvent lui reprocher trop de hardiesse; mais il faut de la hardiesse pour arriver à un résultat quelconque avec des matériaux aussi étrangement dégradés. Aussi regardons-nous le travail de M. Kern comme marquant un progrès réel et important dans notre intelligence de la *Loi Salique* et de ses glosses. Dans les détails, je l'ai déjà dit, il y aurait plus d'une objection à faire; ainsi dans l'explication de la première formule (p. 5) *malthô*, d'après notre avis, n'a rien de commun avec *meldôn*, c'est une métathèse de *mathlô*, et ce verbe, qui est ainsi identique au goth. *mathljan*, doit être rapporté non à la première, mais à la deuxième conjugaison faible.

Nous espérons que cet ouvrage ramènera l'attention sur le point qui y est traité et fera faire de nouveaux pas à l'interprétation des glosses; les résultats qu'on peut en attendre sont également importants pour la connaissance de l'ancien droit des Francs et pour celle de leur langue, dont le temps nous a envié tous les monuments. Il serait à désirer que M. Kern réunît déjà et groupât méthodiquement ceux que lui ont fait obtenir ses recherches de détail; cet utile résumé trouverait facilement sa place dans un des recueils allemands consacrés à la philologie germanique.

K. BARTSCH.

---

3. — **Molière, Shakspeare und die deutsche Kritik** von Dr C. HUMBERT. Leipzig, Teubner, 1869. In-8°, p. xx-511. — Prix : 12 fr.

Voici un livre curieux et qui serait appelé à faire beaucoup de bruit en Allemagne si l'on ne s'y détournait de plus en plus de la critique *esthétique* pour se vouer presque exclusivement à l'histoire et à la philologie. Ce n'est pas nous qui nous plaindrons de cette direction des idées; et, pour mesurer tout le mal qu'a fait à l'Allemagne l'esthétique si fort à la mode il y a trente ans à peine, on n'aurait qu'à lire le volume même que nous annonçons. Ce livre en effet est un symptôme significatif de la réaction qui s'est opérée dans les esprits allemands contre l'abus des jugements littéraires; et il forme pour ainsi dire la contre-partie en même temps que le complément des *Shakspearestudien* de M. Rümelin. On sait que M. Rümelin a eu le courage de s'élever contre le culte idolâtre dont le poète anglais a été l'objet de la part des Allemands; M. Humbert de son côté a entrepris de démontrer l'injustice de l'abandon où reste Molière au delà du Rhin.

Cette admiration et ce mépris remontent également à l'école romantique.

Lessing, Gœthe, Schiller avaient admiré Shakespeare, comme tous les esprits ouverts et qui ne sont points prévenus par des systèmes, doivent admirer le plus grand des génies poétiques, c'est-à-dire *quoique*, non *parce que*. Ils étaient loin de voir dans son théâtre le comble de l'art réfléchi, plus loin encore de proposer chacune de ses boutades comme l'expression d'une haute pensée philosophique, chacune de ces excroissances comme un mérite littéraire. Ces mêmes hommes avaient été nourris dans leur jeunesse, comme toute l'Allemagne du XVIII[e] siècle, de poésie française. Corneille, Racine, Molière surtout, avaient été leurs principaux maîtres et ils les voyaient si bien établis dans l'estime générale des Allemands, qu'ils ne songeaient même pas à les vanter, comme ils firent pour Shakespeare qu'il s'agissait d'introduire dans leur pays; ils se permettaient même, au moins en ce qui regarde certaines pièces de Corneille, des critiques assez sévères. Ils ne se doutaient pas qu'un temps viendrait où l'Allemagne ne ferait plus que balbutier la langue de Molière et ne connaîtrait plus les classiques français que par ouï-dire. Ils songeaient moins encore qu'eux-mêmes contribueraient à ce résultat en dotant leur pays d'une poésie originale qui lui permettrait de se passer des poésies étrangères. Vint l'école romantique, laquelle proclama Shakspeare le plus infaillible des poètes, après Caldéron, et comme elle ne prisait guères que l'imagination — probablement parce qu'elle en était complétement dépourvue elle-même, — comme elle faisait métier de dédaigner la *froide et stérile intelligence* et le *vulgaire sens commun* qui, à l'en croire, avaient seuls présidé aux œuvres classiques des Français, elle n'avait pas assez de dénigrements pour leur poésie. Au fond, cette antipathie était fort bien motivée; car ce que ces néophytes mystiques, ces amis du clair-obscur, ces apôtres de la vie poétique et de la poésie vécue, de la fleur bleue et du « christianisme germanique, » détestaient le plus au monde, c'était la clarté et le bon sens, *lequel est né français*, comme tout le monde sait. Le grand public qui admire si volontiers sur parole, suivit d'autant plus complaisamment les chefs de l'école, que parmi eux se trouvaient des critiques fort autorisés, qu'ils surent exploiter les idées de Lessing déjà populaires alors, et qu'enfin l'Allemagne commençait déjà à désapprendre le français et partant à devenir moins apte à contrôler les jugements tout faits qu'on lui imposait.

Il était donc presque devenu article de foi en Allemagne qu'il ne pouvait y avoir rien de plat ou de médiocre en Shakespeare, ni rien de bon dans la poésie française. M. Rümelin s'est élevé courageusement contre le fétichisme du *Shakspearcultus*, M. Humbert attaque avec une égale indignation le mépris injuste dont on couvre Molière et les Français en général. Car ce plaidoyer en faveur du grand comique devient à tout instant un plaidoyer en faveur de la nation française. Qui eût dit, il y a cent ans, qu'on en viendrait là! Et pourtant cela est nécessaire aujourd'hui où la prévention contre l'esprit français a atteint sa dernière limite en Allemagne. Toutefois une nouvelle réaction commence à s'opérer: il suffit, pour s'en convaincre, de lire les publications récentes de Julian Schmidt, d'Arndt, de Baudissin, et surtout le volume présent qui offre un très-grand intérêt et qu'on devrait donner en français, sinon en entier, du moins en partie. M. Humbert ne

fait peut-être pas assez valoir la seule excuse qu'il y ait, à nos yeux, au mépris des Allemands pour la poésie classique des Français; c'est qu'ils ne la connaissent pas; car ce n'est pas connaître un poète étranger que de l'avoir parcouru d'un bout à l'autre, pour l'acquit de la conscience plutôt que par intérêt et sans qu'on ait su se l'assimiler. Disons aussi à la décharge des Allemands qu'à côté des esprits systématiques et des ignorants, il y a toujours eu parmi eux des juges éclairés et non prévenus qui continuaient à professer pour Molière la prédilection de Gœthe, de Herder et de Schiller : M. Humbert lui-même cite parmi les défenseurs et admirateurs allemands du poète qui ont écrit depuis Schlegel, près de quarante noms bien connus et fort estimés au delà du Rhin. Et pourtant, il a raison de dire que, dans son ensemble et à la prendre en bloc, la critique allemande est hostile au comique français.

Nous avons à peine besoin de dire que nous sommes du côté de M. Humbert dans cette lutte; et que nous souhaitons tout succès à sa courageuse levée de bouclier, tout en pensant que la traduction de M. de Baudissin fera plus que tous les raisonnements du critique. Encore un coup, les Allemands ont désappris le français; ils ne sentent plus la cadence du vers dans le *Misanthrope*, ni la fermeté de la prose dans l'*Avare*. Le comte Baudissin a abandonné heureusement l'absurde habitude où étaient les traducteurs allemands de reproduire les poètes dans la mesure même de l'original — ou dans ce qu'ils avaient la naïveté de croire la mesure de l'original — au lieu de leur prêter la forme poétique qui dans la littérature allemande répond le mieux au caractère et à l'emploi de la forme poétique de l'original. Molière, traduit en ïambes de cinq pieds, au lieu de l'être en alexandrins, a bien vite reconquis et continuera à reconquérir sur les théâtres allemands sa popularité d'autrefois.

Est-ce à dire que le livre de M. Humbert soit inutile? Loin de là. Étant donnés l'esprit allemand et les habitudes de cet esprit, cette polémique ne peut que faire beaucoup de bien. Elle a d'abord le grand avantage de se faire lire. Le style en est animé, clair et incisif. M. Humbert est de l'école de Lessing et de Schopenhauer pour la langue; ou plutôt il est de l'école du bon sens qui parlera toujours de la sorte quand il sera irrité par une métaphysique prétentieuse. Le ton provocateur du livre en fait même en grande partie le charme et lui assurera certainement des lecteurs; et l'auteur se défend fort bien et avec infiniment d'esprit (p. v et xviij) contre le double reproche de manquer de politesse et de patriotisme. Ce que je lui reprocherais plutôt, ce serait de n'avoir pas exclusivement adopté, pour confondre ses adversaires, la méthode historique employée par M. Rümelin, et d'avoir encore trop sacrifié à l'*esthétique* en voulant, par mille déductions, prouver ce qui ne se prouve guères, à savoir le droit qu'a Molière de nous plaire. Il ne se rend pas coupable de ce défaut dans la première partie de son livre (p. 1 à 61) où il démontre simplement l'originalité et l'indépendance de Molière vis-à-vis de ses prédécesseurs et de ses contemporains; ni quand il oppose les critiques anglais, plus enthousiastes du comique français que du comique anglais, aux critiques allemands, toujours occupés à rabaisser Molière

en faveur de Shakspeare (p. 63 à 70); mais à partir de là, il se livre à une discussion sur le *comique* et sur l'*idée* dans l'œuvre d'art (p. 70 à 141) qui est peut-être trop étendue. Au demeurant, c'est tout à fait le point de vue du sens commun, si dédaigné par les romantiques et les hégéliens, qu'occupe ici M. Humbert, et c'est plaisir de voir comme il fait justice des phrases creuses et prétentieuses de ses adversaires. Après l'exposé, l'application. M. Humbert analyse et discute sept comédies de Shakspeare et prouve contre M. Gervinus l'absence de toute *idée* générale dans ces pièces. Peut-être va-t-il un peu trop loin dans cette partie de son travail : qui veut trop prouver, ne prouve rien. Sans doute M. Humbert a mille fois raison, l'art de la *caractéristique* est sacrifié, dans les comédies de Shakspeare, à l'intrigue et à l'amusement du spectateur; sans doute il n'y a pas dans ses comédies, comme dans ses tragédies et dans les comédies de Molière, de caractères principaux autour desquels l'action tout entière se concentre; mais le dessin des caractères est-il pour cela complétement absent dans ces jeux de l'imagination? L'Hélène de *Tout est bien qui finit bien* n'est point certainement le caractère chaste et timide que veut en faire M. Gervinus; mais c'est pourtant une individualité très-vivante et à contours fort arrêtés; il en est de même de Béatrice dans le *Conte d'hiver*, de Viola en *Ce que vous voudrez*, de Rosalinde en *Ce qui vous plaira*.

Le chapitre du livre de M. Humbert qui m'a le plus frappé et qui me semble contenir le plus d'idées justes, bien exposées et fortement appuyées, est celui où il constate contre M. Ulrici (p. 256 à 279) que toute l'*idée* de Shakspeare, poète comique, se trouve dans les événements aventureux, dans la fable de ses pièces. C'est à peu de chose près le jugement de M. Guizot sur la comédie shakspearienne qui, à vrai dire, n'est pas une *comédie à caractères* comme celle de Molière, mais une comédie fantastique dans le genre des *Oiseaux* d'Aristophane ou des *Pitocchi fortunati* de Gozzi. Ainsi envisagées, elles regagnent en poésie, tout ce que l'analyse de M. Humbert leur a fait perdre du côté de l'étude des caractères. On n'a qu'à lire les grands drames de Shakespeare — *Hamlet, Macbeth, Othello, Lear, Roméo* — pour savoir que, si le poète anglais a des inconséquences dans ses caractères comiques, c'est que là il ne s'est pas soucié de faire le caractère comique comme le comprenait Molière :

Qualis ab incessu processerit, et sibi constet.

N'a-t-il pas dit lui-même dans l'épilogue d'un *Songe d'une nuit d'été* que ce sont là contes d'enfants, féeries, semblables à des songes? Le tort de M. Humbert, c'est d'établir dans les genres une hiérarchie que rien ne justifie. Pourquoi la comédie à caractères serait-elle supérieure à la comédie fantastique, pourquoi l'Arioste serait-il inférieur à Cervantes, et Rembrandt au Corrège? Ce sont là affaires de goût, et M. Humbert aurait dû se rappeler jusqu'au bout les mots de la *Critique de l'école des Femmes* qu'il cite au commencement de son livre : « La grande règle de toutes les règles est de plaire..... et je ne demande point » si les règles d'Aristote me défendent de rire. » Or le *Songe d'une nuit d'été* et

le *Petit Poucet* me font rire ou me touchent, me plaisent, en un mot, autant que le *Festin de Pierre* ou le *Malade imaginaire*, et point n'est besoin, ce me semble, d'établir des comparaisons et de mesurer le degré de plaisir qu'on éprouve.

Un troisième chapitre, dirigé contre MM. Bohtz, Laun et Marckwaldt (279 à 445), contient un long parallèle entre Shakspeare et Molière. L'auteur y étudie successivement la valeur idéale, la forme, les sujets des deux comiques et finit partout par donner la palme au poète français. C'est avec intention que je dis *poète*, car M. Humbert s'applique tout particulièrement à revendiquer pour son client non-seulement la profondeur, la vérité, la gaieté, mais encore l'*humour* et la poésie. Tout ceci est querelle de mots ou je me trompe. Qu'est-ce que la poésie ? et M. Humbert croit-il avoir défini ce terme élastique en analysant toutes les œuvres poétiques? Il y a une acception de ce mot, — celle où il est presque identique d'imagination et de fantaisie — qui me semble en effet plus applicable à l'auteur de *Comme il vous plaira* qu'à celui de *Tartufe*. Il y a un sens du mot *humour* — M. Humbert a eu grand tort de ne pas définir ce mot — qu'on ne saurait lui donner en parlant de Molière et qui revient parfaitement à Shakspeare : c'est le sens primitif même de ce mot, le sens étymologique et philosophique à la fois : celui où il veut dire le bon plaisir arbitraire du poète qui, au lieu de se proposer un plan, de poursuivre un but, de se conformer à des règles, n'écoute que son *humeur* momentané, rit ou pleure, s'agite ou rêve selon les ordres qu'il reçoit de son seul maitre, le caprice. Entendez-vous au contraire par *poésie*, comme vous semblez le faire, l'art de créer des êtres fictifs qui vivent, par *humour*, la gaieté spirituelle et originale, oh, alors vous avez mille fois raison de reconnaître à Molière plus de poésie et plus d'*humour* qu'à Shakspeare le comique. Il est à regretter que M. Humbert n'ait pas pris la peine de définir *préalablement* ces deux termes, comme il avait fait pour les mots *idée* et *caractères*. — Un chapitre charmant est celui où M. Humbert peint le caractère de Molière (p. 445 à 480), où il prouve victorieusement aux Allemands qu'un grand poète comique comme Molière ne saurait être un homme de raison froide, dépourvu de sentiment, d'imagination, de délicatesse, et où il nous montre le reflet de la touchante personnalité du poète dans ses comédies.

M. Humbert nous annonce à la fin un ouvrage étendu de M. Paul Lindau sur la *Vie de Molière* et il nous en donne un avant-goût fort agréable par des citations intéressantes (p. 483 à 490). Quelques extraits d'une traduction en prose des comédies de Molière terminent le volume (p. 491 à 510).

En somme, et malgré bien des réserves de détail que nous aurions à faire, nous pouvons chaudement recommander ce volume qui se distingue par le savoir, le style, la logique et le bon sens le plus charmant ; et nous réitérons notre vœu de voir un directeur de Revue en choisir quelques chapitres pour les donner au public français.

K. H.

---

4. — **Allgemeines Künstler-Lexicon.** Unter Mitwirkung der namhaftesten Fachgelehrten des in- und Auslandes, herausgegeben von Dr Julius MEYER. Zweite gænzlich neubearbeitete Auflage von NAGLER's Künstler Lexicon. Erster Band. Erste Lieferung. Vorbericht I-XII. Text : Seite 1-72 (Signatur 1-9). Leipzig, Verlag von Wilhelm Engelmann, 1870. — Prix de la livraison : 1 fr. 75; sur papier collé : 2 fr. 25.

Cette première livraison n'est à proprement parler qu'un spécimen du grand ouvrage entrepris en Allemagne par M. Julius Meyer avec la collaboration de nombreux historiens et critiques, tant allemands qu'étrangers. Bien peu de français, même de ceux qui consacrent à l'histoire de l'art des études particulières, connaissent et emploient le grand dictionnaire de Nagler. Cette compilation en vingt-deux volumes, publiée en 1835, offre cependant les renseignements les plus étendus sur les artistes de tout genre et de tout pays. La rareté de ce dictionnaire et sa date déjà ancienne rendaient nécessaire une nouvelle édition. M. Julius Meyer a conçu le projet de réaliser cette grande entreprise en remplaçant l'ancien Nagler par un nouveau Dictionnaire général des beaux-arts conçu sur le plan le plus vaste. La première livraison vient de paraître après quelques essais sous sa forme définitive. On pourra mieux apprécier plus tard, quand un volume entier ou deux auront été publiés, comment le directeur de cette vaste entreprise s'est acquitté de la lourde tâche qu'il a acceptée; pour aujourd'hui nous nous contenterons de donner quelques renseignements sur le plan général du nouveau dictionnaire, d'indiquer les principales améliorations apportées à l'ancien lexique.

Que Nagler ait composé et rédigé seul les vingt-deux volumes qui forment la compilation à laquelle il a attaché son nom, on ne peut le supposer. Cependant aucun des collaborateurs de l'ancien dictionnaire n'est nommé; le directeur de l'entreprise, s'il assume toute la responsabilité, revendique pour lui seul toute la gloire du travail commun. Ces procédés ne sont plus de mise aujourd'hui, et M. J. Meyer en s'assurant la collaboration de presque tous les écrivains spéciaux de l'Allemagne et des autres pays de l'Europe a laissé à chacun la garantie et l'honneur de son œuvre. Tous les articles sont signés par leur auteur qui assume ainsi toute la responsabilité de son travail. En faisant acte de justice M. J. M. a trouvé en même temps le meilleur moyen de stimuler l'amour-propre de ses collaborateurs. Faut-il citer des noms? Sur cette longue liste figurent d'abord tous les écrivains de l'Allemagne, qui se sont fait un nom par des travaux sérieux, au nombre de quarante-trois; parmi eux, les conservateurs des grandes collections publiques de Vienne, de Dresde, de Munich, de Francfort, Weimar, puis les directeurs des revues d'art les plus estimées au delà du Rhin; enfin les écrivains que des recherches importantes et des études spéciales sur quelque grande personnalité artistique recommandaient à l'attention de l'éditeur.

Parmi les collaborateurs étrangers, le soin de ne confier qu'à des auteurs tout spécialement préparés les articles de leur compétence est encore plus apparent. Les Italiens appartiennent de droit à MM. Crowe et Cavalcaselle; les Hollandais ne pouvaient être confiés à de meilleures mains qu'à celles de MM. Schelhema,

van der Willigen, van der Kellen et van Wastrheene; nul ne connaît mieux les écoles espagnoles que M. P. Lefort; quant aux Flamands ils se séparent en autant de branches que la Belgique compte de centres artistiques; si M. James Weale revendique l'école brugeoise, nul ne connaît mieux les Anversois que M. Théod. van Lérius, MM. Siret, Pinchart et Wauters se divisent le reste de la besogne. M. J. M. a des rédacteurs spéciaux pour l'Angleterre, la Suède et la Norwège, la Russie, la Pologne, la Suisse et la France. Déjà les collaborateurs étrangers atteignent le nombre de trente-quatre; encore la liste qui est publiée n'est-elle pas tout à fait complète. Cette répartition du travail, si elle offre quelques inconvénients, si elle menace l'œuvre collective de certaines disproportions, présente cet immense avantage de condenser dans un livre unique les travaux isolés que chaque pays a accomplis depuis trente années; elle permet d'espérer que le dictionnaire actuel échappera au défaut habituel de ces sortes de compilations très-complètes et très-soignées dans certaines parties, très-défectueuses dans d'autres.

Il est fâcheux, et nous n'exprimons ce regret qu'après l'avoir entendu répéter par plusieurs collaborateurs de M. J. M., que ce livre international n'ait pas été rédigé dans une langue plus accessible que l'allemand à beaucoup de ceux qui seront appelés à le consulter. Cette circonstance nuira sans doute au succès de l'ouvrage, non-seulement en France; mais peut-être aussi en Belgique, en Angleterre, en Italie et en Espagne; tandis que s'il eût été imprimé en français, bien peu d'Allemands eussent été, sinon gênés, du moins tout à fait empêchés de s'en servir.

Une excellente innovation du nouveau Nagler consiste à faire suivre chaque biographie de l'énumération des ouvrages consultés par l'auteur; il devient ainsi facile de remonter à l'origine des faits et d'apprécier la valeur historique de la notice. On évitera de cette manière de perdre la trace d'artistes à peu près inconnus: le dictionnaire de Nagler contient un certain nombre de noms fort obscurs et comme il ne cite jamais ses autorités, à moins d'un hasard, on ne saurait découvrir par quels auteurs anciens ou par quels documents manuscrits ces noms avaient été révélés; et d'un autre côté on ne saurait accepter sans contrôle la brève mention intercalée dans une compilation de ce genre, ainsi ces notices consacrées à des hommes presque inconnus se trouvaient à peu près sans utilité.

L'éditeur annonce l'intention de donner à la suite de la biographie de chaque artiste une énumération complète, non-seulement des pièces gravées par lui, mais même des estampes faites d'après ses œuvres. Nous croyons cette partie du programme à peu près irréalisable. Le dictionnaire nouveau qui comprendra aussi bien des orfèvres, des émailleurs, des verriers, que des peintres, des sculpteurs et des graveurs, ne pourra jamais suppléer aux répertoires iconographiques; qu'il donne les renseignements généraux indispensables, que dans certains cas particuliers il entre dans des détails plus circonstanciés sur quelques œuvres d'un intérêt capital, c'est tout ce qu'on peut lui demander; mais il y a

là une question d'interprétation très-délicate qu'on doit laisser résoudre par les érudits spéciaux et qui ne saurait être soumise à une règle invariable. Il peut être beaucoup plus important d'énumérer les différents états, de citer les prix de vente d'une planche exceptionnelle que de donner seulement les titres de dix ou vingt autres gravures. Nous insistons sur ce point parce que les éditeurs nous semblent, d'après la première livraison, avoir une tendance marquée à accorder une trop grande place aux catalogues d'estampes. Il adviendra pour eux dans ce cas ce qui arrive en ce moment à l'auteur du *Dictionnaire des artistes de l'école française* : un homme d'un mérite inférieur prend souvent par la sèche énumération d'œuvres sans intérêt une importance bien plus considérable qu'un autre artiste qui a laissé seulement un petit nombre de chefs-d'œuvre. La proportion est ainsi rompue, mais cet inconvénient n'est peut-être pas encore le plus grave. Le livre surchargé de développements superflus dépasse bientôt de beaucoup l'étendue qui lui était assignée. On annonçait quinze volumes et à la fin du quatorzième on arrive à peine à la moitié de l'ouvrage; le lecteur et l'éditeur se plaignent chacun de leur côté. On abrége, on écourte, on mutile les dernières lettres et on produit ainsi une œuvre diffuse et indigeste au début, incomplète et tronquée vers sa fin. C'est un sérieux danger qui nous paraît menacer le nouveau dictionnaire des artistes si on n'y prend garde. La première livraison compte 72 pages, elle va jusqu'à Adam. Le Nagler primitif qui compte 22 volumes avait consacré 20 pages à cette partie de la lettre A; ainsi le nouveau Nagler serait au moins triple de l'ancien à en juger par son début; si les volumes sont plus gros; il en faudrait encore au moins deux fois autant que dans l'ancienne édition et cependant l'éditeur promet que l'ouvrage complet ne dépassera pas quinze volumes.

Ces réserves faites, il convient de rendre hommage à la courageuse initiative de M. J. Meyer. Son œuvre rendra de grands services aux travailleurs; et à l'histoire de l'art. Nous en suivrons avec intérêt la publication.

J.-J. Guiffrey.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE.

Bunsen, die Einkeit d. Religionen, I (Berlin, Mitscher und Rœstell). — Dühring, Kritische Geschichte d. Philosophie (Berlin, Heimann). — Ebrard, Handbuch d. Mittelgælischen Sprache (Wien, Braumüller). — Hitzig, Geschichte d. Vœlker Israël, 2e partie (Leipzig, Hirzel). — Kirchmann, Philosophische Bibliothek (Berlin, Heimann). — Mendel, Musikalisches Conversations-Lexicon (Heimann). — Prato, Il Paradiso degli Alberti, a cura di Wesselofsky (Bologna, Romagnoli). — Perkins, les Sculpteurs italiens (Renouard). — Rozenkranz, Hegel (Duncker u. Humblot). — Tabulae Ordinis Theutonici, ed. Strehlke (Berlin, Weidmann). — Tobler, Mittheilungen aus Altfranzœsischen Handschriften (Leipzig, Hirzel). — Van der Mey, Studia Theognidea.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 2 — 8 Janvier — 1870

5. — **M. Tulli Ciceronis de finibus bonorum et malorum libri quinque.** D. Io. Nicolaus Madvigius recensuit et enarravit. Editio altera emendata. Hauniae, 1869, Gyldendal. In-8°, lxix-868 p. — Prix : 30 fr.

M. Madvig, professeur de philologie classique à l'Université de Copenhague, a publié de nouveau, avec bon nombre de modifications dans le détail, l'édition critique et exégétique du traité de Cicéron *de Finibus* (1839), qui l'avait placé, à l'âge de trente-cinq ans, au premier rang des latinistes de l'Europe. Quoiqu'il ait soutenu sa réputation par d'importants travaux sur la grammaire latine, sur Cicéron et sur Tite-Live [1], tel est l'état de la philologie latine parmi nous, que le nom et les ouvrages de M. Madvig sont à peine connus en France et qu'il est nécessaire de les recommander à l'attention, comme s'il s'agissait d'un débutant.

M. M. est un des premiers philologues qui aient nettement compris que tous les manuscrits ne pouvaient être indifféremment employés à la constitution du texte qu'ils nous ont transmis. Il a établi que des deux familles entre lesquelles ses prédécesseurs avaient déjà distribué les manuscrits du *de Finibus*, il en était une (et précisément la plus nombreuse) qui était absolument sans valeur et sans autorité. Elle dérive d'une copie infidèle du manuscrit auquel remontent tous ceux qui nous sont parvenus, d'une copie qui a été interpolée et corrigée arbitrairement, au temps de Charlemagne, si je comprends bien la désignation un peu vague de M. M. (p. xxvj) « circa prima et rudia renascentium litterarum » initia. » M. M. montre que les seuls manuscrits de ce traité qui aient de l'autorité sont le manuscrit du Vatican (1513) et deux manuscrits l'un du Vatican (1525), l'autre d'Erlangen (38), qui reproduisent (ces deux derniers indépendamment du premier) le manuscrit archétype, sans les interpolations et les corrections arbitraires qui se rencontrent dans tous les autres. Il y avait encore au XVIe siècle et au commencement du XVIIe quelques bons manuscrits, aujourd'hui perdus ou cachés, dont nous ne connaissons les leçons que par d'anciens éditeurs. Je puis attester, pour l'avoir vérifié, que tous nos manuscrits de la Bibliothèque impériale (6331 XIIe s., 6375 XIVe s., 11122, 14761, 16589 tous trois du XVe s.;

1. Lateinische Sprachlehre für Schulen (1re éd. 1841, 4e 1869). — Bemerkungen über verschiedene Puncte des Systems der lateinischen Sprachlehre, 1844. — Opuscula Academica, I, 1834. II, 1842. — Emendationes Livianae, 1860. — T. Livii ab urbe condita libri, 1861-1864.

le ms. 6591 écrit en 1441 manque aujourd'hui) appartiennent à la classe des mauvais manuscrits du *de Fin*. Je donnerai pourtant ici quelques détails sur le manuscrit 6331, que M. M. juge l'un des moins mauvais parmi les mauvais et dont il a eu une collation qu'il soupçonne à très-juste titre de n'être pas exacte.

Le caractère de l'écriture et les capitales coloriées en vert datent incontestablement ce manuscrit du XIIe siècle, et non du XIIIe, comme le marque le catalogue imprimé, qui rajeunit souvent l'âge des manuscrits. En beaucoup d'endroits le texte a été corrigé d'une main très-semblable à celle du copiste. En marge du texte ainsi corrigé, une autre main qui est évidemment du XIIe siècle, a écrit quelques remarques admiratives sur le texte[1], et en 82 endroits des variantes précédées d'une *l* barrée signifiant *vel*. Ces variantes proviennent évidemment d'un manuscrit de la bonne famille, qui n'avait pas l'interpolation (II, 18, 59) et qui avait même une leçon que nous n'avons conservée que par Nonius (V, 15, 42). On trouve encore des corrections d'une autre encre et d'une autre main très-postérieure, probablement du XIVe siècle. Je communique ici toutes les variantes de l'annotateur du XIIe s., suivies d'un supplément complémentaire et rectificatif à la collation du texte du manuscrit que donne M. M., seulement pour le Ve livre. Je n'ai pas tenu compte des variantes d'orthographe : elle est celle du moyen-âge. Seulement, en un certain nombre de passages que j'ai tous relevés, l'accusatif en *es* est écrit *is*. Le copiste n'a jamais écrit *ii*, *iis*, *iisdem*, mais toujours *hi*, *his*, *hisdem*[2].

65, 9 argumentum (vel[3] augmentatum) || 77, 1 tu (tun id est tu ne) || 183, 3 odrilicium (chorinthium) || 210, 6 mirriferas (miraforas seu moriferas) || 221, 8 menti (venientem datamque hanc r.) que (et acrem et vigentem e. ce.) hanc rem || 231, 9 an verum (non) || 238, 1 nummum (numerum nullum) || 12 agetur (adietur) || 243, 8 sed (sed impunite tamen. fecisse enim quis coarguere possit?) ..... possit || 249, 8 constringendam (constringenda) || 10 sciscitarentur (citarentur) || 251, 5 aut (aut superiore illo beatior) superior illo beatiorve foret || 262, 8 maius (magnis quicquid) quicquam || 271, 6 vos (nos) || 274, 7 victu

1. Par exemple, en marge de « ista animi tranquillitas ea ipsa est beata vita (V, 8, » 23) » on lit : « Gloriosa beate vite notio, que certe nichil aliud est quam *vacate et videte* » *quam dulcis est dominus*, id est a seculi actibus alienum se facere. »

2. Je cite par la page et la ligne de l'édition de M. M. Le texte est celui du manuscrit. La leçon de M. M. est suivie d'un crochet. Les mots ou portions de mots en italiques, suivis de (corr.) sont récrits par le correcteur du XIIe siècle (et de manière à effacer complétement la première main); non suivis de cette indication, ils sont barrés dans le manuscrit par un trait rouge. Je n'ai indiqué la seconde main (corr.) que dans quelques passages, où la chose me paraissait avoir de l'intérêt; de même pour les corrections du XIVe siècle (corr. XIV). Les signes de ponctuation sont ceux du manuscrit. Je mets plusieurs points, quand il n'est pas besoin de reproduire le texte tout entier. L'abréviation *om.* signifie *omisit*.

3. J'ai supprimé cette conjonction dans tout ce qui suit. L'annotation marginale est placée entre parenthèses immédiatement après le mot marqué du signe de renvoi par l'annotateur.

(fructu) alligatus || 280, 14 insulas (infulas) || 307, 14 impetratorie (imperatorie) || 318, 5 redeamus (videamus) || 7 tropha (trophaeorum) eorum || 320, 5 et prona (prima queque aiebat sepiusquae) queque ut aiebat sepius relinquit causa (*l's ajoutée à ce mot de seconde main*) || 323, 3 a te] lite (late) || 336, 1 eligerem (exigerem) || 336, 9 egregius (aequius) || 337, 2 levius (lenius) || 342, 6 ex ea (ex ea ve natam) venenatam || 346, 3 politione (politiore elegantia) elegantia || 348, 5 prolatis (prolationis) || 350, 3 ope rei (re ipse) se || 4 helluo (belluaris *la seconde l pointée*) || 351, 3 notam (natam) || 355, 1 resideamus (residamus) || 7 sicut (non sepe) scis || 372, 2 secuntur (sequitur deinceps) deinceps || 382, 7 *ut* (corr.) (non) || 388, 2 consectari (consectaria) || 397, 3 autem (aut) || 403, 2 risus (rursus) || 405, 9 iudicia (indicia) || 413, 6 animo (omnino) || 419, 1 incorporearum (in corpore harum) || 424, 2 item (ita) || 428, 3 in nobis (bonis) || 439, 1 iam (nam) || 479, 2, 3 in vita (in tam vel vitam) || 486, 13 compescenda (capessenda) || 491, 8 argumenti (argumenta) || 9 conclusi (conclusa) || 494, 11 quomodo] quo (quod) || 510, 1 quem] quis (quid) || 514, 2 plane (plene) || 525, 3 advecta (adiuncta vel adiecta) || 533, 1 frangere (fingere) || 535, 3 is] eis (is) || 548, 9 acta (apta) || 551, 7 *ne* (minimam an quid mo.) *minimam quidem* || 554, 14 viciosius (melius) || 571, 6 spem (speciem) || 581, 6 ad (at quo. u. h. a. a ad probandum) quod utuntur homines acuti argumento approbandum || 586, 13 differre (distare) || 609, 4 tamen (michi) || 610, 1 cupiam (cuipiam) || 611, 2 ex sede que (quam orbatam desiderare) ipsa *quam ipsa* || 615, 3 ad que (atque) || 647, 2 captat (ceptat) || 654, 3 necesse est quod (quidem) || 657, 14 quemque (quemquam) || 658, 2 quidem (quod) || 664, 5 possit (possint) || 674, 1 iam (etiam) || 4 que (quam) || explicanda (explicandam) || 676, 5 atque] et (ut) || 678, 1 doctum (ductum) || 682, 4 vespas (nepas) || 690, 1 moveamur (moveatur) || 695, 5 nos] non (nunc) || tenemus (canemus) || 706, 3 cognitioque (ve) || 714, 10 ambos (ambo ergo sibi unam necem inprecantur. quotiens hoc agitur quandove sine admir. m. ?) ..... maximis || 728, 2 spe gloria (spe gloriae) || 745, 2 respondet? (respondes?) || 776, 3 ne (nisi) ea.

606, 12 illa ipsa || 14 non] nunc || 607, 4 dicta || 609, 3 preteriebamus || 610, 8 cogitemus] cogitem cum || 612, 8 pericii || sepulchrum || 614, 3 poteris || abire sic || 615, 8 te autem || 616, 1 Staseam] stans eam || 2 compluris || mensis || 618, 7 oratora (*sic*) || 9 exercitatio est] exercitatione || 624, 6 lisias || 630, 9 perfectam || 632, 4 viris || 634, 4 oratio || 635, 1 etiamsi] aut si || 3 *etiamsi eam non consequare non dolendi* || 642, 3 ipsa est || 643, 5 dicimus || 644, 8 simul et || 647, 2 sentit apta || 653, 6 re ab se || 11 quid || 13 odit || 654, 1 aliquod || 656, 7 usus est || fac || 657, 1 malis || 659, 3 timidos anguis || 663, 2 que *om.* || 665, 5 ad naturam *om.* || 668, 5 congruentis || 669, 2 omnis || 670, 7 ut] et || 10 discenda || 671, 1 esse] ea || 677, 1 tuendas (*l's est pointée*) || 678, 5 initio] incio || 682, 3 aneticulas || 683, 7 glorificari || 684, 3 habent in se || 684, 9 fortitudinem (*sans* que) || 686, 3 deo] de eo || 687, 6 ante (corr. XIV) || 688, 10 genus sequamur || 691, 1 ut *ante* si *om.* || 10 partis || 11 nichil non est || 692, 4

multos dignos || 10 hac (*l'h est pointée*) || 693, 10 et (corr.) aliquid || 694, 14 quidam (quedam corr. XIV) || 15 qui (vel quin XIV) || 695, 4 horas || 11 sint || 15 attentus || 696, 1 quidem *om.* || 6 peragratas esse (*avec les signes qui indiquent qu'il faut transposer*) || 697, 6 qui*d* (corr.) || 698, 1 tabulas (fabulas corr. XIV) || dici (duci corr. XIV) || 699, 1 invita*menta* (corr.) || 4 sapientum || 6 requirentis || 700, 6 tholomeum || 701, 4 ei *om.* || 5 anfidio || 702, 6 etiam *om.* || 11 nimius *om.* || 13 arbitrantur || 703, 3 ne] nec || 6 sonnis || endumionis || 7 sonnum || 704, 4 se*mici*rculos (corr.) || 705, 1 privati mali quid || 8, 9 aut *in* || 10 cum] tamen || 706, 6 *et* (corr.) || 708, 10 confirmationem || 709, 5 quod vestrum || 711, 6 sint || 711, 8 *no*lunt (corr.) || 9 ferunt || 713, 5 numitorum || 714, 1 *in legendo* (corr.) || 720, 3 quod his exoritur || 721, 6 tum] tamen || 725, 4 insunt || 7 inquam || bonum *om.* || quisque || 727, 3 continerentur || 730, 1 asserit || Persem] per se || 3 animo *animo* || 5 omnis || 733, 1 hoc || 8 erillus || 13 esse *om.* || 734, 4 primo dumtaxat || 5 consuetudinem || 735, 1 ei || 738, 1 alia || 4 quia] quam || istas eam (*prem. main*) || 741, 2 nisi quod..... posse percipi *transposuit post* 4 possit || 742, 2 omnis || 3 quomodo] quo || 6 repugnet || 7 quomodo] quo || 744, 4 es *om.* || 747, 3 dicunt quidem (*avec le signe de transposition*) || 749 2 contra hoc || 750, 8 augur fuisset || 753, 2 concinnant (*la première* n *est pointée*) || 754, 2 pro divi currit || 755, 3 retexeris || 756, 1 quia igitur || 3 miserum (um *est pointé*) || 757, 1 *e*culeo (corr.) || 758, 5 idque res || 8 qui etiam in || non erit || 13 est oratio || 761, 1 Acrionem || 762, 6 athamiam || 763, 5 dubitant || 765, 8 nobiscum || interprete*m* || 768, 14 *igitur* (corr.) || 773, 4 an hoc || 6 ageliastus || 774, 1 in mari || 775, 2 oronte || 3 at] ac || 6 sapientum || 9 meti*un*tur (corr.) || 7 est enim || hoc || quos] *q*uis (corr.) || 777, 5 *esset ferendum viro* (corr.) || 781, 1 quidem *om.* || 5 est *om.* ||

M. M. a reconstitué le texte de l'archétype du *de Finibus* au moyen des manuscrits de la meilleure famille, et il a considéré tout ce qui n'était pas dans ce texte soit comme une faute, soit comme une conjecture plus ou moins digne d'être prise en considération. Mais cet archétype lui-même était loin d'être exempt de fautes, et il faut bien avoir recours aux procédés de la critique pour donner un texte correct et intelligible. Voici comment M. M. expose lui-même ses principes, qui ne sont d'ailleurs que ceux de la science philologique (p. xlvij) : « In coniectura necessitatem specto et evidentem mendi demonstrationem, quae conficitur » aut e codicum bonorum scriptura aut ex oratione aut ex sententia aut ex horum » concursu, eaque omnia sic exigo, non ut, quid per se rectum sit quaeram, sed » quid a Cicerone etiam minus recte et eleganter scribi potuerit, et quid eum » testimonia argumentaque scripsisse ostendant..... Ita cum distinctum est, » quid constet non esse corruptum aut saltem nulla sit idonea causa cur corruptum » putetur, quid non constet esse corruptum, quid corruptum esse constet, » sequitur emendationis investigatio, ut id reperiatur, quod omnibus codicum » indiciis et sententiae et orationi ita simul satisfaciat, ut nihil aliud iis respondere » appareat. In quo ut est felicitas quaedam et sagax animi motus in iis celeriter » excogitandis, quae scriptoris animo offerre sese potuerint, cum eodem temporis

» momento ex altera parte occurat, e qua vera forma haec, quae fracta nunc » restet, nata sit, ita prudentis est scire, quousque progredi possit. Nam alia vi» debit prorsus a se sanari posse, alia ita, ut sententia et universa orationis for» ma demonstretur, alia relinquenda esse. »

Cette méthode sévère, M. M. la pratique avec une rigueur qui ne se relâche jamais. Il est bien peu de fautes du texte qui échappent à l'une des attentions les plus vigilantes dont jamais philologue ait été armé, et il est difficile de manier la critique avec plus de circonspection et de sagacité. Aussi n'a-t-il pas laissé grand chose à faire après lui; et ceux qui l'ont contredit se sont le plus souvent trompés. Cependant, au risque de tomber dans le même inconvénient, je soulèverai quelques difficultés au sujet de certains passages du V[e] livre que j'ai particulièrement étudié. — V, 1, 2. « Cum autem venissemus in Academiae non sine » causa nobilitata spatia, solitudo erat ea, quam volueramus. Tum Piso : natu» rane nobis hoc, inquit, datum dicam an, etc. » Il me semble que les idées se suivraient plus naturellement, si l'on considérait « solitudo..... volueramus » comme une sorte de parenthèse, et « tum Piso..... inquit..... » comme la suite de « cum..... venissemus. » Cet emploi du plus-que-parfait du subjonctif désigne une succession dans les faits qui ne se trouve pas ici dans la phrase, ponctuée comme elle l'a été jusqu'ici. — V, 7, 20 « Ne vitationem quidem doloris ipsam » per se quisquam in rebus expetendis putavit, nisi etiam evitare posset. » M. M. fait remarquer fort à propos que *vitare* signifie *chercher à éviter* et *evitare*, *éviter*. Ne faudrait-il pas lire ici « evitari, » puisque c'est une maxime générale? — V, 16, 44 « Iubet igitur nos Pythius Apollo noscere nosmet ipsos; cognitio » autem haec una nostri, ut vim corporis animique norimus sequamurque eam » vitam, quae [rebus] iis perfruatur. » Il me semble que le sens interdit de construire « sequamur » avec « ut » comme l'exige le texte. Le moyen de nous connaître nous-mêmes, c'est de connaître notre corps et notre âme, mais non de suivre un genre de vie qui nous permette de jouir des biens du corps et de l'âme. Il faut nous connaître nous-mêmes, *pour* suivre ce genre de vie. Il me semble qu'il faudrait lire : « .....norimus, *ut* sequamur eam vitam etc. » Le premier *ut* serait explicatif, et le second exprimerait le but, comme dans V, 31, 93 : « quis est » enim, qui *hoc* cadere in sapientem dicere audeat, *ut*, si fieri possit, virtutem » in perpetuum abiciat, *ut* dolore omni liberetur? » — V, 21, 60 « .....Nostrum » est ..... ad ea principia, quae accepimus, consequentia exquirere, quoad » sit id, quod volumus, effectum; quod quidem pluris sit haud paulo magisque » ipsum propter se expetendum quam aut sensus aut corporis ea, quae diximus, » quibus tantum praestat mentis excellens perfectio, ut vix cogitari possit, quid » intersit. » Je ne vois rien qui motive l'emploi du subjonctif « pluris sit » de préférence à l'indicatif « pluris est, » qui me semble mieux convenir, puisque cette proposition n'est évidemment pas au style indirect.

Ce n'est pas sans défiance que je hasarde cette dernière observation. Car M. M. a un tact grammatical des plus délicats, sensible aux moindres aspérités. Et sa finesse est exempte de toute subtilité. Son commentaire et sa grammaire latine

(qu'on devrait bien traduire en notre langue), témoignent de l'étendue de ses connaissances et de la justesse de ses vues en grammaire. Il ne donne jamais dans ces distinctions chimériques et arbitraires, dont certains latinistes modernes, Hand en particulier[1], sont si prodigues. On peut signaler comme des modèles de discussion grammaticale les excursus de l'édition du *de Finibus* où M. M. traite de l'anacoluthe, où il prouve que *dissidium* n'est pas latin et qu'il faut toujours écrire *discidium*, que du temps de Cicéron *nec* n'est jamais employé avec la valeur de *ne..... quidem*, ni *quisque* avec celle de *quicumque*, et que *nec..... quidem* n'est pas latin. Je trouve à compléter ce qu'il dit (p. 208) du subjonctif employé comme dans le vers de Virgile (8, 643) « At tu dictis, Albane, maneres » « Mais » Albain, tu *devais* rester fidèle à ta parole. » M. M. dit : « Iussivus est modus; » itaque in negando dicitur *ne*, ut ad Att. II, 1, 3 (*aut ne poposcisses*), in Verr. » III, 195 (*ne emisses*). » On lit dans Plaute (*Trinummus*, 1, 2, 96) : « *Call.* » Non ego illi argentum redderem? — *Meg.* Non redderes, ‖ neque de illo » quicquam neque emeres neque venderes. » Ailleurs (p. 754) M. M. discutant la question de savoir si l'on doit écrire « proclive » ou « proclivi currit oratio » (V, 28, 84) » dit : « utro..... modo scripserimus, non ablativus erit, cuius » natura ab hoc usu abhorret (aliter enim dicitur *recta ire*, ut *hac*, *ea* de viae » tenore), sed, quod etiam e comparativo *proclivius* perspicitur, adverbium » eiusdem formae atque *facile*, *sublime* (quod recte quidam comparant, sed frustra » inde efficiunt *proclive* Ciceronem scripsisse), hoc est, quod, quemadmodum » neutrum genus adiectivorum, nulla propria terminationis nota insigniatur, sed » levem et communem litterae vocalis sonum pronuntiandi gratia asciscat (qui » idem in *abunde*, *paene*, *prope*, *saepe*, ceteris, est, quae *e* breve habent), eadem » pronuntiandi ambiguitate in *i* vocalem transeuntem, qua antiquiores *heri* pro » *here* dicebant et scribebant (Quintil. I, 4, 8, I, 7, 22). (Eadem vocali antiquis- » simi *die quarte* et *die quarti* dicebant, extrita propria declinationis nota). » Il me semble difficile d'admettre que l'*e* final de *facile*, *difficile*, etc., soit une sorte de voyelle euphonique et qu'il ait la même origine que celui de *saepe*, *here*, etc. N'est-il pas plus naturel de considérer ces adjectifs comme des accusatifs adverbiaux analogues à *primum*, *secundum*, *verum* qui paraissent bien avoir le caractère d'accusatifs? Alors l'*i* de *proclivi* et de *brevi* ne serait-il pas analogue à l'*o* de *necessario*, *vero*, qui sont des ablatifs, plutôt qu'à l'*i* de *heri?* Enfin je trouve (*ibid.*) une assertion qui me semble avoir besoin d'être démontrée : « quicumque..... » *i* vocalem in fine verbi Latini plane exprimebat..... necessario producebat. »

---

1. Il me semble que M. M. n'est pas trop sévère pour l'auteur du *Tursellinus seu de particulis latinis*, quand il dit (p. xlviij, 1) : « Quoniam mentio facta est veteris sermonis » libere se et naturaliter nec subtiliore, quam quae in nostro est, arte moventis, non » tacebo, in hoc genere ne Handium quidem, cuius eruditionem et industriam non minus » laudo quam ceteri, mihi satisfacere, eamque esse causam, cur non paucis locis contra » ejus sententias in Tursellino positas mihi dicendum fuerit. ..... Accedunt et nimis minu- » tatim concisae particularum significationes et quaedam parum probabiliter excogitatae » et in ea re et loci scriptorum contra sententiae cohaerentiam non raro expositi et menda » defensa pertinacius. »

M. M. n'est pas moins attentif à l'exactitude logique dans les définitions, les divisions et l'argumentation, qu'à la régularité du langage. Il relève toutes les inexactitudes, les obscurités et même les non-sens qui ont échappé à Cicéron dans la composition hâtive de cet ouvrage, auquel ses travaux antérieurs et la situation douloureuse où il écrivait, ne le préparaient pas. M. M. prend soin lui-même de rappeler ces circonstances atténuantes, et il dit fort bien (p. lxv) : « Nos vero Ciceronem admiremur in orationibus; in libris de philosophia accipiamus talem, qualis esse potuit, habeamusque debitam gratiam, quod et latine philosophiam docuit et tantam materiam ad graecorum philosophiam cognoscendam nobis servavit. » Car si M. M. ne peut être accusé d'avoir une admiration superstitieuse pour son auteur, il n'est pas moins éloigné de l'injustice révoltante (disons ce que nous avons sur le cœur) avec laquelle un savant éminent, mais passionné, a traité ce grand homme.

Une sérieuse difficulté qu'offre l'interprétation des ouvrages philosophiques de Cicéron, c'est qu'ils sont traduits librement de philosophes grecs contemporains dans une langue qui ne se prêtait pas à rendre avec précision les termes techniques des auteurs originaux. M. M. n'a pas moins bien réussi à se tirer de cette difficulté que des autres. Là aussi il est malaisé de ne pas être de son avis. Cependant il est quelques points sur lesquels j'ai des observations à présenter. Cicéron dit (V, 4, 9) des travaux des péripatéticiens sur la science de la nature : « Cum de rerum initiis omnique mundo locuti essent, ut multa non modo probabili argumentatione, sed etiam necessaria mathematicorum ratione concluderent, maximam materiam ex rebus per se investigatis ad rerum occultarum cognitionem attulerunt. Persecutus est Aristoteles animalium omnium ortus, victus, figuras, Theophrastus autem stirpium naturas omniumque fere rerum, quae e terra gignerentur, causas atque rationes; qua ex cognitione facilior facta est investigatio rerum occultissimarum. » M. M. a très-bien compris (en remarquant justement que l'expression est loin d'être claire) qu'immédiatement après « concluderent, » Cicéron passe des traités sur la physique générale et l'astronomie, comme les *physicae auscultationes*, *de generatione et corruptione*, *de caelo*, aux ouvrages d'histoire naturelle; mais il n'explique pas ce que Cicéron entend par *res occultissimae*. Cette expression, ici comme ailleurs (V, 19, 51. 21, 58), me paraît désigner, principalement par opposition aux *phénomènes* (τὰ φαινόμενα) célestes, les causes cachées des faits physiologiques discutés par Aristote dans le *de partibus* et le *de generatione*, par les péripatéticiens dans les *problèmes*; par exemple, pourquoi les mulets sont inféconds, pourquoi les petits enfants ont les yeux bleus, pourquoi les insectes diptères ont l'aiguillon à la partie antérieure du corps et les tétraptères, à la partie postérieure. Dans ce même passage de Cicéron, je ne pense pas que « *necessaria ratio* dicitur, quae » necessitatem affert assentiendi, ut apud Platonem (Soph. 265 D) πειθὼ ἀναγκαία. » Cette expression me paraît répondre plus précisément à ἀποδεικτικοὶ συλλογισμοί, et signifier des raisonnements composés de propositions *nécessaires*, au point de vue de ce que les logiciens appellent la modalité. Enfin je persiste à ne pas admettre

l'opinion de M. M. sur la question tant controversée du sens de l'expression οἱ ἐξωτερικοὶ λόγοι dans Aristote. M. M., dans le remarquable *excursus* VII, où il établit si bien que Cicéron n'avait pas lu ni pu lire les ouvrages d'Aristote que nous avons conservés[1], dit (p. 845) : « Qui apud ipsum ἐξωτερικοὶ λόγοι comme- » morantur, ii non libri sunt, sed communes hominum non rudium extra scholam » sermones notionesque. » Il a parfaitement raison de penser que cette expression ne désigne pas des livres, mais des raisonnements, des considérations; mais il me semble encore aujourd'hui[2] que ἐξωτερικοὶ signifie *dialectiques*, se rapporte aux disputes en usage dans les écoles des philosophes, et non aux conversations des gens du monde, qui auraient eu quelque peine à suivre des raisonnements aussi abstraits que ceux qu'Aristote qualifie de ἐξωτερικοὶ dans *Phys. ausc.* IV, 10. Mais c'est là un détail dont M. M. n'a écrit que sous forme de digression et qui ne tenait pas à son sujet, qu'il a traité de manière à ne laisser, à aucun point de vue, grand chose à désirer.

Si j'ai longuement insisté sur les qualités qui recommandent l'ouvrage de M. Madvig, ce n'est pas pour lui adresser de vains compliments, dont la supériorité de son mérite n'a pas besoin et auxquels la hauteur de son caractère paraît assez indifférente : qui le flatterait pour être payé de retour, calculerait fort mal. Il me paraît désirable, dans l'intérêt des études philologiques et des lettres anciennes en France, qu'on connaisse et qu'on pratique des travaux où un critique éminent ne craint pas (dût sa solidité paraître un peu pesante) d'expliquer dans le dernier détail comment le texte qu'il traite doit être compris, en quoi il est altéré, et comment il faut le restituer. Rien n'est plus propre à former à la philologie. Et nous en avons grand besoin.

Charles THUROT.

---

6. — **Geschichte der evangelischen Kirche in Bœhmen.** Nach den Quellen bearbeitet von Bernhard CZERWENKA. Bd. I. Bielefeld und Leipzig, Velhagen u. Klasing, 1869. In-8°, xxij-420 p. — Prix : 6 fr. 50.

L'auteur de cette *Histoire de l'Église évangélique en Bohême* est un ecclésiastique protestant de la Styrie, qui s'est fait connaître déjà par une bonne monographie sur les comtes de Khevenhiller, dont la famille a joué un rôle marquant dans l'histoire autrichienne, au XVIe et au XVIIe siècle. Le présent ouvrage fait partie d'une suite de volumes, devant être publiés successivement par M. Czerwenka, et qui embrasseront l'histoire complète du protestantisme dans les pays soumis à la domination des Habsbourgs. Ce premier volume fait bien augurer de toute la série. L'auteur y retrace les origines de l'Église chrétienne en Bohême et son développement jusqu'à la mort du roi George Podiebrad en 1471. Il suit en général les meilleures sources, et s'est aidé surtout des nombreuses et savantes

---

1. Cicéron n'avait pas même pratiqué les *Topiques* d'Aristote, quoiqu'il se donne l'air de les connaître dans la préface de ses *Topica*. Voir mes *Études sur Aristote*, p. 275.
2. *Études sur Aristote*, p. 209-223.

publications de M. François Palacky, le doyen des historiens tchèques[1]. On pourrait peut-être reprocher à l'auteur le titre même de son ouvrage, qui ne semble annoncer qu'une histoire de l'Église protestante de Bohême, tandis que toute cette première partie se rapporte à l'époque antérieure à la Réforme. L'introduction du christianisme dans le royaume, et ses premiers progrès sont sommairement retracés au chapitre I[2]. Le second chapitre est consacré à un résumé concis, — trop concis peut-être pour être fort utile — de l'état général de l'Église au moyen-âge. L'intérêt du présent volume se concentre tout entier sur les chapitres III-VI qui renferment l'histoire religieuse de la Bohême de 1345 à 1415. Nous y trouvons avec de grands détails, l'histoire de la fondation de l'Université de Prague (1348), le tableau de l'activité qu'y déployèrent les prédécesseurs de Hus, Conrad de Waldhausen, Matthias de Janow, etc., enfin l'histoire de Jean Hus lui-même et celle de son ami Jérôme de Prague. Les chapitres VII-XV, nous racontent les mouvements qui éclatèrent en Bohême après les décisions du concile de Constance, la guerre des hussites sous Ziska et Procope, la mort du roi Wenceslas, l'avènement de son frère Sigismond, les négociations des révoltés avec le concile de Bâle ouvert en 1431, la signature des *Compactats* de Bâle en 1433, les dissensions intestines de la Bohême, la lutte sanglante entre les Taborites et les Utraquistes, enfin le règne glorieux de George Podiebrad de 1457 à 1471. M. C. a su nous dépeindre avec un talent impartial la lutte de Hus contre les puissances temporelles et spirituelles de son temps, sans faire de lui un protestant (dans le sens confessionnel du mot) comme beaucoup de ses collègues. Il a appuyé, autant que devait le faire un historien véridique, sur les tendances fortement nationales du réformateur issu de l'Université de Prague. C'est un point de vue trop souvent négligé par les écrivains allemands, qui considèrent plus volontiers Jean Hus comme antagoniste universel de la hiérarchie romaine, tandis qu'il fut certainement avant tout le champion des tendances politiques et des antipathies religieuses de la Bohême. C'est ce que prouve, p. ex. sa conduite lors de la lutte qui éclata en 1409 entre les différentes *nations* de l'Université de Prague et qui se termina par la retraite des professeurs et des étudiants allemands, lesquels allèrent en Saxe fonder l'Université de Leipzig.

Ce que nous apprécions beaucoup dans le livre de M. C. c'est la mesure dans

---

1. Monumenta Conciliorum generalium seculi XV. Consilium Basileense. Scriptorum tom. I. ed. F. Palacky et Ed. Birk. Vindob. 1857. — Fontes rerum austriacarum, Abtheil. II. Urkunden zur Gesch. Bœhmens im Zeitalter Georgs von Podiebrad. herausg. v. F. Palacky. Wien, 1860. — Les Documenta Mag. Johannis Hus vitam, doctrinam, causam illustrantia, du même auteur, dont nous rendrons compte prochainement, n'avaient pas encore paru au moment où M. C. publiait son livre. Il a dû se servir des *Scriptores rerum hussiticarum*, sur lesquels il partage complétement le jugement sévère de M. Palacky dans son ouvrage : *Die Geschichte des Hussitenthums und Prof. Constantin Hœfler* (voy. Revue critique, 1868, II, p. 281).

2. M. C. y parle avec un peu trop de confiance peut-être de l'activité de Cyrille en Bohême; dans cet amas de légendes on ne saurait marcher d'un pas trop prudent. La légende du tableau miraculeux qui produit la conversion des Bulgares est d'origine bien récente et sans valeur. Voy. Léger, Cyrille et Méthode, p. 87.

les jugements et le tact historique dont il fait preuve partout où son récit l'oblige à toucher à l'un des points du malencontreux conflit qui épuise et paralyse aujourd'hui la Bohême, en y mettant aux prises sans cesse et sur toutes les questions les deux races qui se partagent le pays. Nous avons été heureux de retrouver dans la préface d'un livre écrit en allemand par un auteur d'origine slave, comme son nom l'indique, nos propres opinions sur la nécessité d'unir enfin dans une même et sérieuse liberté les deux nationalités hostiles dont le perpétuel conflit ne saurait aboutir qu'à l'écrasement de l'une par l'autre, et, par suite, de quelque côté que penche la victoire, à la honte de la civilisation moderne. L'ouvrage même de M. C. montre fort bien qu'on peut nourrir les sympathies les plus sérieuses pour les malheurs de la nation bohême dans le passé, sans appeler pour cela de ses vœux le retour d'un passé, impossible à reconstituer.

Quelques mots, avant de finir, sur des points de détail. Dans l'énumération des sources (p. xij) M. C. cite l'*Histoire d'Allemagne* de Wirth. Je ne vois pas trop, comment cet abrégé si sommaire et si peu scientifique a pu servir à un travail aussi sérieux que le sien. D'autre part, puisqu'il citait les ouvrages de seconde main, comme Neander et Ulmann, il aurait pu mentionner également les estimables travaux de notre compatriote M. E. de Bonnechose sur les *Lettres de Jean Huss* et *Les Réformateurs avant la Réforme*. La partie de ce second ouvrage, relative à Hus, a même été traduite en allemand, il y a quelques années[1]. — A la p. 14, il ne faudrait pas dire, sans preuves, que c'est « un » poète de cour romanesque » qui inventa, immédiatement après la mort du vicaire Jean de Pomuck, l'histoire de la confession de la reine Sophie; il semble établi au contraire que c'est au xvi[e] siècle seulement que les jésuites introduisirent en Bohême cette légende sur saint Jean de Nepomuk, précisément pour faire oublier Jean Hus[2]. — P. 34. M. C. dit que l'origine de la *Nobla Leyczon* remonte au xii[e] siècle. C'est plus que douteux. — Sur l'organisation de l'Université de Paris, dont M. Czerwenka parle, p. 72-75, il aurait pu consulter encore avec fruit l'ouvrage de notre savant collaborateur, M. Ch. Thurot : *De l'organisation de l'enseignement dans l'Université de Paris au moyen-âge*. Paris, 1850. — En somme, bon livre, dont nous attendons la suite avec un vif intérêt.

Rod. Reuss.

---

7. — **Philosophie des Unbewusten.** Versuch einer Weltanschauung von E. von Hartmann Dr phil. Berlin, 1869, Duncker. In-8°, 678 p.

Schellings positive Philosophie als Einheit von Hegel und Schopenhauer von E. von Hartmann. Berlin, Lœwenstein, 1869. In-8°. — Prix : 2 fr.

M. E. de Hartmann se donne lui-même (Philosophische Monatshefte herausg. von Bergmann, II, 457-469) pour un disciple conséquent de Schopenhauer :

---

1. E. de Bonnechose, Joh. Huss und das Costnitzer Concil. Leipzig, Lorck's Hausbibliothek.
2. O. Abel, *Die Legende vom heiligen Johann von Nepomuk*, eine geschichtliche Abhandlung. Berlin. 1855.

Sa philosophie de l'*inconscient* résulte, suivant lui, nécessairement du système de Schopenhauer dégagé de ses contradictions.

M. de H. réunit sous la dénomination difficilement traduisible en français « das Unbewuste » « l'inconscient » toutes les opérations d'intelligence et de volonté qui s'accomplissent sans que le sujet où elles s'accomplissent en ait conscience. Il étudie ces faits d'inconscience d'abord dans le physique des êtres vivants, ensuite dans leur moral.

Voici ceux qu'il relève dans leur physique : 1° une volonté inconsciente dont le siége est dans la moelle épinière se reconnaît dans les mouvements communiqués aux viscères par le grand sympathique; 2° tout mouvement volontaire suppose une idée inconsciente de la position de l'extrémité du nerf qui sert à produire ce mouvement, toute autre explication de l'action de la volonté sur les muscles est insuffisante; 3° l'instinct des animaux n'est pas le résultat de la réflexion, il n'est pas la suite de leur organisation, ni le résultat d'un mécanisme cérébral, ni l'effet d'une cause étrangère à l'animal. Le but en vue duquel les animaux agissent instinctivement est pensé et voulu sans qu'ils en aient conscience. L'auteur compare les faits d'instinct aux faits de seconde vue, qu'il ne rejette pas comme indignes de créance (p. 75); 4° toute volonté est tendance à passer d'un état présent à un autre état. Par conséquent toute volonté est accompagnée nécessairement de l'idée de l'état présent et de celle de l'état à venir. Quand la volonté est inconsciente, ces deux idées sont aussi inconscientes; 5° les physiologistes appellent mouvement réflexes les mouvements qui se produisent quand l'excitation d'un nerf est transmise à un centre nerveux qui la transmet à un nerf moteur, lequel produit une contraction musculaire. Le rire produit par le chatouillement, par exemple, est le résultat d'une action réflexe. M. de H. attribue ces mouvements à une intelligence et à une volonté inconscientes résidant dans les centres nerveux; 6° il attribue la reproduction d'organes entiers qui s'observe chez certains animaux à l'idée inconsciente de la nécessité de ces organes pour l'entretien de la vie; chaque partie de l'animal a l'idée inconsciente du type de l'espèce, conformément auquel elle reproduit l'organe enlevé, comme le colimaçon répare sa coquille. L'auteur explique ainsi toute régénération des tissus. Ainsi, par exemple, les fractures ne guérissent pas dans les grossesses, parce que toute la force de la volonté inconsciente est concentrée sur la formation de l'enfant; il n'en reste pas assez pour régénérer l'os; 7° l'idée d'un effet déterminé peut exciter la volonté inconsciente à le produire, exemple : les *envies* de femmes grosses; 8° l'organisation ne peut être formée et développée que par l'action inconsciente de l'âme. Tout être organisé est son œuvre à lui-même.

Au moral M. de H. signale l'*inconscient :* 1° dans les instincts naturels comme la crainte de la mort, la pudeur, le goût de la toilette chez les petites filles, etc.; 2° dans l'amour; 3° dans le plaisir et la douleur; ce que ces sentiments offrent d'obscur et d'inexplicable vient de ce qu'on n'a pas conscience des idées qui les accompagnent; 4° dans la manière complétement inconnue dont la volonté se comporte à l'égard des différentes classes de motifs qui peuvent la déterminer et qui constitue ce qu'on appelle le *caractère;* les causes qui décident la volonté

échappent à la conscience; 5° dans la sensibilité au beau et dans la production des œuvres d'art; 6° dans la naissance du langage qui est le produit d'un instinct collectif irréfléchi; 7° dans les opérations de la pensée qui conçoit au moment où il faut l'idée qu'il faut concevoir, dans ce que nous appelons l'intuition; 8° dans la perception sensible, particulièrement dans la manière dont nous acquérons l'idée d'espace; 9° dans le mysticisme, dont l'essence est que l'esprit est rempli par la conscience d'un sentiment, d'une pensée, d'un désir qui sort involontairement de la portion de notre être où il s'est formé sans qu'on en ait conscience; 10° dans le développement historique des sociétés.

Après avoir établi par l'induction l'existence et l'action d'un principe d'intelligence et de volonté inconscientes, M. de H. en raisonne métaphysiquement. L'*inconscient* n'est pas sujet à la maladie ni à la fatigue; il est indépendant des formes de la sensation, dont la conscience dépend dans toutes les opérations qu'elle perçoit, et par conséquent nous ne pouvons nous faire aucune idée de la forme sous laquelle l'inconscient a ses idées; il ne doute ni n'hésite jamais; il n'a besoin ni de se souvenir ni de comparer; la volonté et la pensée (Vorstellung) sont indissolublement unies en lui; il est indépendant du fonctionnement cérébral, auquel la conscience ou le sentiment des idées et des volitions en tant qu'idées et volitions est assujetti. La conscience ainsi définie est la stupéfaction de la volonté inconsciente en présence d'une idée qui lui est imposée par la matière organisée sans qu'elle l'ait voulue ni produite.

M. de H. ne reconnait pas de différence radicale entre la matière et l'esprit. Il n'y a pas de matière: il n'y a que des centres de forces d'attraction et de répulsion. L'attraction est une tendance (streben) qui a un but. La tendance existe avant de s'être exercée; elle n'existe plus quand elle s'est exercée. Par conséquent le mouvement qui résulte de la tendance n'est pas *en réalité* dans la tendance avant qu'elle se soit exercée; et d'autre part on ne peut pas dire qu'il n'y soit contenu *en aucune façon*, puisqu'alors la tendance ne serait pas tendance, ne devant pas plus s'exercer dans un sens que dans un autre. Concluons que le mouvement est dans la tendance à l'état d'idée, et la tendance qui constitue la force est une volonté inconsciente qui a pour idée inconsciente l'objet de la tendance (p. 422-423). C'est une illusion que de croire que le monde extérieur et que notre cher moi soient quelque chose de réel. Le monde extérieur n'est qu'une somme de volitions du principe inconscient et notre moi n'est qu'une autre somme de volitions du même principe. Quand l'action des premières croise celle des secondes, le monde est sensible pour moi; quand l'action des secondes croise celle des premières, je me suis sensible à moi-même. Ce que nous appelons réalité se produit quand une volution entrant en opposition avec une autre elles se résistent réciproquement. Cette action des volitions les unes sur les autres n'est intelligible que si elles appartiennent à un seul et même être. Que le principe inconscient change la combinaison de volitions qui me constitue, et je change; qu'il fasse cesser leur action, et je cesse d'être. Je ne suis qu'une apparence comme l'arc-en-ciel dans la nuée; comme lui je suis le produit d'un concours de circonstances; je change à chaque seconde, parce que ces circonstances

changent à chaque seconde; et je m'évanouirai, quand le concours de circonstances dont je suis le produit se dissoudra. Ma substance n'est pas mon moi. Un autre arc-en-ciel peut se produire à la même place, parfaitement semblable au précédent; mais il ne lui sera pas identique, parce que la continuité dans le temps fait défaut; de même un autre moi parfaitement semblable au mien peut en prendre la place, mais ce ne sera plus mon moi; seul le soleil qui se réfracte dans la nuée brille éternellement, seul aussi subsiste éternellement le principe inconscient qui se réfracte dans mon cerveau (p. 462).

M. de H. applique ensuite sa métaphysique à la solution de différentes questions comme la génération, le darwinisme et l'optimisme. Il ne voit dans le bonheur qu'un rêve irréalisable. Sa conclusion pratique c'est que les hommes doivent être tellement pénétrés de la vanité qu'il y a à vouloir et à exister, qu'ils doivent n'aspirer qu'à anéantir leur volonté et leur existence (p. 640). Il est persuadé que l'humanité finira par en venir là.

Dans une brochure publiée après « la philosophie de l'inconscient » M. H. représente sa métaphysique comme le développement systématique d'idées énoncées par Schelling, lesquelles unissent les deux extrêmes en philosophie représentés par Hegel et Schopenhauer. La philosophie a pour tâche de retrouver dans tous les êtres que nous connaissons expérimentalement la volonté et la pensée comme éléments uniques de leur existence. Cette philosophie doit partir des données de l'expérience pour arriver inductivement à l'*inconscient* et se rencontrer ainsi sur le même terrain avec les sciences naturelles et historiques. M. de H. fait entendre qu'il y a une place à prendre dans la philosophie allemande. Kant n'est que le commencement de la révolution philosophique qui a commencé en Allemagne avec la révolution française; il n'en peut être la fin. Les hégeliens ne sont plus que les restes d'une école puissante, des disciples d'un maître à qui ils ont juré fidélité, dont les rangs s'éclaircissent de plus en plus sans faire de nouvelles recrues, Schopenhauer rencontre plus de sympathie pour les accessoires spirituels qui agrémentent son système que pour le fond même de ses idées. Herbart a une école qui a de l'importance parce qu'elle fait droit aux légitimes réclamations des sciences d'expérience et s'associe plus ou moins avec elles. Mais tout ce qui n'est pas de l'école de Herbart reconnait d'un commun accord que Herbart n'est pas une étoile philosophique de première grandeur. Aucune des autres petites écoles de philosophie n'est en état de dominer la situation.

M. de Hartmann sera-t-il plus heureux que ses devanciers? Nous n'en savons rien. Nous craignons qu'il ne se fasse illusion en prenant pour épigraphe de sa philosophie de l'inconscient « résultats métaphysiques obtenus par la méthode » inductive des sciences naturelles » « Speculative Resultate nach inductiv- » wissenschaftlicher Methode. » L'un des grands maîtres de la science moderne, Lavoisier, exprime ainsi les conditions auxquelles est soumise la recherche de la vérité dans les sciences (*Traité élémentaire de chimie*, discours préliminaire) : « L'imagination..... qui tend à nous porter continuellement au delà du vrai; » l'amour-propre et la confiance en nous-mêmes qu'il sait si bien nous inspirer,

» nous sollicitent à tirer des conséquences qui ne dérivent pas immédiatement » des faits; en sorte que nous sommes en quelque façon intéressés à nous séduire » nous-mêmes. Il n'est donc pas étonnant que dans les sciences physiques en » général, on ait souvent supposé au lieu de conclure; que les suppositions » transmises d'âge en âge soient devenues de plus en plus imposantes par le » poids des autorités qu'elles ont acquises et qu'elles aient enfin été adoptées et » regardées comme des vérités fondamentales, même par de très-bons esprits. » Le seul moyen de prévenir ces écarts, consistent à supprimer ou au moins à » simplifier autant qu'il est possible le raisonnement, qui est de nous et qui seul » peut nous égarer; à le mettre continuellement à l'épreuve de l'expérience; à » ne conserver que les faits qui ne sont que des données de la nature, et qui » ne peuvent nous tromper; à ne chercher la vérité que dans l'enchaînement » naturel des expériences et des observations, de la même manière que les » mathématiciens parviennent à la solution d'un problème par le simple arrange- » ment des données, et en réduisant le raisonnement à des opérations si simples, » à des jugements si courts, qu'ils ne perdent jamais de vue l'évidence qui leur » sert de guide. »

M. de H. ne s'est pas imposé la loi « de ne déduire aucune conséquence qui » ne dérive immédiatement des expériences et des observations », « de ne jamais » suppléer au silence des faits (Lavoisier, *ibid.*). » Les faits eux-mêmes où il prend son point de départ sont très-mal connus. La structure du système nerveux est encore fort obscure; on ignore comment les nerfs se terminent dans le cerveau et la moëlle épinière. Leur fonctionnement est absolument ignoré. Des ténèbres épaisses couvrent la psychologie. L'instinct des animaux, la formation du langage, les causes par lesquelles les coutumes et les institutions des peuples naissent et changent, tout cela est très-imparfaitement connu; et on ne peut guères espérer d'expliquer des faits encore aussi mal étudiés. Ensuite quelle idée peut-on se faire d'une volonté et d'une pensée inconscientes? Nous ne pouvons nous représenter la volonté et la pensée que par analogie avec notre volonté et notre pensée, dont nous avons conscience; car nous n'en connaissons pas d'autres. Et précisément cette analogie nous manque quand il s'agit de l'*inconscient*. Comment raisonner sur ce dont nous ne pouvons même nous faire une idée? C'est du reste à quoi nous sommes réduits en métaphysique. Les problèmes de la métaphysique ont cette analogie avec celui de la quadrature du cercle qu'on ne peut démontrer qu'ils sont insolubles, et que les tentatives faites pour les résoudre échouent inévitablement. Ils en diffèrent en ce qu'intéressant au plus haut point notre destinée et la manière de l'envisager, c'est-à-dire notre bonheur, on ne peut s'empêcher d'y penser et même d'adopter une solution. Ainsi placés entre notre impuissance et notre intérêt pressant à résoudre ces questions, nous imaginons ce que nous ne pouvons démontrer. Chaque génération recommence avec des variantes appropriées à ses goûts et à son esprit ce noble roman de la métaphysique. La rédaction de M. de Hartmann n'est pas plus invraisemblable que les autres. Elle n'est pas gaie; mais elle est ingénieuse et elle est claire. Schopenhauer et son école ont ce grand avantage, que l'on

comprend toujours ce qu'ils ont voulu dire; et c'est au reste un mérite qui tend à devenir bien plus commun en Allemagne, qu'il ne l'était il y a une trentaine d'années. Y.

---

8. — **Le Plaisir des champs avec la vènerie, volerie et pescherie,** poème en quatre parties, par Claude GAUCHET, aumônier des rois Charles IX, Henry III et Henry IV. Édition revue et annotée par Prosper BLANCHEMAIN. Paris, lib. A. Franck, 1869, in-12, xxxij-376 p. — Prix : 5 fr. (Collection elzevirienne).

Le poème de Claude Gauchet est peu connu, même des personnes les plus versées dans la poésie du XVIe siècle. Il en a été fait deux éditions, l'une en 1583, l'autre en 1603, et ces éditions, qui offrent des différences considérables, sont toutes deux extrêmement rares. Ce poème mérite cependant d'être lu, et nous pouvons affirmer qu'il donnera un grand plaisir à tous ceux qui le liront. Guillaume Colletet, qui a donné place à Gauchet dans ses poètes français, était de cet avis : « Certes, dit-il, à propos du *Plaisir des Champs*, depuis que je » feuillette les livres, j'ose dire que je n'en ai point rencontré de plus divertis- » sant que celui-ci, soit que je sois d'humeur à aimer naturellement les choses » qu'il y traite, soit qu'elles y soient dignement traitées. » En effet, le livre de Gauchet est un trésor pour les chasseurs et autres amateurs de plaisirs champêtres, mais même pour ceux qui n'y entendent rien il ne laisse pas d'être amusant. L'auteur peint les choses avec tant de naturel, de verve et de précision qu'on croit y assister. Le style n'est pas soigné ni même toujours correct, les phrases se terminent comme elles peuvent et les rimes ne brillent pas par leur richesse, mais, ce qui vaut mieux, Gauchet trouve presque toujours le mot propre, et ses récits ou ses peintures portent la marque incontestable d'une impression franche et vive. C'était un bon compagnon, un vrai Français, fort dégagé de toute préoccupation idéale, et, tout aumônier qu'il était, aimant fort les plaisirs honnêtes et même un peu les autres. Il ne s'en cache pas d'ailleurs, et son poème n'est qu'une joyeuse ripaille menée à travers champs et forêts, avec un entrain qui ne se lasse pas; certains détails parurent pourtant un peu vifs, vingt ans après, au bon Gauchet, qui les retrancha de sa seconde édition. Pour les descriptions techniques, surtout de ce qui concerne la chasse, mais aussi des diverses occupations campagnardes, ce poème n'a peut-être pas son pareil; on y apprend beaucoup de choses intéressantes sur les mœurs et les coutumes d'autrefois, et on les y apprend de la façon la plus agréable. — M. Blanchemain nous a donc rendu un vrai service en mettant Gauchet à la portée de tous : son travail propre a consisté à donner en note toutes les variantes de la 2e édition, de façon que son livre réunit complétement le texte des deux éditions du *Plaisir des champs*. Les notes mises au bas des pages sont pour la plupart de Gauchet lui-même; quelques-unes, peu importantes, de l'éditeur; les deux séries ne sont pas toujours assez sévèrement distinguées. En tête du texte M. Bl. a imprimé la *Vie* de Colletet (à joindre à la liste donnée par nous de celles de ces *Vies* qui sont publiées). — L'impression est élégante, mais les fautes ne sont pas rares.

9. — **Sui canti popolari siciliani,** studio critico di Giuseppe Pitré. Palermo, tipografia del Giornale di Sicilia, 1868. In-12, 160 p. — Prix : 1 fr. 80.

Nous recommandons vivement à tous les amateurs de poésie populaire la lecture de ce charmant petit volume. L'auteur étudie les chansons de son pays à tous les points de vue et les compare à l'occasion avec ceux du reste de l'Italie. Il fait preuve dans cette étude de qualités très-distinguées d'observation et de finesse. Il dégage sans partialité les renseignements que la poésie populaire des Siciliens fournit sur leur caractère, et sous ce rapport son livre sera véritablement utile aux personnes qui voudront connaître cette race intéressante et singulière; nous signalerons particulièrement le chap. IV : *Prisons et prisonniers*. Il existe dans la poésie populaire de la Sicile toute une branche à part contenant des chansons consacrées à ce thème : on y voit à merveille tout ce qu'il y a dans ce peuple de violent et d'indiscipliné, et en même temps de profond, de tendre et de gracieux. Ce qui y frappe le plus, c'est l'*inconscience* : on y trouve peu de traces de remords et de projets de résipiscence; la prison semble un accident, un malheur comme un autre, qu'on subit avec résignation sans en rechercher la cause. Quelques-unes des plus curieuses parmi ces chansons sont toutes récentes; on y parle de Turin et des Piémontais dans des termes qui ne permettent pas d'attendre dans un avenir prochain la complète assimilation de la Sicile à l'Italie. « De Turin est venue cette loi nouvelle, que pour un couteau *on va* treize ans..... » (p. 42; *on va*, c'est-à-dire *en prison*; la prison est tellement familière à ce » peuple qu'il a ainsi des expressions proverbiales où elle est sous-entendue.» — L'ancienne prison de Palerme s'appelait la *Vicaria*; on l'a changée pour une autre qui alors se nomme la *Vicaria nuova*, et qui est bien plus détestée. L'auteur raconte qu'une vieille femme, déplorant le malheur de son mari mis en prison, lui disait, en parlant de l'ancienne *Vicaria* : « C'était là une prison; on y était » comme chez nous; je le voyais tous les jours, cette bonne âme de *Turiddu* » (dimin. de *Salvatore*), et non-seulement il m'était permis de le voir et de lui » parler, mais encore de le baiser et de l'embrasser; je dînais souvent et je » restais avec lui. Maintenant ils l'ont mis là-bas dans cette *Vicaria nuova*, et » depuis que sont venus ces Piémontais ils ont défendu même de chanter » (p. 41). Aussi le Sicilien qui s'attend à aller en prison chante en regardant la nouvelle prison : « Qui la voit par dehors en devient amoureux, il ne sait pas en » dedans quels tourments il y a; là il y a des chambres et des chambrettes » (*cammareddi e cammaruna*), des fenêtres qui ouvrent dedans et dehors..... » Portez-moi tout vif à la sépulture, ne m'enfermez pas à la *Vicaria nuova !* » — Le chap. II, *la Femme et l'Amour*, les chap. V et IX sur *les Superstitions et les Usages*, d'après les chansons populaires, sont pleins des renseignements les plus intéressants et des citations les mieux choisies. — Ajoutons que l'étude de M. Pitré est par bien des points tout à fait originale, et qu'à côté des recueils de Vigo et Salomone-Marino, il a souvent mis à contribution des collections inédites qu'il a faites lui-même ou qui lui ont été communiquées.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 3 — 15 Janvier — 1870

10. — Charles Schœbel. Démonstration de l'authenticité mosaïque du Lévitique et des Nombres (Extrait des tomes XVII et XVIII des *Annales de philosophie chrétienne*). Paris, Maisonneuve, 1869. In-8°, 132 p.

Cet opuscule termine une série d'études destinées à prouver l'unité et l'authenticité mosaïque de tout le Pentateuque. Nous avouons ne pas connaître les autres parties du travail, mais si nous sommes en droit de les juger d'après le fragment que nous avons sous les yeux, il est bien peu probable que M. Schœbel ait converti un seul des adversaires qu'il attaque — parfois un peu rudement. Montrer que l'ordre le plus parfait règne dans le Lévitique et les Nombres, qu'il n'y a pas la moindre contradiction, que par conséquent les « rationalistes allemands » ont tort d'en refuser la composition à Moïse, telles sont les principales thèses que soutient notre auteur, avec plus de courage que d'esprit critique. Nous ne perdrons point notre temps à retorquer ses arguments, à lui prouver qu'il fait fausse route et n'a même pas compris la vraie manière dont se posent actuellement les diverses questions relatives au Pentateuque. Au risque de paraître à ses yeux plus « superficiel » encore que la « critique rationaliste » d'outre-Rhin, nous lui dirons franchement qu'il s'agit maintenant de tout autre chose. La critique, — je parle de la critique libre de tout préjugé, la seule qui soit autorisée à prendre le titre de scientifique, — la critique n'en est plus à se demander si Moïse est bien l'auteur de l'un ou l'autre des livres que lui attribue la tradition ; à cet égard le procès est vidé, les juges compétents ont prononcé en dernier ressort et d'une manière définitive. Cela ne signifie pas que le problème soit complétement élucidé ; au contraire, plus d'une difficulté demeure encore à résoudre : distinguer les fragments de provenance diverse qui entrent dans la composition de ces livres, découvrir leur nature, leur tendance, et, si faire se peut, leur date ; rechercher si le Pentateuque a reçu sa forme présente quelques années avant ou après la captivité de Babylone, etc. ; telles sont les questions débattues de nos jours, et sur lesquelles la lumière n'est point encore faite.

M. S., qui voulait défendre l'opinion traditionnelle, aurait dû constater d'abord, réfuter ensuite cette manière, erronée selon lui, de conduire le débat. Au lieu de cela, qu'a-t-il fait ? J'ouvre ici une parenthèse. Après avoir lu quelques pages de son opuscule, je me suis sérieusement demandé si je n'avais point affaire à un travail datant d'une trentaine d'années environ, auquel on aurait seulement ajouté un nouveau titre (ce que les Allemands appellent une *Titel-Ausgabe*) ; la

mention faite par l'écrivain du nom de M. Renou, m'a prouvé que j'étais dans l'erreur, mais cette erreur était excusable. Jugez plutôt; je ferme ici ma parenthèse.

Comment peut-il se faire qu'un auteur qui sait l'allemand, qui cite du moins au bas de chaque page des ouvrages allemands, soit assez peu au courant de la littérature du sujet qu'il traite pour ne connaître qu'un tout petit nombre de travaux, tous publiés avant 1840 et quelques-uns dans les premières années du siècle? Vater, Hartmann, Gramberg, von Bohlen, de Wette (dont M. S. ne mentionne que le premier ouvrage, *Beitræge zur Einleitung in das A. T.*, 1806), Bertholdt, etc., furent sans aucun doute des savants d'un grand mérite, qui donnèrent au mouvement critique une vigoureuse impulsion. Mais ils sont loin de représenter l'état actuel de la science biblique; tous sont morts, même de Wette que M. S. apostrophe comme « encaissant régulièrement des appointe- » ments qui lui paraissent bien gagnés » (p. 73); les questions se posent aujourd'hui tout autrement que de leur temps; on ne les cite plus que rarement. Comment donc M. S., voulant combattre l'influence délétère de la science germanique, en est-il venu à choisir ses adversaires uniquement parmi les morts? C'est là un mystère que je ne me charge pas d'expliquer.

Les noms de Knobel, Hupfeld, Bleck, Ewald, etc., dont les travaux ne sont pourtant pas les plus récents, brillent par leur absence dans l'opuscule de M. S., qui ne connaît pas même l'existence d'une traduction française de l'excellente *Histoire critique de l'Ancien Testament*, par M. Kuenen (Paris, M. Lévy, 1867, 1er vol.). Au lieu d'étudier ces ouvrages, et de réfuter les objections portées contre l'opinion qu'il veut maintenir, l'auteur préfère combattre Vater, Bertholdt, etc., ce qui n'est plus d'aucune utilité, même pour la cause qu'il défend. Libre à lui de choisir la méthode qui lui paraît la meilleure; mais, quand nous le voyons avancer pesamment, prendre chapitre après chapitre pour y chercher une liaison absente, se lancer dans des considérations historiques qui n'expliquent rien, nous sommes parfaitement en droit de dire qu'une démonstration aussi peu probante doit servir d'exemple, même aux apologistes, pour montrer comment il ne faut plus aborder les questions de critique biblique.

A. Carrière.

---

11. — **Staat und Kirche im frænkischen Reiche** bis auf Karl den Grossen, von Dr Joseph Fehr, a. o. Professor der Geschichte an der Univ. Tübingen. Wien, W. Braumüller, 1869. In-8°, viij-598 p. — Prix : 13 fr. 35.

Le livre de M. Fehr n'est pas de ceux qui font avancer la science; on trouve, en le lisant, bien des assertions, réfutées depuis longtemps par les écrivains les plus autorisés sur la matière, mais répétées ici parce qu'elles cadraient mieux avec les opinions dogmatiques de l'auteur. Le but du professeur de Tubingue a été de montrer qu'en dehors de l'Église, les barbares n'auraient eu ni vertus ni puissance, et que c'est grâce à l'Église seulement que les rois mérovingiens ont eu peu à peu conscience « du but élevé qu'ils ont poursuivi depuis, c'est-à-dire » la réalisation de l'état chrétien (p. 13). » Il s'agit donc de prouver que les

royaumes francs des Mérovingiens ont réellement été des états modèles, et cette tâche difficile, M. F. l'aborde sans sourciller. Seulement il en néglige bien vite une partie et au lieu de nous parler, selon les promesses de son titre et de sa préface, de l'État et de l'Église, il consacre presque exclusivement ses études à l'Église mérovingienne, dont il s'efforce de faire ressortir les tendances civilisatrices. Il néglige ainsi la partie la plus curieuse de sa démonstration, à savoir, de nous fournir la preuve que l'État mérovingien s'était modelé dans la pratique sur les préceptes de l'Église. Mais même dans ce cadre plus restreint de l'activité de l'Église sous la première race, on peut remarquer bien des lacunes et les démonstrations passablement embrouillées de l'auteur exigent bien des efforts de qui veut les suivre jusqu'au bout. Nous allons signaler rapidement quelques points qui serviront à juger la méthode de M. F. et son peu d'esprit critique. Il part du principe que les peuples germaniques n'ont reçu la capacité de vivre (*sind lebensfæhig geworden*) qu'à partir du moment où le christianisme les a reçus dans son sein (p. j, 49, 292, etc.). Cette idée a déjà été combattue par nous dans la *Revue*. Sans méconnaitre aucunement la grande influence du christianisme, nous croyons cependant que c'est l'élément germanique qui a vivifié l'idée chrétienne et a formé ainsi une société nouvelle. Le christianisme seul, sans l'infusion d'un sang nouveau, n'aurait jamais régénéré le monde romain; voyez plutôt ce qu'il a fait de l'empire de Byzance! C'est donc précisément le contraire de l'assertion de M. F. qui nous semble vrai[1]. Ces barbares, non encore régénérés par le baptême, furent cependant reçus, selon M. F., par les sujets de Rome « comme » des anges sauveurs et libérateurs. » C'est au moins exagérer un fait tout local et qu'on ne saurait généraliser ainsi. Naturellement c'est Clovis qui est le héros de notre auteur, Clovis qui convertit les Francs au christianisme par suite d'une « méditation subite » à laquelle il se livre au milieu de la grande bataille contre les Alamans. C'est lui qui conçoit le projet « de réaliser l'idéal de l'État chrétien, » que ses successeurs poursuivent avec tant d'ardeur. Il faut avouer que M. F. ne place point son idéal bien haut s'il peut employer de pareils mots à propos des chefs barbares et corrompus, connus dans l'histoire sous le nom collectif de la dynastie mérovingienne. Il est vrai que M. F. se montre très-accommodant sur la piété de Clovis et que ses raisonnements rappellent un peu les naïves paroles de Grégoire de Tours sur le même sujet[2]. Des explications de ce genre permettent la facile réhabilitation de toutes les horreurs qui souillent l'histoire des chefs mérovingiens; ces crimes, on les explique facilement quand on tient compte de la barbarie de l'époque, mais les historiens d'une certaine école devraient renoncer une bonne fois à les cacher sous le voile de leurs pieuses

---

1. En lisant Salvien et d'autres écrivains chrétiens de cette époque, on est en droit très-souvent de se demander en quoi les chrétiens de la Gaule et de l'Italie se distinguaient à leur avantage des païens environnants.

2. Ainsi pour démontrer que Clovis n'a point été cruel dans la guerre contre les Wisigoths, M. F., après avoir avoué que « des masses d'hérétiques furent égorgés, » ajoute : « mais les couvents et les églises furent respectés. » D'ailleurs les trente-deux évêques du synode d'Orléans ont déclaré Clovis bon catholique! Cela suffit (p. 9).

arguties. La vérité vraie sur l'union de l'Église et de l'État à cette époque, est que les gouvernants barbares de la France d'alors, tout en restant payens par les mœurs, ont adopté surtout le catholicisme pour mieux asseoir leur puissance en Gaule, et que les évêques catholiques de leur côté ont surtout flatté les princes francs pour s'en servir à leur tour comme d'instruments utiles contre les Ariens wisigoths et burgondes. Cela n'a donc été qu'une transaction politique, souvent négociée d'une façon peu digne et peu chrétienne et les mots d'*idéal* et d'*État chrétien* n'ont rien à faire ici. Quant à prouver que les canons des conciles ont, dans la pratique, servi de base à la législation mérovingienne (p. 49), je crois que M. F. aurait bien de la peine à le faire. On voit bien qu'il n'a point étudié la législation des peuples germaniques, ni ses développements historiques, ainsi qu'il en fait lui-même l'aveu (p. 38). D'ailleurs, même pour ce qui regarde la législation ecclésiastique, il nous semble que l'auteur n'a point connu tous les documents relatifs à cette époque[1].

Pour étudier de plus près la manière curieuse dont M. F. comprend les devoirs de l'historien, on n'a qu'à relire chez lui l'histoire de S. Léger et d'Ebroïn. L'évêque d'Autun est naturellement « un parfait chrétien » à ses yeux, et l'auteur, qui croit à tous les miracles de tous les saints (p. 450), enrichit même sa légende de quelques traits nouveaux. Ainsi, à la p. 101, il lui fait couper la langue et les lèvres et néanmoins à la p. 102, il lui fait prononcer plusieurs discours très-éloquents. Ebroïn est naturellement un monstre sanguinaire; cependant M. F. découvre en sa faveur une circonstance atténuante; il allait régulièrement à l'église! (p. 109). En général la dévotion rachète chez lui bien des peccadilles; les païens au contraire sont fort malmenés. Un chef danois, qui d'après M. F. lui-même, avait reçu d'une façon très-hospitalière le missionnaire Willibrord, devient « plus féroce qu'une bête fauve, et plus dur que la pierre la » plus dure » (p. 179), uniquement parce qu'il refuse de se convertir.

Nous citerons aussi comme modèles d'une discussion *à côté du sujet*, ce que M. F. dit de la primauté du saint-siége, à propos de S. Remy et de l'interprétation du fameux passage de S. Irénée, relatif à ce sujet (p. 295), ainsi que son argumentation sur l'appui prêté par le clergé aux superstitions populaires. Il se livre sur ce point à une polémique virulente contre Rettberg, qui avait accusé une partie du clergé franc de favoriser les pratiques païennes des habitants des campagnes. Les textes mêmes qu'invoque M. F. (S. Augustin, canons du synode de Vannes en 465, etc.) prouvent contre lui. Sa méthode critique est jugée d'ailleurs par l'aveu naïf qu'il laisse échapper dans sa colère : « Nous ne voulons » faire ressortir que ce que l'on a fait *contre* les superstitions populaires et nous » laissons de côté tout ce que Grégoire de Tours raconte de la superstition de » certaines personnes [du clergé] » (p. 449). C'est un procédé de discussion fort commode en vérité, mais il n'est point, je le crains, à portée des historiens scrupuleux.

---

1. Ainsi il ne cite nulle part les canons des deux synodes de Bordeaux et de S.-Jean-de-Losne, tenus sous Childéric II, dont M. Maassen a récemment découvert et publié le texte, en 1867.

Rien ne montre mieux que M. F. obéit dans ses études à ses penchants cléricaux et non aux exigences de la science, que les nombreux passages de son livre, relatifs à la condition sociale et politique des israélites sous les rois francs. On dirait que M. F. poursuit à leur égard une vengeance personnelle, tant il les accable d'accusations absurdes. Selon lui, la « judaïsation de l'État » (*Die Verjudung des Staates*) c'est-à-dire, je suppose, l'oppression de l'élément chrétien par l'élément juif — n'a été empêché à cette époque, que grâce aux « très-utiles » mesures » prises par l'Église et l'État, contre les Israélites, qui existaient alors « en nombre effrayant » (p. 9, 53, etc.). Ces utiles mesures (défense de sortir certains jours; défense de se livrer à l'agriculture, etc. [1]) ont été motivées par la conduite scandaleuse des Juifs à l'égard des chrétiens et par leurs impies blasphèmes. « Grégoire de Tours, il est vrai, ne nous raconte rien de pareil sur » le compte des Juifs, mais l'effronterie de leur conduite à des époques posté-» rieures, semble justifier notre avis » (p. 12). Après avoir détaillé ce qu'on faisait contre les Juifs pour les punir « de la folie de leurs pères » (p. 507), M. F. nous déclare que l'Église catholique a toujours protégé les Juifs et qu'elle ne s'est résignée à les punir que là où ils devenaient trop aggressifs à son égard. Sait-on par quels faits M. F. appuie cette assertion si peu vraisemblable, qui nous montre de malheureux opprimés s'attaquant de gaîté de cœur à l'institution la plus puissante de l'époque? Il nous raconte gravement que des Juifs ont craché sur un crucifix en Syrie. Quand? M. F. ne le dit pas, mais il cite comme source la chronique de Sigebert de Gembloux!! Une pareille preuve d'ineptie à la fois critique et logique, suffit, ce me semble, pour rendre inutile toute autre citation [2].

Le style de M. F. n'est pas toujours indigne de sa critique; le lecteur ne doit-il pas sourire involontairement en voyant les guerriers de Charles Martel « semblables à la glace éternelle du pôle..... moissonner les Arabes de leurs » épées? » (p. 202). Quelques erreurs plus importantes de date, etc. sont indiquées en note.

Rod. REUSS.

---

1. Nous recommandons sur ce sujet en général, la lecture de l'ouvrage de M. Stobbe, *Die Juden in Deutschland wæhrend des Mittelalters*. Brunswick, 1866.

2. Voici, du reste, quelques erreurs relevées à la lecture: P. 42. Adam de Brême n'est pas mort en 1072, mais vers 1076 (Potthast, *Bibliotheca*, p. 100). — P. 325. Le Concile de Sardique n'a pas eu lieu en 343, mais en 345 (voy. sur ce point notre discussion, Revue, 1867, II, p. 54). M. F. serait bien embarrassé si on lui demandait de nommer des évêques *allemands* (en dehors des Gaules) assistant à ce concile. — P. 306. S. Paul dans sa première épitre à Timothée, V, 19, ne dit pas du tout qu'on ne doit point recevoir de déposition contre un prêtre, mais il engage celui qui veut porter plainte contre un ancien de l'Église, de se munir d'un ou de deux témoins. — P. 481. M. F. exagère à dessein le rôle de Boniface, parce qu'il fut le champion de l'absolutisme papal; il y avait des chrétiens en Germanie longtemps avant lui, etc., etc.

12. — **Cartulaires de l'église cathédrale de Grenoble, dits Cartulaires de Saint-Hugues,** publiés par M. Jules Marion (*Collection de documents inédits sur l'histoire de France*, publiés par les soins du Ministre de l'instruction publique, 1re série : Histoire politique). Paris, impr. impér., 1869. In-4°, xcj-558 p., fac.-sim. — Prix : 12 fr.

Les Cartulaires de la cathédrale de Grenoble, connus sous le nom de Saint-Hugues[1] et objet de la présente publication, sont au nombre de trois :

Le premier ou Cartulaire *A*, conservé à la Biblioth. impér. (lat. 13879), est un petit in-4° de 89 feuillets, écrit en minuscule carrée, très-lisible, et contenant 34 actes, dont le plus ancien est de l'an 739, le plus récent de 1109; dans plusieurs le nom du scribe est en caractères grecs, avec transcription latine au-dessus. L'attribution de ce recueil à l'évêque de Grenoble saint Hugues (1080-1132) est de la dernière évidence, à considérer les caractères paléographiques du ms. (voir le fac-sim. placé en tête du texte), la date des pièces qu'il renferme, leur objet surtout, qui est toujours d'établir l'ancienneté du droit des évêques de Grenoble sur l'archidiaconé de Salmorenc (comme le révèlent clairement les rubriques), enfin le catalogue des évêques de Grenoble (n° 26) clos à saint Hugues; on peut même affirmer que la date de sa transcription n'est guère postérieure à la bulle du 18 avril 1109, qui termina les différends de ce prélat avec l'archevêque de Vienne sur le sujet en question[2]. L'existence de ce cartulaire aux archives de l'évêché de Grenoble est constatée en 1414[3] et 1499[4] : elles durent en être dépouillées pendant les guerres de religion (1562). Il était en 1660 entre les mains de l'historien dauphinois Nic. Chorier, qui disait le tenir d'Ant. de Marville, professeur en droit de l'Université de Valence. Passé dans la biblioth. du président de Harlay, il entra successivement dans celles de son fils (1712), de Chauvelin (1717), des bénédictins de Saint-Germain-des-Prés (1755) et de la Nation (1792).

Le deuxième ou Cartul. *B*, en dépôt ainsi que le 3e aux archives de l'évêché de Grenoble[5], est de format in-8°; il comprenait au xve siècle (date du numérotage) CIIII feuil., dont les 12 premiers manquaient déjà au xviie s.; l'écriture en ressemble beaucoup à celle du Cartul. A, sans être aussi soignée et présenter

---

1. Cette église possède un autre Cartulaire, désigné comme ceux-ci par le nom de l'auteur de sa rédaction, Aimon Ier de Chissé, évêque de Grenoble de 1388 à 1427, qui a été récemment l'objet d'une *Notice analytique*, suivie d'un choix de 26 pièces inédites prises parmi les plus intéressantes de ce volumineux recueil paléographique.

2. C'est donc à tort que M. Guérard a écrit sur le f. de garde : « Codex exaratus, ut » videtur, circa ann. 1130. »

3. *Notice analyt. sur le Cartul. d'Aimon de Chissé*, nos 45, 62, 63, 64 et 65.

4. *Repertorium omn. instrumentorum, licterarum, jurium et aliorum documentorum episcopalium qui in archiviis episcopatus Gracionopolis continentur* rédigé sur l'ordre de l'évêque Laurent Allemand par l'official François Dupuis (ms. 443 de l'évêché, f° IIc xxix).

5. L'éditeur dit à tort (p. ij) qu' « ils appartiennent à la bibliothèque particulière de » l'évêché de Grenoble » : revendiquées par l'État contre une décision du conseil général de 1834, ces archives n'attendent qu'un local suffisant à la préfecture de l'Isère pour y être réintégrées. Elles ne sauraient toutefois y être d'un accès plus facile, car c'est à la libéralité de l'autorité épiscopale que nous devons d'avoir pu confronter tout à loisir la publication de M. M. avec les originaux.

aucun enjolivement[1]. Il contient 129 chartes, comprises entre les années 1015 et 1120 environ; dans ce nombre figurent 4 pièces transcrites postérieurement (nos 31, 84, 106[2] et 129); en outre 4 ont été cancellées. Rien ne contredit l'attribution traditionnelle de ce recueil à l'évêque saint Hugues : l'écriture dénote certainement le premier tiers du XIIe siècle, la charte avec notes chronologiques la plus récente est de 1111 et aucune de celles qui en sont dépourvues ne dépasse l'épiscopat de Hugues Ier, enfin les pièces se rapportent en majeure partie à la reconstitution du patrimoine de son église, objet de ses efforts; par contre, son successeur Hugues II (1132-1148) renvoie à plusieurs reprises (Cartul. C, nos 122 et 125) à des chartes contenues *in cartulario sancti Hugonis*, qui se trouvent justement dans le Cartul. B (nos 48, 35 et 45). Encore aux archives de l'évêché en 1499 (*Invent.* cité), ce recueil disparut comme le 1er au XVIe siècle et se retrouva comme lui au XVIIe dans la biblioth. de Chorier, qui affirmait l'avoir reçu en don de l'abbé de La Gran, vicaire général de l'évêque Scarron. Devenu la propriété du président de Harlay, il fut restitué par celui-ci, en 1708, à l'évêque de Montmartin pour les archives de son évêché, qu'il ne quitta plus.

Le troisième ou Cartul. *C* est un pet. in-fol., qui se compose dans sa partie primitive de 64 ff., renfermant 124 documents qui vont de 1094 à 1129 : nous y comprenons 5 pièces (nos 18, 44 bis, 122, 123 et 124) insérées postérieurement; l'écriture est une minuscule régulière, avec titres et initiales en rouge. A ce recueil se rattachent : *a.* en tête un cahier de 4 ff. rongés par larges places, contenant 11 actes (de l'an 879 à env. 1140) transcrits sous l'épiscopat de Hugues II; *b.* entre les ff. 29 et 31 une feuille renfermant un terrier du XIIIe s. (et non XIVe); *c.* entre les ff. 68 et 69 deux bandes écrites en 1140 env.; *d.* à la fin un cahier de 6 ff. in-4° offrant 5 pièces copiées sous Hugues II. La date de ces divers appendices n'est ni importante ni difficile à établir; mais quel est l'auteur du Cartul. C? « Peut-être, dit M. M., commencé dans les dernières » années de l'épiscopat de saint Hugues...., le recueil a été continué et achevé » sous Hugues II et ses successeurs immédiats. Vouloir pousser plus loin l'expli- » cation et démêler dans ces feuillets de même famille la part exacte qui revient » à chacun de ceux qui les ont couverts d'écriture me paraît une entreprise chimé- » rique, toute pleine d'arbitraire et, qui plus est, sans véritable profit » (p. xlvij). Pourtant, de l'examen minutieux du cartulaire primitif il résulte pour nous : 1° que tous les actes avec titres et initiales en rouge sont de la même main et qu'aucun d'eux n'est certainement postérieur à saint Hugues, 2° que les 5 pièces mentionnées plus haut sont d'une écriture sensiblement postérieure. L'attribution du Cartul. C à Hugues Ier, sans être certaine, ne peut être formellement niée; comme il renferme une ch. de 1129, il remonte au plus tôt à 1130 ou 1131. Il était comme les autres aux archives de l'évêché en 1499; comme eux il entra

---

1. En tête se trouve une *Notice* ms. sur ce Cartulaire par l'abbé François de Camps († 1723), abbé de Signy (et non de Ligny, comme a lu l'éditeur).

2. M. M. indique les nos 30, 82, 103, ce qui est conforme au numérotage du ms. original, mais non à celui qu'il a fixé dans son édition.

dans la biblioth. de Chorier, à qui le cardinal Le Camus le racheta pour six louis d'or le 12 décemb. 1676.

Sans vouloir indiquer ici tous les travaux historiques pour lesquels les trois recueils que nous venons de décrire ont été mis à profit, indication qui eût été à sa place dans la préface de l'éditeur, il importe de dire quelques mots des phases qu'a subies l'édition actuellement terminée. Le premier qui ait eu la pensée de publier intégralement les Cartulaires de Saint-Hugues est Jules Ollivier (de Valence), qui leur consacra une *Notice* dans le *Bulletin* de la Société de l'histoire de France de 1835 (t. II, p. 294), puis une autre (déc. 1838) plus développée dans ses *Mélanges biographiques et bibliogr.* (t. I, p. 233-92[1]). A sa mort son manuscrit fut remis à M. Guérard, pour être publié à la suite du Cartulaire de St-Victor de Marseille. M. le chanoine Auvergne, secrétaire général de l'évêché de Grenoble, fut chargé en 1851 de la partie géographique et fournit en 1853 de nombreux matériaux préparatoires à l'édition. A la mort de M. Guérard (1854) ce travail fut confié à M. Marion. La longue incubation qu'a subie cette publication serait faite pour justifier une certaine sévérité dans l'appréciation.

En admettant la division des pièces adoptée par M. M., les trois cartulaires renferment 307 chartes ou actes de toute nature; dans ce nombre 6 se trouvent reproduites dans chacun des recueils et 82 dans deux d'entre eux : reste un total de 213.

Deux systèmes se présentaient à l'égard du classement de ces documents : celui qu'a suivi M. M. et dont M. Guérard avait donné l'exemple dans le *Cartul. de Notre-Dame de Paris*, consistant à disposer les recueils suivant leur ancienneté, à reproduire le 1er intégralement, puis le 2e sauf les doubles, enfin le 3e sauf les doubles et les triples; l'autre chronologique, heureusement appliqué en ce moment à la publication des Cartulaires de Cluny, qui range les pièces suivant leur date certaine ou approximative et prend pour base le meilleur texte, en donnant les variantes des autres. Dans l'espèce, ce système seul était rationnel et il est fâcheux que l'éditeur n'ait pas été amené à l'adopter[2]. Si le motif qui a déterminé l'insertion de telle ou telle pièce est facile à saisir, il est impossible de reconnaître un ordre quelconque dans leur classement et l'éditeur n'a pas tenté de le préciser : des pièces de nature identique (bulles, catalogues, pouillés, terriers, etc.) se trouvent éparses dans les trois recueils. La seule difficulté eût résidé dans l'absence de notes chronologiques pour un certain nombre d'actes : outre qu'ils se rapportent au seul épiscopat de saint Hugues, on eût rangé ensemble, avec profit pour les travailleurs, les terriers, les catalogues et les pouillés, qui fussent devenus la source de comparaisons fructueuses. — Au reste, à

---

1. *Notice histor. et bibliogr. sur les Cartul. de Saint-Hugues, mss. inédits de la fin du XIe siècle et du commenc. du XIIe*, tirée à part (Valence, 1838, in-8°) et reproduite dans les *Documents histor. inédits* de Champollion-Figeac (1841, t. I, p. 262-297).

2. Il est vrai de dire que les chartes de Cluny se présentent dans des conditions différentes : les pièces isolées (en original ou en copie) qui existent en dehors des Cartulaires de cette abbaye sont si nombreuses qu'on ne pouvait songer à prendre ceux-ci pour base de la publication.

prendre la disposition qui a été adoptée, nous ne voyons pas pourquoi l'éditeur a joint au Cart. C les annexes *b*, *c* et *d*, formant un Cartul. D, sous le titre de *Chartae supplementariae*, de l'annexe *a* à laquelle il adjoint deux pouillés, l'un du XIV[e] s. et l'autre du XV[e], qui forment à eux seuls 150 pages : le Cartul. C devait comprendre ses annexes. Ces anomalies justifient à elles seules la préférence que nous eussions donnée à l'ordre chronologique.

Les observations que suggère l'examen de ce volume dans ses détails peuvent se ranger sous divers chefs, suivant qu'elles se rapportent au texte, à la chronologie, à la bibliographie et aux notes des chartes.

Texte. Les remarques qu'a pu nous fournir cette partie (la plus importante assurément) de la publication de M. M. sont en petit nombre et témoignent ainsi des soins consciencieux et persévérants qu'il a apportés à donner un texte très-correct et reproduisant toujours fidèlement les originaux. — Il nous a semblé que les signes de ponctuation étaient beaucoup trop multipliés, par ex. : B. I : « Anno M°C°VIII° Incarn. Domin., Barn. Longob., infans, filius Barn. Long., » veteris, venit ante present. d. Hugonis, episc. Gratian., in domum suam, » Gratianopolim, et laud.... »; les 2[e], 4[e], 8[e] et 9[e] virgules sont de trop. — *Gro'nopolis* doit être lu *Gratio-* et non *Gratianopolis*. — Les fautes de lecture proprement dites sont assez rares, cependant A. I, 6[1], au lieu de *chabros*, qui n'a aucun sens et que l'auteur s'est bien gardé d'introduire dans son *index rerum*, il y a CHABRONES : c'est un individu qui autorise l'évêque à prendre dans sa forêt des poutres, des « charbons, » etc.[2]; B. VIII, titre 1, *intra* = *inter*; B. LXX, 8, *istam* = *predictam*; B. CVII, 14, *in Arces villa* = *in villa Arces*, comme l'indiquent les traits de transposition; 15, lire *de coriis trencatis*; B. CXIII, 19, *allii* = *alii*; B. CXXII, 14, *Amatus C S R* signifie *canonicus Sancti Rufi*[3]; C. I, l'éditeur met à tort et à travers dans ce pouillé *E* ou *Æ* comme initale d'*ecclesia* presque toujours cédillée; 2, *Volvredo* = *Voluredo* (Vourey); p. 184, 31, *Genovroso* = *Genevroso*; 189, 2, *valle Bones* = *Valle Bones* (Valbonnais), 16, *Chalma* = *Chalm*; C. II, le texte porte tantôt *duas* tantôt *duos sinodos*; C. XIX, 32, *Johannis, bovarii* = *Johannis Bovarii*; C. XXXIX, 2, *Ionis* = *Jonis*; C. XLIX, 15, inutile de suppléer *Christi*; C. XCVI (B. XIV, 5), *Himerii* = *Ymerii*; C. CX (B. LVIII, 16), *Savoia* = *Savocia*; C. CXXIII, 15, la formule *luna vicesima prima februarii* est insolite dans ces chartes, aussi le ms. porte-t-il *luna vicesima, prima feria*; C. CXXXIII, 1, *et hom.* = *et de hom.*—L'éditeur a en outre commis diverses omissions qui, bien que volontaires, ne nous semblent pas justifiées; de ce que certaines chartes du Cartul. B sont plus ou moins cancellées, il ne s'ensuit pas qu'elles soient indifférentes à l'histoire : l'éditeur devait d'ailleurs, pour être conséquent, les admettre

1. La lettre (majuscule) désignera le cartulaire, le 1[er] chiffre (romain) la charte et le 2[e] (arabe) la ligne.
2. Le mot n'en manque pas moins à Du Cange, qui n'a pas même *charbo*.
3. M. M. était d'autant moins admis à proposer la restitution *Sancte Romane ecclesie* que cet *Amatus* figure dans 57 chartes, d'ordinaire sans qualification ; il se désigne deux fois par les initiales *c. S. R.* (B. 3 et 122), trois fois comme *canonicus Sancti Rufi* (B. 22, 32 et 56), une fois comme *clericus S. R.* (B. 55) et une autre comme *clericus episcopi* (B. 83).

ou les rejeter toutes. Il eût été utile de donner, en note au moins, les variantes du 2e texte de B. IV (fo xvj vo). La ch. B. VIII bis (fo xx vo) a été complétement omise et nous n'en voyons pas le motif (cf. p. viij), ce qui nous engage à en donner le texte en note[1]; des mots et des phrases batonnés, même anciennement, devaient être reproduits, ne fut-ce qu'en note, p. ex. B. XXXV, 13 (fo xlij vo) *opera* et mane opera. Est de ipso feudo ante balmam Rovori pro duobus mansis, *et med.*, 16 *Assonis*, et mansus de Ramata, et clausus qui fuit de senioribus de Vallebonés, *et XII*, 17 *Bonold*, sicut dixit Jarento filius Jarentonis, *et med.*; dans C le fo 30 tout entier et diverses additions aux ff. 18 vo, 19 ro et vo, 20 ro et 29 ro ont été omis, sans doute à cause de leur date (XIIIe s.); la ch. CXXXII fournit 11 lig. de plus en partie lisibles. D'autres parties ont été systématiquement gratées et l'application d'un réactif pourrait seule les faire revivre; ces petites révélations ne seraient pas toujours sans intérêt, ainsi nous avons lu (B. XVI, 42, et XVII, 15) *Joh. de Podio*, qui multum diligebat comitem, *et.* Sans désirer l'indication absolument complète des variantes, nous aurions souhaité toutes celles qui affectent les noms de basse latinité, de personnes et de lieux; nous ne noterons que les omissions qui se rapportent aux titres des chartes: C. XXV (B. XLV) *Wilelmi*, C. XXVI (B. CIX) *Savoia*, C. XXXIII (B. CXV) *vadimonio*, C. XXXVIII (B. CXX) *Chambariaco*, C. LXXXVII (B. IX) *cartone;* après C. CV se trouve de nouveau C. LXXXI, ce qu'il fallait indiquer en donnant les variantes; D. III donne pour titre à A. XXIV : *Noticia de Villa Nova*. Nous n'en finirions pas avec ces minuties qui, en prouvant la conscience de notre examen, relèvent dans l'ensemble le mérite de l'éditeur[2].

Chronologie. Sans nous préoccuper des bulles des papes et autres documents étrangers, nous nous restreindrons à la chronologie des chartes dauphinoises. Les deux diplômes de Louis l'Aveugle (A. XXXI et XXVII) sont connus (BŒHMER, *Reg.*, 1448 et 1449); la ch. A. X « regnante rege Ludvici agusti » date bien de son empire; quant à la ch. A. XXIV, de 912, elle ne peut être postérieure au 14 févr. : le 15 on eût mis « anno XII. » Les trois chartes où figure Conrad le Pacifique (A. XI, XVI et XXV) n'établissent rien sur la date de son avénement.

---

1. « *Alia carta de terra Raiambaldo.* Ego Guigo conversus emi terram que est juxta condaminam episcopi ab Reiambaldo et filio ejus nomine Rainerio, ad opus episcopi Hugonis et successoribus ejus. Et Morardus Jovencellus donavit tascham episcopo et laudavit terram in manu jam dicti episcopi et successoribus suis, et tascham de terra Rosseti similiter donavit episcopo, et terram si posset acquirere episcopus laudavit ei Morardus, et terram Guile et infantum suorum Morardus laudavit episcopo, et laudavit terram illorum hominum qui sunt participes terre Guile predicte, et terram Franconis Cassa Pullum laudavit predicto episcopo. Et Bastardus dedit episcopo et laudavit terram predictam, et Morardus Senioratum laudat episcopo et successoribus suis et donationem de terra predicti Raiambaldi et de terra Rosseti si potest illam episcopus habere, et terram Guile et infantum suorum et terram Franconis Cassat Pullum. Propter hanc donationem donavit Guigo conversus Morardo predicto VI. solidos. Scripta ista carta X. kal. decembris, anno millesimo centesimo VIIo Incarnationis Dominice, indictione XV. S. Guigonis conversi. S. Guilelmi Letardi. S. Asmundi. S. Guilelmi Martini. Amatus scripsit hanc cartam. »

2. Le ro et le vo des ff. eût été utilement indiqué sur les marges, comme dans d'autres Cartulaires de la même collection.

Parmi celles qui sont datées du règne de Rodolphe le Fainéant, il en est trois (A. VIII, IX et XXI) qui en font remonter le commencement avec certitude à 994, mais comme elles sont des premiers mois de l'année on ne saurait en conclure qu'il ait été pris de la mort de son père (19 oct. 993); la ch. A. XIII laisse la même incertitude sur la manière dont on compta les années qui suivirent sa mort : on s'en servait en même temps que de l'empire de Conrad le Salique (A. XV). La ch. A. XIV constate l'interrègne qui suivit en Bourgogne la mort de l'emp. Henri III. — De quelle date faisait-on partir en Dauphiné l'ère chrétienne? D'après M. M. « la chancellerie épiscopale de Grenoble, au moins sous » les pontificats de Hugues Ier, de Hugues II et de leurs prédécesseurs, a le plus » souvent suivi le système Pisan; souvent aussi, mais peut-être plus rarement, elle » a suivi le système Florentin ou bien elle a pris le commencement de l'année à » Noël » (p. LIV). Notons d'abord que toutes les chartes de ces Cartul., sans exception, qui portent un millésime le prennent à l'Incarnation : on ne saurait citer aucun exemple de l'année prise à la Nativité. Des exemples fournis par l'éditeur en faveur du système Pisan un seul est concluant (A. III)[1]; une preuve d'un autre genre pourrait être tirée des années du pontificat de saint Hugues[2] qui, ordonné à Rome en 1080[3] et dont la 1re année est fixée à cette date (B. LXXXV), devait être en 1108 dans sa 29e année, en 1109 dans sa 30e, etc., mais cette supputation est contredite par la ch. B. VIII, la seule où l'indiction s'adjoigne à son pontificat. Le système Florentin a pour lui B. III, XX, XXXII et CIX (où l'ère d'Espagne est jointe à l'ère chrétienne), outre l'usage suivi dans d'autres cartulaires dauphinois. Quant à l'indiction, M. M. assure qu' « en Dauphiné » elle « était comptée à partir du 1er sept. (*ib*) » : il n'y eut pas de règle invariable à cet égard, et si on peut invoquer en faveur de ce sentiment B. IX, il a contre lui B. XXXII[4].

Bibliographie. Sous ce nom nous entendons l'indication des sources mss. et imprimées de chaque pièce. Pour les premières l'éditeur s'est borné à renvoyer aux doubles ou aux triples des cartulaires eux-mêmes; les originaux n'existant

---

1. A. XX (pas plus que A. XIII) ne prouve rien, en raison de la discordance des notes.

2. Les données fournies à cet égard se résument ainsi : an. I : 1080; XXVIII : 1er fév.-11 juin 1108 (ou plutôt 30 mars 1108-1er fév. 1109); XXIX : 4 juin 1109; XXX : 11 mai-2 nov. 1110; XXXI : 21 avril-16 mai 1111.

3. Sans doute au synode tenu par le pape le 7 mars (Jaffé, *R. P. R.*, p. 434); c'est par erreur que M. M. dit que l'évêque ne revint à Grenoble qu'en 1081 (p. XXXI) : voir B. LXXXV et *Cart. d'Oulx*, n° CXC.

4. Notons quelques erreurs de détail : A. XII, *die VII^a* est l'équivalent de *feria VII^a* : la ch. est ainsi confinée entre le 2 mars 1018 et le 30 mars 1029; A. XVII est du 21 nov. 1033, où la lune 25 fut un mercredi; A. XVIII, 16 *kal. junii* = 17 mai; B. X doit être du 12 juil. 1100; B. XX est du 23 août, mais en lisant *luna XIX* au lieu de *XX*; B. XXVI, 5 *id. maii* = 11 mai; B. XLVI est de 40 ans au moins plus récent : il s'agit d'Aynard II; C. LII est de 1113, où le 22 nov. fut lune 10; C. CI, ce bref est de 1101-05 (Jaffé); C. CXXIII est du 2 déc., d'après une rectification précéd.; D. I serait de 899 et non de 890, d'après le *Rég. gen.* (112 et 413), mais Ed. Mallet a joint à tort (*Mém. et Doc. Soc. d'hist. de Gen.*, t. IX, p. 456) à 113 la date de D. II. Nous omettons les rectifications de dates qu'amène le synchronisme des personnages qui figurent dans diverses ch. sans notes chronologiques.

plus et le Cartul. d'Aimon de Chissé ayant pris dans le recueil A de saint Hugues les pièces qui lui sont communes avec celui-ci, il n'y a rien à désirer à cet égard : seulement cette mention, au lieu d'être en note, devait figurer avant l'indication des ouvrages qui ont déjà publié diverses pièces de ces recueils. A peu de chose près, les renseignements fournis par l'éditeur reproduisent ceux qu'avait donnés J. Ollivier dans sa *Notice*, et les compléments que nous avons recueillis sur ce point sont assez nombreux; pour éviter au lecteur une sèche nomenclature et abréger un compte-rendu dont les proportions tendent à dépasser la mesure, nous nous bornerons à signaler les pièces indiquées comme inédites qui ne l'étaient plus : A. V (*Revue du Lyonnais*, 3e série, t. IV, p. 365), A. VIII (op. cit., p. 317), A. IX (l. c., p. 318[1]), A. XII (*Docum. inéd. relat. au Dauph.*, 6e liv., p. 29), A. XIII (op. cit., p. 30); B. XLV (Mabillon, *Ann. Ben.*, t. V, p. 646; Valbonnais, *Mém.*, p. 13?, *Hist.*, t. I, p. 133), B. XLVI (Boissieu, *Us. des fiefs*, p. 488; *Cartul. de Domina*, p. 452), B. XLVII (Valbon., *Mém.*, p. 358; *Cart. de Dom.*, p. 379), B. XCV (Boissieu, op. cit., p. 447), B. CXIII ([Brizard], *Généal. de Beaumont*, t. II, p. 6); C. XV (Valbon. *Mém.*, p. 135; *Hist.*, t. I, p. 130); D. I (*Mém. et Doc. Soc. d'hist. de Genève*, t. IX, p. 455-6; *Gal. Christ.* nova, t. XVI, inst. c. 143)[2].

Notes. L'éditeur a jugé à propos de mettre au bas des pages de courtes annotations en latin, relatives particulièrement aux principaux personnages qui figurent dans les chartes; ces notules, qui se répètent volontiers à peu de distance, n'apprennent absolument rien de nouveau et l'auteur eût pu parfaitement s'en dispenser ou réserver ces renseignements pour l'index final. Ces annotations ont même souvent le défaut de n'être pas au courant de la science. Prenons pour ex. les archevêques de Vienne (p. 62) : outre que l'auteur omet le jour de leur élection (quelquefois) et de leur mort (ordinairement connu), Rainfroi mourut en avril 907 (non 912) et fut dès cette année remplacé par Alexandre; le successeur de ce prélat, Sobon, figure en deux diplômes de 927. L'existence de S. Thibaud n'est constatée que de 970 à 1000 env.; quant à son successeur, Burchard, que M. M. qualifie de saint (p. 30, 32[3] et 76) sans égard aux catalogues et au défaut de suite des démarches faites au xviie siècle pour obtenir sa canonisation, il paraît dès 1011 et mourut le 20 août 1030; donner à Léger pour dates extrêmes 1037 et 1044, c'est ignorer l'existence du *Cartulaire de Saint-Barnard* de Romans publié par M. Giraud, où il est irrévocablement prouvé que ce prélat fut élu à la fin de 1030 et mourut le 12 juin 1070 (1re part., t. II, p. 74); Armand n'est pas

---

1. Et auparavant dans S. de Boissieu, *Us. des fiefs*, p. 493.

2. Il y aurait diverses erreurs à relever, p. ex. A. XIX, part. XXII pour part. II; B. XVI n'a été publié ni dans l'*Hist. de Dauph.* de Chorier, ni par Valbonnais, ni par J. Ollivier, mais il l'a été dans le *Cartul. de Domina*, p. 387; D. II est dans Charvet, p. 657 et non 239.

3. Ces deux notes sont d'ailleurs sans objet; l'auteur s'y efforce vainement de concilier l'existence de Burchard archevêque de *Vienne* en 1042 avec l'épiscopat de Léger : dans ces ch. A. XIX et XX du comte de Savoie Humbert, il s'agit de Burchard III, archevêque de *Lyon*, alors dépouillé de son siége et relégué à son abbaye de Saint-Maurice en Valais, où il mourut le 10 juin 1046 (? De Gingins).

si inconnu que le dit l'auteur: c'est lui qui fut excommunié par Grégoire VII en févr. 1076 (JAFFÉ, p. 420), et non Warmond, qui lui succéda; la vacance qui suivit la mort de celui-ci, fut remplie par l'évêque de Valence Gontard, qui prend officiellement le titre d'archevêque de Vienne; Gui de Bourgogne, qui clot la liste, fut élu en 1088 (non 1083). Une ou deux remarques encore : la ch. A. XX mentionne en 1042 un *Aimo episcopus*, « forsitan », dit en note M. M., « Aimo » vel Emmo archiepiscopus Tarentasiensis (p. 32) » : le *Cartul. de Romans* lui aurait épargné cette conjecture erronée, car il mentionne (ch. 33) un *Aimo Sedunensis episcopus atque Octodurensis*, que M. de Vignet a supposé fils du comte Humbert (*Mém. de l'Acad. de Savoie*, t. III, p. 278), hypothèse confirmée en 1856 par M. Giraud à l'aide du cartul. A de Saint-Hugues encore inédit (l. c., p. 70)[1]; comme note à *Guido Gebennensis* [*episcopus*] (A. I) l'auteur écrit : « Guido I *de Gebenna* (circ. 1070-circ. 1120) »; faisons observer : 1° que Frédéric occupa le siége de Genève jusqu'en 1073; 2° qu'il eut pour successeur Borzadus; 3° que le Gui en question, qui vint après eux, était de Faucigny et non de Genève[2]. Pour finir remarquons que des doutes ont été élevés sur l'authenticité du diplôme de Charlemagne confirmatif du testament du patrice Abbon (SICKEL, *Acta Karol.*, K. 249*; qui range en outre parmi les *spuria* la confirmation de Louis le Débon., p. 425, 2°).

Nous avons dit que l'auteur a inséré, parmi les *Chartae supplementariae*, deux pouillés, l'un du XIVe, l'autre du XVe siècle. Le premier est publié d'après le ms. lat. 10031 de la Bibl. imp. (anc. Sup. lat. 982), qui comprend les pouillés des évêchés suffragants de Lyon, Vienne, Besançon (en partie) et Tarantaise; ceux de Vienne, Valence, Die et Grenoble formaient déjà la 7e livr. des *Documents inéd. relat. au Dauphiné* publiés par l'Académ. delphinale (Grenoble, 1868, in-8°, IX-70 p.). Bornons-nous à quelques rectifications : p. 272, l. 5, *Ville Navigii* = *Vallis Navigii*; 7, *Suta* = *Sicca*; 275, 20, *Chapareillenc* = *Chaparail.*; 24, *Ceneyo* = *Crueyo*; 27, *Balmarum* = *Valm.*; 276, 27, *Chatelay* = *Chacel.*; 29, *Theythia* = *Theychia*; 277, 8, *Escomblainf* = *Escomblavif*; ap. 11 ajouter: *Capellanus Sancti Xpistofori de Scalis*, XXV l.; 13, retrancher *et*; 18, *Cartusia* = *Cartuseria*. — Le 2e est l'œuvre de François Dupuis (official de Valence, puis official et vicaire général de Grenoble, enfin général des Chartreux), qui le dédia à l'évêque Laurent Allemand par lettre du 1er janv. 1497. Le prétendu original, dont l'éditeur s'est servi pour sa publication, n'est malheureusement qu'une copie, superbe et correcte il est vrai; le véritable existe aux archives de l'évêché de

1. Cet Aimon, évêque de Sion, figure encore dans la ch. 212 du *Cartul. de St-André-le-Bas*; il paraît en 1037 et mourut le 13 juillet 1054 (*Mém. et Doc. Soc. Suisse rom.*, t. XVIII, p. 496).

2. L'*Odo episcopus* des ch. A. VIII et IX était bien évêque de Belley, comme l'auteur l'a reconnu dans son errata. Il est étonnant que ces actes, non plus qu'une ch. d'échange entre ce prélat et Thibaud archevêque de Vienne (mss. arm. de Baluze, t. LXXV, ff. 334 et 335 = *Rev. du Lyon.*, 3e sér., t. IV, p. 75) n'aient pas été connus du continuateur du *Gallia Christ.* qui lui consacre cette ligne (t. XV, c. 609): « Odonis quoque veteres » soli codd. meminere » : il était évêque en 995 (?), 1000 et 1003; ou Herdulfus doit le précéder, ou la ch. de 985 indiquée par D. Pitra (*Arch. des mis.*, IV, 103) se rapporte à Hericius, nom plus rapproché d'Henricus que d'Herdulfus.

Grenoble et nous l'avons sous les yeux. C'est un in-4° de papier, relié en parchemin, qui renferme *a.* des statuts synodaux datés du 26 mars 1495, *b.* de nouveaux statuts du 13 mai 1495, *c.* le pouillé en question et *d.* un traité des visites pastorales : le tout écrit de la main de Franç. Dupuis, comme on peut s'en assurer en en comparant l'écriture avec celle de notes signées de lui au plat intérieur de l'*Inventaire* des archives épiscopales qu'il rédigea en 1499. Nous n'entreprendrons pas de donner ici la collation de ce précieux document, qui occupe à lui seul 152 pag. du volume de M. M. : nous préférons insister avec lui sur sa valeur incomparable ; comme il le dit fort bien (p. lxxvj), « les érudits, » à quelque branche de la science qu'ils appartiennent, les géographes comme » les historiens, les statisticiens comme les économistes, trouveront un égal » profit à le consulter[1]. »

Nous voici arrivé aux tables de l'ouvrage : 1° *index rerum* (p. 423), sans explication de la signification des mots[2]; 2° *index generalis nominum* de tous les documents publiés, D. XIII (le pouillé de 1497) seul excepté (p. 435); 3° *index generalis magni polleti* (p. 487); 4° *index géographique* (p. 516). Dans 1° et 2° les renvois ont lieu par un chiffre indiquant la charte et une lettre signalant l'un des cartulaires : il eut été assez rationnel de suivre l'ordre inverse ; mais le système n'en eût pas moins été déplorable, car il est de principe qu'on ne doit renvoyer aux chartes que lorsqu'elles sont généralement plus courtes que les pages : le contraire ayant lieu ici, les recherches deviennent interminables, p. ex. dans A. XXII et les pouillés (C. I, D. XII et XIII). Il n'y avait aucune raison de former une table à part du pouillé de 1497, puisque l'index général renfermait des documents identiques. Bien que surchargé de renvois, l'index 2° ne fournit pas tous les renseignements qu'on peut être amené à lui demander, ainsi on ne trouvera pas au mot *Vienna* quels archevêques de ce siége les cartulaires mentionnent. L'index géographique, dû à M. le chanoine Auvergne, doit laisser bien peu à désirer[3], et ce n'est pas sans doute à lui qu'on doit la note suivante (p. 545) : « Saint-André-le-Bas, abbaye de l'ordre de Saint-Benoit, fondée en 1164... » : la charte de fondation est de l'an 542 !

---

1. On trouve relaté dans le préambule historique de ce Pouillé (p. 299) un incident de la légende de Rolland approprié à Grenoble (cf. P. Meyer, dans *Bibl. de l'Éc. des chart.*, 6e s., t. III, p. 306), au sujet duquel nous avons retrouvé ce qui suit aux archives de l'Isère (reg. *Liber copiarum civit. Grationop.* [B. 307], f° xxxj) : *De miraculo Rohlandi comitis quod apud Gracionopolim Deus per eum facere dignatus est, circa annum Domini octingentesimum.* « Sed valde dignum est inter cetera ut ad Domini nostri Jhesu Xpisti decus » revocetur ad memoriam miraculum quod pro » suivi d'un malheureux *etc.*

2. Voici le relevé de ceux qui manquent à Du Cange : Adstipulatio, Alpum, Archidiaconia; Bateorium (au lieu de Battorium), Boxa, Buxia; Carta mancipationis, Cartallum, Casarica, Cavalcata, Cepis, Cespis, Chabiscolus, *Cintria*, Civaa, Correa, Corroa, Cyverium; Eimina, *Eminaladge* (et non Lemina Ladge), Eunucus, *Expeauta*; Fischalinus, Foiacia; Guadimonium; Investitio; Manglieria, Marescaldus, Molton, Monnerius; Opilonicus; Paskerium, Polletus, Praepositalis; Recipiens (agnus), Retroguarda; Sarclator, Sellionus, *Siricarius*; Treilla, *Troiene*; *Ungli*; Verbigarius, *Vilania*; *Zin* (manubria de).

3. Au lieu d'être rangé suivant l'ordre des mots latins, il devait être rédigé à l'instar du dictionnaire géographique qui couronne si dignement les *Cartulaires de Savigny et d'Ainay*.

Ne rien dire de l'introduction serait injuste; l'auteur l'a ainsi divisée : I. Description et histoire des cartulaires, II. situation de l'évêché de Grenoble à l'avénement de saint Hugues, III. résumé de son épiscopat, IV. ses droits à la rédaction des trois cartulaires, V. remarques diverses tirées du texte des cartulaires (style et formules, protocoles et conclusions, sceaux, souscriptions, dates; conditions des personnes, dignités et titres honorifiques, professions diverses; divisions territoriales, conditions des terres, fiefs et bénéfices; redevances et droits exigibles; mesures et monnaies), VI. pouillés. Elle tient bien ce qu'elle promet. Un certain bruit s'est fait autour du préambule de la ch. B. XVI, dans lequel saint Hugues expose comment les Sarrasins furent chassés du diocèse de Grenoble et quels furent les commencements de la souveraineté des comtes Guigues en Dauphiné. M. M. n'a pu se dispenser d'étudier la question, qui ne tendait à rien de moins qu'à enlever toute authenticité aux trois cartulaires; sa conclusion est que « la charte XVI avec son préambule historique est inattaquable en tant que » document paléographique et moralement vraie; elle reproduit fidèlement, » sinon la vérité absolue des faits dans leurs détails, du moins la tradition popu- » laire dont l'évêque de Grenoble s'est fait l'écho (p. xxviij) » : ce jugement ne pourra guère être modifié, à moins d'exhumation de documents inconnus. Sans prétendre au mérite des savants prolégomènes dont M. Guérard a fait précéder les cartulaires publiés sous sa direction et qui, du reste, contiennent beaucoup de faits généraux qu'il n'est pas opportun de répéter à propos de chaque nouveau cartulaire, les remarques du § VI résument avec méthode les renseignements multiples que les trois cartulaires fournissent sur les institutions et les mœurs du moyen-âge.

Sans être, absolument parlant, d'une très-grande importance pour l'histoire, cette publication sera un précieux auxiliaire pour tous ceux qui veulent étudier les XIe et XIIe siècles d'après des sources authentiques correctement éditées. Elle fait un incontestable honneur à l'érudition française. M. Marion a le droit d'être fier d'y avoir attaché son nom, et le soin avec lequel nous avons examiné son travail nous donne celui de l'en féliciter.

U. C.

---

13. — **Walther von der Vogelweide**, herausgegeben und erklært von W. Wilmanns. Buchhandlung des Waisenhauses, 1869. In-8°, viij-402 p. — Prix : 6 fr. (Germanistische Handbibliothek, hgg. von Julius Zacher, Bd. I).

Les divergences qui se produisent entre les savants, quand elles conduisent à autre chose qu'à de stériles polémiques, tournent souvent à l'avantage du public. Les *germanistes* d'Allemagne sont depuis longtemps divisés en plusieurs groupes, qui ont poussé parfois l'hostilité plus loin qu'il n'aurait fallu, mais qui ont aussi exprimé leur antagonisme par une heureuse concurrence. La *Bibliothèque* dont M. Zacher a pris la direction est un fruit de cette tendance : elle est à la *Zeitschrift für deutsche Philologie* ce que la collection des *Classiques allemands*, dont nous avons rendu compte, est à la *Germania*. On ne peut refuser à Pfeiffer, le regretté directeur de la *Germania* et le fondateur de la collection des *Classiques*, le mérite d'une initiative que ses adversaires suivent après l'avoir combattue;

mais en revanche il est naturel que l'exécution de la *Bibliothèque* soit supérieure à celle au moins des premiers volumes des *Classiques*, puisque les éditeurs groupés autour de M. Zacher peuvent profiter de toutes les façons, soit pour s'en approprier les bons côtés, soit pour éviter les côtés faibles des travaux des collaborateurs de Pfeiffer et Bartsch. La comparaison du Walther de la Vogelweide de M. Wilmanns avec celui de Pfeiffer (voy. *Rev. crit.*, 1866, t. I, p. 44), tourne en effet à l'avantage du dernier venu. Les deux entreprises, et spécialement les deux éditions du grand Minnesinger, ont le même but : rendre la lecture du texte moyen-haut-allemand possible même aux personnes qui ne font pas de l'ancienne littérature allemande leur étude spéciale. Les deux éditeurs s'y prennent de même façon, ou pour mieux dire M. Wilmanns a adopté le plan de Pfeiffer; chez l'un comme chez l'autre chaque pièce est précédée d'une courte notice et accompagnée de notes explicatives. Mais la manière dont ce commentaire est conçu diffère sensiblement dans les deux éditions : Pfeiffer suppose des lecteurs absolument étrangers à l'ancien allemand, et il leur donne des explications élémentaires très-complètes, mais, il faut le reconnaître, souvent trop complètes, prolixes et qui rappellent les notes de certains éditeurs d'auteurs latins au XVIIe siècle; en outre il ne dépasse guère l'explication matérielle des mots et du sens. M. W. procède autrement : il s'adresse à des lecteurs qui sont déjà en possession des éléments de la grammaire du moyen-haut-allemand et il nous semble en effet que c'est à des lecteurs de ce genre qu'une édition de textes, même populaire, doit surtout s'adresser. Il évite ainsi ces explications souvent oiseuses et ces répétitions perpétuelles qui n'ont pas laissé à Pfeiffer de place pour un commentaire plus approfondi. Il cherche en revanche à pénétrer plus avant dans l'intention du poète, dans les finesses de la pensée et de l'expression, et à donner à ses lecteurs une connaissance exacte et vivante de la langue et de la poésie de Walther, par des rapprochements perpétuels entre le passage expliqué et d'autres tirés soit de Walther lui-même soit de ses contemporains. La *notice* introductive de chaque pièce n'est le plus souvent chez Pfeiffer qu'un argument; M. W. la consacre à une explication, généralement fort intéressante, des sentiments sous l'empire desquels le poète a composé la pièce, de l'époque où il l'a écrite et de la forme poétique qu'il a adoptée. — L'*Introduction*, sur la vie, la langue, la poésie et la critique de Walther offrent les mêmes qualités, la même méthode strictement historique, la même abondance de renseignements précieux. — Les deux éditions se complètent l'une par l'autre; grâce à elles, un Français qui ne sait que l'allemand moderne peut arriver à lire et à comprendre parfaitement le plus grand poète lyrique allemand du moyen-âge, qui est en même temps, on peut le dire sans hésiter et d'une façon absolue, un très-grand poète. A celui qui voudrait le faire nous conseillerons de lire d'abord avec soin le texte dans l'édition de Pfeiffer pour être bien sûr de ce que le poète a dit, et de le lire une seconde fois dans celle de M. Wilmanns pour comprendre ce qu'il a voulu dire, pourquoi il l'a pensé et comment il l'a exprimé.

ERRATA. — N° 1, page 9, ligne 2 : « *Weitz* », lisez « *Waitz* ».

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 4 — 22 Janvier — 1870

14. — **Edipo e la mitologia comparata,** saggio critico di Domenico COMPARETTI. Pisa, tipografia Nistri, 1867. In-8°, 90 p.

Hermes-Sârameyas und die vergleichende Mythologie von Heinrich Dietrich MÜLLER. Gœttingen, Vandenbruck et Ruprecht. 1868. In-8°, 34 p.

Nous avons réuni ces deux opuscules parce qu'on y trouve, sinon le même esprit, du moins une tendance analogue, ainsi que l'indiquent déjà les titres. L'un et l'autre veulent nous mettre en garde contre les abus de la méthode comparative en mythologie; l'un et l'autre prennent un exemple sur lequel ils cherchent à faire la preuve de ces abus. Seulement, tandis que M. H. Dietrich Müller s'attaque au fondateur de la mythologie comparée, à M. Adalbert Kuhn, le critique italien choisit son exemple moins haut : c'est sur un écrit composé par l'auteur du présent article qu'il fait sa démonstration.

Quoique nous soyons de la sorte directement mis en cause, nous n'éprouvons aucun embarras pour remplir l'office de rapporteur. Il y a sept ans que nous avons composé notre essai sur le mythe d'Œdipe[1] et nous nous sentons assez loin de ce travail pour en parler aussi librement que s'il était l'œuvre d'un autre. C'est plutôt dans l'intention de nous expliquer sur une question de principe que pour défendre notre ouvrage, dont nous connaissons bien les côtés faibles, que nous prenons la parole. Nous n'avons pas besoin d'ajouter que nous sommes rempli d'estime pour la science et pour le mérite de M. Comparetti. Si l'auteur s'est montré à notre égard, comme il le dit (p. 43), *minuto e rigoroso*, nous ne songeons pas à nous en plaindre, et nous ne pouvons que lui être reconnaissant de l'attention qu'il a accordée à notre travail.

Des deux écrits cités en tête de cet article, nous examinerons d'abord celui qui est le plus ancien en date et qui va le moins loin dans ses conclusions, c'est-à-dire celui de M. Comparetti. L'auteur n'est point un ennemi de la mythologie comparée, mais il trouve qu'en ces derniers temps le champ de cette science a été élargi outre mesure. On a voulu appliquer à des récits relativement modernes et d'un caractère purement moral une explication naturaliste; on a cherché dans les Védas la clef de certaines histoires qui n'ont rien de commun avec les mythes védiques. L'histoire d'Œdipe est de ce nombre. Selon le savant professeur de

1. *Revue archéologique* 1863. — Le livre de M. Comparetti est de 1867. Des occupations plus pressantes nous ont empêché jusqu'à présent d'en rendre compte.

Pise, c'est un conte moral destiné à montrer que l'homme ne peut pas échapper à la fatalité et qu'un premier malheur en entraine à sa suite une foule d'autres. Le destin condamne Œdipe à tuer son père et à épouser sa mère; il commet ce double crime en dépit de toutes les précautions prises pour y échapper. Tel est le fond du récit. Quand on le réduit à ses éléments, on trouve, selon M. Comparetti, qu'il se compose de trois actes, ou plutôt de trois formules bien connues : 1° des parents exposent leur enfant pour éviter un destin qui cependant s'accomplit; 2° une reine ou une fille de roi est proposée en récompense à celui qui tuera un monstre; 3° une énigme est donnée à deviner, avec peine de mort pour celui qui n'y réussira point. Ces trois formules, qui reviennent perpétuellement dans nos contes, et qui, d'après le raisonnement de l'auteur, étaient déjà des lieux communs au temps où fut inventée l'histoire d'Œdipe, ont, en se combinant, fait tous les frais de cette histoire.

C'est dans la seconde partie de son travail que nous trouvons cette interprétation de M. Comparetti. La première partie est consacrée à la réfutation de l'explication naturaliste que nous avions proposée. Rapprochant le Sphinx des monstres de même sorte qui figurent dans la mythologie grecque, ainsi que dans les plus vieux mythes de tous les peuples aryens, nous avions comparé la lutte d'Œdipe contre le Sphinx au combat d'Indra contre Vritra, de Persée contre la Méduse, d'Hercule contre Cacus. D'un autre côté, nous assimilions Œdipe aux dieux et aux héros qui figurent dans les combats de ce genre et nous voyions en lui un ancien dieu béotien, une personnification du soleil. Il allait de soi que dans le principe la victoire remportée par Œdipe avait été due à la force physique et à des armes matérielles. L'énigme ne s'était introduite dans son histoire qu'à une époque plus récente, et pour des raisons que nous avons indiquées[1].

M. Comparetti conteste dès l'abord cette première partie de notre travail. Suivant lui, la défaite du Sphinx ne fait point partie essentielle de l'histoire d'Œdipe. C'est un simple épisode, un événement très-accessoire qui pourrait aussi bien manquer dans la vie de notre héros, et être remplacé par n'importe quelle autre prouesse. Le Sphinx n'est là que pour expliquer comment Œdipe a obtenu le trône de Thèbes et la main de Jocaste. C'est une pure formule. Peut-être, ajoute M. C., l'idée du Sphinx est-elle antérieure à l'histoire d'Œdipe; alors le monstre aura été inséré dans un récit avec lequel il n'avait primitivement rien de commun. Ce qui confirme M. C. dans cette conjecture, c'est qu'Homère, qui parle d'Œdipe, ne mentionne point sa victoire sur le Sphinx, et qu'Hésiode nomme une fois Œdipe sans parler du Sphinx, et une autre fois le Sphinx sans parler d'Œdipe.

Arrêtons-nous ici un instant pour placer une observation. La méthode qui consiste à dégager d'un récit fabuleux un certain nombre de phrases proverbiales, sur lesquelles dans un âge postérieur on a construit la narration mytholo-

---

1. Si nous n'avons pas dit expressément qu'Œdipe, à l'origine, était armé de la massue ou de l'épée, cela ressortait du moins de toute la suite de notre exposition, et nous n'aurions pas pensé qu'un lecteur aussi clairvoyant que M. Comparetti s'y pût tromper.

gique, n'est pas exempte de danger, et si M. Comparetti s'était attaché à montrer la latitude que cette méthode laisse aux mythologues, il aurait pu faire un travail non moins utile qu'inattaquable. On comprend aisément que l'interprète soit tenté d'élaguer, comme primitivement étranger au mythe, tout ce qui est contraire à son explication. Mais pour être autorisé à signaler ce côté faible de la méthode comparative, il aurait fallu que M. C. évitât d'abord le même défaut en ses propres explications. Nous le voyons ici élaguer de la vie d'Œdipe un épisode dont il est embarrassé. C'est la défaite du Sphinx qui atteste principalement le caractère surnaturel du personnage. Il est clair que si l'on supprime le Sphinx, une grande partie du merveilleux disparaît de l'histoire d'Œdipe. Il ne s'agit que d'appliquer le même procédé au reste de la mythologie, et l'on n'aura point de peine à transformer l'histoire de Persée, de Thésée, d'Héraclès en récits moraux et en aventures purement humaines.

Examinons maintenant de plus près cette conjecture de M. Comparetti, qu'au temps d'Homère et d'Hésiode la défaite du Sphinx ne faisait pas encore partie de l'histoire d'Œdipe. Les vers d'Homère se trouvent dans la Nekyia (Od. XI, 270), et comme ils reviennent plusieurs fois dans l'argumentation de notre adversaire, nous allons en donner la traduction : « Je vis aussi la mère d'Œdipe, » la belle Epicaste, qui, par ignorance, commit un grand forfait. Elle s'unit à » son fils : celui-ci, ayant tué son père, épousa sa mère. Bientôt les dieux révé- » lèrent ces crimes aux hommes. Lui, souffrant cruellement, il régnait sur la » belle Thèbes et commandait les Cadméens, par la funeste volonté des dieux; » elle, elle descendit dans les demeures solidement fermées d'Hadès, ayant » attaché une longue corde à la poutre élevée, emportée par sa douleur. Mais » elle laissa derrière elle à Œdipe beaucoup de maux, qu'exercèrent les Furies » de sa mère. »

Où, dans ce court récit, qui se rapporte à Epicaste bien plus qu'à Œdipe, et qui nous jette aussitôt *in medias res*, puisqu'il commence par rappeler l'inceste, y avait-il besoin de nommer le Sphinx ? L'argument est si faible que M. C. éprouve le besoin de le corroborer à l'aide d'Hésiode. Mais là encore le meilleur moyen de répondre, ce sera de citer les textes.

C'est dans le célèbre épisode sur les différents âges du monde (Travaux et jours, vers 163), que le poète vient à nommer Œdipe. Il parle des héros d'autrefois, que la mort a pris, les uns combattant à Troie pour Hélène à la belle chevelure, les autres à Thèbes

μαρναμένους μήλων ἕνεκ' Οἰδιπόδαο.

Je demande pourquoi Hésiode aurait dû mentionner ici le Sphinx. D'un autre côté, dans la Théogonie (vers 326), faisant la généalogie des monstres de la mythologie grecque, il nomme d'abord Typhon, Orthros, Cerbère, Echidna, l'hydre de Lerne, la Chimère, après quoi il ajoute :

ἡ δ'ἄρα Φῖκ' ὀλοὴν τέκε Καδμείοισιν ὄλεθρον.

Quoique le nom d'Œdipe ne se trouve point ici (et dans une généalogie de cette sorte, il est parfaitement inutile), la mention des Cadméens prouve assez que dès l'époque d'Hésiode l'histoire du Sphinx était liée à celle de Thèbes.

Laissons donc de côté le témoignage d'Homère et d'Hésiode, qui, d'après le dernier passage cité, serait plutôt contraire à M. Comparetti, et examinons en elle-même sa conjecture que le Sphinx était primitivement étranger à l'histoire de notre héros. Si ce monstre existait dans l'imagination populaire, et si à l'origine il n'était point tué par Œdipe, je demanderai qui donc le tuait : car ces sortes d'êtres fantastiques n'existent que pour tomber sous les coups d'un adversaire. Ce ne sont assurément pas les renseignements qui nous font défaut pour la mythologie des Grecs : il n'en est point qui soit mieux connue. Mythographes, historiens, poètes, scholiastes, voyageurs, monuments figurés, nous avons des témoignages en abondance : on sait que les variantes ne sont point rares et que des noms différents sont souvent donnés aux héros d'une même aventure. Pourquoi ici n'avons-nous que le seul Œdipe? et de quel droit substituerait-on un autre nom, qui ne se trouve nulle part, à celui qui nous est unanimement attesté?

M. C. cite l'exemple des contes italiens et albanais où nous voyons figurer Orco et Drakos, quoiqu'ils soient sans aucun doute antérieurs à ces contes. Mais pour attribuer un rôle analogue au Sphinx, il faudrait que nous le vissions passer d'une légende dans l'autre, comme font Drakos et Orco, lesquels sont devenus des êtres typiques bons à paraître en toute occasion. Mais hors de l'histoire d'Œdipe, nous ne rencontrons nulle part le Sphinx. L'analogie n'est donc pas exacte et le Sphinx est aussi inséparable d'Œdipe qu'Œdipe l'est du Sphinx. C'est ce qu'a reconnu un critique non prévenu, Schneidewin, dans un écrit auquel M. Comparetti a fait de larges emprunts (*Die Sage vom Œdipus*, p. 163). Réduisant le mythe à ses traits primitifs, il comprend la victoire sur le Sphinx parmi les faits primordiaux et essentiels de la légende.

Nous passons maintenant à la suite de l'argumentation de M. C. Si l'on enlève, dit-il, de la vie d'Œdipe l'épisode du Sphinx, il reste un personnage purement humain : on ne trouvera aucune de ces aventures merveilleuses qui signalent ordinairement la vie des dieux et des demi-dieux. Nous croyons, au contraire, qu'Œdipe, de même qu'il se montre le pareil de Bellérophon ou de Thésée par sa victoire sur un monstre, se fait aussi connaître pour le semblable de ces héros par d'autres événements de son histoire.

Prenons d'abord sa naissance. Il est exposé en venant au monde, comme Féridoun ou Romulus. Une tradition citée par le scholiaste d'Euripide (Phoenissae, 26 et 28) et par Hygin (fab. 66), le montre flottant sur l'eau dans une caisse comme Persée. Dans ce fait d'un enfant exposé, M. C. voit un acte parfaitement humain et tout à fait conforme aux mœurs d'un temps où le pouvoir paternel était illimité. Il est certain que si de tels actes ne s'étaient point présentés dans la vie réelle, ils n'auraient pu servir d'expression métaphorique aux phénomènes célestes. Mais quand on reconnaît une expression métaphorique de ce genre dans l'histoire de la naissance d'Apollon ou de Persée, il faut avoir de solides raisons pour prendre à la lettre le même fait dans l'histoire d'Œdipe. Il est incontestable que les épisodes d'enfant exposé sont fréquents dans les contes de fée : mais y avait-il déjà des contes de fée à l'époque où remonte l'histoire d'Œdipe, c'est ce que M. C. aurait dû démontrer par d'autres exemples.

Comme la naissance d'Œdipe, sa mort est entourée de circonstances merveilleuses. On se le représentait continuant son existence au fond d'un souterrain[1]. Malgré l'autorité d'Homère, on plaçait son tombeau en différentes contrées de la Grèce, et c'était toujours en des lieux consacrés aux divinités les plus redoutées et les plus saintes. Si Sophocle réclame cet honneur pour Colone, ce n'est point uniquement, comme le suppose M. C., parce qu'Athènes était en rivalité avec Thèbes : le poète dit expressément qu'il s'appuie sur des traditions locales[2]. L'idée que la possession du tombeau d'Œdipe assurait la puissance au pays qui garderait ses cendres, nous rappelle le trésor des Nibelungen et les légendes analogues des mythologies germanique et scandinave, et l'on ne voit pas comment une telle croyance aurait pu s'attacher au héros purement moral dont nous parle M. C.

Enfin la vie d'Œdipe présente encore un autre exploit surnaturel, qui nous est attesté par un ancien poète béotien, la célèbre Corinne : c'est la victoire sur le renard de Teumesse. Les circonstances de la lutte ne sont pas venues jusqu'à nous : nous savons seulement par d'autres récits qu'il était impossible de prendre ce renard à la course, qu'il ravageait la Béotie et qu'on mit à sa poursuite le chien de Kephalos, lequel ne manquait jamais sa proie. Il s'engagea entre les deux animaux une course et une poursuite sans fin, jusqu'à ce que Zeus les eût changés l'un et l'autre en rochers. C'est ce renard merveilleux que, selon une très-ancienne tradition, Œdipe aurait vaincu. M. Comparetti se demande à quel moment de la vie du héros il convient de placer cet exploit, si c'est avant ou après le mariage avec Jocaste. Quelle que soit la décision du savant professeur en cette question de chronologie, nous sommes heureux de voir qu'il n'enlève pas ce haut fait de la vie d'Œdipe, et comme nous ne pouvons y voir une simple formule destinée à aider la narration, puisqu'il ne sert à rien dans le récit, nous supposons qu'il faisait partie des anciennes traditions relatives au dieu béotien.

La légende d'Œdipe n'est donc pas aussi dépourvue de merveilleux que M. C. le pense. Ajoutons que la place qu'il occupe au commencement de l'histoire de Thèbes est une présomption de plus pour son caractère divin. En Grèce comme en Italie, comme en Germanie et en Perse, ce sont d'anciens dieux que nous voyons figurer à la tête des dynasties royales. Il n'est guère vraisemblable que l'antique ville de Thèbes fasse exception et qu'elle ait placé à son berceau la création d'un âge relativement moderne, le personnage d'un conte moral.

Nous arrivons maintenant aux autres figures de cette légende. On sait peu de chose sur Laïos. Cependant les jeux funéraires célébrés en son honneur, la multiplicité des lieux où l'on montrait son tombeau, lieux pour la plupart dévoués aux divinités infernales[3], sont des indices qui ne doivent pas être négligés, et nous ne savons pas jusqu'à quel point M. C. a raison de dire qu'il est *un uomo*

1. Otfried Müller. *Gesch. der griech. Literatur*, II, 136.
2. Œd. Col. v. 62. Cf. Otfried Müller. Ibid. — Preller. *Gr. Mythol.* II, p. 240. — C. Fr. Hermann. *De sacris Colonis et religionibus cum Œdipi fabulae conjunctis.* — Schneidewin. *Die Sage vom Œdipus*, p. 192.
3. Schneidewin, p. 169, 175, 182. Apollod. III, 15, 7.

come tutti gli altri. Le rapprochement du grec λαός, d'où Λάϊος est dérivé, avec le sanscrit *dâsa* « ennemi, esclave, » ne nous paraît pas aussi impossible qu'à M. Comparetti, à M. Curtius et à M. Pott[1]. Le changement de *d* en λ ne peut être nié aussi longtemps qu'on n'aura pas écarté λάφνη (pour δάφνη), Ὀλυσσεύς (pour Ὀδυσσεύς) et λίσκος (pour δίσκος)[2]. A ces exemples, déjà cités par M. Max Müller, nous ajouterons δασύς « velu » et λάσιος (même sens). Au sujet du changement d'un *s* en digamma, nous renvoyons à Kuhn, dans son journal, II, p. 267. Quant à la signification λαός « esclave, » elle est établie par le mot d'Hécatée que nous avons mentionné.

Jocaste ou Epicaste n'est pas la seule femme d'Œdipe : en effet, on connaît le nom de deux autres, Euryganie et Astyméduse. Nous avons comparé ces femmes aux nuées d'abord captives (*dāsapatnīs*), puis délivrées par le héros et devenues ses épouses (*dēvapatnīs*). M. C. objecte que rien ne prouve que les autres femmes aient été les femmes de Laïos. En effet, aucun mythologue ne le rapporte. Remarquons cependant qu'outre Jocaste, Laïos avait une femme nommée Eurycleia, fille d'Ecphas; or, une des femmes d'Œdipe s'appelle Euryganie, fille d'Hyperphas[3]. Ces ressemblances de noms avaient déjà frappé Schneidewin. Selon M. Comparetti, c'est pour diminuer, au moins dans ses conséquences, l'horreur causée par l'inceste qu'on aurait inventé les autres femmes d'Œdipe. Une telle raison nous a étonné : si tout le récit, comme le suppose M. C., est destiné à produire une impression morale, un changement de cette nature (et les autres femmes d'Œdipe sont déjà mentionnées dans l'Œdipodie) va contre l'intention du narrateur.

Dans cette phrase : « Œdipe est aveuglé, » nous avons vu une expression poétique du coucher du soleil. M. C. convient qu'en admettant l'ensemble de notre interprétation, cette phrase ne peut signifier autre chose. Mais s'appuyant sur le texte d'Homère, notre adversaire croit que la cécité d'Œdipe ne faisait point partie de la légende primitive : il suppose qu'après la mort de Jocaste, le héros parricide et incestueux continua de régner sur la ville de Thèbes. On peut demander si c'est bien là le dénouement d'un conte moral, et s'il est dans le caractère de ces narrations de laisser impuni le principal coupable. Le ἄλγεα πολλά d'Homère est une allusion évidente à un châtiment bien connu; aucun récit des aventures d'Œdipe n'oublie de mentionner la cécité; enfin, les variantes qui nous sont parvenues sur la façon dont il a perdu les yeux (il se les arrache lui-même, il a les yeux crevés par son père adoptif Polybe ou par les gardes de Laïos) prouvent que la tradition montrait Œdipe devenu aveugle, sans s'expliquer sur les causes de cet événement.

Nous avons cherché à faire comprendre comment Œdipe a été changé en devineur d'énigmes. D'une part, les croyances populaires attribuaient aux

1. *Etymologische Forschungen*, IV, 562.
2. Ahrens, *De dial. dor*, p. 85. Max Müller, *Chips*, II, 171.
3. Selon d'autres, Euryganie est une sœur de Jocaste. Ajoutons qu'Epicaste « la brillante » est aussi le nom d'une femme de Zeus, et Jocaste « la violette » celui d'une femme d'Apollon.

monstres personnifiant la nuée une vertu prophétique. D'un autre côté, le nom d'Οἰδιπόδης, faussement compris, se prêtait à une invention de ce genre, puisqu'on y pouvait reconnaître le verbe οἶδα. On inséra dans la légende l'énigme sur l'animal à deux, trois et quatre pieds, et Œdipe devint celui qui connaît l'énigme des pieds. M. C. trouve l'explication *assai ingegnosa :* c'est un compliment que nous recevrions avec plaisir; mais d'autres mythologues avaient déjà remarqué avant nous le rapport qui existe entre le nom d'Œdipe et l'épisode de l'énigme. Le passage de Sophocle : ὁ μηδὲν εἰδὼς Οἰδίπους montre très-bien comment on a pu jouer de la sorte sur le nom. M. C. ne veut pas que ce soit là une étymologie : il affirme que c'est un calembour. Pour dire la vérité, nous ne voyons pas bien à quoi tend cette distinction. Nous voulions seulement montrer qu'un Grec, soit sérieusement, soit en jouant, pouvait interpréter par le verbe οἶδα la première partie du nom d'Œdipe. M. C. ne conteste pas qu'une fausse étymologie ait quelquefois donné naissance à un récit : mais il y faut, selon lui, une condition particulière. Il faut que l'étymologie se transmette avec la narration à laquelle elle a donné lieu. Il est permis de douter que cette condition soit d'une nécessité absolue. On conçoit fort bien que la narration survive, tandis que l'étymologie est oubliée, surtout quand une autre étymologie finit par prévaloir. Nous en avons ailleurs cité un exemple. Athéné porte le surnom de Τριτογένεια, c'est-à-dire la fille de Tritos. Le dieu Tritos étant tombé en oubli, le nom patronymique est devenu inintelligible. Comme τριτώ, dans le dialecte éolien, signifiait « tête », on inventa la célèbre histoire d'Athéné sortant de la tête de Zeus. Mais cette étymologie fut à son tour oubliée et celle qui prévalut est : « née sur les bords » du fleuve Triton. » Pour revenir à Œdipe, on comprend fort bien qu'on ait laissé dans l'ombre l'étymologie que nous avons indiquée, puisque la légende mentionnait une autre circonstance, celle des pieds percés d'une lanière, d'après laquelle le héros aurait été dénommé.

Je craindrais d'abuser de la place qui m'est concédée dans ce recueil, si je poursuivais plus loin la discussion. Aussi bien avons-nous mentionné les objections principales. Citons seulement encore une assertion de M. C. Nous avons fait remarquer que le Sphinx est envoyé par Héra, exactement comme les monstres détruits par Héraclès. Selon M. C., il y aurait contradiction, dans notre système, à voir là une circonstance primitive du mythe. M. C., au moment où il mettait cette inconséquence à notre compte, n'a pu se défaire de son idée de la fatalité et des dieux vengeurs. Mais si Héra, comme l'admet encore tout récemment M. Pott[1], est la personnification de l'atmosphère, où est la contradiction?

En finissant, je toucherai à une question plus générale. Habitué à étudier l'histoire et la filiation de nos contes de fée, M. Comparetti, en retrouvant dans la vie d'Œdipe quelques-uns des épisodes ordinaires de ces contes, a cru que la légende d'Œdipe pouvait être placée parmi cette sorte de récits. Nous pensons qu'il a confondu deux âges bien différents et nous craignons qu'il n'ait commis une sorte d'anachronisme. Certes, je suis loin de prétendre qu'il faille voir des dieux solaires

---

1. *Recherches étymologiques*, III, p. 925.

dans tous les personnages qui tuent des monstres et délivrent des princesses enchaînées. Mais avant d'entrer dans la mise en scène de tous les contes, il faut que ces incidents aient figuré en des récits où ils avaient leur raison d'être spéciale. C'est par les mythes proprement dits qu'ils devinrent assez familiers à l'imagination populaire pour devenir des lieux communs, et pour passer dans une seconde couche de narrations merveilleuses, savoir les contes moraux et les contes de fée. On ne s'expliquerait pas pourquoi les mêmes incidents ou, comme dit M. C., les mêmes formules, se trouvent en Germanie et en Grèce, dans des temps qui excluent l'hypothèse d'un emprunt, si derrière la formule ne se trouvait pas la croyance naturaliste. On a dit avec raison que les contes de fée sont le résidu de la religion d'un peuple. Peut-on placer un résidu de ce genre aux temps reculés qui ont précédé Homère et Hésiode : nous ne le pensons point et il appartenait à M. C. de l'établir.

Je passe maintenant au second des travaux inscrits en tête de cet article. M. H. Dietrich Müller, auteur d'une *Mythologie des races grecques* [1], ne veut pas qu'on cherche dans les Védas les origines des divinités grecques, lesquelles sont, selon lui, purement helléniques [2]. Ou plutôt, il demande qu'on introduise une gradation. D'abord on étudiera les croyances et les dieux des différentes races entre lesquelles se partage la Grèce ; puis, ce qui se sera trouvé, non pas seulement dans une seule race, mais dans toutes, devra être considéré comme appartenant à la souche grecque, et on pourra alors établir des comparaisons avec quelque autre peuple, soit les Romains, soit les Teutons, et ce n'est qu'en troisième et dernier lieu qu'on devra rechercher quel était le fonds commun des croyances indo-européennes. Rien, à première vue, ne paraît plus logique et plus sage. Mais l'expérience ne confirme pas les vues de M. D. Müller. Il arrive qu'un ancien nom ou une vieille croyance ne s'est conservée que dans un seul coin de la Grèce, et que, pour en trouver les analogues ou pour en découvrir l'explication, il faut aller, sans station intermédiaire, jusque dans l'Inde ou dans la Germanie. La grammaire comparée a montré depuis longtemps ce qu'il faut penser du procédé recommandé par M. D. Müller. Souvent un mot tout à fait isolé en grec se rattache à une racine qui a donné de nombreux dérivés en sanscrit, en gothique ou en lithuanien. Souvent une forme anomale est le seul débris qui existe d'une flexion restée usitée dans les langues congénères. Ce qui est vrai pour le langage ne l'est pas moins pour la religion. M. D. Müller, qui parle de la grammaire comparée en termes pleins d'estime, et qui à l'occasion ne craint point de citer des racines sanscrites, n'a pas le droit de contester en mythologie la méthode qu'il admet en linguistique.

---

1. *Mythologie der griechischen Stæmme*. Gœttingen, 1857-69. 2 vol. Le travail dont le titre est inscrit en tête de cet article est un extrait du tome II.

2. M. D. Müller s'en prend à la comparaison faite par M. Ad. Kuhn entre *Sâramejas* et Ἑρμείας. Nous n'avons pas à défendre un rapprochement qui a rencontré une adhésion à peu près unanime. Nous ferons seulement remarquer la singulière difficulté élevée par M. D. Müller au sujet du *j* de *Sâramejas* : il aurait fallu, dit-il, une forme Ἡρεμείας avec deux ι. On peut se contenter de renvoyer le critique à la grammaire sanscrite de Bopp, § 49, 2.

La polémique de M. D. Müller nous a rappelé de point en point ce que l'excellent Dœderlein écrivait vers 1839[1]. Dœderlein admet la comparaison du latin avec le sanscrit : mais seulement, comme il le dit, en dernière instance et en cassation. Les premières instances sont représentées par le grec, puis par les autres langues de l'Europe; quand ces recours de droit sont épuisés, la permission est accordée d'aller chercher un arrêt suprême en Asie. Malheureusement les exemples que Dœderlein cite (non sans une certaine satisfaction) comme les fruits de cette façon d'agir, sont déplorables : *membrum* est un redoublement de μέρος, *imo* est la forme syncopée de ἐτύμως, etc. Nous ne voulons pas juger ici en passant le livre de M. D. Müller. Malgré ses vues systématiques et le ton agressif qui en rend la lecture fatigante, il nous a paru intéressant et instructif : mais les meilleures pages du livre nous ont semblé précisément celles où l'auteur, distinguant le caractère particulier que les anciens dieux ont pris dans chaque tribu hellénique, a fait, sans y songer, de la mythologie comparative.

Ce n'est pas en limitant ses recherches, mais en les dirigeant au contraire de tous les côtés, que la science des religions gagnera en solidité. Qu'on examine les étymologies proposées il y a trente ans par des hommes comme Bopp et comme Benfey : combien sont aujourd'hui abandonnées! Mais la méthode, au fond, est restée la même. Elle est devenue plus sûre et plus pénétrante par l'emploi journalier qui en a été fait. Pareille chose aura lieu pour la mythologie : si cette dernière science ne s'avance qu'avec une certaine lenteur, cela tient à une difficulté particulière. En effet, comme le faisait remarquer récemment M. Spiegel, quand on examine la filiation des mots, le critérium est double : on a tout à la fois, pour se guider, la forme et le sens. En mythologie, le second critérium est presque toujours douteux, parce que nous ignorons le caractère primitif des dieux et que c'est le plus souvent d'après le nom que nous sommes obligés de le deviner. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner si des recherches aussi difficiles n'avancent pas très-rapidement. Et cependant, qu'on jette les yeux sur les systèmes qui se produisaient avant que la mythologie comparée nous eût donné des idées plus exactes sur la formation des mythes et sur la nature des anciens dieux; qu'on examine ce que les adversaires mêmes de cette science lui doivent, et combien, par exemple, les vues de M. D. Müller sont éloignées de celles de Creuzer : on ne pourra alors douter que la voie ouverte il y a vingt ans par Adalbert Kuhn et par Max Müller ne soit la véritable. En mythologie comme ailleurs, la première condition pour bien voir, c'est avant tout de ne point se mettre des œillères.

Michel BRÉAL.

---

15. — **Ugrische Sprachstudien** von Dr Jos. BUDENZ I. Pest, Ludwig Aigner, 1869. In-8°, 60 p. — Prix : 2 fr. 75.

Le peuple magyar est le seul de toute la race finnoise qui ait pris rang dans l'Europe civilisée : le christianisme, la chevalerie, une forte constitution aristo-

---

1. *Synonymes latins*, VI, p. 210.

cratique, d'heureux mélanges avec les races voisines l'ont placé bien au-dessus des peuples ses frères dans l'histoire et dans la politique européenne. Mais il est fier de son origine et, pour ainsi dire, de son isolement ethnographique au milieu des indo-européens; il ne rougit point des parentés les plus barbares. Les philologues hongrois ont commencé il y a trente ans de périlleuses excursions en Sibérie et dans le nord de la Russie d'Europe : Reguly et après lui Hunfalvy ont établi la parenté des Magyars avec les autres peuples ougriens ou finnois. Un dessein pareil a récemment inspiré à M. Vambéry son héroïque « Voyage d'un faux » derviche. »

En général ces travaux sont écrits dans la langue nationale. Aujourd'hui nous recevons de Pesth une première étude sur les langues ougriennes, écrite en allemand et par un Allemand, car, sauf erreur, le Dr Budenz n'est point d'origine magyare. C'est donc un travail plus accessible au public instruit, et d'ailleurs digne de son attention.

La question est fort limitée, mais elle réclame une explication préliminaire.

Les langues touraniennes n'ont pas de pronom possessif répondant à *mon*, *ton*, *son*, *notre*, *votre*, *leur*, mais des affixes possessifs. Ainsi en hongrois *père* se dit *atya*, mon père *atyam*, notre père *atyank*. — De même les Tchérémisses (peuple voisin de Nijni-Novgorod) disent *Kudo*, maison, *Kudona*, notre maison, *Kudoda*, votre maison, etc.

Le Dr Budenz s'occupe des affixes qui répondent à *notre*, *votre*, *leur*. Parcourant toutes les langues finnoises depuis la Finlande jusqu'aux Vogouls de Sibérie et jusqu'aux Magyars, il remarque le rôle considérable que joue la lettre *n*. Il la trouve fidèlement conservée dans la plupart de ces grammaires, celle des Syrjanes (peuple établi entre la Kama et la Dwina du Nord) : — *nim*, notre, — *nid*, votre, — *nis*, leur. Il croit la retrouver partout ailleurs sous les formes modifiées par l'usage et le temps.

Quelle est la valeur de cet *n*? M. B. soutient contre Castren, auteur de grands travaux sur la langue syrjane, que ce n'est point un signe du pluriel, mais que cette lettre, ce « coaffixe » a une valeur déterminative, qu'on la retrouve dans les adjectifs démonstratifs de toutes ces langues et même dans le pluriel des conjugaisons *déterminées*. — Il faut encore expliquer ici que plusieurs langues finnoises ont pour chaque verbe deux conjugaisons. En hongrois *várok* signifie j'attends, *várom* je *l*'attends, le régime est alors *déterminé*. — Ainsi dans la formation des langues finnoises il y aurait eu une étroite connexion entre les trois déterminations exprimées par l'adjectif démonstratif, le pronom possessif, et le verbe.

Je n'oserais me prononcer sur cette question; mais dans tous les cas le travail du Dr Budenz prouve clairement la parenté des langues finnoises et fournit au lecteur, avec de curieux exemples, de précieuses notions.

Edouard SAYOUS.

---

16. — **Geschichte der christlichen Malerei,** in ihrem Entwicklungsgange dargestellt von H. G. Hotho. 2e livraison, 241-376 p. Stuttgart, Ebner et Seubert, 1869. — Prix : 4 fr.

Nous avons annoncé dans le temps le premier fascicule de l'*Histoire de la peinture chrétienne*, de M. Hotho, professeur à l'Université et directeur du cabinet des estampes de Berlin. Le second fascicule vient de paraître, et il ne sera pas le dernier, car il ne comprend que la peinture italienne et allemande du XIVe s. Il mérite les mêmes éloges que son aîné, et aussi quelques critiques.

Parcourons-les séparément. Le point de vue auquel s'est placé M. H. est fort élevé, il nous prouve que l'auteur est un penseur autant qu'un savant; les événements politiques, religieux et autres qui ont exercé une certaine influence sur le développement de la peinture, l'intéressent profondément et lui donnent la clef de mainte révolution artistique. Le tableau qu'il en trace est clair et facile. L'appréciation des monuments témoigne d'un jugement sain et mûr, et elle repose généralement sur l'examen direct des sources, bref M. H. se montre aussi bon critique qu'historien.

Mais le mobile même de son livre, le besoin d'une histoire de la peinture chrétienne, ne nous paraissent pas aussi faciles à démontrer. Après les ouvrages généraux de Kugler, de Schnaase, après les ouvrages plus restreints de Waagen (et de Fœrster[1]), tous d'ailleurs appuyés sur un fonds immense d'observations et de découvertes personnelles, la part des généralités se trouve assez large, et les droits du grand public assez sauvegardés. Le devoir de notre génération est plutôt de combler les lacunes qu'ils ont laissées, d'éclaircir et de discuter leurs doutes et leurs conjectures, en un mot de nous livrer aux études spéciales. La jeune école a compris ce rôle, et le livre de M. Woltmann est là pour nous dire avec quel succès elle l'a rempli. Elle a vu que les efforts de deux ou trois générations de savants ne sont pas de trop pour reconstituer l'histoire d'une longue série de siècles, et qu'avant de planer de nouveau sur l'ensemble des styles et des genres il faut affermir et consolider notre connaissance des détails.

En effet que ne nous reste-t-il pas à apprendre dans la période même qu'a déjà traitée M. Hotho, et dans celle qu'il est sur le point d'aborder? Quel jour nouveau ne se répand pas en ce moment même sur la peinture italienne, grâce aux travaux de Crowe et Cavalcaselle, et comment oser faire l'histoire de cette contrée avant que ces deux savants n'aient terminé leur publication[2]? Si nous passons à la peinture allemande et flamande les ténèbres seront plus épaisses encore. Quand on pense qu'un maître de l'importance de Gérard David n'a été restitué à l'histoire qu'il y a peu d'années, que des artistes tels que le maître de *la Mort de la Vierge*, celui de *la Passion de Lyversberg*, celui du *Rétable d'Issenheim*, etc., sont encore inconnus, on se demande s'il est possible d'aspirer à

1. Je ne cite ce dernier que pour mémoire, son livre ne répond plus à l'état actuel de la science.

2. Le 4e volume est imprimé, à ce que j'apprends, mais il ne sera livré au public qu'avec le cinquième, qui est encore sous presse. — A Leipzig on fait en ce moment une édition allemande originale.

écrire l'histoire d'un art et d'une époque dans lesquels ces anonymes tiennent une si grande place. Dans une thèse spirituelle et paradoxale M. Ruelens n'a-t-il pas pu nier la participation réelle [1] de Hubert van Eyck à l'œuvre capitale de la peinture septentrionale du xv[e] siècle, à l'*Adoration de l'Agneau*, avec autant de vraisemblance que d'autres l'affirmaient [2]. Enfin en quittant les livres pour parcourir les galeries de l'Allemagne, l'incertitude augmente encore s'il est possible : nous nous trouvons en face de centaines de tableaux [3] sans nom, dont l'origine et la date reposent sur les attributions les plus fantaisistes !

Il faut donc se borner à des généralités bien vagues si l'on ne veut point à chaque pas avouer son ignorance et son impuissance relativement à tous ces problèmes.

Une fois condamnation passée sur cette condition essentielle, l'ouvrage de M. H. a droit à un accueil sympathique. Les matières contenues dans le présent fascicule offrent beaucoup d'intérêt par elles-mêmes, et un intérêt non moindre par la manière dont elles sont présentées au lecteur. L'Italie y compte Giotto, l'école de Sienne, Orcagna, etc. ; l'Allemagne y figure pour l'*École de Bohême*. Nous examinerons en détail cette dernière.

M. H. a consacré tout un chapitre à cette école, dont le nom fait le désespoir de bien des patriotes allemands, et il lui a payé un juste tribut d'éloges. Mais il ne me semble pas avoir assez insisté sur son rôle dans le développement de la peinture chrétienne.

L'École de Bohême représente un côté important du christianisme, le côté sentimental, et elle l'exprime à ravir, malgré la grossièreté des procédés et la barbarie du dessin; elle excelle dans les attitudes rêveuses, dans les gestes d'un pathétique touchant [4], frisant quelquefois la mignardise, dans la douceur des physionomies, et dans la délicatesse de la couleur; le fantastique lui est familier. Il aurait fallu montrer en quoi ces qualités diffèrent de celles du reste de l'Allemagne, en quoi elles tiennent au génie de la race tchèque, etc.

Le développement de cette école au contraire est bien marqué par M. H. ; il ne reconnaît que deux degrés, et montre avec beaucoup de justesse que les artistes du règne de Wenceslas ne sont que les continuateurs des maîtres de la cour de Charles IV. La première de ces divisions comprend le commencement du xiv[e] siècle (jusqu'à 1346, date de l'avénement de Charles IV). Dans cette période naissent d'importantes peintures murales et des miniatures de la plus grande beauté. Parmi ces dernières M. H. ne cite que le *Passionale* [5] de Prague.

---

1. Ou plus exactement « qu'il est mort laissant l'œuvre à peine commencée. »

2. M. Hotho lui-même a publié de 1855 à 1858 2 volumes sur l'École de peinture de Hubert van Eyck.

3. Quel contraste curieux ! en France de nombreux noms d'artistes de la Renaissance et presque pas d'œuvres, en Allemagne d'innombrables tableaux dont les auteurs sont inconnus.

4. P. ex. la Vierge jetant les bras autour du cou de son fils bien-aimé qu'elle vient de retrouver et J.-C. caressant la joue de sa mère de sa main amaigrie. — Saint Jean au pied de la croix appuyant tristement la tête sur sa main droite. Etc., etc.

5. M. H. a le tort de ne jamais indiquer les n[os] des mss. qu'il cite. Le *Passionale* se trouve à la bibliothèque de l'Université de Prague.

Un livre de prières (en latin et en tchèque, Bibl. imp. de Vienne, n° 1939, *Waagen*, t. 2, p. 26), quoique moins réussi, aurait dû être décrit parmi les manuscrits de cette période, il est fort curieux pour l'histoire de cette école et certaines miniatures sont fort belles (*Naissance de l'Enfant*, *Descente de Croix*, etc.), son ornementation est plutôt allemande que bohême, et les miniatures paraissent provenir d'un peintre plutôt que d'un enlumineur.

Du célèbre *Passionale* dont Wocel et Waagen ont déjà donné quelques reproductions, M. H. ne cite comme parfaitement exécutées que l'*Entrevue de la Vierge et du Christ* et *la Création d'Ève*. Qu'il nous permette d'ajouter la face du Christ (Véronique) entourée d'instruments de torture, le Christ à cheval, la Vierge *amare flentem* (fol. 11), tous chefs-d'œuvre. Pourquoi ne pas parler de l'exécution de l'original, qui est si curieuse ! M. H. se borne à dire « dessins à » la plume légèrement coloriés, » cela ne suffit pas. Tout un système technique est devant nous. Ce « coloris léger » se retrouve dans tous les monuments de cette école ; dans les miniatures et dans les peintures sur bois les parties lumineuses sont tellement claires et transparentes qu'on aperçoit le fond même du parchemin, ou de la couche de craie qui couvre la planchette. La préparation et la composition de la couleur doivent aussi avoir quelque chose de particulier, car dans le ms. dont nous nous occupons elle s'est écaillée d'une manière différente de celle des manuscrits à miniatures des autres écoles. Enfin toujours dans ce *Passionale* l'absence d'ornementation contraste fortement avec la richesse des miniatures de la Bohême de l'âge suivant, et prouve qu'on attachait dans cette première période plus d'importance à la figure humaine et à la pensée qu'aux savantes combinaisons de lignes, et au luxe des couleurs.

Notons en passant que M. H. a donné (1312) la vraie date du ms. que Waagen avait lue 1316 (millesimo trecentesimo duo decimo, sexto Kalend.) en sautant le *duo* placé au bout d'une ligne et en rapportant le *sexto* à *decimo*.

Toute cette première période n'a pas reçu assez de développements dans l'*Histoire de la peinture chrétienne*.

Dans le tableau de l'époque suivante (1346-1378) M. H. fait entrer les diverses hypothèses sur l'influence italienne et française ; il ne se prononce cependant pas d'une manière définitive sur ces deux importantes questions. Il fait équitablement la part des éléments allemands et tchèques qui entrent dans la formation de cette brillante période, il ne pense pas, comme quelque savants allemands trop patriotes, à refuser à la Bohême la paternité d'un style dont Prague a été le siége ; et du fait que l'Italien Thomas de Modène, et l'Allemand Nicolas Wurmser de Strasbourg ont exécuté à la cour de Charles IV à Prague des travaux importants, il ne conclut pas que la Bohême n'a fait que servir d'asile à la nouvelle école. Les manuscrits qu'il range dans cette période me sont inconnus. — L'*Évangéliaire* de l'archiduc Albert VI, de 1368 (Bibl. imp. Vienne, n° 1182) qui aurait dû trouver place dans cette partie du livre, a été relégué dans la 3ᵉ période (règne de Wenceslas), p. 372, M. H. pour le caractériser n'emploie que le mot excellent (*trefflich*) ce qui est insuffisant pour ce chef-d'œuvre de décoration. — Quant aux peintures proprement dites M. H. propose de rendre à Théodoric

de Prague le *Christ sur la Croix du Belvédère* qui portait jusqu'ici le nom de Nicolas Wurmser. Je ne vois pas trop la nécessité de ce changement ni les avantages de cette nouvelle attribution.

Dans la description des monuments de la 3e période de l'*École de Bohême*, M. H. n'accorde pas assez de place à la *Bible de Wenceslas* qui est un répertoire inappréciable pour l'histoire des arts et des mœurs, et il ne mentionne même pas la *Bulle d'or* écrite en 1400 pour le même empereur (Vienne, Bibl. imp. 338) qui renferme une foule de portraits admirables. Toutes ces lacunes nous font regretter que l'auteur ait traité si sommairement une école si curieuse et si peu connue.

Dans le prochain fascicule M. Hotho donnera sans doute l'histoire de l'école de Cologne, le pendant de l'*École de Bohême*, nous l'attendons avec impatience et nous espérons qu'il lui accordera des développements plus étendus.

Eugène MÜNTZ.

---

17. — **Gustaf Adolf** von G. DROYSEN. Bd. I. Leipzig, Veit u. Comp. 1869. In-8°, xiij-369 p. — Prix : 8 fr.

Ce nouvel ouvrage sur Gustave-Adolphe, qui sort de la plume de M. G. Droysen, professeur *extraordinaire* à l'Université de Gœttingue et fils de l'éminent historien de Berlin, se distingue des nombreux ouvrages parus sur le même sujet[1]. Ce n'est pas une biographie proprement dite du grand roi de Suède; ce n'est pas non plus l'histoire de ce pays pendant le règne de son plus illustre monarque. L'auteur n'a voulu retracer dans son ouvrage que l'histoire des événements d'une importance européenne dans lesquels Gustave-Adolphe a joué un rôle aussi court que brillant. C'est donc à vrai dire, une histoire de la politique extérieure de son héros dont M. D. nous offre ici le premier volume. L'anecdote, le détail biographique est presque partout absent, et l'homme avec ses qualités et ses défauts, s'efface derrière le diplomate et le guerrier. Cette façon d'aborder le sujet est assurément légitime, d'autant plus qu'elle tend à rejeter du cadre de l'ouvrage une série de faits assez souvent racontés déjà, pour consacrer plus de place au récit de négociations secrètes fort inexactement connues ou même entièrement inconnues jusqu'à ce jour. Seulement elle présente un danger que M. D. n'a pas assez complétement évité peut-être. La personnalité de Gustave-Adolphe lui-même ne ressort plus assez dans le récit de cet enchevêtrement d'intrigues diplomatiques, étendu comme un réseau sur l'Europe entière, et nous perdons un peu trop de vue quelquefois l'homme dont le nom est inscrit en tête de l'ouvrage. En fouillant les archives de Dresde, de Munich et de Berlin, en exploitant surtout les recueils de documents suédois et danois[2], qui étaient restés lettre close pour la plupart des historiens allemands, M. D. a montré pour la première fois dans de grands détails — et c'est là le mérite et l'originalité de son livre — comment

1. Les ouvrages de Gfroerer, Cronholm, Fryxell, Flathe, etc.
2. Les recueils de Hallenberg, Hammarstrand, Molbeck, etc.

la guerre de Trente Ans, dès son origine, a successivement attiré dans son orbite tous les États de l'Europe et combien l'attitude des différents gouvernements étrangers a souvent influé sur la marche des affaires en Allemagne. On aperçoit bien, en lisant son ouvrage, que cette longue lutte n'a pas été seulement une guerre civile, religieuse et politique, mais que les intérêts de toutes les nations marquantes de notre continent y ont joué un rôle et sont intervenus tour à tour, ouvertement ou en secret, pour modifier les conditions de la lutte. Les cinq premiers livres de l'ouvrage, renfermés dans ce premier volume, retracent l'histoire de la politique étrangère de la Suède depuis 1612, année de l'avénement de Gustave-Adolphe, jusqu'en 1628, année de la signature du traité de Lübeck entre le Danemarck et l'empire, et au moment où la Suède commence à se placer au premier plan des adversaires de Ferdinand II. Le second volume seulement nous racontera l'intervention directe de Gustave-Adolphe dans la guerre d'Allemagne, jusqu'à sa mort sur le champ de bataille de Lützen, en 1632[1].

Nous devons encore combattre une dernière opinion dans cet ouvrage, tout en nous plaisant à en reconnaître les sérieux mérites. C'est l'affirmation catégorique de l'auteur que Gustave-Adolphe n'a point saisi les armes pour la défense de la religion protestante et que toutes ses entreprises en Allemagne ont été uniquement inspirées par des motifs politiques. M. Droysen a raison, quand il soutient contre la tradition vulgaire que le grand roi de Suède n'a point uniquement franchi la mer Baltique dans l'intention de venir en aide à ses coréligionnaires opprimés, pour se retirer après la victoire, content de son œuvre et sans demander aucune récompense de ses sacrifices. C'est là une façon de voir bien naïve, qui pour avoir cours dans certains manuels d'histoire et dans la littérature

1. Nous avons relevé çà et là dans le récit quelques points de moindre importance où nous différons d'avis avec l'auteur. Pour ne point interrompre le cours de nos observations générales nous réunissons ces remarques en note. — P. 127. Le « Baron Aune » dont parle l'ambassadeur français Leveneur de Tillières, est C. de Dohna, envoyé de l'Électeur palatin auprès de Jacques I[er] d'Angleterre. Tillières parle de cette mission dans ses dépêches autographes, qui se trouvent à la Bibliothèque impériale, mss. français, 15988. M. D. a une trop haute idée de Jacques I[er]; il prend pour de la haute sagesse politique, la perpétuelle indécision qui chez ce triste monarque était simplement l'effet de la couardise. — P. 144. Il n'est certainement pas juste de prétendre que les persécutions religieuses de Ferdinand II ne furent pour lui qu'un moyen d'arriver à son but politique; cette assertion provient de la tendance de l'auteur à supprimer partout la question religieuse. Ferdinand mettait le succès de ses conversions bien au-dessus de ses conquêtes politiques. — Ce n'est pas seulement en 1623 que la France s'est aperçue des dangers dont la menaçait l'Espagne. Au commencement de 1622 déjà les dépêches de Nicolas de Baugy, notre envoyé à Vienne, sont remplies de détails sur les négociations à propos de la Valteline. Bibliothèque impériale, mss. français, 15928-33. — P. 172. M. D. qui appelle Mansfeld « un repoussant petit bonhomme, » doit n'avoir jamais vu de bon portrait de lui. La chronologie des séjours de Mansfeld en Angleterre et en France n'est pas exactement établie dans son livre. On la retrouve aisément en consultant les dépêches de Luigi Vallaresso, l'ambassadeur vénitien à Londres. Mss. de la Bibl. imp. Collection Brienne, vol. 45. — P. 245. M. D. déclare que Richelieu « dépasse même Buckingham » (en habileté). » Il me semble que c'est faire injure au grand cardinal que le comparer un seul instant avec le frivole courtisan de Jacques I[er] et de Charles I[er]. — P. 246. Le personnage nommé « Villanclerck » doit être le secrétaire d'État, Auguste de Loménie, seigneur de la Ville-aux-Clercs. — P. 368. L'auteur est bien dur pour Chrétien IV de Danemarck qu'il appelle « un prince pitoyable; » ce monarque passe encore aujourd'hui en Danemarck, et non sans raison, pour un des princes les plus énergiques et les plus marquants de ce petit pays.

d'édification protestante, n'en est pas moins absolument erronnée. Gustave-Adolphe entendait bien tirer quelque profit de ses efforts et l'on ne saurait lui en vouloir. Si M. D. n'avait fait qu'appuyer sur ce point, nous serions complétement d'accord. Mais entraîné par la réaction contre l'opinion traditionnelle, il va beaucoup trop loin en niant absolument toute influence du sentiment religieux. Ce n'est pas seulement amoindrir considérablement Gustave-Adolphe que de nier qu'il ait été influencé en partie par des considérations plus élevées que le désir des conquêtes matérielles, c'est à notre avis, s'écarter de la vérité historique. Nous avons quelque peine sans doute, au XIXe siècle, à prendre au sérieux les conquérants qui se prévalent de semblables motifs dans leurs discours ou dans leurs manifestes. Mais dans la première moitié du XVIIe siècle l'atmosphère morale et intellectuelle était encore bien plus fortement imprégnée d'éléments religieux, et c'est se tromper grossièrement que de regarder comme fourbes ou des charlatans tous ceux qui les ont fait intervenir dans les luttes politiques. Les plus grands d'entre les hommes marquants de l'époque — un Cromwell, p. ex. — ont agi sous l'influence de ces tendances religieuses, au moins autant que Gustave-Adolphe. N'oublions pas d'ailleurs que le roi de Suède était d'un tempérament idéaliste, malgré toute son énergie guerrière et cette fine bonhommie qui le distingue. C'était un homme, qui, du fond de la Pologne envoyait dans ses lettres à la belle Ebba Brahe, des myosotis séchés, « que les Allemands » appellent *Vergisz mein nicht*, » et qui décrétait que les juges prévaricateurs seraient écorchés vifs et que leur peau serait tendue sur les siéges du tribunal [1]. De quel droit nier qu'une nature pareille ait pu se laisser émouvoir en partie par les souffrances des protestants d'Allemagne et que cette émotion, bien naturelle à coup sûr, ait contribué dans une certaine mesure à mûrir ses projets ambitieux et à lui mettre les armes à la main? — Quand le second volume de l'ouvrage aura paru, nous y reviendrons; nous pourrons alors mieux l'apprécier dans son ensemble et lui donner les éloges qu'il mérite.

Rod. Reuss.

---

18. — **État de la noblesse de Marseille en 1693,** par Octave Teissier. Marseille, Roy, 1868. In-8°, viij-93 p.

Ce livret comprend un édit de Louis XIV instituant un commissaire-inspecteur, un contrôleur-secrétaire et un trésorier du ban et de l'arrière-ban pour chaque bailliage et sénéchaussée; un arrêt du conseil et des instructions de Pontchartrain relatifs à ces offices, créés uniquement pour être vendus; et enfin l'« Estat et rolle » des nobles possédant fiefs, des nobles qui ne possèdent point de fiefs, des » Rotturiers possedant fiefs, et de tous ceux qui ne possedant aucuns fiefs vivent » noblement dans le ressort de la sénéchaussée de Marseille, » dressé en 1693 par les nouveaux officiers. — Cette publication est intéressante pour la noblesse provençale; elle offre aussi quelques particularités qu'on peut noter en ce qui concerne les noms propres.

1. Droysen, I, p. 61 et p. 101.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 5 — 29 Janvier — 1870

19. — **Den gotiske sprogklasses indflydelse på den finske, en sproghistorisk undersœgelse** af Vilh. THOMSEN. Koebenhavn, Gyldendal, 1869. In-8°, 166 p. — Prix : 4 fr. 25.

Les emprunts faits par les idiomes finnois aux langues germaniques ont été constatés dès le XVIII° siècle par plusieurs linguistes; le savant suédois J. Ihre, dans les préfaces de son *Glossarium Suiogothicum* (Upsala, 1769, in-fol. t. I) et du *Lexicon Lapponicum* de Lindahl et Oehrling (Stockholm, 1780, in-4°) supposait que beaucoup de mots scandinaves étrangers à l'allemand étaient d'origine finnoise et provenaient des aborigènes du Nord; le danois Rask, dans sa célèbre *Undersoegelse Öm det gambe nordiske eller islandske sprogs oprindelse* (Copenh. 1818, in-8°), donnait aussi une grande part à ces prétendus emprunts faits au finnois; le professeur Dietrich, de Marburg, soutient la thèse inverse dans ses *Témoignages fournis par le finnois et le lapon relativement à l'état du suédois et à la physionomie gothique de l'ancien scandinave dans les temps antéhistoriques* (dans *Zeitschr. f. d. Wissensch. der Sprache*, de I. A. Hœfer, III, 1851, p. 32 et suiv.); sa conclusion est que le lapon doit être regardé comme une des plus anciennes sources de nos connaissances sur la famille des langues germaniques en général, attendu qu'il a fait des emprunts non-seulement au suédois ancien et moderne et à l'idiome de l'Edda poétique, mais encore à une langue antérieure, analogue au gothique; malheureusement il n'a étudié qu'un dialecte corrompu du lapon et il s'est à peine servi du finnois. Grimm, Dieffenbach, le norvégien P. A. Munch, les finlandais J. A. Lindstrœm et A. Ahlqvist se sont aussi occupés du même sujet, mais aucun d'eux ne l'a traité aussi amplement que M. V. Thomsen. Ce jeune savant s'y était préparé par un essai sur la famille des langues ouralo-finnoises [1], et il a mis une louable diligence à recueillir les renseignements dont il avait besoin; non content d'étudier tous les travaux de ses devanciers, il est allé chercher de nouveaux matériaux en Finlande; il a puisé dans les collections manuscrites du vénérable Loennrot, l'éditeur du *Kalevala* et du *Kanteletar;* il s'est aussi mis en rapport avec M. Friis, professur de lapon à l'Université de Christiania. Le fruit de ces études variées est le mémoire que nous allons analyser.

Disons d'abord que l'auteur entend par Finnois non-seulement la langue

1. *Det magyariske Sprog og dets Stammeslægtskab*, dans *Tidskrift for Philologi og Pædagogik*. 7° année, 1867, p. 149-174, in-8°.

nationale de la Finlande, le Suomalais avec ses dialectes le Karjalais et le Hæmælæis, mais encore ses congénères : le Nordtchoudique, idiome des Vepses et des Lydes (gouvernement d'Olonetz); le Vadjalais, parlé dans l'Ingrie, l'Esthonien et le dialecte des Lives; les idiomes lapons, quoique beaucoup plus éloignés du Finnois font aussi l'objet des remarques de M. V. Thomsen. Dans sa longue, mais utile introduction (p. 1-42), il passe en revue les travaux de ses devanciers, comme Ihre, Rask, Dietrich, etc.; il indique la subdivision des familles finnoise et lapone et il dit quelques mots des dialectes suédois qui sont parlés, depuis cinq cents ans ou plus, en Finlande, en Esthonie et dans les îles voisines; à propos de ces idiomes, il donne une bibliographie passablement complète des ouvrages les meilleurs et les plus récents qui s'y rapportent. Il ne définit pas le sens qu'il attache au mot gothique, mais on découvre sans peine qu'il désigne par là aussi bien le scandinave, le vieil allemand, l'anglo-saxon, que le gothique d'Ulphilas.

Après avoir exposé l'état de la question, résumé les lois phonétiques du finnois et du lapon, et fait connaître les documents à consulter, M. V. Th. compare les formes grammaticales dans les deux classes de langues, selon la méthode maintenant en usage dans les travaux de ce genre. Voici les conclusions qu'il tire de cet examen circonstancié (p. 39-98) : presque tous les mots communs aux deux classes de langues sont d'origine germanique; les Finnois et les Lapons ont fait beaucoup d'emprunts au gothique et aux langues scandinaves; ils n'ont pas exercé sur ces dernières une influence réciproque et ne leur ont donné qu'un petit nombre de racines; encore celles-ci ne sont-elles guère connues que dans les provinces limitrophes de la Finlande et de la Laponie. Les emprunts datent de diverses époques, mais, à cet égard, on peut les classer en deux principaux groupes : les emprunts anciens et les emprunts plus récents. Quant à ceux-ci qui datent des temps historiques, on les trouve rarement tout à la fois dans les idiomes des Lapons et dans ceux des Finnois, parce que les deux peuples étaient dès lors séparés; les mots récents qui sont communs à leurs deux langues proviennent soit d'emprunts parallèles qu'elles ont faits aux Scandinaves, soit d'emprunts que l'une a faits à l'autre; les idiomes lapons ont généralement subi l'influence du norvégien; le finnois au contraire celle du suédois, laquelle ne s'est pas fait sentir au même de degré dans le vadjalais, l'esthonien et le live; ces trois derniers idiomes ont fait des emprunts au bas-allemand, que parlaient les chevaliers Teutoniques et les bourgeois des villes hanséatiques; les Vepses en ont fait aux Russes leurs maîtres.

Les emprunts anciens ne remontent pas jusqu'au temps où les peuples finnois parlaient encore une langue commune, mais bien à une époque où le germain ressemblait au gothique ou avait une forme encore plus archaïque. Cette forme, M. Th. la rétablit au moyen des radicaux scandinaves qu'il retrouve dans les langues finnoises; on la connaît plus directement par les plus anciennes inscriptions runiques des premiers siècles de l'ère chrétienne, conservées sur des *bautasténes* (grossiers obélisques) de la Suède et de la Norvége, et sur des objets exhumés des tombeaux et des tourbières du Danemark. Ce serait aux ancêtres

des Scandinaves que les Lapons auraient fait ces emprunts, tandis que les Finnois auraient fait les leurs aux Goths transvistuliens.

Ce savant opuscule se termine par une liste de mots finnois et lapons, mis en regard des mots germaniques de même origine. Bien que ce vocabulaire (p. 110-160) ne comprenne guère que les emprunts anciens, c'est pourtant le plus complet qui ait été publié sur la matière; l'auteur ne donne pas d'étymologies proprement dites, car il ne cherche pas le sens primitif des mots; il se borne à les comparer entre eux et à montrer la différence des formes qu'affecte un même radical en passant dans plusieurs langues. A la p. 41 (cf. aussi la note 2), M. V. Th. se demande d'où M. Schmeller a pu tirer le prétendu mot lapon *raingo* qu'il donne comme la racine de l'islandais *hrein* et du latin *rangifer*. C'est sans doute du voyage de Regnard en Laponie, où il est dit : « Les Romains n'avaient » aucune connaissance de cet animal (le renne) et les latins récents l'appellent » *rangifer*. Je ne puis vous en dire d'autre raison, sinon que je crois que les » Suédois ont pu avoir autrefois appelé cette bête *rangi*, auquel mot on aurait » ajouté *fera*, comme qui dirait *bête nommée rangi;* comme je ne voudrais pas dire » que le bois de ces animaux, qui s'étend en forme de grands rameaux, ait » donné lieu de les appeler ainsi, puisqu'on aurait aussitôt dit *ramifer* que » *rangifer* (*Œuvres* de Regnard, nouv. édit. T. I. Paris, 1750, in-18, p. 105). Qu'on le remarque bien, Regnard ne dit pas que *rangi* soit un mot lapon, il émet seulement la conjecture que ce mot a été autrefois usité en suédois, où l'on trouve en effet *renko*, composé de *ren* (renne) et de *ko* (vache, ici femelle); mais ce composé qui est purement suédois, ne figure naturellement dans aucun dictionnaire lapon. L'erreur de Schmeller (*Bayerisches Wœrterb.*, III, 1836, p. 95) est donc palpable; elle a pourtant été répétée par des savants sérieux comme Diez et Wackernagel; c'est pourquoi il nous a semblé utile de la relever, afin qu'elle ne se propageât pas indéfiniment.

E. BEAUVOIS.

---

20. — **La Chartreuse de Saint-Hugon en Savoie,** par Eugène BURNIER (Extrait des *Mémoires de l'Académie impériale de Savoie*, 2ᵉ série, t. X). Chambéry, F. Puthod, 1869. Gr. in-8ᵒ, 567 p., grav. — Prix : 10 fr.

Le titre de cet ouvrage, qui vient d'obtenir le prix au concours académique de Chambéry, n'indique pas suffisamment le contenu du volume, car les annales de la Chartreuse de Saint-Hugon n'y occupent que 200 pages : le reste est rempli par des pièces justificatives, qui n'en sont pas la partie la moins précieuse. Commençons par celles-ci, source du travail historique de M. Burnier; elles forment quatre séries : tableau des prieurs, cartulaire, inventaire, pièces diverses.

A. Sous le titre de *Tableau des prieurs des principales maisons de l'ordre*, la bibliothèque de la Grande-Chartreuse conserve un recueil de listes des supérieurs de toutes les maisons de cet ordre, dressées sur le désir d'un général des Chartreux quelque temps avant la Révolution, avec renseignements fournis sur chaque prieur par les chartes capitulaires. M. B. en a extrait un *Syllabus priorum Vallis*

Sancti Hugonis ex chartulario hujus domus et ex variis chartis Majoris Cartusiae excerpta (p. 13-40), qui comprend 134 prieurs de l'an 1173 à 1788. Il l'a fait suivre d'extraits des chartes du chapitre général sur divers moines de Saint-Hugon (p. 41-2), d'un tableau des Chartreux savoisiens qui ont habité S.-Hugon pendant le XVIIIe siècle (p. 43-6) et d'un autre des religieux de S.-H. étrangers à la Savoie (p. 47-9).

B. L'auteur avoue (p. 3) n'avoir pu retrouver l'original du *Cartulaire* de la Chartreuse de Saint-Hugon; les renseignements qui nous sont venus sur son existence nous portent à croire qu'il n'a pas été détruit : ils ne sont pas assez positifs pour permettre de rien préciser à cet égard. Quoi qu'il en soit, M. B. a eu comme nous communication d'une copie faite pour d'Hozier de Sérigny, qui fait aujourd'hui partie des archives de M. H. Morin-Pons, de Lyon. Sur la 1re page se lit la note suivante, qu'il était à propos de reproduire : « Copie que » j'ay fait faire d'un Cartulaire de la chartreuse de St Hugon en Dauphiné, écrit » sur feuilles de velin petit in-4°. Je le croy écrit vers la fin du treizième » siècle. Il y a différentes écritures, toutes du même temps ou environ. Le » dernier acte est de 1324, et l'écriture de cet acte est de ce temps-là même. » L'avant dernier acte (que j'ay vérifié) est de l'an 1250 et regarde la maison » de Beaumont en Dauphiné, dont est Mr l'archevêque de Paris : cet acte y est » écrit vers l'an 1300. Les chartreux de St Hugon ont envoyé ce Cartulaire en » original à Paris à Mr l'archevêque, qui me l'a communiqué. Je n'ay pas eu le » temps de le vérifier en entier; je n'ay pu vérifier que les quarante troisième » 1eres pages de cette présente copie. D'H. DE SÉR. 1757. » Elle forme 84 ff. in-fol. : la collation de D'Hozier s'arrête au 22e v°; elle reprend au 81e pour l'acte indiqué dans sa note. M. B. a reproduit intégralement cette copie; il a donné à chaque pièce un numéro d'ordre (le nombre s'en élève à 273), faisant précéder le texte d'un sommaire en français et l'accompagnant de notes au bas des pages. La 1re charte est précédée de ce titre : HEC SUNT ULTRA BAIN, omis par l'éditeur [1]. En général M. B. nous semble avoir modernisé sans raison une copie qui reproduisait, au moins pour la partie collationnée par D'Hozier, scrupuleusement l'original. En notant (p. 255) que la ch. 1 a été publiée dans le *Cartul. de Domina* (d'après la copie collationnée au cabinet du St-Esprit d'un vidimus de 1340), il fallait ajouter que le texte en est sensiblement différent [2]. Dans le même ouvrage avaient paru les chartes 2 et 19 : c'est à notre connaissance, avec la pièce publiée par l'abbé BRIZARD (*Généal. de Beaumont*, t. II, p. 15), tout ce qui avait été mis au jour du Cartulaire de Saint-Hugon, formé de simples analyses pour les actes moins importants et de reproductions intégrales pour ceux qui offraient de l'intérêt.

---

1. P. 298, n. 1, le mot *carta* est suivi dans la copie de celui de *Noe*, sans doute signe de cotature de la charte.

2. La date de 1173 donnée par M. B. doit être préférable à celle de 1170 adoptée par M. de Monteynard (p. 374), car la 1re concorde avec la 18e année de l'épiscopat de Jean de Sassenage, ce qui eût dû être utilisé dans la continuation du *Gallia Christ.* (t. XVI, c. 239).

C. La copie du Cartulaire est suivie de celle d'un *Inventaire*, en tête duquel se lit cette note, également de la main de D'Hozier : « Copie que j'ay fait faire d'un » Registre original ou espèce de cartulaire de la chartreuse de St Hugon en » Dauphiné, écrit en papier petit in-folio, écrit vers l'an 1425 [1], lequel renferme » plusieurs actes qui concernent la maison de Beaumont, dont est Mr l'arche- » vêque de Paris, à qui cette espèce de cartulaire a été envoyé par les chartreux » de St Hugon. Je n'ay pu vérifier que les six 1eres pages de cette copie, n'ayant » pas eu le temps d'aller plus avant : j'en excepte tous les actes qui y sont con- » cernans la maison de Beaumont, que j'ay tous vérifiés. D'H. DE SÉR. 1757. » Elle occupe 30 ff. et forme 111 articles dans le texte donné par M. B., qui provoque la même remarque que celui du Cartulaire.

D. Sous le titre de *Pièces diverses*, l'auteur a reproduit 80 documents qui suivent l'histoire de la Chartreuse depuis sa fondation jusqu'en 1790. Ce cartulaire factice a été fourni par les archives du Sénat de Savoie, de l'évêché de Grenoble et de l'archevêché de Chambéry, des préfectures de la Savoie et de l'Isère, de la Grande-Chartreuse, de la famille d'Arvillars et surtout par la bibliothèque de Grenoble. Pour les pièces en français, l'éditeur s'est conformé à l'orthographe originale.

Il serait difficile de recueillir sur un point historique aussi restreint des documents plus nombreux, et c'est à peine si nous pouvons signaler à l'auteur le registre intitulé *Tertius liber copiarum Graisivodani* aux arch. de l'Isère (B. 253), qui lui aurait fourni quelques titres intéressants sur la Chartreuse, objet de ses recherches (ff. 40 et ss., 347 v°). Le seul regret que nous fait éprouver cette masse de documents inédits mis à la disposition des érudits, c'est l'absence d'un index alphabétique ; une table chronologique n'eût pas non plus été inutile, en admettant l'opportunité de conserver leur disposition aux parties B, C et D.

Le travail historique proprement dit de M. B. n'est pas susceptible d'analyse. Bornons-nous à dire qu'il s'ouvre par un coup-d'œil sur l'ordre des Chartreux et ses établissements en Dauphiné et en Savoie ; fondée en 1173, la Chartreuse de Saint-Hugon fut l'objet des bienfaits de tous les seigneurs dont son territoire dépendait en quelque manière, particulièrement de la famille d'Arvillars. Les moines établirent vers le XIIIe siècle un haut-fourneau et un martinet, qui ont persévéré jusqu'à nos jours. La Chartreuse a été supprimée par la Révolution et ne s'est pas relevée.

Il serait à souhaiter que les érudits de province produisissent beaucoup de monographies aussi consciencieuses et aussi complètes [2] que celle due à

---

1. « Ce qui le prouve, c'est que ce registre contient sur la marge d'une de ses pages » un acte du 13 may 1425, reçu par *Jo. Andrici not.* (c'est-à-dire *notarius*) ; l'acte est en » latin et cet acte est écrit de la même main qui a écrit le registre pour la plus grande » partie : le reste est du même temps. D'H. de Sér. 1757. »

2. En tête se trouve une *Vue* de la Chartreuse de S.-H. au XVIIIe siècle d'après un ms. de la Grande-Chartreuse ; on n'a pu dessiner (p. 7) que le sceau dont usait le dernier prieur ; l'auteur donne aussi le fac-simile des signatures des derniers religieux.

M. Burnier, auteur d'une *Histoire de l'abbaye de Tamié* (in-8°) et d'une autre du *Sénat de Savoie et des autres compagnies judiciaires de la même province* (1864-5, 2 vol. gr. in-8°) estimées. Les documents sont moins rares qu'on ne se plaît à le dire, et il reste une abondante moisson pour qui *sait* et *veut* trouver.

U. C.

---

21. — **Literaturgeschichte des achtzehnten Jahrhunderts**, von Hermann HETTNER. III. iij-1. Braunschweig, Fr. Vieweg und Sohn, 1869. In-8°, vj-416 p.

L'important ouvrage de M. Hettner sur l'histoire de la littérature du XVIIIe s. touche à sa fin. On sait qu'il est divisé en trois parties : histoire de la littérature anglaise (1 vol.), histoire de la littérature française (1 vol.), histoire de la littérature allemande. Celle-ci se trouve subdivisée en trois livres, le premier allant de 1648 à 1740 (1 vol.), le second comprenant les temps de Frédéric le Grand (1 vol.), le troisième traitant de l'âge classique de la littérature allemande et divisé à son tour en deux parties, la *Sturm und Drangperiode*, un volume (celui même qui vient de paraître et dont nous allons rendre compte), et un autre volume qui exposera l'état de la littérature allemande à la fin du siècle dernier. Ce sixième et dernier volume est déjà sous presse et avec lui sera achevé en 1870 ce grand travail dont le commencement remonte à 1856.

L'Allemagne contemporaine a produit peu de livres aussi utiles et aussi agréables en même temps, bien que toutes les parties n'en soient pas d'une égale valeur. Il est évident que M. Hettner a fait des progrès considérables dans l'art d'écrire et de composer pendant ces quatorze ans. Le premier volume était déjà bien au-dessus de ce que les ouvrages précédents de l'auteur, tels que le *Drame moderne* et l'*École romantique* semblaient promettre. Pourtant cette partie, où il y avait déjà de si grandes qualités de simplicité, de bon sens, de travail personnel et d'érudition, péchait encore par le manque de composition : les matières n'étaient pas suffisamment fondues, l'unité du plan et de l'idée n'apparaissait pas assez : bien des chapitres ressemblaient encore à une réunion de notes plutôt qu'à un récit suivi ou à un exposé organique. On dit que dans la seconde édition que je n'ai point sous les yeux, ces défauts de forme ont été réparés en grande partie.—En passant d'Angleterre en France, M. Hettner semble avoir subi aussitôt, au contact des auteurs dont il avait à parler, cette influence très-marquée que la littérature française exerce presque toujours sur ceux qui s'en occupent avec zèle et amour. Il paraît y avoir appris l'art de la composition. Le volume a une unité bien plus sensible que son prédécesseur : on y assiste pour ainsi dire à un drame, avec prologue et épilogue, et dont l'intérêt ne languit pas un instant. Pourtant, on sent que l'auteur n'y est pas encore complétement maître de son sujet. Sans doute, il a tout lu, tout compulsé, il n'avance rien que pièces en mains, il ne s'est point contenté de répéter les opinions courantes et les jugements tout faits : par contre on s'aperçoit vite que le génie français est bien plus étranger à l'esprit allemand que ne l'est le génie anglais; on sent de plus que M. Hettner n'a

pas assez vécu dans la littérature française. Il y a en effet une grande différence entre ces deux façons de connaître une littérature et une civilisation, l'une consistant à tout lire et extraire religieusement, l'autre à vivre avec des auteurs étrangers comme avec des amis de tous les jours, qu'on prend, laisse et reprend, mais qu'on a sans cesse présents à l'esprit, sans les avoir peut-être jamais étudiés systématiquement. Ce n'est qu'à ce prix et en vivant en même temps dans l'histoire d'un peuple, qu'on apprend à tenir compte non-seulement de la valeur intrinsèque des ouvrages, mais encore de la valeur relative, historique et de l'influence qu'ils ont exercée. Nous sommes si souvent obligé de rappeler cela aux auteurs français qui croient connaître Lessing, Wieland et Herder, parce qu'ils ont analysé la *Dramaturgie*, *Musarion* et les *Idées*, que nous sommes bien aise d'avoir l'occasion de signaler le même écueil aux Allemands. M. Hettner, moins sans doute que M. Julian Schmidt, manque pourtant lui aussi, jusqu'à un certain point, de perspective. Il oublie qu'il y a des hommes médiocres qui méritent une plus grande place dans l'histoire de la civilisation que des hommes supérieurs, parce qu'ils ont eu une action que les circonstances ont empêché ceux-ci d'exercer. C'est ainsi qu'une histoire de la philosophie allemande qui ne parlerait qu'incidemment de Schelling serait incomplète au premier chef, tandis qu'elle pourrait fort bien se passer de mentionner seulement le plus grand philosophe que l'Allemagne ait produit depuis Kant, Arthur Schopenhauer, puisque ses ouvrages, écrits vers 1820, n'ont été connus, et connus dans un cercle très-restreint, que vers 1860 : ils n'ont influé en rien sur la marche de l'esprit allemand.

Dès que M. Hettner a touché à la littérature allemande, son talent semble avoir grandi d'une façon surprenante. Il y avait à cela plusieurs raisons, croyons-nous. D'abord, une plus grande habitude de disposer les masses et une plume plus exercée et plus assouplie ; en second lieu nous ne voulons pas dire une connaissance plus approfondie du sujet, parce que ces mots rendraient mal notre pensée, mais une familiarité plus intime avec son sujet ; enfin et surtout le caractère même de la littérature allemande. Quelle qu'ait été l'action des poètes et des littérateurs anglais et français, leur activité ne fut point l'activité nationale par excellence : en France comme en Angleterre, aux temps mêmes du despotisme le plus absolu, la littérature accompagnait, éclairait, ornait, égayait, guidait même parfois la vie nationale, elle ne la constituait pas. Dans l'Allemagne du XVIIIe siècle la littérature était cette vie même : elle était l'intérêt national par excellence ; la religion elle-même, à plus forte raison, la politique, le patriotisme, les intérêts matériels, tout disparaissait devant les lettres qui étaient, à vrai dire, la grande affaire de la nation. On comprend dès lors qu'une histoire de la littérature allemande au XVIIIe siècle soit essentiellement une histoire de l'Allemagne et que c'est un sujet particulièrement bien choisi pour inspirer l'historien. Aussi l'Allemagne a-t-elle dix histoires littéraires de premier ordre et pas une véritable histoire politique, tandis que nous trouvons le fait absolument contraire en France et en Angleterre.

Quoi qu'il en soit des raisons de la supériorité des trois derniers volumes du livre de M. Hettner sur les deux premiers, elle me semble incontestable ; et même dans ces trois volumes le progrès est constant. La forme un peu fragmentaire disparaît de plus en plus pour laisser la place au récit et à l'exposition continus. M. Hettner fait comme par le passé de nombreuses citations, mais ces citations sont mieux fondues dans le contexte. Le ton général devient de plus en plus ému et vivant ; l'idée dominante de l'auteur se sent de mieux en mieux à travers le récit et les citations ; et, pour tout dire, le dernier volume — le cinquième de l'ouvrage entier — nous semble un vrai chef-d'œuvre auquel nous ne voyons presque rien à reprendre, surtout dans la première moitié.

Sans doute, ce livre est écrit pour des Allemands et il suppose connues beaucoup de choses qu'un étranger a le droit d'ignorer. *Poésie et vérité* de Gœthe étant, par ex., la principale source pour l'époque dont M. H. parle dans ce 5e vol., il est en droit d'exiger de ses lecteurs allemands qu'ils aient présent à l'esprit ce livre charmant et profond. La vie des auteurs n'est racontée que très-sommairement, d'abord parce que tout Allemand est censé la connaître, ensuite parce que M. Hettner n'écrit pas une histoire de la société allemande, mais bien une histoire des idées allemandes. Cette tâche ainsi restreinte, il la remplit complétement. Il n'y a pas un journal, pas une revue de ce temps qu'il n'ait parcouru ; pas une lettre de ses héros — et il y a une bibliothèque immense de ces lettres — qu'il n'ait lue ; pas un fragment publié à part, pas un ouvrage posthume qui lui ait échappé. Sans cesse il revient au texte primitif pour le comparer au texte définitif et les variantes sont souvent très-importantes ; tous les *parerga*, les *inedita*, les *rara*, les *paralipomena*, pour parler le langage des érudits du XVIe siècle, ont été feuilletés et étudiés par lui ; il a eu soin de fixer très-exactement la date, non-seulement de la publication, mais encore de la composition de chaque ouvrage ; il a rapproché ces dates des faits connus de la vie des auteurs et il est arrivé de la façon à montrer toutes les influences qui ont agi sur eux, toutes les transformations qu'ont subies leurs idées. Ajoutez qu'il cite beaucoup et qu'il cite de préférence les passages importants, mais peu connus qu'il a su découvrir par de patientes études. Et ces citations ne sont pas de ces petits mots spirituels, piquants ou caractéristiques dont certains ouvrages abondent ; ce sont des citations très-longues qui développent complétement la pensée des auteurs. Elles sont cependant si bien fondues avec le texte, même sous le rapport typographique, qu'elles n'arrêtent en rien le courant de la lecture[1]. Elles sont choisies avec autant de discrétion que de bonheur et on est vraiment enchanté d'entendre ainsi parler tous ces grands hommes, résumant éloquemment leur pensée, sans qu'un commentateur importun vienne épiloguer et nous servir son jugement sur les juge-

---

1. Il serait fort à désirer que M. Hettner pût se décider à supprimer, dans les prochaines éditions, les renvois aux sources qui se trouvent entre parenthèses dans le texte même et qui arrêtent désagréablement les yeux du lecteur. Ne pourrait-on les mettre en deux colonnes au bas des pages?

ments. Et quelle reconnaissance n'a-t-on pas à M. Hettner de faire réellement de l'*histoire*, c'est-à-dire d'exposer la marche des idées, au lieu de coudre ensemble des analyses et des appréciations, fâcheuses toutes deux, les premières parce qu'elles empêchent de lire, les secondes parce qu'elles empêchent de juger par soi-même. Il y a bien encore quelques-unes de ces analyses et de ces appréciations esthétiques, dont on eût pu se passer (celles de *Werther* par exemple, de *Gœtz*, de *Faust*), pourtant le plus grand nombre se rapporte à des ouvrages importants, moins connus. D'ailleurs il ne faut pas être trop sévère quand on pense à la difficulté qu'il y a de se séparer d'une habitude aussi enracinée que l'est l'esthétique dans les livres et les esprits allemands. Celui qui écrit cet article ne partage pas en toute chose la manière de voir de M. Hettner, et il se sépare de lui notamment sur divers points qui concernent les questions d'art, mais il est obligé de reconnaître que, pour la forme, l'exécution, la méthode, ce volume répond bien à l'idéal qu'il s'est fait d'une histoire de la littérature qui serait surtout une histoire des idées. Style animé, facile, simple et, quand il le faut, soutenu; composition irréprochable; érudition très-nourrie, très-personnelle; originalité de vues, tout, en un mot, place ce volume, à une distance très-marquée, au-dessus de tout ce qui a été écrit sur l'époque mémorable qu'il traite.

Cette époque est celle qu'on a coutume en Allemagne d'appeler la *Sturm und Drangperiode*, comme qui dirait l'époque de la fougue révolutionnaire. Elle comprend les quinze ans de la jeunesse de Gœthe et de Schiller de 1772 environ à 1787. M. Hettner a divisé son récit en dix chapitres de longueur très-inégale et précédés d'une introduction où il explique la nature de ce mouvement de réaction contre le rationalisme des amis des lumières. Ces chapitres sont : 1. Herder, p. 25 à 102. 2. Gerstenberg, 102 à 113. 3. La jeunesse de Gœthe, p. 113 à 234. 4. Les Gœthéens, 234 à 271. 5. Müller, le peintre, 271 à 286. 6. W. Heinse, 286 à 304. 7. Les philosophes du sentiment et les enthousiastes religieux, 304 à 330. 8. La ligue poétique de Gœttingen, 330 à 349. 9. La jeunesse de Schiller, 353 à 388. 10. Le théâtre et le roman, 388 à 416.

Herder est le représentant le plus complet de cette génération; il en est en même temps le théoricien; aussi faut-il savoir gré à M. Hettner d'avoir consacré un chapitre important à ce grand écrivain beaucoup trop négligé en Allemagne et ailleurs. Personnellement je suis même tellement pénétré de l'importance de Herder que je vois en lui l'homme qui a le premier et le mieux formulé la pensée fondamentale et dominante de toute la civilisation allemande de 1760 à 1860, la pensée du *devenir* historique. M. Hettner a fort bien fait ressortir aussi l'influence de Rousseau sur Herder et sur sa génération. Non pas que cette influence ait été niée par les prédécesseurs de M. Hettner; mais à M. Hettner revient le mérite de l'avoir suivie dans toutes ses manifestations et d'en avoir prouvé la puissance et l'universalité (voy. surtout p. 4 à 9, p. 27 à 30, p. 253 et 254, 287 à 290, 315, 354 et suivantes). La théorie de Herder sur la peinture (p. 54 à 60) et la paternité qui revient à ce grand homme dans la passion de l'école romantique pour l'art du moyen-âge, n'ont jamais été mieux mises en lumière

que par M. Hettner. Je dirai autant de l'impulsion donnée par Herder à la linguistique; de l'idée *mythopoétique*, introduite par lui dans la mythologie et l'histoire des religions et développée plus tard par K. O. Müller d'un côté et David Strauss de l'autre; du spinozisme qu'il communiqua indirectement à Gœthe et des germes du schellingianisme qui se trouvent dans Herder, p. 61 à 83: Tout cela sont des choses, sinon absolument nouvelles, du moins bien prouvées, bien exposées et qui, dans leur ensemble, contribuent à donner un nouveau relief à cette figure de Herder qui m'a toujours paru, je le répète, le vrai père de la culture allemande. J'aurais voulu seulement que M. Hettner insistât un peu plus sur la théorie de la fable chez Herder en l'opposant à celle de Lessing et à celle des Suisses: nulle part on ne voit mieux le XIXe siècle dans Herder: car il y est tout entier, en germe du moins. Je reprocherai aussi à M. Hettner de n'avoir pas parlé des œuvres poétiques de Herder dont on fait beaucoup trop bon marché, ce me semble, notamment de ce *Prométhée* qui restera toujours un des symptômes les plus curieux du temps où il fut écrit.— On ne saurait assez louer M. Hettner d'être revenu aux textes primitifs de Herder. Aucun des classiques allemands n'a plus souffert dans l'édition de ses œuvres complètes que Herder, souvent il est vrai par la propre faute de l'auteur qui aimait à modifier et adoucir ses œuvres de jeunesse, plus souvent par la faute de sa veuve désireuse de mettre une unité absolue dans la vie de son mari.

Je passerai rapidement sur le chapitre consacré à l'auteur d'*Ugolino*, à Gerstenberg. Je dois signaler cependant les pages sur les *Curiosités schleswickoises*, journal littéraire rédigé par Gerstenberg vers 1766 et 1767. Les articles de ce *Stürmer und Dränger* sur Shakspeare sont comme le programme de la campagne qu'on allait ouvrir, non-seulement contre la poésie réfléchie en général, mais encore contre Lessing lui-même. Ces pages étaient fort peu connues jusqu'ici. On est étonné cependant de voir que M. Hettner approuve l'admiration aveugle de Gerstenberg pour Shakspeare, admiration qui va jusqu'à louer l'*euphuisme* et le mauvais goût qui déparent si souvent le style du poète (p. 106). On n'est pas moins étonné de lire que Gerstenberg a eu raison de reprocher le manque d'unité dans la composition à des pièces telles que *Macbeth* et *Othello!* (108).

La jeunesse de Gœthe, l'impression qu'il produisit, l'influence qu'il exerça, le développement de ses idées, sont exposés de main de maître. Tout ce chapitre, le troisième du livre, est vraiment incomparable; je ne sais rien de mieux sur ce beau printemps de Gœthe. J'ai déjà dit que je regrettais certaines analyses dont on aurait pu se passer. Quel est l'Allemand qui ait besoin qu'on lui rappelle la marche des événements, dans *Werther* ou dans *Faust?* Les appréciations dont ces analyses sont suivies auraient pu être abrégées: il était difficile d'y renoncer tout à fait, car il importait de montrer le progrès historique qui se manifeste dans ces œuvres si nous les comparons à celles des prédécesseurs et des contemporains.



Il va sans dire d'ailleurs que je ne suis pas toujours d'accord avec M. Hettner dans ses jugements: dire que la scène de la taverne d'Auerbach est « un hors » d'œuvre gênant » (p. 195); que *Faust* devient une tragédie *sociale* à partir de

la faute de Marguerite (p. 198); que la peinture de la lutte d'indépendance des Pays-Bas n'est pour rien dans *Egmont* (p. 203); « qu'*Egmont* n'est pas même » une tragédie historique » (p. 208); que le *Triomphe de la sentimentalité* et *Scherz, List und Rache* ne sont que des essais manqués d'imiter la *Commedia dell' arte* des Italiens (p. 227) — ce sont là, à mes yeux, autant d'hérésies qu'il importe de signaler. — Pourquoi M. Hettner n'a-t-il point parlé des *Annonces savantes de Francfort* qui furent l'organe capital de la jeune école de 1771 à 1776 et dont Gœthe fut le principal rédacteur, c'est là qu'il aurait trouvé, je crois, les documents les plus importants pour caractériser toute la génération. C'est enfin dans ce chapitre et à cette occasion qu'il eût fallu parler de Merck, au lieu de le reléguer à la fin du volume. Pour Merck, plus que pour tout autre, il était nécessaire de le placer dans son milieu pour montrer son importance.

Les *Gœthéens*, Lenz, Klinger, L. Wagner sont caractérisés avec beaucoup de finesse. M. Hettner est sévère pour Lenz, il ne l'est pas trop; pourtant il me semble injuste de dire que le *Précepteur* soit « une imitation » de *Gœtz von Berlichingen*: je n'y puis découvrir le plus léger rapport avec le drame de Gœthe. — J'aurais voulu aussi que M. Hettner parlât de la seconde époque de Klinger, comme il a parlé de la seconde manière de Herder, au lieu de la renvoyer au volume suivant. Klinger, moins encore que Herder, n'est jamais sorti de la *Sturm und Drangperiode* et ses romans qui appartiennent à la seconde moitié de sa carrière, portent encore le cachet révolutionnaire et tourmenté des drames qui sont de la première moitié. Il faut savoir gré à M. Hettner d'avoir rapidement analysé les œuvres principales de l'auteur de l'*Infanticide*, L. Wagner; car ces œuvres, importantes comme documents historiques, sont devenues illisibles et il est difficile de se les procurer. — J'en dirai autant des drames de Müller, le peintre, dont les Idylles sont en toutes les mains, tandis que ses tragédies, les plus importantes et les meilleures du temps, après celles de Leisewitz et de Schiller, sont à peine connues.

J'aime beaucoup le chapitre sur W. Heinse, l'auteur d'*Ardinghello*. M. Hettner me semble être le premier historien littéraire qui ne répète pas machinalement la vieille thèse sur le *Wielandisme* — qu'on me passe le mot — de Heinse. Sans doute Heinse était de l'école de Wieland; mais son goût pour Rousseau lui donna bientôt une direction bien différente de celle du Voltaire allemand. Il s'appelle lui-même un Rousseautiste — pardon de ce nouveau barbarisme — « un Rousseautiste libre et raffiné; » et M. Hettner a parfaitement mis en lumière les accents révolutionnaires, même au sens politique du mot, qui se trouvent chez ce romancier-artiste. M. Hettner a insisté très-heureusement sur la réaction que suscita Heinse dans la critique d'art contre Winckelmann et Lessing et contre leurs théories académiques.

Le septième chapitre qui eût dû être un des plus importants du volume me semble le plus incomplet. Il s'y agit des philosophes de sentiment et des rêveurs religieux. Sans doute M. Hettner a bien fait de faire redescendre Hamann de la place beaucoup trop importante que les historiens littéraires lui ont assignée;

il a raison sans doute de passer rapidement sur Fr. H. Jacobi malgré son intimité avec Gœthe à qui il révéla Spinoza, et de montrer la pauvreté de la philosophie du sentiment professée par le châtelain de *Pempelfort*[1]; mais les deux ou trois pages consacrées à Lavater, à Jung-Stilling, tous deux amis intimes de Gœthe, à Claudius, le messager de Wandsbeck, ne sont-elles pas bien maigres? Il faut en dire autant de ce que M. Hettner dit de la princesse de Gallitzin. N'oublions pas que c'est là qu'il faut chercher les origines du romantisme allemand, comme il convient de chercher chez Lavater et Jung-Stilling la fin du piétisme.

On a tant écrit sur la ligue poétique de Gœttingen qu'il ne faut pas trop en vouloir à M. Hettner de l'avoir traitée un peu rapidement. D'ailleurs dans ce chapitre encore il a le mérite incontestable d'appeler l'attention sur un côté trop négligé de ces poètes du Nord, sur la renaissance de la chanson et de la ballade populaires qui est due principalement à eux. On avait trop pris l'habitude de ne voir en ces jeunes gens que des bardes dans le genre de Klopstock; il importait de mettre en relief leur vrai mérite. Si ce compte-rendu n'était pas déjà trop long et si c'était ici le lieu de discuter des principes et des théories, je serais bien tenté de rompre une lance avec M. Hettner à propos de ce qu'il dit des traductions de Voss (p. 347) lequel aurait « frayé la voie du vrai art du traducteur. » Ce qui est fait est fait, et il n'y a pas à y revenir : cette mesure absurde, hybride qu'on appelle l'hexamètre allemand, s'est introduite définitivement dans la littérature allemande; cent ans d'usage nous y ont habitués, *Hermann et Dorothée*, les *Élégies romaines*, *Reinecke le Renard* nous ont réconciliés avec lui; le chasser de la poésie allemande serait une entreprise aussi impuissante qu'absurde; mais nous ne cesserons de soutenir que Wieland était dans la bonne voie en traduisant les *Satires* d'Horace dans la mesure du vers courant alors en Allemagne, que Schiller et Gœthe ont été dans le vrai en traduisant les *Phéniciennes* d'Euripide et le *Tancrède* de Voltaire en vers ïambiques de cinq pieds, et non dans les mesures des originaux; que tous les anapestes, molosses et amphibraques de MM. Droyssen, Donner, Thudichum, Minkwitz, Schnitzler, etc. ne valent pas les rimes de Schiller lorsqu'il s'agit de rendre les chœurs antiques, enfin que, si l'on avait fait pour la poésie narrative ce qu'on fit pour la poésie lyrique où l'on a substitué la rime et le rhythme populaires aux vers saphiques et alcaïques de Klopstock et d'Hœlderlin, si, dis-je, on avait traduit Homère dans la mesure des *Nibelungen*, ce vers vraiment allemand, répondant au génie de la langue allemande, qui est dépourvue

1. M. Hettner paraît avoir mis la dernière main à son travail avant la publication récente de la *Correspondance inédite* de Jacobi (Leipzig, Engelmann), due aux recherches de M. R. Zœppritz qui s'occupe depuis longtemps de ce coin très-curieux de l'histoire littéraire de l'Allemagne. Nous parlerons de ce volume prochainement, mais nous devons constater dès à présent notre déception de n'y avoir trouvé aucune trace des papiers importants sur Hemsterhuys et la princesse de Gallitzin, que nous savons exister, mais qui ont été refusés jusqu'ici aux historiens. La récente publication intitulée *Mittheilungen aus dem Tagebuche und Briefwechsel der Fürstin Ad. Am. von Gallitzin* ne nous est malheureusement pas parvenue.

de quantité et par contre très-sensible à l'intonation, aurait gagné droit de cité, et *Hermann et Dorothée* même, qui semble ne pouvoir être dépassé, y aurait gagné. Il me suffit ici d'avoir, pour la seconde fois, indiqué ce point de vue; j'aurai peut-être l'occasion de le développer plus longuement à une autre place.

Le paragraphe sur Leisewitz est de peu d'importance; il aurait pu être fondu avec celui sur la ligue poétique de Gœttingen.

Le neuvième chapitre, consacré à Schiller, est loin d'être aussi achevé que celui sur Gœthe : pourtant, si l'art y manque un peu, l'érudition et l'originalité des vues y sont en abondance. Je recommande particulièrement les pages sur le spinozisme de Schiller (p. 351 et 352) : elles sont complétement neuves et très-curieuses. Je m'associerais volontiers aux jugements littéraires de M. Hettner sur les œuvres de jeunesse de Schiller : et j'ai vu, avec un plaisir presque personnel, les éloges enthousiastes accordés au *Visionnaire*, qu'il est encore de mode de traiter comme une œuvre de second ordre, parce que l'inspiration de ce roman admirable diffère de celle qui a fini par prédominer en Allemagne. Je ne vois pas avec moins de plaisir que M. Hettner attribue à l'amitié de Kœrner la *péripétie* dans la vie de Schiller, que jusqu'ici on avait coutume d'attribuer exclusivement à l'étude de la philosophie kantienne.

Le dixième et dernier chapitre traite du théâtre et du roman. M. Hettner ne semble pas d'accord avec M. E. Devrient (*Geschichte der deutschen Schauspielkunst*, vol. III) sur la nature du talent de Schrœder qu'il juge trop exclusivement d'après F. L. W. Meyer, son biographe. D'après Devrient qui ici est une autorité, Schrœder était essentiellement l'acteur réaliste, naturaliste; c'est sous cet aspect que la tradition nous en a conservé le souvenir; c'est par là qu'il est l'acteur par excellence de la *Sturm und Drangperiode*. M. Hettner compte aussi Fleck dans les hommes de cette génération : cela est une double erreur, je crois. Fleck, par son jeu idéaliste, classique, appartient déjà à l'âge suivant : il fut le vrai créateur du rôle de Wallenstein; il subit déjà les influences de l'école de Weimar; il n'arriva à Berlin que vers la fin de l'époque du *Sturm und Drang*, c'est-à-dire en 1783; il fut à son apogée sous la direction d'Iffland de 1796 à 1801; il est plus jeune de dix ans que presque tous les *Stürmer und Dranger*, à l'exception de Schiller. — Pourquoi M. Hettner ne parle-t-il pas d'Iffland, acteur? ne fut-il pas le rival heureux de Schrœder et de Fleck?

Les pages sur la comédie bourgeoise et le drame moyen-âge ne contiennent rien de nouveau; et toute cette partie me semble un peu écourtée. J'en dirai autant du dernier paragraphe, où il eût fallu parler d'Auguste Lafontaine qui n'est pas un grand écrivain, mais qui est aussi caractéristique pour ce temps que M. Scribe peut l'être pour l'époque de 1830; et il m'eût semblé nécessaire à cette occasion de montrer l'influence de Richardson et de Goldsmith, plus encore que celle de Sterne. Enfin, comment classer Lichtenberg et Merck parmi les romanciers parce qu'ils ont commis quelques nouvelles? Ne valait-il pas mieux montrer le premier à côté des poètes de Gœttingen, le second à côté de Gœthe, comme les deux Méphistophélès du titanisme de ce temps-là? — Quand j'aurai

dit encore que les figures de Leuchsenring, de Basedow, de Schubarth surtout, auraient dû trouver leur place dans ce volume, que K. Ph. Moritz, l'ami de Gœthe, l'auteur d'*Anton Reiser*, eût mérité une étude plus approfondie, j'aurai fait toutes les objections que j'avais à faire ; pour tout le reste — c'est-à-dire pour l'ouvrage presque tout entier — il ne me demeure plus que des éloges sincères à donner.

K. H.

---

22. — **La justice révolutionnaire à Niort**, par M. Antonin Proust. Niort, MDCCCLXIX. 1 vol. in-8°, xxx-208 p.

M. Antonin Proust a entrepris, les lecteurs de la *Revue* ne l'ignorent pas[1], d'écrire l'histoire de la Révolution dans les provinces de l'Ouest. La première partie des documents promis, renfermant les cahiers envoyés aux états généraux de 1789, a seule paru, quatre autres séries étaient annoncées, la première notamment devait être consacrée aux clubs et aux assemblées populaires. Nous attendons ces publications avec impatience ; car ces travaux locaux peuvent seuls suppléer aux lacunes des histoires générales sur l'état des provinces pendant la Révolution, et préparer un tableau complet et exact de cette grande époque.

Aujourd'hui M. P. publie des documents sur la justice révolutionnaire ; il se propose, la préface l'annonce en propres termes, de « démontrer que le règne » de la Terreur n'est pas, comme on l'a dit fréquemment, le fruit des excès de » la liberté, mais la conséquence du mépris de cette même liberté. » Toutefois, s'il fait le procès aux hommes de la Convention, il admet les circonstances atténuantes, et il se hâte, après leur avoir infligé le blâme contenu dans la phrase que nous citions plus haut, de reconnaître « qu'il serait injuste de condamner » froidement des hommes qui étaient sous le coup d'émotions dont nous ne » pouvons que difficilement mesurer l'étendue. » Si ces restrictions ont le défaut de donner une certaine incertitude aux opinions personnelles de l'auteur, elles nous sont une garantie de sa bonne foi. Il cherche la vérité sans parti pris, sans prévention, et s'il se sent enclin à reprocher aux hommes de 93 d'avoir fait si bon marché de la liberté, il tient compte de la difficulté de leur situation et de la nécessité impérieuse qui a commandé à leur conduite.

Peut-être le lecteur qui compterait trouver dans ce volume la démonstration annoncée par M. P. dans sa préface, éprouverait-il une certaine déception. Le titre lui-même promet plus que le livre ne tient. L'auteur a relevé et analysé brièvement, trop sommairement peut-être, les procès qui furent instruits et jugés par le tribunal criminel de Niort, depuis le commencement des troubles de la Vendée jusqu'en l'année 1795. Les pièces sont empruntées tantôt aux Archives municipales de la ville, tantôt au greffe du tribunal, et sont rangées en autant de chapitres qu'il s'est rencontré d'affaires distinctes. La plupart ont

---

1. Voy. *Rev. crit.*, 1867, art. 190 et 245.

rapport aux troubles de la Vendée; les prévenus sont accusés d'avoir pris part aux soulèvements contre-révolutionnaires ou d'avoir fomenté l'insurrection. On remarque dans le nombre un certain nombre de prêtres insermentés. La première affaire, par ordre chronologique, concerne un curé de campagne qui est acquitté. Le tribunal ne montra pas toujours la même mansuétude; les condamnations à mort sont fréquentes, mais ordinairement motivées par des faits graves qui n'ont pas un caractère exclusivement politique. Parmi les rebelles arrêtés les armes à la main et condamnés, beaucoup sont accusés et convaincus de ne s'être mêlés aux attroupements que pour piller et pour voler. Les acquittements cependant sont beaucoup plus nombreux que les condamnations; si les passions politiques n'intervenaient pas à tout propos quand il s'agit de cette époque, on conviendrait unanimement que tous ou presque tous les condamnés, sauf ceux qui furent traînés devant les tribunaux pour crime d'émigration, méritaient une sévère punition. Que si l'on se récrie sur la sévérité excessive de la peine, nous répondrons que les tribunaux ne faisaient qu'appliquer la loi, loi terrible, il est vrai, mais formelle et, on peut le dire, nécessaire. Contre la résistance armée, contre la guerre civile soulevée par ses ennemis, la Convention n'aurait pu lutter avec l'arsenal des lois et des peines ordinaires. On peut reprocher à M. A. P. d'avoir voulu donner plutôt la liste complète des affaires traduites devant le tribunal de Niort que la physionomie de quelques uns des procès les plus importants. Il a rédigé plutôt un inventaire qu'une histoire ou même une analyse, et si cette énumération un peu sèche de noms présente un certain intérêt local, il faut avouer qu'elle devient singulièrement aride pour un lecteur étranger au pays; combien le détail de quelques audiences seulement, les interrogatoires des accusés, les observations du président, les dépositions des témoins, même au besoin le réquisitoire de l'accusateur public et la plaidoirie de l'avocat, auraient plus d'intérêt pour nous que cette liste de noms, accompagnés des qualités, demeures, crimes portés par l'acte d'accusation avec le résultat du jugement et quelquefois aussi l'indication du nombre de pièces qui figurent au dossier.

Sous le nº XIV, l'auteur donne une liste des détenus morts dans les prisons de Niort. Le total monte au chiffre effrayant de 182, du 14 nov. 1792 au 30 août 1794; ce chiffre et ces dates nous suffisent, nous n'aurions pas besoin de savoir le nom, la demeure et l'âge de chaque victime. Il serait bien autrement important de connaître les causes de cette triste mortalité. M. P. nous les laisse deviner sans y insister suffisamment : le nombre des arrestations, l'encombrement des prisons, devenues trop étroites, et l'incarcération des prévenus dans des maisons particulières qui n'étaient pas appropriées à cet usage. Les maisons des émigrés, les couvents reçurent chacun tout ce qu'ils pouvaient renfermer de prisonniers, et en même temps les hôpitaux devenaient insuffisants pour contenir tous les blessés envoyés par les armées républicaines. Nous aurions voulu trouver ici quelques renseignements, un rapport, une note sur l'état des prisons, sur ces soins dont les détenus étaient entourés suivant M. P., sur les traitements auxquels ils étaient soumis.

M. P. termine son livre par plusieurs documents qui le rendront précieux à consulter. D'abord une récapitulation des personnes amenées ou mises en état d'arrestation à Niort du 16 septembre 1792 au 27 novembre 1795. Le total s'élève à 1389. Puis un appendice contenant les noms des présidents du tribunal criminel, juges, assesseurs, greffiers, huissiers, accusateurs publics, commissaires, avocats, administrateurs du département, membres des comités, officiers municipaux, notables et représentants en mission à Niort de 1792 à 1795. Cette liste qui doit renfermer d'utiles renseignements pour l'histoire locale, donne en outre assez bien l'idée des différents rouages dont se composait l'administration et la justice particulière des départements pendant l'époque révolutionnaire. L'auteur a complété son volume par une table de noms; pourquoi n'a-t-il pas donné aussi une table des matières, qui eût été fort utile? Enfin il a reproduit un plan de la ville de Niort en 1793 avec l'indication des maisons particulières et des édifices cités dans son livre.

Cette publication aurait pu être beaucoup plus intéressante si l'auteur avait mieux su tirer parti des documents qu'il a eus entre les mains; s'il avait complété les renseignements fournis par les archives de la ville de Niort par des informations puisées à d'autres sources, s'il avait par exemple consulté les comités de la Convention et notamment le Comité de législation, et enfin les rapports des députés en mission soit imprimés au *Moniteur*, ou en brochures séparées, soit conservés dans les Archives de ces missions. Mais tel qu'il est, ce livre n'est pas inutile; il renferme des documents curieux publiés avec impartialité, et c'est une qualité qui n'est pas si commune qu'on en doive faire bon marché.

Au point de vue typographique, il semble que M. P. ait voulu faire de son livre un régal de bibliophile. Imprimé sur un magnifique papier de Hollande, il gagnerait toutefois à être tiré plus noir.

J.-J. GUIFFREY.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE.

ALBERT, La Prose (Hachette). — CHAIGNET, Vie de Socrate (Didier). — GAFFAREL, Rapports de l'Amérique et de l'ancien continent avant Colomb (Thorin); De Franciae Commercio regnantibus Karolinis (Thorin). — HEGEL, Die Chroniken v. Closener und Kœnigshofen (Leipzig, Hirzel). — PFEIFFER, Briefwechsel zwischen J. Freiherrn von Laszberg (Wien, Braumuller). — RŒDIGER, De nominibus verborum Arabicis (Halle, B. d. Waisenhauses). — AGNEL, Études sur le langage populaire de Paris (Dumoulin). — FERRAR, A comparative Grammar of sanskrit, greek and latin (Londres, Longmans). — HERMANN, Lehrbuch der griechischen Privatalterthümer (Heidelberg, Mohr). — MONTELIUS, Remains from the iron age of Scandinavia (Stockholm, Haeggstrœm). — OVERBECK, Geschichte d. griechischen Plastik (Leipzig, Hinrich). — ZIMMERMANN, Philosophie und Æsthetik (Wien, Braumüller).

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 6 — 5 Février — 1870

23. — **Die Einheit der Religionen im Zusammenhange mit den Vœlkerwanderungen der Urzeit und der Geheimlehre,** von Ernst von Bunsen. In zwei Bænden. 1. Bd. Mit einer Karte gezeichnet von Dr Henri Lange. Berlin, 1870. Mitscher et Rœstell. In-8°. — Prix : 16 fr.

« Rechercher dans l'histoire des religions les points de ressemblance aussi » bien que les différences, est, pensons-nous, le premier devoir de la science » contemporaine. » Ce principe, si nettement formulé dans la préface, M. E. de Bunsen essaye de l'appliquer fidèlement dans le corps de son ouvrage. Il a relevé soigneusement dans les livres sacrés de la Perse, de l'Inde et de la Judée les passages qui lui ont ou présenté réellement ou paru présenter quelques analogies de forme ou de fonds, et voici en quelques lignes le résultat de ses travaux.

Au commencement, deux races habitaient le bassin de l'Oxus : l'une, la blanche, celle des Ariens ou Japhétites, était concentrée sur les plateaux de *Pamer*, l'autre, la colorée, celle des Touraniens ou Chamites, s'étendait dans la plaine. Avec les siècles, la fusion partielle de ces deux races donna naissance aux hommes rouges ou *Adamites*. Mais cette nouvelle espèce fut loin d'avoir la même unité que les deux familles primitives : ses hautes castes demeurèrent blanches, ses castes inférieures conservèrent leur teinte sombre. Ce peuple mêlé fonda néanmoins le premier grand royaume à nous connu, l'empire des *Kaverniens* dont la capitale était Bactres sur l'Oxus, et dont les limites répondent à celles que le deuxième chapitre de la Génèse assigne au pays de *Kousch*. L'état du monde civilisé à ce moment nous serait connu par le Xe chapitre de la Genèse, dont les données nous reporteraient ainsi, non plus à l'époque de Moïse ou d'Abraham, mais au temps où les tribus ariennes massées vers le nord de l'Himalaya se séparèrent et commencèrent leur migration entre 8743 et 7838 av. J.-C.

Cette migration se fit en deux fois, ou, pour employer l'expression de l'auteur, en deux *courants* (Züge), qu'il nomme courant indien et courant iranien. Le plus ancien des deux, l'indien, passa du bassin de l'Oxus dans celui de l'Indus, puis, tournant au N.-O., vint peupler les bords de l'Euphrate, du Jourdain et du Nil. Le courant iranien, parti plus tard, longea les pentes septentrionales du plateau de l'Iran et se réunit en Mésopotamie au courant indien. De cette réunion naquirent l'empire d'Assyrie et la race de Sem, vers 2458. Quatre-vingt-dix-huit ans plus tard, en 2360, eut lieu le déluge de Noé. Les Sémites sont donc, comme les Adamites, une race mêlée, dont les hautes castes étaient japhétites, et les castes inférieures chamites. Vers 1993, Abraham et sa famille sortirent de *Ur*, en

Chaldée, et vinrent s'établir dans *Harran*, entre l'Euphrate et le Khabour. L'émigration d'Abraham en Palestine, sa victoire sur *Kedor-Laomer*, dans la vallée de *Siddim*, et son arrivée en Égypte remplissent à peine une trentaine d'année. Une fois en Égypte, où régnaient les Hyksos, apparentés aux Chaldéens, les Abrahamites ou Hébreux y restèrent près de quatre cents ans. L'Exode les en tira vers 1563; le partage du pays d'Israël par Josué eut lieu en 1518, l'avénement de Saül en 1036. La construction du temple fut commencée en 971.

La Palestine était, avant Josué, peuplée par les *Kénites*, dont le nom s'applique tantôt à l'ensemble des tribus chananéennes, tantôt, dans un sens plus étroit, aux *Réchabites*. Ces Réchabites appartenaient au courant iranien; ils étaient venus de « Hamath-la-Grande, » qui, plus tard, fut la Ninive des Assyriens. Les Hébreux, au contraire, appartenaient au courant indien. Le peuple d'Israël se composa donc d'un mélange d'iraniens et d'indiens, et conserva toujours le souvenir de sa double origine. Les parties élohistiques de la Genèse, le culte sanglant des holocaustes, la lignée des grands-prêtres descendus d'Éléazar, appartiennent à la fraction indienne du peuple israélite; les parties jéhovistiques de la Genèse, le culte pur des offrandes, la lignée des grands-prêtres descendus d'Ithamar appartiennent à la fraction iranienne. Toute l'histoire des douze tribus repose sur ce dualisme, jusqu'à présent inconnu. Eli, David et ses descendants étaient des iraniens; les Sadducéens, iraniens; Ezra, iraniens, etc. Les Pharisiens au contraire descendaient de la souche indienne. La captivité de Babylone, mettant les tribus en contact journalier avec des peuples de race iranienne, assura le triomphe de la race et des idées iraniennes. Le culte des idoles, originaire de l'Inde et de l'Égypte, disparut; le mosaïsme primitif fut rétabli. L'enseignement secret des vérités premières, transmis comme un héritage de génération en génération, servit de transition entre l'ancien et le nouvel état de choses. La connaissance des principes les plus élevés qui, jusqu'alors, était restée le domaine de quelques initiés, fut révélée graduellement au peuple, selon les besoins du temps. Ainsi se prépara peu à peu l'avénement du christianisme, « le royaume » du ciel, l'empire de l'esprit de Dieu,.... la religion de la conscience. »

« Fils de David, Jésus de Nazareth était de souche iranienne. De même que » les parties jéhovistiques de la Genèse et les psaumes de David, les oracles de » Jésus et l'enseignement des Apôtres nous ramènent aux plus anciennes portions » du Zend-Avesta. Jésus n'a répandu sa doctrine qu'avec certaines restrictions, » comme il convenait à un enseignement secret. C'est seulement à ses succes- » seurs qu'il fut donné de comprendre le secret du royaume de Dieu; car, au » commencement du moins, il ne s'adressait au peuple qu'en paraboles qu'il » expliquait ensuite à ses disciples, lorsqu'il se trouvait seul avec eux. » Le besoin de trouver partout un enseignement secret poursuit M. de Bunsen jusque dans les temps modernes. Mahomet et Luther sont accusés de l'avoir connu et d'en avoir révélé les mystères au peuple, chacun dans la mesure de ses moyens. La découverte est inattendue, et inexpliquée, jusqu'à présent du moins; car le premier volume de l'ouvrage, le seul paru, s'arrête en l'an 4 av. J.-C., à la mort d'Hérode le Grand.

Quelques savants français, M. Em. Burnouf entre autres, ont cru devoir adopter les conclusions de M. B. de B. : c'est affaire à eux. Pour moi, en lisant ce lourd et indigeste volume, où tant de travail est entassé inutilement, je n'ai pu m'empêcher de me rappeler l'exclamation que pousse Max Müller au début de son article sur l'ouvrage du Dr Spiegel : « O that scholars could have the benefit » of a little legal training, and learn at least the difference between what is » probable and what is proved ! » M. de B. ne perdrait rien à connaître la différence qu'il y a entre ce qui est et ce qui n'est pas.

G. MASPERO.

---

24. — **Untersuchungen zur Kritik des Alten Testaments** von Theodor NŒLDEKE. Kiel, Schwers'sche Buchhandlung, 1869. In-8°, viij-198 pages. — Prix : 6 fr. 50.

La *Revue critique* a déjà rendu compte de l'intéressant volume consacré par M. Nœldeke à la *Littérature de l'Ancien Testament* (1867, art. 23). Le travail du même auteur que nous annonçons aujourd'hui doit servir, dans une certaine mesure, de complément scientifique au premier ouvrage, écrit surtout en vue du grand public. Le savant professeur de langues orientales à l'université de Kiel nous offre sous le titre de *Recherches pour servir à la critique de l'Ancien Testament* un recueil de quatre mémoires parfaitement distincts, mais tous relatifs aux livres bibliques et à l'histoire du peuple hébreu. Chacune de ces dissertations contient des résultats nouveaux, ou du moins des observations qui jusqu'à présent n'avaient point été présentées avec le même degré de force et de précision. L'auteur fait volontiers du reste le sacrifice de ses droits de priorité : il reconnait dans sa préface que, n'étant pas très-versé dans la littérature exégétique la plus récente, quelques unes des conclusions auxquelles l'ont amené ses recherches personnelles se trouvent peut-être déjà consignées dans d'autres publications. Mieux familiarisé avec les derniers travaux de la critique sacrée, M. N. eût sans doute conduit à un plus haut degré de perfection certaines parties de son œuvre, et probablement évité plusieurs reproches qui pourraient lui être adressés. Mais, à tout prendre, il serait injuste d'insister sur une lacune avouée par l'auteur avec tant de bonne grâce, et qui n'est pas du reste sans offrir une compensation. L'identité des résultats indépendamment obtenus constitue déjà une forte présomption en faveur de leur justesse, et, d'autre part, l'absence presque complète de citations et de polémique donne au livre de M. N. un cachet d'originalité d'autant plus attrayant qu'il est moins commun dans les ouvrages de cette nature.

Les quatre études dont se compose le volume de M. N. ont pour objet : 1° *le prétendu écrit primitif du Pentateuque;* 2° *le point de débarquement de Noé;* 3° *la non-historicité du récit contenu dans Genèse XIV*, et enfin 4° *la chronologie de l'époque des Juges*. — Quelques mots nous suffiront pour donner une idée des principaux résultats auxquels est arrivé M. Nœldeke.

La première étude, de beaucoup la plus importante, n'occupe pas moins des trois quarts du volume. Elle est consacrée à élucider une question capitale en matière de critique biblique, et non moins importante au point de vue de l'histoire de la religion israélite. Parmi les divers documents [1] qui ont servi à composer le Pentateuque, il en est un qui, dans la Genèse, tranche assez sur le fond des autres pour que les critiques, depuis Astruc, soient presque unanimes dans la détermination des fragments qui s'y rattachent. Si cet accord n'existe plus au même degré lorsqu'il s'agit des autres livres du Pentateuque, la cause en est dans ce fait que, malgré les travaux de Knobel, ces livres sont loin d'avoir été étudiés aussi minutieusement et aussi scrupuleusement que le premier. Ce document, que M. N. appelle « écrit primitif » (*Grundschrift*) a certainement existé comme ouvrage à part, et M. Ewald [2] y reconnait un grand recueil historique écrit vers les premiers temps de la monarchie, et dont l'auteur aurait raconté l'histoire d'Israël depuis la création du monde jusqu'à la dédicace du temple de Salomon inclusivement. M. N. ne croit pas, quant à lui, que des faits postérieurs à la mort de Josué et à celle d'Éléasar y aient trouvé place. Ce recueil serait l'œuvre d'un prêtre de Jérusalem, écrivant après le schisme des dix tribus, qui aurait procédé on ne peut plus librement à l'égard de la tradition populaire; il aurait même puisé certains faits dans son imagination, par exemple la description si détaillée du tabernacle du désert, et rédigé lui-même un grand nombre de lois, conformément à l'idéal religieux et moral qu'il s'était tracé. S'il fallait en croire M. N., la fiction entrerait pour le moins autant que l'histoire dans la composition de cet écrit primitif; mais il nous semble que le savant critique va trop loin dans cette voie. Il y a certainement du vrai dans ce qu'il dit sur le point de vue avant tout théorique de l'auteur de *l'écrit primitif;* plus d'un trait ne peut en aucune manière être regardé comme historique, et a difficilement été emprunté à la tradition. Cette dernière reste néanmoins la source la plus importante où ait puisé l'écrivain hébreu. — Quoi qu'il en soit du jugement porté par M. N. sur la valeur du document en question, nous devons reconnaître que le travail d'analyse au moyen duquel il essaie d'en retrouver au moins les grands linéaments, est fort bien fait et plein d'intérêt. On y rencontre à chaque instant des remarques aussi fines que judicieuses, et des explications d'une grande valeur. C'est une œuvre de critique du meilleur aloi.

La seconde dissertation roule *sur le lieu de débarquement de Noé*, c'est-à-dire sur la place géographique de l'Ararat biblique; d'après une tradition il faudrait chercher cette montagne dans l'Arménie orientale, d'après une autre dans le

1. M. N. les énumère ainsi : 1° *l'écrit primitif* (Grundschrift), appelé d'abord fragment *élohiste*, puis, par MM. Ewald et Kuenen, *livre des origines;* 2° l'œuvre du *jéhoviste*, qui emprunte beaucoup à un (second) *élohiste* originaire du royaume d'Éphraïm; 3° le travail d'un *rédacteur* qui fait un seul ouvrage des deux écrits précités; enfin 4° vient le *deutéronomiste* qui intercale dans l'ouvrage précédent le cinquième livre presque entier et remanie complètement les récits relatifs à Josué. — Cette manière de voir pourrait donner lieu à plusieurs observations qui ne peuvent être développées ici.

2. *Gesch. des Volkes Israel*, 3° éd. I, p. 112 et suiv.

pays de Kardou, et même, d'après une troisième, en Phrygie. M. N. croit que l'écrivain biblique a voulu désigner l'Ararat arménien. Son travail, bien que très-court, contient des faits importants pour l'explicatiun du mythe du déluge, dont l'origine est peut-être arménienne et non sémitique.

Le quatorzième chapitre de la Genèse tranche suffisamment pour le fond et la forme avec les fragments au milieu desquels il est incorporé, pour que M. Ewald, et après lui MM. Bertheau, Tuch et Renan, aient cru y reconnaître un document d'origine cananéenne, de date très-ancienne, et d'une grande valeur historique. M. N. attaque ce point de vue par des arguments d'un grand poids et montre que l'auteur inconnu de ce morceau, non seulement n'a pas puisé dans la tradition populaire les principaux faits de son récit, mais n'a écrit que pour glorifier la mémoire d'Abraham, le père des Hébreux. Tel est le sujet de sa troisième étude.

Quant à la quatrième, elle est destinée à prouver qu'il est impossible d'établir une *chronologie du temps des Juges*, les chiffres rapportés dans le livre de ce nom étant des nombres fictifs obtenus à l'aide de procédés que le critique essaie de découvrir. Les quelques pages consacrées à cette question abondent en remarques neuves et intéressantes.

Cet ouvrage mérite d'être recommandé à tous les amis des études bibliques.

A. Carrière.

---

25. — **Die griechischen Fremdwœrter** eingeleitet und lexicalisch erklært von Dr Ed. Laubert. Berlin, Guttentag, 1869. In-8°, 102 p. — Prix : 2 fr. 15.

Cet ouvrage se compose de deux parties, le *Lexique* des mots grecs qui ont passé en allemand et l'*Introduction*, qui comprend 41 pages compactes. Nous ne dirons rien du *Lexique*, qui est destiné surtout à l'usage des Allemands, et qui pourrait être disposé d'une façon plus commode, mais non plus compendieuse[1]; l'*Introduction* est intéressante et bien faite. Dans une revue rapide des mots grecs reçus en allemand (ce sont à peu près tous ceux que nous possédons aussi), l'auteur montre combien ces « étrangers » ont pénétré dans tous les domaines de la pensée et de la vie moderne. — La question de l'orthographe des mots grecs amène l'auteur à examiner la forme qu'ils ont prise dans les principales langues de l'Europe; il présente à ce propos des considérations très-dignes de lecture et distingue heureusement (bien que peut-être on pût insister davantage sur ce point) entre les mots grecs venus dans les langues (surtout dans les langues romanes) par la bouche du peuple, c'est-à-dire par l'intermédiaire du latin, et ceux qui ont été faits directement sur le grec par les savants. M. Laubert conclut que l'allemand se distingue entre toutes les langues modernes par la

1. Quelques remarques de détail. Je ne vois pas l'all. *Pokal*, fr. *bocal*, qui vient du gr. βαυκάλιον (voy. Diez, *Gramm.*, t. I, p. 57); — *Bœrse*, de βύρσα, est omis, etc. — Il va sans dire que la nomenclature scientifique n'est pas épuisée; elle s'accroît tous les jours.

fidélité avec laquelle il conserve la forme des mots grecs, et pense qu'on aurait tort d'en ramener l'orthographe à la prononciation usuelle. Il fait ensuite des réflexions très-intéressantes sur l'introduction des mots grecs et les composés nouveaux, formés avec des éléments grecs, qui surgissent à chaque instant dans nos langues. — Il serait à désirer qu'un philologue français entreprit pour nous le travail que M. L. vient d'exécuter pour les Allemands; nous lui recommanderions le *Lexique*, non comme un modèle à suivre, mais comme un travail bien fait et une liste assez complète, et l'*Introduction* comme une lecture certainement fructueuse.

---

26. — **Johann Fischart von Strassburg und Basels** Antheil an ihm, von Wilhelm Wackernagel. Basel, Schweighausrische Buchhandlung, 1870. In-8°, viij-215 p. — Prix : 6 fr.

Ce livre écrit pendant les longs mois de souffrance qui ont précédé sa mort, est comme le testament littéraire de M. W. Wackernagel, et nous devons savoir gré à l'éminent philologue que l'Allemagne s'accorde à considérer comme le successeur de Jacob Grimm, d'avoir voué ses derniers loisirs à un auteur qui nous touche de près et qui, depuis une vingtaine d'années, fait son regain de gloire.

Moraliste humoristique et satirique, traducteur, polémiste, poète, Jean Fischart, quoique beaucoup lu, semble avoir été personnellement peu remarqué de ses contemporains. C'est de lui-même qu'on tient la meilleure part de ce qu'on sait de sa vie, et l'ouvrage que M. W. lui a consacré a précisément pour but de serrer de plus près le texte de ses écrits pour en tirer de nouvelles données biographiques. Les développements où l'auteur est entré et que, soit dit en passant, son titre ne faisait pas prévoir, ont fait de son livre une excellente monographie, la meilleure que nous possédions sur un écrivain auquel le plus récent de ses éditeurs, M. H. Kurz assigne, dans la galerie littéraire de l'Allemagne au xvi° siècle, une place immédiatement après Luther. Nous nous reconnaissons du reste bien insuffisant pour juger le nouveau travail de M. Wackernagel. La longue fréquentation des œuvres de Fischart, de celles de ses prédécesseurs comme de celles de ses contemporains, lui donne une autorité devant laquelle nous n'avons qu'à nous incliner.

La réputation qui revient à Fischart lui est due. Il est un maître en fait de langue, de fantaisie, de verve et d'*humour*. Son savoir est proportionné à sa philosophie pratique, à son expérience de la vie. Il avait à un haut degré le sentiment du beau dans les arts; il recherchait à la fois les artistes et leurs œuvres. Avec cela des contradictions caractéristiques : il raille les illusions astrologiques de son temps, et il traduit en conscience la démonomanie de Jean Bodin et donne une nouvelle édition du *Malleus maleficarum*. Autant et plus qu'aucun de ses contemporains, il fut de son temps et de son pays : selon la remarque de M. W., dans ses écrits, source inépuisable d'études de mœurs, on a une image de toutes les couches de la société allemande au xvi° siècle. Ses préoccupations confes-

sionnelles ne l'empêchaient pas de prêcher la concorde aux deux partis, dont les querelles ne profitaient qu'aux Turcs, comme elles firent plus tard les affaires de la France. Son patriotisme est à la hauteur du sentiment national dont nous avons vu le réveil de nos jours, et peut-être lui sert-il d'autant mieux auprès de certains de ses admirateurs d'outre-Rhin, que Fischart appartient à l'Alsace.

Les qualités morales et littéraires de Fischart contrastent avec les conditions précaires de son existence. Il fit ses études à la manière de son temps, allant d'une université à l'autre et ne parcourant pas seulement l'Allemagne entière, mais poussant sa pointe jusqu'à Paris et à Sienne, dans les Pays-Bas et en Angleterre. La nécessité le mit à la solde des libraires. Il fut probablement en Allemagne l'un des premiers écrivains qui aient vécu de leur plume. La gueuserie de l'écolier vagabond fut comme l'apprentissage de sa carrière d'homme de lettres. En parlant à l'Allemagne sa langue, la Réforme avait créé de nombreux lecteurs que des libraires intelligents tenaient à satisfaire, et Fischart eut le mérite de trouver du premier coup le ton qu'il fallait pour plaire à ces esprits dont la culture ne relevait plus de l'antiquité. Il se mit au niveau de ses lecteurs : tout en leur donnant du neuf, il fallait les entourer de leurs vieilles connaissances : de là ces innombrables proverbes, ces jeux de mots plaisants, ces emprunts aux chants et aux contes populaires, ces réminiscences continuelles de livres antérieurs, tombés, au sens le plus large, dans le domaine public.

Telle est cependant l'ignorance où l'on est de ce qui concerne l'auteur, qu'on n'est pas encore fixé sur le lieu de sa naissance. Tout en se disant de Strasbourg, Fischart prenait le surnom de *Mainzer* ou Mayençais; lui-même traite quelque part les Mayençais de compatriotes, tout comme en Allemagne, à défaut d'autre parenté, on se dit cousin par le nom, et ses biographes, Vilmar, H. Kurz, L. Spach, en avaient conclu qu'il était né à Mayence. M. W. est d'un avis différent. Tout en regrettant qu'on n'ait pas encore tiré de quelque chartrier des pièces qui en fassent foi, il se prononce nettement pour Strasbourg, en alléguant l'attachement que Fischart lui témoigne en toute circonstance, tandis que de Mayence il parle sans plus de façon que de toute autre ville allemande. L'auteur suppose que le surnom de Menzer vient à Fischart, soit de sa mère, soit du lieu de naissance de son père, absolument comme celui du prédicateur strasbourgeois Jean Geiler *de Kaisersberg*, né à Schaffhouse, lui venait du lieu d'origine de son grand père.

Après Strasbourg, Bâle parait avoir été le séjour de prédilection de Fischart. M. W. constate qu'il y a terminé ses études et s'est fait recevoir docteur en droit civil et canon, le 4 des ides d'août 1574. C'est là qu'il écrivit dès 1572, à l'exemple de Rabelais et de quelques auteurs allemands du même siècle, une sorte de *prognostication* sous le titre de : *Aller Practick Groszmutter.*

L'année qui suivit sa promotion vit paraître sa traduction de Gargantua, adaptée, suivant sa propre expression, au méridien allemand. Le traducteur y marche de pair avec l'auteur. C'est le même rire large et puissant, et ce qui donne un intérêt particulier à la rédaction allemande, c'est que Fischart rend

par des composés allemands les innombrables expressions que Rabelais forge à l'aide du grec et du latin. Dans ce livre M. W. relève un grand nombre de passages qui ne s'expliquent que par la connaissance approfondie des lieux, des personnes, des mœurs, des usages, du dialecte, même des souvenirs historiques de Bâle. Ce rapprochement s'est imposé avec une telle force à l'esprit de M. W., qu'il n'a eu l'idée de rechercher dans la matricule universitaire la trace du séjour de Fischart à Bâle, qu'après avoir acquis par la lecture du Gargantua la certitude qu'il y avait passé. Cependant il arrive parfois à l'auteur, emporté par son sujet, de croire locales des allusions qui trouvent leur application ailleurs encore qu'à Bâle : telle est entre autres, p. 53, la mention de la *Frau Faste*; ce n'est pas seulement à Bâle que le peuple croyait à la fée des quatre-temps.

Comment se fait-il que la meilleure œuvre poétique de Fischart, la Chasse aux puces (*Die Floh Hatz*), dont la publication se place entre celle de la première édition de la *Prætick* et celle de la première édition du Gargantua, ne porte aucune trace de l'influence de Bâle sur le poète? M. W. ne s'explique pas sur cet oubli, ou du moins l'absence qu'il suppose ne l'explique pas assez. La vraie raison c'est qu'en l'écrivant Fischart avait en vue un public différent. M. W. établit que la satire contre l'astrologie a été imprimée à Bâle; il en aura été de même du Gargantua, tandis que la Chasse aux puces a été publiée à Strasbourg chez Bernard Jobin.

Fischart a beaucoup travaillé pour ce libraire, avec lequel il fut en relations dès 1572, et à ce propos qu'on nous permette une observation. Ils se traitaient réciproquement de *Schwager*, et on en a conclu que Jobin avait épousé une sœur de Fischart. M. W. l'admet également, et en cela il nous paraît faire la même erreur que Gœthe, qui lui aussi, dans son Gœtz de Berlichingen a attaché au mot de *Schwager* le sens de beau-frère. Mais rien ne prouve qu'il y eût entre Fischart et Jobin un lien de parenté, que l'un eût épousé la sœur de l'autre. Au XVIe et au XVIIe siècles, l'expression de *Schwager* s'applique à tout rapport de confraternité, d'affaires ou de plaisirs, et il est très-naturel dès lors qu'un auteur et son libraire se soient qualifiés ainsi. Espérons que le dépouillement des archives d'Alsace amènera un jour la certitude sur ce point comme sur le reste de la carrière de Fischart.

Nous ne suivrons pas davantage le commentaire que M. W. a consacré à ses autres écrits, et où il s'est proposé de rechercher les précurseurs dont Fischart peut se réclamer. Une simple analyse sans développements aurait peu d'intérêt pour la *Revue critique* et avec développements elle dépasserait son cadre. Nous nous bornerons à ajouter qu'après avoir tenté, en 1581 et 1582, de se créer une position comme avocat à la chambre impériale de Spire, Fischart devint bailli de Forbach près de Saarbruck, qu'il épousa une fille du chroniqueur alsacien Bernard Herzog, et qu'il mourut dans l'hiver de 1589 à 90, âgé probablement de quarante et quelques années.

On ne saurait assez louer l'érudition et la sagacité que M. W. a déployées dans ce livre. Il est plein de révélations sur l'histoire de la littérature allemande

au XVIe siècle. Ce qui ajoute encore à sa valeur, c'est le supplément où il a rassemblé plusieurs des préfaces placées par Fischart en tête de ses publications. Nous devons constater cependant que celle des *Accuratae effigies pontificum maximorum* avait déjà été reproduite par feu M. L. Schneegans dans le tome III de l'*Alsatia* de M. Aug. Stœber. Une bonne table alphabétique termine le volume, dont l'impression est digne de la vieille réputation typographique de Bâle.

Nous nous permettrons cependant une critique. L'étude de M. W. ne comprend pas moins de 128 pages, et dans ce texte dont la lecture est rendue plus pénible encore par les 264 notes qui l'accompagnent, le lecteur ne rencontre aucune coupure, aucun point d'arrêt où il puisse reprendre haleine. Avec cela M. W. écrit encore comme on écrivait en Allemagne, avant que l'influence directe eût comme partout ailleurs allégé et éclairci le style des bons écrivains. Des phrases d'une demi page, comme on en rencontre, sont pour l'esprit un véritable supplice. Espérons qu'il viendra un temps où les savants d'outre-Rhin consentiront à faciliter aux étrangers, par une meilleure disposition de leurs écrits et par une manière d'écrire moins pénible, le travail d'assimilation de la science et des idées allemandes.

X. MOSSMANN.

---

27. — **Free Town Libraries.** Their formation, management and history, in Britain, France, Germany and America. Together with brief Notices of Book Collectors, and of the respective places of deposit of their surviving collections; by Edward EDWARDS. London, Trübner and C°, 1869. In-8°, xiv-371 et 262 p. — Prix : 26 fr. 25.

Le présent ouvrage se compose de deux parties bien distinctes. Les trois premiers livres sont consacrés à l'histoire des bibliothèques communales publiques dans le Royaume-Uni (livre I) sur le continent (l. II) et en Amérique (l. III). Le quatrième livre est une sorte d'appendice qui se rattacherait plus naturellement ce me semble à certains des ouvrages précédemment publiés par M. Edwards, à ses *Memoirs of libraries*, par exemple ou à ses *Libraries and Founders of Libraries:* c'est une sorte de dictionnaire alphabétique des grands possesseurs de bibliothèques, travail assurément utile, mais qui n'a qu'un rapport assez éloigné avec le sujet traité dans les trois premiers livres.

Ce sujet est du plus haut intérêt. M. Edwards nous fait connaître par le détail une véritable révolution qui s'opère maintenant en Angleterre et en Amérique dans l'organisation des bibliothèques, et qui ne tend à rien de moins qu'à procurer à tous la lecture la plus variée, ce qui, dans notre pays démocratique, n'a guère lieu jusqu'à présent qu'à Paris, et encore dans une mesure bien restreinte, puisque c'est à peine si on commence à organiser chez nous, par les soins de la Société Franklin, des bibliothèques disposées pour le prêt au dehors.

Malheureusement pour nous les questions traitées par M. Edwards touchent de plus près à l'économie politique et sociale qu'à l'érudition : nous nous efforcerons néanmoins, dussions-nous sortir par instants de notre cadre, d'en faire comprendre l'intérêt à nos lecteurs.

L'établissement de bibliothèques communales publiques (*Free Town Libraries*) est en Angleterre de date assez récente. Par un Acte du 14 août 1850 il fut établi que les conseils municipaux seraient autorisés à consulter leurs mandants sur cette question : « Voulez-vous qu'une taxe soit imposée pour l'établissement d'une » bibliothèque communale? » Cet acte ne s'appliquait qu'aux villes comptant au moins 10,000 habitants, et en cas de réponse affirmative de la majorité des contribuables il était spécifié que la taxe ne dépasserait point un demi penny par livre de propriété imposable.

Un second Acte (30 juillet 1855) réduisit, en ce qui concerne le nombre des habitants, à 5000 le minimum fixé par le précédent acte, et éleva jusqu'à un penny par livre le maximum de la taxe applicable à l'établissement des bibliothèques projetées.

Enfin, en 1866, un troisième Acte modifia sur divers points les précédents, supprimant par exemple toute exception fondée sur le nombre des habitants, et autorisant sur la simple demande de dix contribuables la convocation d'un *meeting* ayant pour objet la prise en considération d'une motion relative à l'établissement d'une bibliothèque publique.

Ces mesures ont produit des résultats remarquables qu'attestent avec une incontestable autorité les statistiques dressées par M. Edwards dans le plus important des chapitres de son livre, celui qui est consacré à l'histoire des bibliothèques publiques établies dans la Grande-Bretagne en vertu des lois précitées (l. I, ch. IV). Nous ne pouvons qu'y renvoyer le lecteur curieux de savoir par quelles vicissitudes ont passé ces bibliothèques, quel est leur revenu, quel est leur accroissement moyen, de combien de livres elles se composent, combien de lecteurs elles reçoivent annuellement, combien de volumes elles prêtent au dehors, dans quelle proportion se répartissent les demandes selon les matières; toutes questions dont la portée dépasse de beaucoup le cercle des choses de l'administration, mais que nous ne pouvons exposer en détail à cette place. Bornons-nous à dire que presque partout la proposition d'établir une taxe pour la fondation et l'entretien d'une bibliothèque, a obtenu de la part des contribuables, la grande majorité, quelquefois même l'unanimité des suffrages; que les dépenses d'établissement, couvertes non pas uniquement par le produit de la taxe, mais souvent aussi par des souscriptions publiques, se sont élevées pour Norwich par exemple, ville de 75,000 habitants, à environ 14,000 liv. sterl. (350,000 fr.), et pour Birmingham, à 29,500 (737,500 fr.); que les dépenses annuelles de ces mêmes bibliothèques sont en proportion avec celles qu'a causées leur fondation; par exemple, pour Norwich et Birmingham, respectivement 600 et 4000 liv. sterl., pour Liverpool 2218 liv. ster. (55,350 fr.), et, si nous voulons descendre à des villes de moindre population, pour Oxford (28,000 habitants) 600 livres. Notons qu'Oxford a en outre les bibliothèques richement dotées de son Université et de ses vingt-quatre colléges et *halls*. Voilà pour les dépenses; voici maintenant pour les recettes, car il n'est que juste de compter comme recette l'usage fait des livres ainsi mis libéralement à la portée de tous. Toutes ces bibliothèques sont

ouvertes six jours sur sept (on sait qu'en Angleterre les cabarets seuls on le droit de rester ouverts le dimanche, pourvu que ce soit hors des heures de service), et le nombre d'heures d'ouverture varie en général de 66 à 78 par semaine. De plus, la plupart de ces mêmes bibliothèques prêtent des livres au dehors[1]. Or il résulte des tables dressées par M. Edwards que pendant l'année 1868 le nombre des communications faites tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, s'est élevé pour Oxford (je reprends les villes qui m'ont déjà servi d'exemples) à 18,790, pour Norwich à 13,480[2], pour Birmingham à 359,260, pour Liverpool à 988,891.

Pour apprécier le service (les Anglais diraient « le montant du bien ») dû aux *free libraries*, il faut considérer qu'avant leur institution la plupart des villes du Royaume-Uni étaient dépourvues de bibliothèques ; que les bibliothèques antérieures à l'acte de 1850, appartenant pour la plupart à des Universités ou à des Chapitres, n'étaient organisées ni pour l'admission d'un grand nombre de lecteurs ni pour le prêt à l'extérieur, et surtout étaient médiocrement appropriées, par leur composition, aux besoins du grand public. On peut donc affirmer que la partie la moins aisée du public actuel des *free town libraries* lisait peu ou ne lisait que cette littérature, non pas seulement populaire mais vulgaire, que les grandes villes produisent toujours pour la consommation des classes inférieures de la société[3]. Les besoins du grand public se trouvent ainsi satisfaits sans qu'aucun inconvénient en résulte pour les bibliothèques proprement savantes, qui, tant en raison des difficultés particulières de leur service qu'à cause du prix de leurs collections de livres rares ou de mss., doivent rester réservées à un public restreint et choisi.

Le succès obtenu par les bibliothèques à l'histoire desquelles M. E. a consacré la meilleure partie de son livre, est assez considérable pour qu'il soit permis d'en rechercher les causes, même dans une revue aussi étrangère que la nôtre aux questions économiques et administratives. Ces causes se réduisent à une seule : Les *free libraries* prospèrent parce qu'elles ont été *directement* fondées et qu'elles sont *directement* entretenues par les contribuables. Tout est dans le mot *directement*, et là est la raison de l'état si différent où on voit nos bibliothèques communales, qui datent de 1789[4] et celles de la Grande-Bretagne, qui datent de 1850. Chez

1. Généralement sur la simple garantie de deux personnes établies.
2. C'est un chiffre exceptionnellement bas pour une ville dont le *library-rate* (taxe pour la bibliothèque) s'élève à 600 l., mais M. E. explique (p. 177-8) comment l'établissement de la Bibliothèque ayant entraîné des dépenses très-exagérées, la presque totalité du revenu se trouve actuellement absorbée par l'amortissement d'un emprunt contracté à cette occasion. De là vient qu'il ne reste plus d'argent pour acheter des livres et que la bibliothèque reste stationnaire à 3642 volumes.
3. Ce genre de littérature, qui naturellement est riche en histoires de bandits, etc., est maintenant en voie de décadence ; voir l'*Athenæum* du 1er janvier de cette année, p. 12.
4. On peut en effet placer l'origine de nos bibliothèques publiques au décret de l'Assemblée nationale qui mit tous les biens ecclésiastiques à la disposition de la nation, 2 nov. 1789. Un décret du 14 nov. de la même année décida que les monastères et chapitres possédant des bibliothèques ou des archives seraient tenus d'en déposer des états ou des catalogues aux greffes des siéges royaux ou des municipalités les plus voisines, spécifiant particulièrement les manuscrits, et de se constituer gardiens des livres et mss.

nous aussi, sans doute, ce sont les contribuables qui paient l'entretien de la bibliothèque et le salaire souvent infime du bibliothécaire, mais ce ne sont point eux qui déterminent l'emploi de leur argent. Leur attention n'est pas dirigée vers l'usage auquel on l'applique; ils s'intéressent modérement à une institution sur laquelle ils n'ont pas d'action, et qui d'ailleurs est établie de façon à n'être d'aucune utilité à la plupart d'entre eux. Car on sait bien que pour l'administration d'une commune même importante, l'organisation de la bibliothèque est d'ordre fort secondaire. Les conseillers municipaux comptent sur leurs propres bibliothèques ou sur celles de leurs amis pour leur fournir une nourriture intellectuelle proportionnée à leur appétit, et votent une allocation à peu près suffisante pour faire relier les livres adressés par l'État et souscrire à quelques publications locales. De la sorte, ces bibliothèques qui à leur origine, au lendemain de la confiscation des biens ecclésiastiques au profit de la nation, étaient, sur certains points du moins, passablement au courant de la science d'alors, sont maintenant, faute des livres modernes les plus essentiels, totalement arriérées. C'est l'absence de livres modernes, constatant l'état actuel des sciences et de la littérature, qui cause l'abandon où le public laisse nos bibliothèques provinciales. Cette lacune n'a pas échappé à la sagacité de M. Edwards, et il conjecture avec raison qu'elle se rencontre même dans des bibliothèques les moins parcimonieusement dotées : « Là même où les bibliothèques contiennent le plus de richesses, » dit-il, » « et » où elles sont convenablement dotées par les municipalités, l'usage qu'en font » les lecteurs ne peut être considéré comme proportionné ni à la valeur des » collections, ni aux intentions des fondateurs. Par-dessus tout, il est permis de » conjecturer qu'en général les anciennes bibliothèques municipales n'ont pas su » étendre leurs bienfaits sur *toutes* les classes de la population de la ville, même » là où d'ailleurs la conservation des livres et leur facile accès sont le mieux » assurés » (210-1).

Cela est strictement vrai. Mais que dire des bibliothèques de sous-préfectures et même de bien des préfectures ? Malgré tout le soin avec lequel il a dépouillé tout ce qu'il a pu rencontrer de rapports officiels et de statistiques (sources bien souvent trompeuses) M. E. n'arrive point à se faire une idée exacte de l'état des choses dans les villes de population moyenne. En ces matières rien ne supplée à l'observation personnelle. Si je ne croyais superflu de démontrer ici ce qui est connu de tous ceux de nos lecteurs qui ont habité la province, je pourrais montrer par une série indéfinie d'exemples que dans les cas les plus favorables nos petites bibliothèques municipales perdent chaque année de leur utilité, faute de recevoir un accroissement nécessaire, que dans d'autres cas elles se détruisent,

---

compris auxdits états. — Cette mesure fut mal exécutée, et divers décrets (20 mars 1790, 2 janvier 1792) chargèrent les municipalités du soin de rédiger les catalogues des bibliothèques et archives des établissements supprimés. Plus tard (8 pluv. an II = 27 janv. 1794) il fut décrété que des copies de ces inventaires seraient adressées au Comité de l'instruction publique, et que les administrateurs des districts auraient à choisir parmi les édifices nationaux un établissement convenable pour y établir une bibliothèque publique.

faute d'être matériellement entrenues. Je sais dans un département de l'Est une importante bibliothèque possédant un fonds considérable de mss. précieux et de livres anciens, qui consacre 300 francs par an à sa bibliothèque, et attribue pareille somme à son bibliothécaire, qui se trouve être un savant de grand mérite[1]. Dans le midi de la France, je sais une ville de 14,000 habitants, qui a une bibliothèque et un bibliothécaire; ce dernier (il est vrai qu'il reçoit 150 francs par an) n'exerce jamais ses fonctions. Il se contente de prêter les clefs de la bibliothèque à ceux qui veulent emprunter des livres pour lesquels il ne leur est demandé aucun reçu; aucune somme n'est consacrée à l'augmentation d'un fonds qui va chaque jour dépérissant. De tout cela le public se soucie peu, parce qu'on ne lui a point fait comprendre l'utilité qu'il pourrait retirer de bibliothèques bien organisées, et surtout parce qu'on se désintéresse facilement des choses sur lesquelles on n'est point appelé à donner son avis. Et pourtant il est pénible de penser qu'il y a peu de villes en France (s'il y en a) qui dépensent autant pour leur bibliothèque que pour les fêtes du 15 août.

On tourne sans en avoir conscience dans un cercle vicieux : On ne juge point à propos de se montrer large pour des établissements que fréquentent quelques rares habitués, et en n'offrant point aux lecteurs les livres et l'accommodation nécessaires, on fait tout pour en restreindre le nombre. La fin logique de cette situation serait la suppression de toute allocation de la part des municipalités, et ce serait peut-être le dénouement le plus souhaitable, car alors la force des choses ferait renaitre les bibliothèques dans des conditions toutes nouvelles.

Ces conditions ne sauraient être meilleures que celles qu'ont faites au Royaume-Uni les Actes de 1850, 1855 et 1866. Il n'y a point lieu de faire intervenir ici les questions de race et de nationalité qu'on invoque si souvent hors de propos; il ne servirait de rien d'alléguer qu'en Angleterre le goût de la lecture est plus développé que chez nous, puisqu'il est manifeste que nous n'avons rien fait pour le développer. La cause du contraste que présentent les deux pays quant au point qui nous occupe est, je le répète, dans ce fait qu'en Angleterre les contribuables déterminent, dans le cas dont il s'agit comme dans beaucoup d'autres, l'emploi qui sera fait de leur argent. Lorsque, conformément à la loi, on convoque un *meeting* pour débattre cette question : Nous imposerons-nous une taxe pour une bibliothèque? (*Shall a Library Rate be levied?*) l'attention publique est fortement dirigée vers les avantages que chacun peut retirer de l'établissement projeté; et d'autre part, on ne ferme point les yeux sur l'inconvénient de s'imposer quelques centimes additionnels. Toutes les conditions d'un débat contradictoire sont donc réunies. Si la motion est adoptée — et l'expérience a montré qu'elle l'était presque toujours — on peut être sûr 1° que la somme produite par la taxe sera supérieure aux misérables allocations de nos municipalités, 2° que les contribuables qui auront voulu l'établissement de la taxe, voudront aussi en retirer tout le parti possible. Les mesures les plus libérales, les plus propres à faciliter la circulation

1. Du moins tel était l'état des choses en 1861. Je souhaite qu'il ait changé.

des livres seront prises; les acquisitions seront faites, non point comme il arrive trop souvent, même dans nos bibliothèques de Paris[1], selon la fantaisie des bibliothécaires, mais selon la moyenne des demandes. On se procurera les ouvrages relatifs aux sciences qui manquent si complétement à nos bibliothèques provinciales, on fera la part large à la littérature contemporaine; le goût de la lecture se développera en proportion des moyens qu'on aura de le satisfaire, et le consommateur payant directement l'objet de sa consommation, on peut être assuré que les subsides croitront en proportion de la demande.

On ne peut que recommander vivement la lecture de ce livre à tous ceux qu'intéressent les questions dont nous venons de donner un rapide aperçu, et qui ne croient point devoir écarter *a priori* les résultats de l'expérience étrangère sous le prétexte commode que les mesures les plus fécondes perdent leur efficacité dès qu'elles sont appliquées hors du pays où elles ont pris naissance. M. E. qui a été à la tête de l'une des deux plus importantes *free libraries* de l'Angleterre, celle de Manchester, a sur toutes les parties de l'art du bibliothécaire des idées très-arrêtées qui méritent d'être prises en considération lors même qu'on ne les partagerait pas. Par exemple il est partisan des catalogues par ordre de matières (p. 52-3), qui guident le lecteur dans ses recherches. Pour ma part les difficultés d'un tel classement me paraissent si énormes et les chances d'erreurs si nombreuses que je ne le crois pas applicable à une grande bibliothèque. Les encyclopédies et les biographies, telles qu'on les fait de nos jours, avec abondance de références à la fin de chaque article, les manuels, les bibliographies spéciales doivent être placés dans la salle de lecture sous la main du lecteur afin de le guider dans ses recherches, et le catalogue ne doit prétendre à rien de plus qu'à être l'index alphabétique des ouvrages que possède la bibliothèque. Tel est l'immense catalogue manuscrit qui forme deux cercles concentriques dans la salle de lecture du Musée Britannique, et certes pour un tel catalogue on ferait bien grâce à l'administration de la Bibliothèque impériale de son catalogue imprimé par ordre de matières qu'elle ne finira jamais[2]. Mais je ne nie pas que dans un établissement peu considérable, tels que sont encore la plupart des *free libraries*, le système préconisé par M. E. ait de réels avantages.

Du reste on conçoit que c'est principalement en ce qui concerne l'histoire et l'organisation des bibliothèques anglaises que l'expérience de M. E. est précieuse. Pour le reste, et notamment pour notre pays, on voit que l'auteur s'est trouvé à court de renseignements, et surtout que la connaissance personnelle des choses lui fait défaut. Il serait facile de relever çà et là plusieurs de ces petites inexac-

1. Je ne parle point ici, bien entendu de la Bibliothèque impériale, qui n'a point et ne doit point avoir de préférences, et qui d'ailleurs est suffisamment dotée pour acquérir à peu près tout ce qui paraît de bon dans toutes les branches des connaissances humaines.

2. Ce catalogue est une perpétuelle démonstration de la difficulté du classement par matières. Pour ne citer qu'un fait drôle, on y voit figurer à la Biographie de l'histoire de France saint Augustin (IX, 267), parce qu'il a été évêque d'Hippone dont l'emplacement est compris dans nos possessions algériennes, et Garibaldi (*ibid.*, 585) parce qu'il est né à Nice!

titudes ou de ces confusions auxquelles les étrangers sont exposés, mais il vaut mieux savoir gré à M. E. des indications qu'il a réunies sur l'histoire de quelques-unes de nos plus anciennes bibliothèques, celles d'Aix en Provence (p. 3 et 205), de Lyon (p. 202), de Rouen (p. 205), de Grenoble (p. 206), tout en regrettant qu'il n'ait pas eu connaissance d'ouvrages où il aurait trouvé de quoi nourrir davantage ses notices, tels que les catalogues imprimés de plusieurs de nos bibliothèques des départements, *le Cabinet des manuscrits de la Bibl. imp.* de M. Delisle [1], etc.

Le quatrième livre de l'ouvrage, qui à la vérité n'est qu'un hors-d'œuvre, est assurément le moins satisfaisant. Il est intitulé *Historical notices of Book Collectors;* mais on peut tout au plus le considérer comme le cadre d'un dictionnaire des propriétaires ou fondateurs de bibliothèques. Et encore faudrait-il que ce cadre fût mieux déterminé. Que M. E. n'y fasse point entrer les *book collectors* actuellement vivants, tels que le comte d'Ashburnham, sir Thomas Phillipps, etc., soit, mais pourquoi y introduire M. Stanislas Julien (n° 492)? qui vit encore; et parmi les morts, pourquoi n'y voit-on figurer ni le duc de Glocester Humphrey, le premier fondateur de la bibliothèque de l'Université d'Oxford, ni Bodley qui la créa de nouveau? D'autre part, pourquoi M. E. admet-il dans sa liste des hommes qui n'ont laissé d'autres collections que celles de leurs propres autographes? Napoléon par exemple, qui figure parmi les *book collectors* à propos de ses écrits de jeunesse, maintenant conservés à Ashburnham-place, dans la collection Libri; ou tant d'autres personnages que M. E. n'a mentionnés qu'à cause de leur correspondance ou de leurs propres ouvrages?

Quant aux renseignements qui accompagnent les noms des personnages admis dans cette liste, ils sont le plus souvent insuffisants; et dans la plupart des cas il était si facile de se renseigner que l'apologie faite d'avance par l'auteur, à la page 362, est vraiment inacceptable. Il suffisait d'ouvrir une Biographie plus ou moins universelle pour trouver la date, laissée en blanc par M. E., de la mort de Fortia d'Urban (4 août 1843), d'Al.-Jules-Ant. Fauris de Saint-Vincent (13 nov. 1819) ou de Fontanieu (1767). Il n'était pas nécessaire de se donner beaucoup de peine pour trouver à dire sur Hunter autre chose que ceci : « Hunter dépensa beau-» coup d'argent et de temps pour l'acquisition de la bibliothèque qui est main-» tenant conservée pour l'usage public [2] au Musée Huntérien à Glasgow. Elle » contient des livres de la plus grande rareté et de la plus grande beauté en » même temps que des ouvrages qui sont plus particulièrement les instruments

---

1. Dans ce dernier ouvrage M. E. aurait rencontré des renseignements nouveaux et précis sur la bibliothèque de Rouen, qui date du XV° siècle (Delisle, p. 545), sur celle de St.-Lô qui existait déjà en 1470 (*id.*, p. 544), sur celle de Poitiers qui ne paraît pas moins ancienne (*id.*, p. 545).

2. *N. B.* On voit les livres à travers les vitres, comme les animaux empaillés dont abonde le même musée. Prix d'entrée : 1 sh. On ne fait exception que pour les personnes recommandées.

» de travail du savant, spécialement du savant voué aux sciences physiques et » à leurs applications pratiques. » Se douterait-on après cela que cette bibliothèque contient un grand nombre de manuscrits précieux qui viennent de Gaignat, de La Vallière et d'autres grands collectionneurs du XVIIIe siècle? — Ni Gaignat ni La Vallière ne figurent dans la liste de M. Edwards, ni Guyon de Sardière ni tant d'autres. — Souvent les renseignements de M. E. sont puisés à des sources suspectes. Ainsi c'est aux *Causeries d'un Curieux* de M. Feuillet de Conches qu'il emprunte sa notice sur Gaignières. Il eût mieux fait de consulter le travail étendu que M. Delisle a consacré à cet éminent collectionneur[1]. Pour le dire en passant M. E. trouvera dans l'ouvrage de M. Delisle les éléments nécessaires pour refaire un grand nombre de ses notices. Je lui signalerai notamment ce qui concerne Baluze (Delisle, p. 364-7), Catherine de Médicis (*id.* p. 207-12), Foucault (*id.* p. 373-80), Fouquet (*id.* p. 270-4), Hurault (*id.* p. 212-3), Mazarin (*id.* p. 279-83), Peiresc (p. 283-5), Pétrarque (*id.* p. 138-40), Sainte-Palaye (p. 571), etc.[2]

Le sujet traité par M. Edwards dans son quatrième livre est assez abondant et intéressant pour former un ouvrage à part. Toutes les personnes qui s'intéressent à l'histoire des bibliothèques, sujet qui touche de si près à la philologie, accueilleraient avec reconnaissance un dictionnaire des *book collectors*, où viendraient prendre place ceux mêmes de notre temps, sur les collections desquels il n'est pas toujours facile de se procurer des renseignements. Nous espérons que M. Edwards nous donnera un jour ce travail dont le quatrième livre des *Free Town Libraries* n'est encore que l'esquisse.

P. M.

---

1. *Le Cabinet des manuscrits de la Bibl. imp.*, p. 335-56. Voir aussi p. 556 pour le détournement à la suite duquel plusieurs volumes de Gaignières ont été transportés à la Bodléienne.

2. Je rejette en notes quelques remarques de peu d'importance : *Acciajoli*; les mss. provenant de cette famille célèbre n'ont pas été acquis isolément par le comte d'Ashburnham : ils font partie de la collection Libri (sous le n° 1830) achetée toute en une fois. — *Grenville Brydges Chandos*; les renseignements donnés à cet endroit (pourquoi là plutôt qu'ailleurs?) sur les collections d'Ashburnham-Place sont peu exacts, et les mss. cités à titre de spécimens remarquables auraient pu être plus heureusement choisis. M. E. ne paraît connaître que l'*Index* de ces collections, qui date de 1853; les catalogues, publiés plus tard, donnent pour le fonds Barrois et pour l'Appendice tous les détails désirables. Il y en a des exemplaires à la Bodléienne et à la Bibl. de l'Université de Cambridge. — *Gruthuyse*; ses mss. « were obtained for the *Imperial* Library by purchase ». Non : « for the *Royal* » à tout le moins. Un peu plus de précision n'eût pas été de trop. M. E. n'ignore sans doute pas qu'il existe sur Louis de Bruges, seigneur de la Gruthuyse, un travail spécial de Van Praët; cf. aussi Delisle, *Cab. des mss.* p. 140-6. — *Huet*; M. E. a cherché vainement des renseignements sur l'origine des mss. du célèbre évêque d'Avranches acquis par Libri; il en trouvera dans la *Lettre* de Libri *à M. de Falloux*, p. 301 (Paris, 1849). — *Monteil*; ce n'est pas seulement le Musée Britannique, mais aussi la Biblioth. impériale qui a acquis une partie de sa collection.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 7 — 12 Février — 1870

28. — **Die religiœsen Alterthümer der Bibel,** von Dr Dan. Bonifacius VON HANEBERG. Zweite, grœsstentheils umgearbeitete Auflage. München, Literarisch-artistiche Anstalt der J. G. Cotta'schen Buchhandlung, 1869. In-8°, xvj-700 p. — Prix : 13 fr. 35.

M. de Haneberg, professeur à l'Université de Munich et l'un des théologiens catholiques les plus savants et les plus estimés de l'Allemagne contemporaine, publie, sous le titre que nous venons de transcrire, la seconde édition d'une Archéologie biblique (*Handbuch der biblischen Alterthumskunde*) rédigée en 1842 pour être jointe à la *Bible commentée* d'Allioli. Nous n'avons point sous les yeux cette première publication ; il nous est, par conséquent, impossible de dire quels changements y ont été apportés, mais l'auteur lui-même nous avertit, dans sa préface, que son travail a subi une refonte complète. Tel qu'il se présente maintenant à nous, il est divisé en sept livres dont nous reproduisons les titres pour marquer plus exactement ce que M. de H. entend par *Antiquités religieuses de la Bible :* I. Forme primitive de la religion. Religion des patriarches ; — II. Le paganisme chez les peuples voisins d'Israël, en particulier chez les Cananéens et les habitants de la Mésopotamie ; — III. Les bases de la religion mosaïque ; — IV. Les lieux de culte de la religion mosaïque ; — V. Les actes de culte de la religion mosaïque (prières, sacrifices, rites, etc.) ; — VI. Le personnel du culte ; — VII. Les fêtes religieuses. — Cette division est claire et embrasse en effet tous les sujets qui doivent être traités.

S'il faut maintenant dire comment M. de H. s'est acquitté de sa tâche, il ne nous en coûte nullement d'avouer que nous sommes très-embarrassé pour porter un jugement sur la valeur de l'ouvrage. D'un côté le point de vue tout-à-fait supranaturaliste auquel se place l'auteur ne cadre en aucune manière avec les règles de critique historique généralement admises dans le monde scientifique ; et d'autre part nous aurions mauvaise grâce à reprocher à un professeur de théologie d'être resté fidèle aux dogmes de l'Eglise. Il nous semble pourtant que nous resterons dans les limites de la plus stricte équité, en nous bornant à constater les deux faits suivants : 1° Sur presque tous les points, mais surtout à l'égard des questions d'histoire religieuse traitées dans les trois premiers livres, une critique indépendante arrive à des résultats bien différents de ceux qu'a obtenus M. de Haneberg ; 2° étant admises les bases d'où part le théologien catholique, c'est-à-dire l'inspiration surnaturelle de tous les livres bibliques, leur authenticité, leur historicité, etc., il faut reconnaître que l'auteur a fait tout ce

qui lui était possible, qu'il a soigneusement étudié les textes et la littérature du sujet, bien groupé ses matériaux, clairement exposé ses opinions; en un mot, que son livre dénote un grand savoir et un vrai talent d'écrivain.

Ceux de nos lecteurs qui sont au courant des études de critique biblique, comprendront facilement comment un ouvrage, même fort bien fait, sur les *Antiquités religieuses de la Bible*, ne peut avoir d'importance scientifique, du moment que l'auteur se prononce en faveur de l'authenticité et de la date traditionnelle de tous les livres de l'Ancien Testament.

A. CARRIÈRE.

---

29. — **Abhandlung über Roland,** von Dr Hugo MEYER. Brême, 1868, in-4°, 22 p. (Programme de la *Hauptschule* de Brême.)

Sagnet om Holger Danske, dets udbredelse og forhold til Mythologien, ved L. PIO. Copenhague, Gad, 1870, in-8°, 100 p.

Il y a des branches, dans les sciences historiques, dont la méthode n'est pas encore tout-à-fait constituée. Nées depuis peu de temps, elles ne sont pas définitivement sorties de cette période de tâtonnement qui est l'enfance des sciences, et qui se caractérise en général tant par l'incertitude du but précis qu'elles poursuivent et des limites où doit se renfermer leur domaine, que par des méprises sur la manière d'apprécier, de classer, souvent même de recueillir les faits qui constituent leur matière propre. La mythologie comparée est la plus jeune de ces branches, et si elle a fait en quelques années des progrès que jamais elle n'aurait réalisés aussi vite à une autre époque, elle est loin jusqu'à présent d'avoir les principes sûrs et les contours arrêtés de sa sœur aînée, la science comparée des langues. Elle provoque encore, chez certains esprits, un scepticisme, voire une ironie, que la philologie comparée a rencontrés également à ses débuts; et d'autre part, de même que les études linguistiques il n'y a pas longtemps encore, elle excite des enthousiasmes irréfléchis et a le don malheureux de plaire particulièrement aux esprits plus amoureux des idées générales que des constatations méthodiques, auxquels elle offre un terrain encore vague et plein de promesses, où il est difficile de les contraindre à un travail régulier, comme des méthodes éprouvées permettent de le faire aujourd'hui en linguistique. Les productions superficielles et mal à propos ingénieuses que cet état de choses a fait naître n'ont pas peu contribué à inspirer à quelques très-bons esprits des méfiances et des répugnances injustes à l'endroit de cette science elle-même. Nous avons saisi toutes les occasions de parler dans cette *Revue* des travaux mythologiques qui venaient à notre connaissance, et nous le ferons encore, car c'est dans ces sciences en voie de constitution définitive qu'une critique sévère et impartiale est le plus nécessaire. Nous avons publié des articles où on a pu remarquer des tendances quelque peu divergentes : quelques-uns de nos collaborateurs peuvent en effet être séparés par des nuances bien naturelles; mais tous sont d'accord avec nous sur les deux points fondamentaux qu'il s'agit d'établir : d'abord la légitimité de la mythologie comparée prise en elle-même, ensuite la nécessité de la traiter méthodiquement. Or la méthode de la mythologie

comparée est la même au fond que celle de la grammaire comparée; seulement elle présente dans l'application quelques particularités sur lesquelles il est bon d'insister. L'occasion nous en est fournie par les deux opuscules dont on vient de lire le titre : ces deux dissertations, remarquables toutes deux et pleines de mérite, nous semblent pécher diversement contre quelques-unes des règles fondamentales dont on ne doit pas s'écarter dans les recherches de cette nature. Nous les examinons ensemble d'autant plus volontiers que toutes deux sont consacrées à des héros propres aux traditions poétiques françaises : l'une a pour sujet Roland, l'autre Ogier le danois.

M. Hugo Meyer prend pour point de départ de sa dissertation sur Roland les *Rolandssaülen*. On sait que dans un grand nombre de villes (40 à 50) de la Basse-Saxe on voit sur la place publique une statue, de bois ou de pierre, qui représente un guerrier armé et qui est connue généralement sous le nom de *Rolandssaüle* ou *colonne de Roland* : cette statue avait une signification juridique et symbolique sur laquelle M. M. renvoie au livre de Zoepfl, *die Rulandssaüle*, 1861. — L'auteur pense que le Roland ainsi représenté est le même que le Roland des chansons de geste françaises, et est ainsi amené à examiner ces dernières. Il raconte la légende de Roncevaux d'après Turpin et les poèmes, en choisissant les traits qui favorisent le plus son système, et cherche ensuite à retrouver les éléments de cette légende. — Il croit qu'au souvenir historique de Roncevaux se mêla chez les Francs le mythe de la fin du monde, tel que le présentent les textes eddiques, et que la bataille où Roland avait péri prit les traits de cette suprême bataille où, d'après la mythologie germanique, les bons et les mauvais dieux devaient lutter, et où les premiers, trahis par Loki, devaient périr. — Viennent alors entre le récit de Roncevaux et les tableaux terribles des poèmes norois des rapprochements plus ou moins frappants : à la fin du monde le loup Fenris est lâché, d'où vient que « le loup est lâché » signifie : « le monde périt »; or le traître, auteur de la défaite des Francs à Roncevaux, c'est le duc de Gascogne *Lupus*, d'après la charte d'Alaon, qui, toute fausse qu'elle est, conserve le souvenir d'une tradition populaire. Mais le nom même de *Ganelon* ne veut pas dire autre chose; il vient du francique *Gamalo*, et *Gamalo* répond au norois *gamal*, « vieux »; « le vieux » est souvent le surnom du loup, et un proverbe suédois dit *gammal som ein varg* = « vieux comme un loup »[1]. Donc le nom de Ganelon, qui signifie proprement « le vieux », veut dire implicitement « le loup ». Ganelon joue à Roncevaux le rôle du loup dans le « crépuscule des dieux ». Le rôle donné au loup par la mythologie scandinave repose d'ailleurs sur ce fait que « le crépuscule est gris comme le loup; cf. en grec λύκος « loup » et λύκη « crépuscule »[2]; le crépuscule engloutit la lumière comme un loup, voilà

1. M. M. aurait sans doute cité, s'il l'avait connue, l'ancienne expression française de « contes au vieux loup », pour dire des contes de fée, des histoires merveilleuses (Oudin, *Curiositez françoises*, 1656, p. 93); on dit d'ailleurs aussi en français « vieux comme un loup. » S'ensuit-il que « vieux » puisse être synonyme de « loup », c'est une autre question.

2. Cf. l'expression française « entre chien et loup », pour dire le crépuscule.

pourquoi le dieu de la lumière est son ennemi naturel chez les Allemands et les Grecs (p. 9). » Roland, ennemi de Ganelon, c'est le dieu de la lumière combattant Fenris; on voit en effet, dans la *Vœluspa*, Heimdall s'avancer sous l'arbre cosmique, sonner trois fois du cor et réveiller tous les dieux pour la bataille à laquelle il prend part lui-même. Il combat, il est vrai, plus spécialement contre Loki, et Tyr contre le loup, mais cela ne fait que peu de différence. — Le loup Fenris est appelé *Hródrsvitnir* [1], ce que M. M. traduit par « ennemi de Hród »; Hród serait en allemand Hruodo. M. M. s'efforce de prouver qu'il a en effet existé chez les peuples germaniques un dieu *Hruodo* ou *Hrodo*; le plus concluant de ses arguments, c'est à coup sûr le nom néerlandais de *Roydach* donné au mardi, c'est-à-dire au *Dienstag* des Allemands, *Tuesday* des Anglais : M. M. en conclut que *Hrodo* est le même que Tyr ou Ziu. Ce Hrodo avait une légende, qui, au IXe siècle, a été transportée à Hrodoland ou Roland; je laisse de côté les rapprochements plus ou moins heureux que M. M. ajoute à sa thèse principale [2]. — Il passe ensuite à Olivier, dans lequel il reconnaît le dieu secondaire Hoder. En effet l'Edda raconte que Balder (autre nom du dieu du soleil) a été tué par Holder, le dieu aveugle, qui l'a frappé sans le voir avec une branche de gui; dans certaines versions il est frère de Balder; dans d'autres Balder aime la sœur de Hoder; dans l'Edda, quand Balder meurt, sa femme meurt soudain de chagrin, et tout pleure sa mort, même les pierres. Or la *Chanson de Roland* raconte qu'Olivier, n'y voyant plus à cause du sang qui l'aveugle, frappe Roland de son épée (mais l'arme d'Olivier est une massue sur le portail de la cathédrale de Vérone où il est représenté); Roland aime la sœur d'Olivier, qui meurt de douleur en apprenant sa mort, et les pierres sont encore mouillées, d'après le *Ruolandesliet* allemand, des larmes versées à la mort de Roland. Roland est d'ailleurs invulnérable comme Balder, etc. Hoder est sans doute le même que le dieu Uller, qui est appelé Ollerus par Saxo Grammaticus, et qui est devenu Olivier en français. — « Réunissant tous ces traits, dit M. M. (p. 13), je soutiens donc que la légende francique de Roland a pour base le mythe du dieu Hruodo ou Rodo, qui vers l'an 800 pouvait avoir à peu près cette forme : le dieu du soleil Hruodo, fils de Bertha, remarquable par son épée et par son cor, est trahi par Gamalo, le vieil ennemi des dieux, blessé à mort involontairement par Oller, son frère de sang ou d'alliance, dont il aime la sœur; il finit dans le combat contre les mauvais, dans la vallée des épines (*Ronceval*), sous l'arbre cosmique; le soleil s'arrête après sa mort, les pierres le pleurent, sa bien-aimée le suit dans la mort. » — M. M. revient en-

1. Il n'est pas bien sûr que le *Hrodrvitnir* mentionné *Grimnismál*, 39 (c'est, je pense, le seul passage), soit identique au loup Fenris, et l'interprétation de M. M. n'est assurée ni pour la première ni même pour la deuxième partie de ce mot.

2. Il en est un qui n'a guère de valeur : c'est le nom de Berte donné à la mère de Roland. Dans la plupart des anciens textes elle s'appelle Gisle, et la légende des amours de Berte, sœur de Charlemagne, avec Milon, père de Roland, est inconnue à la France et n'apparaît qu'au XIVe siècle en Italie (voy. mon *Hist. poét. de Charlemagne*, p. 170, 409). Je verrais plutôt un trait mythique dans la légende d'après laquelle Roland était le fruit de l'inceste de Charlemagne avec sa sœur (Ib., p. 378, 433).

suite aux *Rolandssaülen*, et montre qu'elles sont très-probablement identiques aux *Irminsaülen* détruites par le christianisme. Or Irmin et Ziu, le fait est accepté, sont identiques ou très-proches parents; cette parenté est confirmée par le fait que les *Rolandssaülen* sont quelquefois remplacées par des monuments analogues qui s'appelaient *Tiodute*, c'est-à-dire « pilier de Tio ou Ziu »[1]. *Rodo* n'était qu'un surnom de Tio, et c'est ainsi, quand Rodo se fut confondu avec Roland, que les *Irminsaülen* ou *Tioduten* s'appelèrent *Rolandssaülen*. La signification juridique de ces statues leur vient précisément du rôle attribué au soleil par l'ancien droit germanique : Tiu (Irmin, Hrodo), divinité solaire, est en même temps et par cela même le dieu de la justice, et son image ou son emblème est le symbole de la justice et du pouvoir juridique.

Il y a dans ce travail, outre une érudition étendue et de très-intéressants renseignements surtout sur des usages locaux de l'Allemagne, une véritable pénétration et une très-bonne exposition scientifique. Aussi est-il naturel qu'on ait admis des conclusions si bien amenées et si clairement déduites, et M. Meyer a-t-il eu la satisfaction de voir M. Kuhn, le fondateur et le maître de la mythologie comparée, déclarer que sa démonstration lui paraissait décisive[2]. Nous nous permettons de ne pas partager cette opinion. M. M. s'est écarté, comme nous l'avons dit plus haut, des règles propres aux recherches comme celle qu'il a entreprise : c'est ce que nous allons tâcher de montrer. — La plus importante de toutes ces règles, c'est qu'avant de donner l'interprétation mythique d'un récit, il faut analyser soigneusement ce récit dans ses éléments divers et sa formation successive; c'est ce que M. M. n'a pas fait. Il se sert, pour établir ses rapprochements entre la bataille de Roncevaux et le mythe germanique de la bataille suprême, de traits pris indifféremment dans l'une ou l'autre des versions françaises ou allemandes; or plusieurs de ces traits n'appartiennent pas à la forme primitive. Nous avons déjà signalé un cas de ce genre pour la naissance de Roland (ci-dessus, p. 100, n. 2); il y en a plusieurs autres. Roland sonne du cor pour réunir les siens dans Turpin, comme Heimdall pour réveiller les dieux, mais cet acte a un autre sens dans le poëme, qui en général doit être regardé comme plus authentique; de même le poëme ne dit rien du sarrazin lié à un arbre, puis délié, auquel M. M. attache une grande importance. Les pierres humides de larmes ne se trouvent que dans les poëmes allemands, et, comme l'a déjà dit W. Grimm, le curé Conrad a probablement emprunté ce trait à la

---

1. Cette explication de *Tiodute* n'est pas assurée (voy. Simrock, *Deutsche Mythologie*, 3ᵉ éd., p. 262, 266).—Mais je crois que les renseignements réunis par M. M. sur l'usage de crier *Tiodute* ou *Zioter*, comme plus tard on invoquait le *Roland*, pour élever une plainte juridique, auraient pu l'amener à un autre rapprochement des plus curieux. La clameur de *haro*, usitée en Normandie absolument dans les mêmes cas, doit être de la même famille, et rien ne s'oppose à ce qu'on y reconnaisse l'invocation de ce Hrodo que M. M. a à peu près certainement restitué : l'*a* se serait intercalé entre l'*h* et l'*r* comme dans *harangue* de *hringa*.

2. Voy. l'article de M. Kuhn sur la dissertation de M. Meyer dans la *Zeitschrift für deutsche Philologie*, t. I, p. 491. L'assentiment de M. Kuhn a, naturellement, une grande autorité pour ce qui concerne le dieu Hrodo en lui-même et son identification avec Tiu.

Kaiserchronik, qui le rapporte à une autre occasion. — Un second point sur lequel M. M. me paraît être sujet à la critique, c'est la force de ses rapprochements. Je trouve tous ceux qu'il propose fort ingénieux, mais peu concluants. Par exemple la méprise d'Olivier [1] qui frappe Roland par mégarde, ne lui fait d'ailleurs aucun mal et lui en demande pardon, peut-elle se comparer à l'erreur fatale de Hoder qui, à l'instigation de Loki, frappe Balder mortellement? Le point central de l'action, dans Roland, n'est aucunement là; il est dans la lutte des Francs contre les Sarrazins; Roland, Olivier et Turpin, les trois héros les plus en vue, ne sont que les types plus précis de la grande action qui enthousiasme le poète. De même l'*arbre* sous lequel, d'après M. M., Roland meurt, et qui représenterait le frêne Yggdrasill, n'a dans nos poèmes aucune importance : il est mentionné tout-à-fait en passant, et suivant l'usage de notre ancienne poésie épique de placer sous un arbre presque toutes les scènes importantes qui ont lieu en plein air; quant au *pin* sur lequel monte Olivier pour voir l'ennemi (p. 4), c'est une simple faute de lecture du premier éditeur de Roland; Olivier monte sur un *pui* et non sur un *pin*. C'est un procédé dangereux de prendre ainsi des traits isolés dans un récit et de les rapprocher des traits dominants d'un autre : c'est dans leur caractère général qu'il faut d'abord les comparer, et ici cette comparaison ne donne aucun résultat; car il ne sert de rien de dire que la bataille de Roncevaux est aussi une lutte des bons contre les mauvais : il en est de même de toutes les batailles aux yeux de chacun des partis qui y prennent part, et on en viendrait, avec ce système de mythologie à outrance, à dire que sous le nom de toutes les batailles c'est la lutte du soleil contre le crépuscule qu'on a toujours et uniquement chantée. — Quant au rapprochement philologique que M. M. paraît très-heureux d'avoir établi entre Ganelon et Gamalo, et que M. Kuhn approuve complètement, nous le trouvons tout-à-fait inadmissible. La plus ancienne forme de ce nom est : nom. *Guenle*, rég. *Guenelon* (d'où plus tard *Guenes Guenelon*, *Ganes* (et même *Gales*) *Ganelon*); ce *gu* initial renvoie invinciblement à un *w* et non à un *g* allemand; d'ailleurs le *g* allemand initial, devant un *a*, ne peut donner que *ja* et non *ga*, sans parler de la difficulté très-grande du changement de *m* en *n* (*Gamalonem* donnerait *Jamblon*). La mythologie comparée s'appuie avec raison sur l'étymologie; mais elle doit se refuser, si elle veut s'établir sur des bases solides, tout rapprochement qui n'est pas conforme aux lois les plus rigoureuses de la transmutation phonétique. Il faut insister sur cette règle, car les mythologues ne sont que trop tentés d'accueillir des identifications mal établies quand elles favorisent leur système. Au reste, le rapprochement entre *Ganelon*, *vieux*, *loup* et *Lupus*, est ce qu'il y a de plus forcé et de plus invraisemblable dans l'ouvrage de M. Meyer. — S'il est difficile

1. Tout ce rapprochement d'Olivier et d'Oller me paraît sans aucun fondement. Ainsi l'importance attachée, dans le combat entre Roland et Olivier, à l'*épée* du premier et au *bouclier* du second, est tout-à-fait imaginaire. Pour trouver la forme ancienne de ce combat, il ne faut pas se servir du roman en prose de *Guerin de Monglave*, mais bien de l'original en vers, qui est pour cette partie le poème de *Girard de Vienne* (XIIIe s.); or dans le récit de ce poème, l'épée d'Olivier joue au contraire un rôle très-important.

de passer du dieu Hrodo à Roland, il ne l'est pas moins de passer du héros français aux *Rolandssaülen*. C'est encore un des périls contre lesquels la mythologie doit le plus se tenir en garde que la tendance très-naturelle à rattacher au même mythe tout ce qu'on rencontre sous le même nom. Il suffit que les statues en question aient représenté un guerrier armé pour qu'on y ait reconnu Roland à l'époque où ce nom fut très-populaire; mais toute identité réelle entre le héros de Roncevaux et le personnage symbolique de ces monuments disparaît si on réfléchit : 1° que le nom de *Rolandssaülen* n'est donné nulle part à ces statues avant la fin du moyen-âge; 2° qu'il est complètement inconnu en dehors de certaines villes de Saxe, et qu'on rencontre ailleurs des monuments analogues qui portent d'autres dénominations. Si la conjecture de M. M. sur le dieu Rodo est fondée, et si ces statues ont primitivement porté son nom, la ressemblance du sens a pu précisément amener leur dénomination postérieure; mais il n'y a aucune conclusion à en tirer sur le caractère de la tradition française de Roncevaux. C'est là un fait dont l'évidence frappera, je crois, toutes les personnes habituées aux recherches mythologiques. Fréquente dans les traditions elles-mêmes, la fausse application des noms est presque de règle dans les dénominations de monuments figurés : le vrai nom s'efface de la mémoire du peuple, tandis que l'image reste toujours présente à ses yeux, et pour peu qu'il y ait dans la tradition populaire un nom qui puisse en quelque façon répondre à l'idée qu'on se fait de l'image, il vient tôt ou tard s'y appliquer. Les exemples de cette confusion sont trop nombreux pour qu'il soit utile de les signaler. Il serait cependant bien extraordinaire que le nom de Roland se fût ainsi spontanément, dans un aussi grand nombre de villes, appliqué à ces statues; mais il est probable qu'il s'est transmis de l'une à l'autre. Je manque de renseignements à ce sujet, et ne saurais même pas dire où se trouve la première mention d'une *Rolandssaüle;* mais je suis convaincu que des recherches faites sur ce point, — et elles devraient être la base de tout essai d'interprétation, — montreraient que le nom de *Rolandssaüle,* né dans telle ou telle ville, s'est insensiblement propagé aux alentours, et a passé à tous les monuments analogues dans un certain cercle.

Pour résumer cette discussion, je diviserai le travail de M. Meyer en trois parties : la première, sur le dieu Hrodo, me paraît ingénieuse et séduisante; elle appelle une discussion de la part de savants plus compétents que l'auteur de cet article; — la troisième, sur les *colonnes de Roland*, est remplie de faits intéressants et bien expliqués; — quant à la seconde, celle qui concerne le Roland français, je ne puis lui donner mon adhésion, et j'espère qu'elle ne passera pas dans les livres de vulgarisation mythologique, comme le ferait craindre l'autorité que lui a donnée l'assentiment de M. Kuhn.

Le travail de M. Pio sur Ogier le danois nous offre, avec moins d'originalité dans les vues, une méthode plus prudente, bien qu'un peu vague. L'auteur rassemble toutes les légendes sur *Holger danske* (Ogier le danois) qui sont populaires en Danemark et il essaie d'en donner l'interprétation mythologique; mais il se garde bien de vouloir faire rentrer dans cette interprétation la tradition

française. Il dit au contraire (p. 5) : « L'*Holger danske* qui paraît dans nos traditions y a bien été amené par la chronique et les chansons héroïques (*Kjaempeviser*); mais il n'a avec le vassal de Charlemagne rien de commun que le nom [1]. » Les deux premiers chapitres sont cependant consacrés au héros carolingien, parce que M. P. n'a pu se dispenser d'en dire un mot, mais il le laisse ensuite de côté pour n'y plus revenir. Ces chapitres, pris en eux-mêmes, sont d'ailleurs intéressants : dans le premier, la *Chronique d'Ogier le danois*, M. P. se prononce beaucoup trop catégoriquement, à mon sens, sur le manque de fondement historique de l'ancienne chanson d'Ogier [2]. — Le chap. II est précieux : M. P. démontre, à ce qu'il me semble, qu'Ogier n'apparaît que dans des chants héroïques postérieurs à la traduction danoise, soit de la *Karlamagnùs-Saga*, soit du *Roman d'Ogier;* dans ceux qui sont plus anciens, le nom d'Ogier est moderne, et a remplacé les noms d'autres héros qu'on ne connaissait plus : ainsi s'évanouit le rapprochement, souvent signalé, qui semblait s'être opéré entre le cycle des Nibelungen et celui de Charlemagne dans des poèmes comme : « le Roi Diderik et Ogier le danois. »

C'est avec le chapitre III que M. P. entre véritablement dans son sujet. Il réunit toutes les légendes sur « Holger danske » qu'on a recueillies en divers endroits du Danemark [3]; c'est toujours à peu près la même : il est enfermé dans une montagne, dans une caverne, dans un souterrain, avec ses guerriers autour de lui; il en sortira un jour, montera sur son cheval blanc, et sera le chef d'une bataille suprême contre les mauvais (les Turcs, les païens, les ennemis du Danemark, etc.), après laquelle une nouvelle ère commencera pour le monde régénéré; plusieurs de ces traditions attachent une grande importance à un arbre (généralement célèbre dans le pays où la tradition circule), au pied ou à côté duquel doit se livrer la bataille [4]. — Dans le chap. IV, M. P. fait voir que

1. Il y a peut-être même un certain excès dans cette distinction. Il aurait été bon de remarquer au moins que d'après le roman français d'Ogier, traduit dans la *Chronique* danoise, Ogier doit revenir un jour du pays de féerie pour combattre et vaincre les infidèles; et les curieux vers de Pulci cités par M. Pio lui-même (p. 23) prouvent que, même en dehors du Danemark, il s'était formé sur lui une légende très-analogue aux traditions danoises.

2. M. P. ne dit pas pourquoi Christiern Pedersen, en traduisant (sous le titre de *Kong Olger Danskis kronicke*, Malmo, 1533) le roman français d'Ogier, a ajouté à ce nom cette *l* qui figure depuis dans tous les textes danois : Pedersen a adopté la forme que donnait également la *Chronique de Charlemagne*, dont il avait publié une édition; or cette *Chronique* était traduite de l'islandais, et l'islandais avait la forme *Oddgeir*, que le traducteur danois du XVe siècle avait adoucie en *Olger;* mais d'où vient l'*h* qui se trouve dans la forme danoise actuellement reçue, *Holger?*

3. Le nom d'*Ogier le danois* donné, grâce à la popularité de ce héros, au personnage principal de ces légendes *depuis le XVIe siècle*, est le pendant exact de la dénomination de *colonnes de Roland* imposée aux statues saxonnes. On retrouve, je crois, absolument le même phénomène dans la substitution, *depuis le XVIe siècle*, du nom de *Gargantua* à des dénominations plus anciennes, qui s'est produite dans beaucoup de traditions françaises sous l'influence de divers livres populaires (cf. *Rev. crit.*, 1869, t. I, p. 326).

4. Cet arbre, dans les légendes danoises et allemandes, est d'ordinaire un arbre desséché, qui reverdira à ce moment suprême. Il est plus que probable que l'*Arbre-Sec*, si souvent mentionné dans nos poèmes du moyen-âge et placé par eux en Orient, appartient originairement à la même tradition.

Holger tient ici la place d'Odin, et montre que le vieux dieu scandinave a été remplacé, dans d'autres parties du Danemark, par des personnages autres qu'Ogier (p. ex. Gjode, Joden, Jon Opsal, le roi Dan, etc.). — Le ch. V réunit dans les autres pays scandinaves les traditions analogues, où le nom d'Ogier ne figure pas. — Poussant plus loin, dans le chap. VI, M. P. recherche les mêmes récits en Angleterre, en tant qu'ils sont des restes de l'ancienne mythologie danoise. — Le septième chapitre, très-fourni et cependant bien incomplet encore, traite des traditions de ce genre en Allemagne, où Wuotan (Odin) est remplacé par Siegfried, par Witikind, par Charlemagne, par Otton, par Frédéric Barberousse, etc., et même par un héros aussi moderne qu'André Hofer ! Le peu d'importance des noms est ici bien manifeste. — Chap. VIII, la *Légende chez les peuples germaniques hors de l'Allemagne et chez les Slaves*; c'est en Bohême que M. P. retrouve le plus nettement la tradition danoise, mise sous le nom de saint Wenzel, qui dort avec son armée, en attendant le réveil et le grand combat, dans la montagne de Blanik. Chez les Serbes aussi, le fameux Marko est toujours dans une caverne, jusqu'à ce qu'arrive le jour où il en sortira pour vaincre à jamais les oppresseurs et les ennemis du pays. — Les traditions de l'Europe occidentale qui se rapportent à ce cycle sont l'objet du neuvième chapitre. L'Espagne attend encore, dit M. P., le retour du Cid, et le Portugal celui de Sébastien. La France proprement dite n'offre pas de croyances de ce genre[1], non plus que l'Italie. Mais en Bretagne il y a des croyances nationales attachées au retour de Morvan lez Breiz, qui doit un jour chasser les « *Galls* », et l'Angleterre celtique a sur Artur des légendes absolument pareilles à celles des Danois et des Allemands. Dans les Pays-Bas, on trouve un rôle assez analogue attribué à Ogier, qui, comme on sait, est aussi devenu pour ces contrées presque un héros national[2]. — Le chapitre X, la *Légende hors de l'Europe*, est précédé d'observations sur les tendances de la science actuelle qui ne paraissent pas fort justes : l'auteur prétend que la découverte des langues et des littératures asiatiques a porté a croire que « non-seulement notre langue, mais aussi nos conceptions religieuses, notre poésie populaire, bref tout notre cercle d'idées, avait une origine indienne. Cette tendance, ajoute-t-il, a atteint son apogée (p. 74) » ; il est vrai que six lignes plus loin l'auteur la qualifie de « surannée ». Ce n'est certainement pas du côté de l'origine *indienne* de nos mythologies et de nos langues que penche la science contemporaine; on admet seulement que nos premières conceptions religieuses, aussi bien que les racines et les lois fondamentales de nos langues, sont communes à un certain nombre de peuples (dont le peuple indien) qui sont vraisemblablement issus d'une seule et même souche, laquelle s'est formée en Asie : c'est bien différent. M. Pio continue : « Nous espérons démontrer à nos lecteurs que les mêmes impressions naturelles, étant donnée l'uniformité de l'esprit humain, peuvent produire chez différents peuples le

1. Ou du moins on n'en a pas encore signalé; mais notre mythologie populaire a jusqu'à présent été si peu étudiée!

2. Ces légendes, comme je l'ai dit plus haut, étaient en germe dans les poëmes français.

même développement d'idées, sans qu'il y ait eu contact direct entre ces peuples. » L'auteur a oublié de faire cette démonstration; quant à la théorie en elle-même, la vérité générale en est aussi incontestable que l'application dans le détail en est délicate. Il rappelle dans ce chapitre des légendes arabes, persanes, indiennes, péruviennes, mexicaines, qui ont avec celle qui est l'objet de son étude une analogie plus ou moins frappante.

Le chapitre XI est intitulé : *Explication de la légende*. L'auteur remarque que la légende du libérateur attendu se rencontre surtout chez les peuples opprimés, en Orient, au moyen-âge, etc. (elle fait défaut chez les Grecs, chez les Romains, dans la libre Islande). Elle prend sa source, d'après lui, dans l'espoir, inné chez l'homme, de la réalisation finale de l'idéal, et trouve sa plus haute forme dans l'idée messianique telle que l'a conçue le christianisme, où le libérateur affranchit non plus de l'esclavage et de la misère matérielle, mais de l'erreur et de la servitude du péché; et à ce propos l'auteur examine avec érudition les principales formes de l'espérance messianique chez différents peuples. — Dans le chapitre douzième et dernier, l'auteur recherche la plus ancienne forme de la légende. Il pense que « le héros attendu ou le messie prédit a du être originairement conçu comme le soleil qui se régénère à chaque printemps (p. 94), et il montre que Balder, Arthur, et autres, ne sont bien réellement que des personnifications du soleil. Il explique ainsi certains détails de la légende, par exemple l'arbre qui joue un si grand rôle dans un grand nombre des versions recueillies, et qui n'est autre que l'arbre cosmique de l'Edda [1]. Il termine son travail par quelques réflexions curieuses sur la signification de la légende au point de vue national et particulièrement danois.[2]

L'analyse de cette dissertation, qui contient beaucoup de choses en peu de pages, suffit pour faire voir que M. Pio a travaillé avec amour et conscience. Quant à la partie interprétative, j'ai déjà eu occasion de dire qu'elle manque un peu de précision. Il y a dans la légende étudiée par l'auteur deux choses bien distinctes : 1° l'idée d'un libérateur, soit universel, soit national, et cette idée toute naturelle a pu en effet se produire chez différents peuples sans qu'on puisse rien en conclure sur leurs rapports intellectuels; elle s'attache naturellement aux noms les plus célèbres, à Ogier en Danemark, à Barberousse en Allemagne; nous avons vu dans ce siècle, en France, le peuple espérer le retour triomphant de Napoléon bien des années après sa mort; — 2° il y a la forme

1. C'est le même arbre que M. Meyer veut retrouver à Roncevaux, mais avec moins de fondement. — Au reste, comme on a pu le remarquer, ces deux thèses mythologiques ont plus d'un point de contact. M. Kuhn, dans son article cité plus haut sur le *Roland* de M. Meyer, avait déjà rappelé quelques légendes danoises sur Ogier; mais il en profitait pour établir entre Ogier, Olivier et Holler-Hoder une identité qui est inadmissible.

2. « Elle prouve (la légende d'Ogier) que malgré notre impuissance nationale, et, qui plus est, malgré la tendance matérialiste de notre temps, le peuple danois garde encore une foi inébranlable dans son aptitude à avoir une vie politique propre : cette foi fait pressentir des désastres et des malheurs dont une partie est déjà arrivée. — Mais elle promet aussi qu'un jour, s'il vient, *celui* qui saura réunir et diriger tous les désirs, toutes les pensées, toutes les volontés, tous les efforts, l'ennemi sera chassé hors de nos frontières, et il y aura *un autre âge* pour le Danemark ! »

spéciale sous laquelle l'idée se présente; or cette forme est toute mythique, comme M. Pio l'a reconnu. Son explication n'est pas, je crois, absolument exacte dans les détails, et l'auteur a trop peu profité des travaux récents de mythologie comparée; mais elle est juste dans l'ensemble : la légende du héros endormi avec son armée dans une montagne, et qui doit un jour reparaître et régner de nouveau, est un mythe solaire, fondé soit sur la régénération du soleil au printemps, soit sur sa renaissance quotidienne. Ce mythe, d'abord dénué de tout autre sens que l'explication poétique d'un phénomène naturel, a servi ensuite de corps à différentes idées, mais il aurait fallu distinguer plus sévèrement que ne l'a fait M. Pio ces idées, qui sont relativement récentes, du récit même, qui est la forme spécialement germanique d'une conception commune à toute la race indo-européenne. C'est une des opérations les plus difficiles, mais les plus importantes de la mythologie, que de distinguer, dans un récit, les différentes couches qui l'ont formé en venant se superposer au fond primitif. C'est dans cette analyse que se trouve la conciliation de l'interprétation qu'on peut appeler *éthique* (celle qui voit surtout dans les récits légendaires l'incarnation d'idées morales) et de l'interprétation purement *naturiste* qui résulte le plus souvent des travaux de mythologie comparée. Cet article dépasse déjà les bornes ordinaires de nos comptes-rendus, et je n'entrerai pas à ce sujet dans de plus amples détails. En résumé, la brochure de M. Pio a droit à tous les éloges.

Trop de hardiesse chez M. Meyer, un certain manque de rigueur et de précision chez M. Pio, voilà ce que l'on peut en somme reprendre dans ces deux travaux remarquables. — La mythologie comparée, actuellement bien fondée, a besoin, pour faire des progrès sûrs et rapides, de n'accueillir aucune idée vague, aucune hypothèse douteuse, et de donner, tant à ses rapprochements qu'à ses interprétations, la base d'une critique à la fois prudente et décidée.

G. P.

---

30. — **Graf Georg Friedrich von Waldeck.** Ein preussischer Staatsmann im siebzehnten Jahrhundert von Bernhard Erdmannsdœrfer. Berlin, G. Reimer, 1869. In-8°, xx-476 p. — Prix : 8 fr.

Le grand Électeur de Brandebourg Frédéric-Guillaume (1640-1688) est le vrai fondateur de la monarchie prussienne, bien que son fils seulement[1] ait obtenu le titre royal de l'empereur Léopold Ier. Par ses talents administratifs et militaires, par l'habileté de sa politique étrangère, il a su organiser lentement mais sûrement la grandeur de sa maison et les annexions récentes de la Prusse ont été préparées et prévues par lui, à deux cents ans de distance. Aussi peu de périodes du développement national ont-elles été traitées avec plus de sympathie par les historiens prussiens que le règne du prince connu dans l'histoire sous le nom du *Grand Électeur*. Depuis Pufendorf jusqu'à nos jours, les publications

---

1. L'Électeur Frédéric III, couronné roi de Prusse, sous le nom de Frédéric Ier (à Kœnigsberg, en 1701), mort en 1713.

n'ont pas fait défaut sur son compte. Nous ne mentionnerons que l'histoire de L. v. Orlich (3 vol. Berlin, 1838) et le grand ouvrage de M. Droysen sur l'*Histoire de la politique prussienne* encore en cours de publication et dont trois volumes sont consacrés à Frédéric-Guillaume. En 1864 on a également commencé à Berlin une publication officielle : *Documents et pièces pour servir à l'histoire de l'Électeur Frédéric-Guillaume de Brandebourg*, dont quatre volumes in-4° ont paru par les soins de MM. B. Erdmannsdœrfer, E. Simson et H. Peter. C'est à l'un des trois collaborateurs de cette dernière entreprise, à M. Erdmannsdœrfer, professeur à l'Université de Berlin, que nous devons le présent volume. L'auteur a cru remarquer, dans le cours de ses études, que les historiens précédents isolaient trop le grand Électeur des hommes politiques de son entourage, rapportant à lui seul toute la gloire des grandes choses qui signalèrent son règne et passant sous silence, instinctivement ou de propos délibéré, la part de mérite qui pouvait revenir à ceux dont l'habileté politique et militaire avait contribué à produire d'aussi brillants résultats. L'un d'entre eux surtout a captivé son attention, par l'impulsion vigoureuse qu'il a donnée à la politique prussienne, et par la direction nouvelle qu'il lui imprima et qu'elle a conservée — avec de fréquentes intermittences — jusqu'à nos jours : cet homme, c'est George-Frédéric de Waldeck, comte du Saint-Empire et ministre de Frédéric-Guillaume de 1651 à 1658. M. Erdmannsdœrfer nous a retracé son existence d'après les documents des Archives secrètes de Berlin, ainsi que d'après sa propre correspondance et ses fragments de mémoires, conservés aux Archives d'Arolsen, capitale de la petite principauté de Waldeck, qui a réussi à traverser toutes les tempêtes révolutionnaires ou annexionnistes dans lesquelles tant d'autres états bien autrement considérables de l'Allemagne ont sombré. L'auteur, qui n'écrit point une biographie proprement dite, mais un fragment d'histoire générale se rattachant à l'activité politique d'une personnalité spéciale, passe rapidement sur les premières années de Waldeck. Né en 1620, il alla faire, comme tous les jeunes seigneurs d'alors, son tour d'Europe, résida quelque temps à Paris en 1639, servit ensuite sous les ordres du prince d'Orange, eut beaucoup de peine à tirer ses possessions héréditaires des mains de la Hesse, lors de la signature des traités de Westphalie en 1648, et s'ennuyant de jouer le rôle obscur de petit souverain d'une principauté totalement ruinée, entre au service de l'Électeur de Brandebourg en 1651, comme homme d'épée d'abord, puis aussi comme membre de son conseil secret. A partir de ce moment M. E. retrace dans les plus grands détails l'activité politique de Waldeck, la part qu'il prit à la guerre contre le comte palatin de Neubourg à propos de l'héritage de Juliers, ses efforts pour centraliser l'administration de l'Électorat, et surtout le changement de front qu'il opéra dans la ligne de conduite de Brandebourg vis-à-vis de l'empire. Jusqu'à ce moment la politique des prédécesseurs de Frédéric-Guillaume avait toujours consisté à marcher d'accord avec l'empereur et le reste du collége électoral, et d'opposer, malgré les différences religieuses et politiques qui divisaient ce dernier, une résistance unanime aux réclamations des autres princes de l'empire. Waldeck réussit à démontrer à Frédéric-Guillaume tout le danger de cette politique, qui isolait le

Brandebourg; il lui conseilla de rompre avec ses pairs et de se mettre hardiment à la tête de l'opposition protestante parmi les princes et villes de tout l'empire. Ce bouleversement politique fut opéré à la diète de Ratisbonne en 1653 et à partir de ce moment la ligne de conduite de la Prusse fut toute tracée; elle est restée depuis lors à la tête de l'Allemagne protestante, aussi longtemps qu'a existé l'empire germanique, et jusqu'à nos jours elle y a dirigé l'opposition contre la famille des Habsbourgs. Cet antagonisme du Brandebourg contre l'empereur, Waldeck voulait le rendre possible par l'appui de la France. Il est intéressant de poursuivre les négociations diplomatiques engagées à ce sujet. Quand les luttes avec la Pologne et la Suède vinrent détourner le grand Électeur de sa politique allemande, l'influence de Waldeck, sourdement minée par ses collègues [1], baissa, et quand Frédéric-Guillame se rapprocha de l'Autriche et fit sa paix avec la Pologne, Waldeck quitta son service en 1658 pour passer à celui de la Suède. Le livre de M. E. s'arrête en cet endroit. Cela est d'autant plus regrettable que la vie de Waldeck, qui se prolongea de près de quarante années, est très-riche encore en événements politiques de la plus haute importance. Waldeck fut plus tard, quand commencèrent les grandes luttes de Louis XIV et de l'empire, un des partisans les plus décidés de l'Autriche, un des adversaires les plus énergiques de la France sur l'appui de laquelle il avait autrefois fondé la politique prussienne. C'est lui qui a provoqué le traité de Luxembourg par lequel les États de l'empire se joignirent en 1682 à la dynastie des Habsbourgs contre les aggresseurs du dehors; c'est lui qui fut un des généraux des contingents de l'empire dans la lutte ultérieure. Espérons donc que M. Erdmannsdœrfer trouvera le temps de continuer un jour la biographie de son héros et de la conduire de 1658 à 1696, quand il aura terminé le nouveau travail, qu'il nous annonce dans sa préface sur un sujet aussi neuf qu'intéressant (*Cromwell et ses relations avec les princes allemands*) et dont nous souhaitons vivement la prompte publication. En attendant, remercions-le de la savante étude qu'il nous donne aujourd'hui.

Rod. Reuss.

---

31. — **Souvenirs de madame Vigée Lebrun**. Paris, Charpentier et Cie, 1869, 2 vol. in-18, 366 et 380 p. — Prix : 7 fr.

La première édition des souvenirs de madame V. Lebrun a été publiée en trois volumes, du vivant même de l'auteur, entre 1835 et 1837. Cette circonstance rend inutile l'analyse de l'ouvrage. Nous nous contenterons de rappeler sommairement à nos lecteurs ce qu'il renferme et nous n'insisterons que sur les critiques qui s'adressent plus particulièrement au nouvel éditeur.

Les *Souvenirs* forment une autobiographie complète de la célèbre artiste. Ce titre s'applique plus particulièrement au récit de sa vie après que la révolution

1. Il ne faut pas trop s'étonner de cette haine quand on voit la manière cavalière dont notre comte du Saint-Empire traitait ses collègues roturiers. Il menaça un jour l'un d'eux de le faire bâtonner par ses valets parce qu'il s'avisait de voter sans cesse contre lui dans le conseil (p. 301).

l'eût obligée à quitter la France. L'histoire de ses premières années, de son apprentissage, de ses succès en France, de son mariage, de sa réception à l'Académie, toute la période qui s'étend de 1755 à 1789 est contenue en douze lettres adressées à la princesse Kourakin, amie de l'auteur.

Les *Souvenirs* proprement dits, se divisent en trente-cinq chapitres; nous y suivons successivement l'artiste dans ses différents voyages et ses installations, en Italie, à Vienne, en Russie, à Saint-Pétersbourg, à Moscou, à Berlin et à Londres. Les dernières pages contiennent la relation d'un voyage en Suisse et la période de la Restauration. Quelques lignes de l'éditeur conduisent le lecteur jusqu'aux derniers jours de la vie de l'artiste. A la suite des Souvenirs se trouvent sous la rubrique : *portraits à la plume*, des notes curieuses sur la vie, le caractère les aventures de plusieurs personnages que madame Lebrun a personnellement connus : Le comte d'Albaret, la comtesse d'Angiviller, M. de Beaujon, le maréchal de Biron, le maréchal de Brissac, Voltaire, Chamfort, Buffon, Ginguené, l'abbé Delille, etc. Dans ces portraits l'auteur se contente de raconter des souvenirs personnels, sans prétendre offrir une biographie complète de ses héros. Ces anecdotes renferment de curieux détails. Puis on trouve des conseils pour la peinture du portrait écrits par madame L. pour sa nièce madame Tripier Le Franc et déjà publiés par elle dans la première édition de ses œuvres. Enfin la publication se termine par une liste des tableaux et portraits exécutés par madame L. tant en France que dans les différents pays étrangers qu'elle a habités de 1768 à la fin de sa vie. Bien que cette récapitulation ne mentionne pas moins de six cent quatre-vingts tableaux, elle se trouve encore incomplète ; car les *Souvenirs*, comme le fait observer l'éditeur, contiennent l'indication de plus d'un portrait qui ne figure pas sur la liste.

Nous n'avons point à apprécier le mérite littéraire et l'intérêt de ces mémoires, nous l'avons déjà dit. Toutefois nous reconnaîtrons volontiers qu'ils méritaient d'être remis en lumière. Leur lecture est facile, agréable et même instructive. Ils contiennent sur certains faits historiques, la mort de Paul I[er] par exemple, des renseignements curieux et dignes de foi parce que l'auteur, s'il n'a pas été le témoin des événements, s'est trouvé en raison de ses relations, dans la meilleure position pour connaître la version la plus authentique.

Il était facile de rendre cette publication définitive ; l'éditeur malheureusement a rempli sa tâche avec trop de sans-gêne. Il n'a fait précéder cette réimpression d'aucune préface[1], et cependant il devait prévenir le public des conditions dans

1. Une pré'ace était cependant bien nécessaire. On va en juger. L'éditeur avait à résoudre, et nous estimons qu'il était mieux à même de le faire que personne, la question d'authenticité soulevée à l'occasion de ces mémoires. Les continuateurs de Quérard ne paraissent pas même soupçonner que cette authenticité ait été contestée, et aucun des auteurs qui ont parlé de ces souvenirs encore récemment, n'a paru mettre en doute l'exactitude de leur attribution. Cependant, et quoique la première édition ait paru du vivant même de M[me] Vigée Le Brun (circonstance qui semblerait plaider fortement en faveur de l'authenticité), le style, la composition et bien des détails dans lesquels nous ne pouvons entrer, tendraient à faire présumer que si M[me] Lebrun a bien voulu prendre la responsabilité de la rédaction, si même le livre a été écrit sous sa surveillance, il ne l'a été ni par

lesquelles ces Mémoires avaient été écrits ; il y aurait eu bon goût de sa part à avertir le lecteur que ces Souvenirs personnels avaient déjà été imprimés du vivant de l'auteur ; enfin, une courte notice biographique résumant brièvement les incidents de la vie de madame Lebrun, racontés avec développement dans les Souvenirs, nous eût paru fort bien à sa place à la suite de cette préface. Ce travail eût été d'autant plus facile et utile qu'on pressent, à n'en pouvoir douter, d'après un certain nombre de notes fournies évidemment par la même personne, que la famille même de madame Lebrun a été chargée de la préparation de cette édition. Malheureusement ces notes ne présentent pas grand intérêt pour le public ; elles se bornent pour la plupart à indiquer que des portraits ou des documents cités dans le texte sont encore en possession de la nièce de madame Lebrun, ou ont été donnés par elle et son mari à nos collections publiques. Quant aux notices biographiques sur les personnages cités dans le texte ajoutées au bas des pages elles sont pour la plupart ou inutiles ou insuffisantes.

Elles auraient pu être remplacées avec avantage par la rectification de certains noms propres étrangers tellement défigurés qu'il serait difficile à un lecteur ne connaissant pas beaucoup les pays dont il s'agit, de substituer le nom véritable à celui qu'il lit dans le texte. Ainsi (p. 56 t. I), madame L. dit : « Nous finîmes par visiter Amsterdam, et là je vis à l'hôtel-de-ville le superbe tableau de Wanols qui représente les bourguemestres assemblés. » De qui s'agit-il ici ? Evidemment l'auteur n'a pas entendu parler de Rembrandt. Il fait plutôt allusion au banquet de Van der Helst, à ce tableau rival de la Ronde de Nuit, dont sa mémoire n'aurait gardé qu'un souvenir imparfait ; car au lieu d'une réunion de bourgmestres vêtus de noir, le fameux tableau de Van der Helst représente le festin d'une compagnie de gardes civiques en costumes de diverses couleurs. Quoi qu'il en soit, c'était à l'éditeur de nous donner une explication plausible de ce passage obscur.

A la p. 73, t. I, madame Lebrun se plaint des calomnies auxquelles donna naissance son portrait de M. de Calonne, exposé au salon de 1785. C'était le cas de citer l'insinuation perfide que lança contre elle une des critiques publiées sur ce salon[1]. L'auteur anonyme, après avoir parlé d'un autre tableau de madame L., en vient au portrait de M. de Calonne et dit : « C'est dans cette occasion qu'elle s'est rendue le plus entièrement maitresse de son sujet. »

Dans une même page (236 t. I) se rencontrent plusieurs noms italiens défigurés par l'orthographe de l'auteur et qui auraient demandé une rectification ; ainsi *Perruge*, au lieu de Perouse — *Cise*, pour Assise. Qu'est-ce que la *Com-*

---

elle ni sous sa dictée ; mais seulement avec des documents ou des renseignements qu'elle a fournis. C'est là sans doute l'opinion la plus plausible. Il nous semble que le premier devoir de l'éditeur était de poser et de trancher cette question définitivement, puisqu'il avait avec la famille de l'artiste des relations qui le mettaient à même de savoir la vérité. Ce silence ne peut guère s'expliquer qu'en supposant à l'éditeur une part dans la rédaction de ce livre, part qu'il n'aurait pas voulu avouer par excès de discrétion. Ce procédé deviendrait vraiment dans ce cas un abus de délicatesse.

1. Avis important d'une femme sur le Salon de 1785 par madame E. A. R. T. L. A. D. C. S. dédié aux femmes. *Anch' io son pittor*. 1785, in-8, 39 p.

buccia, que *Levano* (Legano ?) et *Pietre-Fonte*, également sur la même page? A la p. 239, il faut lire Vanvitelli au lieu de Vauvitelli.

P. 57. t. I, la note 1 donne incorrectement le nom du mari d'Elisabeth Sophie Chéron, il faut lire Le Hay au lieu de Léhay.

A la p. 290, t. II se trouve une longue note (elle va jusqu'à la p. 304) signée : *Charpentier, septembre* 1869, sur madame d'Houdetot et sa famille. On ne voit pas trop la raison de ce hors-d'œuvre que l'auteur aurait pu placer avec plus d'opportunité en tête d'un des ouvrages cynégétiques du petit-fils de madame d'Houdetot, publiés à la même librairie.

Ces observations n'ont pas une grande importance et quelques taches n'enlèvent rien au mérite de ces Mémoires. Mais le travail de l'éditeur se réduisait à si peu de chose que nous avons le droit d'être exigeant et de regretter qu'il se soit si mal acquitté de sa tâche.

J.-J. G.

---

32. — **Das Bestændige in den Menschenrassen und die Spielweite ihrer Verænderlichkeit.** Prolegomena zu einer Ethnologie der Culturvœlker, von Dr A. Bastian. Mit einer Karte von Prof. Kiepert. Berlin, Reimer, 1868. In-8°, xij-287 p.

M. Bastian est bien connu des lecteurs de la *Revue critique* par son grand ouvrage sur les peuples de l'Asie centrale dont il a été parlé ici à plusieurs reprises. L'auteur a voyagé dans une grande partie du monde connu, et ses lectures sont presque aussi immenses que ses pérégrinations. Les unes et les autres ont été entreprises et poursuivies par lui en vue d'un seul et même but : M. B. a le dessein de fonder l'étymologie sur des bases nouvelles. Plusieurs de ses publications peuvent déjà être regardées comme des échantillons et des avant-coureurs de la grande œuvre qu'il médite : ce sont de véritables « copeaux » d'un atelier allemand, » comme Max Müller a appelé ses *Essais*. Ici l'atelier est fort garni et même encombré ; et l'ouvrier y travaille avec une ardeur et une activité incomparables ; mais la lumière y manque singulièrement. L'auteur nous jette à la tête par brassées les faits les plus hétérogènes sans nous dire ce qu'ils signifient, ce qu'ils prouvent et pourquoi il les a rassemblés. Pour tirer profit de cet ouvrage il n'y aurait qu'une chose à faire ; ce serait d'en dresser un index alphabétique où prendraient place toutes les curiosités entassées pêle-mêle dans ces pages compactes : encore ne pourrait-on s'en servir beaucoup, vu l'absence presque complète des indications de provenance. — Nous avons lu, — autant qu'on peut le lire, — ce livre singulier ; nous en avons relu à plusieurs reprises les parties qui nous semblaient devoir contenir la pensée de l'auteur ; et nous avouons qu'il nous a été impossible de comprendre ce qu'il veut et en quoi ce ramas de notes *de omni re scibili* peut servir d'introduction à une *Étymologie des peuples civilisés*.

R. C.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 8 — 19 Février — 1870

33. — **Lehrbuch der historisch-kritischen Einleitung** in die kanonischen und apokryphischen Bücher des Alten Testaments..... von W. M. L. de Wette. Neu bearbeitet von Dr Eberhard Schrader. Achte Ausgabe. Berlin, G. Reimer, 1869. In-8°, xxiv-620 pages.

Le *Manuel* du professeur de Wette fut publié pour la première fois en 1817; la sixième édition, la dernière que l'auteur ait pu surveiller lui-même, parut en 1844; la septième, qui parut en 1852, trois ans après la mort de l'auteur, fut à peine plus qu'une réimpression, ce qui ne peut suffire dans un travail de cette nature, qui, pour les opinions émises ainsi que pour la littérature, a toujours besoin d'être à jour et complet. Or ce qui, dès le début, avait particulièrement distingué cette introduction, c'est que de Wette, au moment où il la composait, était parfaitement au courant de la matière qu'il traitait [1] et qu'il joignait à la profondeur de ses recherches une grande impartialité pour juger celles des autres critiques dont il exposait les opinions; en outre, les titres des livres mis à contribution étaient donnés exactement, et les passages des Pères et des auteurs anciens étaient souvent cités littéralement. On comprend facilement qu'aujourd'hui une simple réimpression, au bout de vingt-cinq ans, aurait été absolument impossible. Dans l'Allemagne, si féconde en travaux sur la Bible, le dernier quart de siècle a été singulièrement productif; toutes les questions si nombreuses que soulève une introduction dans le sens étendu et large du mot, et qui se rapportent à la formation du recueil biblique, à l'établissement du canon, à l'histoire de la langue hébraïque et de sa grammaire, aux versions de l'Ancien Testament, aux vicissitudes du texte jusqu'à sa fixation, à l'exégèse des différents livres de la Bible, à la composition des apocryphes, etc. etc., ont été traitées avec un vaste savoir et un talent incontestable par une légion de professeurs et de docteurs; il fallait résumer les résultats et citer les ouvrages, si l'on voulait conserver au Manuel le rang qu'il occupe depuis cinquante ans.

L'éditeur a confié cette nouvelle édition à M. Schrader, professeur de langues sémitiques et de théologie à Zurich [2], qui s'est acquitté de sa tâche

1. Les premiers travaux, que de Wette publiait, se rapportaient au Deutéronome dans son rapport avec les autres livres du Pentateuque (1806), puis son édition des Psaumes (1re édition en 1811). Voy. Herzog, *Real-Encyclopædie*, XVIII, 62-63.

2. M. Schrader est l'auteur de plusieurs travaux bibliques très-estimés. Voyez surtout: *Studien zur Kritik u. Erklærung der bibl. Urgeschichte*, Zurich 1863; des articles dans les

avec conscience et habileté ; peu de paragraphes sont restés sans changement, et, comme l'indique le tableau comparatif entre la septième et la huitième édition, placé à la fin de l'ouvrage, le nombre des paragraphes se trouve porté de 325 à 395. Nous avons particulièrement remarqué les paragraphes nouveaux, relatifs au canon, aux rapports de l'hébreu avec les autres langues sémitiques, et surtout les chapitres sur les livres historiques de la Bible et sur les Psaumes, qui sous une forme précise renferment beaucoup d'observations ingénieuses et neuves.

Lorsqu'il s'agit d'un sujet aussi vaste, les erreurs de détails ne sauraient être évitées, et chaque critique trouvera quelques lacunes à remplir, ou quelques erreurs à redresser, selon les matières dont il se sera plus particulièrement occupé. Nous soumettons donc à M. Schrader un certain nombre de notes que nous avons prises en parcourant son édition du Manuel.

Parmi les noms hébreux de la Bible (p. 37) se trouve celui de *Bêt-Mikdasch* ou *Makdaschyah*, « sanctuaire, ou sanctuaire de Dieu. » A l'appui sont cités Hottinger et M. Fürst. Ce dernier, dont on doit utiliser les indications talmudiques avec une grande circonspection, ne donne pas ce nom [1], et l'assertion de Hottinger semble reposer sur un passage, tiré de la préface, que Profiat Duran a placée en tête de sa grammaire, intitulée *Màasé Efod* [2], et qui ne dit point ce qu'on lui fait dire. Le célèbre Rabbin expose sous une forme homilétique que, depuis la destruction du temple, la Bible était pour l'Israélite l'unique, le vrai sanctuaire, et « que celui-là avait bien fait qui avait désigné les Saintes Ecritures par ce nom. » Est-ce à dire que *Bêt-Mikdasch* ou *Makdaschyah* ait jamais servi de titre pour désigner la Bible ?

Le doute qui est encore émis sur l'existence de la *Grande Synagogue* (p. 13) devrait être écarté définitivement, et nous renvoyons à ce sujet aux développements que nous avons donnés sur la composition de ce corps et son activité dans notre *Essai sur l'histoire de la Palestine*, I, p. 29-40. La *Grande Synagogue* était un conseil, institué par Ezra et Néhémie, et recruté parmi les notabilités du peuple, chargées de veiller à l'exécution et à l'interprétation de la loi. Elle devait contrebalancer la fâcheuse influence de la famille pontificale qui s'était fait sentir dans la colonie juive avant l'arrivée d'Ezra. Elle était ainsi pour l'époque persane et sous les Séleucides ce que fut le synedrin sous les Asmonéens et au moment où la Judée devint province romaine.

Sur les passages de Josèphe qui sont relatifs au canon de l'A. T. nous renvoyons à l'étude de M. Treuenfels dans le *Literaturblatt des Orients*, tome X et

---

Studien u. Kritiken, an. 1867 et 1868. — M. S. passe au mois d'avril prochain, à l'université de Giessen.

1. Voyez mon article sur l'ouvrage de M. Fürst, *Le canon de l'A. T.* dans la *Revue de théologie*, année 1868 p. 368-373.

2. § 11. Le *Màasé Efod* a été publié par MM. Friedlænder et Kohn, Vienne, 1865. Cette notice est à ajouter, *Manuel*, p. 167, où le nom d'*Efod* doit être orthographié sans *waw* puisque l'*alef*, le *pé* et le *dalet* qui le composent en hébreu, forment l'acrostiche de *Ani Profiat Duran* « moi Profiat Duran ».

XI, à l'article de M. Reuss, *Nouvelle revue théologique*, IV, (1859), p. 284, et à la note XIII, sur le *canon de Josèphe*, à la fin de notre *Essai*, I, p. 478-480. — Nous n'avons pas trouvé la division des Hagiographes en première et seconde partie à l'endroit du Talmud, cité par M. Fürst, p. 59, et reproduite dans le *Manuel*, p. 27. — Pour § 17, nous soumettons encore à M. Schrader ce que nous avons dit dans notre *Essai*, p. 295 et suiv. et dans la *Revue de théologie*, 1868, p. 271. — Parmi les travaux relatifs aux rapports entre l'hébreu et le phénicien (§ 39), nous avons cherché en vain l'ouvrage de M. Schlottmann *Sur l'inscription d'Eschmunasar*, Halle, 1867, et les *Notes épigraphiques*, que nous avons publiées dans le *Journal asiatique*, 1867-1869. Pour le samaritain, il fallait citer à côté des travaux de Heidenheim (p. 79) les critiques sévères, mais justes et ingénieuses de M. Geiger, publiées dans le *Journal de la Société asiatique allemande*, an. 1865 à 1868. — § 45, il manque parmi les ouvrages qui traitent de la langue de la Mischnah le *Mischpat leschôn hammischnah*, par J. H. Weiss, Vienne, 1867. (cf. Geiger, *Jüdische Zeitschrift f. Wissenschaft u. Leben*, V, 162-175). — Nous avons été étonné de rencontrer encore, p. 89, 137, et *passim*, le nom de *Jarchi* pour le célèbre commentateur *Raschi*; c'est là, il est vrai, une simple faute d'inattention, puisque M. Schrader dit lui-même, p. 166: « R. Salomon Isaaqui, d'ordinaire par abréviation Raschi, et nommé *par erreur* Jarchi. » — L'ordre dans lequel ont été placés (§ 46) les lexicographes, grammairiens et commentateurs juifs est choquant; on nomme Aboulwalid, David Kamhi, Elias Levita, Jarchi (Raschi), Aben Ezra, Tanchum; le premier appartient au XIIe siècle, le second au XIIIe, le troisième au XVe, le quatrième au XIe; le cinquième au XIIe, nous ne connaissons pas exactement l'époque de Tanchum. La liste est en outre défectueuse, et doit être complétée par le § 93, qui à son tour présente bien des imperfections. Nous donnons au hasard quelques corrections : la Bodléienne renferme aussi une version arabe avec commentaire sur Job et les Proverbes [1] par Saadia; la *Midrasch sur les dix commandements*, n'est pas de Saadia, il suffit de comparer la traduction des commandements dans cette homélie mal écrite et encore plus mal publiée, avec la version du Pentateuque, par Saadia. — Aben Ezra n'a pas composé de commentaires sur tous les livres de l'A. T.; il n'y a aucune trace de l'interprétation des premiers prophètes; le commentaire sur les Proverbes, qui dans les Bibles rabbiniques lui est attribué, appartient en réalité à R. Mosé Kamhi, le frère aîné de R. David [2]. — Il n'y a aucune raison pour placer Maïmonide parmi les interprètes de l'A. T.; à ce titre il faudrait citer en même temps R. Bahya, Albo, et les autres philosophes juifs du moyen-âge, qui, en exposant leurs doctrines, ont également expliqué un grand nombre

---

1. Voy. notre notice *sur la version et le commentaire de Saadia sur les Proverbes*, dans le *Jüd. Zeitschrift*, VI (1868), p. 309.

2. Le premier qui se soit aperçu de cette erreur, fut M. Reifmann. Voyez la biographie de Mosé Kamhi, par M. Geiger, dans l'*Ozar Nechmad*, II, Vienne, 1857, p. 21 et suiv. (en hébreu). — Nous écrivons partout *Kamhi* à la place de *Kimhi*; le nom est ainsi ponctué dans les manuscrits et la forme patronymique de *Kîmah* est *Kamhi*, comme celle de *Zerah* et autres est *Zarhi*. Ce surnom existe, du reste, encore en Orient, et est prononcé comme nous le proposons.

de passages qui se trouvent dans les Ecritures. Comme le but de ces docteurs consistait dans la conciliation de leur philosophie avec la Bible, il fallait à tout propos faire plier les textes récalcitrants sous le joug d'une exégèse forcée. La véritable exégèse ne doit pas plus d'égards aux tentatives fâcheuses de ces philosophes qu'elle n'en devra quelques siècles plus tard aux théologiens qui feront dépendre l'explication des Ecritures de sa conformité avec les régences du dogme (*ex analogia fidei*, voy. § 94). — Parmi les grammairiens et lexicographes, Eben Ezra, l'auteur du *Môznayim*, du *Sahôt*, et de tant d'autres traités de grammaire, si souvent publiés et commentés, a été oublié. — Juda ben Karisch et Jehuda ben Koraisch sont cités comme deux auteurs différents. Après les critiques de Dunasch sur Menahem, manque la réponse à ces observations, par R. Jacob Tam, imprimée à Londres et Edimbourg, en 1855 [1]. On prépare depuis longtemps une réplique des *Disciples de Dunasch* contre R. Jacob Tam. Avant Aboulwalid, on connait un lexicographe remarquable, David ben Abraham; le manuscrit de ce dictionnaire est maintenant à Oxford, et le *Journal asiatique*, années 1861 et 1862, contient de nombreux extraits de cet ouvrage, donnés par M. Ad. Neubauer [2]. — Malgré la brièveté imposée à l'éditeur du *Manuel*, nous aurions néanmoins désiré que M. Schrader eût dit quelques mots sur la profonde différence qui existe entre les principes suivis par les grammairiens comme Aboulwalid, et la direction qu'a prise l'étude de la grammaire hébraïque depuis David Kamhi. Le père de R. David, R. Joseph Kamhi avait quitté l'Espagne pour s'établir dans la Provence; le fils perdit par là l'immense secours que la connaissance de l'arabe offrait à ses prédécesseurs. Aboulwalid, élevé parmi les Arabes, instruit de bonne heure dans toutes les sciences qui de son temps étaient enseignées à Cordoue, versé dans la lecture de maîtres, tels que Sibawaihi, dont il semble avoir étudié le *Kitab*, pénétra mieux et plus profondément dans l'organisme et la structure de l'hébreu, que Kamhi, vivant dans un pays roman, sachant à peine l'arabe et privé par là de tout moyen d'éclairer les obscurités de la langue sacrée à la lumière que pouvait répandre sur elle la langue sœur, parlée alors en Espagne. Les ouvrages de Kamhi ne présentent que le squelette de ceux que ses devanciers ont composés : il leur emprunte une riche collection d'exemples pour chaque forme et chaque racine, il signale les irrégularités et les exceptions; mais la vie et l'esprit manquent absolument, on sent à chaque pas qu'on fait au milieu de ces paradigmes soigneusement alignés, où il règne beaucoup d'ordre, je dirais volontiers, trop d'ordre, que David Kamhi n'est qu'un habile vulgarisateur, mais que le souffle du créateur lui fait absolument défaut. Malheureusement, lorsque, surtout grâce aux efforts de Reuchlin, la langue hébraïque obtint vers la fin du xve siècle d'être enseignée dans les universités à côté du latin et du grec [3],

1. Voici le titre latin de cette édition, en abrégé : *Criticæ vocum recensiones Dunasch ben Librat, Levitæ,.... cum animadversionibus criticis Jacobi ben Meyer Tam*... editore H. Filipowski.

2. Cf. *Jüd. Zeitschrift*, I, 288-299; II, 148-154.

3. Voyez la brochure que vient de publier M. Ludwig Geiger, *Das Studium der hebr. Sprache in Deutschland vom Ende d. XVten bis zur Mitte d. XVIten Jahrhunderts*, Breslau, 1870. — Nous en rendrons compte prochainement.

ce furent les ouvrages de Kamhi qui furent traduits en latin et enseignés dans les chaires nouvellement fondées. Deux siècles de recul dans ces études furent la triste conséquence de cette erreur.

Pour l'histoire de la Massorah (§ 121 et suiv.) nous recommandons encore à M. Schrader un travail très-substantiel de M. Geiger, dans le *Jüdische Zeitschrift*, III (1864-65), p. 78-119; pour les leçons des Orientaux et des Occidentaux, *Urschrift*, p. 431 et suiv. et nous nous arrêtons.

L'esprit qui règne dans ce Manuel, est parfaitement connu; c'est celui d'une critique libre et scientifique. M. Schrader l'a maintenu dans cette édition, avec une fermeté qui mérite tous les éloges surtout à une époque où la théologie officielle de l'Allemagne montre des tendances si marquées vers une réaction regrettable. Par les observations que nous venons de faire, nous n'avions que l'intention de contribuer pour notre part à améliorer un travail qui touche à tant de sujets divers, et où il est si difficile d'être partout complet. M. S. qui a adopté cet ouvrage, se l'appropriera de plus en plus et finira sans doute, dans des éditions suivantes, par faire disparaître certaines inégalités qui restent toujours inévitables lorsqu'un livre a une double paternité.

J. DERENBOURG.

---

34. — R. UNGER : **Ad Th. Bergk de Ammiani Marcellini locis controversis epistola critica.** Novae Strelitiae, 1868, 38 pp. in-8°. — Prix : 1 fr.

V. GARTHAUSEN : **Coniectanea Ammianea codice adhibito Vaticano.** Kiliae, in aedibus Schwersianis. 1869, 46 pp. in-8°. — Prix : 1 fr. 35.

Nous n'avons pas encore d'édition d'Ammien Marcellin qui offre un texte lisible. La *Vulgate* a été constituée tant bien que mal sur des manuscrits mauvais, et souvent elle présente des passages absolument incompréhensibles : quant aux noms propres, surtout aux noms géographiques, ils ont sans exception besoin d'être soumis à la critique la plus sévère. Nous comprenons facilement que personne encore n'ait eu le courage d'entreprendre ce labeur, un vrai travail d'Hercule; la tâche est aussi longue que difficile : Ammien, ce vieux soldat au jugement si clair et si franc, le seul historien qu'ait produit l'empire romain après Tacite, ce chaleureux partisan de l'ancienne philosophie, si superstitieux et à la fois si tolérant envers le christianisme, Ammien écrit un latin aussi obscur que désagréable à lire; nous ne savons trop sur qui faire tomber la responsabilité de ces défauts. Est-ce dans la dépravation générale du langage et du goût qu'il faut en chercher la raison? est-ce dans le fait que notre auteur, Grec de naissance, n'écrivait pas dans sa langue maternelle? En outre tous les manuscrits qui nous en restent sont mauvais. M. Haupt (*Index lection.* Berlin, été 1868) a prouvé que la restitution de ce texte doit se baser sur la comparaison du *Vaticanus* 1874 (anciennement *Fuldensis*) et de l'édition de Gelenius (Bâle, Froben, 1546) lequel avait encore le ms. de Hersfeld, actuellement perdu; c'est ce même ms. que Poggio avait si vivement désiré acquérir (Urlichs, *Eos*, II, 352), mais sans succès. Les autres mss. étant des copies ou du *Vaticanus* lui-même, ou bien d'un codex qui lui ressemblait beaucoup, sont sans valeur.

Nous avons examiné les trois mss. d'Ammien de la Bibliothèque Impériale, et nous ne pouvons que confirmer ce jugement. Les mss. 5819 et 5820 sont fortement interpolés et sans aucune utilité; le *Colbertinus* 5821, quoique n'étant que du xv[e] siècle, se rapproche le plus du *Vaticanus*; il n'en dérive pas, mais il doit descendre, par l'intermédiaire de plus d'une copie peut-être, d'un manuscrit pris sur le même archétype que le *Vaticanus*; car il offre des leçons qui ne peuvent pas provenir de celles de ce dernier. Une comparaison continue de ces deux mss. nous entraînerait trop loin et dépasserait les limites qui nous sont imposées. Grâce à l'obligeance de M. L. Delisle, qui nous a donné les renseignements nécessaires sur l'origine du manuscrit en question, nous pouvons répondre à un doute exprimé par M. Haupt (l. l. p. 5) : « Neque spes est fore ut magna capiatur utilitas ex libro qui fortasse Parisiis reperire poterit : scripsit de eo d. XII. m. Februarii a. MDCLXXXVI Michael Germanus : « dom Jean (id » est Joannes Mabillo) a pu acheter encore hier trente-cinq manuscrits, entre » lesquels est un des plus beaux Ammien Marcellin qu'on puisse voir; le tout » pour cinquante écus romains. » (Corresp. inéd. de Mabillon et de Montfaucon, t. I, p. 220). » C'est le ms. de la Bibliothèque Impériale, n. 5819, in-4°, 237 feuillets. Il porte à la dernière page les mots suivants : « Finis postremi libri ab Ammiano Marcellino | cum reliquis aediti ad rerum gestarum | enucleationem : quos ego Petrus Honestus | magnifici viri gratia Dni | Graegorii Piccolominei stilo membranis im- | praessi in quattuor trigintaq. dierum in- | terkalatione ac poenitus assolvi die | XIII.KL. Aug. anno dnico | millesimo | CCCC. | LXII sedente[pio] summo pontifice. » Ce Pie n'est autre que le célèbre Aeneas Sylvius Piccolomini, qui fut pape sous le nom de Pie II de 1458-64. Nous ignorons quel est son degré de parenté avec le Grégoire Piccolomini qui occupa le calligraphe Petrus Honestus. Le ms. 5819, ainsi que nous l'avons déjà dit, est sans utilité pour la restitution du texte. A part les belles initiales et les miniatures dont il est orné il ne présente quelque intérêt que par les fréquentes notes marginales qu'y a inscrites une main postérieure : ce sont tantôt des observations sur des faits frappants ou sur des noms géographiques, tantôt des doutes sur l'authenticité de certains passages; presque tous les discours des empereurs sont marqués d'un « *an genuina* ». Ces notes sont dues à un savant italien quelconque.

Les opuscules dont nous avons ici à rendre compte sont de valeur bien différente. Nous ne croyons pas porter un jugement trop sévère en affirmant que le premier est un modèle de la manière dont il ne faut pas faire la critique. D'abord M. Unger n'a pas fait des conjectures sur Ammien, mais des conjectures sur les conjectures de M. Haupt, et il lui est arrivé ce qui arrive presque toujours en pareil cas, il n'a pas eu de bonheur. M. U., poussant à l'extrême exagération une théorie juste au fond, mais qui ne tolère pas une application aussi exclusive et outrée, est à la recherche d'expressions insolites, extravagantes; il ne veut absolument pas admettre que jamais un mot simple et fréquemment employé ait pu être corrompu par une erreur de copiste. On se figure aisément à quels résultats arrive le critique qui donne ainsi libre cours à son imagination, en dépit de tout raisonnement clair et lucide. Nous n'en finirions pas si

nous voulions critiquer une à une toutes ces conjectures; il est bien rare qu'elles soient préférables à celles de son prédécesseur ou même seulement possibles. — L'immense érudition dont M. U. fait preuve en cherchant à appuyer ses tentatives de correction ne parviendra jamais à les rendre plausibles, du moment qu'elles sont faites *invita Minerva*.

De tous les travaux publiés récemment sur Ammien, celui de M. Garthausen est certainement le plus important et le plus riche en conclusions fécondes. M. G. a étudié surtout les digressions géographiques qui[1] souvent, trop souvent même à notre goût, viennent interrompre le cours du récit historique, et, à l'aide d'une collation du Vaticanus que lui avait envoyée M. Hübner, il a apporté au texte de ces *excessus* des corrections nombreuses et presque toujours heureuses. Le futur éditeur d'Ammien devra, pour ce qui concerne les chapitres en question, prendre les résultats obtenus par M. G. pour base de son travail. Le texte en est enfin devenu lisible, quoique certainement il reste encore beaucoup à faire; ce sont surtout les noms propres qui ont été soumis à une révision générale. A cet effet, M. G. a recherché les sources auxquelles puisait Ammien, et il est arrivé à en découvrir plusieurs; il nous promet de revenir sur ce sujet, traité ici seulement en passant. Une source importante pour les digressions sur la géographie et les sciences naturelles est la « *Chonographia Pliniana* » qui forme le fond principal de Julius Solinus, c'est ce qu'avait déjà démontré M. Mommsen dans la préface de son édition de Solinus, p. XXIV, cf. p. 254. M. G. a prouvé que la dépendance de ses prédécesseurs dans laquelle se trouve Ammien est encore plus complète qu'on ne le croyait. Nous citerons un exemple :

Solinus, p. 90, 10 (éd. M.).	Amm. XXII, 8, 44, Vulgate.
Hister germanicis iugis oritur, effusus monte qui Rauracos Galliae aspectat. sexaginta amnes in se recipit ferme omnes navigabiles. septem ostiis Pontum influit quorum primum Peuce, secundum Naracustoma, tertium Calonstoma, quartum Pseudostoma; nam Borionstoma ac deinde Spilonstoma languidiora sunt ceteris, septimum [vero] pigrum ac palustri specie non habet quod amni comparetur.	*Amnis vero Danubius oriens prope Rauracos montes, confines limitibus Raeticis-----ac sexaginta navigabiles paene recipiens fluvios, septem ostiis-----erumpit in mare. Quorum primum est Peuce, secundum Naracustoma, tertium Calonstoma, quartum Pseudostoma; nam Boreon- (Borion MSS.) stoma ac deinde Stheno- (Steno MSS) stoma longe minora sunt ceteris, septimum ingens et palustri specie nigrum (septimum genus et paulus trispetie nigrum.* Par. 5821; *septimum genus et paulustri specie nigrum* Vat.)

De là, outre les corrections d'orthographe qui s'imposent d'elles-mêmes, M. G. conclut (p. 17) aux restitutions suivantes :

1. Il faut lire avec Saumaise (*Exerc. Plin.* p. 131) et Valois : « prope Rauracos monte confine limitibus Raeticis. »

2. Entre *navigabiles* et *paene* il faut insérer *omnes*.

---

1. Ammien ne craignait pas de revenir plusieurs fois sur le même sujet, ainsi *licet in actibus principis Marci et postea aliquotiens memini me rettulisse*, dit-il, XIV, 4, 2, *tamen pauca de iis (Saracenis) expediam*. De même sur l'Egypte, XXII, 15, 1 : *Res Aegyptiacae tangantur quarum notitiam in actibus Hadriani et Severi principum digessimus late*. M. G. cite, p. 23 plusieurs exemples de passages répétés presque littéralement; on peut y ajouter XXII, 10, 7 = XXV, 4, 20 sur les persécutions des chrétiens et le règne de Justitia.

3. Au lieu de *longe minora* il faut lire *languidiora*.

4. Le *ingens* de la Vulgate n'a aucun sens : si cette embouchure était vraiment si considérable, elle n'aurait pas manqué de recevoir un nom, à plus juste titre que les autres branches du fleuve. Les mss. nous mettent ici sur la bonne voie : il faut lire *segnius*, qui trouve son synonyme dans le *pigrum* de Solinus. — Toute l'argumentation de M. G. est serrée et ses preuves sont évidentes, de manière à ne laisser subsister aucun doute.

Ammien a en outre largement puisé dans Ptolémée. M. G. a fait l'observation importante que la forme des noms propres transmise par Ammien correspond en général (p. 13, 34) à celle que présentent les manuscrits de Ptolémée réputés inférieurs. Les erreurs et les fautes de cette classe sont donc déjà fort anciennes; elles se retrouvent pour la plupart dans les premières traductions latines. Ici aussi nous citerons un passage de notre auteur, afin de mieux mettre en évidence et l'état déplorable de notre texte, et l'importance des corrections apportées par M. G.

XXII, 8, 16, nous lisons : « Insulaeque ardu*ae*, Trapezunta et Pityunta continentes oppida non obscura. » Le Vat. porte «*singulaeque* (au-dessus *insulaeque*) arduae trepezunta et hpidunta continent*is*, etc. » La Vulgate est inadmissible pour le simple fait que les deux villes mentionnées ne sont pas dans des îles. M. G. propose donc (p. 13) : « Insulaeque arduae et Trapezunta et Ophiunta continentis oppida non obscura; » *insulae* et *continentis* se correspondent tout naturellement. Le nom *Ophiunta* au lieu de *Pityunta* se base sur la leçon des mss. (le Colbertinus a *chpidunta* qui paraît s'en rapprocher encore davantage) et sur une classe des mss. de Ptolémée; M. Kiepert, dans son Atlas (éd. de 1860) a adopté la forme *Ophius*. — Enfin nous apprenons que Jordanes (*de getarum sive Gothorum origine*) c. 24, p. 97 ed. Closs a emprunté à Ammien une partie de ses renseignements sur les Huns.

Nous ne relèverons que deux points sur lesquels nous ne sommes pas d'accord avec M. G. : XXIII, 6, 24, il a eu tort de changer la vulgate « labes adusque Rhenum et Gallias cuncta contagiis polluebat » en « adusque Rhebam et Gallum » (les mss. portent « adusque rheabmet Gallias », etc.). Ces deux petits fleuves d'Asie-Mineure sont trop peu connus pour pouvoir être désignés comme ayant arrêté le fléau. Du reste la peste dont il est ici question s'étendit bien plus loin encore : l'armée de Pannonie (c'était sous Marc-Aurèle et Vérus) et la capitale même eurent beaucoup à en souffrir. Jul. Capitolin, *Vita M. Ant. Phil.* 13, 3; 17, 2; 21, 6. — *Vita Veri*, 8, 1 : ce dernier récit est presque littéralement conforme à celui d'Ammien.

Une autre objection de M. G a une plus grande portée, p. 25 : « Hoc potissimum (XXII, 16, 12) loco fulti demonstrasse sibi videntur viri docti Ammianum librum conscripsisse ante a. p. C. 391 quo anno Serapeum incendio dirutum est. Sed ad hanc quaestionem instituendam prorsus nullius momenti sunt digressiones geographicae, quippe quibus saepissime non sua A. M. sed auctorum tempora respiciat. » Cette dernière remarque est fort juste; outre le cas que cite M. G. Ammien a commis l'erreur bien plus grave de parler des Arsacides (XXIII, 6, 6) comme étant encore de son temps la dynastie régnante de Perse, tandis que

depuis 226 le trône était occupé par les Sassanides : erreur qui provient de ce qu'il copiait son auteur sans avoir égard aux changements qui pouvaient être survenus. Des faits pareils doivent certainement nous rendre méfiants pour tous les cas où nous ne pouvons remonter aux sources d'Ammien. Mais pour le passage concernant le Serapéum, le contrôle est possible : or ni Strabon, ni Ptolémée, ni Solinus ne présentent rien qui ressemble aux expressions d'Ammien. De là nous concluons que celles-ci sont une addition particulière à ce dernier, qui du reste connaissait l'Egypte pour y avoir été lui-même, XVII, 4, 6; XXII, 15, 1. Les paroles *ut.....cernat* trouvent ainsi une explication exacte. Des additions et des intercalations propres à Ammien se trouvent plus d'une fois. XV, 10, 3-7; 11, 17, etc. Nous sommes par conséquent d'avis que le passage qui traite du Serapéum peut servir de base à un calcul chronologique, et nous maintenons l'opinion que nous avions, après d'autres (voyez Valois *ad. l. l.* Gothofredus *ad Cod. Theod.* XVI, 10, 11), émise et développée dans nos *Quaestiones Ammianeae* (Berlin, 1868), p. 46 ss., selon laquelle le livre XXII doit avoir été écrit avant le mois de juillet 391. Voyez Sievers, *Libanius*, p. 272.

Nous espérons que M. G. publiera bientôt la suite de ses recherches; nous attendons surtout des éclaircissements sur le *chorographus latinus*, abréviateur de Ptolémée, mentionné p. 4, 34, 40; auquel Ammien devrait ses digressions XIV, 8, 1-15; XXIII, 6, ainsi que sur les relations qui existent entre Eratosthène et Ammien. Ces emprunts sont-ils directs ou de seconde main ? C'est là ce qu'il faudrait établir.

William Cart.

---

35. — **Walter von Chatillon**, von Richard Peiper. Breslau, Jungfer, 1869. In-4°, 16 pages.

Cette dissertation de M. Peiper sur Gautier de Châtillon a été publiée à l'occasion de la célébration du troisième centenaire du gymnase de Brieg en Silésie. M. P. établit que les pièces en vers latins rimés publiées (cf. Grimm, Mémoires de l'Académie de Berlin, 1863, p. 143-256) d'après un manuscrit de Gœttingue ont été composées vers 1162 par un auteur connu sous le nom d'*archipoeta* qui n'a rien de commun avec Gautier de Châtillon, auteur du poème célèbre au moyen-âge intitulé *Alexandreis* et de dix pièces en vers latins rimés publiées par Müldener (Hannover 1859), lequel a réédité aussi l'Alexandréide (Lips. 1863). M. P. traite en détail de la biographie de Gautier, sans avoir eu d'ailleurs à sa disposition d'autres documents que ses devanciers, à savoir : 1° des biographies données par les glossateurs de l'Alexandréide; 2° le prologue de ce poème même, sa dédicace (I, 12-26), des allusions à des événements contemporains (VII, 328 et suiv.), l'introduction du dialogue contre les Juifs; 3° la correspondance de Jean de Salisbury, *ep.* 144, 145, 168, 190, 195. M. P. conclut que l'Alexandréide a dû être terminée avant 1179, parce que le poète n'y fait aucune mention de la promotion de son protecteur Guillaume, archevêque de Reims, au cardinalat; et le poème est dédié à ce personnage, dont le nom sous la forme *Guillermus* est représenté par les lettres qui commencent chacun des dix livres de l'Alexandréide. M. P. a joint à sa dissertation des observations critiques, qui

me semblent fort justes, sur l'édition des poèmes rimés donnée par Müldener. Il restitue très-heureusement dans « Panis (le pain d'Élie cuit par une femme sous » la cendre) de quo loquitur conditus *subemere* ‖ spiritalis sensus est sub favilla » littere » *sub cinere* au lieu de *subemere*. Il démontre qu'il faudrait collationner de nouveau ces poésies dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale de Paris 3245. Enfin il donne le texte du poème rimé sur les « pericula Romane curie, » qui commence par « Propter Syon non tacebo. »

Je ferai remarquer ici qu'il y a deux biographies de Gautier dans les gloses de l'Alexandréide, l'une qui est citée par M. P. d'après le *Codex Rehdigeranus* et le manuscrit de Paris 8359, f° 75 v° (XIVe s.) et que j'ai retrouvée dans les manuscrits de Paris (8353, XIIIe s.) et 16704 (Olim *Sorb.* 1593, XIIIe s.), l'autre dont M. P. cite des fragments d'après le *Codex Matthiaeus* et le *Codex Guelpherbytanus* et que j'ai retrouvée dans le manuscrit de Paris 8351 écrit en 1284 et dans le manuscrit 8359, f° 75 v°. Les textes de M. P. étant assez fautifs, je vais redonner ici ces deux biographies[1]. Voici la première d'après 16704, f° 92 v° : » In[2] territorio[3] insulensi[4], villa Runcinio[5] Galterus oriundus fuit, qui metrica[6] » scientia[7] adeo floruit, ut tantam eius sapientiam quidam mirabili brevitate » collaudans dixerit « quicquid gentiles potuerunt scire poete ‖ totum Galtero » gratia summa dedit. » Hic ex eo quod apud Castellionem[8] Gallie oppidum[9] » scolas rexerat[10] Galterus de Castellione dictus est. Denique Guillermo Seno- » nensi[11] archiepiscopo cathedre[12] Remensis dignitatem adepto, idem Galterus » apud eum notarii oratorisque[13] unctus[14] officio, eius[15] benevolentiam[16] captans, » in honore illius gesta magni[17] Alexandri eleganti stilo composuit et[18] descripsit, » opusque suum ad tenorem litterarum nominis eiusdem Guillermi decem libris

1. Je désignerai 8351 par A, 8353 par B, 8359 par C, 16704 par D, le *Codex Matth.* par M et le *Cod. Gulph.* par G.

2. On lit dans B et C avant ce mot : « Quia (quoniam C) sunt nonnulli qui invidia » decocti (stimulante C) aliorum bene gesta degestare conantur (cognantur B), nos hac » nota denotari caventes sapienciam sapientum ca...ta (certa C) rationis mensuratum » (mensura D) attollere studemus, ne de aliorum benedictis la res (*sic*) similes illis efficia- » mur qui edaci livore corrosi sicut cremium aruerunt (ne...aruerunt *om.* B). »

3. territorio igitur B C.

4. Insulano C.

5. Runciuo B ursinio C quidam B C. *Il s'agit du village de Ronchin (arrondissement et canton de Lille).*

6. in litterarum B C.

7. scientia et ingenii subtilitate claruit C, *qui omet* « ut tantam... dedit. »

8. Castelionem *et plus bas* Castelione B.

9. opidum B.

10. rexerit D.

11. Senensi B Scenonensi D.

12. catedre B.

13. que *om.* B.

14. sumptus B.

15. cuius C.

16. benig... am (am *écrit au-dessus dug, probablement pour* benig nificentiam) C.

17. magna C.

18. *Toute cette fin est différente dans* B (*où l'écriture est en partie effacée*) *et dans* C : « ea » ratione ut quot litteras hoc nomen Guillermus habet tot libros illud insigne volumen » contineret et hoc ordine que littere in nomine continentur libri ab eisdem litteris inci- » perent, etc. (*suit l'énumération des débuts des* 10 *livres*). »

» partialibus ordinavit et distrinxit (*sic*): quod plane patet principia librorum » intuenti. »

Voici la seconde biographie d'abord d'après le manuscrit 8359, f° 75 v°: « Actor iste siquidem de territorio insulano extitit oriundus. Parisius autem » studuit sub magistro Stephano Balvacensi (*sic*). Deinde venit Castellionem, ut » supra habitum est. Quod ipse testatus: « Insula me genuit, rapuit Castellio, » nomen || perstrepuit modulis Gallia tota meis. » Hoc dicit quia apud Castellio- » nem quedam ludicra composuit. Sed ipse postea multum laboris et parum uti- » litatis in artibus liberalibus animadvertens Boloniam se transtulit et ibi leges » et decreta didicit. Reversus ergo in familiaritate archiepiscopi Remensis » receptus est, et gratiam eius in omnibus adeptus, prece ipsius hoc opus » incepit, eodem anno quo Beatus Thomas martyr sanguinis sui testimonium » peribuit. Atque archipresulis precibus post hec anbienensis ecclesie canonicus » effectus est. Flagello lepre castigatus ibidem vitam terminavit. »

La voici d'après 8351, f° 1: « Vita actoris est hec: magister Galterus natus » Insula fuit. Lucduni[1] scolas rexit. Maxime apud Castellionem moratus est, a » quo cognomen accepit. Sed ibi moram faciens conductus cantilenas musicas » composuit. Cum ipse hoc opus inciperet, egrotans mori timuit: composuit » istos versus: « Insula me genuit, rapuit Castellio, nomen || perstrepuit mo- » dulis gallia ter(r)a meis. || Gesta ducis Macedum scripsi, sed sincopa feci[2]: || » Infectum clausit obice mortis opus. » Actor cum videret in artibus multum » laboris, parum utilitatis, transtulit se Bononiam, leges didicit, unde regressus » familiaritatem Domini Guillelmi archiepiscopi Remensis eius gratiam.....[3] cuius » interventu prebendam Abienensem (*sic*) assecutus fuit, et ibi librum suum..... » composuit. Eodem anno beatus Thomas cantuariensis episcopus sanguinem » suum pro Christi nomine fudit. Ultimo actor iste lepre flagitio (*sic*) castigatus » vitam in domino terminavit. »

Je ne vois pas bien pourquoi M. P. n'a pas suivi le *Codex Benedictoburanus* en plusieurs endroits du poème « Propter Syon. » La leçon de ce manuscrit est évidemment la meilleure dans VIII, 5 « *illuc* (*au lieu de* illic) enim ascenderunt; » de même dans les vers où il est question de l'hypocrisie doucereuse et de la rapacité des employés de la cour de Rome (XIII, 4-6) « Spem pretendunt leni- » tatis, || sed procella *parcitatis* || supinant marsupium. » Le mot *feritatis* qui se lit dans le *Cod. Ben.* est évidemment préférable au barbarisme *parcitatis* qui ne donne d'ailleurs pas de sens ici. Le mot propre serait *rapacitatis*; mais il faudrait lire « procella rapacitatis » et le rhythme trochaïque serait détruit; voir les observations de M. Gaston Paris (lettre à M. Léon Gautier). Quelque opinion qu'on ait sur la théorie du fait signalé par lui et qui tient peut-être à la musique, il est certain que les auteurs s'astreignent à mettre l'accent tonique à certaines places déterminées. *Feritatis* fait antithèse à *lenitatis*. Il y a quelque chose qui me semble peu net dans les jolis vers où Gautier représente le ton papelard

1. Laudino M. *Il faut sans doute* Lauduni.
2. fati G. *M. P. adopte avec raison cette leçon et joint* sincopa fati *avec* clausit.
3. *Il est des mots à moitié effacés que je n'ai pu lire, ici et un peu plus bas.*

avec lequel les employés de la cour de Rome accueillent les solliciteurs français qu'ils vont dépouiller (XIV et XV) : « Frare ben te recognosco, || certe nihil a te posco, || nam tu es de Francia. || Terra tua *bene cepit* || *et benigne nos recepit* || *in portu* concilii.» Le même manuscrit donne d'accord avec le sens et avec la métrique « Terra tua multum credit, || sua nobis dona dedit || et portum concilii. » La ponctuation me paraît défectueuse en quelques endroits. Ainsi (X) : « Iste pro- » bat se legistam, || ille vero decretistam. || inducens gelasium. || Ad probandam » questionem || hic intendit actionem || regendorum finium. » Il faut évidemment ponctuer « .....decretistam, inducens Gelasium ad probandam questionem ; » hic, etc. » De même dans (XXIV) « Tunc securus it viator, || quia nudus et » cantator || fit coram latronibus. » Il faut mettre une virgule après « nudus. » Je substituerais la virgule au point après « cancellaria » (XI, 3) et après « faciam » (XXX, 3).

En somme la dissertation de M. Peiper est intéressante et bien faite.

Charles THUROT.

---

36. — **Acta Publica.** Verhandlungen und Correspondenzen der Schlesischen Fürsten u. Stænde. Namens des Vereins für Geschichte u. Alterthum Schlesiens, herausgegeben von Hermann PALM. Jahrgang 1618. Breslau, J. Max, 1865. In-4°, xij-354 p. — **Acta publica,** etc. Jahrgang 1619. Breslau, 1869. In-4°, viij-407 p. — Prix : 30 fr.

L'écrivain, qui, de nos jours, entreprend le récit d'une période de l'histoire, quelque peu étendue, ne peut nourrir l'espoir d'arriver au but qu'en profitant des monographies et des études de détail relatives aux différentes parties de son sujet, dont il réunit les résultats en un seul faisceau, pour les utiliser à son tour dans un exposé général. Le nombre des sources à consulter, des archives à exploiter, des narrations antérieures à vérifier, est devenu tel aujourd'hui que l'historien qui se refuserait à témoigner forcément sa confiance à ses prédécesseurs, risquerait fort de ne voir jamais son travail sortir des limbes des études préliminaires. Mais pour qu'un historien consciencieux puisse en agir ainsi, il faut que ces travaux de détail et ces monographies soient rédigés avec soin, dans un esprit scientifique, sans quoi ils serviront précisément à faire entrer dans l'histoire générale une série d'erreurs qu'il sera bien difficile d'en faire disparaître. Malheureusement c'est là cependant ce qui arrive un peu partout, en France comme en Allemagne. Les travailleurs dont se composent la plupart des sociétés savantes provinciales ou départementales, qui se vouent d'ordinaire à ces études de détails, n'ont pas toujours — il y a de nombreuses exceptions, cela va sans dire — les connaissances générales et surtout les notions de critique et la méthode nécessaires pour diriger leur activité de manière à rendre à la science de véritables services. On gaspille ainsi chez nous, comme au dehors, bien du temps et de l'argent à des études *originales* ou bien à des éditions de documents d'une fort mince utilité. Les exceptions sont assez rares pour qu'on les signale, et bien que la *Revue* ne puisse prêter une attention bien soutenue à l'histoire purement provinciale ou locale, surtout à l'étranger, elle doit faire une exception quand il s'agit de travaux aussi remarquables que celui dont le titre est inscrit en tête de notre article.

Les *Acta publica* sont un recueil de documents inédits, relatifs à l'histoire de la Silésie pendant la guerre de Trente Ans, publié sous les auspices de la *Société d'histoire et d'archéologie* de Breslau, aux frais des Etats provinciaux de la Silésie. C'est un exemple qu'on pourrait recommander aux Conseils généraux de nos départements. Deux beaux volumes in-quarto, publiés avec un certain luxe typographique, ont déjà paru. Nous les devons à un savant aussi modeste que consciencieux, bien connu par ses travaux sur l'histoire de sa province, M. H. Palm, professeur à l'un des gymnases de Breslau. Son travail, qui n'embrasse encore que les années 1618-1619, sera de la plus grande utilité pour les historiens de la guerre de Trente Ans. On trouve dans la masse des documents édités avec le plus grand soin par M. P. des renseignements curieux sur les affaires militaires et religieuses du pays, sur les relations diplomatiques des Etats et princes silésiens avec l'empereur, la Pologne, la Bohême, etc. L'intérêt de la collection devra nécessairement s'accroître encore pour les années suivantes quand la Silésie devient elle-même le théâtre de la lutte entre les troupes impériales et leurs différents adversaires.

Espérons que cette utile publication marchera dorénavant avec un peu plus de rapidité. Cinq ans s'étaient écoulés entre l'apparition du premier et du second volume, et si le même intervalle se reproduisait sans cesse, M. P. devrait être deux fois centenaire pour arriver à la fin de la tâche qu'il a si bien commencée.

Nous suggérerons en terminant à M. P. quelques petites améliorations qu'il pourrait introduire dans les volumes suivants. Tout d'abord il serait fort utile de faire précéder chaque pièce d'un sommaire fort court, mais indiquant du moins au lecteur ce qu'il peut trouver dans chaque document. C'est ce que M. J. Weizsecker, p. ex. a fait pour ses *Actes des diètes de l'Empire*. En second lieu M. P. pourrait multiplier un peu ses notes historiques et géographiques dans l'intérêt de ceux qui ne connaissent pas aussi bien que lui sa province natale. Enfin il serait très-désirable que chaque volume fût précédé d'une introduction historique, dans laquelle seraient résumés les documents eux-mêmes, et qui permettrait, au besoin à l'historien de ne consulter que les plus importants, laissant de côté les pièces d'un intérêt secondaire. M. P. nous aurait donné de cette manière, en arrivant au bout de son travail, une histoire complète de la Silésie pendant la guerre de Trente Ans, qu'il n'aurait plus qu'à réunir en volume pour la plus grande commodité des lecteurs Rod. REUSS.

---

37. — **Catalogue de la Bibliothèque communale de Marseille.** Marseille, 1866-1869. 3 vol. in-8°.

Un assez grand nombre de bibliothèques de province ont entrepris la publication des catalogues de leurs livres imprimés, et on ne saurait trop désirer de voir se généraliser la mise au jour de ces inventaires destinés à rendre de véritables services aux travailleurs [1]. Marseille a suivi cet exemple; deux volumes

1. Parmi ces catalogues il est juste de mentionner celui de la ville de Nantes, rédigé

consacrés aux sciences historiques avaient déjà été mis au jour; le troisième volume les complète; il comprend l'histoire de la chevalerie et de la noblesse, l'histoire littéraire, l'archéologie, la biographie et un supplément qui signale les rectifications nécessaires et les additions justifiées par des entrées nouvelles. Nous avons observé une méprise qui se trouve également dans le catalogue imprimé de la bibliothèque de Bordeaux. A la p. 44 les « Mémoires de l'Académie des inscriptions sciences, belles-lettres et beaux-arts, établie à Troyes en Champagne » sont rangés parmi les travaux des Sociétés Savantes, tandis qu'il n'y a là qu'une facétie imaginée par Grosley et par quelques joyeux Troyens. Il est juste d'observer d'ailleurs que cette erreur est rectifiée dans une note du supplément.

A la fin du volume on rencontre une table des éditions du XV[e] et du XVI[e] siècle.

Le plus ancien des vingt-trois ouvrages antérieurs à 1500 est *Vite de sancti padri*, Venetia, 1476, in-fol. (traduction rare et précieuse de l'ouvrage de saint Jérôme). Citons aussi le Valère Maxime de 1485, et *lo Libro chiamato Portolano*. Venezia, 1490, in-folio (le plus ancien *Portulan* imprimé dont l'existence soit connue).

La *Canonica de España* de Diego de Vulera, Tholosa 1489, est également un livre précieux, se rattachant aux controverses élevées sur les droits réciproques de Toulouse et de Tolosa.

Un seul ouvrage français, la *Mer des histoires*. Paris, 1488, 2 vol. (édition originale de cette traduction modifiée des *Rudimenta novitiorum*, plusieurs fois réimprimée depuis.

Les éditions du seizième siècle, bien plus nombreuses que celles du quinzième sont moins précieuses et rentrent fort souvent dans la catégorie des livres de bien faible valeur. Nous avons remarqué la *Geographia* de Ptolémée, Rome, 1508, recherchée à cause des cartes qu'elle renferme [1], le célèbre ouvrage de Barthelemy Degli Abbizzi sur la vie de saint François d'Assise, Milan, 1513 (édition moins rare que celle de 1510, mais contenant toutes les singularités qui ont signalé cette production étrange à l'attention publique) le Strabon, Venise 1516 (édition princeps, publiée par les Aldes, mais d'une façon peu correcte. N'oublions pas l'*Isolario* de B. Bordone, Venise, 1534, in-folio (ouvrage que ses cartes gravées sur bois rendent intéressant au point de vue des études géographiques). En fait de livres français, Froissart, Paris, 1505, et les deux ouvrages de Jean Le Maire publiés en 1513; le *Livre des Illustrations de Gaule* et *la légende des Vénitiens*. Terminons en indiquant le *Discours du Voyage d'outre-mer* par A. Regnaut, Lyon 1573 in-4°, livre recherché depuis quelque temps ainsi que ceux qui se rapportent aux voyages dans la Palestine.

---

avec un soin des plus minutieux et avec des détails fort utiles par M. Emile Pehant. Il en a déjà paru plusieurs volumes. Il nous semble que des villes importantes, Toulouse notamment, sont en arrière sous ce rapport. Ne serait-il pas à propos de publier les catalogues de diverses grandes bibliothèques de Paris (Institut, Mazarine, Sainte-Geneviève, etc.), ce serait un grand service rendre aux hommes d'étude, puisqu'il paraît impraticable de réaliser la pensée d'imprimer en entier les inventaires de l'immense dépôt de la rue Richelieu.

1. La carte générale du monde dressée par l'allemand J. Ruysh, qui se trouve dans ce volume est la première qui ait donné une idée générale de l'Amérique.

La bibliothèque municipale de Marseille ne possède qu'un petit nombre de livres anciens d'une rareté bien constatée et d'un prix élevé, en revanche (et ceci vaut mieux pour les travailleurs) elle compte en assez grande quantité de bons ouvrages modernes qui paraissent avoir été acquis avec discernement. Son zèlé conservateur s'occupe, nous le savons, d'achever l'œuvre qu'il a entreprise, et il fera successivement paraître les catalogues qui concernent les quatre divisions autres que l'histoire qu'adopte le système bibliographique de De Bure, presque universellement suivi en France (parfois avec quelques modifications) et qui, sans être à l'abri de la critique, offre du moins le mérite de faciliter les recherches.

---

38. — **Ehstnische Mærchen.** Aufgezeichnet von Friedrich KREUTZWALD. Aus dem ehstnischen übersetzt von F. Lœwe. Nebst einem Vorwort von Anton Schiefner und Anmerkungen von Reinhold Kœhler und Anton Schiefner. Halle, Buchhandlung des Waisenhauses, 1869. In-18, viij-366 pages. — Prix : 5 fr.

Ce petit volume est d'autant plus intéressant que nous ne possédons presque rien, jusqu'à ce jour, en fait de contes populaires des races finnoises. Ce qui a été publié dans les langues originales est peu de chose, et ces langues sont connues de si peu de personnes qu'on peut dire que ces rares publications sont presque comme non avenues. M. Lœwe a donc rendu un véritable service en traduisant ces contes, publiés en esthonien, en 1866, par Frédéric Kreutzwald, l'éditeur du *Kalewipoëg*. La collection de M. Kr. comprenait soixante morceaux, parmi lesquels M. L. en a choisi vingt-quatre; il faut souhaiter que son volume ait assez de succès pour le décider, comme il nous le fait espérer, à traduire le reste. — Ces contes sont en général gracieux et touchants, avec un grand nombre de traits fort bizarres et d'obscurités qui indiquent souvent une tradition très-altérée; l'éditeur paraît les avoir, je ne veux pas dire arrangés, mais un peu revus et corrigés avant de les produire dans le monde; ce travail a été exécuté avec goût, mais parfois peut-être il sent un peu la manière, et le récit est souvent trop délayé. Il a bien du reste ce caractère mélancolique, vague et pour ainsi dire fuyant que le *Kalewala* et le *Kalewipoëg* nous ont fait connaître. — Quant au fond des contes, M. Schiefner, le célèbre mythologue et orientaliste de Saint-Pétersbourg, insiste surtout, soit dans sa courte *Préface*, soit dans ses *Notes*, sur la ressemblance qu'il présente avec la mythologie scandinave et slave; il est disposé à croire tous ces contes d'importation étrangère. C'est le même système que M. Sch. a appliqué aux grands poëmes finlandais et esthoniens, et on doit reconnaître que s'il paraît avoir contre lui certaines vraisemblances générales, il a présenté quelques arguments tout-à-fait saisissants. Ce n'est point ici le moment d'exposer et de discuter cette théorie. — M. R. Kœhler a donné dans ses *Notes* des rapprochements avec l'ensemble de la littérature populaire européenne; le savant bibliothécaire de Weimar a trouvé moins à dire sur ce volume que sur d'autres dont il s'est occupé. En effet, que ces contes soient propres aux peuples finnois ou qu'ils les aient tirés d'ailleurs, ils portent leur empreinte fortement marquée, et les comparaisons de M. K. n'ont guère pu

porter que tantôt sur certains détails, tantôt au contraire sur une vague ressemblance générale. Il n'a pas trouvé de ces ressemblances complètes et suivies qu'il a eu souvent occasion de relever ailleurs entre les contes populaires des peuples européens les plus divers. — Inventions ou assimilations, ces récits, comparés à ceux des peuples germaniques, romans, et même celtiques et slaves, semblent bien refléter le génie et l'imagination d'une autre race.

---

39. — **Musikalisches Conversations Lexicon.** Eine Encyclopædie der gesammten musikalischen Wissenschaften für Gebildete aller Stænde, unter Mitwirkung der literarischen Commission des berliner Tonkünstler-Vereins sowie der Herren Musikdir. Billert, Concertmeister F. David, etc., etc. bearbeitet und herausgegeben v. Hermann Mendel. Berlin, L. Heimann, 1869. 3 premières livraisons. L'ouvrage en contiendra environ 60. — Chaque livr., 75 c.

Réunir en quelques volumes et, sous une forme connue et claire, fournir au public musical, aujourd'hui si nombreux de l'Allemagne, des renseignements utiles sur les hommes et sur les choses, sur l'histoire et sur la théorie de la musique, tel est, à en juger par leur programme, et par les premières livraisons déjà publiées, le but que poursuivent les rédacteurs du *Musikalisches Conversations-Lexicon*. Détails biographiques, malheureusement peu étendus vu le défaut d'espace, sur les compositions et les auteurs didactiques anciens et modernes, explication des différents termes usités dans la langue musicale, exposé des principes de l'acoustique, de l'harmonie, de l'orchestration, etc., enfin résumé historique du développement et des progrès de la musique dans toutes ses branches, voilà ce que contiendra cette Encyclopédie, si elle reste fidèle à son programme. Les premières feuilles que nous avons sous les yeux fournissent déjà un spécimen satisfaisant de la façon dont les rédacteurs entendent accomplir leur tâche. Malheureusement nous ne pouvons insister longuement sur un ouvrage qui traite de matières si différentes de celles à l'étude desquelles s'est consacrée la *Revue critique*, qu'il nous suffise de le signaler aux personnes chaque jour plus nombreuses qui non contentes de jouir par l'oreille des charmes de la musique, veulent en étudier dans des livres précis et facilement intelligibles l'histoire et la théorie.

La partie biographique, qui nous a généralement paru exacte dans sa brièveté, contient une erreur que nous signalons : dans l'article sur le célèbre violoniste Alard, le violoncelliste également célèbre Franchonne est désigné comme pianiste.

Nous recommandons aux auteurs du *Musikalisches Lexicon* de restreindre le nombre des mots ou expressions dont ils donnent l'explication aux mots et aux expressions rigoureusement techniques. Ainsi les mots *absolut* (absolu), *accessit* et *accessist* (celui qui a remporté l'accessit), l'expression commerciale *à condition*, que nous trouvons consignés dans les trois premières livraisons ne sont pas des termes musicaux et ne devraient pas figurer dans un dictionnaire spécial de musique.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 9 — 26 Février — 1870

40. — **Corpus inscriptionum latinarum** — Vol. II — **Inscriptiones Hispaniae latinae.** Ed. AEmilius Hübner.

Le premier volume du *Corpus inscriptionum latinarum*, avait été publié en 1863; le second vient de paraître. On ne sera pas tenté de se plaindre de cet intervalle de six ans qui les a séparés si l'on songe aux travaux qu'exige une aussi vaste entreprise. Ce second volume contient les inscriptions de l'Espagne et il est dû à M. Hübner. M. Mommsen a revu avec un grand soin l'œuvre de son collaborateur et de son élève, et il l'a enrichie presque partout de ses observations.

Le travail qu'a entrepris M. Hübner n'était ni superflu ni facile. On sait qu'il n'y a pas de pays où les faussaires aient pris tant de libertés qu'en Espagne. Les amours propres de clochers, qui nulle part ne sont plus vifs que là, ont suscité au XVe et au XVIe siècles une foule d'antiquaires qui pour créer à leur petite ville un passé plus brillant ne se sont fait aucun scrupule d'interpoler des inscriptions vraies ou d'inventer des inscriptions fausses; tantôt ils essayaient d'attribuer à leur patrie l'honneur d'avoir été fondée par César en personne, tantôt ils voulaient prouver qu'elle avait été visitée par Sertorius et par Pompée, ou qu'elle avait servi de champ de bataille à Viriathe, tantôt enfin ils cherchaient à lui assurer la gloire d'avoir eu des martyrs dès le règne de Néron. L'un de ces patriotes trop zélés, Resende, alla même jusqu'à graver sur la pierre les inscriptions qu'il avait imaginées pour être plus certain de tromper la postérité. Toutes ces fraudes avaient rendu les inscriptions d'Espagne tellement suspectes que les archéologues n'osaient pas les citer et qu'Orelli et Henzen n'en ont pas voulu admettre plus de 300 dans leur recueil. Désormais ces défiances n'existeront plus; M. Hübner, par le soin scrupuleux qu'il a pris d'étudier les sources a levé tous les doutes; nous possédons aujourd'hui 5,000 inscriptions authentiques de l'Espagne dont les historiens et les archéologues peuvent se servir sans crainte.

Je n'ai pas la prétention de rendre compte de l'ouvrage entier : il me faudrait plus de place qu'on ne peut m'en accorder dans ce journal. Au lieu de rester dans des généralités vagues qui feraient mal comprendre l'importance du travail de M. Hübner, j'aime mieux isoler un point particulier et l'étudier à part. Parmi les institutions de l'époque impériale, aucune peut-être n'a été plus éclaircie de nos jours que l'organisation du culte des empereurs à Rome et dans les provinces. Les travaux de Borghesi, de Mommsen et d'Henzen, la publication des inscriptions romaines de l'Algérie par M. Léon Renier, nous ont appris à ce sujet une foule

de particularités curieuses et dissipé beaucoup d'obscurités et d'erreurs. Les inscriptions de l'Espagne ne nous seront pas moins utiles. M. Hübner a publié déjà dans le *Hermes* il y a quatre ans (tome 1er, p. 77) un mémoire développé qui contenait tout ce que les monuments de Tarragone nous apprennent sur la façon dont le culte impérial était organisé dans la province d'Espagne citérieure. Il en a reproduit les conclusions dans le second volume du *Corpus* et je vais les reprendre rapidement après lui.

Auguste avait fait un long séjour en Espagne; pendant son expédition contre les Cantabres il était tombé malade à Tarragone et y avait inauguré son huitième et son neuvième consulat (728-729). Les habitants de cette ville, qui l'avaient connu de près, et qui sans doute avaient été traités par lui avec faveur, voulurent se montrer reconnaissants : ils lui demandèrent, à une époque qui n'est pas connue, la permission de lui élever un autel. C'était alors la manière de témoigner sa reconnaissance aux grands personnages, *hic est vetustissimus referendi bene merentibus gratiam mos* (Plin. *Hist. nat.* 2, 7). Auguste le permit à condition qu'il serait adoré en compagnie de la *dea Roma*. Les Espagnols élevèrent donc à Tarragone un autel à Rome et à Auguste, comme firent les Gaulois, en 742 ou 744, à Lyon. Après la mort d'Auguste l'autel devint un temple : *Templum ut in colonia Tarraconensi strueretur Augusto petentibus hispanis permissum* (Tac. A. 1, 78); mais il ne faudrait pas croire, comme l'a fait Nipperdey, que ce temple fût commun à l'Espagne entière. Le mot *Hispani* ne désigne ici que la *provincia Hispania citerior;* la Bétique et la Lusitanie avaient leurs temples à part. Tacite ajoute que cet exemple fut suivi dans les autres provinces, *datum que in omnes provincias exemplum*, ce qui augmente beaucoup le prix des inscriptions de l'Espagne; puisqu'elle donna l'exemple et le branle aux autres pays, on peut croire qu'on imita ailleurs les institutions qui existaient chez elle, et qu'en les étudiant nous pouvons avoir une idée de la manière dont le culte impérial était organisé partout.

Le temple de Tarragone avait été construit, il était entretenu aux frais de la province. C'est là que se réunissaient, à des époques de l'année que nous ne savons pas, les députés des villes et des *conventus* qui formaient ce qu'on appelait le *Concilium provinciae Hispaniae citerioris*. Les inscriptions de Tarragone confirment ce que nous savons de ces assemblées provinciales. Elles n'avaient pas d'attributions vraiment politiques; on y votait d'ordinaire beaucoup de flatteries pour les empereurs morts ou vivants et des remerciments pour les membres de l'assemblée qui avaient rempli leurs fonctions à la satisfaction générale. Elles avaient pourtant le maniment de certains fonds affectés à l'entretien du temple et à des dépenses communes, elles envoyaient des ambassades à l'empereur, elles se plaignaient au besoin quand elles croyaient leurs priviléges attaqués, et nous voyons la province d'Espagne citérieure élever un monument à un Cantabre *ob causas utilitates que publicas fideliter et constanter defensas* (C. I. L. II, 4192). De cette manière, quand ces assemblées le voulaient bien, la politique pouvait s'introduire chez elles, comme le prouve la célèbre inscription connue en France sous le nom de marbre de Thorigny. Les prêtres qui desservaient l'autel de Tarragone étaient des personnages importants, qui avaient rempli les plus hautes

fonctions municipales dans leur pays ou qui, dans les emplois publics, étaient arrivés au rang de chevaliers. Quand on leur donne leur titre complet on les appelle *flamen Romae, divorum et Augusti provinciae Hispaniae citerioris*, ce qui prouve qu'ils étaient à la fois prêtres de Rome, des empereurs morts et déifiés, et de l'empereur vivant. Ce titre complexe nous aide à comprendre quel était le caractère véritable et le sens de l'apothéose impériale. On a trouvé en Espagne très-peu de traces de temples consacrés à des empereurs isolés. Le culte dont ils étaient l'objet n'était donc pas tout à fait un culte personnel; il s'adressait moins à tel ou tel César qu'à la dignité impériale elle-même : c'était l'adoration du pouvoir monarchique.

Malgré toutes les lumières que nous donnent les 70 inscriptions que M. Hübner publie sur les *flamines* de l'Espagne citérieure, il reste encore à ce sujet quelques obscurités à dissiper. Les *flamines* étaient-ils distincts des *legati* qui formaient l'assemblée provinciale? Donnait-on ce nom à chacun des députés envoyés par les villes et les *conventus*, ou bien, parmi ces députés, l'assemblée en élisait-elle un certain nombre qui prenaient le titre de *flamines provinciae?* La question est assez douteuse. M. Hübner se range à la première des deux opinions, et l'on voit que les *flamines* sont pour lui les députés que chaque ville envoyait au *concilium* de Tarragone (*concilium Tarragone consistens per flamines singulorum oppidorum*, p. 340). Cette opinion est en effet le plus généralement adoptée; je ferai remarquer pourtant que les choses ne se passaient pas ainsi dans la Bétique, et que les *flamines* y étaient non pas délégués par les villes, mais nommés par l'assemblée de la province (C. I. L. II, 2344, *hic provinciae Baeticae consensu flaminis munus est consequutus*). C'est encore une question difficile à résoudre que de savoir quelle était la durée des fonctions des *flamines* de l'Espagne citérieure. M. Hübner pense qu'ils étaient nommés à vie, comme le *flamen Dialis* ou *Quirinalis* de Rome, et la raison principale qui le détermine à le croire c'est qu'on ne voit pas d'exemple, dans les inscriptions de Tarragone, de *flamen* nommé pour la seconde ou la troisième fois. Cette raison ne me semble pas suffisante. N'est-il pas possible en effet qu'à cause de l'importance de ces fonctions et pour y faire participer plus de monde on ait décidé qu'on ne pourrait pas les remplir deux fois? Si les fonctions des *flamines* duraient autant que leur vie, comment expliquer cette inscription où il est question de *flamines* sortis de charge et auxquels des statues étaient élevés dans le temple (*statuam inter flaminales viros positam*, 4248). Il est surprenant sans doute que cette expression de *flaminales* ne se retrouve pas plus souvent employée; mais n'est-il pas possible aussi qu'on se servit du mot *flamen* pour *flaminalis*, comme il n'est guère douteux que *seviri* ne désigne quelquefois les *sevirales?* Une autre inscription qu'on pourrait interpréter contre l'opinion de M. Hübner est celle où un personnage encore vivant de l'île de Mahon dit qu'il a rempli les fonctions de duumvir dans son pays et de *flamen* de l'Espagne citérieure (II *viratu in insula functus etiam flaminatu provinciae*, 3711) ces mots semblent bien indiquer que dans ces deux fonctions il est sorti de charge. Je ferai remarquer aussi qu'ici encore les inscriptions de la Bétique sont plus explicites que celles de l'Espagne citérieure, et que, quoiqu'on n'y trouve pas non plus de *flamen* nommé pour la seconde ou la troisième fois, elles disent

positivement que cette dignité ne durait qu'un temps (*consumpto honore flamoni*, 2121, *peracto honore flamoni*, 2344).

Ce n'est pas seulement au chef-lieu de la province que se célébrait le culte des empereurs, mais dans chaque ville de l'Espagne citérieure. Il semble seulement que ces cultes municipaux fussent moins régulièrement constitués que le culte provincial. On voit, par exemple que les noms des prêtres changent selon les villes. Valois prétendait que ceux des provinces portaient ordinairement le nom de *sacerdotes*, tandis qu'on appelait *flamines* ceux des municipes. Je ne sais pourquoi M. Kuhn attache quelque importance à cette distinction (*Verfassung des R. R.* 1, p. 106). C'est plutôt le contraire qui est vrai. A l'exception des prêtres du temple de Lyon qui sont appelés *sacerdotes*, ceux des provinces portent généralement le nom de *flamines*. Ce nom est très-fréquent aussi pour désigner les prêtres municipaux, mais il y en a bien d'autres encore. En Espagne ils sont nommés tantôt *flamen Romae et divi Augusti*, tantôt *sacerdos divorum et Augustorum*, tantôt *pontufex Caesurum*, tantôt *pontifex domus Augustae*, etc.; d'une ville à l'autre le changement est souvent complet : un personnage d'une ville de la Bétique s'intitule : *pontifex sacrorum flamen divi Augusti* (1534), tandis qu'un autre, dans une ville voisine, prend le titre de : *flamen sacrorum, pontifex domus Augustae* (2105). Ce qui prouve qu'on n'attachait pas d'importance à ces variations, et que le sens différent qu'avaient à leur origine ces mots de *flamen* et de *sacerdos* s'était perdu, c'est qu'on lit dans une inscription de Castulo : *flaminicae sive sacerdoti municipi* (3278). Ces changements de nom ne doivent donc pas nous surprendre; il n'y a d'embarras que pour expliquer certaines abréviations qui se trouvent dans les inscriptions de l'Espagne citérieure et de la Bétique et qui sont susceptibles d'interprétations diverses. M. Hübner rencontrant ces mots FLAMEN AVG dans une inscription de Sagonthe (4028) dit pour les expliquer : *non est* FLAMEN AUGUSTI (*debebat enim esse* DIVI AUGUSTI.....) *nec* FLAMEN AUGUSTALIS (*quod rarum est, atque ubi reperitur scribi solet omnibus luteris*) *sed* FLAMEN, AUGUR. Assurément ces deux dignités se suivent souvent dans cet ordre et on lit dans Orelli n. 3902-7070 *flamini, auguri*. Cependant les raisons que M. Hübner donne de son opinion ne sont pas irréfutables. Il n'est pas certain qu'*Augustalis* s'écrive toujours en toutes lettres, et il y a, par exemple, dans Orelli (664) une inscription où Germanicus est appelé *flamen aug.* ce qui veut dire *flamen augustalis*, prêtre du collége des *sodales augustales*. Quant à *flamen augusti* on pourrait très-bien aussi l'accepter en l'entendant non pas d'Auguste, mais de l'empereur vivant. M. Hübner a été encore plus embarrassé pour les inscriptions d'Hispalis en Bétique où se trouvent ces mots : *pontif. aug.* qu'il explique dans le corps de l'ouvrage par *pontifex, augur*, et dans l'index par *pontifex augusti*. Cette dernière interprétation est évidemment la bonne, car on trouve dans une ville voisine (2342) *pontifex augg.*, ce qui ne laisse aucun doute et doit s'entendre de deux empereurs vivants.

Pour achever ce qui a rapport au culte impérial, il ne me reste à parler que des *Augustales*. Ils existaient en Espagne comme ailleurs, et ils y étaient organisés à peu près de la même façon. Les inscriptions de Tarragone présentent seules à ce sujet une particularité curieuse. Les *Augustales* y sont presque toujours mêlés

aux *magistri larum Augustorum*; tantôt les deux dignités de *sevir* et de *magister* y sont réunies dans le même personnage (4290-4303. *sevir august. et magister*), tantôt elles sont si bien confondues ensemble qu'elles paraissent n'en plus former qu'une (2493-2497, *seviro mag. lar. aug.*), ce qui paraît d'abord confirmer l'opinion de M. Egger qui pense qu'elles avaient une origine commune et que les *Augustales* ne sont que les *magistri larum augustorum* transportés en province. M. Hübner ne s'est pas prononcé sur cette opinion, mais il semble tenté de la partager. Je ne la crois pourtant pas exacte. Sans reprendre la série des exemples cités par M. Henzen et qui nous montrent les deux institutions existant ensemble, mais séparées, dans les mêmes villes, deux raisons m'empêchent de les confondre et même de croire qu'elles aient pu sortir l'une de l'autre, la première c'est qu'aussi haut qu'on remonte dans l'histoire des *Augustales*, dès l'an 26, c'est-à-dire 12 ans après la mort d'Auguste, leur organisation est toute différente de celle de *magistri larum*. Ils ont six dignitaires de leur collége, tandis que les *magistri* ne sont qu'au nombre de quatre (Orelli, 4046). L'autre raison, c'est que l'adoration des *Lares augusti* ne paraît pas tenir autant de place dans le culte des *Augustales* que dans celui des *magistri*. Ces motifs me font croire que la fusion qui s'accomplit à Tarragone entre les *magistri larum augustorum* et les *Augustales* ne fut qu'un accident, que les deux corporations ont pu s'y réunir par hasard, comme ailleurs les *Augustales* se sont unis aux *Mercuriales*, aux *Herculanei*, aux *Martenses*. Mais qu'en général elles étaient tout à fait distinctes et qu'elles ne procédaient pas l'une de l'autre.

Voilà ce que les inscriptions publiées par M. Hübner nous apprennent de l'institution du culte impérial en Espagne. Je ne voudrais pas achever ces réflexions rapides sans dire que ce second volume du *Corpus* est terminé par un excellent *index*, chef-d'œuvre de patience et de soin, où rien n'est omis et où tout est placé dans un ordre parfait. Les philologues, les historiens, les archéologues seraient vraiment ingrats s'ils ne remerciaient pas M. Hübner d'avoir pris tant de peine pour leur en épargner.

Gaston BOISSIER.

---

41. — **Aus F. H. Jacobi's Nachlass.** Ungedruckte Briefe von und an Jacobi und Andere. Nebst ungedruckten Gedichten von Gœthe und Lenz. Herausgegeben von Rudolf ZŒPPRITZ. Leipzig, Engelmann, 1869. 2 vol. in-8°, xij-369 et viij-324 p. — Prix: 13 fr. 35.

Ce recueil intéressant complète et rectifie les lettres de Fritz Jacobi, publiées soit par lui-même dans ses *Œuvres complètes* (vol. I et III), soit par Fr. de Roth dans la *Correspondance choisie de Jacobi* (1825 à 1827)[1]. Il les complète et les rectifie: le plus grand nombre en effet — neuf dixièmes au moins de toute la collection — est inédit; et celles qui avaient déjà été publiées,

1. Voy. aussi de nombreuses lettres dans la *Correspondance entre Gœthe et Jacobi*, publiée par Max Jacobi; dans le 2ᵉ vol. des *Papiers de Herder* édités par H. Düntzer; dans le 5ᵉ vol. du *Hamann* de Gildemeister; dans la *Correspondance de Jean-Paul*; dans le *Kleuker* de Ratjen, le *Wizenmann* de Von der Goltz, le *Boie* de Weinhold; dans les *Lettres de Merck* (éd. Wagner); dans *Vie et Corresp. litt. de Fichte*; dans les *Papiers de Knebel*, etc. M. Z. aurait peut-être dû renvoyer à tous ces recueils.

l'avaient été avec des retranchements, souvent même avec des corrections et des remaniements regrettables dont Jacobi lui-même se rendit volontiers coupable; car, sans précisément changer le sens de ce qu'il avait écrit primitivement, il en modifia souvent l'expression et même le ton général. M. Zœppritz dont on savait les patientes études et dont on attendait une biographie du philosophe sentimental, a été empêché par les circonstances de tenir sa promesse. Il nous donne en attendant ces précieux documents dont le futur biographe de Jacobi, quel qu'il soit, ne pourra point se passer; à peu d'exception près en effet, les lettres choisies — car c'est toujours un choix — ont de l'importance historique, bien que quelques-unes d'entres-elles eussent pu être retranchées sans inconvénient. L'édition est faite avec le dernier soin; les notes biographiques, bibliographiques et littéraires sont excellentes et complètes. On ne saurait assez remercier M. Zœppritz de ce travail et quand on pense que c'est d'Alexandrie d'Égypte qu'il a dirigé cette publication, que, loin de toute bibliothèque, souvent arrêté par la maladie, il a pu donner un texte aussi correct, des commentaires aussi scrupuleusement exacts, on conçoit une sorte d'admiration attendrie pour tant de conscience, tant de conviction scientifiques; et on prend la résolution de ne plus jamais se plaindre des difficultés qu'on rencontre quand on n'est séparé que par le Rhin de la source des informations.

La première et de beaucoup la plus grande partie des documents publiés par M. Z. se compose de lettres de Jacobi ou de lettres adressées à lui (I, p. 15 à 369 et II, 1 à 152), en tout 150 pièces. Elles comprennent toute la période de 1777 à 1819, année de la mort de Jacobi et sont de l'intérêt le plus varié. Suivent (II, 153 à 171) dix lettres de la sœur de Jacobi qui fut, comme on sait, son *alter ego*, puis (II, 173 à 214) douze lettres de divers, enfin (II, 215 à 260) seize lettres se rapportant à la conversion de Fritz Stolberg. L'appendice donne trois *Gœtheana* et huit *Lenziana* que l'éditeur a tous trouvés, à l'exception d'un seul, dans les papiers de Fr. H. Jacobi.

A la prendre dans son ensemble, cette correspondance ne fait que confirmer tout ce que l'on savait déjà de Jacobi, l'homme et le philosophe; mais la figure et la physionomie de son temps y ressortent avec bien plus de relief que dans les publications précédentes. Nous y trouvons mille exemples de sa générosité bien connue, de sa libéralité sans exemple, de sa bonté de cœur; et chaque page dit que la personnalité de l'homme doit avoir été de celles auxquelles on ne résiste pas. C'est ce charme individuel qui explique seul l'immense rôle de cet homme qui, comme écrivain et comme penseur, n'occupe qu'une place tout à fait secondaire et n'est plus même lu aujourd'hui. Personne malheureusement n'avait plus que Jacobi les travers d'un temps et d'une direction d'esprit dont il est le représentant le plus fidèle. Cette sensiblerie qui nous parait déjà un peu ridicule alors que tout le monde la partageait, et dont ce recueil nous donne de si nombreux exemples, devient surtout pénible à partir de 1785 ou de 1790, alors que la jeunesse était passée et que l'esprit allemand lui aussi avait jeté sa gourme et était entré dans sa virilité. Quand on voit des hommes de cinquante ans qui commencent à se *tutoyer* le lendemain du jour où ils font connaissance; quand on les voit pleurer ensemble sur les beaux sentiments, on ne peut s'empêcher de

secouer la tête. Ajoutez que Jacobi avait éminemment les défauts de ses qualités; très-délicat dans son sentiment moral, il était d'une susceptibilité extrême. Les deux volumes que nous avons sous les yeux en donnent des preuves nombreuses. Il « dénonce l'amitié » à Wieland à cause d'une critique dans le *Mercure* (I, p. 73); il conduit avec une animosité extrême sa polémique avec M. Mendelssohn à propos du spinosisme de Lessing (voyez les n[os] 17, 18, 20, 30, 36); il se fâche contre Herder à propos d'une critique de sa philosophie (II, p. 157), contre Schelling pour le même motif (II, 75); sa coterie — Hélène Jacobi, Fries et Nicolovius — renchérit encore sur lui, à propos des *Xénies* de Gœthe et de Schiller et du fameux article de Schlegel contre Jacobi (voy. entre autres, I, 186). Très-fier de sa scrupuleuse moralité, Jacobi se montre excessivement sévère, souvent dur pour autrui; très-convaincu, il n'admet point les convictions des autres, comme ses lettres sur la conversion de Stolberg ne le prouvent que trop (II, 230-237). Très-pénétré de son propre mérite et d'ailleurs gâté par l'adulation de sa petite église (voy. surtout les lettres de Baggesen et entre autres I, 190), il pousse souvent la vanité au delà des bornes permises; mais surtout, il n'est pas complétement libre d'envie. Les relations avec Gœthe en particulier en furent profondément troublées : une plaisanterie que le poète s'était permise avec le *Woldemar* de son ami et qui avait été rapportée à celui-ci, fut la cause apparente de la première rupture; au fond ce fut un mélange d'envie, d'impuissance de comprendre le poète, d'intolérance et surtout de rancune de s'en voir un peu abandonné, qui indisposa Jacobi et son cercle contre Gœthe (I, 40, 44). Très-vif dans ses affections, il est également vif dans ses colères et très-choqué quand on ne répond pas à ses ardeurs par les mêmes ardeurs. Cependant il revint plus tard de son injustice pour Gœthe (I, 167; II, 9, 160), tout en conservant des notes aigres jusqu'au dernier jour (II, 44), notes peu bienveillantes, exagérées encore par sa sœur qui, à la façon des femmes, tourne tout au personnel (II, 169, 170).

M. Zœppritz prend à plusieurs reprises parti contre Gœthe dans ses querelles (II, 169 à 297) avec ses amis; il le fait avec tact et modération et en réclamant pour le génie un code un peu différent de celui qui régit les simples mortels; mais il ne semble pas voir bien clairement la vraie et la seule excuse de Gœthe : sa passion pour la vérité. Il lui était bien permis de ne vouloir point se lier intimement avec des personnes qui ne lui étaient pas sympathiques et qui se jetaient à sa tête, tout le monde en conviendra en France, bien qu'en Allemagne on lui en fasse souvent un crime; mais il avait aussi le droit, ce semble, de se séparer courtoisement, sans éclat, en conservant son estime et en gardant le souvenir, des amis dont les chemins s'étaient complétement séparés du sien. A l'époque de la sentimentalité allemande qui coïncida avec sa jeunesse, il ne pouvait pas ne pas se lier avec Jacobi; mais c'eût été un mensonge s'il avait voulu encore à 40 ou 50 ans et alors que la période de la sensiblerie était passée pour lui et pour son pays, continuer à pleurer, rêver, s'enthousiasmer avec le tendre Jacobi. Il l'évita donc et il en avait bien le droit, je dirais plus il en avait le devoir : car il aurait inutilement blessé Jacobi qui ne comprenait que lui-même, en lui montrant un Gœthe qui parlait une autre langue, une nouvelle et une meilleure langue; il aurait manqué de dignité en simulant des sentiments qu'il

n'éprouvait plus. Ne serait-ce pas à Jacobi que Gœthe a fait allusion dans ce passage de *Poésie et Vérité* (livre XVIII) que M. Zœppritz aurait dû se rappeler avant de relever cette *tache* dans le caractère du poète : « En ce temps là on » s'était fait des idées assez étranges sur l'amitié et l'affection. Au fond ce n'était » qu'effusion de jeunesse. Des talents encore peu développés, des carac- » tères non cultivés, se plaisaient à se dévoiler sans restriction avec une expan- » sion réciproque. Ces rapports qui en effet avaient un faux air de confiance, » on les prenait pour de l'amitié, pour une vraie affection. Je m'y trompai aussi » bien que les autres et j'en ai souffert bien des années et de plus d'une » manière. »

A côté de la personne de Jacobi, d'autres hommes éminents de l'époque apparaissent dans ces lettres. Wieland s'y montre, comme partout, la bonté, l'amabilité en personne, et touchant par sa grande et sincère puissance d'admiration : on est enchanté aussi de voir qu'il sait se mettre en colère au besoin, même avec sa vieille amie, Sophie de la Roche (nº 161) ; les lettres de Lavater sont très-intéressantes, quelques-unes très-belles malgré leur étrangeté ; l'une d'elles contient en une page tout son curieux système philosophique (I, 96). On trouvera une lettre célèbre, mais incomplétement connue jusqu'ici de Schleiermacher à Jacobi, et cette lettre met bien dans son jour la différence des deux natures et des deux philosophies qu'on a souvent cru pouvoir rapprocher. Une très-belle lettre de Herder sur la conversion de Fr. Stolberg (II. 233) ; une admirable lettre de Lessing à Élise Reimarus (M. Zœppritz l'appelle avec raison « la perle » de son recueil ») où il se défend noblement et finement contre les calomnies qui couraient sur ses relations avec sa belle-fille ; une lettre de Betty Jacobi (la femme de Fritz Jacobi) sur les derniers moments de Lessing sont autant de documents très-importants. Bettina Brentano est représentée par une lettre ravissante, quoi qu'un peu exaltée comme tout ce qu'elle écrivait. G. de Brinckmann que l'on connaissait déjà si avantageusement par la correspondance de Rahel, gagne singulièrement par les lettres de cette nouvelle collection (j'en recommande une, le nº 83, sur la *Marie Stuart* de Schiller, et une autre le nº 96 sur le romantisme). Mme de Staël nous introduit dans une atmosphère toute différente avec ses lettres pétillantes d'esprit et remplies de la préoccupation d'apprendre pour pouvoir enseigner, interrogeant et étudiant sa matière vivante, absolument comme si elle ne vivait pas, et ne songeant qu'à prendre des *notes*. (Disons entre parenthèses que Jacobi écrit, comme presque tous les hommes de cette génération, le français avec une très-grande facilité.) Jean Paul se montre bizarre et décousu comme dans ses romans ; on apprend que Fichte eut plus de tort que l'on n'avait cru jusqu'ici dans son affaire d'Iéna (I, 212 à 223) ; Guillaume de Humboldt écrit une lettre fort intéressante sur Paris, la vie parisienne et Mme de Staël ; Schlosser, le beau-frère de Gœthe, envoie des descriptions tout aussi curieuses de Vienne à sa seconde femme, tante de Jacobi. Notons aussi en passant deux lettres, très-intéressantes du comte Reinhard à K. H. Jacobi (II, p. 200 à 207). Cet Allemand, naturalisé Français, qui fut anobli par Napoléon et devint ambassadeur sous la Restauration est une des figures les plus sympathiques et les plus caractéristiques de ce temps des grands bouleversements. Pourtant les plus

belles lettres de la collection sont à mon avis celle de Fr. Jacobs qui s'était intimement lié avec Jacobi à Munich et qui avait souffert avec lui les persécutions des *patriotes* bavarois : il y a là tant de simplicité et d'élégance, un enthousiasme et un patriotisme si sincères et si communicatifs, mais surtout un esprit hellénique si charmant, qu'on en éprouve l'impression la plus bienfaisante.

Jacobs est presque le seul correspondant qui parle politique et qui ose se plaindre de la misère de l'Allemagne d'alors : ce qu'il en dit est on ne peut plus éloquent en sa simplicité. Sans doute, Jacobi lui-même s'intéressait vivement à l'histoire contemporaine, mais il est trop homme de parti, trop aveuglément prévenu contre la France et la Révolution française qui choquait son quiétisme sentimental et son épicurisme philosophique, pour que nous puissions voir en ses jugements l'expression réelle des sentiments de l'Allemagne (voy. I, 169, 303, 306). Il en est de même de sa sœur et de ses amis intimes (II, 162, 163, 167, 187 ; I, 230). Par contre, il y a là une lettre d'un inconnu à Jacobi, datée de 1803, qui montre mieux que ne le pourrait la meilleure page d'histoire, tout le découragement résigné qui à cette époque si cruelle pour l'Allemagne s'était emparé de toutes les âmes indépendantes et élevées. La correspondance de Fries (surtout II, 134) et celle de Jacobs (II, 55 à 71, 113 à 117, 207 à 214), rapprochée des lettres de Jacobi à Voss (II, 39 à 55), nous font assister à tout un chapitre mal connu et on ne peut plus curieux de l'histoire allemande. A voir tout ce que les savants et les poètes du Nord de l'Allemagne que le roi de Bavière avait réunis à Munich de 1806 à 1820 environ, eurent à souffrir du *patriotisme* des Bavarois, à lire toutes ces intrigues organisées par le baron d'Aretin, intrigues qui allèrent jusqu'à faire partir Jacobs et jusqu'à tenter un assassinat sur Thiersch, on se croit transporté à quarante ans en avant, à cette époque où un autre roi de Bavière essaya d'acclimater dans la *vieille Bavière* la science de l'Allemagne du Nord et où les *étrangers* — on nomme ainsi à Munich jusqu'aux Bavarois de Nüremberg et d'Augsbourg — eurent tant à souffrir de ce qu'on est convenu d'appeler euphémiquement le *nativisme* bavarois. Ces curieuses lettres expliquent à merveille l'histoire présente du royaume et les difficultés avec lesquelles tous les rois de Bavière qui entendaient et entendent le patriotisme autrement que les enfants de Münich ont eu et ont à lutter.

S'il faut porter un jugement d'ensemble sur cette correspondance, il ne pourra être que sévère ; elle est sans doute instructive au point de vue historique ; quant à la valeur intrinsèque, elle est presque nulle. Quelle pauvreté quand on compare ces épanchements à ceux du cercle de Weimar, ou à ceux de Rahel et de son entourage ! cela manque de vérité ; cela sent l'arrangement ; cette métaphysique de mots et de sentiments qui s'y étale si longuement, ne compense que bien faiblement le manque d'observation psychologique ; et les constantes préoccupations de vanité troublent même trop la vue de Jacobi et de ses fidèles, pour qu'elle reflète toujours exactement la vie contemporaine.

Le recueil de lettres de divers sur l'affaire de la conversion de Fr. Stolberg (II, 215 à 260), dont il faut rapprocher des lettres écrites à propos de la conversion de Fr. Schlegel (II, 201 à 203), nous donne un dossier excellent, minutieux sur cette affaire qui fit tant de bruit. Ce n'est que maintenant à vrai dire

qu'on en peut bien instruire le procès et il faut convenir que si Jacobi sort amoindri, Fr. Stolberg qu'il était de tradition de condamner sans appel, sort très-agrandi de cette enquête authentique. Quant à l'indiscrétion avec laquelle cette génération traitait des affaires aussi délicates, elle dépasse tout ce qu'on peut imaginer (voy. surtout la lettre de Stolberg sur son second mariage au lendemain de la mort de sa première femme, I, 130). On ne se gênait même pas pour faire copier et circuler ces épanchements les plus intimes; Lavater surtout excellait dans ce genre de naïve indiscrétion (voy. I, 141 et suiv.).

Les *Gœtheana* se composent d'une lettre insignifiante de Gœthe à Hélène Jacobi, déjà connue d'ailleurs, d'une farce dramatique comme Gœthe aimait à les improviser dans sa jeunesse pour l'amusement de sa joyeuse et bruyante société; enfin l'*Appendice aux joies du jeune Werther*. Celui-ci était déjà imprimé, mais ne se trouvait pas dans le commerce et il faut savoir gré à M. Zœppritz de l'avoir donné. C'est la conclusion ou plutôt la suite satirique des *Joies du jeune Werther*, de Nicolaï. Ces deux plaisanteries sont charmantes et fort amusantes.

Le volume se termine par des *Lenziana*, au nombre de huit, dont quelques-uns déjà connus. Ils ont bien peu de mérite quoi qu'en dise M. Zœppritz qui semble avoir accepté la singulière tâche de se faire, à la suite de MM. Dorer-Egloff et Gruppe, l'avocat de ce talent maladif et de ce caractère peu sympathique. L'introduction à ces morceaux aborde divers problèmes de la vie de Lenz sans en résoudre aucun. Il faut évidemment attendre la biographie de Lenz depuis longtemps promise par M. Jegor de Sievers, avant de pouvoir se prononcer en toute connaissance de cause sur le rival malheureux de Gœthe. L'avant dernier des poèmes publiés par M. Zœppritz (à *Séraphine*, II, p. 312) est un document très-important. S'il a été écrit — ce dont nous doutons un peu — dans les circonstances que suppose M. Zœppritz (II, p. 294 et 295), il nous donne évidemment la source du *Torquato Tasso* de Gœthe, dont le sujet ne serait alors que la reproduction exacte de la réalité. Comment M. Zœppritz n'en a-t-il pas été frappé? Cela nous ferait pénétrer fort avant dans le procédé de création poétique de Gœthe et nous semblerait très-important à cet égard.

On voit qu'en somme ces deux volumes offrent des *contributions* — pour parler à l'allemande — très-précieuses à l'histoire littéraire de la fin du siècle dernier.

K. H.

---

42. — **Tableaux de la Révolution française**, publiés sur les papiers inédits du département de la police secrète de Paris par Adolphe Schmidt, professeur d'histoire à l'Université d'Iéna. Tome II. Leipzig, Veit et Comp. 1869. In-8°, 558 p. — Prix : 10 fr. 75.

La *Revue critique* a rendu compte de la première partie de cette publication dans son n° du 27 juillet 1867. Ce renvoi nous dispensera de revenir sur certaines observations déjà faites. Nous nous contenterons de présenter une analyse des divisions du volume qui vient de paraître, de donner par quelques citations, une idée exacte de l'importance et de l'intérêt des documents qu'il renferme, et d'adresser en terminant quelques critiques de détail à l'éditeur.

Le premier volume comprenait deux parties et nous conduisait jusqu'à la chute

des Girondins (2 juin 1793). Celui-ci renferme cinq grandes divisions indiquées par les grands événements politiques survenus depuis le triomphe de la Montagne jusqu'à l'installation du Directoire exécutif. Voici ces divisions :

Troisième partie : Les derniers temps du ministère de Garat (juin-août 1793), p. 1 à 99.

Quatrième partie : Le règne de la Terreur (août 1793-juillet 1794), p. 99-221.

Cinquième partie : La réaction thermidorienne et ses suites (juillet 1794-mai 1795), p. 221-339.

Sixième partie : La fin de la Convention (mai-octobre 1795), p. 339-435.

Septième partie : Le début du Directoire exécutif (novembre et décembre 1795), p. 435-558.

Chacun de ces ensembles est subdivisé en un certain nombre de chapitres dans lesquels l'auteur a groupé sous une rubrique générale les pièces se rapportant tantôt à une même affaire, tantôt à une même date.

Ainsi la troisième partie comprend quatre chapitres :

I. Rapports des observateurs Dutard, Perrière, Julian et Latour-Lamontagne du 5 au 25 juin, p. 3-91.

II. Affaires du Mans et du département de la Sarthe, p. 91-95.

III. Tableaux de Paris du 28 juillet, p. 95-96.

IV. Orléans-Égalité. Lettres interceptées, p. 96-99.

Cette subdivision et ces titres ne présentent pas les avantages que l'auteur semble avoir recherchés. Ils manquent de clarté et sont tout à fait insuffisants pour nous édifier sur le contenu des documents; M. S. aurait mieux fait de s'en tenir simplement à l'ordre chronologique qu'il suit quelquefois. Ainsi les chapitres de la sixième partie portent les rubriques suivantes : I. Le premier prairial, l'envahissement de la Convention et ses suites, Tableau de prairial an III. — II. Tableau de messidor an III. — III. Tableau de thermidor an III. — IV. Tableau de fructidor an III. — V. Les jours complémentaires de l'an III. — VI. L'insurrection du 13 vendémiaire an IV et la clôture de la Convention.

Ce classement est simple, clair, commode; l'auteur aurait dû adopter exclusivement cette méthode qu'il suit d'ailleurs la plupart du temps.

Depuis que la Révolution française est devenue l'objet de tant de travaux, on a publié peu de documents aussi importants que ceux que nous avons sous les yeux. Ils n'ont pas comme les pièces officielles un caractère authentique; ils n'offrent pas non plus, comme les articles de journaux ou les mémoires contemporains, ces réticences, ces apprêts, ces détours qui peuvent présenter le même fait sous les aspects les plus différents sans que l'auteur puisse être convaincu de mensonge; mais ils n'en ont à nos yeux que plus de saveur et de prix. Ces rapports de police rédigés par des hommes d'un esprit ordinaire envoyés dans la masse du peuple pour sonder ses sentiments et en rendre compte, offrent un miroir fidèle de l'état des esprits à Paris. Ils sont rédigés jour par jour, sous l'influence même des événements, des conversations tenues quelques heures auparavant. L'auteur n'a pas le temps de corriger son rapport, d'atténuer la vivacité de sa première impression; il sait d'ailleurs que les lignes qu'il écrit ne

seront vues que du ministre ou d'un très-petit nombre d'employés, et la première qualité qu'on lui demande, après l'activité, c'est la sincérité. Voilà ce qui rend ces rapports si précieux pour nous; voilà les circonstances qui leur donnent un caractère de franchise et de vie qu'on ne rencontre que très-rarement dans les autres relations, officielles ou non, des événements de l'époque. Vraiment, il faut l'avouer devant de semblables documents, il serait fâcheux pour l'historien que la police n'existât pas.

Nous avons insisté déjà sur la persistance du sentiment religieux dans le vrai peuple, le peuple des Halles et des faubourgs jusqu'au milieu de l'année 1793, les rapports des observateurs de Garat pendant le mois de juin nous en fourniraient encore plus d'une preuve; mais le fait est établi, il serait oiseux d'y insister.

Le point le plus saillant dans presque tous les rapports, celui qui reste en permanence à l'ordre du jour, qui revient à chaque ligne comme un perpétuel refrain, c'est la question des subsistances.

C'est toujours le grand problème et la grande préoccupation dans les moments de crise d'assurer la subsistance d'une ville aussi populeuse que Paris pendant des mois et des années. Les autres questions peuvent être éloignées ou définitivement résolues, celle-là renait chaque jour plus impérieuse et plus menaçante. C'est la question du pain qu'on invoque toujours comme motif ou comme prétexte de toutes les insurrections populaires, aux derniers jours comme aux premières journées de la Révolution, c'est en criant : du pain! que les femmes de la Halle partent pour Versailles le 5 octobre 1793, c'est le même mot qui sert de cri de railliement aux faubourgs qui envahissent la Convention dans la journée du 1er prairial.

Les documents précis sur cette question ont donc un intérêt exceptionnel; les observateurs de police n'auraient garde d'omettre ce point important; leurs rapports abondent en notes curieuses sur le prix des denrées, sur les craintes du peuple, suivies rapidement d'une sécurité complète. On peut suivre mois par mois et presque jour par jour, le renchérissement du pain et de la viande.

Des épisodes caractéristiques viennent de temps en temps, mieux encore que les chiffres, donner l'explication des émotions populaires et des perpétuelles inquiétudes du gouvernement. En juin 1793, les bouchers vendent la viande de veau 22 sous; mais un jour ils ne s'entendent pas avec les éleveurs qui amènent le bétail au marché et un veau dépecé et vendu directement aux consommateurs sur le pont de la Tournelle revient à 8 ou 9 sous la livre. Il n'en faut pas davantage pour répandre une grande émotion dans tout Paris, pour rendre les bouchers suspects d'agiotage et d'accaparement; on sait où menait alors une pareille accusation.

Ce sont ensuite de continuelles paniques : le pain a été arrêté aux portes de Paris! Les communes suburbaines meurent de faim. Il n'y a plus de provisions que pour deux jours dans les greniers! Et des queues tumultueuses de se former à la porte des bouchers et des boulangers, répandant partout l'inquiétude et l'appréhension de la famine. Voilà cependant comment Paris vécut pendant plusieurs années consécutives! Que de violences, d'excès et de fautes, cette perpé-

tuelle obsession doit faire excuser! Mais ces renseignements généraux ne vous suffisent pas; vous voulez des chiffres? les rapports de police vous donneront presque jour par jour le prix du beurre, du pain, de la viande, du bois et du charbon pendant les premiers mois de l'an III; il est regrettable que ces renseignements précis ne commencent pas à une époque antérieure.

Voyez un article détaillé sur les causes du renchérissement des farines p. 106-108. Les rapports apprennent que le 28 brumaire an III, le beurre coûte 52 s. la livre, les œufs 22 fr. le cent et la viande 20 à 26 s. la livre (p. 245); le 2 frimaire, quelques jours après seulement, le beurre atteint 3 l. 5 s. à 3 l. 10 s. et le 2 pluviôse un cotret de bois se vend 20 s., un boisseau de charbon 50 s. et la livre de viande 35 à 40 s.; ainsi en quelques mois la viande double presque de prix.

La question des subsistances n'est pas la seule qui reçoive de la publication de M. S. de précieux éclaircissements. Nous citerons plusieurs passages relatifs à des sujets très-différents pour bien montrer la variété et l'importance des faits contenus dans ces documents. Sans insister longuement sur la persistance du sentiment religieux dans les masses, nous ajouterons aux preuves que nous avons données dans un précédent article les passages suivants qui nous ont paru particulièrement remarquables :

« Hier en passant aux Halles, j'ai vu dans l'une des petites rues transversales, celle où » l'on vend des pommes de terre, un prêtre qui portait le viatique à un pauvre homme... » Tout le monde, de très-loin, s'est prosterné à genoux; je me suis agenouillé comme les » autres. Ces pauvres gens, malgré la philosophie et l'intrigue, maintiendront leur bon » Dieu et leur liberté. » Dutard, 17 juin, p. 63.

« Dans un village aux portes de Paris, à Nanterre, le fanatisme et la superstition sont » encore si grands que, pour obtenir promptement la fin de la guerre, on a comblé la » Vierge de présents; elle est chargée de rubans tricolores pour plus de 12 cents livres. » Dugasse, 28 juillet 1793, p. 95.

Faut-il après cela admettre sans réserve la déclaration suivante, insérée dans un rapport postérieur? A propos d'une comédie donnée au théâtre de la cité, un agent dit : « Cet applaudissement prouvait que le peuple est totalement désabusé » de la superstition. » 28 ventôse an II (18 mars 1794), p. 166.

La dépréciation des assignats, la rareté et le renchérissement du numéraire causèrent de graves embarras à l'Assemblée et furent l'objet de nombreuses mesures. On trouve dans les rapports des observateurs de fréquentes allusions à cette question financière.

« Un écueil bien dangereux, c'est celui que nous fait craindre le peu de confiance qu'ont » les marchands, ainsi que les autres classes du peuple, au papier-monnaie qui porte le » type de la République. Tous donnent une préférence bien marquée aux corsets, aux » billets de 50 et de 100 livres qui portent la figure du traître Louis; c'est un fanatisme » monétaire qu'il sera bien difficile de guérir. On ne voit plus absolument de billets de » 100 sous. » Dutard, 17 juin, p. 61.

« On a vu vendre cent écus en argent pour 1000 livres en assignats. » 24 frim. an III, p. 252.

Les rapports nous avaient précédemment indiqué les causes de la faveur de Marat; les pièces aujourd'hui publiées ne contiennent presque rien sur son assassinat et sur l'effet qu'il produisit dans l'esprit du peuple. Il existe pour cette époque une lacune regrettable. Mais un peu plus tard nous voyons peu à peu

poindre la réaction. Elle commence aussitôt après la chute d'Hébert et de la commune, se traduit d'abord par des insinuations perfides; le prestige de l'idole du peuple disparaît jour par jour. Enfin ses adversaires lèvent la tête et quelques mois après thermidor une main inconnue renverse le buste de l'Ami du peuple dans un théâtre; cet exemple, attendu comme un signal, est immédiatement suivi partout; on connaît les noms de ces réactionnaires, et leur impunité prouve la révolution qui s'est opérée dans l'esprit public.

« Sa table (à Marat), quoiqu'on ait vanté sa frugalité, était tous les jours splendide» ment servie, et elle n'était jamais de moins de 8 couverts; et on a vu celle qui se disait » sa femme acheter très-cher des objets de luxe, tant pour sa table, tant pour d'autres » usages. » (18 mars 1794), p. 166.

Le 18 mars, on le sait, la commune est vaincue dans la personne d'Hébert. Mais il faut attendre encore près d'un an la conséquence de cette première attaque. Le 15 pluviôse an III on commence à briser publiquement les bustes de Marat et de Chalier dans les théâtres (p. 277). Martinville était l'exécuteur ordinaire de ces manifestations « celui qui paraît chargé de cette mission, » dit le rapport du 16 pluviôse « se nomme Martinville; il a la réputation d'avoir abattu » le buste de Marat dans différents théâtres. »

Le 20 pluv. Marat est traité « d'idole hideuse » et on propose publiquement de le « dépanthéoniser » (p. 282).

A cette époque d'ailleurs la réaction triomphe ouvertement. Les violences et les excès de la jeunesse dorée sont peut-être un des points sur lesquels les rapports reviennent avec le plus d'insistance et qu'ils nous peignent sous les plus vives couleurs. Déjà quelques mois avant l'exécution publique de l'Ami du peuple, un agent écrivait : « Il suffit d'avoir l'air jacobin pour être apostrophé, insulté et » même battu » 22 brum. an III, p. 244.

Comment une bande de quelques hommes ouvertement hostiles à la Convention et à l'esprit de la Révolution a-t-elle pu dicter ses lois à un public évidemment favorable au nouvel ordre de choses? Plusieurs passages nous donnent l'explication de cette étrange tyrannie. La force de la jeunesse dorée, comme autrefois celle des Jacobins, provient surtout de la lâcheté ou de l'indifférence des masses; voici d'ailleurs à ce sujet quelques passages significatifs :

« On y distingue (dans la banlieue de Paris) là comme ailleurs, que ceux qui ont quel» que chose pensent mûrement, et ceux qui n'ont rien sont très-enragés. » Dutard, 15 juin 93, p. 54.

« Si vous parvenez à réunir sur cinquante mille modérantisés seulement 3000, je serai » bien étonné; et si sous ces trois mille il s'en trouve seulement cinq cents qui soient » d'accord et assez courageux pour énoncer leur opinion, je serai plus étonné encore. » Ceux-là par exemple doivent s'attendre d'être septembrisés. » Dutard, 18 juin, p. 70.

« .....Que ferait la majorité même des sections, lorsqu'il est prouvé que 12 fous bien » en fureur, à la tête de la section sans culotière, feraient fuir les autres 47 sections de » Paris? » Dutard, 21 juin, p. 81.

Ne semble-t-il pas qu'en ces quelques mots le judicieux Dutard a déterminé la cause de toutes les révolutions passées et futures?

Pour en revenir à un ordre d'idées moins sombres, nous citerons la réflexion d'un observateur sur la liberté de la presse. On a rarement déterminé d'une manière plus forte et plus juste l'étendue et les limites du droit de l'écrivain :

« Finissez enfin tout ce bavardage sur la liberté de la presse! Écrire est un métier » comme un autre; l'écrivain qui me tuera de sa plume, sera puni comme le forgeron qui » m'assommera de son marteau; mais dans l'un et l'autre cas, il faut que l'acte soit positif » et déterminé; car en courant après les intentions d'un homme, on peut en avoir pour » le moins d'aussi mauvaises que lui. » Perrières, 18 juin 93, p. 74.

Voici sur l'esprit public un autre passage qui nous paraît digne d'être cité :

« L'esprit public a besoin d'aliment..... Les sans-culottes demandent un journal qui les » remette à l'ordre du jour. Ces bons ouvriers après leur travail courent les places » publiques pour avoir des nouvelles, cherchent parmi les affiches de quoi fortifier leur » républicanisme, mais ils n'y trouvent que des poisons, du feuillantisme, ou de l'aristo- » cratie, et plus d'une fois j'ai été témoin de leur mécontentement. Je les ai entendus » murmurer et dire : « Pour quoi donc ne nous donne-t-on point un journal? » Donc il » en faut un et tout de suite. » Julian de Carentan, 12 juin 1793, p. 32.

Plus tard quand la réaction commence à poursuivre de ses vengeances ses anciens persécuteurs; nous voyons apparaître ses doctrines intolérantes dans les rapports des observateurs : « En général, » dit l'un d'eux, « on reconnaît que » la multiplicité des journaux, sous toutes sortes de dénonciations (dénomina- » tions?) alimente la discorde et propage les dissensions. » 13 nivôse an III, p. 258.

Un rapport de Perrière du 14 septembre 1793 (p. 120), semble indiquer que certains agents de la police avaient été chargés de faire évader les députés Girondins poursuivis par la Montagne et se vantaient publiquement de cette mission. Cette révélation toute nouvelle présente comme le fait observer l'éditeur, un réel intérêt. Mais peut-on l'admettre sans réserve? Cette déclaration anonyme a besoin d'un contrôle; mais tout en l'estimant ce qu'elle vaut, elle n'en demeure pas moins fort remarquable.

Le passage suivant nous fait assister à ces accusations reposant sur les preuves les plus futiles et pouvant entraîner les plus terribles conséquences :

« Il circule un rapport de Saint-Just sur les factions de l'étranger, qui fourmille de » fautes d'impression; il n'est pas une page qui n'en renferme. Est-ce la malveillance ou » l'ignorance qui rend ainsi ridicule un rapport qui doit faire trembler tous nos enne- » mis? » (21 mars 1794), p. 175.

Voici un simple détail sur les effets de l'explosion de la poudrière de Grenelle qui donne une idée de l'impression que ce désastre dut produire dans tout Paris. A une époque ou les esprits accueillaient si facilement les bruits de trahison, on peut imaginer l'inquiétude répandue par une catastrophe qui étendit à une pareille distance ses ravages :

« La maison d'arrêt du Luxembourg a éprouvé par l'explosion une secousse si violente » que les carreaux de la galerie de Rubens ont été entièrement fracassés, et que les portes » des prisons se sont ouvertes. » 15 fruct. an II (p. 230).

Il n'y eut qu'une voix sur le décret qui portait à trente-six livres le traitement des députés qui jusque-là n'avait été que de la moitié :

Ce décret est rendu le 23 nivôse; dès le lendemain, on lit dans les rapports :

« Le decret rendu hier concernant l'augmentation du traitement des députés a échauffé » toutes les têtes. » 24 nivôse an III, p. 261.

« Le public est très-mécontent du décret relatif à l'augmentation du traitement des » députés. On dit qu'il est abominable qu'ils cherchent leurs intérêts personnels de préfé- » rence à l'intérêt général, qu'ils ne sont bons que pour aller dîner avec 2 ou 3 femmes

» rue des Bons-Enfants, dépenser 3 ou 400 livres ; on dit aussi que la plupart des députés » sont mariés avec des femmes d'émigrés et que leurs bourses sont toujours remplies d'or » et d'argent. En général le peuple murmure beaucoup..... » 24 nivôse an III, p. 262.

Le jour suivant l'émotion causée par le décret du 23 n'est pas encore calmée. Le rapport débute ainsi :

« 25 nivôse an III. Le décret qui porte à 36 liv. par jour le traitement des représentants du peuple, occasionne toujours la plus grande fermentation ; les murmures à cet » égard sont à leur comble, et l'on accuse hautement les membres de la Convention de ne » penser qu'à leur intérêt particulier, et du tout à ceux du peuple, qui souffre depuis si » longtemps, et surtout dans les départements où la livre de pain se paye plus de 10 s. » p. 262.

Il en est encore question le 11 pluviose suivant, p. 275.

Nous avons multiplié les citations pour mieux donner au lecteur une idée de l'intérêt et l'importance des documents contenus dans ce volume. Nous avons pensé que c'était le meilleur moyen de le mettre à même d'apprécier une publication de cette nature. Le rôle de l'éditeur s'est borné à copier les pièces, à les mettre en ordre et à les accompagner de courtes explications pour remplir les lacunes et préparer les transitions. M. S. a compris que ces documents n'avaient besoin ni de commentaires, ni de notes. Il a su garder une stricte impartialité; sauf dans une seule circonstance, et son animosité contre Robespierre, puisée surtout dans les vieilles accusations du rapport de Courtois, se trahit dans le titre même du chapitre consacré aux derniers jours de sa vie : « Robespierre dans son bureau, soignant le salut public. » Est-ce une plaisanterie? Elle serait d'un goût douteux. Nous ne comprenons pas bien non plus l'observation qui accompagne une note marginale de Robespierre. « Envoier » (*sic!*) extrait à la commission de commerce et approvisionnemens. » Pourquoi ce *sic!* Est-ce à cause de l'*i* d'*envoier*, M. S. se montre étrangement rigoureux; il aurait mieux fait de ne pas attirer par un purisme excessif l'attention sur son style qui affecte parfois de singulières tournures, ainsi p. 141 « ces deux écrits » que l'anxiété du Moniteur a voulu traduire à l'oubli, ont évidemment servi de » préférence à préparer et à accélerer la chute d'Hébert » et plus loin à propos de Cécile Regnault (p. 203) : « Son arrestation causa le bruit d'un nouvel » attentat avorté. » Sans admettre les conclusions que M. S. semble vouloir déduire du rapport et des pièces adressées à Robespierre et annotées de sa main, ces documents nous ont paru particulièrement curieux. Ils révèlent l'incessante activité de l'homme, sa préoccupation des moindres détails et donnent une idée de l'immense travail qui a rempli sa carrière politique.

N'y aurait-il pas une faute de lecture dans cette phrase : « Défions-nous de » ces bonnets à poil, de ces *pentations* et carmagnoles » (p. 142).

Lors de la publication du premier volume nous avions exprimé le regret que l'éditeur n'eût pas soigneusement indiqué à la suite de chaque pièce, la cote qu'elle porte au dépôt des archives nationales. M. S. n'a pas tenu compte de cette observation; nous le regrettons vivement à plus d'un égard.

J.-J. GUIFFREY.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 10 — **5 Mars** — **1870**

43. — **Travels of Fah-Hian and Sung-Yun Buddhist pilgrims**, translated from the Chinese by Samuel BEAL. London, Trübner, 1869. In-8°, lxxiij-209 p., avec une carte. — Prix : 13 fr. 15 c.

Lorsque Abel Rémusat mourut en 1832, à l'âge de 44 ans, laissant dans l'Orientalisme et dans les lettres un vide des plus regrettables, il venait presque d'achever un grand ouvrage auquel il n'eut pas le temps de mettre la dernière main, et qui fut publié par les soins de Klaproth et de Landresse sous le titre de *Foë-koue-ki* « Mémoires sur les Royaumes bouddhiques ». C'était le récit du voyage exécuté dans l'Inde au commencement du ve siècle de notre ère par un pélerin chinois, Fa-Hian, à la recherche des livres bouddhiques, — traduit sur l'original chinois et augmenté de notes nombreuses, souvent fort étendues : ce complément était indispensable ; car le récit chinois, rempli d'allusions très-brèves à une foule d'événements, soit de la vie du Bouddha, soit de l'histoire du Bouddhisme, était, sans un appendice de ce genre, une énigme perpétuelle. Par la traduction et le commentaire du *Fo-koue-ki*, Abel Rémusat rendit aux études bouddhiques un service signalé, directement, en publiant un ouvrage précieux par l'abondance et la valeur des renseignements dont il était rempli, indirectement, en ouvrant une voie nouvelle et de premier ordre dans laquelle son disciple et son successeur M. Stanislas Julien devait bientôt s'engager de la manière la plus brillante. C'est en effet, on peut le dire, à la féconde initiative d'Abel Rémusat que nous devons, en partie au moins, et la clef du système de transcription adopté par les Chinois pour reproduire les noms indiens (solution d'une difficulté essentielle qu'il fallait absolument lever avant de passer outre), — et cette belle traduction faite sur le texte chinois, de la *Vie* et de *Hiouen-Thsang* et des *Mémoires sur les pays occidentaux* (*Si-yu-ki*) de ce même Hiouen-Thsang, autre pélerin chinois bouddhiste, attiré dans l'Inde par les mêmes motifs que Fa-Hian, et dont l'œuvre bien plus considérable, formait une suite naturelle de celle de son prédécesseur. Mais, de Rémusat à M. Julien, la science avait marché : la connaissance du chinois d'une part, celle du bouddhisme de l'autre, avaient fait de grands progrès, et l'on put bientôt constater que l'œuvre d'Abel Rémusat, toute remarquable qu'elle fût, n'était pas exempte d'imperfections ; il y avait dans la traduction des inexactitudes assez nombreuses, et parfois assez graves ; il s'en fallait bien que tous les noms chinois fussent identifiés avec les noms indiens dont ils étaient la transcription : et l'on vint à penser qu'il pourrait

être utile de réviser la traduction du *Fo-koue-ki*, en supprimant les notes, devenues moins nécessaires, depuis que tant et de si beaux travaux avaient jeté la lumière sur une foule de points jusqu'alors obscurs, sauf à les remplacer peut-être par quelques notes nouvelles, plus brèves et mieux appropriées à l'état actuel de la science. Ainsi, M. Stanislas Julien, lui-même avait promis de donner une nouvelle traduction du voyage Fa-Hian, en y ajoutant celle du voyage de Song-yun (Vie de Hiouen-Thsang, préface, lxxxix). Empêché sans doute par d'autres travaux qu'une publication récente a en partie révélés, notre illustre sinologue a retardé la réalisation de sa promesse; et M. Beal, un sinologue anglais connu par plusieurs travaux estimables (entre autres par la traduction du *Pratimokcha* chinois), vient de satisfaire à ce *desideratum* de la science de nos jours.

Le livre commence par une *préface* (i-xiij), dans laquelle l'auteur fait connaître le but qu'il s'est proposé, et relève quelques-unes des incorrections du *Fo-koue-ki*, pour justifier l'opportunité d'une nouvelle traduction; — il se continue par une longue introduction (xv-lxxij), qui traite de plusieurs points. Ainsi on y trouve : 1° une esquisse des vicissitudes par lesquelles le bouddhisme a passé en Chine; 2° un aperçu des causes qui ont amené la chute du bouddhisme dans l'Inde et son succès dans l'Empire du Milieu, ainsi que des circonstances qui ont provoqué le voyage de Fa-Hian; 3° l'indication sommaire des renseignements que fournit le voyage de Fa-Hian et le résumé de son itinéraire. Dans cette partie l'auteur examine très-rapidement le point où en est la science sur la date si importante du Nirvâna, et sur une autre question connexe à celle-ci, le désaccord assez grave qui existe entre les bouddhistes du Nord et ceux du Sud au sujet des trois conciles, que les uns et les autres reconnaissent, mais sans les placer respectivement tous les trois ni au même lieu ni dans le même temps. L'auteur pense que les données fournies par les bouddhistes du Nord méritent plus d'attention qu'on n'a été jusqu'ici disposé à leur en accorder, et qu'il ne faut pas se reposer avec une confiance absolue sur celles que donnent les bouddhistes du Sud.

Les quarante chapitres qui composent la relation de Fa-Hian occupent les pages 1-174. Autant qu'il nous est permis d'en juger sans pouvoir comparer la traduction avec le texte, elle est faite avec le plus grand soin; l'auteur signale dans des notes toutes les divergences importantes que sa traduction présente avec celle de son devancier, entrant même parfois dans la discussion des passages les plus obscurs. Outre ces notes critiques, relativement peu nombreuses, il y a un grand nombre de notes explicatives, qui se rapportent, soit aux événements de l'histoire du bouddhisme auxquels Fa-Hian fait de si fréquentes allusions, soit aux comparaisons que suggère le récit postérieur de *Hiouen-Thsang* ou l'état actuel des lieux. Ces notes empruntées pour la plupart, comme l'auteur l'annonce dans sa préface, à des ouvrages de grand mérite, tels que la traduction du Hiouen-Thsang par M. Julien, le Manuel du Bouddhisme, par M. Spence Hardy, et les rapports archéologiques du colonel Cunningham, sont tout-à-fait au niveau de la science. Malgré leur nombre et le développement de quelques-unes d'entre elles,

on peut dire que la mesure n'est pas dépassée; et d'un autre côté, on peut dire aussi qu'elle est suffisamment remplie, quoi qu'il eût été facile d'augmenter encore et de multiplier les notes.

Le récit du voyage de Hwi-Seng et Sung-yun occupe les pages 175-208 : C'est la première fois, croyons-nous, qu'on en donne la traduction. Abel Rémusat (qui transcrit Hoeï-Seng et Soung-yun-tse) s'était borné à une analyse, assez étendue du reste, de ce court récit, et en avait seulement traduit un passage (pp. 48-51 et 354-56 du *Fo-kouë-ki*, la seconde note est de Landresse). M. Beal a eu l'occasion de relever une inexactitude dans le fragment de traduction inséré dans les notes du *Fo-koue-ki*.

La carte qui accompagne le volume est petite, et néanmoins divisée en trois parties : elle ne peut passer pour un travail géographique important : mais elle est fort claire et permet de suivre le voyage de Fa-Hian : les régions du sol diversement élevées au-dessus du niveau de la mer y sont teintés diversement.

L'exécution matérielle est fort soignée et fort belle, elle rend ce volume digne des autres ouvrages relatifs à l'Orient, qui sont sortis des presses de M. Stephen Austin. Les deux figures dorées, gravées dans la couverture, et qui contribuent à l'embellissement extérieur, ne sont pas de vains ornements : celle qui s'étale sur le frontispice, figure du Bouddha prêchant, reproduit la photographie d'une statue d'un des temples lamaïques qui avoisinent Pékin : cette statue, l'une de celles dont l'introduction en Chine un peu avant notre ère y aurait préparé l'établissement du bouddhisme, serait une des représentations les plus exactes de Çâkyamouni, et aurait une valeur véritablement historique; l'autre figure, placée à l'opposite, et empruntée à un ouvrage chinois, est le portrait de Manès, le fondateur du Manichéisme, que les Chinois ne savent pas distinguer d'Avalokiteçvara (Kwan-yin), l'un des saints légendaires du Bouddhisme; confusion bien étrange, mais après tout explicable, dont la constatation doit faire tressaillir de joie l'ombre du bon Père Georgi, le savant et pesant auteur de l'*Alphabetum Tibetanum*, qui s'est donné tant de peine, a forgé tant d'étymologies, et hasardé tant de rapprochements pour retrouver, dans le bouddhisme, le Manichéisme et bien d'autres choses, toutes également l'œuvre du démon.

En somme le travail de M. Beal est utile et bien fait. Ce n'est pas à vrai dire une nouveauté : sans doute il ne fera pas oublier le *Fo-koue-ki;* mais il le corrige à propos. L'Angleterre qui n'avait que la traduction faite sur le français par Laidley, en 1848, ne sera pas seule à profiter de cette nouvelle étude du texte : le monde savant et le public lettré ne peuvent qu'accueillir avec faveur une œuvre qui remet en évidence et reproduit avec plus de fidélité un des livres les plus curieux et les plus instructifs pour l'histoire du Bouddhisme.

Léon Feer.

---

44. — **Aristotelis opera**, IV, 2. Fragmenta Aristotelis collegit disposuit illustravit AEmilius Heitz in gymnasio Argentoratensi litt. ant. professor. Parisiis, Didot, 1869. Gr. in-8°. xvj-357 p.

M. E. Heitz, qui a obtenu une mention honorable au concours ouvert par l'Académie de Berlin sur les fragments des ouvrages perdus d'Aristote, s'est chargé d'achever l'édition des œuvres d'Aristote commencée par feu Bussemaker pour la collection Didot. Le premier volume contenant l'organon, la rhétorique, la poétique et la politique a paru anonyme en 1848. Le second volume publié en 1850 contient les *ethica Nicomachea*, et *Eudemia*, les *magna moralia*, la physique, le *de generatione et corruptione*, la métaphysique; Bussemaker donne dans la préface les résultats d'un travail de critique qu'il avait fait sur les *ethica Eudemia*. Le troisième volume a paru en 1854 : il contient les ouvrages d'histoire naturelle, le *de anima*, les *parva naturalia*, les *meteorologica*, les traités pseudo-aristotéliques, *de mundo*, *de coloribus*, *de audibilibus*, *de spiritu*, *de Xenophane Melisso et Gorgia*. Bussemaker a donné beaucoup de soins à ce volume. Il a collationné de nouveau le manuscrit de la Bibliothèque impériale 1853 (E dans Bekker) et a tenu compte des observations des critiques. Le texte de Bekker a pu être ainsi amélioré en beaucoup de passages. Le quatrième volume publié en 1857 contient les *Physiognomonica*, *de plantis*, *de insecabilibus lineis*, *mechanica*, *de mirabilibus auscultationibus*, les problèmes. Bussemaker a publié après Meyer (Nic. Damasceni de plantis libri II. Lipsiae, 1841) la traduction latine du traité *de plantis* faite sur l'arabe et qui est l'original du texte grec que nous avons conservé. Il a amélioré le texte des *Mechanica* au moyen de l'édition de Van Capelle (Aristotelis quaestiones mechanicae. Amst. 1812). Enfin il a publié le texte inédit d'un certain nombre de problèmes attribués à Aristote et à Alexandre d'Aphrodisias d'après les manuscrits de Paris et de Madrid. La publication des fragments par M. Heitz, qui sera prochainement suivie de celle d'un index très-complet, termine cette grande entreprise, qui tient une place honorable dans les travaux dont Aristote a été l'objet.

M. Valentin Rose, qui avait remporté le prix dans le concours ouvert par l'Académie de Berlin, a publié son travail sous le titre de *Aristoteles pseudepigraphus* (Lips. Teubner, 1863, in-8°). Ce titre s'explique par une persuasion erronée, de l'avis de M. H. que nous ne pouvons que partager : M. Rose soutient mais ne réussit pas à démontrer que les seuls ouvrages authentiques d'Aristote ont été conservés dans la collection d'écrits qui nous est parvenue sous son nom, et que tous les autres ouvrages qui lui étaient attribués dans l'antiquité sont apocryphes. Cette erreur n'a pas empêché M. Rose de rendre un important service en recueillant dans des auteurs que personne ne lit et qui sont pour la plupart dépourvus des index qui faciliteraient les recherches, toutes les citations et indications qui se rapportent à d'autres ouvrages d'Aristote que ceux qui nous sont parvenus. Plusieurs de ces fragments, particulièrement ceux des dialogues, sont fort intéressants et expriment des pensées tout à fait dignes d'Aristote, par

exemple celle-ci (fr. 65). « Démontrer qu'il ne faut pas cultiver la philosophie, » c'est encore faire de la philosophie. » M. Rose a appelé l'attention sur la traduction latine faite au XIIIe siècle sur un original grec aujourd'hui perdu et qui formait dans certains manuscrits le second livre des *Œconomica* : cet écrit qui traite des devoirs du mari et de la femme, a été réédité par M. Rose qui l'identifie à bon droit avec un ouvrage sur ce même sujet qui est attribué à Aristote dans les catalogues de ses écrits. M. Rose non plus que M. H. n'a remarqué que le premier livre des *Œconomica* était attribué à Théophraste par Philodème (voir *Revue critique*, 1869, art. 153). M. Rose a réédité également d'après la vieille traduction latine le *liber de inundacione Nili*. Enfin il est bien peu de fragments qui aient échappé à son attention.

M. Heitz a recueilli tout ce que M. Rose avait rassemblé et tout ce qui avait été signalé après son devancier. Il a exclu de sa collection, comme M. Rose, les ouvrages que le moyen-âge seul a attribués à Aristote, et qu'il passe en revue dans la préface (VIII et suiv.), *Aristotelis Theologia s. mistica philosophia*, *de Proprietatibus elementorum*, *de Causis*, *Secretum secretorum ad Alexandrum magnum*, *de Pomo*, *de Perfecto magisterio*. On peut ajouter à cette liste une grammaire qui, au témoignage de Roger Bacon (Charles, *Roger Bacon*, p. 359) était attribuée par quelques-uns à Aristote et qui se trouve, sauf la fin qui est mutilée, dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale 11277 (*Notices et extraits des manuscrits*, XXII, 2, 519). M. H. est bien au courant de toutes les publications relatives à son objet. La manière dont il discute les questions est judicieuse. Il persiste encore à penser (p. 17-18) que l'expression ἐξωτερικοὶ λόγοι désigne les dialogues dans un certain nombre des passages où Aristote l'a employée. Je ne puis que persister de mon côté dans les objections que j'ai déjà présentés (voir *Revue critique*, 1866, art. 192). Je remarque que chacun de ceux qui étudient cette question si controversée, se forme son opinion et la garde, et je ne vois jusqu'ici aucune des solutions proposées rallier la majorité des suffrages. M. H. persiste également à soutenir (p. 118) l'opinion que dans les passages de la rhétorique où j'ai cru voir des citations d'une rédaction des Topiques autre que celle qui nous est parvenue (*Revue critique*, 1866, art. 192), le mot τὰ Τοπικά désigne *la Topique*, *l'art* de trouver des arguments, et non un ouvrage où cet art soit exposé. Cette interprétation ne me paraît pas applicable au texte 1398 a 29 : ἄλλος (τόπος) ἐκ τοῦ ποσαχῶς, οἷον ἐν τοῖς τοπικοῖς περὶ τοῦ ὀρθῶς. Aristote ne peut pas renvoyer à *la Topique* pour un exemple particulier. Il veut dire ce me semble : « Il y a une » autre source d'arguments dans les différentes acceptions dont un mot est sus- » ceptible, comme par exemple ὀρθῶς dans les Topiques (c'est le mot ὀξύς qui » sert d'exemple. *Top.* I, 15). » Quant aux autres passages, on peut sans doute leur appliquer l'interprétation proposée par Victorius et adoptée par M. H. Mais on n'y gagne pas grand chose. Car comment se fait-il que des théories pour lesquelles Aristote renvoie son lecteur à l'art de la *Topique* ne se trouvent pas dans le traité qu'Aristote lui-même a composé sur cet art? La difficulté subsiste donc.

Les fragments d'Aristote ne nous ont été conservés que par des auteurs d'un âge très-postérieur et qui ont été peu étudiés par les philologues. Aussi le texte est-il en général en assez mauvais état. M. H. s'est imposé la tâche de traduire en latin les textes, conformément au plan de la collection. Souvent il lui a été impossible de traduire exactement. Cependant il n'a pas averti dans le texte soit en mettant un signe de doute soit en proposant une conjecture. Il ne l'a fait (et en général à propos) que pour les fragments sur les διαιρέσεις édités par Rose d'après un manuscrit de Venise.

Je vais proposer ici quelques doutes et quelques conjectures sur une partie des textes publiés par M. H.

P. xv (Miller, *Mélanges de litt. gr.* p. 416). Il faut sans doute lire dans le fragment de Suétone γεγονέναι, ὅς ἀλοὺς..... ὄρφρον ἐξελὼν..... — *Ibid.* Les mots καὶ πρὸς τὸν ἄρχοντα ἐλαγχάνετο semblent devoir être placés après ἐγένετο. — P. 16. Il me semble douteux que dans Cicéron (ad *Fam.* I, 9, 23) *disputationibus* désigne ce qu'il appelle *proœmia* dans *ep. ad Att.* 4, 16. Dans *de Or.* III, 21, 80, il n'est pas question des dialogues, mais de l'usage que Cicéron attribue à Aristote de faire soutenir le pour et le contre sur une θέσις, comme exercice oratoire. — P. 16. Themistius *Or.* XXVI, p. 319. Le sens exige que οὐ soit supprimé devant παντάπασι et rétabli devant ἀτερπές. — P. 22. Plutarque *de Stoic. repugn.* c. 15. M. H. n'a pas traduit dans τὴν μὲν γὰρ δικαιοσύνην ὑπ' αὐτῶν les deux derniers mots, qui sont en effet altérés. — P. 23. Stobée, *Floril.* XX, 65. Les mots συνεχὲς δὲ τῇ λήψει sont inintelligibles et M. H. ne les a pas traduits. — P. 24. Athénée, XI, 505 B. Je ne comprends pas le mot λόγους dans la citation d'Aristote. Ἐμμέτρους ne se construit pas bien. M. H. a tort de repousser la correction προτέρους. Le mot πρώτους ne peut se construire dans le même sens avec le génitif; il a un autre sens dans les textes que rapproche M. H. — P. 26. Macrobe, V, 18, 19. Il faut lire ᾧ δὴ au lieu de ὡς δέ. — P. 35. Cicéron, *de Fin.* II, 12, 39. Madvig fait remarquer avec raison qu'il faut lire « ad intelligendum et *ad* agendum. » — P. 35. Sext. Empiricus *adv. Dogm.* III, 20-22. Il faut lire τοιαῦτα μὲν καὶ ὁ Ἀριστοτέλης, comme traduit M. H. — P. 38. Cicer. *de Nat. D.* II, 15. M. H. propose, à tort, ce me semble, de lire *putavit* au lieu de *putant.* La correspondance des temps exigerait *uterere.* C'était une opinion générale qui n'était pas particulière à Aristote et qu'il employait comme argument. Un peu plus bas je ne comprends pas du tout *est enim plena rationis.* En quoi est-ce contraire à la nature? — P. 40. Synésius, Dio : Voir *Revue critique*, 1869, art. 183. — P. 41. Diog. Laert. II, 55. Τὸ μέρος me semble signifier ici *pro virili parte.* — P. 42. Diog. Laert. VIII, 63. Il me semble qu'il faut lire εἴρηκεν, αἰτίαν... τὸ δημοτικὸν... — P. 43. Athénée, XV, 674 B. Peut-être faut-il lire ἅμα τῷ συνδεῖν τοὺς κροτάφους. — P. 47. Alex. Aphrod. *in Top.* 266 a 15. La grammaire exige λαμβάνοντας ἐστιν. — P. 50. Plutarque, *Consol. ad Apoll.* c. 27. La correction proposée par Bernays, ἄριστον ἄρα, ne me semble pas remédier à ce passage; je ne vois pas comment la difficulté que j'ai soulevée (*Études sur Aristote*, p. 242) est résolue. — P. 51. Philopon. in Arist. de anima I, 4. Le

mot ἐχουσῶν est nécessaire ; il s'agit de la *tension* des cordes et non de leur résonnance. Dans la même phrase πρός me parait de trop devant τὰς διαφόρους. — P. 53. Simplicius *in Arist. de anima*, III, f° 62. Il faut lire et ponctuer τὴν δὲ λογικὴν..... οὖσαν (μεταξὺ γάρ ἐστιν ὡς ..... ὥσπερ ἰσουμένη τῷ ὁριζομένῳ) διὰ τοῦτο καὶ... ἀποφαίνεται εἶναι. — P. 53. Plutarque, *de musica*, c. 23. Il faut lire συμβαίνει, τὸ διὰ τεσσάρων. — P. 54. *Ibid.* c. 24. Il faut lire οὕτω δὴ et plus bas, c. 25, οὐράνιαι καὶ θεῖαι, enfin ἐπιφαίνουσιν· αἱ δ'ἄλλαι. — P. 59. Cic. ad Att. 13, 28, 2. « Essem enim qui debeam. » L'usage de la langue exige *debebam.* — P. 60. Themistius, *Orat.* VIII, 107 C. Il manque l'attribut à τὸ δὲ... ἐντυγχάνειν... — P. 61. Stobée, *Floril.* III, 54. Il me semble qu'il y a une lacune après τὴν τοιαύτην et devant καὶ τὸν τοιοῦτον. — P. 65. Athénée, X, 429 C. Le style indirect τὴν γὰρ δύναμιν... γίνεσθαι ne s'explique pas bien ici. — P. 66. Athen. XI, 464 C. La traduction latine n'est pas en rapport avec le texte παραχεόντων... μεθύσκουσι qui ne se construit pas bien. — P. 69. Apollonius *Mirab.* c. 6. M. H. n'a pas traduit λέγει après πολλὰ μὲν καὶ ἄλλα ni φησί, et le texte est évidemment altéré en cet endroit. Peut-être faut-il supprimer φησι après ὡς. — P. 71-72. Porphyr. vit. Pyth. § 42. Il faut sans doute δι'οὐ ταῖς τῶν πολλῶν μὴ ἕπεσθαι γνώμαις ἐκέλευε, τὰς δὲ... — P. 73. Martianus Capella, VII, § 731. Je ne comprends pas « expers » totius elationis » en parlant de la monade. Peut-être faut-il lire « relationis. » — P. 75. Alexandre *in Arist. metaph.* p. 30, 25 (Bonitz). Je ne comprends pas μὲν après περὶ Οὐρανοῦ. — P. 77. Simplicius *in Arist. de caelo* 488 a 10. La grammaire exige οὕτω δὴ au lieu de οὕτω δέ, et le sens ὡς δὲ au lieu de ὡς γάρ. — P. 78. Simplicius *in Arist. de caelo*, 488 a 18. Il faut lire évidemment τόπον ἄλλο ὑποτίθησιν ἄπειρον. Il donne pour lieu aux atomes *un autre infini.* — P. 82. Alexandre *in Arist. metaph.* p. 41, 20 (Bon.). Je ne comprends pas κατ' αὐτὸν après τῶν πρὸς αὐτὰ ὄντων, et M. H. ne l'a pas traduit. Cette dernière locution montre qu'il faut lire un peu plus bas τῶν πρὸς αὐτὸ (au lieu de αὐτοῦ) ὄντων. — P. 83. Simplicius *in Arist. Phys.* f. 104 v°. Il faut évidemment ponctuer ἐν τῷ πήχει, μᾶλλον δὲ πλείους (sous-entendu φύσεις); et plus bas il faut lire ἐν τῇ φύσει τοῦ ἀρτίου τὸ μὲν (au lieu de τε) διπλάσιον. — P. 84. *ibid.* Il faut lire et ponctuer καθὸ γὰρ δυάς ἐστι ... ἔχειν .... ἐστιν ἐν αὐτῇ, πλῆθος (πλῆθος ... διπλάσιον), καθὸ δὲ τὸ ἥμισυ... — P. 84. *ibid.* f. 117. Il faut lire ἔνυλον καὶ ἄπειρον (au lieu de ἄπειρα). — P. 90. Sextus Empir. adv. *Mathem.* III, 57. Je ne comprends pas ἐπείπερ ὄψις τῶν ἀδήλων ἐστὶ τὰ φαινόμενα et je ne puis en tirer « quando quidem ex his quae sensibus apparent licet ea quae non sunt » evidentia perspicere. » — P. 92. *Cod. marc.* 56 (p. 691 Rose). L'analogie et le sens exigent (l. 16 Rose) qu'on lise ἐν ψυχῇ οὖσά ἐστιν εὐταξία τῶν. Plus bas (l. 23) je lirais παρέχουσι au lieu de τήνδε ἔχουσι. — P. 95. *ibid.* 20 (p. 682, 33). Je ne comprends pas αὔξεται. — P. 99. *ibid.* 52 (p. 690, 14). Il faut ajouter ἢ νεωτέρους après πρεσβυτέρους; et ἡδεῖς m'est suspect; ne faut-il pas lire ὑγιεῖς? — P. 107. *ibid.* 31 (p. 685, 14-16). Je crois qu'il faut lire ἐστὶν ἑστηκώς, et plus bas : οἷον τὸν περὶ θεοῦ λόγον ὅτι ...θεός, τοῦτον ... ψευδῆ εἶναι, οἷον ὁ λέγων, ὁ λόγος... — P. 107. *ibid.* 34 (p. 686, 10). Il me semble qu'il faut lire καὶ μᾶλλον au lieu

de μᾶλλον δὲ καί. — P. 108. *ibid.* 42 (p. 687, 34). Le sens exige καὶ au lieu de ἢ devant τὰ πολιτικά, et καὶ τἄλλα. — P. 109. *ibid.* 43 (p. 688, 15). λοιδοροῦντες est certainement altéré. — P. 109. *ibid.* 47 (p. 689, 6). Il faut κοινὸν δὲ au lieu de κοινά. — P. 111. *ibid.* 95 (p. 694, 21). Le sens exige ἔστι φύσει, τὸ δέ... — P. 112. *ibid.* 68 (p. 695, 13). Il faut lire évidemment ἀγαθῷ. — *Ibid.* (p. 695, 22). Il faut lire ὡς κακῷ δὲ κακὸν ἐναντίον ἐστὶν ἢ... — P. 119. Alexandre *in Top.* p. 274 a 43. Je ne vois pas pourquoi on substituerait ἀρχαιότερα à ἀρχικώτερα. — P. 120. Simplicius *in Categ.* p. 83 *a* 27. Le sens exigerait πλείστη au lieu de πᾶσα, qui ne peut s'expliquer. Un peu après (28) la leçon de Brandis me semble préférable, et en outre je crois qu'il faut lire τὸ (au lieu de τοῦ) πλεῖστον. — *Ibid.* p. 83 *b* 33. Le sens et la construction exigent (33) τὰ μετέχοντα au lieu de τὸ μετέχον et (34) μετέχειν au lieu de μετέχει. — 122. Simplicius *in Cat.* p. 87 *a* 10. Lisez ὁ (au lieu de ὡς) ὑγείας. — P. 131. Schol. Ven. B ad Il. ε, 169, p. 59 *a* 28. Il me semble qu'il y a ici une dittologie et qu'il faut supprimer (30) σχῆμά τι... (32) τί ἐστι. Plus bas (34) il faut lire τῆς φιάλης μέτρου οὔσης. — P. 133. Schol. Ven. B ad Il. ε 649, p. 87 *b* 38 Il. me semble que le sens exige (88 *a* 5) οὗτοι au lieu de οὕτω. — P. 134. Schol. Ven. B ad Il γ 441. p. 117 *b* 26. La grammaire et le sens réclament (31) ὅτε μὴ ἔχουσιν ἢ φοβοῦνται μὴ ἐξῇ (s. ent. ἔχειν). — P. 135. Schol. Ven. A ad Il. δ, 88, p. 124 *a* 43. Il faut (51) ἢ ἐν οἴκῳ. — Schol. Ven. B. p. 133 *b* 5. Il manque sans doute après (13) τούτους un mot comme τετάχθαι. — P. 136. Schol. Ven. B. ad Il. ζ, 234, p. 187 *b* 39. Il faut mettre entre parenthèses (188 *a* 6) οὐδὲν γὰρ ἀλλοιότερον (ce dernier mot signifie ici *magis praeposterum*) et construire ὥσπερ ἂν avec προεῖτο. — P. 137. Schol. Ven. B ad Il. η, 228. p. 209 *b* 14. Il me semble qu'il manque ἀγαθὸν après (23) κἀκεῖνον et quelque chose comme ἐδήλωσεν ἃ après (27) εἰκότως. Peut-être faut-il supprimer εἶτα et joindre εἰπὼν avec ἀλλὰ κἀκεῖνον. — P. 137. Schol. Ven. B ad Il. κ, 98, p. 282 *a* 18. La grammaire réclame (28) ἂν ἐποίει au lieu de ἐνεποίει. — P. 138. Schol. Ven. B ad Il. κ, 252, p. 285 *b* 42. Il faut lire ἀκριβοῦς au lieu de (9) ἀκριβῶς, (17) θάτερον (au lieu de τὸ) πλέον, (38) ἐὰν τῆς (au lieu de τις) εἰς ϐ' πλεονάσαν τι (au lieu de πλεονάσαντα). — P. 148. Schol. N ad Od. ν, p. 789 (Dind.). Il faut ponctuer et lire ... εἰπεῖν (ἀδύνατον γὰρ... ἡσυχίαν), πᾶσι δ' οὐχ ἅμα ... ἐκφαίνειν (au lieu de ἐκφαίνων)... Un peu plus bas je ne comprends pas πρὸς οὐδένα διότι ἤδη τις ἄλλος μεμάθηκε. — P. 149. *ibid.* Il faut διὰ τὸ τὸν φόβον ἀπολέσθαι ... Plus bas ἢ devant ταῖς ὄπισιν me semble altéré. — P. 194. Arist. *Meteorol.* 363 *a* 25. Il me semble qu'on pourrait lire ici τῶν κατὰ μέρος en le rapportant à τῶν παθημάτων.

Je ne comprends pas bien pourquoi M. H. a préféré éditer la traduction latine du second livre des *Œconomica*, d'après une édition donnée en 1483. La raison qu'il en donne (p. 153), c'est que cette « recensio, ut est obscurior, ne dicam » barbarior, ita tamen nonnumquam quae in Graecis legebantur magis ad ver» bum exprimere nobis visa est. » Si l'on compare le texte de cette édition à celui que M. Rose a donné (p. 647 et suiv.) d'après des manuscrits du XIVe s., dont l'un (Bibl. imp. de Paris, 7695 A) est le meilleur pour le premier livre, on

s'aperçoit bientôt que le texte adopté par M. H. est souvent plus mauvais et que dans les passages assez nombreux qui sont gâtés, il n'est pas meilleur; il semble ne pas reposer sur la tradition et avoir été constitué d'une manière tout à fait arbitraire; car il offre une rédaction toute différente des manuscrits. Ainsi (l. 12 et suiv. Rose) : « Talium (les choses de l'intérieur) quidem igitur ipsa se » inanimet mulier composite dominari : indecens enim viro videtur scire que » intus fiunt. » On lit dans le texte de M. H. : « Huiusmodi quidem ipsa igitur » se inanimet ornare viriliter dominari. Difficile enim viro scire que intus fiunt. » Ce texte est beaucoup plus mauvais que l'autre; mais assurément il ne paraît pas plus authentique.

En somme le travail de M. Heitz est exécuté avec soin et est le digne complément de l'édition d'Aristote qui fait partie de la collection Didot.

Charles THUROT.

---

45. — **Histoire des princes de Condé pendant les XVIe et XVIIe siècles,** par M. le duc d'AUMALE, avec cartes et portraits gravés sous la direction de M. Henriquel-Dupont. Paris, Michel Lévy. T. I, 1863. In-8°, iij-580 p. II. 1864. 588 p. — Prix : 15 fr.

Il n'est aucun des lecteurs de la *Revue* qui ne sache grâce à quelles circonstances ces deux volumes, portant une date si reculée, ont vu le jour il y a quelques mois seulement. Nous n'avons point d'ailleurs à raconter leur histoire, ni à juger ici les mesures extraordinaires dont ils ont été l'objet. L'apparition de l'*Histoire des princes de Condé* était attendue avec impatience par ceux-là mêmes qui d'ordinaire ne s'intéressent guère aux productions de la littérature sérieuse. Tout le bruit qui s'était fait autour de l'ouvrage, et le nom de l'écrivain comme les rigueurs du pouvoir, semblaient promettre une ample moisson à la curiosité publique. La déception a dû être grande chez tous ceux qui s'attendaient à trouver dans les volumes de M. le duc d'Aumale de nouvelles *Lettres sur l'histoire de France*, remplies d'allusions transparentes aux événements contemporains, ou de piquantes attaques contre le régime actuel. Ils se sont vus tout désorientés en présence d'un travail de science pure et d'érudition, où quelques lignes seules de la préface, écrites après coup, rappelaient les péripéties de l'ouvrage. Tous les esprits sérieux, au contraire, qui n'ont pas craint d'aborder une œuvre aussi grave et aussi complétement étrangère aux questions du jour, ont admiré déjà la touche sobre et ferme du récit, la modération et l'impartialité générale des jugements, la justesse et souvent la nouveauté des faits exposés par l'auteur, ainsi que sa généreuse sympathie pour toutes les grandeurs de la France. Qu'il nous soit permis, en abordant à notre tour l'examen de ces deux volumes dans un recueil exclusivement scientifique, d'oublier un moment le rang et le nom de l'auteur, d'écarter même les souvenirs d'un exil douloureux, noblement supporté, pour juger le livre en lui-même, au point de vue strictement scientifique; nous ne croyons pouvoir lui rendre un meilleur hommage.

Une remarque préliminaire tout d'abord. Il ne faut point oublier, en lisant

l'*Histoire des princes de Condé*, que l'auteur n'a point voulu nous donner une histoire générale de l'époque dont il s'occupe; ce qu'il nous offre, c'est l'histoire d'une famille où même seulement des aînés de cette famille; on est quelque peu déconcerté d'abord en rencontrant, à côté du tableau largement tracé de tel moment de cette période funeste, l'esquisse d'un autre fait non moins important de notre histoire, ébauchée en quelques lignes; il faut bien se rappeler qu'en agissant ainsi, l'historien n'a fait qu'user de son droit et suivre son programme. Les deux volumes de M. le duc d'A. parus jusqu'ici, nous racontent l'histoire de cette branche de la famille de Bourbon, connue sous le nom de Condé, de 1530 à 1610, avec une inégalité de détails naturellement amenée par la valeur relative des personnages placés successivement au premier rang. Le premier livre, qui remplit le vol. I tout entier et le premier chapitre du second, est consacré à la biographie de Louis Ier de Bourbon, premier prince de Condé, assassiné sur le champ de bataille de Jarnac, le 13 mars 1569. Le second livre va de 1569 à 1610 et renferme l'histoire de Henri Ier de Bourbon et les commencements de celle de Henri II, troisième prince de Condé. Le récit détaillé ne commence guère qu'avec 1560; ce qui précède est plutôt une introduction sommaire à l'histoire des Bourbons. Le morceau capital de l'ouvrage, qui fait le mieux ressortir les qualités de style et la méthode de l'auteur, c'est le récit de nos guerres civiles, de 1560 à 1569, parce que c'est dans cet espace de temps que l'histoire de la famille de Condé s'identifie plus qu'à tout autre moment avec l'histoire même de la France. Il ne faut point chercher, cependant, dans le livre de M. le duc d'A. un tableau complet de cette terrible époque. L'auteur écarte autant que possible de son chemin toutes les questions religieuses, soit qu'elles lui soient trop peu familières, soit aussi qu'il ait craint de perdre peut-être de son impartialité habituelle, en les serrant de plus près. Les négociations diplomatiques, si nombreuses, si embrouillées et si contradictoires, n'attirent point non plus de préférence l'historien. Pour des pièces de ce genre, le lecteur les trouvera plutôt dans les riches *appendices* que dans le corps même de l'ouvrage. La partie de son récit à laquelle il a donné le plus de soins, celle dans laquelle il brille en maître, c'est l'histoire militaire de l'époque. On sent bien en lisant certains chapitres de l'*Histoire des princes de Condé*, que l'auteur est homme du métier, qu'il a manœuvré lui-même des armées, qu'il a tenu haut, dans d'autres temps, le drapeau de son pays. Ceux mêmes qui n'affectionnent point en principe les descriptions de bataille (et j'avoue que je suis du nombre) seront obligés d'admirer la clarté des explications stratégiques, la lucidité de tous les détails, la chaleur communicative du récit, quand l'écrivain nous transporte sur les champs ensanglantés de Dreux, de Saint-Denis ou de Jarnac. On trouvera là des modèles de style militaire.

Nous disions tout à l'heure que M. le duc d'A. évitait autant que possible la question religieuse, qui se trouve pourtant au fond de ces querelles, si bien qu'en lisant son ouvrage, on oublie quelquefois que c'est des guerres de religion qu'il s'agit. Nous n'hésitons pas à dire que c'est un défaut; il n'est pas difficile d'ail-

leurs de s'expliquer cette lacune. Son héros, Louis de Bourbon, n'a jamais été qu'une assez tiède recrue du protestantisme; l'auteur le dit lui-même (II, 79). La haine des Guise et l'ambition politique le poussèrent dans un parti où ses tendances naturelles ne semblaient pas précisément l'appeler. Sa position comme chef des huguenots fut presque une anomalie et je comprends que l'auteur n'ait point voulu trop appuyer sur ce point. J'avouerai d'ailleurs que son jugement sur le premier des Condé me paraît un peu trop favorable. A côté de qualités séduisantes et bien faites pour impressionner le caractère français, à côté d'un courage à toute épreuve, Louis de Bourbon ne fut pas sans de graves défauts, comme homme et comme politique. On songerait moins à lui en faire un reproche, s'il ne les avait montrés à une époque et dans des situations ou les chefs de parti doivent surveiller d'autant plus leur conduite qu'on en rend leurs adhérents responsables. Ce n'est point théoriquement que nous parlons ainsi; on peut voir, p. ex. dans les lettres de l'Électeur palatin, Frédéric III, publiées par M. Kluckhohn et dont nous rendions compte ici naguère, combien les fantaisies amoureuses du prince de Condé nuisaient aux protestants dans l'esprit de leurs alliés d'Allemagne[1]. Comme chef de parti, il eut toujours plus d'ambition personnelle que de dévouement pour la cause qu'il prétendait défendre et pour laquelle — nous ne l'oublions pas — il a versé son sang. Les contemporains l'ont bien senti, et bien que son titre de prince de sang le mît à la tête du parti huguenot, ils désignaient un autre homme comme son meilleur soutien. Cet antagonisme involontaire n'a point porté bonheur à Coligny, dans l'esprit de M. le duc d'Aumale. S'il m'était permis d'employer le mot d'injustice, sans exagérer ma pensée, je dirais que c'est à peu près le seul personnage historique pour lequel l'auteur ait peut-être oublié, dans quelques endroits, la stricte impartialité que nous sommes heureux de signaler dans son ouvrage[2]. Nous ne voulons pas parler ici du point de vue religieux; mais il nous paraît incontestable que la valeur de Coligny est supérieure à celle de Condé, comme chef de parti, comme homme politique sans que sur le terrain militaire sa constance dans les revers, son habileté à réparer tous les désastres ait besoin pour cela de céder la place à la fougue impétueuse de Bourbon. Ses plans pour la politique extérieure de la

1. Kluckhohn I, p. 518, 538. — Il n'est pas non plus très-exact de dire qu'il eut, « en toute circonstance, le sentiment élevé de sa propre dignité »; il n'aurait point accepté alors le don fastueux du château de Valery des mains de sa maîtresse (I, 267).

2. Pour ne citer qu'un exemple, l'auteur parle quelque part (I, 227) des « écarts démagogiques » de Coligny, puisqu'il a dit que les partisans de l'Évangile les plus fidèles se trouvaient parmi les habitants des villes et des campagnes et non parmi cette noblesse brillante qui semblait être alors le noyau des réformés. Cela lui semble de la flatterie pour la plèbe. N'était-ce pas au contraire la vérité, et l'histoire n'a-t-elle pas donné raison à Coligny? Tous ces beaux seigneurs de la haute noblesse se sont vendus tour à tour, qui pour des faveurs, qui pour de l'or, qui pour des titres, quand la mode religieuse a changé. Les derniers ont lâchement cédé à la peur de déplaire à Louis XIV quand l'heure du danger a sonné. Je ne fais pas à l'auteur l'injure de croire qu'il s'imagine que ces conversions ont été sérieuses et sincères; ce sont les habitants des villes du midi, les héroïques paysans des Cévennes qui ont sauvé l'honneur du protestantisme par leur admirable constance au milieu des odieuses persécutions de Louis le Grand.

France rappellent ceux de Richelieu, son caractère était inaccessible aux appas qui captivaient Condé, son dévouement à la *cause* était entier et jamais traversé par l'ambition personnelle. Comment s'étonner après cela que les huguenots dont le soulèvement religieux était en même temps une protestation morale contre la licence effrénée des Valois, l'aient entouré de sympathies plus vives que

« Ce petit homme tant jolly
» Qui tousjours cause et tousjours ry
» Et tousjours baise sa mignonne..... »

et qui, comme le dit son biographe lui-même, avait « adopté la réforme sans » conviction religieuse bien ferme? » Tout en reconnaissant donc les généreuses qualités du vaincu de Jarnac, nous ne saurions le placer aussi haut que l'a fait M. le duc d'Aumale, qui ne lui adresse que deux reproches, auxquels précisément nous ne saurions souscrire. Le premier, c'est d'avoir « combattu contre le » Roi; » c'est un mérite à nos yeux, plutôt qu'un défaut, quand ces rois sont les fous ou les monstres odieux qui s'appellent dans l'histoire Charles IX et Henri III; le second, c'est d'avoir eu « le malheur de quitter la religion de ses » pères. » Chacun ayant le droit de se faire ses idées religieuses à sa guise, on ne saurait blâmer le prince de Condé d'avoir trouvé peu satisfaisantes celles de ses pères; ce qu'on pourrait lui reprocher plutôt c'est de n'avoir jamais eu de principes religieux bien arrêtés, pour lui-même.

Le second prince de Condé, Henri Ier, joue un rôle très-effacé dans l'histoire à côté de son père. Henri de Navarre, en grandissant, refoulait dans l'ombre cette personnalité, plus sérieuse et plus convaincue que la sienne, mais moins bien douée sous le rapport de l'esprit et moins sympathique aux masses. Il aurait pu rendre néanmoins de grands services si une mort prématurée, résultat d'un crime, ne l'eut enlevé de bonne heure à son cousin Henri IV qui le regretta peu, et au parti protestant qui le pleura beaucoup[1]. Avec son fils Henri II, troisième prince de Condé, nous sortons de ce siècle que l'auteur appelle si bien « le siècle » des grands caractères » sans nous trouver pour cela en face d'une « belle » âme. » Ce n'est que l'histoire assez insignifiante de la jeunesse de Henri II que nous pouvons étudier ici, le récit s'arrêtant provisoirement à la mort de Henri IV. Ce n'est pas Condé du reste, c'est le roi *Vert-galant* lui-même qui joue le principal rôle — mais non pas le plus beau — dans la dernière partie du second volume. Nous y trouvons dans tous ses détails le récit de la passion sénile de Henri IV pour la princesse de Condé, passion qui fit tant de bruit en Europe et le couvrit d'un si grand ridicule. M. le duc d'A. malgré son admiration passionnée pour son grand ancêtre, n'a pas manqué en sa faveur à ses devoirs d'historien; il stigmatise, comme elle le mérite, « sa conduite odieuse envers Condé » et prononce de sévères paroles sur le libertinage invétéré du monarque et sur « le » vertige produit par l'exercice d'un pouvoir sans contrôle. »

---

1. L'auteur ne se prononce pas très-nettement sur la culpabilité de la princesse de Condé, accusée d'avoir empoisonné son mari pour cacher les suites d'un adultère; il semble admettre pourtant la légitimité d'Henri II.

Il y aurait encore à relever dans le cours du récit plus d'un point de détail où nous ne saurions être d'accord avec le noble écrivain. Mais nous nous contenterons d'indiquer en note quelques-uns de ces détails pour ne point allonger outre mesure notre compte-rendu[1]. Nous devons toutefois mentionner encore un dernier *desideratum* à l'égard de l'ouvrage et nous serions heureux de voir l'auteur en tenir quelque compte pour la suite. C'est le manque absolu de précision dans les citations, assez rares du reste. Il est regrettable que dans un travail aussi sérieux, ayant aussi peu à craindre le contrôle, que celui de M. le duc d'A. on ne se soit pas écarté de la détestable façon de procéder, malheureusement adoptée par la plupart de nos compatriotes. A quoi donc peuvent servir des renvois comme « Archives curieuses » « La Popelinière » « d'Aubigné » « Mémoires de » Napoléon » etc. ? C'est encore pis quand il s'agit de manuscrits. On a presque l'air de se moquer du lecteur — bien involontairement, j'en suis sûr — en le renvoyant à « Diverses lettres de Charles IX » et même une fois (II, 41) à la « Bibliothèque impériale » tout court.

Les appendices qui sont joints au deux volumes embrassent près de cinq cents pages de documents inédits, tirés du *State-paper office*, de différentes bibliothèques françaises et allemandes et surtout aussi des riches archives de Condé. Ce n'est pas la partie la moins intéressante de l'ouvrage, et l'on y trouvera surtout des renseignements curieux sur la politique anglaise de l'époque. En tête des deux volumes se trouvent de beaux portraits de Louis Ier et de Henri Ier, gravés par MM. François et Daguin. A la fin du travail se trouve une *Carte pour servir à l'histoire des princes de Condé.*

En terminant ce compte-rendu d'un ouvrage dont nous relevons sans scrupule les défauts pour avoir le droit d'en louer franchement tous les mérites, il ne nous

---

1. I, 106. Il faudrait une bonne fois supprimer de l'histoire cette thèse du démembrement du pays, projeté par les huguenots, et ne pas dire d'un homme, comme le connétable de Montmorency, « qu'il a arrêté la dissolution de la monarchie. » — P. 118. Il est plus facile de démêler la vérité sur « l'*échauffourée*, appelée le massacre de Vassy » que ne le croit l'auteur. J'ai déjà une fois renvoyé, dans cette *Revue*, sur ce point, au récit critique de M. Baum, *Theodor Beza*, II, 560 ss. — P. 119. On ne comprend point pourquoi l'auteur défendant Condé contre l'accusation d'avoir envoyé Poltrot de Méré assassiner François de Guise, semble abandonner Coligny; l'un est au moins aussi innocent que l'autre. — P. 250. L'auteur, en reprochant aux protestants « l'entraînement crimi» nel » qu'ils montraient à introduire des étrangers dans le pays, semble oublier momentanément que les catholiques faisaient absolument de même. On ne doit pas oublier d'ailleurs qu'à cette époque l'idée de patriotisme différait encore bien de nos conceptions modernes plus raffinées. — II, 156. Il y a contradiction dans l'éloge donné à Henri IV : « toujours empressé à prévenir les divisions sans cesse renaissantes de son parti » et le fait rapporté immédiatement après « qu'il donna le premier le signal des quolibets » contre Henri de Condé, qui en fut vivement offusqué. — P. 218. Il m'est impossible de prendre au sérieux les préparatifs théologiques pour la conversion de Henri IV; ce roi avait beaucoup de grandes qualités, mais certainement pas de convictions religieuses, protestantes ou catholiques, peu importe. Il n'en aurait pas changé si souvent. — P. 326. Il n'est pas exact de dire qu'en 1610 « la France seule » ne persécutait pas l'opinion religieuse des minorités; en ce moment la même tolérance se pratiquait dans le Nord de l'Allemagne et aux Pays Bas protestants. — « L'immortel Sedlitz » qui paraît I, 197 est sans doute le baron Frédéric-Guillaume de Seydlitz, le général de cavalerie de Frédéric le Grand.

reste qu'à formuler un double vœu; c'est celui de voir M. le duc d'Aumale nous apporter bientôt la suite d'un ouvrage qui fait honneur à son auteur en même temps qu'à son pays, et celui de voir le public accueillir d'aussi sérieux travaux avec toute l'estime et la reconnaissance qu'ils méritent.

Rod. Reuss.

---

46. — **Die Stellung Moses Mendelssohn's in der Geschichte der Æsthetik** von Dr Gustav Kanngiesser. Frankf. a. M., Boselli, 1868. In-16, viij-115. — Prix : 1 fr. 60.

Quiconque prend intérêt aux questions d'esthétique lira non sans profit cette étude. Gervinus avait trop rabaissé Mendelssohn; c'est cette injustice du critique-historien que M. K. se propose de réparer, du moins en ce qui concerne l'influence exercée par Mendelssohn sur l'esthétique allemande. Si l'auteur semble ici trop oublier qu'il avait été devancé dans cette tâche par Danzel (G. Lessing. *Sein Leben u. seine Werke*, I, 349 et suiv.) et par Hettner (*Literaturgesch. des* xviii. *Jahrhunderts* III, 2, 215), il n'en a pas moins le mérite d'avoir développé et précisé ce que ces derniers n'avaient qu'indiqué. Venu après eux, comme après Zimmermann et Lotze, il a pu même rectifier quelques erreurs qui leur étaient échappées.

On trouvera dans ce livre des analyses assez longues et utiles des ouvrages esthétiques de Mendelssohn, et l'auteur n'a pas oublié de mettre en lumière l'influence que le juif philosophe a eue sur Lessing et Lessing sur lui. C'est à Danzel que M. K. est redevable de la plupart des idées qu'on trouve dans cette partie intéressante de son sujet; c'est à lui aussi qu'il doit presque tout ce qu'il a dit des emprunts faits par Mendelssohn à Shaftesburg, à Locke, à Burke, ainsi qu'à Home. Il n'y aurait donc eu que justice à le citer avec plus de soin qu'il n'a fait. Quoi qu'il en soit, cette étude complète, bien que sans grande originalité, fait connaître tout un côté peut-être trop négligé de l'activité littéraire de Mendelssohn ; c'est à ce titre qu'on peut la recommander.

Charles Joret.

---

47. — **Breve fra og til Carl Christian Rafn, med en Biographi udgivet af** Benedict Grœndal. Kjøbenhavn, Gyldendal, 1869. In-8°, 323 p.

Rafn a eu de grands mérites comme paléographe et *runologue*, mais c'est surtout par son talent créateur et organisateur, employé au service d'institutions et de publications scientifiques, qu'il a acquis une renommée européenne. Porté par sa vocation vers l'étude des sciences archéologiques, il sentit de bonne heure ce qui leur manquait pour prospérer en Danemark, et il s'appliqua dès lors à leur procurer les moyens de se développer avec ampleur. Grâce à son étonnante activité, à sa persévérance, à sa valeur personnelle et à son expérience des hommes et des choses, il réussit à doter le Danemark et ses colonies de quatre bibliothèques publiques (établies à Odensé en Fionie, Reykjavik en Islande,

Thorshavn dans l'archipel des Færeys, Godthaab dans le Grœnland), d'un musée (le cabinet des antiquités américaines à Copenhague), et d'une société archéologique, la plus florissante qui existe au monde. Sous la direction de Rafn, qui en fut secrétaire pendant quarante ans, la *Société des antiquaires du Nord*, tout en faisant plus de 230,000 fr. d'économie, a publié cent volumes, la plupart accompagnés de belles planches, entre autres : six grandes collections de sagas (concernant l'histoire des trois États septentrionaux, particulièrement de la Norvége, les traditions fabuleuses des Scandinaves, leurs découvertes en Amérique, leurs établissements dans le Grœnland, et l'histoire de l'Islande); trois séries de recueils périodiques (la Revue, les Annales et les Mémoires de la Soc. des ant. du Nord), un bel atlas d'archéologie, deux dictionnaires de l'ancien norrain (langue poétique et langue usuelle). Les institutions créées par R. étaient douées d'une telle vitalité qu'elles ont déjà fourni une longue carrière et qu'elles se sont perpétuées même après la mort de leur fondateur. Ce puissant organisateur a su mener à bonne fin les grandes et nombreuses entreprises dont il s'était chargé, et les honneurs qui allèrent le trouver n'étaient que la juste récompense de ses éminents services; il était commandeur et chevalier de huit ordres; membre de 105 sociétés savantes; docteur de plusieurs universités qui l'avaient spontanément promu au grade le plus élevé dont elles étaient dispensatrices; enfin le roi archéologue, Frédéric VII, en le nommant *Conferentsraad* lui avait conféré le plus haut titre auquel puisse aspirer un citoyen danois qui n'est pas ministre.

La vie d'un tel homme méritait bien d'être contée avec détail; c'est un poète islandais, M. B. Grœndal, qui s'est chargé de ce pieux devoir. A part quelques considérations historico-philosophiques qui servent de préliminaire, l'auteur n'a rien dit qui ne se rattachât étroitement au sujet. La biographie comprend les 40 premières pages du volume; c'est de beaucoup la plus étendue qui ait été consacrée à R.; elle est remplie de faits et écrite sans emphase. Vient ensuite une liste des sociétés dont R. était membre (p. 41-46), puis une bibliographie de ses principaux ouvrages (p. 47-55), moins complète que dans le *Forfatter-Lexicon* de Th. H. Erslew, dont elle est tirée; enfin la correspondance, précédée de quelques poésies et écrits de jeunesse de R. (p. 57-65), et d'un journal tenu dans les premiers mois de 1818, se rapportant principalement à la fondation de la bibliothèque militaire de l'île de Fionie (p. 66-84).

Les lettres écrites ou reçues par Rafn ne sont pas classées rigoureusement par ordre des matières, ni par ordre chronologique; mais toutes celles qui émanent d'un même correspondant ou lui sont adressées, ont été placées l'une à la suite de l'autre. L'éditeur indique souvent la position sociale, la date de la naissance et de la mort de chaque correspondant; il aurait bien fait d'ajouter aussi la date d'envoi qui manque dans quelques lettres et d'expliquer dans des notes certaines allusions qui suffisaient à R. ou à ses correspondants, mais dont les lecteurs non initiés ont peine à comprendre toute la portée. Quelques-unes de ces lettres ont été déjà publiées; il n'aurait pas été superflu de citer les ouvrages où elles ont paru. Le présent recueil contient 102 lettres, dont 45 en danois, 32 en anglais,

17 en allemand, 5 en français et 3 en suédois. 19 d'entre elles sont de R.; on ne doit pas être surpris de ce qu'elles soient en si petite proportion dans ce volume : comme il est naturel, on n'a trouvé dans les papiers de R. que celles qu'il recevait, non celles qu'il écrivait. Ces dernières sont disséminées par le monde, et il n'est pas toujours possible de s'en procurer une copie.

Les lettres de R. se rapportent presque toutes aux antiquités américaines; les autres ont été écrites par 44 de ses correspondants. Il serait trop long de les analyser une par une; nous devons nous borner à les grouper en plusieurs catégories, sur lesquelles nous jetterons un rapide coup-d'œil. La correspondance de Mülertz, de Hoegh-Guldberg, de Nyerup, de Vedel-Simonsen, de Plum, de Chr. Molbech, d'Ingemann, de Thorwaldsen, de Brown, de Giesebrecht, de Symington et de G. P. Marsh, a un caractère intime; celle du savant lexicographe islandais Sveinbjœrn Egilsson se rapporte principalement aux travaux qu'il a composés pour la Soc. des ant. du Nord. Les lettres des américains Th. Webb, Longfellow, Bancroft, Davis, Swift, Bartlett, Weber, Hammond et Bennet Dowler; des islandais Beamish et Newenham; des français Brasseur de Bourbourg, E. Beauvois et Aubin; des allemands Al. de Humboldt, Vilhelmi, von Donnop et Mohnike; du slesvigois Paulsen; des danois Lund et Abrahamson, concernent la découverte, l'ethnographie et l'archéologie de l'Amérique. Celles de Schrœter et de Hammershaimb, tous les deux pasteurs dans les Færeys, traitent de cet archipel, de sa langue et de ses chants populaires. Il y a aussi des lettres de Kruse sur les antiquités russes; de La Motte Fouqué et de Græter sur les sagas et la poésie septentrionale; de Holmberg, de Wetterbergh et de Schlyter sur les inscriptions runiques de la Suède; de Hansteen sur les blocs erratiques de la Norvége; de Rink sur le Grœnland, et de Thejll sur les trouvailles archéologiques.

On le voit, cette correspondance traite de sujets fort variés, et, bien que la plupart des faits scientifiques qu'elle contient aient été utilisés dans les publications de R. et de la Soc. des ant. du Nord, elle ne conserve pas moins une véritable importance pour l'histoire des études américaines et septentrionales. Elle embrasse toute la carrière de R., mais elle est loin d'être complète : il manque beaucoup des lettres de ce savant. On a pourtant bon espoir que cette lacune sera remplie prochainement; car l'éditeur annonce que le produit de la vente du présent volume sera consacré partie à la publication d'un second recueil, partie à créer un fond pour encourager l'étude de l'archéologie septentrionale.

E. Beauvois.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 11 — 12 Mars — 1870

48. — **De nominibus verborum arabicis commentationem** scripsit Dr Joannes Rœdiger. Accedunt textus arabici specimina III. Halis, in libraria orphanotrophei. 1870. In-8°. — Prix : 1 fr.

M. Guillaume Rœdiger porte un nom illustre dans la philologie sémitique, et c'est à son père qu'il dédie sa dissertation sur les « noms des verbes. » Les grammairiens arabes ont ainsi nommé toute une série de mots, incapables de flexion régulière, qui malgré cette infériorité, sont souvent assimilés dans la phrase à des impératifs et se rattachent par leur application, aux formes verbales. Ce groupe est uni seulement par un lien factice, il comprend des éléments peu homogènes, et la théorie des formes n'a rien à voir dans les rapports artificiels que la syntaxe a établis entre eux.

Cette dénomination est-elle ancienne ? M. R. s'appuie sur un passage d'Aboû-'Ali Fârisi pour conclure qu'elle était connue de Sîbawaihi, mort en 180 de l'hégire (796 ap. J.-C.). En effet, le « livre » de Sîbawaihi contient un chapitre entièrement consacré à l'emploi et à la construction des « noms, sous la forme » desquels le verbe se présente. » Le premier chapitre est suivi d'un second, qui contient une monographie sur *rouwaida*, un diminutif qui rentre dans cette catégorie.

Ce sont en réalité des *interjections verbales*, et qui n'ont aucun rapport avec les noms. Aussi, ces interjections comme toutes les autres, peuvent-elles être divisées en deux classes : 1° les sons naturels, réfractaires à l'étymologie, ne dérivant que de la nature humaine et répondant à des sensations intérieures, dont elles donnent la note avec puissance et vivacité ; 2° les mots, nom, verbe ou particule, qui ont perdu leur souplesse et leur élasticité, pour être comme cristallisés sous une forme dès lors immuable. Lorsque certains « noms de verbes, » tels que *haloumma*, sont conjugués comme des impératifs verbaux, c'est là une erreur de la langue, qui confondant le sens avec la forme, a produit des mélanges hybrides et monstrueux.

M. R. a parfaitement compris que, pour expliquer les « noms de verbes » il faut les subdiviser et montrer comment ont été entassés pêle-mêle dans un cadre unique des mots d'origine diverse. Mais, dans son esprit d'analyse, peut-être M. R. n'a-t-il pas insisté suffisamment sur les conditions communes à tous ces mots, et n'a-t-il pas mis assez en relief l'idée qui les a fait juxtaposer dans un même chapitre de la grammaire arabe.

Après avoir parlé (p. 1-21) des « noms de verbes » en géneral, de leur définition, de leurs flexions possibles et de leur usage, après avoir reconnu leur nature et leur influence sur les mots qui en dépendent, après avoir victorieusement réfuté l'opinion des grammairiens indigènes qui veulent y trouver de véritables noms, M. R. dresse (p. 22-38) un catalogue raisonné, bien distribué, de tous les « noms de verbes » et les passe en revue à la fois au point de vue grammatical et au point de vue lexicographique. Il étudie successivement les noms, les verbes, les prépositions et les interjections, en adoptant pour chacune de ces espèces l'ordre le plus propre aux recherches, l'ordre alphabétique.

P. 22, M. R. donne la forme *amîna* « amen » que l'on a, dit-il, allongé en *âmîna*. Ne serait-ce pas là plutôt la forme primitive, comme semble l'indiquer la forme hébraïque *âmen* avec un long *a?* Seulement, la forme *fâ'îl* est, comme M. R. le fait remarquer judicieusement, une forme inusitée en arabe; dès lors, rien d'étonnant que l'on ait voulu assimiler *âmîna* à la forme *fa'îl* qui est très-fréquente et qu'on ait substitué une brève à la longue du mot hébreu.

P. 24, *taouda* « agir doucement avec lui, » me paraît être un aoriste conditionnel de *yadâ* « toucher légèrement, » un verbe, dont le rapport intime avec *yadoun* « main » n'a pas besoin d'être démontré. Qu'il faille adopter cette explication, ou lui préférer celle qui a été proposée par M. Fleischer, *Beitræge*, 1863, p. 146, cet exemple devrait être placé dans le paragraphe consacré aux verbes.

P. 26, *fidâ'in* n'est cité que sur l'autorité d'un vers de Nâbiga Dhobyânî. Seulement, les manuscrits autorisent dans cet exemple même la lecture des trois cas. Cf. en dehors de mon *Dîwân de Nâbiga*, p. 75 et 171, M. Wright, *Opuscula arabica*, p. 72, où l'on trouve le commentaire de A'lam, cité d'après le manuscrit d'Oxford.

P. 27, la forme *fa'âli*, devenue invariable, est comme une épave de l'ancienne forme infinitive *fa'âl* correspondant à l'hébreu *pâ'ôl*. Voir d'ailleurs les observations sur l'infinitif dans les langues sémitiques, que j'ai insérées dans le *Bulletin de la société de linguistique*, 1869, p. LI.

La section des formes verbales, dans le travail de M. R., est réduite (cf. p. 28) à *hâti*, un impératif archaïque de la quatrième forme de *atâ*, où l'esprit rude s'est maintenu. Il faut y ajouter d'abord *taida*. Il se peut aussi que *da'* qui exprime un appel, soit un impératif de *da'â* « appeler » (cf. p. 33). *Haita* semble être une forme secondaire de *hâti;* cependant M. R. l'a placé parmi ces interjections naturelles, dont la limite est très-difficile à définir, et dont le nombre diminuera en raison des progrès de l'étymologie sémitique.

M. R. a joint à sa monographie trois morceaux de grammairiens indigènes sur les « noms de verbes. » Ce sont : 1° un extrait du « livre de la poésie » par Aboû-'Alî Fârisî, un ouvrage du IVe siècle de l'hégire; qui, malgré son titre, est entièrement consacré à des questions de grammaire; 2° le chapitre de ce commentaire d'Ibn Ya'isch sur le *Moufassal*, que j'ai déjà signalé aux lecteurs de la *Revue critique* (1868, II, 401); 3° deux pages du commentaire d'Ardabîlî sur l'*Ounmoudhadj* (specimen) de Zamakhscharî. Le passage le plus intéressant de ces textes est celui qui se rapporte à *laisa*, que Aboû-'Alî voudrait ranger parmi

les noms de verbes, parce que la notion de temps n'y est nullement exprimée. Aussi l'auteur arabe prétend-il que *laisa* n'est pas plus un verbe que *inna* et *anna* (cf. p. 7 du texte). Il est étonnant que M. R. n'ait nullement signalé dans sa dissertation ce point de vue au moins curieux.

Les textes sont publiés avec une exactitude scrupuleuse : je me demande seulement pourquoi M. R. écrit la quiescente *yâ* à la fin des vers (p. 3 et 23 du texte). La longue ne lui paraît-elle pas suffisamment distinguée par la position de la voyelle à la pause?

Il faut rendre pleine justice à cette dissertation, qui est bien conçue et bien disposée. Pourquoi est-elle écrite en latin? Les questions de grammaire, qui doivent être traitées dans la langue claire et sobre des mathématiques, s'accommodent mal de ce langage gêné et emprunté, alors même qu'il est correct. Que M. R. nous donne bientôt d'autres travaux aussi distingués, mais qu'il les écrive dans sa langue!

Hartwig Derenbourg.

---

49. — **Grundzüge der griechischen Etymologie,** von Georg Curtius. Dritte Auflage. Leipzig, Teubner, 1869. Gr. in-8°, 768 p. — Prix : 24 fr.

La seconde édition des *Grundzüge* a paru en 1866. En moins de trois ans, une nouvelle édition est devenue nécessaire : on ne peut désirer une meilleure preuve de la valeur de l'ouvrage et de l'accueil qui lui a été fait. On ne pourrait se rendre compte d'un pareil succès, si l'on ne savait pas que le livre de M. C. ne s'adresse point aux seuls linguistes : il a trouvé accès auprès des philologues de l'école dite classique, et il forme aujourd'hui le trait d'union entre les deux camps, qu'il ne peut manquer de rapprocher. Grâce aux *Grundzüge*, les philologues de l'ancienne école apprennent à connaître la grammaire comparée par un de ses côtés les plus intéressants : et dans le même livre les linguistes possèdent une étude du vocabulaire grec, si non complète, du moins fort détaillée dans les parties traitées. Nous n'avons pas besoin d'insister sur les mérites d'un ouvrage qui est déjà bien connu en France : un assez grand nombre d'exemplaires des deux premières éditions a passé le Rhin, et nous espérons qu'une bonne partie de la troisième prendra la même route.

L'auteur n'a point sensiblement grossi son ouvrage, et sur les choses essentielles, comme on pouvait s'y attendre, nous retrouvons les mêmes doctrines. Le point le plus important où nous ayons constaté un changement d'opinion, c'est sur la caractéristique des verbes comme τάνυται, δάκνομεν. M. Curtius s'était longtemps refusé à admettre l'opinion de Bopp et de Kuhn, qui reconnaissent dans les syllabes νυ, νο d'anciens suffixes nominaux : contrairement à ces savants, M. Curtius supposait que c'était un élargissement phonétique de la racine, destiné à marquer la prolongation de l'action[1]. Aujourd'hui l'auteur renonce à sa doctrine pour admettre celle de Kuhn et de Bopp, qui est depuis longtemps

---

1. *Tempora u. Modi*, p. 67.

partagée par la plupart des linguistes. En général, les premiers ouvrages de M. C. ne sont pas exempts d'un certain penchant aux explications symboliques : mais nous voyons qu'avec le temps il s'en dégage de plus en plus.

Un autre changement, c'est que l'auteur n'admet plus en grec de racines commençant par une voyelle : en d'autres termes, l'esprit doux et l'esprit rude sont toujours comptés pour des consonnes (p. 50). Cette théorie nous paraît excessive, et si on la suivait avec rigueur, elle ne laisserait pas que de déranger l'ordonnance des ouvrages de grammaire comparée. Mais nous voyons que l'auteur en fait abstraction quelques pages plus loin, et commence, comme autrefois, par la racine ἀγχ.

Le nombre des racines ou thèmes primitifs a été augmenté d'une vingtaine. La plupart de ces additions sont dues au livre de Fick, *Wœrterbuch der indogermanischen Grundsprache*. Nous avons remarqué, entre autres, que M. C. admet maintenant, d'après Fick, une particule-δε signifiant « vers, » contenue dans οἶκόνδε = zend *vaêçmen-da*. Il va même jusqu'à rattacher à ce thème le -δις de l'homérique ἄλλυδις. Mais cela n'empêche pas M. Curtius de reproduire dans sa seconde partie son ancienne théorie, sur le δ sorti d'un *j*, et d'expliquer de cette façon les adverbes en -δα, -δον, -δην, -δις (p. 592), ainsi que les particules δέ, δή. Évidemment il y a ici une sorte de désaccord : mais nous ne voulons pas nous y arrêter, ayant amplement traité de cette question dans les Mémoires de la Société de linguistique. — M. C. reproduit (p. 221) un rapprochement déjà publié dans ses *Studien* : celui du latin *dorsum* avec le grec δειρή « cou, » éolien δέρρα, dorien δέρσα. Nous préférons l'ancienne étymologie *deorsum*, *de-vorsum*, car il est probable que le groupe ρσ aurait été représenté en latin par *rr*, comme dans *terra*, *horror*, *verres*. — Les mots κοῦρος « jeune garçon, » κούρη « jeune » fille, » qui figuraient jusqu'à présent à la racine « grandir, » ont été transportés à la racine κερ « couper, » d'après l'ancien usage de couper les cheveux aux jeunes gens à l'âge de puberté. Nous croyons que l'auteur aurait bien fait de transporter du même coup au même article le latin *cernere*. — P. 172, on trouve le mot gothique *ga-dikis* « ouvrage » : les corrections d'Uppstrœm nous ont appris qu'il faut lire *ga-digis*, ce qui convient bien mieux pour l'étymologie[1]. — Un index des mots sanscrits a été ajouté. La pagination marginale vise la seconde édition.

A la fin d'une courte introduction, M. Curtius mentionne les derniers progrès de la grammaire comparée, et en même temps il signale, comme le faisait récemment M. Pott, cette singulière anomalie, que Berlin est aujourd'hui la seule grande Université d'Allemagne qui n'ait point de chaire pour l'enseignement de cette science.

Michel Bréal.

---

1. Aux fautes d'impression relevées dans l'errata, il faut ajouter : p. 287, *anazâtha*, lisez : *anazantha*; p. 309, ἀμ-βρόσιος, lisez : ἀ-μβρόσιος; p. 148, *hruorjam*, lisez *hruorjan*.

50. — **Les Brienne de Lecce et d'Athènes** (1200-1356), par le comte Fernand DE SASSENAY. Paris, L. Hachette et Cᵉ. In-12, 244 p. — Prix : 3 fr.

Parmi les seigneurs français que le goût des aventures et des conquêtes emporta au XIIᵉ et au XIIIᵉ siècle vers l'Orient et le Midi, il n'en est point dont la destinée ait été plus extraordinaire ni plus éclatante que celle des Brienne. Un chevalier champenois, Gauthier III de Brienne, épouse l'héritière des Hauteville de Lecce qui avaient un instant, avec Tancrède et Guillaume III, occupé le trône des Deux-Siciles. Allié au pape, il est sur le point d'enlever le royaume de Naples aux Allemands. Mais vaincu et fait prisonnier à Sarno, il meurt de ses blessures (1205). Son frère, Jean de Brienne, roi de Jérusalem, type du chevalier croisé, héroïque, fanatique et brutal, devient le beau-père de Frédéric II, puis lutte contre lui dans les rangs des partisans de la papauté avec son neveu Gauthier IV. Celui-ci, dépossédé de son héritage de Lecce, s'en va en Orient, où il émerveille par sa bravoure Sarrazins et Chrétiens. Fait prisonnier à la bataille de Joppé (1244, 18 oct.), il est ramené en 1246 sous les murs de la ville pour inviter les habitants à se rendre. Mais lui les encourage au contraire à la résistance, et après avoir subi d'affreux traitements, il est reconduit au Caire où il périt massacré. Son fils Hugues ne prétendit plus conquérir la couronne de Naples, mais il vint en 1268 se joindre aux chevaliers français qui accompagnaient Charles d'Anjou; il rentra en possession des biens de sa famille, et fut un des plus fidèles défenseurs de la nouvelle royauté sous Charles Iᵉʳ et Charles II d'Anjou, dans la mauvaise comme dans la bonne fortune, sur terre comme sur mer. Il mourut en 1296, probablement en combattant le parti sicilien. Son fils Gauthier V, après une guerre héroïque mais malheureuse en Sicile, devient en 1308, par la mort de son cousin Guy de la Roche, maître du duché d'Athènes, un des fiefs les plus considérables de l'empire latin de Constantinople. D'abord victorieux en Thessalie, grâce aux mercenaires de la Grande Compagnie, il est bientôt obligé de les combattre, et il est tué à la bataille du Céphise (15 mars 1311). Gauthier VI, son fils unique, connu sous le nom de *Duc d'Athènes*, était possesseur de fiefs considérables en Champagne, en Italie, en Grèce et en Chypre. Grâce à ses éminentes qualités militaires, à son esprit audacieux et violent, il devint un instant maître absolu de la République florentine; il croyait y fonder une seigneurie, quand le peuple qui l'avait acclamé comme un sauveur, l'expulsa comme un tyran. Fidèle aux traditions de sa famille, il continua de guerroyer en Italie, et enfin périt glorieusement à la bataille de Poitiers dans les rangs de l'armée française (1356). C'est la maison de Gauthier d'Enghien, mari de la sœur du Duc d'Athènes, qui hérita de la fortune et des possessions des Brienne. Au XVᵉ siècle Marie d'Enghien, fille du comte Jean de Lecce, épousa le roi de Naples Ladislas le Victorieux (1386-1414) et posséda de la sorte cette couronne tant enviée par ses ancêtres, les Brienne.

Ces aventuriers héroïques dont le sort semble avoir été de vivre et de mourir l'épée à la main, étaient bien dignes d'attirer l'attention d'un historien qui saurait joindre au talent du narrateur la consciencieuse patience de l'érudit.

M. de Sassenay a entrepris le premier une histoire suivie des *Brienne de Lecce et d'Athènes*. Son ouvrage a une véritable valeur littéraire en même temps qu'il s'appuie sur de solides recherches. M. de S. a consulté sur les événements qu'il avait à raconter les travaux les plus récents et les mieux faits; il a étudié les sources mêmes; il a fait plus, il a compulsé les Archives de Naples et y a trouvé des documents intéressants. C'est avec l'aide de ces documents qu'il a éclairé l'histoire de Hugues de Brienne (p. 136-164), et nous a montré en lui ce mélange de rapacité et d'héroïsme qui est le trait distinctif du caractère des Brienne d'Italie. — L'histoire de Gauthier IV, de Hugues et de Gauthier V, est la partie la plus neuve et la mieux traitée du livre de M. de S. Ce n'est pas un mince mérite pour un débutant que de savoir en même temps captiver l'attention de ses lecteurs et apporter à la science des matériaux et des résultats nouveaux.

Je ne saurais mieux prouver l'estime où je tiens l'ouvrage de M. de S. qu'en le critiquant avec un certain détail. Je ferai d'abord quelques observations sur sa méthode, puis je relèverai les faits sur lesquels il me parait s'être trompé; je marquerai enfin les points où je diffère de lui dans l'appréciation des événements historiques.

Le défaut général de méthode que je reprocherai à M. de S., c'est d'avoir fait un livre qui n'est ni assez strictement scientifique pour les savants, ni suffisamment clair pour les gens du monde. Il laisse inexpliqués des noms peu connus pourtant : les *Ibelin* par exemple (p. 118).[1] — Il parle de la Romanie (p. 200), comme si ce terme s'employait encore aujourd'hui pour parler de l'empire de Constantinople. Il parle de la *tante* de Guillaume II (p. 26) sans nous dire qu'il s'agit de Constance, l'héritière du royaume des Deux Siciles. Il nous parle du comte d'Artois comme guerroyant en Sicile (p. 159) sans nous avoir dit qu'à la mort de Charles Ier d'Anjou et pendant la captivité de Charles II, Robert d'Artois, frère de Philippe-le-Bel, avait été chargé de gouverner le royaume de Naples. Enfin (p. 166), il nous parle du roi Robert sans nous avoir d'abord averti que Charles II était mort et que Robert lui avait succédé. Ces distractions sont excusables dans un livre d'érudition où l'on ne s'intéresse qu'aux faits nouveaux ou douteux; mais elles ne le sont pas dans un livre destiné aux gens du monde.

Si nous nous plaçons maintenant au point de vue de la science, nous trouverons que M. de S. n'a pas su toujours conserver à son style cette allure simple et sévère qui donne à l'histoire un accent de sérieux et de bonne foi. Il y a parfois une recherche de pittoresque exagérée [2], d'autres fois des préoccupations contemporaines qui donnent de fausses couleurs à l'histoire. Pourquoi comparer Jean de Brienne à Lamoricière (p. 116)? et pourquoi appeler les évêques de

---

1. Voy. Ducange, *Les grandes familles d'Outremer*, p. 360. Les *Ibelin* étaient une famille de nobles français établis à Ibelin (auj. Iebneh?) près Rama et Lydda, et ennemis acharnés de Frédéric II.

2. Voyez surtout les descriptions de paysage du début et le passage sur la mort de Gauthier, III (p. 86).

Beauvais et de Clermont amenant des soldats au pape *« les zouaves des temps passés »* (p. 113).[1] Cet amour du pittoresque et de la phrase à effet amène M. de S. à altérer quelque peu la réalité. Je ne parlerai pas du passage où il raconte l'histoire de Sibylle (p. 29), d'après Dandolo, qui écrivait deux siècles après, et d'après Ferrari dont il juge lui-même le témoignage par cette note : « il y a beaucoup d'invention dans ce passage»; mais comment peut-il traduire: *« ingenio magis et industria quam corporis virtute præstantem »*,[2] par « il (Tan- » crède) appliqua sa remarquable intelligence à l'étude des lettres, des sciences » et des arts, et apprit tout ce qu'on savait alors de mathématiques, d'astrono- » mie et de musique » ? M. de S. reproduit ici textuellement M. de Cherrier[3] qui a brodé sur le texte. Plus loin M. de S. traduit : *« a domino papa venerantur » est acceptus »*,[4] par : « il fut accueilli très-froidement », ce qui me paraît une traduction bien libre.

Mais ce ne sont là que des détails secondaires. J'ai un reproche plus grave à adresser à M. de Sassenay. Quoiqu'il n'avance rien qu'il ne justifie par de bonnes autorités, quoiqu'il cite ses sources (il les cite même parfois avec excès)[5], il ne les a pas encore suffisamment étudiées. Il les connaît; mais il ne s'est pas rendu compte de leur valeur exacte, de leur autorité respective, et sa critique manque ainsi de base. Il y a une certaine négligence dans sa manière de citer[6], et l'on pourrait croire au premier abord que son érudition est plus apparente que réelle. En voici quelques exemples : P. 15, n. 1 : « Saint Priest, I, 50, cite Snorro » Sturleson, aut. suédois, et Raskant, danois. » — Snorro Sturleson est un islandais du XIIIe s., auteur du *Snorro-Edda* publié en 1818 par Rask (non Raskant)[7], érudit danois (m. en 1832); pp. 32, 82 : M. de S. cite Bernard le Trésorier et le continuateur de Guillaume de Tyr comme deux sources distinctes, tandis que Bernard le Trésorier est précisément l'auteur ou l'abréviateur supposé d'une partie de la continuation de Guillaume de Tyr.[8] P. 53, n. 1 : *Chronicon Uspergense. Argentoralii MDXIV;* pour : *Chronicon Urspergense. Argentorati.*

1. Si je critiquais M. S. au point de vue littéraire, je lui ferais plus d'une chicane. Je prends quelques exemples; p. 16 : « des bonnes sources » pour : de bonnes sources; p. 30 : « M. d'Arbois de Jubainville, qui réalise en une vie d'homme ce que les Bénédic- » tins d'autrefois n'accomplissaient qu'*en plusieurs générations* »; p. 89 : « il vit son » propre gendre s'emparer de sa personne »; p. 41 : « il eut l'habileté de persuader le » pape de son repentir » pour « convainquit de... »; p. 72 : M. S. appelle un fragment épique *complainte*, etc.
2. P. 22; n. 3. Hugo Falcandus, Murat. VII. 285 A.
3. De Cherrier, *Histoire de la lutte des Papes et des Empereurs*. I. 213.
4. Robert d'Auxerre, *Hist. de France*. XVII. 247.
5. Est-il bien utile, après avoir exprimé l'impression douloureuse que produisit sur lui la vue d'Otrante, de justifier ses sentiments en citant : Craven, Murray (Handbook!), Galateo, Marciano, Ughelli (p. 6, n. 3)?
6. Je ne parle pas des fautes d'impression. Il est bien regrettable qu'un volume d'un aspect si agréable et si soigné soit criblé des fautes d'impression les plus grossières, dans les notes du moins. Ces fautes, soit pour les noms, soit pour les chiffres, sont si nombreuses que j'ai dû renoncer à les relever.
7. Raskant doit être une faute d'impression pour *Rask, aut.* (auteur).
8. Voyez sur cette question délicate et controversée la préface du t. II du *Recueil des Historiens des Croisades*, et une dissertation de M. de Mas Latrie dans la *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, 5e série, t. I, p. 38-72 et 140-178.

Quant à la date, la première édition est d'Augsbourg, 1515. Les deux éditions de Strasbourg sont de 1537 et 1540. P. 61, n. 1 : « J'ai adopté le nom de » Schirrmacher et de Winkelmann. » Cette indication est un peu vague pour deux ouvrages capitaux [1], dont M. de S. s'est, et avec raison, beaucoup servi. — P. 63, n. 1 : *Chronicon Fossænovae*. Le nom d'*Annales Ceccanenses* est aujourd'hui adopté, car cette chronique fut écrite au monastère de Ceccano, diocèse de Ferentino [2], et son premier titre n'avait d'autre raison d'être que l'existence d'un manuscrit au monastère de Fossanova. — P. 99 : *Godofr. Colon.* — Il est reconnu que Godofridus Coloniensis n'a pas existé, et son ouvrage est appelé aujourd'hui : *Annales Colonienses Maximi* [3]. — Ce n'est pourtant pas que le sens critique fasse défaut à M. de Sassenay. Il discute avec beaucoup de finesse l'autorité du témoignage des *Gesta* (p. 49 et passim, ch. II et III), ce panégyrique officieux d'Innocent III, de celui de Villani (VIII passim), représentant passionné des haines et des intérêts de la bourgeoisie florentine. Il rejette avec raison le récit de Florian Bustron sur la mort de Gauthier IV pour accepter celui du contemporain Joinville (p. 134, n. 1). Pourquoi n'a-t-il pas été aussi exact dans l'examen de toutes ses sources? Ce qui a manqué à M. de S., ce n'est pas l'intelligence critique, c'est l'habitude d'une bonne méthode de travail. S'il ne voulait pas surcharger son volume de notes développées, ne pouvait-il pas faire comme M. Winkelmann, et placer en tête ou à la fin de son volume le tableau des sources consultées avec quelques mots indiquant leur provenance et leur valeur?

Ce défaut d'exactitude dans l'étude des sources, cette inexpérience des bonnes méthodes, a été la cause de la plupart des erreurs de M. de Sassenay. Voici une preuve curieuse de cette inexpérience. M. S. nous dit « qu'il a consulté un » des astronomes les plus distingués de l'Italie » pour savoir en quelle année, indiction XIII, le 9 mai tombait un mercredi. Il suffisait d'ouvrir l'*Art de vérifier les Dates*, pour trouver l'année 1285 [4]. Pour l'histoire de la lutte entre Gauthier III, allié d'Innocent III, et les capitaines allemands dans le midi de l'Italie, de 1200 à 1206, M. de S. hésite parfois entre les divers témoignages, faute de les avoir d'abord classés avec soin. Il tient avec raison les *Gesta* en suspicion. Leur partialité pour Innocent IV est évidente, et ils ne donnent pas d'exactes indications chronologiques. Mais M. de S. néglige constamment les *Annales Casinenses* qui sont pour cette époque la source la plus précise et la plus voisine des événements [5]. Il préfère suivre le poème sur les exploits de Gauthier,

---

1. Schirrmacher, *Kaiser Friedrich der Zweite* 4. Bde. Gœttingen 1859-1865. in-8°. — Winkelmann, *Geschichte Kaiser Friedrich der Zweite u. seiner Reiche*. 2. Bde. 1863-1865. In-8°, inachevé.

2. V. Pertz. SS. XIX, 275.

3. V. Pertz. SS. XVII, 729. Wattenbach. *D. Gschtsq*. p. 499. — Qu'est-ce que veulent dire des notes ainsi conçues : Inveghes t. III (p. iij, n. 1); Bulifon, II, 78 (p. 87, n. 2); Nicolas Vignier, c 30 (p. 98, n. 2)?

4. Pourquoi M. S. prend-il ensuite avec Ferrari la date du 11 juin 1286, quand l'inscription donne : *diem veneris nono mensis Junii?* Le 9 juin tombait le samedi, tandis que le 11 tombait un lundi, ce qui s'éloigne davantage du texte.

5. Elles se terminent en 1212; les Ann. Ceccanenses en 1217. Ryccardus de San Ger-

renfermé dans les *Annales Ceccanenses*, document précieux sans doute, mais d'une exagération toute poétique et postérieur aux *A. Casinenses*, et *Ryccardus de San Germano* qui écrivait 25 ans plus tard en se servant des *Ann. Casinenses* et qui, de l'aveu même de M. de S., a commis une erreur de chronologie pour l'an 1201. — Je n'accepterais donc pas, comme M. de S. y semble disposé (p. 83), l'idée que Gauthier aurait été victime d'une trahison à Sarno (1205, 11 juin). Il n'a été perdu que par sa négligence. Les *Ann. Casinenses* confirment le récit des *Gesta* : « dictus comes Gualterius apud Sarnum cum sociis suis decubans » minus caute » (A. C. ad ann. 1205). — Pour la soumission de Dipold, M. de S. a suivi Rich. de San Germano qui donne 1206 (p. 90). Mais Richard a déjà placé en 1202 les événements de 1201 (p. 70). Il y a donc chez lui une erreur d'une année. J'accepte la date de 1205 donnée par les *Ann. Casinenses*. Elles nous disent positivement, d'accord avec les *Gesta* et Richard, que le pape s'allia immédiatement avec Dipold vainqueur, et se hâta d'oublier son allié vaincu et tué [1]. Dans le récit des différends de Jean et de Gauthier IV de Brienne avec Frédéric (p. 102-103), M. de S. accepte sans restriction les récits romanesques et empreints d'une partialité évidente que le guelfe Salimbene écrivait à la fin du siècle, après 1283; tandis que le contemporain Rich. de S. Germano nous dit simplement que l'inimitié de Gauthier et de Frédéric força le premier à s'éloigner. — Je ne saurais non plus être d'accord avec M. de S. au sujet de la mort d'Hugues de Brienne (p. 163-164). Il a montré dans une note excellente (p. 163, n. 2) que Hugues était mort entre le 4 juillet et le 27 août 1296. Mais il se trompe en disant que Lecce « fut livrée à toutes les horreurs d'une ville » prise d'assaut », et que « Hugues trouva la mort en se défendant. » *Specialis*, notre source unique pour cet événement (III, 15), nous dit : « Cuncti sine bello » patriam deserunt.... absque bello itaque terra capta est. » — M. de S. suit fidèlement dans le récit de la bataille de Gagliano (p. 167-175), où Gauthier V fut pris par Blasco d'Alagona, le ch. XII du V° livre de *Specialis*. Mais ce chapitre est le plus suspect de toute l'œuvre de ce latiniste prétentieux. Il y cite cinq fois Virgile, et tout le récit est formé de fragments de vers. On croirait avoir ici un poème mis en prose. Muntaner qui écrivait un peu avant Specialis [2], et qui avait pris part aux événements, fait un récit moins épique et où Blasco d'Alagona ne commet pas une trahison aussi honteuse. Muntaner, il est vrai, est partial pour le parti espagnol, et par cela même suspect; mais il fallait nous mettre en garde contre les amplifications poétiques de Specialis.

On le voit, ce qui manque à M. de S., c'est l'habitude de la critique. Il se laisse emporter par ce qui séduit son imagination aux dépens de la scrupuleuse exactitude historique. La netteté et l'impartialité de ses jugements s'en ressen-

---

mano se servait des Annales Casinenses vers 1240, ou même plus tôt. Les Gesta écrits après 1116 sont tout à fait indépendants des Ann. Casinenses.

1. « *Triumphans de hoste Diopuldus et se ipsum humilians, domnus papa missis nuntiis » fecit ipsum Diopuldum et suos ab excommunicatione absolvi, credens eum ecclesiæ » profuturum.* »

2. Muntaner termine son œuvre en 1330, Specialis en 1333.

tent parfois. Je n'en prendrai qu'un seul exemple, le plus frappant de tous[1] : son appréciation du rôle du Duc d'Athènes à Florence. Entraîné par l'intérêt de son sujet et peut-être aussi par des sympathies de compatriote, M. de S. est disposé à toujours admirer ou du moins à excuser le plus possible les Brienne. Il dit une fois en parlant de Gauthier V « notre héros » (p. 144) et cela au moment où il raconte une spoliation commise par lui. — Pour Gauthier VI, voici quelle est sa théorie. Porté au pouvoir par l'enthousiasme universel dans une ville où depuis longtemps le parti aristocratique et le peuple étaient écrasés par une oligarchie bourgeoise, Gauthier VI de Brienne voulut rétablir à Florence un régime équitable « *en tenant la balance égale entre tous les partis.* » Il dut pour cela concentrer tous les pouvoirs entre ses mains. Menacé par de sourdes intrigues, il s'irrita, devint violent, tyrannique, et fut expulsé par trois conspirations simultanées, aidées d'un soulèvement populaire. Sa domination avait duré du 8 septembre 1342 au 1er août 1343. M. de S. cherche à pallier les torts de Brienne, il affirme que les condamnations qu'il fit prononcer contre les gros bourgeois étaient justes; il nie que son administration financière fut oppressive, il semble en faire un homme désireux du bien public et qui ne tomba que pour avoir été trop équitable (v. p. 238). — Je reconnais qu'il y a une part de vérité dans l'opinion de M. de S. Il a raison de n'accepter qu'avec défiance le témoignage de Villani, ennemi pour ainsi dire personnel du Duc, et membre de l'oligarchie qu'il voulait détruire. Il a raison de ne pas croire au traité conclu, d'après Villani, par les prieurs avec le Duc dans la nuit du 7 sept. 1342 (p. 207); il a raison de beaucoup rabattre des cruautés que Villani prête à Gauthier VI, et de ne pas être trop confiant dans l'innocence des premières victimes de son tribunal. Certainement le jugement des historiens florentins a été trop sévère pour le duc d'Athènes, et l'oligarchie bourgeoise qu'il a renversée était égoïste, injuste et tyrannique, surtout envers la plèbe (*popolo minuto*). Mais l'équité et les bonnes intentions du Duc d'Athènes ne suffiraient pas à expliquer comment, dans l'espace de dix mois, à un enthousiasme sans borne succéda chez le bas peuple lui-même une haine que cinq siècles écoulés n'ont pas encore éteinte. Le Duc d'Athènes était un ambitieux intelligent qui sut profiter des crimes de ses adversaires et de la division des partis pour établir son pouvoir; il sut prendre d'abord le rôle d'un justicier réparateur de torts; mais l'accord de tous les témoignages nous le montrent enivré par sa puissance, se livrant à toutes ses passions et suscitant doublement la haine, comme tyran et comme tyran étranger. M. de S. dit avec beaucoup de justesse qu'à Florence, au XIVe siècle, on ne comprenait pas la liberté comme nous la comprenons aujourd'hui; mais on l'aimait pourtant.

---

1. Je pourrais discuter avec M. S. au sujet du rôle d'Innocent III. Il a très-bien montré la déloyauté de sa conduite envers son pupille Frédéric; il a prouvé qu'il appela Gauthier (p. 33-37) et que celui-ci ne vint nullement à l'improviste comme le prétend de Cherrier (I, 397). Il va même jusqu'à croire (p. 49) qu'Innocent avait délié d'avance Gauthier de ses serments. Pourquoi alors parler de sa *droite* nature (p. 37) et dire que les voies tortueuses lui répugnaient (p. 87)? J'aurais bien à dire aussi sur Frédéric II, pour lequel M. S. paraît avoir une très-grande antipathie, et sur Charles d'Anjou, ce brutal fanatique, qu'il traite avec une faveur toute particulière.

Florence resta libre quand toutes les autres villes avaient accepté des tyrans, et les Médicis ne purent établir leur pouvoir qu'en conservant toutes les apparences de la liberté.

M. de S. se trompe quand il dit que Gauthier tint la balance égale entre tous les partis. Il s'appuya sur les nobles (*grandi*) et sur le peuple pour écraser les riches bourgeois (*popolani grassi*). Je lui accorde que les bourgeois frappés les premiers par lui pouvaient être coupables; mais il ne les frappait pas seulement parce qu'ils étaient coupables, il les frappait surtout parce qu'ils faisaient partie du *popolo grasso*. Tous les historiens sont unanimes sur ce point, y compris l'auteur des *Istorie Pistolesi* que M. S. invoque pour prouver la culpabilité des condamnés, et qui n'a pas les passions de Villani. « *Vedendo li grandi di Firenze » e il popolo minuto, ch'el Duca procedeva cosi aspramente contro ai popolani grassi, » profersono al Duca di farlo Signore di Firenze liberamente. Elli l'intese volentieri*[1]. » Mais Brienne a aussi condamné deux nobles, les Bardi, dit M. de S. — Cela est vrai, mais ce fut plus tard, à l'époque où il s'appuyait uniquement sur le peuple, et parce qu'ils avaient fait offense à des gens du peuple. Alors, dit Ammirato (l. IX) : « attese a strignersi con Beccai, con Vinattieri, con Scardassieri ed altri » artefici minuti. » — Un fait suffit à prouver la partialité qui dirigeait les jugements du duc d'Athènes. Il condamne Giovanni di Bernardino de' Medici pour avoir laissé échapper le prisonnier Tarlato da Pietramala, et il prend peu après celui-ci pour son intime conseiller. M. de S. a passé ce dernier fait sous silence. Il n'a rien dit non plus du tribunal exceptionnel de quatre juges *étrangers* établis par le Duc et qui décidaient de toutes les causes sommairement, en secret et sans appel[2]. Il n'a pas dit que Gauthier avait presque pour seuls conseillers des évêques *étrangers*, chose doublement odieuse aux Florentins[3], et deux laïques, deux nobles : Tarlato da Pietramala et Ottaviano Belforti. Si M. de S. a passé sous silence quelques-uns des faits qui ont rendu la domination de Gauthier insupportable, il essaie de mettre les autres en doute. Il nie qu'il ait commis des exactions financières. J'admettrai avec lui, contre Villani, que Brienne a pu ne pas lever de taxes ni de gabelles nouvelles, ne pas commettre d'exactions *légales*; mais pour être illégales, purement arbitraires, elles n'en étaient que plus oppressives, et tous les témoignages s'accordent sur ce point. « Nul acte n'en fait foi, » dit M. de S. Je le crois bien; il avait supprimé toutes les magistratures municipales. A partir du 10 octobre 1242 nous n'avons plus aucun acte des conseils de Florence. Dans les villes voisines, il établissait des vicaires qui concentraient tous les pouvoirs dans leurs mains et administraient au mépris des formes légales. Tel ce Meliadus d'Ascoli à Pistoia dont nous parlent les *Istorie Pistolesi*[4]. Toutes les pièces officielles écrites à l'occasion de la chute du Duc se plaignent de ses exactions. Ce ne sont pas en effet des taxes et des gabelles, ce sont des vols et

1. Muratori. *SS. rer. Ital.* XI. 490.
2. V. l'excellent mémoire de Paoli, *Della signoria di Gualtieri Duca d'Atene*, p. 101 avec les pièces à l'appui.
3. Ceux de Lecce, d'Ascesi, d'Arezzo, de Pistoia et de Volterra.
4. Mur. XI. 492. 493.

des concussions : « *In tantum nos gravavit per diversos et insolitos modos sumptibus » et expensis, quod nemo poterat, quod suum esset, aliquod reputare* [1]. M. de S. ne nie pas qu'il se soit porté à d'extrêmes violences, mais il trouve ridicule aux compatriotes de Boccace d'accuser ses mœurs. Il y a pourtant quelque différence entre la voluptueuse insouciance des conteurs du Décameron et les lubriques caprices d'un tyran. Ici encore tous les témoignages s'accordent; même Ammirato, plus indulgent pour le Duc que Villani, nous dit : « *portandosi molto sconcia» mente verso l'honor delle donne* », et il parle avec mépris de ce Cerretieri de Visdomini, « *segreto consigliere degli amori, dello stato e di tutti i fatti del Duca.* » Il me paraît ressortir avec évidence de tous ces faits que le Duc d'Athènes a exercé un despotisme absolu, qu'il l'a exercé avec violence et injustice, qu'il n'a nullement cherché à tenir la balance égale entre les partis, mais qu'il s'est servi des rancunes de la noblesse et des haines populaires pour enlever à la bourgeoisie, qui avait fait la grandeur de Florence, son pouvoir et ses richesses. Je ne saurais voir dans la faveur accordée au bas peuple « *une rare intelligence » politique* » (p. 239). J'y vois la politique des ambitieux de tous les temps, qui ont toujours flatté les haines ou les convoitises des classes inférieures, capables de renverser le pouvoir de l'oligarchie, mais incapables de se gouverner elles-mêmes et prêtes à se donner à un maître moyennant quelques avantages matériels. Nous devons nous attendre à voir bientôt représenter le Duc d'Athènes comme un chef de la démocratie et un réformateur socialiste; il n'en restera pas moins aux yeux de l'histoire un ambitieux hardi, mais sans grandes visées, bon capitaine et brave soldat, mais corrompu par la toute-puissance, et digne en définitive de la haine dont le peuple florentin a poursuivi sa mémoire.

J'espère que M. de Sassenay ne verra pas dans la minutie de mes critiques un désir de le trouver en faute, mais au contraire mon estime pour les véritables qualités d'historien et d'écrivain dont il a fait preuve. S'il veut se soumettre à une sévère discipline scientifique, il nous donnera, j'en suis sûr, des travaux très-remarquables et très-utiles auxquels je serai heureux d'accorder des éloges sans réserves.

G. Monod.

---

51. — **Campagne du navire l'Espoir de Honfleur 1503-1505.** Relation authentique du voyage du capitaine Gonneville ès nouvelles terres des Indes publiée intégralement pour la première fois avec une introduction et des éclaircissements, par M. d'Avezac, membre de l'Institut. Paris, Challamel, 1869. In-8°, 115 p.

Le remarquable petit volume que vient de publier M. d'Avezac, est extrait des *Annales de voyages*, recueil que le savant géographe enrichit depuis longtemps de ses travaux. Je ne crains pas de prédire au livre le succès qu'ont obtenu déjà, en juin et juillet 1869, auprès des lecteurs des *Annales*, les deux articles dont le livre est formé.

---

1. *Lettera del comune di Firenze al Re... di Napoli.* — 10 Agosto 1343 (Paoli. Docum. n. 323).

La *Relation*, très-intéressante, est bien courte : elle est renfermée en une trentaine de pages. Heureusement que M. d'A. nous dédommage de la brièveté d'un tel document, par les développements considérables qu'il a cru devoir donner à son *Introduction*. Cette introduction, qui n'embrasse pas moins de 86 pages, se divise en deux parties, la première contenant une revue complète des notions acquises antérieurement à la publication actuelle, la seconde offrant un examen non moins complet des notions nouvellement recueillies. Les profondes connaissances spéciales de l'éditeur lui ont permis de tout expliquer clairement, sûrement, et l'on peut dire avec assurance que jamais relation de voyage ne fut mieux commentée.

On ne connaissait jusqu'à ce jour qu'un fragment des pages dans lesquelles était racontée l'expédition au Brésil (et non à Madagascar, comme beaucoup l'ont cru) du navigateur normand, Binot Paulmier de Gonneville, fragment publié, en 1663, par l'abbé Paulmier[1], et de nouveau par le président de Brosses, en 1756, puis par M. Estancelin, en 1832. M. d'A. en donne une édition complète d'après un manuscrit de la bibliothèque de l'Arsenal qui lui a été indiqué par M. Paul Lacroix, et qui reproduit une expédition en forme délivrée, à l'occasion d'un procès, en août 1658, de la déclaration faite au greffe de l'amirauté, à Rouen, par Gonneville et ses compagnons, le 19 juin 1505.

Le résultat le plus important de la publication du manuscrit de l'Arsenal, c'est la constatation désormais indiscutable de l'antériorité des voyages français au Brésil. M. d'A., qui depuis plusieurs années, plaide si ingénieusement cette cause, méritait la bonne fortune de mettre en lumière, le premier, un document qui donne définitivement raison à sa sagacité. Les érudits étrangers, pour lesquels la croyance, dont le docte académicien s'est établi le ferme et persévérant défenseur, n'était qu'une patriotique illusion, devront reconnaître que nulle revendication ne fut plus légitime. Ici je tiens à laisser la parole à M. d'A. (p. 6) : « Bien que le voyage qui fait le sujet de cette publication remonte à la date déjà suffisamment ancienne du 24 juin 1503, il contient lui-même la déclaration qu'il avait été précédé, aux Indes d'occident, *dempuis aucunes années en ça*, par d'autres voyages de dieppois, de malouins, et d'autres normands et bretons : il n'est pas sans intérêt pour l'histoire, trop insoucieusement négligée chez nous, des anciennes navigations françaises, d'annoter ici que *aucunes années* avant juin 1503 supposent, à tout le moins, *trois* années d'antériorité, ce qui démontre que nos navires allaient, dès la première moitié de 1500, au plus tard, chercher au Brésil du bois de teinture : les découvreurs si hautement proclamés de cette côte, Vincent Pinçon, Diègue de Lepe, Pierre Alvares Cabral, n'y étaient venus qu'en janvier et en avril de cette même année; et Améric Vespuce, à part d'eux, fut plus tardif[2]. »

1. Voir sur la transformation, dans le *Dictionnaire historique* de Chaudon, de ce Paulmier ou Paulmyer en un personnage fantastique appelé *Myer (Paul)*, une piquante note de M. d'A. (p. 17, 18). C'est le pendant de l'historiette du bibliothécaire cherchant dans un catalogue, à la vaine sueur de son front, les œuvres d'un prétendu évêque d'Ypres qui aurait eu le prénom de *Jean* et le nom de *Senius*.

2. Cf. avec la p. 86.

Je n'insisterai pas sur tout ce que l'introduction de M. d'A. présente de curieux et d'instructif, non-seulement pour l'histoire et pour la géographie, mais encore pour l'histoire naturelle, la philologie et la bibliographie. Parmi des renseignements si nombreux et si variés, je n'en trouve qu'un qui me semble devoir amener une petite observation : à la p. 19, M. d'A. croit pouvoir reconnaître dans « l'historiographe de Sa Majesté » mentionné par l'abbé Paulmier, « Denis » Godefroy, pourvu de cet office en 1640, et mort en 1681. » Ce pourrait être tout aussi bien Fr. Eudes de Mezeray, mort en 1683, qui, en sa qualité de Normand, aurait plus qu'un autre apprécié la relation de Gonneville, et qui, en 1661, toucha, comme « historiographe du roy, 3600 livres d'appointemens, » ainsi qu'on peut le voir dans un manuscrit de la Bibliothèque impériale (F. F. 14027) intitulé : *Recherches sur les auteurs qui ont écrit de l'histoire de France par commission des princes sous le règne de qui ils vivaient*, manuscrit que ne consultera pas inutilement M. Jules Desnoyers quand cet érudit, exauçant le vœu formé par M. d'A. (p. 19), publiera un travail d'ensemble sur les historiographes de France en titre d'office.

T. DE L.

---

52. — **Annuaire** publié par la Gazette des beaux-arts. Ouvrage contenant tous les renseignements indispensables aux artistes et aux amateurs. Année 1869. lxxxvj-294 p. avec gravures sur bois. Paris, aux bureaux de la Gazette. — Prix : 5 fr.

Tout un côté de l'*Annuaire de la Gazette des beaux-arts* échappe au contrôle de la *Revue critique*. Je veux parler du côté pratique de l'ouvrage, du côté *affaires*, si je puis m'exprimer ainsi, de la liste des artistes, bibliothécaires, archivistes, professeurs de dessin, etc., de l'organisation des services administratifs, des réglements des divers établissements artistiques, des programmes des écoles et cours de dessin et de beaux-arts, des notices sur les sociétés des Amis des arts, sur les sociétés savantes, et de tant d'autres documents et renseignements analogues. Qu'il me suffise de dire que l'exactitude des auteurs et leur désir d'être aussi complets que possible, donnent à cette partie de l'*Annuaire* le caractère et l'importance d'une véritable œuvre scientifique. L'énumération seule des matériaux immenses qu'ils ont réunis dans un espace si limité, serait le plus bel éloge qu'on pourrait faire de leur travail.

La partie de l'*Annuaire* relative aux monuments soit anciens, soit modernes, rentre au contraire entièrement dans le cadre de la *Revue*, et mérite un examen approfondi. Elle se subdivise naturellement en deux sections, l'une comprenant Paris, l'autre la province. Grâce à une collaboration multiple les divers fragments de ce vaste programme ont pu être traités avec une égale compétence, et en plus d'un endroit le lecteur pourra soulever le voile de l'anonyme et reconnaître la main soigneuse et habile de tel ou tel savant éminent (Par exemple dans le chapitre sur le département de la Seine-Inférieure).

Dans la première de ces deux sections nous trouvons la description plus ou moins sommaire des collections publiques et particulières [1] de la capitale. Le

1. Ces dernières sont au nombre de 6 à 700.

Louvre, le Luxembourg, l'hôtel de Cluny, les Gobelins, les Musées paléographique, municipal, d'artillerie, etc., la Bibliothèque impériale, les bibliothèques Mazarine, Sainte-Geneviève, de l'Arsenal, etc., font chacun l'objet d'une notice particulière, de dimensions variées. De même pour les sociétés savantes. Quelques-unes de ces notices, celles sur le Louvre, la bibliothèque de l'Arsenal, l'hôtel de Cluny, etc., sont aussi étendues qu'elles peuvent l'être dans un ouvrage de ce genre. D'autres le sont moins, quant à présent, mais elles recevront plus de développements dans la suite, car l'*Annuaire* ira s'augmentant et s'améliorant d'année en année. « Bien des lacunes restent à combler, » dit la Préface, « et pour les faire disparaître, nous avons pensé que la voie la plus » prompte et la plus sûre était de publier un premier *Annuaire* tel quel, en demandant à nos lecteurs de vouloir bien redresser nos erreurs et nous instruire de » ce que nous avons pu ignorer. »

Le travail sur la province présente le plus grand intérêt, l'idée en est aussi heureuse que l'exécution. Pour la première fois on a réuni une pareille quantité de renseignements de toute nature, de documents soit inédits, soit enfouis dans des publications locales, pour la première fois on a réussi à nous donner un guide artistique de la France. L'*Annuaire* a dressé, département par département, et ville par ville, la liste des musées, ainsi que des cabinets d'amateurs. Il nous signale dans un langage concis les qualités des œuvres les plus remarquables; il nous apprend si les catalogues sont bien faits ou non [1]. Il va jusqu'à reproduire par la gravure les chefs-d'œuvre les plus dignes d'être connus; le paysage d'Hobbema du musée de Grenoble, les Petits Pêcheurs de L. Robert, du musée de Nantes, le Buste de jeune fille, attribué à Raphaël (musée de Lille), le Saint Symphorien (cathédrale d'Autun), l'admirable Gérard David du musée du Rouen, etc., etc.

Pour les bibliothèques il indique la date de la fondation et en général tout l'historique, le nombre de volumes, celui des incunables, il décrit les manuscrits à miniatures les plus curieux, etc.

Par le signalement des objets d'art placés dans les églises et dans les édifices publics, l'*Annuaire* a pris l'initiative de cet inventaire artistique de la France, que les sociétés archéologiques et autres, auraient dû terminer depuis longtemps, et qu'elles n'ont pas même encore commencé [2]. — La réimpression de la liste complète des monuments historiques de la France (au nombre de 14 à 1500) est également fort utile. (Les autres monuments d'architecture n'ont été cités

---

1. Dans ce dernier cas il eût été bon d'indiquer l'auteur de la notice. Pourquoi aurais-je plutôt foi dans l'anonyme de l'*Annuaire* qui conteste les attributions du catalogue, que dans le rédacteur connu ou inconnu du catalogue. Nommez-vous, et je saurai le degré de confiance que je dois avoir en vous.

2. Comme l'*Annuaire* se propose de former peu à peu une vraie histoire artistique de la France, il devrait dès à présent ajouter aux nombreux éléments qu'il a déjà réunis dans ce but les deux suivants : 1° la bibliographie des principaux livres et périodiques consacrés aux arts de chaque province; 2° la liste de ses principaux artistes anciens et modernes. Les expositions annuelles serviraient de base à cette dernière; et je promets qu'en établissant le contingent que les différentes provinces fournissent au Salon, on arriverait à des résultats curieux.

qu'accidentellement, sans doute parce que leur description se trouve dans tous les guides.)

Le tableau que l'*Annuaire* nous donne des écoles et cours de dessin des différents départements, causera une vive surprise à plus d'un lecteur, et nous regrettons de ne pouvoir nous y arrêter longtemps. Il contient les preuves les plus éloquentes de la révolution artistique qui s'accomplit en ce moment en province. Le mouvement, quoique encore à l'état latent, envahit peu à peu les villes et les bourgs, il engendre de nombreuses écoles (généralement dirigées par les frères) et les peuple de centaines d'élèves. Les chiffres qu'il a produits sont déjà brillants, et les résultats ne tarderont sans doute pas à l'être également.

On a pu voir par ce qui précède que l'*Annuaire*, à quelque point de vue qu'on se place pour l'examiner, témoigne d'un zèle infatigable, et qu'il forme une source abondante dans laquelle les travailleurs et le public pourront puiser à pleines mains. Nous saluons son apparition comme celle du travail le plus complet[1] qu'une génération ait consacré à la description objective de sa propre vie artistique, et nous attendons avec impatience la nouvelle édition qui est actuellement sous presse et qui paraîtra d'ici à peu de jours.

En terminant, nous ferons tous nos vœux pour que l'*Annuaire* devienne un ouvrage international, et qu'il admette dans son cadre les beaux-arts de l'étranger. Après tous les services que la France a reçus de la science de ses voisins, elle leur doit de s'occuper d'eux à son tour : les ressources de toute nature dont dispose la direction de l'*Annuaire*, la désignent tout particulièrement à cette mission intéressante.

Eug. MÜNTZ.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE.

BERGER, die Geographischen Fragmente des Hipparchi (Leipzig, Teubner). — BRAMBACH, Metrische Studien zu Sophocles (Leipzig, Teubner). — BOPP, Grammaire comparée des Langues indo-européennes, trad. p. BRÉAL (Hachette). — BUDDHAGHOSHA's Parables translated from burmese by ROGERS, with an introduction by MAX MULLER (London, Trübner). — DELFF, Dante Alighieri (Leipzig, Teubner). — DIETZ, Wœrterbuch zu Martin Luthers Schriften (Leipzig, Vogel). — FRICKE, Untersuchungen über d. Quellen d. Plutarchos (Leipzig, Teubner). — FRITZSCHE, Theokrits Idyllen (ib.). — *Khuddáka-Pátha* translated by CHILDERS (London, Trübner). — MAX MULLER, Lecture on Buddhist Nihilism (ib.). — MUKHOPADHYAYA, Career of an Indian Princess (ib.). — PLAUTE, Comédies trad. p. BELLOY (Michel Lévy). — SCHOLLE, Ueber den Begriff Tochtersprache (Berlin, Weber). — SCHUBERT, De Croeso et Solone fabula (Kœnigsberg, Braun). — TEUFFEL, Geschichte d. Rœmischen Literatur (Leipzig, Teubner).

---

1. Il contient, pour ne faire qu'un rapprochement, au moins quinze ou vingt fois plus de renseignements que l'*Annuaire* publié par M. P. Lacroix (1860-1862).

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 12 — 19 Mars — 1870

53. — **Études sur l'origine des Basques**, par M. Jean-François Bladé. Paris [Toulouse], A. Franck, 1869. Gr. in-8° raisin, [vj]-iv-550 p. — Prix : 10 fr.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que M. Bladé fait irruption dans le domaine historique et littéraire des Basques : il y prenait déjà cavalièrement sa place il y a quelques années, dans une vive campagne, pleine de verve et de bon sens critique, à l'encontre de prétendus chants héroïques alors en possession de cette vogue mondaine si facilement acquise aux forgeries des Macpherson ou des Garay écossais ou basques. Ce succès de bon aloi a encouragé M. Bladé à mettre au jour l'œuvre plus considérable que nous avons maintenant sous les yeux.

C'est un gros livre, un fort gros livre, plein d'érudition, de recherches, de controverses, de beaucoup d'érudition, beaucoup de recherches, beaucoup de controverses : l'érudition étendue et abondante, les recherches multiples et variées, les controverses vives et rudes. Tel est du moins, au premier coup-d'œil, l'aspect sous lequel ce travail nouveau apparaît au lecteur curieux de dégager de cette masse de pages un aperçu de l'économie générale du sujet, de la disposition mutuelle de l'ensemble et de ses parties. Cette apparence est-elle confirmée par la réalité ?...

N'allons pas nous attarder en considérations préliminaires sur l'intérêt et les difficultés du problème que s'est posé l'écrivain, ni sur les provisions de savoir qu'il lui a fallu demander à des études fort diverses, avant de s'attaquer à une question si vaste et si complexe, à laquelle d'ailleurs il a rattaché, peut-être au-delà du nécessaire, quantité d'appartenances et dépendances, de tenants et aboutissants, de discussions principales et accessoires, de développements digressionnels, d'explications incidentes, d'annotations supplémentaires et complémentaires ! Il y a certainement un peu de luxe dans l'accumulation et le déploiement de tant de détails, et nous aurions lieu d'éprouver une juste appréhension en mesurant la tâche que nous osons entreprendre de nous rendre un compte raisonné de tant et tant de choses. Heureusement que l'humble aveu de notre insuffisance nous permettra de garder sur bien des points le rôle modeste de simple rapporteur des doctrines professées par l'intrépide écrivain dont la thèse se pose devant nous.

Un coup-d'œil sur la table des matières nous montre tout d'abord l'ouvrage distribué en deux parties principales, l'une d'exposition, l'autre de discussion. La première, intitulée *Historique et position du problème*, consacre quatre grands

chapitres, subdivisés à leur tour par sections, à passer en revue, en autant de groupes successifs, 1. *les Vascons et les Basques transpyrénéens*, 2. *les Vascons et les Basques cispyrénéens*, 3. *les Ibères dans l'antiquité*, 4. *les Celtibériens et les colonies Ibériennes*. La seconde partie s'occupe, en six autres grands chapitres, d'examiner les questions spéciales que présentent tour à tour à résoudre, en les considérant à divers points de vue, 1. *les Basques d'après l'anthropologie*, 2. ..... *d'après la philologie*, 3. ..... *la [linguistique]*, 4. ..... *la toponymie et la numismatique*, 5. ..... *le droit coutumier*, 6. ..... *les chants héroïques*; après quoi sont résumées les *conclusions*, mais sans préjudice de trois articles additionnels, l'un traitant, 1. *de quelques opinions secondaires sur l'origine des Basques*, et les deux suivants ayant pour objet la critique de deux publications récentes, respectivement intitulées, 2. *Origines des Basques, de France et d'Espagne*, par M. *Garat*, et 3. *De l'organisation de la famille chez les Basques par M. Eugène Cordier*. Puis vient enfin le complément essentiel, *Additions et corrections*, cette ressource de la dernière heure pour tant de choses encore à dire, même après avoir tout dit! Telle est l'ordonnance matérielle (plus ou moins fidèlement observée), du livre de M. Bladé. Nous n'oserions affirmer que cette disposition soit satisfaisante de tout point, et doive être considérée comme la meilleure qui se pût trouver; mais l'auteur ne nous annonce que des *Études* et nous aurions mauvaise grâce à le quereller de ne nous pas donner autre chose. Toutefois, même des *Études*, des lecteurs plus sévères pourront trouver que le studieux écrivain semble les mettre sous les yeux du public avec bien peu de façon, et se borner en quelque sorte à les écrire à mesure qu'il les poursuit, de la leçon qu'il vient d'apprendre, qu'il apprend encore, faisant aussitôt la leçon qu'il enseigne, sans beaucoup de souci d'émettre une assertion hâtive et hasardée, sans doute parce qu'il aura le même empressement à en inscrire la correction dès qu'il la reconnaîtra nécessaire. Dans de telles conditions, les questions chevauchent, se morcellent et s'enchevêtrent avant d'arriver à terme; d'inévitables retours amènent de fréquents renvois, et fatiguent l'attention. Or le public, si indulgent qu'il soit, peut regretter qu'on ne lui ait pas épargné tous ces ressauts, toutes ces fluctuations d'un travail d'enfantement, au lieu de ne présenter à son appréciation que des résultats acquis, ou tout au moins une argumentation soutenue et condensée, sobre d'excursions et de développements digressifs, discrète et courtoise dans la réfutation des opinions d'autrui, scrupuleuse surtout à n'alléguer que des autorités exactement puisées aux sources originales et soigneusement vérifiées, attentive même à éviter les négligences et les incorrections de langage qui sembleraient trahir une insuffisante circonspection à l'égard du juge dont on se soumet à réclamer le suffrage. Certes, sur beaucoup de ces points le livre de M. Bladé n'est pas absolument irréprochable, et lui-même ne peut se dissimuler qu'un critique agressif qui s'inspirerait de ses propres exemples ne trouvât quelquefois à le piquer vivement au défaut de la cuirasse. Ce ne sera point en ces malices que se confinera notre rôle : il ne nous duit aucunement de nous arrêter à de simples peccadilles sans portée; nous aurons bien assez de relever les défaillances qui se laissent apercevoir dans les procédés rigoureux et sincères d'une critique de bon aloi. C'est surtout le but, ce sont les

doctrines fondamentales des *Études* de M. Bladé que nous avons dessein d'examiner et de combattre dans ce qu'elles nous paraissent avoir d'excessif.

La Préface fait partie intégrante du livre, et il convient d'en tenir compte, car elle expose, mieux que l'ouvrage même, le but et les procédés de l'auteur : elle formule d'une manière plus catégorique le problème dont il a cherché la solution, et les voies qu'il a suivies pour tenter d'y parvenir. Hâtons-nous de résumer, dans une brève analyse les énonciations explicites qui se trouvent ainsi mises à notre portée.

« Sur la foi de Guillaume de Humboldt (expose-t-il), le petit peuple Basque » est accepté généralement aujourd'hui comme l'héritier direct de la race dite » Ibérienne, qui aurait jadis occupé toute la péninsule espagnole, et qui se rattacherait, par un lien assez étroit, aux anciennes populations de l'Aquitaine et » de la Ligurie. Mais Humboldt ne s'est pas nettement expliqué sur l'origine de » ces Ibères eux-mêmes, et les savants contemporains présentent à ce sujet les » solutions les plus divergentes ». Dans l'embarras du choix, notre ardent investigateur résolut de reprendre à nouveau l'examen du problème, et commença par remonter sans hésitation, avec tous ses devanciers, des Basques actuels aux anciens Vascons. Mais à partir de ce point s'ouvrait pour lui le champ des incertitudes : le lien commun qui aurait rattaché entre elles les anciennes populations de l'Espagne, l'occupation entière de la Péninsule par ces ancêtres putatifs des Basques, ne lui semblèrent en définitive que « des théories plus ou moins modernes, » impossibles à justifier par les documents historiques ». Il aborda alors la question par le côté purement anthropologique, dont les indications lui parurent constater aussi bien que les témoignages de l'histoire, que les Basques sont un peuple très-mélangé : conclusion à tirer pareillement de la philologie comparée, dont le tour suit de près. Le système d'explication, par la langue basque, de la toponymie ancienne de l'Espagne, tel que l'avait proposé Guillaume de Humboldt, et tel que l'ont appliqué à son exemple les numismatistes qui ont déchiffré les légendes des médailles ibériennes, fut ensuite repris à nouveau par notre imperturbable critique avec sa hardiesse habituelle; puis le droit coutumier des Basques, et enfin leurs prétendus chants héroïques, marquèrent les dernières étapes, comme il les appelle, de ce grand travail éversif, sans lui avoir paru jeter jusqu'à présent aucune lumière sur l'origine de ce peuple. En somme, l'auteur le déclare ouvertement, son livre est « en opposition avec les idées dominantes, et principalement dirigé » contre le système de Guillaume de Humboldt et de ses disciples », avec une pleine liberté d'esprit, et « la volonté bien arrêtée de ne jamais étendre jusqu'à » des théories qu'il ne peut accepter, le respect qu'il doit à la personne des » savants qui les professent ».

L'auteur laisse percer en ce manifeste une ardeur juvénile, une confiance en sa propre force, bien faites pour éveiller dans l'esprit de ses juges, vieux ou jeunes (ceux-ci, comme toujours, plus sévères, ceux-là naturellement plus indulgents), l'appréhension d'une témérité inconsidérée, éprise trop à la légère de nouveautés superficiellement entrevues, insuffisamment méditées, hâtivement proclamées, et soutenues avec l'imprudente hardiesse d'une conviction inexpérimentée Cette

appréhension s'accroît à mesure que l'œil plonge davantage au fond de ces multiples *Études* trop pressées de se produire avant une salutaire incubation qui les eût mûries : nous nous persuadons volontiers que, dans sa bonne foi, l'auteur a déjà regretté lui-même plus d'une assertion hasardée, trop tôt échappée à sa plume : témoins les corrections qu'il a pris soin d'introduire dans son livre jusqu'au dernier moment de la mise en circulation.

S'il eût pris le loisir de promener un regard plus lent et plus attentif sur l'antiquité classique; s'il se fût donné le temps de compléter la vérification louablement entreprise, et laissée inachevée à son grand dam, des sources originales où il avait à puiser ses arguments, au lieu de les accepter tels quels, de seconde ou troisième main, en des cas où la plus sévère exactitude était indispensable; il n'eût point accordé une créance tellement absolue aux suspectes élucubrations de l'ancien consul Graslin, dont il a si complétement adopté et si complaisamment transporté dans son livre de si nombreuses pages, sans avoir assez la prudente attention de désigner toujours l'auteur auquel en doit remonter la responsabilité première.

[Ce Graslin, Louis-François, né le 25 avril 1769 à Nantes, et mort le 6 novembre 1850 à Bourg-la-Reine, avait été consul de France à Santander pendant 21 ans, de 1816 à 1837; mêlé au mouvement littéraire qui animait alors sur place divers amateurs épris de la question des origines basques, et qui cherchaient à vérifier par des essais sur le *Pœnulus* de Plaute, la parenté supposée de l'Euscare et du Punique, il publia enfin lui-même à Paris, en 1838, son volume *De l'Ibérie, Essai critique sur l'origine des premières populations de l'Espagne*, dont M. Bladé a fait un si grand usage. Il était fils de l'économiste tourangeau Graslin, dont la mémoire est restée en grand honneur à Nantes, pour les promenades publiques et les édifices dont il l'avait ornée aux dépens de sa fortune personnelle.]

Même dans l'usage et l'interprétation des textes qu'il a directement contrôlés et transcrits d'après les recensions les plus accréditées, le nouvel écrivain ne s'est-il pas laissé dominer, malgré l'indépendance dont il se prise, par les idées que lui avait insufflées Graslin? Voyez dès le début (p. 6) l'allégation si grave, si contraire en effet, comme il l'a annoncé, aux idées dominantes, et qu'il importerait par conséquent d'établir sur les bases les plus solides : *l'origine celtique des Cantabres!*.... Elle est introduite incidemment ainsi que voici : « Ptolémée, » dans sa description de l'Espagne septentrionale, place les Autrigons au couchant » [lisez : au levant, ἀνατολικώτεροι] du pays des Cantabres, *peuple de race celtique* ». Gardons-nous de croire, comme cette phrase le donnerait à supposer, que Ptolémée ait dit un mot de l'origine des Cantabres, ni prononcé le moins du monde, dans leur voisinage, le nom des Celtes : l'énonciation appartient ici exclusivement au moderne écrivain, qui y rattache aussitôt une note étendue, puisée tout entière dans l'*Ibérie* de Graslin, mais avec une insistance plus grande et plus explicite sur un prétendu témoignage de Strabon. Dans sa préoccupation, M. Bladé, qui cependant a consulté directement le texte du géographe d'Amasée dans l'édition de Charles Müller de la collection Didot, a fâcheusement tronqué

le passage sur lequel il prétend s'appuyer : au lieu de transcrire intégralement la phrase οἰκοῦσι δ'ἐκ μὲν τῶν πρὸς ἄρκτον μερῶν τοῖς Κελτίβηρσι Βήρωνες, Καντάβροις ὅμοροι τοῖς Κονίσκοις, καὶ αὐτοὶ τοῦ Κελτικοῦ στόλου γεγενότες, — il ne commence la citation qu'avec le mot Βήρωνες, cherchant à se dissimuler à lui-même que si les Bérons étaient *eux aussi* provenus de la grande migration celtique, c'est qu'ils étaient les frères, non des Cantabres Conisques leurs voisins, mais bien des Celtibères, que Strabon avait déjà signalés comme tels un peu plus haut..... εἶτα Κελτοῖς, οἱ νῦν Κελτίβηρες καὶ Βήρωνες καλοῦνται. Il est certain que Strabon, pas plus que Ptolémée, n'a proféré le moindre mot d'une prétendue origine celtique des Cantabres.

De fait, il n'est allégué, par Graslin même, qu'un seul texte où cette origine paraisse réellement affirmée : c'est un passage de Xiphilin, l'abréviateur tardif de Dion Cassius, et qui n'a de valeur propre que pour suppléer les livres perdus de l'auteur original, ce qui n'est point ici le cas. Or, ce passage, dont M. Bladé emprunte de Graslin la traduction, est ainsi conçu dans les éditions grecques : Αὔγουστος δὲ καὶ Ἄστουρας καὶ Κανταύρους Κελτικὰ ἔθνη διά τε Τερεντίου Οὐάρρωνος καὶ Τίτου Καρισίου ἐνίκησε. Mais en recourant à Dion, on acquiert la preuve que le passage de Xiphilin est certainement altéré, car les faits ainsi résumés par l'abréviateur, se rapportent à la double campagne, d'une part contre les Salasses des Alpes, d'autre part contre les Cantabres et les Astures d'Ibérie, sous le IXe consulat d'Auguste avec Silanus; et comme c'est exclusivement contre les Salasses que fut envoyé Varron, tandis qu'Auguste se porta de sa personne contre les Cantabres et les Astures, sauf à être remplacé bientôt par Antistius, puis par Carisius, il ne peut être question pareillement de Varron, dans Xiphilin, qu'à raison des Salasses, qui ne sont point ici nommés, et qui doivent nécessairement dès lors se trouver désignés par l'énonciation appellative de Κελτικὰ ἔθνη, laquelle leur est précisément applicable sans conteste : si bien que le passage incorrect se restitue naturellement en sa légitime rectitude par l'unique insertion d'un καὶ disjonctif entre Κανταύρους et Κελτικὰ ἔθνη, ou mieux encore par le simple déplacement de Κελτικὰ ἔθνη, à reporter immédiatement après Αὔγουστος δὲ, de manière à rétablir chez l'abréviateur de Dion, dans l'énumération des nations vaincues, le même ordre qu'a observé Dion lui-même. — De ce côté-là encore, par conséquent, nulle trace non plus d'une origine celtique pour les Cantabres.

On ne peut se défendre d'un sourire, à voir notre intrépide frondeur, appuyé sur des autorités imaginaires, se figurant et affirmant (p. 19, 65, 154, 179, 208, 239, 389, 408, 430, 526) avoir démontré que les Cantabres appartiennent à la race celtique, se croire en droit de régenter à ce propos des hommes dont l'érudition profonde et sincère, la critique sûre et prudente, ont marqué la place aux premiers rangs, tels que Fréret et Guillaume de Humboldt, pendant que lui-même s'attelle silencieusement avec la plus merveilleuse complaisance aux fantaisies paradoxales d'un esprit systématique fourvoyé. — Fréret et Humboldt ont raisonnablement cru à l'autorité de Sénèque déclarant, lui espagnol relégué en Corse, que les vestiges du costume, des mœurs et du langage des Cantabres, qu'il retrouve en Corse, attestent une ancienne colonisation espagnole dans cette île;

et leur bon sens en a induit sans hésiter (le témoignage tout spécialement éclairé de Sénèque valait bien cela) que les Cantabres étaient des Espagnols (ou des Ibères, pour parler comme les Grecs). Sérieusement, il ne saurait être suffisant, pour y contredire, du péremptoire « nous avons changé tout cela », de Sganarelle.

L'énormité singulière du paradoxe qui nous avait tout d'abord le plus offusqué, surtout l'importance fondamentale qu'on y attachait avec une si imprudente confiance, et le désir de le réfuter aussitôt qu'il était signalé, nous ont fait anticiper sur l'ordre d'exposition des doctrines de l'auteur : hâtons-nous d'y revenir.

Avant toutes choses, M. Bladé circonscrit le champ en dehors duquel ne doit point s'égarer la recherche des origines basques : il n'admet, à l'égard de ce petit peuple, resté, non intact, mais distinct, au milieu de la fusion commune des races qui l'entourent, d'autre paternité légitime que celle des anciens Vascons, laquelle est, du reste, universellement reconnue. Cependant il ne veut pas restreindre exclusivement cette famille aux uniques Vascons proprement dits, et il leur adjoint (malgré les tendances de Humboldt en sens contraire) les Vardules, les Caristes et les Autrigons. [Remarquons au passage qu'en désignant l'emplacement géographique de ces derniers relativement aux Bérons (p. 9), il attribue par inadvertance à Strabon un témoignage qu'Oihénart, qui le lui fournit, avait exactement allégué (p. 7) comme étant de Ptolémée : *hic* pour celui-ci, *ille* pour celui-là]. — La famille vasconne ainsi complétée atteignait donc à l'Ouest, suivant M. Bladé, la frontière Cantabre, où elle s'arrêtait devant une population hétérogène, ou du moins arbitrairement supposée telle, malgré l'association intime des deux noms de Vascons et de Cantabres, si frappante dans les vers de Silius Italicus (V, 197. — IX, 232. — X, 15-16), et qui se continuait encore à cinq siècles d'intervalle, dans ceux de Fortunat (IX, xxxv, 11); bien plus, malgré l'assimilation complète qu'en fait Juvénal (V, xv, 93-107) pour qui ce sont des synonymes. — Comme des Cantabres de l'Ouest, M. Bladé veut aussi, des Ilergètes de l'Est, faire aux Vascons une autre frontière celte, avec tout aussi peu de fondement, nous semble-t-il. Il est vrai qu'il promet d'abord (p. 5) d'en fournir ultérieurement la preuve historique, et qu'ultérieurement (p. 208) il assure l'avoir faite; mais nous n'avons pu ou su découvrir à quelle place dans son livre, et nous ne saurions nous résoudre, en attendant, à oublier l'argument contraire inhérent à la riche et prépondérante cité d'Osca que leur adjuge Ptolémée (II, vj, 67), et au nom de Vescitania que Pline (III, iij, 4) donne à la contrée.

La démarcation ethnologique n'était point aussi vivement tranchée au Nord, vis-à-vis des Aquitains de la Gaule : M. Bladé n'a pu méconnaître l'autorité du double passage si connu de Strabon (IV, j, 1.-ij, 1.) sur l'affinité d'aspect physique et de langage des Aquitains avec les Ibères, en opposition à leur dissemblance complète d'avec les Celtes; mais il en voudrait amoindrir la portée; il prétend (p. 12) qu'on a *torturé* ces témoignages pour en forcer la signification, et il ne s'aperçoit pas que lui-même les tronque arbitrairement tout en déclarant les citer en original, retranchant précisément dans sa traduction, et jusques dans

le texte qu'il est censé transcrire, les termes qui gênent sa fantaisie : pourquoi ne pas tenir compte d'abord de ce τελέως si absolu? pourquoi d'autre côté mettre à l'écart ce ἁπλῶς γὰρ ἐστὶν si net? — La primitive Aquitaine, affirme-t-il en même temps, comprenait des peuples d'origine diverse, tels que les Nitiobriges, les Vivisques, les Boïes, qui étaient Celtes. Nous croyons bien aussi pour notre part que des Celtes étaient mêlés aux Ibères en Aquitaine, mais autrement amalgamés; et nous nous garderions de comprendre dans l'Aquitaine *primitive* les Nitiobriges ni les Vivisques ni les Boïes : ces peuples furent englobés plus tard en effet dans la circonscription administrative de Jules César, puis dans celle d'Auguste; mais ils appartenaient incontestablement à la Celtique avant que la domination romaine fût venue substituer l'organisation provinciale au groupement des nationalités. Quoi qu'il en pût être, M. Bladé considère les anciens Vascons transpyrénéens comme « cernés à tous les aspects par des tribus de race étrangère », comptant pour telles (p. 39) les Aquitains aussi bien que les autres; et il ne laisse de Vascons apparaître en deçà des Pyrénées, qu'à dater des incursions de l'époque mérovingienne. Mais alors, pourra-t-on objecter, comment explique-t-il l'existence des *Auskes* et de leur capitale *Eli-berri* signalés en Aquitaine tout au moins dès le temps de Caligula (Mela, III, ij, 4)?.... Vraiment il n'en a cure, et se borne à les oublier.

Démontrer le morcellement et l'hétérogénéité multiple des populations juxtaposées sur le sol ibérien, telle est une des préoccupations principales de M. Bladé, toujours docile répétiteur des doctrines du guide peu sûr auquel il a tacitement voué sa confiance : que si d'aventure il lui arrive de contrôler d'après un texte original quelqu'une des traductions qu'il lui emprunte, il lui délivre généreusement un satisfécit, dont l'extrême indulgence frappe d'autant plus qu'elle est moins dans les allures critiques du piquant écrivain. Ainsi déclare-t-il (p. 161) avoir vérifié l'exactitude d'une version de Polybe (III, lviij-lix), où nous aurions été tenté, sans nous croire sévère, de trouver que la liberté d'interprétation dépasse les bornes de l'à-peu-près; mais à quoi bon se récrier sur un détail dès que l'argument subsiste dans l'ensemble?.... — Ailleurs dans Polybe (III, xxxvij, 10-11), ici même chez Graslin et chez M. Bladé: « La partie (de l'Europe à » partir des Pyrénées) qui s'étend *de* [lisez *sur*, παρὰ] la Méditerranée jusqu'aux » Colonnes d'Hercule, a reçu le nom d'Ibérie; celle qui est située sur l'Océan » n'est encore désignée par aucune dénomination générale, parce qu'il n'y a » que peu de temps qu'elle a été explorée, et qu'elle est habitée par une grande » quantité de peuples barbares ». [Lisez : « par des nations barbares populeuses »]. Là est le fondement principal de toute une théorie paradoxale sur la valeur exclusivement géographique du nom d'*Ibérie*, qui serait de pure fabrication grecque, et n'aurait même point une date bien ancienne.

A la vérité Trogue Pompée énonce par l'organe de Justin (XLIV, j, 2) que cette dénomination fut la première que reçut le pays arrosé par l'Ebre, et qu'il prit ultérieurement celle d'Hispanie; « mais », s'écrie M. Bladé (p. 121), « que » d'erreurs dans ces trois lignes de Justin! » — Voyons la preuve! Varron, cité par Pline (III, j, 3, *Sillig*) déclare que toute l'Espagne a été peuplée par

des Ibères, des Perses, des Phéniciens, des Celtes et des Carthaginois : c'est l'ordre successif, à travers les siècles, des peuples qui ont précédé, en cette ultime Hespérie, l'arrivée des Grecs et des Romains. Or les relations fort anciennes de ces derniers avec les Carthaginois induisent à conclure qu'antérieurement aux Grecs les Romains ont dû avoir, pour désigner la péninsule de l'extrême occident, le nom d'Hispanie, imposé suivant toute apparence par les dominateurs puniques, si non même déjà par leurs ancêtres phéniciens, au gré d'une étymologie bien connue de Bochart (*Chanaan*, I, xxxv) qui trouve sa justification dans les vers de Catulle (XXXVII, 18-19 : « Cuniculosae Celtiberiae fili-Egnati »). — [Dirons-nous occasionnellement à ce propos, dans une fugitive parenthèse, une simple idée qui nous a quelquefois traversé l'esprit : que le nom persan du cheval vaudrait peut-être bien le nom hébreu du lapin pour l'étymologie onomastique d'un pays renommé pour ses chevaux, dont les médailles antiques sont empreintes d'un type de cavalier, et sur le sol duquel les Perses avaient devancé les Phéniciens? Rien de plus]. — Dans les traités entre Rome et Carthage que nous a conservés Polybe il est stipulé une interdiction absolue aux Romains et à leurs alliés de naviguer au delà des comptoirs puniques de Mastia et de Tarséion, d'où il résulte pour M. Bladé (p. 128), comme pour Graslin, « que les navires » des latins avaient souvent dépassé Tarseium, qui touchait aux Colonnes d'Her» cule; les Romains connaissaient donc ce pays *dès cette époque*, et ils le connais» saient sous le nom d'Hispania ». Si M. Bladé eût vérifié lui-même dans Polybe (III, xxij, 4. — xxiv, 2-4), les traités punico-romains dont il se borne à emprunter de Graslin la stipulation saillante d'après une traduction latine, il aurait certainement reconnu qu'il n'était nullement question de Mastia et de Tarséion à l'époque par lui désignée, du consulat de Brutus et Horace, l'an 509 avant notre ère, date expresse du premier traité; ce n'est que dans le second traité, l'an 352, que fut insérée cette stipulation toute nouvelle et spécialement signalée à ce titre par Polybe. L'antériorité des Latins à l'égard des Grecs, quant à la dénomination de la péninsule ibérique, est donc une pure rêverie de l'écrivain nantais trop complaisamment abrité sous la toge de l'érudit lectourois.

A côté de la tentative mal réussie de rehausser l'ancienneté des notions latines sur l'Espagne, se développe aussitôt l'effort en sens inverse pour rajeunir les connaissances des Grecs. Admirateur enthousiaste d'Homère, Strabon (III, ij, 12-13. — iv, 3-4) pensait que le divin rhapsode avait pu faire quelque allusion à cette extrémité occidentale du monde, et que l'Odyssée, aussi bien que l'Iliade, est une simple transfiguration poétique de faits réels, dont on retrouve encore d'innombrables vestiges : comment se fait-il que M. Bladé, qui avait sous la main le Strabon de Charles Müller, et pouvait en suivre directement le texte, ait eu l'étourderie (p. 141 ; voir aussi p. 147, 149) de copier dans Graslin la déplorable traduction que voici, ridicule version française, faite à l'aventure d'après une version latine médiocrement rigoureuse, d'un texte grec incomplétement épuré : « Les Grecs placèrent dans l'Ibérie une ville du nom d'Ulysse, ornée » d'un temple de Minerve : ils comptèrent sur son territoire *six cents* témoignages » du passage de ce héros, et n'*infestèrent* pas moins *ce pays* de héros fugitifs

» après le siége de Troie, que de héros triomphateurs ». Au lieu de cet amphigouri, Strabon, parlant en son propre nom, dit littéralement : « Mais dans l'Ibérie » aussi se montre une ville Odysséia, et un temple de Minerve, et dix mille autres » traces de la course errante de ce [héros] et des autres survivants de cette guerre » troyenne également funeste et aux expulsés et aux conquérants de Troie ». — Le μυρία grec comme le *sexcenta* latin (nombre indéfini) peuvent très-bien se traduire en français par *dix mille, mille, cent,* même *vingt* peut-être, mais jamais par *six cents,* qui pour nous est un nombre essentiellement déterminé. D'autre part une heureuse émendation de Coraï a fort amélioré la fin de la phrase en substituant au pluriel le singulier κακώσαντος; mais, dans aucun cas, même la version latine surannée de Xylander (le *fidèle traducteur* si bien cautionné, et trahi, par Graslin) n'était susceptible de l'interprétation à contre-sens qu'a si malheureusement acceptée notre critique.

C'est le Périple de Scylax qui pour la première fois aurait introduit chez les Grecs le nom d'Ibérie, qu'auraient ensuite admis Polybe et tous les écrivains postérieurs. Comme M. Bladé (p. 131-132), se séparant en cette occurence de Graslin, attribue au rédacteur du Périple une date voisine de l'avènement d'Alexandre le Grand, tandis que déjà Eschyle (Plin. XXXVII, ij, 11), Hérodote (I, clxiij) et Thucydide (VI, ij, 2) avaient parlé de l'Ibérie et des Ibères, il y aurait ici une contradiction flagrante si l'on ne supposait que le nouvel investigateur de l'origine des Basques a probablement maintenu au compte de l'ancien Scylax de Caryande la rédaction primitive de la portion ibérienne comprise dans la compilation ultérieure intitulée du même nom. — Ce serait donc le péripleuste original qui, arrivant à l'embouchure de l'Èbre, et « trouvant là des gens qui » n'étaient ni Phéniciens ni Grecs, crut avoir affaire à des indigènes », et les appela, d'après leur fleuve, des Ibères, et leur pays l'Ibérie. Le critique ne semble pas s'aviser en cet endroit (p. 133) de ce qu'il ne tardera point à relever (p. 136) comme une erreur : que le rédacteur du Périple, après avoir étendu son Ibérie et ses Ibères depuis les stèles Héracléennes jusqu'à la colonie massaliote d'Emporion, navigation de sept jours et sept nuits, continue de relever sur la côte un mélange de Ligures et d'Ibères jusqu'au Rhône, trajet de deux jours, ensuite les Ligures proprement dits jusqu'à Antibes, etc. — L'archéologue Aviénus répète dans ses vers ces données du vieux routier : (*Ora Mar.* 44, 372, 503, 562-565, 608-610).

Il ne peut y avoir de difficulté à reconnaître que Polybe se conformait aux indications du Périple en bornant le nom d'Ibérie au littoral sur la Méditerranée (p. 136); mais c'est forcer le sens et trop aider à la lettre (p. 161) que de représenter l'ami de Scipion Emilien « affirmant qu'à l'arrivée des Romains cette » contrée ne portait point encore le nom d'Ibérie ».

Vient le tour de Strabon, lequel déclare que dans le principe on appelait Ibérie tout le pays qui s'étend au delà du Rhône et de l'Isthme resserré entre les deux golfes gaulois; mais que désormais on lui donnait pour limite les Pyrénées, et que les Romains appliquaient indifféremment à ce pays les dénominations mutuellement équivalentes d'Ibérie et d'Hispanie. Cela n'est point en harmonie, paraît-

il, avec le courant d'idées auquel se laisse dériver M. Bladé : aussi trouve-t-il que Strabon « ordinairement si judicieux, si exact, etc., faiblit ici de la façon la » plus évidente » : d'abord *il reproduit l'erreur du Périple formellement condamnée par Polybe*; puis *il proclame contre toute vérité* la synonymie des dénominations d'Ibérie et d'Hispanie. C'est une imputation un peu bien excessive, ce nous semble. Polybe avait marqué aux Pyrénées la limite de l'Ibérie, comme Strabon énonce que cela subsistait de son temps; le Péripleuste, bien antérieur à Polybe, avait continué à rencontrer des Ibères jusqu'au Rhône, attribué pareillement à l'Ibérie par Eschyle, ce qui n'implique nullement que Polybe, en s'arrêtant aux Pyrénées, eût *condamné*, même indirectement, encore moins *formellement*, un témoignage autoptique tout aussi respectable que le sien propre; et Strabon a rappelé purement et simplement un fait incontestable en désignant le Rhône comme la limite autrefois admise avant qu'elle eût été restreinte aux Pyrénées. [Annotons occasionnellement, au passage, qu'un lapsus typographique a introduit surabondamment dans le texte de Strabon rapporté en la note 2 de la p. 136, une série de sept mots en double emploi].

Mais il se rencontre aussi dans Strabon, qui cette fois (p. 161) « l'emporte de » beaucoup sur tous les autres géographes de l'antiquité », des chapitres (III, ij, 15. — iv, 17, etc.) où il dépeint la sauvagerie des peuples barbares de l'Ibérie avant leur apprivoisement aux mœurs romaines, citant parmi eux les Celtibères comme ayant été réputés autrefois les plus farouches de tous : or comment admettre (p. 163) que de pareils sauvages eussent précisément conservé la mémoire de leur origine ? M. Bladé, toujours sous l'inspiration de Graslin, se persuade qu'un tel argument suffit pour ôter toute valeur à la simple tradition rapportée par Diodore de Sicile (V, xxxiij) et répétée par Appien (VI, ij), d'après laquelle les Celtibères seraient le produit soit d'une invasion conquérante de peuples Celtes au milieu des Ibères, soit plutôt d'une association politique ultérieure, naturellement exprimée par la réunion des deux noms en un seul, et dont le souvenir se continuait chez les poètes latins de l'Ibérie, Silius d'Italica (III, 340), Lucain de Cordoue (IV, 9-10), surtout Martial de Bilbilis, le celtibère Martial, qui disait de lui-même (IV, lv, 8) « Nos Celtis genitos et ex Iberis », et encore (X, lxv, 3-4) « .....ex Iberis — Et Celtis genitus » [mais point : « Iberis » Celtisque genitos » : laissons religieusement aux poètes leurs vers tels qu'ils les ont écrits]. — Cela supposerait l'existence antérieure et la persistance, dans le pays, d'un élément ethnique spécifiquement désigné par le nom d'Ibères; or l'intraitable Graslin rejette bien loin ces idées routinières, et son disciple docile répète après lui (p. 159, 163) que les histoires de Diodore sont de pures fables, et le dire des poètes le simple écho d'une erreur; que les Celtibères ne sauraient être autre chose que des Celtes cantonnés au voisinage d'un fleuve *Iber* ou Ebre, grand ou petit, unique ou multiple, d'où ils doivent avoir pris leur surnom; et il cueille tour à tour, comme lui, dans Strabon (I, ij, 27. — III, ij, 11. — iv, 5), dans Pline (III, j, 3; et non I, j, deux fois répété), dans Méla (II, j, 8; et non I, 3), dans Aviénus (*ora mar.* 248-255), et pour en finir, dans Polybe (XXXV, j, *legat.* 141), tout un cortége de preuves péremptoires..... auxquelles, nous en

faisons humblement l'aveu, nous ne pouvons parvenir, quelque bonne volonté qui nous tienne, à découvrir une telle signification; c'est, sans doute, que nous ne sommes point munis du prisme merveilleux à travers lequel nos deux explorateurs se sont complus à consulter les textes anciens allégués. Ceux-ci, au surplus, disons-le sans complaisante faiblesse, sont trop souvent indiqués avec un défaut de précision auquel il nous a fallu, dans tout le cours de notre examen, prendre le soin d'obvier par des indications complémentaires et quelquefois correctives : à part encore néanmoins les cas où, dans notre inéluctable ignorance, force nous a été de jeter notre langue aux chiens, à propos notamment d'Étienne de Byzance, des *savants* traducteurs latins de la géographie de Ptolémée, etc., cités comme ayant *reconnu* au nom de *Celtibères* la valeur exclusive de Celtes établis sur les bords de l'Ebre. — Étienne de Byzance?.... Sous quel mot? en quels termes? — Les traducteurs latins de Ptolémée?.... lesquels? en quel endroit? — Mais puisqu'il est question d'Étienne de Byzance, chez qui nous n'avons rien su voir de ce que Graslin a persuadé M. Bladé qu'on y devait trouver, il nous a semblé intéressant d'y signaler, en revanche, à l'article Ἰβηρίαι (dont Constantin Porphyrogénète a fait, à quatre ou cinq siècles d'intervalle, le chapitre 23 de son livre sur l'Administration de l'Empire), une citation textuelle d'Hérodore de Pont, contemporain sinon prédécesseur d'Eratosthènes, sur laquelle M. Bladé (p. 156) a passé trop légèrement quand il lui est arrivé de la rencontrer dans le tant célèbre mémoire de Humboldt sur les étymologies basques [écourté avec trop peu de façons par le traducteur français] : il est malaisé d'encadrer dans la théorie nouvelle de la non-existence d'une *race* ibérienne, des expressions telles que celles-ci : Τὸ δὲ Ἰβηρικὸν γένος.... ἓν γένος ἐὸν κατὰ φῦλα. Strabon de son côté (III, iv, 11) se sert aussi d'une expression semblable à propos des Cerrétans Κερρητανοὶ τοῦ Ἰβηρικοῦ φύλου. — Une dénégation arbitraire et fugitive ne saurait passer pour même un semblant de réfutation.

Lorsque Strabon (III, iv, 5) émet la pensée que si les Ibères dans leur indépendance sauvage se fussent réunis en confédération, ils n'auraient point été si facilement envahis par les Carthaginois, et plus anciennement par les Tyriens, puis par les Celtes, que l'on appelle aujourd'hui Bérons et Celtibères, M. Bladé s'écrie triomphalement (p. 166) que « ce texte porte le coup fatal au récit de » Diodore » sur la double origine ethnique des Celtibères : notre perspicacité ne peut aller jusque-là, et nous croyons simplement que cette conquête itérative des Ibères par les Celtes, comme auparavant par les Phéniciens de Tyr et comme plus tard par ceux de Carthage, atteste suffisamment l'existence primordiale de ces Ibères anciens, puis la venue des Celtes conquérants, et la réunion ultérieure des uns et des autres en une association politique à laquelle ne convenait plus le nom exclusif des nouveau-venus : il est besoin, contre les témoignages exprès de l'histoire sur ce point, de moins frêles arguments que ces coups de grâce frappés dans le vide.

Il faut se garder aussi d'altérer la forme caractéristique des noms pour en changer la portée, et ne pas transformer arbitrairement en purs *Celtes* les *Celtiques*, autres collatéraux, mélangés de la même façon que les Celtibères, les

Bérons, peut-être les Carpétans : ce sont des Celtiques et non des Celtes que Méla (III, 1, 8) place au voisinage des Artabres; des Celtiques et non des Celtes que Pline (III, i, 2) met en Lusitanie et auxquels il rattache ceux de la Galice; des Celtiques pareillement et non des Celtes que Strabon (III, ij, 15. — iij, 5) avait établis dans les mêmes cantonnements, montrant la civilisation romaine pénétrant chez eux à travers les Turdétans, à la faveur du voisinage, ou peut-être de la parenté comme le croit Polybe. Sur ce dernier mot, M. Bladé de conclure que les Turdétans sont aussi des Celtes : nous considérerions comme plus sage le raisonnement qui, reconnaissant chez les Celtiques un double élément, celte et ibère, expliquerait par l'élément ibère l'affiliation des Celtiques aux Turdétans.

Ces Turdétans, les plus instruits de tous les Ibères au dire de Strabon (III, i, 6. — iv, 3) « se servaient de l'écriture et avaient consigné dans leurs livres » des histoires, des poèmes, des lois, auxquels ils attribuaient six mille ans » d'antiquité », — (ou « six mille lignes d'étendue », si au lieu de ἐτῶν on accepte la leçon ἐπῶν proposée par Paulmier de Grentemesnil, adoptée par Meineke, répétée par Bernhardi et vivement soutenue par Dübner en s'appuyant sur l'autorité de Ritschl), — ainsi qu'on le savait par Asclépiade de Myrlée qui avait été maître d'école en Turdétanie et avait publié une Périégèse des peuples de ce pays. « Les autres Ibères aussi employaient l'écriture, sans pourtant que » les caractères fussent identiques, non plus que le langage ». [Déjà, un siècle avant Strabon, dans un passage textuellement cité par Etienne de Byzance, Artémidore d'Ephèse avait constaté que les Ibères du littoral faisaient usage de l'alphabet des peuples d'Italie]. On devine bien, sans que nous ayons à le dire, que M. Bladé, fort dédaigneux de l'autorité d'Asclépiade, ne veut voir (p. 238) dans la double assertion de Strabon, d'une part qu'une fable, de l'autre qu'une preuve d'hétérogénéité multiple des populations de l'Ibérie : c'est son droit, et il l'exerce en toute plénitude; nous réservons le nôtre de n'accéder que dans une mesure fort restreinte à ce courant d'idées.

Dans son ardeur à poursuivre partout quelque preuve de diversité mutuelle des populations réunies sur le sol de l'Ibérie, il se laisse entraîner à en découvrir des indices là même où le but exprès de l'argumentation est de soutenir précisément le contraire. Ainsi, dans ces jeux oratoires (analogues aux causes fictives plaidées aux conférences de nos jeunes avocats) où les rhéteurs de Rome exerçaient leurs élèves, Calpurnius Flaccus avait pris pour sujet d'une de ses *Déclamations* (la seconde de son recueil) une accusation d'adultère contre une matrone accouchée d'un enfant noir : l'argumentation devait se baser sur la doctrine de l'hérédité du type physique des races : « sua cuique etiam genti » facies manet »..... « Diversa sunt mortalium genera, nemo tamen est suo » generi dissimilis »; et entre ces deux phrases qui consacrent le principe général, est encadré un double exemple, du Germain et de l'Espagnol : malheureusement le texte est corrompu, tous les critiques le reconnaissent et s'accordent sur le sens de la correction à faire. L'édition princeps de Pithou (1580) portait : « rutili sunt Germaniae vultus et flava proceritas Hispaniae, non eodem

» omnes colore tinguntur »; le contre-sens est évident et complet; mais une première rectification, en coupant la phrase après *proceritas*, assure d'abord aux Germains leur teint rose, leurs cheveux blonds et leur taille haute. Il reste alors « Hispaniae non eodem omnes colore tinguntur », semblant déclarer le contraire de ce que l'on veut dire : aussi Jean Schulting proposait-il *et eodem* au lieu de *non eodem*; Juste-Lipse, sur la Germanie de Tacite (IV-1648) a occasionnellement corrigé *Hispaniae non* en *Hispani an non*. Que l'on accepte le *et* affirmatif de Schulting ou le *an non* interrogatif de Juste-Lipse [et non de Dusaulx comme paraît le supposer M. Bladé], on aura, ainsi qu'il convient au sens général de la plaidoierie, pour tous les Espagnols un même teint : une inconcevable préoccupation seule aura pu conduire M. Bladé (p. 207-208) à la conclusion précisément contraire.

Tenant pour assuré, en ce qui concerne le sol continental de la péninsule ibérique, le triomphe de sa thèse sur la non-existence d'un peuple de race ibère, l'intrépide joûteur (voguant toujours de conserve avec Graslin, cela demeure sous-entendu) poursuit la question dans les îles qui sont vulgairement réputées avoir reçu des colons d'origine ibérienne : la Corse, la Sardaigne, la Sicile. — Nous avons déjà vu comment on accumulait, à l'encontre de l'autorité bien établie de Sénèque, au sujet des colons ibères de la Corse, d'imaginaires témoignages créés par une trop ingénieuse fantaisie. — Quant à la Sardaigne, Pausanias (X, xvij, 4) y fait arriver des Ibères sous la conduite de Norax, fils de Mercure et d'Eurythie, fille de Géryon; souvent, dans la bouche des Grecs, de telles généalogies sont purement allégoriques, et de même que le triple Géryon dompté par Hercule fait penser à cette ultime Hespérie, domaine triparti des Ibères, des Perses et des Celtes, subjugués par la puissance héracléenne de Tyr, ne semble-t-il pas aussi qu'il se cache, disons mieux, qu'il se révèle, dans le récit de Pausanias, la tradition allégorique d'une expédition enfantée par l'esprit commercial, et venue des lointaines contrées d'Ibérie s'établir dans l'île où restent encore debout ses antiques nuraghes? Mais, pas plus que Graslin, son fidèle disciple ne veut de ces interprétations qui font une part à la fiction en réservant le fond historique; et comme ils ne songent à d'autre Hercule qu'au fils d'Alcmène, ils ne reconnaissent d'autre Géryon qu'un roi épirote mentionné d'après Hécatée par Arrien de Nicomédie (II, 16), et cherchent dès lors vers les mêmes parages les Ibères attachés à la fortune de son petit-fils Norax, bien que Solin (IV, 1) le fasse partir « ab usque Tartesso Hispaniae » : or Diodore (XIX, 67) a nommé en Illyrie un fleuve Ἴβρος, et Antonius Liberalis (IV) a compté des Celtes dans l'armée de l'épirote Géryon vaincu par l'Hercule grec; conclusion, les Ibères de Norax étaient des Celtes des bords de l'Ebre d'Illyrie. — Conjecture pour conjecture, ceci est-il mieux? Sans être précisément nouveau, c'est autre chose, voilà tout.

Venons à la Sicile et à ses colonisateurs les Sicanes d'Ibérie, prédécesseurs des Sicules illyriens : ce sont deux peuples très-distincts, entre lesquels il faut se garer de toute équivoque; et sur ce point d'abord une observation préalable : quelque rang que l'on se soit acquis dans le monde érudit, quelque supériorité

que l'on puisse prétendre dans les luttes de la critique historique, il est, vis-à-vis des maîtres de la taille de Fréret, des égards obligés, qui ne sauraient permettre de laisser à leur charge personnelle des *lapsus* trop évidents pour être imputés même à leur propre inattention ou à celle d'un abréviateur tel que Bougainville, et qu'il faut se hâter de corriger sans hésitation et sans bruit, comme une méprise de copiste au pis aller, et plus probablement comme une simple inadvertance typographique : lors donc que par la lecture du résumé des Recherches *ex-professo* de Fréret « sur l'origine et l'ancienne histoire des peuples » d'Italie », on s'est instruit des opinions raisonnées de l'illustre critique sur l'ensemble et les détails de cette question compliquée, et qu'on arrive à rencontrer dans un mémoire d'un autre genre, « sur l'ancienneté et l'origine de l'Equi- » tation dans la Grèce », une mention occasionnelle du nom des *Sicules* accompagné de la qualité de « nation ibérienne ou espagnole » caractéristique des *Sicanes*, on ne pourra méconnaître un instant qu'il y a là une flagrante opposition avec les idées bien constatées de Fréret, et que le mot *Sicanes* doit être immédiatement restitué à la place de *Sicules*, comme correction obligée d'une simple faute matérielle d'impression. On voit tout aussitôt combien il serait puéril et naïf de prétendre infirmer les témoignages empruntés par Fréret à Thucydide (VI, ij, 2, 3, etc.), à Strabon (VI, ij, 4), et à Diodore (V, 6, 54, 55, 75) pour établir l'origine ibérienne des Sicanes, en y opposant une pure bévue typographique, laquelle serait solennellement recueillie comme affirmation sérieuse d'une diversité d'opinion qui aurait été exprimée à bon escient dans un autre travail!... — Est-ce sérieusement aussi que l'on gourmande Fréret (pp. 175-178) de n'avoir pas *su* (lisons tout au plus *accepté*) les belles imaginations de Pelloutier sur la signification appellative du mot *Ibères* pour désigner des peuples celtes placés relativement dans une situation géographique *ultérieure?* Et c'est au gré de telles fantaisies que l'on donne les plus ébouriffants démentis aux autorités classiques?... Que parlent-elles de Sicanes « venus des bords d'un » fleuve Sicanus, lequel n'a jamais existé en Espagne » (p. 175); plus tard, « à » ce cours d'eau imaginaire elles ont voulu substituer le Sicoris, et en tirer le » nom des Sicanes : il est inutile d'inventer un fleuve Sicanus pour trouver » ensuite l'étymologie du nom des Sicanes dans celui du fleuve Sicoris », etc., etc. Une telle manière de discuter, en face de la grande figure de Fréret, ce n'est qu'une triste bouffonnerie, qui ne saurait avoir les rieurs de son côté; et nous ne doutons pas que le copiste de Graslin ne soit pris de regret et de confusion de l'avoir suivi dans cette étrange boutade, lorsqu'il étudiera de plus près les textes si cavalièrement effleurés. Nous lui recommandons l'*Ora maritima* d'Aviénus (462-482) pour y chercher une notion moins vague et moins superficielle de la côte où le fleuve, la ville, et le peuple des Sicanes avaient leur position assise dans les temps antiques auxquels le poète archéologue avait pu remonter à l'aide des vieilles relations puniques et grecques : là même où la ville et le fleuve virent plus tard leur nom modifié en celui de *Sucron*, qui laisse aujourd'hui encore apercevoir sa trace dans celui de *Xucar*, avec l'initiale chuintante dont les noms populaires de Don Quichote et de Chimène nous ont trans-

mis la prononciation archaïque, toujours persistante chez les Portugais, remplacée dans tout le reste de l'Espagne par la rude *jota* gutturale. Il comprendra que le *Sicoris* de Servius (*ad Æn.* VIII, 238) n'est pas le même que celui de César et de Pline, la Segre en Cerdagne, mais bien le *Sucro* de la généralité des géographes, le Xucar au royaume de Valence.

(*La fin au prochain numéro.*)

---

54. — **Das Studium der hebræischen Sprache in Deutschland,** vom Ende des XV. bis zur Mitte des XVI. Jahrhunderts, von Ludwig GEIGER. Breslau, 1870, Schlettersche Buchhandlung (H. Skutsch). In-8°, viij-140 p.

La Renaissance fut une véritable résurrection pour deux langues, négligées ou tout à fait ignorées dans l'Occident, pendant de longs siècles. Le grec, l'idiome des schismatiques, et l'hébreu, l'idiome des Juifs, étaient également frappés d'une sorte d'interdit[1], que ne purent lever ni le concile de Vienne (1312)[2], ni le concile de Bâle (1430), quelque favorables qu'ils fussent à l'enseignement de ces deux langues. La conquête de Constantinople par les Turcs (1453), jeta un grand nombre de savants grecs, fuyant leur patrie, dans toutes les parties de l'Europe, et fournit ainsi une cause extérieure à l'ardeur extrême, avec laquelle les esprits s'élancèrent vers l'étude de la langue d'Homère. Mais quel événement a pu décider d'une reprise analogue pour les études hébraïques?

C'est qu'au commencement du xve siècle, il s'est fait partout dans les esprits un vide intolérable que la fausse science des siècles antérieurs ne saura plus remplir; l'ombre d'une civilisation factice ne suffit plus aux aspirations généreuses de ceux qui ont soif d'instruction. Le formalisme du moyen-âge était épuisé, et on sentait vaguement que les stériles discussions de la scholastique n'était pas plus de la vraie philosophie que les *Gloses,* enseignées dans les couvents n'étaient une véritable exégèse biblique. Les trésors de l'antiquité hellénique s'ouvrirent d'abord aux regards étonnés et éblouis par une lumière dont on avait été sevré depuis longtemps; dans la seconde moitié du xve siècle, ou plutôt dans le dernier quart de ce siècle, les études hébraïques vinrent à leur tour dissiper les ténèbres épaisses qui avaient couvert le monde.

M. Ludwig Geiger[3], dans le mémoire, dont nous rendons compte, expose la marche qu'ont suivie ces études en Allemagne depuis Reuchlin, qui en fut le fondateur et presque le martyr, jusqu'à la seconde moitié du xvie siècle. Le jeune auteur ne s'est aucunement proposé pour but de raconter les progrès qu'a faits la science grammaticale pendant ce siècle; ils étaient à la vérité peu considérables. Les Juifs seuls lisaient la Bible dans la langue originale; ils la comprenaient plutôt par une certaine routine traditionnelle, qu'en se rendant compte du

---

1. *Histoire littéraire de la France au XIVe siècle,* 2e éd. I, p. 423, 425.
2. Le concile qui abolit l'ordre des Templiers. M. Geiger paraît avoir pensé à Vienne, en Autriche! Voy. p. 102, n. 4.
3. M. Ludwig Geiger semble se consacrer à l'étude de cette époque; il y a deux ans déjà, il publia : *Melanthons Oratio continens historiam Capnionis,* Francfort, 1868.

sens de chaque mot et de la valeur de chaque forme. Les savants mêmes étudiaient bien plus le Talmud, qu'ils ne commentaient l'Écriture. Les persécutions qu'ils avaient endurées dans les siècles, précédant la Renaissance, les avaient pourchassés de pays en pays, et les avaient mis dans l'impossibilité de s'approprier convenablement aucune des langues vulgaires, parlées alors en Europe. Les commentaires des rabbins français vivant dans les XIe, XIIe et XIIIe siècles, montrent une connaissance parfaite de la langue nationale [1], et Nicolas de Lyre, pouvait pour ses *Postilles* se faire expliquer le texte hébreu par « son Juif. » Du temps de Reuchlin, ce premier moyen d'une franche communication, la traduction intelligible en une autre langue faisait défaut. Les maîtres étaient donc rares, et Reuchlin lui-même, malgré les efforts qu'il fit pour apprendre l'hébreu, ne put remplir son désir d'une manière satisfaisante que lorsque, en 1492, une mission diplomatique le conduisit à la cour de Frédéric III, et qu'il y rencontra le médecin de l'empereur, le juif Jacob ben Iehiel Loans [2], savant aussi instruit dans son art que versé dans la grammaire hébraïque. Il complétait plus tard en 1498 ses connaissances à Rome auprès du fameux R. Obadia Sforno, de Cesène, médecin et philosophe connu par une grande série de publications.

La grammaire que ces docteurs juifs enseignaient n'était plus celle de Hayyoudj ou d'Aboulwalid; elle était tout à fait empirique [3]. On étudiait et traduisait le *Michlôl* de David Kamhi, et même le *Mehallech Schebilê haddâat* de son frère Mosé Kamhi; ce dernier ouvrage surtout est tout à fait insignifiant et n'a dû qu'à sa brièveté le bonheur d'être commenté, traduit et publié. Elias Lévita (1472-1549),

---

1. On sait que, dans leurs commentaires, ces docteurs rendent constamment les mots hébreux difficiles par des équivalents français, transcrits en caractères hébreux. Dans les manuscrits de Joseph Qara, on rencontre la traduction de versets entiers. Les rabbins de la Champagne, ne dédaignaient pas même de créer des mots hébreux nouveaux pour traduire des termes français dont ils ne trouvaient pas d'équivalent dans la langue sacrée. Voici un curieux exemple : Dans une décision juridique, remontant au XIIIe siècle, et relative à une servante chrétienne qui insultait tous les membres de la communauté juive, et qu'on voulait faire renvoyer de force par son maître, on lit parmi les injures, qu'elle appelait une femme *zôna* et son mari *karnan*. Or, le premier de ces deux mots, a en hébreu le sens de « prostituée; » mais le second que je n'ai jamais rencontré ailleurs, ne peut être qu'un dérivé formé exprès (sur le modèle de *gazlân*, voleur, *ragzân*, irascible, *kapdân*, emporté, *batlân*, paresseux, fainéant, etc., toujours en mauvaise part), de *qèren*, « corne, » et signifie évidemment « cornard. » C'est bien là le pendant de l'injure lancée à la femme! Si nous ne nous trompons, ce serait là le plus ancien témoignage de l'existence du mot dans notre langue.

2. Et non pas Jacob Iehiel, comme écrit M. L. Geiger (p. 26). Le nom se trouve tel que nous le donnons, dans la lettre hébraïque, adressée par Reuchlin à son maître, le 1er Kislev, 5261 (nov. 1500, et non pas 1501, comme dit l'auteur, p. 27, note 4). La chose n'est pas sans importance, parce que l'habitude d'avoir deux noms, n'existait que parmi les juifs de l'Italie; voy. Dr Zunz, *Namen der Juden* (1837), p. 81. L'orthographe du surnom Loans (*lammed*, *waw*, *alef*, *noun*, *schin*) paraît, au contraire, trahir une origine française.

3. Voyez cette *Revue* ci-dessus, p. 116. — Je profite de cette occasion pour rectifier une erreur que j'ai commise à la même page, l. 13. Le livre dont je parlais à cet endroit vient de paraître par les soins de M. S. Stern, à Vienne (Autriche), 1870, et renferme, 1° la *Réponse* des disciples de Menahem aux attaques de Dunasch, et 2° la *Réplique* des disciples de Dunasch à la défense des disciples de Menahem. Un aperçu de ces discussions avait déjà été donné par Pinsker, *Liqqouté Qadmôniôt*, p. 157-163.

écrivain fécond et maître habile, qui traita certaines parties de la grammaire avec originalité, débuta lui-même par des gloses qu'il écrivit sur les ouvrages des frères Kamhi. *Habent sua fata libelli!* Sulpicius Sévère le moine du v[e] siècle, était bien pendant deux cents ans le modèle proposé à nos jeunes latinistes [1]; les fables de Loqman, l'œuvre difforme d'un chrétien de l'Orient [2], ouvraient l'étude de la littérature arabe, et n'avons-nous pas vu de nos jours canoniser la grammaire du bon Lhomond?

Il fallut encore deux siècles pour qu'un souffle nouveau ranimât les ossements desséchés de la grammaire hébraïque, et pour que l'exégèse biblique fût complétement débarrassée des entraves que lui imposaient une théologie étroite et une science routinière. Mais l'intérêt du travail de M. Geiger est dans le récit scrupuleux et minutieux qu'il nous donne des difficultés de toutes sortes que l'enseignement de l'hébreu eut à surmonter avant de se fonder et de se répandre en Allemagne. Déjà avant Reuchlin, Tubingen comptait parmi ses théologiens, Conrad Summenhart, Paul Scriptoris et Wilhelm Raymundi, dont on vantait les connaissances dans la langue sacrée. Conrad Pellikan, de Ruffach en l'Alsace, publia déjà en 1503, trois ans avant que Reuchlin imprimât sa grammaire, un petit traité, intitulé : *De modo legendi et intelligendi Hebræa.* Il est vraiment curieux de lire les artifices que Pellikan dut employer pour apprendre à connaître les lettres et à lire les textes; on dirait qu'il s'agit des hiéroglyphes ou des cunéiformes!

C'est que les Juifs seuls, nous l'avons déjà dit, possédaient ce grand secret, et s'il était difficile de se servir d'eux comme maîtres, le préjugé du temps s'opposait également à ce qu'on se laissât instruire par eux [3]. Les constitutions des conciles qui recommandèrent l'enseignement de l'hébreu et du chaldéen, voire même de l'arabe, n'avaient pas eu pour but, on peut le croire, de propager une intelligence plus éclairée et plus exacte de l'Écriture, mais de fournir les moyens de convertir les juifs et les infidèles. Comment aurait-on pensé à emprunter aux juifs mêmes les armes avec lesquelles on espérait les terrasser? Ne risquait-on pas de sucer le venin des rabbins en leur demandant leur instruction? Il faut lire toutes les injures, lancées contre ces pauvres docteurs, et toutes les précautions que recommandent ceux mêmes que leur curiosité pousse à affronter le danger. On l'a vu déjà, Reuchlin le brava, et sa lutte pénible avec les Dominicains de Cologne, ainsi que la guerre de plume qu'il eut à soutenir contre Pfefferkorn [4], juif converti qui fournit des armes à ces moines, en furent la fâcheuse conséquence. Pfefferkorn insista pour que tous les livres hébreux fussent retirés des mains des Juifs et brûlés, et il fallut toute l'autorité de Reuchlin à la cour de l'empereur

1. Voir l'excellent programme de M. Bernays, *Ueber die Chronik des Sulpicius Severus*, Breslau, 1861.

2. Nous croyons avoir prouvé cette origine dans notre introduction à ces fables, *Fables de Loqman* (Berlin, 1850), p. 10 et suiv.

3. Sur la rareté et la cherté des livres hébreux à cette époque, on lira des détails curieux chez notre auteur, p. 16-17.

4. Littéralement : « Grain de poivre. » M. L. Geiger vient de faire paraître une biographie de Jean Pfefferkorn, dans le journal de son père, *Jüdische Zeitschrift*, VII (1869), p. 293-309.

aussi bien qu'à Rome, il fallut que l'empereur fût Frédéric III, et que le pape se nommât Léon X, pour que les livres, déjà enlevés, fussent enfin épargnés. On connaît les effets déplorables de ces auto-da-fé qui n'étaient pas toujours combattus avec autant de succès : la rareté de certains manuscrits de l'ancienne littérature rabbinique, comme, par exemple, de ceux des deux Talmuds[1], des paraphrases de Pseudo-Jonathan et de tant d'autres, n'est que le triste résultat de ces exécutions ridicules.

Il est consolant de voir le respect que tous les esprits droits de son temps éprouvent pour Reuchlin, de lire les témoignages d'admiration qu'on envoie de toute part à l'homme aussi savant qu'honnête. Les *Clarorum* ou *Illustrium virorum epistolæ*, — l'épithète varie selon les éditions, — sont remplies d'éloges pour l'auteur de la première grammaire hébraïque, écrite par un chrétien, et pour ses travaux d'exégèse, entrepris à la lumière du texte original et de l'histoire. Savoir une langue, voulait dire au commencement du XVIe siècle, non-seulement la comprendre, mais encore l'écrire. Nous possédons de Reuchlin deux lettres et un *Promemoria*, composés en hébreu, et ces documents prouvent une grande habileté et une étonnante facilité de style, bien qu'ils trahissent par-ci, par-là un manque d'habitude[2].

Les matières, dont traite le mémoire de M. Geiger sont ainsi divisées : 1° Rapport des études hébraïques avec le mouvement intellectuel et religieux de l'époque; 2° les précurseurs de Reuchlin; 3° Jean Reuchlin; 4° Matthæus Adrianus et Jean Bœschenstein; 5° les disciples d'Elias Levita, Sébastien Munster et Paul Fagius; 6° l'enseignement de l'hébreu dans les universités et puis 7° dans les écoles de l'Allemagne. M. Geiger ne néglige rien de ce qui peut nous faire connaître la double activité de ces hommes, soit comme professeurs, soit comme auteurs, et il a fallu parcourir bien des bibliothèques et compulser bien des livres pour réunir les éléments d'un travail semblable. Ces détails qui sont donnés consciencieusement et où rien n'a été avancé qu'à bon escient, doivent être lus dans le livre et ne supportent pas d'extrait.

Nous terminons cet article par une observation générale. Le mouvement, dont Reuchlin est le promoteur, se fait entièrement au nom de la science; on s'était contenté d'abord d'être *in utraque lingua eruditus*, on a ensuite l'ambition d'être *trium linguarum peritus*. Les humanistes de la Renaissance, et c'est là ce qui leur mérite surtout ce nom si honorable, n'avaient aucune arrière-pensée théologique;

---

1. On ne connaît qu'un seul manuscrit complet du Talmud de Jérusalem, qui se trouve dans la bibliothèque de Leide (*Catalog. cod. hebraeorum*, Leide, 1858, p. 341), et également un seul exemplaire complet du Talmud de Babylone, conservé dans la bibliothèque de Munich. M. Raphaël Rabbinovicz a commencé la publication des *Variae lectiones* de ce manuscrit, dans un ouvrage, intitulé *Dikdonkê Sôferim*, Ier vol. Munich, 1867, IIe volume, Munich, 1869.

2. Sébastien Münster, qui maniait la langue avec plus d'habileté, fait néanmoins des solécismes et des barbarismes jusques dans les titres hébreux de ses ouvrages. Sa grammaire est nommée : *Sêfer Diqdouq wehaccôl hattêbôt*, il faut : *wecôl*, sans article; pour *schennimseou*, il serait plus correct de dire : *hanniimsaôt*. Dans le titre de sa grande édition de la Bible, le mot *atikatô* n'est pas usité; l'usage a consacré pour « version, » le mot *hâatâkâh*.

avec une candeur incomparable, ils se désaltèrent aux sources que leur ouvrent deux littératures qui ont fait les destinées du monde. En vrais savants, ils sont timides et réservés dans la lutte avec Rome; Reuchlin et Erasme sont morts, sans avoir appartenu au parti réformé. Luther, de son côté, avant tout homme d'action, malgré son admirable version de la Bible, ne paraît pas avoir jamais été bien fort en hébreu. On peut même affirmer que la Réforme, dans le 1er siècle, et jusqu'à la paix de 1648, absorbée par les discussions théologiques et ne voyant dans les textes qu'un moyen de confirmer les nouveaux dogmes, nuisait plutôt qu'elle ne profitait aux études hébraïques. C'est que la science a toujours et avant tout besoin de liberté.

J. DERENBOURG.

---

55. — **Chartes et documents de l'abbaye de Saint-Pierre au mont Blandin à Gand,** depuis sa fondation jusqu'à sa suppression, avec une introduction historique, publiés par A. VAN LOKEREN. T. I, 2e partie. Gand, H. Hoste, 1869. In-4°, xv-l et 225-489 p.

Ce fascicule, qui contient le texte ou l'analyse d'environ 600 actes du XIIIe s., fait suite à celui dont j'ai rendu compte dans la *Revue critique* du 27 juin 1868. Il n'y a donc lieu de revenir ni sur l'intérêt que présente le recueil, ni sur le plan suivi par M. A. van Lokeren. Je me bornerai à quelques observations de détail sur différentes pièces contenues dans le second fascicule.

Le n° 409 est une convention entre l'abbaye de Saint-Pierre de Gand et Renier, maieur de Douchy, acte français, que l'éditeur rapporte au 20 avril 1200. Il eût été bon d'avertir que cet acte n'est évidemment que la traduction relativement assez moderne d'un texte latin. De plus, il n'a pas été mis à sa place; en effet, il est daté « l'an de l'incarnation Nostre Seigneur MCC et vingtieme du » mois d'apvril; » ce qui doit s'entendre non pas du 20 avril 1200, mais du mois d'avril 1220. L'interprétation ne serait pas douteuse, lors même que nous n'aurions pas un peu plus loin, sous le n° 456, le texte original, ainsi daté : « Anno dominice incarnationis MCCXX°, mense Aprili. »

Le n° 448 est une charte octroyée à l'abbaye de Saint-Pierre de Gand par Henri fils de Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut, et de la comtesse Marguerite, frère du comte Baudouin, et neveu du comte Philippe. Elle est ainsi datée dans l'édition : « Actum in capella de Malen, anno ab incarnatione Domini » MCCXVIII°, kalendis Julii, » et classée au 1er juillet 1218. Immédiatement après, sous le n° 449, nous avons une confirmation émanée de Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut, datée comme le n° 448 et également rapportée au 1er juillet 1218. Ces deux actes ne peuvent être attribués qu'à Henri de Flandre, mort en 1216, et à son frère Baudouin IX, comte de Flandre, mort en 1206. Ils ne peuvent donc pas être de l'année 1218. Bien plus, ils sont antérieurs au départ de ces deux princes pour la croisade de Constantinople. Je n'hésiterais donc pas à lire : « Anno ab incarnatione Domini MCC, xviij kalendas Julii, » et à classer les deux chartes, non pas au 1er juillet 1218, mais au 14 juin 1200.

Dans les nos 471 et 472 il est question de « Willelmus Pamellus » et de

« Fulco Pamellus. » Au lieu de *Pamellus*, il faut lire *Painellus*. Ces deux personnages appartiennent à la célèbre famille anglo-normande des Painel.

La lettre d'Innocent IV, n° 558, est du 18 mars 1245, et non pas du 18 mars 1243.

Le n° 589 est une lettre d'un Innocent pape, ainsi datée : « Datum Annone, » kalendis Aprilis, pontificatus nostri anno quinto. » L'éditeur l'attribue à Innocent IV et la classe au 1er avril 1247. Si la pièce était émanée d'Innocent IV, elle serait du 1er avril 1248 ; mais à cette époque Innocent IV était à Lyon. Je crois que *Annone*, n'est pas Annonay, comme l'a cru M. Van L., mais une mauvaise leçon pour *Avinione* ; dans ce cas, la lettre serait d'Innocent VI, et devrait être rejetée au 1er avril 1357.

Le n° 626 est une curieuse requête, écrite en français et adressée au bailli d'Amiens par le procureur des religieux de Gand. Je suis porté à croire qu'elle n'est pas du milieu, mais plutôt de la fin du XIIIe siècle. Dans tous les cas, le texte aurait grand besoin d'être revisé. Ainsi, à la col. 1 de la p. 301, ligne 33, au lieu de : « en laquelle il a tous jours acoustumé *adeviener* les esplois de sa » court souveraine, » il faut *à demener ;* à la col. 2, ligne 14, au lieu de : « et » misent jour as y, » il faut « et misent jour as II (deux) ; » même colonne, ligne 24, au lieu de : « et mist jour abiaucaisue, » il faut *à Biaucaisne*.

La charte des coutumes de Saffelaere, n° 707, doit être du mois de février 1264 (V. S.), et non pas du 4 février 1260.

A la fin du second fascicule, M. Van L. nous a fait l'honneur de reproduire l'article que la *Revue critique* a publié le 27 juin 1868 sur la première partie des Chartes de Saint-Pierre de Gand. Il a bien voulu accepter la plupart des rectifications que nous avions proposées. Un pareil procédé montre que l'éditeur accomplit avec la conscience la plus scrupuleuse la tâche qu'il s'est imposée. Nous espérons donc qu'il ne prendra pas en mauvaise part les nouvelles remarques que nous soumettons à son appréciation. Nous voudrions encore que, dans la suite de son travail, il ne se bornât pas à donner, comme il l'a fait jusqu'à présent, un relevé des noms topographiques. Une table des noms d'hommes est l'indispensable complément d'un recueil qui renferme tant de documents précieux non-seulement pour la Flandre, mais encore pour différentes provinces de la France, pour l'Angleterre et même pour l'histoire générale du moyen-âge.

L. DELISLE.

ERRATUM.

N° 11, p. 168, l. 32 : « *Innocent IV* », lisez : « *Innocent III* ».

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 13 — 26 Mars — 1870

56. — **Études sur l'origine des Basques**, par M. Jean-François Bladé. Paris [Toulouse], A. Franck, 1869. Gr. in-8° raisin, [vj]-iv-550 p. — Prix : 10 fr.

2e article.

Nous venons de parcourir jusqu'au bout, et même quelque peu par delà, la partie du travail de M. Bladé qu'il a spécialement intitulée *Historique* : celle qui puise ses matériaux aux sources de l'érudition classique, demandant exclusivement aux annales écrites de l'Antiquité les vestiges qu'il est possible d'y recueillir touchant l'ancienne existence des peuples dont on prétend scruter les origines. Là est l'unique foyer de lumières sérieuses que l'histoire proprement dite ait à enregistrer; sans doute quelques autres clartés peuvent être obtenues par d'autres voies, mais plus vagues et plus incertaines à mesure qu'elles se trouvent moins immédiatement subordonnées aux enseignements de l'érudition positive.

Nous l'avons dit dès l'abord, il y a une sorte de luxe aux vastes dimensions du cadre dans lequel M. Bladé s'est complu à étendre la question qu'il se proposait d'étudier, et il a mis une espèce de coquetterie à se montrer capable de disserter (avec plus de hardiesse peut-être que de prudence) à l'exemple de certain seigneur italien bien connu, de toutes choses..... et de quelques autres encore! Nous ne nous sentons pas, quant à nous, de force à nous élever à ce niveau si gaillardement atteint par une verve juvénile et chaleureuse qui trouvera dans l'étude même son plus sûr correctif; nous voulons borner à peu de mots, ainsi qu'il convient à la mesure de nos facultés, ce que nous nous hasarderons à dire des autres matières si intrépidement abordées par notre vigoureux critique.

Jaloux de restreindre à ses moindres limites le champ sur lequel il nous reste à jeter encore un regard, que notre insuffisance doit rendre hésitant et modeste, hâtons-nous de rappeler que ce dont il s'agit ici est en définitive la recherche de l'origine, unique ou multiple, d'un peuple, et qu'une telle question ne se présente guère que sous deux aspects principaux, l'un purement historique, auquel nous nous sommes tenu jusqu'ici, l'autre *préhistorique*, pour lequel sont aujourd'hui les sympathies de la mode. Serait-ce à dire que la porte y est moins fermée à la fantaisie?...

Laissant à l'écart quelques points accessoires plus rapprochés de nous, et dont nous n'avons que faire dans une recherche d'origines, c'est à l'archéologie his-

torique, — non encore émancipée à l'égal de sa compagne, — que nous devons rattacher la numismatique et la toponymie, deux phases très-rapprochées d'une étude de détail dont le côté pratique et utile, dans la question actuelle, se résout, pour la première, en un déchiffrement paléographique des noms inscrits sur les monnaies antiques en caractères plus ou moins incertains; de manière à les faire, par suite, rentrer sous une forme vulgaire dans les listes toponymiques, sur lesquelles vient à son tour s'exercer un examen étymologique comparatif, dans le double but de classer par catégories d'affinité mutuelle les noms ainsi rassemblés, et de déterminer, avec plus ou moins d'assurance et de probabilité, par leur rapprochement des similaires connus, la nationalité présumable de chacune des catégories : la toponymie appelle à son aide, pour cette investigation délicate, les secours de la linguistique. — Plus loin dans le passé, l'histoire se raréfie, et disparait graduellement dans les brumes de la conjecture; de nouveaux éléments à étudier, des modes d'appréciation tout autres, se substituent aux témoignages narratifs; l'archéologie préhistorique interroge les restes matériels de l'homme et les traces de sa vie sociale antérieure à toute chronologie; elle demande aux langues elles-mêmes le secret de leur filiation, aux diverses conformations du squelette humain leur coordination ethnologique et leurs généalogies.

Sur chacune de ces matières, le livre de M. Bladé nous présente un contingent de pages assez considérable, où l'on serait heureux de trouver enregistrés les progrès acquis par ses efforts en chacune des branches sur lesquelles il aurait successivement concentré une vigueur féconde. Malheureusement, le soin d'édifier n'est pas celui auquel il semble vouloir consacrer son ardeur exubérante. Tour à tour numismate, linguiste, anthropologue, au gré des notions qu'il demande à ceux-là mêmes dont il se constitue le juge, notre rude critique se montre surtout le sévère censeur des œuvres d'autrui, et d'une inclémence extrême vis-à vis de ces laborieux pionniers qui, gardant pour eux la part *difficile*, ont abandonné à d'autres celle qui est proverbialement réputée la part *aisée*.

Nous ne reculerons point à exprimer un regret très-vif des formes âpres et agressives qu'en divers endroits emploie sans ménagements l'auteur du volume qui est sous nos yeux. Elles sont certainement répudiées à la fois par le goût et par la justice, en ce qui touche un estimable et modeste numismatiste de Béziers, M. Boudard, venu après tant d'autres dont M. Bladé lui a emprunté la liste; humble chercheur dont le livre, mis au jour entre celui de M. de Saulcy qui date de trente ans, et celui de M. Aloys Heiss dont l'impression s'achève, a marqué sa place par quelques progrès de détail, que les spécialistes ont acceptés. M. Bladé a reconnu lui-même le mal-jugé d'un gros reproche qu'en son inconsciente incompétence il avait étourdiment lancé contre un des résultats les plus ingénieux de M. Boudard, et il n'a point hésité, pour le faire disparaître, à recourir à une réimpression de huit pages, expressément signalée par une note spéciale (p. 406); il aurait été bien inspiré d'en profiter pour une modification beaucoup plus profonde. — Il n'eût pas été hors de propos non plus d'utiliser en outre cette réimpression pour faire disparaître du même coup une incorrection grammaticale [emploi tout à fait insolite du verbe neutre *réfléchir* dans le

sens de *rejaillir*] qui a été trop religieusement conservée ici (p. 408), et qui s'était déjà pareillement montrée plus haut (p. 344).

La linguistique tient une grande place dans le livre de M. Bladé, et fournit un élément abondant à son esprit de recherche. Déjà il avait introduit dans la première partie de nombreuses pages à ce sujet, sans qu'il nous soit aisé d'apercevoir un juste motif à ce morcellement d'une matière à laquelle devait être consacré tout un ensemble de chapitres dans la suite du volume. Cette espèce d'excursus anticipé dans le domaine de la linguistique, donné comme une simple revue des divers systèmes tour à tour proposés touchant l'origine des Basques, est fort étendu, fort inégalement réparti, mais pourtant incomplet : il entame des discussions dont la suite est renvoyée plus loin, et néglige de recenser plus d'une hypothèse ayant eu son heure, dont il a fallu faire l'objet d'un supplément spécial à la fin de l'ouvrage. Le rôle qui écheoit à l'élément linguistique dans ce double faisceau de notices restées à l'écart de leur place naturelle, les ramène forcément et les rattache à la série des chapitres expressément consacrés à cet objet, lequel s'y trouve spécialement considéré, d'abord au point de vue de la langue basque elle-même, soit quant à sa trace historique, soit quant à l'étendue géographique de son domaine, soit quant à sa constitution grammaticale ; puis au point de vue des rapprochements comparatifs qui en peuvent être faits avec les grandes familles de langues où l'on s'est mis en peine de lui découvrir une parenté ; et enfin au point de vue de l'application des éléments basques subsistant aujourd'hui à l'interprétation des anciennes nomenclatures géographiques dont Guillaume de Humboldt a cru retrouver ainsi la clef naturelle.

Nous ne pouvons songer à donner le moins du monde une analyse quelconque de tant de curieuses questions amoncelées dans ces divers chapitres ; tout au plus nous est-il possible de signaler en courant quelques points où l'attention de l'écrivain est restée en défaut. — A propos des affinités conjecturalement soupçonnées par quelques ethnologues entre les Basques et les populations africaines (pp. 60-65), peut-être n'eût-il pas été sans quelque intérêt de rappeler que des noms ethniques d'une certaine importance en Ibérie, tels que les Cynésiens, les Cantabres, les Astures, les Ausétans [on y pourrait joindre le fleuve Magrada], avaient précisément leurs *similaires* sur la côte libyenne. Mais passons : nous en avons plus gros à dire. — La trop grande facilité de notre auteur à accepter de seconde main, sans s'astreindre toujours à les vérifier rigoureusement aux sources originales, des citations toutes formulées, quelquefois en un style abréviatif dont le secret lui échappe, l'expose à commettre de singuliers quiproquos : ainsi, quelque écrivain, inutile à mettre en relief, aura relevé un passage bon à reproduire et y aura joint l'indication : SOLIN, *in Polyhist.*, etc. ; au lieu d'y reconnaître une allégation de Solin *en son Polyhistor*, le copiste étourdi transcrit (p. 59) SOLIN, *In Polyb. Hist.*, etc., et lisant sans défiance *In Polybii Historiam* (contre l'Histoire de Polybe) il se laisse emporter par sa verve à faire du singe de Pline « un commentateur de Polybe ». — Et rencontrant presque aussitôt une citation à utiliser, de trois vers latins sous le nom d'un *Dionysius Afer* qu'il ne reconnaît pas sous ce déguisement, il transcrit (p. 60) les trois vers et leur suspecte signa-

ture, sans paraître se douter qu'ils appartiennent au poème latin du traducteur Priscien (679-681), qui les a calqués sur trois vers grecs de la Périégèse de Denys de Charax (697-699). — Ailleurs (p. 67) la confusion est plus grave : diverses autorités étaient alléguées par Diez sur une question, et l'on en voulait profiter ; on inscrit dans le texte les noms des auteurs cités, et l'on place dans des notes la désignation de leurs ouvrages, mais il advient que pour un des auteurs le texte introduit le nom de Mariana, tandis que la note correspondante garde celui de Marina, avec renvoi, pour son œuvre, au tome XIV des Mémoires de l'Académie Espagnole de l'Histoire, dont cependant le recueil ne contient en réalité que huit volumes; puis une rectification consignée aux Additions et Corrections (p. 532) vient encore compliquer tout cela en déclarant qu'au lieu de Marina c'est Mariana qu'il faut lire !... Voire pourtant, c'est au contraire *Marina*, le chanoine académicien Francisco Martinez Marina, siégeant en 1805, et non le célèbre historien Jean de Mariana, antérieur de deux siècles, que Diez avait entendu citer, et le mémoire auquel le savant romaniste a voulu faire allusion est bien contenu dans le recueil indiqué : seulement, au lieu de copier le chiffre IV qui appartient à ce volume, M. Bladé avait reproduit par inadvertance le chiffre voisin XIV afférent à un volume de l'Académie impériale de Vienne qui contient un mémoire de Hammer cité à son tour deux lignes au dessous. — Plus d'un quiproquo analogue a été commis, d'une manière moins vivement accusée, en des emprunts de citations où le regard a chevauché de même entre des indications placées dans un périlleux voisinage.

Nous n'avons, certes, nul besoin d'insister auprès de M. Bladé sur le danger de ces emprunts de seconde main, écueils perfides sur lesquels viennent sombrer la plus perspicace habileté aussi bien que la plus téméraire hardiesse : lui-même est le premier à honnir et à proscrire sévèrement de la composition des œuvres sérieuses ces procédés faciles et abusifs, et il en fait reproche, dès qu'il les soupçonne, même à de simples articles de revues : témoin celui de M. Elisée Reclus sur « Les Basques », dans la *Revue des Deux-Mondes* du 15 Mars 1867, que notre inexorable critique traite, fort à la légère ce nous semble, de « travail de seconde main » (p. 229), indépendamment d'autres griefs qu'il lui impute, soit pour quelque allusion aux rêveries mystiques de Chaho, ou pour quelque peinture imagée des enthousiastes extravagances de certains vascomanes, sans que l'exigent Aristarque, prenant le tout au pied de la lettre, ait voulu s'apercevoir que ce n'étaient là, de la part d'un esprit élégant et fin, que d'inoffensives moqueries. M. Bladé appelle cela des *bévues* : c'est un reproche dont il est prodigue, qu'il applique trop souvent à des vétilles parfois moindres que celles dont fourmille son propre volume, et qu'il faut avoir l'indulgence (qui n'est en réalité que justice) de considérer comme la part inévitable des lapsus matériels d'écriture, de copie ou de composition typographique.

Il se peut qu'il n'y ait même pas de *bévues* du tout en certaines occurrences où elles sont si pointilleusement relevées, non-seulement comme nous venons de le dire à propos d'Elisée Reclus, et comme nous l'avions déjà dit plus haut à propos de M. Boudard, mais en outre pour des cas où l'interprétation du critique

se substitue peut-être à l'énonciation intentionnelle de l'auteur : ainsi en est-il à l'égard du professeur Charles Vogt, de Genève, par exemple, lequel avait très-licitement énoncé ce fait, que d'après une communication du docteur Paul Broca, les crânes provenant des cavernes à ossements des Pyrénées « ressem- » bleraient pour la pluspart à ceux des Basques actuels qui habitent encore les » contrées où se trouvent les cavernes » ; ce que M. Bladé lui impute rudement à *bévue*, et même bien pis, à *erreur grossière et inexcusable* (p. 98). Eh quoi ? les cavernes de l'Ariége et le pays des Basques ne se rencontrent-ils pas ensemble dans les Pyrénées ? Et y a-t-il erreur de géographie ou erreur de langage à les dire situés dans les mêmes contrées ?

C'est de même à la charge de M. Bladé que pourraient bien retomber les grosses imputations qu'il jette du haut de son dédain sur des hommes envers lesquels il a le double tort d'oublier toute courtoisie et de gourmander peut-être à faux ! N'est-il pas imprudent à lui (p. 482) de taxer d'*abominable solécisme*, quand il la rencontre sous la plume de M. Cénac-Moncaut, une locution offrant un exemple de simple apposition syntaxique dont, après tout, les analogues ne sont pas introuvables en basque : pourquoi *Altabizcar Cantua* serait-il plus incorrect que *Ezpata dantza* (p. 233) ?... Il semble pareillement bien risqué de traiter de si haut (p. 265, 389, 409) les secours étymologiques humblement cherchés par de plus modestes auprès de M. Léonce Goyetche, de Saint-Jean-de-Luz, lequel sans doute aurait pu donner à M. Bladé lui-même l'explication qui paraît lui avoir échappé (p. 264) du nom basque de *Lor*[atu] *Urhersigarria*, voile transparent sous lequel ne prétendait pas autrement se cacher le malin professeur Fleury Lécluse, à qui l'on ne peut non plus, sans sourire quelque peu, voir notre imperturbable critique attribuer magistralement « beaucoup plus » d'audace que de sens critique et philologique », à propos de l'explication des quelques phrases basques mises par Rabelais dans la bouche de Panurge. La compétence du juge est-elle bien certaine ?

Nous laissons aux philologues à qui la langue basque est familière, le droit exclusif d'examiner la portion des *Etudes* de M. Bladé spécialement consacrée à la grammaire de cet idiome singulier. Certes, il a pu y insérer, grâce au capitaine Duvoisin et grâce à l'abbé Inchauspe, d'excellentes choses quant à la déclinaison et à la conjugaison ; mais nous nous proclamons, quant à nous, fort inhabile à hasarder un jugement en ces matières. Et pourtant (qu'on daigne nous pardonner cette timide hardiesse !) nous nous permettons de risquer ici, à l'adresse de ceux qui ont acquis autorité suffisante pour en deviser, une observation, dont nous ne voulons en aucun cas exagérer la portée : Il nous semble incontestable que la *culture* du basque par les grammairiens, depuis un siècle, surtout en la moitié qui se rapproche de nous, a exercé sur cette langue une influence dont on ne peut se dispenser de tenir grand compte au point de vue de l'histoire philologique, principalement en ce qui concerne le verbe : certaines formes sont des additions évidemment modernes, et par contre, des locutions autrefois plus usuelles tendent à s'effacer. N'y aurait-il pas un intérêt réel dans les travaux d'érudition, à reprendre la langue basque dans ses monuments

littéraires les moins suspects de *perfectionnements cherchés*, pour en déterminer sincèrement non les richesses grammaticales *possibles*, mais seulement les formes et les analogies véritables, telles que nous les donneraient, par exemple, la version du Nouveau Testament de Jean de Liçarrague, et quelques autres publications antérieures aux élucubrations de Larramendi ?

Nous n'avons garde de nous départir d'une réserve égale en ce qui concerne la philologie comparée, disons plutôt la linguistique ; c'est un terrain sur lequel M. Bladé semble se mouvoir comme dans son propre domaine, et nous ne saurions qu'admirer l'aisance avec laquelle son heureuse faculté d'assimilation se joue au milieu de tant de langues diverses dont il scrute tour à tour les caractères constitutifs et les analogies, aussi bien que les vocabulaires, pour en établir le parallèle avec le basque, discuter les opinions d'autrui sur les affinités et les divergences, et formuler ses appréciations personnelles avec la fermeté résolue d'un linguiste consommé. C'est à de plus expérimentés que nous à porter leur contrôle au fond de ces questions controversées, d'entre lesquelles il ne paraît se dégager encore que des négations certaines à côté d'affirmations dubitatives.

Nous voici arrivés en face de la grave question de la toponymie ibérienne et des lumières que l'analyse étymologique y peut chercher pour l'éclaircissement des origines. Au temps où l'on ne demandait d'étymologies qu'aux langues classiques, les hébraïsants et les hellénistes avaient seuls tenté cette voie, qui devait leur offrir quelques succès assurés au regard des colonies phéniciennes et puniques d'une part et des colonies grecques de l'autre : le reste ne pouvait être que pure fantaisie. La langue basque eut son tour, et les vascomanes, qui prétendaient tenir en elle la clef universelle de toutes les étymologies, ne manquèrent pas d'en faire aussi l'application à la nomenclature géographique de l'Espagne : après Larramendi qui ouvrit la marche, Astarloa, Erro, et quelques autres se livrèrent au plus fol enthousiasme pour l'incomparable mérite étymologique du basque, et c'est alors que l'aîné des Humboldt entra comme modérateur dans la lice : il s'y était préparé par une étude sérieuse ; après avoir appris le basque dans les livres, il était venu, au cœur même du pays, se familiariser avec la langue parlée, en reconnaître les dialectes, et dans un second voyage en éclaircir quelques difficultés spéciales ; il continua de s'en occuper pendant plusieurs années, et publia en 1817, dans les suppléments de Vater, des « Corrections et Additions » à la notice de la langue basque donnée en 1809 par Adelung dans son « Mithridates » ; et quatre ans après, au bout de vingt ans et plus d'une incubation laborieuse, il fit paraître son fameux mémoire dont on n'a pas assez remarqué le véritable titre : *Prüfung der Untersuchungen*, « Examen des recherches sur les habitants primitifs de l'Espagne au moyen de » la langue basque ». C'était une sorte de contrôle, plein d'égards et de courtoisie, ainsi qu'il convenait de la part d'un hôte et d'un ami, pour les travaux étymologiques de la pleiade basque dont Astarloa était le chef. [Ce titre et le mémoire lui-même ont été regrettablement écourtés dans la version française de 1866, laquelle a malheureusement l'inconvénient plus grave encore de se méprendre du tout au tout en des cas d'une grande importance, et d'intervertir

complétement le sens en traduisant par exemple *ost* par ouest et *west* par est, *jener* par celui-ci et *dieser* par celui-là, sans parler d'autres inadvertances moins radicales, et d'une liberté générale d'allures parfois bien voisine de l'inexactitude].

Après avoir au préalable étudié la physionomie et les habitudes de la langue basque dans ses applications vivantes à la nomenclature géographique actuelle des pays où elle est parlée, Guillaume de Humboldt avait interrogé, avec la sagacité qui lui était propre, la nomenclature ancienne de l'Ibérie telle qu'elle nous a été plus ou moins incorrectement transmise par les écrivains grecs et latins, et il avait reconnu qu'en effet une partie notable de celle-ci répondait aux conditions qu'il avait d'avance déterminées; d'où se tirait cette première conclusion que l'euscare n'est point un idiome modernement implanté dans les vallées occidentales des Pyrénées, mais le dernier reste d'un langage antique appartenant à une population antérieure aux immigrations consignées dans l'histoire. La diffusion générale de la nomenclature ainsi caractérisée, sur toutes les parties du sol ibérien sans distinction, amenait cette deuxième conséquence, que le langage dont elle était l'empreinte manifeste, avait régné sur tout cet espace, et par une suite nécessaire, que le peuple qui parlait cette langue, occupant tout le pays, avait naturellement reçu comme désignation ethnique commune, chez les étrangers, le nom d'Ibères, emprunté de l'appellation d'abord purement géographique du sol occupé. Mais des éléments toponymiques étrangers se mêlaient à la nomenclature ibérienne fondamentale : or les noms introduits en dernier lieu par la conquête romaine étaient clairsemés; les noms grecs, puniques, phéniciens, imposés par les colonies antérieures, étaient généralement confinés sur les côtes; seuls les noms à physionomie celtique étaient répandus dans le nord-ouest sur un grand espace délimité par une ligne qui aurait contourné par leur frontière orientale les Autrigons, les Celtibères, les Orétans, pour longer ensuite le Bétis jusqu'à l'Océan; la région de l'est et du sud, confinant à la chaîne pyrénaïque et à la Méditerranée, était seule exempte de cette immixtion celtique. Sur le vaste territoire occidental où avaient pénétré les Celtes, ils avaient fini par prendre pied et se fondre dans la population ibérienne précédemment maîtresse exclusive du sol, et la dénomination de Celtibères désignait la population nouvelle résultant de leur mélange. — Une investigation analogue, poursuivie sur le midi des Gaules entre l'Océan et le Rhône, sur les trois grandes îles de la Méditerranée occidentale, puis encore sur l'Italie, et même sur la Thrace, était venue confirmer pareillement les récits de l'histoire écrite.

Le monde des lettres sérieuses, de l'érudition vraie, de la critique approfondie, adopta ces résultats comme la base, solidement assise désormais, de l'histoire des populations primitives de l'Espagne. Des lacunes importantes ne peuvent manquer sans doute de rester à combler, et les Ligures de Thucydide, non plus que les Perses de Varron, ni les Mèdes et Perses de Hiemsal, (sans parler des *Llœgrwyr* des Triades galloises, identifiés aux Ligures océaniens d'Aviénus,) n'ont encore leur place définitivement marquée dans ces premières annales de la

péninsule ibérique; mais les deux éléments fondamentaux étaient suffisamment définis, leurs rôles respectifs convenablement déterminés, et l'assentiment des savants fut universel,..... sauf toutefois le nantais Graslin dont nous savons que M. Bladé est un partisan résolu : hâtons-nous d'ajouter que, tout en embrassant la même cause, le disciple se montre ici fort supérieur au maître. Néanmoins, son argumentation, tout habile qu'elle soit, ne nous a ému qu'à l'égal d'une plaidoirie spécieuse, qui ne résiste point à un examen froidement attentif : chaque objection qu'elle propose nous semble trouver sa réfutation la plus sûre dans une simple lecture itérative du travail contre lequel elle est dirigée. Humboldt a expliqué avec une telle netteté la mesure dans laquelle il a voulu maintenir sa thèse, que toute méprise, soit par exagération de sa pensée ou par déplacement de la question, devient aussitôt manifeste. Que vaut alors le superbe cortége de raisonnements aboutissant à une semonce doctorale (p. 241) contre « le savant prussien qui, avec des *devaient* et des *ont bien pu*, prétend infirmer » le témoignage formel et positif du plus illustre géographe de l'antiquité, d'un » écrivain dont la science et la critique n'ont jamais été révoquées en doute », etc. M. Bladé perd de vue qu'il ne s'agit nullement d'*infirmer* un témoignage *formel et positif* de Strabon, mais bien d'en déterminer le sens exact en tenant compte de nuances délicates révélées par la comparaison de divers textes, et que c'est un helléniste consommé (le συμφιλολογῶν du célèbre homériste Wolf) qui propose, avec des formes dubitatives d'une exquise modestie, le sens qu'il juge devoir être préféré. — M. Bladé n'hésite pas ainsi, lui, et sa vivacité méridionale l'entraîne à des formes absolues et tranchantes qui ne réussissent peut-être pas toujours à inspirer une confiance entière, surtout en ses appréciations des mérites d'autrui, ni en la légitimité de ses prétentions à s'en constituer le juge : le voici (p. 385) qui ne balance point à signaler *la faiblesse des études philologiques de Humboldt* à l'égard du vocabulaire basque, pour avoir admis comme un radical réellement euscare le mot *bi* signifiant *deux* qui, suivant le nouveau maître, serait évidemment emprunté du latin!... Humboldt croyait sans doute que les Basques, ayant leur série numérale propre, devaient naturellement posséder aussi en toute propriété le second terme de cette série non moins légitimement que les autres, et que la ressemblance du *bi* basque avec le *bis* latin (lequel ne signifie pas tout à fait *deux* et constitue au surplus une forme relativement nouvelle qui a remplacé le *dvis* archaïque, seulement après le temps des Scipions) pouvait être fortuite, aussi bien qu'avec le *bi* du Zend, celui du Sindy ou celui du Goujaraty; et nous sommes bien tenté de nous ranger à cet avis. — Sans considérer comme mieux fondées diverses autres critiques dirigées contre telle ou telle conjecture étymologique de Humboldt, nous nous abstiendrons de les discuter comme d'un soin superflu, attendu que le savant allemand a répondu d'avance à toute impugnation de ce genre, en établissant sa formule dans de telles conditions qu'elle demeure applicable aux cas mêmes où l'étymologie ne pourrait être trouvée. Mais, sans plus chercher si ce n'est point affaire de Gros-Jean et son curé, sans nous ingérer surtout de renvoyer de notre chef au critique lectourois le reproche de *préparation philologique tout à fait insuffisante*

qu'il a inconsidérément hasardé (p. 388) contre un des plus savants linguistes de notre temps, nous remettons humblement à de plus compétents que nous la tâche de porter à ce sujet un jugement motivé.

Nous n'avons point encore abordé la partie anthropologique des Études de M. Bladé : ce côté de la question des origines basques nous paraît tellement indépendant de tout le reste, que nous ne faisons nulle difficulté de le considérer comme placé en dehors de l'examen dont quelques exigences amies nous avaient imposé la rude tâche, et dont nous atteignons le terme : il nous suffira de dire que l'écrivain y a résumé, sous l'influence dominante de l'infatigable docteur Pruner-Bey, une question qui s'est singulièrement compliquée à mesure que des constatations multipliées sont venues démentir, au moins dans sa simplicité absolue, la formule si commode de Retzius. Une fiévreuse ardeur s'est emparée des chefs d'école et de leurs disciples, et le progrès s'élabore sous la double impulsion des observations qui se recueillent et des théories qui les synthétisent : M. Paul Broca, en apportant des masses de faits craniologiques nouveaux, sans se préoccuper des systèmes où ils ne trouvaient point à s'encadrer, a montré que bien des études sont à faire encore avant que le dernier mot puisse être dit sur les conditions spéciales par lesquelles la science permettra peut-être un jour de définir, entre les divers types qui se trouvent associés aujour'hui dans la nationalité basque, celui qui paraîtra représenter le mieux le possesseur initial de la langue antique dont le basque seul a conservé les traits caractéristiques. Le crâne brachycéphale à tendances mongoloïdes, pour lequel M. Pruner-Bey ne cache point ses préférences, n'a encore acquis, dans l'état actuel de la controverse, que la valeur d'une hypothèse prématurée, tenue d'ailleurs en échec par la question des Ligures compétiteurs des Ibères, sur laquelle le baron de Belloguet a su éveiller une sérieuse attention.

En fermant le livre de M. Bladé, nous embrassons d'un regard rétrospectif l'ensemble de ce gros travail, et résumant en notre esprit les appréciations de détail que nous en avons successivement faites, nous essayons de définir l'impression générale que doit garder notre pensée des *Études sur l'origine des Basques*, et des résultats qui s'y trouvent consignés. Le livre est gros, ainsi que nous le disions au début; trop gros en vérité de toutes les critiques agressives dont le lecteur le mieux disposé ne peut manquer de regretter la fréquence et de réprouver la forme; trop gros aussi de tout le luxe d'une érudition empruntée sans contrôle ailleurs qu'aux sources originales; trop gros enfin peut-être de longueurs abusives sur des points médiocrement essentiels pour l'éclaircissement de la question. Débarrassé de ces impédiments, l'ouvrage y gagnerait un caractère de calme, de sincérité, de réserve, auquel on ne pourrait qu'applaudir. — Quant au fond, les conclusions partielles résumées successivement à la fin de chaque section de chapitre, et les conclusions générales récapitulées à la fin de l'œuvre, se présentent avec une apparence d'ordre logique et de déduction raisonnée, exempte des aspérités et des écarts de la discussion dont elles offrent les résultats définitifs; mais il s'y rencontre plus d'un paradoxe, plus d'une erreur incontestable, surtout plus d'une équivoque dans la portée des termes,

qui rendent nécessaire un examen très-sérieux, tel que nous nous sommes efforcé de le faire en cette Revue.

Dans la vaste étendue qu'embrassent ces *Études*, trois points de vue divers doivent être soigneusement distingués, qui ne sauraient être confondus sans inconvénient : les phases historique, linguistique, anthropologique, sous lesquelles veut tour à tour être étudié le problème des origines basques, peuvent fournir trois solutions complètement discordantes, car l'histoire, qui raconte les migrations et les vicissitudes politiques des nations, n'offre souvent sur leur ethnogénie que des lueurs incertaines; la langue, de son côté, peut, dans ses formes caractéristiques persistant à travers les âges historiques et les mélanges ethniques, trahir le secret de ses affinités originelles et de ses modifications séculaires, sans révéler celui des peuples usagers; et l'homme physique, pour sa part, donne à deviner, entre divers types entremêlés aujourd'hui dans une fusion commune, l'énigme du type primordial auquel appartenait la paternité légitime. Chacun de ces ordres de faits conduit à une solution indépendante, et la question suprême est de déterminer le lien qui pourra les rattacher entre elles, si, par un admirable hasard, le type, la langue et la nationalité historique ont gardé, dans une mesure quelconque, la trace d'une primitive coexistence. — Pas plus que ses devanciers M. Bladé n'a résolu ces questions, et peut-être n'a-t-il point eu la perception assez complète de l'indépendance mutuelle des trois routes distinctes par lesquelles on remonte parallèlement vers le but cherché, car, sans y prendre garde, il lui arrive d'argumenter de l'une à l'autre.

En somme, et quelques précautions qu'il faille prendre dans la lecture de ces *Études*, trop hâtivement échappées du portefeuille de l'auteur, on ne pourrait sans injustice refuser de tenir compte à celui-ci de son ardeur à rassembler dans un cadre unique un nombre si considérable de notions diverses gravitant autour d'un même sujet, à l'égard duquel il n'avait encore, que nous sachions, été fait rien de semblable; il y déploie une remarquable aptitude d'assimilation des travaux d'autrui, malheureusement aussi une confiance irréfléchie en un guide peu sûr, à la suite duquel il se fourvoie en imprudentes dénégations vis-à-vis de deux maîtres reconnus du solide savoir, Fréret et Guillaume de Humboldt : mieux inspiré, il les eût pris pour ses modèles.

*

---

57. — **Geschichte des Klosters Kœnigsfelden,** von Theodor von Liebenau. Luzern, in Kommission von Gebr. Ræber, 1868. In-8°, 192 p.

On sait qu'à l'endroit où le roi des Romains, Albert Ier, succomba sous les coups de ses assassins, le 1er mai 1308, sa veuve et sa fille érigèrent, pour le repos de son âme, l'abbaye de Kœnigsfelden : M. Th. de Liebenau, le jeune et laborieux archiviste de Lucerne, avantageusement connu par des études sur l'histoire des Attinghausen et des chevaliers de Baldegg, a consacré à cet établissement, il y a quelque temps déjà, une bonne monographie.

Rien de vivace et de spontané dans cette fondation, à laquelle le souffle puissant de l'ère héroïque des ordres religieux semble avoir fait défaut dès le début : les sacrifices et l'effort de volonté de la reine Élisabeth et de ses enfants n'y suppléèrent que momentanément. Le lieu manquait d'eau : on s'en pourvut au moyen d'une conduite qui avait servi précédemment aux besoins de l'antique *Vindonissa*. A la communauté de Clarisses que les fondatrices appelèrent à desservir la maison, elles adjoignirent un petit collége de Franciscains que, par un royal caprice de femmes, elles subordonnèrent aux religieuses. Après avoir poursuivi de tout son pouvoir et selon la rigueur des lois du temps la punition des assassins de son père, la reine Agnès de Hongrie ajouta à tous les anniversaires institués pour sa famille la commémoration des coupables. Il est vrai qu'il y avait d'un autre côté une aumône annuelle en faveur de la fille de joie qui ouvrait la danse aux foires de la ville voisine de Brugg, dans l'intention de lui donner par là moins sujet de pécher. Cependant Kœnigsfelden, que cette princesse combla de biens et qu'elle gouverna elle-même jusqu'à sa mort, en 1364, avec une prévoyance, une sollicitude et une fermeté remarquables, se trouve en pleine décadence dès qu'elle a les yeux fermés. L'esprit ne réagit plus sur la chair, la règle fléchit et en 1398, Léopold le Superbe, duc d'Autriche, est obligé de prendre des mesures sévères contre le relâchement des mœurs. La défaite de Sempach ajouta de nouveaux morts à la liste de ceux pour lesquels on priait. En 1415, la conquête de l'Argovie par les Suisses soumit l'abbaye à Berne, qui tint pieusement la main à l'exact accomplissement des vœux de l'institution primitive. La Réforme mit fin aux bonnes comme aux mauvaises œuvres : gagnés à l'avance aux idées d'émancipation, Clarisses et Franciscains n'eurent pas de cesse qu'ils n'eussent obtenu de Berne la permission de rentrer dans le monde, où la plupart se marièrent.

L'histoire de cette abbaye éclose comme en serre chaude des bienfaits des Habsbourg ne manque pas d'intérêt. Les patientes recherches de M. de L. permettent de se rendre compte des conditions à remplir pour assurer l'existence économique, civile et religieuse d'un établissement monastique au XIVe siècle. Mais peut-être l'auteur vivant familièrement avec ces princes de la maison d'Autriche, fondateurs et protecteurs de ce Saint-Denys au petit pied, où se reportaient avec une vraie piété pour leurs ancêtres leurs meilleurs sentiments de famille, s'est-il laissé gagner à son insu par la sympathie que les plus mauvais princes peuvent inspirer en dehors de la politique. Nous n'ignorons pas que depuis quelque temps il se forme en Suisse un courant plus favorable aux Habsbourg. On ne les craint plus, et cependant il n'y a pas trente ans que les portes des archives de la Confédération se fermaient systématiquement, disait-on, aux savants d'Allemagne, de peur de fournir à l'Autriche des moyens de revendiquer ses vieux droits. Ce n'est pas ici le lieu d'examiner si cette réaction est fondée au point de vue de la logique de l'histoire et de l'analogie des faits : nous aurons sans doute occasion d'y revenir.

M. de L. a ajouté à sa monographie un relevé des donations dont Kœnigsfelden s'est enrichi de 1309 à 1456, un autre relevé de ses acquisitions de 1311 à 1524,

et un troisième état de ses aliénations de 1368 à 1525. En même temps il a reconstitué le livre terrier de l'abbaye, dont les possessions s'étendaient de la Suisse (cantons d'Argovie, de Bâle, de Lucerne, de Soleure et de Zürich) au grand-duché de Bade et en Alsace. Dans le dénombrement des biens situés en France, l'auteur a commis quelques erreurs. *Ammerswyl* (p. 186) n'est pas Ammerzwiller, canton de Dannemarie, mais Ammerschwihr, canton de Kaysersberg. Il confond Kiensheim, *Cunonis villa*, même canton, avec Kinzheim, *Regis villa*, canton et arrondissement de Sélestadt. Morschweiller en compagnie de Niederherkheim et de Hattstadt, ne peut être qu'Obermorschwihr, canton de Winzenheim. Quant au prieuré de Saint-Pierre de Colmar, que M. de L. appelle, nous ne savons pourquoi, *zu Rottenberg* (p. 188), et que la ville de Berne a vendu, en 1575, à celle de Colmar pour la somme de 27,000 florins, après la sécularisation du prieuré de Payerne (canton de Vaud), auquel il était incorporé, si les rares documents que l'auteur de ces lignes a entre les mains méritent quelque créance, l'abbaye de Kœnigsfelden lui aurait vendu en 1526, par l'entremise de Payerne, non des domaines pour une somme de 62,200 florins, mais des rentes en nature et en argent pour une somme de 2,100 florins.

Il est regrettable que, pour la facilité des recherches, M. de L. n'ait pas jugé à propos de nous donner une table. Dans sa préface il parle des divers degrés de dépendance des vassaux de Kœnigsfelden, dont plusieurs étaient de condition libre, d'autres lui étaient assujettis à titre de clients, ayant droit à sa protection (*schutzpflichtige* ou mieux *schirmsverwandte*), la plupart lui devaient le cens comme tenanciers, le moindre nombre étaient réellement serfs de corps. Nous aurions été heureux si l'auteur avait donné quelques développements à cette thèse, ainsi que le lecteur était en droit de s'y attendre.

X. MOSSMANN.

---

58. — **Gœthe's Unterhaltungen** mit dem Kanzler Friedrich von Müller. Herausgegeben von C. A. H. BURKHARDT. Stuttgart, Cotta, 1870. 1 vol. in-8°, xij-170 p. — Prix : 2 fr. 50.

Frédéric de Müller vint jeune encore à Weimar où Charles-Auguste, très-content d'un procès que le jeune avocat avait conduit pour lui, l'appela en 1801 en lui confiant une position importante dans l'administration centrale du duché. Il rendit de grands services au souverain et à son petit pays et il en fut dignement récompensé. Il mourut à Weimar en 1849 à l'âge de soixante-dix ans; et après un séjour de quarante-huit ans dans la petite ville dont la duchesse Amélie et Charles-Auguste avaient fait pendant un temps « la capitale intellectuelle de l'Allemagne. »

Müller fut très-intimement lié avec Gœthe, qu'il admirait sincèrement. Il fut l'exécuteur testamentaire du poète. Il a publié divers travaux de biographie et de *caractéristique* sur son illustre ami et ces travaux mériteraient d'être réunis. On peut espérer que M. Burkhardt se chargera de ce soin et qu'il réunira dans la même publication tout ce que les papiers du chancelier renferment de précieux documents. Il en fait le commencement aujourd'hui. Dans ces papiers se

trouvait en effet un petit volume manuscrit contenant les entretiens de Gœthe avec Müller, notés au jour le jour dans le *journal* de ce dernier et réunis ici par extrait. M. Burkhardt a eu l'excellente idée de ne pas se contenter de publier simplement ce volume, mais d'y ajouter tous les autres passages du *journal* de Müller, relatifs à Gœthe. Il nous offre ainsi une sorte de complément à Eckermann, Riemer, Falck, etc.; et ce qu'il nous offre a, sur les *Entretiens d'Eckermann* au moins, la supériorité incontestable d'émaner d'un homme mieux fait pour comprendre le vieux Faust que ne l'était cet excellent *Wagner*.

On comprend que nous ne pouvons pas donner un compte-rendu de ce précieux volume qui échappe à toute analyse. Trois *index* (de lieux, de personnes et de choses) permettent facilement au lecteur pressé de trouver les passages les plus intéressants. Mais quel est le lecteur assez pressé pour ne pas lire d'un bout à l'autre ces cent cinquante pages dès qu'il aura commencé à lire la première? C'est du Gœthe — c'est tout dire — et du meilleur Gœthe. On y trouve des vues profondes et nouvelles partout et sur tout, sur l'art, la philosophie, les sciences naturelles, la politique, la littérature; on trouve aussi des détails intéressants sur sa vie (entre autres quelques éclaircissements sur sa dernière passion, pour Mme Szymanowska, p. 70 à 73). Gœthe ressemble à ces beaux temples grecs dont les fouilles mettent sans cesse à jour des fragments encore inconnus : chaque trouvaille ne fait qu'augmenter notre admiration pour la perfection et l'harmonie de l'ensemble, pour la solidité et la grâce, pour le fini surtout des parties même les plus infimes.

Ces *entretiens* commencent en 1808 et vont jusqu'à la mort du poète en 1832. Les dix premières années ils ne furent que rares; à partir de 1818 ils deviennent plus fréquents. Les années 1823 et 1824 sont les plus remplies. L'éditeur a accompagné le texte de notes explicatives qui nous ont semblé suffisantes et exactes. Tous les admirateurs du poète, mais surtout les admirateurs de l'homme, si supérieur encore au poète, devront de la reconnaissance à M. Burkhardt; car il leur procure par sa publication une jouissance sans mélange.

K. H.

---

59. — **Researches in the Highlands of Turkey**, including visits to mounts Ida, Athos, Olympus, and Pelion, to the Mirdite Albanians, and other remote tribes, with notes on the ballads, tales, and classical superstitions of the modern Greeks, by the Rev. Henry Fanshowe TOZER, M. A. F. R. G. S., etc. 2 vol. in-8° de xl-397 et vij-390 p. (avec cartes et illustrations). London, Murray, 1869. — Prix : 30 fr.

Le titre de ces deux volumes, le nom et les qualités de l'auteur disent clairement qu'il ne s'agit point ici d'un de ces voyages superficiels, simples récits de touriste, bons tout au plus à charmer les loisirs de quelques oisifs. M. Tozer n'a point traversé la Turquie à vol d'oiseau, il a donné pour but à ses voyages de sérieuses études d'histoire, d'archéologie, d'observation historique et politique. Il a visité à trois reprises l'empire ottoman, en 1853, 1861 et 1865. « J'ai tâché, » dit-il, dans sa préface, de résumer brièvement les traits généraux de la vie » orientale, et les incidents quotidiens du voyage. — J'ai aussi discuté autant

» que je le pouvais les diverses questions historiques, archéologiques et topographiques qu'un tel voyage soulève naturellement et je les ai éclaircies par les informations que j'ai pu me procurer. La Turquie est à présent le moins connu de tous les pays de l'Europe et pourtant il en est peu qui récompensent aussi largement l'explorateur. Je serais heureux si je pouvais persuader à quelques touristes qu'un voyage dans l'intérieur n'offre pas de difficultés insurmontables, même durant les mois d'été. » Tout dans le livre de M. T. concourt à ce but, l'agrément de la narration, la solidité de la science et même l'exécution matérielle de ces deux volumes. Plusieurs cartes les accompagnent (nous citerons notamment celle de la plaine de Troie, du mont Athos, du mont Olympe). Mentionnons aussi les gravures en taille-douce, malheureusement trop rares et dont quelques-unes (par exemple les gorges de l'Achéron) sont d'une excellente exécution.

Il y a dans l'ouvrage de M. T. une partie qui intéressera surtout le *Classical scholar*, l'humaniste : ce sont les recherches sur les contrées célèbres dans l'antiquité. Assurément dix mois passés dans la poudre des bibliothèques ne valent pas huit jours bien employés sur le terrain par un homme intelligent. Aussi nous donnerons simplement les résultats obtenus par M. T., sans avoir la prétention de les contrôler. D'après la description homérique et la physionomie actuelle du terrain, l'auteur retrouve l'emplacement de Troie à Bunarbachi. — Il a déterminé la ligne de la *Via Egnatia* avec beaucoup plus de précision que n'avait pu le faire Tafel écrivant dans son cabinet sa dissertation *De via militari Romana Egnatia*. Une route ne peut se déterminer qu'en suivant exactement les vallées, les cours d'eaux, les passages des montagnes et il est naturel que même sur les meilleures cartes beaucoup de détails aient manqué à l'érudit allemand. Les trois points principaux que signale M. T. sont Thessalonique, Vodena et Manastir. — Notons encore comme d'un intérêt tout particulier les excursions aux monastères du mont Athos, au Pélion, à l'Olympe et à la vallée de Tempé. L'auteur possède non-seulement les auteurs classiques; mais il connaît et discute avec autorité tout ce qui a été écrit sur ces régions, en France, en Allemagne et en Angleterre. Les notes de son livre et les *excursus* qui l'accompagnent n'en sont pas le moindre attrait.

Mais il est impossible de voyager en Turquie, en s'absorbant uniquement dans le passé. Les divers peuples qui habitent l'empire ottoman offrent une ample matière aux observations scientifiques et politiques et M. T. n'a eu garde de les négliger. Les Grecs modernes notamment ont appelé son attention, et d'excellents chapitres sont consacrés à leur poésie et à leurs contes populaires. M. T. a également étudié autant qu'il était en lui, les Albanais, les Bulgares et les Monténégrins. Ses renseignements paraissent généralement puisés à bonne source. Cependant en ce qui concerne les choses slaves ils se ressentent un peu de l'ignorance où les savants occidentaux restent encore aujourd'hui, sauf quelques rares exceptions. Nous n'en faisons pas un crime à l'auteur, *Non omnia possumus omnes*. Il serait difficile de trouver dans les littératures anglaise, française ou allemande, les éléments pour une étude raisonnée des Slaves de Turquie. Les

voyages en Turquie pèchent généralement de ce côté. Quels résultats n'obtiendrait pas une expédition scientifique à laquelle prendraient part un orientaliste, un archéologue et un slaviste; malheureusement rien de semblable n'a été encore tenté. — Comme il serait fort possible que le livre de M. T. parvint à une seconde édition, nous lui signalerons quelques erreurs qu'il ne sera pas très-difficile de corriger.

Vol. I. Ch. VIII, p. 188 s. q. M. T. retrouve en Bulgarie le souvenir des apôtres slaves Cyrille et Méthode, il retrace rapidement leur vie d'après les bollandistes et adopte la tradition évidemment légendaire qui fait de Méthode un peintre célèbre. Il rappelle la prétendue conversion de Boris, roi des Bulgares, à la vue d'un tableau représentant le jugement dernier. Il regrette qu'il n'y ait dans la littérature anglaise aucun travail suffisant sur cet épisode de l'histoire ecclésiastique. Il renvoie aux travaux de Dobrowsky. — L'histoire de l'apostolat slave s'est enrichie depuis Dobrowsky de bien des documents nouveaux. M. T. me permettra de lui signaler : l'*Étude sur Cyrille et Méthode et la Conversion des Slaves au christianisme*, par l'auteur de cet article (Paris, Franck, 1868) [1], livre qui n'a d'autre mérite que de résumer d'après les travaux slaves et allemands l'état actuel de la question.

Vol. I. Ch. XIV, p. 309. M. T. signale l'usage des fraternités d'adoption (fraternal friendships) comme commun chez les Mirdites. Le nom que prennent les frères d'adoption *pobratimi* n'est pas, comme paraît le croire M. T. un mot albanais, mais bien un mot slave. L'institution doit avoir été empruntée par les Albanais aux Serbes. (C'est ce qui résulte du dictionnaire serbe de Vouk au mot *pobratim* et du beau travail de M. Bogisic sur le *droit coutumier des Slaves* (Agram, 1867, en Croate).

Vol. II. Ch. XVIII, p. 7. M. T. raconte son arrivée au mont Olympe par mer. Ils arrivent d'abord à un petit port appelé *Scala* près du village de Katrin. Il est évident qu'ici *Scala* est le mot italien employé dans tout le Levant pour désigner un port, un lieu de débarquement. Puis M. Tozer rencontre sur la montagne deux couvents accompagnés du mot *Scala* qu'il a quelque peine à s'expliquer en de si hautes régions. Je crois qu'ici il s'agit du mot slave *skala* signifiant rocher, mot qui a d'ailleurs passé en grec moderne. M. T. signale d'autres noms slaves en ces régions, par exemple celui du lac *Nezero* (sl. *ezero*, lac).

Ib. p. 80 sq. Tout le chapitre XXI est consacré à une étude sur le *Vrykoloka* ou Vampire oriental, superstition que M. T. a eu l'occasion de constater pendant son séjour à Aghia en Thessalie.

---

1. Un compatriote de M. T., M. Mullooly prêtre catholique, vient de publier à Rome une monographie intéressante : *Saint Clement and his Basilic in Rome*. Il s'agit de la basilique de Saint-Clément où fut enterré Cyrille, où l'on a récemment découvert des fresques curieuses dont l'une représente sans doute les apôtres slaves. M. Mullooly raconte leur vie d'après les bollandistes. Tant qu'on s'en tiendra à cette source défectueuse il sera impossible d'écrire la monographie que réclame M. T. « *It would be a most interesting subject* » *for a monograph from an experienced hand*. » Nous reviendrons peut-être sur le travail de M. Mullooly.

Malheureusement dans ce chapitre M. T. a négligé absolument l'élément slave qui est peut-être le plus important. Il croit que le mot *Vrykolaka* peut bien venir du serbe *voukodlak;* mais dit-il la forme grecque moderne est en réalité plus ancienne que la forme serbe; car *vrykoloka* est plus près que le serbe du sanscrit *vrka* (loup); sans doute, mais la forme *vouk* est récente et l'ancienne forme en serbe était *vlk* (velk). On trouve encore en bulgare *vrkolak;* le dictionnaire paléoslave de Miklosich et le dictionnaire serbe de Karadjich donnent sur ce mot de longs détails dans lesquels je ne puis entrer ici. Ce serait vouloir ajouter un chapitre au livre de M. T.

J'avais quelques observations de détail à présenter; mais elles ne portent que sur des infiniment petits : il y aurait mauvaise grâce à chicaner sur des vétilles un livre qui témoigne d'une grande persévérance, d'un savoir profond, et d'un véritable talent d'écrivain.

Louis Leger.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE.

Baguenault de Puchesse, De Venatione apud Romanos (Durand); — Jean de Morvillier (Didier). — *Chaucer Society:* A six-text print of Chaucer's Canterbury Tales (London, Trübner). — Ellendt, Lexicon Sophocleum, fascic. II et III (Berlin, Borntræger). — Ellis, On early English Pronunciation (London, Trübner). — *The modern Buddhist* translated by Alabaster (ib.). — Tobler, Grundzüge d. evangelischen Geschichte (Zurich, Herzog).

ERRATA.

N° 12. P. 178, l. 12 : « *Origine des Basques, de France et d'Espagne* » lisez « *Origine des Basques de France et d'Espagne* ».

P. 180, l. 5 : « *témoins* » lisez « *témoin* ».

P. 190, l. 28 : « *classiques?* » lisez « *classiques :* ».

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 14 — 2 Avril — 1870

60. — **Grammaire de la langue latine** raisonnée et simplifiée d'après de nouveaux principes expliquant le latin par les règles de la langue française, renfermant cinq nouvelles tables alphabétiques des verbes irréguliers, des prépositions des verbes composés, etc., etc. par le Dr J.-M. Rabbinowicz. Ouvrage honoré de la souscription du ministère de l'instruction publique. Paris, Delagrave, 1869. In 8°, xxiij-400 p. — Prix : 6 fr.

L'auteur de cette grammaire n'est pas philologue de profession; toutefois il est évident qu'il s'est mis à l'œuvre avec les meilleures intentions du monde et avec un vif désir de faire mieux que ses prédécesseurs. Il a consulté les meilleures grammaires latines et françaises actuellement en usage tant en France qu'en Allemagne et en Angleterre, il en a même tiré parfois de judicieuses observations; mais nous regrettons qu'avant de rédiger son ouvrage, M. Rabbinowicz n'ait pas éprouvé le besoin d'arriver à des vues d'ensemble plus nettes et plus solides. L'effort qu'il a fait pour sortir de la routine est resté impuissant à le préserver d'erreurs trop communes encore et à l'élever jusqu'à la saine conception des données de la linguistique et du génie propre de la langue latine. Nous craignons que sa *grammaire*, tout en restant au-dessous du niveau actuel de la science, ne soit pas disposée d'une manière assez pratique pour des commençants et qu'ainsi elle ne puisse en réalité profiter à personne.

M. R. a voulu faire une grammaire raisonnée en ce sens que, supposant chez son lecteur la connaissance de la grammaire française, il passe légèrement sur les règles et les expressions grammaticales communes au français et au latin pour insister davantage sur celles qui sont particulières à la langue latine. Ce point de vue qui est au fond celui de toute grammaire élémentaire, puisqu'il s'agit d'indiquer le rapport d'une langue avec une autre, a été cependant poussé beaucoup trop loin. Le désir de trouver des analogies entre le français et le latin a fait en découvrir de tout à fait nouvelles, de l'existence desquelles nous ne nous doutions même pas.

Ainsi par exemple : « on marque en latin la longueur des voyelles *comme en » français*; ainsi la longueur est marquée par ¯ ou ^, la brièveté par ˘ » (p. xxj), ou encore : « Outre le nominatif, le génitif, le datif et l'accusatif, *qui ont leur » analogue en français*, il y a encore en latin un cas appelé ablatif » (p. xxiij). L'existence des déclinaisons en latin méritait au contraire d'être plutôt signalée comme une des différences fondamentales entre cette langue et le français. M. R. a cru en outre devoir supprimer le vocatif dans ses tableaux des déclinaisons, sous prétexte que dans toutes, sauf une, il est semblable au nominatif. Cette simpli-

fication n'est ni heureuse ni pratique, puisqu'à la page 3 l'auteur est obligé de parler tout à coup du vocatif. Un commençant ne comprendra rien à cette apparition subite qui n'est pas expliquée par l'auteur. Nulle part non plus on ne nous apprend ce que c'est qu'un radical et cependant M. R. est forcé d'en parler comme d'une chose connue à propos de la 2e et de la 3e déclinaison. Il suppose sans doute qu'on explique cela au chapitre des déclinaisons dans la grammaire française.

L'explication de la fameuse règle du *que retranché* est l'une des innovations de M. R. qu'il croit des plus heureuses. Nous pensons que rien n'est moins raisonnable que cette manière de faire raisonner les enfants. Sans doute ce n'est pas le terme même de *que retranché* que M. R. a inventé : il se trouve malheureusement dans nos grammaires classiques et il faut absolument qu'il en disparaisse. Les allemands désignent cette tournure sous le nom d'*accusatif avec l'infinitif* qui n'est pas très-satisfaisante non plus, mais qui du moins n'est pas absurde. On a proposé la désignation de proposition infinitive, ce qui ne veut pas dire grand chose; le vrai terme serait *proposition régime* pour l'accusatif avec l'infinitif et *proposition attribut* pour la tournure passive. Mais pour introduire ces termes il faut des vues très-claires sur la syntaxe, vues qui semblent faire défaut à M. R. à en juger par maint passage de son livre. Ainsi p. 349, note 3 : « Zumpt établit lui-même que » les verbes *dicunt, tradunt* admettent la transformation dans la voix passive, où » l'accusatif devient nominatif; ainsi pour *dicunt me virum probum esse* on peut » dire *dicor vir probus esse*. Il en résulte que lorsque le *que retranché* est le sujet, » on le met au nominatif (*vir probus*). » Mais ici il est évident que *vir probus* n'est pas sujet, c'est l'attribut; le sujet de la phrase est contenu dans *dicor*. Et puis comme c'est bien raisonné! Comment quelque chose qui n'existe pas, puisqu'on l'a retranché, peut-il être au nominatif? Tout ce chapitre est du même aloi. M. R. pouvait d'autant mieux abolir cette expression de *que retranché* qu'elle n'a été inventée que pour ceux qui font des thèmes latins, exercice que l'auteur déclare inutile dans sa préface. Nous ne nous arrêterons pas sur des négligences secondaires, comme par exemple celle qui consiste à traduire « j'ai vu l'eau » diminuer » par « j'ai vu que l'eau avait diminué. » — Toute la théorie des modes laisse fort à désirer comme raisonnement. Il y a aussi bien des idées fausses dans l'exposé des conjugaisons.

Bien des innovations malheureuses seraient encore à signaler, comme par exemple la classification des déclinaisons, l'invention d'une déclinaison des noms de nombre :

Nom. *Sex*, six.
Gén. *Sextus*, sixième.
Dat. *Seni*, six à chacun.
Acc. *Sextuplex*, six fois.
Ablatif. *Sextuplus*, six fois autant.

Mais à côté de ces bizarreries regrettables on trouve mainte trace des efforts tentés par M. R. pour se mettre au courant des résultats récents de la science et pour réellement simplifier l'étude de la grammaire. Citons l'indication soigneuse

de la quantité des mots, *la liste en* 81 *colonnes des deux temps primitifs qui changent le radical du présent,* et surtout les renvois à des ouvrages sérieux qui, dans le courant même de la rédaction du livre, ont modifié parfois les idées de l'auteur. Nous aimons à voir dans ce fait la preuve que M. Rabbinowicz pourra plus tard faire un travail plus achevé et plus circonspect.

Ch. M.

---

61. — **Extraits de divers manuscrits latins pour servir à l'histoire des doctrines grammaticales au moyen-âge,** par Ch. Thurot. Paris, Impr. imp. 1869. In-4°, 592 p.[1]

Sous ce titre modeste M. Thurot nous fait connaître l'ensemble de doctrines qui forment la science grammaticale du moyen-âge depuis le temps de Charlemagne jusqu'à la Renaissance. Il a accompli sa tâche non pas en nous présentant le résumé de ses lectures, mais, d'une manière à la fois plus impersonnelle et plus sûre, en réunissant sous un certain nombre de chefs des extraits textuels des grammairiens qu'il a lus.

Dans une première partie intitulée *Notice des manuscrits examinés* (p. 3-58) et qui est une étude très-complète des sources auxquelles il a puisé, il passe en revue siècle par siècle les traités eux-mêmes, classant en premier lieu, dans chaque siècle, ceux dont l'auteur est connu, puis les anonymes. Pour chacun d'eux M. Th. indique succinctement les mss., transcrit la rubrique du traité, en fait connaître sommairement l'objet et donne sur l'auteur de rapides indications biographiques avec renvoi, lorsqu'il y a lieu, aux ouvrages où un supplément d'information pourra être cherché. Cette première partie, bien que composée avec une concision dont l'auteur ne se départ à aucun endroit de son livre, n'a pas seulement l'intérêt d'une bibliographie bien faite : elle corrige diverses erreurs échappées aux récents biographes de plusieurs des grammairiens du moyen-âge. Ajoutons enfin qu'elle embrasse tous les traités grammaticaux du moyen-âge conservés dans les bibliothèques de Paris, d'Orléans et de Montpellier[2].

Dans la seconde partie qui est proprement l'ouvrage lui-même — la première pouvant être considérée comme l'introduction — M. Th., après avoir divisé l'histoire des doctrines grammaticales au moyen-âge en deux périodes, dont la première s'étend du IXe au XIe siècle inclusivement, et la seconde du XIIe au XVe, entre en matière, disposant selon l'ordre généralement adopté au moyen-âge, et qui n'est pas très-éloigné de celui des grammaires scientifiques de nos jours, les passages les plus caractéristiques des auteurs qu'il a étudiés.

La première période offre peu d'intérêt. Les grammairiens anciens et particulièrement Donat et Priscien font tous les frais de l'enseignement grammatical de cette époque, et des commentaires plus ou moins faibles de leurs œuvres en sont l'unique résultat.

---

1. Ce volume forme la deuxième partie du t. XXII des *Notices et extraits des mss.* publiés par l'Académie des inscriptions. Vingt-cinq exemplaires seulement en ont été tirés à part.
2. Dans les *Additions et corrections* M. Th. fait aussi usage d'un ms. de Troyes ; il a de plus, comme il était juste, utilisé le peu qui a été imprimé sur son sujet.

Pendant la seconde période, les études grammaticales se multiplient et entrent dans une nouvelle voie. Le point de départ est toujours fourni par les grammairiens anciens, mais la méthode est empruntée à la scolastique. Au XIII[e] siècle surtout, l'étude d'Aristote influe sur la grammaire comme sur toutes les autres sciences. « L'autorité d'Aristote est invoquée à l'appui des propositions les plus » simples, par exemple pour dire qu'on ne peut donner à autrui ce qu'on n'a pas. » Les formes mêmes de l'exposition qui, dans leur aride prolixité, étaient encore » assez libres chez Pierre Hélie, Abélard et leurs contemporains, sont désormais » assujetties rigoureusement à celles de la dispute. Tout est mis en question, et » on discute la négative des propositions les plus évidentes. On donne les raisons » pour, les raisons contre, puis on propose sa solution et l'on réfute les raisons » contraires » (p. 118-9). De là une originalité plus apparente que réelle, une fécondité plus lamentable que la pauvreté de l'époque précédente. C'est pour cette époque surtout que se manifestent les avantages de la méthode adoptée par M. Thurot. Il eût été intolérable de voir recommencer pour chaque auteur le défilé des mêmes théories. Après un long chapitre nourri de faits et de textes sur l'enseignement grammatical du XII[e] au XV[e] siècle (p. 89-121), l'auteur passe en revue les idées qui régnaient à cette époque sur la grammaire en général (2[e] partie, ch. I, p. 121); sur l'orthographe (ch. II, p. 135); sur l'étymologie (ch. III, p. 146) dans laquelle on faisait rentrer tout ce qui concerne la flexion et la formation des mots; sur la syntaxe (ch. IV, p. 212); sur la prosodie (ch. V, p. 391), qui comprenait non point les règles de la quantité, mais celles de l'accentuation et du débit oratoire; sur la versification (ch. VI, p. 417); sur les *vices* et les *figures* (ch. VII, p. 458).

La troisième partie, qui est fort courte (p. 485-506) nous fait assister à la réaction qui se produisit au XV[e] siècle contre les méthodes du moyen-âge, et contient la conclusion de l'auteur. Suivent un assez grand nombre d'additions (p. 507-540) et enfin une table des matières et quatre index fort bien entendus (1° table des mss.; 2° table des *incipit*; 3° table des noms d'auteurs et des titres d'ouvrages; 4° table des matières et des mots).

On ne rendrait point justice à l'ouvrage dont nous venons d'esquisser la disposition en le présentant comme une contribution importante à la connaissance des doctrines grammaticales du moyen-âge; la vérité est que M. Th. abordant un terrain jusqu'à ce jour inexploré l'a fouillé de manière à laisser peu de découvertes à faire à ses successeurs, et qu'il a ordonné les résultats de ses recherches de façon à rendre toute vérification facile, et à présenter un cadre prêt à toute insertion nouvelle. Quelle que soit la valeur de la matière sur laquelle il s'est exercé, M. Th. en a tiré tout le parti possible.

Cette valeur, M. Th. n'est point porté à l'exagérer. Bien au contraire, il la diminuerait, s'il était possible. « L'histoire de la grammaire au moyen-âge », dit-il en terminant, « montre par un exemple frappant qu'en cultivant une » science, comme en traitant une question particulière, les hommes peuvent » s'engager dans une voie qui les écarte de plus en plus de la vérité, et s'en » trouver plus éloignés, au bout de plusieurs siècles de travail, que ceux qui les

» avaient précédés » (p. 506). Et il faut bien le dire, le développement de la science grammaticale se fait pendant le moyen-âge au rebours de ce que nous appelons aujourd'hui le bon sens. Prenant encore pour point de départ les données fournies par les grammairiens de l'antiquité qui, eux du moins observaient de leur mieux et déduisaient de l'observation leurs explications, les scolastiques en arrivent promptement à présenter des explications métaphysiques qui sont absolument sans rapport avec l'objet auquel on les applique; et ce qu'il y a de plus caractéristique dans ces aberrations, c'est l'imperturbable assurance avec laquelle les plus audacieuses assertions sont présentées. Sait-on pourquoi les noms d'arbres *siler* et *oleaster* sont masculins? c'est parce que ce sont des arbres qui ne portent pas de fruits. — Et *dumus*, *rubus?* A cause de la rudesse avec laquelle ils déchirent les vêtements (p. 203). — Pourquoi *dies* est-il du genre douteux (*dubii generis*)? C'est qu'à l'origine quelques-uns l'avaient fait masculin, considérant qu'il est actif en ce qu'il chasse la nuit, et d'autres féminin, considérant qu'il est passif, étant chassé par la nuit. Puis d'autres, pour tout accorder, le firent du genre douteux (p. 202).—Il y a bon nombre d'explications de cette force qu'on pourrait citer, sans parler des étymologies, parmi lesquelles on ne retrouve pas sans plaisir le célèbre *caro data vermibus*, d'où *cadaver* (p. 147). Assurément, les gens du moyen-âge considéraient les langues comme une création réfléchie et toute artificielle (p. 124), idée qui n'est pas assez loin de nous pour que nous ayons le droit de la trouver ridicule au XIII[e] siècle; mais cela même admis, leurs explications n'en attestent pas moins un manque absolu de ce que nous appelons le sens commun, et qui n'est que le résultat accumulé de l'expérience des siècles passés. Assurément les mêmes vices de raisonnement se retrouvent dans toutes les sciences du moyen-âge, mais il est parfois délicat de les signaler. Sur le terrain neutre de la grammaire personne ne songera à les contester ni à les dissimuler.

Le travail dont nous rendons compte, n'eût-il point d'autre résultat que de rendre possible la comparaison entre les idées acceptées sur le même sujet à deux époques distantes, qu'il serait pourtant utile. Mais il nous apporte à d'autres égards des résultats que M. Th. n'a peut-être pas assez mis en lumière.

Et d'abord le développement presque subit que prit l'étude de la grammaire au XII[e] siècle, est un fait considérable qui jusqu'ici n'avait pas été suffisamment observé. On a du reste des textes qui constatent la rareté des professeurs de grammaire à la fin du XI[e] siècle[1]. Les méthodes d'enseignement de la même science, jusqu'ici fort peu connues, se déduisent assez bien des divers traités

1. Celui-ci par exemple, où Guibert de Nogent, écrivant vers 1120, parle des études de sa jeunesse : « Erat paulo ante id temporis, et adhuc partim sub meo tempore, tanta grammaticorum caritas, ut in oppidis pene nullus, in urbibus vix aliquis reperiri potuisset; » et quos inveniri contigerat, eorum scientia tenuis erat, nec etiam moderni temporis clericulis vagantibus comparari poterat. Is itaque cui mei operam mater mandare decreverat, addiscere grammaticam grandævus inceperat, tantoque circa eamdem artem » magis rudis extitit quanto eam a tenere minus ebiberat » (*De vita sua*, I, v; éd. d'Achery, p. 460; cf. les notes de l'éditeur, p. 579).

extraits par M. Thurot. Nous pouvons même discerner ce qu'était cet enseignement à ses différents degrés. Ainsi nous voyons que les éléments étaient enseignés aux enfants par l'intermédiaire de la langue vulgaire, et pour leur usage disposés par demandes et réponses, méthode qui s'est conservée dans certaines parties de l'enseignement et qui est assurément bien faite pour oblitérer l'exercice du raisonnement. M. Th. utilisé deux exemplaires d'une grammaire de ce genre composée au XIV[e] siècle, et qui mériterait peut-être d'être publiée en entier [1]. Notons en passant qu'une grammaire française du même genre, peut-être la même, se trouve à la fin d'un important glossaire du XIV[e] siècle acquis par M. Didot à la vente du marquis Le Ver.

Un autre genre d'intérêt que présentent les textes rassemblés par M. Th. consiste en ce qu'ils nous donnent les règles de la latinité du moyen-âge, au moins pour le XII[e] et le XIII[e] siècle. Ici un mot d'explication est nécessaire. L'immense travail de Du Cange que l'on est porté à considérer comme le répertoire complet de la latinité du moyen-âge, est le dictionnaire des choses plutôt que des mots : il laisse sans secours celui qui éditant un texte hésite entre deux formes ; et nulle part on n'a pris le soin de proposer des règles pour la constitution des textes latins du moyen-âge. Il en est résulté que les méthodes les plus divergentes règnent parmi les éditeurs. Les uns rétablissent systématiquement l'orthographe antique, ou du moins celle qui a dominé généralement dans les éditions des classiques depuis la Renaissance jusqu'aux études dont l'orthographe latine est actuellement l'objet en Allemagne ; les autres suivent jusque dans ses dernières excentricités la leçon de leur principal ms. ; d'autres enfin, ceux-là les plus nombreux, adoptent un système mixte où l'arbitraire a naturellement beaucoup de part. L'un des résultats de la publication de M. Th. est de limiter considérablement le champ de ces incertitudes. Tout d'abord elle met hors de contestation le principe sur lequel jusqu'ici on ne paraît point s'être entendu : l'existence d'une orthographe particulière au latin du moyen-âge, c'est-à-dire de certains usages généralement adoptés et érigés en règles, puisque c'est précisément à l'exposé de ces règles que sont consacrés une bonne partie des textes produits par M. Thurot. La légitimité de cette orthographe n'est d'ailleurs pas contestable : comme le dit justement l'éditeur, le latin était au moyen-âge, pour le clergé, pour tous ceux qui s'occupaient d'études, une langue vivante, et comme telle soumise à la loi du changement [2]. Sans chercher à expliquer ni à justifier toutes les particularités par lesquelles l'orthographe du moyen-âge se distingue de l'orthographe classique, on doit à tout le moins reconnaître qu'elles correspondent dans la grammaire aux modifications plus considérables encore que la langue latine éprouvait dans son vocabulaire. On respecte celles-ci, on doit respecter celles-là.

A la vérité, on ne peut guère respecter que ce qu'on connaît, et jusqu'ici les

---

1. Voir les extraits qu'en donne M. Th. p. 168-70, 175-6, 191, 193-4, 203, 272-3. A la page 272 M. Th. lit ainsi : « Qui gouverne le vocatif? — Il n'est mie gouverné, » mès il est commun et [excite] les pensées tant seulement. » Il n'y avait pas lieu de restituer *excite*, car il faut probablement lire non *est commun et*, mais *escommuet*.

2. Voy. le § intitulé *Appréciation de la latinité du moyen-âge*, p. 500.

règles de l'orthographe latine des XIIe et XIIIe siècles ne se trouvant formulées dans aucun texte facilement accessible, on eût été obligé de les déduire, non sans risque d'erreur, de la comparaison des mss. Actuellement les faits essentiels sont mis à notre portée, et il est du devoir de tout éditeur de textes latins du moyen-âge, de les prendre en considération.

Du reste, les particularités qui distinguent l'orthographe du moyen-âge de celle de l'antiquité, se réduisent à assez peu de chose. Dès le commencement du XIIIe siècle on substituait *e* à la diphthongue *ae*, depuis longtemps marquée par un *e* pourvu d'une sorte de cédille. On écrivait *hii* le plur. de *hic*, quoiqu'on prononçât *hi* (p. 139); on écrivait *michi*, *nichil*, marquant ainsi fortement l'aspiration. On suivait aussi quelques règles particulières pour l'emploi de l'*h* (p. 533), de l'y (p. 535), des doubles lettres (p. 536). Tous ces faits sont plus ou moins connus de ceux qui ont l'habitude des textes latins du moyen-âge, mais il est intéressant de voir qu'ils étaient passés à l'état de règles, qu'on ne peut conséquemment les ranger au nombre de ces bizarreries propres à certains copistes qu'un éditeur a toujours le droit de corriger. Remarquons qu'en ces matières les grammairiens étaient conservateurs plutôt que novateurs. C'est ainsi que nous les voyons maintenir l'obligation d'écrire deux *i* consécutifs dans les composés de *jacio* (*reiicio*, *obiicio*) alors que l'usage le plus constant était de n'en écrire qu'un (p. 534), ou condamner l'introduction du *p* dans *autummus*, *alumnus*, *calumnior*, *hiems*, etc. (p. 535), encore que la plupart des copistes écrivent *alumpnus*, *calumpnior*, etc.

A côté des variations orthographiques peut prendre place ce qui concerne les variations de la quantité. A cet égard, les poètes latins du moyen-âge, s'écartent assez fréquemment de la tradition antique. Leur manière de traiter la quantité latine n'est point du tout indifférente : s'il est vrai que leurs décisions soient parfois arbitraires, principalement en ce qui concerne les mots peu usités, il n'est pas contestable que dans un grand nombre de cas ils n'ont abandonné la tradition classique que pour suivre une tradition populaire qu'il est très-intéressant de connaître. Une modification de la quantité peut amener le déplacement de l'accent. Dans tous les cas, l'accent et la quantité du latin déterminant pour une grande part la forme que les mots reçoivent dans les langues romanes, il est essentiel de connaître leurs variations depuis les temps classiques. On saura donc gré à M. Th. d'avoir classé par ordre alphabétique (p. 427-440) tous les mots qui au moyen-âge ont reçu une quantité autre que dans l'antiquité[1].

Les publications de textes offrent cet attrait qu'on ne peut jamais prévoir toute

1. Quelques remarques sur cette liste, où M. Th. a eu soin de marquer d'une croix les mots qui lui peraissaient corrompus. *Asenech* ne devrait-il pas être lu *Aseneth* (le héros d'un apocryphe de l'Ancien Testament)? — *Cambices* doit être le roi Cambyse. — *Ierocontinus* est sans doute pour *Ihericontinus* (de Jericho). — *Itumida*, p.-ê. *Numida*? — « *Zedoara*, gallice *citonaus* », l. *citouaus*; voy. Roquefort au mot *citoal*. — P. 535 un grammairien dit que le *titulus*, c'est-à-dire la barre (la *tilde* espagnole), ne doit servir comme signe d'abréviation que pour l'*m*. Il ajoute que ce signe a été inventé parce que lorsqu'on avait par exemple *bonum aurum habeo*, on ne savait si l'auteur avait voulu dire « de Mauritania *aurum* aut de metallo *aurum*. » Le premier *aurum* doit évidemment être corrigé en *Maurum*.

l'utilité que la science en pourra retirer. Le présent ouvrage, qui ne se propose point d'autre objet que de faire connaître par des extraits des traités du temps les doctrines grammaticales du moyen-âge, jette pourtant des lumières sur bien d'autres points. Le dictionnaire historique de notre langue y recueillera l'origine de plusieurs termes grammaticaux qui ne nous sont pas venus de l'antiquité : *crément*, par exemple, *crementum* étant employé dès le XIIe siècle comme terme de prosodie (p. 421-2); *construire*, dans le sens « faire la construction d'une phrase » (p. 342), cas *absolu* (ablatif absolu), sont encore des termes qui nous sont restés de l'enseignement grammatical du moyen-âge. — L'histoire littéraire puisera dans ce livre non-seulement des notions précises sur les auteurs qui en ont fourni la matière, mais encore des témoignages nouveaux sur divers auteurs souvent allégués dans les traités grammaticaux du moyen-âge. L'un même, un certain Lisorius, auteur d'un poème *de Cornu* ou *de Cornicio*, bien qu'assez fréquemment cité, était demeuré jusqu'à ce jour entièrement ignoré (p. 435, note 6). La critique enfin trouvera un secours inattendu dans une particularité notée par plusieurs grammairiens et qui demanderait une étude toute spéciale. Je veux parler du *cursus*. A partir du XIIIe siècle on donne ce nom à un arrangement des mots calculé de façon à produire une série harmonique de toniques et d'atones. La fin des phrases était seule soumise à cette disposition qui comportait diverses combinaisons (p. 480). Les grammairiens qui donnent les renseignements les plus précis sur cette curieuse recherche, Boncompagnus et Pons, vivaient tous deux au XIIIe siècle, l'un à Bologne, où il était professeur, l'autre en Provence. Mais il n'y a pas de doute que le *cursus*, sinon les combinaisons qu'ils décrivent, du moins d'autres analogues, était en usage dans toute la France, et dès le commencement du XIIe siècle au moins. On comprend maintenant de quel instrument précieux la critique sera pourvu lorsqu'on aura déterminé l'époque où le *cursus* se montre pour la première fois et les combinaisons employées par chaque auteur.

Je ne voudrais pas quitter le livre de M. Th. sans montrer par un exemple de quelle utilité il peut être à des études auxquelles il ne paraît toucher par aucun côté. Certes on ne supposerait point qu'un tel recueil pût contribuer en quelque chose à perfectionner notre connaissance de la littérature provençale : cela est cependant.

On sait que nous possédons en provençal trois traités grammaticaux, de nature très-différente, mais d'importance égale, autant qu'il est permis d'évaluer l'importance relative d'écrits qui, bien qu'ayant un même objet, se ressemblent pourtant aussi peu que possible. Le plus ancien paraît être celui du troubadour Raimon Vidal de Besalu (milieu du XIIIe siècle environ), œuvre d'un caractère tout littéraire, et dont la conception dépasse de beaucoup celle des travaux grammaticaux de la même époque. Si original qu'il soit dans sa composition comme par les idées qu'il exprime, il est de son temps et ne peut être resté entièrement étranger aux doctrines grammaticales du moyen-âge. Et en effet nous voyons que Raimon Vidal[1] classe les mots en substantifs (*paraulas substan-*

1. *Grammaires provençales*, p. p. Guessard, 2e éd. p. 72.

tivas) et adjectifs (*paraulas adjectivas*)[1]. Parmi les premiers il fait entrer non-seulement ce qui dans notre nomenclature grammaticale est appelé substantif, mais encore les deux verbes *sui* et *estau*. Parmi les seconds il range outre les adjectifs certains verbes (*vau*, *grasisc*, *engresisc*), « et on les appelle adjectifs, » dit-il, « parce qu'on ne les peut porter à entendement si on ne les joint à des » substantifs. » C'est la division en usage chez les grammairiens latins du XIIIe siècle, et Evrard de Béthune, par exemple, range précisément parmi les verbes substantifs les verbes qui correspondent le mieux au provençal *sui*, *estau*; les autres il les qualifie d'adjectifs (à l'exception de trois qu'il appelle *vocatifs* parce qu'ils servent à appeler) :

> Ars substantiva tria fert tantummodo verba :
> *Sum*, simul *existo*, *fio*; nil amplius addo.
> . . . .
> Ast adjectiva fore dicas cetera verba.
> (Thurot, p. 185.)

La grammaire d'Hugues Faidit, entièrement consacrée à l'exposé des formes grammaticales du provençal, et d'autant plus précieuse pour nous, n'avait guère occasion de s'inspirer des théories familières aux scolastiques contemporains, mais il en est autrement de la grande œuvre de l'école de Toulouse, les *Leys d'amors*. Les *Leys d'amors* définissent l'accent : « une mélodie régulière ou une » inflexion de la voix qui se fait sentir principalement en une syllabe.[2] » Elles ajoutent que la mélodie dont il s'agit ici est celle qui se produit quand on lit ou quand on parle, non point dans la mélodie musicale, car « le chant musical n'observe » pas régulièrement l'accent, comme on le voit dans le répons *Benedicta et vene-* » *rabilis* où *ta* est plus fortement noté que *be* ou *dic*, bien que l'accent principal » soit sur *dic*. » Ce passage intéressant, qui constate une faute bien ordinaire chez les musiciens, a son pendant, et peut-être sa source, chez Pierre Hélie (XIIe siècle) qui est seulement moins explicite : « *Accentus* est modulatio vocis in » communi sermone usuque loquendi. Hoc autem dicitur propter cantilenas ubi » accentus non servatur » (Thurot, p. 393). En général, tout ce qui concerne l'accent latin dans les *Leys d'amors* (I, 58 à 88) doit être comparé aux extraits rapportés par M. Th. (p. 393-407); les textes toulousains et latins s'éclairent mutuellement. Les auteurs des *Leys* suivent Priscien, et ils le disent, mais ils tiennent compte des différences qui se manifestaient dans l'usage contemporain, et les discutent avec bon sens. Ils admettent, conformément à la règle posée par Priscien (XIV, 20), qu'il faut accentuer la première syllabe dans les composés de *inde* (*exinde*, *perinde*, etc.), mais ils se refusent avec raison à étendre cet usage à des mots tels que *deintus*, *delonge deorsum*, *deinceps* (I, 84-6). La même question occupait les grammairiens latins du moyen-âge (Thurot, p. 403). Un point sur lesquels les uns et les autres sont d'accord, c'est qu'en ces matières il faut se

---

1. Il ajoute une troisième catégorie qui contient les mots invariables (adverbes, prépositions, etc.).
2. « Accens es regulars melodia o tempramens de votz lequals estay principalmens en » una sillaba, » I, 58.

conformer à l'usage, « nam si penultimam hujus dictionis *Lombardia*, *litanie*, » *nigromancia*, brevi accentu proferres, reputareris fatuus » (Thurot, 407), et dans les *Leys* : « Si l'usage d'une église est d'accentuer *quis putas* comme deux » mots, et *satis dare*, et *usu capis*, etc., il convient de suivre ce mauvais usage, » à moins qu'on soit en situation de corriger d'autorité les autres, car vouloir » faire le sage parmi les fous et le savant parmi les idiots, c'est une branche » d'orgueil et de folie. »

Nous ne pouvons introduire à cette place une dissertation sur les *Leys d'amors*. Ce qui précède suffit néanmoins à montrer que le présent ouvrage peut rendre des services même à des études en vue desquelles il n'a aucunement été composé. Quant au choix des textes et à leur correction, quant au soin avec lequel M. Thurot s'est acquitté d'une tâche souvent ingrate, ce n'est point dans cette *Revue* qu'il est permis de les louer.

P. M.

---

62. — **Wieland.** Étude littéraire, suivie d'analyses et de morceaux choisis de cet auteur, traduits pour la première fois en français, par L.-V. Halberg, docteur ès-lettres. Paris, E. Thorin, 1869. In-8°, xiij-455 p. — Prix : 6 fr.

On ne peut que féliciter M. Halberg du choix qu'il a fait pour sa thèse de docteur ès-lettres. La littérature allemande offre, en effet, peu de sujets d'un intérêt aussi grand que celui auquel cette étude est consacrée. Poète dès son enfance, et déjà célèbre à dix-sept ans, recherché comme un sauveur par les *Suisses* en détresse, et bientôt chef d'école à son tour, si Wieland a eu, comme plus d'un écrivain célèbre, le malheur de se survivre, il n'en a pas moins exercé sur la littérature de son pays une influence considérable, et pendant plus de cinquante ans il a trouvé des lecteurs assidus et des admirateurs. M. H. est-il parvenu à nous rendre cette grande figure littéraire, plus séduisante peut-être qu'originale, cette nature mobile et accessible à toutes les idées, cet écrivain infatigable et facile, qui s'est exercé successivement dans presque tous les genres? Il est permis d'en douter, et on peut même lui reprocher de n'avoir pas fait ce qui était nécessaire pour atteindre ce but.

Il n'était possible de porter sur Wieland, je ne dirai pas un jugement définitif mais fondé, qu'en le replaçant dans le milieu où il a vécu; en recherchant les influences diverses qu'il a subies; M. H. lui-même l'a compris, mais ne voulant pas faire « une étude sur Wieland et son époque, qui l'aurait entraîné beaucoup » trop loin » (préf. xj), il a renoncé à entreprendre cette tâche intéressante, mais pénible. C'est là peut-être un procédé par trop expéditif; encore si l'auteur était resté fidèle à sa résolution! Il se fût alors dispensé d'écrire les deux chapitres qu'il a placés en tête de son étude, et n'aurait point ainsi pris soin lui-même de mettre ses lecteurs en garde contre sa douteuse érudition. Cette introduction est, dans la pensée de l'auteur, destinée à présenter le résumé de l'histoire de la littérature allemande avant Wieland et pendant la vie du célèbre écrivain. Nous avouerons qu'il nous a été impossible de deviner où M. H. a pu

étudier cette littérature pour en faire le tableau fantastique qu'il présente. On éprouve plus que de l'étonnement quand on lit que « la Renaissance n'est représentée en Allemagne que par des réformateurs en philosophie et en religion, » par des savants, des humanistes, » que « si Luther a créé la langue moderne, » il n'a pas fait pour cela œuvre de littérateur, » que « pendant le XVII[e] siècle on » remarque une tendance des écrivains à traiter des sujets de métaphysique et » d'érudition. » Ainsi M. H. ne connaît ni Hans Sachs, ni Fischart, ni la poésie satirique et religieuse qui fleurit alors, ni la première et la seconde école silésienne, ni *Simplicissimus* et les romans héroïques et historiques du temps, ni Canitz et l'école classique, dont il fut le chef. Mais passons. « La première moitié du XVIII[e] siècle, » continue M. H. (p. 4), a vu des essais réellement heureux, des inspirations vrai- » ment originales. » Lesquels ? « Nous voyons, répond-il, la philosophie avec Wolff » chercher à devenir *moderne, sinon populaire.* » On pourrait désirer plus de précision, mais à coup sûr on ne s'attendait pas à voir Wolff érigé en restaurateur de la littérature allemande. « Puis viennent deux poètes. » Il s'agit de Haller et de Hagedorn ; avec eux nous sortons du domaine de la fantaisie, mais non pas de celui de l'erreur et de la banalité. On se demande ce que M. H. a pu entendre quand il dit, par exemple, de Gottsched « que la Silésie l'a formé, » qu'il fait opposer par l'école suisse « au culte de la forme la recherche de l'idée, » et qu'il nous parle « des tendances éclectiques et libérales » (7) de la Revue de Brême. C'est avec tout aussi peu de soin de la vérité historique que M. H. place Weisse dans la première moitié du XVIII[e] siècle, bien que presque tous ses écrits soient de la seconde, et qu'il nous donne simplement pour auteur comique ce précurseur de Ducis, qui, bien avant le poète français, avait essayé déjà de naturaliser Shakspeare sur le continent. M. H. connaît un peu mieux les contemporains de Wieland; je doute cependant qu'on souscrive au jugement qu'il a porté sur Klopstock; on trouvera aussi bien erroné le rapprochement qu'il fait entre les écrits des critiques de Berlin et les débuts de Wieland. Quant au mouvement révolutionnaire célèbre, connu sous le nom de *Sturm- und Drangperiode*, il n'y est pas même fait allusion, quoi qu'il ait été en partie dirigé contre Wieland et les idées qu'il représentait; M. H. ne mentionne pas davantage l'école romantique, si hostile cependant au poète voltairien ; mais il parle de la *Jeune Allemagne* (p. 27) qu'il paraît croire contemporaine de Wieland, erreur explicable de la part d'un auteur qui fait écrire les *Xenien* en plein XIX[e] siècle (id.).

Mais il est temps d'arriver au sujet même qu'a plus spécialement traité M. H. Les documents à consulter pour faire une étude sur Wieland sont assez nombreux ; l'auteur indique quelques-uns des plus anciens, mais il n'a connu ni l'excellent livre que Lœbell a publié en 1858 sur ce sujet (*Die Entwickelung der deutschen Poesie. Zw. Band.* Wieland), ni l'article remarquable que Hettner a consacré à Wieland dans son *Histoire de la littérature au* XVIII[e] *siècle*; M. H. a du reste fort peu utilisé les ouvrages qu'il indique, et paraît n'avoir connu de quelques-uns que le titre; le plus souvent même il semble affecter de négliger tout secours étranger, prétention au moins singulière, quand on trahit à chaque page une aussi grande inexpérience littéraire.

M. H. a divisé son travail en trois parties. La première renferme « l'histoire » de la vie et des œuvres de Wieland; » la seconde est consacrée à son appréciation littéraire et philosophique; la troisième traite de son influence. Sans parler de la correspondance si étendue du poète, Gruber (*Wieland geschildert von J. G. G.* 1818, 2 vol. in-18) offrait à M. H. une abondance de renseignements où il pouvait largement puiser, mais dont il a le plus souvent dédaigné de se servir. Bien que « l'histoire des œuvres de Wieland se rattache étroitement à celle de » sa vie, » la biographie du célèbre écrivain est à peine indiquée; et Gruber, que l'auteur a dû « rectifier, » n'est cité que trois ou quatre fois. Au lieu de faire sortir en quelque sorte les divers ouvrages de Wieland des événements de sa vie et de les rattacher aux influences diverses qu'il a subies, M. H. se borne à en donner successivement l'analyse. Nous ne le suivrons pas dans cette longue énumération, à laquelle il n'a pas consacré moins de 165 pages, et qui n'est cependant pas complète. Si quelques-unes de ces analyses, comme celle d'Agathon, sont faites avec soin et talent, on peut reprocher trop souvent à M. H. un parti pris de tout admirer dans son auteur, et le défaut de proportion qui lui fait insister sur les premières œuvres de Wieland, si profondément oubliées et délaissées en Allemagne, presque autant que sur celles de son âge mûr. Les premiers essais de Wieland n'eurent d'autre mérite que de faire connaître son nom; les œuvres mêmes qu'il écrivit à Zurich, bien que M. H. accorde à quelques-unes « un mérite réel, » ne trouvèrent guère d'admirateurs que dans le camp des Suisses. Cependant Wieland, comme on sait, se fatigua du mysticisme dans lequel il était tombé à cette époque; il eût été intéressant de rechercher comment le futur voltairien avait un instant dépassé en orthodoxie tout ce qu'avait pu souhaiter Bodmer; M. H. passe trop légèrement sur cette partie de son sujet, ainsi que sur la période de transformation que Wieland traversa, après avoir quitté Bodmer. Cette étude psychologique eût mieux valu pourtant que l'analyse d'ouvrages oubliés, et dont personne autre que M. H. n'a pu croire qu'ils suffiraient à eux seuls pour que leur auteur dût « compter parmi les réformateurs des lettres germaniques au » XVIIIe siècle » (p. 51).

Avec son départ de Zurich, la *transformation* de Wieland s'achève; malgré les tendances morales qu'il conserve encore, « il daigne enfin », suivant l'expression de Lessing, « quitter les sphères éthérées pour redescendre parmi les hommes; » c'est alors qu'il s'essaie au théâtre : comment devint-il auteur dramatique et qui le porta à vouloir marcher sur les pas de Lessing? M. H. ne nous le dit pas et il ne reprend la biographie du poète qu'au moment où revenu à Biberach, il fait dans la société du comte de Stradion son apprentissage de libre penseur. Désormais la transformation est complète, et c'est comme témoignant des nouvelles tendances de Wieland que *Don Sylvio de Rosalva* mérite de fixer l'attention; mais M. H. a tort d'accorder à cette faible imitation du Don Quichotte une importance philosophique qu'elle n'a pas. On peut en dire autant des *Récits comiques*. Avec *Agathon* tout change; M. H. a donné une assez longue analyse de cette œuvre originale, véritable autobiographie de Wieland, et qui comme telle occupe une place considérable dans l'histoire de ses idées aussi bien que dans celle de la

littérature allemande; mais peut-être aurait-il fallu plus qu'une analyse pour faire comprendre ce roman et quelques autres écrits de cette époque, tels que *Musarion* et *Combabus*. Non-seulement Wieland a renoncé complétement aux opinions de sa jeunesse, mais emporté par son zèle de converti ou d'apostat, il a parfois poussé jusqu'à l'extrême la satire qu'il en a faite et jusqu'au cynisme la volupté de ses descriptions et de ses tableaux; pourquoi ne pas convenir d'un tort que le poète sembla, en s'en corrigeant, reconnaître lui-même, et s'efforcer, comme le fait M. H., d'excuser une erreur, plus condamnable peut-être chez l'auteur des *Sympathies* et des *Sentiments d'un chrétien* que chez tout autre écrivain?

Nous ne poursuivrons pas l'énumération des ouvrages de cette époque; nous préférons renvoyer le lecteur aux analyses assez uniformes qu'en a faites M. H., pour arriver à *Oberon*. *Oberon* est l'œuvre principale de Wieland; mais cette œuvre n'est pas isolée au milieu de ses écrits, elle se rattache à un ensemble d'études et d'essais poétiques, commencées dès 1768 avec « *Idris*, » et dans lesquels cet imitateur de Platon et de Xénophon, renonçant à ces premiers modèles, s'inspire désormais de la poésie romantique du moyen-âge. Il eût été instructif de suivre Wieland dans cette nouvelle voie, et en particulier de comparer Obéron au poème de *Huon de Bordeaux*, d'où il est en partie tiré. Cette comparaison, que M. Saint-Marc Girardin avait déjà faite dans son cours de littérature dramatique, M. H. a dédaigné de la tenter; c'eût été cependant le moyen de jeter un peu de variété dans son livre, et de juger en connaissance de cause l'œuvre de Wieland [1].

Oberon parut en 1780; on peut être surpris dès lors de voir l'auteur de l'étude sur Wieland, après avoir parlé de ce poème, revenir à la biographie de Wieland qu'il avait oubliée depuis longtemps, et nous raconter la fondation du « *Mercure* » (1775) et les querelles littéraires, qui divisèrent le poète et les auteurs des « *Annonces savantes de Frankfort*. » Mais bientôt M. H. reprend la suite de ses analyses. Celles qu'il a données des œuvres politiques de Wieland : « *le Miroir d'or* » ou « *Les rois de Scheschian*, » « *Danischmend* » et « l'*Histoire des* » *Abdéritains*, » sont une des parties les mieux traitées de son ouvrage; mais l'intérêt languit ensuite dans l'indication d'œuvres, qui, si l'on excepte « *Aris-* » *tippe*, » sont peu connues, et qui ne peuvent présenter quelque intérêt que si on recherche l'influence sous laquelle elles ont pris naissance.

Quoi qu'il en soit, cette première partie de l'étude de M. H., quoique sans grande originalité, et malgré les lacunes que j'y ai signalées, témoigne d'un travail personnel, et se recommande par une assez grande exactitude. On peut en dire autant de la seconde partie; mais l'inexpérience de l'auteur s'y fait peut-être sentir davantage. Pour apprécier le rôle littéraire et philosophique

---

1. Dans son « *Histoire de la littérature allemande* » (in-8°. Paris, Vieweg, 1870, I, II), dont la *Revue* rendra prochainement compte, M. Heinrich a insisté avec raison sur ce rapprochement. Je saisis cette occasion pour appeler l'attention sur cet excellent ouvrage qui répond à un besoin trop généralement senti pour que la publication n'en soit pas accueillie avec faveur. Les deux premiers volumes, qui vont jusqu'à la fin du XVIII[e] siècle, sont déjà publiés; le troisième, en ce moment sous presse, doit paraître au mois d'avril.

de Wieland, M. H. l'étudie successivement comme « poète et littérateur, » comme « philosophe et moraliste, » comme « historien et politique, » enfin comme « traducteur et imitateur. »

Wieland a depuis longtemps été estimé à sa juste valeur, et tous les efforts de M. H. ne pourront réformer le jugement qu'on en a porté. Ce qu'il importait de faire, c'était de préciser, mieux qu'il ne l'a fait, la place que le poète occupe et le rôle qu'il a joué dans la littérature de son pays. En s'aidant de Gruber et peut-être aussi de Koberstein qu'il ne cite pas, M. H. a essayé de le faire à la fin de son livre; ce qu'il dit ici des prétendus efforts de son *héros* « pour améliorer » chez les Allemands la langue, le style, la composition et le goût, » paraîtra pour le moins un peu vague. Wieland a-t-il influé sur la littérature allemande? Cela est incontestable. Comment y a-t-il influé? Pour le savoir, M. H. n'avait qu'à consulter et à relever les témoignages des contemporains : ils lui auraient donné la juste mesure de la valeur poétique et littéraire de Wieland; je crains que, pour ne pas l'avoir fait, il ne soit arrivé à une appréciation erronée, ou tout au moins incomplète de son auteur. A-t-il été plus heureux en le jugeant comme philosophe et moraliste? On en peut douter; du moins il n'a pu arriver à caractériser Wieland d'une manière nette et précise. Rien n'était plus facile cependant. Si M. H. s'était donné la peine de lire avec plus de soin Gruber, même sans le corriger, il aurait trouvé une réponse à la question qu'il a posée sans la résoudre. « Wieland, dit son biographe (II, 177), prit sans cesse parti pour les » *Aufklærer* (c'est-à-dire les écrivains du parti philosophique), il regardait l'*Aufklærung* (la diffusion des lumières) comme quelque chose de bon, de désirable » et de nécessaire. »

« Celui-là seul qui ne craint pas la lumière est mon frère,[1] »

avait-il dit lui-même dans *Oberon*. Ainsi Wieland n'est, comme le veut M. H., ni « sceptique, » ni « spiritualiste, » ni « psychologue, » c'est tout simplement un des représentants de ce mouvement philosophique célèbre connu sous le nom de *Aufklærung;* il en a été le poète en Allemagne, comme Voltaire l'avait été en France; et, comme l'écrivain français, il appartient à la première des trois périodes que Kuno Fischer a distinguée avec tant de sagacité dans ce grand mouvement des esprits au XVIIIe siècle; c'est un esprit railleur, l'adversaire des préjugés régnants, un rationaliste ennemi des traditions religieuses du passé. C'est là même ce qui explique son hostilité contre Rousseau, qui par son enthousiasme spiritualiste réagit contre le principe négatif des premiers *Aufklærer;* c'est là aussi ce qui explique comment il devint un objet d'horreur pour les disciples de Klopstock, et fut en butte aux attaques des Romantiques, adversaires décidés du parti philosophique auquel il appartenait. Quant à la morale de Wieland, Lœbell l'a caractérisée d'un mot, en en trouvant l'origine ou le principe dans l'Eudémonisme de Shaftesbury, cet écrivain qui, suivant l'expression de Gœthe, fut pour le poète allemand « moins un prédécesseur qu'un frère par l'esprit. » C'est dans Shaftesbury aussi, que M. H. nomme à peine, et qui méritait tant

1. « Nur wer das Licht nicht scheut, der ist mir verbrüdert. »

d'être signalé par l'influence qu'il a exercée sur tous les hommes de cette génération, qu'il fallait, encore plus que dans Platon, trouver l'origine des opinions esthétiques de Wieland. Cette identification du beau et du bien, de la morale et de l'esthétique, c'est Shaftesbury qui le premier parmi les modernes l'a essayée, comme c'est dans ses écrits qu'on trouve le germe de cette pensée, érigée en système par Gœthe dans son *Wilhelm Meister*, à savoir que la vie aussi est un art, que chacun a le droit et le devoir d'exercer. Je crois inutile de parler de la religion de Wieland; comme presque tous les écrivains du parti philosophique il est déiste; c'est là la formule à laquelle il fallait arriver, tandis que M. H. passe en revue toutes les opinions du mobile écrivain, sans nous montrer à laquelle il a fini par s'arrêter. Je renverrai au livre de M. H. les lecteurs désireux de savoir ce que Wieland a pensé des philosophes contemporains ou qui l'ont précédé; mais mieux valait, je crois, nous dire ce qu'il leur avait emprunté; et c'était en parlant de ses ouvrages qu'il convenait de le faire. C'est par cet examen que se termine le second chapitre de la seconde partie, un des meilleurs et des plus riches en faits de cette étude. On n'en peut dire autant du suivant.

Wieland eût peut-être été surpris de se voir regarder comme historien; et il semble qu'il ne suffit pas pour l'appeler de ce nom qu'il ait donné un fond historique à quelques-uns de ses romans. Quant à ses opinions politiques, il convenait peut-être mieux d'en parler, en faisant l'analyse des romans où l'auteur les a exposées; elles n'ont d'ailleurs rien de bien original; ce sont celles de presque tous les écrivains de l'*Aufklarung*, de Voltaire en particulier; la tolérance, l'amour de l'humanité en sont le fond commun, et ce n'est pas, je crois, pour quelques réflexions sur la révolution française, sur la faiblesse de l'Allemagne, ou pour sa polémique contre Rousseau qu'on peut en faire un politique de profession.

Il semble aussi que ce qui fait l'objet du dernier chapitre de cette seconde partie devrait se trouver dans la première. C'est en parlant des œuvres de Wieland qu'il fallait parler de ses traductions, qui méritent d'ailleurs assez peu qu'on s'y arrête. Ce qu'on peut dire de plus de sa traduction de Shakspeare, c'est qu'elle a servi à appeler l'attention sur le poète anglais encore presque inconnu en Allemagne; et quant aux traductions des auteurs anciens, elles ont si peu d'importance littéraire que Lœbell n'a pas même cru devoir en parler. Les imitations si nombreuses et l'étude attentive que Wieland a faite des écrivains anciens et modernes servent à expliquer ses œuvres; c'est donc après avoir successivement examiné les écrits du poète romancier que M. H. aurait dû nous montrer comment ils sont nés de ses lectures de chaque jour, et comment il a fait revivre ou cru faire revivre tour à tour pour ses contemporains le monde grec et oriental et la poésie romantique du moyen-âge. C'est parce que M. H. a omis de le faire, que la première partie de son étude offre si peu d'intérêt, et qu'il n'a pas su faire voir dans la seconde quelle influence Wieland a au juste exercée sur le développement de la littérature allemande.

J'arrive enfin à la troisième et dernière partie. M. H. y passe d'abord en revue les jugements portés sur son auteur. Il me semble que ces jugements devaient ou être rejetés dans un appendice, comme l'a fait Lœbell, ou être fondus dans le

corps de l'ouvrage. N'était-ce pas le moyen le plus simple et le plus naturel de prouver et d'appuyer les appréciations que M. H. a faites des œuvres de Wieland? Réunir dans deux chapitres ces jugements si disparates, c'est mettre en présence des opinions qui souvent se contredisent, et ne jettent par suite que peu ou point de lumière sur le sujet. N'est-ce pas aussi dans la biographie de Wieland que devait trouver place ce que M. H. nous dit des amis du poète? Restent ses « disciples » dont il est question à la fin de l'avant-dernier chapitre, et l'examen du rôle qu'il a joué dans la littérature allemande, examen qui remplit tout le dernier. Ce double sujet est intéressant; mais pour le traiter il fallait une connaissance générale de la littérature allemande, qui manque, comme nous l'avons vu, complétement à M. H.; aussi retrouve-t-on ici accumulées les mêmes erreurs qu'au commencement de son livre. On peut être surpris que M. H. donne des disciples à Wieland, quand il a déclaré dans sa préface (ij) « que Wieland n'a » pas eu d'école; » on ne l'est pas moins de lui en voir attribuer qui ne lui appartiennent pas. Que font (p. 375), par exemple, Denis « le barde Sined » et Mastalier, ces disciples de Klopstock et ces admirateurs d'Ossian, à côté d'Alxinger et de Blumauer, qui ont plus ou moins imité Wieland? et comment M. H. a-t-il pu confondre (p. 374) le libraire de Berlin, Nicolaï, avec le poète de Strasbourg, von Nicolay? Un écrivain capable de faire de pareilles confusions, n'est pas autorisé à porter un jugement général sur une époque littéraire qu'il connaît si peu. Ce que contient de vrai et de juste l'appréciation d'ailleurs si incomplète faite par M. H. du rôle de Wieland dans la littérature allemande, il le doit à Gruber, qu'il a daigné au moins consulter sur ce point, et à Gœthe; mais quand il prétend que Wieland et Gœthe ont compris « le génie grec de la même manière, » et qu'il suppose que sans la traduction de Shakspeare du premier « la *Dramaturgie* de Lessing n'aurait pas eu de raison » d'être, » M. H. se trompe doublement, comme il a tort d'accuser « d'ingra» titude » les critiques qui ont refusé à Wieland le titre de « poète national. »

C'est par ce jugement que se termine l'étude de M. H. Il l'a fait suivre d'un « appendice contenant des analyses et extraits des œuvres de Wieland. » Je me bornerai à dire que si M. H. s'y montre parfois traducteur habile, sa prétention de faire lire en France des œuvres (il s'agit ici des premiers écrits du poète) inconnues aujourd'hui ou négligées en Allemagne, est pour le moins exagérée et étrange.

Je n'ajouterai qu'un mot pour finir. Cet article peut-être paraîtra long; mais j'ai cru devoir insister sur un ouvrage auquel il n'a manqué pour être vraiment intéressant que d'être fait avec plus de compétence. S'il est désirable, en effet, de voir se multiplier les études de littérature étrangère, ce n'est qu'à la condition que les auteurs ne se feront pas de l'ignorance où ils supposent que l'on peut être de leur sujet un moyen de ne pas l'approfondir, et de ne pas le traiter avec le soin que réclame toute œuvre destinée à jeter quelque lumière sur un point peu connu de l'histoire littéraire.

Charles JORET.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 15 — 9 Avril — 1870

63. — **Étude sur les Rapports de l'Amérique et de l'ancien continent avant Christophe Colomb**, par Paul GAFFAREL. Paris, Ernest Thorin, 1869.— Prix : 6 fr.

« J'ai réussi, disait Christophe Colomb, à toucher un but où nulle force » humaine n'avait atteint avant moi ; car, si quelques-uns ont écrit ou parlé de » ces îles, ç'a toujours été indirectement et par conjecture, et sans que personne » ait jamais affirmé les avoir vues, si bien que cela passait presque pour fable. » Ce sont les relations peu connues de l'Amérique et de l'ancien monde que M. Gaffarel a étudiées « non pour soutenir un paradoxe, ou pour déposséder de » sa gloire le navigateur génois, » mais pour établir, au moyen de documents *indiscutables,* que « bien avant 1492, les rives de l'Atlantique avaient été visitées » et étaient connues par les différents peuples qui les bordent. »

Le livre de M. Gaffarel se divise en trois parties : Le Mythe, la Tradition, l'Histoire. La première est consacrée aux temps anté-historiques de l'ancien monde et aux relations que les peuples dont on ne sait pas l'histoire ont dû entretenir avec le continent américain. Sans rien affirmer, car il ne veut passer « ni » pour un croyant ni pour un visionnaire, » M. Gaffarel admet que les communications entre les deux grandes sections du globe étaient alors rendues faciles par l'existence d'une île aujourd'hui disparue, l'Atlantide. Au dire de Platon, les enfants de Neptune, dont l'aîné Atlas, donna son nom au pays, y régnèrent pendant plusieurs siècles. « Leur empire s'étendait sur beaucoup d'autres îles, » et même en deçà du détroit, jusqu'à l'Égypte et la Tyrrhénie. » Toutefois, avec le temps, le désordre se mit dans l'état, la corruption s'introduisit dans les mœurs, et les crimes se multiplièrent à ce point que Jupiter et les dieux anéantirent cette terre maudite. Seules, les parties montagneuses échappèrent à l'invasion des eaux et donnèrent asile aux débris de la population primitive qui, sous le nom de Guanches, se maintint presque jusqu'à nos jours dans les îles Canaries.

Mais, au temps de leur grandeur, les Atlantes n'étaient pas restés étroitement enfermés chez eux. Placés à mi-chemin entre l'Europe, l'Afrique et l'Amérique, ils s'étaient répandus sur les trois continents et les avaient couverts de leurs colonies. « Alors que l'Europe était encore plongée dans les ténèbres de la bar-

» barie, que l'Asie, sauf l'Inde, et l'Afrique, sauf l'Égypte, n'étaient pas mieux » civilisées, » ils avaient déjà élevé en Amérique de florissants empires, et des palais ou des villes dont les débris excitent encore notre admiration. Palenqué, Copan, Uxmal sont très-probablement leurs œuvres et doivent avoir été construites à une époque dont la date précise échappe à toute évaluation. En Afrique, ils ont donné naissance aux tribus berbères et mieux encore à la race égyptienne : Ce qui le prouve, ce sont les traits de ressemblance qu'on peut remarquer entre les anciens Égyptiens et les populations du nouveau monde. Les Indiens du Mexique et du Pérou, ne sont-ils pas, au témoignage de MM. de Castelnau et Brasseur de Bourbourg, en tous points semblables aux Égyptiens ? Ne tendent-ils pas l'arc de la même manière que les soldats de Sésostris ? Les Guatémaliennes, ne portent-elles pas encore, aux jours de fêtes, la robe jaune et le jupon serré au corps qui distinguait les dames thébaines ? N'y a-t-il pas au Mexique et au Pérou des années de trois cent soixante-cinq jours, comme en Égypte ? des momies, comme en Egypte ? des pyramides, comme en Égypte ? M. de Waldeck a même trouvé à Téotihuacan un sphynx qui m'a tout l'air d'être proche parent du sphynx de Gizeh. Enfin, les dogmes religieux des hiérogrammates présentent des analogies étonnantes avec les dogmes religieux des Peaux-Rouges. Si l'Horus égyptien a pour symbole un épervier, *Urakan* a pour symbole un ara, ce qui revient à peu près au même. L'enfer égyptien, cet Occident *Ament*, où se rendaient les âmes après la mort, n'était autre que l'Atlantide, premier séjour des tribus nilotiques et de leurs descendants. En Europe, les Atlantes eurent des destinées plus brillantes encore. Etrusques, Ibères, tous les peuples mystérieux dont la science recherche encore l'origine « sont peut-être les derniers » débris établis dans l'ancien monde de la grande nation atlante, ou, si l'on » préfère de la race rouge, avec laquelle nos ancêtres de la race blanche ont » engagé, à une époque inconnue, un duel continué à travers les siècles, et qui » ne s'est décidé à notre avantage que récemment. »

Après quelques mots sur la Méropide et le continent Cronien, l'auteur quitte « ces temps fabuleux où le symbole couvre la réalité d'un voile épais » et pénètre dans les régions mieux connues de l'antiquité et du moyen-âge, où il sent « le » sol s'affermir sous ses pas, et la vraisemblance grandir de moment en moment. » Et en effet, il nous fait assister au défilé de tous les peuples antiques et au spectacle de leurs navigations. Les Juifs ouvrent la marche. On sait que les Juifs étaient voyageurs infatigables et matelots des plus hardis ; ils allaient à Ophir et à Tharsis, pourquoi ne seraient-ils pas allés en Amérique ? Aussi bien, ils y allèrent ; c'est lord Kingsborough qui l'assure et qui pousse la complaisance jusqu'à nous tracer leur itinéraire à travers l'Asie et le détroit de Béhring. Landa, Lizana, Torquemada, « le froid et consciencieux Herrera, » témoignent à l'appui, et qui plus est, Adair, marchand anglais du XVIII[e] siècle raconte que les Indiens du Nord, portent sur la poitrine une coquille blanche où est gravé le mot hébreu *Urim*, crient parfois « *Aylo, Aylo*, ce qui signifie Dieu en hébreu, » et infligent aux criminels le sobriquet de « *Haksit Canaha*, c'est-à-dire pêcheurs de Canaan. »

Ce sont là des preuves. M. Gaffarel en déduit la vraisemblance d'une émigration juive en Amérique. « Un nombre plus ou moins considérable d'Hébreux, réduits » par la nécessité ou bien poussés par leur génie aventureux, abordèrent ce » continent et s'y établirent. L'histoire n'a pas conservé leur souvenir, mais » nous retrouvons encore aujourd'hui chez certaines peuplades américaines la » trace et la preuve de leur séjour dans ce continent. »

« Les voyages des Juifs en Amérique ne sont que vraisemblables; ceux des » Phéniciens sont à peu près certains. » Il est vrai que les Phéniciens, « en vrais » commerçants qui n'ignorent pas le prix de la discrétion, se taisaient pour » mieux assurer leur monopole commercial. » Les Romains, par haine pour Carthage, ont fait de même; mais les Grecs et les Américains, qui n'avaient aucune raison de garder leur silence, nous ont transmis la mémoire de ces expéditions lointaines. D'ailleurs, à défaut de leur témoignage, il y a entre les Phéniciens et certaines tribus indiennes des ressemblances qui ne peuvent être fortuites. Ainsi les Phéniciens étaient dans l'antiquité « les seuls à se servir de plumes d'oiseaux » pour divers ornements; » les Américains ont poussé cet art à un si haut degré de perfection « que leurs ouvrages étonnent encore nos plus habiles artistes. » Les Phéniciens étaient grands mineurs et travaillaient admirablement les métaux; ainsi faisaient les Américains. Enfin, si le monument de Taunston-River est d'origine douteuse, l'inscription de Grave-Creek sur l'Ohio et le bas-relief de l'ile de Pedra sur le Rio-Negro sont de provenance phénicienne.

L'énumération des peuples qui ont découvert l'Amérique avant Colomb ne s'arrête pas là; toutes les nations de l'antiquité vont, bon gré mal gré, visiter la mer des Antilles. Je pourrais les voir l'une après l'autre, avec exactitude, comme Petit-Jean; mais à quoi bon pousser plus loin cette analyse? Le lecteur trouverait partout le même système de démonstration et la même force de raisonnement qu'il a pu remarquer dans les pages précédentes. M. Gaffarel a composé son livre à grands renforts d'emprunts et de citations reliés par des transitions de rhétorique. Lorsqu'il veut prouver, il procède par accumulation. « Les uns, se » fondant sur la version des Septante qui rend Ophir par Sophir, se prononcent » pour l'Inde, attendu que Sophir est le nom cophte de l'Inde, et à cette opi» nion se rangent Josèphe, Lipénius et Champollion. Calmet au contraire place » Ophir en Arménie, de Hardt en Phrygie, et Oldermann en Ibérie. Tous ces » commentateurs luttent d'ingéniosité et d'érudition pour soutenir leurs hypo» thèses. Mais leurs arguments ne peuvent détruire ceux de Bochard, Michaëlis, » Vincent, Tychsen, Seetzen, Niebuhr et Gosselin qui cherchent l'emplacement » d'Ophir dans une région de l'Arabie. La Martinière, d'Anville, Bruce, Delisle » de Sales, de Quatremère et Humboldt le trouvent sur la côte orientale de » l'Afrique. D'autres enfin plus hardis, se déclarent pour l'Amérique et même » pour le Pérou. Ce sont Arias Montanus, Robert Étienne, Jean Becan, Eugu» binus, Genebrard, Vatable, Possevinus et Mornœus. » L'énumération continue pendant deux pages avec une variété toujours croissante et un intérêt des mieux soutenus. Notez d'ailleurs qu'elle n'est pas la plus longue et que je l'ai prise au

hasard parmi une vingtaine d'autres. Aussi, est-il à regretter que M. Gaffarel n'ait pas cru devoir ajouter à la suite de son ouvrage, une table alphabétique des auteurs qu'il a nommés : c'eut été un témoignage rendu à la conscience avec laquelle travaillaient Humboldt, Rafn et les quelques autres savants auxquels il a emprunté la plupart des citations qu'il fait.

Je pourrais encore relever dans la partie linguistique de l'œuvre quelques étymologies qui réjouiraient le cœur des philologues de profession. Le mot *Pœnus*, se retrouverait suivant lui chez les *Pinoles* du Guatemala, et dans le nom de *Panama*. « Le préfixe *car* que les Phéniciens mettaient avant le nom de leurs » villes, Carchedon, Carchemish, Carteia, Cartuja, etc., nous le retrouvons dans » le nom indigène du Venezuela, *Caro*, dans un affluent du Para, le *Car*anaca » etc. et dans près de trois cents noms de peuples et de localités américaines... » Il ne faudrait pas, ajoute l'auteur, exagérer la portée de ces étymologies » souvent très-contestables. » Mais, quelques hypothèses absurdes, ne doivent cependant pas nous faire oublier qu'il « en est d'autres beaucoup plus vraisem- » blables. Ainsi deux des anciens rois d'Haïti, Magimeche et Magerich rappellent » le nom de Magon. Les Barca seraient représentés par deux grandes familles » indigènes de Guadalaxara, les Baschuza et les Barcimeça. Enfin les Bogud ou » Bocchus, semi-Phéniciens, semi-Mauritaniens, se retrouveraient dans le nom » de Bogota, la capitale de la Nouvelle-Grenade. » De pareils rapprochements nous ramènent bien loin en arrière et reportent la science à peu près au point où elle en était à l'époque où M. Gaffarel arrête son ouvrage, c'est-à-dire, au moment où Christophe Colomb, sorti du port de Palos, voguait vers les terres inconnues dont il avait deviné l'existence.

G. Maspero.

---

64. — **Notice sur Rome**, les noms romains et les dignités mentionnées dans les légendes des monnaies impériales romaines, par l'abbé J. Marchant, membre de la société française de numismatique et d'archéologie. Paris, Rollin et Feuardent, 1869. Gr. in-8°, 668 p. — Prix : 10 fr.

M. l'abbé Marchant a eu une assez bonne idée en voulant faire, à l'usage spécial des numismatistes, un livre expliquant ce que veulent dire les légendes des monnaies et surtout les titres qu'elles donnent aux personnages dont elles portent le nom. Parmi ceux qui se disent numismatistes on en trouve beaucoup qui ne sont que de simples collectionneurs, et la plupart des autres se préoccupent plutôt de questions chronologiques que de l'histoire et de la civilisation anciennes. Les institutions romaines sont peu étudiées en France, et comme il existe des collectionneurs assez nombreux, on aurait pu faire pénétrer dans un certain milieu, sous le couvert de la numismatique, des notions précises sur les magistratures, les noms, etc. et répandre le goût de l'étude historique des monuments antiques.

Malheureusement la préparation nécessaire fait défaut à l'auteur de ce gros volume qui entasse des faits innombrables, accumule les citations textuelles, mais

qui donne en même temps une foule de notions fausses sur les questions les plus élémentaires. La disposition adoptée est des plus singulières : que les en-têtes de chaque chapitre soient en latin quoique le livre soit en français, nous n'y voyons aucun inconvénient. Mais au-dessous de chaque titre est reproduite une légende de médaille qui la plupart du temps n'a aucune relation plus immédiate avec le sujet du chapitre et qui ne sert pas de point de départ à l'exposé que va faire l'auteur.

M. l'abbé M. a jugé bon de reproduire au bas du texte les citations textuelles des auteurs anciens auxquels il renvoie[1], « des écrivains sans pudeur, dit-il, » appartenant aux sociétés les plus savantes, ont si indignement abusé de la » faculté de faire de simples renvois en note, pour mieux surprendre la naïveté » de certains lecteurs, que nous voulons nous soustraire au soupçon d'une si » odieuse conduite. » — Il est fort heureux que M. M. ait eu assez d'argent ou un éditeur assez complaisant pour s'accorder un luxe que bien des savants se doivent refuser, d'autant plus heureux que sans le latin qui se lit au bas des pages, on serait souvent fort en peine pour comprendre le texte. Ainsi, p. 41, on ne saurait ce que sont devenues les malheureuses trente-quatre tribus *livrées au trésor* par M. Livius, au dire de M. M., si l'on ne trouvait dans le texte latin *aerarios reliquit* (c'est-à-dire il en fit des *aerarii*). Ainsi encore, aux pages 213 et 219, nous trouvons des indications qui pourraient induire le lecteur en erreur : l'élection du grand pontife n'a pas toujours été faite dans les comices par tribus; M. M. nous cite en note un passage de Denys où il croit trouver la mention des tribus; dans ce passage on lit ὑπὸ τῶν φρατρίων, c'est-à-dire par les *curies*. Ainsi encore, p. 553, on conclut d'un passage mal compris de Tite-Live que les questeurs étaient nommés par les comices par tribus. A ces inadvertances s'en joignent une foule d'autres, il serait difficile d'ouvrir le volume sans tomber sur quelque bévue plus ou moins grave. — A l'article *princeps juventutis* nous lisons que Vespasien commença à dater son principat du jour où il fut proclamé empereur par les légions. Ceci peut donner lieu à des confusions, attendu que le titre de *princeps* n'est jamais suivi d'un chiffre. Il fallait éviter de parler de cela au chapitre en question. — Les textes grecs sont horriblement mal imprimés, les accents et esprits y sont placés arbitrairement et le plus souvent omis.

Ces défauts ne sont pas précisément rachetés par les qualités du style. L'auteur semble s'être souvent imaginé qu'il écrivait des sermons et il s'abandonne à chaque instant à des tirades d'une rhétorique bizarre, et d'un parfum par trop ecclésiastique, renfermant des idées d'une banalité que leur moralité ne rend pas plus supportables. Nous donne-t-il la liste des noms de femmes romaines, il ajoute aussitôt : « On pourrait grossir ce catalogue par les noms des » saintes des premiers siècles, mentionnées dans le Martyrologe et dans les écrits

---

1. M. M. croit cependant devoir faire une exception pour Plutarque, qu'il cite toujours d'après la traduction d'Amyot, parce que « son autorité, son style naïf; son français d'une » autre époque, paraissent justifier une exception, qui offre l'avantage de faire une heu- » reuse diversion à la monotonie de son travail. »

» des Pères de l'Église, mais cet emprunt n'éluciderait en rien la question.
» *D'ailleurs nous professons un trop profond respect envers nos vénérées et généreuses*
» *martyres, pour nous permettre d'accoler leurs noms à ceux des matrones romaines.* »

A propos des noms romains encore on nous fait remarquer qu'il y en a peu qui expriment des idées de piété, que la religion romaine était inférieure au christianisme, enfin que les miracles payens sont bien inférieurs aux miracles chrétiens : « Aussi le prétendu critique, se disant modestement esprit fort, libre penseur, » bien qu'il se batte sans cesse les flancs pour obscurcir les vérités dont l'éclat » le gêne ou l'éblouit, ne perdit-il jamais une seconde de son sommeil agité, » pour réfuter les miracles de Julien Obsequens et de Valère Maxime. »

Nous ne dirons cependant pas que ce livre soit absolument inutile à tout le monde; il contient beaucoup de détails exacts que de prétendus archéologues ignorent. On pourra y apprendre par exemple que ce n'étaient point les édiles qui étaient spécialement chargés de diriger les travaux publics à Rome, mais bien les censeurs, et l'on ne pourra plus écrire qu'après avoir été consul, Agrippa était redevenu édile.

X.

---

65. — **OEuvres chrétiennes des familles royales de France,** recueillies et publiées par Paul Viollet, ancien élève de l'École des Chartes. Paris, Poussielgue frères, 1870. 1 vol. in-8°, viij-472 p.

A la page ij d'une *Préface* où des sentiment élevés sont très-heureusement rendus, M. Viollet nous dit : « La tâche que nous nous sommes imposée consistait à rechercher de tous côtés, et à recueillir dans ce volume, les prières ou plus généralement les pensées inspirées par le sentiment religieux aux membres des trois grandes familles qui ont régné sur la France, la famille de Clovis, celle de Charlemagne et celle de Hugues Capet. Un intérêt tout particulier s'attache à ces *Œuvres chrétiennes;* elles émanent de personnages illustres dont l'histoire se confond avec l'histoire même de notre pays, et elles présentent, pour la plupart, un frappant cachet de spontanéité et d'originalité. La célébrité de leurs auteurs a préservé de la destruction ces pages intimes et vraies; on jugera sans doute qu'elles méritaient d'échapper à l'oubli. »

Le premier des *morceaux choisis* rassemblés dans ce volume est la prière que, d'après Grégoire de Tours, Clovis adressa au Christ, sur le champ de bataille de Tolbiac [1], en 496; le dernier est le testament rédigé par l'auguste fille de Louis XVI, en 1851. Entre ces dates extrêmes viennent se placer, en un ordre chronologique, diverses pièces de sainte Radégonde; de Dagobert; de Charlemagne; de Gisla et Rictrude (la première sœur [2], la seconde fille peut-être [3] de Charlemagne); de

---

1. La critique d'Outre-Rhin, on le sait, a démontré que ce ne fut pas à Tolbiac que Clovis battit les Allemands.

2. M. V. déclare (note 1 de la p. 38) contre D. d'Achéry, D. Mabillon et D. Bouquet, que cette Gisla était bien la sœur et non la fille de Charlemagne. Le jeune érudit a eu le mérite de mettre hors de doute ce que les auteurs de l'*Histoire littéraire de la France* (t. IV, p. 306, 307), n'avaient avancé qu'avec hésitation.

3. Les auteurs du *Gallia Christiana* ont confondu (t. VIII, col. 1702) cette Rictrude avec Rothilde, autre fille de Charlemagne.

Louis le Débonnaire; de Robert le Pieux; de Louis VII; de Pierre Mauclerc, duc de Bretagne; de saint Louis; de Philippe le Hardi; de Charles V; de Jean d'Orléans, comte d'Angoulême; du bon roi René; de la bienheureuse Jeanne de Valois; de Gabrielle de Bourbon; de Marguerite d'Angoulême, sœur de François I[er]; de Marie Stuart; de Louis XIII; de Henri de Bourbon-Condé, père du grand Condé; de Armand de Bourbon, prince de Conti; de Anne-Marie Martinozzi, princesse de Conti; de M[me] de Longueville; de la Grande Mademoiselle; de Louis XIV; du duc de Bourgogne; de sœur d'Orléans de Sainte-Bathilde; de Louis d'Orléans, fils du Régent; de Marie Leszczinska; d'Isabelle de Parme; de Louis, Dauphin, père de Louis XVI; de Marie-Thérèse de Saxe; de sœur Thérèse de Saint-Augustin (madame Louise de France); de Louis XVI; de Marie-Antoinette; de madame Élisabeth; de madame Adélaïde; de la vénérable Marie-Clotilde de France; de Louise-Marie-Thérèse d'Orléans, duchesse de Bourbon-Condé et de Mère Marie-Josèphe de la Miséricorde (Louise-Adélaïde de Bourbon-Condé).

Tous ces documents sont loin d'avoir la même authenticité. M. V. n'a pas négligé de dire (note 1 de la page vj) que deux au moins d'entre eux ne sont pas l'œuvre personnelle des rois sous le nom desquels ils sont venus jusqu'à nous : la lettre de Louis VII au pape Alexandre III, à l'occasion de la convocation du troisième concile de Latran (p. 76-84), fut rédigée par un moine de Clairvaux, appelé Traimund [1]; l'acte de consécration de la France à la Vierge par Louis XIII (p. 195-199), fut écrit par Richelieu. M. V. reconnait aussi (p. 445) que la prière de Clovis, citée par Grégoire de Tours une centaine d'années après l'événement, peut bien ne pas inspirer une extrême confiance. De même (p. 445), les prières de Charles V, reproduites de la page 137 à la page 147, lui paraissent devoir être attribuées plutôt à quelque commensal ou familier du roi, qu'au roi lui-même.

Les textes ont toujours été empruntés aux meilleures éditions, et bien souvent ils ont été revus par M. V. d'après les manuscrits. Quelques libertés en ce qui concerne l'orthographe ont été prises en faveur des personnes qui n'ont pas l'habitude de notre vieux langage, mais je n'ai pas besoin d'ajouter qu'un ancien élève de l'École des Chartes comme M. V. a usé avec infiniment de discrétion du droit que l'on a, dans certains cas, de ne pas s'arrêter à une servile transcription. Quand il a fallu placer sous le texte latin une traduction, M. V. ne s'est pas contenté de la demander aux plus fidèles interprètes : il a consciencieusement contrôlé toujours, refait quelquefois, le travail de ses devanciers. De plus, chaque citation est précédée d'une notice biographique qui en peu de mots renferme beaucoup de choses, principalement d'intéressantes rectifications [2]. Ce que

1. Cette indication a été fournie à M. V. par Duchesne (*Script.* IV, p. 477); elle n'a pas été redonnée par D. Brial dans les *Historiens de France* (t. XV, p. 964). Peut-être n'est-ce là qu'une composition littéraire d'un moine, au lieu d'un document émané de la chancellerie royale!

2. Voir p. 56, pour une fausse citation de Dom Martène; p. 457, pour une fausse

M. V. ne dit pas, il dit où on le trouvera, et ses indications sont aussi complètes que précises.

Le volume est enrichi de *Notes et éclaircissements* qui n'en forment pas la moins curieuse partie. M. V., après avoir exprimé (p. 448, 449) au sujet des bibliothèques publiques de Paris, des regrets et des vœux qui seront partagés par tous ceux qui fréquentent ces établissements, montre tour à tour que le *Veni Creator* ne saurait être attribué à Charlemagne; que la relation par Louis le Débonnaire de sa captivité à Saint-Médard de Soissons, en avril et mai 840, n'est pas apocryphe, quoi qu'en ait pensé M. Wattenbach; que diverses pièces mises sous le nom du roi Robert, et entre autres la prose : *Veni, Sancte Spiritus*, ne sont pas de ce prince; que les *Réflexions sur mes entretiens avec M. le duc de La Vauguyon*, par Louis-Auguste, dauphin, publiées en 1851, ne peuvent raisonnablement être données à Louis XVI, puisque le duc de La Vauguyon commença le 1er avril 1763 cette série d'entretiens et que son élève avait alors neuf ans seulement.

M. V. avoue avec une modestie excessive (p. 447) qu'il craint d'avoir, en effleurant des temps si divers, commis de nombreuses erreurs et d'inévitables omissions, et il prie ses lecteurs de l'aider à améliorer son livre. J'aurais voulu répondre à cet appel, je l'aurais d'autant plus voulu que les *Œuvres chrétiennes des familles royales de France* seront assurément plusieurs fois réimprimées, mais je ne trouve à signaler dans ce livre fait avec tant de soin ni une seule grave erreur ni une seule grave omission. Tout au plus pourrai-je rappeler à M. V., au sujet de la fameuse chanson du roi Dagobert (note 6 de la page 16), que le comte Joseph d'Estourmel, dans un des livres les plus spirituels qui aient paru de notre temps, les *Souvenirs de France et d'Italie* (p. 139 de l'édition de 1861), donne de piquants détails sur cette chanson dont il composa plusieurs couplets au commencement du premier empire, et, au sujet de son regret de n'avoir pu retrouver aucun morceau de musique composé par Louis XIII (note 1 de la page 194), que les airs de musique, fort jolis, dont le platonique amant de Mme de Hautefort accompagnait les vers, fort mauvais, que lui inspirait cette charmante femme, nous ont été conservés dans divers livres spéciaux, par exemple dans les livres de Mersenne, de Kircher, de Laborde, etc.

T. de L.

---

citation des Bollandistes; p. 456, 460, pour de fausses citations des auteurs de l'*Histoire littéraire de la France;* p. 66, 449, 456, 460, pour diverses erreurs de Dom Guéranger; p. 132, pour une méprise singulière de M. Marchal confondant (*Bulletins de l'Académie royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles*, 1839, t. VI) les *Enseignements* de saint Louis avec les *Conseils de Charles V à son fils;* p. 243, pour un reproche injustement adressé à Voltaire par M. Le Roy, le bibliothécaire de la ville de Versailles, dans sa *Note sur les dernières paroles prononcées par Louis XIV;* p. 250, pour un récit inexact des *Mémoires* de Duclos; p. 462, pour une erreur de Ph. Le Bas (*Dictionnaire encyclopédique de l'histoire de France*) à l'occasion du vœu de Louis XIII, etc.

66. — **Geschichte des dreissigjæhrigen Krieges**, von A. GINDELY. Prag, Tempsky, 1869. 1. Abth. Geschichte des bœhmischen Aufstandes von 1618. Bd. I. In-8°, xvj-486 p. — Prix : 10 fr. 75 c.

Si les ouvrages sur la guerre de Trente-Ans abondent, il n'existe pas encore d'*Histoire de la guerre de Trente-Ans*, qui réponde le moins du monde aux exigences de la science moderne; il semble même que plus on travaillera sur ce terrain, plus elle aura de peine à naître. Quelque singulier qu'il soit, ce fait ne saurait étonner ceux qui savent combien il est plus facile de rédiger des monographies, même excellentes et des *études* spéciales, quelquefois volumineuses, que de réunir en un seul cadre les données éparses chez de nombreux prédécesseurs. La tâche devient plus lourde encore s'il faut, pour produire une œuvre de quelque valeur, ajouter par des recherches individuelles aux connaissances acquises. Il a toujours été difficile d'écrire l'histoire d'une période aussi longue que celle de la guerre de Trente-Ans; cela le devient de plus en plus, à mesure que les écrivains tombent d'accord sur le caractère européen de la lutte qui remplit la première moitié du XVII[e] siècle. Des études plus approfondies ont montré que ce n'ont pas été seulement des relais *successifs* de peuples (s'il m'est permis de m'exprimer ainsi) qui ont figuré sur la scène durant cette mémorable époque; depuis le commencement et jusqu'à la fin, la politique des grands et des petits Etats de l'Europe a été mêlée, tantôt ouvertement et tantôt en secret, à la lutte trentenaire; aussi la tâche de l'historien est-elle devenue presque impossible. Il faudrait connaître au moins *onze* langues différentes, rien que pour lire toutes les sources imprimées, relatives aux événements qu'il s'agit de décrire[1]; il faudrait fouiller les archives de toutes les capitales anciennes et nouvelles de l'Europe pour retrouver tous les fils secrets d'une politique tortueuse; il faudrait trier des milliers de brochures et de pamphlets contemporains, souvent très-rares, et toujours inspirés par les passions les plus violentes et les plus contradictoires et tirer de ce chaos la vérité historique. La grande activité déployée depuis une trentaine d'années dans cette partie du champ historique, ne fait qu'aggraver la situation. Chaque province et souvent chaque ville a fourni matière à des monographies plus ou moins étendues, mais presque toujours inconnues en dehors du lieu de leur naissance; enfin les partis religieux et politiques ont si bien ressuscité dans un but intéressé les haines d'il y a deux siècles que parfois en lisant ces travaux historiques, datant d'hier, on se croit transporté au moment même de la lutte.

Toutes ces considérations, tous ces écueils presque inévitables, n'ont point effrayé le savant historien dont nous voulons entretenir aujourd'hui les lecteurs de la *Revue*. M. Antoine Gindely, professeur à l'Université de Prague, a tenté d'ailleurs l'aventure, dans des conditions exceptionnellement favorables. Pendant de longues années il a pu, grâce au concours de l'Académie impériale de Vienne,

---

1. Le latin, l'allemand, le français, l'italien, l'anglais, le tchèque, l'espagnol, le hollandais, le danois, le suédois et le hongrois.

visiter la plupart des archives et des bibliothèques de l'Europe; Münich, Bruxelles, Vienne et Simancas, lui ont été accessibles et le Ministère des Affaires étrangères à Paris lui-même a ouvert au savant autrichien ses portes, si hermétiquement fermées aux écrivains français [1]. Après seize ans de recherches, l'érudit professeur qui, dans l'intervalle, a publié des ouvrages aussi intéressants que volumineux sur l'*Histoire des Frères Bohêmes* et sur l'*Histoire de l'empereur Rodolphe II et de son époque*, a enfin commencé la publication du grand travail qui conservera son nom, s'il parvient à le mener à bonne fin. Le premier volume, qui vient de paraître et qui répond pleinement à ce qu'on était en droit d'attendre de l'auteur, comprend l'histoire du règne de l'empereur Mathias, de 1612 à 1619. On ne peut qu'approuver M. G. d'avoir débuté par l'avénement de Mathias, car les intrigues ouvertes pour la succession de cet empereur sans enfants, dès après son couronnement, forment pour ainsi dire les préludes de la guerre de Trente-Ans. Les premiers chapitres de l'ouvrage intéressent surtout par le récit très-détaillé et en même temps presque entièrement nouveau, des négociations diplomatiques engagées entre les Habsbourgs d'Espagne et d'Autriche, de 1614-1617, et des arrangements de famille qui finirent par amener Ferdinand de Styrie au trône de Bohême, préparant ainsi la catastrophe de 1618. Dans les chapitres suivants l'auteur retrace l'état des esprits en Bohême et les péripéties de cette lutte sourde entre l'héritier de la couronne et le peuple tchèque, qui devait aboutir à la *défenestration* de Prague. Ces luttes ont été bien souvent décrites déjà, mais jamais avec cette abondance de détails, avec cette sûreté de jugement dans l'appréciation des questions constitutionnelles les plus embrouillées, et la calme impartialité qui manque presque toujours dans les écrits relatifs à cette époque [2]. M. G. n'a pas seulement décrit la situation politique de sa patrie au commencement de la guerre de Trente-Ans; il en fait le tableau social, et nous la dépeint au point de vue des intérêts matériels; ce chapitre est un des plus foncièrement neufs de tout l'ouvrage. Le soulèvement même des protestants de Bohême contre leur roi Ferdinand et le vieil empereur Mathias, est raconté avec un grand talent. La constitution du gouvernement provisoire bohême, l'emprisonnement du cardinal Khlesl, ministre de l'empereur, par le roi Ferdinand, à la suite d'une conjuration de palais, les négociations diplomatiques entamées des deux parts avec les puissances du dehors, remplissent les derniers chapitres du présent volume, qui s'arrête au 20 mars 1619, date de la mort de Mathias. Si l'on compare le livre de M. Gindely aux nombreux travaux antérieurs sur le même sujet,

---

1. Tout en félicitant sincèrement M. Gindely du bonheur qu'il a eu, on ne peut s'empêcher de juger sévèrement l'administration de ces archives, et la conduite qu'elle tient à l'égard des écrivains nationaux, désireux de faire avancer la science. Il y a plus de cinq mois que celui qui écrit ces lignes, a sollicité l'autorisation de consulter ces mêmes documents sur la guerre de Trente-Ans, communiqués à M. Gindely. On n'a pas encore daigné lui donner une réponse, même négative.

2. M. G. est de plus le premier à exploiter les archives de Bohême pour cette époque, archives que l'ignorance de la langue, plus encore que le régime politique de l'Autriche, avant ces dernières années, rendait inabordables aux savants du dehors.

ce qui frappe tout d'abord, c'est l'extension du cadre même de son récit, dès les premiers moments de la lutte trentenaire. On arrive en le lisant, à comprendre que les événements de Bohême ne sont qu'une manifestation locale du grand bouleversement alors inévitable en Allemagne. Il ne faut pas considérer, en un mot, la guerre de Bohême comme une lutte nationale du peuple tchèque contre les Habsbourgs allemands, qui ne se serait généralisée que plus tard; ç'a été dès l'abord un conflit des principes généraux qui par toute l'Europe, et sous des formes diverses, séparaient les protestants des catholiques et mettaient partout aux représentants de l'aristocratie, dominant dans les *États* des différents pays, les armes à la main contre les tendances des monarchies absolutistes. Sur le fond même de la lutte, telle qu'elle se manifesta spécialement en Bohême, on ne peut qu'être heureux de voir M. Gindely déduire, très-froidement, mais d'une façon d'autant plus péremptoire les raisons politiques et légales qui établissent la justice des réclamations présentées par les États utraquistes contre l'incessante violation de la *Lettre de Majesté* de 1609. Quand plus tard les gouverneurs catholiques du royaume jouèrent comme à plaisir le rôle de provocateurs vis-à-vis de la majorité dissidente, M. Gindely, qui n'est pas dupe des promesses de tolérance de Ferdinand, reconnaît, sans grand enthousiasme pour la révolte, que, dans cet état de choses, toute nouvelle concession de la part des États protestants du royaume leur aurait été absolument fatale. Il fait remarquer avec raison que quand plus tard, pendant les négociations avec les directeurs bohêmes, les ministres de Mathias engagèrent leur maître à gouverner dorénavant d'après les lois, ils faisaient l'aveu naïf et complet de l'illégalité de leurs procédés antérieurs. Il y a bien peu d'observations de détail à présenter à un écrivain aussi maître de son sujet; nous voulons seulement hasarder une remarque à propos du projet d'assassinat des gouverneurs bohêmes, arrêté, d'après lui, entre les meneurs de la rébellion de 1618, et en général au sujet de toute la scène de la *défenestration*. M. G. s'appuie pour affirmer la préméditation d'homicide sur les aveux des condamnés de 1621. Mais il ne faut point oublier que nous n'avons aucune garantie pour l'authenticité de leurs interrogatoires; nous savons que Früwein, entre autres, dont M. G. cite la déclaration, se suicida dans sa prison pour mettre un terme aux affreuses tortures auxquelles on le soumit dans son cachot. Lobkowitz et Budowec, eux aussi, en admettant la réalité de leurs aveux, étaient sous le coup d'une accusation capitale. Schlick enfin a bien pu dans sa lettre du 21 mars 1621 (si elle est authentique), faire un aveu pareil à Lichtenstein pour obtenir sa grâce. En général nous avons quelque peine à croire que tous les discours rapportés par M. G. d'après Skala et Slawata, aient réellement été tenus le 23 mai 1618; la colère est moins verbeuse d'ordinaire et passe plus vite des paroles aux actes. Slawata, l'une des victimes de l'attentat, a bien pu exagérer un peu les détails du tableau, pour mieux faire ressortir son courage et sa préservation miraculeuse. Il est fâcheux du reste que M. G. n'indique pas un peu plus souvent le détail de ses sources; ainsi, pour le récit même dont nous parlons, il ne nous dit point quels sont les faits puisés dans Slawata et ceux qui sont

tirés des mémoires de Skala, gentilhomme protestant, présent également à cette scène de désordre; on est nécessairement gêné ainsi dans l'appréciation des faits, rapportés par deux témoins d'inégale valeur.

Il nous reste à faire une remarque plus générale sur les proportions présumées de l'ouvrage; plusieurs critiques allemands ont déjà exprimé la crainte qu'un travail conçu dans des dimensions aussi vastes, ne touchât jamais à sa fin, et on a trouvé que c'était trop d'un volume pour l'histoire d'une seule année de la guerre de Trente-Ans. Ce dernier reproche me semble quelque peu dur, en présence d'un ouvrage d'une si haute valeur; de tels travaux ne sont jamais trop longs. Je crois d'ailleurs que M. Gindely lui-même se verra bientôt amené par la force des choses à resserrer davantage ses récits. Quand il aura quitté une fois l'histoire de sa patrie, les nombreuses sources secondaires, qu'il avait réunies de toutes parts pour fournir les couleurs de son tableau, lui feront naturellement défaut. Il est absolument impossible, à un savant, quelque éminent qu'il soit, de tout connaître avec une égale minutie. Quand donc la guerre de Trente-Ans sortira de la Bohême, l'histoire particulière et locale disparaîtra de son récit plus que par le passé, pour laisser toute la place aux faits d'intérêt général que l'historien pourra seul étudier et grouper encore, grâce à ses recherches dans les archives des capitales de l'Europe. Remercions en tout cas M. Gindely de ce qu'il nous donne aujourd'hui, et souhaitons que les volumes suivants ne se fassent pas trop attendre et qu'ils ressemblent à leur aîné. Si l'ouvrage est continué dans le même esprit, avec la même richesse de faits nouveaux et la même sûreté critique, M. Gindely n'a point à craindre qu'on entreprenne de si tôt une nouvelle histoire de la guerre de Trente-Ans[1].

Rod. REUSS.

---

67. — **La Conspiration de Compesières**, poème en patois savoyard, 1695; introduction et notes par Ph. PLAN, dessin d'Alf. Du Mont. Genève, Cherbuliez, imprimerie J.-G. Fick. 1870.

Ce poème burlesque, bien que tous les détails en soient de pure imagination, a cependant été inspiré par des circonstances réelles. En 1695 le résident français à Genève, M. d'Iberville, eut avec le conseil de la ville un différent à l'occasion d'une chapelle qu'il voulait faire édifier en son hôtel. L'auteur resté inconnu du poème dont la première édition paraît actuellement par les soins de M. Ph. Plan, feint que tous les curés savoyards du voisinage se rassemblent et avisent aux voies et moyens les plus propres à contraindre le conseil à céder. Bientôt, se voyant déjà en possession de la ville, ils se disputent les églises les meilleures, et font valoir leurs titres en des discours fort réussis. Il y a dans ce poème des traits d'un comique excellent que font ressortir les illustrations (exécutées, croyons-nous, par le procédé Gillot), qui ornent le livre.

---

1. Corrigez p. 456, note, 1618 au lieu de 1619.

A part un petit nombre de défaillances[1], M. Ph. Plan s'est acquitté convenablement de la partie de la tâche d'éditeur qu'il s'est donnée. L'introduction et les notes nous renseignent très-suffisamment sur les circonstances historiques desquelles est né le poème, et s'il n'a pas été possible d'en découvrir l'auteur, c'est, parait-il, que les indices manquaient totalement. Le ms., nous assure l'éditeur, a été reproduit avec son orthographe contemporaine, qui a été respectée avec toute raison, bien qu'elle soit assez irrégulière. L'imprimeur enfin, dont le nom est déjà bien connu de nos lecteurs, M. J.-G. Fick, s'est efforcé de donner à ce mince volume l'apparence d'un joyau de bibliophile. Il y a pourtant à reprendre au tirage, qui est inégal.

Mais, si tout ce que nous donne l'éditeur nous satisfait, nous ne pouvons dire qu'il nous ait donné tout ce qu'on était en droit d'attendre de lui. Le patois savoyard n'est pas très-connu hors des lieux où il fleurit, et M. Plan lui-même nous apprend dans son introduction qu'à Genève même l'usage s'en est à peu près perdu. Il y aurait donc eu lieu de joindre au présent texte un glossaire; d'autant plus que les secours pour l'intelligence de ce patois ne sont pas nombreux. Les glossaires génevois de Gandy[2] et de Humbert sont, pour l'intelligence du présent texte, entièrement insuffisants. Un complément moins essentiel, mais pourtant fort utile, eût consisté en quelques renseignements sur la prononciation actuelle du patois savoyard et sur ses formes grammaticales. Plusieurs des faits de la grammaire de ce patois sont intéressants; en général il penche plutôt vers les formes du midi que vers celle du nord : pourtant il assimile complétement les finales *en* et *an*. A l'imparfait de l'infinitif il conserve à peu près aussi bien que l'italien l'articulation latine *ab*, *eb*, *ib*; ainsi : *portave*, *vegnive*, *avive* (habebat), *craignivon* (craignaient), etc. On sait que même en ancien provençal le *b* latin n'a laissé trace de son existence que dans les verbes de la première conjugaison.

M. Plan annonce dans son introduction qu'il tient en réserve un poème également inédit du même temps. Nous espérons qu'il le publiera prochainement et qu'il y joindra à tout le moins un glossaire (avec renvois aux vers ou du moins aux couplets) qui puisse servir aussi à l'explication de la *Conspiration de Compessières*.

II.

1. Par exemple les réflexions de la p. 15 sur l'expression « chercher des expédients » manquent de fondement, le mot *expédient* n'ayant pas au XVIIe siècle le sens défavorable qu'il a pris depuis. — Une critique plus générale est que dans le texte les accents sont placés fort irrégulièrement.

2. Il a été publié sans nom d'auteur; voir Quérard aux mots *Gandy* et *Humbert*. Voici le titre de la seconde édition : *Glossaire genevois ou recueil étymologique des termes dont se compose le dialecte de Genève, avec les principales locutions défectueuses en usage dans cette ville*. 2[e] éd. 1827. C'est une œuvre à peu près sans valeur.

68. — **Glossaire des idiomes populaires du nord et du centre de la France,** contenant : 1° les patois normand, picard, rouchi, wallon, manceau, poitevin, champenois, lorrain, bourguignon, ainsi que ceux du centre de la France ; 2° les termes populaires et néologiques du langage parisien, qui manquent dans tous les dictionnaires ; 3° les termes populaires qui se rencontrent dans les auteurs tant anciens que modernes ; 4° la prononciation des idiomes populaires ; 5° des notices historiques sur la prononciation de la langue littéraire ; par J. BAUMGARTEN, docteur en philosophie. T. I, livr. 1. Paris, A. Franck ; Coblentz, R. F. Hergt, 1870. In-8°, 160 p. (l'ouvrage doit former 10 livraisons). — Prix : 3 fr. 75 la livraison de dix feuilles.

Un avertissement imprimé sur la couverture de cette première livraison nous apprend que M. Baumgarten n'a pas consacré moins de quinze ans à la composition de l'ouvrage dont il nous donne actuellement le commencement. Quinze ans, ce n'est point trop si l'on considère l'énorme quantité de faits qui sont classés et étudiés dans le *Glossaire des idiomes populaires du nord et du centre de la France*, mais c'est trop et beaucoup trop si l'on ne tient compte que des résultats obtenus. Il est affligeant que M. B. ait consacré un temps aussi long à un travail qui n'atteint point le but qu'il s'est proposé ; il est surprenant qu'il ne se soit point aperçu de prime abord de l'inutilité de ses efforts. M. B. a composé son ouvrage en Allemagne, loin des bibliothèques qui auraient pu lui fournir d'utiles matériaux, loin surtout des pays où sont parlés les patois qu'il entreprenait de recueillir en un glossaire commun. Il a dû par conséquent travailler de seconde main, et son travail a été proprement une compilation, une fusion, des glossaires patois existants. Maintenant, si l'on veut bien se rappeler les articles que la *Revue critique* a consacrés, à diverses reprises, aux glossaires patois publiés dans ces dernières années, on apercevra aussitôt le vice du glossaire général auquel M. B. a consacré tant d'étude : c'est qu'une compilation faite d'ouvrages médiocres ne saurait avoir une valeur dont ses éléments, pris isolément, sont généralement dépourvus. Ce n'est pas tout : admettons pour un instant que les auteurs des glossaires particuliers consultés par M. B. aient apporté un soin extrême à la notation des sons ; qu'ils n'aient omis aucun mot ; qu'ils aient noté tous les emplois, spécifié toutes les nuances, qu'enfin chacun de ces glossaires soit en soi un chef-d'œuvre, le glossaire de M. B. n'en demeurerait pas moins imparfait, et pour deux raisons : l'une c'est qu'il s'en faut que les patois de toutes nos provinces aient été étudiés (par exemple, nous avons très-peu de chose sur le patois lorrain, et en ce qui concerne le poitevin, M. B. n'ayant pas été à même de consulter les deux glossaires de ce patois récemment publiés[1], se trouve sur ce point absolument arriéré) ; l'autre raison, c'est que les auteurs de glossaires ayant adopté des systèmes de notation indépendants les uns des autres, il serait nécessaire pour les réduire à l'unité de les comparer avec la parole vivante. Bref les éléments d'un glossaire général de nos patois du nord et du centre sont loin d'être rassemblés. Comment M. B. a-t-il pu travailler quinze ans sur ce sujet sans s'en apercevoir ?

1. Voy. *Revue critique*, 1869, art. 33.

Puis, à quoi bon un tel glossaire? Fût-il composé de manière à dispenser le lecteur de recourir au dictionnaire de chaque patois, que l'utilité en serait assurément peu proportionnée au pénible labeur que s'est imposé M. Baumgarten. Et dans le cas présent, cette utilité n'existe même pas. Tout en reconnaissant que nos meilleurs dictionnaires patois renferment bien des longueurs, on conçoit que M. B. a dû, sous peine d'avoir à publier plusieurs in-folios, s'appliquer à condenser sa matière de façon à ne point annuler les glossaires auxquels il a puisé. Et de fait, il a supprimé les exemples. Assurément il ne pouvait faire autrement, mais il est également sûr qu'il a supprimé la partie la plus utile de bien des glossaires.

Comme si la fusion de glossaires patois n'était point une tâche assez compliquée, il a fallu que M. B. augmentât la confusion en insérant dans son recueil tout ce qu'il a pu ramasser de mots appartenant à l'ancien français et — à l'autre extrémité — « les termes populaires et néologiques du langage parisien. » Bizarre amalgame! On hésite à se montrer sévère à l'égard d'un ouvrage qui repose évidemment sur les recherches les plus étendues et les plus consciencieuses, mais pourtant, comment ne pas dire que si, en ce qui concerne les patois, M. B. peut dans une certaine mesure être tenu quitte des erreurs qu'il a puisées aux seules sources où il eût accès, en ce qui concerne l'ancien français, il lui eût été possible de se mieux renseigner? La façon dont il traite notre ancienne langue dénote un manque de critique bien singulier chez un érudit qui se proclame l'élève de Diez (p. 4). Après avoir donné la vraie étymologie d'*aage*, à savoir *aetaticum*, il est déplorable qu'on propose pour le même mot une étymologie islandaise, et qu'on donne *eded* comme une « autre forme » d'*aage*. L'article *aatie*, qui est fort long et où les patois tiennent peu de place, présente une perpétuelle confusion entre deux familles de mots d'origines très-distinctes : *aatie*, *atine* (*aatine*), et *ataïner* (prov. *atahinar*). — « *Acateur*, *acateres*, *acatour*, » ainsi rangés, montrent bien que M. B. ne se rend pas compte de la valeur de ces diverses formes. Il n'a pas vu qu'*acateres*, cas sujet, appelait nécessairement *acateor* cas régime. — Nous ne voulons rien dire des étymologies dont ce fascicule est encombré : à la vérité M. B. n'en prend pas la responsabilité; mais pourtant à quoi bon rapporter toutes ces étymologies islandaises auxquelles personne ne songe plus?

Si maintenant nous ouvrons la préface, nous y rencontrerons des idées fort étranges qui expliquent en partie la bizarre conception du glossaire. Selon M. B. les patois n'auraient point varié depuis les premiers temps du moyen-âge. A la vérité les anciens textes qu'on a présentés comme bourguignons, lorrains, normands, etc., diffèrent passablement des patois actuellement désignés par les mêmes noms. Mais bien loin de voir dans ce fait une objection à sa théorie, M. B. en triomphe : il s'en empare aussitôt et s'en sert à appuyer une autre théorie : à savoir que de tout temps le *français* a été accepté par tout le nord et le centre de la France comme idiome littéraire, et que par conséquent les patois n'ont pu se faire jour dans les textes. Appliquant à toute notre ancienne littéra-

ture cette idée, qui est vraie lorsqu'on la restreint en de justes limites de temps et de lieux, M. B. en vient à écrire le plus sérieusement du monde : « Parmi les » 70 ou 80 trouvères picards, il n'y en a pas un seul qui emploie les formes » *el* (le, la), — *che*, pron. démonstr. remplaçant les articles définis, — *ed*, de, » — *eq* ou *eque*, que, — *ej'*, *euje*, *eche*, je, — *té*, *et'*, tu......... Comme ces » formes grammaticales appartiennent depuis des siècles (?) à toute la Picardie et » qu'elles ont dû distinguer aussi le patois parlé au moyen-âge (!!), il est impossible » d'admettre l'existence d'un ancien dialecte picard qui ne les possède point » (p. 28). Le moyen de n'être point atterré par un raisonnement de cette force! Que pourrait-on objecter à une conviction aussi arrêtée? Dirons-nous que M. B. prend ses fantaisies pour des axiomes évidents par eux-mêmes? Qu'il ne se rend aucun compte des modifications lentes, mais inévitables, auxquelles sont soumis, les idiomes, et plus que tous autres les idiomes peu cultivés? Que plusieurs des faits que M. B. a plus ou moins exactement observés dans le picard de nos jours n'existaient certainement pas dans celui du XIIIe siècle? qu'on serait en effet fort en peine de citer une composition du moyen-âge, « n'eût-elle qu'une page, de » franc-picard, pur bas-normand ou de bourguignon pareil aux noels de la » Monnoye » (p. 7), mais qu'il serait fort aisé de citer bien des pages écrites en pur normand, en pur picard et en pur bourguignon du moyen-âge? que c'est se méprendre du tout au tout sur la méthode applicable à l'étude de nos anciens dialectes que de prendre pour base « les idiomes actuellement parlés »? que par conséquent le reproche adressé p. 7 à Fallot « de n'avoir étudié les anciens dia- » lectes que dans des chartes ou des textes qui fourmillent de fautes, » est simplement un éloge? De tout cela il est vraisemblable que M. Baumgarten sera peu touché, mais ceux de nos lecteurs qui s'entendent aux études linguistiques regretteront sans doute avec nous qu'une érudition véritable et un labeur consciencieux aient abouti à une œuvre qui ne peut contribuer ni au progrès de la science ni à sa vulgarisation.

P. M.

ERRATA.

N° 13. Page 199, ligne 35 : « toutes », lisez *tout*.
Page 200, ligne 34 : « l'exigent », lisez *l'exigeant*.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE.

DRAPER, Histoire du développement intellectuel de l'Europe, traduit de l'anglais par AUBERT (Lacroix). — HUOT, Beaumarchais en Allemagne, d'après des documents tirés des archives d'Autriche (id.). — LEVÊQUE, Études sur les Gaulois (Lainé).

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 16 — 16 Avril — 1870

69. — **Die Indogermanen** oder des weissen Menschen Kampf gegen den Weltenfrost. Nach universellen, geologischen, moralischen und historischen Entwickelungsgesetzen dargestellt von G. F. Ackermann. Thurm, bei Zwickau, Selbstverlag des Verfassers (Commissionsverlag, G. Sinhuber in Leipzig), 1870. In-8°, viij-326 p.

Sous ce titre bizarre ce volume contient une sorte d'histoire universelle. L'indo-germain, dont la supériorité physique est due primitivement à ce qu'il a dû lutter contre le froid, lutte dans l'histoire contre le froid moral ou l'*engourdissement despotique* (*Herrenstarre*), et l'auteur voit approcher le moment où il triomphera enfin de cette glace sans cesse reformée. Les deux grands représentants du principe hostile ou *glacial* sont les rois et les prêtres, et c'est à se débarrasser de leur joug que la race indo-germaine travaille depuis tant de siècles. — Un amour ardent de la liberté et de la fraternité anime l'auteur de ce livre singulier, qui peut-être en d'autres temps aurait fait une certaine sensation. Mais le moment de ces constructions fantastiques est définitivement passé, et le pauvre M. Ackermann n'obtiendra sans doute même pas les sévérités de la critique. Il faut dire aussi que sa science est plus confuse et plus superficielle qu'il n'est permis, même dans des ouvrages de ce genre. Quand on lit que la linguistique a démontré que les Finnois (y compris les Madgyars) sont des Indo-Germains (p. 7); qu'on voit rangés parmi les Celtes les Hellènes et les Égyptiens (p. 30), etc., etc., on ne peut plus guère prendre la peine de lire le reste. Il y a cependant de curieuses révélations à y trouver; ainsi on y apprend (p. 117 suiv.) que ce sont les jésuites qui, pour se venger de la suppression de leur ordre, ont fait la révolution française : ils ont élevé tous les chefs de ce mouvement, auxquels ils donnaient le mot d'ordre, et ils sont seuls responsables des crimes et des cruautés de la Terreur; en déchaînant tous les fléaux sur la France pour punir les rois qui les avaient abandonnés, ils se gardaient bien de fonder réellement la liberté par l'instruction populaire, et ils préparaient ainsi la Restauration. — La grande idée de l'auteur, et qui revient à chaque page, c'est qu'il n'y a de salut pour les Indo-Germains que dans un retour sincère aux vertus *pontaraliennes;* il faut savoir que les premiers Indo-Germains habitaient la Pontaralie, pays situé, il y a 20000 ans, sur les bords de la grande mer, aujourd'hui en grande partie desséchée, dont la mer Noire (*Pont*) et la mer d'*Aral* sont des restes. Or en Pontaralie, avant de se séparer pour venir en Europe, ils avaient juré de se garder de l'*engourdissement despotique* et de ne pas former de caste; et tous leurs malheurs viennent d'avoir trop souvent manqué à ce serment. Dans un discours que M. A. fait

prononcer à cette occasion (p. 30) par Doberinko, « l'aîné des Slaves, » se trouve intercalée une allocution du Grand-Esprit à ce Doberinko, qui contient des prédictions sur l'avenir des Indo-Germains : ils auront bien des torts et bien des peines, mais enfin, « quand après 20000 ans nos enfants auront goûté tous » les degrés possibles de la misère, là-bas dans le lointain pays de l'Ouest, là » où les Germains et les Slaves se seront mélangés et unis en un peuple, un » homme se lèvera, qui, animé de mon esprit, maîtrisera les puissances du mal, » réunira les Indo-Germains de la terre de l'Ouest en une grande fraternité de » peuples, et remettra en usage la langue indo-germanique. » Cet homme serait-il M. Ackermann lui-même? Nous lui demanderons alors d'attendre pour accomplir sa mission qu'il soit bien certain de posséder la langue en question, car plus d'un passage de son livre fait craindre que les philologues n'acceptent pas sans difficulté l'*indo-germanique primitif* qu'il présenterait actuellement.

ψ.

70.— **Cartulaire de l'abbaye Notre-Dame de Léoncel au diocèse de Die, ordre de Citeaux,** publié d'après les documents originaux conservés aux archives de la préfecture de la Drôme, par l'abbé C.-U.-J. Chevalier, correspondant du ministère de l'instruction publique pour les travaux historiques. 1re livr. Montélimar, 1869. Gr. in-8° de 320 p. — Prix : 5 fr. 60 ou 9 fr. 70 selon le papier.

Nous avons annoncé précédemment (1869, art. 189) la publication du tome 1er de la *Collection de Cartulaires Dauphinois*. Voici maintenant la première partie du tome IV, et l'année 1870 ne s'écoulera pas sans que l'infatigable éditeur nous donne les tomes II et III et peut être aussi le complément du tome IV. Ajoutons que les matériaux des tomes V et VI sont déjà recueillis, et ne nous effrayons pas d'une aussi prodigieuse activité, car M. l'abbé Chevalier a trouvé le secret de travailler vite et bien, et ce « dévoreur d'ouvrage » ne méritera jamais qu'on lui applique le vers du vieux Du Bartas (*le quatriesme jour de la sepmaine*) :

« Soigneux de faire tost, et non de faire bien. »

L'abbaye de Léoncel (*Fons Lionnæ*, plus tard *Lioncellum*) fut la quatrième fille de Bonnevaux, de l'ordre de Citeaux; saint Jean, premier supérieur de ce monastère, puis évêque de Valence, et saint Amédée d'Hauterive, futur évêque de Lausanne, y amenèrent une colonie de religieux le 23 août 1137. La naissante abbaye fut l'objet des bienfaits des papes, des rois, des prélats, des grands seigneurs. Parmi ses plus célèbres protecteurs, on peut citer Innocent II, Eugène III, Alexandre III, Luce III, Clément III, Innocent III, l'empereur Frédéric Barberousse, saint Louis et son frère Alphonse de Poitiers, plusieurs évêques de Valence, l'archevêque de Vienne Robert, les comtes de Provence Raimond et Sanche, Hugues duc de Bourgogne, les Aimar et les Guillaume, comtes de Valentinois, et la plupart des seigneurs du Dauphiné et de la Provence.

Les archives de l'abbaye de Léoncel ne nous sont point parvenues intactes. L'inventaire dressé au commencement du XVIe siècle ne comprenait pas moins de 689 actes sur parchemin. Peiresc obtint, en 1633, la communication de quelques-unes des plus importantes de ces pièces, dont M. l'abbé Ch. a retrouvé

la copie à la bibliothèque de Carpentras. Les titres de Léoncel, transférés à Valence pendant la Révolution, n'eurent rien à souffrir à cette époque : c'est dans un temps plus rapproché de nous que, faute de surveillance, de regrettables soustractions ont été commises. Du reste, M. l'abbé Ch. a pu presque toujours suppléer à l'absence des originaux, soit par les copies de Peiresc, soit par la transcription d'un moine qui eut le bon esprit de relever les principales chartes de Léoncel.

C'est aux archives de la Drôme que M. l'abbé Ch. a retrouvé presque toutes les 300 chartes qui constituent la première livraison de son *Chartularium monasterii beatæ Mariæ de Leoncello ordinis cisterciensis*, chartes qui vont du 4 janvier 1142 (bulle d'Innocent II) au 8 janvier 1303 (sentence arbitrale entre le comte de Valence et l'abbaye de Léoncel). M. l'abbé Ch. a donné plus de valeur encore à cet ensemble de pièces, par l'exactitude avec laquelle il les a transcrites. Pas de fautes de copie, presque pas de fautes d'impression, certes c'est déjà un bien satisfaisant résultat, mais le demi-volume dont je m'occupe a un autre grand mérite, celui de nous offrir bon nombre de notes utiles pour la diplomatique (spécialement pour la sphragistique), pour l'histoire (spécialement pour la chronologie). De grands recueils, tels que le *Gallia christiana*, les *Regesta* de Ph. Jaffé, l'*Italia sacra* d'Ughelli, etc., sont complétés ou rectifiés sur plusieurs points.

La seconde livraison du *Cartulaire de l'abbaye de Léoncel* renfermera les chartes depuis 1300 jusqu'à la Révolution, une notice préliminaire, un ample *index* alphabétique des noms de personnes, de lieux, de choses, etc. Puisse la noble entreprise de M. l'abbé Ch. n'être pas interrompue! Il en est peu qui soient aussi dignes des encouragements des érudits.

T. DE L.

---

71. — **Benoit de Sainte-More et le Roman de Troie**, ou les Métamorphoses d'Homère et de l'Épopée gréco-latine au moyen-âge, par A. JOLY. Paris, A. Franck, 1870. In-4°, 109-445 p. — Prix : 20 fr.

Voici un livre qui à première vue promet beaucoup et dont tout d'abord il y a lieu de se réjouir. Il s'annonce en effet comme un travail original sur une des questions les plus intéressantes et encore les plus controversées du moyen-âge. Il offre en outre la publication d'un ancien texte, encore inédit, de 30000 vers. Enfin l'auteur, — il n'est pas inutile de le remarquer, — est professeur de Faculté en province, et son important volume est extrait des *Mémoires de la Société des antiquaires de Normandie*. Les résultats répondent-ils aux promesses? C'est ce qu'il faut examiner avec le soin que réclame l'importance du sujet. Aussi nous départirons-nous, pour cette fois, de notre brièveté habituelle.

L'étude de Benoit de Sainte-More et de ses œuvres préoccupait M. Joly depuis plusieurs années. Déjà en 1868, il avait lu un mémoire sur ce poète dans la réunion des sociétés savantes à la Sorbonne. Aux objections qui dès lors lui étaient faites, M. J. répondait en s'engageant à exposer ses arguments et ses répliques dans le livre récemment paru. C'est donc un livre de controverse où les raisons des

adversaires ne sont pas ignorées. A ce point de vue, des deux parties dont se compose l'ouvrage, la première, qui renferme la discussion, est à coup sûr celle qui doit nous arrêter le plus longtemps. Cette introduction, au milieu de digressions nombreuses, a principalement pour objet d'établir les deux faits suivants : 1° Benoit de Sainte-More, auteur du *Roman de Troie*, et Benoit, auteur de la *Chronique des ducs de Normandie*, ne sont qu'un seul et même personnage; 2° Benoit de Sainte-More était Normand d'origine, ou « tout au moins s'était si » bien fait de l'Angleterre normande une seconde patrie qu'il a voulu lui-même » passer pour Normand. » Nous verrons ce qu'il faut en penser.

M. J. a cru devoir faire précéder sa dissertation d'un tableau des rapports du moyen-âge et de l'antiquité pour montrer l'influence exercée par les littératures classiques sur le fond des idées de nos pères. Mais tout ce début est bien vague et contient nombre d'assertions erronées. En principe il faut observer que ce qui semble chez les jongleurs rappeler un souvenir des écrivains de la Grèce et de Rome peut très-bien en être indépendant. La littérature comparée nous apprend à nous méfier des rapprochements tout extérieurs qui se présentent d'eux-mêmes à l'esprit : il faut se garder de croire, dès qu'on rencontre dans la poésie du moyen-âge des mythes ressemblant à des histoires rapportées par des auteurs anciens, que le moyen-âge les a prises à l'antiquité. Ainsi il est inexact de dire que Tarquin se reconnait dans le *Moniage Guillaume*, d'abord parce que les auteurs de chansons de geste ne lisaient pas Tite-Live, puis parce qu'une légende analogue, mais certainement indépendante, se trouve dans le moine de Saint-Gall. Ce n'est pas non plus un souvenir d'Ulysse et de Polyphème qui revit dans le *Dolopathos*, mais une tradition venue de l'Orient. La *Chanson des Lorrains* ne fait aucunement songer aux Atrides; si quelques traits rappelaient une histoire connue, ce serait bien plutôt celle d'Alboin et de Rosamonde. A propos de la légende de Judas, où se retrouve réellement l'histoire d'Œdipe (mais transmise par des sources autres que la littérature classique), M. J. n'a connu que le *Mystère de la Passion* : on a publié récemment sous le titre même de la *Légende de Judas* des rédactions italienne et française, plus anciennes de deux siècles (voy. *Rev. crit.*, 1869, t. I, p. 412). On pourrait adresser encore bien des critiques à cette partie de l'*Introduction*; mais elle a été évidemment écrite avec rapidité et n'a pas la prétention de reposer sur des études bien profondes.

Arrivant au *Roman de Troie*, M. J. nous fait voir l'importance de son auteur, et l'erreur où, faute de le connaître, étaient tombés les critiques allemands, Schœll, Dederich et d'autres. Mais ici, quand il suffisait de nous dire que, loin d'être une traduction de l'Iliade, le *Roman* n'est qu'une imitation en vers français du faux Darès et de Dictys de Crète, l'auteur s'engage dans une dissertation d'histoire littéraire qui me semble faire double emploi avec la deuxième partie du travail qu'il publiera plus tard et où il traitera de la légende.

Quant à l'auteur du *Roman de Troie*, son nom est connu, il a pris soin de le donner lui-même : c'est Benoit de Sainte-More; mais là s'arrête, du moins jusqu'à présent, tout ce qu'on sait de lui. M. J. a donc eu à rechercher à quelle époque il a écrit et de quel pays il était. Et pour commencer il n'a pu résister

à la tentation qu'avaient déjà subie tant de critiques et d'historiens, et a débuté par se demander si Benoit de Sainte-More n'était pas la même personne que le Benoit auteur de la *Chronique des ducs de Normandie*, car, la chose étant, on pourrait facilement appliquer au premier tout ce que l'on sait du second. Un grand pas serait ainsi fait. Et M. Joly pense « que s'il n'y a pas d'objections trop » fortes, le procès doit être jugé en ce sens, que même, s'il y a doute, la pré- » somption favorable doit être pour l'affirmative. » Si singulier que soit ce raisonnement, force nous est cependant de l'accepter, puisque toute l'introduction n'est motivée que par les conséquences qu'on en tire.

Au premier abord il semble que les raisons abondent en faveur de cette identité : Voici deux auteurs qui s'appellent également Benoit, qui ont dû vivre à peu près à la même époque, qui parlent le même langage (du moins d'aucuns le prétendent), qui emploient les mêmes procédés littéraires, etc. Pourquoi ne seraient-ils pas un seul et même personnage? Et M. J. énumère avec complaisance, mais, il faut le dire aussi, sans dissimuler les objections, tous les écrivains qui tiennent pour l'assimilation[1]. Cependant, comme il reconnaît lui-même que l'opinion de ceux-ci ne repose pas sur des preuves bien solides, il se décide, et en cela il n'a pas tort, à « reprendre la question textes en main. »

Alors notre éditeur recueille avec le plus grand soin dans la *Chronique* et dans le *Roman* des exemples nombreux destinés à établir que les deux Benoit avaient les mêmes procédés de composition, les mêmes scrupules, le même style. Ainsi il paraît qu'ils aimaient tous deux à ajouter au texte latin qu'ils traduisaient, que tous deux mettaient un soin également jaloux à citer leurs autorités. M. J. voit même dans ce dernier fait une similitude très-frappante et le trait caractéristique d'un esprit « honnête et timoré. » Pourtant quiconque connaît un peu la littérature du moyen-âge sait qu'il n'est rien de plus commun que de voir les jongleurs et les trouvères s'en référer à leur auteur. Il n'est pas de chanson de geste, pas de roman d'aventure, qui ne soit, suivant le poëte, tiré des manuscrits mêmes de Saint-Denis ou de quelque autre abbaye célèbre. Du reste cet usage ne se retrouve-t-il pas aussi bien dans le *Roman de Thèbes* que M. J. refusera tout-à-l'heure à Benoit? — Les *vers formules*, qui se lisent dans le *Roman* et dans la *Chronique* comme partout ailleurs, amènent M. J. à cette persuasion, non-seulement que les deux Benoit ne font qu'un, mais encore que cet unique Benoit était Normand. Normande aussi, paraît-il encore, la tendance à moraliser. Et comment peut-on en douter quand on voit le *Roman* et la *Chronique* exalter à l'envi les bienfaits du savoir? Comme si cette manie des réflexions édifiantes, cette abondance de digressions morales n'était pas commune à tous les clercs-poëtes du moyen-âge! Plus loin, à propos des peintures d'amour et des scènes de galanterie si fréquentes dans les deux Benoit, M. J. écrit : « C'est là un autre trait tout à fait caractéris-

1. M. J., bien qu'il s'en défende, ne serait pas éloigné de croire, avec l'abbé de la Rue, que les allusions faites par l'auteur de la *Chronique* aux héros troyens sont une preuve qu'il avait déjà composé le Roman de Troie. Et pourtant M. J. nous apprend quelques lignes plus bas que Benoit n'a fait ici que traduire textuellement Guillaume de Poitiers. Donc cette raison est nulle.

» tique qui ne se rencontre pas chez les écrivains du même temps qui ont traité » de sujets analogues. » Il est vrai qu'on ne les retrouve pas chez Wace, mais c'est justement à cause de la sécheresse de ce poète que Henri II lui préféra un des deux Benoit. Et si quelque chose distingue les œuvres à la mode pendant la deuxième moitié du XIIe siècle, c'est le goût chevaleresque et galant. Dans cette voie l'auteur du *Roman de Troie* et celui de la *Chronique des Ducs* n'ont fait que précéder de peu d'années les Romans d'aventures et de la Table Ronde. Enfin M. J. cherche de nouvelles preuves dans une longue comparaison entre Wace et son unique Benoit. Mais il ne réussit qu'à prouver le talent du poète normand de la *Chronique*, d'où tous les exemples sont tirés, sans fournir aucune raison pour qu'on lui attribue le *Roman de Troie*.

Cependant de l'étude de la langue des deux ouvrages, M. J. se flatte de tirer des arguments décisifs. Il cite un très-petit nombre de mots et de tournures qui ne se trouveraient, à l'en croire, que dans les deux Benoit; entre autres *macain*, que j'avoue ne pas connaître. Mais *faitierement* est dans le *Livre des Rois*; *fait* et *faitement*, dans le sens qui leur est attribué, sont de tous les dialectes. Le mot *devié* (substantif verbal de *devéer*, empêcher) se trouve partout (V. *Charlemagne*, p. p. F. Michel, v. 409). De même pour *leur voil* (*S. Alexis*, 34, 2, et *Chevalier au Lyon*, dans Bartsch, 127, 18, etc.), *leur oes* (*Chans. du chât. de Coucy*, dans Bartsch, 191, 5, etc.). On pourrait faire les mêmes rapprochements pour *Desur son peis* et les autres locutions recueillies par M. J. D'ailleurs quand bien même quelques mots, ce qui n'est pas, ne se trouveraient que dans le *Roman* et la *Chronique*, suffiraient-ils pour établir qu'il n'y eut qu'un seul Benoit et que cet auteur était Normand?

Au bas de la page 56 se glisse une note qu'il ne faut pas laisser passer. Car c'est là qu'on doit aller chercher la réponse à une objection qui ne laisse pas d'être assez grave. Pourquoi vouloir ne faire qu'un seul homme de deux auteurs dont l'un est appelé Benoit tout court et l'autre Benoit de Sainte-More? M. J. répond : Le poète de la *Chronique* n'est nommé que dans les sommaires, et Benoit dans le *Roman* ne donne qu'une fois son nom en entier; c'est donc qu'il « n'attachait pas grand intérêt à la chose. » Je trouve au contraire, pour ce qui est du *Roman*, qu'il a suffi à Benoit de Sainte-More de se nommer une fois en toutes lettres au début de son livre, d'autant qu'un nom de sept syllabes n'est pas facile à placer dans un vers de huit. Quant à la *Chronique*, si elle est de Benoit de Sainte-More, on ne voit pas ce qui a empêché celui-ci de mettre son nom tout au long dans les sommaires. On ne voit pas surtout pourquoi le même poète qui, dans le *Roman*, se nomme un grand nombre de fois dans le texte même, ne l'aurait pas fait une seule fois dans la *Chronique* (car les sommaires ne sont sans doute pas de lui, et en tout cas le procédé employé par l'auteur du *Roman* et celui de la *Chronique* n'est pas du tout le même). Il semble donc naturel de voir dans cette diversité d'appellation le fait de deux personnages différents.

M. J. rapporte ensuite des vers de la *Chronique* pour démontrer qu'à l'époque où il l'écrivit, Benoit s'occupait déjà de la composition du *Roman de Troie*. Il

espère parvenir ainsi à dater ce dernier ouvrage. Malheureusement M. J. nous apprend lui-même un peu plus haut (p. 28) que ces vers sont textuellement tirés de Guillaume de Poitiers. Mais selon lui, le *Roman* vient ici au secours de la *Chronique*, et on y trouve d'autres vers qui ne peuvent mieux s'adresser qu'à la femme de Henri II, Alienor de Guienne. Or Alienor étant sortie de prison en 1184, ce dut être cette année-là que Benoit, composant son *Roman*, eut l'idée d'y intercaler un passage flatteur pour la Reine. M. J. n'a pas de bonheur dans ses attributions. A qui en effet s'adresseraient ces vers (v. 13433-13468[1]) où on loue une femme remarquable par sa sainteté, son honnêteté, sa noblesse, etc. ? A cette Alienor qui, deux fois mariée, fut, pour ses intrigues et la légèreté de ses mœurs, répudiée par son premier mari, et emprisonnée par le second[2]! Et ces vers lui auraient été envoyés quand elle venait à peine de sortir de la prison, où, pour prix de ses vices, Henri II l'avait tenue enfermée douze ans! Si on tient absolument à faire honneur de ce passage à une reine, pourquoi ne pas le dire plutôt écrit pour Adèle de Champagne, seconde femme de Louis VII et mère de Philippe-Auguste, laquelle fut très-probablement contemporaine et peut-être compatriote de Benoit de Sainte-More? Il est vrai qu'on trouve dans un ms. du *Roman*, celui qui est justement daté de 1238 (*Arsenal*, B. L. F. 206), une addition de deux vers qui manque dans toutes les autres versions et semble appliquer toute la tirade à la Sainte-Vierge. Mais cela prouve seulement, comme l'a du reste remarqué M. J. (p. 20), que l'on était alors assez loin de la publication du poème pour ne plus savoir à qui il faisait allusion; toutefois voilà qui peut au moins servir à le dater approximativement.

D'ailleurs cette date peut être précisée par d'autres moyens. D'abord en admettant, ce qui est probable, que le *Roman d'Enéas* est de Benoit de S. M., ce poëme a été certainement écrit avant le quatrième quart du XIIe siècle, puisque l'imitation qu'en a faite Henri de Veldeke est antérieure au XIIIe siècle. En outre il y a dans le *Fierabras*, qui est des dernières années du XIIe siècle, une allusion évidente au *Roman de Troie*[3]. Il y en a aussi un souvenir dans *Foulques de Candie*, probablement plus ancien que *Fierabras*.

L'identité des deux auteurs une fois évidente pour lui et la date à peu près fixée, il reste à M. J. à rechercher la nationalité de Benoit. Je ne discuterai pas les raisons pour lesquelles il écarte la Champagne et la Touraine; il suffit d'examiner si celles qu'il présente en faveur de la Normandie sont bonnes. Ce n'est pas le cas des vers de la *Chronique* où l'on dit « les nôtres » en parlant des Normands. Mais M. J. a un argument plus fort : « Sauf trois exceptions, dit-il, » les imparfaits de la première conjugaison n'admettent jamais d'étrangers à la

1. Et non 12440 comme M. J. l'imprime par erreur.
2. N'aurait-ce pas été vraiment le plus sanglant des outrages que de dire à cette princesse, dans de pareilles circonstances, qu'elle réalisait le portrait de la *femme forte* de Salomon, et de lui rappeler, pour rehausser son éloge, que *Bialtet et chastect ensemble* se trouvent bien rarement?
3. Voy. vers 2030 et sq. éd. Krœber et Servois. Le fait ne peut avoir été pris dans Darès qui ne dit nulle part que Colchos soit une île. — Vers 2034, il faut lire *Troie la grant cité* et non *toute*; v. 2033 *por la toison* et non *por l'ocoison*.

» rime. » Et il en conclut que l'original du *Roman de Troie* était Normand, car les choses ne se passent ainsi que dans le dialecte de la Normandie. Je ne sais si M. J. s'est bien rendu compte de la difficulté. En tout cas, avant de rien conclure, il aurait dû généraliser la question et étudier les traces du dialecte normand dont le *Roman de Troie* ailleurs que pour les imparfaits en *ot* et *oent*. Ensuite il fallait avoir sur les vers différents dans le manuscrit normand les variantes de tous les autres mss. pour voir si le passage n'avait pas été altéré par le ms. 2181, quand il avait intérêt au changement. Enfin le même travail, pour pouvoir servir de terme de comparaison et de preuve d'identité était à faire aussi sur la *Chronique des Ducs*. L'étude philologique d'un texte est un bon système à suivre pour arriver à retrouver sa nationalité, mais on voit qu'il faut, pour en tirer des conclusions solides, avoir une méthode plus sûre et embrasser la question sous tous ses aspects.

Je ne suivrai pas notre éditeur dans sa longue digression sur l'état des mœurs et des esprits en Angleterre à la cour de Henri II où il mène son Benoit normand. Il y a là une bonne page d'histoire littéraire, mais qui ne tient sa place dans cette préface que si on admet l'hypothèse proposée. Je dirai seulement que quand bien même Benoit de Sainte-More, attiré par l'éclat littéraire de la cour du roi anglais, se fut rendu à Londres, cela ne prouverait pas qu'il était Normand et qu'on le comprenait seulement parce qu'il parlait normand. M. J. fournit lui-même la preuve du contraire. Il cite un vers de Garnier (et non Gervais) de Pont-Sainte-Maxence où celui-ci se vante justement d'être Français. Dira-t-on cependant qu'il a écrit en normand, parce que son poème nous est parvenu sous la forme que lui a donnée un copiste de cette province?

La digression dont je parle à un autre objet; c'est de continuer à montrer que Benoit de Sainte-More et le Benoit de la *Chronique* sont bien le même homme et que cet homme a bien été à la cour de Henri II. Malheureusement encore *toutes* les citations données comme des témoignages de reconnaissance envers ce roi sont, sans exception, tirées de la *Chronique*. Elles sont bonnes, s'il n'y a qu'un Benoit; mais s'il y en a deux, elles sont inutiles, et, ne s'appliquant qu'à la *Chronique*, ne nous intéressent pas.

Je laisse également de côté, faute de place, le rapprochement entre Benoit de Sainte-More et Benoit de Peterborough, de même que la question de savoir si le premier a été clerc [1]. J'arrive aux autres œuvres attribuées à Benoit de Sainte-More. Ici, réserve faite de l'assimilation des deux Benoit, je serai davantage de l'avis de M. Joly. Il offre tout ce qu'on peut réunir de bonnes raisons pour attribuer le *Roman d'Eneas* à Benoit de Sainte-More. Ce qu'il dit n'est pas absolument concluant, mais suffit pour convaincre mieux que son assurance antérieure. J'acquiesce également à la date qu'il fixe à l'*Eneas*. A cette occasion se représente encore la question des imparfaits normands. *Eneas* n'est conservé que dans des mss. de dialecte français, mais comme on y trouve jusqu'à deux imparfaits en *ot*

1. Je remarque seulement que M. J. n'a pas su en trouver d'autre preuve que ce vers : « Ce trovent li clerc lisant. » Ce qui est mince.

rimant avec *pot* et *sot*, nul doute pour M. J. que ce poëme n'ait été composé en Normandie.

J'acquiesce encore au rôle d'imitateur laissé par M. J. au poète du *Roman de Thèbes*. J'admets que ce *Roman* soit de la fin du XIIe siècle et ait été composé dans l'Ile-de-France. De même les raisons données contre l'attribution à Benoit de Sainte-More de la *Chronique ascendante* et de la *Chanson de Thomas de Cantorbéry*, pour n'être pas toujours les meilleures qu'on pût alléguer, n'en sont pas moins ingénieusement trouvées. Enfin on peut très-bien croire avec M. J., d'après certains vers du *Roman de Troie* que Benoit se proposait de faire une « Mappemonde. » C'était là en effet un projet bien conforme aux idées du temps.

En terminant l'étude de cette introduction, j'exprime le regret que M. J. ait cru devoir séparer l'histoire de l'auteur du *Roman de Troie*, et l'histoire du livre lui-même et de sa légende. L'une aurait pu éclairer l'autre. Bien que, d'après le sous-titre du volume, il semblât devoir traiter dès à présent la légende de la guerre de Troie, ce sujet ne sera abordé que dans un second travail. Mais peut-être ne restera-t-il pas grand chose à dire après la récente publication de M. Dunger (*Die Sage vom trojanischen Kriege*. Leipzig, Vogel, 1869; excellent travail qui sur bien des points est définitif).

Nous ne nous arrêterons pas à la description un peu brève que M. J., avant de publier le poëme de Benoit de Sainte-More, fait des 24 manuscrits qu'il a connus[1]. Arrivons de suite aux quelques lignes où il explique la méthode qu'il a suivie pour constituer un bon texte du *Roman de Troie*. Il est parti de cette idée que Benoit de Sainte-More étant Normand, c'était surtout un ms. normand qu'il fallait imprimer, et comme justement il s'en trouve un à la Bibliothèque impériale, M. J. s'est empressé de le copier, parce que, selon lui, ce ms. « s'impo- » sait à son choix. » M. J. l'a donc « reproduit fidèlement, » en demandant de préférence les moyens de le compléter à trois autres copies. Pourquoi trois mss. et pas davantage, et quelles raisons ont fait préférer l'un de ces mss. par moment aux deux autres? C'est ce qu'on ne nous dit pas.

Quand on se propose, comme M. J., d'étudier un auteur du moyen-âge ou de l'antiquité, et de publier ses œuvres, il est un travail qui doit précéder tous les autres, surtout si l'on compte interroger les œuvres sur le nom et la personne de l'auteur : ce travail, c'est la constitution d'un texte critique. Une fois terminée cette besogne purement philologique, c'est alors seulement qu'*à l'aide des renseignements fournis par elle* on pourra aborder la question littéraire et biographique. Il est vrai que la constitution du texte, qui est toujours un travail très-délicat et très-difficile, était dans le cas présent rendue plus difficile encore par l'abondance des matériaux. Classer par groupes 24 manuscrits d'un poëme de 30000 vers, reconnaître les rapports qui les unissent, et n'établir son texte que

1. Il existe un vingt-cinquième exemplaire du *Roman de Troie*. Malheureusement ce ms., qui a passé en vente il y a quelques années, est incomplet du commencement et de la fin (voy. *Description rais. d'une collection choisie d'anciens mss.*, par J. Techener. 1re partie. Paris, 1863, in-8°, p. 164). Ce catalogue attribue, un peu légèrement sans doute, son ms. au XIIe siècle.

sur la comparaison critique de ces divers éléments, c'était là, j'en conviens, une rude tâche, et cependant c'était celle qu'il fallait entreprendre si l'on voulait laisser une édition définitive. Pour ne l'avoir pas même tentée, pour avoir suivi une marche absolument contraire, M. J. risque de s'entendre dire que son travail est à recommencer. Le pis est que sa publication, telle quelle, découragera d'autres savants, et il est fort à craindre qu'on ne s'en contente pendant longtemps encore. Si au moins M. J., au lieu de donner des fragments épars et sans lien entre eux de tous les mss., avait songé à reproduire plusieurs mêmes passages du poème dans les 24 versions, chacun aurait pu essayer le travail qu'il a négligé et rechercher le classement par familles. On aurait eu ainsi la faculté de corriger son texte et de contrôler plus sûrement les conclusions de sa préface.

Mais puisqu'on ne nous a donné que la copie excessivement peu modifiée d'un seul ms., voyons ce que vaut le livre, même à ce point de vue. Eh bien, le texte publié est encore très-loin d'être bon. Sans parler des fautes d'impression qui ne sont pas rares, et dont un très-petit nombre seulement est relevé dans l'*Erratum*, il suffit de lire l'imprimé, sans même le comparer avec le ms., pour être à chaque instant arrêté par quelque faute grossière de lecture, de ponctuation, de sens ou de grammaire. Vers 894 : *masc* pour *mast*. — 2167, *Quant vint al tens qu'Ivers duise*, pour : *que vers devise*. — 2167, *lame* pour *lance*. — 6326, *princes* au contraire pour *primes*. — 11996, *l'ostum* pour *lo flum*. Et dès le début même, vers 3, *nul* pour *nus* ; à l'inverse, vers 170, *Dans Hector* au régime pour *Dant Hector*, etc. Pour les vers faux, ils abondent. Ainsi vers 971, il faut lire *Ambedui* pour *Andui*, et v. 973, *Trestuit* pour *tuit*. — V. 2049 et 5073, *Beneeiz* pour *Beneiz*. — 5745, *home* pour *hom*. Ailleurs, il suffit d'ajouter un mot : v. 6169, lisez *n'est il plainz*. — 7611, *ert esvevée* ; — 13426, *Blasmer nus* ; — 15009, *un jor li* ; — 15112, *puis chier*, etc. Il y a aussi des lacunes évidentes, comme après le vers 5053, et dans le début, la comparaison des mss. prouve que deux vers ont été passés après le v. 64. Il est des lacunes que M. J. a connues, et qu'il s'est contenté de marquer par des points, comme si, même dans son système, il n'avait pas pu les combler à l'aide des 3 mss. qu'il avait choisis ! L'étude des autres copies autorise encore, en dehors même de tout classement critique, des changements qui sont hors de doute. Vers 20, *Tost* est meilleur que *tote*. — V. 74, *puissant* est inadmissible au sujet ; il vaut donc mieux prendre une autre version donnée par le ms. H : « *Qu'on tint a saive et a puissant*. » Au vers 15126, tous les exemplaires que j'ai vus s'accordent pour mettre : « *Ce dist Daires qui pas ne ment.* » Et comme, quatre vers plus bas, *aveit* est impossible au singulier, je propose d'après les mss. de Venise : « *Plus que n'avoient fait ainçois*. » Je pourrais multiplier les exemples ; ceux que je donne suffisent pour montrer que nous avons affaire à un texte trop négligemment reproduit.

Le livre de M. J. est terminé par un Glossaire[1]. L'éditeur nous prévient qu'il

1. Je ne mentionne que pour mémoire les *Notes*, qui, reléguées à la fin du texte, sont fort embrouillées.

n'a entendu réunir que « les mots particuliers à Benoit, ou qui se trouvaient chez » lui sous une forme originale. » Si cet article n'était déjà trop long, je ferais remarquer que, plus encore que l'*Introduction*, ce glossaire devait être précédé de l'établissement d'un texte critique. Tel qu'il est en effet, le vocabulaire qu'on nous donne, loin d'être la nomenclature complète de la langue de Benoit [1], ne contient qu'une liste de mots pris au hasard dans un manuscrit mal lu et mal compris. Je relèverai seulement les plus grosses erreurs. Et d'abord que de mots qui se trouvent partout : *acerin, aresnier, arriver, avaler, adenter, achever, barbacane, bretesche, boter* (p. bouter), *broil* ou *bruil* (p. breuil), *enes le pas*, etc.

Mais il importe surtout de relever les explications les plus fausses. *Abander* signifie simplement « faire une bande. » — *Acorer*, « être désolé; » lisez : « défaillir. » — Pour *aduistrent*, M. J. donne pour étymologie *adducere* ou *advehere*. Il fallait se décider pour le premier terme. — *Ainz*, « entrée » n'est pas un mot français. Il fallait lire : « *Si ont la viz si saelée.* » *La viz*, c'est « l'escalier. » — *Aisol* (essieu), ne vient pas d' « *axis*, » mais d' « *axiolum.* » — *Almosne* n'est pas « profit, » mais « bonne œuvre. » — *Aluchier, Aaluschier*, « allecher. » Le vers est : « *Quel chaalet à aluchier*, » ce qui signifie : « Quel petit chien à allaiter ! » *Chaalet* manque dans le *Glossaire*; quant à *aluchier*, le mot est-il bien lu ? — *Amenter* est déduit par M. J. du subj. « *il ament.* » Il fallait lire *amender*, « donner un bon avis. » — *Anerail* (v. 26780) est sans doute pour *armail* ou *aumail* (de *animalia*), « troupeau, » et non « troupeau d'agneaux. » — *Arguer* (de *argutare*), « serrer de près » et non « combattre. » — *Asen* (sans *s*), de « *asener* » signifie non pas « direction » mais « indication. » — Le nom de la ville des *Baux* en Provence vient de *Balcium*, et n'a aucun rapport avec le mot *balt, bald* ou *baud*. — *Beslivant*, comme *beslif*, veut dire « oblique. » — *Brai*, ou plutôt *brei*, c'est « piege, » et non « boue. » — *Bron*, « Brun. » Bien qu' « embron » soit plus usité, ce mot en est le simple et signifie proprement « baissé. » — *Chatal*, « homme de corps. » C'est « cheptel, » de *capitale*. — *Dies*, « jour, » serait une forme curieuse, mais le vers n'est pas rappelé. — *Engeigne*, non pas « engin, » mais « flèche d'arbalète. » — *Empeirir* n'existe pas. Le verbe anc. français est « *empeirier*. » — *Espialt* ne vient pas de *explicat*, qui a fait « esploie. » — *Estrée*, c'est « la route » et non « le voyage. » — *Estrouviais* (vers 2172) que M. J. n'a pas relevé, est une mauvaise lecture pour « Estourmials. » — *Estroz* (*a*), c'est « avec force. » — *Farsaner* (*se*). Le chiffre du vers ? — *Giseint* ne veut pas dire « se rejoignent. » Du reste il fallait lire : « se joigneient. » — *Gort* vient de « *gurges* » et non d'un norvégien inconnu « *fjord.* » — *Marriax*. M. J. ignorant le sens, invente celui de « coups. » « Mestraire merriaux, » c'est avoir la mauvaise chance au jeu de la guerre; voy. sur cette expression Tobler, Glossaire

1. Un glossaire véritable du *Roman de Troie* aurait été un vrai service rendu à la science. M. Francisque Michel en a rendu un très-grand en dressant le vocabulaire complet de la *Chronique* de Benoit; et si M. Joly avait pris la peine d'en faire autant, il aurait pu asseoir la comparaison de la langue de la *Chronique* avec celle du *Roman* sur une base autrement solide.

d'*Auberi le Bourguignon*, au mot *mestraire la merele.* — *Novain* ne vient pas de *novem*, mais de *novenus.* — *Or : « En mon escu n'a pas un d'or. »* Il faut lire « *un dor,* » « *un dour.* » C'est la largeur de la main; bas lat. *dornus.* — *Ostum* « du latin œstum! » Cela est un mot inventé. Il fallait lire ainsi le vers 11995 : « *d'oltre lo flum » de Jotarus.* » — *Orguenal* (veine). Ce n'est pas « qui intéresse les organes de la » vie, » c'est la « trachée artère. » — *Repontre*, inconnu. C'est *repondre* (cf. *ponere* = « pondre »). — *Rocir.* Il faut *rocire*, de « *occire* » — *Tenerges* ne peut venir ni de ἐνάργης ni de *tergere.* — *Voe* n'est pas pour « *voie.* » Ce mot vient de *vota*, pl. de *votum.* — Enfin je néglige deux longues digressions intercalées dans le glossaire sur la *rime* et le *subjonctif.* Il faudrait y relever autant d'erreurs qu'il y a de mots : en thèse générale on peut dire que tous les mots que M. J. signale comme très-altérés y sont au contraire réguliers.

Je tiens à finir comme j'ai commencé : par des éloges. Quelques graves objections que l'on doive faire au travail de M. Joly, il est impossible pourtant de méconnaitre ce qu'une semblable tentative a d'honorable pour son auteur. L'introduction, entre autres choses, est une œuvre de bonne foi et où il y a des pages finement écrites. En attendant mieux, ce livre aura au moins le mérite d'appeler l'attention sur un des plus importants poètes du XIIe siècle.

Léopold PANNIER.

---

72. — **Compte des dépenses faites par Charles VII** pour secourir Orléans pendant le siége de 1428, précédé d'études sur l'administration des finances, le recrutement et le pied de solde des troupes à cette époque, par M. Jules LOISELEUR, bibliothécaire de la ville d'Orléans, correspondant du ministère de l'instruction publique pour les travaux historiques. Orléans, Herluison, 1868. Gr. in-8°, 212 p.

M. Loiseleur a retrouvé, dans la bibliothèque dont il est le très-érudit conservateur, une pièce inédite qui ne manque pas d'importance : c'est un extrait des comptes de Hémon Raguier, trésorier des guerres du roi Charles VII, extrait qui « fait connaître les sommes dépensées par ce prince, en 1428 et 1429, pour » soudoyer les gens d'armes employés à la défense d'Orléans pendant le mémo- » rable siége que cette ville soutint alors contre les Anglais. » Ce document, dont la Bibliothèque impériale possède une copie moins ancienne, mais plus détaillée que celle d'Orléans, a échappé aux recherches de M. Quicherat, et le savant éditeur du *Procès de Jeanne d'Arc* s'est borné à en reproduire quelques courts fragments déjà publiés, il y a près de deux siècles, par de La Roque, dans son *Traité de la noblesse*, et qui sont relatifs aux frais de l'équipement de l'immortelle héroïne. La *Société archéologique de l'Orléanais* doit être félicitée d'avoir ordonné l'impression, dans ses *Mémoires*[1], d'un document qui, s'il ne révèle aucun fait nouveau bien considérable, permet, du moins, de préciser beaucoup plus quelques-uns de ceux que l'on connaissait déjà. Elle doit être félicitée

---

1. Le présent volume est extrait du tome XI desdits *Mémoires*. 80 exemplaires seulement ont été tirés à part.

encore d'avoir chargé un homme aussi compétent que M. L. d'y joindre une notice explicative.

Cette notice (de 161 pages) se compose : 1° d'une *Introduction* sur l'administration des finances au commencement du XVe siècle, divisée en deux parties : la première roulant sur l'organisation du personnel; la seconde, sur le caractère et les vices de l'administration, sur les revenus domaniaux et les subsides extraordinaires [1] ; 2° d'une *étude* sur le recrutement, l'organisation, le pied de solde des troupes à cette époque, et l'effectif de la garnison qui défendit Orléans. C'est un excellent travail dans lequel sont tour à tour cités et quelquefois combattus M. Vallet de Viriville [2], M. Dareste de la Chavanne, M. Pierre Clément, M. Chéruel [3], M. Leber, M. L. Delisle [4], M. Dureau de la Malle [5], M. N. de Wailly [6], M. Boutaric [7], M. Wallon, etc. Sur presque tous les points, M. L. me semble avoir raison : il a surtout raison quand, à l'aide des chiffres irrécusables fournis par le compte de Raguier rapproché de divers autres documents et de deux passages très-concluants de l'*Histoire de Bertrand du Guesclin* par Paul Hay du Chastelet et de l'*Histoire de la milice française* par le P. Daniel, il réduit de six à trois personnes le groupe compris sous la désignation d'*homme d'armes*. Les qualités déployées par M. L. dans toute cette étude, feront désirer vivement à tous ses lecteurs qu'il tienne bientôt la promesse faite par lui (p. 161), de raconter, en profitant des renseignements fournis par le trésorier des guerres de Charles VII, l'histoire critique de « la triomphante campagne qui commence par » le siége de Jargeau et finit par le sacre. »

T. DE L.

---

1. Cette introduction a été lue avec succès à la réunion générale des sociétés savantes, tenue à la Sorbonne en 1868.

2. M. L. reproche notamment à M. V. de V. (p. 33) d'avoir fait mourir en 1432 le trésorier Raguier qui était encore en vie le 30 septembre 1433, d'avoir inexactement cité l'*Histoire du Berry*, de Pallet, et (p. 59) d'avoir mis en 1423, comme Sismondi, la réunion des États de Bourges qui eut lieu en janvier 1422.

3. M. Chéruel est accusé (p. 18) d'avoir dit, dans son *Dictionnaire historique des institutions de France*, que Jacques Cœur fut un *trésorier de France*, alors qu'il fut seulement l'*argentier du roy*.

4. M. L. partage entièrement (p. 42) l'avis de M. Delisle soutenant que M. Leber a exagéré outre mesure le pouvoir de l'argent au moyen-âge.

5. Je regrette que M. L. adopte (p. 55), sans la discuter, la paradoxale assertion de cet académicien sur la population de la France en 1328.

6. M. L. croit (p. 68, 81, 82, etc.) que ce savant et beaucoup d'autres savants, ses devanciers, ont commis une erreur en déclarant que le cours des écus d'or à la couronne en 1428, était d'une livre ou d'une livre cinq sous tournois. D'après M. L. le cours de ces écus était alors de deux livres.

7. M. L. s'élève (p. 99) contre cette opinion de l'auteur ordinairement si bien informé des *Institutions militaires de la France*, qu'au XVe siècle, la *lance garnie* représentait jusqu'à six et même sept hommes à cheval; M. Boutaric avait cité à l'appui de son opinion, une page des *Études sur le passé et l'avenir de l'artillerie*.

---

73. — **Histoire de la guerre de 1813 en Allemagne,** par le lieutenant-colonel CHARRAS. (Derniers jours de la retraite de Russie. Insurrection de l'Allemagne. Armements. Diplomatie. Entrée en campagne.) Paris, Le Chevalier, 1870. Première édition publiée en France. Gr. in-8°, iv-527 p. avec deux cartes. — Prix : 7 fr. 50.

Pour la majorité des lecteurs français, la publication que réédite M. Le Chevalier a l'intérêt et la valeur d'une œuvre nouvelle. Interrompue par la mort, elle nous offre seulement le *Proœmium* d'un livre qui, dans le dessein de son auteur, se serait probablement composé de quatre volumes. Le sous-titre transcrit ci-dessus indique d'une façon claire et complète l'objet de l'introduction que Charras a eu juste le temps d'écrire. On ignore s'il a laissé des notes, propres à servir de matériaux à l'histoire qu'il se proposait de mettre au jour.

L'originalité de cette ébauche consiste principalement dans l'esprit qui y règne et dans le choix des documents qui y sont employés Tout en restant fidèle à des principes indestructibles de patriotisme, Charras s'est rendu l'interprète des sentiments qui animaient les nations étrangères en 1813. C'est dans les renseignements que fournissent les publications ou les archives de l'Allemagne, de l'Angleterre et de la Russie, qu'il a cherché les éléments de son récit. Peu étudiés ou mal connus en France, ces documents, consultés avec critique et bonne foi, ont le mérite d'opposer une étude sincère et complète aux versions trop complaisantes d'une tradition exclusive. Charras s'est pénétré des émotions qui entraînaient l'Europe; il en a distingué tous les courants, et n'a point été dupe des alliages impurs qui s'y mêlèrent. Il sépare fort nettement les vues intéressées des inspirations honnêtes; c'est l'examen des faits qui lui donne cette clairvoyance et non la poursuite d'une théorie préconçue qui lui en impose les conclusions. Il recherche pas à pas les démarches et les actes du roi de Prusse, d'Alexandre, de l'empereur d'Autriche, de leurs généraux et de leurs ministres. Il marque avec précision le rôle et le caractère de chacun de ces personnages. Ennemi déclaré de Napoléon, il ne lui épargne aucun des reproches qu'encourut son despotisme sans frein. Mais loin de méconnaître la puissance de ce vaste génie, il ne néglige aucun des traits qui mettent en évidence sa fécondité de ressources et de combinaisons, la sûreté de son coup-d'œil militaire.

Le soulèvement patriotique de l'Allemagne en 1813 est connu chez nous en son ensemble, mais surtout sous une forme générale, et à certains égards par un côté étroit, comme un mouvement littéraire. Charras l'a étudié par le détail et dans ses sources. Il le montre à l'action, sous la domination française, dès 1807, il en suit le développement mystérieux et en raconte l'explosion entière. Ce tableau de l'opinion germanique est à peine esquissé dans nos meilleurs publications. Il faut presque en dire autant des opérations militaires qui se placent entre le départ de Napoléon pour Paris et son arrivée à Mayence. Le volume de Charras remplit cette lacune. C'est pour cette utile partie de son travail qu'il a mis le plus à contribution les documents étrangers. En cela, il a une grande supériorité sur M. Thiers, dont un des défauts est toujours d'ailleurs de négliger les

points de la scène où Napoléon ne figure pas en personne. Par exemple, Charras consacre tout un chapitre, et un des meilleurs, à la défection d'York. M. Thiers accorde à peine deux pages (qui ne sont même pas faciles à trouver) à cet événement capital. Une différence analogue, en des proportions moindres, se retrouve à l'avantage de Charras dans le récit de la défection de Schwarzemberg. Elle existe, dans une mesure encore plus forte, dans le tableau de l'insurrection septentrionale. Le désastre de Morand à Lüneburg (perte entière de 2400 hommes) qui remplit dix pages de Charras tient en deux lignes chez M. Thiers. L'effet en fut immense. Celui que produisit l'échec du prince Eugène devant Magdebourg, à Mœckern, fût encore plus considérable: on célébra cette escarmouche en Allemagne comme une grande victoire. M. Thiers n'y fait pas même allusion. Il semble l'avoir ignorée. Il n'est pas moins muet sur les exécutions militaires qui exaspérèrent les Allemands, bien avant l'arrivée de Davout à Hambourg.

Au reste, Charras n'a pas seulement fait usage de sources étrangères. La correspondance officielle de Napoléon Ier lui a, il est vrai, manqué (il est mort en 1865, et les volumes qui concernent 1813 ont paru en 1868). Mais il en a connu certaines parties, celles qui se trouvent par exemple au dépôt de la guerre, ou des fragments précédemment publiés. Il s'est servi des lettres et des mémoires de certains hommes qui touchaient de près l'empereur, de Bertrand notamment. Il a surtout puisé dans la correspondance du prince Eugène qui fournit pour cette époque de précieux renseignements. Il en a tiré en majeure partie le récit détaillé des marches et contre-marches de l'armée française, à Posen, à Berlin, à Vittenberg, à Magdebourg. Nous en citerons un trait parce qu'il rectifie une erreur généralement admise (même par M. Thiers). On attribue à Davout l'initiative de la mesure qui excita tant de colères en Allemagne bien qu'irréprochable au point de vue militaire, la destruction de deux arches au pont de Dresde. Or ce fut Eugène qui prescrivit cet acte nécessaire au salut des troupes, ce fut Reynier qui mina le pont, et c'est lui qui l'aurait fait sauter, si le prince d'Eckmuhl n'était venu le remplacer dans son commandement.

Nous choisissons parmi les points où le colonel Charras paraît encourir les reproches de la critique les trois suivants.

D'accord en cela avec M. Thiers, il approuve la défection d'York et ne blâme pas la manière dont elle fut conduite. Cette appréciation est au moins indulgente. Le patriotisme a des droits que nous ne contestons pas. Qu'on les mette, si l'on veut, au-dessus des exigences de la discipline. Mais la confraternité d'armes a des règles qu'un cœur loyal n'enfreindra jamais. En abandonnant Macdonald, sans le prévenir, York l'exposait à une destruction à laquelle le maréchal n'échappa que par miracle (M. Thiers admire le général prussien pour n'avoir pas « enlevé » lui-même son chef!). Un simple rapprochement suffit à faire sentir ce qu'il y eut d'insolite dans un pareil procédé. Quand Schwarzenberg se résolut à négocier sa défection, il eut toujours soin de stipuler des garanties pour le corps de Reynier; à l'occasion, il le couvrit de ses propres régiments. Aucun sophisme ne peut prévaloir contre ce contraste saisissant.

Charras reproche en termes fort vifs à Napoléon d'avoir, pour se créer des ressources, fait vendre les biens des communes, au lieu de puiser dans le trésor amassé dans les caves des Tuileries. A coup sûr la mesure était des plus fâcheuses. Mais ce que l'historien ne dit pas, ce qu'il devait dire (car le fait ainsi énoncé est incompréhensible, puis qu'il est en contradiction avec l'état subsistant des propriétés communales), c'est qu'il s'agissait non pas des bois, ni même des pâturages, mais des domaines *affermés*. Le revenu de ces locations était en général insignifiant. Le capital qui le représentait, placé en rentes sur l'État, fut (pour un laps de temps malheureusement assez court, c'est l'inconvénient de la transformation) plus productif.

La conduite militaire du prince Eugène est de la part de Charras l'objet d'une critique acerbe. Il lui reproche son peu de perspicacité et d'initiative. Il le blâme d'avoir abandonné Posen, puis Berlin, de s'être constamment trompé sur les forces de l'ennemi, sur les points stratégiques qu'il fallait occuper. Il le montre perçant facilement, s'il l'eût voulu, les lignes de partisans qu'il prenait pour des corps d'armée, s'emparant de Berlin sans coup férir, étouffant l'insurrection naissante, et stupéfiant avec une masse de 60.000 hommes les alliés déjà paralysés par l'entêtement du vieux Kutusoff. Bref il l'accuse d'incapacité. Ce jugement nous semble trop sévère. Le rôle d'Eugène était de conserver à Napoléon une armée. Ce dont il devait se garder plus que de toute chose était de rien compromettre. La prudence lui permettait-elle de tenter un coup dont l'insuccès nous rejetait d'emblée sur le Rhin? Pouvait-il deviner que les Russes se tenaient immobiles, qu'ils étaient dispersés, réduits à 60.000 hommes? Ne devait-il pas d'ailleurs se pénétrer des intentions de l'empereur? Comportaient-elles un retour offensif? Évidemment, c'est à son propre coup-d'œil que Napoléon réservait la solution des grandes questions stratégiques. N'est-il pas plus équitable de reconnaître que Eugène a été bien inspiré par sa timidité naturelle, son peu de confiance en lui-même, en écartant toute chance de revers décisif?

La valeur de ce volume donne une idée favorable de ceux qui devaient le compléter, en fait regretter la perte. Écrite avec une chaleur qui n'exclut pas la sobriété, l'introduction du nouvel ouvrage de Charras marquait un progrès sensible sur ses premières productions. Il s'y montre plus grave, plus impartial, plus maître de lui-même. Nous ne doutons pas qu'il eût dans le cours de son histoire, rendu pleine justice au génie de l'empereur, sans amoindrir les mérites de ses ennemis. Toutefois, la méthode qu'il paraît avoir adoptée présente quelques inconvénients. Il scinde ses récits, il examine successivement, dans des chapitres séparés, les faits qui intéressent particulièrement chaque nation. Il y trouve sans doute plus de commodité à étudier les points imparfaitement connus. Mais il s'expose ainsi à certaines répétitions, et il est obligé de reprendre incessamment le fil d'une narration un peu décousue.

H. Lot.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 17 — **23 Avril** — **1870**

74. — **Histoire de l'ordre de Cluny** depuis la fondation de l'abbaye jusqu'à la mort de Pierre le Vénérable (909-1157), par J.-H. PIGNOT. Autun et Paris (Durand), 1868. Trois vol. in-8°, lxxxiij-543, 579 et 620 p.

Le présent ouvrage se recommande à première vue par des qualités séduisantes. Le style sans offrir une grande distinction, est partout facile et correct, l'exposition est claire et ne manque pas d'ampleur; l'intérêt du sujet soutient une narration toujours égale, et l'on arrive, sans subir aucune impression durable, mais aussi sans fatigue, au bout de ces trois gros volumes, où rien n'est en relief, mais où tout est convenable. Cependant, si dépassant les limites d'une simple appréciation littéraire, on examine le livre de M. Pignot à un point de vue strictement scientifique, si on y recherche le résumé de tout ce que les documents anciens nous apprennent sur l'ordre de Cluny pendant la période étudiée dans ces trois volumes, on éprouve une véritable déconvenue. Soit que l'on considère le choix des documents utilisés par M. P., ou la méthode selon laquelle il les a mis en œuvre, il est impossible d'accorder que l'auteur ait fait œuvre d'érudit. Sur le premier point on peut faire de grandes concessions. Il est certain que pour se former de la richesse de l'ordre de Cluny et de son influence dans toute l'Europe occidentale une idée exacte, il est nécessaire d'avoir recours aux chartes qui constatent l'état de ses possessions aux diverses époques de son existence. Mais ces chartes sont très-nombreuses, si nombreuses que pour les temps antérieurs au XIII[e] siècle, on n'estime point qu'elles occupent moins de quatre volumes de la Collection des *Documents inédits*. En outre, elles sont non-seulement inédites pour l'immense majorité, mais encore dispersées en divers dépôts. Le moment n'est donc pas venu pour l'historien d'utiliser ces richesses encore trop peu accessibles; mais on voudrait que l'auteur s'exprimât clairement à cet égard et ne donnât point à entendre par quelques lignes de l'*Avant-propos* qu'il se proposait de tirer parti de documents dont il paraît avoir très-peu fait usage. Cela dit en passant, nous reconnaissons qu'on pouvait sans les cartulaires, sinon précisément écrire l'histoire de l'ordre de Cluny, du moins en indiquer les traits généraux, et raconter la vie de ses membres les plus illustres. A l'accomplissement de cette tâche, déjà assez étendue, suffisaient les documents déjà publiés tant par Mabillon dans les *Annales* et dans les *Acta O. S. B.*, que par Dom Marrier dans la *Bibliotheca Cluniacensis;* et tel est à peu près le but que s'est proposé M. P., qui a divisé son ouvrage en un certain nombre de livres, consacrés chacun à l'un des abbés de Cluny : saint Odon, Aymar, saint Mayeul, saint Odilon, saint Guillaume de

Dijon, saint Hugues, Pons de Melgueil, et enfin Pierre le Vénérable qui occupe à lui seul le troisième volume presque entier. Il est vrai que M. P., comme pour éshapper au reproche d'avoir écrit la biographie des premiers abbés de Cluny plutôt que l'histoire de l'ordre, a consacré quelques chapitres à des recherches plus générales. Tels sont ceux où il est traité des Coutumes de Cluny (t. II). Mais le sujet est plutôt délayé qu'approfondi, et l'exposition de M. P. ne rappelle malheureusement en rien les *Etudes sur l'état intérieur des abbayes Cisterciennes* de M. d'Arbois de Jubainville.

Etant même admis que les sources utilisées par M. P. suffisaient à peu près au sujet tel qu'il l'a conçu, on ne peut en aucune façon accorder qu'il les ait convenablement mises à profit. Evidemment l'auteur ne se doute pas des exigences de la critique actuelle, il ne soupçonne point les difficultés que rencontre à la lecture des textes celui qui veut sincèrement en faire sortir la vérité. Sa narration ne laisse entrevoir aucune des lacunes et des contradictions que présentent pour tout esprit clairvoyant les documents dont il a tiré ses récits. Ces documents sont en effet en grande partie des vies de saints où la légende et le panégyrique ont une part qu'il appartient à la critique de déterminer, mais qui ne sauraient être présentés comme de l'histoire pure. Or tout le travail historique de M. P. a consisté à reproduire par des analyses plus ou moins fidèles ces sources si discutables. Un exemple (et on n'a que l'embarras du choix) met dans tout son jour ce parti pris de narrer à outrance en fermant les yeux aux difficultés. Voici comme M. P. raconte la fondation du monastère de Saint-Gilles (II, 203) : « Vers » le milieu du VIIe siècle, un Grec nommé Egidius, ayant abordé dans ce pays » (les bords de la Méditerranée) dont la route était familière aux races helléniques, y établit son ermitage. Le roi wisigoth Wamba lui donna un vaste » territoire, au milieu duquel il construisit un monastère qu'il plaça sous la » liberté romaine. Les Sarrasins obligèrent Egidius à s'enfuir et à chercher pen- » dant quelque temps un refuge auprès de Charles Martel..... » Qui se douterait, à lire cet exposé si précis et si sûr de lui-même, que la vie de saint Gille (Egidius) est un tissu de récits absolument contradictoires, où le saint est mis en relation avec saint Césaire, avec un roi des Goths appelé Flavius (car l'identification avec Wamba est purement conjecturale), et avec un *Carolus rex Francorum* qui est tout aussi bien Charlemagne que Charles-Martel, étant ainsi placé au VIe siècle et en même temps au VIIIe [1] ?

M. P. se fait une idée si confuse des devoirs de l'historien, qu'il ne lui arrive guère, lorsqu'il emprunte un fait à quelqu'un des érudits qui l'ont précédé, de remonter à la source et de vérifier par lui-même. La distinction entre une source

1. Les Bollandistes obligés d'opter entre ces éléments contradictoires ont adopté le synchronisme fourni par la mention du « Carolus rex Francorum » qu'ils identifient avec Charles Martel, mais ils ne présentent leur opinion qu'avec d'extrêmes réserves, et, selon leur expression, comme une « chronologia qualiscumque » (*April.* I, 296 *a*). En réalité le fait qui est ici rapporté de ce « Carolus rex Francorum » appartient entièrement à la légende. Divers récits le rapportent à Charlemagne, et il se retrouve, appliqué à Clovis dans la vie de Saint Eleuthère, *Acta SS.*, Febr. III, 190 ; voy. G. Paris, *Hist. poétique de Charlemagne*, p. 378 ss., et cf. *Rev. crit.*, 1867, I, 25, n. 2.

et un ouvrage de seconde main parait même lui échapper. Il écrira par exemple : « Les historiens de Hugues de Semur, de Pierre le Vénérable, Pierre le Vénérable lui-même, les cartulaires de Cluny et de Sauxillange, André Duchesne » dans ses notes à la *Bibliotheca Cluniacensis*, les Bollandistes, les Bénédictins » auteurs des *Annales* et de la *Gallia christiana*, ne nous apprennent rien touchant » l'origine de Raingarde. Baillet et Godescard se contentent de dire..... » (III, 605). Mais, si les sources mentionnées en premier lieu sont muettes sur l'origine de Rainegarde, il est bien clair que ni Baillet ni Godescard (!) ni les Bénédictins n'en peuvent rien savoir; et s'ils en savaient quelque chose, ils auraient sans doute fait ce que ne fait pas toujours M. P., c'est-à-dire indiqué leur texte.—L'inexpérience de l'historien se manifesta encore en maints petits faits qui n'ont guère d'importance par eux-mêmes, mais qui tout d'abord font naître la défiance. Ainsi il croit nécessaire de rectifier sur un point quelconque le dictionnaire de Dézobry et Bachelet (III, 548), il mentionne parmi ses autorités l'abbé Rohrbacher et l' « Histoire des villes de France, in-4° » (I, 165), qui est comme on sait une compilation de librairie dénuée de toute valeur scientifique. C'est d'après la traduction de la collection Guizot qu'il cite Orderic Vidal. Tout cela je le répète, est en soi peu grave, ce qui l'est davantage, c'est d'avoir fait à l'aide de Lingard l'histoire des monastères anglais issus de Cluny. C'est avouer une bien grande ignorance des sources de l'histoire ecclésiastique de l'Angleterre.

Ce qui achève de ruiner l'ouvrage dont nous rendons compte, c'est, après l'inaptitude de l'auteur pour les travaux de la critique, son entière ignorance des résultats de la critique d'autrui. A l'exception de quelques publications provinciales d'une valeur contestable, aucun des écrits modernes afférant à son sujet ne paraît lui avoir été connu. Il va sans dire qu'il a ignoré jusqu'à l'existence du livre de C.-A. Wilkens sur Pierre le Vénérable[1], celui-là est en allemand; mais ce qui est difficilement excusable, c'est qu'il ait écrit près de 150 pages sur Odon de Cluny, sans connaître les travaux de M. Hauréau sur ce personnage[2]. Il en est résulté qu'il a analysé longuement comme étant d'Odon, divers ouvrages qui sont démontrés ne lui appartenir point, notamment le Dialogue sur la musique et la vie de Géraud d'Aurillac. Sur les points même où l'exposition de M. P. peut être rapprochée de celle de ses devanciers dont il a connu les travaux, l'avantage est rarement de son côté. Ainsi son troisième volume, consacré presqu'en entier à Pierre le Vénérable, ne supporte pas la comparaison avec le simple article de l'*Histoire littéraire* (t. XIII), où Daunou a étudié le même personnage.

J'ai noté dans ce livre un nombre considérable de menues erreurs, soit dans les faits, soit dans les vues, qui montrent que l'horizon de l'auteur ne s'étend point au delà du sujet qu'il a entrepris de traiter. Il me semble superflu de les mentionner ici. J'en ai dit assez pour montrer que non-seulement le volumineux ouvrage de M. Pignot ne fait avancer la science sur aucun point, mais que même,

1. *Petrus der Ehrwürdige, Abt von Clugny*, ein Mœnchs-Leben, 1857.
2. Hauréau, *Singularités historiques et littéraires*, p. 129-178. Le même savant a inséré la substance de son travail dans l'article Odon de Cluny qu'il a fourni à la biographie Didot.

à se borner aux exigences les plus modérées, il ne saurait donner de l'histoire de l'ordre de Cluny qu'une idée très-vague et très-incomplète.

P. M.

---

75. — **The remarkable life**, adventures and discoveries of Sebastian Cabot of Bristol, the founder of Great Britain's maritime power, discoverer of America, and its first colonizer. By J. F. NICHOLLS, city librarian, Bristol. — London, Sampson Low, son, and Marston, 1869. Pet. in 8° de Pot-double, xvj-192 p.

Quand l'amour-propre national se mêle à une question d'érudition, il est bien rare que l'impartialité de l'écrivain n'en soit point affectée : c'est pis encore s'il s'agit d'un amour-propre de clocher ! Or c'est précisément ce que nous apporte cet élégant petit volume, dédié *aux très-respectable maire, respectables aldermen, haut sheriff, et membres du conseil de ville, et aux maître, gardiens et communauté de la société des marchands aventuriers de la cité de Bristol*, auxquels il est respectueusement offert par l'auteur, bibliothécaire de la dite ville, comme la monographie d'un concitoyen (*a fellow citizen*). Le format, la justification, la réglure à compartiments qui sépare, en les encadrant de filets, le texte, les manchettes, le titre courant et le foliotage, enfin la couverture même figurant une reliure en cuir brun chagriné et gaufré de vignettes, avec titre artistique sur fond doré; tout cela rappelle ces minces volumes petit in-quarto sur papier *pot*, du XVI[e] siècle, si bienvenus des amateurs. Par la condition extérieure, comme par la rédaction du livre, *a labour of love* (p. 189), on a voulu faire honneur à l'enfant de Bristol.

Sébastien Cabot en effet était bien un habitant, un citoyen de Bristol, cela n'est point douteux; et il n'est pas douteux non plus qu'on n'en pût dire autant de son père Jean Cabot : cependant le volume est exclusivement consacré à Sébastien, et la gloire personnelle de Jean est confisquée sans scrupule au profit de son fils!... C'est que Jean est clairement un citoyen légal de Venise, venu seulement dans l'âge mûr s'établir à Bristol avec sa famille; tandis que Sébastien, lui, est l'enfant de la cité, il y a été élevé, il y a grandi, et M. Nicholls veut même qu'il y soit né! Le bibliothécaire actuel de la grande ville commerciale n'est certainement pas le premier à énoncer que Sébastien Cabot était natif de Bristol; mais ceux qui le disaient jadis le croyaient sans examen, par simple conjecture, jusqu'à ce qu'il advînt au traducteur Richard Eden de l'affirmer comme l'ayant appris de Cabot lui-même.

Eden publia en 1555, sous le titre *The decades of the New World or West Indies*, etc., un volume petit in-4° (dont il s'exécute en ce moment même, à Londres, une réimpression) formant un recueil, devenu très-rare, de diverses pièces relatives à la découverte de l'Amérique; recueil que l'on peut considérer comme le premier embryon de l'importante collection de Hakluyt. Il débutait par une version anglaise des trois premières décades océaniques de Pierre-martyr d'Anghiéra, où chacun sait qu'il est fait une mention particulière de Sébastien Cabot, sous l'année 1515. M. Nicholls ayant emprunté précisément à la version anglaise de Eden le témoignage qu'il rapporte de Pierre d'Anghiéra, nous tenons à mettre sous ses yeux le texte original latin du savant milanais, afin de faire

comprendre au nouvel historien pourquoi nous ne saurions avoir une foi aussi robuste que la sienne en la parole de Eden; mais comme Anghiéra ne parle de Cabot qu'au chapitre VI de sa IIIe décade, nous ne nous embarrasserons pas de chercher à deviner où pourrait bien se trouver un chapitre XII (!) de la IIe décade, que désigne en même temps le bibliothécaire de Bristol (p. 90). Nous ne voulons transcrire que quelques lignes, prises au commencement et à la fin de la mention assez étendue que le célèbre conseiller des Indes consacre à notre héros : « Sébastianus quidam Cabotus, genere Venetus, sed a parentibus in Britanniam » insulam tendentibus, transportatus pene infans, etc..... Familiarem habeo domi » Cabotum ipsum, et contubernalem interdum. Vocatus namque ex Britannia a » rege nostro catholico,.... concurialis noster est, etc. » — M. Nicholls passe entièrement sous silence la naissance vénitienne et la venue tout enfant en Angleterre attestées ici par Anghiéra, mais il rapporte comme il suit, d'après Eden, la fin du passage : « Cabot *is my very friend*, whom I use familiarly, and *delight* » *to* have him sometimes *keepe mee company* in mine owne house; for being » called out of England by the commandement of the Catholic king *of Castile*... » he was *made* one of our *councill and assistants, as touching the affaires of the new* » *Indies*, etc. » — Le proverbe italien *traduttore traditore* est ici, comme on voit, parfaitement mérité par le translateur, tout plein d'imaginative. Sans prendre la peine de le quereller pour ses paraphrases quand elles se bornent à outrer l'expression, du moins avons-nous à nous récrier hautement contre la perversion du sens quand nous voyons une simple présence actuelle à la cour (*concurialis noster est*) transformée en une charge officielle de *conseiller des Indes* bien explicitement définie!.... Et des érudits de notre temps répètent de pareilles billevesées, sans même songer à vérifier si le nom de Cabot figure en réalité sur les listes du Conseil, que nous avons tout au long dans Herrera! — Voilà, ce nous semble, un premier avertissement significatif pour ceux qui accordent si légèrement leur confiance à Richard Eden.

Abordons de plus près la question même de la patrie de Sébastien Cabot, telle que la tranche M. Nicholls sur la foi de cet inventif Eden. — On connait de longue date un *Discours* sur les voies du commerce des épiceries, recueilli de souvenir vers 1547 ou 1548 par Ramusio, chez son ami Fracastoro, à Caffi, de la bouche d'un seigneur dont il tait respectueusement le nom (l'éditeur Thomas Giunti le dit de Mantoue), lequel raconte une entrevue avec Sébastien Cabot, à Séville, quelques années auparavant (1544 ou 1545 suivant toute apparence, et non 1548, comme, par inadvertance, se le persuade M. Nicholls, p. 60). Eden a fait entrer aussi dans son volume de 1555 une version anglaise de ce discours; mais doué qu'il était de beaucoup d'imagination, le fantaisiste traducteur avait résolu de révéler au public le nom du savant interlocuteur, non autrement désigné par Ramusio; et sans la moindre hésitation ni le moindre scrupule, avec toute l'assurance d'un informateur parfaitement sûr de son fait, il désigne l'ancien nonce pontifical en Espagne, le bolonais Galéas Bottrigari, lequel par malheur était mort une trentaine d'années avant l'époque du discours qu'on lui fait tenir!.... Nouvel indice de la valeur que peut avoir l'assertion d'un tel garant.

— L'anonyme mantouan (au sujet duquel nous n'avons pas besoin d'exposer ici notre opinion propre) déclarait expressément, comme avait fait trente-deux ans auparavant Pierre d'Anghiéra, que Sébastien Cabot était vénitien et avait été emmené tout jeune en Angleterre par son père : c'est vis-à-vis de cette déclaration que Eden a inscrit l'annotation marginale que voici : « Sébastien Cabot m'a » dit (*tould me*) qu'il était né à Bristol, et qu'à l'âge de quatre ans il avait été » emmené par son père à Venise ; et ainsi il est venu de rechef en Angleterre » avec son père, au bout de quelques années : d'où l'on a pensé qu'il était né à » Venise ». — Telle est l'assertion pour laquelle se détermine le bibliothécaire de Bristol (p. 19), sans mettre un instant en balance les déclarations, un peu mieux autorisées ce semble, des personnages graves qui ont, beaucoup plus sûrement que l'inconsistant Eden, dû tenir leurs informations de Cabot lui-même. Nous croyons raisonnable de soupçonner un quiproquo dans l'esprit aventureux du compilateur, à qui probablement Cabot avait dit en réalité, comme à tous les autres, qu'il était né à Venise, et avait été, dès son jeune âge (quatre ans expressément cette fois), amené à Bristol par son père.

L'option de M. Nicholls paraît plus étrange encore quand on le voit sacrifier (p. 18. 113) à une allégation provenant d'une source tellement suspecte, l'autorité même d'une déclaration solennelle officiellement recueillie de la bouche de Cabot par un homme du caractère de Gaspard Contareni, l'ambassadeur de Venise à la cour d'Espagne : dans une dépêche du 31 décembre 1522, adressée de Valladolid au Conseil des Dix, Contareni, rendant compte d'une entrevue secrète qu'il a eue en son palais avec Sébastien Cabot, consigne la déclaration que celui-ci lui fait tout d'abord en ces termes : « Seigneur ambassadeur, pour » tout dire, je suis né à Venise, mais j'ai été élevé en Angleterre, et venu ensuite » au service de ce roi catholique d'Espagne, j'ai été fait, par le roi Ferdinand, » capitaine avec une provision de 25000 maravédis ; puis j'ai été fait, par le roi » actuel, pilote major avec une pareille provision de 50000 maravédis, et il me » donne en plus 25000 maravédis *as Adjutant of the Coast* (!), ce qui fait un » total de 125000 maravédis, équivalant à 300 ducats ». Nous avons rapporté ce passage en entier afin d'avertir à cette occasion M. Nicholls que *as Adjutant of the Coast* n'est point une traduction admissible de l'italien *per adjuto di costa*, simple reproduction de la locution espagnole *por ayuda de costa*, qui signifie « pour » indemnité de frais » (littéralement *for aid of cost*) et rien de plus. — Revenons au point capital. *Io nacqui a Venetia*, voilà ce que déclare Sébastien Cabot à l'ambassadeur *de Venise*, pour être transmis *à Venise* au Conseil des Dix, à qui déjà il l'a mandé par une autre voie, et qui a sous sa main les justifications légales. Que M. Nicholls réfléchisse sérieusement à toutes ces déclarations concordantes de 1515, 1522, 1547, provenant incontestablement de Cabot lui-même, et constatées par des personnages d'une grave autorité ; et qu'il pèse parallèlement la valeur d'une simple annotation marginale émanée d'une tête légère qui de son chef transforme le capitaine Cabot en conseiller des Indes, et qui, de l'évêque bolonais Bottrigari fait, trente ans après sa mort, un gentilhomme mantouan narrant les navigations de Cabot ; et nous aimons à penser

que, tout bibliothécaire qu'il est de la ville de Bristol, il sera forcé de reconnaître qu'un amour-propre de clocher ne saurait excuser une telle déviation, en faveur de sa thèse, de toutes les règles de la critique. Nous négligeons, pour ne pas laisser prendre à cette discussion une étendue incommensurable, d'autres arguments concluants, à commencer par la résidence fixe de quinze années à Venise, obligatoire pour Jean Cabot préalablement à sa naturalisation; d'où il s'ensuit une impossibilité radicale d'établissement à Bristol vers 1460 ou 1470, comme le conjecturait M. Nicholls (p. 17), etc. — Forcément reconnu natif de Venise, Sébastien Cabot n'en sera pas moins un enfant de Bristol par l'éducation, le domicile prolongé, les services, mais il sera lavé de plein droit de l'accusation de mensonge (*a great liar as well as a great navigator*) si bénévolement admise à sa charge par M. Nicholls (p. 112: *comp.* 176), tandis qu'il n'y aura qu'une falsification fantaisiste de plus à porter au compte de Richard Eden, coutumier du fait.

Venons au père. Un document exprès lui a conféré la nationalité vénitienne le 29 mai 1476: M. Nicholls ne semble pas s'être rendu un compte bien précis de la condition que nous venons de rappeler, de quinze années de domicile continu, à laquelle était subordonnée cette concession; aussi tous ses raisonnements chronologiques où se trouvent impliquées les années 1460 à 1476 pèchent-ils par la base. Il s'abuse en outre en supposant une corrélation quelconque entre la naturalisation vénitienne de Jean Cabot et la date de 1472 qui appartient à une autre naturalisation tout à fait indépendante, dont la formule, seule portée au registre des minutes, est suivie, date par date, de la mention de seize autres, expédiées ultérieurement dans le cours de vingt-huit années, d'après ce même modèle, y compris, au treizième rang, celle de Jean Cabot en 1476. — Mais, se demande M. Nicholls, puisque Jean Cabot n'était vénitien que par adoption, quelle était donc sa nationalité originelle? Bien que le chroniqueur Stow l'appelle *un Génois*, ne serait-ce après tout un *Anglais* (! p. 21) fait citoyen de Venise pour quelque eminent service? [M. Nicholls oublie qu'il a transcrit lui-même un peu plus haut: *as usual for a residence of fifteen years*], et rien ne contredit qu'il puisse lui-même être né à Bristol!.... Il y a peu d'années, ajoute le patriotique bibliothécaire (p. 22), il existait en cette ville, dans le trésor de Saint-Thomas, divers actes du temps de Henri VII, attestés par des signatures de ce nom; malheureusement les recherches les plus actives n'ont pu les faire retrouver. — Voilà encore une illusion créée par l'amour du clocher, détruite par le propre témoignage de Jean Cabot, qui d'après les relations écrites au retour du voyage de 1497, se déclarait le compatriote d'un génois de Castiglione.

M. Nicholls est, du reste, bien loin de placer dans ses affections Jean Cabot, citoyen légal de Venise en définitive (p. 52), au même niveau que son fils Sébastien, l'enfant avéré de Bristol: aussi, que vaut le nom de Jean Cabot, accompagné de celui de ses trois fils dans les lettres royales de Henri VII du 5 mars 1496, ou seul dans les lettres du 3 février 1498? Cela veut-il dire qu'il ait même participé de sa personne aux découvertes de son fils? M. Nicholls ne le pense

pas; c'est à ses yeux une pure question de *raison sociale*, « *trading firm* » (p. 52) de la maison de commerce dont Jean était le chef : il projetait, préparait, dirigeait les entreprises d'aventures, mais c'est son fils Sébastien qui les exécutait en réalité. Il est vrai qu'il existe une lettre bien souvent alléguée, du vénitien Laurent Pasqualigo de Londres à ses frères à Venise, dans laquelle c'est expressément sous le nom de Jean Cabot qu'est raconté le voyage; mais bast!.... « The » *amor patriae* » [imprimé *amor patria* : on sait que la perversion du latin est le péché mignon des typographes anglais] « is very strong here » : Pasqualigo connait Jean Cabot pour le chef de famille et son compatriote, et il grossit ses honneurs et ses succès. C'est M. Nicholls qui nous dit cela. — N'avons-nous pas ici une frappante réalisation de la parabole évangélique de la poutre et du fétu? et l'amour du clocher de M. Nicholls n'est-il pas bien autrement écrasant que l'*amor patriae* dont il impute gratuitement les exagérations à Pasqualigo? — M. Nicholls ne paraît pas connaître, au surplus, la dépêche si curieuse, publiée en 1864 et réimprimée en 1868, de l'ambassadeur *milanais* à son souverain, contenant une narration si explicite, en parfait accord avec la lettre du *vénitien* Pasqualigo, et sur laquelle on ne saurait tenter aucune interprétation détournée sous prétexte de l'*amor patriae* vénitien.

Le bibliothécaire de Bristol déclare de même la guerre à Hakluyt (p. 46) pour avoir inscrit le nom de Jean Cabot au lieu de celui de Sébastien dans une note relative au voyage de 1497, et il fait à ce sujet des comparaisons et des rapprochements tout à fait insuffisants et erronés : il semble avoir complétement perdu de vue ce que Biddle avait déjà reconnu et exposé en 1831 dans son *Memoir of Sebastian Cabot* (chap. V), et dont on pouvait espérer un plus complet éclaircissement de la part du *monographe* actuel; mais il n'aperçoit aucune différence entre les trois éditions de Hakluyt, de 1582, 1589 et 1600, il attribue aux annales de Stow ce qui est emprunté à la chronique de Fabyan, et paraît ne pas connaître le texte cottonien corrélatif, publié dès 1861 et répété en 1866, dans les *Proceedings* de la Société américaine des Antiquaires, en sorte qu'il peut passer pour médiocrement au fait sur ce point. — On en peut dire autant de quelques autres, comme par exemple, de ce qui concerne l'original du portrait gravé placé en tête de son propre ouvrage; cette gravure, jadis exécutée pour les *Memoirs historical and topographical of Bristol* de Samuel Seyer, était la reproduction d'une peinture de Holbein autrefois à Whitehall et devenue depuis le commencement de ce siècle la propriété de la famille Harford à Bristol, de qui elle fut acquise en 1842 par l'américain Richard Biddle de Philadelphie; mais loin d'exister encore en Amérique, comme le croit M. Nicholls (p. 53), cette belle toile a été détruite en 1845 dans un incendie, à Pittsburg en Pensylvanie, résidence de Richard Biddle, où elle avait été transportée. — M. Nicholls semble ignorer que Sébastien Cabot ait jamais été marié, bien que le nom de Catherine Medrano, sa femme, se trouve authentiquement constaté : aussi ne faut-il pas s'étonner qu'il ne se soit point enquis de savoir si son héros avait eu quelque postérité. Un vague soupçon nous a parfois traversé l'esprit, que son adjoint et survivancier

Guillaume Worthington, loin d'avoir été un instrus honteusement commis à le dépouiller, lui était peut-être au contraire attaché par quelque lien de famille : mais où espérer découvrir une lueur quelconque à ce sujet?

Un excursus d'une douzaine de pages (32 à 43) touchant les mœurs et la vie sociale des Anglais au commencement du XVIe siècle, pour la majeure partie sans application spéciale à Bristol, et sans référence aucune à Cabot, nous fait regretter que l'auteur ait négligé de jeter au moins un coup-d'œil semblable sur la vie maritime et le commerce extérieur de cette importante cité, dont Christophe Colomb en 1477 signalait les fréquentes relations avec l'Islande, et dont Guillaume Botoner constatait en 1480 une expédition d'aventure à la recherche de l'île du Brésil dans l'Océan à l'ouest de l'Irlande : deux faits qui dans notre pensée ont une connexion singulière avec l'établissement, à Bristol, du marin veneto-génois Jean Cabot, lequel peut-être en 1477 aura eu l'occasion de renseigner son compatriote Colomb sur sa route de Bristol en Islande, et peut-être aura conduit lui-même les deux navires armés par Jay le jeune pour l'expédition de 1480. — Une lacune plus importante à signaler dans l'approvisionnement de matériaux réunis par le nouveau *monographe* pour l'érection de son monument à la mémoire de Sébastien Cabot, c'est l'absence de toute notion, au moins apparente, du premier tracé connu des découvertes de ce navigateur dans l'Amérique du Nord, tel que le présente, dès l'année 1500, la grande carte originale du fameux pilote espagnol Jean de la Cosa, bien des fois reproduite en cette partie par la gravure ou la lithographie, depuis la première réduction d'Alexandre de Humboldt en 1834, et le scrupuleux fac-similé complet de Jomard en 1846, jusqu'aux extraits spéciaux de Kohl et de Henri Stephens en 1869. En bornant son étude hydrographique des navigations terreneuviennes de Sébastien Cabot, à la carte de 1544, M. Nicholls subit l'inconvénient de rencontrer confondus sur ce document tardif des éléments recueillis à des dates fort diverses, aussi bien la *première vue de terre* de 1494, que les explorations ultérieures jusques et y compris celles de Jacques Cartier en 1542 et 1543 : aussi nous semblerait-il fort peu sûr de se fier aux déductions que M. Nicholls tire de cette carte de 1544 pour déterminer la portée des premières découvertes des Cabot.

Nous avons suffisamment épluché jusqu'ici le travail de M. Nicholls pour nous croire quitte envers son joli petit volume de notre tâche de critique rébarbatif. Sans vouloir prétendre que tout le reste soit irréprochable (quelle œuvre humaine a ce privilége?), nous croyons pouvoir, en définitive, le recommander dans son ensemble comme un intéressant résumé de la longue et honorable carrière maritime d'un homme remarquable par ses éminentes qualités, qui n'était point à la vérité natif de Bristol, mais n'en était pas moins un citoyen, un enfant adoptif de cette noble cité; qui n'était pas non plus le premier, l'unique découvreur des terres neuves de l'Amérique du Nord, mais n'en avait pas moins un titre réel à partager avec son père la gloire de cette première découverte, continuée directement par lui seul; d'un homme enfin à qui, pour son propre honneur, la ville maritime de Bristol aurait toute raison d'ériger une statue.

*

76. — **Mémorial et Archives de M. le baron Peyrusse. 1809-1815.** Vienne — Moscou — Ile d'Elbe. Carcassonne, Lajoux, 1869. Gr. in-8°. Texte 350 p. Pièces 156 p. — Prix : 7 fr. 50.

La publication que nous annonçons un peu tard n'est pas seulement bonne en soi, elle est du meilleur exemple. Les journaux biographiques, exacts et sincères, appuyés de preuves et de documents authentiques, sont d'un grand prix pour l'histoire, même lorsqu'ils retracent les émotions et les actes de personnes qui n'ont joué qu'un rôle obscur ou secondaire. Les éléments que les travaux de ce genre apportent à la connaissance du sujet ont un caractère particulier; le naturel en est le fonds, et les sentiments qu'exprime le narrateur résument ou traduisent à son insu ceux qu'avait la classe sociale à laquelle il appartient, à l'époque où il vivait avec elle en communion d'intérêts, de passions et de préjugés. C'est l'écueil où se heurtent depuis trente ans les historiens de l'empire, auteurs de mémoires posthumes ou de compositions littéraires, d'apprécier les faits et les gens de ce temps là, d'après les idées qui ont cours autour de nous et dont la mode change incessamment en France, surtout à Paris. Le *Mémorial* de M. Peyrusse échappe à ces pièges de l'anachronisme; il a été écrit (ou à peu près) au jour le jour, il est donc en plein dans le milieu qu'il dépeint. Depuis sa retraite (1815) jusqu'à sa mort (1860), l'auteur n'a plus quitté Carcassonne, sa ville natale; il est donc resté imbu plus facilement que d'autres, de l'esprit qui animait ses contemporains du premier empire, et s'il a pu retoucher çà et là ses notes, ce n'est certes jamais dans le sens d'idées récentes.

A ces mérites intrinsèques se joignent pour le livre dont nous rendons compte, certaines qualités d'exécution. Les mains pieuses qui ont recueilli le soin de le mettre au jour ont été guidées dans l'accomplissement de cette tâche avec non moins d'intelligence que de zèle. L'éditeur s'est abstenu de ces commentaires vides, inutiles et fastidieux qui encombrent la plupart des monographies; à peine donne-t-il deux ou trois notes nécessaires à l'intelligence du sujet. Il n'est pas moins sobre dans l'emploi des pièces. C'est surtout en ce point que son travail peut être présenté comme un modèle. Les documents, répartis sous 184 numéros, dans l'ordre chronologique, ne sont publiés *in extenso*, que : 1° s'ils n'ont pas figuré au texte; 2° s'ils offrent un intérêt, au moins apparent, à une étude intégrale. Le reste est simplement analysé, avec quelques extraits, quand il y a lieu. Toutes les cotes sont courtes, substantielles et claires. On ne pourrait rien attendre, rien exiger de mieux d'un archiviste de profession.

Enfin, tous les papiers du baron de Peyrusse ont été donnés après sa mort, à la bibliothèque de Carcassonne. Voilà donc plusieurs exemples à imiter.

Il est toutefois une critique que nous adresserons sur le champ à l'éditeur, parce qu'elle se rapporte à une observation que nous avons émise plus haut sous la forme d'une réserve. Le ms. de M. Peyrusse se compose-t-il d'un seul et unique morceau? Y a-t-il sous certaines dates, des additions, des retranchements, des modifications en un mot, faciles à reconnaître au moyen de certains signes, le changement d'encre par exemple ou la différence des écritures? Et quand ces

modifications sont évidentes, n'y avait-il pas une ou plusieurs versions analogues, voisines ou éloignées les unes des autres, utiles à connaître? Nous aurions voulu (non que nous doutions de la véracité de M. Peyrusse, elle résulte de ses idées et de la forme qu'il leur a donnée) être initié à ces détails qui ont leur valeur. En effet il n'est pas contestable que le Mémorial ait reçu certaines additions, à des époques d'ailleurs indéterminées. On est tout surpris de trouver dans maints passages (p. 179, 187, 216, 315, 24 septembre, 19 octobre 1813 — 6 avril 1814, 22 juin 1815) des extraits de *mémoires* imprimés sous la Restauration, du baron Fain, de Montgaillard et même de Las Cases. Par les mêmes motifs, nous aurions voulu que l'éditeur nous fit connaître exactement le procédé qu'employait le baron Peyrusse pour écrire ses notes. Matériellement, ces notes ont tous les caractères d'une œuvre quotidienne. Quelques doutes s'élèvent toutefois dans l'esprit. Pendant la retraite de Russie, lorsqu'on ne pouvait écrire qu'au feu du bivouac (pour dégeler l'encre et remuer les doigts), lorsqu'on ne se surchargeait pas volontiers de papiers superflus, lorsque M. Peyrusse devait être suffisamment occupé non-seulement de soucis relatifs à ses fonctions, du soin de tenir et de garder sa comptabilité et son trésor[1]; mais encore de souffrances et d'inquiétudes personnelles, avait-il bien le loisir de rédiger ses souvenirs? Un jour même, il fut défendu à son escorte de faire du feu (p. 124, 20 novembre). Il n'y a pas de lacune dans le Mémorial à cette date là. Ces traits et d'autres qu'il serait trop long d'énumérer[2], nous obligent à penser que plus d'une fois, M. Peyrusse a rempli son *journal* à la fin de la semaine ou du mois. Ce retard ne pouvait guère nuire à la fraîcheur de ses souvenirs. La sincérité de la publication exigeait toutefois à cet égard de la part de l'éditeur quelques éclaircissements.

Qu'était, que fut M. Peyrusse? Protégé successivement par le comte Estève et par le baron de La Bouillerie, il fut attaché au trésor de la couronne et suivit en qualité de payeur le quartier-général de l'Empereur depuis 1809 jusqu'en 1814. Après l'abdication, il continua ses fonctions à l'île d'Elbe, dévouement qui lui valut au moment des Cent-Jours la place de trésorier de la couronne et le titre de baron. Ce n'est donc que pendant un petit nombre de mois, un peu plus d'une année, qu'il joua un rôle historique sérieux. Jusque-là il n'eut que celui d'un spectateur et d'un témoin. Son journal le fait également bien reconnaître sous ces deux aspects.

Naturellement, les renseignements vraiment neufs que le *Mémorial* offre à l'histoire, sont ceux qui peuvent se recueillir dans la seconde partie de la carrière administrative de M. Peyrusse. Toute la comptabilité de l'île d'Elbe, une portion de celle des Cent-Jours est donnée par lui au public pour la première fois. Ces

---

1. C'est l'objet le plus fréquent de ses récits et de ses réflexions (V. p. 87, 120-123, 158, 206, 212, 284). Il les résume d'un mot : « Mon devoir est de mourir sur ma caisse » (p. 87).

2. L'emploi du *verbe passé* par exemple pour le *présent*; en quelques occasions la connaissance d'événements non encore accomplis, etc. Tout le récit de 1815 notamment a dû être composé, après coup dans l'année, et sur des notes assez courtes. A partir du 29 juin (p. 318), la forme du journal est d'ailleurs abandonnée.

pièces ont une importance de beaucoup supérieure à celle de la plupart des documents imprimés jusqu'à ce jour sur la même époque, de ceux par exemple qui se trouvent dans la *Correspondance*[1] *de Napoléon Ier*, presque tous insignifiants (c'est la faute du sujet et non des éditeurs). La comparaison des sommes consacrées par l'Empereur *à la guerre*[2] avec celles qu'il abandonne aux autres services de son petit budget éclaire d'une vive lumière ses intentions ultérieures dès son arrivée à l'île d'Elbe. Dépenses de 1815 arrêtées dès le 24 juin 1814 (p. 244). Guerre : 1.015.000 fr. Services civils : 470.000 fr. (p. 264-265). Dépenses civiles de 1814 : 500.000 fr. Militaires : 343.000 et 652.000 fr. Les recettes ne dépassent pas 600.000 fr. (ibidem).

La preuve que le refus de Louis XVIII de solder à Napoléon la pension de deux millions que lui avaient accordée les alliés (refus maladroit et peu digne, bien que légal), un des motifs déterminants des résolutions de l'Empereur, est définitivement fournie par les chiffres de Peyrusse. Ils montrent que la petite troupe des fidèles de Fontainebleau, réduite à l'indigence, aurait été obligée de se dissoudre. Enfin il résulte des comptes arrêtés aux Tuileries le 16 avril 1815, que les dépenses de l'armée de Lyon à Paris, n'ont pas dépassé la somme à peine croyable de 20.000 fr. (exactement 19.000 fr. p. 201). Les frais de l'expédition à partir du 26 février, s'élevèrent à 245.000 fr. (p. 308).

En 1814, au moment de l'abdication, l'Empereur voulut reprendre les millions qu'emportait l'Impératrice et que revendiqua le gouvernement provisoire. Peyrusse, chargé de l'exécution des ordres de Napoléon, ne put recouvrer qu'une partie des six millions laissés à Marie-Louise (1.500.000 fr.). Malgré toutes ses recherches dans la comptabilité pendant les Cent-Jours, il ne retrouva jamais la trace du surplus, devenu évidemment la proie de voleurs ou de pillards (p. 218-222 et 309-310 sur le trésor enlevé par le gouvernement provisoire).

En 1815, à la Malmaison, Napoléon fit auprès de Peyrusse quelques tentatives de corruption. Il avait déjà distribué beaucoup d'argent à sa famille et à lui-même avant son départ pour la Belgique, en escomptant son budget de l'année (p. 328). Il essaya alors de se faire délivrer par son trésorier-général certains diamants de la couronne. Peyrusse refusa. Quelque atténuée que soit l'expression de sa pensée dans le récit de cette aventure, on voit qu'il en fut scandalisé, non moins que troublé ; ce fait grave est acquis désormais à l'histoire (p. 318).

Ces traits suffisent à faire voir la valeur du *Mémorial*. Nous en rapporterons

---

1. Les lettres adressées à Peyrusse par Napoléon pendant le séjour à l'île d'Elbe et publiées dans le *Mémorial* ne se retrouvent pas dans la *Correspondance*. En revanche, la *Correspondance* en donne une (d'après le registre d'ordres de Rathery. Louvre. T. XXVII. 15 novembre 1814) qui manque dans le *Mémorial*.

Le même volume de la *Correspondance* contient (d'après le même registre ou des communications de M. H. Bertrand) des états partiels des recettes et dépenses (p. 459, 461-463, 513-514). Mais ces états sont fort sommaires et incomplets.

2. Le compte définitif des dépenses de l'île d'Elbe depuis le 1er mai 1814 jusqu'au 3 juin 1815, présente les résultats suivants : Administration militaire : 1.446.000 fr. Administration civile : 145.000 fr. Maison de l'Empereur : 750.000 fr. (seconde partie, p. 147-152).

encore un parce que les circonstances qui le composent sont certainement entrées pour une bonne part dans les motifs qui ont déterminé la publication du livre. Lors des derniers moments de son séjour à l'île d'Elbe, l'Empereur avait, par l'intermédiaire de Peyrusse, placé quelques fonds (29.000 fr. Seconde partie, p. 153) chez un banquier de Rome. Ces fonds y restèrent pendant les Cent-Jours. Plus tard, Peyrusse ayant reçu commission de les retirer, ne put effectuer cet ordre par suite d'une opposition du cardinal Fesch qui se prétendait créancier de son neveu. Or, Napoléon avait toujours eu un défaut, celui de parler de toute chose à tort et à travers, même de ce qu'il savait le moins; à Sainte-Hélène ce défaut avait singulièrement augmenté. Dans un article de son testament, exagérant (suivant son habitude) l'importance de la somme déposée chez le banquier en question (Torlonia), il ne craignit pas d'accuser formellement Peyrusse d'avoir détourné cet argent (deux à trois cent mille francs) à son profit (p. 329). De là des réclamations et des démarches incessantes de la part de Peyrusse auprès des exécuteurs testamentaires de Napoléon (Bertrand, Montholon, Marchand), pour rétablir la vérité des faits et sauvegarder son honneur[1]; de là l'échange d'une assez volumineuse correspondance et la production de pièces qui occupent une certaine place dans le *Mémorial* (p. 330-350). A côté et au-dessus de l'élucidation d'une question d'intérêt privé, il est bon de signaler dans cette affaire un des traits qui peignent le caractère de l'Empereur pendant les dernières années de sa vie.

Envisagé comme simple spectateur, le baron Peyrusse sera, à un point de vue général, également intéressant à étudier. Ses notes peignent l'état des esprits et le cours des idées à une époque dont l'intelligence devient chaque jour plus difficile, à mesure que disparaît la génération qui la représente. Il importe en effet, lorsqu'on raconte le règne de Napoléon Ier, de ne pas isoler le personnage principal de ses contemporains; s'il a exercé sur eux une action profonde, c'est une erreur d'admettre que l'influence n'ait pas été réciproque. Quelques citations feront voir le parti qu'il y a à tirer en ce sens du *Mémorial et des Archives* de Peyrusse. Elles pourront en même temps appeler l'attention sur des faits de détail. — P. 35, Wagram, 7 juillet 1809 : « Le bruit du canon, la vue des » blessés, des morts et des mourants m'ont tristement impressionné et je ne me » sens pas fait pour la guerre, bien que je commence à me rassurer, surtout en » voyant que *Sa Majesté se porte bien*..... » C'est, trois ans d'avance, presque le mot du 29e bulletin, qui scandalise si fort aujourd'hui certains écrivains. — Ibidem, 8 juillet. Dépêches interceptées et portées au quartier-général : « Nous étions cinquante environ; mais une quinzaine parmi nous savaient seuls » la langue allemande. Nous voilà décachetant, déchiffrant..... On trouva beaucoup d'assignats qu'on donna aux domestiques; nous mîmes dans nos poches » *les lettres galantes*. » — P. 37, 15 juillet : « L'Empereur, désirant *relever le* » *moral* des soldats, m'ordonna de distribuer dans les hôpitaux une gratification

1. Ces démarches poussées jusqu'aux pieds du trône ont abouti en 1853 à la promotion du baron Peyrusse au grade de commandeur de la Légion-d'Honneur (p. 350).

» de 60 fr. par soldat et de 100 fr. par officier. Duroc présida à cette distribu-
» tion à laquelle participèrent 11.708 blessés. Notre opération a duré 14 jours... »
— P. 40, Vienne, 19 septembre : « Il vient de nous arriver d'Italie un nouveau
» renfort de chanteurs et de chanteuses. Sa Majesté nourrit fort bien notre corps
» *et notre âme.* » — Ibidem. « On vient de faire partir pour la Malmaison
» 800 plantes exotiques, prises *dans les serres de Schœnbrunn.* » — P. 42. Affaire Staaps, 12 octobre. Entretien avec l'Empereur « .....Si je vous faisais grâce,
» quel usage feriez-vous de votre liberté? — Mon projet a échoué, vous êtes
» sur vos gardes, *je m'en retournerais paisiblement dans ma famille.* » Preuve nouvelle du caractère apocryphe des *Mémoires de Rapp.* La réponse : *Je ne vous en tuerai pas moins,* insérée dans cette compilation, et qui a fait la fortune que l'on sait (elle a été admise, sous une forme, il est vrai, mitigée, même par M. Thiers, t. XI, p. 295), doit donc être rayée de l'histoire.

P. 61, 17 mars 1810. Première entrevue de Napoléon et de Marie-Louise.
« L'Empereur, courant au-devant de sa jeune épouse, rendit inutile cette fâcheuse
» exigence (programme d'étiquette), *pour laquelle il avait fait céder sa raison.* »
— P. 62 : « L'Empereur ouvrit lui-même la portière et se jeta au cou de l'Impé-
» ratrice, nullement préparée à cette brusque et *galante* entrevue. » — Ibidem.
« A en juger par l'impatience de l'Empereur, et par le déjeûner qu'il fit servir le
» lendemain dans la chambre de l'Impératrice, il est probable que certains
» articles du cérémonial ne furent pas observés plus que les autres. » — P. 68, 6 mars 1812 : « Qu'il nous conduise où il voudra, *fût-ce au bout du monde,*
» j'irai. »

P. 92, 10 septembre, Borodino : « Les Russes étaient ivres et ajustaient mal.
» L'un d'eux est venu allumer sa pipe à nos bivouacs..... Ils sont tout à fait
» *démoralisés,* ils ne se battent plus que pour leur propre conservation (!).....
» Vu les morts, les blessés, les prisonniers, j'évalue la perte de l'ennemi à 25 ou
» 30 mille hommes..... A trois heures un quart, le 7, au milieu d'une détonation
» effroyable, *lorsque mes cheveux se hérissaient,* Sa Majesté *était assise* au bord de
» la Moskowa et disait : *Voilà comme on gagne les batailles.* » — P. 93. 11 septembre. « J'eus ordre de porter des secours aux blessés. 2575 participèrent à
» cet acte généreux. » — P. 104, 26 septembre, violation des tombes du Kremlin, pouvant servir de pendant à celle des caveaux de Saint-Denis : « Une
» fausse tradition accréditait l'opinion que ces tombeaux renfermaient d'immenses
» richesses; mais au lieu de trésors, nos soldats ne trouvèrent que des osse-
» ments en poudre, des lambeaux de velours, et de très-minces plaques en
» argent, sur lesquelles on lisait les noms des Czars, le jour de leur naissance
» et celui de leur mort. » — P. 116, 7 novembre, conspiration de Mallet :
« Nos premiers malheurs absorbaient déjà tellement nos pensées que cet impor-
» tant événement nous trouva indifférents. » — P. 123, 20 novembre : « On
» brûla, dans la matinée, beaucoup de papiers à l'état-major et dans le cabinet
» de l'Empereur. » A ce fait se rattache évidemment la lacune de onze mois qui subsiste dans les archives de la secrétairerie d'État. — P. 177, 31 août, Désastre de Culm. Le maréchal Berthier : « Avons-nous, lui demanda Sa

» Majesté, écrit un ordre quelconque qui ait pu inspirer à Vandamme la fatale idée » de descendre en Bohême? » Le secrétaire Fain compulse son registre et ne » trouve rien de semblable. » Quel trait dans une pareille crédulité! — P. 189, 20 octobre, Leipzig: « Le prince Poniatowski se noya en cherchant à traverser » avec son cheval les *marais* de l'Elster. » Bonne rectification des récits (même celui de M. Thiers, t. XVI, p. 619-620) qui font périr le maréchal dans le lit de la rivière, cours d'eau sans importance.

P. 204, 24 février 1814. Affaire de Gouault et de Vidranges: « Le conseil de » guerre condamne à mort M. Gouaut. La sentence reçut son exécution. D'après » l'ordre de Sa Majesté, un officier d'ordonnance était accouru pour la faire » suspendre, mais il fut trop tard. » (Cf. Thiers, t. XVII, p. 409). — P. 218, 10-11 avril. Conseil donné par Peyrusse à l'Empereur d'envoyer à Orléans pour recouvrer le Trésor: « Bah! Bah! me dit Napoléon, quand on perd l'empire, on » peut tout perdre! .....Le lendemain, de très-bonne heure, je reçois l'ordre » de me rendre dans le cabinet de l'Empereur. Je trouvai Sa Majesté *pâle et la* » *figure bouleversée*..... Elle approuvait mon voyage à Orléans. » — Confirmation manifeste des récits qui admettent la tentative d'empoisonnement. — P. 230, 2 mai. En vue de Corse: « Sa Majesté se découvrit et salua la terre qu'elle ne » devait plus revoir. » — P. 239, 29 mai: « Sa Majesté trichait volontiers au » jeu. Madame Mère, usant d'un droit que nous ne pouvions nous permettre, s'é- » criait: Napoléon, vous vous trompez! Sa Majesté, se voyant découverte, brouillait » tout, prenait nos napoléons et donnait notre argent à Marchand qui, le lende- » main, le rendait aux volés. » — P. 276, 27 février 1815. Anecdote relative à la rencontre du *Zéphir* et de l'*Inconstant*. La réponse: *A Merveille*, généralement regardée comme apocryphe et à demi rejetée par M. Thiers (t. XIX, p. 69), figure dans le récit de Peyrusse. — P. 284, 6 mars. Préparatifs du combat. « Mes habitudes ne m'avaient pas familiarisé avec ces dispositions hostiles. Je » devenais *embarrassant*. Je me mis sur un des côtés de la route et j'attendis » l'issue de cette rencontre avec *anxiété*; je ne crains pas d'en faire l'aveu. » — P. 296, Mars. Enlèvement de 600.000 fr. à la banque de Lyon: « Le caissier » ne voulait céder qu'à la force. S'il n'y a pas d'autre moyen, me dit Sa Majesté, » dites à Jerzmanowski de prendre une pièce de 4. » — P. 300, 20 mars. Napoléon approche de Paris: « Une *foule immense*, plusieurs équipages à six » chevaux vinrent au devant de l'expédition. » Ce détail contredit l'assertion des historiens qui représentent l'Empereur rentrant à dessein la nuit, afin de dissimuler à la population son isolement. — P. 315-316, 22 juin. Négociation pour vendre une inscription de rente. Du récit de Peyrusse il résulte que l'Empereur possédait sous le nom de *Buonaparte*, par conséquent à une époque de beaucoup antérieure à celle de son entrée au pouvoir, une rente sur l'État de 15.150 fr. Ce placement considérable pour un homme qui ne possédait rien a dû être fait pendant ou après la campagne d'Italie.

La seconde partie de l'ouvrage (Pièces) contient une indication qui manque dans la Correspondance de Napoléon Ier, sans doute à cause du brûlement dont il est fait mention p. 123. Sur l'ordre de l'Empereur, Peyrusse distribua le

5 décembre 1812 une somme de 200.000 fr. comme gratification entre 15 personnes. Narbonne, Rapp, Durosnel, Lauriston, d'Hautpoul, Mortemart, Gourgaud et Athalin figurent sur cette liste (p. 96).

La portion la plus intéressante et la plus dramatique du Journal est celle qui est relative à la retraite de Russie. Si l'on excepte les faits de comptabilité, le retour de l'île d'Elbe n'a pas fourni matière à des récits véritablement neufs. Les descriptions des trois derniers mois de 1812, sont simples, précises, intelligentes. Nous en signalerons deux traits : pour franchir la montée de Vilna, Peyrusse détela ses chevaux et les employa comme bêtes de somme. Voilà qui explique comment, seul (p. 142) peut-être des trésoriers, il passa (p. 135-137, 10 décembre). Il vit peu de jours après des soldats offrir des sacs d'écus de mille fr. pour une pièce d'or et ne pas trouver d'acheteurs (p. 139).

Enfin la critique des sources en ce qui concerne l'histoire impériale, est en France de date assez récente pour justifier une dernière citation. Dans une lettre du baron Fain à Peyrusse, en date du 20 mai 1829, on lit ce jugement remarquable pour l'époque : « Le Norvins qui vous occupe n'est pas un historien, c'est » un compilateur de librairie, qui a reçu des notes de toutes mains sans connais- » sance réelle du sujet qu'il entreprenait. Les machines à vapeur du commerce » l'ont fait aller à la vente, et grâce aux bonnes intentions de l'écrivain, les » honnêtes gens l'ont laissé passer sans rien dire..... *Son livre ne restera pas.* » (p. 342-343).

H. Lot.

VARIÉTÉS.

Une annonce anglaise.

Depuis plusieurs mois nous découvrons à peu près chaque semaine dans l'*Athenæum* une annonce qui, rédigée dans les premiers temps en anglais, apparaît présentement sous la forme latine (si du moins l'intention peut être réputée pour le fait). Nous croyons devoir la recommander à l'attention de nos lecteurs, principalement à ceux d'outre-Rhin :

Honores academici, M. A., Ph. D., LL. D., cæt. In absentiâ vel in præsentiâ. Viri idonei, qui honores ex Universitatibus Peregrinis petunt, ut LL. D., 10, St Paul's Road, Canonbury, London, N., scribant commendantur. — N. B. Quum hi Honores eorumque diplomata bonâ fide prostent, soli Candidati idonei atque bonâ fide scribere debent.

L'honorable industriel qui répond au titre de LL. D., nous saura gré de la publicité gratuite que nous lui faisons en ce moment. Nous le félicitons particulièrement de l'heureux usage qu'il fait de la langue latine, montrant ainsi qu'il connaît son Boileau, et n'ignore pas que le latin dans les mots brave l'honnêteté.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 18 — 30 Avril — 1870

77. — **La paix et la trève de Dieu,** par Ernest SÉMICHON. Deuxième édition, revue et augmentée. Paris, J. Albanel, 1869. T. I. xij-294 p. T. II. 318 p. In-12.

L'ouvrage de M. Sémichon n'est pas nouveau, car il y a douze ans déjà qu'il a paru pour la première fois[1]. Aujourd'hui l'auteur nous le représente dans un autre format, avec quelques développements subsidiaires, mais sans modifications importantes pour le fond, ni pour la forme, « personne, dit-il dans sa préface, » n'ayant combattu ses idées d'une manière sérieuse » (vj)[2].

Le travail de M. S. peut se diviser en deux parties pour la commodité de la critique, l'une dans laquelle il rassemble avec un grand soin la plupart des documents relatifs à la *trève* et à *la paix* de Dieu, l'autre dans laquelle il tire de ces documents des conclusions générales sur le rôle de l'Église au moyen-âge. Nous n'aurons que peu d'observations à faire sur les chapitres où M. S. groupe les données historiques; relatives à la trêve et à la paix de Dieu, mais nous devrons nous arrêter à certaines assertions de l'auteur, très-sujettes à caution, qui se trouvent dans la seconde division de son ouvrage. On sait que c'est au milieu des misères du régime féodal naissant, vers la fin du xe siècle, que l'Église, souffrant comme les autres propriétaires fonciers de l'état de guerre constant autour de chaque ville, village ou château, imagina d'employer son autorité spirituelle pour défendre ses possessions territoriales si nombreuses. Ce sont les canons du concile provincial de Charroux en Poitou, tenu en 989, qui pour la première fois formulent l'anathème contre ceux qui pillaient les biens de l'Église et de ses sujets. Ce fut là le commencement d'une longue lutte entreprise par l'Église dans son propre intérêt d'abord, mais aussi pour le bien public et dans l'intérêt des faibles contre les interminables querelles féodales de l'époque. L'instrument pratique employé par elle dans cette lutte fut la création de la *paix* et de la *trève de Dieu*, institutions analogues, mais non pas identiques et qu'il ne faut point confondre. On faisait jurer la *paix de Dieu* à l'égard des ecclésiastiques, des femmes, des enfants, des laboureurs paisibles, en un mot de tous ceux qui ne prenaient aucune part aux querelles sanglantes des seigneurs laïques et ecclésiastiques. Elle devait être observée perpétuellement. Quant à la *trève de Dieu*,

1. Paris, Didier, 1857. 1 vol. in-8°.
2. La révision de la réimpression a été faite avec quelque négligence; ainsi l'auteur y dit quelque part que l'abolition de l'esclavage est « impossible aujourd'hui aux États-» Unis » (I, p. 76). Cela pouvait sembler vrai en 1857; mais c'est absolument faux en 1869.

l'Église l'introduisit plus tard, pour imposer des moments de répit aux combattants eux-mêmes, qui n'auraient pu s'engager à une paix continuelle. Au concile de Clermont, en 1095, le pape Urbain II déclara la paix de Dieu obligatoire pour toute la chrétienté. Grâce à la puissance de l'Église, ces prescriptions protectrices de la paix publique, variées selon les temps et les lieux, défendues par des associations diocésaines à la tête desquelles se trouvaient les évêques, furent de plus en plus respectées et les résultats obtenus de cette manière font le plus grand honneur à l'Église du moyen-âge. Le bien que firent ces institutions doit être hautement reconnu par l'historien de cette époque. Aussi sur ce point nous ne nous trouvons point en désaccord avec M. Sémichon.

Nous ajouterons tout de suite, avant de passer à un autre sujet, que pour tout ce qui se rapporte à la paix et à la trève de Dieu en France, l'ouvrage nous paraît très-complet. Il l'est moins pour ce qui regarde l'Allemagne; l'auteur semble n'avoir connu qu'en résumé le livre de M. Kluckhohn sur ce même sujet et ne point connaître celui de M. Küster [1]. Il l'est moins encore pour l'Angleterre, à laquelle il ne consacre que quelques lignes fort superficielles, bien qu'il la mentionne en tête d'un de ses chapitres. M. S. semble ignorer absolument la vieille législation anglo-saxonne, relative au *ciricfrid* ou paix de l'Église, telle qu'elle est formulée dès les premières années du XI[e] siècle dans les lois d'Aethelred, de Canut et d'Alfred le Grand [2]. Il saurait sans cela qu'on a même soulevé la question de savoir si les conditions de la trève de Dieu, telles qu'on les formulait d'ordinaire en France, ne dériveraient pas en partie de là, tant la ressemblance est frappante [3]. Cela peut paraître douteux et nous n'oserions nous prononcer pour l'affirmative, mais en tout cas cela méritait discussion. Nous aurions aussi quelques remarques à faire à propos de l'Espagne, dont M. S. dit bien trop peu de choses, du moment qu'il en parle. Dans les royaumes espagnols la trève de Dieu ne joua qu'un rôle fort secondaire, parce que les guerres incessantes contre les Maures suffisaient en général à l'ardeur belliqueuse de la nation. L'influence de la royauté s'y substitua d'ailleurs de bonne heure à celle de l'Église sur ce point; déjà Alphonse X le Savant, roi de Castille, déclarait bientôt après son avènement (1252) que la trève et la paix publique étaient des prérogatives exclusivement royales [4]. En somme nous croyons que M. S. aurait mieux fait de s'en tenir à la France pour laquelle il avait sérieusement étudié le sujet que de se hasarder dans des excursions en pays étrangers où les connaissances exactes lui manquent souvent [5].

---

1. Kluckhohn, Geschichte des Gottesfriedens. Leipzig, 1857. In-8°. — Clem. Küster, De Treuga et pace Dei. Monasterii, 1852. — C'est sans doute par la faute du typographe que M. S. semble confondre (II, 18) Frédéric I[er] Barberousse et Frédéric II.

2. R. Schmid. Gesetze der Angelsachsen, Leipzig, 1832. 1[re] édition. Voy. 2[e] édit. p. 344 suiv.

3. C'est ce qu'a soutenu M. H. Brandes dans l'article *Gottesfriede* de la grande *Encyclopädie des sciences et arts*, d'Ersch et Gruber, qui paraît depuis 50 ans à Leipzig, sans pouvoir arriver à sa fin.

4. Voy. son Code de loi « *Las Siete partidas;* » il est dit *Partid.* 2 *titul.* 1 : « Solo » los reyes e emperadores tregua e paz pueden hazer. »

5. M. S. paraît si peu sûr de son terrain hors de France qu'il semble placer Édouard

Voici ce que nous avions à dire au sujet de la première partie de l'ouvrage de M. S. Mais il nous reste maintenant à entretenir nos lecteurs de la seconde partie de son travail, celle à laquelle il semble attacher le plus d'importance, et dans laquelle il veut démontrer que ce sont les associations pour la paix de Dieu qui ont accompli le mouvement communal du XII[e] siècle, et que c'est à l'Église seule qu'est due la constitution du tiers-état en France. Ces vues se rattachent étroitement chez l'auteur à ses opinions générales sur la nature et le rôle de l'Église catholique. Nous ne saurions les discuter ici. Nous faisons seulement nos réserves à propos de l'enthousiasme excessif de l'écrivain. On ne peut admettre, au point de vue historique que « le monde et surtout la France moderne sont » sortis de l'Église et du clergé catholique, comme un fleuve sort de sa source » (II, 194). On ne peut admettre davantage que « jamais la France ne marcha » vers le progrès d'un pas plus sûr et plus rapide, qu'au XI[e] et au XII[e] siècle » (II, 210). Nous n'examinerons pas non plus, en présence des Juifs persécutés et de la guerre des Albigeois, si l'Église n'essaya jamais d'agir que « par le doux » frein de la charité, *caritatis* » et si « en tempérant tous les pouvoirs elle n'en » usurpa jamais aucun, ni ne mit en doute le droit des princes[1] » (II, 193). Nous croyons que rien n'est plus problématique que « la bonne grâce » avec laquelle elle se restreignit plus tard à son rôle spirituel (II, 211). Nous avons aussi le droit de douter de « l'indépendance la plus hardie » octroyée par l'Église aux systèmes scolastiques, en présence du sort des Berenger de Tours, Roscelin, Abailard et de tant d'autres (II, 183). Mais tout cela ne se rattache pas nécessairement à la question que nous voulons discuter et moins encore quelques autres points soulevés par l'auteur, tels que la question de savoir si réellement « des voies nouvelles nous transporteront bientôt avec la rapidité de l'éclair des » extrémités de l'Europe aux profondeurs de l'Asie » (II, 169), progrès que l'auteur aurait en tout cas quelque peine à rattacher à l'activité de l'Église. Je passe donc au point en discussion, savoir l'origine des communes en France[2].

M. Sémichon a parfaitement raison en écartant, comme promoteurs du mouvement municipal les rois de France, qui n'ont, à l'origine du moins, nullement compris l'importance politique de la révolution qui s'accomplissait sous leurs yeux. Mais nous cessons de nous entendre sur la question de l'origine cléricale que lui donne M. S. tandis que nous croyons que ses racines sont autre part. Si l'auteur s'était contenté d'affirmer que le mouvement municipal en France avait tiré une partie de sa vitalité du mouvement en faveur de la paix publique, qui l'avait précédé et qui se manifestait encore à côté de lui, on pourrait tomber d'accord. Mais son système est bien plus absolu. Pour lui les communes sont tout simplement ces mêmes associations diocésaines, dirigées par les évêques.

---

le Confesseur au XII[e] siècle (II, 60).

1. En tout cas M. S. se contredit lui-même, puisqu'il dit autre part, en l'en louant grandement que « l'Église prêcha la résistance au Seigneur » (I, 67). L'Église était trop grande propriétaire pour se livrer à de pareilles fantaisies; il faudrait des exemples et M. S. aurait quelque peine à les trouver.

2. Il faut mentionner cependant encore un appel bizarre « aux princes schismatiques » à rentrer dans le giron de l'Église catholique, aujourd'hui qu'aucun intérêt temporel ne » peut les empêcher d'ouvrir les yeux à la vérité » (II, 199).

C'est là ce que nous ne saurions admettre. M. S. aurait dû être amené déjà à de plus justes idées par les observations si mesurées, presque timides, que M. de Beaurepaire lui faisait il y a douze ans déjà, sur ce sujet[1], montrant les différences sensibles entre l'organisation municipale et celle des associations de la paix de Dieu. M. S. n'a pas cru devoir abandonner son idée; il ne voit absolument qu'une différence entre les deux institutions. « Les premières, dit-il, comprennent un diocèse; c'est le pacte du pays tout entier, formé à la demande » des évêques, sanctionné par le serment. Les secondes sont l'application à un » bourg, à une ville, de ces associations d'abord étendues à un diocèse. En » dehors de cette différence, tout est identique. C'est aussi une association, liée » par un serment pour la défense des droits et des possessions de ses membres » (II, 106). L'auteur ajoute ensuite, pour démontrer davantage l'identité des deux institutions, qu'elles se sont manifestées vers la même époque, dans les mêmes lieux, etc. Cette fausse appréciation historique nous semble se rattacher à une double erreur *préliminaire*, si je puis m'exprimer ainsi. M. S. ne se fait pas une idée très-nette et juste du rôle du clergé (j'entends le haut clergé, possesseur de terres) vis-à-vis des bourgeois ou des paysans. Puis l'auteur semble s'imaginer par moments que c'est le clergé qui a inventé l'association et que, par suite, toute association, découverte au moyen-âge, doit être d'origine cléricale. C'est pourquoi aussi il s'élève avec tant de chaleur contre la théorie des ghildes germaniques du « prince des historiens modernes. » Augustin Thierry a peut-être exagéré quelque peu la persistance des ghildes du VIIIe siècle, mais le fond de son idée, la génération de la commune du moyen-âge par l'association d'origine germanique, est certainement juste. Ce sont ces vieilles associations dont M. S. commence par nier l'existence après les Carolingiens, et dont il avoue plus tard « qu'elles ont pu subsister comme associations marchandes » (II, 117), qui ont donné le branle au mouvement municipal; ce sont précisément ces associations de marchands enrichis, ces corporations d'arts et métiers, qui se sont soulevées ou détachées de gré de leurs suzerains laïques et ecclésiastiques et ont donné ainsi naissance aux *communes* de France comme aux villes libres de l'Allemagne. Ce n'est nullement à l'influence du clergé, c'est à la coopération volontaire et spontanée des habitants d'une même localité, coopération inspirée par la disposition générale des esprits au XIIe et au XIIIe siècle, qu'est dû l'épanouissement subit et remarquable du mouvement municipal d'alors. J'ai peine à comprendre comment M. S. peut croire que la création des « communes municipales » est due « aux » prédicateurs et aux décisions des conciles. » Si l'on a jamais prêché sur ce sujet ce devait être sur le texte « *Communio novum et pessimum nomen* » fourni par un écrivain ecclésiastique que M. S. a lu sans doute, avant de composer son ouvrage, par Guibert de Nogent[2]. Pour revendiquer leurs droits ou pour améliorer leur situation, bourgeois et vilains n'avaient pas besoin d'un « appel à l'opinion

1. Bibliothèque de l'École des chartes, 1858, p. 296 suiv.

2. Collection des mémoires relatifs à l'histoire de France, publiée par M. Guizot Vol. 10. Paris, 1825. Vie de Guibert de Nogent, écrite par lui-même. Liv. III, ch. viij, p. 35.

» publique » de la part de l'Église. M. S. semble avoir oublié la spontanéité des terribles insurrections de paysans de cette époque, celle de Normandie en 997, celle de Bretagne, en 1024, la révolte des habitants de Cambray contre leur évêque, dans la même année, etc., etc. S'il veut bien relire le récit de Guillaume de Jumièges sur le premier de ces soulèvements, il y verra que les paysans normands qui, je me plais à le croire, n'étaient pas poussés contre leur jeune duc Richard II par le clergé, forment entre eux une vaste *commune* secrète, puis dans chaque canton un *conventicule* particulier, etc.[1] De ce fait, comme de bien d'autres qu'il est inutile de citer, ressort avec évidence une vérité, proclamée d'ailleurs par M. S. lui-même dans un moment d'oubli, c'est que « l'association » était partout au moyen-âge » (II, 117). Elle était alors, elle est encore, elle sera toujours la forme sociale et politique à laquelle les faibles auront recours pour se garantir contre les puissants, d'une façon toute instinctive et spontanée; le clergé n'a rien à voir là-dedans. M. S. croit encore que l'intervention de l'Église était nécessaire parce que sans elle dans les petites localités la *commune* n'aurait pu s'établir, « en face de son seigneur assurément plus puissant qu'elle » (I, 112). Mais c'est là une erreur. Qu'est-ce qui constituait la puissance d'un seigneur? Les redevances pécuniaires et le concours personnel de ses vassaux. Du moment que ceux-ci se coalisent pour refuser au maître leur argent et leurs bras, le seigneur n'est plus puissant du tout et ne peut plus être un objet de terreur. Mais cela n'est qu'accessoire. Il est un argument, capital à nos yeux, et que toutes les théories de M. S. ne sauraient renverser, c'est ce fait universel (nous le rencontrons en France, en Allemagne, en Italie) que partout où surgissent des communes, c'est contre l'évêque, presque toujours seigneur suzerain de la cité, qu'est dirigée la révolte. C'est en vue de ce fait que je disais plus haut que M. S. ne comprenait pas la situation du haut clergé vis-à-vis du tiers-état. Il en est toujours encore aux évêques du v[e] ou du vi[e] siècle, « défenseurs de la » cité, » protecteurs naturels des faibles, etc. Mais au x[e], au xi[e] et surtout au xii[e] siècle, l'évêque est avant tout un homme politique, c'est d'ordinaire le tyran de ses sujets, un seigneur féodalcomme un autre et souvent pire qu'un autre. C'est connu, c'est indiscutable et cependant M. S. semble absolument ignorer cet état de choses. Mais, pour ne citer qu'un exemple, il doit avoir lu, puisqu'il connaît si bien en général cette époque, le singulier poème d'Adalbéron, l'évêque de Laon, adressé au roi Robert; il y aura trouvé un tableau peu flatteur du clergé d'alors, tracé par la plume d'un collègue et que je m'abstiens de reproduire ici[2]. Au risque donc d'être placé par l'auteur parmi « les personnes inattentives et inexpérimentées » (II, 150) nous déclarons ne pas pouvoir comprendre comment des associations, nées de l'hostilité contre le pouvoir épiscopal ou autre, dont les premiers actes vont à l'encontre de la suzeraineté temporelle prétendue par l'Église, seraient des associations formées, dressées, choyées par l'Église elle-même[3]. Nous résu

1. Même collection, vol. 29. Guillaume de Jumièges, *Histoire des Normands*, livre V, chap. ij, p. 111.
2. Collection de mémoires, vol. 6. Poème d'Adalbéron évêque de Laon adressé à Robert roi des Français, p. 445.
3. Ce qui a beaucoup contribué, je crois, à faire persister M. S. dans ses opinions

merions pour notre part, notre opinion sur l'origine des communes de la manière suivante. La formation des nombreuses « communes municipales » au XII[e] siècle a été le résultat d'un réveil de l'opinion publique dans les classes inférieures de la société d'alors, poussées à bout par les exactions des seigneurs laïques et ecclésiastiques. Le tiers-état a été éclairé peut-être — je veux faire la part de la théorie de M. S. aussi large que possible — sur l'efficacité de pareilles associations politiques par la réussite des ligues de la paix, encouragées par l'Église. Mais l'Église est restée étrangère à ce nouveau mouvement, qui avait ses racines dans le sentiment d'indépendance germanique, qui par conséquent s'est aussi manifesté avec le plus de vigueur dans les provinces du nord où l'élément germanique était plus considérable. Les principaux instruments de cette révolution municipale ont été les corporations d'arts et métiers, soit aussi quelquefois un patriciat urbain qui profita d'abord des libertés acquises, sans y associer les classes inférieures. Quant aux associations pour la paix de Dieu elles en diffèrent non-seulement par leur origine cléricale, mais aussi par leur but, car sous la main des évêques elles n'ont pour but que la protection matérielle de leurs membres contre les attaques du dehors, tandis que les communes sont surtout des corporations exerçant des droits politiques, arrachés aux oppresseurs du dedans et concentrant leur activité sur l'indépendance, le *self-government* de la cité.

Je terminerai ce compte-rendu, trop long déjà, par quelques menues remarques critiques. On sent quelque inexpérience, pour ne point dire une certaine légèreté, dans la méthode de l'auteur. Il placera p. ex. le synode d'Elne en Roussillon à l'année 1027, avec quelques auteurs (I, 36); cela ne l'empêchera pas de le reproduire encore une fois, d'après d'autres auteurs, à la date de 1047 (I, 104) M. de Beaurepaire faisait déjà remarquer en 1858 qu'il fallait se décider pour l'une ou l'autre de ces dates. Or voici ce que répond M. S. : « Dans les conciles » concernant la paix de Dieu, j'incline vers les dates les plus anciennes; j'ac- » cepterai même les deux conciles de 1027 et de 1047. Ce seront toujours les » mêmes lois. Les doutes resteront dans les esprits seulement sur les dates; » j'attache toute l'importance aux faits et aux lois » (I, 37). C'est naïf, mais peu scientifique et les questions de date ont leur importance. A cette même p. 37 il nous renvoie à une note de la page 87; or à la page indiquée il n'y a pas trace de note. Le même fait se reproduit autre part. M. S. nous raconte (II, 203) qu'au XII[e] siècle la France était plus peuplée qu'au XIX[e] siècle (fait qui nous semble absolument invraisemblable) et nomme comme source Dureau de La Malle, en renvoyant le lecteur à l'appendice, p. 374. Malheureusement le volume n'a que 318 pages et l'on ne découvre nulle part de citation de Dureau de La Malle. A la p. 280 il cite un ouvrage de M. Mary-Lafon sur un fait qu'il aurait pu vérifier peut-être à des sources plus originales; mais il ne s'est pas donné la peine de

---

erronées, c'est l'incontestable similitude d'un assez grand nombre d'expressions techniques et juridiques que l'on rencontre dans les associations pour la paix de Dieu et dans les communes. Mais il a eu tort de s'y trop arrêter. On sait combien la langue du moyen-âge est souvent pauvre et combien il est facile de trouver, en feuilletant Du Cange, des mots à sens très-variés et très-divers.

lire lui-même cet auteur; il le cite d'après l'*Histoire universelle* de Cesare Cantu. D'autres écrivains encore auraient pu ne pas figurer parmi ses garants comme Mlle de la Lézardière ou M. Balmès [1].

Nous espérons que toutes ces observations ne décourageront pas trop notre auteur. M. Sémichon réclame dans sa préface l'indulgence de la critique pour « un homme appartenant au monde et aux affaires » et nous avons lu ses deux volumes avec trop d'intérêt, même en étant d'un avis différent, pour ne pas la lui accorder volontiers. Quelles que soient les erreurs scientifiques de cet ouvrage, il y règne un accent de conviction sincère, et l'on y rencontre un grand zèle pour arriver à la vérité historique, en même temps qu'une érudition fort considérable pour un homme du monde. Aussi l'activité scientifique de M. Sémichon, qui s'est manifestée sur d'autres sujets encore [2], mérite-t-elle à tous égards d'être encouragée. L'auteur nous permettra d'exprimer en terminant le vœu, qu'en reprenant ses travaux sur le sujet qu'il vient de quitter, en étudiant les ouvrages considérables des savants étrangers sur les origines du mouvement communal, celui de M. Hegel surtout, il soit conduit par de nouvelles recherches à modifier ses vues exagérées relativement à l'influence de l'Église sur cette grande révolution du moyen-âge.

Rod. REUSS.

---

78. — **Scriptores rerum Germanicarum**, in usum scholarum ex *Monumentis Germaniae historicis* recudi fecit Georgius Heinricus PERTZ. Hannoverae, Hahn, 1868-9. In-8°.

Nous avons fait connaître aux lecteurs de la *Revue* les vingt premiers volumes de *Scriptores* extraits par M. Pertz de ses *Monumenta* (1869, art. 44). Quatre nouveaux volumes ont paru depuis lors; nous les examinerons comme les précédents, en suivant un ordre qui concilie l'époque de la rédaction des monuments historiques qu'ils comprennent avec celle des événements qui y sont rapportés.

Fondée en 1053 par un membre de la famille des Guelfes, l'abbaye de Weingarten ne crut mieux témoigner à ses auteurs sa reconnaissance qu'en transmettant à la postérité le souvenir des faits qui pouvaient les recommander [3]. Les Guelfes touchaient à leur déclin quand un moine de Weingarten (l'abbé Wernher ?) écrivit, vers 1170, l'*Historia Welforum Weingartensis*, qui fait remonter leur généalogie au comte Guelfe vivant sous Charlemagne. Comme compensation au ms. original, qui semble perdu, on possède diverses copies; l'édition de M. Weiland a pour base celle de Fulde (XIIe siècle, dont transcriptions), suppléée à l'aide de celle de Munich (XIIIe-XIVe s.) et parfois de celle de Stuttgart (XVIe s.). Les emprunts à la chronique de Hugues de Saint-Victor et à Othon de Frisingue

---

1. Il faudrait aussi être conséquent et citer le titre des anciens auteurs en latin ou en français. On peut mentionner p. ex. *le Chronicon Virodunense* aussi bien que la *Chronique de Verdun*. La seule chose défendue, c'est de mêler les deux langues et de dire, comme l'auteur, *Chronique Virdun*.

2. M. S. est l'auteur d'une très-bonne *Histoire de la ville d'Aumale (Seine-Inférieure) et de ses institutions*. Paris, Aubry, 1862, 2 vol. in-8°.

3. *Monumenta Welforum antiqua*, editore Ludowico Weiland, Ph. D. 1869, 63 p. Prix : 60 c.

sont en caractères plus petits. L'ouvrage primitif s'arrête au 12 sept. 1167; la *Continuatio Staingademensis* est donnée d'après Leibniz, qui l'avait prise dans un ms. de Staingaden non retrouvé. Sous le titre de *Continuationes Weingartenses* M. Weiland donne deux appendices, dont il explique parfaitement l'origine (p. 45 ss.) : ce sont moins des continuations à l'*Historia Welforum*, qu'aux chroniques de Hugues de Saint-Victor (p. 48) et d'Honorius d'Autun (p. 60). Elles vont de l'avénement de Frédéric Ier à l'année 1208.

Gislebert offre l'exemple, peu fréquent au moyen-âge, d'un homme qui après avoir passé sa vie parmi les princes consigna les faits importants dont il avait été témoin, sans préoccupation d'intérêts domestiques; aussi sa chronique de Hainaut est-elle précieuse pour notre histoire[1]. M. Arndt l'a fait précéder d'une introduction aussi méthodique que pleine d'érudition. Pour obtenir des renseignements positifs sur le chancelier du comte Baudoin V, il a dressé un régeste des diplômes qui font mention de Gislebert, compulsant à cet effet les archives de Bruxelles, de Mons, de Namur et de Lille, non moins que les livres imprimés; l'éditeur donne ainsi l'analyse et parfois le texte de 56 chartes, comprises entre l'an 1175 et le 26 mars 1223, qui jointes à ce que Gislebert dit de lui-même dans sa chronique, ont permis à M. Arndt d'esquiser sa vie avec exactitude. En faisant abstraction des chartes qu'il a rédigées comme chancelier, il reste de lui sa chronique et ses offices de la cour de Hainaut. Son *Chronicon Hanoniense*, composé au commencement du XIIIe siècle, n'est, tel que nous le possédons, qu'une première rédaction, que l'auteur se proposait de compléter dans une autre, surtout par l'adjonction de documents. Il forme comme deux parties, dont la 1re est une sorte d'introduction; l'ordre chronologique n'est guère suivie qu'à partir de l'an 1168, où commence la 2e. Cette chronique nous a été conservée par un seul ms., celui de notre biblioth. impér. (lat. 11105), proven. de Sainte-Vautrade de Mons), du XVe siècle, auquel les Annales de Hainaut de Jacques de Guise peuvent seules fournir des corrections[2]. L'édition de

---

1. Gisleberti. *Chronicon Hanoniense*, ex recensione Wilhelmi Arndt. 1869, 312 p. Prix : 2 fr. 40 c.

2. Voir la concordance dans l'*Archiv* de M. Pertz, t. IX, p. 355-7. Il n'est peut-être pas inutile de dire quelques mots de ce recueil, rarement cité en France, qui est d'une importance majeure pour l'étude des sources historiques du moyen-âge. Il comprend actuellement onze vol. in-8°. Les 4 premiers (épuisés) ont paru à Francfort-sur-le-Mein de 1820 à 1822; les éditeurs furent pour I à III J. L. Büchler et C. Dümge, et pour IV J. C. de Fichard. Les vol. V à XI ont été publiés à Hannovre (Kahn) par M. G. H. Pertz. Les travaux qu'ils renferment peuvent être rapportés à 3 chefs : *a*. Voyages littéraires entrepris par les collaborateurs des *Monumenta* dans presque tous les pays d'Europe et même à Constantinople; *b*. catalogues des manuscrits conservés dans les bibliothèques explorées pendant ces voyages. Voici ceux relatifs à la France, contenus dans les tomes VII (*a*) VIII (*b*) et IX (*c*) : Alençon, *c*, 530; Amiens, *b*, 395; Arras, *b*, 401; Avignon, *a*, 208; Avranches, *b*, 378; Boulogne, *b*, 404; Cambrai, *b*, 431; Carpentras, *a*, 207; Châlons, *a*, 220; Chambéry, *a*, 178; Chartres, *b*, 385; Colmar, *b*, 466; Dijon, *a*, 214; Douai, *b*, 421; Evreux, *b*, 376; Hâvre (le), *b*, 374; Laon, *b*, 392; Lille, *c*, 526; Lyon, *a*, 211; Meaux, *b*, 366; Metz, *b*, 450; Montpellier, *b*, 191 et 206; Nancy, *b*, 458; Orléans, *b*, 391 et *c*, 532; Paris (Impér., Arsenal et Sainte-Genev.) *b*, 284-366; Reims, *b*, 393; Rouen, *b*, 367; Saint-Mihiel, *b*, 448; Saint-Omer, *b*, 408; Strasbourg, *b*, 461; Troyes, *a*, 217; Valenciennes, *b*, 436 et *c*, 518; Verdun, *b*, 443 *c*). Dissertations sur les sources et la valeur des monuments historiques du moyen-âge, suivant la division adoptée pour les *Monumenta* : Ecrivains, Lois, Diplômes, Lettres, Antiquités; ces savants travaux

M. Arndt reproduit exactement le ms. de Paris, avec indication du recto et du verso des feuillet en marge[1]. Le texte est élucidé par de nombreuses notes géographiques et historiques, pour lesquelles l'éditeur a fructueusement mis à profit les diplômes de Hainaut conservés aux archives de Mons. Il a ajouté comme appendice : *a. Ministeria curie Hanoniensis*, par Gilebert, d'après un rouleau des arch. de Mons (p. 294); *b.* le traité de paix de Valenciennes de 1114 (omis par Gislebert), d'après le ms. 5995 de la Bibl. imp.

On ne saurait séparer les deux chroniqueurs des Slaves Helmold et Arnold, car le second prend le récit au moment où le premier l'abandonne. Né au commencement du XIIe siècle, HELMOLD[2] écrivit le 1er livre de sa chronique après 1163 et le 2e après 1172; elle s'étend de la conversion des Slaves au christianisme à l'année 1171. L'éditeur, M. Lappenberg, énumère les sources mises à contribution par le chroniqueur (p. 3) et les historiens qui ont à leur tour profité de ses récits (p. 5), puis les mss. qui nous l'ont conservé : deux à Copenhague (le 1er du XIIIe siècle) et un à Lubeck (XVe siècle), outre ceux qui mis à profit par les éditeurs précédents (p. 9) ne se sont pas retrouvés de nos jours (p. 8). Les passages empruntés aux historiens antérieurs sont imprimés en plus petit texte, avec mention des endroits reproduits. — ARNOLD[3], premier abbé de Saint-Jean de Lubeck, était avancé en âge quand il entreprit de continuer la chronique d'Helmold à partir de l'année 1171 où celui-ci termine son récit; sa continuation comprend sept livres, subdivisés en chapitres, dont le dernier relate le couronnement d'Othon IV comme empereur le 4 octobre 1209. L'extrait de la préface insérée daus les *Monumenta* ne dit rien des mss. mis à contribution pour constituer le texte de ce chroniqueur, et se borne à signaler les auteurs qui ont fait postérieurement des emprunts à Arnold[4].

Nous pourrions, à l'occasion de ces 4 volumes, répéter les éloges et les réserves que nous suggéraient les vingt premiers; nous préférons exprimer le souhait que cette collection se complète avec activité et fournisse à ceux qui ne peuvent se procurer ou compulser les *Monumenta* in-folio des éditions correctes sinon savantes d'auteurs généralement peu accessibles.

U. C.

---

sont généralement indiqués dans la *Bibliotheca historica medii aevi* du Dr Potthast (*Rev. crit.*, 1869, art. 29). Chacun de ces volumes (de 800 à 1050 p.) est accompagné d'une table très-détaillée des matières, de nature à faciliter parfaitement les recherches. Les érudits n'ont qu'un regret à manifester à l'égard de cet ouvrage, c'est qu'il ne se poursuive pas.

1. Ils servent seuls à l'éditeur ponr les renvois; une division par numéros (comme dans les autres volumes) n'eût été ni téméraire ni inutile.

2. Helmedi presbyteri, *Chronica Slavorum*, ex recensione I. M. Lappenbergii. 1868, 220 p. Prix : 2 fr.

3. Arnoldi, *Chronica Slavorum*, ex recensione I. M. Lappenbergii. 1868, 294 p. Prix : 2 fr. 40 c.

4. M. Lappenberg a donné dans l'*Archiv* de M. Pertz les éléments préparatoires de son édition d'Arnold de Lubeck (t. VI, p. 566-84) comme aussi de celle d'Helmold (*ib.* p. 554-86).

79. — **Les chasses de François Ier**, racontées par Louis de Brézé, grand sénéchal de Normandie, précédées de *la Chasse sous les Valois*, par le comte Hector de La Ferrière. Paris, Aubry. Pet. in-8°, 168 p. — Prix : 6 fr.

Dans le cours de ses recherches sur Catherine de Médicis M. le comte de La Ferrière a trouvé à la Bibliothèque I. R. de Vienne une trentaine de lettres de Louis de Brézé, l'époux de Diane de Poitiers. Ces lettres comprises entre les années 1518 (?) et 1530, sont adressées au maréchal de Montmorency, à son fils le sire de la Roche-Pot, et « à monsieur le grant-maistre », désignation sous laquelle il faut reconnaître, selon l'époque, Gouffier de Boisy, René de Savoie et enfin le maréchal de Montmorency. Quelques-unes se rapportent à des matières d'administration, la plupart concernent les chasses. Cette circonstance a surtout fixé l'attention de l'éditeur et l'a conduit à écrire sur la chasse au temps des Valois un intéressant essai qui occupe la plus grande partie du volume (p. 5-94), les lettres qui ont été l'occasion de la publication, n'en formant que l'appendice. Dans cet essai, M. de La F. a naturellement mis à contribution les plus récents des écrits mis au jour sur l'histoire de la chasse, et notamment ceux de MM. de Noirmont, H. Chevreul et J. Pichon, mais il y a inséré diverses pièces inédites, notamment quelques lettres de Catherine de Médicis qui rehaussent la valeur d'un écrit d'ailleurs élégamment composé. Malheureusement cette publication pêche par un défaut grave : le peu de soin avec lequel les textes ont été publiés. Ici pourtant nous ne voudrions point pousser le scrupule à l'extrême : nous comprenons que pour des documents du XVIe siècle, qui d'ailleurs ne sont pas proprement destinés aux érudits, on n'apporte point à la transcription des textes l'exactitude minutieuse qui est de loi lorsqu'il s'agit de textes plus anciens : nous admettons par exemple qu'on corrige d'après les usages du temps l'orthographe bizarre de Catherine de Médicis, mais ce qui n'est pas admissible, c'est que la leçon de pièces originales soit modifiée arbitrairement, sans même qu'un mot vienne avertir le lecteur des libertés que s'est données l'éditeur; et c'est pourtant le cas qui se présente dans toutes les lettres publiées dans ce volume. Souvent ces corrections étant contraires à l'usage du temps, constituent de véritables fautes. Pour ne citer qu'un exemple, il est de règle en ancien français que la 2e pers. plur. du subj. prés. soit en *ez*, et non comme maintenant en *iez* (excepté dans les verbes qui font *ier* à l'inf.)[1]. Cet usage persistait encore au XVIe siècle, c'est donc à tort qu'à la p. 60 M. de La F. écrit « pour vous prier que ..... vous » *passiez*..... Il faut que vous *regardiez*, » lorsque la lettre originale (Bibl. imp. fr. 20459 [anc. Gaignières] f. 55) porte *passez*, *regardez*. — Dans cette même lettre il y a d'autres fautes de lecture qui ne sont pas sans importance : « tant » de celles qui sont *au* present » au lieu de « *de* présent » ; « et relever le Roi » *monsieur mon filz* », au lieu de « *mon dit seigneur et* filz » ; « comme vous savez » qu'il en a *bien* besoing », au lieu de « *bon* besoing. »

Mais les lettres que M. de La F. a tirées du ms. de Vienne offrent de bien autres fautes. Maintes fois en les lisant j'avais été arrêté par des passages qui pour

1. Voy. les exemples rapportés par Burguy, I, 239, et cf. de Wailly, *Mémoire sur la langue de Joinville*, dans la *Bibl. de l'Ec. des ch.* 6, IV, 381.

moi étaient absolument inintelligibles. Il y avait notamment, dans une lettre intéressante de L. de Brézé au maréchal de Montmorency, plusieurs phrases dont il m'était à peu près impossible de saisir le sens. Le lecteur peut s'y essayer :

[P. 139, l. 5] Davantage, Monseigneur, vous sçavez [l. 6] comme entre nous gouverneurs des pays devons sur [l. 7] toutes choses garder les autorités et privilèges de [l. 8] noz gouvernements et porter l'un l'autre, en façon [l. 9] que on ne nous y puisse riens retrancher et pour [l. 10] ce que les gouverneurs pour l'ung des plus grands [l. 11] honneurs de leur entrée ont accoustumé de délivrer [l. 12] les prisonniers et aussi en usa feu monseigneur d'Allençon [l. 13] à sa venue au dit Rouen, comme j'ay entendu [l. 14] pouvoir à part de ce faire et je vous prye, affin [l. 15] que je ne fasse la mienne en moindre autorité, mais [l. 16] ainsy qu'il appartient au dit seigneur me donner le [l. 17] dit gouvernement, que lui en veuillez parler, affin [l. 18] que son plaisir soit escripre à monseigneur le chancelier [l. 19] une bonne lettre signée de sa main, qu'il ayt [l. 20] à me depescher incontinent ung exprès pour ce cas et [l. 21] me le envoyer en dilligence, affin que ma dite entrée [l. 22] n'en puisse retarder, et aussy il vous plaira me [l. 23] faire depescher.....

Ne pouvant parvenir à trouver un sens aux premières lignes de cette longue phrase, même après quelques menues corrections et un changement complet dans la ponctuation, je priai M. Mussafia, professeur à l'Université de Vienne et l'un des employés de la Bibl. I. R., de vouloir bien collationner cette page sur le ms. Voici le résultat de sa vérification : l. 5, *Monseigneur,* lisez *Monseigneur mon grant maistre;* — l. 6, *comme,* l. *que;* — l. 7, *privileges,* l. *preheminences;* — l. 8, *et porter,* l. *et y porter;* — l. 9, *nous y puisse,* l. *nous en puisse;* — même ligne, après *retrancher* ajoutez *au moins les cours souveraynes;* — l. 11, *leur entrée,* l. *leurs entrées;* — l. 12, *aussi,* l. *ainsi;* — l. 13, *à sa venue au,* l. *à la sienne du;* — l. 13-14, il y a dans le ms. (je mets entre crochets les mots omis par l'éditeur) : *à la sienne du dit Rouen* [*ayant toutes foys*] *comme j'ay entendu, povoir à part de ce faire, je vous prye...;* — l. 16, *qu'il appartient,* l. *qu'il a pleu;* — l. 20, *ung exprès,* l. *ung povoir exprès;* — l. 21, *et me le,* l. *et le me;* — l. 22, *retarder, et aussy il vous plaira,* l. *retarder. Si aussy il voz plaisoyt.*

M. Mussafia, qui me transmet d'autres corrections, qu'il serait superflu de rapporter ici[1], m'avertit que la lettre en question ne porte point la date de l'année, mais seulement celle du jour et du mois (17 septembre). Pourquoi l'éditeur n'a-t-il point dans le cas présent, comme en plusieurs autres, renfermé entre parenthèses le chiffre de l'année (1526) qu'il lui a paru bon de rétablir ?

C'est en vain que l'éditeur rejetterait sur le compte d'un copiste les fautes que nous voulons relever. D'abord ce n'est point un copiste qui de son chef a ajouté la date de l'année, ce n'est pas non plus un copiste qui a dû placer la ponctuation, et cette ponctuation est aussi négligée que possible. Mais, par-dessus tout, il n'y a point d'excuse pour publier des phrases dénuées de sens.

En insistant sur un défaut d'attention regrettable, mais qui après tout n'a point ici une conséquence bien grave, nous avons en vue une publication bien autrement importante que celle des lettres de Louis de Brézé : à savoir le recueil des lettres de Catherine de Médicis sur lequel M. de La F. a concentré depuis bien

---

1. Une encore pourtant : p. 130 il est question de la capture d'un cerf magnifique; édition : il ne « portoit que quatorze, mais c'estoit l'une des plus belles *festes* que vous » vistes oncques prendre en France. » Le ms. porte non *festes* mais *testes*.

des années les recherches les plus actives, et qui doit être publié dans les *Documents inédits*. Il serait déplorable qu'une œuvre de cette importance fût déparée par des fautes semblables à celles que nous avons dû signaler dans les *Chasses de François Ier*. Aussi espérons-nous que M. de La Ferrière tiendra à démentir le fâcheux augure qu'on pourrait tirer de la publication dont nous achevons de rendre compte.

P. M.

---

80. — **Johann Calvin**, seine Kirche und sein Staat in Genf, von F. W. KAMPSCHULTE, Prof. der Geschichte a. d. Universitæt Bonn. Bd. I. Leipzig, Duncker u. Humblot, 1869. xvj-493 p. In-8°. — Prix : 12 fr.

Les biographies de Calvin ne font pas défaut. Sans même mentionner des élucubrations extra-scientifiques comme celle d'Audin, ou, dans un sens opposé, celle de M. Bungener, nous avons eu les travaux très-recommandables de Staehelin et de Henry; le dernier surtout a fourni, pour l'époque à laquelle il écrivait, un ouvrage d'un grand mérite[1]. En France on connait principalement le réformateur de Genève par la grande *Histoire de la Réformation au temps de Calvin*, de M. Merle d'Aubigné, narration animée et vivante mais trop partiale et surtout déparée trop souvent par de graves erreurs et par des développements qui tiennent du roman plutôt que de l'histoire, de sorte qu'il n'est point prudent de s'y fier absolument sur un point quelconque, sans examiner encore une fois les sources. Malgré tous ces ouvrages nous ne possédions pas encore de tableau satisfaisant en l'état actuel de la science, de la vie et de l'activité de Calvin, dont la grande mais dure et sévère personnalité repousse invinciblement certaines natures, tandis qu'elle attire d'autant plus vivement les autres. Pour le tracer il fallait une étude plus approfondie des sources inédites et même des documents déjà connus, que celle à laquelle se sont livrés jusqu'ici ses biographes. Depuis quelque temps la tâche était devenue plus facile. Les intéressantes publications de MM. Galiffe, Bonnet et Roget, la réimpression des vieilles chroniques genevoises du XVIe siècle, due aux soins de M. Fick, la publication de la *Correspondance des réformateurs français* par M. Herminjard, enfin la nouvelle édition des œuvres complètes de Calvin qui se poursuit depuis sept ans par les soins de trois savants de Strasbourg[2], devait faciliter beaucoup un travail de ce genre. La masse des renseignements inédits l'emportait cependant encore sur ce qui nous était connu. C'est ce que nous venons d'apprendre par la publication du volume, dont le titre est inscrit en tête de cet article, et qui nous offre enfin un ouvrage vraiment scientifique sur Calvin. *Jean Calvin, son État et son Église à Genève*, dont nous annonçons le premier volume est une œuvre des plus remarquables, fruit de longues et pénibles recherches, écrite avec une scrupuleuse exactitude d'après des documents soigneusement vérifiés, avec la seule préoccupation de

---

1. P. Henry, *Das Leben Johann Calvin's, des grossen Reformator's*. Hambourg, 1835-1844. 3 vol. in-8°.

2. Joannis Calvini quae supersunt omnia, ediderunt G. Baum, Ed. Cunitz, Ed. Reuss, theologi Argentoratenses. Brunswigae, 1863-1870. Jusqu'ici huit volumes in-4° ont paru.

trouver la vérité, avec une impartialité tellement soutenue qu'on peut lire le volume tout entier sans se douter que l'auteur est catholique, et avec un grand talent de narration, assez rare encore en Allemagne, pour mériter un éloge spécial. M. Kampschulte, professeur d'histoire à l'Université de Bonn, s'est fait connaître déjà par de savants travaux sur les humanistes et la renaissance littéraire en Allemagne. Il a consacré de longues années à rassembler les matériaux de son livre dans les archives et bibliothèques de Genève, Berne, Strasbourg, Zürich, Gotha, Munich, Berlin, Turin, Florence, etc. Il a obtenu en outre communication des lettres si nombreuses de Calvin, à Calvin et sur Calvin, recueillies pendant près de dix ans pour leur édition de ses *Œuvres complètes*, par MM. Baum, Reuss et Cunitz, et il déclare lui-même dans sa préface que c'est grâce à ce concours généreux qu'il est en mesure de publier dès aujourd'hui son premier volume.

M. K., après avoir rapidement esquissé l'état de Genève à la fin du moyen-âge, consacre son premier livre aux luttes soutenues par cette cité pour se libérer de l'influence de la maison de Savoie et de l'autorité de ses évêques et surtout aux dernières années de la querelle contre l'évêque Pierre de la Baume, terminée par l'intervention des cantons helvétiques en 1531. Le second livre est rempli par le récit de l'introduction de la Réforme à Genève par Guillaume Farel et Fromment, à partir de 1532; nous y voyons successivement la lutte de l'ancien culte et du nouveau, l'expulsion du clergé catholique et surtout des religieuses de Sainte-Claire, si naïvement racontée par sœur Anne de Jussie, l'affermissement graduel de l'indépendance génevoise et la marche du mouvement réformiste jusqu'en 1536. Le troisième livre nous reporte en France et nous retrace l'existence de Calvin, dans sa jeunesse, son développement intellectuel et ses premiers écrits, la composition de l'*Institution chrestienne*, sous sa forme première, son séjour en Suisse, en Italie, ainsi que la première période de son activité à Genève, puis son exil de la petite république, son séjour en Allemagne et son retour définitif en 1541. Ce troisième livre est le plus intéressant de tout le volume, le plus riche aussi en rectifications des opinions traditionnelles, telles que les rapportent d'ordinaire les historiens protestants et surtout M. Merle d'Aubigné, qui, dans cette partie de son *Histoire*, « tombe encore plus dans le roman qu'autre part et » sans souci des faits et des dates, renchérit encore sur les exagérations de la » tradition » (p. 246). Le quatrième livre enfin est consacré aux cinq premières années du second séjour du réformateur à Genève (1542-1546), jusqu'au moment où commencent les grandes luttes contre les *Libertins*. Nous y voyons Calvin comme législateur ecclésiastique et comme directeur du mouvement religieux dans la Suisse romande et dans notre propre pays, souvent aussi comme conseiller influent dans la direction des affaires politiques de la petite république du Léman. On y trouvera les détails les plus précis et les plus variés sur la constitution de l'État et de l'Église d'après les principes de la réforme calviniste[1].

1. Nous avons déjà eu l'occasion de parler une fois du rôle de Calvin dans la république de Genève, en rendant compte du livre de M. Roget (*Rev. crit.*, 1868, I, 336 suiv.). Le

Nous espérons que l'auteur ne nous fera point attendre trop longtemps la suite de son ouvrage, qui doit se composer de trois volumes. Il y a longtemps que nous n'avons parcouru un écrit historique avec autant de plaisir; il serait très-désirable que l'on traduisît le livre de M. Kampschulte dans notre langue, d'autant plus que, par sa forme soignée, il s'y prêterait mieux que bien d'autres ouvrages venus de l'Allemagne. Nous enrichirions ainsi notre littérature historique d'un travail qui, pour tous les esprits sérieux, ferait disparaître aussi bien les pamphlets absurdes de certains catholiques ultramontains que les productions diffuses des admirateurs protestants de Calvin, qui, lors même qu'ils tâchent d'être impartiaux, n'ont pas d'ordinaire la science nécessaire pour remplir leur tâche. Nous ne pensons pas que l'on puisse réfuter le savant professeur de Bonn sur un point de quelque importance et c'est auprès de lui qu'on devra dorénavant se renseigner sur Calvin, quand on ne voudra pas avoir recours aux sources originales[1].

Remercions en terminant les éditeurs, MM. Duncker et Humblot, de l'élégante impression de l'ouvrage.

Rod. Reuss.

---

81. — **La Norvége littéraire,** par Paul Botten-Hansen. Christiania, Gundersen, 1868. In 8°, xij-272 p.

A l'Exposition universelle de 1867, il y avait, dans la section norvégienne, une bibliothèque d'assez modeste apparence, dont la valeur était grande pourtant; elle renfermait presque tous les ouvrages importants publiés en Norvège depuis une vingtaine d'années. Nous ne savons si ces livres envoyés de loin, et à grands frais, ont attiré l'attention de beaucoup de visiteurs et s'ils ont profité à d'autres qu'à nous; mais ils nous ont été fort utiles; nous avons bien des fois feuilleté ces volumes, dont la plupart ne nous étaient encore connus que de nom. La Commission norvégienne n'a pas seulement toléré nos assiduités; pour nous mettre à même d'étudier plus à l'aise, elle a bien voulu nous confier tous les ouvrages relatifs à l'archéologie et les publications en dialectes populaires. Notre mémoire sur *les Antiquités primitives de la Norvége*[2] et l'essai que nous préparons sur *les Idiomes populaires de la Norvége et leur littérature*, auraient été peut-être les uniques résultats de cette exposition de livres, si l'exposant, M. Botten-Hansen, n'avait été chargé d'en dresser le présent catalogue, qui a été édité par les soins de la Commission norvégienne.

Le savant bibliothécaire de l'Université de Christiania ne s'est pas borné à

---

récit de M. K. n'est pas contraire à l'opinion de ce savant. Il parle, lui aussi, quoique avec plus de restriction, contre les exagérations courantes sur la *théocratie* de Calvin (p. 414 et 477).

1. Il n'y a qu'un seul détail sur lequel j'oserais hasarder une observation. C'est à propos de ce que M. K. dit, p. 388, des richesses de Calvin. Il s'est laissé trop influencer en cet endroit par Galiffe. Calvin était réellement pauvre, cela ressort de nombreuses lettres écrites par lui, et le fait, rapporté par M. K. lui-même, que la république fut obligée de lui faire faire un nouvel habit, ne prouve certes pas le contraire.

2. En cours de publication dans les *Annales des voyages*, dirigées par M. V. A. Maltebrun; il en a déjà paru quatre articles en 1869, et il en paraîtra autant cette année.

copier les titres des livres exposés : élargissant son domaine, il a fait un « Catalogue systématique et raisonné de tous les ouvrages de quelque valeur imprimés en Norvège ou composés par des auteurs norvégiens au XIXe siècle, » accompagné de renvois, notes et explications littéraires, ainsi que de notices » biographiques sur les auteurs, etc., précédé d'une introduction historique. » Ce sous-titre de l'ouvrage indique assez quel en est l'objet. Quant au plan, l'auteur l'a clairement exposé dans sa préface, où il veut bien nous citer, à côté de MM. P. Riant, K. Maurer et Dasent, au nombre des étrangers les plus versés dans l'histoire et la littérature norvégiennes du moyen-âge. Pour se mettre à la portée d'un plus grand nombre de lecteurs, il a voulu se servir d'une des langues les plus répandues et il a adopté la nôtre qu'il maniait avec assez de facilité.

Dans son introduction (p. 1-16), il jette un rapide coup-d'œil sur les progrès des lettres et des sciences en Norvège, depuis 1814, où ce pays fut séparé d'avec le Danemark; il passe en revue les écrivains qui se sont distingués dans chaque genre, et les caractérise brièvement, mais avec justesse et franchise. Cette esquisse de la littérature norvégienne contemporaine est sans doute la première qui ait été publiée en français; comme elle est fort bien faite, parfaitement proportionnée et peu étendue, les rédacteurs d'encyclopédies, de dictionnaires et de manuels de littérature universelle, ne pourront mieux faire que de la reproduire. Puissent-ils en tirer parti, car il est vraiment fâcheux que nos meilleurs ouvrages de ce genre ne disent rien de la littérature norvégienne ou du moins n'en parlent que vaguement! Le manuel de Brunet ne mentionne aucun livre norvégien proprement dit, c'est-à-dire publié après 1814; de même la *Bibliotheca historica maedii aevi* de M. Potthast néglige beaucoup de nouvelles éditions données par des Norvégiens. M. B.-H. constate que l'utile *Dictionnaire des contemporains* de M. Vapereau ne contient pas de notices sur le « polygraphe » P. C. Asbjœrnsen, les médecins W. Brock et C. Danielssen, le mathématicien » O. J. Broch, le peintre H. Gude, le poète H. Ibsen, les géologues B. M. » Keilhau et Th. Kjerulf, l'historien R. Keyser, le jurisconsulte et homme d'État » Fr. Stang, le statisticien et philanthrope E. Sundt, le linguiste C. R. Unger » et le théologien W. A. Wexels » (p. vj, n.). Ces regrettables omissions ne doivent pourtant pas toutes être critiquées avec une égale sévérité, car si les bibliographes sont sans excuse, ayant pu se servir du catalogue de Th. Mœbius et de celui de Nissen (continué par Arnesen jusqu'en 1856), il n'en est pas de même pour les biographes qui, de 1818 à 1857, ont été privés de tout recueil de notices : le *Norsk Forfatter-Lexicon* de Kraft n'a été achevé qu'en 1863; M. Vapereau n'a donc pu s'en servir pour sa première édition.

Désormais il ne sera plus permis d'ignorer totalement la vie et les œuvres des écrivains norvégiens; les personnes qui ne peuvent recourir aux sources trouveront de précieux renseignements dans la *Norvège littéraire*, non pas que ce soit un répertoire complet de toutes les publications norvégiennes, car l'auteur a éliminé sans pitié les compilations de seconde main, les traités élémentaires, les traductions de romans, les petits livres qui s'adressent aux lecteurs peu éclairés, etc. Ces exclusions nous semblent parfaitement justifiées, car les curieux intré-

pides qui voudraient connaître les publications les plus insignifiantes en trouveront le titre soit dans le dictionnaire de Kraft, soit dans le *Norsk Bog-Fortegnelse* (1814-1847) de Nissen, complété pour les années 1848 à 1865 par MM. Botten-Hansen et Siegw. Petersen. Kraft a naturellement classé les ouvrages par noms d'auteurs; Nissen et ses continuateurs ont également adopté l'ordre alphabétique par noms d'auteurs (ou par titres pour les ouvrages anonymes), tandis que leurs tables sont dressées dans l'ordre systématique. M. B.-H. a suivi la méthode inverse dans sa *Norv. littér.*; il a divisé la matière en douze grandes sections : linguistique (17-28); belles-lettres (28-51); histoire nationale (52-103); jurisprudence, sciences morales et politiques (103-122); sciences médicales (123-128); sciences mathématiques (128-134); sciences naturelles (135-154); sciences militaires, art nautique, technologie (155-166); agriculture, économie, commerce (166-175); sciences philosophiques, pédagogie (176-183); théologie (183-193); journaux et revues (193-220). Cette dernière section comprend un excellent résumé de l'histoire de la presse périodique en Norvège (p. 193-204). L'ouvrage se termine par une nomenclature de 650 auteurs et éditeurs (p. 221-271), où l'on trouve une brève notice (de 15 lignes au plus) sur leur vie et des renvois à ceux de leurs ouvrages qui sont catalogués dans la *Norv. litt.* Généralement M. B.-H. n'a fait que résumer et traduire en français les biographies contenues dans le Dictionnaire de Kraft, mais il les a complétées et il en donne aussi quelques-unes que l'on chercherait vainement ailleurs : celles des auteurs qui ont commencé à écrire dans les quinze dernières années.

Grâce aux exclusions qu'il s'est permises, M. B.-H. a pu faire tenir sa matière dans un seul volume et il a trouvé de la place pour une foule de remarques intéressantes; car il ne se contente pas de donner le titre de chaque ouvrage, avec sa traduction en français; le lieu de vente qui, en Norvège est presque toujours le lieu d'impression, la date, le format, le nombre de pages; il ajoute, quand il y a lieu, la mention des planches ou des gravures, du tirage sur vélin, des rééditions, des traductions en langues étrangères; de plus il indique souvent le contenu de l'ouvrage, les polémiques qu'il a soulevées, le chiffre du tirage quand il est extraordinaire; à propos des histoires d'institutions ou de sociétés savantes, il en fait un résumé en quelques lignes; dans beaucoup de paragraphes, il cite les ouvrages anciens ou étrangers, les mémoires et les articles de revues qui traitent du même sujet. On pourrait souhaiter qu'il eût mentionné le nom du libraire-éditeur de chaque ouvrage, noté le prix quand il était connu et cité avec plus de précision le volume et même les pages des recueils où se trouvent les mémoires tirés à part. Malgré ces *desiderata*, le présent volume fait honneur au goût et à l'érudition de son auteur; c'est le fruit de la longue expérience bibliographique qu'il avait acquise comme directeur de l'*Illustreret Nyhedsblad* (1851-1866) et de la plus grande bibliothèque de la Norvège; malheureusement c'était aussi son testament littéraire!

E. Beauvois.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 19 — 7 Mai — 1870

82. — **Geschichte des Volkes Israel,** von Anbeginn bis zur Eroberung Massada's im Jahre 72 nach Christus, von Dr Ferdinand Hitzig. Leipzig, Verlag von S. Hirzel, 1869. In-8°, viij-631 p. (Erster Theil : Bis zum Ende d. persischen Oberherrschaft, p. 1-320; Zweiter Theil : Bis zum Kriege des Titus, p. 321-631). — Prix : 14 fr.

Le véritable créateur de l'histoire du peuple d'Israël est M. Ewald. Avant lui on abrégeait ou paraphrasait pieusement les récits bibliques, ou bien, poussé par un esprit sceptique, on les émondait, on les réduisait, on les adaptait aux besoins d'un brutal rationalisme. Une rare intelligence des choses de l'Orient, une parfaite connaissance des littératures sémitiques et ariennes, un tact historique, fin et délicat, voilà les qualités qui firent du premier grammairien de la langue hébraïque, en même temps le premier historien de la nation qui la parlait. Aussi fut-ce en 1843, que parut le premier volume du livre de M. Ewald, et nous avons vu l'année dernière paraître le septième et dernier volume de la troisième édition. L'ouvrage du célèbre professeur de Gœttingue est admirable par ses détails; car c'est à la fois un véritable commentaire perpétuel sur les livres historiques de l'Ancien Testament, du Nouveau Testament et des apocryphes, et une introduction à chacun de ces livres, dont il discute les origines et la composition. Mais l'histoire de M. Ewald est surtout admirable par l'unité de l'idée dont il a su pénétrer une aussi vaste composition; c'est une *Christologie* de l'ancienne alliance, dans le sens le meilleur et le plus rationnel du mot. Il ne s'agit pas pour M. Ewald de trouver partout et toujours dans les prédictions des prophètes, les indications typiques de la personne de Jésus, mais de reconnaître dans cette longue série d'événements, importants surtout par la pensée qu'ils révèlent, le développement naturel et continu de l'événement qui doit les couronner tous, la naissance du christianisme, et l'extinction définitive de la nationalité juive sous les étreintes de la nouvelle religion, sortie des entrailles du judaïsme. Vraie ou fausse, cette idée que l'auteur ne perd pas un instant de vue, fait de son livre une vraie œuvre d'art; sous sa plume inspirée, la Bible conserve le caractère d'un grand poème, qui poursuit gravement et solennellement sa marche jusqu'au dénoûment régulièrement préparé et entrevu d'avance. On reconnaîtra sans doute des longueurs quelquefois fastidieuses, la meilleure épopée n'en manque pas; on remarquera beaucoup de défauts, beaucoup d'erreurs de détail, et comment les éviter dans une œuvre aussi vaste et qui touche à tant de questions; on blâmera peut-être l'auteur de ce qu'après avoir répudié, dans un louable esprit de bonne critique, l'autorité de toute idée préconçue, il n'ait pas toujours pu se débarrasser de l'au-

torité de M. Ewald, mais on lui pardonnera volontiers un défaut qui se rencontre encore chez bien d'autres, sans être justifié par des mérites aussi éclatants et par une carrière scientifique aussi longue et aussi honorablement parcourue.

M. Hitzig aussi est un vétéran de la littérature biblique; il y a bientôt quarante ans qu'il a débuté dans l'exégèse par un travail, qui lui a conquis de prime abord une place honorable parmi les interprètes de l'Écriture[1]. Ses commentaires sur les psaumes, les proverbes, sur les grands et les petits prophètes, dénotent une connaissance profonde de la langue sacrée, une grande sagacité d'exégète, et un vaste savoir dans l'histoire du peuple d'Israël aussi bien que des peuples environnants. M. Hitzig, comme M. Ewald, a élargi le cercle de ses notions linguistiques, en dépassant les limites du sémitisme, et en étudiant les idiomes plus luxuriants et plus accidentés de l'Orient lointain. Mais ces grandes richesses de racines et de formes lui ont quelque peu troublé la vue, et dans les comparaisons qu'il a faites entre l'hébreu et ses congénères d'une part, et le sanscrit de l'autre, il n'a pas toujours su garder la mesure juste et nécessaire. Nous n'avons qu'à rappeler ses études sur les Philistins dont il a fait des Pelasges[2], sur Tadmor, qui, par un effet de sa féconde imagination, s'est transformée en une ville fondée par des Ariens[3], sa création fantastique d'un royaume de Massa, dont il a su seul découvrir les traces et les limites[4], et bien des mémoires dans lesquels l'éclat d'une science surprenante est souvent terni par un manque de sagesse et de sobriété. L'histoire du peuple d'Israël que nous annonçons, présente également toutes les qualités et tous les défauts de ses autres ouvrages. D'après M. Hitzig, le sol de la Palestine était d'abord habité par des Ariens : pour lui, les racines sanscrites se révèlent partout dans les noms des villes et des hommes; les noms d'Abraham, d'Isaac, peut-être même celui de Moïse ou Moschê[5] n'ont pas d'autre étymologie, et les Annales antéhistoriques d'Israël prennent ainsi un caractère exotique des plus étonnants et des plus bizarres. En soutenant des origines aussi singulières, M. Hitzig est obligé de faire immigrer les patriarches en Palestine, non pas du nord-est, comme on l'a cru jusqu'à ce moment, mais du sud et du sud-ouest. Cependant, tout en écartant du domaine de l'histoire les légendes qui entourent le berceau de toutes les nations, on a toujours reconnu que les peuples gardent un vif souvenir de leurs migrations, et que la conscience du lieu qui les rattache à l'ancienne patrie résiste souvent au milieu des mythes par lesquels la suite des siècles l'à obscurcie. Si l'on refusait à toute la

---

1. Nous entendons parler de son : *Begriff der Kritik*, etc. qui a paru à Heidelberg en 1831.

2. *Urgeschichte u. Mythologie der Philistaer*, Leipzig, 1845. Voy. p. 120 de l'*Histoire*.

3. *Zeitschrift d. D. m. G.*, t. VIII, p. 222 et suiv. Voy. dans l'*Histoire*, p. 160.

4. *Das Kœnigreich Massa*, dans Zeller, *Theolog. Jahrbücher*, 1844; *Commentaire sur les Proverbes*, 1858. p. 310 et suiv., et *Histoire*, p. 190 et 206.

5. Quelques hardiesses de cette nature proviennent sans doute de ce que l'auteur n'a pas effacé dans son livre des étymologies qu'il avait présentées à ses élèves dans l'enseignement oral. Ainsi l'explication de *Mósché*, par *Mórè* « maître qui enseigne, » fondée sur l'égalité analogue de l'arabe *Mousa* et de l'hébreu *Mórá* qui signifient « rasoir » (p. 65), est une spirituelle excentricité, tirée évidemment de ce que les professeurs allemands nomment leur *Collegienheft*, « cahiers de cours. »

Genèse une valeur historique, deux faits concernant les Hébreux n'en resteraient pas moins incontestables, savoir leur passage de l'Euphrate au nord-est de la Palestine, et leur séjour pendant quelques siècles en Égypte.

L'histoire de M. Hitzig, malgré son cadre beaucoup plus restreint, manque de cette unité qui distingue l'ouvrage de M. Ewald. Pour ce dernier, le peuple d'Israël reçoit les premiers germes de la vérité religieuse; les prophètes les entourent de leurs soins intelligents et veillent jour et nuit sur le jeune et faible plant, destiné à devenir un jour le chêne gigantesque qui doit abriter sous l'ombre de son riche feuillage l'humanité tout entière. Aussi la tâche de M. Ewald n'est terminée qu'au moment où d'un côté la dernière tentative des Juifs, pour reconquérir leur indépendance sous Barcochbas, noyée dans des torrents de sang est avortée, et où de l'autre, le christianisme s'est constitué, les livres de la nouvelle alliance sont réunis en faiceau dans l'Évangile, et où l'Église s'est définitivement séparée de la synagogue. M. Hitzig est quelque peu de l'école de MM. Lassen et Renan. La race sémitique est pour lui une race inférieure, incomplète, dominée par les sens, privée de toute délicatesse morale, bornée du côté de l'esprit, une race sans aucune largeur de vue, pour laquelle l'âme n'est que le souffle de ses narines, ou le sang qui coule dans ses veines, une race dont la langue elle-même, par la pauvreté de son fond et de ses formes, reflète l'insuffisance et les imperfections. Le christianisme, pour cette école, est avant tout un fait arien, un produit de l'esprit hellénique légèrement mélangé d'éléments hébraïques, à son détriment selon les uns, pour son profit, selon les autres. M. Hitzig est certainement de ceux qui attachent quelque prix aux doctrines du mosaïsme; il appelle bien (p. 3) « Israël le vase qui doit contenir les eaux de la vie, qui doit » les conserver fraîches et pures, pour que le monde puisse un jour se désal» térer à leurs sources »; mais il ajoute : « cette préférence est la cause pour laquelle » nous nous occupons de son histoire qui nous apprendra combien ce peuple a » payé cher les avantages qui lui ont été départis; n'est-ce pas la maladie de la » coquille qui lui a valu l'honneur de renfermer la perle?[1] » Ce passage et bien d'autres encore sont à la vérité une inconséquence flagrante à côté du tableau général qu'il nous présente, p. 51 et suiv. Aussi son histoire du peuple d'Israël finit-elle à la destruction du second temple par Titus : un petit peuple de plus écrasé par le colosse romain, à peine quelques mots de la naissance du christianisme, et, pour nous servir de l'image de notre auteur, on dirait une source tarie à jamais, et une autre source, bien différente, qui commence à jaillir et à répandre ses eaux pour recréer l'humanité!

En exposant la pensée générale qui se dégage du travail de M. Hitzig, et par laquelle il se distingue de celui de M. Ewald, nous avons fait pressentir qu'à côté des opinions opposées de ces deux savants, il reste encore de la place pour une troisième opinion qui verrait dans le christianisme une nouvelle évolution du judaïsme même, à laquelle l'élément hellénique ou alexandrin aurait enlevé son caractère original et primesautier, et qui soutiendrait que la séparation entre la

1. Voir aussi quelques belles paroles sur la mission du *nâbî*, ou prophète, p. 207.

religion mère et la religion fille, consommée sous l'influence de l'esprit subtil et mystique de la philosophie de l'époque, les a jetées toutes deux dans des aventures qui n'ont profité ni à l'une ni à l'autre.

Cependant, on serait profondément injuste, si l'on condamnait l'œuvre très-remarquable de M. Hitzig, d'après les tendances que nous venons de signaler. Il est même certain que beaucoup de faits dans la nouvelle histoire du peuple d'Israël ont été présentés plus conformément à la vérité par suite de l'impartialité que l'auteur a mis à les juger en eux-mêmes et d'une manière absolue, impartialité qui manque souvent à son devancier. De plus, les événements sont racontés dans un style ferme et nerveux, relevé par quelques archaïsmes, empruntés à la Bible de Luther; l'exposition est plus brève et plus serrée, pour l'époque qui va jusqu'à la destruction du premier temple et pour laquelle l'Écriture est presque le seul document; mais à partir du moment où la Palestine subit les premières atteintes de l'empire assyrien, Herodote, Manéthon, Diodore de Sicile et Josèphe sont largement mis à contribution, et l'histoire des peuples qui influent sur le sort d'Israël, est résumée avec clarté et précision. Les notes renvoient souvent aux commentaires que l'auteur a publiés sur les divers livres de la Bible et qui contiennent les arguments à l'appui des opinions qu'il avance. Pour un certain nombre de passages il propose des conjectures dans notre ouvrage même, et alors il est à regretter que M. Hitzig qui a rigoureusement exclu de son livre tout caractère oriental, n'ait pas du moins donné sa correction dans une transcription de l'hébreu au lieu de nous la faire deviner par la traduction allemande qu'il place sous nos yeux [1]. La chronologie est particulièrement soignée : les points de repère sont souvent trouvés avec beaucoup de bonheur, et les contradictions apparentes sont heureusement expliquées. La géographie de la Palestine a été aussi enrichie de plus d'une observation neuve et juste, bien que sous ce rapport la singulière méthode étymologique de l'auteur aît quelquefois exercé une fâcheuse influence sur les résultats.

L'histoire de M. Hitzig est divisée en douze livres : 1° les origines jusqu'au séjour des Israélites en Égypte (p. 1-51); 2° Moïse, Josué et les Juges jusqu'à Samuel (p. 52-131); 3° les règnes de Saül, David et Salomon (p. 132-166); 4° le royaume des dix tribus et celui de Juda jusqu'à l'époque assyrienne (p. 167-212); 5° la période assyrienne et la période chaldéenne (p. 213-258); 6° la captivité, la domination persane et la grande synagogue (p. 259-320); 7° le peuple juif depuis Alexandre jusqu'à Antiochus Epiphane (p. 321-366); 8° la guerre d'indépendance sous les Maccabées (p. 367-424); 9° les grands-prêtres hasmonéens (p. 425-472); 10° la royauté hasmonéenne (p. 473-533); 11° la dynastie des Hérodiens (p. 534-572); 12° les procurateurs romains et la guerre avec Rome (573-629).

Il nous est impossible de suivre M. Hitzig pas à pas à travers le grand chemin qu'il parcourt, nous nous contentons de choisir un certain nombre des observations que son livre nous a suggérées.

---

1. P. 205. Probablement *Kôfer* pour *'ôbêr*, correction qui nous semble superflue. Le *kèsef 'ôbêr* était l'argent qu'on payait lors d'un recensement; voy. *Exode*, xxx, 13.

Parmi les aborigènes du pays de Canaan figurent les Chettites, que M. Hitzig (p. 29), suivant en cela l'opinion adoptée également par Winer, Herzog et les interprètes de l'A. T., trouve non-seulement à Hébron et aux environs (*Genèse*, XXIII), mais aussi près de Bétêl (*Juges*, I, 26), et même au nord-est du Jourdain dans le Hauran. Notre auteur reconnaît de plus dans le nom de *Chêt*, le sanscrit *sêtu*, « digue, » et il suppose que II *Samuel*, XXIV, 6, où est racontée une expédition entreprise par Joab et les autres généraux de David dans le nord du pays transjordanique, il faut lire *hahittim* (les Chettites) à la place de *tahtim*. Or peut-être les Chettites ont-ils toujours habité entre l'Idumée et l'Égypte, au sud de l'Hebron, sans jamais remonter plus haut vers le nord de cette ville. Leurs rois sont mentionnés avec ceux de l'Égypte, II *Rois*, VII, 6, et peut-être faut-il lire I *Rois*, X, 29 (cf. II *Chroniques*, I, 17), à côtés des rois chettites, les rois d'*Edom*, pour les rois d'*Aram*, que porte le texte[1]. Le territoire promis aux Israélites est limité, d'après *Josué*, I, 7, en partant du désert et du Liban, à l'est par l'Euphrate, et à l'ouest par « tout les pays des Chettéens, jusqu'à la Médi- » terranée, où le soleil se couche, » c'est ce qui répond au « *Nahal Misraïm* qu'on rencontre souvent comme frontière extrême à l'Occident. Le recensement raconté II *Samuel*, XXIV, 6, s'est opéré dans les pays montagneux du Giléad, et ensuite dans les bas pays, à l'ouest des montagnes, mais aucunement dans une terre appartenant aux Chettites[2]. Il n'y a pas davantage de Chettites près de Bétêl, et dans le passage du livre des Juges, cité à ce sujet, il faut au contraire lire *tahtim* à la place de *hahittim*, et traduire : « Et l'homme (qui avait » montré à la tribu de Joseph l'accès de *Louz*, surnommé ensuite Bétêl), alla » dans *les bas pays*, y bâtit une ville qu'il nomma *Louz*, nom qui lui est resté » jusqu'à ce jour. » Nous inclinons donc à croire qu'après la conquête de l'ancienne ville de Louz, située sur la montagne et appelée dorénavant Bétêl (voy. *Genèse*, XXVIII, 19; *Josué*, XVIII, 13; *Juges*, I, 23), les enfants de Joseph permirent la fondation d'une nouvelle ville dans la vallée voisine, qui prit et conserva le nom de Louz. De cette manière seulement on comprend les frontières indiquées pour la tribu de Joseph (*Josué*, XVI, 1-2) et ainsi tracées : « Elles montent de Jéricho par la montagne à Bétêl, *et passent de Bétêl à Louz*, » mots qui n'ont pas de sens, si Bétêl et Louz désignent la même ville. Par le changement que nous proposons, et qui ne porte que sur une lettre (le *hé* à remplacer par un *tav*), disparaît une difficulté qui a été soulevée sans avoir été résolue, par tous les auteurs de géographie biblique depuis Eusèbe et saint Jérôme (*Onomast.* s. v. Οὐλαμμαοῦς), jusqu'à Reland (*Palaestina*, p. 876).

P. 73. M. Hitzig veut qu'on traduise les mots *behôdesch ha-âbîb* (*Exode*, XIII, 4), non pas « dans le mois de la germination, » mais par « à la néoménie de

---

1. Cette confusion se trouve encore ailleurs. Voy. II *Samuel*, VIII, 12 et le commentaire de M. Thenius.

2. Nous traduisons ainsi ce verset difficile : « Ils vinrent dans le (pays montagneux de) » Giléad, puis dans les bas pays et dans la contrée de *Harôset*; de là ils se rendirent à » Dan (Banias), à Yéan (ou 'Ayôn), et aux environs, jusqu'à Sidon. » Nous lisons H*orschî* à la place de H*odschî*, et nous entendons par là les plaines boisées autour du lac de Houlé, dans lesquelles étaient situés le H*aroschet haggôyim* du livre des *Juges* (IV, 13 et 16) et la ville de *Hasôr*, à l'est de Banias. Voy. Ritter, *Erdkunde*, XV, p. 248 et suiv.

» l'Épiphi[1]. » Nous accordons volontiers à l'auteur que *hôdesch*, signifie également « mois » et « nouvelle lune ; » dans certains passages, comme par exemple, *Exode*, XIX, 1, le dernier sens a été déjà reconnu par les plus anciens docteurs juifs (voy. *Mechilta*, éd. de Vienne, 1865, p. 70, l. 5-6). Mais nous ne saurions admettre, ni la fixation primitive de la fête pascale au premier du mois, au lieu du quinze qui est donné dans un grand nombre de textes, ni l'identité du mot hébreu *âblb*, avec le mois égyptien *épiphi*. Tous les hébraïsants connaissent les mots, désignant les époques intéressantes pour l'agriculture et qui ont toutes la même forme grammaticale, tels que *hârisch*, « saison de labourage, » *qâsîr*, celle de « moisson, » *âsîf*, celle de la « récolte des fruits, » *zâmîr*, « moment où l'on » taille la vigne ; » *âbîb* en fait évidemment partie, et désigne « la saison de la » maturation. » De plus, *âblb* a en même temps le sens de « mûr, chose mûrie » (*Exode*, IX, 31), comme *qâsîr*, a celui de « coupé, chose moissonnée. » A l'origine la Pâque, en tant que fête agricole, était mobile, comme l'étaient la fête de la moisson et celle de la récolte (*Exode*, XXIII, 16), et ne tombait pas plus régulièrement au premier qu'au quinze du mois. On sait que Jeroboam, qui régnait dans la partie septentrionale de la Palestine, retardait la fête de la récolte d'un mois entier (I *Rois*, XII, 32). Comme époque de pélerinage à Jérusalem, il fallait ensuite déterminer plus exactement les jours du mois pour toutes ces fêtes, et cependant pour la fête de la moisson, la tradition n'est jamais parvenue à en fixer le jour sans contestation.

Pour l'époque du premier temple, nous nous arrêterons encore aux rapports des Moabites avec les deux royaumes de Juda et d'Israël, et sur lesquels la stèle de Mêscha est venue tout récemment jeter une lumière nouvelle et inattendue[2]. On sait qu'au moment où les tribus de Ruben et de Gad se fixèrent dans les pays transjordaniques, l'Arnon formait la frontière de la Moabitide ; car tout le territoire appartenant autrefois aux rois de Moab, et situé au nord de ce fleuve, avait été conquis par les Émorites, auxquels les Israélites le prirent à leur tour. Sous David le royaume ainsi réduit, devint tributaire, et depuis le schisme le tribut était payé aux rois d'Israël. Au commencement du IXe siècle avant J.-Ch., après la mort d'Achab, le roi de Moab secoua le joug (II *Rois*, I, 1), et quelque temps après, nous voyons les rois de Juda et d'Israël s'allier avec le roi d'Édom, et attaquer l'ancien vassal en tournant au sud de la mer Morte et en ravageant le pays (*Ib*. III, 5-26). Cependant, à la fin du récit, nous apprenons que les trois rois retournent, chacun dans leur pays, sans avoir obtenu aucun avantage. Les livres des *Chroniques*, qui d'ordinaire ne font que répéter les événements racontés

---

1. Voir aussi p. 237 et 289.
2. Voir *Lettre de M. Ganneau à M. le comte de Vogüé*, Paris, chez Baudry, 1870 ; puis l'excellent mémoire de M. Ganneau, dont la première partie vient de paraître dans la *Revue archéologique*, 1870, I, p. 155-160. M. Schlottman vient de publier une brochure intitulée : *Die Sigessæule Mesa's*, etc. Halle, 1870 (grand in-8°, 51 p.), et M. Nœldeke un travail qui porte ce titre : *Die Inschrift d. Kœnigs Mesa*, Kiel, 1870 (in-8°, 38 p.). Cf. mon article : *La stèle de Mesha* dans la *Revue israélite*, 1870, n° 13, et ma note insérée dans le *Journal asiatique*, 1870, I, p. 155-160. Enfin, M. Harkavy a émis son opinion sur cet important document dans le journal *Libanon*, rédigé en hébreu et paraissant à Paris, an. 1870, nos 13, 14 et 15.

dans les livres des *Rois* ont ici un chapitre tout à fait nouveau. Ils nous parlent d'une guerre offensive, entreprise contre le roi de Juda par le roi de Moab et ses alliés, qui entrent sur le territoire d'Engedi au sud de la mer Morte. Un désordre qui éclate miraculeusement dans le camp des ennemis, entraîne à sa suite une retraite précipitée, et Josaphat, roi de Juda, vient tout juste avec son armée pour emporter un riche butin que personne ne lui dispute (II *Chroniques*, xx). — En face de ces deux récits, puisés à deux sources différentes, on se demande si l'attaque du roi de Moab contre Juda avait été la cause de l'action combinée des deux rois qui auraient uni leurs forces pour châtier l'agresseur, ou bien, si au contraire la guerre malheureuse, entreprise par le roi de Juda et le roi d'Israël contre le roi de Moab, avait provoqué ensuite l'offensive de ce dernier. M. Hitzig (p. 199 et 209) se décide pour la première hypothèse, bien qu'on ne s'explique pas alors comment c'est Joram, le roi d'Israël, qui invite Josaphat, roi de Juda, à se joindre à lui pour faire la guerre à Mêscha, roi de Moab (II *Rois*, III, 6-8), puisque c'est plutôt Josaphat, dont le territoire avait été violé, qui aurait dû en prendre l'initiative. La stèle de Mêscha semble définitivement témoigner en faveur de la seconde hypothèse. Bien qu'elle soit incomplète, cette nouvelle page d'histoire que nous devons à l'intelligente activité de M. Ganneau, est parfaitement claire pour son sens général. Elle nous rapporte un troisième fait d'armes du roi Mêscha, qui est relatif à la ligne septentrionale de l'Arnon. Mêscha y raconte longuement, comment il a pris les unes après les autres toutes les villes au nord du fleuve qui avaient été occupées par les tribus de Ruben et Gad, et qui étaient restées en possession d'Omri, roi d'Israël, et d'Achab, son fils et successeur. Après avoir lu cette série de victoires, remportées par le roi de Moab, on comprend que Joram, fils d'Achab, recherche l'alliance du roi de Juda pour venger la défection de son vassal; on comprend encore comment, tout le pays sur la rive orientale du Jourdain étant tombé entre les mains de l'ennemi, les deux rois sont forcés de diriger leur attaque du côté de la mer Morte, en s'adjoignant le roi de l'Idumée, dont ils devaient traverser le territoire pour entrer dans la Moabitide; on comprend enfin de cette manière, comment Mêscha, dont on a démoli les villes, obstrué les puits, et coupé les arbres fruitiers (II *Rois*, III, 25), une fois les rois retirés, ne garde plus de mesure, et se jette à son tour sur son adversaire.

Nous ne nous permettrons que quelques courtes observations sur un certain nombre de points, traités dans la seconde moitié du livre de M. Hitzig. — La dérivation du nom *Honiah* (Onias) de *Hôni Yah*, « Dieu est celui qui demeure » autour de moi » (p. 344, note 3), est inadmissible, puisque ce nom est une abréviation par aphérèse de *Nehoniah*, ou *Nehonioun*, comme ce prêtre est appelé dans le Talmud de Jérusalem (*traité de Sanhedrin*, I, 2, 19 *a*). Le sens de ce nom est donc « favorisé par la grâce de Dieu. » — L'étymologie de Dalmanoutha (p. 352, et déjà *Zeitschrift d. D. m. G.* XXI, p. 495), de *Dal menoutta*, « porte » brisée, » ne paraît pas plus heureuse. Nous pensons avec M. Renan (*Comptes-rendus de l'Acad. des Inscript. et B.-L.*, 1866, p. 265-267), que ce nom (ΔΑΛΜΑΝΟΥΘΑ) mentionné *Marc*, VIII, 10, à la place de Magadan (ΜΑΓΑΔΑΝ), qu'on lit *Matthieu*, XV, 39, est au fond identique avec ce dernier, augmenté de

la terminaison araméenne *outa*. (Voyez du reste l'*Onomasticon*, s. v. Μαγεδάν.) *Magadan* signifie en outre, en araméen, « fruit exquis » (*Pseudojonathan* et *Onkelos* ad *Deutéronome*, XXXIII, 14), et les fruits, venant des environs du lac de Tibériade étaient célèbres pour leur goût et leur saveur (voy. *Sifré* ad *Deutéronome*, § 345, Talmud de Jérusalem, *Megilla*, 70 *a*); un village, situé dans cette contrée, pouvait donc bien porter le nom de Magadan, et l'abstrait *Magdanouta* avait le sens de « pays aux bons fruits. » — Pour déterminer la distance entre Modein, la patrie des Maccabées, et Jérusalem, M. Hitzig cite (p. 449), Maimonide et Bartenora; ces deux docteurs, l'un du XIIe, et l'autre du XVIe siècle, n'auraient guère d'autorité dans une question semblable, mais ils ont puisé ce renseignement dans le Talmud, *Pesahim*, 93 *b*.

M. Hitzig est un esprit large et impartial. C'est surtout par la manière dont il traite les deux derniers siècles qui ont précédé la destruction du second temple qu'il prouve à quel point il sait se détacher des erreurs séculaires qu'un dogmatisme routinier avait introduites dans cette partie de l'histoire juive. Le tableau qu'il trace des Pharisiens et des Sadducéens, prouve que l'auteur a su profiter de la lumière que les travaux de M. le rabbin Geiger ont répandue sur le vrai caractère de ces sectes[1]. L'auteur de cet article est heureux de remercier ici M. Hitzig du bienveillant accueil qu'il a lui-même reçu à maint endroit dans l'*Histoire du peuple d'Israël*[2]. Nous avons été d'autant plus étonné de lire à la fin de son ouvrage cette observation louche sur Jean de Gischala et Simon Bargiora, les deux héros de la guerre avec les Romains, observation qui sans doute lui a été inspirée par ses sentiments par trop ariens. « C'est là une différence caractéristique, dit M. Hitzig, entre le courage des Sémites et le courage des Occidentaux, que ces deux généraux, au lieu de mourir sur le champ d'honneur, préfèrent figurer dans la marche triomphale de Titus, l'un, Siméon, pour subir ensuite une mort ignominieuse, et l'autre, Jean, pour passer le reste de ses jours dans une prison[3]. » Nous lui opposons volontiers les dignes paroles d'un officier qui est en même temps un savant, de M. de Saulcy qui termine ainsi ses *Derniers jours de Jérusalem* : « Jamais, en aucun temps, nation n'a tant souffert et ne s'est jetée si bravement et tout entière entre les bras de la mort, pour échapper au plus poignant des malheurs, à l'envahissement et à l'asservissement par la force brutale des armées étrangères. Honneur donc aux illustres martyrs du patriotisme judaïque, car ils ont payé de leur sang le droit de transmettre à leurs descendants le souvenir de la plus belle résistance qui ait jamais été faite par les faibles contre les horreurs de la conquête. »

J. DERENBOURG.

---

1. Voir aussi mon *Essai sur l'hist. de la Palestine*, p. 119 et suiv.

2. Nous reconnaissons volontiers que notre opinion, *Essai*, p. 69, ne saurait tenir contre les arguments de M. Hitzig, p. 489, note 1. Nous croyons, au contraire, devoir persister dans notre opinion sur Siméon le Juste (*Essai*, p. 47), contre M. H., p. 316. Nous espérons avoir bientôt l'occasion de revenir sur les Halachistes et les Agadistes, et sur le caractère particulier du pontificat depuis Hérode.

3. Nous avons toujours pensé que Jean et Siméon espéraient encore prendre part à la guerre qui se continuait, après la chûte de Jérusalem, d'abord à Masada et ensuite à Machærus.

83. — **Die epigraphischen Anticaglien in Kœln,** zusammengestellt von Dr Jos. Kamp. Cœln, Heberle, 1869. In-4°, 17 p. avec des gravures sur bois. — Prix : 1 fr.

Personne ne méconnaît aujourd'hui l'utilité des recueils d'antiquités locales, et principalement d'objets portant des inscriptions. On sait avec quelle facilité les documents conservés dans les collections publiques ou particulières échappent au chercheur étranger; on sait aussi comment les petits objets d'art qui sont dans la possession de particuliers sont exposés à se disperser sans que les savants qu'ils pourraient intéresser puissent en retrouver la trace. Cologne même nous en offre des exemples frappants : les collections Deetgen, Aldenkirchen et Meinertzhagen ont été vendues et sont actuellement en Angleterre et à Paris; une partie seulement est restée à Cologne. — On doit donc savoir gré à M. Kamp d'avoir décrit et publié ces petits objets, quoique plusieurs d'entre eux aient été publiés déjà dans les *Jahrbücher des Vereins von Alterthumsfreunden im Rheinlande* (tom. XXXV, p. 36 et suiv., p. 50 et suiv. et tom. XLI, p. 138 et suiv.

M. Kamp a groupé les matières sous différents titres : 1° marques de lampes et de vases de terre; 2° marques de briques légionnaires; 3° marques empreintes sur le verre; 4° vases à boire avec inscriptions peintes; 5° inscriptions de divers autres objets; 6° inscriptions grecques sur des objets antiques.

La première classe, celle des marques de potiers, compte, y compris le supplément donné p. 17, 140 numéros. Les marques jusqu'ici inconnues sont : AS, ASIIN, OFMIT, OFFICA, CANAFI, CATTARAF, D.VMD (probablement *officina Vmidii*), CVOCV, OFICEAN[1], IINCI, IVIM, QIVLHAB, OIVRIIC, MABO.... (ce qui pourrait bien signifier AMAB*ilis Officina*, si l'on suppose les lettres A et M en monogramme) NNAELVC, SA CAI, OSIIDO, TAVLINVS, TOωV FEC, VIIIA, VOCAINI, VROGAI. D'autres marques, dont la lecture est douteuse, ne peuvent être reproduites ici vu la difficulté de les représenter en typographie. Pour les marques déjà connues M. Kamp n'a rappelé les exemplaires trouvés ailleurs que lorsqu'ils ne figurent pas dans le recueil général de M. Frœhner (*Inscriptiones terrae coctae vasorum*, Gœttingen, 1858, in-8°), ce qui est très-bien entendu. Mais c'est précisément par ce côté que le travail de M. K. laisse le plus à désirer, ce qui est regrettable, car un assez bon nombre de ses lectures nouvelles, sont appuyées, contre celles qu'on proposait auparavant, par ces exemplaires venus d'ailleurs. Nous nous permettons de donner sur ce point les compléments nécessaires, à l'usage de ceux qui s'intéressent à cette branche de l'épigraphie. La marque ARVERNICVS (M. K. n'indique pas sur quel objet elle se trouve) se rencontre également sur une tasse provenant d'un tombeau d'Islenville (*Bulletin de l'Institut Liégeois*, tom. IX, p. 442). — La marque ATTILLVS est confirmée maintenant par un second exemplaire du musée de Trèves (*Jahresbericht der Gesellschaft für nützliche Forschungen zu Trier*, 1868, p. 84). — La marque CAHTO qui n'était connue que par un exemplaire de Neu-

F

1. La cinquième lettre est un E lunaire.

wied et qui se retrouve à Cologne nous semble être distincte de celle de CANTO, avec laquelle Frœhner l'a réunie (n° 540). — A propos de la marque CARTO ‖ F, M. K. aurait dû citer les exemplaires trouvés depuis à Mayence et à Luxembourg (voy. Steiner, *Cod. Inscr. Rheni*, IV, p. 695, n° 1634 *b*; De Bast, *Recueil d'antiquités de la Flandre*, 2e suppl. p. 51). — La marque COCI s'est retrouvée depuis à Périgueux (25e *Congrès archéologique de France*, p. 282). Le nom COCIRV paraît identique à celui de COCVRO (Roach Smith, *Roman London*, p. 103, qui est également à consulter pour DAGO). — L'exactitude de la lecture CDESSI pouvait encore être soutenue contre Frœhner, qui voulait lire ODESSI, par les marques identiques de Vérone (Maffei, *Mus. Veron.* 167 et suiv.) et de Ratisbonne (Steiner, *Cod. I. Rh.*, IV, p. 125). — Quant à l'orthographe AVFFRON, elle est garantie par des exemples qui se trouvent dans Mommsen (*Inscr. R. Neap.* 6308, 7) et Riccio (*Notizie degli scavamenti dell' antico Capua*, Napoli, 1855, planche 8, 10). — A propos de GEMELLVS je crois devoir rappeler que ce nom se trouvant toujours écrit ainsi, il faut sans doute lire de la même façon la marque GEMELIVS que Tudot (*Collection de figurines en argile*, p. 27) dit exister à Poitiers. — La marque n° 51 dans Kamp doit probablement se lire non IINCI, mais IVNCI qu'on retrouve à Douai selon Roach Smith (p. 107). — De même le n° 55 de Kamp, IVIM est peut-être une faute pour IVNI M(*anu*) qu'on a trouvé à Amiens (Dufour, *Mém. des antiq. de Picardie*, t. IX, p. 413). — L'emploi du mot F(*ecit*) après un nom au génitif qui se rencontre n° 67 (MARCI F) à son analogue pour le même nom de Marcus, dans des marques de Poitiers (Fillon, *l'art de terre chez les Poitevins*, p. 28) et de Londres (Roach Smith, p. 104). — On pourrait être tenté de corriger la marque SILAN en SILVAN, qui est si fréquent, mais M. K. a bien fait de la laisser intacte, car elle est appuyée par un deuxième exemplaire provenant du Poitou (Fillon, p. 30; on y lit C. SILANVS). — Le n° 115 : TELMFC d'après M. K. que Düntzer (*Jahrbücher d. V. v. Af. im Rh.*, XXXV, p. 46) lisait TELNFE, et traduisait T(*itus*) EL(*enius*) FE(*cit*) ne pourrait-il pas s'expliquer, si la lecture de M. K. est exacte, par TEL(*a*)M(*o*) F(*e*)C(*it*); le nom de TELAMO se trouve dans Fabroni (*Storia degli antichi vasi fittili aretini*, p. 46).

A cette énumération des marques de potiers, M. K. a joint une étude sur les procédés employés pour la confection de ces cachets et sur les autres signes de fabrique. Il a mis hors de doute un fait sur lequel l'attention s'était déjà portée, à savoir que les potiers dont le nom exprimait ou rappelait un objet matériel, représentaient cet objet sur leurs œuvres. Ainsi pour *Manius* on voit une main, pour *Sentis* une branche d'épine, pour *Palm(atus)*, n° 131, une palme. Nous apprenons en outre qu'il y avait des fabriques spéciales de moules ou modèles dont la marque occupait une place déterminée, tandis que les potiers qui travaillaient d'après ces moules plaçaient leurs marques à d'autres endroits également déterminés.

Les empreintes d'objets en verre et les inscriptions de vases à boire, réunies dans les chapitres III et IV, présentent un intérêt particulier, chose remarquable, elles ne se trouvent presque que dans les environs du Rhin. Les marques de

fabrique sur verre sont des raretés et celles qui se trouvent actuellement à Cologne ne dépassent pas le nombre de huit. L'une d'entre elles cependant est d'une importance toute spéciale, car elle nous donne pour la première fois le nom complet d'un fabricant, FRONINO, ce qui doit probablement signifier *Frontinus*.

Mais les vases à inscriptions peintes méritent surtout l'attention. Le premier qui en a parlé avec quelques détails est O. Jahn (*Jahrbücher d. V. v. Af. i. Rh.*, tom. XIII, p. 105 et suiv.). Ces vases ont pour la plupart un col allongé auquel s'adapte l'anse, et une panse fortement renflée, terminée par un pied assez mince. Comme procédé de fabrique on peut en distinguer deux espèces : la première, dont la forme est à peu près toujours la même, est couverte d'un vernis bronzé clair et brillant et se distingue par l'élégance de ses ornements et la beauté de l'écriture. Les vases de la seconde espèce qui abondent surtout dans les collections de Cologne décrites par M. K. ont un vernis brun foncé et mat. Ce qui les caractérise c'est que les lettres des inscriptions qu'ils portent sont séparées par des points blancs qu'on ne trouve pas dans les vases de l'autre espèce. M. K. conclut avec raison de la grossièreté de l'écriture et des ornements, que ces vases appartiennent à une époque postérieure. Parmi les 38 inscriptions publiées ici, les suivantes étaient encore inconnues : AMOTE PIE, BENE BIBO, BIBAMVS, (*bib*)ITE, IMPLE (sur un vase la variante INPLE), LAVTE, PIE DA, TENE ME, VIRES, VASCE, VITADA. — On le voit, ce sont principalement des invitations adressées soit par la coupe au buveur, soit par ce dernier à la coupe, et ce qu'il y a de curieux, c'est qu'en majeure partie ces vases ont été trouvés dans des tombeaux; on peut cependant expliquer ce fait en observant que dans aucun pays plus que sur les bords du Rhin les monuments funéraires romains ne représentent des festins joyeux.

Parmi les inscriptions d'autres objets il faut noter comme inédites la marque d'un bronze L. HELVI FELICIS et l'inscription d'une gemme IOVEM. FORMANVM. COLFGI. RESTITVIT, où COLFGI est évidemment une faute pour *colegi*. Du reste Brambach (*Corp. Inscr. Rh.*, n. 346) doute de l'authenticité de cette inscription.

Il faut encore signaler une tasse en verre avec l'inscription Ὑπερμήστρα, Λυγκεύς, Πόθος (*sic*) accompagnant la représentation de ces personnages ; nous espérons que M. K. ne nous fera pas attendre trop longtemps le travail spécial qu'il nous annonce sur cette pièce.

En résumé on peut dire que l'auteur a rendu à cette branche de l'épigraphie un grand service, dont on doit lui savoir d'autant plus gré qu'il est difficile de bien déchiffrer les empreintes, souvent mal réussies. M. K. n'a épargné ni ses soins ni sa peine pour accomplir cette tâche, pour donner les explications nécessaires et les renvois aux documents analogues, enfin pour en tirer, relativement à l'industrie dans l'antiquité, des résultats qui donneront à son travail une valeur durable.

J. Kl.

---

84. — **Beaumarchais en Allemagne.** Révélations tirées des archives d'Autriche, par Paul Huot, conseiller à la cour impériale de Colmar. Paris, Libr. internationale, 1869. In-12, 218 p.

Les *révélations* que signale le titre de ce petit livre sont dues à M. d'Arneth, bien connu en France par ses publications sur Marie-Thérèse et Marie-Antoinette[1]. M. Huot a traduit en grande partie ou analysé les pièces allemandes et reproduit les pièces françaises qui composent le dossier de cette singulière affaire. Il les a reliées par un récit assez agréable, parfois un peu pesant, et où les réflexions plus ou moins heureuses tiennent trop de place (voy. notamment, p. 125-127, deux pages d'indignation sur l'*impudence* de Beaumarchais, qui, mis aux arrêts, avait demandé à garder son valet de chambre). L'auteur, instruisant cette affaire embrouillée, a quelquefois suivi avec à propos ses habitudes de magistrat, accoutumé à démêler les mensonges d'un déposant et habile à le faire se *couper* lui-même.

Le résultat de la publication de M. d'Arneth est des plus défavorables à l'auteur de *Figaro*. On ne peut guère le défendre après cela du reproche d'avoir été un véritable aventurier, capable des plus graves indélicatesses. Le fond de l'histoire est connu, et on peut en voir dans le joli livre de M. de Loménie le récit généralement accepté. C'est celui de Beaumarchais; mais les archives de Vienne présentent la chose sous un jour fort différent. Après avoir réussi à faire anéantir à Londres, pour le compte de Louis XV, un pamphlet de Thévenot de Morande contre Mme Du Barry, Beaumarchais, avide de commissions de ce genre (outre le génie, il comptait mériter par là la réhabilitation dont il avait besoin après son blâme), se fit charger par Sartines d'aller rechercher et détruire un libelle dirigé cette fois contre Marie-Antoinette, qui venait de monter sur le trône (1774). Il alla en Angleterre, y trouva le juif Angelucci, qui allait publier ce libelle déjà imprimé, et se fit remettre moyennant finance non-seulement tous les exemplaires, mais une seconde édition qui allait paraître à Amsterdam, où pour plus de sûreté il accompagna son juif. Il brûla le tout; mais le juif prit la fuite, emportant un exemplaire dérobé. Beaumarchais se mit à sa poursuite, l'atteignit dans un bois près de Nuremberg, lui reprit l'exemplaire et le laissait généreusement aller, quand des brigands, complice du misérable, fondirent sur lui, lui portèrent de graves blessures et ne s'enfuirent qu'en voyant approcher du secours. Presque mourant, le chevalier de Ronac (nom de guerre de *Caron* de Beaumarchais) continua pourtant sa route jusqu'à Vienne (sans aucune bonne raison), et alla se jeter aux pieds de Marie-Thérèse, pour lui raconter sa tragique aventure et lui lire le pamphlet dont il avait empêché l'apparition. S'il imposait à l'impératrice cette lecture si pénible pour une mère, c'était pour lui démontrer le danger de mettre cet écrit habilement infâme sous les yeux de Louis XVI et la décider à permettre qu'on en imprimât à Vienne *un* exemplaire expurgé, que le roi aurait vu et aurait pris pour le seul ayant jamais existé. Marie-Thérèse s'ouvrit à Kaunitz, qui flaira

1. *Beaumarchais und Sonnenfels*. Wien, 1868. In-8°.

de suite une fourberie, et en effet le rapport fait, le jour même de la prétendue attaque des voleurs, par le postillon qui avait conduit Beaumarchais, démontra que les fameux brigands étaient imaginaires, et que les blessures de M. de Ronac se réduisaient à une égratignure qu'il s'était faite lui-même *avec son rasoir* (en vrai barbier de Séville). Kaunitz fit arrêter l'intrigant démasqué, et écrivit à Paris pour savoir ce qu'il fallait en faire. Avec une rare perspicacité il avait pressenti tout de suite ce que nous croyons avec M. d'Arneth et M. Huot extrêmement vraisemblable, à savoir qu'Angelucci était un personnage aussi fictif que les brigands, et que Beaumarchais avait lui-même fabriqué le pamphlet pour avoir le mérite et le profit de le détruire. Mais Sartines ne voulut pas avoir l'air d'être dupe; il fit relâcher le héros et lui paya la récompense promise. Seulement quelques semaines plus tard, le comte de Mercy, ambassadeur d'Autriche à Paris, écrivait à Kaunitz : « M. de Sartines m'avoua qu'il était toujours de plus en plus » tourmenté par le soupçon que Beaumarchais pourrait bien avoir ourdi l'auda- » cieuse intrigue de composer lui-même ce libelle et de venir ensuite le lui » dénoncer; il avait (Sartines) il est vrai découvert quelques indices à l'aide » desquels il avait espéré arriver jusqu'à un autre auteur; mais toutes les » recherches les plus minutieuses étaient demeurées sans résultat, et il ne restait » maintenant personne, en dehors de Beaumarchais, sur qui on pût porter un » soupçon fondé[1]. »

Il faut lire cette histoire comique et honteuse dans le livre de M. Huot; les documents qui y sont réunis sont des plus curieux. On y remarquera entre autres les longues lettres de Beaumarchais à l'impératrice et au comte de Seilern, intermédiaire entre elle et lui, et la déposition naïve du brave postillon allemand qui avait conduit le 14 août 1774 « un Anglais » dont les étranges façons d'agir » lui avaient fait demander si ce monsieur était bien dans son bon sens (*ob der* » *Herr recht bei sich*). » — M. H. reproduit la célèbre lettre écrite par Beaumarchais sur le Danube, pour être publiée à Paris, et où il raconte à un ami la terrible aventure de brigands. Cette lettre figure dans la plupart des recueils de *morceaux choisis* parmi les modèles du style épistolaire; elle est en effet charmante comme narration, et le récit est d'autant plus intéressant que l'auteur en a inventé toutes les circonstances aussi bien que le fond. Il savait qu' « il n'y a pas de » conte absurde qu'on ne fasse adopter aux oisifs d'une grande ville *en s'y pre-* » *nant bien*, » et il s'y prenait si bien que sans les archives de Vienne, on croirait encore à l'effrayant épisode du bois du Leichtenholz, et on admirerait le courage et le sang-froid que déploya dans cette bagarre, seul contre trois brigands, l'auteur de *la Folle journée*.

1. Il serait bon, pour prononcer sur ce point un jugement plus assuré, que le pamphlet, qui existe encore à Vienne (dans l'exemplaire remis à l'impératrice), fût examiné par un littérateur : le style de Beaumarchais est facile à reconnaître et il devait lui être presque impossible de le déguiser. M. d'Arneth n'a donné qu'une analyse, traduite par M. Huot.

VARIÉTÉS.

LES *CODICI D'ARBOREA*.

Ceux qui ont suivi le mouvement scientifique de l'Italie pendant ces dernières années, ou qui se sont tenus au courant du progrès des études romanes, savent qu'à partir de 1846 divers érudits italiens ont publié un certain nombre de documents en vers et en prose, en latin et en sarde, que l'on prétendait avoir été trouvés dans le couvent d'Oristano, et qui ont reçu la désignation de *Codici d'Arborea*, de l'ancien nom de la province où se trouve Oristano. Ces documents, dont l'origine est toujours restée enveloppée d'une certaine obscurité, mais dont aucun n'avait été vu avant 1845, furent accueillis avec faveur en Italie. L'Académie de Turin leur donna une sorte de consécration en publiant l'un d'eux dans ses Mémoires, et deux Sardes, M. Martini le conservateur de la bibliothèque de Cagliari qui le premier avait, en 1846, fait connaître les *Codici*, et un nommé Pillitu ou Pillito, qui paraît avoir été son collaborateur en toute cette affaire, publièrent successivement un certain nombre de ces pièces sans exciter aucune objection publique. Ceux-là seuls qui y croyaient firent connaître leur opinion; ceux qui doutaient gardèrent le silence[1]. Enfin, de 1863 à 1865, M. Martini réunit le tout en un gros volume in-4°, bientôt suivi d'un appendice[2].

Ce volume était en cours de publication, lorsqu'un écrivain connu par des travaux distingués sur l'histoire de l'Italie, M. Aug. Boullier, consacra aux *Codici d'Arborea*, jusqu'alors peu répandus à l'étranger, une partie de son livre intitulé *le Dialecte* et *les Chants populaires de la Sardaigne* (Paris, Dentu, 1864). Le livre de M. Boullier étant venu entre les mains de celui qui écrit ces lignes, les manuscrits d'Arborea se virent, pour la première fois je crois, publiquement discutés, contestés et traités de fabrication très-récente et très-malhabile[3]. M. Amédée Roux prit la défense des dits *Codici* en général et de leur éditeur en particulier[4]; puis M. Martini lui-même entra dans la lice avec des arguments de telle nature qu'il démontra sans réplique possible l'erreur de ceux qui auraient pu douter de sa bonne foi et lui attribuer un atome de bon sens[5].

Aussi n'y eut-il pas de réplique. Peu de temps après avoir donné le jour à sa brochure, M. Martini mourait, plein de foi en ses *Codici*, et les laissant sous

---

1. Je vois cependant par une brochure de M. Martini (Cagliari, 1864) que des objections tardives furent élevées par le comte Cibrario et par le commandeur Promis.

2. *Pergamene, codici e fogli cartacei, di Arborea* raccolti ed illustrati da Pietro Martini. Cagliari, tip. Timon. 1863-1865. In-4°, 544 p. et 6 pl. — Ce volume se compose de six livraisons. De l'appendice je ne possède que la première livraison datée de 1865.

3. *Une supercherie littéraire*, dans *la Correspondance littéraire* du 25 juillet 1864.

4. *La Correspondance littéraire*, 25 décembre 1864.

5. *Giudizii opposti di Paolo Meyer e di Amedeo Roux, sovra le Carte d'Arborea, esaminati da Pietro Martini*. Cagliari, tip. Timon, 1865. Pet. in-8°, 42 p. — Ci le début : « La storia delle lettere e delle scienze ci manifesta che non pochi le corruppero, le av- » vilirono con polemiche tinte di veleno, insulti villani, invidie basse, calunnie nefande, » plagi vergognosi, storti ragionari, leggerezza e vacuità di pensieri, non segno certo d'una » mente sana. Fra li uomini di cotal risma ora si annoveri Paolo Meyer..... »

la protection de défenseurs moins pétulants peut-être, mais non moins convaincus. L'un d'eux, M. Baudi di Vesme, a récemment adressé quelques-uns de ces curieux documents à l'Académie de Berlin, les soumettant à son jugement. La lettre d'envoi qu'il y a jointe, et que l'Académie vient d'imprimer[1], manifeste une confiance et une candeur dignes d'admiration : « Mihi ea » sententia est, » écrit-il, « praeter rei novitatem et ipsam, si ita loqui fas sit, ejus » molem, nullum alicujus momenti argumentum contra harum chartarum fidem » et antiquitatem posse afferri. » Mais lorsqu'un fait est tellement « nouveau », c'est-à-dire tellement étrange, qu'il ne peut prendre place dans la série des faits connus et bien constatés, c'en est assez pour le rejeter. Par exemple, les documents d'Arboréa supposent que la culture littéraire la plus avancée, qu'un goût archéologique très-prononcé, ont existé en Sardaigne pendant tout le moyen-âge. Voilà qui est nouveau, mais en même temps inadmissible, en présence du silence complet des historiens et particulièrement de Dante, si bien instruit de la littérature de l'Italie. Cette même culture littéraire se serait principalement manifestée par des œuvres étendues composées en langue vulgaire, et cela dès le IX[e] ou même le VIII[e] siècle. Cela encore est nouveau, mais également impossible, car les circonstances bien connues qui ont amené l'emploi de la langue vulgaire dans les compositions écrites sont absolument exclues par la culture même que supposent les *Codici*. Cela sans parler des monstruosités de tout genre qu'on rencontre à chaque instant dans ces textes, à quelque point de vue qu'on les examine. Mais aucune objection ne peut faire effet sur des gens qui croient tenir des manuscrits originaux dont la vue seule doit, selon eux, faire cesser tous les doutes : « sinceritatem suam ipso adspectu proditura mihi videtur », dit M. Baudi di Vesme en parlant d'un des mss. envoyés par lui à Berlin, comme si les fac-simile publiés par M. Martini ne suffisaient pas[2] ! C'est de même qu'un des défenseurs des mêmes documents écrivait en 1866 : « Soggiungiamo però avere noi » perfetta certezza che se il Littré, ed anche il Meyer potessero esaminare nell' » intrinseco e nell' estrinseco le pergamene ed i codici cartacei d'Arborea, si » schiererebbero senz' altro nelle file ormai numerosissime di coloro che divi- » dono col fu Commendatore Martini una piena fede nelle loro autenticità[3]. »

Hélas! M. Jaffé, l'un des commissaires désignés par l'Académie de Berlin, a

---

1. Dans le compte-rendu de la séance du 31 janvier dernier. La commission se composait de MM. Dove, Haupt, Jaffé, Mommsen, Tobler.

2. Dans ces fac-simile, qui accompagnent le sixième fascicule des *Pergamene*, on trouve en abondance les bizarreries que M. Jaffé a remarquées dans les mss. originaux qui ont été soumis à son examen. Les écritures des divers mss., considérées en gros et pour ainsi dire à distance, ont un aspect des plus étranges. Non seulement elles ne peuvent faire un instant illusion à un paléographe qui sait son métier, mais il est même difficile de deviner quelle époque le faussaire a eu en vue. Ainsi l'écriture d'une pièce qu'on prétend du XIII[e] siècle contient des formes toutes modernes parmi lesquelles apparaissent des lettres allongées (*s*, *f*, *b*) qu'on croirait empruntées à des diplômes carolingiens. Et que dire de l'ornementation de tel de ces mss.? Il faut n'avoir jamais vu une miniature ancienne pour croire à l'authenticité du ridicule dessin de la planche IV, où on voit un petit monsieur vêtu en redingote et en culotte courte, se promener la canne à la main dans un petit paysage où paissent deux petites vaches. C'est l'œuvre d'un écolier du XIX[e] siècle!

3. *Corriere di Sardegna*, 10 mai 1866.

montré dans quelques lignes de l'une des pièces soumises à son examen des énormités qui eussent frappé le plus novice des paléographes. Le faussaire, transportant dans le moyen-âge les habitudes de l'imprimerie moderne, distinguait le *j* de l'*i*; et ne savait pas la différence des abbréviations qui signifient *per* et *pre*; il avait une façon tellement bizarre d'abréger certains mots (*expurgare*, *persona*, *pari*, *carmina*, etc., etc.), qu'on s'étonne, non point que certaines gens n'en aient point été surpris (ce n'est qu'une preuve d'ignorance), mais que des documents écrits de la sorte aient pu être déchiffrés par le nommé Pillito ou Pillitu « a quo, » selon M. B. di Vesme, « universae hae Arboreenses chartae primum » lectae et transscriptae sunt. » Examinant les mêmes pièces au point de vue de la langue et des faits historiques, MM. Ad. Tobler et Alfred Dove y ont trouvé des impossibilités non moindres. Enfin, M. Th. Mommsen, passant en revue quelques textes et inscriptions prétendus antiques que M. Martini a publiés dans son in-4°, a signalé deux faits évidemment tirés de deux inscriptions dont l'une a été découverte en 1820, et l'autre en 1856. Il est à remarquer que le second de ces faits est contenu dans une note ajoutée à la marge du ms.; d'où il résulte clairement que le faussaire perfectionnait ses fabrications au temps même où on se disposait à les publier.

Si on se demande quels sont en somme les résultats nouveaux de la consultation délibérée par MM. Haupt, Jaffé, Tobler, Dove et Mommsen, on reconnaîtra qu'ils consistent surtout à avoir déterminé avec une grande approximation l'époque où les *Codici* se fabriquaient, ce qui est toujours bon à savoir; car la question de l'authenticité était depuis longtemps résolue pour tout homme sensé. Quant à l'impression que l'opinion de l'Académie de Berlin produira sur les partisans des *Codici*, il est difficile de la pressentir. S'il n'y avait à compter que sur la valeur des objections, il faudrait désespérer de leur conversion. La valeur d'une argumentation critique échappe naturellement à ceux qui croient aux poésies nationales de Tigellius ou aux inscriptions phéniciennes déchiffrées au IXe siècle par Antonio de Tharros avec l'aide de l'hébreu Canahim. Mais, par bonheur, l'autorité des noms est d'un grand effet sur les mêmes esprits. Lorsqu'on relevait dans les *Codici* quelques-unes des impossibilités historiques ou linguistiques dont abondent ces grotesques compositions, M. Martini répondait en invoquant l'autorité de Ménage et du chevalier du Mége. Finalement, après avoir établi à sa manière que son adversaire était plus au fait de l'histoire des Patagons que de celle des Sardes, il citait triomphalement l'adhésion de l'*Annuaire des deux mondes* et s'écriait : « Chi per tanto meriterà più fede? Il famoso *Annuaire* od il Meyer, nome finora » sconosciuto in Italia? Lo giudichino i letterati d'Europa. » Il est certain que la question ainsi posée se présentait sous un aspect défavorable pour le second des deux termes mis en balance, mais actuellement les partisans les plus résolus des *Codici d'Arborea* ne pourront se dissimuler qu'en présence de la décision de l'Académie de Berlin le *famoso* Annuaire court risque d'être trouvé léger.

P. M.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 20 — 14 Mai — 1870

85. — **Indische Streifen,** von Albrecht Weber. Zweiter Band. Berlin, Nicolai, 1869. (Kritisch-bibliographische Streifen auf dem Gebiete der indischen Philologie seit dem Jahre 1849. Mit einem Anhang : Iranische Philologie.) In-8°, xv-495 p. — Prix : 12 fr.

Le second volume des *Indische Streifen* contient la réimpression de 158 comptes-rendus critiques, publiés par M. Weber depuis l'an 1849, dont 127 rentrent dans le domaine de la philologie indienne (dans le sens le plus étendu du mot *philologie*, en y comprenant l'histoire, la géographie, etc.) et le reste appartient à la philologie iranienne. Les articles sont reproduits dans l'ordre chronologique de leur publication dans le *Literarisches Centralblatt* et la *Zeitschrift der deutschen morgenl. Gesellschaft* : pour faciliter les recherches l'auteur a ajouté deux tables, l'une systématique, disposée d'après les matières traitées, l'autre alphabétique, contenant les noms d'auteurs. Partout où de nouvelles recherches ou des publications postérieures à l'apparition première d'un article ont fait changer d'avis à l'auteur ou, ce qui est plus fréquent, lui ont fourni de nouveaux matériaux, il a ajouté entre crochets les additions et les renvois nécessaires.

Tous les orientalistes et le cercle plus étendu des lecteurs du *Literarisches Centralblatt* connaissent les traits caractéristiques de la critique de M. W. : son jugement franc, net, et toujours bienveillant; l'admirable étendue de son horizon scientifique, qui lui fait saisir du premier coup l'importance d'une nouvelle publication, quelque spéciale qu'elle soit, pour l'ensemble des études indiennes; et surtout l'érudition nourrie et substantielle qui, à part l'intérêt d'actualité, donne à ces articles, brefs et serrés pour la plupart, une valeur durable. — Ceux qui voudront aborder l'étude d'un des ouvrages traités dans ce volume seront donc reconnaissants à M. W. de leur avoir facilité l'accès de ces critiques, presque toutes apportant aux livres qui en sont l'objet des rectifications et des additions importantes, et dont plusieurs sont des introductions lumineuses à tout un genre d'études : sous ce dernier point de vue je signale spécialement à l'attention des lecteurs de la *Revue* l'excellent compte-rendu (n° 109) sur l'*Introduction to Kachchâyanas Grammar of the Pâli language*, par d'Alwis.

Mais le principal intérêt de ce volume consiste en ce qu'il donne, comme le dit l'auteur lui-même, une histoire de la philologie indienne pendant ces vingt dernières années — en appliquant toutefois à ce jugement la restriction nécessaire, qu'une page glorieuse de cette histoire manque presque entièrement dans ce tableau : celle remplie par le nom de M. Weber lui-même.

Il va sans dire qu'un volume composé de 150 articles différents ne supporte

pas d'analyse : il ne me reste donc plus rien à faire qu'à ajouter, suivant sur ce point l'exemple donné par l'auteur lui-même, à cette appréciation générale les observations de détail que la lecture du livre m'a fournies.

P. 42 : Sur la signification du mot *bahûdaka* les extraits de la Parâçarasmrti-Vyâkhyâ, donnés par Aufrecht (*Catal. codd. Sanskrit. biblioth. Bodlei.* 269 *a*), ne laissent aujourd'hui aucun doute : il est vrai qu'ils ne donnent pas d'explication sur l'origine de cette dénomination singulière — même on y trouve la prescription : *nodake sangam kuryât.*

P. 75 et 76: *Uttamam astagirim.* M. W. observe avec raison contre la traduction de ces mots, donnée par M. Holtzmann (l'excellente montagne *Ast*) qu'*astagiri* et *udayagiri* ne sont pas encore des noms propres dans l'ancienne poésie épique; selon lui ces mots signifient « l'horizon occidental et oriental, et *uttama* » serait alors = extrême. » Je ne le pense pas : pour ne pas encore être un nom propre, l'*astagiri* n'en est pas moins une montagne bien déterminée, celle derrière laquelle le soleil se couche, et *uttama astagiri* en est la cime, le *summus mons :* cf. les expressions équivalentes : *astâcalacûdâ, astaçikhara, astamûrdhan,* et la locution : *uttame divi,* au plus haut du ciel (*R*v. 5, 60, 6).

P. 155 et 156 : Pour établir une donnée chronologique l'auteur soulève la question de savoir si le vers allégué par Ujjvaladatta dans sa glose sur Unâdi-sûtra I, 156, et qui, d'après une notice du scholiaste Râyamukuta serait emprunté à un ouvrage intitulé Buddhacarita, se trouve réellement dans le poème de ce nom, composé par Açvaghosha, et dont il existe un manuscrit à la Biblioth. imp. Je suis à même de répondre affirmativement à cette question : c'est la stance 13 du huitième sarga (Ms. D. 106, f. 35, recto), lequel contient les plaintes des habitants de Kapilavastu sur le départ du Buddha pour la forêt. La leçon du ms. de Paris offre quelques légères variantes avec celle transmise par Ujjvaladatta. La voici :

idam puram tena vivarjitam vanam,
vanam ca tat tena samanvitam puram |
na çobhate tena hi no vinâ puram,
marutvatâ vrtravadhe yathâ divam ||

P. 232: L'auteur soutient contre l'autorité de Pânini que *ny âsthan* (Av. 13, 1, 5) appartient plutôt à *ni sthâ* qu'à *ny as* : et en effet, non-seulement la première dérivation est bien plus naturelle, mais encore, en acceptant la seconde, il faut changer la leçon du padapâtha pour que la construction soit sur ses pieds (v. Whitney, Av.-Prâtiçâkhya, p. 264). Pourtant la question me paraît être tranchée en sens contraire par le renvoi (fourni par le dictionnaire de Saint-Pétersbourg, v. s. v. *as*) à Nirukta, 2, 2. Yâska en citant *âsthat* parmi les mots qui auraient éprouvé un *varnopajana,* l'addition inorganique d'une lettre, lui suppose évidemment *as* comme racine : et quelque fantastique que soit une partie des étymologies proposées par ce savant, on ne saurait récuser son autorité, quand il donne si étrangement la préférence à une dérivation inexplicable devant une autre qui se présente d'elle-même.

Les pages 296-301 contiennent un compte-rendu assez détaillé sur l'édition,

par M. Stenzler, des Gṛhyasûtra d'Açvalâyana. Ici il est utile de comparer la nouvelle édition de cet ouvrage, accompagné du commentaire de Nârâyana, qui a été publiée dans la *Bibliotheca indica*. D'abord les doutes de M. W. sur la personne de ce Nârâyana s'y trouvent éclaircis jusqu'à un certain point : car il se nomme, à la fin de son commentaire, fils de *Divâkara* et membre de la famille des *Naidhruvas*: donc il n'est pas la même personne que *Gârgya Nârâyana*, fils de *Narasinha* et auteur du commentaire sur les Çrautasûtra d'Açvalâyana, et ce doit être par erreur que, sur le titre, l'éditeur indien l'appelle néanmoins *Gârgya N.* — Parmi les conjectures faites par M. W. sur le texte des sûtra il y en a une, et la plus évidente de toutes, qui se trouve confirmée par la nouvelle édition : 4, 8, 8 (9, 8 de l'édit. Calc.) *bhasattah* pour *bhasatah* (*â* pour *a*, Ind. Str. 301, est naturellement une faute d'impression). 4, 1, 17[1]: M. W. a élégamment conjecturé *viphalpham* pour *vigulpham* : la nouvelle édition porte ici *dvigulpham*. Comme le mot précédent se termine par un *t*, ceci n'est pas une variante, mais une analyse différente de la même leçon — mais je ne vois pas que le sens y gagne. — P. 299 (*ad* Gr.-sû. 4, 5, 1) : L'édition de Calcutta prouve que M. Stenzler a bien rendu la pensée du scholiaste en traduisant *ekanakshatra* par : *ein Sternbild dessen Name nur einmal vorkommt.* J'avoue ne pas bien saisir la difficulté soulevée à ce sujet par M. W., qui s'est mépris, paraît-il, sur le sens ou de cette traduction ou de la note y jointe. — Le ms. des Gṛhyasûtra de la Bibl. imp. (D. 138, *Çake* 1602), que j'ai consulté pour tous les passages relevés par M. W. comme corrompus, est généralement d'accord avec l'édition de M. St.; je signale pourtant le fait suivant : 1, 8, 9-10, M. St. a imprimé : ...*hrdaye*|9|*ata ûrdhvam*, etc., et, comme il ne donne pas de variantes et qu'il traduit, d'après le commentaire, *hrdaye* comme duel, on serait fondé à supposer que les mss. n'élident pas l'*a* d'*atah*. Je ne suis pas bien sûr, si l'observation de M.W. (p. 298), qu'ici le commentateur fait fausse route, et que *hrdaye* doit être nécessairement un locatif, parce que LES mss. élident l'*a* suivant, porte sur les deux mss. de Berlin seuls (qui au point de vue de la critique n'en sont qu'un), ou sur tous ceux consultés par Stenzler : mais ce que je peux affirmer, c'est d'abord que le ms. de Paris porte : *hrdaye atah*, et ensuite que Nârâyana déjà a connu les deux leçons; car il dit : *hrdaye ata ûrdhvam iti vivrtyâ pâthah kâryah pragrhyatvât*[2].

L'excellent volume dont nous achevons de rendre compte est dédié à M. Ernest Renan.

Siegfr. GOLDSCHMIDT.

---

1. 16 dans les *Ind. Str.* est également une erreur typographique, mais dans l'éd. Calc. c'est en effet le 16e sûtra puisque 7 et 8 y sont compris sous un seul numéro.

2. Il est étrange que l'éditeur indien, immédiatement après avoir imprimé cette phrase, omette dans le sûtra 10 les mots *ata ûrdhvam*, bien qu'ils soient expliqués par le commentaire (= *vivâhâd drabhya*). Pourtant une partie de ses mss. ayant ces mots dans le sûtra suivant, il est probable qu'ici il n'y a pas une faute, mais une variante.

86. — **Die Philosophie der Griechen** in ihrer geschichtlichen Entwicklung dargestellt, von Dr Eduard ZELLER. Erster Theil. Allgemeine Einleitung. Vorsokratische Philosophie. Dritte Auflage. Leipzig, Fues (Reisland), 1869. In-8°, xiv-953 p. — Prix : 21 fr. 35.

M. Edouard Zeller vient de donner une troisième édition du premier volume de son histoire de la philosophie grecque, lequel comprend l'introduction générale et l'histoire de la philosophie jusqu'à Socrate exclusivement. Cette partie de l'ouvrage avait été publiée pour la première fois en 1844, en un volume de vj et 276 pages intitulé : La philosophie grecque. Recherches sur le caractère, la marche et les phases principales de son développement (Die Philosophie der Griechen. Eine Untersuchung über Charakter, Gang und Hauptmomente ihrer Entwicklung). Comme l'indique ce titre M. Z. ne s'était pas proposé d'abord d'exposer complétement l'histoire de la philosophie chez les Grecs : il s'était contenté d'examiner les questions qu'il faut résoudre pour saisir les caractères distinctifs et la liaison des différents systèmes. Dans la suite de l'ouvrage (II, 1846. III, 1 et 2, 1852) l'auteur dut étendre son plan, entrer dans plus de détails, et quand il publia une seconde édition (I, 1856. II, 1, 1859; 2, 1862. III, 1, 1865; 2, 1868), il donna une histoire complète de la philosophie grecque, où il traite de toutes les questions relatives à ce sujet, qui comprend aussi pour lui la philosophie chez les Latins : il n'a exclu que les pères de l'Eglise. Cette troisième édition ne diffère de la seconde que par un certain nombre de modifications de détail : c'est une édition corrigée, mais non totalement refondue, comme la seconde.

Le travail de M. Z. comprend deux parties distinctes, l'exposition des systèmes, l'appréciation de leurs caractères et de leurs rapports, qui forment le fond et le texte de l'ouvrage, la discussion des faits relatifs à la vie et aux ouvrages des philosophes, la citation *in extenso* des textes qui justifient l'exposition, l'examen des opinions des autres savants, seconde partie qui est presque toute dans les notes.

Cette seconde partie me semble aussi complète qu'on peut le désirer. Tous les faits sont rassemblés, et aussi tous les textes; M. Z. renvoie à ceux qu'il ne reproduit pas littéralement, ce qu'il fait pour tous les passages de quelque importance. La critique de l'auteur me semble excellente, et je ne puis qu'approuver et recommander la méthode qu'il a suivie. Je présenterai ici des remarques sur quelques textes et sur quelques détails de l'exposition. — P. 691, n. 1 et 695, n. 2. Pour Leucippe l'être proprement dit était le plein absolu : ce qui est exprimé ainsi dans Aristote (*De Gen. et Corr.*, I, 8. 325 a 28) : τὸ ... κυρίως ὂν παμπληθὲς ὄν. Ne faudrait-il pas lire παμπλῆρες au lieu de παμπληθές qui signifie *en grande foule, en foule pressée?* — P. 693, n. 3. Simplicius (488 a 18 Brandis) : Δημόκριτος ἡγεῖται τὴν τῶν ἀϊδίων φύσιν εἶναι μικρὰς οὐσίας, πλῆθος ἀπείρους, ταύταις δὲ τόπον ἄλλον ὑποτίθησιν ἄπειρον τῷ μεγέθει. Le sens exige ἄλλο : à l'infini en nombre Democrite donne pour lieu *un autre* infini, l'infini en étendue. Voir *Revue critique*, 1870, p. 151. — P. 695, n. 4. Democrite, Fr. phys. 1. νόμῳ γλυκὺ καὶ (M. Z. propose avec raison de supprimer cette conjection) νόμῳ πικρόν, νόμῳ θερμόν, νόμῳ

ψυχρόν, νόμῳ χροιή, ἐτεῆ δὲ ἄτομα καὶ κενόν. ἅπερ νομίζεται μὲν εἶναι καὶ δοξάζεται τὰ αἰσθητά, οὐκ ἔστι δὲ κατ' ἀλήθειαν ταῦτα, ἀλλὰ τὰ ἄτομα μόνον καὶ κενόν. La liaison manque entre la proposition ἅπερ κ. τ. ἑ. et ce qui précède ; d'ailleurs il n'y a pas d'opposition régulière entre μὲν et δέ. Je crois qu'il faut transposer les mots οὐκ ... ταῦτα devant ἅπερ, et retrancher l'article τὰ devant ἄτομα ; autrement il faudrait lire τὸ devant κενόν. Mais ces mots donnent un sens plus satisfaisant si on les construit comme attribut de τὰ αἰσθητά, sujet de toute cette proposition : « Les objets sensibles ne » sont pas en réalité ce qu'on croit qu'ils sont, ils ne sont qu'atomes et vide. » — P. 705, n. 2. Théophraste, *de sensu* 63. Démocrite pensait qu'à l'exception du lourd et du léger, du dur et du mou, toutes les qualités sensibles n'étaient que πάθη τῆς αἰσθήσεως ἀλλοιουμένης, ἐξ ἧς γίνεσθαι τὴν φαντασίαν. οὐδὲ γὰρ τοῦ ψυχροῦ καὶ τοῦ θερμοῦ φύσιν ὑπάρχειν, ἀλλὰ τὸ σχῆμα (τῶν ἀτόμων) μεταπῖπτον ἐργάζεσθαι καὶ τὴν ἡμετέραν ἀλλοίωσιν. Le sens exige ἐργάζεσθαι κατὰ τὴν κ. τ. ἑ. Les figures des atomes produisent le chaud et le froid en modifiant notre sensibilité. — P. 712, n. 1. Simplicius *in Phys.*, f° 74 a. La grammaire exige κἄν... δοκῇ (au lieu de ἐδόκει) τῇ τυχῇ χρῆσθαι. — P. 730, n. 5. Aristote, *de respir.* 4, 472 a 1. Démocrite disait que la respiration empêchait l'âme d'être chassée du corps ; οὐ μέντοι γ' ὡς τούτου γ' ἕνεκα ποιήσασαν τοῦτο τὴν φύσιν οὐθὲν εἴρηκεν. Je crois qu'on a un meilleur sens en lisant τούτων et en construisant οὐθέν comme complément de ποιήσασαν. — P. 758, n. 3. Plutarque, *Qu. conviv.* VIII, 10, 2. Il me semble que le sens et la construction sont meilleurs si on lit τὸ ἐναργὲς αὐτῶν ἐξίτηλον καὶ ἀσθενὲς ποιεῖται (au lieu de ποιεῖ) τῇ βραδύτητι τῆς πορείας ἀμαυρούμενον. — P. 182, 3. Simplicius *in Phys.* f° 6, b. Simplicius, après avoir exposé la doctrine d'Anaxagore, ajoute : καὶ ταῦτά φησιν ὁ Θεόφραστος παραπλησίως τῷ Ἀναξιμάνδρῳ λέγειν τὸν Ἀναξαγόραν. ἐκεῖνος γάρ φησιν ἐν τῇ διακρίσει τοῦ ἀπείρου τὰ συγγενῆ φέρεσθαι πρὸς ἄλληλα, καὶ ὅ, τι μὲν ἐν τῷ πάντι χρυσὸς ἦν, γίνεσθαι χρυσόν, ὅ, τι δὲ γῆ γῆν, ὁμοίως δὲ καὶ τῶν ἄλλων ἕκαστον, ὡς οὐ γινομένων ἀλλ' ὑπαρχόντων πρότερον. τῆς δὲ κινήσεως καὶ τῆς γενέσεως αἴτιον ἐπέστησε τὸν νοῦν ὁ Ἀναξαγόρας, ὑφ' οὗ διακρινόμενα τούς τε κόσμους καὶ τὴν τῶν ἄλλων φύσιν ἐγέννησαν. Dans l'interprétation de ce passage (p. 185, n. 5) M. Z. rapporte ἐκεῖνος non à Anaximandre, mais à Anaxagore. Alors on ne comprend pas pourquoi Anaxagore est ensuite désigné par son nom. Il est bien plus naturel de penser que Simplicius explique d'abord en quoi les doctrines d'Anaximandre se rapprochent de celles qu'il vient d'exposer, et ensuite marque quelle différence il y avait entre Anaximandre et Anaxagore. — P. 715, n. 2. Suivant les atomistes, les atomes tombant dans le vide avec une vitesse inégale, les plus légers étaient repoussés en haut par les plus lourds, et il s'engendrait ainsi un tourbillon, un mouvement circulaire qui entraînait tous les atomes. M. Z. fait remarquer qu'on ne voit pas comment s'y prenaient les atomistes pour engendrer un mouvement circulaire avec deux mouvement rectilignes dirigés l'un en haut l'autre en bas. Ils s'y prenaient sans doute comme Aristote, qui dans sa météorologie, dit (I, 4. 342 a 24-26) qu'un corps qui tend naturellement vers le bas et qui est poussé en haut prendra une direction oblique, et (III, 1, 370 b 22) que le vent, qui passant par une ouverture rencontre un obstacle, se trouvant en même temps arrêté par-devant et poussé par derrière s'échappera de côté, par où il ne rencontre pas d'obstacle, et formera un tourbillon. Les anciens n'avaient évidemment, du moins en ce temps,

aucune idée nette de la composition des mouvements. Les *quaestiones mechanicae* attribuées à Aristote témoignent de notions beaucoup plus précises et plus exactes sur ce point ; et c'est une des raisons pour lesquelles on ne doit pas les attribuer à Aristote. — P. 934, n. 1. Au rapport de Platon, le sophiste Hippias avait traité περὶ ῥυθμῶν καὶ ἁρμονιῶν καὶ γραμμάτων ὀρθότητος (Hipp. min. 368 D), π. γραμμάτων δυνάμεως καὶ συλλαβῶν καὶ ῥυθμῶν καὶ ἁρμονιῶν (Hipp. maj. 285 C). M. Z. interprète un peu vaguement ce témoignage, quand il l'entend de règles de langage qui ont pu se borner à la mesure des syllabes et à l'harmonie. Il s'agit de ce que nous appelons aujourd'hui un traité de métrique ; et dès lors, comme beaucoup plus tard encore, même au moyen-âge, la prononciation des lettres faisait partie de cette sorte d'ouvrages, comme Aristote nous l'apprend, *De part. anim.* II, 16. 660 a 7-8 : ποίας δὲ ταῦτα (la manière de proférer les lettres) καὶ πόσας καὶ τίνας ἔχει διαφοράς, δεῖ πυνθάνεσθαι παρὰ τῶν μετρικῶν.

Dans la partie principale de l'ouvrage, qui le constituait d'abord uniquement, dans l'exposition des systèmes, M. Z. montre des qualités des plus distinguées, qui appelèrent l'attention précisément sur la première édition de ce premier volume. Il développe dans son introduction (p. 17), et avec beaucoup de raison selon nous, qu'on ne peut écrire l'histoire de la philosophie sans avoir une opinion personnelle sur les questions de philosophie, en un mot sans avoir un système scientifiquement raisonné ou non ; mais il a su se garantir des défauts auxquels les philosophes qui écrivent l'histoire sont portés par leurs habitudes d'esprit : il ne sublime pas la réalité en abstraction, il ne substitue pas à l'enchaînement qui est entre les faits la liaison de ses idées, il n'attribue pas à des philosophes antérieurs des solutions de problèmes qu'ils n'ont pas même songé à se poser. En un mot il a traité l'histoire de la philosophie historiquement ; et son ouvrage est, entre tous ceux qui ont été composés sur le même sujet, celui qui a ce mérite au plus haut degré.

C'est particulièrement quand on veut donner les caractères généraux qui distinguent la philosophie grecque de la philosophie du moyen-âge et des temps modernes, qu'on est exposé à ces formules creuses qui remplacent les choses par des mots. M. Z. ne s'est pas dissimulé combien il est difficile de dégager les traits communs à tant de systèmes conçus par des esprits si différents dans des temps si éloignés entre eux. Et cependant, comme M. Z. le fait observer avec raison, les systèmes des philosophes grecs, à les considérer dans leur ensemble, laissent une impression générale qui n'est pas celle que produisent les systèmes de la philosophie moderne de Descartes à Hegel. M. Z. me semble analyser exactement cette impression quand il dit que les philosophes grecs ne se sont pas préoccupés des limites de notre faculté de connaître, et qu'aucun d'eux, même Platon et Aristote, n'a établi entre la divinité et le monde, entre l'âme et le corps, entre les faits de conscience et le monde extérieur, une séparation aussi tranchée que l'ont fait les modernes. Quant à la philosophie du moyen-âge, il ne fallait la mentionner que pour dire qu'il n'y avait pas lieu de la mettre en parallèle avec la philosophie grecque. En effet, si on sépare la philosophie du moyen-âge de sa théologie, comme elle était en effet séparée dans l'enseignement, bien plus complètement qu'on ne se l'imagine d'ordinaire, on verra que cette philosophie n'est

autre chose que le prolongement de la tradition des écoles grecques du vi^e siècle avec des modifications peu importantes. Ce que M. Z. dit à ce sujet (p. 107) s'applique à la théologie, mais non à la philosophie. S'il est déjà très-difficile d'assigner les caractères généraux et distinctifs de la philosophie grecque, la difficulté me semble presque insurmontable quand on veut aller jusqu'à assigner les traits communs qui unissent la philosophie grecque à l'art grec, sculpture et poésie. Le langage ne se prête plus à des généralités aussi vagues, et on n'est pas bien satisfait quand on lit, d'après Hegel et Vischer, que l'harmonie immédiate de l'idéal et du réel est le caractère général et distinctif des productions de l'esprit grec (p. 112-113).

L'ordre dans lequel M. Z. a disposé les systèmes de philosophie anté-socratiques me paraît très-bien entendu. Il les partage en trois groupes, le premier formé par l'ancienne école ionienne (Thalès, Anaximandre, Anaximène), les Pythagoriciens et les Eleates, le second par Héraclite, Empédocle, les atomistes et Anaxagore, le troisième par les sophistes (Protagoras, Gorgias, Prodicus, Hippias, etc.). Cette division est fondée sur les rapports vraiment historiques qui se trouvent entre les systèmes. M. Z. s'abstient de ces rapprochements forcés et arbitraires dans lesquels se complaisent certains historiens de la philosophie. Ils sont parfois, il est vrai, bien tentants. Ainsi on pourrait dire que la doctrine d'Anaxagore, qui le premier attribua à l'intelligence l'ordonnance du monde physique, préparait à celle des sophistes qui enseignaient que l'homme est la mesure de toutes choses. Mais M. Z. fait remarquer seulement (p. 855-856) que ces doctrines presque contemporaines sont le signe que le monde moral, jusqu'alors oublié en présence du monde physique, commençait à appeler l'attention; et dans ces limites le rapprochement est très-acceptable.

M. Z. n'a assigné avec justesse les rapports qui se trouvent entre les différents systèmes, que parce qu'il est le premier qui soit entré dans la complète intelligence des vrais caractères de la philosophie grecque avant Socrate. Quand il publia la première édition de son premier volume, on ne discutait plus il est vrai, la question de savoir si Thalès était athée ou panthéiste. Mais quand on disait que les Ioniens avaient cultivé exclusivement la physique, les Pythagoriciens, la morale, les Eléates, la dialectique, ou quand on déduisait de l'opposition du génie dorien et du génie ionien celle d'une philosophie idéaliste et d'une philosophie matérialiste, on tombait dans des anachronismes moins grossiers mais tout aussi décidés. M. Z. a le premier vu tout le parti qu'il fallait tirer des passages où un juge aussi compétent qu'Aristote dit que la science de la dialectique et de la morale n'a commencé qu'avec Socrate (*De part. anim.* I, 1. 642 a 24), que les Pythagoriciens et les Eléates ne reconnaissaient pas d'autres êtres que les choses sensibles (*Metaph.* I, 8. 989 b 29. IV, 5, 1010 a 1. *De Cælo,* III, 1. 298 b 21). M. Z. développe que toute la philosophie anté-socratique, avant les Sophistes, n'est pas autre chose que de la physique; tout est une dépendance de la réalité sensible. Ces philosophes ne distinguent pas nettement entre l'esprit et le corps. Placé à ce point de vue, qui est le vrai, M. Z. a retracé une image très-fidèle de ces antiques systèmes qu'il était difficile de comprendre, parce qu'ils sont bien éloignés de nous et que les auteurs ne songeaient à aucune des

difficultés qu'on a soulevées depuis. Même dans les détails de l'exposition il n'est échappé à M. Z. presque aucune de ces expressions qui supposent des conceptions qu'on ne saurait attribuer à ces anciens philosophes. Je relèverai, à ce point de vue, le passage où M. Z. attribue (p. 424) au pythagoricien Alcméon d'avoir dit que la santé repose sur l'*équilibre des forces opposées*. On n'avait pas alors, pas même Aristote, une idée exacte de ce qu'il faut entendre par équilibre. Alcméon disait, d'après Plutarque (*Placit.* V, 30), qu'il y avait santé quand le chaud, le froid, le sec, l'humide, etc., avaient les mêmes droits (ἰσονομία) et participaient au même pouvoir. M. Z. fait tort à nos encyclopédistes (p. 941), quand il leur compare les sophistes dont il a si justement représenté le scepticisme, le charlatanisme, l'éristique et la rhétorique creuses et stériles. Nos encyclopédistes étaient des gens très convaincus, qui se proposaient un but des plus sérieux et dont le rôle n'a rien de commun avec celui que les sophistes ont joué au v[e] siècle.

Aux mérites d'une érudition profonde, d'une critique judicieuse, d'une intelligence exacte et pénétrante des faits, l'ouvrage de M. Zeller joint celui d'une exposition limpide et aisée et se place par l'ensemble de toutes ces qualités au premier rang des travaux dont la philosophie ancienne a été l'objet.

Charles THUROT.

---

87. — **Histoire de Napoléon I[er]**, par LANFREY. Paris, Charpentier, 1870. T. IV, 540 p. — Prix : 3 fr. 50.

L'esprit et la méthode de M. Lanfrey sont connus de nos lecteurs. Nous n'avons rien à ajouter aux observations que les procédés de l'auteur nous ont induit à émettre dans un précédent article[1], si ce n'est que des tendances qui nous paraissent fâcheuses s'accentuent à mesure que les desseins et les actes de Napoléon prêtent davantage le flanc aux critiques de la morale et de la politique. Les réflexions que nous suggère la lecture du dernier volume de M. L. porteront donc sur des faits particuliers et des points de détail. Nous dirons d'abord ce que nous y trouvons à louer au point de vue des sources, puis des appréciations, et dans le même ordre, ce qui nous y semble contestable, en nous attachant à des traits saillants.

Le livre dont nous rendons compte, divisé en douze chapitres, comprend la période qui s'étend du mois de novembre 1806 au mois de mai 1809[2]. Les principaux événements qui y figurent se résument sous les noms d'Eylau, de Friedland, de Tilsit, de Bayonne, de Baylen, d'Erfurt et d'Essling. Les négociations avec la Russie et l'insurrection d'Espagne en forment le corps.

M. L. rejette comme entachée de faux la lettre de Napoléon à Murat, en date du 29 mars 1808 (p. 260-270). Cette lettre est au moins suspecte pour les raisons intrinsèques qu'expose M. L. (impossibilité de concilier les actes de l'Empereur avec les vues qu'il manifeste), et surtout parce que la minute ne s'en

1. Voy. *Revue critique*, 7 février 1869, art. 27.
2. Une annonce de M. Charpentier porte que l'ouvrage sera complet en six volumes. Cela se concilie assez difficilement avec l'importance et l'étendue des matières que l'historien a encore à traiter.

retrouve pas dans les archives de la secrétairerie d'État. L'original ne subsiste pas davantage. Nous pensons donc avec l'auteur que les éditeurs de *la Correspondance* ont eu tort de l'admettre dans leur publication et que M. Thiers n'a pas suffisamment observé les règles de la critique en en tenant compte.

M. L. reproche aux mêmes éditeurs d'avoir omis un décret du 12 novembre 1808, inséré au *Moniteur* (année 1808, p. 1409) « qui condamne à être traduits » devant une commission militaire pour être passés par les armes dix grands » d'Espagne, choisis parmi les plus opulents et dont les biens devaient être » confisqués » (p. 434). Cette omission est en effet d'autant plus surprenante qu'elle coïncide avec l'insertion de quatre décrets puisés à la même source, et imprimés le même jour dans la même feuille. Quant aux instructions contenues dans ce décret, la trace en apparait bien dans la *Correspondance*, mais sous une forme où il est permis de ne pas la reconnaître (t. XVIII, p. 117).

M. L. cite encore, sans dire à quels documents il l'emprunte, une lettre relative à l'organisation des gardes d'honneur qui n'a pas été insérée dans la *Correspondance* (p. 494-495).

Il nous parait également fondé à relever en un autre endroit l'omission d'une lettre de Napoléon à Talleyrand au sujet des prisonniers de Valençay, lettre que M. Thiers avait heureusement connue et publiée avant eux (p. 295-296). Toutefois nous ne partageons point l'indignation qu'elle lui inspire. Au lieu d'une « infamie » (p. 297), nous y voyons un persifflage très-bien placé à l'adresse d'un intrigant qui affectait de réduire la valeur de toute chose à celle de l'esprit de conversation.

Nous avions cru remarquer quelques signes de fatigue dans le style de l'auteur[1]. Les premières pages de son nouveau volume en portent encore certaines traces. Mais il se relève rapidement et se tient presque partout à la hauteur de celles du tome premier, les meilleures qui soient sorties de sa plume nerveuse et distinguée. Parmi les morceaux où il se montre excellent écrivain, on peut citer celui qu'il consacre au départ du régent de Portugal pour le Brésil (p. 228), et en général tous ceux qui sont relatifs à l'insurrection d'Espagne et à l'état intérieur de l'empire. Il est fertile en mots heureux, soit qu'il nous dépeigne Regnaud de Saint-Jean d'Angely, « ce Tibulle de la conscription, » transformant ses rapports au Sénat en « pastorales larmoyantes » (p. 78); soit qu'il nous donne des négociations d'Erfurt ce joli résumé : « En homme avisé, Talleyrand profita des con» fidences matrimoniales de Napoléon pour marier son neveu Edmond de Péri» gord, avec la duchesse de Courlande. Ce fut là le résultat le plus clair de » l'entrevue des deux Empereurs » (p. 415); soit qu'il repousse le déguisement dont la légende a affublé Napoléon : « Jamais personnage ne fut plus fidèle à son » caractère; et c'est le diminuer et l'affadir singulièrement que de substituer à » ses calculs les mieux combinés, tantôt la main du hasard, tantôt des mobiles » d'une niaise sentimentalité qu'il aurait reniée avec mépris » (p. 225).

M. L. prouve que Napoléon suggéra à l'ambassadeur espagnol l'idée des négociations qui devaient aboutir aux scènes de Bayonne (p. 141). Cela est

1. Voy. *Revue critique*, art. cité.

contraire aux récits qui ont eu cours jusqu'ici en France, et peut passer pour une découverte.

Il donne pour la première fois quelque attention aux finances de l'empire (p. 500-502). L'autorité excellente d'après laquelle il les étudie, les Mémoires de Mollien (fort sommaires avant 1807), lui avaient jusqu'à présent manqué.

Il raconte, mais en peu de mots, avec une sorte d'impartialité les démêlés de l'Empereur avec le Pape (p. 96. 500-502). Il a jugé sans doute qu'il pourrait négliger une matière traitée à fond par M. d'Haussonville, qu'il ne cite pas, nous ignorons pourquoi, dans ce volume.

Enfin il a bien démêlé la pensée de Napoléon au sujet de la Pologne (ch. I passim). Même il serait encore plus affirmatif s'il avait pu connaître les documents inédits qui révèlent les opinions et les desseins de l'Empereur en ce qui touche la reconstitution de cette nation. M. L. les blâme à tous les points de vue. Cette conclusion est peut-être contestable; car d'une part le système des demi mesures adopté par Napoléon n'était pas dépourvu en ce qui concerne l'intérêt français d'une certaine sagesse. De l'autre le rétablissement solide et sérieux de la Pologne comportait (sans parler de l'amoindrissement de la Russie) l'entière destruction de la Prusse; et M. L. signale, comme un acte monstrueux le simple morcellement de ce dernier pays.

Dans le récit de la campagne d'Eylau, M. L. adopte toutes les versions défavorables à la cause française, notamment celles de Montesquiou-Fézensac. M. de Montesquiou appartenait à la catégorie des officiers pessimistes, encore neufs à la guerre, et qui ignoraient les souffrances des soldats de la République. Ses récits sont fortement empreints de l'esprit de cette portion de notre état-major qui se rattachait à l'ancienne noblesse et servait un peu à contre-cœur. Ils ne doivent donc pas être consultés sans précaution. Quand M. L. nous représente avec insistance les troupes « réduites aux vivres qu'elles pouvaient » déterrer dans les champs » (p. 41. 50), il se fait l'écho d'exagérations manifestes.

De même, à propos de la liaison qui s'établit en Pologne, entre l'Empereur et la comtesse Valewska, M. L. cite « les mémoires de Constant, » tout en protestant qu'il n'a aucun besoin d'y recourir. Il aurait mieux fait de ne pas les citer du tout. Cette compilation qui fourmille d'anachronismes, de platitudes et d'inepties, dont l'auteur ne connaît pas exactement l'entourage de l'Empereur et les officiers de sa maison, est apocryphe.

Enfin, M. L. ne veut pas renoncer à l'emploi du Mémorial de Sainte-Hélène[1]. Comme les raisons qu'il en donne peuvent paraître s'adresser à nous, nous en transcrirons un extrait : « Des amis attardés de la mémoire de Napoléon, dit-il » p. 165, moins inconsidérés que leurs devanciers, voudraient aujourd'hui que » l'histoire ne tînt plus aucun compte des divers journaux rédigés à Sainte-» Hélène,.... mais ces inventions sont l'œuvre de Napoléon lui-même..... Où

1. Nous constatons avec plaisir que M. d'Haussonville répudie au contraire dans son dernier volume ce document suspect : « Il ne serait pas juste de mettre à la charge de » l'Empereur les paroles que lui prête M. de Las Cases, » t. V, p. 344.

» serait d'ailleurs la justice historique si l'on devait considérer comme une » simple fantaisie les faux témoignages qu'un homme a laissés sur lui-même et » sur les autres? » A cela nous répondons : 1° En ce qui touche O'Méara, c'est de la propre correspondance de sir Hudson Lowe que se tire la preuve des impostures de cet écrivain. Las Cases, moins suspect, l'est cependant encore assez, d'après le même témoin, pour ne mériter aucune créance. 2° Que l'Empereur ait tenu à sir Neil Campbell à l'île d'Elbe, ou ailleurs, à beaucoup d'autres, des discours plus ou moins conformes à ceux du Mémorial, cela est possible, cela même est probable. Mais, comme il est impossible de dégager dans toutes ces conversations, la vérité de l'erreur, la saine critique exige qu'on les rejette en bloc. Enfin il est de règle élémentaire qu'un homme quel qu'il soit, ne peut être jugé (en tant qu'autobiographe) que sur ses dépositions réfléchies, calmes, volontaires, et non sur des paroles débitées au hasard, et plus ou moins exactement recueillies. 3° La doctrine qu'émet M. L. est absolument la même que celle qu'a professée le prince Napoléon dans la préface du tome XXIX de la *Correspondance*. Elle nous paraît inadmissible. Que les *vraies* dictées de l'Empereur à Sainte-Hélène servent de base au jugement qu'il encourt à cette époque de sa vie. Soit! Mais y chercher la trame des événements antérieurs, lorsque nous avons les mains pleines de documents authentiques, irréfutables, surabondants parfois (ressource qui lui manquait à lui, dictant de mémoire, aigri par le chagrin et par les douleurs physiques), c'est faire œuvre de pamphlétaire ou d'apologiste et non d'historien.

Voilà pour les sources : nous avons d'autres critiques à présenter sur les faits, sur les personnes, sur les institutions et sur les théories.

1° M. L. justifie le bombardement de Copenhague par certains desseins qu'avait l'Empereur et dont la connaissance serait parvenue aux Anglais (p. 141). En les tenant pour avérés, ces desseins ne peuvent servir d'excuse à une barbarie sans nom.

« Napoléon seul, dit-il (p. 361), fut le véritable auteur du désastre de Baylen. » Voilà une appréciation où, par une rencontre bien rare, M. L. se trouve d'accord avec M. Thiers. Nous la déclarons partiale et inexacte. Les éléments scandaleux de la capitulation sont en effet indépendants des exigences et des conceptions stratégiques de l'Empereur. Ce n'est pas évidemment à la guerre qu'il s'agit de faire du sentiment. Or est-il croyable qu'en abandonnant ses bagages, en sacrifiant la moitié, les trois quarts, si l'on veut, de son monde, Dupont, célèbre entre tous par sa vigueur et son audace, n'aurait pas pu avec huit ou neuf mille soldats, au moins passables, percer les lignes que lui opposaient dix-huit mille hommes de troupes médiocres, sinon mauvaises? Et si l'on admet cette impossibilité physique, comment accepter la combinaison qui consista à attirer dans la capitulation douze mille hommes, absolument libres et intacts? Le général Vedel ne fut pas moins répréhensible. Un chef d'armée qui a capitulé, qui de fait est prisonnier, est moralement déchu de son commandement. Les ordres qu'il donne doivent être regardés comme ceux d'un homme dont la volonté est viciée dans ses principes essentiels. En se retirant, Vedel couvrait Madrid; c'est ce qu'il devait faire. Quant à Dupont, il devait se faire tuer à la tête de ses principaux

officiers, ou s'ouvrir un passage l'épée à la main. C'est ce qu'il eût fait dans d'autres circonstances, c'est ce que fit Ney pendant la retraite de Russie, c'est ce que fera toujours, dans toute armée et dans tout pays, un soldat pénétré des obligations de son métier.

M. L. attribue le succès de l'insurrection espagnole « cette éternelle leçon des » peuples, » au sentiment populaire « qui l'a rendue invincible » (p. 305). C'est là une illusion dans le genre de celle qui fait honneur du salut de la France aux volontaires de 1792. La nation espagnole dut la conservation de son indépendance à la nature du sol combinée avec le caractère des habitants, à l'intervention anglaise, à la dispersion des forces envahissantes, à l'anarchie de leur direction. Seule elle eût succombé.

Les adulations dont l'Empereur fut l'objet, fournissent à M. L. l'occasion d'exprimer une opinion généralement répandue, mais qui a pour base l'oubli du passé. « La bassesse de ces flatteries, dit-il p. 178, dépassait tout ce qu'on avait » entendu jusque-là; elles seront citées dans la postérité la plus reculée, toutes » les fois qu'on voudra marquer le point extrême de l'abaissement où peuvent » descendre des âmes flétries par la servitude. » Certes il est superflu de renvoyer M. L. à l'empire romain. Mais, si nos oreilles n'étaient point façonnées dès le jeune âge à la phraséologie du XVII[e] siècle, si une sorte de respect superstitieux n'embellissait à nos regards la langue de cette grande époque, il serait facile de multiplier les exemples d'adulations aussi démesurées que celles dont parle M. L. La seule différence, c'est que l'expression outrée de l'admiration est sortie de nos mœurs. C'est aussi se tromper que de croire au mensonge absolu de ces témoignages. Ils traduisaient dans leur ensemble en 1670, comme en 1807, des sentiments vrais.

M. L. dit encore : « On a le droit d'affirmer historiquement que l'art et les » mœurs de l'empire ont puissamment fortifié un penchant (l'amour de la rhéto- » rique et l'affectation du langage) qui après avoir altéré la simplicité du génie » national et avili nos formes oratoires, a fait de nos multitudes la proie assurée » des plus misérables charlatans politiques » (p. 399-400). M. L. se trompe. Le goût de la déclamation remonte en France à Rousseau; la plupart des conventionnels versèrent de ce côté-là, toute la littérature de la Révolution en est imprégnée; les écrits, les discours de ce temps-là sont un tissu de platitudes ampoulées; et quant aux charlatans, on les ramasse par tas dans la période qui précède l'apparition de Bonaparte sur la scène du monde.

M. L. ne distingue pas assez l'armée française de ses chefs, quand il s'écrie : « Qu'on se fit tuer pour sa patrie, pour la liberté, cette vieille blague, comme » disait la soldatesque impériale!.... » (p. 341). L'emploi du mot, dans ce sens, nous semble entaché d'anachronisme. On pourrait le trouver dans Courier. Mis dans la bouche des soldats, il n'a que la valeur d'une pure hypothèse.

Les préjugés de l'auteur l'aveuglent à un point encore plus extraordinaire lorsqu'il dépeint « l'opinion » comme adhérant au petit groupe d'opposants réunis sous la bannière de M[me] de Staël, lorsqu'il dit « qu'il y avait dans l'âme des » contemporains de Napoléon quelque chose qui lui résistait invinciblement » (p. 86). La vérité est qu'en comptant bien on n'aurait peut-être pas trouvé

dans toute la France, en 1807, dix mille personnes foncièrement hostiles au régime impérial.

2° C'est surtout quand il juge les personnes que M. L. manque de sang-froid et d'impartialité. Voici comment il s'exprime au sujet du prince Eugène : « .....jeune homme brave et plein de zèle, mais sans passé militaire, chez qui » une auguste parenté était censée suppléer à l'expérience et aux services » (p. 498 et 516). Les mérites d'un homme, d'un soldat surtout, sont presque toujours contestables. Les services ne le sont pas. Né en 1781, Beauharnais avait un passé militaire aussi complet que le permettaient son âge et son emploi en Italie ; il s'était bien comporté dans l'expédition d'Égypte et pendant la campagne de Marengo. Il n'est donc pas équitable de le représenter comme un de ces capitaines par droit de naissance qui, sous l'ancien régime, s'improvisaient chefs d'armée. Napoléon manifeste des sentiments plus justes, lorsqu'il exprime le regret de n'avoir pas donné à son fils adoptif de grands commandements de cavalerie auxquels il était propre.

M. L. dénigre Lefebvre et le loue, sans se soucier d'une évidente contradiction : « Napoléon, dit-il p. 79, tenait particulièrement à la prise de Dantzig, entre- » prise difficile dont il voulait donner l'honneur au vieux Lefebvre, mais qui » était en réalité dirigée par deux officiers éminents, Chasseloup et Lariboisière. » Vieux Lefebvre! Il était né en 1755. Qui s'aviserait aujourd'hui de dire d'un maréchal de France qu'il est vieux à 52 ans. Sans doute c'est là une illusion d'optique, et le lecteur négligerait volontiers cette méprise, s'il ne se souvenait de certain reproche adressé par l'auteur à M. Thiers en semblable occurence. Transformer en vieillard un homme de 50 ans, et pour rabaisser ses talents, cela vaut bien après tout le procédé qui fait du prince de Hohenlohe (âgé de 60 ans) « le chef des jeunes présomptueux » (VIII. 472). M. L. insiste. Il s'écrie plus loin : « Le titre de duc de Dantzig attribua à ce vieux complice du 18 brumaire » (pourquoi n'ajoute-t-il pas : vieux complice de la prise de la Bastille?) tout » l'honneur d'un exploit dont Chasseloup et Lariboisière avaient eu tout le » mérite » (p. 101). Puis il oublie ses griefs. Il écrit ailleurs : « Napoléon » donna le commandement (en 1808) de ses huit corps d'armée à ses *meilleurs* » lieutenants..... Lefebvre. » (p. 401); et : « les maréchaux Bessières et Le- » febvre, hommes d'exécution, d'une bravoure éprouvée, plus utiles dans le » combat (en 1809) que dans le conseil » (p. 489).

Au sujet du duc de Rovigo, M. L. fait la réflexion suivante : « Il faut rendre » justice même à Savary » (p. 340). Voilà une singulière précaution oratoire et bien superflue, mais qui prend la proportion d'un aveu. Hâtons-nous d'ajouter que si l'auteur trouve exceptionnellement quelque chose à louer dans un acte du duc de Rovigo, c'est que cet acte est en contradiction avec les ordres de l'Empereur et en fournit la critique.

C'est encore une confession de cette nature qui échappe à la plume de M. L., quand il émet l'observation suivante : « On ne peut se défendre d'un certain » plaisir à faire toucher du doigt le bois de l'idole et à en faire résonner le » creux » (p. 83). Hélas! oui, M. L. éprouve trop de plaisir à faire de Napoléon « un monstre. » Mais en le donnant pour un cerveau vide, il ne réussit qu'à

révolter les hommes sincères qui étudient de près ce plein et mâle génie.

On comprend qu'avec ces dispositions d'esprit, l'auteur est prodigue d'appréciations défavorables à l'endroit de l'Empereur. Nous n'en retenons qu'une (négligeant à dessein les invectives). Dans le chapitre II, passim et notamment p. 67-75, M. L. relève, dans la conduite de Napoléon, des marques de mauvaise foi, comme si elles étaient particulières à sa politique. Sans remonter bien haut dans l'histoire, sans parler des ducs de Savoie, célèbres pendant plusieurs siècles dans la science du mensonge, comment oublier que François Ier, tous les Valois, Henri IV, Richelieu et Louis XIV ne se firent point scrupule d'y recourir? Au lieu de voir partout des traits de duplicité, n'est-il pas plus raisonnable de s'en tenir à une observation qu'arrache à M. L. la force de la vérité, de s'attacher « à l'incroyable mobilité des idées de Napoléon, qui n'avaient d'autre » boussole que l'intérêt du moment » (p. 76 et 114)? Bon et excellent mot, clef et vraie solution des gestes de tout l'empire.

Le seul personnage qui trouve grâce devant M. L. c'est toujours Talleyrand. Il réfute avec un certain luxe d'argumentation (p. 164-169) l'opinion plus ou moins accréditée qui fait du prince de Bénévent l'instigateur mystérieux des affaires d'Espagne. Le meilleur raisonnement qu'on puisse faire valoir en faveur du prince, c'est que les preuves manquent contre lui. Mais M. L. ne s'arrête point à cet ordre d'idées. Il produit des arguments qui, selon nous, ne valent rien. Est-il admissible par exemple « que Talleyrand ait insisté pour échanger » son titre de ministre des affaires étrangères contre celui de vice-grand » électeur? » S'il quitta la place ce fut bien malgré lui. De même le caractère moral de l'homme a bien peu de poids dans la solution de la question. Parler « du tact, de la mesure du bon sens exquis de Talleyrand, » c'est accepter comme acquis ce qu'il faut précisément démontrer. Ce sont là les qualités de la troisième phase de la vie de Talleyrand ; le public a trop oublié qu'elle en a eu deux autres : la première, celle de la Révolution, remplie d'imprudences et de résolutions hardies, voire compromettantes (constitution civile du clergé patronnée et accueillie, rupture (seul d'un grand nom) avec l'Église, mission équivoque en Angleterre, voyage en Amérique, dangereuses intrigues sous le Directoire, etc.); la seconde celle de l'empire, dont la signification ambigüe, tourmentée, est justement celle qu'il s'agit de définir et qui jusqu'à présent est demeurée énigmatique. Quant à « l'intérêt » qu'on cherche et qu'on ne trouve pas, cela non plus, n'est pas concluant. Car il y a beaucoup d'actes de Talleyrand qui s'expliquent mal, dès qu'on s'attache uniquement à cet indice insuffisant. Plus que sévère pour Napoléon, M. L. est plus qu'indulgent pour Talleyrand. Le soufflet de Maubreuil est cependant un trait de lumière qui perce la nuit dont s'est enveloppée cette figure incertaine.

Au sujet de la création de la noblesse de l'empire M. L. commet plusieurs erreurs. Il dit : (p. 183) « Ce qui ne s'était jamais vu dans le monde, c'était une » aristocratie composée *tout entière* de parvenus. » Or, des personnes revêtues d'un titre sous l'empire, un dixième au moins appartenait à l'ancienne noblesse (environ 500 sur 5000). Il dit encore (p. 185) : « On entrait dans la filière bureau- » cratique à l'état d'employé, on en sortait comte ou baron. » Cette exagéra-

tion mérite à peine une réfutation. L'empire ne fit pas plus de 600 comtes, y compris les titulaires étrangers (Italie, Belgique, Hollande, etc.). M. L. peut être assuré que les employés de bureaux étaient faciles à compter « dans cette génération spontanée. » Le plaisant de la remarque, c'est que le principe dont se moque M. L. était précisément (mais alors très-sérieusement) appliqué sous l'ancien régime où vingt ans d'exercice dans une foule de fonctions administratives ouvraient l'accès à la noblesse (les parvenus de cette catégorie votèrent tous avec le second ordre dans les assemblées préliminaires de 1789). M. L. ajoute enfin (p. 185) : « Les membres de la Légion-d'Honneur étaient chevaliers. » Erreur complète, populaire d'ailleurs. C'est par suite d'une usurpation insensible que le mot : chevalier de la Légion-d'Honneur est passé dans la langue officielle. Les membres de la Légion-d'Honneur n'étaient nullement chevaliers de l'empire. Ils étaient seulement aptes à le devenir. En fait, il n'y en eut pas beaucoup plus que de barons (un peu plus de 2000).

Au fond l'appréciation de M. L. sur l'institution elle-même nous paraît pécher en plus d'un point. « Tout le monde savait, dit-il p. 184, depuis les penseurs » du XVIIIe siècle que le mérite est chose personnelle. » Il nous semble bien qu'on s'en doutait même avant lesdits penseurs. La question est de savoir si le mérite personnel et l'influence sociale se confondent; or, c'est une expérience faite que la nature de l'homme en compose deux forces distinctes. « Dans un État monar- » chique, observe encore l'auteur, l'aristocratie ne peut avoir de raison d'être » que parce qu'elle oppose par ses priviléges mêmes une barrière utile aux em- » piétements du pouvoir royal; » et (aurait-il pu ajouter) aux emportements des agglomérations urbaines, ainsi qu'aux fureurs des populations rurales. Mais Napoléon a-t-il voulu créer une aristocratie? M. L. l'affirme (toujours d'après Las Cases, p. 180). Nous le nions. Des actes mêmes de l'Empereur, il résulte qu'il voulut faire, non un corps politique, mais un groupe social conservateur, au moyen d'un privilége médiocre et unique : le majorat. Cela est si vrai que certains titres, dépourvus de dotations, devaient s'éteindre au bout de trois générations. La tentative de Napoléon a-t-elle échoué? Partiellement, parce que les majorats furent en général trop insignifiants pour produire de grandes situations indépendantes. Mais est-il légitime d'avancer avec M. L. « que la noblesse im- » périale, dans le cours de son éphémère existence, garda toujours aux yeux des » classes populaires un certain vernis de ridicule? » Il y a là, selon nous, deux méprises. Les classes qui cherchèrent à jeter le ridicule sur les personnes titrées de l'empire furent, avec les gentilhommes de l'ancien régime, ceux des membres de la classe moyenne qui ne réussirent pas à bénéficier de l'institution. Quant aux sentiments qu'il attribue à la multitude, M. L. se charge lui-même de se réfuter lorsqu'il dit « que les soldats pardonnaient à Napoléon de faire des ducs, » parce qu'il en faisait avec fils de paysans » (p. 188). Or qu'était l'armée sous l'empire, sinon la nation, qui passa presque tout entière sous les drapeaux? La noblesse de l'empire qu'ensevelit M. L. « après une éphémère existence, » subsiste sous nos yeux. Quelle différence un ouvrier, un paysan fait-il aujourd'hui entre un baron de la Restauration, un comte de l'empire, et un marquis de Louis XVI? S'il distingue parfois, ses préférences sont acquises aux représentants

des hommes qui ont jadis vaincu l'Europe. Le ridicule, comme le mérite, est personnel.

L'épuration des tribunaux qui eut lieu en 1807, est dénoncée par M. L. « comme un misérable expédient politique. » A « l'époque de l'organisation » judiciaire, dit-il, un grand nombre de républicains découragés avaient cherché » un honorable refuge dans ces fonctions impartiales et respectées » (p. 200). C'est là une pure hypothèse que ne confirme point l'examen des faits. D'abord après le 18 brumaire, le gouvernement avait repris en main la nomination des magistrats; il ne maintint dans leur position que ceux qu'il voulut bien agréer. Ensuite, le travail d'épuration de 1807 fut fait par les présidents de tribunaux. Ce travail, dont les matériaux ont été conservés, prouve que la politique n'y occupa qu'une place secondaire. La plupart des motifs d'élimination sont tirés de certaines considérations d'indignité; l'ignorance, la vieillesse, une conduite peu honorable, des relations publiquement irrégulières. Beaucoup de présidents inclinent à l'indulgence, et proposent de simples avertissements.

M. L. repousse « avec dégoût l'objecte théorie de la régénération du peuple » espagnol par la servitude » (p. 159-162). Sans relever l'exagération évidente que revêt dans l'expression une idée juste en soi, nous profitons de l'occasion que l'auteur nous présente de signaler chez lui une abstention digne d'étude. Ses traditions littéraires le rattachent exclusivement à la classe des écrivains qui n'examinent dans l'histoire que les questions politiques. Les questions sociales lui sont indifférentes; du moins il les omet. Nous ne prétendons ni louer ni blâmer ce tour d'esprit; il explique assez naturellement le peu d'importance que M. L. accorde aux réformes apportées en Espagne par Napoléon, réformes, que d'autres publicistes, moins voués au culte de la liberté politique, ont pu regarder comme des bienfaits.

Nous terminons cette série de remarques qui (malgré notre désir d'en condenser l'exposition) dépassent les limites d'un article succinct, par une citation qui marque bien le point de désaccord entre la méthode de M. L. et celle à laquelle nous donnons notre préférence. « Ma secrète pensée, dit Napoléon dans » une note en date du 19 avril 1807, est de réunir des hommes qui continuent » non l'histoire philosophique, non l'histoire religieuse, mais l'histoire des faits. » M. L. après avoir rapporté ces paroles, s'écrie : « L'histoire sans conclusions, » c'est-à-dire, l'expérience sans enseignement, la science sans généralisation, » la société sans principes, voilà bien en définitive l'impossibilité qu'il rêvait » (p. 89). Il force ainsi quelque peu le sens naturel des mots. Mais au fond, il y a là deux systèmes en présence, un système qui s'attache à rechercher les faits, à les élucider, à les circonscrire, et un autre système qui se propose de les interpréter, de les associer, de les colorer. L'un de ces systèmes est précis, rigoureux, impassible; l'autre est vague, arbitraire, passionné. En somme, le champ de l'un est la science pure, l'autre a l'hypothèse pour domaine. Et il nous semble bien que les vues de Napoléon se rapprochent en cette matière beaucoup plus que celles de M. L. des principes qui paraissent destinés à prévaloir.

H. Lot.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 21 — 21 Mai — 1870

88. — **Zur Einführung in das Buch Daniel,** von Dr C. P. Caspari, Professor der Theologie an der Universitæt zu Christiania. Leipzig, Dœrfling et Franke, 1869. In-8°, vi-179 p. — Prix : 3 fr.

M. Caspari ne met pas en doute que le livre qui porte le nom de Daniel, ne soit l'œuvre de ce personnage célèbre dans les traditions d'Israël. Cela lui est certes bien permis; mais il n'en donne pas une seule raison, et il garde le plus complet silence sur les nombreuses objections, élevées contre l'opinion à laquelle il se range, aussi bien que sur les divers traits de ce livre qui les ont provoquées. On dirait à lire son écrit que, si le livre de Daniel est difficile à comprendre, on n'en a jamais du moins contesté l'authenticité. Et cependant depuis Porphyre qui, au IVe siècle, le soumit à une analyse qui, d'après ce qu'on en dit, était approfondie, jusqu'aux derniers travaux de la critique allemande, cette question a été agitée; on peut même dire qu'elle est jugée, et dans un sens tout contraire à l'opinion de M. Caspari : on s'accorde généralement à le considérer comme une apocalypse composée pendant les persécutions que les Juifs eurent à souffrir sous Antiochus Épiphane, et il me paraît impossible que l'étude de ce livre conduise à une autre conclusion. Dans tous les cas, il est étrange qu'on en parle, sans dire un seul mot des discussions qu'il a soulevées.

Il est une des difficultés qu'il présente, que M. Caspari a cru cependant devoir expliquer. Ce livre offre le singulier mélange de deux langues. Les chapitres I-II, 3 sont en hébreu; les chap. II, 4-VII, 28 en araméen, et les chap. VIII-XII en hébreu. Cela est pour le moins extraordinaire. M. Caspari y voit le doigt de Dieu. La vision du chap. II et celle du chap. VII ont trait, fait-il remarquer, non pas uniquement aux destinées du peuple d'Israël, mais aussi à celles de tous les peuples de la terre; il s'agit là en effet des quatre grandes monarchies qui doivent successivement gouverner le monde, jusqu'à ce que s'établisse sur la terre le royaume de Dieu. Il convenait par conséquent que ce sujet fût exposé en langue chaldéenne, langue qui était celle de la grande monarchie qui étendait alors sa puissance sur le monde entier; ce qui se rapportait plus particulièrement au peuple d'Israël devait par contre être écrit dans la langue de ce peuple. C'est pour cette raison que les chap. II, 4-VII, 28 sont en chaldéen, et les chap. VIII-XII en hébreu. M. Caspari trouve cette disposition tellement profonde qu'il croit pouvoir assurer que l'auteur du livre l'adopta sans savoir lui-même pourquoi; il

obéissait en cela, sans en avoir conscience, à la direction de l'Éternel. Il suffit de rapporter cette explication; il n'est pas nécessaire de la discuter. Je présenterai cependant deux observations : la première c'est que la succession de ces quatre grandes monarchies se rapporte encore plus aux destinées du peuple hébreu qu'à celles des Chaldéens, des Mèdes, des Perses et des Grecs, puisque c'est pour son salut et sa victoire que toutes ces révolutions doivent arriver; la seconde qu'il n'est pas moins question de ces monarchies dans les chap. VIII-XII que dans les chap. II, 4-VII, 28. Voyez entre autres VIII, 3-26; X, 4-20; XI, 2-45.

Tous les autres traits de ce livre qui s'élèvent contre l'opinion traditionnelle qui l'attribue à Daniel, sont passés sous silence. J'en signalerai quelques-uns.

Un grand nombre de mots tirés du grec se rencontrent dans les sept premiers chapitres, surtout dans la partie araméenne. Il n'y en a point dans les cinq derniers chap., c'est-à-dire dans VIII-XII. Qu'est-ce que cela signifie? évidemment qu'à l'époque où ce livre fut écrit, ou du moins les sept premiers chapitres, des termes grecs avaient eu occasion de pénétrer dans la langue chaldaïque parlée dans la Babylonie; et à quelle époque cette infusion put-elle avoir lieu, sinon après que ce pays fut tombé sous la domination des Grecs, c'est-à-dire après le démembrement de l'empire d'Alexandre de Macédoine? Nous voilà bien loin du temps où vivait le Daniel de notre livre. M. Caspari n'a pas jugé nécessaire de s'expliquer sur ce point.

La prophétie se présente dans ce livre sous une forme particulière. C'est en des visions que l'avenir est révélé au prophète, et ces visions qui lui montrent des animaux symboliques, lui sont ensuite expliquées par un ange. Il y a bien des visions dans les anciennes prophéties; mais elles n'y sont pas la forme ordinaire de la révélation des événements futurs, et ce ne sont pas des animaux symboliques qui y apparaissent. De plus, la date des événements futurs, toujours marquée en termes vagues ou généraux dans les écrits des prophètes, est indiquée ici par des nombres mystiques ou cabalistiques qui peuvent être précisés par quiconque en a la clé. Enfin, tandis que les prophètes ne parlent jamais que des peuples de la Terre-Sainte, il est question dans ce livre de grandes monarchies qui, aux yeux de l'auteur, représentent l'humanité tout entière. Le point de vue n'est plus le même que celui des prophètes, et si le point de vue a changé, c'est que les temps aussi ont changé.

De ces trois traits caractéristiques, M. Caspari ne dit rien, ou du moins il n'en propose pas la moindre explication. Et quand on considère qu'ils se retrouvent dans un grand nombre d'écrits qui forment un genre particulier de littérature religieuse, et auxquels ce livre même a servi de modèle, — je veux parler des apocalypses, — on est étonné qu'il n'ait pas signalé à l'attention de ses lecteurs ce fait important qu'on a ici le premier type de l'apocalyptique.

Dans le recueil des écrits sacrés des Juifs, notre livre n'est pas placé parmi ceux des prophètes, mais parmi les Ketoubim, ou les hagiographes, comme on les appelle en grec. Il y a là un indice certain qu'il n'est pas l'œuvre de celui

dont il porte le nom. Si l'auteur de cet écrit était Daniel, ce Daniel qui, un peu plus jeune qu'Ezechiel, et un peu plus âgé que Zacharie, fut témoin de la ruine de Jérusalem et du retour de la captivité de Babylone, il n'y aurait pas eu de raison de ne pas placer son livre à la suite de ceux des trois grands prophètes, Esaie, Jérémie et Ezéchiel, comme l'ont fait bravement la version des septante, et, après elle et à son exemple, la Vulgate et les traductions de la Bible en langues modernes, autant les protestantes que les catholiques. Comment se fait-il que M. Caspari ait oublié de nous apprendre pourquoi ce livre est parmi les Ketoubim et non parmi les prophètes, quand il y a dans ce fait une preuve contre son authenticité?

Je ne poursuivrai pas plus loin l'énumération de tous les points et de tous les faits qui s'élèvent contre l'authenticité de ce livre, et dont le savant orientaliste de Christiania n'a pas jugé convenable d'entretenir ses lecteurs; je tiens cependant à faire remarquer que, pour ne pas donner à cet article des proportions inusitées, j'ai signalé, non les plus décisifs, parce qu'ils auraient demandé quelques développements pour être bien compris, mais ceux qui peuvent s'exposer en quelques mots.

Si M. Caspari n'a rien dit des difficultés et des problèmes que soulève ce livre, de quoi a-t-il donc parlé? Il a voulu établir dans une première partie que trois causes principales avaient motivé les révélations qui y sont contenues : 1° le zèle de Dieu pour son honneur affaibli et mis en danger; 2° le soin du Seigneur pour le salut des payens, pour la préparation de la rédemption qui devait avoir lieu plus tard; et 3° le bienveillant effort de Dieu pour venir en aide à la faiblesse d'Israël brisé par la ruine de Jérusalem et sa captivité à Babylone, pour le consoler, et l'empêcher de tomber dans le découragement et le désespoir. La seconde partie traite de la vie et de la personne de Daniel, qu'il identifie tout simplement avec le personnage légendaire de ce nom, qu'Ezéchiel met sur la même ligne que Noé et Job (*Ezéchiel*, XIV, 14 et 20; XXVIII, 3). Enfin une troisième partie est consacrée à montrer l'enchainement des différentes parties de ce livre, toujours, bien entendu, au point de vue que cet écrit est de Daniel, et que tous les détails qui y sont rapportés ont un caractère réellement historique.

M. Caspari paraît, il est vrai, s'être proposé d'écrire plutôt un livre d'édification qu'un traité scientifique. C'est aux chrétiens orthodoxes qu'il s'adresse, ce sont ses propres expressions, dans le dessein de les aider à comprendre ce livre difficile. Mais ce n'était pas là, ce me semble, une raison suffisante pour passer sous silence les difficultés qu'il présente; bien au contraire; c'est de ces difficultés qu'il fallait parler aux personnes qu'il voulait instruire, pour leur donner une idée exacte d'un sujet qui leur était encore étranger. L'ouvrage de M. Caspari ne peut avoir d'autre effet que de remplacer chez elles l'ignorance par l'erreur.

Michel NICOLAS.

---

89. — **Memoirs on the History**, Folk-lore, and distribution of the races of the north-western provinces of India (Supplemental glossary of Indian terms) by the late Sir Henry M. Elliot, edited by John Beams. 2 vol. In-8° (xx, 369 et 396). Trübner et C°. London, 1869.

Sir Henry M. Elliot naquit à Londres en 1808, arriva à Calcutta à l'âge de 20 ans en 1828, après avoir fait de solides études à Oxford, devint en 1847 secrétaire du gouvernement de l'Inde au département des affaires étrangères, et mourut en 1853, au cap de Bonne-Espérance, alors qu'il retournait dans son pays pour remettre sa santé ébranlée par le climat de l'Inde et par le travail. Pendant cette courte vie de 45 ans, ou plutôt pendant les 25 années qu'il consacra au service de la Compagnie des Indes, cet éminent administrateur, comme beaucoup de ses prédécesseurs ou de ses émules, joignit à l'exercice de ses fonctions des recherches studieuses sur l'Inde; l'état actuel du pays et surtout son histoire pendant la période musulmane attirèrent particulièrement l'attention de M. Elliot. En 1849, il publia un *Bibliographical Index of the historians of the mahommedan India*, et, à son lit de mort, il faisait imprimer au Cap, à un très-petit nombre d'exemplaires, un volume de 300 pages sous ce titre : *Appendix to the Arabs in Sindh, Volume* III. *Part* I *of the historians of India.* Actuellement, plus de 15 ans après sa mort, on publie, d'après les papiers qu'il a laissés, un grand ouvrage (*The history of India as told by his own historians — The Mahommedan period*), dont les deux premiers ont déjà paru et dont le 3° est sous presse.

Le livre dont nous avons à rendre compte en ce moment, est une réimpression ou pour mieux dire, une nouvelle édition considérablement augmentée d'un ouvrage déjà ancien, puisqu'il remonte à 1844, et le premier, croyons-nous, que l'auteur ait publié. Il porte comme on le voit un titre fort complexe : le sous-titre « Glossaire supplémentaire de termes indiens » est le titre même de l'ouvrage primitif, que l'on a conservé, mais en le plaçant au second rang, et en le faisant précéder, à raison des accroissements que le livre a reçus, d'un titre plus étendu : « Mémoires sur l'histoire, les traditions populaires et la distribution des » races dans les provinces N.-O. de l'Inde. » La cour des directeurs de la Compagnie des Indes avait décidé la publication d'un Glossaire de termes indiens relatifs à l'agriculture, aux usages, aux mœurs, etc. Ce travail, inspiré par une excellente idée, et qui devait embrasser toutes les contrées de l'Inde soumises à la domination britannique, ne put aboutir; et cependant, quelle œuvre importante on eût accomplie si tous les officiers de la Compagnie avaient agi comme M. Elliot! Cet administrateur qui avait dans sa surveillance les provinces du N.-O., c'est-à-dire les pays compris entre le Pendjab et le Bengale, de Delhi à Bénarès, sauf l'Aoude non encore annexé (Agra, Allahabad, etc.), prit au sérieux l'appel de ses supérieurs, et s'occupant activement d'y répondre, recueillit avec un soin diligent tous les termes en usage dans les pays dont il avait, par sa position même, une connaissance particulière. Soit que le travail de M. Elliot destiné à paraître dans le recueil général, fût arrivé trop tard pour pouvoir y

être incorporé, soit, ce qui est plus probable, que le mérite de ce travail spécial d'une part, et d'autre part les lacunes du grand ouvrage, dont on constata l'insuccès dès les premiers essais d'impression, aient fait juger l'œuvre de M. Elliot digne d'une publication également spéciale, son travail, bien qu'incomplet, car il s'était arrêté à la lettre J, fut imprimé à part sous le titre de « Glossaire supplémentaire des termes indiens. » L'auteur en garda un exemplaire interfolié sur lequel il mettait des additions et des remarques. C'est d'après ces notes que M. John Beames, un des collègues ou plutôt un des successeurs de l'auteur, a publié la présente édition, bien plus considérable que la première, et qui renferme, outre les améliorations de M. Elliot lui-même, des notes nombreuses de l'éditeur, M. Beames, et des emprunts faits soit à des documents officiels, soit aux travaux de quelques statisticiens. Voici sur quel plan cette édition nouvelle a été faite.

Dans la première, les termes étaient rangés dans une liste unique selon l'ordre alphabétique (de A à J); mais dans sa préface l'auteur lui-même posait les bases d'une classification : car il avait recueilli, disait-il, « a few notices respecting » the tribes, the customs, the fiscal and agricultural terms. » En se fondant sur cette donnée autant que sur la nature des choses, M. Beames a cru devoir partager l'ouvrage en quatre parties, renfermant, la première tous les noms de castes (tribes), la 2e tous les mots relatifs aux coutumes, aux rites, aux superstitions (customs), la 3e les mots relatifs aux finances publiques et privées (fiscal, revenue and official terms), la 4e les mots relatifs à l'agriculture ou à la vie rurale (agricultural). Les deux premières parties occupent le premier, les deux dernières le deuxième volume de cette édition. L'éditeur remarque à plusieurs reprises que la distinction entre les diverses parties, surtout entre la deuxième et la quatrième n'est pas bien tranchée dans une foule de cas, à cause du lien qui existe entre les travaux des champs d'un côté, les coutumes et les superstitions de l'autre. Toutefois la division est fondée en raison, et les hésitations qui ont pu arrêter l'éditeur dans les cas particuliers ne sont pas une entrave pour le lecteur, toujours assuré de trouver dans une des parties ce qu'on n'a pas cru devoir mettre dans telle ou telle autre. Un index de tous les mots cités dans l'ouvrage, permet d'ailleurs de retrouver non-seulement les termes mêmes du Glossaire, mais ceux qui n'ayant pu y figurer parce qu'ils commencent par une des lettres L-Z, sont cependant cités dans les notes souvent assez étendues qui accompagnent les différentes termes de cette quadruple liste.

Tous les mots qui composent le glossaire sont donnés sur une même ligne, en caractères romains, puis en caractères arabes, enfin en caractères dévanâgaris, par conséquent sous les trois formes, européenne, sémitique (on pourrait dire islamitique), hindoue. Le système de transcription adopté nous paraît des plus satisfaisants; on pourrait ne pas le trouver rigoureusement scientifique; mais trop d'exigence serait ici déplacé. L'essentiel est que cette transcription reproduise fidèlement la forme originale, sans faire perdre aux lettres la valeur qu'elles ont en anglais, mais aussi sans se soumettre à toutes les bizarreries de l'orthographe

britannique. Or tel est bien le résultat obtenu : ainsi le mot connu que les Anglais écrivent *Cooly* se présente sous la forme *Kulî* (avec un *K* pointé, parce que le mot est d'origine turque et s'écrit par un Qaf). Le changement subi par la lettre C est un de ceux qui, à certains égards, ont le plus notablement modifié l'économie de l'ouvrage, car maintenant la liste, au lieu de s'arrêter, comme dans la 1re édition, à la lettre J, va jusqu'à la lettre K, parce que l'on a fait passer sous cette lettre tous les mots originairement placés sous la lettre C; celle-ci ne conserve plus que les termes commençants par Ch, groupe qui représente une lettre spéciale de l'alphabet hindou et pour l'expression duquel l'alphabet arabe n'a pas de caractère propre. Cette inconséquence qui peut paraître extraordinaire, n'est point, tant s'en faut, un motif de blâmer le système de l'éditeur. Il se trouvait placé entre ces deux extrêmes; — ou bien adopter l'ordre de l'alphabet indigène, (et encore aurait-il fallu faire un choix entre l'alphabet arabe et l'alphabet hindou, également usités, mais absolument inconciliables) ce qui, si la chose eût été possible, eût eu l'inconvénient grave de subalterniser l'élément européen dans un ouvrage fait pour les Européens; — ou bien adopter l'orthographe anglaise usuelle, système qui eût eu l'inconvénient non moins grave de défigurer totalement les mots en les dissimulant sous les formes les plus étranges. Entre ces deux extrêmes s'offrait une voie moyenne qui, sans être à l'abri de tout inconvénient, conserve à l'élément européen l'importance qui lui est due dans un ouvrage de ce genre, mais s'harmonise avec l'élément indigène, arabe et hindou, sans prétendre à une justesse, à une rigueur scientifique, que la situation ne comporte pas, et que la science la plus ingénieuse ne parviendrait peut-être pas à atteindre. La transcription à laquelle M. Beames s'est arrêté, nous semble donc digne d'une approbation complète; et nous pensons même qu'il y a lieu de le féliciter de l'initiative qu'il a prise; la réforme de l'orthographe des noms asiatiques paraît être une nécessité qui s'impose de plus en plus à l'Europe. Une tentative comme celle de M. Beames a donc une sérieuse importance; s'il a cru devoir conserver dans les cartes, dont nous parlerons plus tard, « l'ancienne » orthographe » (the old spelling) comme lui-même a soin de le faire remarquer, l'abandon judicieux qu'il a su en faire dans le corps de l'ouvrage, est un heureux symptôme qui donne l'espoir de voir un peu d'ordre et de raison s'établir dans le chaos des transcriptions appliquées jusqu'ici par les Européens à la nomenclature orientale.

Nous avons peut-être été un peu long sur cette question de la transcription et de l'ordre adoptés; mais la question nous a paru assez grave pour mériter qu'on y insiste. Avant de la quitter, nous tenons à faire une petite observation de détail; il y a dans les différentes listes des mots placés sous chaque lettre un arrangement que nous ne pouvons nous expliquer; après la série des mots que l'ordre alphabétique a amenés successivement, on voit reparaître un certain nombre de termes qui auraient dû venir dès le début. Ainsi dans le 1er volume *Bâchhal* commence une série (p. 8), et à la page 47 après les mots commençant par Bh, bi, bo, bu, nous trouvons toute une suite de mots commençant par Ba

et dont le premier est Bach qui semblait-il, devait ouvrir toute la série et précéder Bâchhal lui-même : une disposition semblable se reproduit d'une manière à peu près constante pour chaque lettre; nous avouons ne pas la comprendre, et si elle ne nuit pas d'une manière notable aux recherches, elle ne parait nullement les favoriser. Nous nous sommes demandé si ces mots rejetés à la fin ne seraient pas la liste des termes non compris dans la première édition et ajoutés ultérieurement; mais après les remaniements que l'ensemble de l'ouvrage a subis, on ne s'explique pas la raison pour laquelle on aurait cru devoir mettre ces mots à part au lieu de les intercaler à leur place. Nous avons pensé à quelque raison orthographique, mais nous n'avons pas pu la découvrir; et si elle existait, nous ne pensons pas qu'il convînt d'y avoir égard; car elle serait primée, et de haut, par la nécessité de suivre l'ordre européen. Enfin quelques efforts que nous ayons faits, nous n'avons pas pu trouver une raison qui justifiât cette anomalie. Ce n'est là après tout qu'une minime imperfection. Examinons maintenant le fond de l'ouvrage.

La première partie, nous l'avons dit, est relative au régime des castes, sur lequel repose encore la société hindoue; elle se compose de la liste des noms, tant des castes principales actuellement existantes que de leurs subdivisions. Chaque nom est l'objet d'un article plus ou moins étendu dans lequel, s'il y a lieu, l'auteur discute le nom, l'explique, fait connaître les localités où la caste domine actuellement, en raconte l'origine, relate ses traditions ou ses prétentions, résume son histoire, et fait connaître ses relations avec les autres castes en même temps que les fonctions particulières qui lui sont dévolues. On conçoit que les divers articles réalisent plus ou moins complétement cette espèce de programme selon l'importance relative des divers noms : Le mot *Kanaujiyâ* a été l'occasion d'un exposé très-complet de la situation de la caste brahmanique accompagné d'une carte montrant par des teintes diverses la distribution des principales subdivisions de la caste dans les provinces étudiées par l'auteur. La caste importante des Rajputs, qui représente, ou a la prétention de représenter l'antique caste militaire des Kchatriyas[1], n'a pas eu le même privilége : ce nom devait venir dans la partie de l'ouvrage que M. Elliot n'a pas eu le temps de faire. Pour combler cette lacune et d'autres non moins regrettables, en même temps pour donner à ce traité des castes de l'Inde actuelle la cohésion que la forme d'un glossaire ne permet pas d'atteindre, M. Beames a eu l'heureuse idée de compléter cette partie par d'importants appendices; il n'en a pas ajouté moins de quatre, désignés par les premières lettres de l'alphabet : A et B viennent immédiatement à la suite de la première partie; C et D imprimés en petits caractères ont été rejetés à la fin du volume. A traite des castes hindoues en général (pour les provinces N.-O.) en s'appuyant sur le recensement de 1865; il donne

---

1. Il est à remarquer que le mot *Kchâtriya* se prend très-souvent au sanskrit dans le sens de « Roi » et que le mot *Râjput* de nos jours est presque sans altération le mot sanskrit *Râja-putra* « fils de roi. »

d'abord les nombres des membres de chaque caste dans chaque district ; puis, reprenant les noms des principales castes, il fait connaître leurs principales résidences et le nombre de leurs membres dans chacune d'elles ; un tableau récapitulatif termine l'appendice ; l'appendice B est conçu d'après le même plan, mais spécial à la population musulmane ; il est naturellement plus court que le précédent. L'appendice C qui occupe 82 pages à la fin du volume I, est emprunté presque tout entier aux rapports officiels, dont il reproduit la teneur ; c'est une sorte de recueil de pièces justificatives donnant sous leur forme originale et avec tous les détails, la substance des données résumées dans l'appendice A. Après un aperçu général servant d'introduction, cet appendice se divise en un certain nombre de chapitres, portant chacun le titre d'un district ; des sous-divisions ayant pour titres les noms des diverses castes font connaître les particularités qui les concernent dans chaque portion de territoire. Le lecteur peut juger par ce court aperçu de l'abondance et de la précision des renseignements. — L'appendice C très-court et consistant presque totalement en tableaux, présente la statistique de la population de quelques portions du territoire indien, comprises du temps de M. Elliot dans les provinces du N.-O., mais distraites depuis de cette division et réunies au gouvernement du Penjab, qui par suite se trouve compris tout entier dans les tableaux de cet appendice. Un tableau du recensement général de l'Inde termine l'appendice C et le volume I.

La 2e partie, relative aux coutumes et aux superstitions rurales, est d'une étendue relativement médiocre ; mais elle se complète par la 4e partie avec laquelle elle a un rapport très-étroit. Elle est d'ailleurs grossie d'un supplément considérable, que l'éditeur a jugé bon d'insérer précisément dans cette partie, sans doute pour maintenir l'équilibre dans l'étendue respective des diverses sections du livre. Cette note de 25 pages (I, 199-225) placée sous le mot *Asárhi*, dérivé du nom de mois *Asarh* (juin-juillet), et qui désigne des opérations agricoles différentes selon les régions, est tirée d'un « Manuel des produits économiques du » Penjab. » Des détails très-circonstanciés sur les diverses espèces de graines, leurs noms, l'époque des semailles et des récoltes, et la quantité de la production, détails rendus encore plus clairs par divers tableaux, donnent à cette partie du livre un caractère tout à fait spécial, mais très-digne d'intérêt.

La 3e partie, qui traite des impôts publics et des redevances particulières, est riche en détails sur l'histoire musulmane de l'Inde ; car le système politique actuel, abstraction faite des changements apportés par l'administration britannique, date surtout de la conquête musulmane, qui a si profondément modifié la société hindoue : Il y a aussi quelques digressions sur l'Inde ancienne ; ainsi le mot *chaurasi* (84) relatif à une division territoriale, donne lieu à une étude intéressante sur le fréquent emploi de ce nombre chez les Aryas. Mais c'est sous le mot *Dastûr* que se trouve la portion la plus importante de la 3e partie : ce terme qui souvent désigne un « ministre, » est aussi le nom d'une division du territoire. Un certain nombre de *Dastûr* forment un *Sirkar*, et la réunion des *Sirkar* forment un *Subah*, la division la plus vaste ; quant aux Dastûr, ils se fractionnent en

Parganah (ou Mahal), ce qui est la division la plus restreinte. Or l'auteur a entrepris de reconstituer la carte administrative des provinces, objet de ses études, telle qu'elle était du temps d'Akbar dans les dernières années du XVIe siècle; ce travail fondé sur l'étude d'un texte important, le *A'in-i Akbari*, était rendu épineux par les altérations des noms et les discordances des diverses copies de cet ouvrage (pour en donner une idée, l'auteur dit que dans l'une de ces copies on lit : *Kathal* pour Kampil, *Sanani* pour Patiali, *Saniwarbarka* pour Saurakh), et par la difficulté de retrouver au milieu des circonscriptions actuelles les limites des anciennes circonscriptions. L'auteur paraît avoir réussi ce travail à souhait; et prenant l'un après l'autre les Subah ou grandes divisions (dont aucune ne se trouve intégralement comprise dans ces territoires) il donne, Sirkar après Sirkar, la liste des Parganah dont chacun d'eux est formé; ces listes sont données en caractères arabes avec une transcription en caractères romains (italiques) d'après le système que nous avons signalé plus haut et qui est suivi avec rigueur. Des remarques critiques, historiques, philologiques, géographiques, suivent chacune de ces listes, et renferment une étude des modifications qui se sont introduites dans les divisions du territoire. Ce travail minutieux et complet qui occupe 51 pages est accompagné d'une carte donnant la division du pays par *Subah*, *Sirkar* et *Dastûr*; il est seulement fâcheux que l'on ait cru devoir éloigner cette carte des listes données dans le texte, pour la rapprocher de l'explication des cartes rejetées à la fin de la 3e partie, et surtout qu'on l'ait tournée du côté de la partie du livre autre que celle où se trouvent les indications géographiques dont elle est destinée à faciliter l'intelligence. Deux autres cartes reproduisent la distribution des Zemindârs (détenteurs du sol, propriétaires) sur le même territoire, avec indication coloriée de la caste dominante ou prédominante dans chaque portion du pays. L'une représente la situation telle qu'elle était au temps d'Akbar en 1596, l'autre la représente telle qu'elle était en 1844. Ce mot Zemindar est important; il revient souvent dans l'ouvrage de M. Elliot; il est à regretter que, vu l'état incomplet de l'ouvrage, l'auteur n'ait pu lui consacrer un article spécial.

La 4e partie, par l'effet des causes qui ont été signalées plus haut, est quelque peu « hétérogène, » pour employer l'expression de M. Beames lui-même : on y a fait entrer les mots qui n'avaient pu trouver place dans les parties précédentes; cependant on reconnaît à première vue qu'elle a bien son caractère déterminé. On a déjà vu qu'elle a rapport à la vie rurale; on y trouve surtout des noms de plantes, des produits et d'instruments agricoles, avec des détails curieux et spéciaux, par exemple sur le riz, la canne à sucre, le coton, etc. Deux planches représentant des instruments aratoires ou d'exploitation rurale, entre autres, la charrue indienne, objet d'un article très-complet (mot Har.). Le caractère particulier de cette portion du livre n'exclut pas les questions historiques; ainsi on trouve deux intéressantes notices sur l'origine du nom de la ville d'Agrah (au mot Agar) et de Dehly (au mot Dahal).

En donnant le plan du livre, nous avons signalé les principales questions qui y sont traitées; mais il serait facile d'augmenter la liste. Ainsi l'on pourrait citer :

le vocabulaire *Slang*, relatif à l'argot des ouvriers en métaux (I, p. 160-162); — la discussion sur le nom d'Allahabad et l'emplacement de l'antique Prayâya (I, 262-264, au mot *Harbong-kâ-râj*); celle qui traite du mariage des veuves avec le frère du mari défunt (I, p. 274-6, au mot *Karâo*); — la note savante empruntée à Blochmann (dans le journal de la société asiatique du Bengale) sur les particularités du persan de l'Inde et placée par M. Beames sous le mot *Isti'mal* (II, p. 178-185), etc., etc. Toutes ces questions sont traitées avec une grande connaissance de la matière; et le livre porte partout la marque de la plus entière compétence. Pour éclairer son sujet, l'auteur invoque constamment les monuments de la littérature musulmane de l'Inde, et les dictons populaires. Nombre de proverbes en hindoustani y sont entremêlés avec des passages des historiens persans, les uns et les autres sont reproduits dans la langue et dans l'écriture originales. Ces textes ne sont pas toujours accompagnés d'une traduction; c'est peut-être un tort : pour les proverbes populaires, une traduction était presque indispensable; du reste aucun de ceux qui sont cités n'en est dépourvu.

En somme, le livre de M. Elliot, revu et complété par M. Beames, est un ouvrage d'un haut mérite et d'une grande utilité; précieux pour les administrateurs de la vaste colonie, il offre aux indianistes une source abondante de renseignements. Après en avoir pris connaissance, on ne peut s'empêcher d'exprimer deux regrets, tous les deux à la louange de l'auteur : le premier, c'est que M. Elliot n'ait pas eu le temps d'achever ce qu'il avait si bien commencé; le deuxième, c'est qu'on n'ait pas entrepris pour les autres parties de l'Inde ce que cet administrateur a fait pour les provinces dites du N.-O., et que le vœu, si éclairé, si bien inspiré de la Compagnie des Indes, n'ait reçu que cette brillante, mais très-partielle réalisation.

Léon FEER.

---

90. — **Résumé d'études d'ontologie générale et de linguistique générale** ou essais sur la nature et l'origine des êtres, la pluralité des langues primitives, et la formation de la matière première des mots par F.-G. BERGMANN, doyen de la faculté des lettres de Strasbourg. Seconde édition augmentée. Paris, Cherbuliez, 1869. In-12, xij-315 p. — Prix : 3 fr.

M. Bergmann a réuni dans ce volume trois mémoires répondant à la triple division indiquée dans le titre et publiés déjà (sauf quelques développements ici ajoutés) le premier dans le *Bulletin de la société littéraire de Strasbourg* (1862), le second, dans le recueil des mémoires lus à la réunion des sociétés savantes (1863), le troisième, comme *introduction au glossaire*, dans les *Poèmes islandais* (1838).

Dans le premier il traite de l'ontologie par laquelle il entend, non pas la science de l'être en tant qu'être, comme la définissait Wolf (qui a créé le mot?), mais la science des êtres. M. B. distingue par conséquent autant d'ontologies que d'espèces d'êtres. Il s'est borné à « exposer une *vue d'ensemble* sur tout ce qui *est*,

» en montrant les rapports et les différences, d'abord entre l'Être infini et les » existences finies, et, ensuite, surtout, les rapports et les différences des » existences terrestres entre-elles. » Nous n'analyserons ici que ce qui se rapporte à l'espèce humaine. M. B. est du nombre de ceux qui pensent que l'homme (pour employer le langage d'un écrivain moderne), a commencé par être un sous-officier d'avenir dans la grande armée des singes. Il appelle *anthropiskes* les êtres qui ont dû faire la transition; il en décrit même les caractères anatomiques (p. 117), et leur assigne l'Afrique centrale pour habitation. « Un certain nombre » d'individus de la variété des Anthropiskes s'étant trouvés dans des circonstances » plus favorables à la métamorphose que les autres, ont subi un changement en » mieux, et, en se dédoublant ou se détachant par suite de cette métamorphose, » de leurs pères et frères anthropiskes, ont formé dès lors une espèce à part » qui devint l'espèce humaine. » Ces hommes primordiaux étaient noirs; et c'est la race noire qui, en se différenciant, a produit les races brune, jaune, cuivrée, blanchâtre ou sémitique, blanche ou « iafitique », dont l'auteur croit pouvoir retracer l'origine et les migrations.

M. B. admet que malgré l'unité de souche de l'espèce humaine, il y a pluralité de langues primitives; et que malgré la pluralité des langues primitives il y a unité dans les lois qui ont présidé à la formation des différentes familles de langues. « Toutes les langues ont formé leurs *thèmes* sous l'empire de la conscience » qu'avait l'homme du rapport naturel qui existait entre les sons des mots et » leur signification. Aussi pour exprimer une sensation ou *notion* simple les » langues ont-elles formé les thèmes les plus simples, c'est-à-dire des mots » composés d'une seule consonne, dont la signification exprimait cette sensation » ou notion simple; ex. sansc. *Ga* (mouvement) aller. Pour exprimer une sen- » sation ou notion plus complexe, on a composé des thèmes de *deux* consonnes : » Ex. sansc. *Ra Ga* (mouvement en saillie) surgir. Enfin pour exprimer une » sensation ou notion plus complexe encore, on a composé des thèmes de *trois* » consonnes : Ex. hébr. *Ba Rak* (mouvement saillant dans une chose), éclater » (p. 175). » Il n'y avait dans l'*origine*, que des mots *substantifs* faisant aussi fonction d'adjectif et de verbe, qui l'un et l'autre ne s'étaient pas encore complétement distingués du substantif.

Quant à la formation de la matière première des mots, M. B. part de ce principe que les consonnes ou les éléments des thèmes ou des mots primitifs exprimaient naturellement par la nature de leurs sons les sensations données par les mouvements de l'action (p. 239). Il poursuit l'application du principe dans les différentes classes de consonnes, labiales, dentales, gutturales, palatales. Ainsi (p. 241) « la labiale exprime le rapport de lieu désigné par le mot *sur* et par la » notion de *répandu sur*, et de *surface*, que cette surface soit la supérieure ou » l'inférieure, qu'elle soit horizontale ou verticale. Exemples : hébr. *Be* (sur, » auprès, dans); ar. *Bi* (sur, auprès, dans); gr. *épi* (sur, auprès); sansc. u*Pa* » (sur, auprès); gr. h-u*Po* (sous, vers); latin su*B* (sous); s-u*Per* (sur); goth. » *Bi* (sur, à); vieux all. *Pi* (sur, à). » P. 242 : « La notion de *sur*, *auprès*,

» engendre celle de *ici*, *présent*, ou de personne ou chose *présente*. C'est pourquoi » dans les langues indo-germaniques, *Mi* et *Mas* désignent la première personne » (cet individu-ci) du singulier et du pluriel. » P. 243 : « En résumé les labiales » expriment originairement le rapport de lieu ou la notion de *sur*, d'où découlent » les autres significations plus ou moins approchantes. Le geste qui correspond » à ces différentes significations est celui qui consiste à placer le plat de la » main sur l'autre main ou sur la poitrine. Ce geste exprime, par un symbolisme » naturel, la notion de *sur*, de *couvrir*, d'*aplanir*, et la notion de *présence* et de » *personnalité*. »

M. Bergmann dit dans sa préface (p. vij) : « Jusqu'ici pour différentes raisons » que je m'abstiens d'apprécier, mes travaux n'ont été ni aperçus ni discutés. La » science de l'avenir dira ce que valent ces résultats, et s'ils méritaient l'*inaperception* » par laquelle jusqu'ici ils ont été tenus à l'écart. » Le lecteur pourra juger, par les extraits qui précèdent, si cette obscurité est plus favorable que nuisible à la réputation de M. Bergmann.

* *

VARIÉTÉS.

La Revue des langues romanes[1].

La *Revue des langues romanes* est l'organe d'une société qui s'est fondée récemment à Montpellier pour l'étude des langues romanes en général, et plus particulièrement de la langue d'oc, depuis ses premiers monuments jusqu'aux formes variées à l'infini de ses patois actuels. Cette direction particulière, qui n'est peut-être pas assez clairement indiquée par le titre, est expressément marquée dans le prospectus : « Étude du langage, des mœurs et des événements », lit-on dans le prospectus, « recueil de termes techniques, de proverbes, de légendes, de » contes et de chansons populaires; publication de documents littéraires et historiques » en langue méridionale : tels sont les objets divers des travaux de la » *Société pour l'étude des langues romanes*. Elle s'efforcera de faire revivre, avec » sa vraie physionomie, notre vieux Midi, qui fut, pour l'Europe du moyen-âge, » la terre classique de la poésie, l'initiateur le plus brillant des libertés communales, » et de recueillir ce qui reste encore de traditions près de disparaître. »

Un tel programme, non-seulement éveillera la sympathie de ceux qui voudraient voir la France tenir plus dignement son rang dans des études ailleurs florissantes : il promet encore à la philologie et à l'histoire, entendues dans le sens le plus large, des matériaux depuis longtemps désirés, et que l'on pouvait

---

1. Montpellier et Paris (Franck). In-8°. Quatre livraisons de cinq à six feuilles par an. Prix : 10 fr.

craindre de voir se perdre misérablement, faute de travailleurs pour les recueillir. A part M. Bladé dont nous avons été heureux de louer ici les *Contes de l'Armagnac*[1], à part M. Fr. Mistral qui chaque année raconte dans l'*Armana prouvençau* quelque récit populaire de la Provence, nous ne voyons pas qu'on se soit occupé de recueillir les contes du Midi, et pourtant la matière est abondante, et le champ des recherches ne forme pas moins du tiers de la France. Il s'en faut bien aussi que les glossaires que nous possédons des patois de la langue d'oc soient suffisants. Le meilleur (je devrais dire le plus complet), celui d'Honorat est surchargé d'une infinité de mots et d'explications inutiles, et, mêlant la langue ancienne à la langue actuelle, expose le lecteur à des erreurs sans nombre. Les autres glossaires, même celui de l'abbé de Sauvages, sont notoirement incomplets. Pour l'ouest des pays de langue d'oc on peut dire que nous sommes absolument dépourvus. Le grand défaut des glossaires patois en général, même des meilleurs, c'est d'être l'œuvre d'un homme seul, qui naturellement ne peut être instruit des termes spéciaux que les divers métiers produisent en si grande abondance et qui sont l'un des plus curieux témoignages de l'activité instinctive de l'esprit humain. On pourrait à la vérité, pour compenser les lacunes qui ne peuvent pas n'exister point dans l'information de l'homme le plus attentif, confier la rédaction d'un glossaire à une société ou à une commission : mais, outre que les travaux collectifs aboutissent difficilement, il est évident qu'un glossaire ainsi composé offrirait peu d'unité. Le moyen d'obtenir le répertoire complet des termes spéciaux, si difficiles à recueillir et plus encore à expliquer, est de faire faire par les hommes les plus compétents des glossaires de chaque métier. C'est ainsi que la Société liégeoise de littérature wallone a publié des vocabulaires des charpentiers, tonneliers, tourneurs, ébénistes, etc.[2] La *Société pour l'étude des langues romanes* veut entrer dans la même voie : elle annonce la publication d'un glossaire botanique par M. Planchon, le savant professeur de la faculté des sciences de Montpellier, un glossaire minéralogique par M. de Rouville, professeur à la même faculté, des glossaires ichthyologique, ornithologique, ampélographique, etc., tous par des hommes spéciaux.

La prédilection de la société des langues romanes pour le Midi de la France est fortement accusée dès le premier n° que nous avons sous les yeux. A l'exception d'un seul, tous les articles qu'il contient, concernent la langue d'oc et sa littérature à leurs différents âges. Nous y remarquons deux poésies, par Mistral et par Aubanel. L'appréciation des œuvres littéraires n'est pas du ressort de notre recueil, mais nous pouvons du moins dire que si la Société pour l'étude des langues romanes tient à justifier son titre, elle ne pourra se dispenser d'ouvrir son recueil à des compositions poétiques en français, en italien, en espagnol, y compris les dialectes, tous idiomes aussi *romans* que la langue d'oc. Il est probable qu'elle ne le fera pas, mais en ce cas nous croyons qu'elle devrait

1. 1867, art. 82.
2. Voy. *Rev. crit.*, 1869, couverture du n° 12.

se consacrer uniquement aux études déjà bien assez étendues auxquelles elle peut rendre le plus de services, et s'intituler résolument « Société pour l'étude de la » langue d'oc. » Sans parler des ressources que chaque pays offre pour la publication des travaux qui intéressent son histoire ou sa littérature, il existe pour les langues et les littératures romanes en général un recueil que la *Revue des langues romanes* ne peut dépasser que sur le terrain de la langue d'oc, le *Jahrbuch für romanische und englische Literatur*, auprès duquel, bien qu'à un rang un peu inférieur, on peut placer l'*Archiv für das Studium der neueren Sprachen*. Notons que le premier de ces recueils est accessible aux savants de tous pays puisqu'il admet des articles en toutes les langues romanes et en anglais. Un autre motif qui pourra déterminer la société à concentrer ses efforts sur un terrain où elle doit occuper le premier rang, c'est que quatre livraisons par an, soit vingt à vingt-cinq feuilles, sont déjà bien peu pour la masse des travaux *languedociens* annoncés dans le prospectus, et dont le nombre croîtra singulièrement si les membres de la société prennent la peine d'explorer les archives et les bibliothèques des départements du Midi, où se trouvent, en plus grand nombre qu'on ne croit communément, des documents jusqu'ici non utilisés de la langue d'oc et de sa littérature.

Le travail par lequel s'ouvre la *Revue des langues romanes* a pour objet un ms. déjà signalé, mais non étudié, de la faculté de médecine de Montpellier qui renferme une traduction de la chirurgie d'Albucasis en dialecte du pays de Foix. M. de Tourtoulon, l'auteur du mémoire, établit que cette traduction est faite sur une ancienne version latine (ce qui pouvait être supposé *a priori*) et non sur l'arabe; il établit aussi que le ms. (et peut-être aussi la traduction) a été exécuté pour Gaston Phœbus, comte de Foix (1343-1395), le célèbre auteur du traité de la chasse. Notons en passant que la compilation connue sous le nom d'*Elucidari de las proprietatz de totas res naturals* a été faite pour Gaston II, le père de Gaston Phœbus [1], et que par là se trouve constatée la persistance dans le pays de Foix d'un certain mouvement littéraire tout à fait indépendant de l'école toulousaine. Toutefois je n'ai pas remarqué qu'il existât entre ces deux ouvrages une similitude de langage aussi complète que le suppose M. de Tourtoulon. Nous avons dans le présent article les premières pages de l'*Albucasis*. Si l'éditeur se propose de nous le donner en entier, il faut espérer que les prochains articles contiendront plus de texte, car autrement la publication exigerait plusieurs années et serait par trop morcelée. Le travail de l'éditeur me paraît très-satisfaisant; le texte latin a été heureusement utilisé pour l'explication de quelques passages difficiles. Nous ne pouvons approuver également l'introduction linguistique qui précède le texte, et qui manifeste une certaine inexpérience. Dans les travaux qui ont pour objet de déterminer les caractères d'un dialecte, c'est à bien exposer le système phonique qu'il faut surtout s'attacher, car c'est là ce qui constitue proprement le dialecte; or M. de T. s'est surtout attaché à mettre en

1. Voy. Bartsch, *Denkmæler d. prov. Literatur*, p. x.

relief divers caractères appartenant à la flexion ou à la syntaxe, qui pour la plupart ne sont pas exclusivement propres à l'*Albucasis*. En outre ses remarques ne sont pas exemptes d'erreurs. Ainsi p. 10, les prétérits en *gui* (sur lesquels voy. Diez, *Gram.*, II, 199) ne sont point du tout à comparer aux prétérits en *éri*, lesquels viennent du plus-que-parfait latin[1]. M. de T. critique injustement Raynouard lorsqu'il le blâme d'avoir emprunté quelques mots à l'*Albucasis* pour le *Lexique roman*. Le plan de cet ouvrage comportait un dépouillement de tous les textes de langue d'oc, et non pas seulement des textes lyriques.

La Passion du Christ, en dialecte franco-vénitien du XIVe *siècle*, est un texte de quelques centaines de vers[2] qui ne se recommande ni par sa valeur littéraire ni par son intérêt linguistique. De plus, un assez long fragment en avait déjà été publié par Keller dans son *Romvart* (p. 23-6). Le français plus ou moins imprégné de vénitien qui s'écrivait dans le Nord de l'Italie au XIVe siècle, nous est maintenant assez bien connu, grâce surtout aux travaux de M. Mussafia[3], et le présent poème ne fournirait aucun fait linguistique qui ne fût déjà connu. Cela étant, l'éditeur, M. Boucherie s'est principalement attaché, dans la préface dont il a fait précéder sa publication, à traiter une question particulière. Il a cherché à déterminer d'après quel système l'auteur du poème et les auteurs des anciennes poésies de Clermont-Ferrand, accentuaient les mots latins qu'il leur arrive de citer, et il en vient à la conclusion que « dans les poèmes écrits en langue vul- » gaire on soumettait les mots latins tantôt aux règles de la versification vulgaire, » tantôt à celles de la versification latine liturgique. » Ce qui revient à dire qu'on observait tantôt la prononciation traditionelle qui conserve au latin son accentuation propre, et tantôt la prononciation actuellement suivie chez nous, qui reporte constamment l'accent sur la finale. Mais, quoique cette vue soit juste dans l'ensemble, il y aurait sur des points particuliers que nous ne pouvons présentement examiner un à un, certaines réserves à faire. Pour nous borner à une remarque générale, disons qu'en plusieurs endroits des poèmes de Clermont-Ferrand, M. B. considère comme latin des mots qui, malgré leur orthographe savante, étaient certainement de la langue vulgaire et considérés comme tels par l'auteur.

Il nous reste à signaler deux pages sans importance (p. 40-41) intitulées « de » l'orthographe », une *Note sur le dialecte provençal et ses sous-dialectes* (p. 42-9), où de bonnes observations sont présentées dans un ordre très-imparfait, et enfin (p. 74-87) un article nécrologique sur M. Cambouliu, où il nous semble que l'auteur, M. Montel, a poussé l'éloge beaucoup au-delà de ce que demandait la

---

1. Ces prétérits, rares dans les textes littéraires, se sont conservés dans plusieurs patois, voy. *Rev. crit.*, 1866, I, p. 363.
2. Cent vers environ sont donnés dans le présent article, le reste est renvoyé à un prochain n°. Il y a un véritable inconvénient à morceler ainsi de petits textes qu'il serait bien facile de donner en une fois. En outre il est fâcheux que les vers ne soient pas numérotés.
3. *Altfranzœsiche Gedichte aus venezianischen Handschriften*. Wien, 1864.

qualité de membre fondateur de la Société, qui a valu à M. Cambouliu la notice en question.

Le présent n° contient un « bulletin bibliographique de la langue d'oc pendant » l'année 1869. » Malgré son titre il renferme les titres d'ouvrages qui n'ont rien de commun avec le Midi de la France : celui par exemple de la dissertation de M. Stengel sur le vocalisme de l'élément latin dans les principaux dialectes romans du canton des Grisons et du Tyrol[1].

La Revue des langues romanes se publie dans une ville qui peut passer à bon droit pour le centre littéraire et scientifique du Midi ; elle a été fondée par des hommes, dont plusieurs ont fait leurs preuves dans les travaux de l'érudition. Nous croyons que leur entreprise ira se perfectionnant, et recueillant un nombre croissant d'adhérents : nous espérons qu'ils verront dans l'examen consciencieux que nous venons de faire de leur première publication, une preuve de notre sympathie.

P. M.

P. S. L'article qui précède était à l'imprimerie, lorsque nous est parvenue la seconde livraison de la *Revue des langues romanes*. Les travaux que nous y avons particulièrement distingués sont : des ordonnances de polices proclamées à Assas (Hérault) en 1483, et dont l'édition, due à M. l'abbé Vinas, paraît faite avec grand soin ; — la suite du poème franco-vénitien publié par M. Boucherie ; — et une romance populaire, *la baga d'or* recueillie, traduite et annotée par M. de Tourtoulon. — En même temps nous avons reçu le premier n° du Bulletin de la Société, contenant le règlement de la Société, la liste de ses membres et les procès-verbaux de ses séances. Nous regrettons d'avoir à dire que nous y avons rencontré (notamment p. 26, 27, 29, 39) des théories qui sont en opposition avec les résultats les plus certains de la science. Nous ne les discuterons pas maintenant que nous n'en avons encore sous les yeux que le résumé ; nous ne les discuterions probablement pas davantage si elles venaient à trouver place dans la *Revue* de la Société. Il n'y a pas lieu de réfuter des idées dont il est si aisé de constater l'inanité pour peu qu'on prenne la peine de se mettre au courant de la science. Nous nous bornerons à dire que la Société se ferait un tort réel en discutant ou en produisant des théories dont il convient de laisser MM. Granier de Cassagnac et Cénac-Moncaut se disputer le monopole.

---

1. Pour le dire en passant, la traduction de ce titre est dans la *Revue* (p. 89) très-défectueuse : *Accent tonique* (il y a dans l'allemand *Vocalismus!*) *de l'élément latin*, etc.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 22 — 28 Mai — 1870

91. — **Librorum Levitici** et Numerorum versio antiqua Itala e codice perantiquo in bibliotheca Ashburnhamiense conservato nunc primum typis edita. Londini, MDCCCLXVIII. In-fol. 160 pages.

On sait que la traduction latine de la Bible consacrée dans l'Église catholique par le concile de Trente et seule usitée depuis le moyen-âge est due en grande partie à saint Jérôme, qui l'exécuta directement sur l'hébreu. Mais avant la publication de son travail, l'Église latine était en possession de plusieurs traductions, faites d'après le grec des Septante, qui jouissaient auprès des fidèles d'une autorité incontestée et que la nouvelle version ne supplanta pas sans de grandes luttes. Saint Augustin, dans un passage mille fois cité, parlant de ces diverses traductions, en signale une comme particulièrement digne de confiance : « In ipsis interpretationibus *itala* proferatur, nam est verborum tenacior cum » perspicuitate sententiae (*De doctr. christ.* II, 16). » C'est sur ce seul et unique passage que se base tout ce qu'on a écrit sur l'*Itala*. En fait, il en résulte à peu près certainement : 1° que parmi les traductions latines il y en avait une qu'on désignait sous le nom d'*itala*; 2° que cette traduction se recommandait par les mérites ci-dessus désignés; 3° que c'était celle dont Augustin usait de préférence, et que les citations de la Bible qui se rencontrent en si grand nombre dans ses œuvres peuvent être regardées comme appartenant à cette version[1]. Le reste est du domaine de la conjecture. L'auteur d'un livre récent, dont nous rendrons compte incessamment, regarde comme absolument incontestable le fait que cette version fut exécutée en Afrique[2]; cela ne nous semble pas aussi bien établi, et le nom d'*Itala*, dans cette hypothèse, serait bien difficile à expliquer : il s'explique au contraire de lui-même si on le regarde comme désignant la version usitée dans une église de l'Italie, sans doute de la province (sans quoi elle se serait nommée *romana*).

La multiplicité des versions latines, attestée par un passage décisif d'Au-

1. M. Édouard Reuss avait émis, il y quelques années, l'opinion que ce mot *itala* dans Augustin pourrait bien désigner tout simplement la version de saint Jérôme, ce qui ferait disparaître d'un coup tout ce qu'on a écrit là-dessus. Mais le savant professeur, dans la dernière édition de son *Histoire du Nouveau Testament*, ne semble plus défendre cette hypothèse, qui avait paru admissible à Fritzsche (voy. l'*Encyclopédie* de Herzog, t. XVII, au mot *Vulgata*), et qui trouvait un appui considérable dans un passage d'Isidore.

2. H. Rœnsch, *Itala und Vulgata*, p. 5.

gustin, ne se laisse pas révoquer en doute, comme ont essayé de le faire quelques auteurs [1]. La présente publication mettra, pensons-nous, ce point hors de toute contestation. C'est donc une vaine tentative que celle de ramener à un texte unique les variantes qui se trouvent dans les traductions d'un même passage citées par des auteurs différents. Quant à retrouver cette *itala* que l'appréciation de l'évêque d'Hippone nous fait tant désirer de connaître, on ne peut l'espérer qu'en prenant pour base l'hypothèse émise plus haut, à savoir la concordance au moins générale du texte en question avec les fragments insérés par Augustin dans ses commentaires bibliques.

En effet, toutes ces traductions ont péri plus ou moins entièrement, remplacées dans l'usage par celle de saint Jérôme. Les livres de l'Ancien Testament qui n'existaient qu'en grec sont encore incorporés à la Vulgate dans l'ancien texte, Jérôme ne les ayant pas retraduits; mais tout l'*Ancien Testament* hébraïque (nous laissons ici le *Nouveau* complétement de côté), à l'exception des *Psaumes*, simplement corrigés, appartient, dans la *Vulgate* actuelle, à la traduction de saint Jérôme, dont le texte, il est vrai, est loin d'être partout satisfaisant et authentique dans l'édition officielle de l'Église romaine. Depuis le siècle dernier, on a commencé à s'intéresser aux anciennes traductions latines, et à essayer d'en rassembler au moins les restes. Deux savants de cette époque, l'italien Blanchini et le français Sabatier, ouvrirent la route par de grands ouvrages dont le second surtout est remarquable. Le livre de Sabatier, *Bibliorum sacrorum latinae versiones antiquae seu vetus Italica* (Reims, 1742 ss., 3 vol. in-fol.), est un de ceux qui font le plus d'honneur à l'érudition française. Le monument qu'il a élevé, avec des ressources infiniment moindres que celles qu'on possède aujourd'hui, se tiendra debout longtemps encore avant d'être complétement réédifié ailleurs, et conservera au moins pour toujours le nom du pieux et savant janséniste, qui imprima son œuvre à Reims où il était exilé, et qui mourut avant que l'impression du second volume fût terminée. Ces études restèrent pendant longtemps fort délaissées; elles ont repris de nos jours avec une activité qui promet les fruits les plus abondants, mais qui, hélas! ne s'exerce plus en France. Le clergé français est actuellement bien étranger à toutes les recherches de ce genre, et c'est en Allemagne qu'on honore le nom de Sabatier et qu'on continue son œuvre. Nous citerons les plus récentes des publications qui se rapportent à ce sujet : Ern. Ranke, *Fragmenta versionis Scripturarum antehieronymianae, editio libri repetita, cui accedit appendix* (Vienne, Braumüller 1868). — Vogel, *Beitræge zur Herstellung der alten lat. Bibel-Uebersetzung* (cf. *Rev. crit.*, 1868, t. II, art.). — Volkmar, *Esdra propheta, ex duobus mss. Italae* (Tübingen, 1863). — Fritzsche, *Fragmenta libri Judicum post Petrum Sabatier paullo auctiora* (Zurich,

1. Voy. p. ex. *Rev. crit.*, 1868, t. II, p. ; M. Fritzsche, dans son remarquable article *Vulgata* de l'*Encyclopédie* de Herzog, se prononce aussi pour l'existence d'une seule version primitive. Ce n'est pas ici le lieu de discuter ce système, mais nous le croyons erroné.

1867). — La restitution de ces anciennes traductions est possible de deux manières : soit en réunissant, par un travail patient et critique, les fragments épars dans les Pères latins qui ne se servaient pas encore de la version moderne, soit en publiant des manuscrits qui contiennent un texte différent de celui de saint Jérôme et traduit, non de l'hébreu, mais du grec. Toutes les publications énumérées ci-dessus, et auxquelles on pourrait en joindre plusieurs autres, se sont proposé l'une ou l'autre de ces tâches, et acquièrent plus ou moins de valeur par les commentaires dont le texte ainsi retrouvé y est accompagné.

L'intérêt de ces traductions est de plusieurs genres, et beaucoup plus grand qu'on ne serait tenté de le croire au premier abord. 1° Elles peuvent être d'un secours réel pour la critique du texte grec des Septante, puisqu'elles s'appuient sur des manuscrits antérieurs à tous ceux qui nous sont parvenus, et par là elles peuvent même, bien que fort indirectement, n'être pas sans utilité pour la constitution ou l'interprétation de l'original hébraïque. — 2° Elles servent à nous faire connaître l'esprit et l'instruction de l'Église où elles ont été en usage, et il n'est pas du tout indifférent de savoir où les premiers Pères de l'Église latine puisaient leur connaissance de la Bible et jusqu'à quel point ils la comprenaient. — 3° Enfin elles ont une valeur d'un tout autre ordre, mais considérable, au point de vue de la philologie. Écrites dans un langage plus populaire qu'aucun livre que nous ait laissé l'époque classique, elles nous ont conservé, sinon la langue vulgaire des provinces, du moins un idiome involontairement mélangé de mots, de formes et de constructions inconnues à la langue littéraire et qui par conséquent mérite l'examen le plus attentif de la part des latinistes et plus encore peut-être des romanistes : car la *lingua rustica,* source commune des langues romanes, y perce de toutes parts; et comme les chrétiens des premiers siècles appartenaient d'habitude aux classes peu instruites de la société, les manuscrits de ces traductions doivent généralement être rangés parmi ceux où l'on rencontre le plus abondamment ces fautes de copistes qui sont presque l'unique source de notre connaissance du latin vulgaire. — A tous ces points de vue, les anciennes traductions latines de la Bible méritent donc, comme on le voit, l'intérêt qu'elles ont inspiré à Sabatier et à ses successeurs.

Il ne s'est pas produit dans ce domaine un événement plus important que la publication qui donne lieu à cet article. Un manuscrit, remontant suivant les apparences au VIe siècle, et contenant, sauf une lacune assez considérable (*Lev.* XVIII, 30-XXV, 6) les livres entiers du *Lévitique* et des *Nombres*, s'est trouvé figurer dans la riche collection de manuscrits vendus à lord Ashburnham par Libri. Le catalogue de Libri, qui reportait le ms. au Ve siècle, ne disait pas que la version contenue dans ce ms. fût autre que celle de saint Jérôme. Le noble acquéreur de ce volume, s'étant aperçu de toute sa valeur, vient de le faire imprimer à cent vingt exemplaires, qu'il a libéralement distribués, et qui mettent à la disposition de tous les savants ce document inappréciable. En effet on ne possédait aucun manuscrit d'ancienne traduction pour les livres du *Pentateuque*, et on n'avait guère l'espoir d'en découvrir. Le caractère du *Codex Ashburn-*

hamianus, qui n'est qu'un fragment enlevé d'un manuscrit plus considérable, fait supposer, comme le dit M. Ranke (*Liter. Centralblatt*, 1870, n° 6), que le reste existe quelque part : heureux le chercheur qui mettra la main sur ce trésor, caché peut-être dans le fond de quelque bibliothèque de province!

L'édition due à la munificence de lord Ashburnham est une simple reproduction: le texte est imprimé sur trois colonnes, suivant la disposition du manuscrit; écrit en onciales, il est imprimé en capitales d'une grande taille et d'un fort bel aspect; les lettres effacées, changées, ajoutées, sont indiquées de la façon la plus claire; les rubriques sont reproduites en rouge. Les mots ne sont pas séparés dans l'imprimé plus que dans le manuscrit; la ponctuation est également absente; toutes les fautes, naturellement, sont respectées. L'éditeur s'est borné à mettre entre les mains de tous ce qui était sa propriété exclusive. Il a ajouté seulement, au bas de chaque colonne, la concordance des versets d'après la division usuelle, ce qui facilite singulièrement les recherches. Le noble lord s'est acquis, par cette splendide publication, des droits considérables à la reconnaissance, non-seulement de ceux qu'il a honorés de son présent magnifique, mais du monde savant tout entier.

Nous ne voulons ici qu'indiquer les points principaux sur lesquels ce volume appelle l'étude : il faudrait un ouvrage spécial pour les signaler tous, et de plus compétents que nous s'en chargeront. Nous dirons seulement ici quelques mots : 1° de la traduction en elle-même; 2° de la langue de la traduction; 3° du manuscrit et des particularités d'orthographe qu'on doit attribuer au copiste plutôt qu'au traducteur.

1° *La traduction*. D'après un usage qui s'est répandu depuis Sabatier, cette traduction est désignée tout simplement sur le titre comme *antiqua itala*. Mais ce titre ne lui est aucunement assuré. La comparaison des fragments du *Lévitique* et des *Nombres* cités par Augustin avec les passages correspondants du ms. Ashburnham démontre jusqu'à l'évidence que l'évêque d'Hippone n'avait pas cette version sous les yeux. Nous ne citerons que deux ou trois passages qui sont décisifs. *Lev*. IX, 24, le texte grec dit que le peuple ἴδε καὶ ἐξέστη. Saint Augustin (ap. Sabatier, I, 233), rend ce passage par : *Vidit populus et amens factus est*, et ajoute : « Alii interpretes dixerunt *expavit*, conantes transferre de graeco » quod dictum est ἐξέστη, unde ἔκστασις dicitur qui saepe in scripturis latinis » legitur *mentis excessus*. » Il résulte de ce passage : 1° que la version suivie par Augustin, donc très-probablement l'*Itala*, donnait *amens factus est*; 2° que d'autres versions, qu'il avait consultées ou qu'il avait sous les yeux, portaient *expavit*. Or le ms. Ashb. donne (p. 21 *b*) *obstipuit*, c'est-à-dire *obstupuit*, d'où il suit qu'Augustin ne connaissait même pas la version que ce ms. nous a conservée. — Le mot *arula*, constamment employé dans le ms. Ashb. pour rendre πυρεῖον, est inconnu à Augustin, qui dans plusieurs passages cités par Sabatier traduit πυρεῖον par *thuribulum*. — *Lev*. X, 1, le texte grec porte que Nadab et Abiud, fils d'Aaron, λαβόντες.... ἕκαστος τὸ πυρεῖον αὐτοῦ ἐπέθηκαν ἐπ'αὐτὸ πῦρ καὶ ἐπέβαλον ἐπ'αὐτὸ θυμίαμα; Augustin, dans une citation de ce passage (Sabatier, I, 232), donne pour θυμίαμα

incensum, comme tous les autres interprètes; le ms. Ashb. au lieu d'*incensum* donne *adora* (plur. inusité d'*ador*), traduction très-inexacte, qu'Augustin aurait certainement signalée s'il l'avait connue. — Si donc l'on veut conserver au mot *itala* un sens raisonnable, il ne faut pas l'appliquer à la version contenue dans ce manuscrit. Il faut y voir une de ces nombreuses traductions qui circulaient dans les églises latines et qui n'avaient qu'une médiocre autorité. Le passage si souvent cité d'Augustin sur ces nombreuses versions mérite d'être rappelé encore ici (*De Doctr. Christ.* II, 11) : « Qui scripturas ex hebraea lingua in graecum verterunt numerari » possunt, latini autem interpretes nullo modo. Ut enim cuique primis fidei tem- » poribus in manus venit codex graecus et aliquantulum facultatis sibi utriusque » linguae habere videbatur, ausus est interpretari. » C'est une de ces traductions[1], comprenant au moins tout le Pentateuque[2], qui, copiée encore, par grand hasard, au VI[e] siècle, nous a été conservée dans le ms. de lord Ashburnham.

Pour la caractériser, il faudrait faire deux séries de recherches qu'il est impossible d'aborder ici : la première consisterait à déterminer à quelle récension du texte grec elle se rapporte, la seconde à étudier la manière dont ce texte a été rendu. Nous dirons seulement en général, après un examen rapide, que cette version ne paraît se rattacher directement à aucun des manuscrits connus, et que la traduction nous semble plus que médiocre. Elle appartient à la première espèce de traductions latines désignées par saint Augustin (*ib.* 13), « eorum qui » se verbis nimis obstrinxerunt..... [aliorum qui non magis verba quam senten- » tias interpretando sequi maluerunt.] » Elle est d'une littéralité inintelligente, et, par suite, d'une obscurité souvent très-grande, augmentée encore par la négligence du scribe, qu'il est parfois difficile de bien distinguer de celle du traducteur. Nous avons toutefois remarqué plusieurs contre-sens qu'on ne peut attribuer ni à l'étourderie du copiste ni aux variantes présumées du texte grec. Ainsi *Lev.* XXVII, 31, τὸ ἐπίπεμπτον προσθήσει πρὸς αὐτόν est traduit par : *quod adjectum fuerit adauget* (p. *adaugebit*) *ad ipsum*, le traducteur ayant dérivé ἐπίπεμπτον, qui veut dire « le cinquième en sus, » du verbe ἐπιπέμπω. — Le verbe πέμπω lui a encore joué un tour à un autre endroit, *Lev.* II, 4, ou πεπεμμένην ἐκ κλιβάνου est rendu par *missum in furno* au lieu de *coctum*, comme si πεπεμμένος venait de πέμπω. — *Num.* XVIII, 8, σοὶ δέδωκα αὐτὰ εἰς γέρας est traduit : *tibi dedi ea in senectute*, le traducteur ayant confondu γέρας et γῆρας. — *Num.* XIX, 16, τοῦ πεδίου est rendu par *pueri* : le traducteur a pris πεδίου pour παιδίου; peut-être la faute était-elle dans son original grec. — *Num.* XIII, 21, πίων γῆ est traduit

1. M. Rensch, dans un article de la *Tübinger Quartalschrift* (20 févr.) que nous lisons seulement après avoir écrit cet article, montre que les citations du *Lévitique* et des *Nombres* dans saint Cyprien et saint Ambroise sont à peu près identiques aux passages correspondants de notre texte. — Il faut remarquer aussi que Tertullien offre plusieurs des mots qui se trouvent dans notre texte et ne se trouvent guère ailleurs : *reburrus*, par exemple, et *oppansum*, de même que *confusio* au sens d'ἀσχημοσύνη (voy. plus bas).

2. On lit avant le Lévitique : *Explicit liber Exodus incipit Leviticum* et après les Nombres : *Explicit liber Numeri incipit Deuteronomium*.

par *terra bibula*, le traducteur ayant confondu πίων avec πίνων. — Nous nous bornons à ces quelques exemples et nous les choisissons exclusivement parmi les erreurs qui portent sur les mots isolés : dans celles qui concernent l'interprétation générale des phrases il y a trop souvent des perturbations dues au copiste, et d'ailleurs la servilité du mot à mot permet souvent de croire que le traducteur n'a pas compris, mais rarement de le démontrer.

2° *La langue du traducteur*. De toutes les versions de la Bible dont des fragments ont été publiés jusqu'à présent, celle-ci paraît écrite dans l'idiome le plus populaire. Laissant de côté toutes les particularités orthographiques qu'il faut vraisemblablement attribuer au seul copiste, nous trouvons encore, soit dans le vocabulaire, soit dans la flexion, soit dans la syntaxe, des faits intéressants et nombreux qui doivent certainement être rapportés au traducteur, et qui nous le montrent laissant malgré lui envahir son langage par une foule de formes ou de mots inconnus à la langue littéraire de Rome. Il justifie fort bien à ce point de vue ce que les païens, d'après Arnobe, reprochaient aux premiers écrits des chrétiens, c'est-à-dire, comme le pense fort judicieusement M. Rœnsch (*Itala und Vulgata*, p. 2), précisément aux plus anciennes traductions latines de la Bible : « Trivialis et sordidus sermo est..... Barbarismis, soloecismis obsitae sunt, » inquit, res vestrae et vitiorum deformitate pollutae. » Et le rhéteur chrétien, bien loin de repousser le reproche, dit qu'il ne signifie rien, et demande « qui » minus id quod dicitur verum est si in numero peccetur aut casu, praepositione, » participio, conjunctione. » Ce sont bien là les traits distinctifs de la traduction dont le ms. Ashb. nous a conservé un si précieux fragment. — A quelle province appartenait l'auteur? Il est difficile de le dire; mais nous pencherions pour l'Afrique. Il semble que l'idiome vulgaire usité par le traducteur admît les mots grecs en plus grand nombre qu'aucun autre; car nous en trouvons plusieurs dans ce fragment qu'aucun autre texte ne nous a conservés en latin; et si les altérations que subissent plusieurs de ces mots dans le ms. Ashb. ne sont pas toutes le fait du copiste, il en résulterait qu'ils avaient passé par la bouche du peuple. Ce qui est certain, c'est que nous avons affaire ici à un latin provincial, à un idiome composite, résultat d'une culture littéraire imparfaite et superficielle et d'habitudes de langage tout à fait vulgaire. Il y a toute une étude spéciale à faire sur ce texte, et sans doute que M. Rœnsch, l'auteur du consciencieux travail dont nous avons parlé plus d'une fois, s'en chargera : nous ne donnerons donc ici qu'un très-petit nombre d'exemples des faits les plus dignes de remarque, en nous servant du livre de M. Rœnsch moins pour le compléter à l'aide du ms. Ashb. que pour signaler surtout dans le ms. ce qui manque dans le livre.

Vocabulaire. Je diviserai en trois séries les mots curieux qu'offre ce texte : 1. *Mots latins inconnus ou rares :* on trouve des dérivés comme *consparsura*, p. *conspersura* (*Num.* XV, 20, φύραμα), *divinacula* (*Num.* XXII, 7, τὰ μαντεῖα), *divisamentum* (*Lev.* I, 8, τὰ διχοτομήματα), *litatoria* (*Num.* IV, 7, τὰ σπονδεῖα), *ructuare* et *eructuare* (*Lev.* X, pass.), *rumigatio* (*Lev.* XI, pass., de *rumigare*), pour ne citer que les plus nouveaux. Ces mots appartiennent, semble-t-il, à la littérature

plus qu'à l'usage populaire; il n'en est pas de même des suivants: *sagestra* (*Num.* IV, 25, τὰς διῤῥεις), *oppansa* (*Num.* III, 26; IV, 26, τὰ ἱστία), *reburrus* (*Lev.* XIII, 41, ἀναφάλαντος) et *reburrium* (*ib.* 42, ἀναφαλάντωμα). La plupart de ces mots, inconnus à la latinité classique, se retrouvent dans Du Cange ou Diefenbach, qui les ont puisés dans des glossaires souvent peu anciens, mais qui remontaient originairement à des glosses bibliques faites sur des textes comme le nôtre. C'est le cas p. ex. pour *oppansum* et *reburrus*, et c'est ainsi que les glossaires du moyen-âge contiennent beaucoup plus de mots appartenant à l'ancienne langue latine, surtout populaire, qu'on ne le croit généralement[1]. Un de ces mots m'est resté inexplicable: Num. XI, 8, en parlant de la manne, le texte grec dit: καὶ ἦν ἡ ἡδονὴ αὐτοῦ ὡσεὶ γεῦμα ἐγκρὶς ἐξ ἐλαίου, que le latin traduit par: *Et erat sapor ipsius tamquam sapor iucunculi ex oleo*. Qu'est-ce que ce mot *iucunculi?* serait-ce quelque dérivé populaire de *jucundum? Lev.* XI, 35, *scrutae* doit être une faute pour *scutrae*. Πυρεῖα, *Num.* IV, 14, est traduit par *vatila* qui est sans doute non pas un mot nouveau, mais une manière d'écrire *batilla*[2]. — 2. *Mots employés dans un sens extraordinaire.* Nous citerons seulement: *arula* (*Lev.* XVI, 12; *Num.* XVI, 6 *et saep.*, πυρεῖον), *confectas in oleo* (*Num*, XV, 7, 9, ἀναπεποιημένης; cf. fr. *confites*), *confusio* (*Lev.* XVIII, pass., ἀσχημοσύνη; la traduction suivie par Augustin donnait ici partout *turpitudo*, comme la Vulgate; cf. Rœnsch, p. 309), *distillavit terra* (*Num.* XVI, 31, ἐῤῥάγη ἡ γῆ), *quae excurruntur civitatibus* (*Num.* XXXV, 4, τὰ συγκυροῦντα τῶν πόλεων), *genetivi* (*Lev.* XVI, 28, XVII, 15, αὐτόχθονες), *tactus* (*Lev.* XIII, pass., au sens de lèpre, d'où p.-ê. *tac*), *ustilago* (*Lev.* XIII, 24, 25, 28, κατάκαυμα; on ne connaissait le mot qu'au sens de *chardon*), *adipem quae volvit ventrem* (*Lev.* IX, 19, τὸ κατακαλύπτον ἐπὶ τῆς κοιλίας), *vervecem* au sens général de *bête ovine* (*Lev.* V, 14, κριὸν ἄμωμον ἐκ τῶν προβάτων, *arietem immaculatum de vervecibus*) et même, semble-t-il, de *brebis* comme en français (*Lev.* IV, 32). — 3. Mots grecs: *anaphoros* (*Num.* IV, 14, ἀναφορεῖς), *aporia* (*Lev.* XXIV, 15, ἀπορία), *aphedrum* (*Lev.* XII, 5, ἀφέδρος), *chidra* (*Lev.* II, 14, νέα πεφρυγμένα χίδρα ἐρικτὰ est traduit par ces mots que le copiste a rendus inintelligibles, *recentia frictae chidraecta; ib.* 16, χίδρων — *de chydris* (sic), *chaladrionem* p. *charadrionem* (*Lev.* XI, 19, χαραδριόν, qu'on a généralement traduit par *charadrium*), *arodium* p. *herodium* (*ib.* ἐρωδιόν, plus souvent rendu par *herodionem*, comme dans la Vulgate), *catacarposis* (*Lev.* VI, 11, κατακάρπωσις), *pompeio* (*Lev.* XVI, 8, ἀποπομπαίῳ; mais *pompeio* a assez l'air d'une glosse qui s'est introduite dans le texte), etc. Nous avons parlé plus haut des altérations fréquentes dans les mots grecs; nous en donnerons ici quelques exemples, sans vouloir décider si elles sont le fait du copiste seul ou si l'auteur y a quelque part. Les traces d'itacisme sont très-nombreuses; on trouve *i* pour *e* dans *anatima(ti)zatum* 60 a[3], pour *oe* dans

1. Ce serait un bien grand service rendre à la science, pour le dire en passant, qu'un travail critique sur les glossaires latins du moyen-âge et leurs sources. Récemment M. Usener, dans un article fort intéressant du *Rheinisches Museum* a donné à cette étude des points de repère qui paraissent assurés.

2. *Batillum* a le sens de « cassolette » dans Horace: *prunaeque batillum*.

3. Ces fautes étant propres au manuscrit, je le cite non plus d'après le passage, mais

chirogresillus 24 *a*; *y* pour *i* dans *chydra* 3 *c*, *mythra* 16 *c* etc., *phyala* 81 *b* etc., *chrystali* 93 *b* etc., pour *oe* dans *yfi*, *yphi* (9 *c*, 12 *b* = οἶφι), pour *e* dans *prosylitus* 48 *c*, etc. Notons encore *ae* pour *e* dans *caedrinum* 33 *c*, etc., *praesbyteri* 108 *b*. L'*h*, représentant l'esprit rude, manque dans *arodium* 24 *c*, *yacinthinam* 71 *b*, etc., *ysopum* 33 *c*, etc., *arpagones* 72 *a*. L'assimilation de *ph* à *f* se marque dans les formes *afedrum* 27 *c* et *yfi* 9 *c*. La confusion de *ch* avec *c*, de *th* avec *t* est visible dans *chrystali* 93 *b*, *didraema* 59 *a* à côté de *didragchma*, *didragma* et *didrachima*, et les orthographes perpétuellement confondues *yacinthina*, *yachinthina*, *yachintina* et *yacintina*. Enfin des altérations toutes populaires et qu'on retrouve dans les langues romanes se remarquent dans *chaladrionem* 24 *c* p. *charadrionem* ou *charadrium* (fr. *calandre*), *corcodrillus* 25 *c* p. *crocodilus* (a. fr. *cocodrille*), *coliandri* 93 *b* p. *coriandri*, *chirogresillus* p. *choerogryllus* (cf. a. fr. *gresillon*). Peut-être un certain nombre de ces altérations se trouvait-il déjà dans l'original grec de notre traducteur.

Flexion. Nous relèverons d'abord dans la déclinaison de nombreux changements de genre, dont les plus frappants sont : fém. pour masc. dans *adeps quae* (4 *a* pass.), *duas renes* (4 *a* et pass.); fém. plur. pour neutre pluriel[1] : *cruras superiores* 25 *a*[2]; masc. pour neutre : *altarem cubilem* pass., *marem* 68 *c*[3]. — Les substantifs de la 4e déclinaison passent volontiers à la seconde : *fructos* 104 *a*, *lacorum* 26 *b* (cf. Rœnsch). — Dans la conjugaison, ce sont, comme dans tous les monuments du même genre, les futurs qui offrent le plus de fautes (cf. Rœnsch), surtout ceux en *ibo* et *iam*. On trouve *iam* pour *ibo* dans *transiet* 60 *a* 132 *a*, *perietis* 133 *c*, *rediet* 37 *a*, *exiet* 43 *b*, et *ibo* pour *iam* dans *dormibis*; mais ce qui étonne le plus c'est *augeam* pour *augebo* 132 *a*[4]. Notons encore *erint* pour *erunt* 61 *b* 155 *c* etc. — Nous ne mentionnons pas les déponents employés comme actifs, le fait étant trop fréquent dans tous les auteurs de la décadence.

Syntaxe. L'emploi des prépositions est beaucoup plus considérable que dans le latin classique, et on leur donne souvent un sens ou une construction que ne reconnait pas la grammaire : on trouve par exemple *pro eo* 10 *c* (« pour cela, » absolument comme l'a. fr. *poro*), *ad proximum* 10 *c* pour *proximo*, ou bien *coram vos* 54 *c*, *coram Moysen et omnis synagoga* 130 *b*, *de capud* 34 *a*, etc. On ne saurait relever ici toutes ces particularités, qui demanderaient une étude minutieuse et comparative. Nous ferons seulement remarquer qu'il faudra tenir grand

---

d'après le folio et la colonne (*a b c*) où elles se trouvent.

1. On sait que cette transformation est des plus fréquentes dans le passage du latin au roman.

2. On trouve de même *crura* au singulier dans le *Glossaire de Reichenau* (Diez, *Anciens glossaires romans*, trad. par A. Bauer, p. 51).

3. On pourrait en citer bien d'autres exemples; mais on ne peut pas savoir en général si des formes comme *altarem* p. ex. indiquent le changement du neutre en masculin ou simplement la suppression de l'*m* (cf. ci-dessous).

4. On serait tenté de croire, en présence de pareilles fautes, qui rendent le texte inintelligible, que déjà dans le langage populaire de ce temps le futur régulier avait disparu pour faire place au futur composé avec *habeo*.

compte, pour apprécier la langue de ce document, de l'influence exercée par le texte grec. On s'exposerait souvent, si on n'en tenait pas assez compte, à prendre pour des idiotismes populaires ce qui n'est que le calque de l'original.

Pour donner une idée du rapport de la traduction latine avec le grec et permettre en même temps d'apprécier par un spécimen un peu étendu la langue du traducteur, nous donnons ici quelques versets de *Num.* XXII, qui contiennent l'amusante histoire de Balaam et de son ânesse. Nous imprimons en regard le texte grec de l'édition Didot, pour qu'on puisse comparer sans peine la version à l'original[1].

21. Καὶ ἀναστὰς Βαλαὰμ τοπρωῒ ἐπέσαξε τὴν ὄνον αὐτοῦ καὶ ἐπορεύθη μετὰ τῶν ἀρχόντων Μωάβ.	Et surrexit Balam mane et superstravit asinam et abiit cum principibus Moab.
22. Καὶ ὠργίσθη θυμῷ ὁ Θεὸς, ὅτι ἐπορεύθη αὐτός, καὶ ἀνέστη ὁ ἄγγελος τοῦ Θεοῦ διαβαλεῖν αὐτόν· καὶ αὐτὸς ἐπιβεβήκει ἐπὶ τῆς ὄνου αὐτοῦ, καὶ οἱ δύο παῖδες αὐτοῦ μετ' αὐτοῦ.	Et indignatus [est] ira Deus quod iret Balam, et contrastitit angelus Dei in via ut non transmitteret eum; et persedebat super asinam suam et duo pueri [ejus] ibant cum eo.
23. Καὶ ἰδοῦσα ἡ ὄνος τὸν ἄγγελον τοῦ Θεοῦ ἀνθεστηκότα ἐν τῇ ὁδῷ, καὶ τὴν ῥομφαίαν ἐσπασμένην ἐν τῇ χειρὶ αὐτοῦ, καὶ ἐξέκλινεν ἡ ὄνος ἐκ τῆς ὁδοῦ, καὶ ἐπορεύετο εἰς τὸ πεδίον. Καὶ ἐπάταξε τὴν ὄνον ἐν τῇ ῥάβδῳ αὐτοῦ, τοῦ εὐθῦναι αὐτὴν ἐν τῇ ὁδῷ.	Et ut vidit asina angelum Dei resistentem in via et gladius strictus erat in manu ejus, et devertebat asina de via et ibat in campum. Et percussit (Balaam) asinam de virga ut dirigeret eam in via.
24. Καὶ ἔστη ὁ ἄγγελος τοῦ Θεοῦ ἐν ταῖς αὔλαξι τῶν ἀμπέλων· φραγμὸς ἐντεῦθεν καὶ φραγμὸς ἐντεῦθεν.	Et stetit angelus Dei inter saepes vinearum : maceria (erat) hinc et [maceria] inde.
25. Καὶ ἰδοῦσα ἡ ὄνος τὸν ἄγγελον τοῦ Θεοῦ προσέθλιψεν ἑαυτὴν πρὸς τὸν τοῖχον, καὶ ἀπέθλιψε τὸν πόδα Βαλαὰμ πρὸς τὸν τοῖχον. Καὶ προσέθετο ἔτι μαστίξαι αὐτήν.	Et [ut] vidit asina angelum Dei conpressit *eum* ad parietem et contudit pedem Balaam. Et adposuit flagellare eam.
26. Καὶ προσέθετο ὁ ἄγγελος τοῦ Θεοῦ, καὶ ἀπελθὼν ὑπέστη ἐν τόπῳ στενῷ εἰς ὃν οὐκ ἦν ἐκκλῖναι δεξιὰν οὐδὲ ἀριστεράν.	Et adposuit angelus Domini et abiit et constetit in loco augusto *in quo* non erat devertere dextra neque sinistra.
27. Καὶ ἰδοῦσα ἡ ὄνος τὸν ἄγγελον τοῦ Θεοῦ συνεκάθισεν ὑποκάτω Βαλαάμ, καὶ ἐθυμώθη Βαλαὰμ καὶ ἔτυπτε τὴν ὄνον τῇ ῥάβδῳ.	Et ut vidit asina angelum Domini ingeniculavit sub Balaam et iratus factus est Balaam et percussit asinam de virga.
28. Καὶ ἤνοιξεν ὁ Θεὸς τὸ στόμα τῆς ὄνου, καὶ λέγει τῷ Βαλαάμ· Τί ἐποίησά σοι ὅτι πέπαικάς με τρίτον τοῦτο;	Et aperuit Deus os asinae et dixit ad Balaam : Quid feci tibi quod percussisti me jam hoc tertio?
29. Καὶ εἶπε Βαλαὰμ τῇ ὄνῳ· Ὅτι ἐμπέπαικάς μοι, καὶ εἰ εἶχον μάχαιραν ἐν τῇ χειρί, ἤ δὴ ἂν ἐξεκέντησά σε.	Et dixit Balaam asinae : Quia delusisti me, et si habuissem gladium jam tibi *tincxissem*.
30. Καὶ λέγει ἡ ὄνος τῷ Βαλαάμ· Οὐκ ἐγὼ ἡ ὄνος σου, ἐφ' ἧς ἐπέβαινες ἀπὸ νεότητός σου ἕως τῆς σήμερον ἡμέρας; μὴ ὑπεροράσει ὑπεριδοῦσα ἐποίησά σοι οὕτως; ὁ δὲ εἶπεν· Οὐχί.	Et dixit asina ad Balaam : Nonne ego (sum) asina tua in qua sedisti a juventute tua usque in hodiernum diem? non despectu dispiciens feci tibi sic? Ille dixit : Non.
31. Ἀπεκάλυψε δὲ ὁ Θεὸς τοὺς ὀφθαλμοὺς Βαλαάμ, καὶ ὁρᾷ τὸν ἄγγελον Κυρίου ἀνθεστηκότα ἐν τῇ ὁδῷ, καὶ τὴν μάχαιραν ἐσπασμένην ἐν τῇ χειρὶ αὐτοῦ, καὶ κύψας προσεκύνησε τῷ προσώπῳ αὐτοῦ.	Et denudavit Deus oculos Balaam et *vidit* angelum Dei resistentem in via et gladius (erat) in manu ejus, et inclinavit se et adoravit in faciem.

1. Les mots entre parenthèses sont ajoutés par la traduction; les mots entre crochets manquent dans la traduction et sont suppléés d'après l'original; les mots imprimés en italiques sont des traductions inexactes.

3° *Le manuscrit et le copiste.* Le *Cod. Ashb.* est bien postérieur à la traduction dont il a conservé le texte; on est même étonné de trouver des copies de cette ancienne version à une époque aussi avancée. Le copiste était très-ignorant et très-négligent. Non seulement il a fait des fautes très-nombreuses, en prenant dans son original une lettre pour une autre [1] (p. ex. 53 *a venalido* p. *venalicio*, *ib. b inuenerit* p. *inuiguerit* ou *inualuerit*, 90 *b tabulas* p. *tubulas*, 121 *a thamos* p. *chamos*, 31 *c salvus* p. *calvus*, 42 *a ineum* p. *lineum*, 158 *a regurabitet* p. *refugii habitet*, etc.), mais il est tombé de la manière la plus fâcheuse dans ce genre de fautes, le plus déplorable de tous quand on n'a pas de moyen de le corriger, qui consiste à passer tout ce qui est contenu entre deux mots pareils. Pour restreindre les exemples à un seul chapitre, *Lev.* XXVI, v. 5, cinq mots, qui se trouvaient entre l'expression deux fois répétée *terram vestram*, sont omis; la même raison a fait tomber les v. 10 et 11 tout entiers, avec la fin de 9 et le commencement de 12; v. 26, quelques mots passés sans doute pour la même cause rendent le passage complétement inintelligible; v. 35, une dizaine de mots a disparu, parce qu'elle se trouvait entre deux *sabbatizabit;* cinq mots manquent de même au v. 39, quatre au v. 40, et huit au v. 42. Un pareil nombre de *bourdons* dans un si petit espace est vraiment extraordinaire; dans un ms. unique comme le nôtre, la faute est irremédiable; toutefois elle est bien moins grave pour les textes comme celui-ci, qui sont des traductions dont on possède l'original; mais quand de semblables omissions se trouvent dans des textes qu'on ne peut pas contrôler, elles sont d'autant plus fâcheuses que souvent rien ne les révèle. Des exemples comme celui du cod. Ashb. font craindre à bon droit qu'il ne se trouve dans beaucoup de nos textes classiques de ces lacunes qu'on ne soupçonne même pas ou dont au moins on ne devine pas la vraie place : quand il y a des lacunes évidentes par le sens, une correction qui les suppose causées par un *bourdon* a toujours, croyons-nous, beaucoup de chance d'être bonne.

Les particularités de l'orthographe de ce méchant copiste sont celles de la plupart des textes de son temps; la connaissance du latin vulgaire y puisera des exemples nombreux plutôt que des faits nouveaux. Nous ne signalerons que quelques points : *Istrahel* pour *Israel*, toujours (c'est la forme habituelle des anciens textes); *capud* toujours pour *caput* (en réalité le *d* ni le *t* ne se prononçaient sans doute plus); *e* et *ae* mis constamment l'un pour l'autre; *e* et *i* échangés sans cesse, et souvent aussi *o* et *u* (cf. Schuchardt, *Vokalismus des Vulgarlateins*); *b* et *v* alternant sans cesse, ce qui particulièrement pour les futurs en *abit* et les parf. en *avit* amène une confusion incroyable (c'est là sans doute une des causes qui ont fait créer par les langues romanes un autre futur); *h* tombant très-facilement (*abitum*, etc.); l'intercalation (*noctubam*, *bovum*) ou la chûte (*paonem*) arbitraire de *b*, *v* entre deux voyelles; la complète destruction de l'*m* finale, qui est mise ou supprimée à la fin des mots presque tout à fait au hasard et de

---

1. L'étude attentive du genre de ces fautes pourrait fournir des renseignements sur le modèle que notre copiste avait sous les yeux.

manière à démontrer qu'on ne la prononçait plus du tout. Signalons enfin les formes constantes et déjà toutes romanes *aspargere dispargere conspargere*, et quelques mots dont la forme a un cachet tout populaire comme *vaso* pass. (cf. Rœnsch), *lamnam* 16 *c* 1096, *passarem* 24 *c*, *szabiam* 55 *a*, *auriginem* 55 *a*, *morti* 21 *c* etc.

On voit que la somptueuse publication de lord Ashburnham n'est pas un simple objet de curiosité. Elle n'a pas moins de prix pour les linguistes que pour les théologiens, et prochainement, il faut l'espérer, elle fournira aux uns comme aux autres l'occasion de recherches utiles et neuves.

ψ.

92.—**Jahrbuch für die Litteratur der Schweizergeschichte.** Zweiter Jahrgang, 1868. Redigirt durch Gerold Meyer von Knonau. Zürich, Orell und Füssli. 1870. In-8°, vij-305 p. — Prix : 6 fr. 75.

Nous avons parlé du but poursuivi par M. Meyer de Knonau et par ses collaborateurs, en rendant compte dans la *Revue* (1869, I, p. 60) du premier volume de cet excellent *Annuaire de la littérature historique de la Suisse*. Bien qu'un peu tardive, l'apparition de ce nouveau volume prouve que son prédécesseur a trouvé bon accueil en Suisse et à l'étranger. C'est encore l'éditeur, qui avec MM. W. Vischer de Bâle, Wartmann de Saint-Gall et G. de Wyss a fourni les plus nombreux contingents au présent volume; cependant de nouveaux collaborateurs ont été gagnés, et nous devons espérer que les travailleurs de la Suisse française finiront par répondre aux appels réitérés de leurs confrères de langue germanique. Nous remarquons avec plaisir que M. Meyer de Knonau a tenu compte dans une certaine mesure des quelques observations critiques présentées par nous dans notre premièr compte-rendu. Ainsi nous trouvons dans la table des matières l'indication des principaux articles de fonds des recueils périodiques et, si par suite de retards imprévus, le présent volume paraît un peu tard, on nous promet que dorénavant l'*Annuaire* paraîtra chaque fois dans la première moitié de l'année suivante. Un travail de cette nature se refuse naturellement à l'analyse; aussi ne citerons-nous que quelques articles plus étendus et sur des livres pouvant spécialement intéresser le public français. P. 5-12. *Pièces et documents sur l'invasion française en Suisse de* 1798. — P. 41-54. Binding, *Le royaume de Bourgogne*, vol. I. — P. 63-79. Rilliet, *Les origines de la Confédération suisse*, Bordier, *Le Grütli et Guillaume Tell*. — P. 171-201. Baumgartner, *Histoire du canton de Saint-Gall* surtout aussi pendant la Révolution française. — P. 205-210. *Annuaire de la Société historique de Glarus*, renfermant des mémoires du lieutenant-colonel Legler sur la campagne de Russie en 1812. — P. 274-281. Rilliet, *Lettre à M. Bordier*, Hungerbühler, *Les traditions relatives aux origines de la Confédération suisse*. Nous n'avons pas besoin d'ajouter, après ce que

nous disions l'année dernière déjà, que les quatre-vingts comptes-rendus environ dont se compose le présent volume sont écrits dans l'esprit le plus critique et le plus scientifique, sans amplifications banales, sans attaques personnelles, sans éloges de camaraderie et dans le seul but d'orienter les écrivains et le public. Puisque la rédaction a si bien accueilli nos dernières observations, nous nous hasarderons avant de prendre congé de l'*Annuaire*, à lui présenter un nouveau *desideratum*; c'est de marquer, à la suite du titre, le prix des livres dont elle rend compte. C'est un usage introduit dans la *Revue* et que tous les journaux critiques devraient imiter pour la commodité de leurs lecteurs.[1]

Rod. Reuss.

---

93. — H. Bernard. **Mœurs des Bohémiens de la Moldavie et de la Valachie.** Paris, Maisonneuve, 1869. In-18, 150 p. — Prix : 2 fr. 50.

Un titre comme celui que je viens de transcrire est fait pour attirer tous ceux qui, prenant quelque intérêt à une race curieuse entre toutes, savent à la fois combien elle est nombreuse en Roumanie, et combien peu elle y a été étudiée jusqu'ici. — En ouvrant le volume, on éprouve une première déception. Les *Mœurs des Bohémiens* n'y occupent que les 68 premières pages. Le reste du volume, c'est-à-dire un peu plus de la moitié, est rempli par un écrit intitulé *Jules César et Vercingétorix*, que rien n'annonce sur le titre, et que je me dispense de lire.

68 pages sur les Bohémiens de Roumanie, c'est bien moins qu'on ne voudrait; mais si elles se composent d'observations intelligentes prises sur le vif, elles pourront valoir leur pesant d'or. En feuilletant d'abord rapidement cette notice pour en apprécier l'ensemble, je remarque, — seconde déception, — que ce n'est pas une monographie sur les Bohémiens des Principautés, mais une histoire générale des Bohémiens, dont la seconde moitié seulement se localise dans les contrées roumaines. Ce qu'il y a de pis, c'est que je n'y aperçois rien que je ne croie connaître déjà, rien qui me révèle la moindre information particulière. L'auteur est allé en Égypte, comme me l'apprend la dédicace de son écrit sur César (et, par parenthèse, s'il connaît les Bohémiens, il est surprenant qu'il ne nous dise pas un mot de ceux de ce pays, si intéressants aussi à étudier); mais certainement il n'a pas même traversé les Principautés. Son opuscule ne peut donc valoir que comme résumé, fait avec plus ou moins de science, d'art et de critique. Entrons dans le détail pour voir ce qu'il contient.

---

1. Pour l'acquit de notre conscience nous notons ici le titre d'un ouvrage (dont nous ignorons d'ailleurs la valeur scientifique), qui ne figure pas dans l'Annuaire. *Geschichte der Einführung des Christenthums in der Ostschweiz, namentlich im Thurgau*. Frauenfeld, 1868. In-16.

Pour composer cette notice, M. Bernard s'est adressé à trois auteurs, ni plus ni moins, Grellmann, Kogalnitchan et moi; il leur a pris des morceaux, qu'il a mutilés et entremêlés autant qu'il a pu, leur empruntant leurs citations pour se les approprier, mettant en note quelques-unes de leurs autorités, et se donnant ainsi les airs d'avoir feuilleté un certain nombre de volumes. En nommant Grellmann sept fois, M. Kogalnitchan trois fois, et moi quatre fois, il a peut-être cru se mettre en règle; je le préviens qu'il n'y a pas réussi. Il a employé trois fois les guillemets (p. 11, 47, 65), deux fois en reproduisant des citations d'emprunt, une fois seulement en citant M. Kogalnitchan; mais c'est du commencement à la fin qu'il aurait fallu guillemetter : si j'excepte les deux premières pages et l'avant-dernière (il fallait bien une entrée en matière et une apparence de conclusion), je puis affirmer qu'il n'y a pas dans cette notice quatre phrases qui, mutilées ou non, ne soient littéralement empruntées aux trois auteurs que j'ai indiqués. Grellmann a été pillé par bien d'autres; et pour ce qui me concerne, M. Bernard n'est pas le premier qui puise un peu plus librement qu'il ne convient dans deux mémoires enfouis depuis plus de vingt ans dans un recueil d'érudition[1]. Mais, parmi tous ceux qui ont écrit sur les Bohémiens, je n'en connais guère qui aient trouvé le moyen de faire un petit livre à si peu de frais.

Tout ce que je me permettrai de dire ici de mon ancien travail, c'est que je n'ai jamais perdu de vue le sujet auquel il se rapporte, et que quelque chose de plus complet finira bien par sortir, je l'espère, de la masse de matériaux que j'ai rassemblés. Mais je puis parler des deux autres écrits qui composent, avec le mien, tout le bagage de M. Bernard, et il me semble que c'est ce que j'ai à faire de plus intéressant à propos de son petit livre.

Grellmann, comme chacun sait, est l'auteur classique sur la matière, le premier qui ait rassemblé dans un travail de longue haleine, les notions éparses et déjà nombreuses, quoique bien incomplètes, qu'on possédait de son temps sur cette race mystérieuse. Les deux éditions allemandes sont de 1783 et 1787, la traduction française que, bien entendu, M. Bernard a seule consultée, est de 1810[2]. Le livre de Grellmann est clair et bien fait. Son défaut, comme celui de beaucoup d'autres livres du même temps, c'est que l'érudition y est plus étendue que pénétrante : l'auteur, tout en mettant à profit des autorités fort nombreuses, passe trop souvent à côté de traits saillants, de détails du plus grand prix, qu'il faut aller rechercher dans ses sources. Il faut convenir d'ailleurs qu'un vol. pet. in-8° de xvj et 368 p. (2e éd.) ne pouvait suffire à développer le sujet. D'un autre côté, s'il a eu le mérite de mettre en lumière certaines affinités générales

1. *De l'apparition des Bohémiens en Europe. Bibl. de l'École des chartes*, 1844 et 1849. Les deux mémoires ont été tirés à part, 59 et 48 p.

2. Cette trad. « par M. J. » porte sur le titre : « trad. de l'allem. sur la deuxième » édition. » Cette indication est inexacte. Le traducteur a réellement connu la 2e éd., comme on peut le vérifier par la fin de la Préface de Grellmann telle qu'il la donne; mais il n'a pas pris la peine de réviser page par page la traduction qu'il avait évidemment faite d'après la 1re, et qui, comparée à la 2e, présente quelques lacunes regrettables.

entre les Bohémiens et les Hindous, Grellmann a commis deux erreurs de grande conséquence, en prétendant établir que les Bohémiens n'étaient arrivés en Europe qu'au commencement du xv[e] siècle, et en faisant d'eux des Çoudras (des Suders, comme écrit Grellmann) chassés de l'Inde par Tamerlan. Mais, malgré tout cela, et quoique toute une bibliothèque bohémienne ait vu le jour depuis quatre-vingts ans, quoiqu'une foule de questions se posent aujourd'hui, qui ne pouvaient guère se présenter à l'esprit de Grellmann, son livre demeure une mine précieuse pour quiconque entreprend l'étude des Bohémiens.

Quant à la brochure de M. de Kogalnitchan,—ou plutôt de M. Cogalniceano, car l'auteur n'est autre que l'homme d'État roumain qui a attaché son nom au coup d'État du prince Couza, — c'est l'œuvre de jeunesse d'un homme intelligent, qui a publié la même année un volume sur l'histoire de la Roumanie, et qui aurait pu rendre à son pays quelques services dans la carrière de l'érudition, s'il y avait persévéré. Son *Esquisse sur l'histoire, les mœurs et la langue des Cigains*, publiée en français à Berlin, 1837[1], est presque entièrement composée, pour tout ce qui regarde la partie non roumaine, d'après Grellmann, 1[re] éd., Fessler l'historien hongrois, Maltebrun, et Graffunder (1835); mais le jeune Roumain, en recueillant sur les diverses classes de Bohémiens qui existaient en Moldavie, les notions qui ont cours dans ce pays, a donné à sa brochure une valeur originale, qui la rend encore utile à consulter. J'ajouterai que l'analyse, même imparfaite, qu'il a donnée de l'excellente étude, alors toute récente, de M. Graffunder, est encore aujourd'hui une des rares esquisses grammaticales sur la langue des Bohémiens que nous possédions en français. — Quant à la liste de 700 mots bohémiens qui termine cette brochure (c'est le nombre indiqué sur le titre), elle n'a malheureusement pas de valeur propre. L'auteur annonce, p. iij, que c'est le « recueil corrigé de tous les mots cigains connus jusqu'à présent. » Cette prétention d'abord est outrecuidante, et ensuite M. Kog. aurait dû dire où il a pris ces mots et comment il a fait pour les corriger. La vérité est que, pour composer ce vocabulaire français-boh., il a pris les listes boh.-allem. de Grellmann, qui avait formé ces listes de mots empruntés à plusieurs auteurs et recueillis en divers pays. Peut-être a-t-il ramassé aussi quelques mots dans la grammaire de Graffunder ou ailleurs, peut-être en a-t-il recueilli quelques-uns en Roumanie; mais les additions ou *corrections* (faites d'après quelles sources et d'après quel système?) aux listes de Grellmann sont certainement de peu d'importance, car les différences sont rares et légères. Il n'a fait ainsi que reproduire, sous une autre forme, un recueil de mots fort précieux il y a 80 ans, mais imparfait, hétérogène, et déjà

---

1. In-8° de 46 p. — Trad. ensuite en allem. (Stuttgart, 1840, in-8° de 71 p.) par Casca, qui y a ajouté quelques notes, et qui, dans le vocabulaire, transformé de vocab. français-boh. en vocab. allem.-boh., a doublé à peu près le nombre de mots en puisant dans le *Dict. allem.-boh.* publié par le D[r] Ferd. Bischoff, Ilmenau, 1827, in-8°. Le traducteur a soin de distinguer ces mots nouveaux par une astérisque et de dire que c'est lui qui les a ajoutés, mais sans indiquer où il les a pris. C'est M. Pott (*Die Zigeuner*, t. I, p. 23) qui m'a aidé à reconnaître la source de ces emprunts.

suranné en 1837, lui qui n'aurait eu qu'à interroger les Bohémiens qui se trouvaient sous sa main, pour nous donner un vocabulaire original de la langue des Tsiganes de Roumanie.

Quoique M. Bernard ait tout enchevêtré pour rendre ses emprunts moins manifestes, il va de soi que c'est mon travail qui lui a fourni la partie de son résumé qui se rapporte aux premiers temps du séjour des Bohémiens en Europe, et que Grellmann, tantôt pris à sa source, tantôt rhabillé par Kogalnitchan, a principalement fait les frais des observations générales sur l'origine, l'histoire récente et les mœurs de ces nomades. Grellmann avait recueilli quelques renseignements sur les Bohémiens de Hongrie et de Transylvanie jusqu'à Joseph II, ce qui rapprochait déjà M. Bernard de l'objectif visé par le titre de sa brochure; mais il n'avait rien dit de spécial sur les Bohémiens de Moldo-Valachie, — lacune que le traducteur français a quelque peu remplie par une notice anonyme insérée dans sa Préface. Cette notice a été mise à profit par M. Bernard; et M. Kogalnitchan lui a fourni le reste. Mais la brochure du jeune Moldave a trente-trois ans de date, et, depuis lors, la condition des Bohémiens en Roumanie a changé du tout au tout. A cette époque, ils étaient tous esclaves, rangés toutefois dans diverses catégories qui représentaient un genre de vie et un sort très-différents, et qui soulèvent des questions historiques toutes spéciales. Aujourd'hui ils sont tous libres. Comment faire une notice sur les *Mœurs des Bohémiens de la Moldavie et de la Valachie*, sans raconter cette transformation et sans dire quelque chose de leur état actuel? M. Bernard ne s'est pas même posé cette question Il ignore complétement leur affranchissement, qui pourtant ne date pas d'hier! (il eut lieu successivement par catégories dans les deux principautés, en 1837, en 1844, en 1848, en 1855 et en 1856). Pour lui, l'état immémorial décrit par M. Kogalnitchan est toujours l'état actuel, les boyards se vendent toujours des « nids de » Cigains » (p. 49), accouplent encore les jeunes esclaves à leur convenance. « Nous devons dire cependant, ajoute l'auteur (p. 50), que le code de 1833 a » quelque peu modifié ces usages, en apportant plus de liberté dans le choix des » époux. » C'est ce qu'écrivait Kogaln. (p. 20) il y a 33 ans; et c'est là l'information la plus récente que j'aie pu trouver dans le petit volume. Bien entendu les Bohémiens continuent à être contraints de faire là-bas l'office de bourreau, et l'auteur raconte à ce propos une exécution dont un voyageur fut témoin « il » y a quelques années » (p. 60. Cf. la trad. fr. de Grellm. p. 10). Voilà qui surprendra un peu ceux qui croyaient que les Bohémiens sont aujourd'hui en Roumanie des citoyens libres, et ceux aussi qui s'étaient laissé dire que la peine de mort était depuis longtemps abolie dans ce pays[1]. — Comment M. Bernard n'a-t-il pas même ouvert le volume de M. Vaillant, sur lequel je reviendrai, et

---

1. Elle n'a été formellement supprimée que par la Constitution de 1866 (art. 18), mais, depuis 1831, elle n'a été appliquée, dans l'une ou l'autre des deux Principautés, qu'une fois, sauf erreur : une triple exécution eut lieu en effet en Moldavie vers 1838 ou 1840.

que la librairie Maisonneuve ne peut ignorer? il l'aurait conduit du moins jusqu'en 1856.

Après cela, on ne me demandera pas de m'arrêter à de petits *lapsus* comme ceux-ci : *Pharaohites* (p. 8) pour *Pharaonites* (Grellm., dans les deux éditions originales, écrit, comme il convient, *Pharaoner*, mais la traduction française a commis la faute); M. *Pon* (p. 63) pour M. *Pott*, dans un passage emprunté à une note de mon second mémoire.

J'ai parlé de ce petit livre beaucoup plus longuement qu'il ne le mérite; mais si j'épargne à quelques lecteurs sérieux le désappointement qu'il m'a causé, je n'aurai pas perdu ma peine.

Je compte, dans un prochain article, jeter un coup-d'œil général sur les travaux relatifs aux Bohémiens dans l'Europe orientale.

Paul Bataillard.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE.

Brandes. Den Franske Æsthetik i vore dage (Copenhague, Eyldendalske Boghandel). — Büchholz. Die sittliche Welttanschauung des Pindaros und Æschylos (Leipzig, Teubner). — D'Ancona. Una Poesia ed una prosa (Bologne, Fava). — Desmazures. Histoire de la Révolution dans le département de l'Aisne (Vervins, Lent). — Die Staatslehre des Aristoteles in historisch-politischen Umrissen, von W. Oncken (Leipzig, W. Engelmann). — Droysen. Geschichte der Preuszischen Politik (Leipzig, Weit). — C. Hoffmann. Philosophie der Geschichte (Leipzig, Fleischer). — Hübner. Sixte-Quint. 3 vol. in-8° (Franck). — H. Zschokke. Institutiones fundamentales linguae aramaicae seu dialectorum chaldaicae ac syriacae (Vienne, Braumüller). — Lexicon Rhetoricum Cantabriegiense. Recens. Houtsma (Leyde, Van-Dœsburgh). — M. Schmidt. Die Sophokleischen Chorgesænge (Iena, Mauke). — Nitzsch. Grundriss der christlichen Dogmengeschichte (Berlin, Mittler). — Olivieri. La science devant la philosophie et la foi (Lacroix). — Pallmann. Die Cimbern und Teutonen (Berlin, Klœnne). — Pirmez. Jour de Solitude (Hetzel). — Stapfer. Laurence Sterne (Thorin). — Scelta di curiosità letterarie inedite o rare dal secolo XIII al XVII : la leggenda d'Adamo ed Eva (Bologne, Romagnoli). — Thebais et Achilleis Stati recens. Müller (Leipzig, Teubner). — Vermehren. Platonische Studien (Leipzig, Breitkopf). — Westphal. Methodische Grammatik der griechischen Sprache (Iena, Mauke). — Willems. Les antiquités romaines envisagées au point de vue des institutions polit. (Durand).

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

// REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 23 — 4 Juin — 1870

94. — G. J. Ascoli. **Lezioni di Fonologia comparata** del sanscrito, del greco e del latino. Torino e Firenze, Ermanno Lœscher, 1870. In-8°, xvj-240 p.

L'auteur dans sa préface nous dit qu'il éprouve une certaine horreur pour les abrégés de phonétique comparative. Cela se voit aisément. En 240 pages, M. Ascoli, qui suit l'ordre de l'alphabet sanscrit, mais qui commence par les consonnes, nous conduit jusqu'aux linguales. La seule lettre *k* occupe plus de soixante pages, sans compter que l'auteur y revient à propos du groupe *sk*. Évidemment cette phonétique, quand elle sera terminée, sera la plus développée que nous possédions. Elle ressemble moins à un livre qu'à un cours où le professeur se donne du champ, réfute les opinions contraires, cède à l'attrait des digressions et au plaisir des remarques incidentes. Et en effet, l'ouvrage de M. Ascoli a commencé par être un cours professé en 1862 à l'Académie de Milan. L'auteur en a conservé les divisions par « leçons. » Seulement le texte a reçu des additions en maint endroit, sans parler des notes qui sont aussi étendues que nombreuses. Ajoutons que, pour être la phonétique la plus abondante, elle n'en sera pas moins un livre d'une lecture facile. L'auteur avance pas à pas, ne présentant aucun fait qu'il n'ait d'abord expliqué, ou bien, si cela est impossible, il cite le paragraphe où l'on trouvera l'explication nécessaire. En outre, M. Ascoli nous promet un index très-complet, auquel il renvoie souvent par avance et qui rendra les recherches aisées.

On peut se demander à quelle sorte de lecteurs M. Ascoli destine son livre. Par moments, il les suppose ignorant les premiers éléments de la phonétique. C'est ainsi qu'il énumère les lettres de l'alphabet sanscrit, il explique la division en lettres sourdes et sonores, ou bien encore il donne dans une note la loi de substitution des consonnes gothiques. Mais d'un autre côté, M. Ascoli ne recule point devant les discussions les plus spéciales, comme quand il examine si l'orthographe du *Kâṭhaka* (c'est le nom d'un livre védique faisant partie de la collection du *Jagur-veda* noir et dont l'orthographe présente des particularités curieuses) doit être considérée, ainsi que le suppose Benfey, comme plus archaïque que l'orthographe ordinaire. La leçon, élémentaire il n'y a qu'un instant, a l'air de s'adresser ici à un public de savants. Mais M. Ascoli a parfaitement conscience de cette inégalité. « Son idéal, » dit-il dans la préface, « eût été de renouveler » les choses connues, de manière à intéresser le lecteur déjà au courant, et » d'être tellement clair dans les endroits difficiles que même le commençant pût » le suivre. » L'auteur ajoute que c'est là un idéal et qu'il n'est pas sûr de l'avoir

atteint. Tout compte fait, et en laissant de côté certaines polémiques trop étendues, nous croyons que M. Ascoli a réalisé sa double ambition. Un commençant attentif peut, sans trop de peine, se frayer un chemin à travers son livre, et d'autre part, le lecteur déjà instruit trouvera presque à chaque page matière à réflexion, et même sur les sujets où la lumière est faite il sera toujours bien aise d'avoir l'opinion d'un juge aussi compétent.

Examinons maintenant de quoi est fait ce volume et comment une phonétique du sanscrit, du grec et du latin a pu prendre de telles proportions.

En premier lieu, deux sciences qui pendant longtemps avaient tenu peu de place dans les livres de ce genre, la physiologie et l'épigraphie, ont trouvé accueil auprès de M. A. La physiologie, nous l'avons vue faire son entrée dans la grammaire, il y a deux ans, avec le livre de G. Scherer « *Zur Geschichte der deutschen Sprache.* » Nous la retrouvons ici, mais moins hérissée de formules. Les autorités habituelles de M. A. sont Brücke et Merkel. Quelquefois cependant il se sépare de ses guides. Ainsi il conteste que les palatales *c*, *ǵ* aient la valeur de *tsch*, *dsch* ou *dj* qu'on leur donne, selon lui, en Allemagne. Ce sont, dit M. Ascoli, des lettres *momentanées*, *quoique complexes*, identiques au *c* et au *g* italiens dans *selce*, *argento* : s'il entrait le moindre élément sifflant dans les palatales, elles cesseraient d'être *momentanées* pour devenir des *continues*. L'observation paraît s'adresser surtout aux physiologistes, car Bopp avait déjà identifié les palatales sanscrites avec le *c* et le *g* italiens (Grammaire comparée, § 14).

L'épigraphie, ou plutôt l'histoire des signes dont se composent les anciennes écritures, a d'abord été introduite par Corssen dans les recherches de philologie comparative. Il est clair qu'une détermination plus rigoureuse de la valeur des signes graphiques fournira plus d'un renseignement précieux à la phonologie. On lira avec intérêt les discussions de M. A. sur le coppa grec et le *q* latin. L'alphabet phénicien contenant deux gutturales fortes, le *Kaph* (Kappa) et le *Koph* (qoppa), on réserva en grec le second de ces signes pour être placé devant l'*o*. En latin le *q* reçut un emploi analogue, car il figure seulement devant le *v*. L'orthographe *qærella*, *neqidem*, *qintæ*, qu'on trouve sur des inscriptions, est récente et fautive. C'est cette orthographe, approuvée par quelques grammairiens latins, qui aurait trouvé son reflet en gothique, où *qu* et *hv* sont représentés chacun par un seul signe[1].

On a déjà vu le gothique cité deux fois dans cet article. En effet il ne faudrait pas croire, sur la foi du titre, que M. Ascoli borne ses comparaisons au sanscrit, au grec et au latin. Le zend, les langues germaniques, le lithuanien et le slave sont parfaitement représentés dans son ouvrage. Ils y figurent, non point en passant, à titre de renseignement, mais avec détail et pour eux-mêmes. Ainsi l'histoire des palatales amène l'auteur à parler du *z* en zend, en slave et en lithuanien; de même, le rapport du latin *quinque* et du grec πέντε, celui du latin *sequor* et du grec ἕπομαι conduit M. Ascoli à examiner une permutation analogue du *q*

1. L'inscription locrienne récemment donnée par Curtius dans le tome II de ses *Studien* confirme pleinement ce que dit l'auteur sur l'emploi du coppa.

et du *p* en irlandais et en breton : de là une série de rapprochements celtiques. Les différentes langues indo-européennes viennent ainsi à tour de rôle éclairer les recherches de l'auteur. Nous ne pouvons qu'approuver M. A. d'avoir ainsi élargi son cadre. Comme il le dit très-bien dans sa préface, les observations y gagnent en solidité. Il ne craint même pas quelquefois de sortir de la famille arienne : je ne parle pas de l'étrusque, puisque M. A. le range dans cette famille. Mais le syriaque est appelé en témoignage pour le changement de *k* en *t* et de *g* en *d* (p. 139, n.).

Une autre source d'informations sont les langues modernes, principalement les langues romanes et les dialectes encore vivants du grec. M. Ascoli n'a pas moins étudié l'histoire des différents idiomes néo-latins que celle des anciennes langues sœurs du sanscrit. De là, beaucoup de rapprochements instructifs : à propos des formes osques comme *pud*, *pam* (= latin *quod*, *quam*) il rappelle non-seulement le valaque *patru* « quatre, » mais il énumère les formes sardes qui après avoir durci en *b* le *v* latin, ont laissé tomber la gutturale : *battaro* « quatre », *baranta* « quarante », *abile* « aigle », *ebba* « cheval », *chimbe* « cinq », etc. Ce sont les dialectes italiens qui naturellement reviennent le plus souvent sous la plume de l'auteur. Mais nous voyons citer aussi nos patois français, ceux du Berry et de la Lorraine, par exemple. L'histoire du grec est continuée jusqu'au tsaconien et jusqu'aux dialectes des colonies calabraises. Il est clair que ces rapprochements sont faits d'une façon un peu capricieuse; mais grâce à ces exemples nous voyons se renouer par moments toute la chaîne des temps, et l'œil peut parcourir sur quelques tableaux synoptiques la suite entière des dégradations d'une consonne.

La phonétique ne peut que gagner à ces éléments nouveaux de comparaison. Un des chapitres les plus intéressants du livre de M. Ascoli est celui qu'il consacre à l'origine des linguales sanscrites. On sait que l'opinion généralement adoptée, c'est que ces consonnes, d'abord propres aux langues dravidiennes, se sont introduites dans l'alphabet sanscrit par suite du contact des Aryas avec les populations indigènes de l'Inde. Il y a quelques années, M. Georges Bühler a contesté cette opinion, en s'autorisant du témoignage des Indous, qui croient reconnaître leurs linguales dans nos idiomes européens. Mais M. Ascoli apporte des arguments curieux en faveur de l'ancienne opinion : plusieurs particularités de la grammaire et du vocabulaire sanscrit dénotent selon lui, l'influence dravidienne; il rappelle, par exemple, que le tamoul, qui est presque dépourvu de sifflantes, remplace par un *ṭ* ou un *ḍ* le *ṣ* sanscrit : il fait *viṭṭuṇu* au lieu de *viṣṇu*, *kimburuḍa* au lieu de *kimpuruṣa*. Or, nous trouvons un fait analogue en sanscrit, où *viç*, *dviṣ* font au nominatif *viṭ*, *dviṭ*. C'est par une observation du même genre que M. Ascoli explique une singularité qui a beaucoup occupé les indianistes. M. Kuhn a fait remarquer le premier que le mot *lôka* « monde » est presque toujours précédé dans les Védas de la particule *u*; il en a conclu que la véritable forme du mot est *uloka*, qu'il rattache à l'adjectif *uru* « large. » Cette explication a été récemment adoptée par les auteurs du Dictionnaire de Pétersbourg et par M. Max Müller, dans la préface de sa traduction du Rik. Mais M. Ascoli fait remarquer qu'en tamoul aucun mot ne commence par un *l*, que *lôka* dans cette

langue est devenu *uloga* et il voit tout simplement dans cet *u* des Védas un dravidisme. Il est inutile d'insister sur la portée de cette observation, si elle se confirme.

A l'occasion des mots où le sanscrit et le paléo-slave ont pareillement changé en sifflante une ancienne gutturale forte (sanscrit *çata* « cent, » *çru* « entendre, » paléo-slave *suto* « cent, » *sluti* « entendre »), nous voyons reparaître sous une forme nouvelle l'hypothèse de Bopp, selon laquelle une parenté plus intime existerait entre le groupe irano-indien et le groupe letto-slave. L'accord est si complet qu'il ne peut, selon M. Ascoli, être attribué à une coïncidence fortuite. Cependant l'auteur n'est pas allé jusqu'au bout de son idée, et il n'a pas osé détacher du rameau occidental les langues lithuaniennes et slaves. Voici l'hypothèse à laquelle il a recours. Dès la période *proto-arienne*, le *k* était atteint d'une maladie consistant en un *j* parasite qui venait s'y attacher. Cette maladie n'était pas toujours sans remède, car dans un bon nombre de langues, où l'altération avait commencé, la gutturale a pu se rétablir et redevenir pure. C'est ce qui est arrivé en grec, en latin, en gothique, en celtique. Mais la maladie continuant ses ravages en sanscrit et en slave, les mêmes mots y ont changé leur *k* en sifflante. Cette explication, à ce qu'il nous semble, soulève deux objections : nous ne connaissons pas d'exemple, en phonétique, d'une lettre qui, après s'être altérée, soit revenue à sa pureté première ; de plus l'hypothèse de M. A. ne fait que déplacer la difficulté, car si elle montre pourquoi l'altération existe dans les mêmes mots en slave et en sanscrit, elle ne fait pas comprendre pourquoi la guérison a eu lieu uniformément en latin, en grec, en gothique, en celtique.

Cette affection du *k* a du reste été fort bien analysée par M. A. Elle est d'une double nature, suivant que le *k* est attaqué par un *j* ou par un *v*. Le *k* suivi d'un *j* finit par devenir en grec un τ (τέσσαρες, τί). Le *k* attaqué par un *v* devient un π (λείπω) en grec, un *qu* (*linquo*) en latin. L'auteur n'admet pas que le latin ait jamais poussé l'altération du *k* jusqu'au *p* et il regarde comme des emprunts faits à d'autres dialectes italiques les mots comme *Epona*, *popina*, *palumba*, etc. C'est aussi l'opinion soutenue par Schleicher et adoptée par M. Baudry. En outre, M. Ascoli est porté à croire que le sanscrit également n'a jamais remplacé la gutturale par un *p*. Il propose de séparer *âpas* de *aqua* et *lap* de *loquor* : il se réfère à la suite de son livre pour l'explication de *pac* et de *pañcan*. Ces conclusions relatives au *p* sanscrit paraîtront d'autant plus surprenantes que M. Ascoli, à la différence de Schleicher et de M. Baudry, fait remonter la double altération du *k* jusqu'à la période proto-aryenne.

Des observations très-fines ont été faites par M. Ascoli sur la palatale *ǵ*. Il part de ce fait qu'un certain nombre de racines terminées par un *ǵ* prennent au participe passif un *š* : ainsi *bharǵ*, *sarǵ*, *jaǵ*, font *bhṛšṭa*, *sṛšṭa*, *išṭa*. D'autres verbes, au contraire, terminés par la même lettre, prennent un *k* : *juǵ*, *tjaǵ*, *bhaǵ*, font *jukta*, *tjakta*, *bhakta*. Or, nous trouvons quelque chose d'analogue dans les verbes qui autrefois se terminaient par un *k*, et qui ont altéré ce *k* en *c* ou en *ç*. Les verbes en *c*, comme *vac*, *parc*, reprennent un *k* devant le suffixe *ta* : *ukta*, *pṛkta*. Mais les racines finissant par un *ç*, changent ce *ç* en *š* : ainsi *darç* fait *dṛšṭa*, *diç* fait *dišṭa*. M. Ascoli conclut de ce parallélisme, que la palatale *ǵ* représente en

réalité deux sons différents, dont l'un est la douce du *c* et l'autre celle du *ç*. Le zend confirme jusqu'à un certain point cette hypothèse, car le *ĝ* y est représenté, tantôt par un *ĝ*, tantôt par un *z*. Or, le verbe *juĝ*, qui s'écrit également *juĝ* en zend, fait au participe *jukhta* : mais *marĝ* est représenté par *marez*, qui fait *marsta*. Cependant la concordance entre les deux langues n'est pas absolue.

Nous sommes obligés de nous arrêter dans l'analyse d'un livre qui pourrait encore donner lieu à plus d'une observation importante. Nous résumons notre jugement, en disant que ce premier fascicule constitue le commencement et contient la promesse d'un ouvrage non moins remarquable par la clarté de l'exposition que par la nouveauté de certains aperçus et par l'étendue des recherches.

Une traduction allemande est sous presse.

Michel BRÉAL.

---

95. — **Anacreontis Teii quae vocantur ΣΥΜΠΟΣΙΑΚΑ ΗΜΙΑΜΒΙΑ** ex anthologiae palatinae volumine altero nunc parisiensi post Henricum Stephanum et Josephum Spalletti tertium edita a Valentino ROSE. Lipsiae, Teubner, 1868. In-12, XXIV-70 p. Prix :

M. Rose a publié une nouvelle édition du recueil des pièces pseudo-anacréontiques d'après l'unique manuscrit qui nous les a conservées et dont il donne une nouvelle collation. Dans sa préface il traite de ce manuscrit et de la manière dont Henri Estienne, le premier éditeur, l'a connu et s'en est servi; les détails où il entre à ce sujet confirment sur tous les points essentiels ce que M. Ambroise Firmin Didot avait avancé dans sa *Notice sur Anacréon* (Paris, 1864, in-8°), p. 34 et suiv.

L'anglais John Clement, qui appartenait à la maison de Thomas Morus, avait sans doute (comme M. Rose le conjecture avec vraisemblance) acquis en Italie, entre 1522 et 1525, un manuscrit du Xe ou du XIe siècle, qui comprenait principalement l'anthologie de Constantin Cephalas et les poésies d'Anacréon. Henri Estienne eut communication de ce manuscrit à Louvain en 1551 et y copia les poésies d'Anacréon qu'il édita à Paris en 1554, en changeant l'ordre des pièces et en corrigeant le texte. Il prétend, dans une lettre à Vettori qui est en tête de son édition de Denys d'Halicarnasse avoir eu à sa disposition deux manuscrits l'un très-ancien sur vélin, l'autre encore plus ancien sur écorce d'arbre. Mais M. Didot avait pensé (*Notice sur Anacr.*, p. 41) que c'était là une fable et que la conformité complète de son édition et de sa copie encore aujourd'hui conservée à la bibliothèque de Leyde avec le seul manuscrit que nous ayons, démontre qu'il n'en a pas connu d'autre : ce que M. R. confirme pleinement. Le manuscrit de Clément fut acquis à sa mort (1572) pour la bibliothèque de l'électeur palatin à Heidelberg; et en 1623 il fut transporté à Rome par les soins de Léon Allacci, qui le divisa en deux tomes (dans l'un (p. 1-614) se trouve l'anthologie, dans l'autre (p. 615-709) les poésies d'Anacréon), et qui fit mettre cette inscription qu'on lit encore en tête de chacun des deux volumes : « Sum de Bibliotheca, » quam Heidelberga capta, spolium fecit et P. M. Gregorio XV. trophaeum » misit Maximilianus Utriusque Bavariae dux etc. S. R. I. Archidapifer et Prin- » ceps Elector. Anno Christi CIↃ.IↃC. XXIII. » Les deux tomes furent trans-

portés à la Bibliothèque impériale de Paris, à la suite du traité de Tolentino, en 1797. Le premier tome revint à Heidelberg en 1816 et le second, qui n'était pas connu de ceux qui avaient réclamé le manuscrit, resta à la Bibliothèque impériale (supplément grec 384).

L'abbé Joseph Spalletti fit graver en taille douce un fac-simile exact, sauf dans les dimensions, qui ont été agrandies, des 16 pages du manuscrit (675-690) qui contiennent les poésies d'Anacréon pour son édition publiée à Rome en 1781. Lévesque collationna ensuite cette partie du manuscrit avec une certaine inexpérience, qui se trahit par la manière dont il parle de son entreprise (*Notices et extraits des manuscrits*, V (1799), 468) : « Je n'omettrai ni les » leçons qui pèchent contre la grammaire ou la versification ni celles qui ne » forment aucun sens ou qui n'offrent qu'un sens absurde, ce sera enfin une » collation très-complète et qui rendra le manuscrit inutile aux savants qui » voudront le consulter. Mon dessein est qu'on n'ait plus besoin d'y jeter les » yeux que par rapport à la paléographie. » M. Rose a rendu le service de publier une collation nouvelle du manuscrit, qui nous semble plus exacte que celle de Lévesque, au moins dans ce que nous avons pu vérifier. La peine qu'il a prise n'a pas été inutile. L'édition de Spalletti est rare et coûteuse ; et ses leçons ne sont pas indiquées exactement par Burgk dans ses *Poetæ lyrici*. Le titre du recueil est bien : Ἀνακρέοντος Τηΐου συμποσιακὰ ἡμιάμβια. La seconde ode porte en titre non pas τοῦ αὐτοῦ Βασιλίου mais τοῦ αὐτοῦ βασιλικ... avec l'abréviation usitée des finales en ικός que M. Rose lit ici ικόν, et non ικοῦ, je ne sais trop pourquoi; car l'abréviation convient également. Il a poussé le scrupule trop loin, quand il a voulu reproduire la manière dont les mots sont divisés et les abréviations du copiste. Il n'était pas, ce semble, bien utile de dire qu'on lit (I, 7) καλόσδὲ et (III, 6) Παράστε. Le σ est très-souvent lié avec la lettre qui commence le mot suivant dans une foule d'autres cas que M. R. n'a pas relevés. Quant aux abréviations, les moyens typographiques dont M. R. disposait, ne permettaient pas de les reproduire d'une manière suffisamment fidèle. Ainsi dans (III, 4), στεροπόρους, que Lévesque avait mal lu, a la dernière syllabe abrégée comme à l'ordinaire et non sous la forme d'un 9. Dans ἐστόρημα (V, 9) l'ι du correcteur est sur l'ε plutôt que sur le σ. Dans le titre de XII, la barre, beaucoup plus longue que l'accent grave, qui représente ων, est sur le τ et non sur l'α.

A la fin du volume, sous le titre que je ne m'explique pas bien de *Anacreon monachus*, M. Rose a ajouté une pièce inédite tirée d'un manuscrit du XIVe s. (Cod. Amplon. 361) en vers latins rimés de huit syllabes divisés, contrairement à l'usage, en stances de six vers. L'auteur de cette pièce engage un jeune homme à négliger le trivium et le quadrivium qui n'enrichissent pas, pour ne cultiver que la seule littérature qui rapporte honneur et profit, celle du psautier, du missel, de l'antiphonaire, du graduel, etc. Ce conseil a tout l'air d'une ironie. Au reste le véritable objet de la pièce semble être l'énumération des termes techniques d'astronomie et d'astrologie qui la remplit presque entièrement. Le texte est assez incorrect. Je crois qu'il faut lire (vers 28) « si loice *vis* cernere » (*au lieu de* discernere) || a falso verum, cernere || ad loycos remitte. » Au vers

191 les abréviations citées en note sont celles de « michi » et de « autem » mots que je ne comprends pas du reste ici. Je crois qu'il faut lire (vers 201) « nam Socrates cum Sorte (*par une S majuscule*) ‖ per vicos adhuc cursitat. » *Sor* ou *Sortes* était l'abréviation du nom de *Socrates* usitée dans la Scolastique.

X.

---

96. — **Historiallinen Arkisto** toimittanut Historiallinen Osakunta, Helsingfors, imprimerie de la Société de littérature finnoise. In-8°. I. 1866. ij-158 p. avec 2 pl. chromolith.; — II. 1868. ij-178 p. avec 2 pl. — Prix : 2 fr. chaque. vol.

Ces deux fascicules des *Archives historiques* publiées par la *Section historique* de la Société de littérature finnoise forment ensemble le t. XLI des *Transactions* de cette Société (Suomalaisen Kirjallisuuden seuran toimituksia). Ils servent d'organe aux historiens, aux paléographes et aux archéologues finnois, qui jusqu'ici n'avaient pas de recueils spéciaux et étaient réduits à publier leurs mémoires à part ou à les insérer tantôt dans le *Suomi*, Annales de la Soc. de litt. finn., ou dans les *Handlingar* de la Société des sciences de Finlande, tantôt dans les recueils de la Suède et du Danemark. Les *Archives* contiennent à la fois des notices et des documents; ceux-ci, comme il est naturel, sont édités dans la langue originale; quant aux notices et aux commentaires, chaque auteur emploie l'un des deux idiomes nationaux qu'il préfère : le suédois ou le suomalais.

Analysons d'abord le 1er fascicule; son premier article, par M. K. A. Bomansson, est consacré aux *Ancêtres de l'évêque Arvid Kurki et à la chanson populaire sur la mort tragique d'Eline* (p. 1-37, 124). Ce chant assez étendu (400 vers) est l'un des plus beaux qui fassent partie du *Kanteletar* (t. III, 51-64 de la 1re édit.; 253-58 de la 2e); il a été traduit en suédois dans *Suomi*, 1842, p. 3-17, et dans *Finsk Anthologi* de R. Tengstrœm (1845, I, p. 75-90); il mériterait bien de l'être en français. La précision des détails et les noms propres qu'il contient indiquent *à priori* que c'est un poème historique. Les vieilles généalogies citent en effet un Klaus Kurki, seigneur de Laukko, bailli d'Abo, juge du Satakunta supérieur (1463-1474), qui épousa successivement sa cousine Catherine Fleming (1463-66), et la nièce de cette dernière, Eline Jonsdotter. M. B. pense que celle-ci est la malheureuse héroïne de la chanson, que Klaus Kurki brûla par jalousie, avec son propre enfant, dans le château de Laukko; c'est probable, bien qu'il n'y ait pas de preuves irréfragables; seulement il est dit dans un *Registre de doléances contre la noblesse de Finlande en* 1566 que Klaus Diekn était un tyran et un misérable qui fit brûler son épouse innocente. Or la mère de Klaus Kurki s'appelait Diekn, et il a bien pu porter aussi le nom de sa mère, comme son grand-père Nils Hermansson *Sværd* et son petit-fils Jean *Knudsson* se sont appelés *Kurki* du nom de leur mère. Dans cette hypothèse, le vieux document aurait eu en vue Klaus Kurki ou Diekn (?) et non son grand-père Klaus Lydikeson Diekn, et on ne pourrait l'accuser d'avoir confondu les homonymes, comme le suppose gratuitement M. B. Ce savant ne s'est pas borné à démontrer que la chanson est, dans ses principaux traits, d'accord avec l'histoire; il a de plus recueilli avec beaucoup d'érudition une foule de renseignements sur les trois familles Kurki, lesquelles n'étaient unies que par un lien cognatique, surtout sur

la seconde à laquelle appartenait Klaus Kurki avec ses deux femmes, et dont l'évêque d'Abo, Arvid Kurki, mort en 1522, était probablement le dernier agnat. La table généalogique qu'il a dressée comprend les lignées agnatiques de Pierre Sværd et de Nils Kurki, tous deux fils de Herman Sværd. L'auteur établit d'après les sources que les deux premières familles ont porté le nom de *Kurki*, *Korke* ou *Korka*, et que la troisième seule orthographiait *Kurck*.

Dans le mémoire suivant sur la *Population de la Finlande au milieu du* XVII[e] *s.* (p. 38-60), M. K. E. F. Ignatius essaie de démontrer que le nombre des habitants de la Finlande était de beaucoup supérieur au chiffre de 200 à 250,000 admis par des historiens, et qu'il se rapprochait de celui de 450,000, admis par cet écrivain dans son *Histoire de Finlande sous le règne de Charles X* Gustave. On ne possède pour cette époque que des listes de contribuables (80,000 en 1652; 120,000 en 1656), et de feux ou ménages (25,000 en 1645; 35,000 en 1655), et, comme elles varient énormément pour des années fort rapprochées, on ne peut les regarder comme exactes ou complètes. A défaut de dénombrement en règle, M. Ign. se base sur le chiffre des soldats finnois (17,300 en 1647 et en 1654), et il établit par des calculs empruntés aux statisticiens modernes qu'une population de 250,000 n'aurait pas fourni un contingent suffisant pour maintenir l'armée sur le pied d'environ 20,000 h., en y comprenant les marins.

Le rapport de MM. Yrjœ Koskinen (Georges Forsman) et K. E. F. Ignatius sur *les Antiquités trouvées à Vanaantausta* (p. 61-72 et 124, avec 2 pl.) est d'autant plus précieux que l'archéologie finnoise est encore peu connue : Vanaantausta est situé dans la paroisse de Jannakala, à 2 myriamètres au S.-E. de Tavastehus. A 5 ou 600 mètres de la rivière qui sort du lac de Kernala et se jette à Vâno dans le Vanajanjærvi, il y avait un *murger* (amas de pierres) petit et bas, dans lequel on avait ménagé deux enceintes oblongues, séparées par un intervalle de deux ou trois pas. On l'avait écorné en traçant un chemin et on y avait trouvé, à peu de profondeur, sept pointes de piques pourvues de douilles; une faucille; une serpe; deux longues lames de couteaux droits à un seul taillant; quatre plus petites; une pointe de flèche ou de javelot; une hache et une coïgnée, le tout en fer; de plus les objets suivants en laiton : une fibule ronde et convexe; une fibule annulaire avec son ardillon; un fragment de bracelets et six fragments d'anneaux. Plus tard, en fouillant systématiquement ces enceintes, M. K. et I. observèrent qu'elles étaient faites de pierres dont les interstices étaient remplis de galets. Disposées avec soin de manière à former une ellipse à l'intérieur, ces pierres ne dépassaient que de 0^m16 à 0^m32 le niveau du sol; le plus petit cercle avait 2^m de diamètre, l'autre 2^m65. Sous le gazon qui les tapissait on trouva d'abord une couche de terreau, ensuite un lit de petites pierres, puis du terreau, enfin, à 0^m70 de profondeur au-dessous du gazon, le sol naturel. La petite enceinte renfermait les objets suivants déposés dans les deux couches de terreau : une pointe de flèche en fer; une boucle de ceinturon, fixée d'un bout à de minces plaques rondes et doubles, le tout en laiton; deux ornements de baudrier en bronze, tous deux brisés, consistant chacun en deux plaques allongées qui sont rivées l'une sur l'autre; des fragments d'une fibule annulaire en bronze; deux morceaux de bronze ou de cuivre à demi fondus; des tessons de vase de terre

non cuite dispersés en dedans et en dehors de l'enceinte; un globule d'os; enfin des morceaux de charbon et un fragment d'os. — Dans la plus grande enceinte, il y avait un fragment de mors en laiton, une tige de laiton roulée en forme de tire-bouchon; des tessons de pot; des ossements de quadrupède et d'oiseau; des charbons. Ces couches alternatives de pierres et de terreau mêlé d'objets de métal rappellent les tertres des Bjarmiens ou Finnois de la Dvina et celui de Hâlogé, fils d'un prince finnois qui colonisa la partie septentrionale de la Norvége.

Qu'on nous permette d'insister sur la ressemblance de ces divers tertres, car elle prouve non-seulement la véracité des narrateurs scandinaves qui avaient visité le Bjarmaland, mais encore celle des traditions relatives à Fornjot et à son fils Logé ou Hâlogé, que l'on a si injustement qualifiées de fabuleuses. Les Bjarmiens, nous le savons par quelques mots de leur langue, étaient de purs finnois; ils jouissaient d'une grande prospérité dans les siècles qui précédèrent les conquêtes de Gengiskhan et de ses fils. Les richesses qu'ils avaient amassées dans le commerce des pelleteries excitaient la convoitise des corsaires scandinaves et beaucoup de ceux-ci firent des expéditions dans le Bjarmaland. A cette occasion les Sagas décrivent le tertre sacré qu'il s'agissait de piller. Il était situé au milieu d'un bois, près de l'embouchure de la Vinâ (Dvina), dans une enceinte de pieux où se trouvait également la statue de *Jomalé* (Jumala, dieu, chez les Finnois); il était composé de terre mêlée d'or, d'argent et d'autres objets. A la naissance et à la mort de chaque Bjarmien, on devait y porter une poignée de terre et d'argent. Quand le décédé laissait une grande fortune, ses richesses étaient divisées en trois parties; on lui en attribuait le tiers, quelquefois moins et, tandis que ses héritiers prenaient le reste, sa part était portée au tertre commun, ou bien on la déposait dans un tertre ou un édifice élevé à cet effet[1]. Les descriptions dont nous venons de donner un fidèle résumé n'ont pas toute la précision désirable; elles ne disent pas expressément que le tertre commun fût composé de diverses couches, mais il n'en pouvait être autrement, c'est clair, puisque les dépôts se faisaient successivement; ils étaient sans doute séparés l'un de l'autre par un lit de pierre, comme c'était le cas pour le tertre de Hœlgé ou Hâlogé. « On rapporte, » dit Snorré Sturluson dans son traité de la *Diction poétique,* que le père de » Thorgerde Hœlgabrude fut le roi Hœlgé, d'après lequel est appelé le Hâlogaland (aujourd'hui Helgeland, canton de la Norvège); on leur rendait un culte » à l'un et à l'autre, et le tertre élevé à Hœlgé était composé de couches alternatives, l'une d'or ou d'argent qui lui était offert en sacrifice, l'autre de terreau » et de pierres. » (*Skaldskaparmâl*, ch. 45, dans *Edda Snorra Sturlusonar*, édit. Arna-magn. Copenh. 1850-52. In-8°, t. I, p. 400; II, p. 363, 432, 581). Ce tertre était situé en Norvège, car le poète islandais Skulé Thorsteinsson, qui combattit en Svoldr (en l'an 1000), dans les rangs d'Eirik jarl, le dernier roi payen de la Norvége, eut soin de déposer des anneaux sur le tertre de Hœlgé,

1. *Saga d'Œrvarodd*, ch. 4; *Saga de St. Olaf*, dans *Heimskringla* de Snorré, ch. 143. Les passages qui nous intéressent se trouvent dans les *Antiquités russes d'après les monuments historiques des Islandais et des anciens Scandinaves.* T. I. Copenh. 1850, in-fol. p. 100, 335-6, 450. Cf. p. 86, 271.

dont les filles Thorgerde et Irp étaient au nombre des divinités domestiques d'Eirik jarl et de sa famille, originaire du Hâlogaland. — On n'a pas retrouvé le tertre de Hœlgé, et on n'en connaît pas de semblables en Norvége ni dans d'autres contrées que l'ancienne Bjarmie et la Finlande; il faut donc croire qu'il avait été élevé conformément aux rites en usage dans ces deux pays. C'est d'autant plus vraisemblable que la *Saga de Thorstein Vikingsson* (ch. 1, dans *Fornaldar sœgur Nordrlanda*, édit. par C. Rafn. Copenh. 1829-30. In-8°, t. II, p. 384) assimile Hâlogé avec Logé, or, d'après la *Découverte* et la *Colonisation de la Norvége*[1], Logé était fils de Fornjot qui régnait en Finlande. De ces faits combinés avec les trouvailles de Vanaantausta, il résulte que Hâlogé était bien un prince originaire de la Finlande, et que la description de son tombeau n'est pas imaginaire, non plus que celle des tertres bjarmiens. Il paraît d'ailleurs que les tertres de Vanaantausta ne sont pas isolés en Finlande : on en a postérieurement signalé d'analogues dans la paroisse de Lempææläe et à Laukko (*Arkisto*, II, p. 142).

Les *quelques notions supplémentaires sur la famine de* 1695-1697 (p. 79-89) sont basées sur quatre documents que M. Y. Koskinen a trouvés, en 1860, dans les archives du château de Sæfstaholm, en Sœdermanland (Suède). Ils concernent le domaine de Porkkala, situé dans la paroisse de Lampis (Tavastland), qui appartenait, à la fin du XVII[e] siècle, aux seigneurs de Sæfstaholm. Ce sont quatre suppliques que les paysans et le fermier du lieu envoyèrent à leur seigneur pour lui exposer leur triste situation. M. Koskinen a publié le texte finnois de trois de ces pièces et analysé en finnois la quatrième; il est à noter qu'une de ces lettres écrite en Finlande pour être expédiée en Suède porte pour adresse une suscription française. Notre langue commençait dès lors à être adoptée pour les relations internationales. — Viennent ensuite quelques courtes notices : 1° par M. K. E. F. Ignatius sur une *Attestation* que l'étudiant G. Cajanus reçut, en 1656, de J. E. Terserus, professeur en théologie à l'Université d'Upsala (p. 90-93), — 2° par Y. Koskinen (p. 93-95) sur une *Formule magique* écrite en 1564; la transcription en langue actuelle qui est en regard de l'ancien texte finnois montre combien peu s'est altéré cet idiome dans le cours de trois siècles; — 3° sur la *Famine en Œsterbotten* de 1695 à 1697, document tiré des archives de Mustasaari par J. R. Aspelin (p. 95-97); — 4° par K. A. Bomansson sur le *Fort de la colline* près de Borgo (p. 97-99); — 5° par le même (p. 99-101) sur *la plus ancienne lettre de noblesse qui soit connue en Finlande et en Scandinavie*; c'est la copie d'un document daté de Copenhague (1[er] septembre 1420);—6° par F. J. Rabbe (p. 102-106) sur les *Familles finnoises admises à la chambre des seigneurs de Suède*, extrait de la matricule dressée par Schœnfelt en 1770; il y avait 3 comtes, 6 barons et 133 chevaliers; — 7° par K. A. Bomansson sur *Paul Scheel et sa généalogie*. Cette notice (p. 106-123), remplie de faits neufs et plus étendue que les précédentes, contient une biographie détaillée de P. Scheel. Celui-ci, qui avait étudié à Paris vers la fin du XV[e] siècle, devint archiprêtre de

1. Voy. ce que nous avons dit de cette double tradition dans l'*Origine des Burgondes*. Dijon, 1869, in-8°, p. 15-21, et les *Antiquités primitives de la Norvége*, III (*Annales des Voyages*, 1869, p. 52-54, 56).

la cathédrale d'Abo et il mourut en 1516. Les lettres qui lui étaient adressées par ses fournisseurs de Dantzick, de Revel, de Stralsund, de Lubeck, ainsi que par des ecclésiastiques, des fonctionnaires et des étudiants, sont conservées à la bibliothèque de l'Université de Helsingfors. C'est probablement le plus ancien recueil de ce genre qui existe dans les pays du Nord.

Passons au second fascicule de l'*Arkisto*. — Les *Documents relatifs à l'histoire de Finlande*, tirés des archives du Vatican par P. A. Munch et publiés par Y. Koskinen (p. 1-30), ne forment qu'une partie des pièces transcrites, en 1859, par le savant historien norvégien aux frais du gouvernement de son pays[1]. Ces copies sont actuellement conservées à la bibliothèque de l'*Académie des belles-lettres, histoire et antiquités* à Stockholm. M. Aspelin a recopié celles qui concernent la Finlande et la *Section historique* a chargé M. Y. K., son secrétaire, de donner une brève analyse et des extraits des plus longues, et de publier *in extenso* les plus courtes. Ces documents au nombre de 35 sont naturellement en latin, mais les analyses et les remarques en finnois; les uns sont adressés aux papes, les autres émanés d'eux. 2 de ces documents datent du XIII[e] siècle, 28 du XIV[e], 4 du XV[e] et 1 seulement du XVI[e] siècle, où les relations du Nord avec la cour pontificale furent interrompues par la Réformation. A la suite (p. 30-32) se trouve, comme appendice, une bulle d'Innocent III, datée de 1216 et tirée des archives de Schwérin. — Dans son *Coup-d'œil sur les naissances, la mortalité et la population en Finlande* (p. 33-63), M. J. Rabbe donne des notices sur les dénombrements faits de 1751 à 1850, et il résume en plusieurs tableaux le mouvement de la population. Dans les cent années en question, le chiffre des habitants de la Finlande a presque quadruplé; de 429,912 où il était en 1751, il s'est élevé à 1,636,915 en 1850; il est vrai que la Finlande a recouvré en 1811 le gouvernement de Viborg qui avait alors environ 180,000 habit. — Les *quelques notions sur le commerce de la Finlande au XVI[e] siècle* (p. 64-77) par M. K. E. F. Ignatius sont tirées des registres de douanes et d'accises pour les années 1637, 1639 et 1640, dressés par le célèbre chancelier Axel Oxenstjerna. Ce sont les plus anciens comptes de ce genre que possède la Suède; ils sont malheureusement incomplets pour la Finlande, car ils ne concernent que le commerce direct de cette province avec l'étranger, non celui qu'elle faisait avec la mère-patrie. Les quatre villes d'Abo, de Borgo, de Helsingfors et de Viborg, étaient les seules qui eussent le droit d'importer ou d'exporter les marchandises étrangères. La Finlande importait alors plus de vin et de bière qu'aujourd'hui, parce qu'elle brasse elle-même cette dernière boisson et qu'elle l'a substituée à la première.

---

1. Et non du gouvernement suédois, comme l'affirme M. Y. K. (p. 2). Voy. *Not. sur la vie et les œuvres de P. A. Munch* (à la fin ou en tête de son *Hist. de la nation norvég.*) par Botten Hansen (p. x-viij). — La Norvége n'est unie à la Suède que comme la Finlande l'est à la Russie. Chacun de ces états a ses ministres, son armée, ses finances, ses douanes propres, et n'a de commun avec l'état allié que le souverain et la diplomatie. C'en est assez pour que les étrangers confondent généralement la Finlande avec la Russie, et la Norvége avec la Suède; ils sont excusables en ce qu'ils ne voient rien de semblable dans leur pays; mais les Finnois et les Norvégiens le sont moins quand ils commettent la même erreur en parlant les uns des autres. Ils devraient s'exprimer avec plus de précision, ne fut-ce que pour familiariser le reste de l'Europe avec un état de choses dont il n'y a d'exemple que chez eux et dans l'empire d'Autriche.

Nous ne pouvons suivre l'auteur dans son énumération ; il suffit de constater qu'il a passé en revue tous les articles qui faisaient l'objet du commerce d'alors. — Les *Anciens écrits* édités par M. S. G. Elmgrén (p. 78-114) sont des fragments de trois manuscrits : l'un en suédois (du Gouvernement des rois et des chefs); les deux autres en latin (Règlement pour les sœurs du couvent de Vadstena, et Formulaire de profession monastique). Le curieux traité *Um Konunga styrilse ok hœfdinga*, imité du *De Regimine Principum* d'Egidius Romanus, avait été publié, dès 1634, par J. Bure, d'après un unique manuscrit découvert 14 ans auparavant dans la bibliothèque de Skytte. Ce manuscrit ayant disparu, on vint à douter de son ancienneté et l'on crut qu'il avait été composé, dans un but politique, soit par l'éditeur, soit par le possesseur. Son authenticité n'est plus contestable, depuis que M. Elmgrén a découvert deux feuillets in-fol. d'un ms. différent du même ouvrage. Ces feuillets servaient de couverture à des comptes de deux paroisses de Finlande, écrits en 1563 par Morten Knutsson, envoyés peu après à Stockholm pour y être révisés et rendus à la Finlande en 1864; les 2 feuillets ont été réclamés par la bibliothèque royale de Stockholm où ils se trouvent actuellement. Le directeur de cet établissement, M. Klemming, les édita en 1868 avec introduction et *fac-simile* photographique ; sa lecture diffère seulement en quelques points peu importants de la copie que M. Elmgrén avait faite auparavant, mais qui a paru postérieurement. Le texte de ce fragment diffère passablement de celui qu'a donné Bure et après lui Scheffer. Quelques lignes essentielles qui se trouvent dans les premières éditions et qui manquent au fragment, prouvent que ce dernier ne faisait pas partie de l'original. A en juger par le caractère, cette copie a été faite vers 1450. On admet généralement que l'imitation suédoise a été composée vers 1300, mais on a beaucoup discuté sur le nom de l'auteur ou plutôt du traducteur; M. Elmgren pense que c'était Karl Ulfsson Sparre, seigneur de Tofta, noble lettré, né en 1317 et mort en 1407. — Le fragment des *Observantiæ sororum in monasterio Vadstenensi* (en Suède) formait également la couverture d'un livre de compte écrit en 1562; il se trouve maintenant à la bibliothèque de l'Université de Helsingfors; il faisait sans doute partie d'un règlement à l'usage des Brigittines du couvent de Nådendal, situé dans le voisinage des paroisses que concernent les comptes en question. Consistant en 4 feuillets, il a été découvert et transcrit, mais incorrectement, par Grœnblad; M. E. ne l'a livré à l'impression qu'après avoir collationné la copie avec l'original. On y trouve les prescriptions les plus minutieuses sur la manière de se comporter aux offices, au réfectoire, à l'infirmerie, dans les travaux manuels, pendant les lectures.—Le fragment du *Formulaire* à suivre pour la réception des religieux et des religieuses de l'ordre de Sainte-Brigitte a été trouvé par M. Bomansson dans les archives du sénat de la Finlande; il consiste en deux feuillets qui servaient de couverture à un livre de compte pour le gouverneur de Borgo en 1613. Comme les deux précédents il intéresse plutôt la Suède, et si ces vieux écrits ont été publiés en Finlande, c'est qu'ils accompagnaient des comptes relatifs à ce pays. — Le *Journal d'un étudiant à l'Université d'Abo*, dont M. Otto Hjelt a publié des extraits (p. 115-125), a été tenu de 1648 à 1656 par Petrus Magni Gyllenius, qui, après avoir été précepteur dans plusieurs loca-

lités de la Finlande, retourna dans la province de Vermland (en Suède) où il était né; aussi son manuscrit est-il conservé à la bibliothèque du collége de Carlstad. Ces extraits assez curieux contiennent quelques légendes et mentionnent les événements et les solennités universitaires, les fêtes populaires, les études, les examens, les compositions de l'auteur. Il y a en outre dans le ms. des notices sur la température, le prix des grains, les voyages de l'auteur, ses élèves, les curiosités de la nature, les particularités et monuments qu'il observe, l'état de l'Université, les *stipendia* ou bourses pour les étudiants. D'après ces extraits et l'indication du contenu des passages omis, il semble que le journal mériterait d'être publié en entier. L'auteur faisait le bel esprit et, pendant son séjour en Finlande, il publia treize écrits, les uns en prose, les autres en vers latins ou suédois : des épithalames, des *epicedia* et des epitaphes, des chants religieux, des méditations sur les Evangiles. — La légende en finnois et en français (p. 178) qui accompagne les dix figures d'armes, d'instruments et autres objets de pierres, représentés dans les deux planches, est concise et même beaucoup trop; car, si elle indique où les objets ont été trouvés, elle ne dit pas dans quelles circonstances, ni de quelle sorte de pierre ils sont faits.

Chaque fascicule se termine par un bulletin détaillé des séances de la *Section historique* (I, 125-156; II, 127-172). Ces comptes-rendus étaient d'abord rédigés en suédois par M. K. F. Ignatius (du 26 mai 1864 au 28 février 1865); plus tard ils l'ont été en finnois par M. Y. Koskinen, et c'est dans cette dernière langue que le tout a été publié. Ils sont remplis de notices intéressantes et extrêmement variées; aussi la table des bulletins pour les deux fascicules (t. II, p. 173-177) est-elle fort utile; il eût été bon d'en faire une aussi pour les mémoires. — Cette publication donne la meilleure idée de la science, du zèle et de l'activité des historiens finnois. Nous les connaissons assez pour prédire qu'ils ne s'arrêteront pas en aussi beau chemin, car ils se font un point d'honneur de travailler à mettre la Finlande au rang des pays les plus éclairés de l'Europe.

E. Beauvois.

---

97. — **Dictionnaire étymologique de la langue française** par Auguste Brachet, avec une préface par Emile Egger, membre de l'Institut. Paris, Hetzel, 1870. Gr. in-18, cxxiv-560 p. à 2 colonnes. — Prix : 8 fr.

M. Brachet achève aujourd'hui l'œuvre qu'il avait commencée il y cinq ans : donner au public lettré une histoire de la grammaire et du vocabulaire français. En 1867, il publiait sous le titre de *Grammaire historique* l'histoire des formes grammaticales de notre langue; en 1868, il montrait, dans le *Dictionnaire des doubles formes de la langue*, la différence de la formation populaire et de la formation savante, en français; pour achever cette œuvre et embrasser le cycle complet d'une histoire de notre langue, il lui restait à écrire l'histoire du vocabulaire : c'est l'objet du présent travail, le premier dictionnaire *spécialement* étymologique qui ait été publié en France depuis la fondation définitive de la philologie romane[1]. Non pas que le livre de M. B. soit le seul travail de ce genre

---

1. On peut placer ce moment à l'année 1836, époque où M. Diez publia à Bonn le premier volume de son admirable *Grammaire des Langues Romanes*.

publié en français : sans remonter aux fantaisies étymologiques de Ménage et de Roquefort, nous trouvons en Belgique, le *Dictionnaire d'étymologies* de M. A. Schéler, qui parut en 1861. Ce livre, qui n'est guère qu'une traduction par ordre alphabétique des belles recherches consignées par M. Diez dans son *Etymologisches Wœrterbuch*, était au courant de la science il y a dix ans; mais fait sur la première édition allemande (1853), alors que deux éditions nouvelles du *Wœrterbuch* de Diez ont paru en 1862 et en 1870, le livre de M. Schéler est nécessairement fort en arrière aujourd'hui. Enfin en 1863, M. Littré publiait les premières livraisons de son beau *Dictionnaire de la langue française*[1]. Mais le livre de M. Littré (comme celui de M. Schéler) se borne à énoncer les étymologies sans en donner la démonstration, et ne s'adresse qu'au groupe spécial et restreint des romanistes; M. Brachet, voulant rendre accessible à tous la science étymologique, s'est astreint à donner la démonstration, *lettre par lettre*, de tous les changements subis par le latin dans son passage au français; dans l'intéressante préface qu'il a placée en tête du *Dictionnaire étymologique*, M. Egger définit nettement le but qu'a poursuivi M. Brachet, en disant « *que ce manuel représente sous une forme* » *très-simple et presque élémentaire l'état le plus avancé de la science philologique...* » Quelques exemples feront mieux saisir les différences des deux méthodes.

AVANT :

— *Dictionnaire de M. Schéler* : « AVANT, it. *avanti*, prov. *abans* et *avant*, de » la combinaison *abante* que l'on rencontre déjà sur des inscriptions romaines. »

— *Dictionnaire de M. Littré* : « AVANT, bourguig. *aivan*, prov. *avant*, ital. » *avanti*, du L. *abante* qu'on trouve dans des inscriptions, de *ab* et de *ante* » avant. »

— *Dictionnaire de M. Brachet* : « AVANT, du L. *abantè* (devant), forme que l'on » rencontre dans un certain nombre d'inscriptions romaines de l'empire, par » exemple dans cette épitaphe : « *Fundi hujus dominus infans hic jacet similis* » *Deo; hunc* abantè *oculis parentis rapuerunt nymphae in gurgite...* » *Abantè* était » certainement une forme du latin vulgaire, correspondant à *antè* qui était la » forme du latin classique. — Nous avons conservé un témoignage curieux sur » ce point : le peuple, à Rome, disait *ab-antè* au lieu d'*antè*, et un vieux » grammairien romain blâme vivement cette forme, et engage ses lecteurs à » l'éviter : « *Antè me fugit* dicimus, non *Ab ante me fugit*; nam praepositio prae- » positioni adjungitur imprudenter : quia *antè* et *ab* sunt duae praepositiones. » » (*Gloses de Placidus* dans Maï, III, 431). *Abantè* est devenu *avant* par le chan- » gement régulier de *b* en *v* qu'on retrouve dans gou*v*erner (gu*b*ernare), a*v*orter » (a*b*ortare), prou*v*er (pro*b*are), ta*v*erne (ta*b*erna), cou*v*er (cu*b*are)...; cet adou- » cissement de *b* en *v* avait déjà lieu en latin puisqu'on trouve dans les plus vieux » monuments : incompara*v*ilis pour incompara*b*ilis, acer*v*us pour acer*b*us, etc... »

ÊTRE :

— *Dictionnaire de M. Schéler* : « ÊTRE, ESTRE, it. *essere*, prov. *esser*, du L. » *essere* forme barbare pour *esse*. »

— *Dictionnaire de M. Littré* : « ÊTRE, bourguig. *être*, berry *je seus*, je suis; » prov. *esser*; catal. *esser*, *ser*; espagn. et portug. *ser*; ital. *essere*; d'une forme » latine barbare *essere* pour *esse* être, du radical *es* ou *as* qui fait aussi dans le » grec ἐστί, ἐσμέν, etc...., dans l'allemand *ist* et dans le sanscrit *asmi* le verbe » abstrait. »

---

1. Il est inutile de parler ici du *Dictionnaire étymologique* (1863) de M. Mazure, inspecteur d'Académie, compilation dépourvue de toute valeur scientifique. L'*Etymologisches Wœrterbuch* de M. Nagel (Berlin, 1869) n'est qu'un catalogue de mots, sans aucun détail sur leur formation.

— *Dictionnaire de M. Brachet* : « ÊTRE. Aux verbes défectifs tels que *velle*, » *posse*, *offerre*, *inferre*, *esse*, qui étaient trop courts pour donner des infinitifs » aux langues romanes, le latin vulgaire ajouta la désinence *re* et les assimila » faussement aux verbes de la deuxième conjugaison. — C'est ainsi que dès le » sixième siècle on trouve dans les textes mérovingiens *volere* (pour *velle*), *potere* » (pour *posse*), *offerrere* (pour *offerre*), *inferrere* (pour *inferre*), *essere* (pour *esse*).

» *Essere*, étant accentué *éssere*, se contracta suivant la loi de l'accent latin (voy. » page lxxxj) en *ess're*; *sr* latin devenant régulièrement *str* en français (voy. » *accroître*), *ess're* donna l'ancien français *estre* qui est aujourd'hui *être* (sur la » chute postérieure de *s*, voy. *abîme*). Cette étymologie est d'ailleurs confirmée » par la forme du verbe *être* dans les autres langues romanes, qui est *éssere* en » italien, *ser* en espagnol, *ser* en portugais, *esser* en provençal.

» A ceux d'ailleurs qui douteraient qu'*essere* ait jamais existé, il est aisé de » répondre par des textes positifs :

» Dans le Recueil d'inscriptions romaines de Gruter (n° 1062, 1), on lit cette » épitaphe trouvée à Rome dans une église du septième siècle : *Cod estis fui et* » *quod sum* essere *abetis*, c'est-à-dire *quod estis*, *fui* : *et quod sum*, *esse habetis*. » (Ce que vous êtes, je le fus, et ce que je suis, vous aurez à l'être). Nous » trouvons dans une série de diplômes carlovingiens, à l'année 820 : « quod » *essere* debuissent... » — à l'année 821 : « *essere* de beneficio, » à l'année 836 : » quod de ista ecclesia Vulfaldo episcopus *essere* debuisset. » On trouve même » cet allongement en *re* appliqué aux composés d'*esse* (tels qu'*adesse*, etc...), » comme par exemple dans cette charte de 818 : « quam ingenuus *adessere*. »

» Il est inutile de donner d'autres preuves de ce fait, qu'*être* et *essere* sont un » seul et même mot. Personne ne croit plus aujourd'hui qu'*être* dérive du latin » *stare*. Comment *stare* eût-il pu devenir *être* puisqu'en latin l'accent est sur *sta* » (*stáre*)? D'ailleurs comment *stare* s'accorderait-il avec le provençal *esser*, l'ita- » lien *essere*, l'espagnol et le portugais *ser*? Enfin on sait d'une manière précise » que *stare* a donné en français *ester*, et il n'a pu donner autre chose. On dit » *ester* en justice (*stare* in justitia). *Ester* est encore demeuré dans quelques com- » posés, tels que *rester* (re-stare); *arrêter*, en vieux français arr*ester* (ad're- » stare). »

LOYAL :

— *Dictionnaire de M. Schéler* : « LOYAL, v. fr. *leal*, L. *legalis*. »

— *Dictionnaire de M. Littré* : « LOYAL, prov. *leyal*, *lial*; catal. *lleal*; espag. » *leal*; it. *leale*; du L. *legalis* conforme à la loi, de *lex*, *legis*, loi. »

— *Dictionnaire de M. Brachet* : « LOYAL, en italien *leale*, du L. *legalis* (con- » forme à la loi, d'où le sens de loyal, qui est conforme aux lois de la probité » et de l'honneur. *Legalis* au sens de loyal, est très-fréquent dans les textes du » moyen-âge : « *Legaliter custodire* » est dans un acte de 1355. On lit dans les » Épîtres de saint Bernard : « *Neque enim et perjurus esse*, *et* legalis *simul ma-* » *nere poterit*. » Un acte du onzième siècle emploie aussi le mot *legalis* au sens » de loyal : « *Ad quos missi sunt quatuor* legales homines *qui ex ore ipsorum*... » *audierunt*... »).

» *Le(g)alis* a donné *loyal* par la chute régulière du *g* médial (voy. *allier*), et » par le changement : 1° de *e* en *oi* (voy. *accroire*); 2° de *alis* en *al* (voy. » *annuel*). »

On voit en quoi diffèrent les uns des autres ces trois dictionnaires étymologiques. M. Schéler se borne à énoncer sans démonstration, l'origine latine du mot français; M. Littré ajoute à cette donnée le rapport du mot latin au sanscrit, et l'origine aryenne si faire se peut; M. B. s'arrête au latin, parce qu'aller au delà serait faire l'histoire de la langue latine, — et tandis que MM. Littré et Schéler supposent connue la façon dont s'opéra le passage du latin au français, M. B. indique, lettre par lettre, les conditions de ce changement. L'étymologie est, en effet, bien loin d'être prouvée, quand on a dit que le français *loyal* vient du L. *legalis* légal : une double question se pose, au point de vue du sens, au

point de vue de la forme. Par quelle transition logique est-on venu du sens de *légal* à celui de *loyal*, et le latin *legalis* connût-il déjà cette signification? Comment *legalis* s'est-il changé en *loyal?* Pourquoi ce changement? Les lettres latines se sont-elles transformées au hasard en lettres françaises ou ont-elles adopté un mode invariable de changement? *Legalis* est-il devenu tout d'un coup *loyal* ou bien le changement n'a-t-il eu lieu pour chaque lettre que successivement, et peut-on fixer toutes les étapes de ce voyage dans le temps? Donner une réponse à toutes ces questions, tel est le but que s'est proposé M. B.

M. B. a fait précéder son dictionnaire d'une introduction de cxxiv pages, divisée en trois livres, dont le premier expose l'ensemble des *Règles à suivre dans la recherche des étymologies*. Le livre II décrit les *Éléments étymologiques du français*, et comprend cinq sections : I. Éléments d'origine populaire (*latin, celtique, germanique*); — II. Éléments d'origine savante; — III. Éléments d'origine étrangère (*provençal, italien, espagnol, allemand, anglais, slave, sémitique*, etc.); — IV. Éléments d'origine diverse (*mots d'origine historique, onomatopées*); — V. Statistique étymologique du français (catalogue de 650 mots dont l'origine est inconnue). Le livre III intitulé *Phonétique* ou étude des sons, décrit les lois de transformation des voyelles et des consonnes latines en voyelles et en consonnes françaises. M. B. a toujours eu pour guide cette excellente formule donnée par M. Bréal dans les *Mémoires de la Société de linguistique*[1] : « L'étymologie ne consiste point à indiquer vaguement l'affinité qui existe entre deux termes; il faut » qu'elle retrace lettre pour lettre l'histoire de la formation d'un mot en rétablissant tous les intermédiaires par lesquels il a passé. » Enfin pour faire mieux saisir la distinction, capitale en philologie, des deux couches de mots, l'une populaire et *soumise inconsciemment à des lois absolument fixes*, l'autre savante et *abandonnée au caprice individuel*, M. B. a, le premier, imprimé ces deux classes de mots en deux caractères typographiques différents : les mots populaires en *italique*, les mots savants en romain.

Tandis qu'en Allemagne et en Angleterre l'histoire de la langue nationale a pris place à la fois dans l'enseignement supérieur et dans l'enseignement secondaire, dans les universités et dans les écoles, — nous sommes encore à désirer chez nous la création de chaires d'histoire de la langue française dans nos Facultés. L'Université, orthodoxe en ce point, croit encore avec saint Augustin que « *l'explication des mots dépend de la fantaisie de chacun comme l'interprétation » des songes.* » Cette ignorance volontaire d'une science de premier ordre est d'autant plus honteuse pour notre pays que l'Angleterre et l'Allemagne (non contentes d'étudier leur propre langue) ont récemment introduit dans leur enseignement, l'histoire de la langue française[2] qui a conquis droit de cité dans les *schools* de la Grande-Bretagne comme dans les gymnases d'Outre-Rhin.

Δ.

1. 1re livraison, 1867, p. 76.
2. L'Université d'Oxford a fait imprimer, par ses presses, en 1868, une traduction de la *Grammaire historique* de M. Brachet (*A historical Grammar of the French Tongue, by* Aug. Brachet, *translated by* W. Kitchin, M.A. Oxford, *at the Clarendon Press*).

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

// REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 24 — 11 Juin — 1870

Sommaire : 98. Paraboles de BUDDHAGHOSHA, tr. p. ROGERS, avec une introduction par MAX MÜLLER; MAX MÜLLER, le Nihilisme Bouddhique. — 99. MADVIG, Grammaire latine, traduite par THEIL. — 100. GREIN, les Sources du poème d'Héliand.

98. — **Buddhaghosha's parables,** translated from Burmese by Captain T. ROGERS R. E., with an introduction (containing *Buddha's Dhammapada*) by F. MAX MÜLLER, M. A. London, Trübner. In-8°, clxxij-206 p. — Prix : 15 fr. 65.

Lecture on Buddhist Nihilism by F. MAX MÜLLER. In-16. 1870. London, Trübner et C°. — Prix : 1 fr. 25.

Un livre qui s'annonce sous le nom et avec la recommandation de M. Max Müller ne peut être que le bienvenu. Les rares facultés du savant et brillant indianiste, sa compétence parfaitement établie sur toutes les questions relatives à l'Inde donnent une grande autorité à sa parole, même sur des matières qui, comme le Bouddhisme, n'ont point été l'objet spécial de ses études; et ceux qui s'efforcent de faire mieux connaître la doctrine et l'histoire de la religion fondée par Çâkyamuni ne peuvent que se réjouir de voir ce nouvel auxiliaire leur apporter son concours et faire des excursions sur ce terrain si vaste, et où il reste encore tant à faire après tant d'explorations heureuses. Disons d'abord comment M. Max Müller a été amené à délaisser un moment le Vêda pour le Tripitaka.

Le *Dhammapada* est le deuxième ouvrage du *Khuddaka-nikâya*, cinquième partie du *Sutta-pitaka* lequel forme la 2ᵉ section des écritures bouddhiques. Il se compose de 423 stances en vers, formant autant de déclarations ou sentences morales, distribués en 26 divisions ou chapitres (en pâli *vaggô*). Il existe de cet ouvrage un commentaire, attribué à Buddhaghosha, et composé d'un certain nombre de récits prétendus historiques, relatant les circonstances dans lesquelles chacun des 423 vers du *Dhammapada*, tous attribués au Buddha lui-même, aurait été prononcé: ces vers sont invariablement cités à la suite des divers récits, et accompagnés d'un commentaire explicatif des mots du texte; cette sorte de paraphrase constitue seule le véritable commentaire; les récits sont au fond d'une tout autre nature: c'est là un point très-important sur lequel nous aurons à revenir et que nous signalons dès à présent. Le nombre des récits n'est pas égal à celui des vers; il lui est un peu inférieur; si nous ne nous trompons, il est seulement de 392; il y aurait donc 31 vers qui seraient dépourvus d'un commentaire spécial et dont le commentaire serait réuni à celui des vers qu'ils suivent ou précèdent et dont on ne pourrait les détacher sans nuire au sens de la phrase. Les 392 récits sont pourvus chacun d'un titre, et dans les manuscrits du Dhammapada ces titres sont intercalés dans le texte à la suite du vers ou des vers auxquels ils correspondent. C'est du moins ce qui existe dans l'exemplaire qui fait partie de la collection Bigandet, *le seul* que possède la Bibliothèque impériale :

mais je doute que ce fait soit habituel. Dans une publication importante et qui fera époque dans l'histoire de l'étude du pâli et du bouddhisme, Fausbœll a donné en 1855, à Copenhague, le texte du Dhammapada avec une traduction latine et des extraits du commentaire, accompagnés de notes, mais non traduits, qui occupent la plus grande partie du volume (p. 77-435). Dans ces extraits, il a reproduit quelques-uns des récits en entier, d'autres en partie seulement; pour beaucoup, il n'a donné que les titres. Or, comme le dit M. Max Müller dans son introduction, cette seconde partie de l'œuvre de Fausbœll avait excité plutôt que satisfait la curiosité des orientalistes. Une publication et surtout une traduction complète du Commentaire (c'est-à-dire des récits) du Dhammapada paraît être dans les vœux de ceux qui s'intéressent aux études orientales.

C'est pour satisfaire à ce *desideratum* que, sur l'avis de M. Max Müller lui-même, un officier anglais, le capitaine Rogers, désireux d'utiliser sa connaissance de la langue birmane et d'employer noblement les loisirs d'un congé, entreprit la traduction d'un ouvrage birman bouddhique, le *Dhammapadavatthu* « récits du » Dhammapada » qui paraissait n'être autre chose que le commentaire du Dhammapada attribué à Buddhaghosha. Le texte birman de cet ouvrage a été imprimé aux Indes par Latter; M. Rogers exécuta consciencieusement son travail sur ce texte en le comparant avec un manuscrit sur olles de la bibliothèque du bureau des Indes-Orientales; mais le résultat trompa complétement l'attente de M. Max Müller. L'ouvrage birman ne contient que 29 récits, qui même ne sont pas tous tirés du Dhammapada; l'un d'eux le 25ᵉ est expressément indiqué comme ayant une autre origine; et il est probable que plusieurs autres écrits sont dans le même cas; mais il est assez difficile de le vérifier parce que : 1° Fausbœll n'ayant pas donné le texte d'un grand nombre de récits, la comparaison est dans la plupart des cas impossible; 2° les récits birmans ne contenant pas en général la stance du Dhammapada à laquelle ils se rapportent, on se trouve empêché par là même de trouver le lien qui les unit à ce texte; 3° les titres donnés dans la version birmane ne coïncident pas toujours avec ceux que donne le Dhammapada. — Nous avons un exemple remarquable de ces difficultés dans le XVᵉ récit des *Buddhaghosha's parables* : il est intitulé « Histoire des quatre fils d'hommes riches » et il correspond au 60ᵉ récit du Dhammapada, appelé « Prasênajit roi de Koçala » dans Fausbœll qui ne donne que le titre. D'où vient qu'il nous a été possible de faire cette identification? De ce que le vers du Dhammapada auquel ce récit correspond est cité, par extraordinaire, et qu'en lisant le récit on se rend compte aisément du doublement de titre; ce doublement est fréquent, le Dhammapada pâli lui-même et les recueils des sûtras en fournissent des exemples : mais sans la circonstance heureuse de la citation, il eût été impossible de rapporter le XVᵉ récit à sa vraie origine; or cette impossibilité existe pour les récits que Fausbœll n'a pas reproduits *in extenso*, et ils sont nombreux. — Si maintenant nous prenons les récits dont il a été possible de faire la comparaison avec les extraits de Fausbœll, nous voyons qu'ils peuvent difficilement passer pour une traduction : M. Max Müller a noté une différence dès la première page (p. vj) : on en pourrait signaler davantage; mais en général, les récits birmans paraissent être une abréviation

des récits originaux, à moins que (ce qui n'est pas probable), ils n'émanent d'un texte différent. Nous pouvons donc, quant à présent, considérer le livre birman traduit par le capitaine Rogers comme une compilation d'anecdotes empruntées au commentaire du Dhammapadam et à d'autres recueils, et traduites avec une certaine liberté; il est bien évident qu'il ne peut pas tenir lieu de la collection même du Dhammapadam.

Malgré sa déconvenue, M. Max Müller encouragea la publication de ce recueil de récits birmans, non plus au point de vue spécial de l'étude du Dhammapada, qui doit reposer sur de tout autres bases, mais au point de vue plus général de l'histoire des fables ou apologues et de leur propagation d'un peuple à un autre; nous pouvons ajouter qu'elle est précieuse aussi pour la connaissance du bouddhisme populaire. Si les livres canoniques du Tripitaka et leurs commentaires doivent être la base des études bouddhiques, il n'est pas moins important de savoir sous quelle forme, dans quelle mesure, avec quel choix ces livres ou la substance de ce qu'ils renferment sont communiqués au peuple pour servir à son instruction morale, religieuse et historique. Des travaux comme ceux du capitaine Rogers sont de nature à nous éclairer sur ce côté des études bouddhiques, et à ce titre, ils méritent d'être encouragés; aussi croyons-nous devoir citer ici le nom d'un autre officier anglais, le capitaine Sheffield Grace, qui avait fait spontanément le même travail que le capitaine Rogers avait entrepris par les conseils de M. Müller. Son manuscrit communiqué par lui au savant professeur d'Oxford, sans intention de publication, fut avec son consentement prêté à M. Rogers qui en profita pour l'impression de son livre. Remercions les deux officiers d'avoir fait servir aux progrès des études et leur activité de service et leurs loisirs.

La traduction du capitaine Rogers ne peut qu'instruire et intéresser le lecteur; il signale les divergences entre les deux textes qu'il a consultés; son travail est fait avec soin; on sent que la traduction est fidèle dans son ensemble; elle reflète la pensée bouddhique et la forme birmane; à peine pourrait-on faire quelques observations; je lui demanderai seulement compte du terme : « My lord » (My lord Ananda, — My lord Sâriputra); il rend sans doute ainsi la traduction birmane du pâli *Ayasmat* (sanskrit *Ayusmat*) mot presque intraduisible et que les Birmans rendent en effet par une périphrase embarrassante et embarrassée; une note n'eût pas été inutile. A la page 3, il y a une liste des ouvrages de la littérature bouddhique birmane; cette liste correspond à celle de la littérature pâlie, sauf en ce qui concerne le *Suttapitaka* pour lequel on ne trouve que trois subdivisions accompagnées d'un point d'interrogation. Quelle est la portée de ce point d'interrogation? Et quelle valeur M. Rogers lui-même attribue-t-il aux renseignements qu'il donne? Les trois titres douteux sont ceux des trois divisions du *Dîgha-Nikâya*, la première des cinq divisions du *Sutta-pitaka*. Pouvons-nous croire que cette portion de la littérature religieuse des Birmans se réduise à ce seul ouvrage? Mieux valait ne pas soulever la question que de la traiter d'une façon si incomplète, pour ne pas dire défectueuse. Enfin M. Rogers a fort bien fait de donner les noms propres et certaines expressions spéciales sous la forme

pâlie; il a seulement conservé la forme birmane pour quelques cas au sujet desquels je ne lui ferai pas de reproches, quand bien même j'aurais à faire quelques réserves. Par exemple le commun des lecteurs comprend-il bien que Parâ-taken est le Buddha? L'auteur le dit, mais d'une façon assez peu claire. Pour les noms pâlis, le traducteur en a donné la liste alphabétique à la fin de l'ouvrage en mettant en regard la forme birmane et renvoyant aux pages du livre où les noms sont cités, ce qui a le double avantage de faciliter les recherches et de permettre de remonter, si besoin en est, aux formes de l'original birman, qui ne sont qu'un travestissement des formes pâlies.

Mais la traduction du capitaine Rogers n'est pas tout le livre; il y a dans ce volume un autre ouvrage dont il nous reste à parler.

Lorsqu'il s'agit de publier l'œuvre du capitaine, l'éditeur exigea une introduction de M. Max Müller; le savant professeur ne pouvait se refuser à être l'initiateur auprès du public d'un travail qu'il avait provoqué; il fit donc une introduction qui occupe une large part du volume et qui comprend deux parties: une traduction du *Dhammapada* et une étude sur cet ouvrage dans laquelle l'auteur traite ces trois points: l'âge des récits (parables); — l'importance du texte; — le vrai sens du titre.

Au sujet de l'âge des récits, M. M. établit que Buddhaghosha ayant traduit un Pâli dans la première moitié du v[e] siècle de notre ère, le commentaire Singhalais (*Atthakathâ*) des livres bouddhiques, ce commentaire est donc antérieur au v[e] siècle; et puisque, selon la tradition, il aurait été apporté à Ceylan en même temps que les textes pâlis par Mahinda, au temps d'Açôka (III[e] siècle avant notre ère) rien n'empêche d'accueillir cette donnée. Ainsi les textes conservés en pâli, les commentaires enseignés en Singhalais, langue populaire, et traduits longtemps après par Buddhaghosha, remonteraient à l'établissement du bouddhisme à Ceylan et dateraient du concile de 246 tenu par Açôka à Pâtaliputra; le tout se serait conservé de mémoire jusqu'au moment où il fut écrit dans le premier siècle avant notre ère. Tels sont selon M. M. les grands traits de l'histoire de la littérature bouddhique; il croit pouvoir ainsi trouver un terrain solide, en remontant jusqu'à Açoka seulement; car pour la période qui a précédé, il ne prétend rien affirmer. En ce qui concerne le Dhammapadam, ce livre faisant partie du canon bouddhique (M. Müller paraît affirmer le fait avec une sorte d'hésitation: « The » exact place of the Dhammapada in the Buddhit canon has not been pointed » out » (p. xvij); mais il donne aussitôt après une indication parfaitement exacte, et qui ne commandait aucune réserve), il lui faut appliquer ce qui a été dit du canon et du commentaire en général, et admettre que le commentaire Singhalais, traduit par Buddhaghosa, ainsi que le texte, datent du temps d'Açôka.

On voit que M. M. suit d'aussi près que possible la tradition et l'accepte tant qu'il n'y trouve pas d'impossibilité ou de contradiction; je ne veux pas combattre cette méthode, mais je ne puis me défendre d'un doute au sujet de cette conservation parfaite, et du canon arrêté sous Açôka, et des commentaires qui l'accompagnaient. Je dirai au sujet du Dhammapada que le texte n'est pas conçu dans la forme d'un livre original; c'est un recueil d'extraits, une anthologie; ce que nous

pourrions appeler un *Selectae e Buddhae concionibus sententiae*. Je sais bien que cet ouvrage est considéré comme très-ancien; et je partage cet avis pour les parties dont il est composé; mais quand j'accorderais (ce qu'on ne me demande pas et ce qu'on n'accepterait pas) que les 423 vers de ce recueil sont autant de paroles authentiques de Çâkyamuni, il n'en serait pas moins vrai qu'il a une forme exceptionnelle, unique, je crois, dans le canon bouddhique, et doit être composé de textes choisis dans d'autres ouvrages. Les récits appelés commentaires, sont ou représentent les sources auxquelles on a puisé; ce sont en quelque sorte des *pièces justificatives :* et je pense qu'on pourrait les retrouver toutes dans l'ensemble des recueils du *Sutta-pitaka* les membres épars du Dhammapada encadrés dans les récits dont ils sont réputés inséparables, quoique le Dhammapada les en ait séparés. Je sais en particulier que le vers 201 se retrouve dans le *Sanyutta-Nikâya* mêlé à un récit semblable par le fonds, mais différent par la forme, de celui qu'on attribue à Buddhaghosa et qui fait partie du commentaire; or je crois que l'on arrivera pour tous les autres vers du Dhammapada a un résultat analogue. Alors il faudra expliquer ces ressemblances et ces différences, la formation du Dhammapada et le phénomène de ces textes qui deviennent commentaires ou de ces commentaires qui deviennent textes. Il y a dans les récits pâlis des doublements peu connus, dont la découverte et l'étude modifieront sans doute bien des jugements; à la page xx, M. M. parle de l'*Apramâda-varga* « Chapitre de la » vigilance » que l'ascète Nigrôdha aurait récité à Açoka. M. M. remarque que ce chapitre est le 2ᵉ du Dhammapada; et il semble bien que c'est à ce texte qu'il est fait allusion dans le récit allégué : mais il y a un *apramâda-varga* dans le *Sanyutta-Nikâya*, il en existe peut-être d'autres encore; et je sais des Sûtras qui traitent de l'*Apramada* sans en porter le titre. J'ignore dans quel rapport ces *Apramâdavarga* ou *Aprâmadasûtra* sont avec le chapitre du Dhammapada; mais je suis porté à croire qu'ils en ont fourni les éléments; et en admettant que la tradition relative à Nigrôdha et Açôka soit exacte, on peut très-bien admettre que Nigrôdha ait récité à Açôka un Apramâda-varga qu'on aura cru plus tard être celui du Dhammapada. Ces observations n'ont pas pour effet d'affaiblir l'opinion de M. M. sur l'antiquité, je ne dis pas du Dhammapada que nous avons, mais des vers qui le composent et des récits qui l'accompagnent; elles seraient plutôt de nature, ce me semble, à la confirmer; mais elles ôtent quelque chose à la certitude des résultats auxquels M. M. est arrivé par des déductions parfaitement légitimes. C'est que l'étude comparée des différentes parties du tripitaka est encore à faire; et je crois qu'elle fournira des éléments de discussion sans lesquels on ne peut rien conclure.

Sous la rubrique « de l'importance du Dhammapada, » M. Max Müller traite ces deux points, l'athéisme et le nihilisme. Sur le premier, il reconnaît et prouve que le Bouddhisme nie formellement l'existence de Dieu; sur le second, il décharge le Bouddhisme, ou au moins le Buddha de l'imputation de nihilisme. Il ne nie pas que la 3ᵉ partie des Écritures bouddhiques ne conclue au néant; cette doctrine est, selon lui, celle de la métaphysique orthodoxe : mais il prétend que les écrits plus primitifs et qui sans reproduire d'une manière authentique les paroles du

Buddha (M. M. M. n'admet pas qu'on puisse les retrouver avec un degré suffisant de certitude) peuvent être cependant considérés avec juste raison comme le reflet de sa pensée, n'expriment nullement cette idée, que le mot de *Nirvâna* ne signifie pas le néant absolu; il argumente de plusieurs passages du Dhammapada, dans lesquels ce mot se rencontre ou est remplacé par des équivalents, pour appuyer sa thèse; et, dit-il en terminant, « si nous prenons avec Hegel la » liberté de distinguer entre un « néant » (nothing-nichts) et un « non » (not-» nicht), nous pourrions dire que le Nirvâna a été par les procédés d'une fausse » dialectique, amené d'un *néant* relatif à un *non* absolu (driven from a relative » *nothing* to an absolute *not*. P. xlvj). »

Au sujet du titre du Dhammapada, à la suite d'une intéressante discussion M. M. donne à choisir entre ces deux traductions « les traces de la religion » (*Footsteps of Religion*) employée par Gogerly et « le chemin de la vertu » (*Path of virtue*) proposé par lui-même. Je ne crois pas que, en France, on ait cherché une traduction; si j'avais une opinion à donner, j'hésiterais entre « loi fonda-» mentale » et « base de la religion. » — Je crois que le sens « base, fonde-» ment, terrain solide sur lequel on prend pied » est contenu dans *pada*; quant au mot *Dhamma* il est très-élastique.

Je ne dirai rien de la traduction et des notes de M. Max Müller; on pense qu'un pareil travail ne peut être que d'une grande valeur. A la vérité, après Gogerly, Weber, Fausbœll, le besoin d'une traduction du Dhammapada ne se faisait pas sentir; mais indépendamment de l'intérêt de la vulgarisation, un texte important n'est jamais, sans utilité, étudié par un homme du mérite de M. M.; par des aperçus nouveaux, par de savantes discussions philologiques, par des rapprochements utiles, et même par la critique du texte, M. M. a donné un grand intérêt à ce travail qui, s'il n'augmente en étendue le champ de l'érudition bouddhique, nous aide à mieux connaître la partie explorée jusqu'ici.

Je regrette de tant prolonger cet article : mais je ne puis me dispenser de traiter un point très-important, la reproduction des termes originaux et la transcription. Il y a ici deux choses à distinguer : M. M. propose de ramener tous les mots pâlis à la forme sanskrite sauf dans deux cas : quand cette forme est inconnue; *ou* quand la forme pâlie est consacrée par l'usage. Ainsi il écrit : *Buddhaghosha* (forme sanskrite) et non *Buddhaghosa* (forme pâlie), mais : *Dhammapada* (forme pâlie) et non *Dharmapada* (forme sanskrite). Il exprime le vœu (p. liij) que tous ceux qui écrivent sur la littérature bouddhique en viennent à employer le sanskrit comme une sorte de *lingua franca*; j'abonde dans le sens de l'auteur, et me borne à donner mon adhésion, sans discuter. Mais il est un point sur lequel je ne serai pas aussi accommodant : c'est la transcription. J'avoue ne pouvoir prendre mon parti de celle que M. M. emploie, et dont il donne le modèle (pages 193-4). Je demande la permission d'insister sur ce point qui est de la plus grande importance. L'emploi des caractères originaux est fort désirable, nécessaire même dans bien des cas; dans certains autres il n'y faut point songer. Ainsi pour la philologie comparée, on ne peut en faire usage, non plus que pour les citations isolées; les grammaires doivent don-

ner les caractères originaux, mais on ne peut guère se dispenser d'y joindre une transcription. La publication de textes en caractères romains est regrettable; mais par raison d'économie ou autres, elle a été essayée même pour le sanskrit, et il est à craindre qu'elle ne finisse par prévaloir. Dans tous les cas, pour le pâli il ne peut y avoir de doute; en présence de trois alphabets, entre lesquels il est presque impossible de faire un choix, et dont on peut dire qu'aucun n'est véritablement propre au pâli, l'emploi des caractères romains est inévitable. Nous avons donc absolument besoin d'un système de transcription auquel tous veuillent bien adhérer; et le pâli et le sanskrit ont de tels points de contact qu'il faut comprendre les deux langues dans la création de ce système définitif. Tout homme versé dans ces études doit donc avoir ce but en vue, et se rappeler qu'il doit contribuer à donner les moyens de l'atteindre. Or comment M. Max Müller y a-t-il concouru pour sa part?

Ce qui caractérise son système de transcription, c'est l'emploi des italiques : sur les 41 lettres de l'alphabet pâli, il en représente 11 par des italiques; sur les 49 lettres de l'alphabet sanskrit, il en représente de la même manière 14 ou 15. Il en résulte que les citations de textes présentent une bigarrure de lettres italiques et romaines assez fatigante pour l'œil. L'intention de M. M. est claire; il a voulu éviter les points, les accents et tous les signes diacritiques qui sont le fléau de nos systèmes de transcription[1]. Mais, à mon avis, le changement n'est pas heureux, et avec M. M. nous tombons de Charybde en Scylla. Il y a dans les langues aryennes deux groupes de lettres embarrassantes, les cérébrales et les palatales. Pour les cérébrales, l'usage est établi depuis longtemps de les représenter par les dentales pointées. Pourquoi changer ce système à peu près admis, simple, et qui n'a rien de choquant? Pour les palatales, on s'est avisé de les reproduire par les gutturales augmentées d'un accent, ce que M. M. remplace par l'italique. Justifiable au point de vue de la phonétique, cette méthode a le grave inconvénient d'attribuer une nouvelle fonction à des lettres qui ont déjà leur emploi, de donner à l'une d'elles (le *k* prononcé *tch*) une valeur insolite, de nécessiter le recours à des signes diacritiques fort désagréables, et de laisser sans emploi certaines lettres de l'alphabet. Le *c* et le *j*[2] sont hors d'usage dans le système de M. M.; or, pourquoi ne pas représenter le son *tch* par *c*, qui a cette valeur en italien, et le son *dj* par *j*, qui sonne de cette façon en anglais? Il serait d'ailleurs très-facile de prouver l'appropriation phonétique et graphique de ces deux lettres à l'ordre des palatales. Le système que nous venons de préconiser pour les cérébrales et les dentales est d'ailleurs celui de M. Fausbœll, qui en a fait usage dans une importante publication. Pourquoi ne pas adopter un système ainsi autorisé? Je ne dis pas que la transcription de M. Fausbœll soit parfaite et donne le dernier mot de la question : je la crois susceptible de quel-

---

1. Ce système est déjà ancien chez M. Max Müller, voir ses *Lectures on the science of language*, 2e série lecture.

2. Les Allemands, qui rendent le *ya* par *j*, ont une raison d'adopter le g pour *dj*, et sont logiques; M. M., qui rend le *ya* par y, n'a pas la même excuse pour exclure le *j* de la série des palatales.

ques simplifications; mais le système général en est excellent et les bases sur lesquelles elle repose sont, j'en suis convaincu, celles de l'alphabet de transcription qui finira par être admis [1].

En somme, le nouvel ouvrage, s'il n'apporte pas de révélations nouvelles sur le bouddhisme, s'il ne nous fait pas connaître des textes inédits, a le triple avantage de donner aux études bouddhiques une certaine popularité, de nous fournir sur un texte connu, mais important, les travaux d'un éminent indianiste; enfin de nous montrer l'enseignement du bouddhisme mis à la portée du peuple chez une des principales nations qui professent cette religion; ce sont là des mérites sérieux qui le feront lire par tous les esprits cultivés en même temps qu'ils lui attireront l'attention des savants. Nous remercions M. Max Müller de s'être un moment dérobé à ses grands travaux; les études védiques n'y ont rien perdu, les études bouddhiques y ont gagné quelque chose.

Que dire maintenant de la brochure *Lecture on Buddhist nihilism?* Elle est contenue tout entière dans le livre dont nous venons de rendre compte; l'auteur y étudie la théorie du bouddhisme sur Dieu et le néant dans les termes mêmes employés dans l'introduction du *Buddhaghosha's Parables*, en retranchant seulement la partie technique, et termine par la narration du dixième récit des paraboles. Aussi est-on quelque peu étonné de lire sur le titre de cette brochure qu'elle est « traduite de l'allemand ». Il est vrai que c'est la reproduction d'une lecture faite le 28 septembre dernier à Kiel, dans l'Assemblée générale des philologues allemands. La leçon faite à Kiel est une effluve du travail auquel s'est livré M. Max Müller en écrivant son *Introduction* aux *Buddhaghosa's parables*, laquelle est datée de « Düsternbrook, près Kiel, dans l'été de 1869 »; elle rend accessibles à un plus grand nombre de lecteurs et répand davantage dans le public lettré les vues de l'éminent professeur d'Oxford, qui, ayant le privilége assez rare d'unir à la science la plus sérieuse et la plus solide tous les charmes de l'esprit le plus fin et le plus élégant, est particulièrement doué pour propager les résultats de l'érudition.

L. FEER.

---

99. — **Grammaire latine** du Dr J. R. (*sic*) MADVIG, professeur à l'Université de Copenhague, traduite de l'Allemand sur la quatrième édition par N. Theil, professeur au lycée impérial Saint-Louis. Paris, Didot, 1870. In-8°, ij-622 p. — Prix: 8 fr.

Une grammaire latine qui fût au courant des progrès de la science était un besoin impérieux de nos études et de notre enseignement. Pour y satisfaire on ne pouvait mieux choisir que l'ouvrage fait spécialement en vue des écoles par le premier latiniste de l'Europe, le danois Jean-Nicolas Madvig, professeur de philologie classique à l'Université de Copenhague. La première édition de cette

---

1. L'emploi des italiques a été heureusement appliqué par Csoma au tibétain pour rendre les lettres muettes ou quiescentes : ces lettres ne figurant qu'à la fin ou au commencement des mots, les lettres utiles qui forment le squelette du mot, ressortent encadrées dans les lettres parasites. C'est un procédé ingénieux; mais pour les langues aryennes, pareille condition n'existe pas.

grammaire est de 1841, et en 1843 l'auteur publia des *remarques sur différents points de la grammaire latine* (Bemerkungen über verschiedene Punkte des Systems der lateinischen Sprachlehre und einige Einzelnheiten derselben), dont nous nous aiderons pour donner aux lecteurs une idée des vues grammaticales qui lui sont propres.

Cette grammaire comprend deux parties, la théorie des formes des mots et celle de la construction ou syntaxe. Conformément à l'usage allemand elle est suivie d'un appendice sur la versification, le calendrier, le calcul de l'argent et des fractions, l'interprétation des abréviations les plus usitées dans les éditions des auteurs latins.

Dans la première partie M. M. traite de la phonétique, des flexions, de la dérivation et de la composition des mots. Dans la phonétique il n'a donné que les règles les plus essentielles. Il n'a pas cru devoir entrer dans tous les détails où entrent les linguistes. Il reproche à Bopp et à son école d'oublier que le langage tout formé est l'essentiel et que la véritable valeur d'un mot n'est pas dans son origine, mais dans ce qu'il est devenu pour ceux qui parlaient et écrivaient la langue (*Bemerk.* p. 17). En orthographe, M. M. pense que le plus sûr est de suivre les préceptes des grammairiens latins. C'est à peu près la conclusion de Ritschl et de son école qui pensent qu'il faut suivre l'orthographe du temps de Quintilien. A propos de la quantité, M. M. fait remarquer justement qu'elle était l'élément essentiel de l'harmonie que les Grecs et les Latins sentaient dans leur langue et que l'accent n'y jouait qu'un rôle tout à fait subordonné; mais je ne puis lui accorder que la voyelle longue différât de la brève comme l'*a* de *pâte* de celui de *patte*, ou comme l'*o* de *hôte* de celui de *hotte* (*Bemerk.* p. 18). Ces voyelles diffèrent par le timbre, non par la durée; on peut prononcer en un instant l'*a* de *pâte*, et prolonger, aussi longtemps que la respiration le permettra, celui de *patte*; les deux *a* différeront toujours et de la même manière. D'ailleurs l'*i* ne présente pas cette différence de timbre, et pourtant les Latins distinguaient très-bien l'*i* long de l'*i* bref, puisque, quand ils ont l'accent, le premier subsiste en français (*vivere*, *vivre*), tandis que le second se change en *oi* (*bibere*, *boire*).

Dans la déclinaison M. M. a toujours placé l'accusatif immédiatement après le nominatif. Il trouve avec raison que *signum*, *signi*, *signo*, *signa*, *signorum*, *signis* est plus simple que *signum*, *signi*, *signo*, *signum*, *signum*, *signo*, etc. Mais je ne sais s'il a raison de penser que le neutre est la forme primitive des mots, que *magnum* s'est divisé plus tard en *magnus* et *magnum*, et que l'*m* est un son parasite analogue au *ν* euphonique des Grecs (*Bemerk.* p. 25-26). Personne ne me paraît, jusqu'à présent, avoir rien dit de satisfaisant sur l'étymologie des flexions casuelles. M. M. s'est efforcé d'établir (*Opuscula altera*, 60 et suiv.) que *amaverim* vient d'*amavero* comme *faxim*, *levassim* de *faxo*, *levasso* qu'il considère comme des futurs simples, qu'*amaverim* n'a pas été d'abord un parfait du subjonctif, mais un futur antérieur du subjonctif exactement correspondant dans ses emplois au futur antérieur de l'indicatif (*ibid.* 97 et suiv.). Et dans sa grammaire il donne un parfait et un futur antérieur du subjonctif, ayant la même forme en *erim*. Cependant (*Op. alt.* p. 107) il reconnaît que ce futur antérieur du subjonctif

a fini par être pris par les Latins eux-mêmes pour un parfait du subjonctif, puisqu'ils ont dit au passif *ne commotus sis* répondant à *ne feceris*. Ne serait-ce pas le cas d'appliquer ici ce que M. M. dit ailleurs (*Bemerk*. p. 17, voir ci-dessus) de la nécessité de considérer le langage non dans son origine, mais dans ce qu'il est devenu pour ceux-là mêmes qui le parlaient et l'écrivaient? Je doute d'ailleurs de toute la déduction. Si le présent du subjonctif se rapporte souvent à l'avenir en vertu de la signification même du mode, il est naturel que par la même raison le parfait du subjonctif ait la valeur d'un futur antérieur. L'idée du futur étant comprise dans la signification du mode, il semble que le subjonctif ne doive pas plus avoir de futur antérieur qu'il n'a de futur simple. — M. M. considère le participe futur passif *amandus, a, um*, comme formé du gérondif *amandum* (*Bemerk*. p. 39); et la dénomination de participe futur passif lui paraissant à juste titre très-défectueuse, il a appelé *gerundium* ce que nous appelons *gérondif*, et *gerundivum* ce que nous appelons participe futur passif. Mais ces deux dénominations ont un inconvénient grave; c'est qu'elles diffèrent si peu l'une de l'autre qu'on est porté à les employer l'une pour l'autre. Du reste toutes les dénominations du participe sont défectueuses; ainsi celle de participe *présent* est tout à fait vicieuse et induit très-souvent en erreur. — M. M. rejette pour des raisons que je ne comprends pas bien et qu'il n'explique pas (*Bemerk*. p. 41) la vue de Bopp et des linguistes qui dérivent le passif grec et latin de la signification primitivement réfléchie de ces formes. Il dit vaguement (*Bemerk*. p. 41) que ces formes n'exprimaient pas une action déterminée du sujet, mais plutôt une activité qui s'accomplit en lui « weniger eine Vorstellung von einer bestimmt » auftretenden Handlung des Subjects als eine Andeutung einer Thætigkeit bei » demselben mit sich brachte. » — M. M. a banni la seconde personne pluriel de l'impératif passif en *minor* (*amaminor*) comme dépourvue de toute autorité (*Opuscula alt*. p. 239).

M. M. a donné une définition peut-être trop restreinte de la syntaxe en l'enfermant dans la théorie des rapports des mots entre eux et des rapports des propositions. Il fait remarquer lui-même (*Bemerk*. p. 58) qu'il y a des formes grammaticales dont la signification est indépendante des rapports des mots entre eux; et il cite en exemple certains emplois particuliers du pluriel des substantifs, du superlatif, du comparatif, du passif. J'ajouterais l'emploi des modes dans les propositions indépendantes et celui des temps de l'indicatif. On peut dire qu'aujourd'hui la syntaxe, qui a été longtemps bornée à la syntaxe d'accord et à celle de régime, comprend les significations des formes grammaticales, genre, nombre, cas, voix, temps, personnes, modes. On y fait entrer aussi l'emploi de certaines classes de mots, tels que le pronom et la conjonction. Sur ce point M. M., qui a cru pourtant devoir admettre ce qui est relatif à la signification des pronoms et de certaines conjonctions, a peut-être été trop sévère en excluant les particules comme étant du domaine de la lexicographie plutôt que de celui de la grammaire. En réalité un lexique n'est qu'un répertoire de faits grammaticaux rangés dans un ordre commode pour les recherches. La grammaire, qui est la science du langage, devrait comprendre aussi la théorie de la signification des mots, dont

l'ancienne théorie des tropes était l'ébauche. Enfin je pense que tous les faits consignés dans un lexique pourraient et devraient être exposés dans un ordre systématique comme celui que l'on suit dans une grammaire.

Le plan de la syntaxe de M. M. est d'ailleurs dans l'ensemble bien entendu. Il repose sur un principe qui est de toute justesse : c'est qu'on ne doit pas imposer à la syntaxe d'une langue un cadre extérieur formé par des considérations purement logiques indépendantes des formes grammaticales ; ce sont les formes grammaticales de la langue qui doivent déterminer les divisions et subdivisions de sa syntaxe (*Bemerk.* p. 45). En conséquence, dans une première partie, il traite de la syntaxe d'accord, du nominatif, de l'accusatif, du datif, de l'ablatif, du génitif, du vocatif, et il ajoute quelque chose sur l'emploi des adjectifs, particulièrement des degrés de comparaison et sur celui des pronoms démonstratifs et relatifs. Dans la seconde partie, il traite de l'indicatif et de ses temps, du subjonctif et de ses temps, de l'impératif, de l'infinitif, du supin, du gérondif, des participes, de l'emploi des conjonctions de coordination et de subordination, des adverbes d'interrogation et de négation. Dans la troisième et dernière partie il traite de l'arrangement des mots et de la construction des périodes. Deux appendices traitent, le premier de l'ellipse et de l'anacoluthe, le second de l'emploi des pronoms. On pourrait préférer un autre arrangement pour quelques parties. Ainsi il me semble qu'il vaudrait mieux mettre ensemble tout ce qui est relatif à l'emploi des pronoms. Mais il est impossible de trouver une disposition complétement satisfaisante pour celui-là même qui l'a imaginée. L'ordre le plus naturel, dont celui de M. M. ne s'écarte guères, serait, peut-être, de prendre chaque partie du discours l'une après l'autre, substantif, adjectif, verbe, pronom, adverbe, préposition, conjonction, et de traiter de tout ce qui est relatif à son emploi. Les détails me semblent également bien disposés, pour la plupart. Je n'aurais pas séparé § 348 *b* « Pons sublicius iter paene hostibus dedit, ni unus vir fuisset » de § 348 *d* « Perierat imperium, si Fabius tantum ausus esset quantum ira sua » debat. » La véritable formule me paraît être donnée dans *d*. L'indicatif est employé par une sorte d'hyperbole pour représenter comme accompli ce qui n'a pas eu lieu, afin de faire sentir combien la chose était près de s'accomplir.

Dans les limites que M. M. s'est tracées (il s'est occupé seulement des auteurs qu'on explique dans l'enseignement), il est très-complet. Je crois qu'il faudrait plus de détails sur la place de la négation *non ;* les élèves (comme j'en ai l'expérience) la placent au hasard. Les exemples sont bien choisis, et les textes ont été vérifiés avec le soin scrupuleux qu'on devait attendre d'un philologue éminent. Les règles sont formulées avec précision et netteté, sans métaphysique abstruse : M. M. est un esprit aussi clair que pénétrant. Il a su en particulier se garantir de la subtilité outrée que certains grammairiens apportent en syntaxe dans certaines distinctions synonymiques entre les tours, comme entre *ferocior Romulo* et *quam Romulus*, entre le génitif et le datif avec *similis*, etc. M. M. fait très-bien remarquer (*Bemerk.* 60) que des tours synonymes ne diffèrent pas toujours par la pensée : ou bien l'on veut donner plus ou moins de force à l'expression de la même idée, comme dans « cupio esse clemens » et « cupio me

esse clementem »; ou bien un tour est plus usité dans les écrivains d'une certaine époque, et un autre tour dans ceux d'une autre; ainsi Cicéron emploie presque toujours l'indicatif dans des propositions comme « quoties quaeque cohors procurrerat », et Tite Live le subjonctif. M. M. blâme avec raison (*Bemerk.* 62) les grammairiens qui ne veulent pas souffrir dans le langage la moindre indétermination, la plus légère fluctuation.

On peut contester sur quelques détails. Ainsi j'ai un doute sur ce qui est dit § 347 *b* du présent du subjonctif dans les propositions conditionnelles, qu'il est employé pour exprimer une condition encore possible, *quand on marque en même temps qu'elle ne s'est pas réalisée ou ne doit pas se réaliser*, « wenn man... » zugleich bezeichnet, dass sie doch nicht wirklich ist oder werden wird. » « Ego, si Scipionis desiderio me moveri negem, mentiar.» Je ne comprends pas alors en quoi la construction diffère de « si scirem, dicerem » où l'imparfait du subjonctif exprime que la condition n'est pas réalisée. Le présent du subjonctif me semble marquer simplement que la condition est considérée comme possible; et c'est pour cela qu'il est toujours employé, ainsi que le parfait du subjonctif, dans l'expression d'un cas de conscience : « si quis gladium apud te sanus depo- » suerit, repetat insaniens, peccatum sit reddere. » Il est encore un point délicat sur lequel j'appellerai l'attention. M. M. enseigne (§ 369) que le subjonctif est employé dans toutes les propositions relatives ou subordonnées qui sont ajoutées pour compléter une idée exprimée par une proposition qui est au subjonctif ou à l'infinitif accompagné d'un sujet à l'accusatif, quand ces propositions relatives ou subordonnées expriment une pensée qui n'est pas énoncée par celui qui parle simplement comme quelque chose de réel, mais seulement comme une partie intégrante de la pensée exprimée à l'infinitif ou au subjonctif. Dans les exemples qu'il cite, il y en a un certain nombre qui se rapportent évidemment à la construction mentionnée au § 368; les propositions subordonnées expriment la pensée d'un autre que celui qui parle. Ainsi « quod me admones, ut me inte- » grum, quoad possim, servem, gratum est. » « Rogavit ut quoniam sibi vivo » non subvenisset, mortem suam ne inultam pateretur. » Mais dans « in Hor- » tensio memoria fuit tanta, ut, quae secum commentatus esset, ea sine scripto » verbis eisdem redderet, quibus cogitavisset. » « Mos est Athenis, laudari in » contione eos, qui sint in proeliis interfecti, » la règle de M. M. ne me paraît pas rendre raison clairement du subjonctif. On ne voit pas pourquoi on n'emploierait pas l'indicatif, comme dans les exemples de Cicéron in Cat. III, 9, de Nat. D. II, 59. Il y a ici dans l'usage une fluctuation que M. M. constate d'ailleurs lui-même (rem. 1) et qui me paraît repousser toute formule précise.

Les règles données relativement à l'arrangement des mots ne sont pas rapportées à leurs principes. On trouvera sur ce point des observations aussi ingénieuses que justes dans le travail de M. Weil (*De l'ordre des mots dans les langues anciennes comparées aux langues modernes*. Paris, Franck, 1869), dont la première édition (1844) est restée à peu près inconnue aux philologues.

Les travaux de M. M. ont fait avancer la connaissance du latin sur des points importants, et il en a consigné les résultats dans sa grammaire. Ainsi § 295.

rem. 3, il a déterminé les différents sens de l'expression *tanti est* (cf. *Opusc. alt.* p. 287 et suiv.). — § 323, *a.* Il a établi (in Cic. *de Fin.* V, 26, p. 650) que dans des constructions comme « rationem qua tecum ipse utare..... profiteri » autem non audeas », le second relatif ne peut être sous-entendu qu'au nominatif ou à l'accusatif. — § 407. Il a déterminé l'emploi de l'infinitif parfait dans « poteras dixisse » et autres locutions analogues (*Opusc. alt.* p. 119 et suiv.). — § 344. Il a établi (*Op. alt.* p. 12 et suiv.) que le participe parfait construit avec *fui* exprime que la chose a duré un certain temps « leges, quum quae latae » sunt, tum vero quae promulgatae fuerunt (*on sait que la promulgatio durait un* trinundinum). » — § 348 *a.* Il a montré (*Opusc. alt.* 227) qu'on dit toujours « facturus fui *ou* eram, si scissem » et jamais « facturus fuissem. » — § 351 *b* rem. 4. Il a appelé l'attention (in Cic. de Fin. II, 12, 35, p. 208) sur l'emploi de l'imparfait et du plus-que-parfait du subjonctif pour signifier *devait, aurait dû,* comme dans « at tu dictis, Albane, maneres » (Virg. En. VIII, 643) « mais, » Albain, tu devais rester fidèle à ta parole. — § 405. Il a déterminé avec précision (*Opusc. alt.* p. 208) dans quelles conditions on emploie l'infinitif et le subjonctif dans les propositions interrogatives au style indirect. — § 413. Il a établi (*Opuscula Acad.* p. 380) qu'on dit « ad placandos deos » « in laudando » victore » et non « ad placandum deos » « in laudando victorem. » — § 480, rem. 1. Il a traité (*de Finibus* excursus I) des conditions de certaines anacoluthes. — § 452. Il a établi (*Opusc. alt.* p. 230) que *num* ne s'emploie jamais au lieu de *utrum* ou de *ne* dans le premier membre d'une interrogation disjonctive.

La traduction de cet excellent livre nous semble laisser à désirer en clarté et en exactitude, « Wortfügung » (§ 1 et 207 rem.) serait traduit plus clairement par « construction » que par « arrangement des mots. » — Le lecteur ne comprendra pas facilement ce que signifie (§ 208 *b*) « un mot employé comme » expression matérielle de sa propre forme, p. ex. *vides*, le mot *vides.* » On disait déjà au XIIe siècle (*Notices et extraits*, XXII, 2, p. 385) qu'un mot est employé *materialiter*, quand il est considéré au point de vue grammatical, comme quand on dit : *vides* est un verbe. M. M. qui a conservé cette expression, l'explique entre parenthèses en disant : « un mot employé matériellement (comme » désignation de sa propre forme). » — § 210 *a.* Ce que les Allemands appellent « das Objekt » de l'action exprimée par le verbe est ce que nous appelons le complément direct. Même observation pour le § 219 rem. 1 et 222. — § 210 *b.* « Un substantif peut être déterminé d'une manière plus précise par » l'adjonction d'un autre substantif dans un certain rapport, p. ex. *pater patriae.* » Il me semble que le texte signifie : « un substantif peut être dans un certain » rapport avec un autre substantif auquel il est uni et qu'il détermine d'une » manière plus précise. » — § 210, rem. 2. « Cet adverbe équivaut, dans son » rapport avec le substantif, à un adjectif déterminatif, par ex. *omnes circa* » *populi.* » Il était plus clair et plus français de dire : « Cet adverbe est uni au » substantif avec la valeur d'un adjectif qualificatif. » — § 213 *a.* « Deux ou » plusieurs sujets de la 3e personne du singulier veulent leur verbe au pluriel,

» quand on met en relief aussi bien la pluralité que la liaison qui s'établit ordi- » nairement entre les êtres vivants ; p. ex. *Castor et Pollux ex equis pugnare visi* » *sunt.* » Les mots « qui s'établit, etc. » n'ont aucun sens. Le texte signifie : « quand on met en relief aussi bien la pluralité que la liaison des sujets, » ce qui a lieu ordinairement quand il s'agit d'êtres vivants. » — § 214 *b* rem. « Quand on joint ensemble des noms d'êtres animés du genre masc. et d'êtres » inanimés..... si l'idée des choses s'associe à celle des êtres animés, l'on emploie » le masculin, p. ex. *rex regiaque classis una profecti.* » Il faut, comme dans le texte : « si en parlant des choses on pense en même temps à des êtres animés. » — § 215. Le mot « prédicat » est employé ici et ailleurs avec le sens d' « attribut » quoique plus haut on ait traduit « Prædikat » par « attribut. » — Le mot allemand « attribut », qui n'a pas été traduit § 210 rem., signifie « épithète. » — § 219. « Le rôle que joue le substantif..... à côté des autres membres de la » proposition est marqué par le cas où il est mis. » Lisez : « Le rapport qui » unit le substantif..... aux autres parties de la proposition est marqué etc. » — § 346. Je ne sais pourquoi le traducteur a préféré partout « conjonctif » à « subjonctif » qui n'est en lui-même ni meilleur ni pire que « conjonctif » et qui a l'avantage d'être plus conforme à notre usage. — § 347 *a.* « Bedingter » Satz » et « Bedingender Satz » sont traduits également par « proposition » conditionnelle » ce qui rend tout cet énoncé absolument inintelligible. On pourrait appeler avec Sacy, dans « si ambulat, movetur » *si ambulat* proposition conditionnelle et *movetur* proposition hypothétique. — § 347 *b.* « Ce qui dans » le passé aurait eu lieu, ou ce par quoi l'on suppose que cela aurait eu lieu, se » rend par le plus-que-parfait. » Lisez : « Ce qui dans le passé aurait eu lieu ou » ce *dont on* suppose qu'il a eu lieu (en d'autres termes, ce qui est supposé » avoir eu lieu) se rend, etc. » En outre le texte allemand n'est peut-être pas rédigé ici assez clairement. « Ce qui dans le passé aurait eu lieu » désigne la proposition hypothétique, par exemple « statim advolassem » et « ce qui est » supposé avoir eu lieu » désigne la proposition conditionnelle « si scissem in » quo periculos esses. » Cela aurait eu besoin d'être mieux marqué. — § 347, rem. 2. § 369. Le traducteur ayant traduit « nebensatz » par « proposition » accessoire » dans tout le chapitre I, ne devait pas mettre ici « proposition » secondaire. » Employer toujours les mêmes termes pour désigner les mêmes choses est une règle fondamentale du style didactique. — § 348. « Quelquefois... » une proposition subordonnée à la conditionnelle se trouve avec l'indicatif, bien » que dans la proposition qui l'exprime, il soit indiqué par le conjonctif que cette » condition n'est pas remplie. » Lisez : « Quelquefois une proposition hypothé- » tique se met à l'indicatif, bien que dans la proposition conditionnelle il soit » indiqué par le subjonctif que la condition n'est pas remplie. » — § 357 *a.* « Le conjonctif s'emploie [avec *quod, quia, quoniam*], quand la raison (l'occa- » sion) est donnée d'après une opinion étrangère, comme par exemple on la » conçoit dans celui dont la façon d'agir a été mentionnée dans la proposition » principale : *Aristides nonne ob eam causam expulsus est patria, quod praeter*

» *modum justus esset?* Aristide n'a-t-il pas été banni de sa patrie parce qu'il était » (dans l'opinion de ses concitoyens) juste au delà de la mesure? » Au lieu de « comme par exemple, etc. » lisez : « c'est-à-dire d'après l'opinion de la » personne dont l'action est mentionnée, etc. » Remarquons en outre ici que le traducteur, qui s'est imposé la tâche accablante de traduire en français tous les exemples dans leur entier, a grossi par là le volume inutilement; car cette grammaire ne peut être mise entre les mains des commençants. Il suffisait de traduire, comme l'a fait M. M., ce qui se rapporte à la règle. Ici, par exemple, il n'a traduit que « quod ..... esset, » et (pour le dire en passant) M. Theil aurait bien dû le suivre de près: « parce que (dans l'opinion de ses concitoyens) il était » *trop* juste. »

Cette traduction rendra quelques services. Mais les lecteurs ne devront pas imputer à « l'esprit allemand » ce qui leur paraîtra obscur ou inintelligible; « l'esprit français » est ici le plus coupable.

Charles THUROT.

---

100. — **Die Quellen des Heliand,** von Dr GREIN. Cassel, 1869. In-12. — Prix : 8 fr.

Le vieux poème germanique intitulé *Héliand* ou le *Sauveur* fixe en ce moment en Allemagne d'une manière toute spéciale l'attention des érudits et des critiques. Considéré assez longtemps comme une épopée populaire, née tout à fait en dehors des influences ecclésiastiques et de la culture intellectuelle des couvents, il était cité comme une production absolument originale, et opposé à ce titre aux compilations rédigées par les moines de la période Carolingienne. Mais une étude plus sérieuse du texte a fait reconnaître que le prétendu auteur illettré doit au contraire être compté parmi les savants de son siècle, qu'il a puisé à diverses sources latines, et un curieux travail publié en 1868 par M. Windisch établissait que l'écrivain inconnu avait eu sous les yeux, comme guide principal, l'*Harmonie des Évangiles* mise sous le nom de Tatian; et qu'il s'était servi des commentaires de Bède le Vénérable sur saint Luc et saint Marc, des commentaires de Raban Maur sur saint Matthieu, de ceux d'Alcuin sur saint Jean.

Le nouveau travail de M. Grein complète et fortifie sur certains points la démonstration de M. Windisch, et ne combat ses assertions que sur des points de détail. Les deux savants, étudiant chacun de leur côté le texte de l'*Héliand*, avaient reconnu les perpétuels emprunts faits par l'auteur à l'*Harmonie des Évangiles*. Aussi M. Grein, qui semble revendiquer pour lui dans sa préface la priorité de la découverte, et rejette sur les événements de 1866 la cause du retard qu'a subi la publication de son travail, reconnaît lui-même que ses recherches ne font que confirmer la théorie de M. Windisch. Le dissentiment commence à propos de Raban Maur et d'Alcuin. Une minutieuse confrontation des textes a conduit M. Grein à affirmer que les passages que M. Windisch croyait traduits de Raban Maur et d'Alcuin se retrouvent tous dans des ouvrages antérieurs, qu'ils ont été empruntés à des Pères de l'Église, et que c'est dans les textes plus

anciens qu'il faut chercher les véritables guides auxquels s'est attaché l'écrivain inconnu du IXe siècle. Selon M. Grein, les ouvrages utilisés par l'auteur de l'*Héliand* dans la rédaction de son œuvre, seraient les *Commentaires de Bède le Vénérable* sur les quatre Évangiles, le *Commentaire de saint Augustin sur le sermon sur la montagne*; les *Commentaires de saint Jérôme sur saint Matthieu et saint Marc*, enfin les *Homélies de saint Grégoire le Grand*.

Il est à remarquer que les conclusions de cette étude nous éloignent encore davantage que le travail de M. Windisch de la vieille tradition légendaire du paysan illettré, rédigeant ou improvisant l'*Héliand* par une sorte d'inspiration. M. W. démontrait que l'auteur était érudit, et avait lu les écrivains de son temps; M. Grein ajoute à cette liste les principaux Pères de l'Église latine, et en effet la collation des textes prouve qu'il a raison. Mais faut-il en inférer d'une manière aussi absolue que l'auteur de l'*Héliand* ne s'est pas servi de Raban Maur et d'Alcuin? C'est ce qui me paraît beaucoup moins démontré, et en somme beaucoup moins utile à prouver. En effet toute cette littérature ecclésiastique des temps Carolingiens est une littérature de compilateurs et de copistes. Si l'on excepte les chroniques, la plupart des œuvres ne sont que des centons empruntés aux Pères de l'Église et aux quelques auteurs anciens qu'on connaissait encore. Les hommes les plus remarquables de ce temps, comme Raban Maur et Alcuin, méritent des éloges pour avoir renoué et maintenu de tout leur pouvoir la tradition philosophique et littéraire; ce qu'il y a de louable et même de grand chez eux, c'est la puissance de leurs efforts; mais nul ne soutiendra jamais qu'ils ont été des esprits originaux. Je crois donc qu'on pourrait faire sur tous leurs imitateurs, et ils en ont eu beaucoup, le même travail que M. Grein a fait à propos de l'*Héliand*, et prétendre par exemple que tel auteur ecclésiastique n'a pas copié Raban Maur parce que l'idée et souvent la phrase reproduite se trouve déjà dans saint Augustin ou saint Jérôme. Il en est du petit nombre de pensées qui circulent alors comme de la monnaie; on peut bien en constater l'effigie primitive; mais qui dira d'une manière certaine par combien de mains elle a passé? Qu'on s'attache donc à la seule chose importante, c'est-à-dire à prouver que l'auteur anonyme de l'*Héliand* a connu aussi les Pères de l'Eglise. Plus on montrera qu'il était érudit, plus on augmentera sa véritable gloire; car seul dans ce siècle à la fois peu lettré et pédantesque, l'auteur de l'*Héliand* a su s'élever à une inspiration véritablement poétique, et unir à la science des moines cet accent simple et véhément de la muse populaire.

A la dissertation de M. Grein est jointe une édition de l'*Harmonie des Évangiles* d'après le manuscrit de Cassel. C'est le premier volume d'une série d'études sur le poème d'*Héliand*, et on ne peut que souhaiter que l'auteur continue à approfondir cette question, si intéressante pour l'histoire de la vieille littérature germanique.

G.-A. HEINRICH.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 25 — 18 Juin — 1870

101. — **Leben, Schriften und Philosophie des Plutarch von Chæronea,** von Dr Richard VOLKMANN. Zweiter Theil. Plutarchs Philosophie. Berlin, Calvary, 1869. In-8°, xvj-344 p. — Prix : 12 fr.

M. Richard Volkmann traite de la philosophie de Plutarque dans cette seconde partie de son ouvrage sur la vie, les écrits et la philosophie de Plutarque : nous avons rendu compte de la première partie, où il traite de la vie et des écrits de son auteur, dans la *Revue critique*, 1869, art. 137.

M. V. a cru devoir donner l'analyse des traités de Plutarque qu'il considère comme authentiques, en les groupant d'après l'analogie des sujets qui y sont traités. Il n'est pas de plan qui n'ait ses inconvénients : celui qu'a adopté M. V. en offre de très-sérieux. Rien n'est plus commun que le fond des œuvres morales de Plutarque : la morale n'est pas relevée, chez lui comme chez Sénèque qui habitait dans la capitale du monde, par des peintures de mœurs : la société de Chéronée ne devait pas y prêter beaucoup; la Grèce d'alors était déchue et dépeuplée. Plutarque orne ses considérations et ses préceptes par les images un peu trop prodiguées d'une imagination luxuriante, mais vive et gracieuse. L'analyse qui abrége ou supprime cet assaisonnement ne laisse subsister que des lieux communs d'une fadeur écœurante.

M. V. fait remarquer que Plutarque est avant tout Platonicien, qu'il témoigne en toute occasion une admiration sans réserve pour Platon, qu'il paraît avoir beaucoup pratiqué ses ouvrages, mais qu'au contraire il cite rarement et n'a certainement pas pratiqué les ouvrages d'Aristote. M. V. pense que Plutarque s'est beaucoup servi de Xénocrate (ce qui ne me paraît pas bien démontré), et de Théophraste, ce qui est évident. Le platonisme de Plutarque est loin d'être pur : il est fortement mêlé d'Aristotélisme, élément que M. V. n'a pas assez démêlé.

La manière dont Plutarque juge les hommes dont il a écrit la vie, fait partie de sa philosophie, et c'est un point sur lequel il est d'autant plus important d'insister, que les *Vies* ont beaucoup plus d'importance et d'intérêt que les Œuvres morales. M. V. s'est contenté de constater que Plutarque, par disposition naturelle et par système (voir la vie de Cimon, ch. 2), honteux pour la nature humaine (comme il dit lui-même) qu'elle ne puisse produire de caractère irré-

prochable, juge avec trop d'indulgence les hommes célèbres et atténue l'expression de leurs fautes et même de leurs crimes. Il eût été intéressant d'entrer dans le détail. M. V. parle ailleurs de la manière dont Plutarque apprécie la tentative de Cléomène, qu'il excuse, tandis que Polybe la blâme sévèrement. M. V. voit là une preuve de l'inintelligence politique de Plutarque. C'est plutôt une suite de son indulgence habituelle : disposition bien opposée à celle de Platon qui témoigne en toute occasion pour les hommes d'État une aversion profonde et qui ne reconnait parmi eux qu'un honnête homme, Aristide. Aujourd'hui, après deux mille ans, nous pouvons en ajouter deux, saint Louis et Washington.

En général M. Volkmann s'est trop exclusivement renfermé dans l'analyse des traités de Plutarque : il n'a pas assez discuté les questions que soulève sa philosophie.

χθ.

---

102. — **OEuvres de Rabelais**, collationnées pour la première fois sur les éditions originales, accompagnées d'un commentaire nouveau par MM. Burgaud des Marets et Rathery. Seconde édition, revue et augmentée. Tome premier. Paris, Didot frères, 1870. In-12, xij-768 p. — Prix : 4 fr.

Encore un Rabelais commencé! Je me bornerai cette fois, comme pour les trois autres (qui, soit dit en passant, n'avancent guère depuis deux ans) à une courte annonce, me réservant pour plus tard une appréciation détaillée. On connait du reste la méthode de MM. Burgaud des Marets et Rathery; leur première édition (1857) est dans les mains de tous les lettrés, et elle a largement contribué à répandre dans le public le goût et la juste intelligence du grand satirique. Après treize ans, pendant lesquels ils n'ont jamais perdu de vue leur auteur, les deux savants éditeurs réimpriment leur œuvre, *revue et corrigée* tout à fait pour de bon, et portant à chaque page la marque de leurs nouveaux efforts. Les notes, qui étaient dès leur première apparition fort bonnes, ont été abrégées, modifiées, allongées heureusement; quant au système suivi pour la constitution du texte, il s'écarte de celui des trois derniers éditeurs et cherche à satisfaire les besoins du public plutôt que la curiosité des bibliophiles. Je ne le discute pas plus que les autres pour le moment. — Une lacune fâcheuse déparait la première édition; on y lit, p. xxix, dans la *Notice sur Rabelais* de M. Rathery : « Ce n'est » pas ici le lieu de donner sur la publication du *Gargantua* et du *Pantagruel* des » détails qui trouveront mieux leur place dans une notice bibliographique placée » à la fin du second volume de cette édition » Or le second volume ne contient rien de semblable. En retrouvant la même phrase[1] à la p. 29 de la présente édition, on ne peut s'empêcher de souhaiter que cette fois les éditeurs tiennent leur promesse; car l'absence de tous renseignements sur la publication du *Gar-*

1. Cependant maintenant elle s'arrête aux mots *notice bibliographique*. Il semble que les éditeurs n'aient pas voulu cette fois prendre un engagement; mais il est évident que leur œuvre est incomplète sans cette notice.

gantua et du *Pantagruel*, sur les sources premières de l'auteur, etc., est inadmissible dans un travail aussi consciencieux que le leur; d'autant qu'ils ne partagent pas, comme on le voit en quelques passages, l'opinion aujourd'hui admise qui regarde le livre II comme antérieur au livre I, et qu'ils regardent, avec raison suivant moi, le livre V comme apocryphe.

Ce qu'on peut apprécier dès aujourd'hui, c'est la *Notice biographique* de M. Rathery sur Rabelais. Celle de la première édition avait fait époque : l'auteur, rejetant résolument les facéties, les contes bleus et les absurdités qui jusque-là composaient la vie de Rabelais, avait entrepris le premier de donner de ce personnage singulier et souvent insaisissable une biographie aussi satisfaisante que nos rares documents le permettent. — Ce remarquable travail est transformé dans l'édition présente : au lieu de 36 pages, il en occupe maintenant 72, juste le double, et apporte au lecteur les renseignements les plus nouveaux, parfois les plus imprévus, sur Rabelais. Non-seulement M. R. a utilisé tout ce qui a été publié depuis treize ans sur son héros (surtout dans des études d'histoire provinciale ou locale), mais il a eu la bonne fortune de faire lui-même ou de pouvoir mettre le premier à profit certaines découvertes dont aucune n'est sans valeur, touchant un tel sujet, mais dont quelques-unes sont capitales. Je ne cite ici que les principaux faits qui ne se trouvaient pas dans la première édition de la *Notice :* p. 7 ss., les relations de Rabelais et Pierre Ami avec Tiraqueau et A. Bouchard, et les mentions faites de Rabelais par Tiraqueau; — p. 36, l'indication fort importante, d'après un document publié par M. L. Paris dans le *Cabinet historique*, d'un rôle politique joué à Lyon par Rabelais; — p. 45 ss., la preuve du séjour de Rabelais à Turin en 1540 auprès de Guillaume de Langey, d'après de curieuses lettres à lui adressées par Pélicier, évêque de Montpellier, ambassadeur de France à Venise (communiquées par M. l'abbé Verlacque); — p. 68, la remarquable épitaphe de Rabelais par le médecin Pierre Boulenger; — enfin, p. 71, la révélation inattendue de l'existence, bien courte d'ailleurs, d'un enfant de Rabelais appelé Théodule[1], et dont la mort, arrivée sans doute à Lyon, a été déplorée par Jean de Boyssonné, ami de Rabelais, dans des vers latins donnés ici en partie[2]. — A côté de ces contributions importantes à

---

1. Pour qui a compris Rabelais, ce nom de Théodule (fort inusité alors, si je ne me trompe) est pour ainsi dire un signe de reconnaissance attaché à cet enfant. *Servir Dieu*, c'est là le fond de la morale de Rabelais; et j'ose dire que ceci n'est paradoxal que pour ceux qui le connaissent bien superficiellement.

2. Je ne range pas parmi ces trouvailles le témoignage (p. 23) porté sur Rabelais en 1532 par la veuve de Florimond Robertet. L'*Inventaire* de ce personnage dressé par sa veuve est peut-être authentique dans le fond; mais il a très-certainement été remanié et interpolé par le sieur Chesneau, qui l'imprima au XVIIe siècle. Il s'est complu à faire venir dans le manoir des Robertet tous les personnages illustres du temps, entre autres Ronsard, appelé « jeune gentilhomme (p. 55), » ailleurs « le sçavant Ronssard (p. 59) » et dont il a inséré des vers (p. 55, 56, 59) prétendus, entre autres une traduction de vers italiens de Michel Ange. Or en 1532 Ronsard avait huit ans. Cela n'arrête pas, il est vrai, M. Grésy, l'éditeur moderne de cette pièce singulière (*Mém. de la Soc. des antiquaires de France*, 3e série, t. X, p. 1 ss.), mais suffit pour enlever toute valeur à ce document. Les

l'histoire de Rabelais, on pourrait relever un grand nombre de petits faits curieux et précis, rassemblés avec un rare bonheur; en somme, on peut dire que cette nouvelle *Vie* réalise presque sur la première un progrès aussi marqué que la première sur celles qui l'avaient précédée. — On ne peut faire qu'un reproche à cet excellent morceau; c'est d'être un peu trop court, un peu trop resserré: l'auteur, à force d'éviter l'emphase et le vague, est peut-être parfois tombé dans la sécheresse. En se bornant strictement aux faits assurés et officiels, il a établi sur des bases solides l'histoire de Rabelais, mais on voudrait çà et là dans ce *rapport* un peu plus d'animation et de vie. Rabelais n'était pas le bouffon plat et grossier que la tradition en avait fait, et on doit savoir à M. Rathery un gré tout particulier de nous avoir présenté les côtés sérieux de sa figure réelle; mais il est incontestable qu'il a été, dans sa vie, plus pantagruéliste qu'on ne le croirait en lisant son savant biographe. Une vie de maître Alcofribas devrait, semble-t-il, être un peu gaie; dans celle-ci il ne faut pas chercher le mot pour rire.

Ce n'est là, bien entendu, qu'une observation très-secondaire; la notice de M. Rathery est un ouvrage capital, et, on peut le dire, dans sa courte étendue, un modèle de saine critique, de bon sens et d'exposition sobre et lucide.

G. P.

---

103. — **Les Volontaires de 1791-1794**, par Camille ROUSSET. Paris, Didier, 1870. In-8°, 403 p. — Prix : 6 fr.

Au moment de fermer ce volume, nous ne pouvons nous défendre d'un sentiment voisin de la contrariété qu'on éprouve après avoir entendu médiocrement plaider une bonne cause. Le plaidoyer fût-il bon, nous serions encore désappointé; car c'est l'œuvre d'un historien que nous attendions de l'auteur du *comte de Gisors* et de *Louvois*, et non celle d'un avocat. Annoncé dès l'époque où le maréchal Niel exposait solennellement devant la France émue un système complet d'armement national, il y a par conséquent deux années révolues, le travail de M. Rousset promettait à tous les esprits attentifs l'étude approfondie d'une importante question d'histoire. Or l'ouvrage que nous avons sous les yeux mérite à peine le nom d'esquisse; et dans les traits qu'elle ébauche cette esquisse est si peu définitive qu'elle laisse la place ouverte non-seulement à un livre nouveau, mais encore à des contradictions motivées.

Ce volume ne se compose pas en effet, comme on pourrait le supposer, d'un récit, d'un examen méthodique de certains actes et d'une série de pièces servant de base aux conclusions de l'auteur. Il est formé de la simple justaposition par ordre chronologique de documents liés entre eux au moyen de petites phrases qui tiennent lieu de transition. Cette soudure toute artificielle remplace fort mal une

---

termes mêmes de la mention qui y est faite de Rabelais, appelé « le vray grand esprit » universel de ce monde, » sont d'ailleurs suspects. Je doute aussi qu'on ait pu écrire en 1532 des phrases comme celle-ci : « .....les rares œuvres que *la prévoyance et la charité de* » *mon espoux avoit fait venir* de tous les costés..... » C'est du style du XVII° siècle.

élaboration sérieuse. En comptant exactement, voici à quoi se réduit la part de création de M. R. dans sa présente publication. Si des 403 pages éditées par lui on défalque un tableau (qui est bon et dont nous parlerons ci-dessous), il en reste 300, sur lesquelles il y en a 170 remplies par des textes, 60 qui consistent en papier blanc et 70 qui représentent l'œuvre personnelle de l'écrivain. Ces 70 pages par leur étendue matérielle ne dépassent pas les limites d'un article de revue. Mais l'article n'est pas même fait : le cadre n'en est point tracé; les éléments qui pourraient le fournir sont seuls rassemblés.

Ce n'est pas qu'une simple publication de pièces nous paraisse encourir des reproches. Bien au contraire. Si M. R. s'était proposé d'offrir au public des documents inédits, en se réservant ou en laissant à d'autres le soin de les mettre en œuvre, notre critique se réduirait à l'examen de ses procédés de publication. Mais il a eu des visées plus hautes, il a prétendu donner la solution d'un point controversé, faire un livre en un mot.

Voici comment il s'exprime :

« L'auteur a voulu connaître ce qu'il y a de vrai, ce qu'il y a de faux dans la » légende; et comme il avait à sa disposition dans les archives dont il a le soin, » les éléments d'information les plus nombreux et les plus sûrs, il a évoqué les » témoins et provoqué les témoignages.

» Ministres de la guerre, généraux en chef, lieutenants généraux, maréchaux » de camp, généraux de division, généraux de brigade, députés à la Législative, » conventionnels, représentants du peuple aux armées, commissaires civils, » commissaires de la Convention, commissaires de salut public, commissaires du » conseil exécutif, agents particuliers des ministres, tous sont venus, tous ont » répondu, témoins irréprochables, irrécusables..... C'est ainsi qu'ils ont donné, » chacun pour sa part, des témoignages dont l'ensemble, malgré la diversité des » situations et des origines, présente le plus étonnant accord. » (Avant-propos, p. ij et iij).

Voilà certes un langage catégorique et qui témoigne une grande sécurité. La mise en scène est assez complète pour ne permettre aucun doute, aucun équivoque. Eh bien! l'enquête que M. R. annonce d'un ton qui pourrait être moins pompeux est entièrement défectueuse; les résultats qu'il proclame acquis ne sont pas définitivement exacts; les témoignages *évoqués* par lui, même sur le terrain restreint où il s'est enfermé, sont loin d'être d'accord entre eux.

Résoudre historiquement la question des *Volontaires* n'est pas une petite tâche. L'homme qui l'entreprendra a bien d'autres matériaux à recueillir que ceux dont s'est contenté M. Rousset.

Même au point de vue des informations strictement militaires, le dépôt de la guerre ne renferme pas tous les documents qui éclairent le sujet; il existe ailleurs des rapports d'officiers et de généraux. Mais comment s'imaginer posséder la matière quand on n'a étudié ni les comités de nos assemblées politiques, ni les missions des commissaires du pouvoir et des représentants du peuple!

Toutefois la plus grosse besogne n'est pas encore là. C'est dans les archives

de chacun de nos départements que se trouvent les éléments d'une enquête rigoureuse et indiscutable. Ce sont les délibérations, les arrêtés des administrations locales qui donneront la vraie réponse à cette question : que furent, que valurent nos volontaires ?

Écartons maintenant cette critique essentielle. Plaçons-nous dans l'hypothèse acceptée par l'auteur; admettons qu'il lui suffisait d'étendre la main sur les pièces dont il a la garde; quel parti en a-t-il tiré? Comment a-t-il procédé?

Mettons encore de côté et tout d'abord une quarantaine de pages empruntées au *Moniteur* : discours et messages de ministres, discussions législatives, qui ont certes leur prix, mais qui connus et publiés partout ne devraient figurer que sous forme de renvois dans un recueil de documents inédits.

M. R. a été inspiré par une opinion parfaitement fondée selon nous. Il pense qu'une armée composée de volontaires, non façonnés préalablement au métier, ne vaut rien. Théoriquement cela ne fait point de doute pour les esprits libres et réfléchis. Mais toute doctrine est discutable. C'est donc sur le champ de l'histoire que passe la controverse. On interroge les faits; on demande aux leçons du passé des arguments en sens contraires; les partisans du soldat improvisé invoquent l'exemple de notre Révolution; ils tirent leurs preuves des actes attribués aux volontaires de 1792. M. R. prétend établir que l'espèce est mal choisie et qu'il s'agit là d'une légende.

En cela, il a encore, selon nous, raison. Plus d'une fois, et ici même, nous avons eu occasion d'exprimer des sentiments conformes à cette donnée. Seulement il est nécessaire de rappeler, pour notre propre décharge, qu'une expérience, quelque considérables qu'en soient les enseignements, n'apporte point la solution décisive d'un débat théorique; qu'il est toujours loisible d'en appeler à une expérience contradictoire, accomplie ou à venir. Cette réserve faite, M. R. a-t-il trouvé dans les sources qu'il a seules mises à contribution les éléments d'une thèse irréfutable? Les arguments qu'il y a puisés sont-ils travaillés et pétris de façon à faire pénétrer la conviction dans l'esprit? Nos lecteurs vont en juger.

L'impression première est malheureusement défavorable. Il est trop visible dès le début que l'auteur a obéi à des idées préconçues, que son siége est fait à l'avance, que ses conclusions ont précédé ses études. Sa méthode, en effet, n'est point scientifique. Les pièces enchassées dans l'espèce de discours interrompu que nous avons dépeint plus haut affectent un aspect étrange. Elles ne sont jamais cotées, non plus que si elles sortaient de nous ne savons quel pêle-mêle où seraient confondus les documents du dépôt de la guerre. Elles sont à peine datées, tantôt dans le texte, tantôt dans une note. Elles ont toujours l'apparence d'extraits, apparence fâcheuse parce qu'elle enveloppe l'ensemble d'un caractère équivoque qui fait naître l'idée qu'on n'a pas tout sous la main, qu'un inconnu indéterminé se dérobe aux regards. Enfin aucune distinction n'a présidé au classement des preuves. Ce classement n'était pas moins essentiel que celui des fonds. Le rapport d'un représentant du peuple a-t-il en effet une valeur identique à celle

d'une lettre d'un officier général? Évidemment non! Dans toute profession, dans l'état militaire plus que dans aucun autre, il est des préjugés de métier, invincibles, insurmontables, dont nul esprit, même supérieur, ne peut se défendre. Exiger d'un homme, vieilli sous le harnais, qu'il adhère à certaines innovations, c'est lui imposer une tâche qui répugne à la nature des choses. Et dans un sens opposé il est une manière de lui poser des questions qui commandent sa réponse. Les témoignages émanés de l'armée de ligne doivent donc dans les questions historiques que soulève l'organisation des volontaires être consultés avec certaines précautions; il importe surtout de ne point les isoler du milieu où ils se sont produits; il faut en examiner soigneusement les tenants et aboutissants. M. R. ne paraît pas même avoir aperçu la fin de non recevoir que peut lui opposer à cet égard un adversaire de ses doctrines; il n'a point songé à poser une réserve nécessaire que lui aurait fournie, après un peu de travail, la création de différentes séries[1].

---

1. Une table pouvait remédier du moins aux défauts du plan adopté par M. R. Sauf quelques omissions insignifiantes, le travail suivant que nous avons dressé pour la commodité du lecteur, indique d'après un ordre méthodique les témoignages invoqués dans le volume dont nous rendons compte.

1re série. Directoires des départements : Aisne, 9 mars 1792. — Haute-Marne, 13 juillet 92. — Moulins, 27 janvier 93. — Nancy, 15 novembre 92.

2e série. Députés et représentants aux assemblées ou en mission. Commissaires du pouvoir exécutif :

Borie, Mallarmé, etc., 28 août 93. Calès, 28 juillet 1793. Camus, Treilhard, etc., 8, 18 mars 93. Carnot et Duquesnoy, 29 avril, 23 mai, 3 juin 93. Carnot jeune, Janvier, 2, 21, 24 novembre 92. Carra, 9 avril 93. Celliez et Varin, 16, 30 mai 93. Charrier, janvier 92. Choudieu et Richard, 21 avril 93. Debry et Lemontey, janvier 92. Delmas, Bellegarde, etc., 17 septembre 92. Desacy, 30 juillet 93. Deville, 3 mai 93. Dubayet, janvier 92. Dubois-Crancé, 7 février 93, 9 mars 94. Dubois-Crancé, Albitte, etc., 22 mai 93. Gateau et Garnerin, 21 mai 93. Goupilleau et Jard-Panvillier, 18 juin 93. Haussmann, Duroy, etc., 18 mai 93. Hentz et Bo, 27 octobre 93. Isoré, 24 septembre 93. Jaucourt, janvier 92. Saint-Just et Lebas, 24 octobre 93. Lacoste et Guyardin, 24, 31 août 93. Merlin de Thionville, 4 janvier 93. Pomme, 12 août 93.

Missions sans désignation des députés, 8, 13 septembre 92. 29 septembre 93.

3e série. Ministres de la guerre. Narbonne, 11 et 16 janvier 1792, Servan, 25, 27, 31 août, 23 septembre, 7 novembre 92.

4e série. Officiers généraux et commissaires des guerres :

Beauregard, 16 septembre 93. Beurnonville, 19 octobre, 23, 27, 29 novembre, 13, 17 décembre 92; 22 mars 93. Biron, 2 mai, 7, 9, 13 septembre, 23 août, 7 novembre 92; 15 février, 31 mai, 21, 23 juin 93. De Broglie, 9 janvier 92. Brunet, 4 février 93. Chambarlhiac, 17 août 92. Chaumont, 27 août 92. Chazot, 9 octobre 92. Custine, 8 septembre, 2 octobre 92. Duhoux, 21, 29 août 92. Dumouriez, 19 septembre 92. Elie, 19 octobre 93. Kellermann, 10 juin, 10, 21 juillet, 20, 23 août 92; 10 avril 93. Labarolière, 12 novembre 92. Labourdonnaye, 18, 21 septembre 92. Lamorlière, 7, 9 octobre 91; 9 juin 92. Landremont, 28 août, 22, 25 septembre 93. Lespomarède, 26 juillet 93. Lückner, 16 septembre 92. Montesquiou, 20 avril, 12 juillet 93. Moreton, 25 septembre 92. Prieur, 23 août 91. Rossignol, 14 septembre 92. Santerre, 25 juin 93. Schauenburg, 7, 13 septembre 93. Scherer, 13 décembre 93. Souham, 29 novembre 93. Valence, 25 mars 93. Vézu, 24 juillet 93. Vietinghoff, 27 février, 3 mars 92. Vieusseux, 15 mai 92. Wimpffen, 30 décembre 91; 21 janvier 92.

Nous rappelons qu'à de très-rares exceptions près, M. R. a suivi l'ordre chronologique. Il est donc facile de trouver les pièces sous leur date.

Les opinions ou rapports les plus importants cités par M. R. sont ceux des deux Carnot, de Dubois-Crancé, de Goupilleau, de Saint-Just, dans la 2e série; de Beurnonville, de Biron, de Kellermann, de Montesquiou, de Scherer et de Vézu, dans la 4e.

Mais tous, s'écrie-t-il, témoins civils et militaires, sont d'accord! Tous sont unanimes à flétrir la lâcheté, l'indiscipline, les brigandages des volontaires! (Voir ci-dessus.) En formulant cette conclusion anticipée, il est la dupe d'une illusion. Une minorité importante des témoignages qu'il cite lui-même contredit les autres. Son procédé de réfutation est à ce propos des plus singuliers. Voilà, dit-il, un homme *bien optimiste!* (p. 24, 60, 76, 77, 109); ou bien : on sait ce qu'il faut penser de ces gens-là! (p. 205, 289); ou encore : avouons qu'on se faisait d'étranges illusions (p. 237, 239, 242, 244)! Bizarre enquête, dirons-nous à notre tour, que celle qui consiste à accueillir les témoins à charge, à rejeter les témoins à décharge, sauf à proclamer finalement qu'ils sont d'accord!

Au fond, s'il est un point sur lequel on puisse admettre l'unanimité dont parle l'auteur, c'est celui-ci : les volontaires n'étaient ni armés, ni équipés, ni vêtus; ils étaient beaucoup trop jeunes; le remplacement avait introduit dans leurs rangs des éléments déplorables. Enfin leur engagement étant contracté pour un très-court délai, la plupart se retirèrent à l'expiration de leur temps de service. Quant à leur conduite devant l'ennemi, on ne sait pas exactement ce qu'ils firent, quoi qu'en dise M. Rousset. Nos premiers revers, et fort ignominieux, ne furent imputables qu'à l'armée de ligne. Dumouriez attribua aux volontaires son échec de Neerwinden. Mais il faut bien qu'un général malheureux s'en prenne à quelqu'un, si ce n'est à lui-même. On ne peut oublier que les fameux bataillons qui allèrent de Mayence en Vendée se composaient en grande partie de volontaires. Enfin les volontaires firent échouer la tentative de Dumouriez, c'est le trait le plus éclatant de leur rôle historique. Et vraiment c'est trop peu respecter le lecteur que de nous montrer dans leurs désordres une des causes actives de la défection de ce général (p. 182).

M. R. n'est guère plus heureux quand il critique dans l'organisation des volontaires le système de l'élection appliquée au choix des officiers. Si la théorie lui donne raison, l'histoire lui donne tort. La plupart des généraux, voire des maréchaux, qui eurent une fortune si rapide sous le consulat et l'empire, durent leur grande position à l'abandon habile qu'ils firent de l'armée de ligne pour entrer dans les bataillons départementaux dont ils furent élus chefs. Ils gagnèrent d'un coup plusieurs grades sur leurs anciens compagnons d'armes. Davout, par exemple, en restant au régiment de Royal-Champagne, ne serait probablement devenu général de brigade que vers 1801 ou 1802.

La publication de M. Rousset se termine par un tableau qui comprend la nomenclature des bataillons de volontaires, des fédérés, des corps francs, et des demi-brigades avec l'indication des dates de création et des numéros correspondants des régiments reconstitués. C'est la partie la meilleure, la plus scientifique, et la moins contestable d'un travail qui ne peut être accepté qu'à titre d'échantillon, de pierre d'attente d'un livre ultérieur mieux conçu, mieux composé, plus nourri, digne en un mot de l'historien de Louvois.

H. LOT.

---

104. — **Universal Catalogue of books on Art,** comprehending Painting, Sculpture, Architecture, Decoration, Coins, Antiquities, etc. (publié par le Science and Art Departement of the committee of council on education, South Kensington). 6 parties (1268 pages), lettres A-L (incl.). Londres, Chapmann et Hall, 1869.—Prix: 29 fr. 50.

Katalog der Bibliothek des k. k. œsterreichischen Museums für Kunst und Industrie (par M. Schestag), viij-181 p. Vienne, 1869. — Prix : 2 fr. 50.

Le projet du Musée de Kensington de publier un catalogue universel des livres d'art, est un des plus importants qu'on ait formés dans ces derniers temps, et répond à un besoin qui se faisait vivement sentir depuis de longues années. L'esprit d'initiative, les tendances pratiques dont cette institution grandiose a donné tant de preuves, l'étendue de ses ressources faisaient prévoir dès l'origine qu'elle mènerait à bonne fin une entreprise pareille, et les résultats jusqu'ici obtenus n'ont pas trompé ces espérances.

On est donc en droit de s'étonner et de s'affliger du peu d'intérêt que la France et l'Allemagne ont témoigné à cette œuvre essentiellement internationale, et du silence général qu'elles ont gardé à son sujet. On doit les blâmer d'autant plus sévèrement que nos voisins d'outre-Manche n'ont rien négligé pour assurer à leur tentative une publicité suffisante, et que loin de dédaigner, comme à l'ordinaire, la critique continentale, ils lui ont adressé des appels multiples et pressants, qu'ils ont engagé les savants les plus distingués à s'associer à cette tâche si méritoire, et qu'ils leur ont même fait le service des *Notes and Queries*, dans lesquelles paraissent les épreuves de l'*Universal Catalogue*. Si donc nous venons aujourd'hui entretenir nos lecteurs de leur tentative si intéressante, nous ne faisons qu'acquitter une dette déjà ancienne, et en signalant à la rédaction de l'*Universal Catalogue,* quelques erreurs et quelques lacunes, nous répondons, pour notre faible part, à l'invitation si gracieuse qu'elle a adressée aux chercheurs et aux savants du continent.

Ce fut au mois d'octobre 1865 que le *Council on Education* prit la résolution de créer un catalogue général des livres d'art, un répertoire complet de cette partie si négligée de la bibliographie. « It is proposed », disait le procès-verbal de la séance, « to compile a universal record of printed Art books which are » known to exist up to that period, wherever they may happen to be at the » time. » Il traita la question largement sous tous les points de vue. Les savants de toute l'Europe se virent appelés par lui à donner leur avis sur les moyens d'exécution, et les crédits alloués à l'entreprise ne laissèrent rien à désirer[1]. Dans le comité consultatif nommé à cette occasion, nous remarquons avec plaisir pour la France les noms de MM. Darcel, G. Duplessis, E. Galichon, H. Gruyer, Vte de Laborde, de Lasteyrie, de Longpérier, de Luynes, Mérimée, Piot, Rio, du Sommerard, etc., et le conseil de son côté reçut l'approbation et

1. Les dépenses totales de l'*Universal Catalogue* se montent à 200,000 francs environ, répartis sur une période de cinq ans.

les encouragements des autorités les plus compétentes, et aussi d'un certain nombre de ces illustrations pour lesquelles nos voisins professent un si grand respect : la première livraison reproduit, non sans une satisfaction évidente, les lettres d'adhésion de M. Thiers, de M. de Nieuwerkerque et autres bibliographes artistiques. L'activité qu'il imprima aux travaux fut telle qu'au commencement de 1870 toutes les matières antérieures à la lettre M avaient paru, et qu'il pouvait annoncer la publication du reste pour le 31 mars suivant. Enfin, pour rendre l'œuvre aussi parfaite que possible, il fit insérer les parties terminées (dans le *Times* d'abord) dans les *Notes and Queries*, au fur et mesure de leur achèvement, et les soumit ainsi au contrôle de tous les amis connus et inconnus de l'œuvre. Les livraisons mêmes dont nous rendons compte, ne sont pour ainsi dire que des épreuves, et sollicitent ouvertement le concours de tous les hommes de bonne volonté; elles portent sur la couverture la déclaration suivante : « proof sheets circulated for the purpose of obtaining additions and cor» rections, » et sur chaque page cette autre « under revision. » Une pareille modestie n'honore pas moins la direction du catalogue que ses sacrifices si importants et son zèle infatigable.

Après avoir ainsi veillé à toutes les conditions extérieures de succès, la direction de l'*Universal Catalogue of books on art* adopta pour la composition intime de l'ouvrage un plan qui témoignait également de ses lumières et de ses tendances scientifiques[1]. Elle se préoccupa avant tout d'offrir aux travailleurs des matériaux aussi complets que possible, et aimant mieux leur donner trop que trop peu, elle comprit dans son cadre non-seulement les livres historiques, critiques, théoriques, mais aussi les descriptions de voyages, les dissertations sur l'archéologie, etc., etc., en un mot tous les ouvrages se rattachant à l'art d'une manière quelconque; elle ne fit exception (du moins en principe) ni pour les tirages à part, ni pour les publications *privately printed*, ni pour les articles de quelque importance publiés dans les principaux périodiques. Elle voulut avant tout voir par ses propres yeux, et travailler d'après les sources; ses indications bibliographiques sont basées sur l'observation directe, et afin que son catalogue fût d'une utilité pratique et immédiate pour ceux auxquels il s'adressait en premier lieu, pour les Anglais, elle indiqua chaque fois les collections (anglaises) dans lesquelles se trouvait l'ouvrage décrit (Musée de Kensington, British Museum, Trinity Coll. Dublin, Bodleienne, etc., etc.). Quant au système qu'elle choisira pour les tables méthodiques qui formeront le couronnement de cette excel-

1. Il y a cependant trois points sur lesquels je ne saurais être d'accord avec elle : 1° Je voudrais qu'on laissât de côté les publications illustrées, dont le texte n'a pas de rapports avec l'histoire de l'art, ou qu'on en fît l'objet d'une publication à part ; 2° que l'on donnât les notices biographiques indispensables sur les auteurs, et des notices bibliographiques plus étendues, comme p. ex. dans la *France littéraire*, dans le catalogue de M. Lorenz, etc.; 3° qu'on s'arrêtât pour tous les ouvrages à une date fixe et uniforme, par exemple à 1868 ou 1869, et qu'on insérât les ouvrages postérieurs à cette date dans un supplément, paraissant tous les deux ans, ou tous les cinq ans.

lente encyclopédie, je l'ignore, mais j'espère qu'il ne déparera pas le reste[1].

Du concours de tant de circonstances favorables devait sortir une œuvre digne de son but glorieux, et elle en est sortie en effet. Dans son état actuel l'*Universal Catalogue of books on art* rend les plus grands services; il nous offre les titres de 30 à 35.000 ouvrages (compris entre les lettres A-L), touchant à l'art de plus ou de moins près, et parmi eux la description d'une foule de raretés, il nous révèle des brochures, des périodiques à peu près inconnus, et témoigne d'une érudition raffinée et anxieuse; on pourrait même affirmer qu'on est plus sûr d'y rencontrer la liste des desiderata d'amateurs, des pièces introuvables ou uniques, que des livres usuels et classiques.

Les fautes que nous avons à y signaler sont vénielles aux yeux de ceux qui savent comprendre toutes les difficultés d'une encyclopédie pareille, et elles disparaîtront sans doute dans l'édition définitive. Elles doivent presque toutes leur origine à la multiplicité des collaborateurs, et peuvent se résumer par le mot *inégalités;* tantôt en effet le catalogue se montre d'une exactitude minutieuse, tantôt il traite trop sommairement les articles les plus importants, selon les tendances et le savoir des rédacteurs chargés de ces différentes parties. Je me bornerai à l'indication de quelques erreurs et de quelques lacunes; elles feront mieux comprendre que toutes mes descriptions, la manière de procéder de la direction; j'indiquerai entre parenthèses les noms d'auteurs ou les titres d'ouvrages omis (Alcock. *The Capital of the Taicoon*, 2 vol. in-8°. Londres, 1863). — Alsace. Le catalogue indique trois ouvrages; il aurait dû ou bien ne pas en mentionner du tout, ou bien en indiquer cinquante autres qui pourraient y figurer au même titre que les trois qu'il cite (*Anzeiger für die Kunde der deutschen Vorzeit*). Ardant (*les Poncel, émailleurs*, 1863. — *Couly Noylier*. Angoul. 1865). — (*Archiv für die zeichnenden Künste*). — *Archives de l'art français* (6 vol. in-8°, 1851-1862. — L'*Art pour tous*). — Bâle (*Catalogues* du Musée, Collection de photographies de Braun de Dornach, etc., etc.). — Barbet de Jouy (*Notice du musée des Souverains; Gemmes et Joyaux*, galerie d'Apollon); une partie des ouvrages de M. B. de J. se retrouve au mot Barbet; une autre au mot Jouy, sans renvoi de l'une à l'autre. — W. Bürger (*Salons de Thoré, Histoire de l'École anglaise*, dans l'Histoire des Peintres; la *Galerie d'Aremberg*, à Bruxelles); le *Catalogue*, qui nous apprend que de Stendhal est le pseudonyme de H. Beyle (au mot *de!*) et Champfleury celui de Jules Fleury, ne nous apprend pas que Burger est celui de Thoré.—Burty (*Emaux cloisonnés;* catalogues divers).—Boltz. Je possède une édition de 1613, Francfort, non mentionnée dans le *Catalogue*, ni ailleurs que je sache, elle a pour titre : Illuminirbuch, darinn begriffen, wie man alle Farben machen und bereyten soll: Allen Schreibern, Brieffmahlern, und andern solcher Kunsten-Liebhabern, ganz lustig und nutzbar zu wissen. sampt

1. Depuis que ces lignes ont été écrites, j'ai appris que l'*Universal Catalogue* devait être complété par une triple table basée 1° sur les sujets, 2° sur la chronologie, 3° sur les lieux de publication.

etlichen newen zugesetzten Kunststücklein vormals in Truck nie auszgangen.— (*Chronique des Arts et de la Curiosité*). — Cumming (*Illustrations of the Crosses of the Isle of Man*). — Darcel (notice des Emaux et de l'Orfèvrerie). — Duplessis (*Histoire de la gravure en France; le Département des Estampes*, à la Bibl. imp., etc., etc.), le catalogue de l'œuvre de Bosse est indiqué au mot Bosse seulement, et non à celui de Duplessis—(Ebelman et Guckeisen: *Architecture*, Cologne, 1600). — Escayrac de Lauture. Du moment que l'on cite le *Désert et le Jourdan* de cet écrivain, pourquoi ne pas citer ses *Mémoires sur la Chine*, etc.—Essenwein (*Die innere Ausschmükung der Kirche Gross St. Martin in Cœln*).—Führich (von der Kunst), (Goutzwiller, le *Musée de Colmar*, 80 p.). (Guiffrey, l'*Œuvre de Ch. Jacque*, etc.); (His-Heusler : *Das Todesjahr M. Schongauers*. — O. Jahn (*Aus der Alterthumswissenschaft*). — Keller (*Bilder u. Schriftzüge in den irischen Manuscripten*). — Kinkel (*Die Brüsseler Rathahusbilder der Rogier van der Weyden*). — *Kunstbüchlein ein frembdes* (est de H. Vogtherr). — Laborde, le marquis et le comte Léon sont un seul et même personnage, non deux; l'*Union de l'Art et de l'Industrie* n'est qu'un tirage à part des *Rapports de la Commission impériale*, la *Renaissance des Arts* ne forme pas à proprement parler 2 volumes, mais un 1er tome, plus un supplément dans lequel la pagination continue. — Lübke (3e et 4e éditions du *Grundriss der Kunstgeschichte*, — traduction suédoise à Stochholm), l'histoire de la Renaissance française forme le 4e volume de l'Histoire de l'Architure de Kugler, non un livre séparé. — Lützow (*Die Meisterwerke der Kirchenbaukunst*), etc.

Je pourrais continuer ce dépouillement, et signaler encore aisément quelques centaines d'erreurs et d'omissions, mais je m'arrête pour ne pas fatiguer le lecteur et pour ne pas paraître trop sévère pour une entreprise si vaste et si digne de sympathie, me proposant surtout, en dressant ce petit *errata*, de convaincre la direction de l'*Universal Catalogue of books on Art* de la nécessité de consulter non-seulement les ouvrages qu'elle possède en propre, mais encore les compilations de ses prédécesseurs, les catalogues des libraires, des ventes, etc., et de chercher à l'étranger une collaboration plus active que celle de MM. Nieuwerkerque, Taine et Thiers, « membres du *Committee of Advice;* » en s'attachant deux ou trois libraires d'Allemagne et de France, elle arriverait plus rapidement, plus sûrement et à moins de frais au but louable qu'elle poursuit, et que nous souhaitons ardemment de lui voir bientôt atteindre.

Le second ouvrage dont nous avons à nous occuper, est le catalogue de la bibliothèque du *Musée autrichien pour l'art et l'industrie*, le rival du Musée de Kensington, publié par M. Schestag, deuxième conservateur de ce Musée. Ce travail est plus modeste, et plus restreint, et il n'a pour but que l'inventaire d'une collection déterminée, ne comptant, lors de la rédaction du catalogue que 2415 numéros [1].

---

1. A la même époque la *National Art Library*, du musée Kensington, renfermait 25.334 volumes et brochures. V. le sixteenth Report of the Science and Art Department p. 352.

Mais il présente aussi son utilité. L'auteur, à la différence des rédacteurs de l'*Universal Catalogue* a inséré les titres au complet, quelle que fût leur longueur, et non content d'énumérer les livres, les uns au bout des autres il les a classés et distribués dans des divisions aussi commodes qu'ingénieuses. Son introduction nous donne l'aperçu des sa classification qui est basée : 1° sur les genres; 2° sur les époques; 3° en dernier lieu sur les nationalités; le corps même du volume renferme le catalogue proprement dit disposé dans l'ordre que nous venons d'indiquer, et dans un excellent arrangement typographique; un premier supplément contient tous les noms d'auteurs rangés par ordre alphabétique et renvoie à ceux de leurs ouvrages qui sont indiqués dans le catalogue; un second supplément contient les noms des matières principales; et au moyen de cette triple ou quadruple filière, les recherches se trouvent simplifiées autant qu'elles peuvent l'être. Malgré quelques petites imperfections, cet essai de catalogue méthodique, le premier qu'on ait tenté pour les arts industriels, fait honneur à son auteur, et nous paraît appelé à rendre des services signalés, la bibliothèque du *Musée autrichien*, quoique de fondation récente [1], contenant presque tous les ouvrages spéciaux contemporains de quelque importance et apportant un soin extrême à se tenir au courant des meilleures publications de la France et de l'Angleterre. La description et le catalogue de ses richesses forment donc, dès à présent, grâce à M. Schestag, un manuel élémentaire fort commode [2] de bibliographie des arts industriels.

Eug. Müntz.

VARIÉTÉS.

Vers pour la fête d'un poète grec du sixième siècle.

On sait quelle était la vogue du mètre anacréontique dans l'empire byzantin : tous les sujets, les plus graves, comme les plus frivoles, semblaient y convenir. Un certain nombre de pièces composées dans ce mètre par Jean de Gaza, Georges le Grammairien et quelques autres, ont été publiées récemment. M. Bergk les a réunies sous le titre d'*Appendix Anacreonticorum*, dans son recueil des *Poetae lyrici graeci*, p. 1078 sqq. (3e édition) [1]. Ces poésies sont d'une prolixité extrême; elles offrent un singulier mélange de subtilité grecque et d'enflure orientale. Cependant elles ne sont pas tout à fait dénuées d'intérêt. Nous appelons l'attention sur celle

---

1. Le catalogue alphabétique publié en 1865, ne contient que 36 pages et de 450 à 500 ouvrages seulement.

2. J'aurais voulu que M. Schestag indiquât le prix des livres modernes comme le fait p. ex. le catalogue de la bibliothèque industrielle de Carlsruhe; les industriels et ouvriers auxquels s'adressent surtout ces bibliothèques sont souvent embarrassés de se procurer ces renseignements si nécessaires.

3. Elles avaient été publiées auparavant dans les *Anecdota* de Matranga (Rome, 1850) d'après le *Codex Barberinus*, n° 246. M. Bergk a disposé d'une nouvelle collation, plus exacte, de ce manuscrit.

que M. Bergk (p. 1097) attribue à Akolouthos, et qu'il intitule Ἀκολούθου τοῦ γραμματικοῦ εἰς τὰ Βρουμάλια. Il aurait mieux fait de conserver le titre donné par le manuscrit : Εἰς τὰ Βρουμάλια Ἀκολούθου τοῦ γραμματικοῦ, quoique ce titre (nous allons le faire voir) ne soit pas tout à fait exact non plus.

Et d'abord il est évident que le Γραμματικός n'est pas l'auteur, mais le héros de ces vers. Ils sont adressés par un jeune homme à un maître admiré, par un disciple à son professeur. L'auteur dit, v. 33 sqq., qu'il lui a fallu la hardiesse du jeune âge pour oser chanter un Orphée, pour oser illustrer un soleil [1].

Θρασὺς ὡς νέος προῆλθον,
νόον Ὀρφέως λιγαίνων,
Φαέθοντι φῶς κομίζων,
ὅτε σοι λόγους κομίζω.

Il apporte à son maître des discours qu'il tient de lui, il lui rend ce qu'il a reçu de lui : il honore la poésie tout entière, en honorant celui qui tient le sceptre de la poésie : v. 65 sqq. :

Ἀπὸ σῶν λόγων προῆλθον,
ἵνα σοὶ τεοὺς προσάξω,
σοφίην ὅλην γεραίρων·
σοφίης μόνος γὰρ ἄρχεις.

De plus, ces vers ne sont pas composés pour un jour de fête générale ou religieuse, mais, comme l'indique très-bien le titre authentique que nous venons de citer, pour une fête personnelle, pour le jour du maître. Voir v. 41 :

Ὅτε σὸν πάρεστιν ἦμαρ,
λογικαὶ πάρεισι Μοῦσαι.

Le sens premier de Βρουμάλια, c'est la fête du solstice d'hiver, *bruma* (le *youl* des Scandinaves). S'y mêlait-il aussi un souvenir de Bacchus, Βρόμιος? Quoi qu'il en soit [2], ce mot a certainement changé de signification, et il s'est dit, par extension, d'un anniversaire personnel. Le manuscrit d'où l'on a tiré ces vers, porte en tête une table indiquant les titres de quelques poésies dont le texte ne se trouve pas dans le corps du volume. On y voit entre autres : Εἰς τὰ τοῦ Λέοντος τοῦ βασιλέως βρουμάλια, de l'archevêque Aréthas, ainsi que Λέοντος ποιητικοῦ καὶ φιλοσόφου ἀνακρεόντιον εἰς τὰ βρουμάλια τοῦ Καίσαρος Βάρδα. Signalons encore les vers de Petrus Patricius adressés à Léon le philosophe, et cités dans le Glossaire latin de Ducange, à l'article *Bruma* :

---

1. De même que Jean de Gaza, il affecte de désigner le Soleil par son ancien surnom Φαέθων. C'est ainsi que s'expliquent les vers alambiqués (55 sqq.), dans lesquels le professeur est appelé un Phaéthon, c'est-à-dire un Phébus, d'éloquence si brillant, que Phaéthon, c'est-à-dire le dieu du soleil et de la poésie, le regardant (δοκεύει) comme le vrai Phaéthon, veut lui céder la place et suivre la route de la lune :

Φαέθων ὁδοὺς σελήνης
ποθέει τὰ νῦν ὁδεύειν·
Φαέθοντα γὰρ δοκεύει
σὲ τὸν ἐν λόγοις φανέντα.

2. Ce point est peut-être éclairci dans le mémoire récent de M. Tomaschek, dont la couverture d'un des derniers numéros de la *Revue critique* me fournit le titre : « *Ueber* » *Brumalia und Rosalia*. »

Εἰς μῆκος ἔλθῃς εὐτυχεστάτων χρόνων
νίκας ἀνισῶν εἰς ἀεὶ τρόπαιά τε,
συγκλητικοῖς ἅπασι τοῖς βρουμαλίοις
πανηγυρίζειν ἐνδιδοὺς ἐτησίως.

S'agit-il ici de l'anniversaire de la naissance de l'empereur? Cela est possible. Nous croyons cependant qu'il faut entendre la fête proprement dite, la fête du saint dont il portait le nom. Cela semble résulter de l'examen de quelques couplets, un peu plus difficiles à comprendre, du compliment que notre jeune poète récitait à son maître. On y lit aux vers 13 sqq. :

Σοφὲ, γραμμάτων ἀνάσσεις,
ἔλαχες λόγων τὰ πρῶτα·
μετὰ γὰρ σὸν οὖν τὸ κάππα
τότε τῶν λόγων τὸ γράμμα.
Χάριτες λόγοις γελῶσιν,
ὅτε γράμμα σὸν προλάμπει.

C'est là, sans doute, un des passages que M. Bergk avait en vue quand il écrivait : *Insunt in hoc carmine nonnulla subobscura.* Nous réussirons peut-être à résoudre cette énigme au moyen de deux autres quatrains, celui qui comprend les vers 51-54, et dont nous rectifions la ponctuation :

Μέλος Ὀρφέως με βάλλει·
τάχα μητέρος τὸ γράμμα
ἅμα καὶ σοφοῦ λιγαῖνον (ou bien λιγαίνων?)
λογικὴν λύρην τινάσσει.

et cet autre, v. 69-72 :

Παφίη τὰ νῦν χορεύει,
ὅτι καὶ Κύπρις καλεῖται·
ὁμογράμματος γὰρ οὖσα
λογικῶς τὰ νῦν χορεύει.

On voit maintenant ce que voulait dire plus haut σὸν τὸ κάππα. Si la déesse de Paphos est ὁμογράμματος à notre professeur, parce qu'elle s'appelle aussi Κύπρις, c'est que le nom du professeur commençait par un Κάππα. Voilà comment Orphée, dont notre jeune poète feint d'entendre la voix, peut célébrer en même temps la lettre, τὸ γράμμα, c'est-à-dire, l'initiale, de sa mère (Καλλιόπη) et du héros de cette ode. Mais que veulent dire les vers : ἔλαχες λόγων τὰ πρῶτα· || μετὰ γὰρ σὸν οὖν τὸ κάππα || τότε τῶν λόγων τὸ γράμμα? « Tu marches en tête des Lettres : car c'est » après ton Κάππα que vient (dans l'alphabet) l'initiale des Lettres (λόγοι), le » Λάμβδα. » Le nom du fêté commençait par un Κάππα. Il s'appelait évidemment, non pas Akolouthos, mais Kolouthos. Dans le titre : εισταβρουμαλιααχολοθου, la lettre α est répétée par erreur.

Ce Kolouthos est-il le même que l'auteur du petit poème l'*Enlèvement d'Hélène* et d'autres épopées plus considérables, citées par Suidas? Nous n'hésitons pas à l'affirmer. Les vers 27 sqq. désignent très-clairement un poète épique :

Κρατέων, Ὅμηρε, μύθων,
ἐπέων δὲ Μοῦσα, τέχνῃ
σοφίης ἄνακτα μέλψον,
ὅτι σὸν πέφυκεν ἄνθος.

Cette coïncidence est assez concluante : le nom de Kolouthos n'est pas trop répandu, et nous n'avons connaissance que d'un seul poète épique qui l'ait porté.

Ajoutons que les circonstances de temps et de lieu s'accordent aussi. Ces vers ont beaucoup de rapport avec ceux de Jean de Gaza; ils se rapprochent encore plus, soit par le détail de l'expression, soit par certaines particularités métriques (l'insertion à intervalles inégaux de deux dimètres entre des quatrains anacréontiques [1]) des vers de Georges le Grammairien. Toutes ces poésies ont un air de famille, semblent appartenir à la même époque, à la même école. Or Jean de Gaza est le plus connu des poètes anacréontiques dont cette ville syrienne faisait gloire vers le VIe siècle [2]. On peut croire avec Bergk que Georges était compatriote, sinon contemporain, de Jean. Je remarque dans une des pièces de Georges (le n° 7, p. 1106) un trait qui nous transporte dans la patrie même du poète Coluthus. C'est un épithalame tout plein de mythologie payenne : parmi les dieux habituellement mis en scène, Vénus, les Grâces, l'Amour, Apollon, les Muses, on y voit aussi figurer le Nil, le vieux Nil, qui vient se mêler aux chœurs des jeunes danseurs :

Ὁ γέρων πάρεστι Νεῖλος
κεφαλὴν ῥόδοις πυκάσσας,
ἵνα σὺν νέοις χορεύσῃ
πολιοὺς πόδας τινάσσων.

En effet Gaza est voisine de l'Égypte. D'un autre côté Suidas rapporte que Coluthus (ou Colluthus) naquit à Lycopolis dans la Thébaïde, et qu'il vécut sous l'empereur Anastase, au commencement du VIe siècle.

Si notre conjecture est fondée, la vie de ce poète, connue seulement par la maigre notice d'un lexicographe, se laisse entrevoir d'un peu plus près. Nous apprenons que Coluthus enseignait la grammaire, les lettres (γράμματα), comme son compatriote Tryphiodore (ou plutôt Triphiodore [3]), qu'il expliquait les vieux auteurs, dont il s'inspirait à sa façon ; nous voyons quelle espèce de beaux esprits il formait, et par quels compliments ses élèves avaient coutume [4] de célébrer sa fête, en invoquant les Muses éloquentes (λογικαὶ Μοῦσαι), en débitant des chants éloquents (λογικὰ μέλη) aux sons d'une lyre éloquente (λογικὴ λύρη), et en s'efforçant de danser éloquemment ou de danser en paroles (ἐν λόγοις χορεύειν) : ce qui veut dire sans doute que Muses, chants, lyre et danses ne sont que des façons de parler.

Henri WEIL.

1. Une fois, vers le milieu de la pièce, les vers intercalaires forment deux trimètres, le κουκούλιον ordinaire. La même irrégularité se retrouve dans le n° 3 de Georges, p. 1102.
2. Voir la scholie rapportée par Jacobs, *Anthologia Palatina*, III, p. 814.
3. Cf. Suidas : Τριφιόδωρος, Αἰγύπτιος, γραμματικὸς καὶ ποιητὴς ἐπῶν. On voit que Suidas aurait pu en dire autant de Coluthus. Quant à l'orthographe *Triphiodore*, voyez Letronne, *Journal des Savants*, 1846, février.
4. Le poème se termine par ces vers : Ὅθεν εἰκότως χορεύω Χρέος ἐξ ἔθους κομίζων.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 26 — 25 Juin — 1870

105. — **Institutiones fundamentales** linguae aramaicae seu dialectorum chaldaicae ac syriacae in usum juventutis academicae editae a Dr Hermanno ZCHOKKE. Vindobonae, 1870, sumtibus Guilelmi Braumüller. Un vol. pet. in-8°, xxvij-160 p.

Nous ne manquons pas de bonnes grammaires chaldéennes et syriaques; mais il y a peu d'ouvrages récents où les deux langues soient traitées simultanément. Les *Elementa aramaicae seu chaldaeo-syriacae linguae*, publiés en 1820 par Cl. Oberleitner et devenus rares, ne sont plus au courant de la science. C'est dans l'intention de combler cette lacune que M. Zchokke a composé ses *Institutiones fundamentales;* mais, sauf quelques aperçus sur les Araméens et leur langue, nous n'avons pas rencontré grand chose de neuf dans l'ouvrage de M. Z. et il ne nous a pas frappé par son originalité. D'un autre côté, le but de l'auteur ayant été surtout de donner une grammaire classique élémentaire, on ne doit pas s'attendre à y trouver la solution de problèmes relatifs à l'étude comparative des idiomes sémitiques. M. Z. n'a d'ailleurs pas cherché à présenter ses propres idées et s'est borné à reproduire ses sources, en abrégeant beaucoup, surtout dans la syntaxe. Cependant ses *Institutiones* rendront des services aux étudiants en ce sens qu'on y trouve tout ce qu'il faut pour se mettre au courant de l'araméen.

Nous comprenons qu'un livre élémentaire écarte de parti pris les questions qui pourraient jeter de la confusion dans l'esprit des commençants, toutefois il nous semble que, dans certains cas, non-seulement il est bon d'envisager les faits grammaticaux à un point de vue plus élevé que ne l'a fait M. Z.; mais nous croyons même que, parfois, cela devient indispensable, sous peine de répéter les erreurs de ses devanciers.

Ainsi, M. Z. appelle *épenthétique* (p. 16) le *nūn* de אַנְתְּ, אַנְתּוּן et ajoute : « Litera Nun in compensationem signi Dagesch fortis inseritur. » Il ne songe pas que l'arabe *anta*, *antum*, aussi bien que ce daguesh fort dont il parle attestent que le *nūn* est radical.

Plus bas, même page, le *nūn* est considéré comme paragogique dans les formes verbales קְטַלוּן, תִּקְטְלִין, ainsi que dans les noms פַּרְעוֹן, שְׁלִימוֹן[1]; d'où il faut conclure que *qeṭalū*, *tiqṭelī*, *par'ō*, *shelīmō* sont les formes primitives. Or, personne n'ignore qu'au contraire les désinences primitives sont respectivement *ūn*, *īn*, *ōn* (pour cette dernière cf. שִׁילֹה à côté du patronymique שִׁילֹנִי).

1. Nous transcrivons le syriaque en caractères hébreux.

P. 39, nous lisons à propos du participe de la forme Peil : « Hoc participium » semper sensum passivum habet, quamvis nonnunquam in nostris linguis quasi » circumscriptive per activum vertitur v. g. טְעִין *portans* (proprie *oneratus*) » אָבִיל *lugens* (proprie *contristatus*). » Cette règle nous paraît bien exclusive pour ne pas dire inexacte. Comment tournerait-on par le passif שְׁקִיל « portant » ou אָחִיד « prenant ? »

P. 8, M. Z. range parmi les *dentales* les lettres ש, צ, ס, ז, et parmi les *linguales* ת, ט, ד. Cette classification est empruntée à Gesenius, mais elle aurait eu besoin d'être rectifiée.

Même page, on lit : « Kuph lenius est quam Coph. » Ce ne peut être qu'un *lapsus calami*, car le contraire est la vérité.

Dans la liste des lettres, nous observons que le ז est transcrit par le ç français. C'est notre z qu'il faudrait.

P. 32, nous lisons : « Schaphel respondet formae X Arabum. » Or *Istaqtala* n'est pas un *Schaphel*, mais un réfléchi de cette forme, et correspond à l'*Eschtaphal*.

Nous avons aussi remarqué çà et là quelques fautes d'impression comme יְ pour יֵ (p. 27), בִּבְרָא pour בְּבָרָא (p. 65), etc. Mais elles disparaîtront certainement dans une seconde édition.

Stanislas GUYARD.

106.—H. BLUEMNER. **De Vulcani in veteribus artium monumentis figura.** Breslau, 1870. In-8°, 35 p.

Les monuments figurés de l'antiquité ont leur grammaire aussi bien que le langage parlé; les types dont se servaient les anciens artistes ont leur signification propre et invariable, tout comme les modes et les cas exprimant les relations des mots possèdent des formes déterminées. Cependant cette partie de l'archéologie est encore peu travaillée et il s'en faut de beaucoup que nous puissions reconnaître un Poseidon ou une Demeter avec la même certitude qu'un optatif ou un génitif. Pour arriver à ce but, il nous faudrait avoir un bien plus grand nombre d'ouvrages *muséographiques* complets et consciencieux, tels que ceux que nous ont donnés MM. Benndorf et Schœne, Kekulé, Helbig pour les musées de Latran, du Théseion et pour les fresques de Campanie; car pour établir l'existence d'un type, il faut évidemment avoir à sa disposition une foule d'exemplaires du même sujet. M. Kekulé a donné il y a quelques années dans sa *Hébé* (voy. *Rev. crit.*, 1868, I, art. 83) un excellent modèle à suivre pour des monographies de ce genre. M. Bluemner, connu déjà fort avantageusement par ses *Archæologische Studien zu Lucian*, fait un pas en avant dans cette même voie en traitant de Hephaistos-Vulcain. Il a soigneusement distingué les différents types de ce dieu, d'après l'âge des monuments, d'après leur nature. Car la manière dont un artiste rend une idée sur un vase est aussi différente de celle qu'emploie un statuaire que le langage d'un poète de celui d'un orateur.

Nous bornerons nos observations à quelques monuments qui se trouvent pour la plupart au Louvre.

Il est regrettable que M. B. n'ait pas pu profiter du travail d'Otto Jahn sur le Codex de Pighius, conservé à la bibliothèque de Berlin (*Berichte der leipziger Ges. der Wiss.* Décembre 1868). Il s'y trouve (p. 199, pl. V) un dessin de l'autel des Douze Dieux (*Ara Borghesianæ, Louvre, not. de la sculpt. ant. n.* 1.) pris vers 1550 sur le marbre encore entier, par conséquent sans les restitutions absurdes qui le défigurent. Vulcain y est représenté comme un homme mûr, barbu, les cheveux noués en *krobylos*, vêtu d'un long *himation* qui laisse libre la partie droite supérieure du corps. Malgré les tenailles qui caractérisent le dieu ouvrier et qui avaient toujours permis de reconnaître cette figure, le restaurateur lui avait donné une tête et une poitrine de femme! (Müller-Wieseler, I, 13, 45).

Pighius avait aussi dessiné (l. l. p. 213) un relief actuellement au musée Capitolin (IV, 77) représentant la fabrication des armes d'Achille, qui a échappé à M. B. Les reliefs d'un autel carré, aujourd'hui fort endommagés, ne nous ont été conservés que par le dessin de ce savant (l. l. p. 191, table III). Nous y voyons Vulcain, ne portant qu'une légère chlamys sur les bras, barbu et la tête couverte du pileus conique. Il tient à la main une grande torche allumée.

Quant au célèbre relief, *les forges de Vulcain*, rappelé par M. B. p. 14, nous croyons que c'est avec raison que M. Frœhner (*Not. de la sculpt. ant.* n. 109) le regarde comme étant un ouvrage du XVI[e] siècle; cependant nous sommes loin de souscrire à son jugement quand il qualifie cette sculpture de « sèche et ma- » niérée » au plus haut degré. Ce qui nous pousse à ne pas la considérer comme antique, c'est le ton par trop *humoristique* de toute l'œuvre, l'expression moderne de certaines figures, et surtout la manière de traiter le relief. Il est curieux cependant que Pighius l'ait déjà copié à Rome (l. l. p. 213).

Nous aurions voulu pouvoir examiner les nombreuses restaurations du relief cité par M. B. p. 16, note 2 (*Not. de la sculpt. ant.* n. 108) et qui a été expliqué de tant de façons différentes. Mais il se trouve dans les magasins du Louvre; d'où il est peu probable que jamais il revienne à la lumière.

W. C.

---

107. — Fr. Ellendt. **Lexicon Sophocleum.** Editio altera emendata. Curavit Hermannus Genthe. Berlin, 1870. Fascicules 1-3. — Prix du fascicule : 2 fr. 75.

Le *Lexicon Sophocleum* est bien connu de quiconque s'est occupé de Sophocle. On ne le cite guère : on le consulte souvent. Ce n'est certes pas un livre irréprochable, mais c'est un livre très-utile, et qui serait entre les mains de tous les hellénistes, sans deux inconvénients graves qui ont nui à sa fortune. D'abord, le prix, jusqu'ici, en était très-élevé : et d'autre part, l'édition à laquelle Ellendt renvoie constamment, celle de Godefroid Hermann, n'est pas, il s'en faut de beaucoup, une des plus répandues. L'édition que publie M. Genthe sera, il faut l'espérer, moins coûteuse : et les chiffres qui y sont employés correspondent à ceux de l'édition de Brunck, les seuls dont on se serve aujourd'hui.

Quand bien même M. Genthe, élève d'Ellendt, à ce qu'il paraît, n'aurait pas rendu d'autres services au livre de son maître et à la philologie, il aurait déjà bien mérité de l'un et de l'autre. Mais il a voulu faire plus, et nous donner une édition revue, corrigée, mise en un mot au courant de la science. D'ailleurs il a pris soin qu'on pût distinguer au premier coup-d'œil ce qui appartient au livre original de ce qui provient du second éditeur. Les additions sont entre crochets. D'autres signes (un ou deux astérisques) indiquent les mots qui ne figurent dans le texte de Sophocle qu'en vertu d'une leçon douteuse ou d'une conjecture simplement probable. M. G. a retranché du texte d'Ellendt l'indication de certaines leçons, provenant de manuscrits dont personne aujourd'hui ne défend plus l'autorité. En revanche, il paraît s'être donné pour tâche de signaler toutes les leçons du manuscrit que les uns regardent aujourd'hui comme la source unique, les autres comme la source principale, le *Laurentianus* A. On ne pouvait raisonnablement lui demander d'enregistrer de même toutes les conjectures proposées par les critiques. Cependant il en a noté un bon nombre, qu'il paraît avoir choisies de préférence, comme il était naturel, parmi celles qui ont passé dans le texte de quelque édition.

Une autre innovation, d'une utilité plus douteuse, consiste à renvoyer, pour tous les mots d'origine problématique, aux *Éléments d'étymologie grecque* de Curtius. L'ouvrage de George Curtius est, à coup sûr, un trésor de science et un chef-d'œuvre de méthode : et il n'est pas d'helléniste qui puisse s'en passer. Dans un dictionnaire de la langue grecque, dans un lexique spécial d'Homère, on ne pourrait s'abstenir de le citer souvent. Mais, quand il s'agit des mots employés par un auteur du grand siècle, l'étymologie n'est que le premier chapitre, et généralement le plus obscur, d'une assez longue histoire, qu'il ne faut pas commencer si l'on ne veut la mener jusqu'au bout. La langue des Aryas peut sans doute fournir de précieuses lumières à un lecteur de Sophocle : mais celle d'Homère, celle d'Eschyle, ont bien aussi quelque chose à lui apprendre. Le nouvel éditeur, qui se tait sur ce point, aurait pu, sans inconvénient, garder le même silence en ce qui regarde l'origine des mots.

M. G. a réparé plusieurs omissions d'Ellendt. Par exemple, il était assez naturel de comprendre, comme il l'a fait, dans le vocabulaire de Sophocle, les titres de ses pièces, lesquels manquent dans la première édition. Il reste toutefois des lacunes. Ainsi, le mot ἀκόλουθος ne devrait pas être absent d'un Lexique de Sophocle, puisqu'il se lit au vers 719 d'*Œdipe à Colone* : Νηρῄδων ἀκόλουθος. — Au vers 301 d'*Ajax*, le Laurentianus A porte, selon Dübner, ἀπάξας ; au vers 305, ἀπάξαις, et, de seconde main, ἀπαίξας. Aucune mention de ces leçons ne se trouve sous les initiales ΑΠ. Quand bien même Dübner se serait trompé dans ces deux endroits, M. G. aurait encore eu tort de passer sous silence un mot admis dans l'édition Dindorf (au vers 305) et dans l'édition Schneidewin (au vers 301).

Au point de vue de l'interprétation, beaucoup d'articles laissent encore à désirer. Voici quelques exemples à l'appui de notre assertion :

Ἁγνός. Selon Ellendt, ce mot a le sens de *non profane* dans le vers 37 d'*Œdipe à Colone* : Ἔξελθ'· ἔχεις γὰρ χῶρον οὐχ ἁγνὸν πατεῖν. D'après lui, Reisig a tort d'en-

tendre « un lieu qu'il n'est pas permis de fouler aux pieds. » Je ne sais si tel est aussi l'avis du nouvel éditeur : quoi qu'il en soit, il aurait dû ajouter que l'édition Schneidewin et Nauck donne exactement le même sens : « Quem calcare pedi- » bus nefas est. » L'interprétation de Reisig n'est donc pas abandonnée, comme on le croirait : elle est encore aujourd'hui celle de l'édition la plus répandue et le plus généralement goûtée en Allemagne. — Ἀήρ. Ellendt cite l'expression difficile γῆς ἰσόμοιρ' ἀήρ (*Électre*, 87), et, en guise d'explication, il se borne à dire: « De sententia, quam risit Pherecrates, v. Valck. Diatr. p. 46. » Il est permis de n'avoir pas sous la main cet écrit de Valckenaer ; il est même permis à un étudiant de ne pas savoir déchiffrer ces mots abrégés. Un dictionnaire tel que celui-ci doit renseigner par lui-même ceux qui le consultent. Disons d'ailleurs, pour être juste, qu'Ellendt ajoute encore ce qui suit : « Non esse tenebras ex v. » 91 intelligitur. Cf. Buttm. Lexil. I, 115. » Ainsi, pour peu qu'on prenne la peine de consulter le *Lexilogus* de Buttmann, on saura ce que la phrase en question ne signifie pas. Ce n'est vraiment pas assez. — Ἀθέως, *impie*. Ainsi traduit Ellendt. Mais le premier exemple qu'il cite, γῆς ὧδ' ἀκάρπως κἀθέως ἐφθαρμένης, d'*Œdipe roi*, vers 354 (lisez 254) ne se prête guère à cette interprétation : et le commentaire qui suit est peu propre à la confirmer : « Sic dicitur, quia Œdipi » quamvis occulto facinore deorum praesidio Thebani ademto omni malorum » genere vexabantur. » — Ἀλγεῖν. Ellendt cite *Œdipe à Colone* 764 : Ἐν οἷς μάλιστ' ἂν ἀλγοίην ἁλούς. Et il ajoute après ce vers: « Inepte.... conjungerentur ἐν οἷς ἁλούς. » M. G. laisse subsister cette note, ce qui ne l'empêche pas, au mot ἁλίσκομαι, de citer le même exemple, comme preuve que ἁλίσκομαι est quelquefois construit avec la proposition ἐν. — Ἀληθής. La note ajoutée par M. G. (ἀληθῆ i. q. ἀληθῶς, v. Krüger, etc.) est bonne; mais elle n'a que faire à l'endroit où il la met. Elle devrait faire suite au vers 921 de *Philoctète* (καὶ ταῦτ' ἀληθῆ δρᾶν νοεῖς), dont elle renferme l'explication. — Ἀνασπάω, *consero*. Pour se rendre compte de cette interprétation singulière, il faut lire la suite de l'article, où se trouve l'exemple σκιᾷ τινι λόγους ἀνέσπα. Est-ce à dire que ἀνασπάω puisse jamais avoir le sens de *consero?* M. G. aurait dû, tout au moins, insérer ici une note rectificative. Un peu plus loin, ἀνέδην, rendu par *plane*, s'explique d'autant moins que le seul passage cité à l'appui de cette interprétation (*Phil.* 1153 : Ἀνέδην ὅδε χῶρος ἐρύκεται) ne s'en accommode en aucune façon. Quelques erreurs de fait n'ont pas été corrigées. Ainsi (article Εἰμί) il est faux que Sophocle n'emploie pas la forme εἶεν devant une voyelle. Témoin ce vers d'*Électre* (1450), mentionné dans l'article même : Ποῦ δῆτ' ἂν εἶεν οἱ ξένοι; δίδασκέ με. Et celui-ci de Philoctète (550), mentionné également : Σοὶ πάντες εἶεν οἱ νεναυστοληκότες : il est vrai que, dans ce dernier passage, la correction de Dobree, συννεναυστοληκότες, paraît devoir être acceptée.

La disposition typographique est bien préférable à celle de la première édition.

Ed. TOURNIER.

un autre article nous rendrons compte de ce qui est relatif à la philosophie morale et religieuse.

I. Le premier volume de cette Bibliothèque est une théorie de la connaissance par M. de Kirchmann qui est destinée à servir d'introduction à l'étude des ouvrages de philosophie. Cette théorie repose sur un système que l'auteur appelle *réalisme* et qui est fondé sur les deux principes suivants; ce qui est perçu par les sens et par le sens intime existe. — Ce qui est contradictoire n'existe pas. La philosophie qui est l'unité des sciences particulières et qui a pour objet les premiers principes et les lois du savoir et de l'être est une science d'expérience exactement comme les sciences particulières dont elle ne diffère que par l'étendue de son objet. La pensée ne peut connaître ce qui n'est pas perçu par les sens externes ou par le sens intime; c'est le domaine de la foi religieuse et de l'imagination. La liberté, Dieu, l'immortalité de l'âme ne font plus partie du domaine de la philosophie. On ne franchit les limites de la perception que par des hypothèses, et ces hypothèses doivent être vérifiées par la comparaison avec les faits perçus. Or les hypothèses que l'on fait souvent en philosophie ne se prêtent pas à cette comparaison. Pourtant aucune science n'a fait un emploi plus étendu de l'hypothèse que la philosophie et aucune ne s'est moins inquiétée de les vérifier. L'obscurité de la philosophie provient en partie de ce que les philosophes négligent souvent de prendre leur point de départ dans des notions familières, en partie de ce qu'ils nient certains principes fondamentaux; ainsi Hegel, en se piquant de nier les principes fondamentaux et d'introduire partout la contradiction a contribué beaucoup à inspirer à la partie cultivée de la nation allemande le dégoût de la philosophie. Pourtant le philosophe ne peut pas plus se passer du concours des gens cultivés que des sciences particulières dont aucune démarcation tranchée ne peut séparer la philosophie.

Suivant M. de K. certaines idées abstraites (Begriffe) existent dans la perception et en font partie. Ainsi la couleur existe dans le rouge, le jaune, le bleu, etc. La pensée sépare ces idées du concret avec lequel elles existent et sont perçues et qui y reste plus ou moins étroitement attaché dans l'esprit. Mais il y a dans l'âme des idées qui ne répondent à aucune perception, ce sont les idées de rapports (Beziehungen), c'est-à-dire : 1° les idées exprimées par *non, et, ou;* 2° les idées d'égalité, de nombre, de totalité; 3° le tout et la partie, la cause et l'effet, la substance et l'accident; 4° l'essentiel et l'accessoire, le contenu et la forme, l'intérieur et l'extérieur. Ces idées ne sont pas dérivées de la perception, ne répondent à rien d'existant réellement, ne peuvent s'appliquer qu'à plusieurs objets, ne peuvent s'unir avec ce qu'elles mettent en rapport de manière à former quelque chose de particulier, et enfin ne servent qu'à faciliter la connaissance de ce qui est.

Tels sont les principes d'après lesquels M. de K. apprécie les philosophes qu'il a édités ou traduits. Nous donnons d'abord une idée de son commentaire de Spinoza, parce que c'est, comme il le dit lui-même, la philosophie la plus opposée à ses principes, ensuite de ses observations sur la critique de la raison pure de Kant et les *recherches* de Hume.

IV.-V. *Ethique de Spinoza.* Je n'apprécierai pas ici la traduction allemande de

l'Ethique. M. de K. ne s'est dissimulé aucune des difficultés que présente un ouvrage où les mêmes mots n'ont pas toujours le même sens, où beaucoup de mots latins sont employés dans une acception très-éloignée de l'usage, où enfin la méthode géométrique est plus nuisible que favorable à l'intelligence de la pensée de l'auteur. Je me sens tout à fait incompétent pour juger comment M. de K. a surmonté ces difficultés. Je soupçonne qu'elles sont beaucoup plus grandes pour l'allemand que pour le français. Ainsi « mode » a, dans notre langue philosophique, une acception bien plus voisine du « modus » de Spinoza que l'allemand « Zustand. » Dans le commentaire très-détaillé, qui forme un volume à part indépendant du texte, M. de K. suit Spinoza pas à pas, appelant l'attention sur tout ce qui est vague, incohérent, mal raisonné, contraire à l'expérience. Il fait observer d'abord que l' « *ethica* » de Spinoza n'est pas à proprement parler une morale. Mais c'était bien une morale que Spinoza avait prétendu composer. Le titre qu'il a donné à son ouvrage ne peut laisser aucun doute là-dessus. Les publications de M. van Vloten (ad Ben. de Spinoza opera quae supersunt omnia supplementum. Amst. 1862), et de M. vander Linden (Spinoza, seine Lehre und deren erste Nachwirkungen in Holland, Gœttingen, 1862), confirment complétement ce que le titre indique. Elles montrent que Spinoza a été en Hollande comme le pontife d'une petite église qui croyait en sa métaphysique comme en une sorte de religion qui procure la félicité et la paix de l'âme. Le caractère de la philosophie de Spinoza me paraît être précisément cette union intime de la métaphysique et de la morale : la moralité et le bonheur, pour Spinoza, consistent à *penser* en métaphysique comme lui. M. de K. voit, à son point de vue, l'erreur fondamentale de Spinoza dans la transformation d'idées de rapports (substance, cause) en idées répondant à quelque chose de réel, ce qui l'enferme dans un dilemme insoluble : ou Dieu, comme substance et comme cause, est distinct de ses modes et de ses effets, et alors il est complétement vide, un pur néant; ou il est quelque chose, mais seulement par ses modes, et la distinction entre l'attribut et le mode disparaît. Le système flotte sans cesse entre l'union et la séparation de la substance et du mode. M. de K. fait remarquer que dans la seconde partie Spinoza n'explique pas comment on a conscience d'une idée et altère même le fait. Le jugement qu'il porte sur la troisième partie « de origine et natura affectuum » me paraît très-fondé. Cette prétention de démontrer géométriquement des faits connus immédiatement par l'expérience et qui ne peuvent être connus autrement conduit Spinoza à les dénaturer pour les rapporter aux principes arbitraires de son système. Il est en outre étrange de démontrer « more geometrico, » par exemple que « qui in aliquem amore aut » spe gloriae motus beneficium contulit, contristabitur, si viderit beneficium in- » grato animo accipi (prop. 42). » M. de K. admire d'ailleurs vivement la grandeur imposante du système de Spinoza et trouve même qu'il y a dans sa morale des idées très-justes dont on peut tirer parti.

II.-III. *Kant, critique de la raison pure.* Les objections de M. de K. sont contenues dans un volume à part; il y a des renvois non-seulement à la page du texte de la Bibliothèque philosophique, mais aux sections de l'ouvrage. Suivant M. de K., le grand mérite de Kant c'est d'avoir mis en relief que ce qui dépasse

la perception interne ou externe est inaccessible à l'esprit humain. Mais cette vérité est mal établie par Kant. D'abord la raison elle-même et ce qu'elle contient ne peuvent être connus que par le sens intime; et par conséquent la connaissance de la raison humaine est purement expérimentale; elle ne peut pas être *a priori*. Ensuite Kant admet que ce qu'il appelle la matière de la perception, comme le son, la couleur, etc., ne répond à aucun objet et pourtant l'application des catégories qui sont vides en elles-mêmes, c'est-à-dire l'objectivité de l'expérience dépend de cette matière, qui, suivant l'expression de Kant lui-même est la condition de la réalité objective des catégories. Si les choses en elles-mêmes sont tout à fait indépendantes du temps, de l'espace et des catégories, on ne comprend pas pourquoi tous les hommes appliquent aux mêmes perceptions les mêmes déterminations d'espace et de temps et les mêmes catégories, pourquoi par exemple tous les hommes placent la chose en soi qui est dans l'éclair avant la chose en soi qui est dans le tonnerre. En combattant les paralogismes de la raison pure sur la nature de l'âme, Kant arrive à ce résultat étonnant que l'homme ne connaît de lui-même que de pures apparences. Pour résoudre l'antinomie entre la liberté humaine et l'enchainement nécessaire des causes naturelles, Kant admet contrairement au principe de causalité deux causes l'une *intelligible*, l'autre *empirique* produisant chacune de leur côté le même effet; et en outre il est contraire aux principes de Kant que le principe de causalité qui n'est applicable qu'au monde des apparences soit applicable aussi au monde intelligible. Il y a des singularités dans la polémique de Kant contre la preuve ontologique : ainsi cette proposition que l'être n'est pas un attribut réel qu'on puisse affirmer d'une chose, que le réel n'a pas plus de compréhension que le pur possible. On annonce à un père que son fils est mort; l'idée qu'il a de son fils ne perd que l'être. Il apprend ensuite que son fils est vivant; l'idée qu'il a de son fils acquiert certainement dans l'être quelque chose de très-réel. Suivant M. de K., le véritable vice de la preuve ontologique consiste à confondre *être dans la pensée* avec *être dans la réalité* indépendamment de la pensée : deux genres d'existence radicalement différents. Aussi ne peut-on pas dire avec S. Anselme que l'un est *plus* que l'autre. Ils diffèrent spécifiquement, non par le degré. Si Kant avait été conséquent, il aurait reconnu franchement que les *idées* d'immortalité, de liberté, de divinité ne répondent à rien de réel, pas même à des apparences, comme les objets d'expérience; mais sa foi religieuse a reculé devant cet aveu; et il a cherché à adoucir la conclusion par de vaines subtilités. Ainsi il est clair que si ces *idées* ne peuvent servir à connaître la vérité, elles ne peuvent servir de principes régulatifs qui nous guident dans les recherches scientifiques; elles ne peuvent que nous égarer. Kant croit à tort que sa philosophie critique est distincte du dogmatisme et du scepticisme. Sa philosophie est dogmatique puisqu'elle affirme certaines propositions sur la nature et les lois du savoir humain. Sa division de la philosophie en théorique et pratique est mauvaise. Toute philosophie est théorique, n'est que connaissance, quel que soit son objet; et la morale ne peut démontrer ce que la philosophie théorique ne démontre pas. On ne peut pas conclure de l'existence d'un souhait à l'existence de l'objet souhaité.

XIII. *Hume, recherches sur l'entendement humain*. On sait que c'est la discussion

du principe de causalité qui est la partie essentielle de cet ouvrage. M. de K. pense qu'on doit accorder à Hume que l'homme ne peut rien savoir sans l'expérience sur les effets des différentes causes; que c'est seulement l'observation d'un grand nombre de cas semblables qui autorise à conclure que le même fait se produira dans les mêmes conditions; que dans tous les raisonnements de cette espèce, c'est une perception actuelle ou antérieure qui est le fondement de tout le reste. Mais, suivant M. de K., on ne peut accorder à Hume que la certitude avec laquelle on conclut l'effet de la cause repose sur l'habitude. Il en est peut-être ainsi pour les animaux et pour les enfants. Mais l'homme mûr qui croit fermement que la cause engendre toujours et nécessairement son effet ne le croit pas en vertu de l'habitude qui ne saurait donner la généralité ni la nécessité. Nous distinguons très-bien une liaison d'habitude comme celle qui unit certains sons à certaines idées, d'une liaison générale et nécessaire comme celle que nous établissons entre la cause et l'effet. Le principe de causalité est une idée de rapport inhérente à l'esprit humain, mais qui n'existe qu'en lui; tout ce qu'il y a de réel, c'est que dans les mêmes conditions l'un est toujours dans le temps la suite de l'autre. Le principe de causalité aide notre esprit à comprendre comment l'un suit l'autre dans le temps, en représentant l'un comme *engendré* par l'autre; mais nous ne pouvons pas percevoir cet engendrement qui par conséquent n'existe pas.

Les objections que M. de K. adresse à Spinoza, Kant, Hume sont de deux sortes : les unes reposent sur des principes généralement ou universellement admis, et elles paraissent en général sérieuses; M. de K. aurait pu même reproduire les objections faites par d'autres qui lui auraient paru décisives. Les autres reposent sur les principes propres à M. de K. dont le *réalisme* est une forme plus philosophique de notre positivisme. On pourrait contredire son réalisme sur deux points qui me paraissent faire difficulté : 1° on a de la peine à comprendre que les sentiments et les volitions soient les seules manières d'exister du moi, et que la pensée ne soit pas une manière d'exister. M. de K. oppose partout le savoir (Wissen) à l'*être* (seyn) qu'il ne reconnaît que dans les sentiments de plaisir et de peine, etc., les désirs, les volitions. Pourtant le fameux *cogito ergo sum* paraît bien évident; 2° il est dur d'admettre que les idées de substance et de cause ne répondent à rien de réel, au moins dans le monde moral, dans le monde des êtres organisés, sinon dans le monde inorganique. N'avons-nous pas la perception intime de la modification et de l'être modifié? Ne sentons-nous pas que nous sommes causes de nos actions? Les idées de substance et de cause ne se rencontrent-elles pas dans les perceptions du sens intime? Ne raisonnons-nous pas d'après une analogie légitime en considérant les autres êtres organisés comme des substances semblables à nous et, comme nous, causes de leurs actions? Il y aurait d'autres objections à adresser à M. de K.; ainsi il ne semble pas si aisé de délimiter le domaine de l'expérience et de déterminer rigoureusement ce qui est inaccessible à l'esprit humain. Au reste l'impression qui reste de la lecture de ces commentaires des écrits des grands philosophes, c'est qu'il est en philosophie plus facile de réfuter que de démontrer. Il y a difficulté à affirmer, à nier, à douter : tant ces questions sont épineuses! mais quelque opinion qu'on ait sur le

fond des choses (et on ne sera pas de si tôt du même avis), on reconnaitra que M. de Kirchmann a cherché et a réussi à être clair, et que la manière dont ses remarques sont rédigées justifie pleinement le titre d'*éclaircissements* (Erlæuterungen) qu'il leur a donné.

Y.

---

110. — **Les types populaires au théâtre** par Ludovic Celler. Paris, Liepmannssohn et Dufour, 1870. iv-207 p.

Dans ce volume l'auteur s'est proposé d'étudier certains types dramatiques et populaires dont les noms sont parvenus jusqu'à nous; Polichinelle, Arlequin, Pierrot, Janot, Jocrisse, Cadet Rousselle, Madame Angot et même quelques autres qui sont de notre époque tels que Mayeux, Robert-Macaire, Bilboquet et M. Prudhomme. C'est dans les recueils de Gherardi, de Lesage, dans les collections intitulées *Théâtre des Boulevards*, *Nouveau théâtre des Boulevards* que l'auteur a puisé les éléments de son travail. Il a analysé un certain nombre de pièces qui y sont conservées et a aussi essayé de retracer la physionomie de ces figures légendaires. Cette partie de l'ouvrage est faite avec intelligence et esprit. Les extraits des pièces sont heureusement choisis et viennent à l'appui des théories émises par M. Celler. Mais à côté de la partie littéraire heureusement traitée, il y a aussi toute une partie historique et biographique qui laisse souvent à désirer et qui prouve que l'auteur est loin d'être maître de son sujet. Nous allons pour prouver cette assertion signaler quelques omissions ou erreurs que nous avons relevées. — P. 22. M. C. parle de Baxter, arlequin anglais et semble ne connaître que très-peu cet acteur forain. C'était cependant l'un des meilleurs artistes de l'époque et la réputation brillante qu'il acquit jadis méritait mieux qu'une simple mention. Richard Baxter avait débuté à la foire chez l'entrepreneur de spectacles Nivellon en février 1711. Son emploi était les *arlequins* qu'il tenait en perfection. Sa légèreté et sa jolie figure lui permirent même de jouer les travestis, et habillé en femme il copiait de manière à faire illusion la célèbre Mlle Prevost de l'Opéra qui tint le sceptre de la danse jusqu'au moment ou parut Mlle de Camargo. En 1721 Baxter se lança dans les entreprises théâtrales. Associé à plusieurs acteurs il prit le privilége de l'Opéra-Comique, mais le succès ne couronna pas ses efforts. Dégoûté, presque ruiné, il prit le théâtre en horreur et se retira en province dans un ermitage où il mourut en 1747 dans les sentiments de la piété la plus exemplaire. — A la même page, deux lignes plus bas M. C. dit : « Plus tard, lorsque la concurrence vint forcer les théâtres de la foire à rendre » leurs spectacles plus variés, ils cherchèrent à attirer le public par toutes sortes » de nouveautés. L'Angleterre fut notamment encore mise à contribution à la » foire Saint-Germain en 1778 à propos des *Ressorts amoureux d'Arlequin*..... on » fit venir de Londres des sauteurs anglais. » Le fait est parfaitement exact; seulement il eût fallu dire que depuis bien longtemps l'Angleterre fournissait à nos foires ses excellents danseurs de corde et que notamment en 1740 la troupe de Henri Delamain « maître de la troupe angloise » avait donné 45 représentations fort suivies sur le théâtre de l'Opéra-Comique alors dirigé par Florimond Claude Boisard de Pontau; et qu'en 1754 à la foire Saint-Germain il y avait un

Anglais équilibriste qui obtenait un tel succès que deux religieux bénédictins de sa nation, habitant le couvent de la rue Saint-Jacques, ne craignirent pas, pour aller admirer leur compatriote, de quitter leur habit ecclésiastique pour le costume séculier et de se faire arrêter par la police en pleine foire pour cet oubli des convenances. — P. 26. M. C. nous donne les noms de quelques Polichinelles célèbres du XIXe siècle. Nous regrettons qu'il ne nous ait rien dit de l'acteur qui joua ce rôle avec tant de succès à la comédie italienne au XVIIe siècle, l'inimitable Michel-Ange Fracanzani. — P. 58. L'auteur parlant du recueil intitulé *Théâtre de la Foire* dit que les auteurs des pièces qu'il renferme sont le plus souvent Regnard, Lesage et d'Orgeval. Nous ne croyons pas que Regnard ait jamais rien écrit pour la foire. Il a donné des pièces à la comédie italienne qui ont pour sujet les divertissements que l'on trouvait dans les foires, mais ces pièces n'ont jamais été représentées sur les théâtres forains. Il est vrai que le catalogue de M. de Soleine lui attribue une comédie : *Le marchand ridicule* jouée à la foire Saint-Laurent 1708; mais M. Victor Fournel, fort instruit en ces matières, et dont M. C. invoque l'autorité dans sa préface, déclare cet ouvrage trop plat et trop grossier pour être de Regnard. Lesage au contraire a beaucoup travaillé pour les scènes secondaires. Quant au troisième auteur que M. C. appelle d'*Orgeval* il se nommait en réalité Jean-Baptiste d'Orneval et mourut en 1766; il fut avec Fuzelier, le collaborateur le plus habituel de Lesage et fit preuve dans la plupart de ses ouvrages d'un réel talent. — P. 64. L'auteur parle ainsi : « Nous citerons encore les » *Pèlerins de la Mecque*; ce fut un des grands succès du temps et c'était une » pièce à spectacles. Elle fut jouée en 1726. A cette époque c'était la troupe » italienne dite du Régent qui avait le plus de succès à la foire Saint-Laurent. » Ces assertions ne sont pas exactes. La comédie italienne ne joua aux foires Saint-Laurent qu'en 1722 et 1723 et non pas en 1726. *Les Pèlerins de la Mecque*, pièce due à la collaboration de Lesage, Fuzelier et d'Orneval, sont en effet du mois de juillet 1726; mais cet ouvrage ne put être représenté ailleurs qu'à l'Opéra-Comique alors dirigé par le marchand de chandelles Maurice Honoré; parce que, à part les petits théâtres de marionnettes, l'Opéra-Comique fut le seul spectacle sérieux qui ouvrit ses portes aux foires de 1725, 1726 et 1727. — P. 80. M. C. donne en note une biographie du fameux arlequin Dominique Biancolelli. Nous y avons remarqué quelques erreurs. Il dit que Dominique vint en France en 1659; il est au contraire établi qu'il ne vint à Paris qu'après le 5 juillet 1661 (Voyez le *Dictionnaire* de Jal). Un peu plus loin : « Dominique eut deux filles; » l'une Françoise-Marie-Apolline débuta en 1644. » Or, Dominique, sans parler de deux garçons, eut bien cinq filles. M. C., de deux d'entre elles, Françoise-Marie, née en 1664, et Marie-Apolline, née en 1771, ne fait qu'une seule et même Françoise-Marie-Apolline et, par une faute d'impression sans doute, fait débuter cette Françoise-Marie-Apolline en 1644, tandis que la plus âgée des filles de Dominique ne vit le jour qu'en 1664. Un peu plus bas encore on lit : « La » plus jeune, Catherine, débuta le même jour » (toujours en 1644) « et prit le » nom de Colombine. » En effet Catherine Biancolelli joua les Colombines; mais née en 1665, elle ne put débuter en 1644 et il faut plutôt adopter la date que les frères Parfaict assignent à son début qui est celle de 1683. Ajoutons que

Catherine épousa le comédien Pierre Lenoir de la Thorillière. — A la même page 80 on lit une liste des arlequins célèbres; nous y avons remarqué des lacunes, et nous y ajouterons : Fracanzani, fils du polichinelle de la comédie italienne; Prin, arlequin de la troupe de Maurice Von der Beck, qui jouait en perfection de la trompe marine; Charles Dolet si parfait dans le *Télémaque* de Lesage qu'il joua à trois reprises différentes en 1715, en 1725 et en 1730 sans jamais lasser le public et enfin Dominique Biancolelli fils, qui avant de remplir les rôles de Pierrot et de Trivelin à la comédie italienne, avait tenu à la foire l'emploi des arlequins non sans talent. — P. 81. « Angelo Constantini, frère de Mezzetin, et » qui remplissait l'emploi de ce dernier. » Il doit y avoir là une erreur. Angelo Costantini était Mezzetin lui-même. Il était frère de Jean-Baptiste Costantini, connu au théâtre italien sous le nom d'Octave et qui devint plus tard entrepreneur de spectacles forains. Tous les deux étaient fils de Constantin Costantini, le Gradelin de la comédie italienne. — P. 102. M. C. donne une liste des principaux pierrots du XIXe siècle; nous regrettons qu'il n'ait rien dit de ceux qui se sont illustrés dans le même rôle aux époques antérieures. Nous aurions aimé à lire quelques détails sur Maganox, Pierrot provincial, qui ne joua jamais à Paris et qui n'en fut pas moins célèbre et surtout sur le fameux Belloni qui quitta la scène foraine où il brillait pour se faire limonadier. — P. 109. M. C. nous donne une biographie de Tiberio Fiorilli dit Scaramouche qui manque de précision et de netteté. Il eût trouvé des matériaux excellents pour cette biographie dans l'article que M. Jal a consacré dans son *Dictionnaire* à ce farceur. — P. 111. « Hugues » Guérin, né vers 1574, était normand, très-souple et très-gai. Il prit le nom de » Gautier Garguille et épousa la fille de Tabarin. » Gautier Garguille épousa en effet Alienor Salomon, fille de Jean Salomon dit Tabarin, mais il s'appelait Hugues Guéru et non Guérin. — Même page. « Robert Guérin, surnommé Gros Guil- » laume, était normand aussi, né vers 1554; son embonpoint était énorme; il » avait, au contraire de son frère, peu d'esprit, mais était fort bon grime. Les » deux frères jouaient les vieillards et les docteurs. » Gros Guillaume s'appelait en effet Robert Guérin; mais il n'était nullement frère de Hugues Guéru dit Gautier Garguille. — P. 117. « La salle des Grands danseurs (plus tard la Gaîté) » avait la parade la plus courue, Nicolet le père en était l'arlequin. » Jean-Baptiste Nicolet, le seul dont il puisse être question ici, n'a jamais été appelé par personne *Nicolet le père;* on l'appela longtemps au contraire Nicolet le fils, pour éviter la confusion entre lui et son père Guillaume Nicolet, entrepreneur de marionnettes aux foires comme son fils. — P. 120. M. C. parlant du type de Gilles dit que le premier des Gilles fut un sieur Maillot. Il aurait pu ajouter à ce nom justement célèbre ceux de Drouin le Bossu et de Genois qui dansait sur la corde avec des sabots. — P. 121. « Bobèche et Galimafré (dont les vrais noms » étaient Antonin et Guérin). » Si M. C. avait consulté l'article de M. Jal sur Bobèche, il aurait vu que ce pitre ne s'appelait pas Antonin, mais bien Jean-Antoine-Anne Mandelard et était né à Orléans le 25 février 1791. — P. 146. « Ramponneau était au reste un cabaret classique où la meilleure société se ren- » dait incognito : Ramponneau s'appelait Grégoire. » *Ramponeaux* (c'est ainsi qu'il signait (s'appelait Jean et non Grégoire).

Le livre dont nous venons de parler est le second ouvrage relatif au théâtre de la foire que nous analysons dans cette *Revue* (le premier est la *Troupe de Nicolet* par MM. de Manne et Ménetrier [1]). Ils renferment tous deux bien des lacunes et bien des erreurs. Nous savons de source certaine qu'il se prépare en ce moment même un troisième travail sur le même sujet; espérons qu'il sera moins défectueux que les deux précédents.

Em. CAMPARDON.

---

111. — **Jean de Morvillier évêque d'Orléans, garde des sceaux de France.** *Étude sur la politique française au XVI[e] siècle d'après des documents inédits*, par Gustave BAGUENAULT DE PUCHESSE, membre de la société archéologique de l'Orléanais, docteur ès-lettres. Paris, Didier, 1870. In-8°, xiv-444 p. — Prix: 7 fr. 50.

Quoique Jean de Morvillier n'ait cessé, pendant plus de trente années, de rendre les plus grands services à son pays, soit à l'intérieur (comme maître des requêtes, comme membre du conseil privé, comme garde des sceaux), soit à l'extérieur (comme ambassadeur à Venise, comme représentant de la France au concile de Trente), quoique, suivant l'expression de M. Baguenault de Puchesse (*Préface*, p. ix), il ait gardé « toujours une renommée irréprochable au milieu » de la cour la plus intrigante et la plus corrompue, » sa vie n'avait encore été l'objet d'aucune sérieuse étude, et M. B. Hauréau, au bas de l'article qu'il lui a consacré dans la *Nouvelle biographie générale*, n'avait pu renvoyer le lecteur qu'à la notice du *Gallia christiana* [2]. M. B. de P. a donc été bien inspiré en choisissant un sujet de thèse aussi neuf. Empressons-nous d'ajouter qu'il a traité ce sujet d'une telle façon, que l'on n'aura plus à y revenir.

Ce n'est pas seulement une biographie très-approfondie que nous donne M. B. de P. : c'est encore « un ensemble de travaux originaux et personnels sur le » milieu du XVI[e] siècle. » Tout en retraçant le portrait le plus fidèle du successeur de Michel de L'Hôpital, l'auteur a très-bien décrit l'état politique et social de la France d'alors. Son livre acquiert par là une importance qui ne permettra à aucun de ceux qui écriront, même à un point de vue général, l'histoire du XVI[e] siècle, de le négliger jamais.

Les deux sources principales où M. B. de P. a puisé sont deux manuscrits de la Bibliothèque impériale : 1° *Mémoires d'Estat de messire Jean de Morvillier, evesque d'Orléans*, recueil de documents émanés directement de Morvillier et se composant des « avis, discours, mémoires, remonstrances, » rédigés par lui au sujet des événements auxquels il participa [3]; 2° *La vie de messire Jehan de Mor-*

---

1. Voy. *Rev. crit.*, 1869, art. 219.

2. M. B. de P. dit dans une note de la page 5 : « C'est à dessein que pour le nom de » Morvillier nous nous éloignons de l'orthographe vulgairement reçue, et que nous supprimons l's final. Bayle n'était pas tombé dans l'erreur commune. » M. Hauréau n'y est pas tombé non plus. L'éditeur des *Mémoires de Condé* (1743, t. I, p. 83, n. 1) a lui aussi écrit le nom du garde des sceaux comme M. B. de P. veut qu'on l'écrive. A propos des *Mémoires de Condé*, j'observerai que le *journal de Brûlart* (t. I, p. 83) fait envoyer par le roi vers le prince de Condé, à Orléans, Morvillier et L'Aubespine le 27 avril 1562, tandis que M. B. de P. prétend que ces deux députés se rendirent à Orléans le 24.

3. F. F. 5172. M. B. de P. (*Préface*, p. x) constate que ces documents, indiqués au n° 18348 de la *Biblioth. histor. de la France*, n'ont été mis à profit par personne.

villier, évêque d'Orléans, garde des sceaux de France, par Nicolas Lefèvre de Lezeau, conseiller d'État[1]. A côté de ces deux précieux volumes, je citerai, comme ayant encore fourni de bien intéressantes pages à M. B. de P., deux autres volumes de la Bibliothèque impériale : 1° un recueil complétement inédit des lettres adressées, depuis le 21 octobre 1546 jusqu'au 28 janvier 1548, à divers grands personnages de l'État par Morvillier, alors ambassadeur à Venise[2]; 2° un recueil également inédit des papiers laissés par le ministre. Ajoutons-y une douzaine de lettres de Morvillier à son ami Olivier Lefèbre d'Ormesson conservées dans la bibliothèque de la ville d'Orléans.

Grâce à tous ces documents, rapprochés avec soin et avec sagacité de tous les passages des livres vieux ou nouveaux qui pouvaient le mieux les éclairer ou les compléter, M. B. de P. a successivement groupé les renseignements les plus exacts sur la famille de Jean de Morvillier, sur sa jeunesse, sur son ambassade à Venise (1546-50), sur son épiscopat, sur son rôle au concile de Trente, sur son ministère, sur sa mort, sur ses funérailles, sur son testament, mêlant à ces renseignements particuliers de remarquables aperçus sur la France et l'Italie sous Henri II, sur le début des guerres de religion, sur les guerres civiles de 1564 à 1566, sur le projet d'intervention militaire aux Pays-Bas formé par l'amiral de Coligny contre l'Espagne (1571-72), sur la Saint-Barthélemy et la politique française (1572-74), sur les premières années du règne de Henri III (1574-75), enfin sur les États de Blois (1576-77).

Outre les documents analysés ou encadrés en grand nombre dans le récit, on en trouvera beaucoup, et des plus considérables, aux *Pièces justificatives* (p. 367-432). J'appellerai surtout l'attention sur une lettre (p. 375) écrite au chancelier, le 14 novembre 1546, en faveur de Paul Manuce et de son commentaire des *Lettres à Atticus*, lettre bien digne de celui qui fut le protecteur d'Amyot, de Gentien Hervet, de Muret, etc.

L'*Appendice* renferme : 1° l'*iconographie* de Jean de Morvillier; 2° son *épitaphe* composée par le futur chancelier de Bellièvre, qui, après avoir été un de ses meilleurs amis, fut son exécuteur testamentaire; 3° sa *généalogie*.

En finissant, je ne me contenterai pas de déclarer que M. B. de P. par ses recherches si consciencieuses et si habiles a bien mérité de l'érudition; je dois aussi un éloge à l'écrivain, dont le style est toujours pur, clair et facile; je dois surtout un hommage aux sentiments d'impartialité, d'honnêteté qui animent constamment le biographe de Jean de Morvillier, qui partout lui font attribuer « aux choses et aux hommes leur juste part, » qui, en un mot, lui donnent si bien le droit de parler (p. xiv) de la « haute moralité de l'histoire. »

T. DE L.

---

1. F. F. 18288. Ce petit neveu de Morvillier a réuni là de nombreux souvenirs de famille, de nombreux extraits de correspondances intimes. Le Laboureur s'est servi de ce manuscrit dans ses *Additions aux Mémoires de Michel de Castelnau* (1731, in-f°, t. III).

2. F. F. 2957 et 2958. Ces documents complètent la série des lettres diplomatiques de Morvillier déjà publiées par Guillaume Ribier (*Lettres et Mémoires d'Estat*, 1666, 2 in-f°), et par M. E. Charrière (*Négociations de la France dans le Levant*, 1848 et années suivantes, 4 vol. in-4°).

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

N° 1 Cinquième année 1er Janvier 1870

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. AUGUSTE BRACHET.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. AUGUSTE BRACHET, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

PÉRIODIQUES ÉTRANGERS.

Literarisches Centralblatt für Deutschland. N° 48. 20 novembre.

Histoire. Zumpt, Das Geburtsjahr Christi (Leipzig, Teubner; article très-long et détaillé, signé A. von G., et dont voici la conclusion : « On peut proposer ce » livre sous tous les rapports comme un modèle de la façon dont une recherche » chronologique *ne doit pas* être faite »). — Honegger, Die Zeit der Restauration (Leipzig, Weber : deuxième partie d'une intéressante *histoire générale de la civilisation contemporaine*). — Schmidt, Der americanische Bürgerkrieg, livr. 1-12 (Philadelphie, Schæfer; bon livre). — *Linguistique. Histoire littéraire.* Lauer, Grammatik der classischen armenischen Sprache (Wien, Braumüller; ouvrage très-bien fait). — Weber, Indische Streifen, t. II (Berlin, Nicolaï; nous rendrons prochainement compte de ce livre). — Polak, Observationes ad Scholia in Homeri Odysseam (Voy. *Rev. crit.*, 1869, t. II, art. 199). — Nagel, Franzœsisch-englisches etymologisches Wœrterbuch (voy. *Rev. crit.*, 1869, t. II, art. 234). — Stark, Die Kosenamen der Germanen (voy. *Rev. crit.*, 1868, t. II, art. 219). — *Sancta Agnes*, hgg. von Bartsch (voy. *Rev. crit.*, 1869, art. 184).

The Athenæum. 18 décembre.

Dr Bence Jones, *The Life and letters of Faraday;* Longmans. — Inman, *Ancient Faiths embodied in Ancient Names;* printed for the author ; ouvrage sans valeur scientifique. — E. Du Meril, *Histoire de la Comédie ancienne;* Didier ; art. très-défavorable. — Peile, *An Introduction to Greek and Latin Etymology*, Macmillan ; cours professé à Cambridge; ce livre paraît avoir une réelle valeur scientifique. — J. von Tschudi, *Reisen durch Sud-Amerika;* Leipzig, Brockhaus. — Jone Williams, *A History of Wales, derived from authentic Sources ;* laborieuse compilation.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. Franck tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique.* Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Dufeu (A.). La mer de glace et les Pyramides de Gizeh. In-fol. 15 p. Paris (imp. Claye).

Dussieux (L.). Généalogie de la maison de Bourbon, de 1256 à 1869. In-8°, 138 p. Paris (Lecoffre fils et Ce).

Evangelia, quatuor sacra, Matthaei, Marci, Lucae, Johannis in harmoniam redacta. Textum recognovit, selectas varias lectiones adjecit. Dr J. H. Friedlieb. Editio altera. Gr. in-8°, xvj-194 p. Regensburg (Manz). 5 fr. 35

Forges (A.-P. de). Le général Leclerc (Victoire-Emmanuel), beau-frère de Napoléon Ier. Notice historique et biographique d'après les documents officiels. In-8°, 39 p. Paris (imp. P. Dupont).

Gantier (A.). Nouvelles recherches sur la ville de Calagurris Convenarum. In-4°, 35 p. et 2 pl. Toulouse (imp. Bonnal et Gibrac).

Gœll-Fels (T.). Rœmische Ausgrabungen im letzten Decennium. Die Callistus-Katakomben. Der Palatin. Die Unterkirche San Clemente. Mit 3 Plænen (in eingedr. Holzschn. u. auf 2 Steintaf. in gr. 4°) u. 2 Ansichten (in eingedr. Holzschn). Gr. in-8°, 112 p. Hildburghausen (Bibl. Institut). 3 fr.

Haag (F.). Vergleichung des Prakrit mit

den romanischen Sprachen. Gr. in-8°, 68 p. Berlin (Calvary et C°). 2 fr. 75

Hefele (D. C. J.). Conciliengeschichte. Nach den Quellen bearb. VII. Bd. 1. Abth. Geschichte des Concils von Constanz. In-8°, iv-373 p. Freiburg (Herder). 4 fr. 85

Hergenrœther (J.). Monumenta graeca ad Photium ejusque historiam pertinentia, ex variis codicibus manuscriptis collecta. In-8°, 182 p. Regensburg (Manz). 6 fr.

— Photius, Patriarch v. Constantinopel, sein Leben, seine Schriften u. das griechische Schisma. Nach handschriftl. u. gedr. Quellen. 3. Bd. Gr. in-8°, xvj-887 p. Regensburg (Manz). 18 fr. 15

Hermann (C. F.). Lehrbuch der griechischen Privatalterthümer m. Einschluss der Rechtsalterthümer. 2. Aufl. unter Benutzung d. vom Verf. hinterlass. Handexemplars bearb. v. K. B. Stark. In-8°, 1. Abth. 272 p. Heidelberg (Mohr). 10 f.

Hilgenfeld (A.). Messias Judaeorum libris eorum paulo ante et paulo post Christum natum conscriptis illustratus. In-8°, lxxvj-492 p. Leipzig (Fues). 14 fr. 75

Junge (F.). De Ciliciae Romanorum provinciae origine ac primordiis. Gr. in-8°, iij-56 p. Berlin (Calvary et C°). 2 fr. 15

Kamp (J.). Die epigraphischen Anticaglien in Kœln. Gr. in-4°. 17 p. m. eingedr. Holzschnitten Cœln (Heberlé). 1 fr.

Kiepert (H.). Atlas antiquus, 12 Karten zur alten Geschichte entworfen u. bearbeitet. 5. neu bearb. u. verm. Aufl. In-f° 12 color. Steintaf. Berlin (D. Reimer). 6 fr.

Kohts (R.). De reditibus templorum graecorum. Dissertatio inauguralis. In-8°, 55 p. Gœttingen (Vandenhoeck et Ruprecht). 1 fr. 35

Lutjohann (C.). Commentationes Propertianae. In-8°, iij-108 p. Kiel (Schwers). 2 fr. 75

Nagel (S.). Franzœsisch-englisches etymologisches Wœrterbuch innerhalb. des Lateinischen. Für Studir. u. Lehrer des Franzœs. u. Engl. an hœheren Unterrichts-Anstalten. In-8°, vij-378 p. Berlin (Calvary et C°). 12 fr.

Neubauer (R.). Commentationes epigraphicae. Adjectae sunt tabulae quatuor. In-fol. et in-8°, iij-176 p. Berlin (Calvary et C°). 10 fr. 75

Palaestinae descriptiones ex saeculo IV, V et VI. Itinerarium Burdigala. Hierosolymam — peregrinatio S. Paulae — Eudurius de locis sanctis. Theodorus de situ terrae sanctae. Nach Druck- u. Handschriften m. Bemerkgn. hrsg. v. T. Tobler. In-8°, 149 p. St. Gallen (Huber et C°). 3 fr. 50

Puyroche (A.). La Saint-Barthélemy à Lyon et le gouvernement de Mandelot. In-8°, 54 p. Paris (imp. Meyrueis).

Renner (C.). Commentationum Lysiacarum capita duo. Dissertatio inauguralis. In-8°, 45 p. Gœttingen (Vandenhoeck et Ruprecht). 1 fr. 35

Roux (A.). Histoire de la littérature italienne contemporaine. In-18 jésus, v-517 p. Paris (Durand et Pedone-Lauriel). 4 fr.

Samarin (J.). Ueb. Chomækoff. Ein Beitrag zur Kenntniss der neuesten theolog. Bestrebungen in Russland. Aus d. Russischen. Gr. in-8°, 56 p. Berlin (Behr). 2 fr.

Schmidt (J. H. H.). Die antike Compositionslehre, aus den Meisterwerken der griechischen Dichtkunst erschlossen. Text u. Schemata der lyr. Partien bei Aristophanes u. Sophocles. In-8°, xx-907 p. m. eingedr. Holzschn. Leipzig (Vogel). 24 fr.

Schnitzler (J.-H.). L'empire des tsars au point actuel de la science. T. 4. Les intérêts matériels et privés (agriculture, industrie et commerce). In-8°, viij-948 p. Strasbourg (V° Berger-Levrault).

Souchet (J.-B.). Histoire du diocèse et de la ville de Chartres. Publiée d'après le manuscrit original de la bibliothèque communale de Chartres. T. 3. 1re partie. In-8°, 276 p. Chartres (imp. Garnier).

Trivoli (J.). Collection de monuments pour servir à l'étude de la langue néo-hellénique. N° 3. Histoire de Tagliopietra. Texte grec. In-12, 23 p. Paris (Maisonneuve et C°). 1 fr. 50

Volkmann (R.). Leben, Schriften und Philosophie d. Plutarch v. Chaeronea. 2. Theil. Plutarchs Philosophie. In-8°, xvj-344 p. Berlin (Calvary et C°). 12 fr.

Wattenbach (W.). Anleitung zur lateinischen Palæographie. In-4°, iv-44 p. Leipzig (Hirzel). 2 fr. 75

Wollheim (Dr). Die National-Literatur sæmmtlicher Vœlker d. Orients. Eine prosaische u. poet. Anthologie aus den besten Schriftstellern d. gesammten Orients m. erlæut., krit., literar., u. biograph. Notizen. 1. Lfg. Gr. in-8°, 56 p. Berlin (Hempel). 1 fr. 35

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

N° 2 Cinquième année 8 Janvier 1870

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. AUGUSTE BRACHET.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. AUGUSTE BRACHET, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

ANNONCES

PÉRIODIQUES ÉTRANGERS.

The Athenæum. 25 décembre.

Une grande partie de ce n° et du suivant est occupée par des revues du mouvement littéraire en Allemagne, en France, en Belgique, dans les Pays-Bas, en Russie, en Italie, en Hongrie, en Arménie, dans l'Amérique du Nord, en Angleterre, en Espagne, en Portugal et en Danemark. De ces diverses revues, celles qui ont pour objet une littérature peu étendue étaient naturellement les plus faciles à faire, et sont aussi les plus satisfaisantes. Telles sont celles qui concernent la Belgique, les Pays-Bas, l'Espagne, le Portugal, le Danemark. Dans toutes, l'érudition proprement dite et les sciences en général occupent une certaine place. Dans la revue de la littérature française cette partie est développée au point de ne laisser aux *Belles-lettres* proprement dites qu'une colonne environ sur sept. Ce qui est plus fâcheux, c'est que dans cette revue l'appréciation des ouvrages d'érudition, à laquelle l'auteur a accordé tant d'espace, est entièrement dépourvue de compétence, et n'est même pas exempte d'erreurs matérielles. — *A Reply to Cobbet's « History of the Protestant Reformation in England and Ireland »*, compiled and edited by C. H. Collette; Partridge and C°. — Lettre (18 déc. 1869) sur les dernières découvertes faites à Pompeii.

1er janvier.

[Ce n° est imprimé en caractère moins fin et plus interligné; un léger agrandissement du format compense la diminution de matières qui résulte de cette innovation.]

Littérature du peuple. Revue générale des traités et périodiques destinés aux classes les moins éclairées, contient d'intéressants détails sur la production actuelle de la presse périodique de Londres. — Gen. Fr. Rawdon Chesney, *Narrative of the Euphrates Expedition carried on by order of the British Government*; Longmans and C°. — Hilgenfeld, *Messias Judaeorum, libris eorum paulo ante et paulo post Christum natum conscriptis illustratus*; art. très-favorable. — Midy, *Le régime constitutionnel*; Paris, Dunod; art. peu favorable. — *The Satires, Epistles and Art of Poetry of Horace*, translated into English Verse by J. Conington; Bell and Daldy; traduction aussi remarquable par son aisance que par sa fidélité. — *La langue islandaise*, remarques critiques sur le dictionnaire islandais-anglais de Cleasby et Vigfusson (cf. l'*Athenæum* du 27 nov.). — J. Forbes, Lettre sur la topographie de Jérusalem. — Demmin, *Weapons of War, being an History of Arms and Armour from the earliest Period to the present Time*, translated from the german; Bell and Daldy.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. Franck tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Actes de la société philologique. N° 2. Juin 1869. In-8°, 16 p. Paris (lib. Challamel aîné). 1 fr. 25

Adels Lexicon. Neues allgemeines deutsches, im Verein m. mehreren Historikern hrsg. v. Prof. Dr E. H. Kneschke. 9. Bd. 3. Abth. In-8° (9. Bd. 321-464 p.). Leipzig (Fr. Voigt). 5 fr. 35

Bartsch (C.). Altfranzœsische Romanzen und Pastourellen. In-8°, xvj-400 p. Leip-

zig (Vogel). 9 fr. 65

Beulé (M.). Le sang de Germanicus. 2e éd. In-8°, 405 p. Paris (lib. Michel Lévy frères). 6 fr.

Blancard (L.). Essai sur les monnaies de Charles Ier, comte de Provence. In-8°, p. 95 à 136 Toulon (imp. Laurent).

Breysig (T.). Die Zeit Carl Martell's. In-8°, xiij-123 p. Leipzig (Duncker et Humblot). 3 fr. 25

Brunner (H.). Das anglo-normannische Erbfolgesystem. Ein Beitrag zur Geschichte der Parentelenordnung nebst einem Excurs über die alteren normannischen Coutumes. In-8°, 88 p. Leipzig (Duncker et Humblot). 2 fr.

Catalogue de la bibliothèque communale de Marseille. T. 3. Histoire. In-8°, 525 p. Marseille (imp. Barlatier-Feissat père et fils).

Corpus reformatorum vol. 36. In-4°. Braunschweig (Schwetschke und Sohn). 16 fr.

Contenu : J. Calvini opera quae supersunt omnia. Edid. G. Baum, E. Cunitz, E. Reuss. Vol. 8 xxxv-871 p.

Daumas (E.). La vie arabe et la société musulmane. In-8°, xv-594 p. Paris (Michel Lévy frères). 7 fr. 50

Dreydorff (J. G.). Pascal, sein Leben u. seine Kæmpfe. In-8°, x-462 p. Leipzig (Duncker et Humblot). 11 fr. 25

Dulorens. Satires. Édition de 1646, contenant vingt-six satires, publiée par D. Jouaust et précédée d'une notice littéraire par E. Villemin. In-16, xx-240 p. et portr. Paris (Jouaust). 12 fr.

Glossae hibernicae veteres codicis taurinensis. Edidit C. Nigra. In-8°, xxxij-72 p. Paris (lib. Franck). 6 fr.

Hassan (A.). Kurzgefasste Grammatik der vulgær-arabischen Sprache m. besond. Rücksicht auf den ægyptischen Dialect. In-8°, viij-264 p. Wien (Hof- u. Staatsdruckerei). 8 fr.

Heuglin (M. T.). Reise in das Gebiet d. weissen Nil u. seiner westlichen Zuflüsse in den J. 1862-1864. Mit e. Vorwort v. Dr A. Petermann. Nebst e. lithogr. Karte in-fol., so wie 9 in den Text gedr. Holzschn. u. 8 Taf., nach Originalzeichnungen entworfen u. auf Holz übertragen v. C. Heyn. Gr. in-8°, xij-382 p. Leipzig (Winter). 16 fr.

Hinschius (P.). Das Kirchenrecht der Katholiken u. Protestanten in Deutschland. I. Bd. System des kathol. Kirchenrechts m. besond. Rücksicht auf Deutschland. I. Hælfte. Gr. in-8°, x-308 p. Berlin (Guttentag). 10 fr. 75

Histoire du royal monastère de Sainct-Lomer de Blois, de l'ordre de Sainct-Benoist; recueillie fidellement des vieilles chartes du mesme monastère et divisée en quatre parties; par Dom Noel Mars, Orléanois, religieux bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, 1646. Manuscrit de la bibliothèque publique de Blois, publié textuellement, sous les auspices de la société des sciences et lettres de Loir-et-Cher, avec notes, additions et tables par A. Dupré. Gr. in-8°, v-478 p. Blois (imp. Marchand).

La Chenaye-Desbois et **Badier.** Dictionnaire de la noblesse, contenant les généalogies, l'histoire et la chronologie des familles nobles de la France, l'explication de leurs armes et l'état des grandes terres du royaume possédées à titre de principautés, duchés, marquisats, etc. On a joint à ce dictionnaire le tableau généalogique et historique des maisons souveraines de l'Europe et une notice des familles étrangères les plus anciennes, les plus nobles et les plus illustres. 3e édition, entièrement refondue, réimprimée conformément au texte des auteurs et augmentée d'une table générale de tous les noms de familles, de terres, de fiefs, d'alliances, cités dans le cours de l'ouvrage, ainsi que d'un armorial représentant les blasons de maisons dont les généalogies sont comprises dans cette édition. T. 14. 2e part. In-4°, à 2 col. 503 p. Paris (Schlesinger frères).

Lecoq-Kerneven (J.-M.-R.). Traité de la composition et de la lecture de toutes inscriptions monétaires, monogrammes, symboles et emblèmes, depuis l'époque mérovingienne jusqu'à l'apparition des armoiries. In-8°, viij-422 p. 10 pl. et 6 tableaux. Rennes (lib. Verdier).

Mémoires lus à la Sorbonne dans les séances extraordinaires du comité impérial des travaux historiques et des sociétés savantes, tenues les 14, 15, 16 et 17 avril 1868. Histoire, philologie et sciences morales. In-8°, 598 p. Paris (Imp. impériale).

—— présentés par divers savants à l'Académie des inscriptions et belles-lettres de l'Institut impérial de France. 1re série. Sujets divers d'érudition. T. 8. In-4°, 657 p. Paris (Imp. impériale).

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

N° 3 Cinquième année 15 Janvier 1870

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. AUGUSTE BRACHET.

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. AUGUSTE BRACHET, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

ANNONCES

PÉRIODIQUES ÉTRANGERS.

Literarisches Centralblatt für Deutschland. N° 52. 18 décembre.

Théologie. VON BURGER, Das Evangelium nach Johannes deutsch erklært (Nœrdlingen, Beck; ouvrage sans valeur scientifique). — SCHWEIZER, Die christliche Glaubenslehre, II (Leipzig, Hirzel; ouvrage remarquable d'un disciple de Schleiermacher). — *Philosophie.* ALBERTI, Sokrates (Gœttingen, Dieterich; rien de bien neuf). — JORDAN, Das Kunstgesetz Homers und die Rhapsodik (Frankfurt; original). — *Histoire.* MOOR, Geschichte von Curratien und der Republik Graubünden, 1-2 (Cur, Antiq.-Buchhdlg.; faible et sans critique). — JULIEN et CHAMPION, Industries anciennes et modernes de l'empire chinois (Paris, Lacroix; remarques intéressantes de M. Plath, auteur de cet article). — KLIPFFEL, Étude sur l'origine et les caractères de la révolution communale dans les cités épiscopales romanes de l'empire germanique (cf. *Rev. crit.*, 1869, t. I, art. 83). — *Linguistique. Histoire littéraire.* WEINFAUFF, Homerisches Handbuch für Gymnasien (Kœln, Greven). — *Archéologie.* TOMASCHEK, Ueber Brumalia und Rosalia (Wien, Gerold; très-intéressant pour l'histoire ancienne et la mythologie de la Thrace). — *Mélanges.* HUMBOLDT, *Briefe an Bunsen* (Leipzig, Brockhaus; publications très-intéressante).

(Le n° 53 ne nous est pas parvenu).

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

Bernard (H.). Mœurs des bohémiens de la Moldavie et de la Valachie. In-18, 156 p. Paris (lib. Maisonneuve et Cᵉ).

Boullet. Sully, son château, son ancienne baronnie et ses seigneurs. In-8°, viij-94 p. et 6 pl. Orléans (lib. Herluison).

Charras. Histoire de la campagne de 1815. Waterloo. 6ᵉ édition. 1ʳᵉ édition publiée en France. Avec un atlas de 5 cartes. 2 vols. In-8°, iij-828 p. Paris (lib. Le Chevalier). 15 fr.

Chon (M.). Étude sur le journal de Narbonne, premier commissaire de police de Versailles sous Louis XIV et Louis XV, publié par M. Le Roi, archiviste de Versailles. In-8°, 54 p. Lille (imp. Danel).

Cordier (E.). De l'organisation de la famille chez les Basques. In-8°, 117 p. Paris (lib. Durand et Pedone-Lauriel). 2 fr.

Deltuf (P.). Théodoric, roi des Ostrogoths et d'Italie, épisode de l'histoire du bas-empire. In-8°, 486 p. Paris (Firmin Didot frères, fils et Cᵉ).

Fétis (J.-J.). Histoire générale de la musique depuis les temps les plus anciens jusqu'à nos jours. T. 2. In-8°, vij-425 p. Paris (Firmin Didot frères, fils et Cᵉ).

Homère. L'Iliade. Texte grec, revu et corrigé d'après les documents authentiques de la récension d'Aristarque, accompagné d'un commentaire critique et explicatif; précédé d'une introduction et suivi des prolégomènes et des préfaces de Wolf, de dissertations sur diverses questions homériques, etc. par A. Pierron. Chants 13-24. Gr. in-8°, 633 p. Paris (Hachette et Cᵉ). Les 2 vol. 16 fr.

Jacquemart (A.). Les merveilles de la céramique, ou l'art de façonner et décorer les vases en terre cuite, faïence, grès et porcelaine, depuis les temps antiques jusqu'à nos jours. 3ᵉ partie. Occident (temps modernes) contenant 48 vignettes sur bois et 833 monogrammes. In-18

jésus, vij-375 p. Paris (Hachette et Ce). 2 fr.

La Chanson de Roland et le roman de Roncevaux, des XIIe et XIIIe siècles, publiés d'après les manuscrits de la bibliothèque bodléienne à Oxford et de la Bibliothèque impériale, par Francisque Michel. In-8°, xxx-367 p. Paris (Firmin Didot frères).

Linas (C. de). Armures des hommes du Nord. Les Casques de Falaise et d'Amfreville sous les Monts (Normandie). In-8°, 108 p. et 8 pl. Paris (lib. Didron).

Longpérier (H. de). Tétradrachme inédit de Delphes. Attribution de diverses monnaies à la même ville. In-8°, 24 p. Paris (imp. Cusset et Ce).

Mardral. Conjecture sur l'origine et les commencements du Castrum nanciacum ou nanceium. In-8°, 16 p. Nancy (imp. Lepage).

Mémoires de la Société archéologique de l'Orléanais. T. 10. Histoire de la communauté des marchands fréquentant la rivière de Loir, etc.; par M. P. Mantellier. Documents et glossaire. In-8°, 481 p. Paris (lib. Derache).

Merx (A.). Grammatica syriaca, quam post opus Hoffmanni refecit. Partie II. In-8°, p. 137-387 m. 9 Tab. In-4°. Halle (Buchh. d. Waisenh.). 12 fr.

Monumenta Germaniae historiae inde ab a. Christi 500 usque ad a. 1500 auspiciis societatis aperiendis fontibus rerum Germanicarum medii aevi edid. G. H. Pertz. Tom. XXII. In fol. Hannover (Hahn). 44 fr.

Contenu : Scriptorum. T. XXI. viij-668 p. avec 2 chromol.

Nettement (A.). Histoire de la Restauration. T. 7. Règne de Charles X. Ministère de M. de Villèle. Seconde phase; septembre 1824-janvier 1828. In-8°, 655 p. Paris (libr. Lecoffre, fils et Ce).

Origine des cartes à jouer, recherches nouvelles sur les Naïbis, les tarots et sur les autres espèces de cartes. Ouvrage accompagné d'un album de 70 pl. offrant plus de 600 sujets la plupart peu connus ou tout à fait nouveaux. In-4°, vij-144 p. Paris (imp. Lahure). 50 fr.

Pauli (R.). Aufsætze zur englischen Geschichte. In-8°, v-505 p. Leipzig (Hirzel). 9 fr.

Peschel (O.). Neue Probleme der vergleichenden Erdkunde als Versuch e. Morphologie der Erdoberflæche. In-8°, vii-171 p. m. eingedr. Holzschn. u. 1. lith. Karte. In-fol. Leipzig (Duncker et Humblot). 4 fr.

Philosophie des deux Ampère; publiée par J. Barthélemy Saint-Hilaire, 2e éd. In-12, xix-463 p. Paris (Didier et Ce). 3 fr. 50

Ræss (Dr A.). Die Convertiten seit der Reformation nach ihrem Leben und aus ihren Schriften dargestellt. IX. Bd. Von 1700-1747. In-8°, x-546 p. Freiburg (Herder).

Recueil de travaux originaux ou traduits relatifs à la philologie et à l'histoire littéraire, avec un avant-propos de M. Michel Bréal. 3e fascicule. De l'ordre des mots, dans les langues anciennes comparées aux langues modernes. Question de grammaire générale; par H. Weil. 2e édition. In-8°, 100 p. Paris (Franck). 3 fr. 50

Robert (C.). Mélanges numismatiques. Trouvaille de monnaies du XVIe siècle, France, Bourgogne, Bar, Savoie, Vaud et Bretagne. In-8°, 16 p. et 1 pl. Paris (imp. Cusset et Ce).

Rohde (E.). De Julii Pollucis in apparatu scaenico enarrando fontibus. Accedit de Polluccis libri secundi fontibus epimetram. In-8°, 91 p. Leipzig (Engelmann). 2 f. 75

Rosenkranz (K.). Hegel als deutscher Nationalphilosoph. In-8°, xxiv-347 p. Leipzig (Duncker et Humblodt). 8 fr.

Schnaase (C.). Geschichte der bildenden Künste. 2. verb. u. verm. Aufl. III. Bd. 2. Abth. Bearb. vom Verf. unter Mithülfe v. J. R. Rahn. Mit in den Text gedr. Holzschn. In-8°, xxj-305-688 p. Düsseldorf (Buddeus). 10 fr.

Sclopis (F.). Le cardinal Jean Morone, étude historique. In-8°, viij-95 p. Paris (libr. Durand et Pedone-Lauriel).

Taillandier (Saint-René). Tchèques et Magyars. Bohême et Hongrie, XVe s.-XIXe siècle. Histoire, littérature, politique; 2e édition. In-18 jésus, xij-510 p. Paris (lib. Didier et Ce).

Testamentum, vetus, graece, juxta LXX interpretes edid. Prof. C. Tischendorf. Editio IV, 2 vols. In-8°, cxij-682 u. 616 p. Leipzig (Brockhaus). 16 fr.

Zenker (J. T.). Dictionnaire turc-arabe-persan. Türkisch-arabisch-persisches Handwœrterbuch. 14. Hft. Gr. in-4°, 519-558 p. Leipzig (Engelmann). 5 f. 35

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

N° 4 Cinquième année 22 Janvier 1870

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. AUGUSTE BRACHET.

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. AUGUSTE BRACHET, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

ANNONCES

PÉRIODIQUES ÉTRANGERS.

The Academy. Nº 4 (janvier).

Ollanta..... drama dividido en tres actos, traducido del Quichua al Castellano por J. BARRANCA; Lima (par M. G. Maspéro, qui élève de graves objections contre l'authenticité de ce drame). — *Life of Mary Russel Mitford*, told by herself in letters, ed. by L'ESTRANGE; Bentley (Simcox). — Rev. William ROWLANDS' *Welsh Bibliography*; edited and augmented by the Rev. Silvans EVANS; Llanidloes, Pryse (H. Gaidoz). — POTIER, Histoire de la faïence de Rouen; Rouen, Le Brument; R. BORDEAUX, Les brocs à cidre en faïence de Rouen; Caen, Blanc-Hardel (F. Palliser). — BLEEK, *An Introduction to the Old Testament*, translated by VENABLES; Bell and Daldy; KEIL, *Manual of Historico-critical Introduction to the Old Testament*, transl. by G. DOUGLAS; vol. I; Edinburgh, Clark (Davidson). — SCHULZ, *Alttestamentliche Theologie*; Frankfurt a. M., Heyder u. Zimmer (Cheyne). — BURSIAN, *Geographie von Griechenland*, II; Leipzig, Teubner (Tozer). — FROUDE, *History of England*, vol. XI and XII; Longmans (Boose). — KAZWINI's *Kosmographie*, übersetz von Dr ETHÉ; Leipzig, Fues (de Goeje). — DE VOGUÉ, *Mélanges d'archéologie orientale* (Nœldeke; cf. *Rev. crit.*, 1869, art. 237). — OVIDII, *Ex Ponto libri quattuor* ed. KORN (R. Ellis). — RITSCHL, *Neue Plautinische Excurse* (Nettleship, cf. *Rev. crit.*, art. 107). — ELLENDT, Lexicon Sophocleum, ed. altera; Berlin (Campbell).

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE
DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

Acta Sanctorum quotquot toto orbe coluntur, vel a catholicis scriptoribus celebrantur, ex latinis et græcis, aliarumque gentium antiquis monumentis collecta ac digesta, illustrata a G. Heuschenio et D. Papebrochio. Editio novissima, curante J. Carnandet. Septembris. T. 4. In-fol. à 2 col., xxxij-837 p. Paris (Palmé).

Arbois de Jubainville. Histoire des ducs et des comtes de Champagne. T. 7. Livre des vassaux du comté de Champagne et de Brie, 1172-1222, publié d'après le manuscrit unique des Archives de l'empire, par A. Longnon. In-8°, iij-419 p. Paris (lib. Durand et Pedone-Lauriel). 7 fr. 50

— Inventaire sommaire des archives départementales antérieures à 1790. Archives ecclésiastiques. Série G. Tome I. 1re partie. In-4° à 2 col., 268 p. Paris (lib. P. Dupont).

Birks (T. R.). The Pentateuch and its Anatomists, or the Unity and Authenticity of the Books of Moses vindicated and confirmed, in reply to modern Criticism. In-8° cart., 326 p. London (Hatchard). 6 fr. 25

Bourguignat (J. R.). Histoire générale de Paris. Catalogue des mollusques terrestres et fluviatiles des environs de Paris, à l'époque quaternaire. Annexe à l'ouvrage intitulé : La Seine, le Bassin parisien aux âges antéhistoriques. In-4°, 36 p. et 7 pl. Paris (imp. Impériale).

Chodzko (A.). Grammaire paléoslave, suivie de textes paléoslaves tirés pour la plupart des manuscrits de la Bibliothèque impériale de Paris et du Psautier de Bologne. In-8°, xv-280 p. Paris (lib. Maisonneuve et Ce).

Correspondance de Napoléon Ier publiée par ordre de Napoléon III. T. 32. In-4°, 618 p. Paris (imp. Impériale).

Coussemaker (E. de). Scriptorum de

musica medii ævi, novam seriem a Gerbertina alteram collegit. T. 3. Fasciculus 5. In-4° à 2 col., p. 231-400. Paris (lib. Durand et Pedone-Lauriel).

Cyprian. The Writings of Cyprian, bishop of Carthage. Vol. 2, containing the remainder of the Treatises, together with the writings of Nevahan, Minucino Felix etc. Translated by Rev. T. E. Wallis. In-8° cart., 530 p. Edinburgh (Clark). 13 fr. 15

Desjardins (E.). Rhône et Danube. Nouvelles observations sur les Fosses-Mariennes et le canal du Bas-Rhône, pont des Fosses-Mariennes, camp de Marius, réponse aux objections. Embouchures du Danube comparées à celles du Rhône. Projet de canalisation maritime du Bas-Danube. In-4°, 109 p. et 1 carte. Paris (lib. Durand et Pedone-Lauriel).

Dictionnaire archéologique de la Gaule, époque celtique, publié par la Commission instituée au ministère de l'instruction publique d'après les ordres de S. M. l'Empereur. 2° fascicule. In-4° à 2 col., p. 105-240 et 12 pl. Paris (impr. Impériale).

Documents historiques inédits sur le Dauphiné. Inventaire des archives des dauphins à Saint-André de Grenoble en 1277, publié d'après l'original, avec table alphabétique et pièces inédites, par C. U. J. Chevalier. In-8°, 48 p. Paris (Franck). 3 fr.

Durer (Albert). His Life and Works, including autobiographical Papers and complete Catalogues, by William B. Scott. With six Etchings by the Author, and other illustrations. In-8° cart, 330 pages. London (Longmans). 20 fr.

Gaskin (J. J.). Varieties of Irish History, from ancient and modern sources, and original documents. In-8° cart., 458 p. Dublin (Kelly). 7 fr. 50

Gobineau (De). Histoire des Perses d'après les auteurs orientaux, grecs et latins, et particulièrement d'après les manuscrits orientaux inédits, les monuments figurés, les médailles, les pierres gravées, etc. 2 vol. in-8°, 1234 p. Paris (lib. Plon).

Guérin (M. V.). Description géographique, historique et archéologique de la Palestine, accompagnée de cartes détaillées. Judée. 3 vol. gr. in-8°, viij-1229 p. Paris (lib. Challamel aîné). 30 fr.

Huot (P.). Les Plénipotentiaires de Rastadt d'après l'ouvrage allemand : Der Rastatter Gesandtenmord, von Karl Mendelssohn-Bartholdy. Gr. in-18, 163 p. Paris (libr. Internationale).

Il Libro segreto di Gregorio Dati, pubblicato a cura di C. Gargiolli. In-8°, 120 p. Bologna (Romagnoli). 4 fr. 40

Ironmonger's Hall, London. A Catalogue of the Antiquities and Works of Art exhibited at Ironmonger's Hall, London, in the month of May 1861. Compiled by a Committee of the Council of the London and Middlesex Archæological Society, with numerous illustrations. 2 vol. in-4°, 642 p. London (Harrison).

Judas (C. A.). Nouvelle analyse de l'inscription libyco-punique de Thugga, en Afrique, suivie de nouvelles observations sur plusieurs épitaphes lybiques dans le but exprès de faciliter en Algérie l'étude des langues phénicienne et libyco-berbère. In-8°, 80 p. et 1 pl. Paris (Klincksieck).

Lambros (P.). Monnaies et bulles inédites de Néopatras et de Carylaina. In-8°, 10 p. et 1 pl. Paris (imp. Cusset et C°).

Lettere di Bartolomeo Cavalcanti, tratte dagli originali che si conservano nell' Archivio governativo di Parma. In-8°, 230 p. Torino e Firenze (Bocca frères). 9 fr. 80

Maulde (R. de). Notes historiques sur l'ancien prieuré de Flotin dans la forêt d'Orléans. In-8°, 74 p. Orléans (impr. Puget et C°).

Souvenirs d'émigration de madame la marquise de Lâge de Volude, dame de S. A. S. madame la princesse de Lamballe, 1792-1794. Lettres à madame la comtesse de Montijo, publiées par M. le baron de La Morinerie. In-8°, clxxiij-224 p. Évreux (imp. Hérissey).

The writings of Methodius, Alexander of Lycopolis. Peter of Alexandria and several Fragments. In-8° cart. 450 p. Edinburgh (Clark). 13 fr. 15

Topin (M.). L'Homme au masque de fer. In-8°, vij-422 p. Paris (Dentu). 7 fr.

Vainberg (S.). L'École historique en Allemagne. In-8°, 59 p. Paris (lib. Reinwald).

Wessenberg (I. H.). Die Eintracht zwischen Kirche u. Staat, auf die genaue Beachtung d. wahren Zweckes beider begründet. Aus dem handschrift. Nachlasse d. Verf. Hrsg. v. Hof. R. D. J. Beck. In-8°, xj-250 p. Aarau (Sauerlænder's Verlag). 4 fr.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

N° 5 Cinquième année 29 Janvier 1870

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. Auguste Brachet.

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. Auguste Brachet, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

ANNONCES

PÉRIODIQUES ÉTRANGERS.

The Athenæum. 8 janvier.

GŒTHE'S *Unterhaltungen mit dem Kanzler Friedrich von Müller*, hgg. von BURKHARDT; Stuttgart, Cotta. — *Lettres choisies de Madame de Sévigné*; Hachette. — Revues des littératures chinoise, japonaise et tibétaine; c'est un exposé succinct qui embrasse la totalité de ces littératures, depuis les origines. — Notices diverses : sur la topographie de Jérusalem; sur la Bibliothèque de Saint-Pétersbourg; sur l'imprimerie en Chine, etc.

15 janvier.

FINLASON, *A dissertation on History of hereditary Dignities...*; Butterworths. GALTON, *Hereditary Genius*; Macmillan. ANDERSON, *The Mansions of England in the Olden Time*; Sotheran. — E. DUNLOP, *The Church under the Tudors*; Dublin, Moffat; œuvre de parti. — M. BLOCK, *L'Europe politique et sociale*; Hachette. — HOMER'S *Iliad in English rhymed Verse*; Strahan; jugement favorable. — *Ancient Laws of Ireland*, part. II, edited by W. Neilson Hancock and the Rev. Th. O' MAHONY. — *Delia, contayning certaine Sonnets*, with *The Complaint of Rosamond*. London, Simon Waterson, 1592; fac-simile from the Original Edition; edited by J. PAYNE COLLIER. — Essai : Les Magyars et leurs nationalités. — L'archéologie et l'art à Rome.

Germania, hgg. von K. BARTSCH. — 2e série, 2e année (t. XIV de la collection), 3e cahier.

P. 257. W. MÜLLER, *Sur la critique de la tradition des Nibelungen par Lachmann*. — P. 269. R. KŒHLER, *Sur* VON DER HAGEN, *Gesammtabentauer* n° LXIII. — P. 271. H. RÜCKERT, *Fragments d'un nouveau ms. du* Willehalm *de Wolfram*. — P. 272. O. SCHADE, *Trois contes* (en latin) *du* XIVe *siècle, tirés d'un ms. de Kœnigsberg*; le second de ces contes intéresse l'histoire du merveilleux au moyen-âge : c'est l'histoire d'un jeune homme qu'une jeune sorcière métamorphose en cheval à l'aide d'un frein, et qui lui-même la métamorphose en jument (pendant le jour seulement) à l'aide du même procédé. — P. 283. K. MEYER, *La fable de Véland le forgeron*. — P. 300. R. KŒHLER, *Notes sur la légende de saint Alban*. — P. 305. ETTMÜLLER, *Notes pour servir à la critique des chants de l'Edda*. — P. 323. BARTSCH et SCHRŒRER, *Persistance de la tradition de Kudrun*; supplément important à un précédent article (*Germania*, XII, 220) où M. Bartsch avait déjà constaté la persistance, jusqu'à une époque presque contemporaire, de cette tradition dans la mémoire du peuple. — P. 337. FŒRSTEMANN, *Le Trésor de l'allemand primitif* (Urdeutsch). L'auteur de cet intéressant et ingénieux travail divise le vocabulaire de l'ancienne langue germanique en trois séries correspondant à autant de formations successives : I, mots antérieurs à la séparation de la branche slavo-germanique; et par conséquent se retrouvant dans la plupart des idiomes indo-européens; II, mots de la période slavo-germanique; c'est-à-dire antérieurs à l'existence distincte des Germains d'une part et des Slaves de l'autre; III, mots proprement germains, et qui comme tels se trouvent dans tous les idiomes germaniques, mais non point ailleurs. Le présent article contient la première de ces trois séries. — Bibliographie. LASSON, *Meister Eckart der Mystiker* (W. PREGER; cf. *Rev. crit.*, 1869, art. 160). — WESTPHAL, *Philosophish-historische Grammatik d. deutschen Sprache* (L. TOBLER; le critique s'attache à faire ressortir les analogies et les différences qui existent entre cet ouvrage et celui de W. Scherer dont il avait rendu compte précédemment, *Germ.* XIII, 480). — WAGNER, *Hoffmann von Fallersleben* (J. Strobl).

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE
DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique.* Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Advenue et entree du roy en sa ville d'Angers, le dixieme de mars 1598. In-16, 14 p. Paris (imp. Lainé).

Beauvoir (de). Java, Siam, Canton. Voyage autour du monde. Ouvrage enrichi d'une carte spéciale et de 14 grav. photographiées. In-18 jésus, 456 pages. Paris (Plon). 4 fr.

Bibliothèque de l'École des Hautes Études. Sciences philologiques et historiques. 1er fascicule. La Stratification du langage, par Max Muller, traduit par M. Havet; la Chronologie dans la formation des langues indo-européennes, par G. Curtius, traduit par M. Bergaigne. In-8°, vij-117 p. Paris (lib. Franck). 4 fr.

Boutmy (E.). Philosophie de l'architecture en Grèce. In-18 jésus, 199 p. Paris (Baillière). 2 fr. 50

Calligaris. Dictionnaire polyglotte. Onze langues, français-latin-italien-espagnol-portugais-allemand-anglais-néohellénique ou grec moderne-arabe écrit-arabe parlé (en caractères européens)-turc avec la prononciation. 2e partie, 6e livraison. In-4°. Turin (Loescher). 2 fr. 85

Cantu (C.). Les Hérétiques d'Italie. Discours historiques traduits de l'italien par A. Digard et E. Martin. Seule traduction autorisée, revue et corrigée par l'auteur. T. 3. Des suites du concile de Trente. In-8°, 670 p. Paris (Didot).

Coletta (L.). Del libro di Esther. Commentario storico-filologico. In-8°, x-254 p. Napoli (tipog. V. Manfredi). 3 fr. 45

Collezione di opere inedite o rare dei primi tre secoli della lingua pubblicata per cura della R. Commissione pei testi di lingua nelle provincie dell' Emilia. In-8°, 384 p. Bologna (Romagnoli). 8 fr. 60

Contiene : delle rime volgari trattato di Antonio da Tempo, giudico Padovano, composto nel 1332, dato in luce integralmente ora la prima volta per cura di G. Brion.

Cronaca modenese di Tomarino di Bianchi, detto de' Lancillotti. Serie delle cronache. Tomo VIII. Fasc. 4. In-4°, pag. 241-320. Parma (tip. Fiaccadori).

Derenbourg (H.). Notes sur la grammaire arabe. 1re partie. Théorie des formes. In-8°, 22 p. Paris (impr. Alcan-Lévy).

Franklin (A.). Étude historique et topographique sur le plan de Paris de 1540, dit plan de tapisserie. In-12, 354 p. et 1 pl. Paris (lib. Aubry).

Hegel. Philosophie de l'esprit, traduite pour la première fois et accompagnée de deux introductions et d'un commentaire perpétuel, par A. Vera. T. 2. In-8°, cxx-523 p. Paris (G. Baillière).

Jung (Th.). Les Errata historiques militaires. II. In-8°, 56 p. Paris (imp. Hennuyer).

Manin (B.). La mission de l'Occident latin dans l'orient de l'Europe. In-8°, 100 p. Paris (Le Chevalier).

Membrana novissima Mediolani inventa in veteri, insignique Archivio Illmi D. D. Marchionis J. Arconati Vice-Comitis, quæ, declarante J. Zucchelli, revulgatur ad probandum captivitatem in Italia perdurasse saltem ad ann. MCCCCXXXIV. Alia edito non nescio. In-8°, 20 p. Milano (tipogr. Arcivescovile).

Montée (P.). La Philosophie de Socrate. In-8°, 382 p. Paris (lib. Durand).

Rainardo o Lesengrino. Dal codice Bodleiano (raccolta canoniciana ital. n. xlviij) per cura di E. Teza. In-8°, 77 p. Pisa (tip. Nistri).

Souvenirs de madame Vigée Le Brun, de l'Académie royale de Paris. 2 vol. in-18 jésus, 753 p. Paris (lib. Charpentier et Ce). 7 fr.

The History of Life of Albrecht Durer of Nuremberg, with a translation of his Letters and Journal, and some account of his Works. By Mrs. C. Heaton. Gr. in-8° cart., 339 p. London (Macmillan). 39 fr. 40

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

Jung (Th.). Les Errata historiques militaires. II. In-8°, 56 p. Paris (imp. Hennuyer).

Kamil (the) of El-Mubarrad, edited for the german oriental society, from the manuscripts of Leyden, St Petersburg, Cambridge and Berlin, by W. Wright. 6. part. In-4°, 86 pag. Leipzig (Brockhaus' Sort). 8 fr.

Luthardt (C. E.). Die Ethik des Aristoteles in ihrem Unterschied von der Moral d. Christenthums. I. Die Güterlehre. Gr. in-4°, iij-39 p. Leipzig (Dürr). 2 fr.

Manin (B.). La mission de l'Occiden latin dans l'orient de l'Europe. In-8°, 100 p. Paris (Le Chevalier).

Membrana novissima Mediolani inventa in veteri, insignique Archivio Ill^{mi} D. D. Marchionis J. Arconati Vice-Comitis, quæ, declarante J. Zucchelli, revulgatur ad probandum captivitatem in Italia perdurasse saltem ad ann. MCCCCXXXIV. Alia edito non nescio. In-8°, 20 p. Milano (tipogr. Arcivescovile).

Montée (P.). La Philosophie de Socrate. In-8°, 382 p. Paris (lib. Durand).

Morosi (G.). Studi sui dialetti greci della terra d'Otranto, preceduto da una raccolta di canti, leggende, proverbi e indovinelli, nei dialetti medesimi. In-4°, 214 p. Torino e Firenze (Lœscher). 9 fr. 20

Mugna (P.). Dante Alighieri in Germania. In-8°. Padova (Edit. l'autore).

Niccolucci (G.). Armi ed ustensili dell' età della pietra, lettera al sig. Luigi Turco da Palazzolo Castrocielo. In-8°, 16 p. Napoli (tipog. del Fibreno).

Oberdick (J.). Die rœmerfeindlichen Bewegungen im Orient wæhrend der letzten Hælfte des dritten Jahrh. nach Christus 254-274. Ein Beitrag zur Geschichte d. rœm. Reichs unter den Kaisern. Gr. in-8°, xvj-171 p. Berlin (Guttentag). 4 fr. 85

Parmet (A.). Rudolf v. Langen. Leben u. gesammelte Gedichte d. ersten Münsterschen Humanisten. Ein Beitrag zur Geschichte des Humanismus in Deutschland. In-8°, xj-256 p. Münster (Regensberg). 4 fr.

Planck (K. C.). Gesetz u. Ziel der neueren Kunstentwicklung im Vergleiche m. der antiken. In-8°, viij-120 p. Stüttgart (Ebner u. Seubert). 3 fr. 25

Postel (G.). Les très-merveilleuses victoires des femmes du nouveau monde, suivi de la doctrine du siècle doré, avec une notice biographique et bibliographique par G. Brunet. In-8°, 115 p. Turin (Gay et fils). 13 fr. 80

Promis (V.). Memoriale di Diego Colombo con note sulla Bolla di Alessandro VI delli 4 maggio 1493. In-8°, 123 p. Firenze e Torino (Fratelli Bocca). 5 fr. 75

Rainardo o Lesengrino. Dal codice Bodleiano (raccolta canoniciana ital. n. xlviij) per cura di E. Teza. In-8°, 77 p. Pisa (tip. Nistri).

Schwegler (A). Geschichte der griechischen Philosophie. Hrsg. v. K. Kœstlin. 2. verm. Aufl. In-8°, viij-351 p. Tübingen (Laupp). 5 fr. 35

Souvenirs de madame Vigée Le Brun, de l'Académie royale de Paris. 2 vol. in-18 jésus, 753 p. Paris (lib. Charpentier et C°). 7 fr.

Taine (H.). Philosophie de l'art en Grèce. Leçons professées à l'École des beaux-arts. Paris (G. Baillière). 2 fr. 50

The History of Life of Albrecht Durer of Nuremberg, with a translation of his Letters and Journal, and some account of his Works. By Mrs. C. Heaton. Gr. in-8° cart., 339 p. London (Macmillan). 39 fr. 40

Treitschke (H. v.). Historische u. politische Aufsætze. Neu Folge. 2. Thle. In-8° (1. Theil, 494 p.). Leipzig (Hirzel). 11 fr. 25

Valentinelli (J.). Bibliotheca manuscripta ad S. Marci Venetiarum. Codice Mss. latini. Tomo II. In-8°, 392 p. Venezia (tip. del Commercio). 6 fr. 90

Wittmer (M.) u. W. **Molitor.** Rom. Ein Wegweiser durch die ewige Stadt und die rœm. Campagna. 2. verm. und verb. illustr. Aufl. Mit grosser topogr. Karte, 4 neuen Detail-Stadtplænen (in 4 u. fol.) 3 Spezialkarten der næchsten Umgebung Tivolis u. Albanos, 4 Plænen d. alten Roms, d. Forum Rom, d. Vaticans. In-8°, viij-498 pag. mit 7 Holzschnittafeln. Regensburg (Pustet). 9 fr.

Zeitschrift für vergleichende Sprachforschung auf dem Gebiete d. Deutschen, Griechischen u. Lateinischen, hrsg. von Prof. Dr. Kuhn. 19. Bd. 6 Hfte. In-8° (1. Heft 80 p.). Berlin (Dümmler's Verlag). 12 fr.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Archiv für œsterreichische Geschichte. Hrsg. v. der zur Pflege vaterlænd. Geschichte auf gestellten Commission der kaiserl. Academie d. Wissenschaften. 41. Bd. I. Hælfte. In-8°, iv-209 p. Wien (Gerold's Sohn). 3 fr. 40

Berichte üb. die Verhandlungen der kœnigl. sæchsischen Gesellschaft der Wissenschaften zu Leipzig. Philolog. histor. Classe. 1869. T. II. Mit 4 lithogr. Tafeln. In-8°, 118 p. Leipzig (Hirzel). 2 fr. 75.

Codex diplomaticus Anhaltinus. Auf Befehl sr. Hoheit d. Herzogs Leopold Friedrich v. Anhalt. Hrsg. von Dr. Heinemann. I. Thl. 2. Abth.: 1123-1170. Nov. 18. Mit 3 Siegeltaf. Gr. in-4°, iij-155 et 380 p. Dessau (Aue). 12 fr.

Corpus inscriptionum latinarum. Consilio et auctoritate academiæ litterarum regiæ borussicæ editum. Vol. II. Inscriptiones Hispaniæ latinæ consilio et auctoritate academiæ litterarum regiæ borussicæ edidit Æmilius Hübner. Adjectæ sunt tabulæ geographicæ duæ. Fol. lvj-828 p. m. 2 lith. u. col. Karten u. 1 Tab. in-fol. Berlin (G. Reimer). 85 fr. 35

Culmann (F. W.). Die Namen der Raubthiere in verschiedenen Sprachen. Ein Beitrag zur Theorie der primitiven oder seelisch. organ. Wortbildung. Gr. in-8°, 66 p. Leipzig (F. Fleischer). 1 fr. 65

Czyhlarz (C.). Das rœmische Dotalrecht. In-8°, x-506 p. Giessen (Roth). 13 fr. 25

Derenbourg (H.). Notes sur la grammaire arabe. 1re partie. Théorie des formes. In-8°, 22 p. Paris (impr. Alcan-Lévy).

Diez (F.). Grammatik der romanischen Sprachen. I. Th. 3. Aufl. In-8°, viij-514 p. Bonn (Weber). 10 fr.

Ebrard (A.). Handbuch der mittelgælischen Sprache, hauptsæchlich Ossian's, Grammatik, Lesestücke, Wœrterbuch. Mit e. Vorwort v. Dr. G. Autenrieth. In-8°, xv-305 p. Wien (Braumüller). 10 fr. 75

Ellendt (F.). Lexicon Sophocleum adhibitis veterum interpretum explicationibus grammaticorum notationibus recentiorum doctorum commentariis. Editio altera emendata. Curavit H. Genthe. Fasc. II. Gr. in-8°, p. 81-160. Berlin (Gebr. Borntræger). 2 fr. 75

Eusebii Pamphili scripta historica. Tom. III. Et s. t. Commentarii in Eusebii Pamphili histor. eccl. vitam Constant. Panegyricum atque in Constantini ad sanctorum cœtum orationem et melitimata Eusebiana. Librum bipartitum composuit et multo emendationem atque auctionem denuo ed. Heinichen. In-8°, vij-804 pag. Leipzig (Mendelssohn). 14 fr.

Franklin (A.). Étude historique et topographique sur le plan de Paris de 1540, dit plan de la tapisserie. In-12, 354 p. et 1 pl. Paris (lib. Aubry).

Garcin de Tassy. Cours d'hindoustani (urdu et hindi) à l'École impériale et spéciale des langues orientales vivantes. Discours d'ouverture du 6 décembre 1869. In-8°, 38 p. Paris (libr. Maisonneuve et Ce).

Gaupp. Das Sanitætswesen in den Heeren der Alten. In-4°, 28 pages. Blaubeuren (Mangold).

Hehn (V.). Kuthurpflanzen u. Hausthiere in ihrem Uebergang aus Asien nach Griechenland u. Italien sowie in das übrige Europa. Historisch-linguistische Skizzen. In-8°, iv-456 p. Berlin (Gebr. Borntræger). 12 fr.

Hegel. Philosophie de l'esprit, traduite pour la première fois et accompagnée de deux introductions et d'un commentaire perpétuel, par A. Vera. T. 2. In-8°, cxx-523 p. Paris (G. Baillière).

Helleig (J. H.). Quæstiones de dialecto critica. Dissertatio philologica. In-8°, 36 p. Leipzig (Græfe). 1 fr. 10

Hüffer (F.). Der Trobador Guillem de Cabestanh. Sein Leben u. seine Werke. In-8°, 68 p. Berlin (Heimann). 2 fr.

N° 6 Cinquième année 5 Février 1870

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. AUGUSTE BRACHET.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. AUGUSTE BRACHET, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

ANNONCES

N° 7 Cinquième année 12 Février 1870

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. P. MEYER. CH. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. AUGUSTE BRACHET.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. AUGUSTE BRACHET, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

PÉRIODIQUES ÉTRANGERS.

Germania, 2[e] série, t. II (1869), 4[e] cahier.

P. 385. F. LIEBRECHT, *Sur la chronique de Zimmern.* — P. 405. ZINGERLE, *Deux parodies* (du *Pater* et de l'*Ave Maria*). — P. 408. K. SCHILLER, *Fragments en bas-allemand.* — P. 411. ROCHHOLZ, *Heinrich Steinhœvel, Jakob Funkelin*, notes biographiques. — P. 416. HŒFER, *Notes sur divers passages de poëtes moy. h. all.* — P. 427. BARTSCH, *Sur le « Gregoire » d'Hartmann.* — P. 432. K. MEYER, *Sur la fable de Dietrich*; polémique contre M. E. Martin. — P. 434. FROMMANN et LAMBEL, *Un fragment du roman des « Lorreinen »* (suite néerlandaise des *Lorrains*, composée d'après des sources françaises). — P. 440. J. HAUPT, *Fragments d'une traduction en anc. h. all. des évangiles.* — P. 467. BARTSCH, Revue bibliographique des ouvrages intéressant la philologie germanique publiés pendant l'année 1868. Ce travail est en son genre un chef-d'œuvre d'ordre et de clarté.

The Athenæum. 22 janvier.

GRANT, *Memoirs of Sir George Sinclair*; Tinsley. — Joannis WICLIF *Trialogus cum supplemento Trialogi*, ed. G. LECHLER; Oxford, Clarendon Press. — WALLINGTON, *Historical Notices of Events occurring chiefly in the reign of Charles the First*; 2 vol., Bentley. — *The private Life of Galileo*; compiled principally from his correspondence and that of his eldest Daughter; Macmillan. — Forbes WATSON and John W. KAYE, *The people of India*, vol. III et IV; Allen; ouvrage important, mais qui ne paraît pas au courant de la science. — *Les Saxons et les Celtes*; exposé et critique de quelques vues du prof. Huxley qui sont presque toutes sinon erronées du moins très-aventurées. Ce travail se continue dans le nº suivant. — MANTZ, *Les chefs-d'œuvre de la peinture italienne*; Paris, Didot; art. favorable.

29 janvier.

Rev. T. R. BIRKS, *The Pentateuch and its Anatomists*; Hatchards; ouvrage sans valeur. — SCHELLEY, *Poetical Works*; a revised Text with Notes by ROSSETTI; Moxon. — Th. HUGHES, *Alfred the Great*; Macmillan; livre de vulgarisation. — CARTWRIGHT, *Gustav Bergenroth, a Memorial Sketch*; Edinburgh, Edmonston and Douglas.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

Andresen (A.). Die deutschen Maler-Radirer (peintres-graveurs) d. 19. Jahrh. nach ihren Leben u. Werken. 3. Bd. 2. Hælfte. Gr. in-8°, ij-145-344 p. Leipzig (R. Weigel). 6 fr. 75

Bopp (Fr.). Vergleichende Grammatik d. Sanskrit, Send, Armenischen, Griechischen, Lateinischen, Litauischen, Altslavischen, Gothischen u. Deutschen. 3. Ausg. 2. Bd. In-8°, 570 p. Berlin (Dümmler's Verl.). 16 fr.

Curtius (G.). Studien zur griechischen u.

lateinischen Grammatik. 2. Bd. 2. Hft. In-8°, vj u. p. 201-450 Leipzig (Hirzel). 5 fr. 35

Erdmann (J. E.). Grundriss der Geschichte der Philosophie. II. Bd. Philosophie der Neuzeit. 2. Aufl. In-8°, x-854 p. Berlin (Hertz). 13 fr. 35

Ewald (H.). Ausführliches Lehrbuch der hebræischen Sprache des alten Bundes. 8. Ausg. In-8°, xvj-959 p. Gœttingen (Dieterich). 14 fr. 75

Forschungen zur deutschen Geschichte. Hrsg. v. der histor. Commission der kœnigl. bayer. Academie der Wissenschaften. 10. Bd. 3 Hefte. Gr. in-8°. Gœttingen (Dieterich). 12 fr.

Garcin de Tassy. Histoire de la littérature hindouie et hindoustanie, 2° éd., revue, corrigée et considérablement augmentée. T. 1. In-8°, iv-628 p. Paris (lib. Labitte). L'ouvrage complet formera 3 vol.

Grimm (J.). Weisthümer. Nach dessen Tode herausgegeben unter Mitwirkg. v. F. X. Kraus, Archivar Müller u. anderen Gelehrten, von G. L. v. Maurer. 6. Thl. bearb. v. Rich. Schrœder. In-8°, iv-782 p. Gœttingen (Dieterich). 17 f. 65

Grote (G.). A history of Greece, from the earliest period to the close of the generation contemporary with Alexander the Great. A new edit. in 12 vols. Vol. 1. With portr., maps and plans. In-8°, xxviij-473 p. with portr. Leipzig (A. Dürr). 8 fr.

Hardt. Luxemburger Weisthümer, als Nachlese zu Jacob Grimm's Weisthümern gesammelt u. eingeleitet. 2. u. 3. Lfg. Gr. in-8°, p. xvij-lxiij-65-336 Luxemburg (Bück). 3 fr. 25

Hartenstein (G.). Historisch-philosophische Abhandlungen. In-8°, xiij-538 p. Leipzig (Voss). 14 fr. 75

Herquet (K.). Charlotta von Lusignan u. Caterina Cornaro, Kœniginnen v. Cypern. In-8°, viij-241 p. m. 3 Tab. in-fol. u. einer lithogr. Karte in-fol. Regensburg (Pustet). 4 fr.

Hettner (H.). Literaturgeschichte d. 18. Jahrhunderts. 3. Thl. Die deutsche Literatur im 18. Jahrh. 3. Buch. 1. Abth. In-8°. Braunschweig (Vieweg et Sohn). 8 fr.

Historische Zeitschrift. Hrsg. v. H. v. Sybel. 23. u. 24. Bd. od. Jahrg. 1870. 4 Hfte. In-8°. München (Oldenburg). 28 fr.

Hitzig (F.). Geschichte des Volkes Israel von Anbeginn bis zur Eroberung Masada's im J. 72 nach Christus. 2. Thl. Bis zum Kriege d. Titus. In-8°, viij-321-631 p. Leipzig (Hirzel). 7 fr.

Jacut's geographisches Wœrterbuch aus den Handschriften zu Berlin, St. Petersburg, Paris, London u. Oxford auf Kosten der deutschen morgenlænd. Gesellschaft. Hrsg. v. Ferd. Wüstenfeld. 4. Bd. 2. Hælfte. In-8°, p. 481-1040. Leipzig (Brockhaus'Sort.). 22 fr.

Kitt (J.). Quae ac quanta sit inter Æschylum et Herodotum et consilii operum et religionis similitudo. Dissertatio inauguralis philologica. In-8°, iij-66 p. Breslau (Gœrlich et Coch). 1 fr. 10

Mémoires de l'Académie impériale des sciences de St.-Pétersbourg. VII° série. T. XIII. N° 6 et 7. Gr. in-4°. Saint-Pétersbourg (Leipzig, Voss). 15 fr.

Pichler (A.). Die Theologie des Leibniz aus sæmmtlichen gedruckten u. vielen noch ungedruckten Quellen m. besond. Rücksicht auf die kirchlichen Zustænde der Gegenwart zum ersten Male vollstændig dargestellt. II. Thl. In-8°, xvij-540 p. München (Liter. Anstalt). 8 fr. 60

Rheinisches Museum für Philologie. Hrsg. v. F. Ritschl u. A. Klette. Neue Folge. 25. Bd. Jahrg. 1870. 4 Hfte. In-8°. Frankfurt (Sauerlænder). 16 fr.

Schiller's sæmmtliche Schriften. Historisch-kritische Ausg. Im Verein m. A. Ellisen, R. Kœhler, W. Müldener, etc. von K. Gœdeke. 5. Thl. 2. Bd. u. 8. Thl. Gr. in-8°. Stuttgart (Cotta). à 4 f. 85

S. Hippolyti canones arabice a codicibus. Romanis cum versione latina, annotationibus et prolegomenis ed. D. B. de Haneberg. In-8°, 125 p. München (Franz). 4 fr. 70

Sickel (T.). Zur Geschichte d. Concils v. Trient. Actenstücke aus œsterr. Archiven. I. Abth. 1559-1561. In-8°, viij-216 p. Wien (Gerold's Sohn). 7 fr. 50

Tobler (A.). Mittheilungen aus altfranzœsischen Handschriften. I. Aus der Chanson de Geste v. Auberi nach einer vatikan. Handschrift. In-8°, vj-298 p. Leipzig (Hirzel). 6 fr.

Venedey (J.). Die deutschen Republikaner unter der franzœsischen Republik. Mit Benutzung der Aufzeichnungen seines Vaters M. Venedey dargestellt. In-8°, ix-488 p. Leipzig (Brockhaus). 9 fr. 35

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

N° 8 Cinquième année 19 Février 1870

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. P. MEYER. CH. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. AUGUSTE BRACHET.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. AUGUSTE BRACHET, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

PÉRIODIQUES ÉTRANGERS.

Historische Zeitschrift, herausgegeben von H. VON SYBEL. München, 1870. 1. Heft.

I. *Essais.* G. COHN, Louis XIV protecteur des savants. Étude faite d'après le tom. V des *Lettres, instructions et mémoires de Colbert*, de M. Clément. — C. MENDELSSOHN-BARTHOLDY, Les Conférences de Seltz. Exposition des négociations secrètes qui eurent lieu en 1798 entre François de Neufchâteau et le comte de Cobenzel, pendant la durée du congrès de Rastatt, d'après des documents inédits tirés des archives de Vienne et de Paris. — B. KUGLER, La *Pontificalis Historia.* Examen de l'ouvrage d'un continuateur anonyme de Sigebert de Gembloux, publié dans le tom. XX des *Monuments* de Pertz, et rédigé vers 1163. M. K. s'attache surtout à caractériser S. Bernard de Clairvaux. — H. DE SYBEL, La fin de la Pologne et les guerres de la Révolution. M. de S. reprend ici la thèse déjà soutenue dans son grand ouvrage, que la Révolution a triomphé surtout grâce aux dissensions entre la Prusse et l'Autriche et que ces querelles eurent pour cause le partage de la Pologne. Son travail, basé sur de nouveaux documents trouvés à Vienne, devra être lu par tous ceux qui s'occupent de l'histoire des dernières années du XVIII[e] siècle. — TH. BERNHARDT, L'abolition du servage en Russie. Étude faite d'après les ouvrages récents de MM. de Haxthausen et Skrebitzky.

II. *Critiques principales.* JANUS, *Der Papst und das Concil.* Éloge de ce livre dirigé contre l'infaillibilité papale, qui a excité au plus haut point l'attention en Allemagne et qu'on attribue d'ordinaire au savant chanoine Dœllinger, de Münich. — L. VON RANKE, *Briefwechsel Friedrich's des Grossen mit dem Prinzen von Oranien*, etc. — CLAVEL, Arnaud de Brescia. Jugement sévère (voy. *Rev. crit.*, 1869, art. 195). — CH. CHESNEY, *Waterloo Lectures, a Study of the campaign of* 1815. Critique flatteuse d'un ouvrage (qui a paru depuis en 2[e] éd. et dans une trad. française à Bruxelles) destiné à ramener à des proportions raisonnables l'admiration fanatique des Anglais pour Wellington. — WAITZ, DAHLMANN's *Quellenkunde zur deutschen Geschichte* (v. *Rev. crit.*, 1869, art. 260). — *Monumenta Germaniae historica* ed. G. H. PERTZ. Scriptorum tom. XXI. M. Tœche analyse longuement ce nouveau volume. Les principaux auteurs qui s'y trouvent, *Helmoldi Chronica Slavorum* et Arnold de Lübeck, ont été préparés pour l'impression par Lappenberg († 1865) dont le commentaire n'est plus tout à fait au courant de l'état actuel de la science. M. K. Pertz a édité la *Grande chronique de Lorsch*, en y joignant malheureusement des remarques aussi peu justes que déplacées contre M. Jaffé, le savant et modeste paléographe de Berlin. M.-L. Weiland a édité la *Historia Welforum*, M. W. Arndt la Chronique du Hainaut de Gislebert. — B. ERDMANNSDŒRFER, Graf Georg Friedrich von Waldeck. Nous rendrons prochainement compte de cet ouvrage. — F. EBERTY, Geschichte des preussischen Staates. — *Die Chroniken* der deutschen Stædte. Vol. 7. Magdeburg, I (voy. *Rev. crit.*, 1869, art. 168). — *Rerum Britannicarum medii aevi scriptores.* M. R. Pauli rend compte des volumes suivants : 1. *Chronicle of Pierre de Langtoft*, ed. by T. Wright tom. II. 2. *Munimenta Academica* or documents..... of Oxford ed. by H. Anstey. 3. *Chronica Mag. Rogeri de Houedene*, ed. by W. Stubbs, tom. I. 4. *Chronica Monasterii S. Albani* ed. by Th. Riley, tom. III. 5. RICARDI DE CIRENCESTRIA *Speculum historiale*, ed. by J. Mayor, tom. II. — LONGMAN, *History of the life and times of Edward the Third.* — VOSMAER, *Rembrandt van Rijn, sa vie et ses œuvres*, vol. II. — JORISSEN, *Napoléon I[er] et le roi de Hollande*, 1806-1813. — C. DE CHERRIER, *Histoire de Charles VIII.* Jugement assez sévère (voy. *Rev. crit.*, 1869, art. 26). — H. D'AUMALE, *Histoire des princes de Condé.* Jugement

favorable. — GAYANGOS et LA FUENTE, *Cartas del Cardenal Don Francisco Jimenez de Cisneros*. Lettres inédites du fameux régent d'Espagne pendant la minorité de Charles-Quint. — GUARDIA, *Antonio Perez, l'art de gouverner* (voy. *Rev. crit.*, 1867, art. 98). — *Lettres de Stanislas Zolkiewski*, grand chancelier de Pologne (1584-1620). En polonais. — A. PRZEZDZIECKI, *Les femmes de la famille des Jagellons*, vol. II-IV. En polonais. — ILOWAISKY, *Handbuch der russischen Geschichte*, etc.

III. Compte-rendu de la dixième réunion annuelle de la commission des travaux historiques, nommée par l'Académie royale de Bavière, tenue à Munich, en octobre 1869.

En même temps que ce présent numéro, M. le D[r] C. Varrentrapp, secrétaire de la rédaction de la *Zeitschrift* a publié une double table des vingt premiers volumes de la *Revue historique*, que l'on peut acquérir séparément et qui sera très-utile à tous ceux qui s'occupent d'études historiques.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

Ackermann (G. F.). Die Indogermanen oder die weissen Menschen Kampf gegen den Wiltenfrost. Nach universellen, geolog., moral. u. histor. Entwicklungsgesetzen dargestellt. Gr. in-8°, viij 326 p. Leipzig (Sinhuber). 6 fr. 75

Braun (P.). Observationes criticae et exegeticae in C. Valerii Flacci Argonautica, Dissertatio inauguralis. In-8°, 47 p. Marburg (Nehrkorn). 2 fr.

Bunsen (E. v.). Die Einheit der Religionen im Zusammenhange mit den Vœlkerwanderungen der Urzeit u. der Geheimlehre. I. Bd. Mit einer Karte, gezeichnet von D[r] H. Lange. In-8°, xvj-668 p. Berlin (Mitscher u. Rœstell). 16 fr.

Catalogus alphabeticus bibliothecae publicae Raczynscianae, jussu magistratus in lucem editus. In-8°, iij-758 p. Posen (Jagielski). 10 fr. 75

Denkschriften der kaiserlischen Academie der Wissenschaften. Philosophisch-historische Classe. 16. Bd. In-4°, xij-414 p. m. eingedr. Holzschn. 2 Tab. u. chromolith. Karte in gr. 4. u. fol. Wien (Gerold's Sohn). 32 fr.

Diez (F.). Etymologisches Wœrterbuch der romanischen Sprachen. 3. verb. u. verm. Ausg. In-8°, I. Thl. xxxj-451 p. Bonn (Marcus). 18 fr.

Ditscheiner (J. A.). Grammatisch-orthographisch-stilistisches Handwœrterbuch der deutschen Sprache m. besond. Rüchsicht auf die Beugg., Függ., Bedeutg. u. Schreibart der einzelnen Wœrter, ihre Synonymen und Tropen und mit kurzen Wœrterklærungen u. erlæut. Beispielen. 2. verm. u. verb. Aufl. bearb. v. K. Schmuck. 15-16. Lfg. Weimar (K. Voigt). La livraison, 70 c.

Expedition (die preussische) nach Ostasien. Ansichten aus Japan, China und Siam. Im Auftrage der kgl. Regierung, hrsg. v. A. Berg. 6. Heft. Imp. Fol. (4 Photolith. in Tondr., 2 Chromolith. in Oel u. 3 Blatt Text in deutscher, angl. u. franzœs. Sprache). Berlin (Decker). 32 fr.

Maltzan (H.). Reise in den Regentschaften Tunis u. Tripolis. 3 Bde. 8. m. 3. Steintaf., 7 lith. Schriftaf. Gr. in-4°, u. 2 lith. Karten in-4°. Leipzig (Dyk). 16 fr.

Mourin (E.). Les comtes de Paris, histoire de l'avénement de la troisième race. In-8°, xxviij-533 p. Paris (Didier et C[e]).

Wisser (G.). Quaestiones Tibullianae. In-8°, 34 p. Kiel (Schwers). 1 fr.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

N° 9 Cinquième année 26 Février 1870

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. AUGUSTE BRACHET.

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. AUGUSTE BRACHET, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

ANNONCES

PÉRIODIQUES ÉTRANGERS.

Literarisches Centralblatt für Deutschland. N° 1. 1er janvier.

Histoire. Busch, Abriss der Urgeschichte des Orients; nach den neuesten Forschungen und vorzüglich nach Lenormant's *Manuel d'histoire ancienne de l'Orient* bearbeitet (Leipzig, Abel; article étendu, qui contient surtout des observations sur le livre de M. Lenormant lui-même, à peu près traduit par M. Busch; il est à remarquer que l'auteur allemand n'a rien pu conserver de ce qui dans le livre français concerne l'histoire des Juifs). — *Officium et Miracula sancti Willegisi*..... hgg. von Guerrier (Moscou et Leipzig; opuscule inédit du XIIe siècle). — Rupp, Aus der Vorzeit Reutlingens (Stuttgart, Mæcken; archéologie et mythologie anté-historique). — *Droit.* Brinz, Lehrbuch der Pandekten, II, 2, 1: die juristischen Personen (Erlangen, Deichert; ouvrage important). — *Linguistique. Histoire littéraire. Revue de linguistique et de philologie comparée*, t. III, livr. 1-2 (Paris, Maisonneuve; article favorable de M. Justi). — *Mémoires de la Société de linguistique de Paris*, t. I, 2e fasc. (Paris, Franck; art. de M. Justi). — Grœber, Die handschriftlichen Gestaltungen der chanson de geste Fierabras (voy. *Rev. crit.*, 1869, t. II, art. 163; l'art. du *Lit. Centr.* est de M. Tobler).

N° 2. 2 janvier.

Théologie. Mœnckeberg, Matthias Claudius, ein Beitrag zur Kirchen- und Litterar-Geschichte seiner Zeit (Hamburg, Nolte). — *Histoire.* Hotz, Beitræge zur Geschichte der Stadt Winterthur (Winterthur). — Wolf, Die Vertreibung der Juden aus Bœhmen im Jahre 1744 und ihre Rückkehr im Jahre 1748 (Leipzig, Leiner). — Strodtmann, Heine's Leben und Werke, II, 2 (Berlin, Duncker; fin de cet intéressant ouvrage). — *Histoire de l'art.* Von Eye und Falke, Kunst und Leben der Vorzeit vom Beginn des Mittelalters bis zu Anfang des 19. Jahrhunderts, 3. Auflage (Nürnberg, Bauer und Raspe). — Weiss, Kostümkunde, 5-6 (Stuttgart, Ebner und Seubert).

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

Ackermann (G. F.). Die Indogermanen oder die weissen Menschen Kampf gegen den Wiltenfrost. Nach universellen, geolog., moral. u. histor. Entwicklungsgesetzen dargestellt. Gr. in-8°, viij 326 p. Leipzig (Sinhuber). 6 fr. 75

Agnel (E.). De l'influence du langage populaire sur la forme de certains mots de la langue française. In-8°, 188 pages. Paris (Dumoulin). 7 fr. 50

Barni (J.). Napoléon Ier. In-18 jésus, 195 p. Paris (lib. Germer-Baillière). 1 fr.

Benoit (A.). Les plaids annaux de la baronnie de Sarreck (Meurthe). Étude sur les justices seigneuriales au XVIIIe siècle. In-8°, 55 p. Metz (Rousseau-Pallez).

Braun (P.). Observationes criticae et exegeticae in C. Valerii Flacci Argonautica, Dissertatio inauguralis. In-8°, 47 p. Marburg (Nehrkorn). 2 fr.

Bunsen (E. v.). Die Einheit der Religionen im Zusammenhange mit den Vœlkerwanderungen der Urzeit u. der Geheimlehre. I. Bd. Mit einer Karte, gezeichnet von Dr H. Lange. In-8°, xvj-668 p. Berlin (Mitscher u. Rœstell). 16 fr.

Catalogus alphabeticus bibliothecae pu-

blicae Raczynscianae, jussu magistratus in lucem editus. In-8°, iij-758 p. Posen (Jagielski). 10 fr. 75

Chevalier (C.-U.-J.). Notice analytique sur le cartulaire d'Aimon de Chissé aux archives de l'évêché de Grenoble, avec notes, table et pièces inédites. In-8°, 96 p. Colmar (imp. Hoffmann).

Collection des livrets des anciennes expositions depuis 1673 jusqu'en 1800. 14, 15, 16, 17. Salons de 1748, 1750, 1751, 1753. 4 vol. In-8°, 134 p. Paris (Liepmannssohn et Dufour).

Couret (A.). De sancti Damasi summi apud christianos pontificis carminibus. In-8°, 79 p. Grenoble (imp. Allier père et fils).

Denkschriften der kaiserlischen Academie der Wissenschaften. Philosophisch-historische Classe. 16. Bd. In-4°, xij-414 p. m. eingedr. Holzschn. 2 Tab. u. chromolith. Karte in gr. 4. u. fol. Wien (Gerold's Sohn). 32 fr.

Desjardins (A.). Les moralistes français du XVI° siècle. In-8°, 554 p. Paris (Didier et C°). 7 fr. 50

Diez (F.). Etymologisches Wœrterbuch der romanischen Sprachen. 3. verb. u. verm. Ausg. In-8°, I. Thl. xxxij-451 p. Bonn (Marcus). 18 fr.

Ditscheiner (J. A.). Grammatisch-orthographisch-stilistisches Handwœrterbuch der deutschen Sprache m. besond. Rüchsicht auf die Beugg., Függ., Bedeutg. u. Schreibart der einzelnen Wœrter, ihre Synonymen und Tropen und mit kurzen Wœrterklærungen u. erlæut. Beispielen. 2. verm. u. verb. Aufl. bearb. v. K. Schmuck. 15-16. Lfg. Weimar (K. Voigt). La livraison, 70 c.

Erdmann (J. E.). Grundriss der Geschichte der Philosophie. II. Bd. Philosophie der Neuzeit. 2. Aufl. In-8°, x-854 p. Berlin (Hertz). 13 fr. 35

Ewald (H.). Ausführliches Lehrbuch der hebræischen Sprache des alten Bundes. 8. Ausg. In-8°, xvj-959 p. Gœttingen (Dieterich). 14 fr. 75

Expedition (die preussische) nach Ostasien. Ansichten aus Japan, China und Siam. Im Auftrage der kgl. Regierung, hrsg. v. A. Berg. 6. Heft. Imp. Fol. (4 Photolith. in Tondr., 2 Chromolith. in Oel u. 3 Blatt Text in deutscher, angl. u. franzœs. Sprache). Berlin (Decker). 32 fr.

Forschungen zur deutschen Geschichte. Hrsg. v. der histor. Commission der kœnigl. bayer. Academie der Wissenschaften. 10. Bd. 3 Hefte. Gr. in-8°. Gœttingen (Dieterich). 12 fr.

Garcin de Tassy. Histoire de la littérature hindouie et hindoustanie, 2° éd., revue, corrigée et considérablement augmentée. T. 1. In-8°, iv-628 p. Paris (lib. Labitte). L'ouvrage complet formera 3 vol.

Grimm (J.). Weisthümer. Nach dessen Tode herausgegeben unter Mitwirkg. v. F. X. Kraus, Archivar Müller u. anderen Gelehrten, von G. L. v. Maurer. 6. Thl. bearb. v. Rich. Schrœder. In-8°, iv-782 p. Gœttingen (Dieterich). 17 f. 65

Grote (G.). A history of Greece, from the earliest period to the close of the generation contemporary with Alexander the Great. A new edit. in 12 vols. Vol. 1. With portr., maps and plans. In-8°, xxviij-473 p. with portr. Leipzig (A. Dürr). 8 fr.

Hardt. Luxemburger Weisthümer, als Nachlese zu Jacob Grimm's Weisthümern gesammelt u. eingeleitet. 2. u. 3. Lfg. Gr. in-8°, p. xvij-lxiij-65-336 Luxemburg (Bück). 3 fr. 25

Hartenstein (G.). Historisch-philosophische Abhandlungen. In-8°, xiij-538 p. Leipzig (Voss). 14 fr. 75

Herquet (K.). Charlotta von Lusignan u. Caterina Cornaro, Kœniginnen v. Cypern. In-8°, viij-241 p. m. 3 Tab. in-fol. u. einer lithogr. Karte in-fol. Regensburg (Pustet). 4 fr.

Hettner (H.). Literaturgeschichte d. 18. Jahrhunderts. 3. Thl. Die deutsche Literatur im 18. Jahrh. 3. Buch. 1. Abth. In-8°. Braunschweig (Vieweg et Sohn). 8 fr.

Historische Zeitschrift. Hrsg. v. H. v. Sybel. 23. u. 24. Bd. od. Jahrg. 1870. 4 Hfte. In-8°. München (Oldenburg). 28 fr.

Merlet (G.). St-Évremond, étude historique, morale et littéraire, suivie de fragments en vers et en prose. In-18 jésus, 340 p. Paris (lib. Sauton). 3 fr. 50

Montluc (L.-A.). La Faillite chez les Romains. Étude historique. In-8°, 18 p. Paris (imp. Jouaust).

Wackernagel (W.). Johann Fischart von Strassburg u. Basels Antheil an ihm. In-8°, viij-214 p. Basel (Schweighauser). 6 fr.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

N° 10 Cinquième année 5 Mars 1870

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. Auguste Brachet.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. Auguste Brachet, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

PÉRIODIQUES ÉTRANGERS.

Zeitschrift für wissenschaftliche Theologie, herausgegeben v. A. Hilgenfeld. Iena, 1870, 1. Heft.

Otto Pfleiderer, *La notion de Dieu et de la révélation d'après M. Biedermann.* — W. Grimm, *Études sur l'introduction à l'épître aux Hébreux.* Conclusion : écrite entre les années 64 et 69 après J.-C., cette épître fut adressée à la communauté chrétienne de Jamnia par un auteur qui nous est inconnu. — A. Klœpper, *Deux paroles remarquables de l'apôtre Paul sur la Genèse de la loi mosaïque.* Étude exégétique sur *Galates* III, 19, 20 et 2 *Corinthiens* III, 13. — A. Hilgenfeld, *L'époque de la composition et la tendance de l'épître de Barnabas.* Polémique contre M. Müller, qui vient de publier un commentaire sur cette épître. — Egli, *Nouvelles observations sur le nom du papillon chez les anciens Hébreux.* L'auteur semble tenir beaucoup à savoir quel nom *devait porter* en hébreu le papillon, qui n'est mentionné nulle part dans la littérature israélite! — Egli, Suite des *Scholies sur l'Écriture sainte*, Esaïe, XXXV, 7; XLIX, 10; Joël, III, 1.

2. Heft.

Werner, *La conscience; étude morale.* — A. Hilgenfeld, *Les nouveaux travaux sur la critique des évangiles.* A propos des publications de MM. Wieseler, Zumpt, Schürer et Scholten. — Otto Pfleiderer, *Le récit évangélique de la tentation de Jésus au désert, et sa base historique.* — Nœldeke, *Nouvelles remarques sur la non historicité du récit contenu dans Genèse XIV.* Question déjà traitée par l'auteur dans ses *Études critiques sur l'A. T.* (voy. *Rev. crit.*, 1869, p. 83), et reprise ici avec de nouveaux développements. — B. Spiegel, *Notices sur la famille Jérusalem*, tirées des archives d'Osnabrück. Le fils J. fut, comme on sait, le type de Werther.

The Athenæum. 5 février.

J. H. Noyes, *History of American socialisms*; Philadelphia, Lippincott and C°. — Jeaffreson, *A Book about the Clergy*; 2 vols., Hurst and Blackett; livre très-recommandé. — Farrar, *Families of Speech*, four Lectures delivered before the Royal Institution; Longmans. — Pius Melia, *The Origin, Persecutions and Doctrines of the Waldenses*; Toovey; livre qui n'est point au courant de la science. — H. van Herwerden, *Studia Thucydidea*; Traj. ad Rhenum; article vraiment critique. — Essais divers parmi lesquels : Ch. Beke, La solution du problème du Nil; — Nouveaux périodiques en Russie.

12 février.

Heywood, *The Royal Supremacy in Pre-Reformation Times*; Longmans and C°. — Mayor, *History of the College of St. John the Evangelist, Cambridge*; Cambridge University Press. — Paz Soldan, *Historia del Peru Independiente*, 1819-22 ; Lima. — Les explorations du capitaine Warren.

Trübner's **American and Oriental Literary Record.** A Monthly Register of the most important Works published in North and South America, in India, China and the British Colonies, with occasional Notes on German, Dutch, Danish, French, Italian, Spanish, Portuguese and Russian Books. — 1869, n° 52, 24 décembre. — Prix : 6 d. (65 cent.) ou 5 sh. par an.

Ce recueil périodique, dont le cadre est, comme on le voit par le titre, fort étendu, contient, outre les annonces de la librairie Trübner, diverses listes fort importants pour la bibliographie orientale et américaine. Dans le présent n° on trouve : P. 602, des nouvelles littéraires (mort de W. Wackernagel ; découverte par M. Th. Wright d'un vocabulaire anglo-saxon du VIIIe siècle); p. 602, une

liste, avec indication du contenu, des périodiques américains; p. 604, des listes de livres imprimés aux États-Unis et au Mexique; p. 613, un premier essai de bibliographie des ouvrages relatifs aux bibliothèques publiques en Angleterre; p. 615, des nouvelles littéraires relatives à l'Orient; p. 617, le catalogue (par A. C. Burnell) d'une collection de mss. sanscrits (suite, n[os] CXI à CXXVIII); p. 619, une liste de publications arabes de Boulaq.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Armaillé (d'). Marie-Thérèse et Marie-Antoinette. In-18 jésus, ij-350 p. Paris (Didier et C[e]).

Avezac (d'). Les navigateurs terre-neuviens de Jean et Sébastien Cabot, lettre au révérend Léonard Woods, lue en communication à la séance trimestrielle des cinq académies de l'Institut de France le 6 octobre 1869. In-8°, 20 p. Paris (imp. Donnaud).

Baguenault de Puchessé (G.). Jean de Morvillier, évêque d'Orléans, garde des sceaux de France, 1506-1577. In-8°, xjv-444 p. Paris (Didier et C[e]).

Baronius. Caesaris S. R. E. Cardin. Baronii op. Raynaldi et J. Laderchii, congreg. oratorii presbyter., annales ecclesiastici, denuo excusi et ad nostra usque tempora perducti ab A. Theiner. T. 19. In-4°, vij-696 p. Bar-le-Duc (lib. Guérin et C[e]). 16 fr.

Briau (R.). L'assistance médicale chez les Romains. In-8°, 11: p. Paris (Masson et fils).

Cavaniol (H.). Les monuments en Chaldée, en Assyrie et à Babylone, d'après les récentes découvertes archéologiques, avec 9 pl. lithog. In-8°, 374 p. Paris (lib. Durand et Pedone-Lauriel). 7 fr. 50

Dessailly. Histoire de Vitry-lès-Reims et des villages situés autrefois sur son territoire ou relevant de son église et actuellement détruits; Burigny, Marqueuse, Contmartin, La Mairie et La Neuville-lès-Burigny. In-8°, xv-334 p. Reims (lib. Dubois et C[e]).

Du Camp (M.). Paris, ses origines, ses organes, ses fonctions et sa vie dans la seconde moitié du XIX[e] siècle. T. 2. In-8°, 479 p. (lib. Hachette et C[e]). 7 fr. 50

Flach (J.). La Bonorum possessio sous les empereurs romains, depuis le commencement du II[e] siècle jusqu'à Justinien exclusivement. In-8°, 188 p. Paris (lib. Thorin).

Husson (J.). Chronique de Metz 1200-1525, publiée d'après le manuscrit autographe de Copenhague et celui de Paris par H. Michelant. In-8°, xij-384 p. Metz (lib. Rousseau-Pallez).

Justin. Œuvres complètes. Abrégé de l'histoire universelle de Trogue Pompée. Traduction française par J. Pierrot et E. Boitard. Édition soigneusement revue par M. E. Pessonneaux. In-18 jésus, xj-420 p. Paris (libr. Garnier frères). 3 fr. 50

Loiseleur (J.). Monographie du château de Sully. In-8°, 106 p. Orléans (lib. Herluison).

Lopacinsky (B.). Charles de Saxe, duc de Courlande, sa vie, sa correspondance; documents pour servir à l'histoire de son règne. In-8°, 204 p., 1 port. et 1 tableau. Paris (imp. Jouaust).

Poquet. Monographie de l'abbaye de Longpont, son histoire, ses monuments, ses abbés, ses personnages célèbres, ses sépultures, ses possessions territoriales. In-8°, 216 p. et 5 pl. Paris (lib. Didron).

Robert (C.). Épigraphie de la Moselle. 1[er] fascicule. In-4°, viij-40 p. et 3 pl. Paris (lib. A. Lévy).

Saïsset (A.). L'origine des cultes et des mystères. In-8°, 340 p. Paris (Lib. internationale). 5 fr.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

N° 11 Cinquième année 12 Mars 1870

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. P. MEYER. CH. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. AUGUSTE BRACHET.

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. AUGUSTE BRACHET, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

ANNONCES

PÉRIODIQUES ÉTRANGERS.

Rheinisches Museum für Philologie. XXIV, 3.

Usener, Conjectures sur Horace, p. 437-350. — Steup, Un chapitre (III, 17) interpolé dans Thucydide, p. 350-62. — Wilmanns, Placide, Papias et autres glossaires latins, avec un appendice de Usener : le *liber glossarum*, p. 362-392 (ces glossaires forment le fonds des dictionnaires latins écrits au moyen-âge; il s'en trouve une foule de manuscrits. Cp. Littré, Hist. litt. de la Fr. 22, 1 suiv.). — Freudenthal, Notes critiques et exégétiques sur Aristote περὶ τῶν κοινῶν σώματος καὶ ψυχῆς ἔργων (Fin. Voy. XXIV, p. 81), p. 390-420. — Knœtel, Les temps les plus reculés de l'histoire d'Égypte, p. 420-451 (troisième art. voy. XXII, p. 517. L'auteur cherche à démontrer que l'époque des rois constructeurs des pyramides est l'époque des Hyksos, qui seraient des Chaldéens babyloniens). — Wachsmuth, Inscription de Taormina, p. 451-474 (importante pour la connaissance du calendrier de T. et des affaires de banque).

Wachsmuth, L'inscription C. I. G. III, 5773. — Benndorf, Inscription des mines de Laurion, p. 474-478. — Helbig, Le relief du Capitole représentant Curtius, p. 478-482 (c'est un ouvrage de la Renaissance). — F. R(itschl), *Curae secundae*, addition aux « neue plautinische Excurse, » 482-492. — O. K. *verto vorto*, p. 492. — L. M(üller), Pindarus Thebanus, p. 492. — L. M., Notes sur Properce, p. 494. — Roscher, Remarques sur Sophocle; Klein, sur Gallien; L. M. sur l'Antiope de Pacuvius; J. Klein, sur Cicéron *de legibus*, p. 494-496.

XXIV, 4. Helbig, Pour servir à l'explication des fresques de Campanie, p. 497-524 (personifications de la nature; Aphrodite et Ares). — Blass, La Stichométrie des anciens, p. 524-533. — Brambach, « Questions brûlantes, » p. 533-547 (article sur l'orthographe latine, peu poli dans sa polémique, sans être fort concluant lui-même). — Wecklein, Observations sur Aristophane, p. 547-553. — L. Müller, Le poète Suerus, p. 553-558. — Struve, Lettres (sur les fouilles) du Pont-Euxin, p. 558-570. — Dziatzko, Sur le prologue du *Rudens* de Plaute, p. 570-585. — Schneider, Sur Apollonius Dyscole, p. 585-597.

Bender, Les mss. de Denys *de compositione verborum*, p. 597-601. — Sommerbrodt, Les mss. de Lucien de la bibl. de St.-Marc à Venise, p. 601-607. — Klein, Les petites poésies de Virgile, p. 607-614. — Grosse, Les *Versus Scoti cuiusdam de alphabeto*, 614-617. — Lehrs, Ἰδάκη. — Roscher, Δηΐβωνος, Φύλια, Τυνίς sur les vases peints. — P. 619-640 sont remplies par des conjectures et de courtes observations.

XXV, 1. Le *Rh. Museum* s'imprime à partir de ce volume en caractères latins. — Nissen, La paix des Fourches caudines, p. 1-65 (article fort intéressant et important. Le récit de cet événement a été modifié par les annalistes d'après l'analogie de la guerre de Numance; en général les historiens de l'époque de la révolution arrangent les faits et jugent les personnages d'après les tendances de leurs partis). — Uhlig, Les τέχναι γραμματικαί d'Apollonius et d'Hérodien, p. 66-74. — Nitzsch, Analyse des sources de T. Live, II, 1-IV, 8 et de Denys, V, 1-XI, 63. Troisième article, 75-129. — O. Ribbeck, Remarques critiques sur les caractères de Théophraste, p. 129-147.

Nissen, Réponse à des objections soulevées contre son *Templum* par M. Jordan, p. 147-151. — Dilthey, Deux tableaux d'Aristide, p. 151-158. — B., Sur les peintures de Campanie de Helbig. — Schmitz, Sur les notes Tironiennes, p. 161-163. — P. 163-176. Notes critiques et exégétiques.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Bopp (Fr.). Vergleichende Grammatik d. Sanskrit, Sind, Armenischen, Griechischen, Lateinischen, Litauischen, Altslavischen, Gothischen u. Deutschen. 3. Ausg. 2. Bd. In-8°, 570 p. Berlin (Dümmler's Verl.). 16 fr.

Jacut's geographisches Wœrterbuch aus den Handschriften zu Berlin, St Petersburg, Paris, London und Oxford auf Klosten der deutschen morgenlænd. Gesellschaft Ausg. v. Ferd. Wüstenfeld. 4. Bd. 2. Hælfte. In-8°, p. 481-1040. Leipzig (Brockhaus' Sort). 22 fr.

Justiniani digesta seu pandectæ. Recognovit adsumpto in operis societatem Paulo Kruegero Th. Mommsen. Fasc. VII. Libri 44-48. 4. (2. Bd. S. 641-816 u. 8. S. variæ lectiones). Berlin (Weidmann). 6 fr.

La Chesnaye-Desbois et **Badier.** Dictionnaire de la noblesse, contenant les généalogies, l'histoire et la chronologie des familles nobles de France, l'explication de leurs armes et l'état des grandes terres du royaume possédées à titre de principautés, duchés, marquisats, etc. 3° édit. entièr. refondue, réimprimée conformément au texte des auteurs et augmentée d'une table générale de tous les noms de familles, de terres, de fiefs, d'alliances, cités dans le cours de l'ouvrage, ainsi que d'un armorial représentant les blasons de maisons dont les généalogies sont comprises dans cette édition. T. 15. 1re partie. In-4°, 248 p. Paris (lib. Schlesinger frères). 10 fr.

Marot (C.). Œuvres. 2° volume. In-8°, 451 p. Lyon (lib. Scheuring).

Mémoires de l'Académie impériale des sciences de St-Pétersbourg. VII. série. Tome XIII. N° 6. u. 7. Gr. in-4°. St-Pétersbourg (Leipzig, Voss). 15 fr.

Mémoires de la société des antiquaires de l'Ouest. T. 33. Année 1868. In-8°, xvj-430 p. Paris (lib. Derache).

Mussafia (A.). Sul testo del Tesoro di Brunetto Latini. Studio. In-4°, 70 p. Wien (Gerold's Sohn). 4 fr.

Noel (O.). Histoire de la ville de Poissy de ses origines jusqu'à nos jours. Accompagnée d'eaux-fortes gravées par A. Lamotte. In-8°, 321 p. Poissy (lib. Marchand). 6 fr.

Ollivier (M.-J.-H.). Le pape Alexandre VI et les Borgia. 1re partie. Le cardinal de Llançol y Borgia. In-8°, 328 p. Paris (lib. Albanel).

Patrum sanctorum, opuscula selecta ad usum præsertim studiosorum theologiæ. Edidit et commentariis auxit H. Hurter. viij-16 p. Innsbruck (Wagner). 1 fr.

Peigné-Delacourt. Étude nouvelle sur la campagne de J. César contre les Bellovaques, publiée avec la collaboration de M. M. Plessier. In-8°, 52 p. avec fig. 4 pl. et 2 cartes. Senlis (imp. Ve Duriez).

Réaume. Histoire de Jacques-Bénigne Bossuet et de ses œuvres. T. 3, comprenant la vie de Bossuet depuis 1692 jusqu'à sa mort, en 1704. Paris (lib. Vivès).

Rodier (G.). Date initiale des Manouantaras ou période védique. In-8°, 20 p. (lib. Maisonneuve et C°).

S. Hippolyti canonis arabice a codicibus Romanis cum versione latina, annotationibus et prolegomensis ed. D. B. de Haneberg. In-8°, 125 p. München (Franz). 4 fr. 70

Theiner (A.). Histoire des deux concordats de la république française et de la république cisalpine conclus en 1801 et 1803, entre Napoléon Bonaparte et le saint-siége; suivie d'une relation de son couronnement comme empereur des français par Pie VII, d'après des documents inédits extraits des archives du Vatican et de celles de France. T. 1. 1re partie. Concordat de 1801. In-8°, xiv-578 p. Paris (lib. Dentu).

Vinson (J.). Le mot Dieu en basque et dans les langues dravidiennes. In-8°, 16 p. Paris (lib. Maisonneuve et C°).

—— La religion des Jâina. In-8°, 24 p. Paris (lib. Maisonneuve et C°).

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

N° 12 Cinquième année 19 Mars 1870

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. AUGUSTE BRACHET.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS

LIBRAIRIE A. FRANCK

F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE

67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. AUGUSTE BRACHET, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

ANNONCES

The Athenæum. 19 février.

J. E. Thorold Rogers, *Historical Gleaning; Wiklif, Laud, Wilke, Horne, Tooke;* Macmillan; le compte-rendu est simplement un *essai* sur Wilke. — *Le Novelline di Santo Stefano,* raccolte da Angelo de Gubernatis e precedute da una Introduzione sulla parentela del Mito con la Novellina; Torino, Negro; recueil qui paraît très-intéressant, tant par les contes qu'il renferme que par l'essai d'interprétation mythologique qu'y a joint l'auteur. — Rev. Henry J. van Lennep, *Travels in little-known Parts of Asia Minor;* Murray; livre sévèrement critiqué. — Essais : Cours de MM. Richey et Mahaffy à Trinity College, Dublin. — J. S. Brewer, Le Massacre de Rathlin (rectification importante à l'*Histoire* de M. Froude). — L'archéologie et l'art à Rome.

The Academy. N° 5. 12 février.

Littérature et art. Mrs. Ch. Heaton, The *History of the Life of Albrecht Dürer;* Macmillan; W. B. Scott, *Albert Dürer, his Life and Works,* Longmans (J. A. Symonds; art. plus favorable au second qu'au premier de ces ouvrages). — Prisse d'Avennes, *L'art arabe, d'après les monuments du Kaire;* Paris, Morel (R. St. Pole). — Théologie. Blenkinsopp, *The Doctrine of Development in the Bible and in the Church;* Allen and C° (Oxenham). — *Oracula Sibyllina,* ed. altera, cur. Alexandre; Didot (Hilgenfeld; art. où le critique, très-compétent comme on sait, s'est surtout attaché à discuter les vues de l'éditeur sur l'origine de cette collection). — Histoire et archéologie. Pearson, *Historical Maps of England during the first Thirteen Centuries;* Bell and Daldy (J. R. Green; art. généralement favorable). — Th. Cobbe, *History of the Norman Kings of England;* Longmans (C. W. Boase). — Hosack, *Mary Queen of Scots and her Accusers;* Blackwood (G. Waring; plaidoyer chaleureux qui n'a point entraîné la conviction du critique). — Philologie comparée et orientale. Bleeck, *On the Origin of Language,* translated by Davidson; New-York, Schmidt (Benfey; art. qui insiste principalement sur les difficultés d'un tel sujet). — *Buddhaghosha's Parables, translated from Burmese* by Capt. T. Rogers, etc. (Cowell). — Wordsworth, *Lectures introductory to a History of the latin language* and Literature; printed for private circul. (W. Wagner; article favorable). — Neubauer, *Commentationes epigraphicae;* Berlin, Calvary (Hicks). — Semmola, *Sopra quattro lettere greche dell' Imperatore Federico II;* Napoli (W. Wagner). — Parmi les informations réunies sous la rubrique *Intelligence,* nous noterons p. 123 la publication d'un témoignage (13 mars 1500) relatif à Léonard de Vinci; des renseignements, p. 124, sur les mss. à miniature de la bibliothèque de Lambeth à Londres, et une note de R. Rost, p. 138-9, sur le progrès des études pâlies.

Jahrbuch für romanische und englische Literatur, hgg. von L. Lemke. T. X, 4ᵉ cahier.

P. 353. Mussafia, *Sur la flexion valaque;* très-bon travail qui continue heureusement des recherches publiées par le même philologue dans le bulletin de l'Académie de Vienne. — P. 383. Brakelmann, *Sur le Chansonnier de Berne* n° 231. Ce travail, beaucoup trop long eu égard aux résultats obtenus, a pour objet, outre la satisfaction de certains griefs personnels, de démontrer que ce ms. n° 231 de Berne, a peu de valeur, et se rapproche d'un ms. assez médiocre conservé à Paris (Bibl. imp. 1591). — P. 399. De Reinsberg-Düringsfeld, *Le dialecte de Sassari.* — P. 411. Bibliographie. C. Witte, *Dante-Forschungen;* art. de M. Ed. Bœhmer. — P. 414. *Mélanges.* Note par M. A. Wesselofsky sur une allusion du roi de Navarre à un fait de l'Histoire fabuleuse des Bretons. On pourrait ajouter bien d'autres références à celles qu'a réunies M. Wesselofsky. — P. 416. Bibliographie de l'année 1868.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Curtius (G.). Studien zur griechischen u. lateinischen Grammatik. 2. Bd. 2. Hft. In-8°, vj u. p. 201-450. Leipzig (Hirzel). 5 fr. 35

Erdmann (J. E.). Grundriss der Geschichte der Philosophie. II. Bd. Philosophie der Neuzeit. 2. Aufl. In-8°, x-854 p. Berlin (Hertz). 13 fr. 35

Ewald (H.). Ausführliches Lehrbuch der hebræischen Sprache d. alten Bundes. 8. Ausg. In-8°, xvj-959 pages. Gœttingen (Dieterich). 14 fr. 75

Forschungen zur deutschen Geschichte. Hrsg. von der histor. Commission der kœnigl. bayer. Academie der Wissenschaften. 10. Bd. 3. Hefte. Gr. in-8°. Gœttingen (Dieterich). 12 fr.

Gisi (W.). Quellenbuch zur Schweizergeschichte. Eine Sammlung aller auf die heutige Schweiz. bezügl. Stellen der griechisch. u. rœm. Autoren m. einleit. Text u. erklœr. Anmerkgn. I. Bd. Die Ereignisse bis zum Jahre 69 nach Christo. In-8°, xvij-429 p. Bern (Jent u. Reinert). 8 fr.

Hardt. Luxemburger Weisthümer, als Nachlese zu Jacob Grimm's Weisthümern gesammelt u. eingeleitet. 2. u. 3. Lfg. In-8°, p. xvij-lxiij u. 65-336. Luxemburg (Bück). 3 fr. 25

Komnenen u. Normannen. Beitræge zur Erforschung ihrer Geschichte in verdeutschten u. erlæut. Urkunden d. 12 u. 13. Jahrh. Aus d. Griech. v. G. L. F. Tafel. 2. Ausg. In-8°, xxv-262 p. Stuttgart (Fischhaber). 6 fr. 50

Luschin (A.). Zur œsterreichischen Münzkunde d. 13. u. 14. Jahrh. Ein kritische Versuch. Mit 2 lithogr. Tafeln. In-8°, 50 p. Wien (Gerold's Sohn). 1 fr. 75

Pallmann (R.). Die Cimbern u. Teutonen. Ein Beitrag zur altdeutschen Geschichte und zur deut. Alterthumskunde. In-8°, iij-70 p. Berlin (Klœnne u. Meyer). 2 fr.

Schiller's sæmmtliche Schriften. Historisch-kritische Ausg. Im Verein m. A. Ellisen, R. Kœhler, W. Müldener, etc. von K. Gœdeke. 5. Thl. 2. Bd. und 8. Thl. Gr. in-8°. Stuttgart (Cotta). à 4 fr. 85

S. Hippolyti canonis arabice a codicibus Romanis cum versione latina, annotationibus et prolegomensis ed. D. B. de Haneberg. In-8°, 125 p. München (Franz). 4 fr. 70

Sprachproben, altenglische, nebst e. Wœrterbuche. Unter Mitwirkg. v. K. Goldbeck hrsg. v. Ed. Mætzner. I. Bd.: Sprachproben. 2. Abth.: Prosa. Gr. in-8°, 416 p. Berlin (Weidmann). 16 fr.

Stark (F.). Keltische Forschungen. II. Keltische Personennamen, nachgeweisen in den Ortskennungen d. Codex traditionum ecclesiæ Ravennatensis aus dem 7-10. Jahrh. 1. u. 2. Thl. Gr. in-8°, 37 u. 27 p. Wien (Gerold's Sohn). 1 fr. 50

Tobler (A.). Mittheilungen aus altfranzœsischen Handschriften. I. Aus der Chanson de Geste v. Auberi nach einer vatikan. Handschrift. In 8°, vj-298 pages. Leipzig (Hirzel). 6 fr.

Walther (A. F.). Die Alterthümer der heidnischen Vorzeit innerhalb d. Grosshenzogth. Hessen, nach Ursprg., Gattung u. Œrtlichkeit besprochen. Mit 1 archæolog. Karte. In-8°, iij-116 pages. Darmstadt (Jonghaus). 4 fr.

Wassiljew's. Vorrede zu seiner russischen Uebersetzung von Târanâtha's Geschichte d. Buddhismus in Indien, deutsch mitgetheilt von A. Schiefner. Nachtrag zu der deutschen Uebersetzung Târanâtha's. In-8°, 32 p. Leipzig (Voss). 1 fr. 10

Wiese (L.). Das hœhere Schulwesen in Preussen. Historisch-statist. Darstellung, im Auftrage d. Ministers der geistl., Unterrichts- u. Medicinal- Angelegenheiten herausg. 2. Thl. 1864-1868. Mit 1 Schulkarte u. 10 Abbildgn. von Schulhausern. Gr. in-8°, xx-728 p. Berlin (Wiegandt u. Grieben). 23 fr. 65

graphiée; par M. le vicomte de Rougé. II. L'expression Mââ-Xeru, par M. A. Deveria. III. Études démotiques par M. G. Maspero. IV. Préceptes de morales extraits d'un papyrus démotique du Musée du Louvre, accompagné de deux planches; par M. Pierret.

Chaque volume de ce recueil se composera d'environ 30 feuilles de texte et de 10 planches et paraîtra par fascicule dont le prix sera fixé suivant l'importance. Tout souscripteur s'engage pour un volume entier sans rien payer à l'avance.

G. A. HEINRICH Histoire de la littérature allemande. 3 forts volumes in-8°.

Tome I. Depuis les origines jusqu'à la période classique. — Tome II. Le XVIIIe siècle, Lessing, Wieland, Gœthe et Schiller. — Tome III. Période moderne, depuis le commencement du XIXe siècle jusqu'à nos jours.

Les deux premiers volumes sont en vente au prix de 20 fr., dont 4 fr. à valoir sur le 3e volume, qui paraîtra en mars prochain, et qui sera délivré aux souscripteurs moyennant la somme de 4 fr., sur le bon joint au premier volume.

LES AMOURS et les Aventures du jeune Ous-ol-Oudjoud (les délices du monde) et de la fille de vizir El-Ouard fi-l-Akmam (le bouton de rose), conte des Mille et une Nuits traduit de l'arabe et publié complet pour la première fois par G. Rat. In-8°. 1 fr. 50

BIBLIOTHÈQUE
DE L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES

publiée sous les auspices du Ministère de l'Instruction publique.

Sciences philologiques et historiques.

1er fascicule. La Stratification du langage, par Max Müller, traduit par M. Havet, élève de l'École des Hautes Études. — La Chronologie dans la formation des langues indo-germaniques, par G. Curtius, traduit par M. Bergaigne, répétiteur à l'École des Hautes Études. In-8° raisin. 4 fr.

Forme aussi le 1er fascicule de la Nouvelle Série de la Collection philologique.

2e fascicule. Études sur les Pagi de la Gaule, par A. Longnon, élève de l'École des Hautes Études. In-8° raisin avec 2 cartes. 3 fr.

Forme aussi le 1er fascicule de la Collection historique.

En vente à la librairie POUSSIELGUE frères, rue Cassette, 27.

ŒUVRES chrétiennes des familles royales de France recueillies et publiées par Paul Viollet. 1 vol. in-8°. 6 fr.

Choix de fragments en partie inédits composés par plusieurs personnages des familles royales.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

N° 13 Cinquième année 26 Mars 1870

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. AUGUSTE BRACHET.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. AUGUSTE BRACHET, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

PÉRIODIQUES ÉTRANGERS.

Zeitschrift für bildende Kunst, hgg. von Carl VON LUTZOW. Leipzig, Seemann. 5[e] année. Livraisons 1 à 3.

Max JORDAN, Bonaventura Genelli. Esquisse biographique, p. 1-19. — BODE, Chefs-d'œuvre de la galerie de Brunswick, l'Annonciation aux Bergers, d'Adrien van Ostade (avec eau-forte de W. Unger), 20-21. — C. DE LUTZOW, L'exposition internationale de Munich, 22-26, 53-56. — R. ENGELMANN, La nouvelle Amazone du musée de Berlin, 33-37 (l'auteur critique avec raison, ce semble, les restaurations faites à cette statue). — PHILIPPI, Priam chez Achille, dessin de Carstens, 38-41. — Max LOHDE, Relations de voyage en Italie, 42-46. — L. URLICHS, Aspirations artistiques et collections de l'empereur Rodolphe II, 47-53, 81-85. — Albert BIERSTADT, 67-74. — W. HELBIG, La restauration de l'Amazone du Musée de Berlin, 74-77 (M. Helbig, sans avoir eu connaissance de l'article de M. Engelmann, cherche à justifier les restaurations qu'il a lui-même indiquées en grande partie au sculpteur Steinhæuser, et il demande à MM. Bœtticher, Curtius et Friederichs de donner leur avis sur la question). — C. DE LUTZOW, Hille Bobbe de Harlem (avec l'eau-forte de Flameng), 78-80. — O. MÜNDLER, Correspondance de Paris, 85-89. — Correspondance d'Alsace, 89-94. — Bibliographie. KEKULE, Die antiken Bildwerke im Theseion zu Athen, die Balustrade des Tempels der Athena Nike in Athem. (compte-rendu par Pervansglu) 27-32. — WANDERER, Akam Krafft und seine Schule (p. Lübke), 56-58. — GÆDERTZ, Adrien van Ostade (Bode), 59-60. — HELBIG, Wandgemælde der an Vesuv... (Schœne), 61-63. — MOMMSEN, Athenae christianae (Bursian), 63-64. — CROWE et CAVALCASELLE, Geschichte der italienischen Malerei, édition allem. par Max Jordan, 94-96.

Kunstchronik. 5[e] année, n[os] 1 à 5.

Le Musée Rietschel à Dresde. — La galerie Lacaze à Paris. — Les concours pour l'hôtel de ville de Vienne. — La galerie Schack à Munich. — La sacristie de la cathédrale de Cologne. — Vente de la galerie Landauer à Stuttgard. — Correspondances de Dresde, de Dantzig, Carlsruhe, etc. Nouvelles diverses. Comptes-rendus de livres, etc.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

Anselme (le P.). Histoire généalogique et chronologique de la maison royale de France, des pairs, grands officiers de la maison du roy et des anciens barons du royaume; le tout dressé sur titres originaux; continuée par M. du Pourny, revue corrigée et augmentée par les soins du P. Ange et du P. Simplicien. 4[e] édit. corrigée, annotée et complétée par M. Potier de Courcy. T. 4. 3[e] livr. in-4°, p. 545-856. Paris (libr. F. Didot frères, fils et C[e]).

Aristote. La Rhétorique, traduite en français et accompagnée de notes perpétuelles, avec la Rhétorique à Alexandre (apocryphe) et un appendice sur l'Enthymème, par J. Barthélemy Saint-Hilaire. 2 vol. in-8°, cxj-844 p. Paris (libr. Ladrange).

Avezac (d'). Une digression géographique à propos d'un beau manuscrit à figures de la bibliothèque d'Altamira. In-8°, 8 p. Paris (lib. Bachelin-Deflorenne).

Champagny (de). Les Césars du III° siècle. 3 vol. in-18 jésus, 1415 p. Paris (lib. Bray et Retaux).

Charras. Histoire de la guerre de 1813 en Allemagne. Derniers jours de la retraite de Russie. Insurrection de l'Allemagne. Armements. Diplomatie. Entrée en campagne. 2° édition (1re édition publiée en France). Avec cartes spéciales. In-8°, iv-527 p. Paris (lib. Le Chevalier). 7 fr. 50

Correspondance de Napoléon Ier, publiée par ordre de l'empereur Napoléon III. T. 30°. Œuvres de Napoléon Ier à Sainte-Hélène. In-8°, 579 p. Paris (lib. Plon).

Desmasures (A.). Histoire de la révolution dans le département de l'Aisne. 1789. In-8°, 311 p. Vervins (imp. Flem). 3 fr. 90

Fameuse (la) Comédienne, ou histoire de la Guérin, auparavant femme et veuve de Molière. Réimpression conforme à l'édition de Francfort 1688, suivie des variantes des autres éditions et accompagnée d'une préface et de notes par Jules Bonnassies. In-18, xxviij-73 p. Paris (libr. Barraud).

Fisquet (H.). La France pontificale (Gallia Christiana). Histoire chronologique et biographique des archevêques et évêques de tous les diocèses de France depuis l'établissement du christianisme jusqu'à nos jours, divisée en 18 provinces ecclésiastiques. Métropole d'Avignon. Montpellier, 2° partie, contenant Beziers, Lodève, Saint-Pons de Tonnères. In-8°, 655 p. Paris (lib. Repos).

Gouverneur (A.). Un coin du vieux Nogent : l'Hôtel-Dieu. Esquisse historique. In-8°, 115 p. Nogent-le-Rotrou (imp. Gouverneur).

Hamel (E.). Précis de l'histoire de la révolution française. In-8°, iv-563 p. Paris (lib. Pagnerre). 6 fr.

Inventaire-Sommaire des Archives communales antérieures à 1790, publié par M. L. Duhamel. Villes de la Bresse. In-4°, 85 p. Epinal (lib. V° Gley).

La Rochefoucauld. Réflexions ou Sentences et Maximes morales. Textes de 1665 et de 1678 revus par C. Royer. Petit in-12, xxij-244 p. Paris (libr. Lemerre).

Littré (E.). Dictionnaire de la langue française. 24° livr. (11° du t. II). In-4°, p. 1537-1696. Paris (libr. Hachette et C°). 3 fr. 50

Meaume (G. E.). Histoire de l'ancienne chevalerie lorraine. Chapitre Ier, 1re période, 1048-1431. In-8°, xvj-117 pages. Nancy (lib. Wiener).

Naudé (G.). Mémoire confidentiel adressé à Mazarin après la mort de Richelieu, publié d'après le manuscrit autographe et inédit par A. Franklin. In-16, xxxij-107 p. Paris (lib. Willem).

Nicaise. Epernay et l'abbaye St-Martin de cette ville. Histoire et documents inédits. 2 vol. in-8°, xxvj-471 p. Chalons-sur-Marne (lib. Le Roy).

Ramée (D.). Le grand perturbateur romain César. Avec un portrait de César tiré du Musée britannique. In-8°, viij-65 p. Paris (lib. Maillet).

Recueil des historiens des Gaules et de la France. Nouvelle édition, publiée sous la direction de M. L. Delisle. T. 4. In-fol., xxxiv-775 p. Paris (lib. Palmé).

Revon (L.). Inscriptions antiques de la Haute-Savoie, épigraphie gauloise, romaine et burgonde. Gr. in-4°, 52 pages. Annecy (imp. Thesio).

Rodier (G.). Date initiale des Manouantaras, ou période védique. In-8°, 20 p. Paris (lib. Maisonneuve).

Stapfer (P.). Laurence Sterne, sa personne et ses ouvrages. Étude précédée d'un fragment inédit de Sterne. In-8°, lij-306 p. Paris (lib. Thorin).

Vivien de Saint-Martin. L'année géographique, revue annuelle des voyages de terre et de mer, des explorations, missions, relations et publications diverses relatives aux sciences géographiques et ethnographiques. 8° année. 1869. In-18 jésus, 592 p. Paris (lib. Hachette et C°). 3 fr. 50

Waddington (C.). Dieu et la conscience. In-8°, xij-406 p. Paris (lib. Didier et C°).

Wiese (L.). Das hœhere Schulwesen in Preussen. Historisch-statist. Darstellung, im Auftrage d. Ministers der geistl., Unterrichts- u. Medicinal- Angelegenheiten herausg. 2. Thl. 1864-1868. Mit 1 Schulkarte u. 10 Abbildgn. von Schulhausern. Gr. in-8°, xx-728 p. Berlin (Wiegandt u. Grieben). 23 fr. 65

graphiée; par M. le vicomte de Rougé. II. L'expression Mââ-Xeru, par M. A. Deveria. III. Études démotiques par M. G. Maspero. IV. Préceptes de morales extraits d'un papyrus démotique du Musée du Louvre, accompagné de deux planches; par M. Pierret.

Chaque volume de ce recueil se composera d'environ 30 feuilles de texte et de 10 planches et paraîtra par fascicule dont le prix sera fixé suivant l'importance. Tout souscripteur s'engage pour un volume entier sans rien payer à l'avance.

G. A. HEINRICH Histoire de la littérature allemande. 3 forts volumes in-8º.

Tome I. Depuis les origines jusqu'à la période classique. — Tome II. Le XVIII[e] siècle, Lessing, Wieland, Gœthe et Schiller. — Tome III. Période moderne, depuis le commencement du XIX[e] siècle jusqu'à nos jours.

Les deux premiers volumes sont en vente au prix de 20 fr., dont 4 fr. à valoir sur le 3[e] volume, qui paraîtra en mars prochain, et qui sera délivré aux souscripteurs moyennant la somme de 4 fr., sur le bon joint au premier volume.

LES AMOURS et les Aventures du jeune Ous-ol-Oudjoud (les délices du monde) et de la fille de vizir El-Ouard fi-l-Akmam (le bouton de rose), conte des Mille et une Nuits traduit de l'arabe et publié complet pour la première fois par G. Rat. In-8º.

1 fr. 50

BIBLIOTHÈQUE
DE L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES

publiée sous les auspices du Ministère de l'Instruction publique.

Sciences philologiques et historiques.

1[er] fascicule. La Stratification du langage, par Max Müller, traduit par M. Havet, élève de l'École des Hautes Études. — La Chronologie dans la formation des langues indo-germaniques, par G. Curtius, traduit par M. Bergaigne, répétiteur à l'École des Hautes Études. In-8º raisin. 4 fr.

Forme aussi le 1[er] fascicule de la Nouvelle Série de la Collection philologique.

2[e] fascicule. Études sur les Pagi de la Gaule, par A. Longnon, élève de l'École des Hautes Études. In-8º raisin avec 2 cartes. 3 fr.

Forme aussi le 1[er] fascicule de la Collection historique.

En vente à la librairie POUSSIELGUE frères, rue Cassette, 27.

ŒUVRES chrétiennes des familles royales de France recueillies et publiées par Paul Viollet. 1 vol. in-8º. 6 fr.

Choix de fragments en partie inédits composés par plusieurs personnages des familles royales.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

N° 14 Cinquième année 2 Avril 1870

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. AUGUSTE BRACHET.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Etranger, le port en sus suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. AUGUSTE BRACHET, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

ANNONCES

PÉRIODIQUES ÉTRANGERS.

The Academy. N° 6. 12 mars.

K. WITTE, *Dante-Forschungen*; Halle, Barthel. — QUÉRARD, *Les supercheries littéraires dévoilées*, 2e éd. (Edm. Scherer; cf. *Rev. crit.*, 1869, art. 192). — *Souvenirs de Madame Vigée Le Brun* (Mrs. Paliser; cf. *Rev. crit.*, 1870, art. 31). — *British Museum, a Guide to the second Vase Room*; London (Frohner). — *The Book of Deer*, edited for the Spalding Club by John STUART (Westcott; le *Livre de Deer* est un évangéliaire incomplet du IXe siècle provenant d'une abbaye d'Écosse, et sur les blancs duquel ont été transcrites plusieurs chartes au XIe et au XIIe siècle). — SEMPER, *Die Philippen und ihre Bewohner* (Bates; cf. *Rev. crit.*, 1869, art. 249). — RANKE, *Geschichte Wallensteins*; Leipzig (Pearson). — *Are's Islænderbuch*... hgg. von Th. MŒBIUS; Leipzig, Teubner (Vigfusson). — PROBST, *Geschichte d. Universitæt zu Innsbruck*; Innsbruck, Wagner (Pattison). — HOLM, *Geschichte Siciliens im Alterthum*; Leipzig, Engelmann (Boase). — KRAUSE, *Die Byzantiner d. Mittelalters in ihrem Staats-Hof- u. Privatleben*; Halle, Schwetschke (Waring). — BENFEY, *Geschichte d. Sprachwissenschaft* (Farrar; judicieuse analyse, cf. *Rev. crit.*, 1869, art. 250). — PRAETORIUS, *Das æthiopische Briefbuch*; ID., *Fabula de regina Sabaea apud AEthiopes* (W. Wright). — *Le Dîwân de Nâbiga Dhobyânî*, p. p. H. DERENBOURG; Paris, Impr. impér. (W. Wright; art. favorable). — ARISTOXENUS, *Die harmonische Fragmente*, hgg. von MARQUARD; Berlin, Weidmann (Munro; art. très-compétent). — JUVENAL's *Satires*, with a commentary by MAYOR, 2. ed.; Macmillan (King). — M. HERTZ, *De Scaevo Memore poeta tragico*; Breslau (R. Ellis). — SCHWEIZER-SIDLER, *Elementar- und Formenlehre d. lat. Sprache*; Halle (Nettleship; art. très-favorable). — *Glossae Hibernicae veteres cod. Taurinensis*, ed. NIGRA (Hennessy; cf. *Rev. crit.*, 1869, art. 122.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE
DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Anselme (le P.). Histoire généalogique et chronologique de la maison royale de France, des pairs, grands officiers de la maison du roy et des anciens barons du royaume; le tout dressé sur titres originaux; continuée par M. du Pourny, revue corrigée et augmentée par les soins du P. Ange et du P. Simplicien. 4e édit. corrigée, annotée et complétée par M. Potier de Courcy. T. 4. 3e livr. In-4°, p. 545-856. Paris (libr. F. Didot frères, fils et Ce).

Aristote. La Rhétorique, traduite en français et accompagnée de notes perpétuelles, avec la Rhétorique à Alexandre (apocryphe) et un appendice sur l'Enthymême, par J. Barthélemy Saint-Hilaire. 2 vol. in-8°, cxj-844 p. Paris (libr. Ladrange).

Berlioz (H.). Mémoires comprenant ses voyages en Italie, en Allemagne, en Russie et en Angleterre (1803-1865), avec un portrait photog. de l'auteur. Gr. in-8°, 520 p. Paris (lib. Michel Lévy frères). 12 fr.

Chasles (E.). Histoire nationale de la littérature française. Origines. In-8°, viij-453 p. Paris (lib. Ducrocq).

Daremberg (C.). Histoire des sciences médicales, comprenant l'anatomie, la physiologie, la médecine, la chirurgie et

les doctrines de pathologie générale. In-8°, xxviij-1303 p. Paris (lib. J. B. Baillière). 20 fr.

Davillier (de). Le Cabinet du duc d'Aumont et les amateurs de son temps. Catalogue de sa vente avec les prix, les noms des acquéreurs et 32 pl. d'après Gouthière, accompagné de notes et d'une notice sur P. Gouthière, sculpteur, ciseleur et doreur du roi, et sur les principaux ciseleurs du temps de Louis XVI. Documents inédits. In-8°, xxxij-207 pag. Paris (lib. Aubry).

Desbassyns de Richemont. Archéologie chrétienne. Les nouvelles études sur les catacombes romaines. Histoire, peintures, symboles. In-8°, xxviij-507 p. Paris (lib. Poussielgue).

Desmasures (A.). Histoire de la révolution dans le département de l'Aisne. 1789. In-8°, 311 p. Vervins (imp. Flem). 3 fr. 90

Fameuse (la) Comédienne, ou histoire de la Guérin, auparavant femme et veuve de Molière. Réimpression conforme à l'édition de Francfort 1688, suivie des variantes des autres éditions et accompagnée d'une préface et de notes par Jules Bonnassies. In-18, xxviij-73 p. Paris (libr. Barraud).

Fisquet (H.). La France pontificale (Gallia Christiana). Histoire chronologique et biographique des archevêques et évêques de tous les diocèses de France depuis l'établissement du christianisme jusqu'à nos jours, divisée en 18 provinces ecclésiastiques. Métropole d'Avignon. Montpellier, 2° partie, contenant Beziers, Lodève, Saint-Pons de Tonnères. In-8°, 655 p. Paris (lib. Repos).

Gouverneur (A.). Un coin du vieux Nogent : l'Hôtel-Dieu. Esquisse historique. In-8°, 115 p. Nogent-le Rotrou (imp. Gouverneur).

Hamel (E.). Précis de l'histoire de la révolution française. In-8°, iv-563 p. Paris (lib. Pagnerre). 6 fr.

Inventaire-Sommaire des Archives communales antérieures à 1790, publié par M. L. Duhamel. Villes de la Bresse. In-4°, 85 p. Epinal (lib. V° Gley).

La Rochefoucauld. Réflexions ou Sentences et Maximes morales. Textes de 1665 et de 1678 revus par C. Royer. Petit in-12, xxij-244 p. Paris (libr. Lemerre).

Littré (E.). Dictionnaire de la langue française. 24° livr. (11° du t. II). In-4°, p. 1537-1696. Paris (libr. Hachette et C°). 3 fr. 50

Malinowski (J.). Une province de Cluny en Pologne, ou description de six abbayes de cet ordre qui existaient au moyen-âge dans ce royaume. Mémoire faisant suite à celui de Casimir Ier, roi de Pologne et moine de Cluny vers le milieu du XI° s. In-8°, 47 p. Mâcon (imp. Protat).

Meaume (G. E.). Histoire de l'ancienne chevalerie lorraine. Chapitre Ier, 1re période, 1048-1431. In-8°, xvj-117 pages. Nancy (lib. Wiener).

Mérimée (P.). Etudes sur l'histoire romaine. Guerre sociale. Conjuration de Catilina. Nouv. édit. In-18 jésus, 434 p. Paris (lib. Michel Lévy frères). 3 fr.

Mouravit (G.). Le livre et la petite bibliothèque d'amateur. Essai de critique, d'histoire et de philosophie morale sur l'amour des livres. In-8°, xxij-447 pages. Paris (lib. Aubry). 10 fr.

Naudé (G.). Mémoire confidentiel adressé à Mazarin après la mort de Richelieu, publié d'après le manuscrit autographe et inédit par A. Franklin. In-16, xxxij-107 p. Paris (lib. Willem).

Nicaise. Epernay et l'abbaye St-Martin de cette ville. Histoire et documents inédits. 2 vol. in-8°, xxvj-471 p. Chalons-sur-Marne (lib. Le Roy).

Ramée (D.). Le grand perturbateur romain César. Avec un portrait de César tiré du Musée britannique. In-8°, viij-65 p. Paris (lib. Maillet).

Recueil des historiens des Gaules et de la France. Nouvelle édition, publiée sous la direction de M. L. Delisle. T. 4. In-fol., xxxiv-775 p. Paris (lib. Palmé).

Revon (L.). Inscriptions antiques de la Haute-Savoie, épigraphie gauloise, romaine et burgonde. Gr. in-4°, 52 pages. Annecy (imp. Thesio).

Sachot (O.). Les Français dans l'Inde. Le major général Claude Martin, de Lyon. In-8°, 24 p. Paris (Revue britannique).

Stapfer (P.). Laurence Sterne, sa personne et ses ouvrages. Étude précédée d'un fragment inédit de Sterne. In-8°, lij-306 p. Paris (lib. Thorin).

Travers (E.). Deux pèlerinages en Terre-Sainte au XV° s. (les Princes d'Orange, Louis et Guillaume de Châlon. In-8°, 7 p. Paris (lib. Dumoulin).

graphiée; par M. le vicomte de Rougé. II. L'expression Mââ-Xeru, par M. A. Deveria. III. Études démotiques par M. G. Maspero. IV. Préceptes de morales extraits d'un papyrus démotique du Musée du Louvre, accompagné de deux planches; par M. Pierret.

Chaque volume de ce recueil se composera d'environ 30 feuilles de texte et de 10 planches et paraîtra par fascicule dont le prix sera fixé suivant l'importance. Tout souscripteur s'engage pour un volume entier sans rien payer à l'avance.

G. A. HEINRICH Histoire de la littérature allemande. 3 forts volumes in-8°.

Tome I. Depuis les origines jusqu'à la période classique. — Tome II. Le XVIIIe siècle, Lessing, Wieland, Gœthe et Schiller. — Tome III. Période moderne, depuis le commencement du XIXe siècle jusqu'à nos jours.

Les deux premiers volumes sont en vente au prix de 20 fr., dont 4 fr. à valoir sur le 3e volume, qui paraîtra en mars prochain, et qui sera délivré aux souscripteurs moyennant la somme de 4 fr., sur le bon joint au premier volume.

LES AMOURS et les Aventures du jeune Ous-ol-Oud-joud (les délices du monde) et de la fille de vizir El-Ouard fi-l-Akmam (le bouton de rose), conte des Mille et une Nuits traduit de l'arabe et publié complet pour la première fois par G. Rat. In-8°.

1 fr. 50

BIBLIOTHÈQUE
DE L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES

publiée sous les auspices du Ministère de l'Instruction publique.

Sciences philologiques et historiques.

1er fascicule. La Stratification du langage, par Max Müller, traduit par M. Havet, élève de l'École des Hautes Études. — La Chronologie dans la formation des langues indo-germaniques, par G. Curtius, traduit par M. Bergaigne, répétiteur à l'École des Hautes Études. In-8° raisin. 4 fr.

Forme aussi le 1er fascicule de la Nouvelle Série de la Collection philologique.

2e fascicule. Études sur les Pagi de la Gaule, par A. Longnon, élève de l'École des Hautes Études. In-8° raisin avec 2 cartes. 3 fr.

Forme aussi le 1er fascicule de la Collection historique.

En vente à la librairie POUSSIELGUE frères, rue Cassette, 27.

ŒUVRES chrétiennes des familles royales de France recueillies et publiées par Paul Viollet. 1 vol. in-8°. 6 fr.

Choix de fragments en partie inédits composés par plusieurs personnages des familles royales.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

N° 15 Cinquième année 9 Avril 1870

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. P. MEYER. CH. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. AUGUSTE BRACHET.

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. AUGUSTE BRACHET, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

ANNONCES

The Athenæum. 26 février.

Cansick, *A collection of curious and interesting Epitaphs copied from the monuments..... in the Ancient Church of S. Pancras;* I.-R. Smith. — *Librorum Levitici et Numerorum Versio antiqua Itala, e codice perantiquo in Bibliotheca Ashburnhamiensi conservato nunc primum edita;* Londini (privately printed); nous rendrons compte très-prochainement de cette importante publication. — Latham, *A Dictionary of the English Language, founded on that of S. Johnson;* Longmans and C°; compilation méritoire, mais d'un caractère peu scientifique. — Essais. Froude, *Le massacre de Rathlin;* réponse à la critique de M. Brewer insérée dans le précédent n°. — Urlin, *Récentes publications sur Wesley.* — *Sur les Archives de la Corporation de Londres,* — Vols de livres en Russie (note qui contient des renseignements tout à fait inexacts sur la salle de lecture de la Bibl. imp.). — P. 302 on propose *sangre real* comme étymologie de Saint Graal! Encore une fois *graal*, prov. *grazal*, veut dire vase, et vient d'une forme latine *cratalis* dérivée de *crater*, voy. Diez, *Wœrt.* II, 317.

12 mars.

Markham, *A Life of the Great Lord Fairfax, Commander in chief of the Army of the Parliament of England;* Macmillan. — Cervantes, *The Voyage to Parnassus, Numantia and the Commerce of Algiers,* translated by Gyll; Murray; compte-rendu très-défavorable. — St. Julien, *Syntaxe nouvelle de la langue chinoise;* Maisonneuve; article plein d'éloges. — Essais divers, entre lesquels une lettre, en français, de M. Ganneau sur la pierre de Zoeleth (I, Rois, 1, 9) que l'auteur pense avoir retrouvée.

19 mars.

Nous ne trouvons à mentionner dans ce numéro qu'un article sur deux des publications de l'Early English Text Society, *The Vision of William,* concerning Piers the Plowman... by W. Langland, part. II, Text B, edited by the Rev. W. Skeat; *The « Gest Hystoriale » of the Destruction of Troy,* an alliterative Romance from Guido de Colonna's « Historia Trojana », edited by Panton and Donaldson, part. I.

26 mars.

Letters of the Right Hon. Sir George Cornewall Lewis, *Bart, to various Friends.* Edited by his brother; Longmans. — *The Modern Buddhist;* being the Views of a Siamese Minister of State on his own and other Religions, translated by H. Alabaster; Trübner. Nous rendrons prochainement compte de ce curieux ouvrage. — *History of England,* comprising the Reign of Quenn Anne until the Peace of Utrecht, 1701-1713, by Earl Stanhope; Murray.

[En rendant compte de l'avant-dernier numéro du *Jahrbuch* de Lemcke, la *Revue critique* a donné d'un de mes articles une appréciation contre laquelle je crois devoir protester. 1° Je n'ai aucun grief personnel contre M. R. et n'en ai par conséquent pas à satisfaire; 2° je n'ai pas fait de travail *sur* le fragm. n° 231 de la bibl. de Berne, mais j'ai présenté, à propos d'une édition de ce ms., une série d'observations critiques, paléographiques et philologiques. J'en appelle sur ce point au jugement de ceux qui m'ont lu ou qui me liront.

J. Brakelmann.

Je persiste dans mon appréciation. — P. M.]

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE
DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Benlœw. De l'Épopée. In-8°, 66 pages. Dijon (imp. Marchand).

Berlioz (H.). Mémoires comprenant ses voyages en Italie, en Allemagne, en Russie et en Angleterre (1803-1865), avec un portrait photog. de l'auteur. Gr. in-8°, 520 p. Paris (lib. Michel Lévy frères). 12 fr.

Chasles (E.). Histoire nationale de la littérature française. Origines. In-8°, viij-453 p. Paris (lib. Ducrocq).

Chevalier (U.). Les États du Dauphiné et particulièrement ceux tenus dans la ville de Romans en 1788. In-8°, 35 p. Grenoble (lib. Prudhomme).

Daremberg (C.). Histoire des sciences médicales, comprenant l'anatomie, la physiologie, la médecine, la chirurgie et les doctrines de pathologie générale. In-8°, xxviij-1303 p. Paris (lib. J. B. Baillière). 20 fr.

Davillier (de). Le Cabinet du duc d'Aumont et les amateurs de son temps. Catalogue de sa vente avec les prix, les noms des acquéreurs et 32 pl. d'après Gouthière, accompagné de notes et d'une notice sur P. Gouthière, sculpteur, ciseleur et doreur du roi, et sur les principaux ciseleurs du temps de Louis XVI. Documents inédits. In-8°, xxxij-207 pag. Paris (lib. Aubry).

Desbassyns de Richemont. Archéologie chrétienne. Les nouvelles études sur les catacombes romaines. Histoire, peintures, symboles. In-8°, xxviij-507 p. Paris (lib. Poussielgue).

Homère. L'Iliade, traduction nouvelle en vers français par V. Q. Thouron, président de la Société académique du Var à Toulon. 2 vol. in-8°, iv-677 pages. Paris (lib. Durand et Pedone-Lauriel).

Loménie (L. de). Les Mirabeau. Nouvelles études sur la société française au XVIII° siècle, d'après des documents inédits. In-8°, 41 p. Paris (lib. Douniol).

Malinowski (J.). Une province de Cluny en Pologne, ou description de six abbayes de cet ordre qui existaient au moyen-âge dans ce royaume. Mémoire faisant suite à celui de Casimir Ier, roi de Pologne et moine de Cluny vers le milieu du XI° s. In-8°, 47 p. Mâcon (imp. Protat).

Mérimée (P.). Etudes sur l'histoire romaine. Guerre sociale. Conjuration de Catilina. Nouv. édit. In-18 jésus, 434 p. Paris (lib. Michel Lévy frères). 3 fr.

Mouravit (G.). Le livre et la petite bibliothèque d'amateur. Essai de critique, d'histoire et de philosophie morale sur l'amour des livres. In-8°, xxij-447 pages. Paris (lib. Aubry). 10 fr.

Naudé (G.). Mémoire confidentiel adressé à Mazarin après la mort de Richelieu, publié d'après le manuscrit autographe et inédit par A. Franklin. In-16, xxxij-107 p. Paris (lib. Willem).

Oppert (J.). Les Inscriptions de Dour Sarkayan (Khorsabad) provenant des fouilles de M. V. Place, déchiffrées et interprétées. In-fol., 43 p. Paris (impr. Impériale).

Rambaud (A.). L'Empire grec au X° siècle. Constantin Porphyrogénète. Thèse présentée à la faculté des lettres de Paris. In-8°, xiv-551 p. Paris (lib. Franck).

Rousset (C.). Les Volontaires, 1791-1794. In-8°, iv-407 p. Paris (lib. Didier et C°). 6 fr.

Sachot (O.). Les Français dans l'Inde. Le major général Claude Martin, de Lyon. In-8°, 24 p. Paris (Revue britannique).

Stapfer (P.). Laurence Sterne, sa personne et ses ouvrages. Étude précédée d'un fragment inédit de Sterne. In-8°, lij-306 p. Paris (lib. Thorin).

Travers (E.). Deux pèlerinages en Terre-Sainte au XV° s. (les Princes d'Orange, Louis et Guillaume de Châlon. In-8°, 7 p. Paris (lib. Dumoulin).

RECUEIL de travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie égyptiennes et assyriennes. Vol. I, liv. I. In-4° avec 3 pl. 10 fr.

Contenu : I. Le Poème de Pentaour, accompagné d'une planche chromolithographiée; par M. le vicomte de Rougé. II. L'expression Mââ-Xeru, par M. A. Deveria. III. Études démotiques par M. G. Maspero. IV. Préceptes de morales extraits d'un papyrus démotique du Musée du Louvre, accompagné de deux planches; par M. Pierret.

Chaque volume de ce recueil se composera d'environ 30 feuilles de texte et de 10 planches et paraîtra par fascicule dont le prix sera fixé suivant l'importance. Tout souscripteur s'engage pour un volume entier sans rien payer à l'avance.

G. A. HEINRICH Histoire de la littérature allemande. 3 forts volumes in-8°.

Tome I. Depuis les origines jusqu'à la période classique. — Tome II. Le XVIIIe siècle, Lessing, Wieland, Gœthe et Schiller. — Tome III. Période moderne, depuis le commencement du XIXe siècle jusqu'à nos jours.

Les deux premiers volumes sont en vente au prix de 20 fr., dont 4 fr. à valoir sur le 3e volume, qui paraîtra en mars prochain, et qui sera délivré aux souscripteurs moyennânt la somme de 4 fr., sur le bon joint au premier volume.

LES AMOURS et les Aventures du jeune Ous-ol-Oudjoud (les délices du monde) et de la fille de vizir El-Ouard fi-l-Akmam (le bouton de rose), conte des Mille et une Nuits traduit de l'arabe et publié complet pour la première fois par G. Rat. In-8°. 1 fr. 50

BIBLIOTHÈQUE
DE L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES

publiée sous les auspices du Ministère de l'Instruction publique.

Sciences philologiques et historiques.

1er fascicule. La Stratification du langage, par Max Müller, traduit par M. Havet, élève de l'École des Hautes Études. — La Chronologie dans la formation des langues indo-germaniques, par G. Curtius, traduit par M. Bergaigne, répétiteur à l'École des Hautes Études. In-8° raisin. 4 fr.

Forme aussi le 1er fascicule de la Nouvelle Série de la Collection philologique.

2e fascicule. Études sur les Pagi de la Gaule, par A. Longnon, élève de l'École des Hautes Études. In-8° raisin avec 2 cartes. 3 fr.

Forme aussi le 1er fascicule de la Collection historique.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

N° 16 Cinquième année 16 Avril 1870

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. P. MEYER. CH. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. AUGUSTE BRACHET.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. AUGUSTE BRACHET, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

Jahrbücher für Kunstwissenschaft. 2[e] année: 1869. 3[e] livraison (en retard, publiée le 18 février 1870, la 4[e] paraîtra le 15 mars, la 1[re] de 1870 à la fin mai). Leipzig, Seemann.

[Ce recueil s'est rapidement placé au premier rang parmi ses rivaux, et il a déjà singulièrement activé la science dont il est l'organe. Il remplit de mieux en mieux son but, qui est de compléter l'entreprise dont le *Zeitschrift f. bild. Kunst* est le centre, et de publier les documents inédits, les recherches spéciales, etc., de même que la *Zeitschrift* publie les travaux d'un intérêt plus général, et la *Kunstchronik* les nouvelles courantes. La dernière livraison se distingue également par la variété et la valeur de ses articles.]

D'Eye, Lettres de Dürer adressées de Venise à Willibald Pirkheimer, publiées d'après les originaux conservés à la bibliothèque urbaine de Nuremberg, p. 201-210. — M. Thausing, Jean Baldung Grien et non Dürer, 211-218. L'auteur prouve que la gravure sur bois, Bartsch 57, jusqu'ici attribuée à Dürer est l'œuvre de Baldung Grien, l'exemplaire de l'*Albertina* sur lequel on avait fondé cette attribution est mutilé et falsifié, et l'exemplaire du British Museum, qui est complet, porte le monogramme de Grien. Il revendique également pour ce maître deux dessins de l'Albertina qui portent le nom de Dürer. — Hosaeus, Les Vitraux peints de la maison gothique de Wœrlitz, 219-233. — Baader, Documents inédits sur l'histoire des arts à Nuremberg, 234-237. — D'Eitelberger, Wolfgang Frœhlich d'Olmütz, 238-240. (L'auteur a découvert cet enlumineur jusqu'ici inconnu, dans un ms. de la ville de Znaïm en Moravie, il croit qu'il sort de l'école de M. Schœn). — His Heusler, Additions au travail sur Jean Fries, 241-243 (M. His Heusler communique et explique la mention que fait de cet artiste Jean Pelerin dans son traité de *Artificiali Perspectiva*). — Id. Henri Kupferwurm, graveur sur bois, p. 244. — Dielitz, Un ouvrage de Michel Ange au musée de Berlin, 245-249. — Reumont, Sur l'histoire de Raphaël. Lodovico di Canossa et la Perle, 250-255. — Id. Villa Madama. — J. Semper, La Colonne de la place della Trinita à Florence, 258. — O. Mündler, Additions au cicerone de Burckhardt. Section peinture, 259-296.

Mittheilungen des k. k. œsterr. Museums für Kunst und Industrie. 5[e] année. n[os] 49 à 51 (octobre à décembre 1869). A Vienne, chez Gerold's-Sohn.

D'Eitelberger, Hallein et la sculpture en bois du Tyrol, p. 1-6. — Expositions d'art industriel dans les provinces de l'empire, 6-9. — L'expédition orientale (cette expédition, scientifique et artistique, doit parcourir l'est de l'Asie et le sud de l'Amérique), 9-11. — L'exposition industrielle des ouvriers, 11-14. — Programme de l'École des arts industriels, pour 1869-70. — F. L. (Lippmann). Sur la falsification des objets d'art anciens, 17-24. — D'Eitelberger, L'École centrale et spéciale d'architecture de Paris, 24-32. — Bibliographie. Helbig, Wandgemælde der vom Vesuv verschüttelen Stadte Campaniens. — Gsell-Fels, Rœmische Ausgrabungen. — Prisse d'Avennes, l'art arabe. — Pfnor, Le mobilier de la Couronne. — M[me] Bury Palliser, Histoire de la Dentelle. — Conférences du Musée. — Hlasiwetz. Le mortier et le ciment, 41-57. — Bibliographie. Nagler, Allgemeines Künstlerlexicon, nouv. édition. — Schulz, Denkmæler der Baukunst, Gerone. — Racinel, L'ornement polychrome. — Perkins, Les sculpteurs italiens, édit. française. — Rohault de Fleury, La Toscane au moyen-âge, etc. — Nouvelles diverses, etc.

Beitræge zur vergleichenden Sprachforschung, auf dem Gebiete des arischen, celtischen und slawischen Sprachen, unter Mitwirkung von A. Leskien

und J. SCHMIDT, herausgegeben von A. KUHN. Sechster Bd. 3. Hft. Berlin, Dümmler.

P. 257-276. Les particules scr. *gha*, *ghā*, *ha* et *hi*, zend *zi*, gr. *γά*, *γέ*, etc. par SOTT. — P. 277-305. Sur la phonétique des mots polonais d'origine étrangère, par L. MALINOWSKI. [L'auteur s'attache surtout aux mots venus au polonais de l'allemand ou par l'intermédiaire de l'allemand]. — Comptes-rendus. P. 306-341. *Bosnisch-türkische Sprachdenmaler*..... von Dr O. BLAU (Leipzig, 1868); art. de Pott [qui contient d'intéressantes digressions sur divers noms de plante]. — P. 342-386. *August Schleicher und die slavische Consonantengruppen*, von M. HATTALA (Prag, 1869), art. de Wenzel Burda [pour défendre les théories et la mémoire de Schleicher contre les attaques quelque peu germonophobes de M. Hattala]. — P. 388-392. *Mélanges*. [Signalons une note où M. Spiegel établit que le nom de Vritra est originairement un adjectif signifiant « ennemi »].

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

Beulé. Histoire de l'art grec avant Périclès. 2e éd. In-18 jésus, 498 p. Paris (Didier et Ce). 3 fr. 50

Chapelain (J.). De la lecture des vieux romans. Publié pour la première fois avec des notes par A. Feillet. In-8e, x-52 p. Paris (lib. Aubry).

Demarsy (A.). Du vol et de sa répression d'après les lois germaines. In-8e, 46 p. Paris (lib. Durand et Pedone-Lauriel). 2 fr.

Eparque. Ἀντωνίου Ἐπάρχου τοῦ Κερκυραίου εἰς τὴν Ἑλλάδος καταστροφὴν θρῆνος κατὰ τὴν ἐν Βενετίᾳ ἔκδοσιν τοῦ 1544 ἐπιμελείᾳ καὶ διορθώσει Αἰμιλίου Λεγρανδίου. In-16, 15 p. Paris (imp. Lainé).

Fairfax. A life of the great Lord Fairfax, Commander in Chief of the army of the parliament of England. With portraits, maps and illustrations. In-8e cart., 492 p. London (Macmillan). 20 fr.

Keltie (J. S.). The Works of the british dramatists carefully selected from the best authors, with copious notes Biographies and a historical introduction. Gr. in-8e cart., 452 p. London (Simpkin). 6 fr. 25

Lucas (C.). L'architecture en Portugal. Mélanges historiques et archéologiques. In-8e, 59 p. Paris (lib. Thorin).

Mémoires de la Société des antiquaires de France. T. 31. 4e série. T. 1. In-8e, 436 p. Paris (lib. Dumoulin).

Modern (the) buddhist, being the Views of a Siamese Minister of State, on his own and other religions. Translated, with remarks by H. Alabaster. In-8e cart., 92 p. London (Trubner et Ce). 4 fr. 40

Nourrisson. De la liberté et du hasard. Essai sur Alexandre d'Aphrodisias, suivi du traité du destin et de libre pouvoir aux empereurs. Traduit en français, pour la première fois. In-8e, viij-336 p. Paris (lib. Didier et Ce).

Rosenzweig. Dictionnaire topographique du département du Morbihan, comprenant les noms de lieux anciens et modernes, rédigé sous les auspices de la société polymathique du Morbihan. In-4e, xlviij-321 p. Paris (Imp. impériale).

Souchet (J.-B.). Histoire du diocèse et de la ville de Chartres publiée d'après le manuscrit original de la bibliothèque communale de Chartres. T. 1, 2e partie et t. 2, 1re partie. In-8e, 554 p. Chartres (imp. Garnier).

Tahureau (J.). Poésies publiées par P. Blanchemain. T. 2. Sonnets, odes et mignardises. In-32, 243 p. Paris (lib. des Bibliophiles.

RECUEIL de travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie égyptiennes et assyriennes. Vol. I, liv. I. In-4° avec 3 pl. 10 fr.

Contenu : I. Le Poème de Pentaour, accompagné d'une planche chromolithographiée; par M. le vicomte de Rougé. II. L'expression Mââ-Xeru, par M. A. Deveria. III. Études démotiques par M. G. Maspero. IV. Préceptes de morales extraits d'un papyrus démotique du Musée du Louvre, accompagné de deux planches; par M. Pierret.

Chaque volume de ce recueil se composera d'environ 30 feuilles de texte et de 10 planches et paraîtra par fascicule dont le prix sera fixé suivant l'importance. Tout souscripteur s'engage pour un volume entier sans rien payer à l'avance.

G. A. HEINRICH Histoire de la littérature allemande. 3 forts volumes in-8°.

Tome I. Depuis les origines jusqu'à la période classique. — Tome II. Le XVIIIe siècle, Lessing, Wieland, Gœthe et Schiller. — Tome III. Période moderne, depuis le commencement du XIXe siècle jusqu'à nos jours.

Les deux premiers volumes sont en vente au prix de 20 fr., dont 4 fr. à valoir sur le 3e vol., qui paraîtra vers la fin de ce mois, et qui sera délivré aux souscripteurs moyennant la somme de 4 fr., sur le bon joint au premier volume.

BIBLIOTHÈQUE
DE L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES

publiée sous les auspices du Ministère de l'Instruction publique.

Sciences philologiques et historiques.

1er fascicule. La Stratification du langage, par Max Müller, traduit par M. Havet, élève de l'École des Hautes Études. — La Chronologie dans la formation des langues indo-germaniques, par G. Curtius, traduit par M. Bergaigne, répétiteur à l'École des Hautes Études. In-8° raisin. 4 fr.

Forme aussi le 1er fascicule de la Nouvelle Série de la Collection philologique.

2e fascicule. Études sur les Pagi de la Gaule, par A. Longnon, élève de l'École des Hautes Etudes. In-8° raisin avec 2 cartes. 3 fr.

Forme aussi le 1er fascicule de la Collection historique.

3e fascicule. Notes critiques sur Colluthus, par E. Tournier, répétiteur à l'École des Hautes Études. Gr. in-8°. 1 fr. 50

Forme aussi le 2e fascicule de la Nouvelle Série de la Collection philologique.

4e fascicule. Nouvel Essai sur la formation du pluriel brisé en arabe, par St. Guyard, répétiteur à l'École des Hautes Etudes. Gr. in-8°. 2 fr.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

N° 17 Cinquième année 23 Avril 1870

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. AUGUSTE BRACHET.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. AUGUSTE BRACHET, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

Literarisches Centralblatt für Deutschland. N° 5 (les n°s 3 et 4 ne nous sont pas parvenu). 22 janvier.

Théologie. VOLKMAR, Die Evangelien (Leipzig, Fues; ouvrage très-utile et bien fait). — SCHWANE, Dogmengeschichte (Münster, Theissing; ouvrage de valeur, catholique). — VAN ENDERT, Der patristische Beweis (Freiburg, Herder; intéressant). — *Jurisprudence*. SEYDEL, Die Lehre vom macedonischen Senatsbeschlusse (Würzburg, Stahel). — *Linguistique. Histoire littéraire*. SCHRŒDER, Die phœnizische Sprache (Halle, Buchhandlung des Waisenhauses; ouvrage important). — PINDARI carmina recogn. CHRIST (voy. *Rev. crit.*, 1869, art. 248). — TACITI de vita Agricolae, p. p. TUECKING; p. p. DRÆGER (Paderborn, Schœningh; Leipzig, Teubner). — HÜBNER, Grundriss zu Vorlesungen über die rœmische Litteraturgeschichte, 2e éd. (Berlin, Weidmann; excellent manuel). — SHAKESPEARE, *Richard II*, p. p. RIECHELMANN (Leipzig, Teubner). — Art. NAGLER-MEYER, Künstler-Lexicon (cf. *Rev. crit.*, 1870, art. 4). — RIEGER, Die Darstellung des Abendmahles..... in der toscanischen Kunst (Hannover, Rümpler).

N° 6. 29 janvier.

Théologie. Librorum Levitici et Numerorum versio antiqua itala (London; article intéressant de M. E. Ranke sur un livre dont nous parlerons incessamment). — *Histoire*. GRÜNHAGEN, Regesten zur schlesischen Geschichte (Breslau, Max). — MÜLLER, Politische Geschichte der neuesten Zeit (Stuttgart, Neff). — MARTIN, Russland und Europa, übers. von KINKEL (Hannover, Rümpler; l'auteur de l'article, sympathique à l'esprit de ce livre, n'en méconnaît pas la faiblesse historique, et en fait ressortir la singulière bigarrure : « Un Français (H. Martin) met » à la portée du public français les doctrines d'un Slave autodidacte (Duchinski) » parlant à des Slaves, et cette traduction est interprétée par un Allemand » (Gottfr. Kinkel) pour les Allemands »). — *Archéologie*. ECONOMIDES, Patto colonario de' Locri (Athènes; traité inédit entre les villes Locriennes Diantheia et Chalceion).

(Le n° 7 ne nous est pas parvenu).

N° 8. 12 février.

Théologie. HOLSTEN, Zum Evangelium des Paulus und des Petrus (Rostock, Stiller; article étendu sur un ouvrage digne de toute attention). — DE MONTIFAUD, Marie-Magdeleine (Paris, Lacroix; article qui prend ce livre trop au sérieux). — *Histoire*. WEBER, Allgemeine Weltgeschichte, t. VIII, 1re p. (Leipzig, Engelmann). — PANGERL, Die beiden æltesten Todtenbücher des Benedictinerstiftes St. Lambrecht (Wien; l'article n'est pas très-favorable). — SIENIAWSKI, Die Kœnigswahl in Polen vom J. 1587 (Posen, Leitgeber). — *Bonaparte, Talleyrand et Stapfer* (Zürich, Orell; intéressant surtout pour la Suisse). — *Linguistique. Histoire littéraire*. SCHWEIZER-SIDLER, Elementar- und Formenlehre der lateinischen Sprache (Halle, Buchhdlg. des Waisenhauses; « ce livre prend » incontestablement la première place parmi les ouvrages où on a voulu intro- » duire les résultats de la science moderne dans l'enseignement de la gram- » maire »). — HOVELACQUE, Racines et éléments indo-européens (Paris, Maisonneuve; M. C. appelle peut-être un peu trop largement l'*école française* celle à laquelle appartient M. Hovelacque). — *Mythologie*. *Pio*, Sagnetom Holger Danske (voy. *Rev. crit.*, 1870, art. 29).

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE
DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Baune (H.) et (**Arbaumont** (J. d'). Les Universités de Franche-Comté, Gray, Dôle, Besançon. Documents inédits, publiés avec une introduction historique. In-8°, ccxcvj-212 p. Dijon (lib. Marchand).

Bertrandy. Étude sur les chroniques de Froissart. Guerre de Guienne, 1345-1346. Lettres adressées à M. Léon Lacabane, directeur de l'École impériale des chartes, In-8°, 409 p. Bordeaux (imp. Lanefranque).

Beulé. Histoire de l'art grec avant Périclès. 2° éd. In-18 jésus, 498 p. Paris (Didier et C°). 3 fr. 50

Caffiaux (H.). Les Francs des cinq offices des feux, XIII° XIV° et XV° siècles. In-8°, 33 p. Lille (imp. Danel).

Chapelain (J.). De la lecture des vieux romans. Publié pour la première fois avec des notes par A. Feillet. In-8°, x-52 p. Paris (lib. Aubry).

Coussemaker (E. de). Scriptorum de musica medii aevi novam seriem a Gerbertina, alteram collegit nuncque primum edidit. T. III, fasciculus 6. In-4°, xl-401-524 p. Paris (lib. Durand et Pedone-Lauriel).

Demarsy (A.). Du vol et de sa répression d'après les lois germaines. In-8°, 46 p. Paris (lib. Durand et Pedone-Lauriel). 2 fr.

Dictionnaire de biographie générale, depuis les temps les plus anciens jusqu'en 1870, publié sous la direction de M. L. Joubert. Gr. in-18 à 2 col. 756 p. Paris (lib. F. Didot frères, fils et C°).

Franklin (A.). Les anciennes bibliothèques de Paris, églises, monastères, colléges, etc. T. 2. Avec grav. pl. et fac-simile. Gr. in-4°, xxiv-403 p. Paris (lib. A. Franck). 40 fr.

Madvig (J.-R.). Grammaire latine. Traduite de l'allemand sur la 4° édition, par N. Theil. In-8°, 628 p. Paris (lib. F. Didot frères, fils et C°).

Mémoires de la Société des antiquaires de France. T. 31. 4° série. T. 1. In-8°, 436 p. Paris (lib. Dumoulin).

Modern (the) buddhist, being the Views of a Siamese Minister of State, on his own and other religions. Translated, with remarks by H. Alabaster. In-8° cart., 92 p. London (Trubner et C°). 4 fr. 40

Nourrisson. De la liberté et du hasard. Essai sur Alexandre d'Aphrodisias, suivi du traité du destin et de libre pouvoir aux empereurs. Traduit en français, pour la première fois. In-8°, viij-336 p. Paris (lib. Didier et C°).

Peyrat (N.). Histoire des Albigeois. Les Albigeois de l'inquisition. T. 2. In-8°, 423 p. Paris (Lib. internationale). 5 fr.

Port (C.). Inventaire des archives anciennes de l'hôpital Saint-Jean d'Angers; précédé d'une notice historique et suivi d'un cartulaire de cet Hôtel-Dieu. In-4° à 2 col. xxxij-170 p. Paris (lib. Dumoulin).

Rosenzweig. Dictionnaire topographique du département du Morbihan, comprenant les noms de lieux anciens et modernes, rédigé sous les auspices de la société polymathique du Morbihan. In-4°, xlviij-321 p. Paris (Imp. impériale).

Schmidt (J.). La formation des futurs dans les langues indo-germaniques. In-8°, 39 p. Paris (imp. Alcan Lévy).

Souchet (J.-B.). Histoire du diocèse et de la ville de Chartres publiée d'après le manuscrit original de la bibliothèque communale de Chartres. T. 1, 2° partie et t. 2, 1re partie. In-8°, 554 p. Chartres (imp. Garnier).

Stapfer (P.). Qualis sapientiae antiquae laudator, qualis interpres F. Baconus exstiterit. In-8°, 87 p. Paris (lib. Thorin).

Tahureau (J.). Poésies publiées par P. Blanchemain. T. 2. Sonnets, odes et mignardises. In-32, 243 p. Paris (lib. des Bibliophiles.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

N° 18 Cinquième année 30 Avril 1870

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. AUGUSTE BRACHET.

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. AUGUSTE BRACHET, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

ANNONCES

PÉRIODIQUES ÉTRANGERS.

Zeitschrift für deutsche Philologie. Deuxième volume. Livr. 1-2 (en un fascicule).

P. 1. DŒRING, Les Sources de la *Niflungasaga* dans la *Thidreksaga* (première partie d'un travail très-bien fait, d'où il résulte que la légende des *Nibelungen*, telle qu'elle est racontée dans la *Saga*, repose sur le poème allemand du *Nibelungenlied*, et non, comme on l'admettait jusqu'à présent, sur des traditions orales bas-allemandes). — P. 80. WEINHOLD et WIESER, Fragments de manuscrits du second *Titurel*. — P. 113. WOESTE, le mot *Drullgast* en moy. h. all. — P. 114. JESSEN, Les Principes de la métrique germanique. — P. 147. KOCH, *ea* en anglo-saxon. — P. 158. BERNHARDT, La particule *ga* dans la conjugaison gothique. — P. 168. LEO, Les verbes intensifs des langues germaniques. — P. 172. GRION, Le tombeau de Freidank à Trévise (le poète allemand Freidank qui fut enterré à Trévise n'est pas l'auteur de la *Bescheidenheit*, mais un rimeur du XIVe siècle). — P. 177. LIEBRECHT, Légendes grecques modernes (tirées d'une chronique universelle imprimée au XVIIIe siècle; peu intéressantes. La *légende* qui concerne Titus est la vérité historique à peine altérée). — P. 183. JÆNICKE, le nom *Setmunt* dans le *Tristan* de Gotfrid (c'est le *Septimer*, en it. *Setemonte*, un des passages des Alpes). — P. 185. ZINGERLE, Une ancienne version de *la Caution* (l'histoire de Damon et Pythias, racontée en vers au XIVe siècle). — P. 189. ZACHER, Une lettre de Gœthe à Charles-Auguste. — P. 190. BOSSLER, Sur une forme de l'accusatif signalée par Hildebrand. — P. 191. LÜBBEN, Notules.

Mélanges et comptes-rendus. P. 193. Correspondance entre Lachmann et W. Grimm sur le *Nibelungenlied* (cinq lettres du plus haut intérêt; celles de Lachmann surtout sont remarquables). — P. 216. WEINHOLD, Compte-rendu de la réunion des philologues à Kiel (section germanistique). — P. 221. THOMSEN, *Den gotiske Sprogklasses inflydelse*, etc. (remarquable article de Schiefner; cf. *Rev. crit.*, 1870, art. 19). — Leo MEYER, *Die gothische Sprache* (article de Zacher). — VON HAGEN, Kritische Beitræge zu Tristan (art. de Jænicke). — MŒNCKEBERG, *Mathias Claudius*; HŒLTY, *Gedichte*, *hgg. von* HALM (art. de C. Redlich). — KOCH, Grammatik der englischen Sprache (art. de M. Heyne). — SHAKESPEARE, hgg. von TSCHISCHWITZ. 1. *Hamlet* (article très-intéressant et étendu de M. Hertzberg sur cette édition, qui donne une idée favorable de l'ensemble de l'œuvre).

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

Baune (H.) et (**Arbaumont** (J. d'). Les Universités de Franche-Comté, Gray, Dôle, Besançon. Documents inédits, publiés avec une introduction historique. In-8°, ccxcvj-212 p. Dijon (lib. Marchand).

Bertrandy. Étude sur les chroniques de Froissart. Guerre de Guienne, 1345-1346. Lettres adressées à M. Léon Lacabane, directeur de l'École impériale des chartes. In-8°, 409 p. Bordeaux (imp. Lanefranque).

Beulé. Histoire de l'art grec avant Périclès. 2ᵉ éd. In-18 jésus, 498 p. Paris (Didier et Cᵉ). 3 fr. 50

Caffiaux (H.). Les Francs des cinq offices des feux, XIIIᵉ XIVᵉ et XVᵉ siècles. In-8ᵉ, 33 p. Lille (imp. Danel).

Chapelain (J.). De la lecture des vieux romans. Publié pour la première fois avec des notes par A. Feillet. In-8ᵉ, x-52 p. Paris (lib. Aubry).

Coussemaker (E. de). Scriptorum de musica medii aevi novam seriem a Gerbertina, alteram collegit nuncque primum edidit. T. III, fasciculus 6. In-4ᵉ, xl-401-524 p. Paris (lib. Durand et Pedone-Lauriel).

Demarsy (A.). Du vol et de sa répression d'après les lois germaines. In-8ᵉ, 46 p. Paris (lib. Durand et Pedone-Lauriel). 2 fr.

Dictionnaire de biographie générale, depuis les temps les plus anciens jusqu'en 1870, publié sous la direction de M. L. Joubert. Gr. in-18 à 2 col. 756 p. Paris (lib. F. Didot frères, fils et Cᵉ).

Franklin (A.). Les anciennes bibliothèques de Paris, églises, monastères, collèges, etc. T. 2. Avec grav. pl. et fac-simile. Gr. in-4ᵉ, xxiv-403 p. Paris (lib. A. Franck). 40 fr.

Madvig (J.-R.). Grammaire latine. Traduite de l'allemand sur la 4ᵉ édition, par N. Theil. In-8ᵉ, 628 p. Paris (lib. F. Didot frères, fils et Cᵉ).

Mémoires de la Société des antiquaires de France. T. 31. 4ᵉ série. T. 1. In-8ᵉ, 436 p. Paris (lib. Dumoulin).

Mérimée (P.). Etudes sur l'histoire romaine. Guerre sociale. Conjuration de Catilina. Nouv. édit. In-18 jésus, 434 p. Paris (lib. Michel Lévy frères). 3 fr.

Modern (the) buddhist, being the Views of a Siamese Minister of State, on his own and other religions. Translated, with remarks by H. Alabaster. In-8ᵉ cart., 92 p. London (Trubner et Cᵉ). 4 fr. 40

Mouravit (G.). Le livre et la petite bibliothèque d'amateur. Essai de critique, d'histoire et de philosophie morale sur l'amour des livres. In-8ᵉ, xxij-447 pages. Paris (lib. Aubry). 10 fr.

Naudé (G.). Mémoire confidentiel adressé à Mazarin après la mort de Richelieu, publié d'après le manuscrit autographe et inédit par A. Franklin. In-16, xxxij-107 p. Paris (lib. Willem).

Nourrisson. De la liberté et du hasard. Essai sur Alexandre d'Aphrodisias, suivi du traité du destin et de libre pouvoir aux empereurs. Traduit en français, pour la première fois. In-8ᵉ, viij-336 p. Paris (lib. Didier et Cᵉ).

Oppert (J.). Les Inscriptions de Dour Sarkayan (Khorsabad) provenant des fouilles de M. V. Place, déchiffrées et interprétées. In-fol., 43 p. Paris (impr. Impériale).

Peyrat (N.). Histoire des Albigeois. Les Albigeois de l'inquisition. T. 2. In-8ᵉ, 423 p. Paris (Lib. internationale). 5 fr.

Port (C.). Inventaire des archives anciennes de l'hôpital Saint-Jean d'Angers; précédé d'une notice historique et suivi d'un cartulaire de cet Hôtel-Dieu. In-4ᵉ à 2 col. xxxij-170 p. Paris (lib. Dumoulin).

Rambaud (A.). L'Empire grec au Xᵉ siècle. Constantin Porphyrogénète. Thèse présentée à la faculté des lettres de Paris. In-8ᵉ, xiv-551 p. Paris (lib. Franck).

Rosenzweig. Dictionnaire topographique du département du Morbihan, comprenant les noms de lieux anciens et modernes, rédigé sous les auspices de la société polymathique du Morbihan. In-4ᵉ, xlviij-321 p. Paris (Imp. impériale).

Rousset (C.). Les Volontaires, 1791-1794. In-8ᵉ, iv-407 p. Paris (lib. Didier et Cᵉ). 6 fr.

Sachot (O.). Les Français dans l'Inde. Le major général Claude Martin, de Lyon. In-8ᵉ, 24 p. Paris (Revue britannique).

Schmidt (J.). La formation des futurs dans les langues indo-germaniques. In-8ᵉ, 39 p. Paris (imp. Alcan Lévy).

Souchet (J.-B.). Histoire du diocèse et de la ville de Chartres publiée d'après le manuscrit original de la bibliothèque communale de Chartres. T. 1, 2ᵉ partie et t. 2, 1ʳᵉ partie. In-8ᵉ, 554 p. Chartres (imp. Garnier).

Stapfer (P.). Qualis sapientiae antiquae laudator, qualis interpres F. Baconus exstiterit. In-8ᵉ, 87 p. Paris (lib. Thorin).

Tahureau (J.). Poésies publiées par P. Blanchemain. T. 2. Sonnets, odes et mignardises. In-32, 243 p. Paris (lib. des Bibliophiles.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

N° 19 Cinquième année 7 Mai 1870

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. AUGUSTE BRACHET.

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. AUGUSTE BRACHET, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

ANNONCES

PÉRIODIQUES ÉTRANGERS.

The Athenæum. 2 avril.

Journal de la campagne que le grand Vizir a faite en 1715 pour la conquête de la Morée, par Benjamin Brue [publ. par M. Albert Dumont]; Thorin. — Earl Stanhope, *History of England*, comprising the Reign of Queen Anne until the peace of Utrecht, 1701-1713; Murray (second article). — Payne Smith, *Prophecy a Preparation for Christ*; Macmillan; compte-rendu fait à un point de vue scientifique et par conséquent sévère.

9 avril.

A. Bain, Logic, Longmans. — Fr. W. Kittermaster, *Shropshire Arms and Lineages*; Macintosch. — *Autobiographic Recollections of George Pryme*; Cambridge, Deighton, Bell et C°. — F. G. Bergmann, *The San Gréal : an Inquiry into the Origin and Signification of the San Gréal*; Edinburgh, Edmonston et Douglas; ouvrage et compte-rendu également médiocres. — Signalons dans ce même n° deux lettres inédites de Sainte-Beuve (publiées en français).

The Academy. N° 7. 9 avril.

Sicilianische Mærchen aus dem Volksmund gesammelt, von Laura Gonzenbach; Leipzig, Engelmann (Liebrecht; ouvrage auquel une introduction historique par M. O. Hartwig et des notes par M. R. Kœhler, ajoutent un grand intérêt). — Green, *Shakespeare and the Emblem Writers*; Trübner (F. Palliser; ouvrage jugé trop favorablement; cf. l'*Athenaeum* du 11 déc.). — Patterson, *The Magyars*; Smith, Elder and C° (A. Vambéry).—R. Rothe, *Theologische Ethik*; Wittenberg (J. Gibb). — *Bibliorum sacrorum Codex Vaticanus*..... C. Vercellone et Jos. Cozza editus. T. I; *Vetus Testamentum graece juxta LXX interpretes*, Textum Vatic. Romanum..... ed. C. Tischendorf; ed. quarta; Leipzig, Brockhaus (Hort; art. plus favorable à la première qu'à la seconde de ces publications. — Thurot, *Recherches historiques sur le principe d'Archimède*; Didier (H. J. S. Smith; art. très-favorable). — Rosenkranz, *Hegel als deutscher National-Philosoph*; Leipzig, Duncker et Humblot (Edw. Caird). — Nehemiah Wallington, *Historical Notices of Events occurring chiefly in the Reign of Charles I*, edited from the original mss.; Bentley (R. Robinson; publication d'un intérêt médiocre. — Jane Williams, *A History of Wales*; Longmans, Green (H. Gaidoz). — Rev. M. Margoliouth, *Vestiges of the Historic Anglo-Hebrews in East Anglia*; Longmans (Ad. Neubauer; ouvrage peu critique). — Frankel, *Introductio in Talmud Hierosolymitanum*; Vratislaviae (Ad. Neubauer). — Ferrar, *A comparative Grammar of Sanskrit, Greek and Latin*; I; Longmans (J. Peile, art. très-favorable). — Sophoclis *Antigona*, *Philoctetes*, *Aiax*, rec. M. Seyffertus (R. C. Jebb). — Catull's *Gedichte*..... übersetz von R. Westphal (R. Ellis). — P. Terentii *Comœdiae*, ed. Fr. Umpfenbach (W. Wagner, article très-spécial et peu favorable). — Notons encore quelques notices imprimées en petit texte : p. 177 sur les contes populaires (par F. Liebrecht); p. 188, Sur le premier rapport de la commission des « Manuscrits historiques »; p. 193, Sur l'inscription Moabite découverte par M. Ganneau.

Jahrbuch für romanische und englische Literatur, t. XI, 1er cahier.

P. 1. Bartsch, *Sur les littératures romanes*; M. B. donne ici quelques-uns des résultats de son récent voyage en Italie (voy. *Rev. crit.*, 1869, art. 184). Il a passé en revue les chansonniers provençaux des bibliothèques italiennes, et a souvent trouvé l'occasion de rectifier les tables publiées par M. Grüzmacher dans l'*Archiv* d'Herrig (1862-1864). Il a notamment fait le premier ressortir la valeur du ms. Ric. 2814 qui paraît être la copie partielle du (ou *des*) ms. du comte de

Sault utilisé par Jean de Nostre Dame et que l'on peut considérer comme perdu. Pour le ms. de Bologne M. B. aurait pu se référer à l'appendice de la notice de M. Mussafia sur le *Codice Estense*. Plusieurs des faits donnés comme nouveaux par M. B. avaient déjà été établis dans la *Rev. crit.*, 1867, art. 156. M. B. a aussi donné des extraits fort intéressants d'un commentaire inédits sur les *Documenta amoris* de Francesco du Barberino. C'est une source nouvelle (que toutefois on ne devra pas utiliser sans précaution) pour l'histoire des troubadours. P. 18, La pièce de P. d'Auvergne, *Gent es mentr' om n'a lezer*, se trouve dans six mss., et non pas seulement dans deux. P. 24, La pièce *Bon chantar fai*..... n'est point inconnue, voy. *Archiv*, XXXIV, 436. M. B. a aussi trouvé et publié (p. 63) une pièce de Ramon Lull qui paraît inédite. — P. 65. ROCHAT, *Étude sur le vers décasyllabe dans la poésie française au moyen-âge*. — Travail très-étudié, riche en faits et en rapprochements ingénieux avec la poésie latine rhythmique. Plusieurs vues bien contestables. Les vers à césure irrégulière cités p. 83 sont simplement des vers faux qui peuvent être corrigés à l'aide d'autres mss. — P. 94. BRAKELMANN, *Manuscrits perdus*. — P. 109. SCHRŒDER, *Noëls béarnais*. — Un appendice de 8 pages est consacré à une polémique entre MM. Narducci et Mussafia, au sujet du compte-rendu par le second d'un ouvrage du premier.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

Barbier de Montaut (X.). Les musées et les galeries de Rome. Catalogue général de tous les objets d'art qui y sont exposés. In-16, iv-588 p. Rome (Spithover).

Barthelemy (E. de). Mesdames de France, filles de Louis XV. In-8°, vij-505 p. Paris (lib. Didier et C°).

Bordier (H.) et **Mabille** (E.). Une fabrique de faux autographes, ou récit de l'affaire Vrain-Lucas. Accomp. de 14 fac-simile des principaux documents mis en cause dans le procès. In-4°, 111 p. Paris (lib. Techener). 10 fr.

Boissy (de). Mémoires 1798-1866, rédigés d'après ses papiers par P. Breton. Précédés d'une lettre-préface, par Mme la marquise de B***. 2 vol. In-8°, 700 p. port. et fac-sim. Paris (lib. Dentu). 10 fr.

Catalogue méthodique de la bibliothèque publique de la ville de Nantes, par E. Péhant. 5° vol. Histoire. 2° partie. In-8°, iv-724 p. Nantes (imp. Forest et Grimaud).

Cohen (H.). Guide de l'amateur de livres à vignettes du XVIII° siècle, contenant la description d'un choix de plus 450 ouvrages illustrés par Boucher, Cochin, Gravelot, Eisen, Moreau, Marillier, Monnet, Le Barbier, etc., avec le détail du nombre de figures, vignettes et culs-de-lampe, contenus dans chacun d'eux, et les noms de tous les artistes qui y ont coopéré comme dessinateurs ou comme graveurs. In-8°, xx-157 p. Paris (lib. Rouquette).

Delord (T.). Histoire du second empire. T. II. In-8°, 686 p. Paris (lib. G. Baillière). 7 fr.

Faure (H.). Antoine de Laval et les écrivains Bourbonnais de son temps (XVI° et XVII° siècle). In-8°, ij-345 p. Moulins (lib. Place).

Guéroult (E.). Archéologie. Antiquités romaines et médailles trouvées à Caudebec en Caux. In-8°, 7 p. Rouen (imp. Cogniard).

Hamel. Analyse critique sur l'Ion de Platon. In-8°, 15 p. Toulon (imp. Rouget et Delahaut).

La Rocheterie (M. de). La communion de la reine Marie-Antoinette à la Conciergerie. In-8°, 64 p. Paris (lib. Palmé).

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

N° 20 Cinquième année 14 Mai 1870

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. AUGUSTE BRACHET.

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. AUGUSTE BRACHET, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

ANNONCES

The Athenæum. 16 avril.

H. Dixon, *Free Russia*; Hurst and Blackett; livre à sensation. — Rev. G. W. Cox, *Latin and Teutonic Christendom*; Longmans; H. C. Lea, *Studies in Church History*; Philadelphia. — H. B. Wheatley, *Roud About Piccadilly and Pall Mall ..... consisting of a retrospect, of the various changes that have occured in the Court and of London*; Smith, Elder. — Willis, *Benedict de Spinoza; his Life, Correspondence and Ethics*; Trübner; art. favorable.

23 avril.

Gen. Mercer, *Journal of the Waterloo Campaign*, 2 vol.; Blackwood. — Taine, *English Positivism, a Study on John Stuart Mill*, translated from the French by T. D. Haye; Simkin. — *The strange and wonderful History of Mother Shipton...* 1686; reprinted Pearson, 1870. — Brentano, *On the History and Development of Gilds, and the Origin of Trade Unions*; Trübner; ouvrage, très-favorablement apprécié, qui est destiné à servir d'introduction à un recueil d'anciens règlements publiés par l'*Early Englisch Text Society*. — Tischendorf, *Nov. Test. graece*, ed. octava critica major; Id. *Responsio ad Calumnias romanas*; Lipsiae; art. très-favorable. — The Rev. D. Rock, *Textile Fabrics, a descriptive Catalogue of the Collection of Church Vestments... forming that Section of the Museum* (South Kensington); ouvrage important.

30 avril.

The original Ordinances of more than one Hundred Early English Gilds..... from original mss. of the XIVth and XVth Centuries, edited with notes by the late Toulmin Smith; Trübner; cet important ouvrage, publié par l'Early English Text Society intéresse l'histoire des métiers et du droit plus encore que la philologie. — Note sur le congrès d'archéologie préhistorique qui doit avoir lieu à Bologne en octobre prochain. — Séances de diverses Sociétés scientifiques.

Jahrbuch für romanische und englische Literatur, hgg. von L. Lemcke. T. XI, 2e cahier.

P. 121. P. Meyer, *Études sur la Chanson de Girart de Roussillon*. I. *Les manuscrits*. — P. 143. P. Meyer et G. Paris, *Contributions aux* Glanures lexicographiques *de M. Scheler*; supplément aux recherches publiées par M. Scheler dans un précédent no du *Jahrbuch*. M. Paris y retire la correction qu'il a proposée dans la *Revue critique* (1869, II, 57) du mot *clutez* et à ce propos donne l'étymologie du mot *recruter* qui jusqu'à présent n'avait pas été trouvée. — P. 159. Bartsch, *Sur les littératures romanes* (fin). III. *Sur l'ancienne littérature française*. IV. *Sur la littérature italienne*. M. B. La partie la plus importante de ce travail consiste dans la publication de toutes les chansons ou refrains qui sont cités dans le roman de Guillaume de Dôle, dont l'unique ms. est au Vatican. M. B. paraît avoir ignoré que ce travail avait déjà été fait en 1850, bien que d'une manière moins complète, par MM. Daremberg et Renan (*Archives des Missions*, I, 279-92). Notons encore que M. B. a donné la table d'un important chansonnier italien de la biblioth. Chigi. — P. 189. Michelant, *Rubriques des chapitres des septième et huitième livres des* Reali di Francia. Le ms. qui contient ces deux livres est unique. Il faisait partie de la bibliothèque Albani qui a été dispersée il y a quelques années, et on ne sait où il se trouve actuellement. La copie des rubriques donnée par M. M. a été prise en 1849. Communiquée par son possesseur à M. G. Paris, elle a été utilisée par ce dernier dans son *Histoire poétique de Charlemagne* (p. 181). — Bibliographie. *Le Besant de Dieu*, hgg. von E. Martin; art. de M. Bartsch; cf.

Rev. crit., 1869, art. 143. — GRŒBER, *Die handschriftlichen Gestaltungen d. Chanson de Geste Fierabras;* art. de M. Bartsch; cf. *Rev. crit.*, 1869, art. 163. — RAJNA, *La Materia del Morgante*; art. de M. Lemcke; cf. *Rev. crit.*, 1869, art. 240. — Mélanges. R. KŒHLER, *Sur le Fabliau du prévôt d'Aquilée.*

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Annuaire publié par la gazette des beaux-arts, ouvrage contenant tous les renseignements indispensables aux artistes et aux amateurs. Année 1870. Gr. in-8°, 337 p. Paris (Gazette des beaux-arts).

Baguenault de Puchesse. Histoire du concile de Trente. In-8°, iij-332 p. Paris (lib. Palmé).

Beulé. Histoire de l'art grec avant Périclès. 2° éd. In-18 jésus, 498 p. Paris (Didier et C°). 3 fr. 50

Blanc (C.). Ingres, sa vie et ses ouvrages. Avec un portrait du maître gravé par Flameng, et 12 grav. s. acier par Henriquel-Dupont, Dieu, Dubouchet, Flameng, Gaillard, Gaucherel, Haussoullier et Rosotte et un fac-simile d'autographe et une gravure s. bois d'après le buste d'Ingres par M. Bonassieux. Gr. in-8°, 257 p. Paris (lib. V° J. Renouard).

Carrau (L.). Exposition critique de la théorie des passions dans Descartes, Malebranche et Spinoza. Thèse pour le doctorat présentée à la faculté des lettres de Paris. In-8°, 303 p. Strasbourg (imp. Silbermann).

Cherrier (C. de). Histoire de Charles VIII, roi de France, d'après des documents inédits ou nouvellement publiés. 2° éd. 2 vol. In-12, vij-103 p. Paris (lib. Didier et C°).

Correspondance de Napoléon Ier, publiée par ordre de Napoléon III. T. 31. Œuvres de Napoléon Ier à Sainte-Hélène. In-8°, 503 p. Paris (lib. Plon). 6 fr.

Dauban (C. A.). Les prisons de Paris sous la Révolution, d'après les relations des contemporains, avec des notes et une introduction. Ouvrage enrichi de 11 gr. vues intérieures et extérieures des prisons du temps. In-8°, xxx-490 p. Paris (lib. Plon). 8 fr.

Guillaume. Les écoles épiscopales de Toul pendant toute la durée du siége fondé par Saint-Mansuy. In-8°, 38 p. Nancy (imp. Lepage).

Lehr (E.). Les écus de cinq francs au point de vue de la numismatique et de l'histoire. Avec 16 pl. en relief. In-8°, vij-111 p. Paris (V° Berger-Levrault et fils). 10 fr.

—— Mélanges de littérature et d'histoire alsatique. In-8°, 253 p. Strasbourg (lib. Noiriel).

Lope de Vega. Œuvres dramatiques. Traduction de M. E. Baret. Avec une étude sur Lope de Vega, des notices sur chaque pièce et des notes. II. Comédies. In-8°, 569 p. Paris (lib. Didier et C°). 6 fr.

Mommsen (T.). Histoire de la monnaie romaine, traduite de l'allemand par le duc de Blacas et publiée par J. de Witte. T. II. In-8°, xi-559 p. Paris (lib. Franck). 10 fr.

Rozière (E. de). Choix d'anciennes coutumes inédites ou rarissimes. Ancienne coutume de Thégra. In-8°, 14 p. Paris (lib. Thorin).

Sablé (Mme de). Maximes (1678) publiées par D. Jouaust. Pet. in-8°, xvj-73 p. Paris (lib. des Bibliophiles).

Sassenay (F. de). Les Brienne de Lecce et d'Athènes. Histoire d'une des grandes familles de la féodalité française (1200-1356). In-18 jésus, 249 p. Paris (lib. Hachette et C°). 3 fr.

Taine (H.). De l'Intelligence. 2 vol. In-8°, 1008 p. Paris (lib. Hachette et C°). 15 fr.

RECUEIL de travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie égyptiennes et assyriennes. Vol. I, liv. I. In-4° avec 3 pl. 10 fr.

Contenu : I. Le Poème de Pentaour, accompagné d'une planche chromolithographiée; par M. le vicomte de Rougé. II. L'expression Mââ-Xeru, par M. A. Deveria. III. Études démotiques par M. G. Maspero. IV. Préceptes de morales extraits d'un papyrus démotique du Musée du Louvre, accompagné de deux planches; par M. Pierret.

Chaque volume de ce recueil se composera d'environ 30 feuilles de texte et de 10 planches et paraîtra par fascicule dont le prix sera fixé suivant l'importance. Tout souscripteur s'engage pour un volume entier sans rien payer à l'avance.

G. A. HEINRICH Histoire de la littérature allemande. 3 forts volumes in-8°.

Tome I. Depuis les origines jusqu'à la période classique. — Tome II. Le XVIIIe siècle, Lessing, Wieland, Gœthe et Schiller. — Tome III. Période moderne, depuis le commencement du XIXe siècle jusqu'à nos jours.

Les deux premiers volumes sont en vente au prix de 20 fr., dont 4 fr. à valoir sur le 3e vol., qui paraîtra vers la fin de ce mois, et qui sera délivré aux souscripteurs moyennant la somme de 4 fr., sur le bon joint au premier volume.

BIBLIOTHÈQUE
DE L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES

publiée sous les auspices du Ministère de l'Instruction publique.

Sciences philologiques et historiques.

1er fascicule. La Stratification du langage, par Max Müller, traduit par M. Havet, élève de l'École des Hautes Études. — La Chronologie dans la formation des langues indo-germaniques, par G. Curtius, traduit par M. Bergaigne, répétiteur à l'École des Hautes Études. In-8° raisin. 4 fr.

Forme aussi le 1er fascicule de la Nouvelle Série de la Collection philologique.

2e fascicule. Études sur les Pagi de la Gaule, par A. Longnon, élève de l'École des Hautes Études. In-8° raisin avec 2 cartes. 3 fr.

Forme aussi le 1er fascicule de la Collection historique.

3e fascicule. Notes critiques sur Colluthus, par E. Tournier, répétiteur à l'École des Hautes Études. Gr. in-8°. 1 fr. 50

Forme aussi le 2e fascicule de la Nouvelle Série de la Collection philologique.

4e fascicule. Nouvel Essai sur la formation du pluriel brisé en arabe, par St. Guyard, répétiteur à l'École des Hautes Etudes. Gr. in-8°. 2 fr.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

N° 21 Cinquième année 21 Mai 1870

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. AUGUSTE BRACHET.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. AUGUSTE BRACHET, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

ANNONCES

Literarisches Centralblatt für Deutschland. N° 9. 19 février.

Théologie. Stœlting, Beitræge zur Exegese der Paulinischen Briefe (Gœttingen, Vandenhœk; l'article est une réfutation détaillée de l'ouvrage, dont on reconnaît les qualités rares). — *Histoire.* Ketrzynski, Die Lygier (Posen, Leitgeber; ouvrage fait sans critique). — Busch, Geschichte der Mormonen (Leipzig, Abel; article intéressant, signé K. v. W.). — Weiss, Kærnthen's Adel bis zum Jahre 1300 (Wien, Braunmüller). — Gauthier, Histoire de Marie Stuart, I (Paris, Lacroix). — Liske, Der türkisch-polnische Feldzug im Jahre 1620 (Wien, Gerold). — *Linguistique. Histoire littéraire.* Herodoti Historiae, rec. Stein, I (Berlin, Weidmann; bonne édition critique). — Parthey, Mirabilia Romae (Berlin, Nicolai; laisse à désirer).

Le n° 10 ne nous est pas parvenu.

N° 11. 5 mars.

Théologie. Krenkel, Paulus der Apostel der Heiden (Leipzig, Duncker; article assez favorable). — Hagenbach, Vorlesungen über die Kirchengeschichte (Leipzig, Hirzel; nouvelle édition d'un ouvrage connu). — *Histoire.* Reuss, Josias Glaser et son projet (cf. *Rev. crit.*, 1869, art. 164). — Freytag, Karl Mathy (Leipzig, Hirzel; biographie très-intéressante d'un célèbre homme politique contemporain). — *Jurisprudence.* Zumpt, Das Criminalrecht der rœmischen Republik, II (Berlin, Dümmler; très-important). — Anschütz, Summa legis Longobardorum (Halle, Buchhdlg. des Waisenhauses). — *Linguistique. Histoire littéraire.* Herodoti historiae, ed. Abicht, I-II (Leipzig, Tauchnitz; édition critique). — Donalitius, Litauische Dichtungen, hgg. von Nesselmann (cf. *Rev. crit.*, 1869, art. 228). — *Archéologie.* Hermann, Lehrbuch der griech. Privatalterthümer, hgg. von Stark (Heidelberg, Moler; réimpression très-augmentée). — Kamp, Die epigraphischen Anticaglien in Cœln (cf. *Rev. crit.*, 1870, art. 83). — *Histoire de l'art.* Crowe und Cavalcaselle, Geschichte der italienischen Malerei, deutsche Original-Ausgabe, besorgt von Jordan, II (Leipzig, Hirzel).

The Athenæum. 7 mai.

Memoirs of the Marquise de Montaigue; Bentley; trad. d'un livre qui fit il y a peu de temps, sensation en France. — Rev. J. S. Watson, *Biographies of John Wilkes and William Cobbett;* Blackwood. — Crepet, *Les Poëtes français du XIXe siècle; recueil des chefs-d'œuvre de la littérature française;* Hachette; article faible. — Notice nécrologique sur Miss Louisa Costello, connue en France par ses *Specimens of the early Poetry of France*, décédée le 24 avril dernier à Boulogne-s.-M. — Lettre (en français) de M. Ganneau, sur les circonstances de la découverte de l'inscription Moabite.

Archiv für das Studium der neueren Sprachen, hgg. v. Herrig. T. XLV, nos 3 et 4, en un seul cahier. (Nous n'avons pas reçu les trois précédents numéros).

P. 342. G. Zimmermann, *Werther et la lutte littéraire à laquelle il donna lieu.* — P. 299. Mieck, *L'enfance de la langue et la langue de l'enfance;* observations ingénieuses, mais dont il ne résulte point que le langage des enfants qui commencent à parler puisse nous donner toutes les lumières que l'auteur en espère sur l'état primitif du langage. — P. 313. F. Collin, *Sur Daniel de Foe;* à propos de la Vie récemment publiée par M. W. Lee. — P. 321. S. Ewreinoff. *L'épopée héroïque des Russes;* analyses et fragments traduits en vers. — P. 337. Benecke, *Latin et roman*, à propos d'un récent ouvrage de M. Scholle, dont nous rendrons compte prochainement. — P. 373. Maass, *Philarète Chasles sur Fritz Reuter;*

appréciations favorables. — P. 381. H. SCHULZ, *Sur les signes diacritiques en français* (l'apostrophe, les accents, etc.); observations judicieuses présentées selon l'ordre historique. Du reste, rien de nouveau. — P. 401. C. HŒTING, *Le légat de la vache à Colas, de Sedege. Complainte huguenote du* XVI[e] *siècle.* Ce travail, écrit en français, paraît être une composition d'étudiant. Il est sans valeur. L'auteur suppose que la complainte de *Sedege* (= C. de G. ?) est en bourguignon! le prolixe commentaire dont il l'accompagne est aussi faible d'idées que de style. — Dans la Bibliographie signalons les compte-rendus de: ANDRESEN, *Ueber die Sprache von J. Grimm* (p. 425), HERGT, *Philosophia patrum versibus praesertim leoninis..... juventuti studiosae hilariter tradita* (p. 431); HILLEBRAND, *De la réforme de l'enseignement supérieur* (p. 437); BEZA, *De francicae linguae recta pronuntiatione*, ed. TOBLER (p. 439).

Germania, 2[e] série, t. III (1870). 1[er] cahier.

P. 1. K. MAURER, *Sur l'âge de quelques anciens livres de droit islandais.* — P. 17. K. MEYER, *Le* Hildebrandslied; essai de restitution de ce fragment célèbre à sa forme originale haut-allemande. — P. 27. Artur KŒHLER, *Sur la situation des chanteurs de profession dans l'épopée des peuples germaniques*; beaucoup d'observations délicates; l'auteur aurait pu trouver dans l'épopée française des faits utiles à son sujet. — P. 50. A. HŒFER, *Études phonétiques, lexicographiques et onomastiques*, suite d'une série commencée dans le volume précédent. — Notices diverses par MM. KŒLBING, STROBL, H. KURZ, HŒFLER, BIRLINGER, ŒSTERLEY, R. KŒHLER. — Bibliographie. KŒPKE, *Hrotsvit von Gandersheim* (K. Bartsch); cf. *Rev. crit.*, 1869, art. 95.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

Annuaire de l'association pour l'encouragement des études grecques en France. 4[e] année 1870. In-8°, lix-208 p. Paris (lib. Durand et Pedone-Lauriel).

Bayldon (G.). Elementary Grammar of the old norse or Icelandic language. In-8°, cart. 222 p. London (Williams et N.). 8 fr. 50

Bergmann (F. G.). The San Greal an inquiry into the origin and signification of the romances of the San Greal. In-12, cart. 66 p. London (Hamilton). 2 fr.

Beulé. Le procès des Césars. Titus et sa dynastie. In-8°, vij-327 p. Paris (lib. Michel Lévy frères). 6 fr.

Chambers (R.). History of the Rebellion of 1745-6 new edit. Pet. in-8°, cart. 530 p. London (Chambers). 8 fr. 50

Charte de donation de la métairie de Villiers (1165) communiquée par M. de Rochambeau. In-8°, 5 p. Vendôme (imp. Lemercier).

Cox (G. W.). The Mythology of the Aryan Nations. 2 vol. In-8°, cart. 860 p. London (Longmans). 35 fr.

Dunoyer (C.). Œuvres revues sur les manuscrits de l'auteur. T. II. Notices d'économie sociale. In-8°, xj-680 p. Paris (lib. Guillaumin et C[e]). 10 fr.

Sen (Chunder Keshub). The Brahmo Somaj. Four lectures reprinted from the Calcutta edition, with introductory preface by S. Dobson Collet. In-12, 124 p. London (Allen). 2 fr. 50

Thucydides Notes on, original and compiled by J. G. Sheppard and L. Evans. Books I. II. III. 2. ed. Pet. in-8°, cart. 398 p. London (Longmans). 13 fr. 25

A. MARIETTE-BEY

Abydos. Description des fouilles exécutées sur l'emplacement de cette ville. Ouvrage publié sous les auspices de S. A. Ismaïl-Pacha, khédive d'Égypte. Tome Ier. Ville antique. Temple de Seti. Un vol. in-fol. orné de 53 pl. 120 fr.

MÉMOIRES

de la Société de linguistique de Paris. Tome 1er, 3e fascicule. Gr. in-8o. 4 fr.

Contenu : I. M. Bréal. Le thème pronominal *da*. — II. C. Ploix. Étude de mythologie latine. Les dieux qui proviennent de la racine *div*. — III. C. Thurot. Observations sur la place de la négation *non* en latin. — IV. P. Meyer. Phonétique française, *an* et *en* toniques. — V. Variétés. F. Robiou, Recherches sur l'étymologie du mot *thalassio*. M. Bréal. *Necessum; Ἀνάγκη*. G. Paris, Etymologies françaises : *bouvreuil*, *cahier*, *caserne*, *à l'envi*, *lormier*, *moise*.

RECUEIL

de travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie égyptiennes et assyriennes. Vol. I, liv. I. In-4° avec 3 pl. 10 fr.

Contenu : I. Le Poème de Pentaour, accompagné d'une planche chromolithographiée; par M. le vicomte de Rougé. II. L'expression Mââ-Xeru, par M. A. Deveria. III. Études démotiques par M. G. Maspero. IV. Préceptes de morales extraits d'un papyrus démotique du Musée du Louvre, accompagné de deux planches; par M. Pierret.

Chaque volume de ce recueil se composera d'environ 30 feuilles de texte et de 10 planches et paraîtra par fascicule dont le prix sera fixé suivant l'importance. Tout souscripteur s'engage pour un volume entier sans rien payer à l'avance.

G. A. HEINRICH

Histoire de la littérature allemande. 3 forts volumes in-8o.

Tome I. Depuis les origines jusqu'à la période classique. — Tome II. Le XVIIIe siècle, Lessing, Wieland, Gœthe et Schiller. — Tome III. Période moderne, depuis le commencement du XIXe siècle jusqu'à nos jours.

Les deux premiers volumes sont en vente au prix de 20 fr., dont 4 fr. à valoir sur le 3e vol., qui paraîtra vers la fin de ce mois, et qui sera délivré aux souscripteurs moyennant la somme de 4 fr., sur le bon joint au premier volume.

REVUE

des langues romanes publiée par la Société pour l'étude des langues romanes. Tome 1er, 1re livraison. Paraît par livraisons trimestrielles. Prix d'abonnement : 10 fr. par an.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

N° 22 Cinquième année 28 Mai 1870

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. AUGUSTE BRACHET.

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. AUGUSTE BRACHET, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

PÉRIODIQUES ÉTRANGERS.

The Athenæum. 14 mai.

The Characters of Theophrastus. An english Translation from a revised Text, by R. C. Jebb; Macmillan; article très-compétent et très-favorable. — Taine, *De l'Intelligence*; Hachette. — Lipsius, *Chronologie d. rœmischen Bischœfe bis zur Mitte d. vierten Jahrhunderts*; recherches conduites avec une excellente critique. — E. von Bunsen, *Die Einheit der Religionen*; compte-rendu non moins défavorable que le nôtre, voy. *Rev. crit.*, 1870, art. 23.

Hermes. T. IV. 2ᵉ cahier.

P. 145. Haupt, *Varia* (conjectures sur des passages d'auteurs latins). — P. 160. Schœll, Remarques sur les fragments de poètes grecs contenus dans Athénée. — P. 174. C. Curtius, Inscriptions (grecques et latines) d'Ephèse. Presque toutes de l'époque des Antonins et intéressantes au point de vue de l'administration municipale et des cultes dans les villes grecques. — P. 229. Jordan, Études de topographie romaine; le temple de Janus et l'*Argiletum*. — P. 266. Voretzsch, Deux inscriptions crétoises (traités entre deux villes). — P. 282. Mommsen, Inscription d'Arezzo (formule de malédiction). — P. 284. Hübner, Inscription sépulcrale (trouvée en Espagne) de l'époque des Wisigoths. — P. 291-294. Schœne, Les πυλωροί de l'Acropole.

T. IV, 3ᵉ cahier.

P. 295. Mommsen, Tacite et Cluvius Rufus (Tacite et Plutarque se fondent, dans leurs récits de la vie de Galba et d'Othon, surtout sur Cluvius Rufus). — P. 327. Haupt, *Varia* (auteurs grecs et latins). — P. 346. Hicks, Inscription attique; liste de dons déposés dans un temple. — P. 350. Mommsen, Le poëme latin du ms. 8084 de Paris (M. M. donne une nouvelle édition, augmentée des corrections de M. Haupt, du poëme chrétien publié d'abord par M. L. Delisle, puis par M. Ch. Morel. Le texte est maintenant complet grâce à une collation de M. Krüger. Les notes historiques données par M. Mommsen concordent pour l'essentiel avec celles de M. Morel. Voy. *Rev. Crit.* 1869, I, p. 300 — P. 364. Mommsen, Les *praefecti frumenti dandi* (ont toujours été une charge extraordinaire). — P. 371. Mommsen et Krüger, Fragment inédit de Tite-Live, l. XX (tiré du ms. de Paris 3858 C). — P. 376. Mommsen, Inscription d'un bracelet trouvé sur les bords du Don. — P. 381. Heydemann, Inscription de l'Acropole. — P. 390. Berthold Müller, Deux feuillets transposés dans les mss. de Plutarque (περὶ τῆς ἐν Τιμαίῳ ψυχογονίας). — P. 404. C. Curtius, Documents attiques. — P. 413. Hübner, Le redoublement des consonnes. — P. 415. Neubauer, L'inscription C. I. G. n. 381. — P. 420. Herwerden, Observations sur Thucydide. — P. 425. Kirchhoff, Inscription sépulcrale de Sparte. — P. 426. Waddington, Observation sur une inscription attique. — P. 427. Hercher, Sur les épistolographes grecs. — P. 429. Schiller, Tacite, *Ann.* XV, 18. — P. 433. Haupt, *In Scholia Aeschylea.*

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. Franck tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Annuaire de l'association pour l'encouragement des études grecques en France.

4e année 1870. In-8°, lix-208 p. Paris (lib. Durand et Pedone-Lauriel).

Bayldon (G.). Elementary Grammar of the old norse or Icelandic language. In-8°, cart. 222 p. London (Williams et N.). 8 fr. 50

Bergmann (F. G.). The San Greal an inquiry into the origin and signification of the romances of the San Greal. In-12, cart. 66 p. London (Hamilton). 2 fr.

Beulé. Le procès des Césars. Titus et sa dynastie. In-8°, vij-327 p. Paris (lib. Michel Lévy frères). 6 fr.

Chambers (R.). History of the Rebellion of 1745-6 new edit. Pet. in-8°, cart. 530 p. London (Chambers). 8 fr. 50

Charte de donation de la métairie de Villiers (1165) communiquée par M. de Rochambeau. In-8°, 5 p. Vendôme (imp. Lemercier).

Cox (G. W.). The Mythology of the Aryan Nations. 2 vol. In-8°, cart. 860 p. London (Longmans). 35 fr.

Davillier (C.). Une vente d'actrice sous Louis XVI. Mlle Laguerre de l'opéra, son inventaire, meubles précieux, porcelaines de Sèvres, cristal de roche, etc. Avec une introduction et des notes. Portrait à l'eau-forte par Gilbert. In-8°, 55 p. Paris (lib. Aubry).

Duruy (V.). Histoire des Romains depuis les temps les plus reculés jusqu'à la fin du règne des Antonins. T. I. Nouv. édit. In-8°, 560 p. Paris (lib. Hachette et Ce). 6 fr.

Erasme. L'Amant et la Maîtresse. Traduction nouvelle par V. Develay. In-32, 59 p. Paris (lib. des Bibliophiles). 2 fr.

Houdoy (J.). La halle échevinale de la ville de Lille, 1235-1664. Notice historique, comptes et documents inédits concernant l'ancienne maison commune, avec planches. In-8°, 114 p. et 2 pl. Paris (lib. Aubry).

Joinville (prince de). Études sur la marine et récits de guerre. 2 vol. in-18 jésus, 722 p. Paris (lib. Michel Lévy frères). 6 fr.

Judas (A.-C.). Sur quelques épitaphes libyques et latino-libyques pour faire suite à mes trois mémoires sur des épitaphes libyques et à ma nouvelle analyse de l'inscription libyco-punique de Thugga. In-8°, 14 p. et 1 pl. Paris (lib. Klincksieck).

Lavergne (L. de). Les économistes français du XVIIIe siècle. In-8°, 501 p. Paris (lib. Guillaumin et Ce). 7 fr. 50

Margerie (A. de). Philosophie contemporaine. Gr. in-18, xx-413 p. Paris (lib. Didier et Ce).

Milliet (P.). De l'origine du théâtre à Paris. Avec un frontispice à l'eau-forte par F. Lucas. Pet. in-12, 125 p. Paris (lib. des Bibliophiles).

Oihenart (O.). Notes pour le glossaire basque de Pouvreau, publiés d'après le manuscrit de la Bibliothèque impériale et suivie d'observations par H. Burgaud des Marets. In-8°, 16 p. Paris (lib. F. Didot frères, fils et Ce).

Rabelais (F.). Œuvres accompagnées d'une notice sur sa vie et ses ouvrages, d'une étude bibliographique, de variantes, d'un commentaire, d'une table des noms propres et d'un glossaire, par C. Marty-Laveaux. T. II. In-8°, 521 p. Paris (lib. Lemerre). 10 fr.

Rocznik towarzystwa histoycznolite rackiego w. Paryzw. Rok 1869. In-8°, xx-314 p. Paris (lib. du Luxembourg). 10 fr.

Spach (L.). Inventaire sommaire des archives départementales antérieures à 1790. Bas Rhin. Archives ecclésiastiques. Série G. 2698-5154. T. 3. 2e partie. In-4°, vij-257-435 p. Strasbourg (lib. Ve Berger-Levrault et fils).

Thucydides Notes on, original and compiled by J. G. Sheppard and L. Evans. Books I. II. III. 2. ed. Pet. in-8°, cart. 398 p. London (Longmans). 13 fr. 25

Vapereau (G.). Dictionnaire universel des contemporains, contenant toutes les personnes notables de la France et des pays étrangers. Ouvrage rédigé et tenu à jour avec le concours d'écrivains de tous les pays. 4e éd. entièrement refondue et considérablement augmentée. Gr. in-8°, iv-1492 p. Paris (lib. Hachette et Ce). 25 fr.

Vendigies (C. de). XVIIe siècle. Biographie et fragments inédits, extraits des manuscrits du baron de Vuorden, diplomate attaché à l'ambassade d'Espagne auprès de Louis XIV, plus tard grand bailli des États de Lille. etc. In-8, 292 p. Paris (lib. Aubry).

Wolynski (A.). De Sybillis seu ethnicorum pro christiana religione testimonium. In-18 jésus, 176 p. Paris (lib. Repos).

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

N° 23 Cinquième année 4 Juin 1870

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. AUGUSTE BRACHET.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. AUGUSTE BRACHET, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

Literarisches Centralblatt für Deutschland. N° 12. 12 mars.

Théologie. Krenkel, Religionseid und Bekenntnissverpflichtung (Heidelberg, Bassermann). — *Histoire.* Bender, Geschichte der philosophischen theologischen Studien in Ermland (Braunsberg, 1868). — Carlyle, Geschichte Friedrichs II. von Preussen, üb. von Neuberg und Althaus (Berlin, Decker). — *Briefe der Herzogin Sibylla von Jülich-Cleve-Berg an ihren Gemahl Johann Friedrich den Grossmüthigen, Churfürsten von Sachsen, hgg. von Burkhardt* (Bonn, Marcus; intéressant). — *Linguistique. Histoire littéraire.* Seligmann, Die Antigone des Sophokles (Halle, Heynemann). — *La Divina Commedia* di Dante Alighieri. Part. I. L'*Inferno*, traduzione ebraica di Formiggini (Triest, Dase; un vrai *curiosum*). — Joly, Benoît de Sainte-More (art. de M. Mussafia; cf. *Rev. crit.*, 1870, art. 71). — *Archéologie.* Nissen, Das Templum (Berlin, Weidmann; ouvrage important, mais souvent contestable).

The Athenæum. 21 mai.

M. Arnold, *St. Paul and Protestantism*; Smith, Elder and C°. — Stapfer, *Laurence Sterne*; Thorin; article peu favorable. — G. W. Cox, *The Mythology of the Aryan Nations*; Longmans; ouvrage également remarquable par le fonds et par la forme, auquel cependant le critique reproche une tendance trop constante à expliquer tous les mythes par les phénomènes de la nature, et une certaine insuffisance en ce qui concerne la mythologie slave. — Noble, *Memorials of Temple Bar..... chiefly derived from Ancient Records and Original Sources*; Diprose; ouvrage composé et écrit avec négligence.

The Academy. N° 8. 14 mai.

Ewald, *The History of Israel*, edited by R. Martineau; Longman and C° (L. Diestel). — B. Jones, *Life and Letters of Faraday*; Longmans (J. Tyndall). — *La logique de Port Royal*, nouv. édit. par E. Charles; Delagrave (Ch. Thurot). — Baker, *History of the College of St John, Cambridge*, edited by J. E. B. Mayor; Cambridge, Univ. Press. (R. Robinson). — Sir H. Elliot, *Memoirs on the History, Folk-lore and Distribution of the races of the North-Western Provinces of India*; Trübner (Cowell; nous rendrons compte de ce livre dans l'un de nos plus prochains n°s). — *Divan* de Férazdak, publié avec une trad. fr. par Boucher; Labitte (H. Derenbourg). — Egger, *L'Hellénisme en France*; Didier (Markheim; art. en somme favorable). — Hyperidis *Orationes quatuor*, ed. Blass; Teubner (E. Sandys; art. favorable). — Cleasby, *An icelandic-english Dictionary*, enlarged and completed by G. Vigfusson; Oxford, Clar. Press (Mœbius). — P. 213. Notice sur l'historien Jaffé, mort récemment d'une façon malheureuse. — P. 217. Note sur les derniers travaux relatifs à l'inscription Moabite.

The Journal of Philology. Vol. II, n° 4.

P. 161. E. M. Geldart, *Sur l'origine et le développement du grec moderne.* Série d'observations, souvent ingénieuses, principalement sur les diverses apparitions du grec vulgaire avant le temps de Théodoros Ptochoprodromos. Ce qui concerne la phonétique laisse à désirer. En outre l'auteur a le tort de tenir compte du langage des lettres de notre temps, qui, étant purement artificiel, doit être négligé dans tout travail du genre de celui-ci. — P. 197. D. B. Monro, *Notes sur l'Histoire romaine.* Sur Liv. I, 60; Plut. *Marius* c. 5; Liv. III, 47, 54. Cic. *De Orat.* III, 39; Fest. *Ep.* p. 247; Hor. *ad Pis.* 341-6. — P. 206. E. Abbot, *Les cas*; recherches sur leur signification primitive. — P. 214. D. B. Monro, *Sur Herodote* II, 116, *et Thucyd.* I, 11. — P. 219. Rob. Ellis, *Sur*

Lucrèce, livre VI. Discussion et correction d'un certain nombre de passages. — P. 229. H. NETTLESHIP, critique de l'édition de la *Mostellaria* donnée par feu le prof. W. Ramsay. — P. 235. Jos. B. MAYOR, *Notes sur l'édition d'*Agamemnon *de Paley*. — P. 240. VANSITTART, *Anciens fragments de palimpsestes latins à Paris*; il s'agit principalement du manuscrit Bibl. imp lat. 6400 G contenant quelques feuillets du N. T., et indiqué mais imparfaitement, par Sabatier, III, 507, sous l'ancien n° 5367. — P. 247. E. H. PALMER, *Explication d'un passage difficile de Firdousi*; il y est fait allusion à une manière de compter sur les doigts appelée par les Persans *Eqd el Anâmil*. — P. 253. G. PERKINS, *Rhythm* versus *Metre*; observations inspirées par la lecture du grand ouvrage de Rossbach et Westphal. — P. 264. J. B. LIGHTFOOT, *M. Renan sur l'épitre aux Romains*. — P. 296. C. TAYLOR, *Sur quelques versets de l'Ecclesiaste*. — P. 311. CLARK, Compte-rendu favorable de : *Aristophanis equites*, rec. Ad. von Velsen. — WEYMOUTH, Sur le *ἐν μέσῳ de Apoc.* V, 6, *et le ἀνὰ μέσον de* I *Cor.* VI, 5. — P. 324. Ad. NEUBAUER, *Sur le passage phénicien du Pœnulus*; nouvel essai de restitution. — P. 331. H. JACKSON, W. E. CURREY, *Sur Tacite Ann.* XI, 27; *Thucyd.* II, 90. — P. 334. H. A. J. MUNRO, *Le prof. Conington*.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

Arnold (M.). St. Paul and the Protestantism with an Introduction on Puritanism and the Church of England. Post in 8° cart. 216 p. London (Smith et C°). 5 fr. 45

Chaffers (W.). Marks and Monograms on Pottery and Porcelain of the Renaissance and Modern Periods. 3rd. edit. revised and considerably augmented; with 2,200 potters' marks and illustrations. Royal in-8°, cart. 148 p. London (Davy). 35 fr.

Chalarieu (L. de). Les fouilles des arènes de Paris. In-8°, 15 p. Paris (imp. Walder). 1 fr.

Eastlake (C. L.). Contributions to the Literature of the Fine Arts. 1st series, 2nd edit. In-8°, cart. 416 p. London (Murray). 15 fr.

Eichthal (G. d'). De la réforme progressive et de l'état actuel de la langue grecque. Discours prononcé à la Société littéraire hellénique de Constantinople, le 4/16 mai 1869, par H. Basiadis (texte et traduction). In-8°, 81 p. Paris (imp. Lainé).

Fisquet (H.). La France pontificale (Gallia Christiania). Histoire chronologique et biographique des archevêques et évêques de tous les diocèses de France, depuis l'établissement du christianisme jusqu'à nos jours, divisée en 17 provinces ecclésiastiques. Métropole d'Aix. Digne. 1re partie, contenant Digne et Riez. In-8°, 464 p. Paris (lib. Repos). 8 fr.

Hedaya (The) or Guide : a Commentary on the Mussulman Laws. Translated by C. Hamilton. 2nd edit. with preface and index by St. G. Grady. In-8°, cart. 830 p. London (W. H. Allen). 43 f. 75

Jacob (V.). Mélanges archéologiques, ou recueil de notes relatives à l'histoire de Metz. In-8°, 89 p. Metz (imp. et lib. Rousseau-Pallez).

Mossmann (X.). Les anabaptistes à Colmar (1534-1535). In-8°, 8 p. Colmar (lib. Barth).

Queux de Saint-Hilaire (de). Notice sur la comédie intitulée : ΚΟΡΑΚΙΣΤΙΚΑ de Rizos Neroulos. In-8°, 32 p. Paris (imp. Lainé).

Recueil des historiens des Gaules et de la France. Nouvelle édition, publiée sous la direction de M. L. Delisle. T. 5 et 6. In-fol. clxxxvj-1615 p. Paris (lib. Palmé).

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

N° 24 Cinquième année 11 Juin 1870

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. AUGUSTE BRACHET.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. AUGUSTE BRACHET, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

PÉRIODIQUES ÉTRANGERS.

The Athenæum. 28 mai.

Calendar of Carew Manuscripts. 1601-3, ed. by Brewer; Longmans and Cᵒ; particulièrement important pour l'histoire de l'Irlande. — Prevost-Paradol, *France*; Edinburgh, Edmonston and Douglas; recueil de lectures faites avec grand succès à Edimbourg. — Réponse de M. Ad. Neubauer à une attaque anonyme dirigée contre sa *Géographie du Talmud* par l'*Athenaeum* (nº du 14 mai) à l'occasion d'une brochure récente du Dʳ Morgenstern. Cette polémique qui se poursuit dans le nº du 4 juin paraît avoir un caractère beaucoup plus personnel que scientifique.

4 juin.

A series of letters of the First Earl of Malmesbury..... from 1745 to 1820. Edit. by his Grandson. 2 vol.; Bentley; intéressant pour l'histoire des mœurs pendant la seconde moitié du dernier siècle. — Sybel, *History of the French Revolution*, translated by Perry. Vol. III et IV; Murray. — Al. J. Ellis, *On Early English Prononciation*, with especial Reference to Shakespeare and Chaucer. Part. I and II; Trübner; nous rendrons prochainement compte de cet important ouvrage. — Note sur un recueil manuscrit d'Homélies anglo-saxonnes provenant de la bibliothèque du Marquis de Lothian, et qui sera prochainement pour l'*Early English Text Society*.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE
DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. Franck tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Bargaès Ἀπόκοπος. « Ὠφέλιμος κατὰ πολλὰ διὰ τοὺς κοπιασμένους Λιμένας ὁ σωτήριος εἰς τοὺς ἀπεγνωσμένους. Καὶ ὅτυχος ποῦ στοχασθῇ τα ὅσα περιέχει· Διατὶ ἀπό τοῦ Θεοῦ τὴν βουλὴν ποτὲ δὲν θέλει ἰδῇ. » Ποίημα συντεθὲν ὑπὸ Μπεργῆ καὶ ἐκδοθὲν ὑπὸ A. Λεγρανδίου. In-8°, 47 p. Paris (lib. Maisonneuve et Cᵉ).

Bayldon (G.). An Elementary Grammar of the Old Norse or Icelandic Language. Post in-8°, cart. 128 p. London (Williams et N.). 15 fr.

Benlœw (L.). Essai sur l'esprit des littératures. La Grèce et son cortége, ou la loi esthétique. In-18 jésus, xj-431 p. Paris (lib. Didier et Cᵉ). 3 fr. 50

Brand (J. H.). History and Revelation : the Correspondence of the Predictions of the Apocalypse with the marked events of the Christian Era, from Gibbow, Mezeray, Mosheim, D'Aubigné, and other eminent Historians. 2 vols. In-8°, cart. 1,032 p. London (Seeley). 24 fr. 25

Calendar of the Carew Manuscripts, (1601-1603). Edited by J. S. Brewer. Royal in-8°, cart. London (Longmans). 18 fr. 75

Chambers (R.). Popular Rhymes of Scotland. New edit. post in-8°, cart. 408 p. London (Chambers). 6 fr. 25

Charaux (C.). Philosophes et savants. Dialogues de philosophie socratique. In-18, 163 p. Paris (lib. Douniol).

Cromwell (O.). Letters and Speeches with Elucidations by Th. Carlyle. Vol. 3. Library edit. In-8°, cart. 334 p. London (Chapman et Hall). 11 fr. 25

Deligne (J.). Un mot sur l'esprit chez les anciens à propos d'une satire d'Horace. In-8°, 7 p. Lille (imp. Danel).

Dictionary (The) of Chronology. By W. H. Overall. In-8°, 920 p. London (W. Tegg).

Duchesne (J.). De Taciti, ad enarrandum Tiberii Caesaris principatum, parum historicis artibus. In-8°, 107 p. Paris (lib. Thorin).

—— Histoire des poèmes épiques français du XVII° siècle. Thèse pour le doctorat ès-lettres. In-8°, 388 p. Paris (lib. Thorin).

Du Mesnil (E.). Le président Fabre, Vaugelas et leur famille d'après les documents authentiques. Éd. accompagnée d'un fac-simile de l'acte baptistère de Vaugelas. In-8°, 104 p. Paris (lib. Schlesinger frères).

Duplessis. Mémoires historiques et archéologiques. I. Les civilisations de la Gaule au V° siècle. II. Des Menhirs, origine et but de leur édification. III. Les écoles de la Gaule romaine et ses rhéteurs. In-8°, 66 p. Metz (imp. et lib. Rousseau-Pallez).

Joyce (P. W.). The Origin and History of Irish Names of Places. 2nd edit. enlarged and corrected. In-12, cart. 584 p. London (Whittaker). 9 fr. 40

Keary (A.). The Nations Around. Post in-8°, cart. 334 p. London (Macmillan). 5 fr. 65

Langland (W.). The Vision of William concerning Piers the Ploughman; together with Vita de Dowell, Dobet et Dobest secundum Art et Resoun. Edited by W. W. Skeat. Part 2. In-8°. London (Trübner et C°). 15 fr.

Lefèvre (A.). Histoire philologique des Aryas. In-8°, 20 p. Paris (lib. Garousse).

Longnon. Chartes relatives aux trouvères Aubouin de Sezanne, Gilles de Vieux-Maisons et Thibaut de Blaison. In-8°, 13 p. Paris (imp. Lahure).

Magnusson (E.) and **Morris** (W.). Voelsunga Saga: the Story of the Volsungs and Niblungs, with certain Songs from the Elder Edda. Translated from the Icelandic. Post in-8°, cart. 286 p. London (Ellis). 15 fr.

Maurice (F. D.). Mediaeval Philosophy. New edit. post in-8°, cart. 256 p. London (Macmillan). 3 fr. 15

Metivier (G.). Dictionnaire franco-normand, ou Recueil des mots particuliers du dialecte de Guernsey. In-8°, cart. London. Paris (lib. A. Franck). 15 fr.

Millingen (F.). Wild Life among the Koords. In-8°, cart. 394 p. London (Hurst et B.). 18 fr. 75

Monluc (B. de). Commentaires et lettres. Édition revue sur les manuscrits et publiée av. les variantes pour la Société de l'histoire de France par A. de Ruble. T. 4. In-8°, xxx-386 p. Paris (lib. V° J. Renouard). 9 fr.

Norton (A.). The Pentateuch and its Relation to the Jewish and Christian Dispensations. Edited by J. J. Tayler. Post in-8°, cart. 150 p. London (Trübner et C°). 3 fr. 10

Palmer (S.). St. Pancras: beeing Antiquarian, Topographical, and Biographical Memoranda relating to the extensive Metropolitan Parish of St. Pancras, Middlesex, with some account of the Parish from its foundation. In-8°, cart. 320 p. London (Palmer). 13 fr. 15

Pepys (S.). Diary and Correspondance. Braybrooke edition, complete. Post in-8°, cart. 914 p. London (A. Murray). 6 fr. 25

Pike (G. H.). Ancient Meeting-Houses, or Memorial Pictures of Nonconformity in Old London. Post in-8°, cart. 504 p. London (Partridge). 9 fr. 45

Rabelais (F.). Œuvres, accompagnées d'une notice sur sa vie et ses ouvrages, d'une étude bibliographique, de variantes, d'un commentaire, d'une table des noms propres et d'un glossaire, par C. Marty-Laveaux. T. 1. 2° partie. In-8°, p. 213-390. Paris (lib. Lemerre). Chaque vol. 10 fr.

Robillard de Beaurepaire (C. de). Séjour d'Henri III à Rouen aux mois de juin et juillet 1588, recueil d'opuscules rares et de documents inédits, avec introduction et notes. Pet. in-4°, xlix-85 p. Rouen (imp. Boissel).

Rousset (C.). Les Volontaires, 1791-1794. 2° édition. In-18 jésus, v-407 p. Paris (lib. Didier et C°). 3 fr. 50

Ρουμέλης (τῆς) το Τραγοῦδι ἐκδοθὲν ἐπιμελείᾳ καὶ διορθώσει Α. Λεγρανδίου. In-8°, 15 p. Paris (lib. Maisonneuve et C°).

Tylor (E. B.). Researches into the early History of Mankind and the development of Civilisation. 2nd edit. In-8° cart. 394 p. London (Murray). 15 fr.

Universal Catalogue of Books on Art. Vol. 1, small in-4°. London (Chapman et H.). 26 fr. 25

X. Mélanges : The name of the Danube, by Prof. Max Müller, professor of Comparative Philology at the University of Oxford, associé étranger de l'Institut de France ; — Le vrai nom de Gargantua, par M. F. Liebrecht, professeur à l'Athénée de Liège.

Bibliographie : La Table de Peutinger, publiée par E. Desjardins (H. G.). — G. Perrot : De Galatia provincia romana (H. G.). — A. Georgievski : Gally v epochu K. J. Cesaria (***). — J. E. Wocel : Pravek Zeme Czeske (L. Leger). — Zeuss : Grammatica Celtica, 2e éd. p. p. Ebel (C. Nigra). — P. W. Joyce : The origin and history of Irish names of places (H. G.). — Merlin p. p. Wheatley ; Glennie : Arthurian Localities (H. G.). — Hingant : Eléments de la Grammaire Bretonne (H. d'Arbois de Jubainville).

Chronique, par M. H. Gaidoz (Mort de M. Todd. — Souscription de la *Todd Professorship*. — L'Université galloise d'Aberystwyth. — Procès « Pike *versus* Nicholas ». — Deux conférences de M. Huxley. — Annonce d'un *Corpus Inscriptionum Hibernicarum*. — Création d'une chaire de langue irlandaise à Notre-Dame).

Supplément : *Dosparth byrr ar y rhan gyntaf i ramadeg cymraeg* [gan Gruffydd Roberts, 1567.] A fac-simile reprint. (This will be continued in regular instalments, with a separate pagination, in all subsequent numbers until the work is completed).

Bulletin d'Annonces n° 1.

La Revue Celtique forme par an un volume d'environ 520 pages. — Prix d'abonnement : Paris, 20 fr. ; Départements, 22 fr. ; Étranger, le port en sus. On souscrit : Pour la France, en envoyant un mandat-poste payable au nom de M. F. Vieweg, propriétaire de la librairie Franck, 67, rue de Richelieu, à Paris ; Pour l'étranger, par l'intermédiaire d'un libraire. — Les numéros ne se vendent pas séparément.

Une liste des souscripteurs sera publiée à la fin de chaque volume.

Il est tiré quelques exemplaires sur papier de Hollande portant sur le titre le nom imprimé du souscripteur. Le prix d'abonnement à ces exemplaires est double, c'est-à-dire 40 fr. pour Paris, 44 fr. pour les départements.

Toutes les communications, correspondances, etc., doivent être adressées franc de port à M. H. Gaidoz, aux soins de M. F. Vieweg, propriétaire de la librairie Franck, rue de Richelieu, 67, Paris.

La direction de la *Revue* ne s'engage pas à renvoyer aux auteurs les manuscrits non-insérés.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

N° 25 Cinquième année 18 Juin 1870

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. AUGUSTE BRACHET.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. AUGUSTE BRACHET, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

ANNONCES

Literarisches Centralblatt für Deutschland. N° 13. 19 mars.

Philosophie. TRENDELENBURG, Kuno Fischer und sein Kant (Leipzig, Hirzel); FISCHER, Anti-Trendelenburg (Iena, Deistung; article de M. Prantl sur cette polémique assez aigre, où il donne plutôt raison à M. Trendelenburg). — SCHŒBEL, Lettre philosophique à M. Karl Rosenkranz (Paris, Baillière). — *Histoire.* PERTZ, Das Leben des Feldmarschalls von Gneisenau, t. III (Berlin, Reimer). — *Renata, Herzogin von Ferrara* (Gotha, Perthes; ouvrage anonyme d'une femme, avec préface de M. de Giesebrecht). — *Linguistique. Histoire littéraire.* LA ROCHE, Homerische Untersuchungen (Leibnitz, Teubner; important). — HUNTER, A comparative Dictionary of the (non-aryan) Languages of India and High-Asia (London, Trübner; article étendu, où les opinions aventureuses de l'auteur de cet ouvrage utile et neuf sont contestées). — *Mythologie.* MENZEL, Die vorchristliche Unsterblichkeitslehre (Leipzig, Fues; ouvrage très-arriéré, comme le montre M. Kuhn, dans son article). — *Mélanges. Tabulae codicum manu scriptorum praeter graecos et orientales in bibliotheca palatina Vindobonensi asservatorum,* t. III, cod. 3501-5000 (Wien, Gerold).

N° 14. 26 mars.

Théologie. DE WETTE, Lehrbuch der historisch-kritischen Einleitung in die Bibelsammlung, neu bearb. von SCHRADER, I (Berlin, Reimer; ouvrage classique; cf. *Rev. crit.*, 1870, art. 33). — *Histoire.* DROYSEN, Friedrich Wilhelm I. Kœnig von Preussen (Leipzig, Veit). — E. VON L., Kœnig Jerome und seine Familie in Exil (Leipzig, Brockhaus; renseignements assez intéressants). — *Linguistique. Histoire littéraire.* STEITZ, Die Werke und Tage des Hesiodus (Leipzig, Teubner; hypothèses; cf. *Rev. crit.*, 1869, art. 205). — DE ROSNY, de l'Origine du langage (Paris, Maisonneuve; assez intéressant). — KRAUSHAAR, De radicum quarundam indogermanicarum variatione quae dicitur (Marburg; début d'un élève de G. Curtius). — *Archéologie.* NEUBAUER, *Commentationes epigraphicae* (Berlin, Calvary; porte surtout sur l'institution athénienne des éphèbes). — MATZ, De Philostratorum in describendis imaginibus fide (Bonn, Marcus; l'auteur, d'après M. Bursian, va trop loin en refusant à ces *tableaux* toute valeur pour la connaissance de la peinture antique). — *Musique.* SCHUCHT, Meyerbeers Leben (Leipzig, Matthei).

N° 15. 2 avril.

Philosophie. ZIMMERMANN, Studien und Kritiken zur Philosophie und Æsthetik (Wien, Braumüller). — *Histoire.* SEEFRIED, Die Grafen von Abenberg (München, Franz). — VON BOCK, Der deutsch-russische Konflikt an der Ostsee; Livlændische Beitræge (Leipzig, Duncker). — SCHNITZLER, L'Empire des Tsars, t. IV (Paris, Berger-Levrault; ouvrage dont on connait l'importance). — *Linguistique. Histoire littéraire.* RŒDIGER, De nominibus verborum arabicis (voy. *Rev. crit.*, 1870, art. 48). — BLASS, Hyperidis orationes quatuor (voy. *Rev. crit.*, 1869, art. 238). — RIESE, *Anthologia latina*, voy. *Rev. crit.*, 1869, art. 56). — PHAEDRI fabularum libri qui supersunt. Recognovit FUMAGALLI (Milan, Valentiner et Mues : « Toute la *recognitio* de M. F. consiste en ceci, qu'il a fait littéralement imprimer » le texte de Phèdre d'Eyssenhardt avec le premier index, y compris toutes les » fautes d'impression pour l'accentuation »). — *Mythologie.* PFANNENSCHMID, Das Weihwasser (Hannover, Hahn; intéressant).

Revue de l'instruction publique en Russie. Novembre 1869.

POGODINE, Sur l'histoire de l'archéologie en Russie (une partie de ce travail a été récemment traduite dans la *Revue des cours littéraires*. — *Remarques sur*

l'histoire de la constitution russe, par M. SAMOKVASOV. — *Les établissements pour l'éducation des aveugles et des sourds-muets en Europe* (rapport très-complet par M. PAPLONSKI, professeur à l'Univertité de Varsovie, chargé l'an dernier d'une mission spéciale par le gouvernement russe.

Décembre.

Suite du travail de M. SAMOKVASOV. — Étude sur la mythologie de l'Iran. Le deuxième fargar du Vendidad (par un anonyme qui signe Rtep Indra)? — Le *Théâtre chez les Grecs* (sérieuse étude d'après les textes et les travaux allemands par M. TICHONOVITCH). — *Makouchev* (article critique sur une récente publication de l'Académie d'Agram : *Monumenta spectantia ad historiam Slavorum meridionalium*; l'article est daté de Naples : l'auteur qui recherche en ce moment dans les bibliothèques de l'Italie les documents relatifs à l'histoire des Slaves du sud, signale diverses omissions dans la préface et le contexte du volume en question. — Fin du rapport de M. PAPLONSKI sur les établissements d'aveugles et de sourds-muets.

Janvier.

Les rapports de Leibnitz et de Pierre le grand (étude très-développée de M. Guerrier. Se continue dans les livraisons suivantes. — *Terentius Varron et la satire Ménippée.* Article critique sur un livre de M. Pomialovski. La *Revue* le préfère au livre de M. G. Boissier sur le même sujet.

Février.

Suite du travail de M. GUERRIER. — Correspondance de Paris (très-bienveillante pour la *Revue critique*).

Mars.

Les rapports de la Russie avec les empereurs allemands au XVe *et* XVIe *siècle*, par M. BAUER (curieux travail). Critique très-sévère d'un mémoire de M. Schertzel sur les noms d'hommes en sanscrit. L'auteur de cette critique, M. Lerch, reproche à M. Schertzel de n'être qu'un simple *dilettante* et de manquer de méthode.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Ascoli (G. J.). Corsi di Glottologia dati nella Regia Accademia scientifico-letteraria di Milano, Vol. I. Fonologia comparata del Sanscrito, del Greco e del Latino. Puntata 1a In-8°, xvj-240 p. Torino e Firenze (E. Lœscher). 8 fr.

Bigi (Q.). Di Camillo e Siro da Correggio e della loro zecca. Memorie storico-numismatiche. In-4°, 121 p. con tavole. Modena (tip Vincenzi). 11 fr. 50

Dalla Rosa (G.). Ricerche paleoetnologiche, nel littorale di Trapani. In-8°, 45 p. con 15 tavole in fotografia. Parma (P. Grazioli). 3 fr. 50

Faraggiana (T.). Sulle origini dei Comuni italiani nel medio evo. Memoria. In-8°, 20 p. Sondrio (tip. Brughera e Ardizzi).

Larber (A.). Iscrizioni latine. In-8°, 4 p. Bassano (tip Roberti).

Lori (J.). La Mea di Polito; poemetto montaesino con annotazioni filologiche de P. Fanfani. In-12, viij-108 p. Firenze (G. Polverini). 3 fr.

X. Mélanges : The name of the Danube, by Prof. Max Müller, professor of Comparative Philology at the University of Oxford, associé étranger de l'Institut de France ; — Le vrai nom de Gargantua, par M. F. Liebrecht, professeur à l'Athénée de Liège.

Bibliographie : La Table de Peutinger, publiée par E. Desjardins (H. G.). — G. Perrot : De Galatia provincia romana (H. G.). — A. Georgievski : Gally v epochu K. J. Cesaria (***). — J. E. Wocel : Pravek Zeme Czeske (L. Leger). — Zeuss : Grammatica Celtica, 2e éd. p. p. Ebel (C. Nigra). — P. W. Joyce : The origin and history of Irish names of places (H. G.). — Merlin p. p. Wheatley ; Glennie : Arthurian Localities (H. G.). — Hingant : Eléments de la Grammaire Bretonne (H. d'Arbois de Jubainville).

Chronique, par M. H. Gaidoz (Mort de M. Todd. — Souscription de la *Todd Professorship*. — L'Université galloise d'Aberystwyth. — Procès « Pike *versus* Nicholas ». — Deux conférences de M. Huxley. — Annonce d'un *Corpus Inscriptionum Hibernicarum*. — Création d'une chaire de langue irlandaise à Notre-Dame).

Supplément : *Dosparth byrr ar y rhan gyntaf i ramadeg cymraeg* [gan Gruffydd Roberts, 1567.] A fac-simile reprint. (This will be continued in regular instalments, with a separate pagination, in all subsequent numbers until the work is completed).

Bulletin d'Annonces n° 1.

La Revue Celtique forme par an un volume d'environ 520 pages. — Prix d'abonnement : Paris, 20 fr.; Départements, 22 fr.; Étranger, le port en sus. On souscrit : Pour la France, en envoyant un mandat-poste payable au nom de M. F. Vieweg, propriétaire de la librairie Franck, 67, rue de Richelieu, à Paris ; Pour l'étranger, par l'intermédiaire d'un libraire. — Les numéros ne se vendent pas séparément.

Une liste des souscripteurs sera publiée à la fin de chaque volume.

Il est tiré quelques exemplaires sur papier de Hollande portant sur le titre le nom imprimé du souscripteur. Le prix d'abonnement à ces exemplaires est double, c'est-à-dire 40 fr. pour Paris, 44 fr. pour les départements.

Toutes les communications, correspondances, etc., doivent être adressées franc de port à M. H. Gaidoz, aux soins de M. F. Vieweg, propriétaire de la librairie Franck, rue de Richelieu, 67, Paris.

La direction de la *Revue* ne s'engage pas à renvoyer aux auteurs les manuscrits non-insérés.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

N° 26 Cinquième année 25 Juin 1870

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. AUGUSTE BRACHET.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. AUGUSTE BRACHET, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE
DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Bourne (W. O.). History of the public school society of the city of New-York, with 7 portr. on steel. of the presidents of the society. Gr. in-8°, xxxij-768 p. New-York, Berlin (Stilke und van Muyden). 36 fr.

Bratuscheck (E.). Der Unterricht in d. franzœsischen Grammatik an der Realschule. Versuch zur Lœsg. der Realschulfrage. In-4°, iij-60 p. Berlin (Lœvenstein). 2 fr. 50

Demetracopulus (A. C.). De vita et scriptis Metrophanis Critopuli. Cum imagine Critopuli in Holzschn. (in griech. Sprache). In-8°, iij-62 p. Leipzig (List u. Francke). 2 fr. 75

Eucken (R.). Ueber die Methode u. die Grundlagen der Aristotelischen Ethik. In-4°, 33 p. Berlin (Weidmann). 1 fr. 65

Fanfani (P.). Voci e maniere del parlar fiorentino. In-12, iv-194 p. Firenze (tip. del Vocabolario). 3 fr. 50

Fischer (K.). Geschichte d. Kreuzzugs Kaiser Friedrichs. I. In-8°, ij-139 pages. Leipzig (Duncker u. Humblot). 3 fr. 25

Freytag (L.). Tiberius u. Tacitus. In-8°, vj-371 p. Berlin (Henschel). 9 fr. 35

Haan (L. A.). Diplomatorium Bekessiense. In-8°, viij-309 p. Pest (Lauffer). 8 fr.

Hahn (K. A.). Althochdeutsche Grammatik. Nebst einigen Lesestücken u. e. Glossar. Mit Rücksicht auf die Fortschrifte der Wissenschaft bearb. v. A. Zeitteles. 3. vielfach verænd. und verm. Aufl. In-8°, xv-132 p. Prag (Tempsky). 3 fr. 65

Hennig (H.). De Iphigeniæ Aulidensis forma ac condicione. Dissertatio inauguralis. Gr. in-8°, iij-191 p. Berlin (Weidmann). 4 fr.

Hœfler (C.). Abhandlungen aus dem Gebiete der alten Geschichte. I. Aus d. Sitzungsber. d. k. Akad. d. Wiss. In-8°. Wien (Gerold). 60 c.

Contenu : Ueber Hannibal's Zug nach Etrurien 217 v. Ch. 20 p.

Humperdinck (G.). Die Sprachlaute, physiologisch und sprachwissenschaftlich betrachtet. Mit e. lith. Taf. In-4°, 23 p. Siegburg, Berlin (Calvary u. Co.). 2 fr. 15

Hupertz (E.). Quæstiones historicæ de litiscontestationis juris canonici indole ac natura. Dissertatio inauguralis. In-8°, 60 p. Aquisgrani, Berlin (Calvary und Co.). 1 fr. 65

Kiepert (H.). Wandkarte der alten Welt in 6 lith. und color. Blættern. Maasstab 1 : 5,400,000. In-fol. Berlin (D. Reimer). 12 fr.
Collée sur toile et en étui 20 fr.
Montée sur toile avec gorge et rouleaux 22 fr. 75

Kiepert (H.). Wandkarte v. Alt-Italien in 6 lith. u. color. Blættern. Maasstab 1 : 800,000. In-fol. Berlin (D. Reimer). 12 fr.
Collée sur toile et en étui 20 fr.
Montée sur toile avec gorge et rouleaux 22 fr. 75

Kolster (W. H.). De Medae versibus sedecim primis. In-4°, 9 p. Meldorf, Berlin (Calvary u. Co.). 1 fr. 65

Kuczuski (A.). Thesaurus libellorum historiam reformationis illustrantium. Verzeichniss e. Sammlung v. nahezu 3000 Flugschriften Luthers und seiner Zeitgenossen. Nach den Orig. aufgenommen u. bearb. Supplement zu den Handbüchern v. Panzer, Weller, Gœdeke u. Heyse. In-8°, iv-262 p. Leipzig (T. O. Weigel). 4 fr.

Lucianus Samosatensis. F. Fritzschius recensuit. Vol. II. Pars 2. In-8°, xliv-271 p. Rostock (Leopold). 8 fr.
L'ouvrage complet 26 fr. 75

Maassen (F.). Geschichte der Quellen u. der Literatur d. canonischen Rechts im Abendlande bis zum Ausgange d. Mittelalters. Bd. I. In-8°. lxvj u. p. 1-128. Gratz (Leuschner u. Lubensky). 4 fr.

Morgenstern (J.). Die franzœsische Academie u. die « Geographie d. Talmuds ». In-8°, 55 p. Berlin (Benzian). 2 fr.

Müller (M.). Ueber d. Buddhistischen Nihilismus. Vortrag gehalten in Kiel am 28. Septbr. 1869. In-8°, 20 p. Kiel (Schwers). 1 fr.

Noack (L.). Die Pharaonen im Bibellande. Ein Ueberblick der æltesten ægypt. Geschichte in ihrem Zusammenhange m. der bibl. Geschichte. In-8°, vij-38 p. Frankfurt a. M., Leipzig (Brockhaus). 50 c.

Nœldeke (T.). Die Inschrift d. kœnigs Mesa v. Moab (9. Jahrh. vor Christus) erklært. Mit e. lith. Taf. in-fol. In 8°, vij-38 p. Kiel (Schwers). 2 fr. 75

Nœtling (E.). Studie über altrœmische Thür- u. Kasten-Schlœsser. Gleichzeitig als Beschreibg. der vom Verf. auf Grund vorhandener Schlüssel und Schlossreste combinirten u. selbstverfertigten Schloss-Modelle. Mit 6 Taf. in Tondr. 24 Abbildgn. nach d. Verf. Zeichngn. lith. In-8°, 47 p. Mannheim (Schneider). 4 fr.

Peter (C.). Geschichte Roms in 3 Bdn. 1. Bd. Die fünf ersten Bücher, von den æltesten Zeiten bis auf die Gracchen. 3. verb. Aufl. In-8°, xxiv-568 pages. Halle (Buchhandlg. d. Waisenh.). 6 fr.

Petersdorff (R.). Diodorus, Curtius, Arrianus, quibus ex fontibus expeditiones ab Alexandro in Asia usque ad Dari mortem factas hauserint. Dissertatio inauguralis historica. In-8°, 32 p. Danzig (Kafemann). 1 fr. 35

Prætorius (F.). Fabula de regina Sabæa apud Æthiopes. Dissertatio inauguralis. In-4°, x-44 p. Halle (Buchh. d. Waisenh.). 2 fr. 75

Primi (i) sei capitoli dell' Evangelio di S. Matteo, da un codice a penna del XV secolo posseduto da un Socio della R. Comm. pei tessi di lingua, ora per la prima volta messi a stampa con note e chiarimenti. In-8°, 52 p. Bologna (tip. Fava e Garagnani).

Procksch (P. A.). Gebrauch der Nebensætze bei Cæsar. I. Ein Beitrag zur latein. Grammatik. In-4°, 40 p. Bautzen (Rühl). 1 fr. 35

Ratjen (H.). Geschichte der Universitæt zu Kiel. In-8°, xl-184 p. Kiel (Schwers). 5 fr. 35

Raffaelli (F.). Giovanni de Medici sopranominato delle bande nere al comune di Faenza Lettere edite per la prima volta. In-8°, 11 p. Macerata (tip. Mancini).

Religions (The) of the World. By Members of each Denomination. New edit. post in-8°, cart. London (Griffin). 4 f. 40

Reliquiæ tabularum terræ regni Bohemiæ anno MDXLI igne consumptarum. Edidit J. Emler. Tom. I. In-4°, xxiv u. p. 1-120. Prag (Grégr u. Dattel). 4 fr.

Reumont (A. v.). Geschichte der Stadt Rom. 3. Bd. Von der Rückverlegung d. h. Stuhls bis zur Gegenwart. 2. Abth. Das moderne Rom. In-8°, xj-951 p. mit 2 Plænen in Photolith. u. Farbendr. in qu. gr. fol. Berlin (v. Decker). 22 fr. 75
L'ouvrage complet 80 fr.

Rohde (T.). Die Münzen d. Kaisers Aurelianus u. seiner Frau Severina. Rœmische u. griech. Prægungen. In-8°, 114 p. Weissensee (Grossmann). 2 fr.

Rohlfs (G.). Land u. Volk in Afrika. Berichte aus den J. 1865-1870. In-8°, v-240 p. Bremen (Kühtmann u. Co.). 5 fr. 35

Sallusti Crispi (C.). De conjuratione Catilinæ et de bello Jugurthino libri, ex historiarum libris quinque deperditis orationes et epistulæ. Erklært v. R. Jacobs. 5. verb. Aufl. In-8°, iv-274 p. Berlin (Weidmann). 2 fr. 50

Sancti Anshelmi interrogatio de passione Domini edidit O. Schade. In-4°, 13 p. Halle (Buchh. d. Waisenh.). 1 fr. 10

Schlottmann (K.). Die Siegessæule Mesa's, Kœnigs der Moabiter. Ein Beitrag zur hebræischen Alterthumskunde. Gr. in-8°, 51 p. Halle (Buchh. d. Waisenh.). 1 fr. 65

Seddall (H.). Malta, Past and Present; beeing a History of Malta from the Days of the Phoenicians to the Present Time. With a map. In-8°, cart. 362 p. London (Chapman et H.). 15 fr.

Stevens (E. F.). Flint Chips: a Guide to Pre-Historic Archaeology as illustrated by the Collection in the Blackman Museum, Salisbury. In-8°, cart. 646 p. London (Bell et D.). 18 fr. 75

Summa legis Longobardorum. Langobardisches Rechtsbuch aus dem XII. Jahrh. Nach den Handschriften herausg. v. A. Anschütz. Gr. in-8°, 58 p. Halle (Buchhandlg. d. Waisenh.). 2 fr. 75

X. Mélanges : The name of the Danube, by Prof. Max Müller, professor of Comparative Philology at the University of Oxford, associé étranger de l'Institut de France ; — Le vrai nom de Gargantua, par M. F. Liebrecht, professeur à l'Athénée de Liège.

Bibliographie : La Table de Peutinger, publiée par E. Desjardins (H. G.). — G. Perrot : De Galatia provincia romana (H. G.). — A. Georgievski : Gally v epochu K. J. Cesaria (***). — J. E. Wocel : Pravek Zeme Czeske (L. Leger). — Zeuss : Grammatica Celtica, 2ᵉ éd. p. p. Ebel (C. Nigra). — P. W. Joyce : The origin and history of Irish names of places (H. G.). — Merlin p. p. Wheatley ; Glennie : Arthurian Localities (H. G.). — Hingant : Eléments de la Grammaire Bretonne (H. d'Arbois de Jubainville).

Chronique, par M. H. Gaidoz (Mort de M. Todd. — Souscription de la *Todd Professorship*. — L'Université galloise d'Aberystwyth. — Procès « Pike *versus* Nicholas ». — Deux conférences de M. Huxley. — Annonce d'un *Corpus Inscriptionum Hibernicarum*. — Création d'une chaire de langue irlandaise à Notre-Dame).

Supplément : *Dosparth byrr ar y rhan gyntaf i ramadeg cymraeg* [gan Gruffydd Roberts, 1567.] A fac-simile reprint. (This will be continued in regular instalments, with a separate pagination, in all subsequent numbers until the work is completed).

Bulletin d'Annonces nᵒ 1.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

NOGENT-LE-ROTROU, IMPRIMERIE DE A. GOUVERNEUR.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. AUGUSTE BRACHET.

CINQUIÈME ANNÉE

DEUXIÈME SEMESTRE.

PARIS

LIBRAIRIE A. FRANCK

F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE

67, RUE RICHELIEU, 67

—

1870

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 27 — 2 Juillet — 1870

112. — **Brunetto Latinos Levnet og Skrifter,** af Thor SUNDBY. Kjœbenhavn, Lund, 1869. In-8°, 206-cxliv p.

Nous sommes fort en retard avec cet excellent livre dont la lecture a été pour nous un plaisir mêlé d'une certaine surprise. On ne s'attend guère à voir venir de Copenhague un travail sur Brunetto qui apporte des choses nouvelles ; on croit plutôt avoir affaire à un ouvrage de vulgarisation. Il n'en est rien ; le livre de M. Sundby est une étude de première main, faite toujours sur les sources, qui témoigne chez son auteur d'une instruction aussi étendue, d'un esprit judicieux et d'une méthode vraiment critique ; il fait autant d'honneur au savant danois qu'il en fait peu à ceux de notre pays et spécialement à l'éditeur du *Trésor*. Faut-il que le texte de cet important monument, accueilli avec raison dans la Collection de nos documents historiques, soit restitué, expliqué et souvent pour la première fois rendu intelligible en Danemark ? Et n'est-il pas attristant, toutes les fois ou peu s'en faut qu'on lit un ouvrage étranger sur un sujet traité en France, de voir qu'il l'a été d'une façon superficielle et insuffisante ? M. Chabaille, l'éditeur du *Trésor*, est mort aujourd'hui, et les critiques de M. Sundby ne pourront plus lui profiter ; mais elles pourront être utiles encore à ceux qui sont chargés de surveiller la publication des *Documents inédits*, et les porter à se faire rendre un compte exact de la méthode suivie par les éditeurs de textes.

Le chapitre I du livre de M. S. est intitulé : *la Vie de Brunetto Latino*. L'auteur montre d'abord, par des arguments qui me paraissent décisifs, que Latino, et non *Latini*, est la vraie forme du nom de Brunetto ; il donne ensuite raison à Zannoni et à Fauriel qui placent la naissance de cet écrivain en 1210 environ et non en 1230, date maintenue par Chabaille sans aucune bonne raison [1]. Il expose avec critique tout ce qu'on sait de la vie de Brunetto, et discute en particulier longuement ce qu'il y a de fondé dans l'accusation célèbre portée par Dante contre lui ; il conclut ainsi (p. 28) : « Si on considère tout ce qui précède, on réfléchira » un peu avant d'accepter comme bon et valable le jugement de Dante. Mais » si l'on ne doit pas se hâter de jeter à Brunetto la seconde pierre parce que » Dante a jeté la première, il n'est pas non plus nécessaire d'adopter l'opinion

1. « Cette date de 1230 se lit au bas d'un portrait de Brunetto Latini, gravé d'après » le tableau original conservé à la galerie de Florence..... M. Fauriel fait naître Brunetto » dix ou même quinze ans plus tôt ; mais nous croyons devoir nous en tenir sûr ce point » au document d'Oxford (*Préf.* p. j). » Ce *document* d'Oxford, c'est cette gravure, laquelle, ainsi que l'inscription, est de 1761 !

» d'après laquelle le poète se serait laissé, dans cette accusation, guider par des » motifs indignes de lui. »

Le chapitre II (p. 31-74) est consacré aux ouvrages italiens de Brunetto. Il contient peu de choses nouvelles, mais les opinions émises jusqu'à présent y sont rassemblées et judicieusement discutées. Sur ce qui concerne le *Tesoretto*, M. S. nous semble avoir raison de rapporter à Alphonse de Castille *le Savant* plutôt qu'à saint Louis les éloges et la dédicace du poète; il a certainement raison de ne pas voir dans le *Tesoretto* une imitation du *Tresaur* de Peire de Corbiac; mais l'argument qu'il emploie pour prouver que le poème provençal a été écrit après la mort de saint Louis repose sur une méprise[1]. Pour ce qui concerne le *Pataffio*, M. S. se borne à peu près à reproduire l'argumentation de Del Furia, qui est en effet parfaitement suffisante pour démontrer que Brunetto n'a jamais écrit cette extravagante obscénité[2]. Il est regrettable que V. Le Clerc ait persisté, pour pouvoir attribuer à nos *Fatrasies* une influence sur le maître de Dante, à faire de Brunetto l'auteur du *Pataffio* (*Hist. litt.*, t. XXIII, p. 505, 507). M. S. montre qu'on s'est bien à tort appuyé pour maintenir cette attribution sur un passage du *De vulgari Eloquentia* de Dante, — dont l'explication, soit dit en passant, a été donnée d'une façon tout à fait satisfaisante dans la dissertation de M. Bœhmer (voy. *Rev. crit.*, 1869, t. II, art. 233).

Le chap. III (p. 75-206) est le plus intéressant et le plus neuf. Il est intitulé *Li Livres dou Tresor* et est consacré au travail qui incombait légitimement à l'éditeur du *Trésor*, c'est-à-dire à la recherche des sources de Brunetto. M. S. démontre qu'il n'y a rien d'exagéré dans le titre donné à cet ouvrage par la plupart des manuscrits : *Li Tresors lequel translata maistre Brunet Latin de latin en françois*. L'ouvrage de Brunetto n'est pas même, comme on l'a cru, une mosaïque de citations empruntées à divers auteurs; ce n'est presque partout qu'une version française d'ouvrages latins ou de compilations latines. Voici le résultat sommaire des recherches de M. Sundby : Livre I, 1re partie, chap. II-XVIII, *Cosmologie et Théologie*, emprunté, à l'exception de quelques additions de peu d'étendue, à Isidore de Séville (*Sententiae* I, 6-13 et 20, *Origines* V, 1 et XI, 1). — Ire p., ch. XIX-LXII et IIe p. La source immédiate de cette partie, qui comprend l'histoire universelle, n'a pas été découverte par M. S.; mais il n'en maintient pas moins, avec toute vraisemblance, que cette esquisse historique, d'ailleurs fort imparfaite, n'est pas due à Brunetto lui-même, mais à un auteur latin antérieur (peut-être

---

1. Le roi *Lodoic* dont parle Peire de Corbiac est le Louis de la chanson de geste de *Gormond et Isembart* et non saint Louis; il y est dit que *s'aucis enferens*, et en effet ce poème racontait que Louis était mort d'une rupture intérieure pour avoir frappé de trop grands coups à la bataille. L'ordre des vers n'est pas d'ailleurs celui que donne M. S. d'après la mauvaise édition du *Tresaur* faite par M. Sachs; voyez la bonne leçon de tout ce passage dans Bartsch, *Chrestomathie provençale*, 210-211.

2. Une des preuves laisse à désirer. L'auteur du *Pataffio* nomme Monna Belcolore, et il est bien possible que ce soit là une allusion à la 2e nouvelle de la huitième journée du *Décaméron*; mais il ne faudrait plus répéter les inventions de Manni, qui prétend constater l'existence réelle de tous les personnages du *Décaméron*; le conte de Boccace se retrouve dans l'ancien fabliau du *Prêtre et de la Dame*, et déjà dans des textes latins antérieurs (cf. Landau, *Die Quellen des Decameron*, p. 46).

à quelque abréviateur de Pierre Comestor). — IIIe p. *Astronomie*. La source directe n'est pas connue non plus; M. S. se borne ici à réfuter les hypothèses proposées par d'autres ou qui viennent d'elles-mêmes à l'esprit. — IVe p. *Géographie et économie*. Presque toute cette partie est une traduction, sensiblement abrégée, des *Collectanea* de Solin : les méprises du traducteur n'y sont pas rares; les cinq chapitres qui concernent l'économie rurale sont traduits de Palladius (*De re rustica*) que Brunetto cite lui-même; un morceau est pris d'un auteur arabe, Isaac ben Honain (xe s.), traduit en latin au xiie siècle par Gerard de Crémone. — V^e p. *Histoire naturelle:* Les sources de Brunetto pour cette partie sont nombreuses. M. S. pense qu'il a puisé dans Palladius, Solin, Ambroise (*Hexaemeron*), Isidore (*Origines*), le *Physiologus* et Thomas de Cantimpré, en ajoutant peut-être quelques traits çà et là [1]. Ici il aurait donc été un véritable compilateur [2].

Livre II. P. I. *L'Ethique à Nicomaque*. A propos de ce livre, M. S. discute le rapport de la traduction italienne et de la traduction française attribuées toutes deux à Brunetto. — IIe p. *Les enseignements de moralité*. C'est dans cette partie que se trouve la traduction d'une masse de sentences extraites d'auteurs latins anciens et nouveaux en prose et en vers : on a fait honneur à Brunetto au moins du choix et de la réunion de toutes ces citations; mais il n'en est rien. M. S. remarque qu'il cite dans certains chapitres des auteurs qu'il ne cite pas dans d'autres, et il en conclut qu'il s'appuie sur des compilations antérieures. Il est arrivé à déterminer ces compilations, au nombre de cinq, qu'il examine chacune à part et dont il recherche le rapport exact avec Brunetto. Ce sont : 1° *Moralium Dogma*, de Gautier de Lille; 2° *De arte loquendi et tacendi*, d'Albertano da Brescia; 3° *De IV virtutibus cardinalibus*, de Martin de Braga (attribué à Sénèque pendant tout le moyen-âge); 4° *Summa de virtutibus*, de Guillaume Perrault; 5° *Libri Sententiarum*, d'Isidore de Séville.

Livre III. Ire p. *Rhétorique*, d'après le l. I du *De Inventione* de Cicéron, avec des additions assez considérables. — IIe p. *Politique*. M. S. n'enlève pas à cette partie l'honneur d'être à la fois la plus originale et la plus intéressante de l'ouvrage; malgré des emprunts assez nombreux faits à Cicéron et à Sénèque, « la plus » grande partie de cette division, *Del gouvernement des citez*, semble être l'œuvre » propre de Brunetto [3]. »

Grâce au travail patient et consciencieux de M. S., la part de Brunetto dans

---

1. Mais non toutefois, comme le pense M. S., celui sur les agneaux noirs qui bêlent *meh* tandis que les blancs font entendre le son *beh;* ce trait se retrouve dans plusieurs auteurs du moyen-âge (cf. Schmeller, *Baierisches Wœrterbuch*, p. 1).

2. Notons une intéressante discussion de M. S. sur le mot *cocatris*, dont il détermine le véritable sens, et auquel il donne très-ingénieusement pour étymologie le lat. *calcatrix*, qui correspondrait à ἰχνεύμων.

3. M. Mussafia, dans un travail paru peu après celui de M. Sundby, a découvert la source d'une partie de ce livre, mais en même temps a constaté que Brunetto avait ici procédé assez librement avec son modèle. C'est l'*Oculus pastoralis sive libellus rudiens futurum rectorem populorum*, ouvrage écrit vers 1222 (Mussafia, *Sul Testo del Tesoro di Brunetto Latini*, Vienne, in-4°, 1869, p. 58). Cet ouvrage de M. Mussafia jette les bases de l'édition critique du *Tesoro* qu'attend M. Sundby, et qui profitera de ses recherches.

son ouvrage est considérablement diminuée, et avec elle l'instruction qu'on cherchait dans le *Trésor* sur les idées et l'instruction du XIIIe siècle en général ou du maître de Dante en particulier. Ainsi la plupart des citations faites par Chabaille dans sa *Préface* comme contenant des traits caractéristiques pour l'homme ou l'époque sont, ainsi que le montre M. S., dénuées de toute valeur de ce genre; il en est de même des conclusions analogues tirées d'autres passages par Fauriel ou V. Le Clerc. Réduites à un très-petit nombre, les additions ou modifications faites par Brunetto n'en prennent du reste que plus de valeur : je citerai surtout l'altération d'un passage d'Aristote pour donner à la forme républicaine la supériorité sur la monarchie[1], la très-curieuse opposition entre les châteaux fortifiés des Italiens et les maisons de plaisance des Français (voy. Chabaille, p. IV), et la fameuse intercalation, comme modèle du style descriptif, dans la *rhétorique*, du portrait d'Yseult emprunté au roman français de *Tristan*.

Après avoir déterminé autant que possible la source de chaque partie du livre, M. S. montre l'utilité de ce travail, dont l'éditeur français ne paraît même pas avoir eu l'idée. Il est clair en effet que la comparaison du texte latin avec la traduction française peut seule, dans un grand nombre de cas, indiquer pour celle-ci la bonne leçon; M. S. l'a fait voir pour un grand nombre de passages, pris dans toutes les parties du livre; ses corrections sont pour la plupart évidentes et attestent une connaissance peu ordinaire de l'ancienne langue française. Chabaille, qui avait comparé beaucoup de manuscrits, n'avait songé ni à les classer méthodiquement, ni à les contrôler par le rapprochement des sources latines : aussi son travail, comme tout ce qui est fait sans méthode, est-il à refaire, et le pis est qu'il ne sera pas refait de si tôt. Encore une fois, ceci doit être un avertissement : de pareilles publications ne doivent être confiées qu'à des hommes qui aient fait leurs preuves et qui soient au courant des bonnes méthodes : sans cela elles ne font guère honneur au pays et ne servent pas beaucoup la science.

Dans un *Appendice*, M. S. a réimprimé, d'après les anciennes éditions, le *Moralium dogma* de Gautier de Lille, et le *de Arte loquendi* d'Albertano. Cette réimpression est la très-bienvenue, surtout pour le premier ouvrage, qui a été si populaire et si souvent traduit au moyen-âge.[2]

G. P.

---

1. Aristote dit (*Ethic.* VIII, 10) que des trois formes de gouvernement (*regnum, aristocratia, timocratia*) « optima quidem regnum, pessima timocratia. » Brunetto traduit (p. 313) : « Seignories sont de trois manieres; l'une est des rois, la seconde est des bons, » la tierce est des communes, *laquele est la tres meillor entre les autres.* » Il est curieux de voir le Florentin exilé plus démocratique et républicain que le philosophe grec.

2. M. S., en parlant d'une prétendue lettre de Brunetto, relative à la boussole, ajoute que, s'il est bien informé, M. d'Avezac, qui avait autrefois cité cette pièce, en a ensuite proclamé la fausseté. Voici en effet ce que dit M. d'Avezac dans une note qu'il a bien voulu nous communiquer et qui fait partie d'un travail *sur la variation séculaire de la déclinaison de l'aiguille aimantée*, travail encore inédit, mais lu (en partie) à la Société de Géographie de Paris, le 15 juillet 1859 : « Nous avons rapporté le plus correctement qu'il nous a été possible, dans une note antérieure (*Bulletin de la Société de Géographie*, mars 1858, pp. 173 à 175), les témoignages de Guyot de Provins et d'un chansonnier anonyme contemporain, relatifs à la boussole à flotteur : ce mode d'expérimentation n'a point été entièrement abandonné après l'adoption de la boussole à pivot, et l'on en trouve encore

113. — **Mary Queen of Scots and her accusers,** embracing a narrative of events from the death of James V in 1542 until the death of the Regent Murray in 1570, by John HOSSACK, Barrister-at-Law. Edinburgh and London, W. Blackwood and sons. 1869. In-8°, xviij-579 p. — Prix : 18 fr. 75.

Il y a plus de trois siècles que s'ouvrit à York l'enquête solennelle sur les crimes et les méfaits de Marie Stuart, devant les commissaires de l'Angleterre et de l'Écosse, et cependant le verdict alors rendu par l'opinion publique, que le spectacle de dix-neuf ans de captivité n'avait point encore attendrie, n'est pas encore accepté par tous. Depuis qu'on a commencé à écrire l'histoire de cette reine encore plus infortunée que coupable, les défenseurs dévoués n'ont pas fait défaut à sa mémoire. Il y a bien des raisons qui expliquent cette revendication incessante de l'innocence de la reine d'Écosse. Marie Stuart était jeune, passionnée, belle, poète; elle avait surtout été une catholique fervente, elle était presque morte en martyre de sa foi, et l'Église n'abandonne pas facilement l'honneur de ceux qui ont combattu pour elle. Quoi qu'il en soit, le nouveau plaidoyer — c'est à dessein que j'emploie ce mot — qu'on vient de publier en sa faveur, est une des tentatives les mieux réussies pour laver la mémoire de la reine d'Écosse des crimes les plus atroces qu'on lui reproche. M. Hossack est un membre du barreau d'Écosse et, si j'en juge par son ouvrage, ce doit être un avocat de très-grand mérite. Il nous apporte de plus des documents aussi curieux que nouveaux, qui n'avaient point été utilisés jusqu'ici, et sa défense s'écarte assez souvent, dans la forme du moins, du système usé des arguments traditionnels; en un mot son livre mérite d'être étudié d'une façon scrupuleuse, aussi bien par tous ceux qui croient la question tranchée que par ceux dont le jugement reste encore en suspens. M. H. n'a pas voulu écrire une histoire complète de Marie Stuart. Son récit se concentre sur les quatre années fatales et décisives de la vie de la reine (1565-1568) qui firent de la jeune femme de Darnley la prisonnière d'Élisabeth. C'est l'histoire de cette époque que M. H. analyse pour ainsi dire jour par jour, en conseil judiciaire plutôt qu'en historien, déployant une grande habileté à réfuter ou du moins à voiler les accusations multiples que soulevèrent les actions de Marie, sa conduite vis-à-vis de Rizzio, ses torts envers Darnley, sa participation aux complots contre la vie de ce dernier, sa passion coupable pour Bothwell, son mariage avec lui, etc. Cependant il n'a point réussi, comme il l'espérait peut-être, à faire éclater aux yeux de tous l'innocence de sa cliente. Qu'on nous permette d'en indiquer en peu de mots les raisons.

---

des exemples longtemps après. — Nous nous étions laissé entraîner par l'autorité de Klaproth à citer aussi (*Ibidem*, pp. 175 et 180) un fragment de lettre attribué à Brunetto Latini, qui avait été publié dans un recueil anglais (*The monthly Magazine or British Register*, Londres, 1802, in-8°; t. XIII, pp. 449-450) comme extrait d'une série de « curious » unpublished letters of Brunetto Latini written about the middle of the thirteenth cen- » tury and translated from an ancient manuscript in the Romance tongue of nearly that » period, in the possession of Mr. William Dupré, of Poland Street. » Mais l'éditeur reconnut plus tard et obtint du prétendu possesseur du ms. l'aveu que c'était un simple pastiche de sa façon (*Ibidem*, t. XIV, p. 391), et il n'y a point lieu, dès lors, de s'appuyer sur ce texte apocryphe, que nous avions montré, d'ailleurs (*Bulletin, ut suprà*, p. 180), être copié littéralement sur celui de Guyot de Provins. »

L'écueil ordinaire en ces sortes d'investigations c'est de les entreprendre avec des idées préconçues, d'y apporter nos propres sentiments sans nous reporter au temps que nous cherchons à connaître, sans tâcher d'étudier le milieu moral dans lequel les personnes dont il s'agit, ont vécu. Nous arrivons alors à rencontrer, en substituant ainsi nos sentiments aux leurs, des situations qui nous choquent, et nous les déclarons pour ce seul motif impossibles ou contraires à la vérité. Tuer son mari, épouser le meurtrier de son époux, sont des faits que la morale du XIX[e] siècle ne croit pouvoir accepter que pour les natures les plus viles, les plus dégradées; or Marie Stuart, dit-on, avait incontestablement certaines vertus, donc elle n'a pu commettre ces crimes. M. H. n'a pas échappé à ce faux raisonnement (p. 516). Mais ce sont là des sentimentalités tout à fait déplacées au XVI[e] siècle, chez des personnages de la cour des derniers Valois. Il faut prendre les choses comme elles sont. M. H. nous a montré d'une façon péremptoire que la haute noblesse d'Écosse tout entière se composait de traîtres, d'ambitieux sans pudeur ou d'assassins; il n'en est pas un qui puisse nous inspirer quelque sympathie, et celui qui éveille en nous la répulsion la plus vive, est le frère même de Marie Stuart, le comte de Murray, qui se conduisit d'une manière infâme vis-à-vis de sa sœur. Je crois juste ce tableau de l'auteur, mais je lui demande alors de quel droit il met la reine seule à un niveau supérieur, la représentant comme une jeune femme naïve, candide et désarmée, un véritable ange au milieu des démons. Un esprit aussi sagace que le sien aurait dû se dire qu'une telle antithèse n'était pas possible en réalité, qu'on ne vit et qu'on n'agit pas ainsi en dehors des idées de son temps et des mœurs de son pays. Il faut donc d'une part rétablir la vérité sur Marie Stuart et son caractère, fixer les faits indiscutables de sa vie pour mieux éclairer les autres et puis surtout aussi insister sur ce fait patent mais trop oublié que le code de la loi morale du XVI[e] siècle en Écosse, n'était pas celui de la France ou de l'Angleterre au XIX[e] siècle et qu'il n'est pas permis de juger le meurtre de Darnley comme nous le jugerions de nos jours. Maintenant rappelons-nous que, toute jeune encore, Marie Stuart avait été amenée à la cour de France, la plus corrompue de l'Europe, qu'elle avait été élevée sous les yeux de Catherine de Médicis, la femme la moins morale de cette cour, qu'elle y avait vécu au milieu de désordres qui, je le veux bien, n'étaient point partagés par elle, mais qu'elle ne pouvait s'empêcher de connaître, qu'elle y avait étudié la politique tortueuse et sanguinaire de l'époque, sous ses oncles François de Guise et le cardinal de Lorraine, les hommes les moins scrupuleux et les plus ambitieux qui furent jamais, qu'autour d'elle les assassinats ordonnés par le monarque ou ses favoris, les empoisonnements, les adultères éclatants étaient chose journalière. Rappelons-nous encore — cela montre qu'elle n'était ni bien timide, ni bien miséricordieuse, — qu'après la conjuration d'Amboise elle allait après son dîner assister en guise de passe-temps aux exécutions, « comme s'il eût été question » de voir jouer quelque mômerie », et puis demandons-nous ce que cette jeune femme au tempérament ardent, jetée seule au milieu des sauvages barons de l'Écosse allait devenir et s'il était possible qu'entrant dans le monde sous de tels auspices, elle fût autre chose qu'elle ne nous apparaît aujourd'hui. Je ne veux

plus puiser autre part que chez M. H. lui-même les éléments de mon esquisse de Marie Stuart; il ne pourra point contester les faits de cette manière. A peine revenue en Écosse elle se montre dès le premier jour impétueuse, irréfléchie, violente même; elle tourne la tête par des familiarités au moins imprudentes (en répondant en vers à ses vers) au malheureux Chastelart, puis elle le fait décapiter pour le punir de son amour, ce qui paraît un procédé féroce, même pour l'époque. Ensuite elle voit Darnley pour la première fois; ce jeune homme, aussi nul par l'intelligence et le cœur qu'attrayant par la figure, fait sur Marie Stuart une telle impression que, sans consulter personne, cédant à une impulsion passionnée (que M. H. ne remarque point assez), elle s'unit à lui secrètement, pour n'avoir point à attendre jusqu'au moment de l'arrivée de la dispense du pape. En l'attendant pour célébrer une seconde fois son union, elle ne se gêne pas de mentir officiellement — et ce n'est pas la seule fois qu'on peut vérifier chez elle une certaine fausseté de parole — en niant tout mariage. A peine publiquement unie une seconde fois à Darnley, elle s'aperçoit de la nullité de son jeune époux et son esprit passionné cherche une autre affection pour s'en nourrir. M. H. prétend que Marie s'intéressait à Rizzio, dont quelques écrivains ont en vain tenté de faire un vieillard, uniquement parce que c'était le seul serviteur fidèle qu'elle eût auprès d'elle. Rizzio jouissait pourtant de certaines faveurs que l'utilité politique du personnage ne suffit point à expliquer. Il existe un *Memorandum* de la reine au sujet des récompenses à donner aux bons serviteurs, même quand ils ne sont point nobles, écrit à cette époque, et composé, de l'aveu de M. H. lui-même, en vue de Rizzio. Notre auteur en prend texte pour vanter l'esprit politique et libéral de Marie, en avance de plusieurs siècles sur son temps. Est-il bien sérieux, et n'est-ce pas chose infiniment plus simple que de voir dans cette pièce un signe manifeste de la passion de la reine pour son secrétaire? Après l'assassinat de Rizzio nous voyons le roi-conjoint décliner de plus en plus dans la faveur de la reine et le comte de Bothwell, qui l'année précédente était encore l'objet de la haine de Marie Stuart, prendre un rôle influent à la cour. D'où vient ce revirement subit? M. H. nous dit que le comte de Bothwell était dévoué à la reine, et que la fameuse visite qu'elle lui fit, alors qu'il fut blessé dans un combat, en octobre 1566, n'était qu'une marque d'estime de la souveraine pour le sujet. Je le veux bien. Mais voici que bientôt après cette visite les nobles écossais proposent à leur souveraine de la débarrasser de son mari. On parle de la chose à mots très-couverts, il est vrai, mais cependant assez clairs pour que Marie déclare qu'elle ne veut point qu'on fasse chose qui puisse nuire à son honneur et à sa conscience. Quand les conjurés lui disent de les laisser décider l'affaire entre eux, qu'elle n'aura à répondre de rien mais sera approuvée par le Parlement, elle ne dit plus mot. Elle laisse faire, et cependant elle sait qu'on va tenter quelque chose. Et quand les conjurés signent le *bond* de Craigmillar, qui est l'arrêt de mort de Darnley, qui se trouve à leur tête? Bothwell. Les autres sont les ennemis du malheureux roi, qui les a trahis, mais lui, quel motif a-t-il d'agir? Il ne peut en avoir qu'un seul, mettre de côté Darnley pour prendre sa place. Et comment aurait-il osé aspirer à la main de Marie, s'il n'avait su, ou

du moins espéré qu'il était aimé? Le crime se commet; immédiatement le cri public accuse la reine et Bothwell[1]. Elle le sait, et cependant elle ne l'éloigne pas de la cour; puis soudain elle est enlevée par lui, presque aux portes d'Edinbourg, conduite à un château comme sa prisonnière; elle en sort, à l'étonnement de toute l'Europe, comme sa femme. Une femme n'épouse pas l'assassin de son mari, si elle ne l'aime à la folie, et celle qui consent à une pareille union est certes dans un état de désordre moral qui la rend capable d'employer tout moyen pour hâter cette union. M. H. fait grand bruit des prétendues violences qui auraient forcé Marie à céder à Bothwell. Une femme qui se serait sentie véritablement insultée par des offres de ce genre, ne se serait pas laissé effrayer par quelques menaces. D'ailleurs où sont les preuves de ces violences? On cite toujours la dépêche de l'ambassadeur français Du Croc, qui raconte le profond abattement de Marie, le matin de son troisième mariage. Mais personne n'a encore songé à une explication toute naturelle de cette lettre, la honte que devait éprouver la reine, vis-à-vis de ses parents de France, de s'être abaissée à tel point, et la nécessité de leur faire croire qu'elle avait cédé à une impérieuse nécessité et qu'elle était désolée de ce qu'elle avait fait. Marie ne resta qu'un mois de plus avec son nouvel époux, mais pendant ce temps nous ne voyons aucun signe de désaccord; c'est ensemble qu'ils lèvent l'armée qui doit attaquer les seigneurs rebelles, et quand les deux armées se rencontrent à Carberry-Hill, Marie défend à son époux de risquer sa vie en finissant la lutte par un combat singulier; voyant ses troupes faiblir, elle ne pose qu'une seule condition pour se rendre : « pourveu que le duc (Bothwell) fust soeur et sans estre poursuivy » et avant de se quitter pour la dernière fois, ils se jettent dans les bras l'un de l'autre. Tous les faits que je viens d'énumérer ici sont avoués, reconnus par l'habile défenseur de la reine; eh bien, je le demande à lui-même, ne s'enchainent-ils pas de manière à ne pas permettre le doute sur ce point que Marie Stuart, si elle ne prépara point le meurtre elle-même, fut du moins moralement la complice des assassins de Darnley[2]?

Ceux d'entre mes lecteurs qui connaissent la question de plus près, auront remarqué sans doute que je n'ai pas une seule fois mentionné les lettres de la reine, renfermées dans la fameuse cassette produite par le comte de Murray

1. C'est là un point assez important; M. H. essaye de ramener toutes les accusations contre Marie aux récits forgés plus tard, à tête reposée, par les lords écossais, lors de l'institution de la procédure d'York ou de Westminster, ou bien aux calomnies de Buchanan dont nous ne voulons point d'ailleurs entreprendre la défense. Mais lui-même est obligé de constater le mouvement tout spontané de l'opinion publique contre la reine et Bothwell.

2. C'est là le seul point de quelque importance — en dehors de la question d'authenticité dont nous allons parler — où nous penchons à croire que M. H. puisse demander une révision *partielle* du procès. Quelques-uns des traits les plus hideux du meurtre de Darnley — p. ex. Marie faisant enlever les couvertures précieuses de son lit à Kirk of Field pour ne pas les perdre par l'explosion — semblent devoir disparaître. *Il se peut*, c'est tout ce que j'ose accorder, que Marie n'ait pas collaboré *activement* aux préparatifs du meurtre, mais elle savait qu'il se tramait et n'a rien fait pour l'empêcher; bien plus, elle en a profité, en épousant le principal assassin que l'opinion publique lui désignait comme tel. Cela suffit pour la juger.

devant les commissaires d'York et de Westminster. C'est qu'en effet M. H. a soumis ces pièces à une discussion qui en rend l'authenticité très-douteuse. Il croit avoir démontré d'une façon victorieuse — et nous serions très-embarrassé pour le réfuter — que les plus accusatrices de ces lettres adressées à Bothwell ont été forgées par les ennemis de la reine et que les autres qui sont en effet de sa main, furent écrites non pas au comte mais à Darnley. C'est là une question qui devra être encore une fois discutée contradictoirement, mais qui sera difficilement tranchée, les originaux véritables ou prétendus ayant tous disparu. Sur un autre point d'importance M. H. nous semble avoir trouvé du neuf et du vrai à la fois; c'est quand il parle des dépositions, si importantes pour le meurtre de Darnley, d'un des serviteurs de Marie, de François Paris. On en a tiré des arguments très-nombreux et très-forts contre la reine; M. H. nous apprend aujourd'hui, que cette déposition n'est pas authentique. Le comte de Murray, ayant appris que la reine Élisabeth voulait faire produire Paris comme témoin, le fit mettre à mort sous un prétexte quelconque et puis envoya à Londres la pièce attribuée à cet homme, pièce qu'on n'osa d'ailleurs jamais produire pendant toute la vie de Marie Stuart. Par contre nous devons faire observer à l'auteur qu'il ne dit rien dans son texte des sonnets de la reine, donnés en appendice; ils nous dépeignent une passion violente et évidemment illicite; à moins de les déclarer faux également — et l'auteur ne le fait pas — il faut reconnaître qu'ils s'adressent à Bothwell, et c'est une preuve de plus du fol attachement de la reine pour le meurtrier de Darnley. D'ailleurs, comme l'a déjà fait remarquer un critique anglais [1], tous ces documents, quel que soit leur intérêt, sont comparativement insignifiants dans ce procès; c'est la conduite de la reine tout entière qui l'accuse; l'enchaînement des faits est tellement irrésistible qu'il arrache un verdict de condamnation à tout historien qu'un enthousiasme préconçu n'aveugle pas sur le développement du drame que nous venons d'étudier.

Nous ne voulons pas entrer dans d'autres détails; notre article est déjà trop long. Le livre de M. Hossack est, nous le répétons, extrêmement intéressant et l'on devra tenir grand compte de ses habiles objections, de certaines démonstrations très-concluantes ainsi que des documents nouveaux qu'il présente; mais pour le fond de la question nous craignons bien que l'auteur ne soit réduit à se consoler en répétant, lui aussi :

Si Pergama dextra
Defendi possent, etiam hac defensa fuissent.

Rod. Reuss.

---

114. — **La Baronessa di Carini**, *leggenda storica popolare* con discorso e note di Salvatore Salomone Marino. Palermo, tipografia del Giornale di Sicilia. In-12. — Prix : 1 fr.

Depuis quelques années, la poésie populaire est en Sicile l'objet de recherches et d'études intéressantes. Au recueil publié en 1857 par Lionardo Vigo, se sont

---

1. *The Academy*, 1869, p. 135.

ajoutés un canzoniere considérable de M. Salvatore Salomone Marino, une brochure du même sur les chants siciliens considérés au point de vue historique, une étude détaillée de M. Giuseppe Pitrè (il en a été parlé dans cette *Revue*), le premier volume d'une collection importante de poésies populaires due au même écrivain et enfin, tout récemment, le volume dont nous avons écrit le titre en tête de cet article.

Le 4 décembre de l'année 1563, Pietro la Grua Talamanca, seigneur de Carini, tua sa fille Catarina, coupable d'une liaison amoureuse avec un gentilhomme appelé Vincenzo Vernagallo. On montre encore, dans une tour du château de Carini, l'empreinte d'une main sanglante qu'en fuyant, la victime aurait appliquée sur la muraille. Tel est l'épisode qui est bien connu dans toute la Sicile sous le nom de *Caso di Carini*, de l'affaire de Carini, et dont le souvenir s'est conservé très-vif jusqu'à nos jours. Depuis longtemps MM. G. Pitrè et S. S. Marino avaient rencontré des fragments poétiques qui se rapportaient à ce meurtre. Le dernier de ces écrivains a réussi à rassembler un assez grand nombre de vers inspirés par l'*affaire de Carini* pour que le poème composé sur cette scène tragique, puisse être considéré comme à peu près complet. Tel qu'il vient d'être publié il contient 262 vers et n'offre que quelques lacunes. Il existe peu de ressemblance entre la poésie populaire française et la poésie populaire sicilienne; l'une est dépourvue de l'éclat, des hyperboles, que l'autre emploie avec excès. Ce n'est donc pas la pompe du style qui pourrait faire refuser à la Baronne de Carini une place parmi les poésies d'une origine vraiment populaire; mais des tournures de phrases, de nombreuses réminiscences, soigneusement indiquées par S. Marino dans son introduction, prouvent que l'auteur de la légende connaissait les poètes latins et italiens et que, s'il était habitué à vivre dans les basses classes, si même il écrivait pour elles, il était néanmoins doué de quelque érudition. M. S. M. n'a pu découvrir, du reste, le nom de l'auteur du poème. Il pense qu'il composa son œuvre peu après le crime et qu'il dut être attaché à la baronne de Carini. M. S. M. se fonde principalement sur un passage où l'anonyme nomme celle-ci l'appui de sa famille : *la culonna a la mè casa* et sur un autre endroit où faisant allusion à la mort de Catarina, le poète inconnu dit encore : « ma petite barque » hors du port reste — sans pilote au milieu de la tempête — ma petite barque » reste hors du port — la voile déchirée et le pilote mort. »

La me varcuzza fora portu resta
Senza pilotu 'mmensu la timpesta
La me varcuzza resta fora portu
La vila rutta e lu pilotu mortu.

A première vue on pourrait trouver à la date mise en avant par M. S. M., une objection dans ce fait : les Carini reçurent le titre de prince seulement en 1622 et dans les vers tels que le peuple les redit aujourd'hui, Catarina est appelée princesse au lieu de baronne; titre qui lui a été restitué par M. S. M. Mais les fragments recueillis ayant été conservés jusqu'à présent par la tradition orale, il n'y a rien d'étonnant à ce que le peuple chantant au XVII[e] siècle les malheurs de

Catarina, ait substitué à un ancien titre, la qualité nouvelle qu'il entendait donner aux Carini et qui d'ailleurs semblait rendre la victime plus illustre encore.

On se demandera peut-être comment, ce meurtre ayant causé une grande et durable émotion, il a été si difficile de retrouver le poème dont il est le sujet et qui, toutefois est resté célèbre dans les basses classes, l'homme du peuple à qui vous en parlez répond que « cette œuvre est la plus belle et tout ensemble la plus » émouvante poésie qu'on ait jamais chantée en sicilien » (p. 47). Ces difficultés s'expliquent, cependant, par la longue crainte d'offenser une famille puissante et aussi par une espèce de compassion étrange sur laquelle M. S. M. s'exprime ainsi : « Je puis affirmer qu'après de vives instances de ma part, bien des jeunes » filles murmuraient de mauvaise grâce les vers où l'on peint Catarina en enfer, » par la seule raison qu'elles ne voulaient pas augmenter les douleurs de cette » pauvre âme à tort livrée au feu éternel » (p. 70).

Le poète, en effet, malgré ses sympathies pour la baronne de Carini, a été aussi sévère à son égard que Dante pour Françoise de Rimini. Peut-être, d'ailleurs, peut-on voir une réminiscence de la *Divine Comédie* dans le voyage que Vernagallo fait en enfer où, pour un instant, il retrouve sa maîtresse. On rencontre une situation analogue dans plusieurs chants populaires, les uns italiens, les autres appartenant à la France; mais nous ne croyons pas plus que M. Pitrè, lequel s'est occupé tout récemment de la publication de son ami (*Nuove effemeridi siciliane*, Marzo 1870), que l'on doit voir une transmission de la légende sicilienne dans un chant du pays messin (*Chants populaires du pays messin*, p. 71) dont l'idée se retrouve aussi dans deux chansons normandes recueillies par M. de Beaurepaire et, d'une manière plus semblable à la légende sicilienne, dans un chant breton (*Chants pop. de la Basse-Bretagne*, t. I, p. 45).

Je ne discuterai pas les mérites littéraires de la *Baronessa di Carini*, mérites qu'un dialecte parfois assez difficile à entendre ne me permet peut-être pas d'apprécier complétement. Je dirai cependant que certains passages de ce petit poème offrent des vers vraiment émouvants comme ceux dans lesquels on raconte l'arrivée du baron; des descriptions très-heureuses, telle est par exemple la peinture du lever du soleil, vu du balcon du château de Carini. On comprend que M. S. M. ait pu concevoir pour le poème mis au jour par lui une admiration que pourtant on ne partage pas tout entière. Cette œuvre a été pour M. S. M. l'objet des plus grands soins; le joli volume qui la contient se termine par l'indication de nombreuses variantes, par divers documents en prose sur l'*affaire de Carini* et par un petit dictionnaire sicilien-italien. Le volume commence par une introduction pleine de curieux détails sur la poésie populaire sicilienne. Cette poésie, dont nous ne connaissons guère que les inspirations lyriques, est, parait-il, très-riche aussi en morceaux épiques. M. S. Marino indique rapidement un grand nombre de légendes, les unes chevaleresques, en petite quantité, les autres inspirées par la croyance aux fées, par des souvenirs historiques, par les exploits de brigands célèbres. Ces productions possédées par M. S. Marino, par son ami M. Pitrè ou par M. Lionardo Vigo, seront, on peut l'espérer, prochainement publiées. Nous en trouverons sans doute plusieurs dans le second volume

du recueil de chants populaires entrepris par M. Pitré, vaste collection que la *Revue critique* ne laissera probablement pas passer inaperçue.

Th. de Puymaigre.

---

115. — **Geschichte der deutschen National-Literatur.** Zum Gebrauche an hœheren Unterrichtsanstalten, bearbeitet von Dr H. Kluge, Professor am Gymnasium zu Altenburg. Zweite, verbesserte Auflage. Altenbourg, 1870. In-8°, vj-168 p. — Prix : 3 fr.

Quiconque désire acquérir en peu de temps une idée exacte et complète de la littérature allemande lira avec profit cet ouvrage. L'auteur a bien moins visé à l'originalité que cherché à résumer avec fidélité et avec soin les travaux les plus récents, publiés sur son sujet, et on ne pourra qu'approuver la méthode qu'il a suivie. Loin de prétendre, en effet, au mérite stérile de donner une liste complète de tous les auteurs qui ont écrit en allemand, M. Kluge s'est, — avec grande raison, je crois, — borné à mentionner les écrivains vraiment dignes de figurer dans une histoire littéraire de l'Allemagne. C'était gagner en simplicité, et en même temps se ménager le moyen de parler avec des détails suffisants des noms illustres que présente en si grand nombre cette histoire. M. K. n'y a pas manqué, et il s'est attaché à donner aux notices biographiques, qu'il a consacrées aux grands écrivains de l'Allemagne, comme aux analyses qu'il a faites de leurs œuvres principales, une étendue proportionnée à leur importance littéraire. On trouve ainsi dans son livre, si court mais si bien rempli, une abondance de renseignements vraiment utiles qu'on ne rencontre pas d'ordinaire dans les abrégés du même genre.

S'il faut à cet éloge, qui n'est que juste, mêler une parole de blâme, je reprocherai à l'auteur de n'avoir pas assez multiplié les dates. Elles sont peut-être encore plus indispensables dans un résumé que dans un tableau complet de la littérature; et il ne faut jamais oublier, je crois, que la chronologie n'est pas moins un des yeux de l'histoire littéraire que de l'histoire politique. Pour ne donner qu'un exemple, il me semble peu probable que, si M. K. avait donné la date (1766) des « *Gedichte eines Skalden*, » il eût pu faire de Gerstenberg un imitateur du *Bardengesang* de Klopstock, dont le premier bardit, l'*Hermannschlacht*, est de 1769 (p. 81).

Un autre reproche qu'on peut adresser à M. K., c'est de n'avoir pas toujours été assez exact et complet dans ses indications bibliographiques. Ainsi pourquoi n'indique-t-il aucun des ouvrages qui ont été publiés sur Herder, quand il cite ceux qui ont trait à la biographie de ses contemporains? Je ne puis non plus m'expliquer comment parmi les recueils de lettres de Klopstock celui de Lappenberg soit le seul indiqué; c'est le plus récent sans doute, mais c'est aussi le moins important, et on trouve sur la vie du poète des renseignements bien autrement utiles et intéressants dans ceux qui ont précédé.

Mais je ne veux pas continuer ces critiques. Elles ne portent, comme on voit, que sur des points tout à fait secondaires, et rien ne peut être plus facile que de

corriger des erreurs aussi légères. On ne peut douter que M. Kl. ne veuille le faire dans un prochain tirage; le succès de son ouvrage, arrivé en six mois à la seconde édition, lui en fait peut-être un devoir; ce serait d'ailleurs le moyen de le rendre, s'il est possible, encore plus digne de l'accueil empressé qu'il a rencontré en Allemagne et qu'il ne mérite pas moins de trouver en France.

Charles JORET.

VARIÉTÉS.

Beaumarchais en Allemagne.

L'auteur de l'article inséré au n° 19 de la *Revue critique*, sur Beaumarchais, exprime la pensée qu'un examen du pamphlet en question, fait au point de vue du style, serait un élément grave du procès. Le même auteur croit que l'exemplaire remis à Marie-Thérèse existe encore à Vienne. — Il y a deux réponses à lui adresser. D'une part, les dépêches citées par M. d'Arneth dans son livre intitulé *Beaumarchais und Sonnenfels* démontrent que cet exemplaire unique a été immédiatement envoyé à M. de Sartines, et, de fait, l'exemplaire ne se trouve plus à Vienne, où l'on possède seulement la copie manuscrite qui en a été prise au moment de cet envoi. J'ai fait effort pour retrouver ce volume à Paris, mais inutilement. Ni aux archives de la préfecture de police, ni aux archives de l'empire, ni à la Bibliothèque impériale, ni parmi les papiers de Beaumarchais que possède la Comédie française, je n'ai trouvé soit le pamphlet, soit des traces quelconques de cette affaire. — D'autre part j'ai eu la même pensée que notre collaborateur; il m'a semblé qu'une comparaison du style ordinaire à l'auteur du *Mariage de Figaro* avec celui de l'ouvrage incriminé pourrait conduire à quelques résultats. J'ai prié M. d'Arneth de m'envoyer au moins la copie de quelques pages. Voici ce que j'ai reçu de mon très-libéral correspondant. Aux lecteurs de juger s'il y a quelque chose à conclure de ces pages. Pour ma part, elles ne me paraissent apporter aucune vraie lumière. Le style de Beaumarchais, dans ses œuvres connues, est fort inégal. Là où il n'est pas aiguisé par le trait, excité par le dialogue, échauffé par l'action, tenu en éveil par le récit, il languit et tombe aisément à ce qu'était vers la fin du XVIII[e] siècle certaine langue courante, oublieuse déjà de toute tradition et dédaigneuse de toute originalité. C'est alors le caractère commun d'une foule de correspondances, diplomatiques ou familières, de n'avoir absolument aucun style. On commençait à penser fortement, mais on écrivait avec une singulière négligence. Voyez les drames de Beaumarchais, et, aux archives de la Comédie française, ses œuvres inédites : il y a là une absence complète de personnalité littéraire. Les extraits que voici paraîtront-ils trahir quelque ressemblance avec la manière de Beaumarchais? Je ne le crois pas; mais il restera peut-être difficile d'affirmer que ces pages ne puissent être de lui. Outre ces fragments, il n'y aurait eu, m'écrivait M. d'Arneth, que de méprisables obscénités qu'il vaut mieux laisser dans l'oubli. Tout considéré, le procès ne me paraît pas suffisamment instruit. Cet unique exemplaire imprimé, cette infâme vilenie qui,

découverte, eût perdu à jamais son auteur alors même qu'il avait grand besoin d'appui, la faveur continuée à Beaumarchais par le roi et par M. de Sartines lui-même après les soupçons et les informations venus de Vienne, un mot de Marie-Antoinette à sa mère dans sa lettre du 16 novembre 1774, tout cela rend plutôt invraisemblable l'accusation de la cour d'Autriche. Rien d'étonnant d'ailleurs à la fougue d'invention avec laquelle Beaumarchais aurait voulu exploiter sa mission, y mêler des intrigues, des incidents, des aventures dont il aurait grossi à plaisir le récit et qu'il se serait amusé à multiplier pour avoir l'honneur d'en sortir avec esprit et profit : nous reconnaissons l'auteur du *Barbier*. Rien d'étonnant non plus à ce que les Allemands de Vienne n'aient absolument rien compris alors à ce caractère exubérant, à ce génie d'aventure. Beaumarchais n'a pas laissé en tout, je le reconnais, une blanche renommée; il y a cependant certaines lâchetés qu'il ne faut attribuer que sur bonnes preuves à des gens d'esprit comme lui. — M. de Loménie, que j'ai prié de nous venir en aide en compulsant à nouveau les papiers dont il s'est si bien servi naguères, n'a rien qui confirme l'opinion de Kaunitz.

Voici d'abord le titre complet et le commencement du court pamphlet, puis les pages de la fin :

Avis important à la branche espagnole sur ses droits à la couronne de France, à défaut d'héritier, qui peut être même très-utile à toute la famille de Bourbon et surtout au roi Louis XVI.

« Un des premiers devoirs de l'homme est de servir sa patrie ; chacun doit le remplir selon la pente que prennent ses idées, suivant ses inclinations et ses pouvoirs. Ce serait s'acquitter en quelque sorte de ce devoir que de transmettre à la postérité les choses importantes que l'on a vues et étudiées. Il semble surtout que ce soin appartienne à un homme à qui le sort n'a pas donné d'autre occupation que celle de philosopher sur tous les événements, car pour ceux qu'il a destinés à gouverner les États, à commander les armées, à juger les procès, ou à remplir quelque autre partie de l'administration publique, c'est à eux d'agir et non de spéculer. Heureux quand ils remplissent cette tâche honorable de bonne foi. . . . . Cette circonstance nous a fait jeter un coup-d'œil douloureux sur toutes les fautes énormes que le chancelier de Maupeou a fait commettre à ce malheureux roi, contre sa conscience, son honneur, son devoir, le droit de la nation qui lui était soumise, et même contre son autorité, dans la destruction des Parlements. Est-ce démence? est-ce fureur d'avoir été reconnu par sa compagnie pour un misérable fripon et d'avoir été démasqué à ce titre, qui a porté ce chancelier à détruire cette même compagnie? Ce qui en soi ne serait pas un mal national et aussi digne de la haine de tous les gens de bien, s'il n'avait pas porté, en la détruisant, le dernier coup aux débris des lois fondamentales, dont la nation asservie depuis longtemps avait néanmoins sauvé les précieux restes, du naufrage entier de sa liberté. Qu'a-t-il fait pour la puissance royale, cet intrigant obscur, aussi mauvais citoyen que politique ignorant? Il a appris aux Français à oser porter les droits de son maître et les siens, à oser traiter des questions que la crainte ou le respect l'avaient empêché de discuter et d'approfondir jusqu'alors? Il a fait détester un roi à qui,

jusqu'à cette époque, on n'avait reproché que de la faiblesse et des mœurs trop relâchées. L'en a-t-il rendu plus puissant et plus riche? Le désordre le plus affreux dans les finances, la diminution du produit des impôts, malgré les horribles conclusions d'un autre fripon encore plus méprisable (on sent bien que je veux parler de l'infâme abbé Terrai), l'esprit de sédition et de révolte, si excusable dans des peuples écrasés de toute façon, et la haine universelle ont été les funestes fruits que cet affreux chancelier a fait recueillir sur la fin de ses jours au malheureux roi qui a eu la faiblesse de l'écouter et la sottise de le croire.

« De quel amas infect ce magistrat sans honneur ainsi que sans pudeur a-t-il rempli nos tribunaux? Il se commettait des injustices sans doute, dans la subversion de notre magistrature, mais il semble que l'abjection soit le caractère le plus distinctif de ces vils usurpateurs de tous les emplois honorables.....

« Avec quelle audace ce Choiseul, qui s'était enivré presque au point de se croire roi de France, n'abusait-il pas de l'argent de l'État, pour soutenir son luxe et ses débauches! Il ne faut pas faire un examen bien réfléchi de sa trop longue administration pour être convaincu qu'il est la première cause des malheurs de la France et de la misère actuelle. Quel mépris cet homme affectait pour toutes les choses de décence! Quel gaspillage dans les affaires! Quel pillage dans toutes les caisses! Il ne savait que faire des sottises et couvrir chacune avec un tonneau de louis! Cependant il revient! Il reparaît à la cour aujourd'hui! Je ne puis trop vous le répéter : Tremblez, jeune prince. Rien ne lui coûtera pour rattraper le crédit qu'il eut sous le feu roi. Il en usera comme par le passé, et votre règne en sera flétri. Je n'irai pas jusqu'au point de le charger positivement de la mort du dauphin votre père. Mais ne suffit-il pas que ce soupçon ait quelque fondement pour que cet homme soit à jamais banni de la cour et surtout éloigné des affaires? S'il n'est pas de la justice de le punir d'un crime qui n'est point avéré, il n'est pas non plus de la prudence d'un roi, de la piété d'un fils, d'admettre auprès de sa personne un homme sur qui l'on a osé former de pareils soupçons, relativement à son père.

« Si cet homme s'aperçoit que, malgré le défaut d'enfants, la reine a du crédit sur vous, il se rendra bientôt son conseil et gouvernera l'État par cette jeune femme à laquelle il fera passer ses avis sans qu'on le sache par son agent l'abbé de Vermont, comme le misérable du Barri faisait passer les siens à sa belle-sœur par la Busiris femelle qui est sa sœur. Je demande pardon au roi et à ma nation si ces noms impurs souillent ma plume en leur adressant la parole, mais c'est que leur exemple, encore tout récent, est le plus frappant qu'on puisse citer pour montrer par quel moyen l'ambitieux Choiseul, qui paraît sans crédit aujourd'hui, peut en acquérir sur le roi par la reine et par l'abbé de Vermont, sans compter les femmes qui entourent cette princesse et qui sont vendues au Choiseul, comme ayant été ses maîtresses, témoin la duchesse de Chaulnes, témoin la comtesse de Brionne, témoin la princesse de Beauveau, témoin mille autres que je pourrais nommer, sans compter encore ses enthousiastes, comme la duchesse de Villeroi, le marquis..... Mais pourquoi les indiquer? Ils sont si connus à la cour que la chose la plus facile est de s'en garantir en les éloignant

de la reine par tous les moyens possibles, dont le plus sûr, comme nous l'avons dit, est de ne confier cette jeune femme qu'à la vigilance des vertueuses princesses ses tantes, de rompre tout commerce secret entre elle et sa mère (ce point est bien capital), de renvoyer l'abbé de Vermont, frère d'un très-mauvais accoucheur du même nom, enfin d'écarter le Choiseul, qui, relativement à l'objet principal, les mœurs et la sagesse de la reine, est l'homme du monde le plus dangereux..... Si vous pouviez savoir, jeune roi, combien de machines on a remuées pour rapprocher ce duc de Choiseul? Si vous saviez quelle espérance les partisans de la reine ont fondées sur ce retour pour vous tenir en tutelle! Si vous pouviez deviner tout ce qui se trame autour de vous pour vous donner un héritier qui assure l'état de votre femme, vous me regarderiez bien comme le plus zélé de tous les Français pour votre gloire et votre intérêt.... Puissent les princes espagnols, par leur ambassadeur et ses agents secrets, surveiller une princesse dont la première faute leur coûtera la plus belle succession du monde! Puissent les fils de la maison d'Orléans, animés par un espoir qui n'aura pourtant jamais de réussite, se joindre à tous les autres intéressés, pour vous convaincre qu'il est de votre devoir d'honnête homme d'empêcher que l'ambition d'une étrangère mette un étranger sur le trône où vous êtes assis!.... C'est un petit malheur que d'être né constitué de manière à désespérer d'avoir des enfants, et la faute de la nature ne vous sera jamais imputée. Faites tourner, jeune roi, l'indifférence où cette heureuse infirmité vous tient à l'égard des femmes, au profit des affaires. Vous aurez assez mérité de la nation si vous accordez au commerce la liberté de ramener l'abondance en cet État épuisé, si vous diminuez la masse horrible des impôts dont vos peuples sont écrasés, si vous remédiez aux abus que le nouveau système a introduits dans l'administration de la justice, si vous détruisez l'espionnage, la délation, les lettres de cachet, les vexations de la police, les déprédations des finances, le despotisme du ministère et les intrigues du clergé, si vous exigez la décence dans les mœurs, le respect de la religion, presque entièrement effacé, si vous êtes aussi sévère aux libertins qu'accessible aux honnêtes gens; enfin vous serez comblé des bénédictions d'un peuple immense si vous ne négligez aucun des avis que je prends la liberté de vous donner et que je signerais volontiers de mon sang si cette ardeur indiscrète ne m'ôtait pas la faculté de vous en donner d'autres en temps et lieu, en m'exposant à la vengeance de tous ceux qui ont autant d'intérêt à vouloir le mal que vous devez en avoir à vous y opposer. Croyez-en un ami de votre gloire, de votre véritable honneur, de celui de votre maison, un ami du bien public, en un mot un vrai Français. Ce mot renferme tout. »

Est-ce là du Beaumarchais? Il me paraîtrait difficile, sans autre preuve, de l'affirmer.

A. G.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 28 — 9 Juillet — 1870

116. — **Commentationes epigraphicae** scripsit Ricardus Neubauer. Berolini, apud S. Calvary et socium, 1869. In-8°, 173 p. — Prix : 10 fr. 75.

Ce volume contient : 1° 19 dissertations sur des inscriptions athéniennes de l'époque romaine presque toutes *éphébiques ;* 2° un tableau des *paidobribes* athéniens pour cette époque ; 3° un catalogue des archontes leurs contemporains.

Dans ces dix-neuf chapitres on remarquera surtout le Ier, où l'auteur prouve que l'inscription du *C. I. G.* 281 et celle du *Philistōr* t. II, p. 184, doivent être réunies pour ne former qu'un seul texte ; le chap. II où il rapproche l'inscription du *C. I. G.* n. 275 et celle de l'*Ephéméride archéologique* (nouvelle série) n. 199. Ces deux chapitres tiennent à eux seuls plus d'un tiers du volume. L'auteur y traite plusieurs questions relatives à l'histoire des éphèbes, en particulier celles des gymnascarchies et de la succession des jeux publics à Athènes sous l'empire. Il se propose surtout de rectifier sur des points de détails le travail de M. Dittemberger paru en 1863 *de ephebis atticis.* En général ses conclusions sont justes ; il connaît bien les textes, et les soumet à une critique très-exacte. — Ce travail, fait avec soin, rendra des services aux épigraphistes et aux historiens. Parmi les points nouveaux qu'il établit, je signalerai :

1° *Date du culte de Drusus consul* (p. 20) ; Bœckh (*C. I. G.* 264), Meier (*Com. epig.* II, p. 88), pensent que ce culte fut supprimé à Athènes après la mort de Drusus. M. N. démontre très-bien que le sacerdoce de Drusus se continua au moins jusqu'à l'époque des Antonins. — 2° *Date du sénat des Cinq-Cents* (ἡ βουλὴ τῶν πενταχοσίων). On admettait qu'il avait été institué en même temps que la tribu Adrianide, or sous Antonin le Pieux nous trouvons encore le sénat des Six-Cents ἡ βουλὴ τῶν ἑξαχοσίων p. 21. — 3° *Date des jeux Philadelphes* (p. 62). Contre l'opinion commune, ils ne furent pas institués par Caracalla et Géta. On les voit célébrés dès l'année 171. — 4° *Date des jeux germaniques* (p. 67), on les trouve à Athènes au temps de Claude. — J'indiquerai encore comme important un passage de ce travail sur les formes très-variées que présente souvent pour une même époque, sous l'empire, l'alphabet épigraphique, p. 40.

Archontes classés par M. Neubauer. — Je ne pourrais discuter les arguments de M. N. sans entrer dans de longs détails. Selon moi un grand nombre d'éponymes sont classés par lui à une date exacte. — Je me bornerai à quelques remarques générales.

1° M. N. admet que le cycle de Callippe fut en usage à Athènes durant tout

l'empire. La question est incertaine. En la supposant résolue on introduit dans les études sur la chronologie athénienne une hypothèse d'autant plus dangereuse qu'elle facilite singulièrement tous les calculs. De plus je ne crois pas qu'on ait encore établi comment on accorda le cycle de Callippe et celui de Méton; par conséquent dans quel ordre les mois intercalaires se succédaient dans la période Callippique. La chronologie des archontes permettra peut-être un jour d'éclairer l'histoire des deux cycles; mais pour que cette chronologie puisse rendre un pareil service, il est évident qu'on ne peut y faire entrer, comme élément de calcul, un système hypothétique, celui de Bœckh ou celui d'Ideler.

2° M. N. à propos des archontes renvoie aux tétradrachmes d'Athènes; il ne fait ces renvois que sous toute réserve; ils n'en sont pas moins étranges; l'auteur ne tient compte ni de la date des pièces, ni de la place occupée sur le revers par le nom qu'il cite. Je crois que toute cette partie de son travail doit être revue.

P. 140. Διότιμος. M. N. renvoie à Beulé, monnaies d'Athènes, p. 192, 193, 268. — P. 192. Diotime est inscrit sur les tétradrachmes de la série d'Ammonios comme *second* magistrat. M. N. pense qu'on retrouve peut-être les archontes éponymes sur les tétradrachmes d'Athènes. On sait combien de graves raisons sont contraires à cette opinion; mais du moins M. N. ne peut pas admettre que l'archonte soit inscrit indifféremment au premier, au second, ou au troisième rang. Les tétradrachmes de la série d'Ammonios sont certainement antérieurs à l'établissement de l'empire. On s'étonne donc de les voir rappelés à propos d'un éponyme qui d'après les calculs de M. N. doit être fixé à la 17e année de notre ère. — Même page. Ἰάσων. M. N. renvoie aux tétradrachmes de la série de Damon sur lesquels Ἰάσων figure comme troisième magistrat. Sur chaque série on trouve ainsi un nom qui varie dix fois, celui du délégué de chaque tribu pour la fabrication de la monnaie[1]. Si on a pu penser que le premier nom inscrit sur les tétradrachmes est celui de l'archonte, il est impossible de reconnaître un éponyme dans le troisième nom inscrit à Athènes sur la monnaie d'argent. L'auteur est ici en contradiction avec la doctrine reçue par tous les numismatistes. Sur la série de Charinautès à laquelle M. N. renvoie, Ἰάσων est également troisième magistrat. — P. 143. Διόδωρος, renvoie aux monnaies d'Athènes de la série d'Ἀριστίων. La date de cette série paraît fixée; elle est de l'an 87 avant notre ère. M. N. place Διόδωρος l'an 35 ap. J.-C. Du reste Διόδωρος ne figure pas avec certitude sur cette série. — Même page. Λύσανδρος, renvoie à la série d'Apolexis, Lysandros est second magistrat, etc.

3°. P. 152. Insc. n. 3793 de l'*Eph. arch.* — Texte capital qui conserve cinq colonnes de noms d'archontes. M. N. montre très-bien le caractère éponymique du monument. Il essaie ensuite de classer les archontes de cette liste entre l'année 12 et l'année 61. Il part de ce principe que chacune des cinq colonnes ne contenait que dix noms : c'est ce qui est peu probable. On ne peut supposer que cette liste ne portât pas un en-tête explicatif; d'après la copie de Pittakis il ne reste pas trace de cet en-tête. Le fac-simile de la même inscription donné par

1. A partir de l'année 307 ce nombre de dix fut naturellement porté à douze.

la société archéologique d'Athènes dans ses inscriptions inédites publiées en 1860 — (n. 11) montre que la pierre est brisée à la partie supérieure. — On s'explique donc facilement les difficultés que trouve M. N. à classer sur son catalogue les archontes Ἀντίπατρος, Δεινόφιλος, Διονυσόδωρος et quelques autres. Tout ce chapitre XVIII repose sur une hypothèse que nous ne pouvons admettre à aucun titre. Les nombreuses difficultés disparaissent quand on sait que la pierre est brisée. — Du reste les impossibilités matérielles que rencontrait M. N. et qui l'ont forcé à changer dans bien des parties le texte du tout au tout, auraient pu l'avertir de son erreur.

4° M. N. reconnaît trop facilement pour un seul personnage deux athéniens qui portent le même nom, le même patronymique, et le même démotique. Il y a là évidemment un élément de chronologie, mais on ne doit s'en servir qu'avec beaucoup de réserve et quand l'identité des personnages est rendue probable par d'autres indices. On remarquera en effet que souvent le nom du fils est le même que celui du père, et que les mêmes noms sont très-fréquents.

P. 21. M. N. rapporte l'inscription du C. I. G. 277 aux environs de l'année 155. Je pense que l'éphèbe Κιθαίρων de l'année 147 est le sous-greffier de l'année 192, mais — dans cette famille le père et le fils portent le même nom — Κιθαίρων sous-greffier en 192, à cette époque n'est pas en charge depuis longtemps — il appartient à une famille habituée à remplir les charges éphébiques (cf. son parent Στράτων), et on ne peut guère admettre qu'il ne soit arrivé à la fonction très-modeste de sous-greffier que vers l'âge de 55 ans. Il est au contraire tout naturel de rapprocher le texte 277 des inscriptions sur lesquelles figure Στράτων Κιθαίρωνος. — Quant à reconnaître des frères dans les jeunes gens qui ont le même patronymique et le même démotique, quand on ne peut apporter aucun autre argument, c'est multiplier les hypothèses et compliquer les questions de chronologie. Je pourrais citer telle inscription où huit et neuf éphèbes s'appellent Ζώσιμος, etc.

5° M. N. ne cherche pas à établir de hiérarchie entre les fonctionnaires du collége; il n'attache pas d'importance au soin qu'on a sur certains textes d'inscrire un paidotribe avant l'autre. Nous croyons que par là même plusieurs de ses calculs donnent lieu à de graves objections. — Exemple, les nombreux archontes de la série de Démétrios et d'Ariston. Plusieurs archontes de la série d'Abascantos.

Critiques de détail. Je donnerai quelques exemples des critiques de détail qu'on peut adresser à ce livre. Malgré le soin que l'auteur a mis à son travail, il lui échappe quelques négligences que je relève pour montrer à M. N. avec quelle attention je l'ai lu. Ces sortes de critiques, comme on le verra facilement, n'infirment en rien nos éloges.

P. 15. M. N. dit que la 4e année du paidotribe Abascantos n'est pas intercalaire. M. N. remarquera que sur la stèle qu'il cite, ligne 18, il y a une lacune après le mois Memactérion. C'est justement à cette place que devrait se trouver le mois intercalaire. Il est vrai que les gymnasiarques de cette année occupent chacun deux lignes. Tout au moins y a-t-il là une objection qui ne permet pas

d'admettre sans discussion la thèse de M. N. — P. 16. Rien ne prouve que l'insc. publiée à trois reprises dans le C. I. n. 281, dans le Philist. T. II. p. 184. T. I, p. 479, n'appartienne pas à une année intercalaire. — 1re colonne, lig. 35 à 45, lacune considérable dont M. N. doit tenir compte. — P. 40. Renv. au Phil. T. IV, p. 322 inscript. de l'année 61 ap. J.-C. — pas d'inscript. à cette page. — P. 113. Ἐπὶ Σύλλα : n'y aurait-il pas lieu d'insister sur l'inscription 3599 de l'*Ephéméride*, de discuter le début de l'inscription 2878 sur laquelle nous ne pouvons pas reconnaître sans hésitation le nom de Sylla comme celui d'un éponyme? — P. 162. Μένανδρος : cet archonte que M. Neubauer ne classe pas, mais qu'il croit postérieur au début du 1er siècle de notre ère, n'appartient pas aux temps impériaux; mais à la 1re année de la 185 olympiade. Cf. Chrysalide. 1867, p. 356. — P. 148. Liste des paidotribes de l'époque romaine. M. N. omet Δωρόθεος, *Eph. arch.* n. 1969. — Μικύλος n. 1970 et quelques paidotribes donnés par les historiens, en particulier par Plutarque.

Il y a en outre un certain nombre de fautes d'impressions ou d'inadvertances; nous en signalons quelques-unes.

P. 16. 4e année, erratum, lisez *Philist.* IV, 164. — P. 15, ligne 4, p. 157, errata du même genre. — P. 24, ligne 25, au lieu d'ἐνιαντοῦ lisez ἐνιαυτοῦ. — P. 158, ligne 15, *Eph. arch.* n. 186, le nom du père d'Ἄρειος, C. I. G. 478, ne peut-il pas donner lieu à discussion? — P. 17. Π. Αἴλ. Βιβούλλιος Ῥοῦφος. Cf. aussi *Eph. arch.* n. 324, liste de prytanes de la tribu Æantide, ligne 2. — P. 134, « Ἰάσων pluribus locis. » Cette indication est trop vague. Il faut d'autant plus rapporter les inscriptions, que selon moi elles contredisent la thèse de M. Neubauer. Cf. *Eph. arch.* n. 1457-1458. — P. 140, M. Neubauer le remarque; pourquoi alors la phrase de la page 134? — P. 110. Restitution de l'inscription de Philémon, ligne 5, à la fin de la ligne le n. 271 du *C. I. G.* autorise à ajouter ἔτος κγ. — P. 19. Φλ. Ἀλκιβιάδης. M. N. regrette de n'avoir pu se procurer le journal la Minerve, du 25 août 1860, où figure un éponyme du nom de Φλ. Ἀλκιβιάδης. Cette inscription est celle qu'on trouve dans l'Éph. sous le n. 4008 et dans le Rhein. Muse. (pass. cité par M. N.). M. N. aurait pu renvoyer au rapport de M. Chasiotis, 14 janvier 1865, journal du Φιλομαθῶν où on lit trois inscriptions relatives à Ἀλκιβιάδης et à sa famille, avec une liste de titres intéressants. — P. 145. Je crois comme M. Neubauer que l'inscription *Philist.* IV, 73. 1 (cf. *C. I. G.* 282, *Hallisch. Litt. Zeit.* 1844, p. 651), est du temps de Claude. Mais l'archonte Ἀντίπατρος sur ce texte est certainement appelé νεώτερος (cf. Komanoudis *Philist.* l. l.). Il y a là une grave objection que M. Neubauer passe sous silence. Il ne fait du reste figurer sur son catalogue qu'un seul archonte du nom d'Ἀντίπατρος. L'inscription du *Philistor* n'indique-t-elle pas qu'il faut en admettre deux? — P. 159. Deux archontes Δημόστρατος. M. Neubauer ne pense-t-il pas que l'inscript. 1970 de l'Éphéméride porte le nom d'un troisième archonte Δημόστρατος, contemporain d'un paidotribe qu'il n'a pas classé? — P. 145. L'inscription du *Philistor* t. III, p. 60, ne donne pas le nom de l'archonte comme le transcrit M. N. Φο[υρ]ίου Μη.. mais..... ιου Μη.. Cependant la restitution que propose M. N. me paraît devoir être admise (cf. l'*Anc. Ath.* p. 52).

Nous avons une dernière critique à faire à M. Neubauer. Nous ne croyons pas que sa méthode d'exposition soit la bonne. Il multiplie les remarques, les comparaisons de détail; il n'indique nulle part ce qu'il a voulu faire; il résume incomplétement les résultats auxquels il est arrivé. Il faut lire plusieurs fois son livre pour se rendre compte de sa valeur. Une courte préface, en nous faisant connaître les principes d'après lesquels il cherchait à classer les archontes, nous eût de suite inspiré pleine confiance; car ces principes sont très-simples, peuvent être énumérés en quelques lignes, et paraîtront à tous les épigraphistes d'une évidente certitude. Puisque M. N. se fondait surtout sur la succession des magistrats éphébiques, pourquoi n'a-t-il pas étudié les archontes selon l'ordre chronologique? C'était simplifier les recherches. Son travail y eût gagné en clarté.—Nous trouvons dans ce livre au sujet principal qui en occupe la plus grande partie : la chronologie des archontes : un titre qui indiquât ce sujet eût de suite préparé le lecteur. Chemin faisant M. N. traite d'autres questions; mais ces questions sont presque toutes des problèmes de chronologie, se rattachent toutes à l'idée principale. Il était facile de les placer à leur rang dans l'ensemble. Ce travail pouvait être une suite de dissertations subordonnées les unes aux autres; réunies par un lien toujours visible; chaque chapitre eût préparé et éclairé celui qui suivait; nous aurions suivi régulièrement la démonstration de l'auteur. Au lieu de cela M. N. nous a donné une suite d'observations que le lecteur ne peut *apprécier qu'en refaisant lui-même le travail entier selon la méthode que nous indiquons*. Presque aucun des résultats auxquels arrive M. N., ne peut être admis, si on n'a entrepris soi-même non pas d'éclairer la question de détail sur laquelle on le consulte, mais de traiter pour son compte l'ensemble des problèmes qu'il discute.

L'auteur a pris toute la peine que comporte son sujet, sauf celle d'ordonner les matériaux qu'il avait réunis; il n'a pas voulu faire un *livre*.

Trois ou quatre savants spéciaux feront du mémoire de M. N. une patiente étude; ils constateront l'importance des résultats auxquels il arrive. La réputation du travail se fera; on s'habituera à le consulter sans le contrôler. Mais la méthode d'exposition suivie par l'auteur n'en restera pas moins défectueuse. Bien des lecteurs excuseraient volontiers quelques omissions, quelques erreurs même, si le livre était clair, d'une composition simple, si les démonstrations avaient cette évidence qui s'impose, et se succédaient les unes aux autres dans l'ordre logique.

En somme cette dernière critique est la seule que j'aurais adressée à M. N. si je n'avais voulu lui montrer d'abord combien j'apprécie les mérites de son travail. Sur nombre de points de détails je diffère d'opinion avec lui; mais ces divergences ne sont pas très-grandes et importent parfois assez peu au progrès de l'histoire générale, seul but que l'érudition ne doive jamais perdre de vue. J'ai relevé des inadvertances. Tout ouvrage même des meilleurs en comporte de pareilles, surtout quand un sujet est aussi difficile. Quiconque s'est occupé de ces questions sait ce qu'il en est. Mais sur la méthode, il n'est pas possible de transiger. L'auteur et le lecteur ont trop à gagner à ce qu'elle soit toujours simple et naturelle.

Albert DUMONT.

117. — **The history of the Norman Conquest of England,** its causes and its results, by Edward A. Freeman. Oxford, Clarendon Press, (London, Macmillan). Vol. II. 1868, xxxj, 651 p. Vol. III. 1869, xxviij, 768 p. In-8°.

Les historiens n'ont pas manqué aux événements qui dans la seconde moitié du xiᵉ siècle transférèrent la couronne d'Angleterre entre les mains du grand bâtard de Normandie. On en a scruté les causes et les conséquences de toutes les manières et dans les sens les plus divers. Nous n'avons qu'à rappeler les noms de Sharon Turner, A. Thierry, Lappenberg et Palgrave. Tant d'illustres devanciers n'ont pas effrayé M. Freeman, qui vient à son tour dans un volumineux ouvrage, le plus complet qui aura paru sur la matière, aborder cet intéressant sujet. Nous n'avons malheureusement point reçu le premier volume de l'*Histoire de la conquête de l'Angleterre par les Normands*. Il contient, à ce qu'il paraît, une introduction des plus intéressantes sur la géographie et l'ethnographie de l'Angleterre saxonne, les origines de la royauté dans ce pays, l'établissement des Normands sur les côtes de la Neustrie, et raconte ensuite en détail l'histoire des monarques saxons et danois du xiᵉ siècle, Aethelred II (976-1016), Edmond *Côtes-de-Fer*, Knut le Grand (1017-1035), Harold et Harthaknut, jusqu'au moment ou le dernier descendant de Cerdic, Eadward ou Edouard le Confesseur monte sur le trône en juillet 1042. Nous regrettons d'être dans l'impossibilité de parler plus en détail de cette première partie de l'ouvrage. Le second volume de M. Freeman est entièrement consacré au règne d'Édouard le Confesseur. On jugera par là des proportions données par l'auteur à son travail. On suit dans la première partie du tome II le développement lent mais continu de l'influence normande sur l'esprit du faible roi, les efforts inutiles du parti national pour conserver la direction des affaires, efforts qui pour un temps sont définitivement paralysés par l'exil du grand comte Godwine et de ses enfants, à la suite de l'affaire d'Eustache de Boulogne et des querelles qui s'ensuivirent (1051). M. Freeman retrace avec un plaisir visible le portrait de Godwine, le type du patriote saxon, « le grand duc d'heureuse mémoire, » et prononce en son honneur un panégyrique des plus éloquents (p. 351-353). Revenant ensuite en arrière il nous retrace l'histoire des premières années de Guillaume le Conquérant, jusqu'au moment de sa première apparition sur le sol de l'Angleterre (1028-1051). Ce chapitre, très-intéressant du reste, est peut-être un peu trop long, puisque l'auteur ne veut pas nous retracer la biographie de Guillaume, mais seulement l'histoire de la conquête de l'Angleterre. Nous assistons ensuite au retour armé de Godwine, à sa réconciliation plus ou moins volontaire avec le roi Édouard, à la fuite de presque tous les courtisans normands, enfin à la mort prématurée du grand *earle* saxon, en 1053. Le chapitre suivant nous retrace l'histoire d'Édouard le Confesseur de 1053 à 1057, jusqu'à la mort inopinée d'Eadward Aetheling, fils d'Edmond *Côtes-de-Fer* et dernier rejeton de la vieille race royale, par conséquent héritier légitime du vieux roi sans enfants. Nous voyons ensuite, grâce à l'énergique activité de Harold, de 1057 à 1066, la maison de Godwine arriver au faîte de sa puissance, et gouverner l'Angleterre

au nom d'Édouard. Le récit de l'administration ecclésiastique de Harold, de la guerre contre les Gallois, de la révolte de Tostig dans le Northumberland, nous mène jusqu'en 1066, époque de la mort d'Édouard le Confesseur et clôt ainsi le second volume. Les huit cents pages du troisième volume sont consacrées à l'histoire de l'année 1066. M. F. y reprend d'abord l'histoire de la dernière maladie d'Édouard, sa désignation de Harold comme successeur[1], l'élection de Harold au trône par le *Witan gemôt* du royaume, et les premiers mois de son règne, de janvier à avril 1066. L'auteur retourne alors en arrière pour raconter l'histoire de Guillaume le Bâtard depuis 1051 jusqu'au moment de l'invasion[2]. A cette occasion nous répéterons la remarque déjà présentée plus haut : M. F. a trop étendu peut-être le récit de faits qui ne rentrent pas dans son sujet. Les négociations avec le pape Alexandre II, l'alliance de Guillaume avec le rebelle Tostig, et ses premiers préparatifs, remplissent les mois de janvier-août 1066. Pendant l'été et l'automne Harold est obligé d'employer toutes ses forces contre une première invasion de Tostig et du roi de Norvége, Harold Hardrada. A peine la victoire de Stamfordbridge (25 septembre) a-t-elle délivré le roi saxon de ces redoutables ennemis, que Guillaume débarque à son tour sur les côtes d'Angleterre (28 sept.) et s'établit à Hastings pour y attendre l'ennemi. Le récit de la bataille du 14 octobre, qui décida du sort du royaume tout entier, entre dans tous les détails possibles sur les péripéties de cette lutte terrible. M. F. a longuement étudié le terrain du champ de bataille avec plusieurs militaires expérimentés et nous communique les résultats de ces études topographiques dans son ouvrage[3]. Les dernières pages du volume nous racontent le couronnement de Guillaume à Londres et sa proclamation comme roi d'Angleterre, le 25 décembre 1066[4]. Deux volumes doivent encore suivre, dont l'un racontera le règne de Guillaume, et dont le dernier retracera à grands traits le développement et l'unification des différentes nationalités réunies sur le sol de l'Angleterre, jusqu'au temps d'Édouard Ier (1272).

Les deux volumes contiennent en dehors du récit lui-même un grand nombre d'appendices, où des points incidents de la narration sont discutés plus au long

---

1. M. F. en examinant la question de savoir si Edouard avait réellement promis d'abord sa succession à Guillaume, penche à croire que cette promesse, si elle a réellement été donnée, l'a été en 1051 déjà, et dans des termes très-vagues, sans avoir été répétée depuis (II, 296).

2. Dans la question si souvent discutée de savoir si Harold avait réellement promis de reconnaître Guillaume pour maître, lors de son séjour en Normandie, M. F. prend une position intermédiaire ; il croit que Harold avait fait une promesse à G. mais seulement celle d'épouser une de ses filles ; il excuse son héros d'une manière assez leste de n'avoir point tenu cet engagement (III, 248).

3. M. F. appelle la bataille non pas bataille de Hastings, mais bataille de Semlac, d'après le nom de la colline autour de laquelle on combattit surtout et sur laquelle s'éleva dans la suite l'*Abbaye de la Bataille*. Voyez le plan à la p. 443 du tom. III.

4. Il serait désirable que M. F. ajoutât à la fin de son ouvrage un aperçu critique des sources qui lui ont servi à le composer, en y joignant une appréciation raisonnée de leur valeur. Il prononce bien, en passant, çà et là, des jugements de détail, mais nous croyons qu'il serait utile de traiter la matière dans son ensemble, et le travail ne serait pas long pour un savant qui a si scrupuleusement examiné le sujet pour lui-même.

au point de vue critique; nous appelons sur eux l'attention des savants qui s'occupent de l'histoire de cette époque. Le nombre immense de petits détails que M. F. a réunis dans son ouvrage rend non-seulement très-désirable mais absolument indispensable un index détaillé de noms de personnes et de lieux; nous espérons que l'auteur n'oubliera point de nous le donner. Nous attendons avec un vif intérêt la suite de son livre. Il est scrupuleusement fait d'après les sources, soigneusement écrit et l'enthousiasme légitime de l'auteur pour les grands hommes de sa patrie ne l'aveugle pas sur leurs défauts[1].

Rod. Reuss.

---

118. — **Kant's Psychologie** dargestellt und erœrtert von Jürgen Bona Meyer, Doctor und Professor der Philosophie in Bonn. Berlin, Hertz, 1870. In-8°, x-312 p.

Dans cette exposition de la psychologie de Kant, M. Jürgen Bona Meyer s'est proposé un double but, historique et philosophique. Il s'est attaché à faire connaître aussi exactement que possible et en employant les termes mêmes de son auteur les opinions psychologiques de Kant, et il a recherché avec soin comment elles se sont formées, quels sont les auteurs qui les lui ont suggérées directement ou indirectement. En outre il pense qu'aujourd'hui on a assez étudié l'histoire de la philosophie pour qu'il soit temps de songer aux problèmes eux-mêmes, et qu'il ne serait pas à propos de revenir à l'examen des opinions de Kant, si on ne devait pas espérer en tirer quelque profit pour la solution des questions qu'il a traitées.

L'objet du travail de M. M. c'est de déterminer le rapport du criticisme de Kant à la psychologie. Il montre d'abord qu'on est loin d'être d'accord sur ce point. Les uns (Fischer, Ulrici, Liebmann) disent que la critique de la raison, qui est une science à priori, ne peut reposer sur la psychologie, qui est une science empirique. Les autres (Beneke, Schopenhauer, Fries) trouvent que la critique de la raison doit reposer sur la psychologie, et reprochent à Kant de ne l'avoir pas établie assez solidement sur cette base, tandis que Herbart trouve au contraire que le criticisme de Kant est trop psychologique.

M. M. commence par déterminer la place qu'occupe la critique de la raison dans le système des sciences philosophiques tel que Kant le comprenait. Il établit que dans la pensée de Kant la critique de la raison ne devait remplacer ni la métaphysique ni la psychologie, que son objet était de préparer l'édification d'une métaphysique solide comprenant : 1° la métaphysique de la nature, c'est-à-dire l'ontologie ou philosophie transcendentale et la physique, la psychologie, la cosmologie et la théologie rationnelles; 2° la métaphysique des mœurs.

M. M. retrace le développement historique des opinions de Kant sur la base psychologique de ses trois Critiques, et montre comment il est arrivé à sa divi-

---

1. Cependant je trouve que c'est pousser l'admiration un peu loin que de mettre Guillaume le Bâtard au-dessus de « Buonaparte » (II, p. 165).

sion des trois facultés fondamentales, faculté de connaître, faculté d'éprouver le plaisir et la peine, faculté de désirer et de vouloir. Sulzer, Tetens, et surtout Mendelssohn (Bemerkung über das Erkenntniss-Empfindungs- und Begehrungsvermœgen, 1776) paraissent avoir eu de l'influence sur l'esprit de Kant qui a exposé complétement ses vues pour la première fois dans la Critique du jugement (1790). Il les a justifiées, vraisemblablement contre Eberhard (allgemeine Theorie des Empfindens) et Herder (vom Erkennen und Empfinden der menschlichen Seele) qui ramènent tout à la faculté de connaître. M. M. discute et justifie la théorie de Kant contre Herbart qui prétend dériver le sentiment et la volonté des rapports des idées (Vorstellungen) entre elles, et qui se refuse absolument à reconnaître dans l'âme l'existence de facultés distinctes. Cependant Kant a eu tort de considérer les sentiments de plaisir et de peine seulement dans le jugement esthétique et la faculté de désirer seulement dans son rapport avec l'idéal du bien.

M. M. établit ensuite que c'est au moyen de l'observation intime méthodiquement et scientifiquement conduite que Kant a trouvé les notions *a priori* qui appartiennent en propre à l'esprit humain, et qu'il a eu conscience de cette manière de procéder ; seulement Kant a insisté davantage sur ce qu'il appelle la déduction transcendentale de l'*a priori*, sur la preuve que les notions *a priori* sont les conditions fondamentales de toute expérience, et il y a trop sacrifié la reconnaissance psychologique de l'*a priori*.

M. M. rassemble tous les textes où Kant répète que l'empirisme psychologique doit être banni de la métaphysique de la logique et de la morale. Il montre que Kant a entendu le mot *expérience* (Erfahrung) dans une acception restreinte, seulement de la matière de l'expérience à l'exclusion de la forme *a priori*, et qu'il a méconnu que les notions *a priori* étaient trouvées et justifiées par le moyen de l'observation psychologique scientifiquement conduite. C'est ainsi que Kant a été conduit à distinguer la sensibilité comme purement passive de l'entendement comme purement actif, à déduire faussement les catégories des différentes formes du jugement, à méconnaître les principes *a priori* de la morale qui se trouvent en nous outre celui de l'obligation absolue où Kant a eu suivant M. M., pleinement raison de voir le caractère du bien. M. M. pense que sur ce point on n'a pas rendu assez généralement justice à la morale de Kant et à ce que lui doit cette partie de la philosophie.

Dans la dernière partie de son travail M. M. justifie contre Herbart et Lotze la polémique de Kant contre la psychologie rationnelle. Il établit que Kant a trouvé dans les écrits de son maître Knutzen, de son ami Mendelssohn et de Reimarus les paralogismes de la psychologie rationnelle, auxquels il n'a pas donné d'ailleurs leur vraie forme. Si Kant a eu raison de penser que nous ne connaissons pas la vraie nature de l'âme et que c'est à tort que l'on conclut de l'unité de la conscience l'indépendance, la simplicité et l'unité de l'âme, il s'est trompé en soutenant qu'il n'est pas légitime de faire une hypothèse spiritualiste sur la nature de l'âme pour rendre raison des faits de conscience. Une telle hypothèse est soumise à la condition de toutes les hypothèses : il faut montrer

qu'elle explique les faits mieux qu'une autre. Et jusqu'à présent l'hypothèse spiritualiste peut soutenir le parallèle avec l'hypothèse matérialiste, qui d'ailleurs pourrait être mieux défendue qu'elle ne l'a été par ceux qui l'ont professée. En outre Kant a eu tort de séparer la psychologie rationnelle de la psychologie empirique et s'est trompé sur la valeur scientifique de la psychologie empirique. C'est ce que M. M. établit en terminant. Kant refuse à la psychologie empirique le titre de science qu'il n'accorde qu'aux connaissances qui sont établies démonstrativement comme les mathématiques, la logique, et (suivant Kant) la connaissance des éléments *a priori* qui se trouvent dans l'âme humaine. Ce qui excuse la sévérité avec laquelle Kant traite la psychologie empirique, c'est que les ouvrages de psychologie qu'il connaissait, en particulier celui de Tetens (Philosophische Versuche über die menschliche Nature und ihre Entwickelung, 1777), étaient très-faibles. M. M. attend mieux de la psychologie, si elle met à constater les faits qui sont de son domaine les mêmes soins scrupuleux que les sciences physiques naturelles et historiques et si elle cherche à expliquer ces faits par des hypothèses vérifiées suivant une méthode analogue à celle des autres sciences et unit ainsi ce que Kant appelle la psychologie rationnelle à ce qu'il appelle la psychologie empirique.

Ce travail de M. Jürgen Bona Meyer est fait avec beaucoup de soin et d'exactitude. Les antécédents et le développement historiques des idées de Kant sont suivis de très-près. Les objections adressées à Kant sont exposées avec clarté et judicieusement discutées. L'auteur paraît avoir atteint le but qu'il se proposait, de contribuer à l'intelligence du système Kantien et aux progrès de la science philosophique en ce qui touche les questions soulevées par ce système.

Y.

---

119. — **OEuvres choisies** de Louis Spach, archiviste du département du Bas-Rhin. Strasbourg. T. III. 1867. T. IV. 1870. In-8°, vj-619 et x-615 p. — Prix : 15 fr.

Nous avons rendu compte jadis dans la *Revue* (1866, art. 196) des deux premiers volumes des œuvres choisies de M. Spach, qui renfermaient les *Biographies alsaciennes*; nous voulons dire aujourd'hui quelques mots des deux nouveaux volumes qui se sont succédé à trois ans d'intervalle et dont le dernier vient de paraître. Le tome troisième est intitulé *Mélanges d'histoire alsatique*. Il se compose de mémoires qui presque tous ont été publiés dans les vingt dernières années, soit dans le *Bulletin des monuments historiques d'Alsace*, soit dans la *Revue d'Alsace*, qui paraît à Colmar. Ces monographies présentent naturellement un intérêt fort inégal pour ceux qui ne s'occupent pas spécialement de l'histoire de la province. Elles sont presque toutes composées à l'aide des documents confiés à la garde de l'auteur et embrassent une période historique de plus de mille ans (660-1849). En tête du volume se trouve une série d'études sur les abbayes et couvents de Wissembourg, Marmoutier, Sindelsberg, Münster, Neubourg, Surbourg, Eschau, Marbach, etc. La plus intéressante de ces études est la première qui retrace en

détail l'histoire de la célèbre et riche abbaye de Wissembourg, fondée sous les Mérovingiens, et qui possédait la ville du même nom, ainsi que le vaste territoire connu sous le nom du Mundat supérieur (*emunitas*). Les vicissitudes de cet antique établissement ne manquent point d'attrait, surtout au xve siècle, durant les luttes avec les Électeurs palatins, et au commencement du xvie, lors de la guerre des paysans. Quelques autres de ces mémoires sont simplement des chartes de fondation de monastères et d'abbayes, traduites et encadrées dans un bref commentaire [1]. Après les abbayes, les châteaux. M. S. nous donne d'abord une étude d'ensemble sur *Les châteaux forts d'Alsace*, puis un mémoire spécial sur le Hoh-Kœnigsbourg, la plus belle ruine féodale de toute la province. La notice sur le comté de Hanau-Lichtenberg, possédé avant 1789 par la maison grand-ducale actuelle de Hesse-Darmstadt, offre un intérêt plus général. M. S. y raconte la tragique histoire du vieux comte Jacques et de Barbe d'Ottenheim, sa belle maîtresse, qui finit par être brûlée comme sorcière. Signalons encore une monographie sur *La ville et l'Université de Strasbourg en* 1770, où l'auteur étudie le conflit alors naissant entre les mœurs et la langue des deux nationalités qui se coudoient en Alsace. Une courte étude sur les cours colongères est suivie d'un travail plus étendu sur *Deux voyages d'Élisabeth d'Autriche,* femme de Charles IX, à travers l'Alsace, travail qui se rattache à l'histoire générale de notre pays. La dernière pièce du recueil, les *Souvenirs du grand-duché de Bade en* 1848 *et* 1849, nous reporte à l'insurrection badoise de ces années, ainsi qu'au siége de Rastatt par l'armée prussienne. M. S. nous y raconte les sanglantes exécutions qui suivirent la victoire du « parti de l'ordre » au delà du Rhin, d'après ses propres souvenirs et les mémoires de Corvinus. Toutes ces monographies sont composées avec un soin consciencieux, et avec un goût artistique qui se montre à chaque page. Au point de vue critique je reprocherais seulement à M. S., qui, en dehors de ses occupations officielles, est aussi littérateur et poète distingué, de se laisser entrainer parfois à mêler à la *certitude* de l'histoire des *conjectures* qu'il est également impossible d'admettre ou de combattre. Ainsi pourquoi supposer que le *Livre des donations* de l'abbaye de Wissembourg à été écrit par le moine-poète Otfrit? Pourquoi tenter de démêler les réflexions philosophiques que faisait Gutenberg, sur les résultats de l'imprimerie? Pourquoi spéculer sur ce qu'Élisabeth d'Autriche aurait pu faire dans la nuit de la Saint-Barthélemy pour empê-

1. Je ne puis m'empêcher de faire une remarque à propos de la charte de Sindelsberg qui indique de faux noms de pape et d'empereur (Calixte II pour Pascal II, et Henri IV pour Henri V) (p. 94) et qui cependant ne paraît aucunement suspecte à M. Spach. C'est être de trop bonne composition. Quant à quelques-unes des localités que l'auteur hésite à identifier, je crois que (p. 96) *Uterwilre* doit être Otterswiller près de Saverne; *Waldonis curiam* pourrait bien être Waldenheim. La ponctuation de quelques-unes de ces chartes (p. ex. celle de Conrad de Lichtenberg, p. 231) est tout à fait absurde; M. S. aurait dû suppléer dans l'intérêt du lecteur aux excentricités du scribe épiscopal.—P. 411 au lieu de *pratia* lisez *gratia*.—P. 194 dans la charte de Surbourg il faut lire partout *Jehsu* pour *Jehu*; il y a évidemment là un signe d'abréviation quelconque dont on n'a pas tenu compte en copiant la pièce. — P. 227. Ce n'est pas à Worms, c'est à Gœllheim, à plusieurs lieues de Worms, qu'Adolphe de Nassau fut tué en 1298.

cher le massacre, quand il est certain qu'elle n'a rien fait, et quand absolument rien ne nous autorise à croire qu'elle ait eu l'intention de l'empêcher[1]? Une autre observation plus générale nous reste à faire; M. S. aime en vrai poète les vieilles ruines, les institutions déchues du passé; il est un admirateur enthousiaste du moyen-âge et le présent n'a que peu de charme pour lui. Ce sont là des questions d'appréciation individuelle; mais je penche à croire, néanmoins, que l'auteur est injuste envers notre temps.

Le quatrième volume renferme des *Mélanges de littérature* et présente par conséquent un intérêt plus général. Il peut se diviser en deux parties bien distinctes dont la première est consacrée aux poètes allemands du moyen-âge et la seconde à la littérature allemande moderne. Les études comprises dans cette dernière moitié du volume sont la reproduction de conférences publiques faites à Strasbourg dans ces dernières années. Ce sont des causeries spirituelles et de fidèles analyses des principales pièces dramatiques de Schiller, Lessing et Gœthe, que ceux mêmes, qui peuvent goûter ces grands écrivains dans leur langue maternelle, liront avec plaisir. On y pourra étudier encore une fois avec l'auteur *Emilia Galotti*, *Wallenstein*, *Jeanne d'Arc*, *Marie Stuart*, *Guillaume Tell*, *Egmont*, *Hermann et Dorothée*, *Wilhelm Meister*, et la fraîche idylle de Sesenheim[2]. Mais c'est la première partie de ce tome IV qui doit attirer de préférence notre attention, parce qu'elle est consacrée à des écrivains à peu près inconnus encore en France, du moins dans le grand public. Sauf les *Nibelungen* (dont on parle plus souvent qu'on ne les lit), il est peu de noms de poètes allemands du moyen-âge qui réveillent chez nous le moindre souvenir. Il est vrai qu'on ne saurait s'en étonner quand on voit combien l'on ignore profondément en France la littérature nationale de cette époque. M. S. nous avertit qu'il « n'a pas eu la prétention de faire de » l'érudition philologique ni de scruter à fond les origines des poèmes qu'il ana- » lyse. Mon but principal, dit-il, était de familiariser un public cultivé avec ces » productions, les unes naïves, les autres sérieuses et profondes; je désirais » rendre abordables des poèmes qui demeurent lettre close à qui n'a point fait » une étude spéciale du dialecte alémanique ou néerlandais » (p. vj). Il est pro-

---

1. Un exemple montrera sur quelles bases fragiles M. S. se hasarde quelquefois à établir ses opinions. Il appelle Elisabeth « une âme d'élite » et la seule preuve que nous en puissions trouver, c'est qu'elle apostille une demande en grâce, en faveur d'un homme enfermé à Strasbourg, sans peut-être même la lire; comme si tous les plus mauvais souverains de l'antiquité et des temps modernes n'en avaient pas fait autant par moments?

2. Il est regrettable que M. S. en réimprimant ces études n'ait pas cherché à les mettre partout au niveau de l'état actuel de la science pour la partie historique. Dans les conférences sur Guillaume Tell surtout et sur Wallenstein on est étonné de rencontrer des assertions décidément anéanties aujourd'hui. Comment s'appuyer p. ex. sur la prétendue enquête de 1388, où 114 témoins déposèrent avoir connu Tell, quand on sait maintenant que ce document est une misérable forgerie de la fin du siècle dernier? Comment s'étonner que le récit de Saxo-Grammaticus ait été connu en Suisse, quand on sait qu'il fut reproduit par un moine de la Haute-Allemagne, Gheysmer, dans la première moitié du XVe s.? Quant à la fameuse « clause secrète » de l'accord de Pilsen entre Wallenstein et ses capitaines, on sait également qu'elle n'a jamais existé (Ranke, *Wallenstein*, p. 379).

bable que des critiques plus exercés et plus compétents que moi dans ces questions trouveraient matière à plus d'une observation de détail[1]. M. Spach déclare d'ailleurs lui-même qu'il ne prétend point avoir donné des solutions nouvelles ou définitives sur tant de points controversés. « Lorsqu'il s'agit, dit-il, des origines » et des personnalités des anciens poèmes allemands, les autorités les plus res- » pectables se combattent; en vue de cette situation de la science contemporaine, » il sera sans doute permis à l'auteur de s'abstenir et de se retrancher dans une » prudente neutralité. » Mais l'auteur a deux qualités précieuses, qu'on ne trouve pas chez tous les littérateurs et qui rachètent bien des défauts. D'abord il s'astreint scrupuleusement à étudier les poèmes dont il entretient ses lecteurs, mérite plus rare qu'on ne croit; il ne se contente pas de se livrer à des considérations esthétiques sur les poètes du moyen-âge, mais il explique et analyse leurs ouvrages. On se fait une idée nette de leurs écrits en lisant M. Spach, et l'on parvient à les comprendre. En outre notre auteur traduit admirablement les nombreux fragments qu'il nous communique. On sent que c'est un poète qui traduit des poètes et qui ne les trahit point. Nous citerons comme exemple le touchant poème de Hartmann von Aue, *Le pauvre Henri* qu'il donne tout entier, ainsi que quelques-unes des pièces lyriques des *Minnesinger*. Les auteurs dont nous entretient M. S. sont les suivants : le moine Lamprecht[2], Henri de Veldeke, Wolfram d'Eschenbach, Hartmann von Aue, Rodolphe d'Ems ou de Montfort, Conrad de Würzbourg, Walther von der Vogelweide et trente-quatre autres poètes lyriques de moindre renom, ainsi que les huit principaux auteurs didactiques du moyen-âge en Allemagne. Sauf Gottfried de Strasbourg, dont l'auteur a parlé dans les *Biographies alsaciennes*, on a donc ici un tableau assez complet du mouvement littéraire en Allemagne du XIIIe au XVe siècle. On doit être reconnaissant à l'auteur pour le zèle assidu qu'il déploie depuis de si longues années pour faire goûter en France les produits littéraires de nos voisins d'outre-Rhin, et malgré les critiques que nous venons d'exposer avec une entière franchise, nous souhaitons vivement en terminant ce compte-rendu que l'auteur puisse ajouter encore quelques volumes nouveaux d'études analogues, à ceux qu'il a déjà fait paraître.

Rod. REUSS.

---

1. Ainsi p. ex. à la page 69, M. S. prévient le lecteur de ne pas confondre Guyot de Provins et Guyot de Provence et à la p. 71 il le fait lui-même. La bibliographie, placée à la suite de chaque monographie est aussi fort loin d'être complète.

2. M. S. répond dans sa préface aux observations présentées dans la *Revue critique* (6 mars 1869) par M. P. Meyer sur cette même étude de l'*Alexandre* du moine Lamprecht. Tout en acceptant une partie des observations présentées par M. Rochat dans la *Germania* (I, 273), il déclare ne pouvoir admettre que Lamprecht n'ait été qu'un simple traducteur ou arrangeur et pense que nous n'avons pas le droit de raisonner sur l'ensemble d'un poème dont nous ne connaissons qu'un faible fragment, d'autant plus qu'il croit retrouver dans l'*Alexandre* l'empreinte et le cachet du génie allemand. — [Ce que la *Revue* a reproché à M. Spach, c'est d'avoir complètement ignoré l'existence du fragment d'Alberic trouvé à Florence, et qui correspond presque vers pour vers au texte de Lamprecht. — *Réd.*]

120. — **La Parodie chez les Grecs, chez les Romains et chez les Modernes,** par Octave DELEPIERRE. Londres, Trübner et Cᵉ, 1870. Petit in-4°, 182 p.

M. Delepierre s'est placé depuis longtemps parmi les plus zélés investigateurs de certaines régions curieuses du vaste territoire de l'histoire littéraire. Il a successivement publié trois ouvrages divers sur la poésie macaronique; il a dans l'espace de peu d'années fait paraître l'*Histoire des fous littéraires*, *le Livre des Visions, ou le Ciel et l'Enfer décrits par ceux qui les ont vus*; il a abordé d'intéressants problèmes historiques dans un fort curieux volume mis au jour en 1868: *Historical difficulties and contested Events*, et en même temps il abordait avec d'amples détails un sujet à peine exploré jusqu'alors, il achevait un gros volume intitulé : *Revue analytique des ouvrages écrits en centons depuis les temps anciens jusqu'au* XIXᵉ *siècle*. Aujourd'hui il se propose de montrer ce que fut la parodie chez les anciens, ce qu'elle est chez les modernes et comment elle se divise en plusieurs espèces. Il fait observer que jusqu'ici la plupart des définitions données du mot parodie sont inexactes. Le *Virgile* de Scarron, la *Henriade travestie* sont des remaniements burlesques d'ouvrages fort connus; ce ne sont pas des parodies puisque les sujets ne sont point changés; la véritable parodie est une substitution; elle met en place d'un sujet sérieux un sujet badin, en employant, autant que possible, les expressions de l'auteur parodié. M. Delepierre signale ensuite les recherches spéciales de quelques savants (Sallier : *Mémoire sur l'origine de la parodie* dans le Recueil de l'Académie des Inscriptions, 1733; G. H. Moser, *Parodiarum Graecorum exempla*, Ulm, 1819; Weland, *De praecipuis parodiarum Homericarum Scriptoribus*, Gœttingen, 1833, etc.). Il y eut chez les Grecs un grand nombre de poètes parodistes; Macron parodia plusieurs milliers de vers d'Homère en les appliquant à l'art culinaire et au marché des comestibles; Hipponax et Hégemon brillèrent en ce genre, mais ce qui reste de leurs écrits se réduit à trop peu de chose pour que nous puissions apprécier le sel de leurs plaisanteries. Il est inutile de rappeler qu'Aristophane a parodié Euripide et que de nombreuses parodies se rencontrent dans les dialogues de Lucien. Il ne subsiste que de faibles vestiges de la parodie chez les Romains, mais le moyen-âge en fournit d'assez nombreux exemples, et ce fut sur les sujets religieux qu'elle commença à s'exercer. On connaît une parodie fort ancienne du festin des noces de Cana, et des manuscrits du siècle de saint Louis conservent des facéties où sont calquées avec une fidélité dérisoire, les paroles consacrées aux offices et aux rites de la liturgie. Une messe de buveurs (*Missa de Potatoribus..... Introïbo ad altare Bacchi.....* se trouve au Musée britannique, mss. Harleyen, 913). Ces travestissements n'épargnaient ni le *Pater*[1], ni le *Credo*, ni le *Confiteor*, ni les Évangiles. M. Delepierre transcrit le début de la parodie d'un Évangile : *Initium fallacis Evangelii secundum Lupum*. Des parodies latines furent au XVIᵉ siècle, lancées par les réformés contre l'Église romaine. Les trouvères s'empressèrent

1. Ajoutons aux exemples qu'indique M. Delepierre : le *Pater noster des Flamans* qui se trouvait avec *Laue Maria des espaignolz* dans un recueil factice porté au catalogue La Vallière, n° 3071.

de s'emparer d'un sujet qui souriait à leur verve railleuse. Il existe le *Pater noster* de l'usurier, et celui du vin; le *Credo du Ribaud;* M. Anatole de Montaiglon a inséré dans le IXe volume du curieux recueil des *Poésies françoises des* XVe *et* XVIe *siècles* une chanson parodie du *Pater* et de l'*Ave*. Dès le XIIIe siècle paraît la parodie politique; elle se moque des traités conclus par les souverains; la *Charte de la pais aus Anglois* est une parodie des proclamations que les hérauts d'armes faisaient à son de trompe. Les hymnes de l'Église devinrent le sujet d'imitations burlesques; une des pièces de ce genre qui eut le plus de popularité, débute ainsi :

Ave, color vini clari,
Ave, sapor sine pari,
Tua nos inebriari
Digneris potentia.

On pourrait citer une version du psaume XCV pris dans un sens très-favorable à l'ivrognerie. — Arrivons à des époques plus récentes. Les célèbres *Epistolae obscurorum virorum* et la *Satyre Menippée* offrent quelques heureux exemples de parodie qu'il serait superflu de rappeler ici.

Les poëtes latins modernes qui se multiplient au XVIe et au XVIIe siècles, se plaisent souvent à parodier les poëtes de l'antiquité; on s'attacha au *Phasellus* de Catulle, au point qu'André Senftleb en réunit plus de cinquante parodies, sans toutefois les connaître toutes; un jésuite, le P. Stefonio, s'exerce à trois reprises sur cette pièce; il y trouve le moyen de célébrer l'enfant Jésus dans sa crèche; il la retourne en l'honneur de saint Louis de Gonzague, et il s'empare ensuite du *Carmen ad Dianam* dont il fait un hymne à la Vierge. Un autre jésuite allemand a la singulière idée de travestir les épigrammes libres de Martial en sentences édifiantes [1], quelques substitutions étranges de mots amènent cette métamorphose. Horace est de son côté l'objet de bien des parodies; le célèbre dialogue du poëte et de Lydie est travesti à l'envi, tantôt par de pieux ascètes, tantôt par de joyeux buveurs; M. Delepierre indique à cet égard des exemples curieux; il signale notamment le jésuite Albert Ines, auteur d'un volume d'odes latines où il s'en trouve sept qui sont qualifiées de *parodies* et qui composent une septalogie intitulée *Horologium Marianum*, où se trouve un pieux travestissement de la seconde Epode d'Horace. — L'*Anacreon latinus* de F. Taubmann, un des meilleurs poëtes latins de l'Allemagne au commencement du XVIIe siècle, est digne de quelque attention; le rhythme et la cadence des vers du poëte grec sont parodiés avec succès. — L'*Histoire de Pierre de Montmaur*, publiée par Sallengre, offre parmi les pièces dirigées contre ce professeur de grec, objet des railleries des beaux esprits de l'époque, quelques-unes des meilleures parodies latines qui existent. — Avant le XVIIe siècle, on ne trouve guère de parodies françaises : Berthelot travestit des strophes de Malherbe, et tout le monde connaît le *Chapelain décoiffé*, spirituelle parodie de quelques scènes du *Cid* à laquelle Boileau prit une large part. Laissant de côté diverses tentatives peu importantes dans ce genre, M. Dele-

1. *Martialis Parodiae sacrae*, auct. J. Burmeisterio. Soc. J. 1613, in-12. On n'ose réellement pas transcrire les vers de l'original qui subissent des transformations aussi inattendues que ridicules.

pierre rappelle les persécutions qu'attira à Marmontel une parodie d'une scène de Cinna, dirigée contre des gentilhommes de la Chambre; il cite la façon spirituelle dont Rivarol arrangea des passages de Tacite pour tourner en ridicule Beaumarchais d'abord, madame de Genlis ensuite. L'*Art poétique* de Boileau a été plusieurs fois l'objet de tentatives de ce genre. Nous passons sous silence de longs extraits d'un poème fort étrange, publié en 1810 (4 vol. in-8°) : *Virgile en France, ou la nouvelle Énéide;* les événements de la révolution française sont introduits de la façon la plus singulière dans une imitation des aventures d'Énée.

La parodie dramatique n'est point de la part de M. Delepierre, l'objet de développements bien étendus; il emprunte quelques citations à l'*Agnès de Chaillot* (parodie de l'*Ines de Castro* de La Motte) et aux *Enfants trouvés* qui serrent de très-près le texte de *Zaïre.* Nous pourrions signaler jusqu'à quinze parodies de diverses tragédies de Voltaire (et il en existe certainement d'autres) qui auraient peut-être mérité que M. Delepierre en dit quelques mots. Dans ce nombre figurent *Les Magots*, parodie de l'*Orphelin de la Chine* (par Riccoboni), 1756, et *Thomet, ou le Brouillamini*, parodie de *Mahomet*, 1755, pièce signalée pour la première fois dans le Catalogue de la bibliothèque dramatique de M. de Soleinne. Il est inutile de rappeler que la plupart des drames qui ont fait du bruit depuis quarante ans ont eu les honneurs de la parodie. *Hernani* et *Lucrèce* ont subi ces travestissements burlesques, et les *Vêpres siciliennes* sont devenues *Une Heure avant vêpres.*

La parodie en Angleterre est l'objet de détails tout à fait inconnus jusqu'ici et que le séjour prolongé de M. Delepierre à Londres, sa familiarité intime avec la littérature britannique le mettaient à même de donner. Dans une comédie de Ben Jonson (*Cynthia's Revels*) représentée en 1600 devant la reine Élisabeth, on rencontre, non sans quelque surprise, l'introduction d'une parodie d'une des plus graves litanies du service anglican; des parodies de divers fragments de la Bible ont eu lieu dans un but politique; depuis le commencement de ce siècle les parodies littéraires se sont multipliées en si grand nombre qu'on a pu en former des recueils spéciaux d'une étendue considérable. Milton, Addison, Pope, Thomson, Goldsmith, tous les grands poètes de l'Angleterre, ont fourni leur contingent; le célèbre monologue d'Hamlet (*to be, or not to be*) a été travesti à bien des reprises. Quelques échantillons de la parodie en Allemagne, quelques indications rapides à l'égard de ce que l'Italie et l'Espagne offrent en ce genre, terminent le travail de M. Delepierre, lequel s'applique avec modestie ce qu'écrivait Lenglet-Dufresnoy en tête de son édition des *Poésies* de Martial d'Auvergne; « ce ne sera pas une médiocre satisfaction à ceux qui gloseront sur mes » ouvrages d'apercevoir qu'ils en savent beaucoup plus que moi. » Nul doute qu'on ne puisse ajouter bien des détails aux recherches du savant belge; il n'a nullement eu l'idée d'épuiser le sujet qu'il a abordé, mais ceux-là mêmes qui se sont occupés de ces questions d'histoire littéraire, apprendront certainement dans son livre bien des choses qu'ils ignoraient.

B.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 29 — 16 Juillet — 1870

121. — **Abydos.** Description des fouilles exécutées sur l'emplacement de cette ville par Auguste MARIETTE-BEY. Ouvrage publié sous les auspices de S. A. Ismail-Pacha, Khédive d'Égypte. Tome Ier. Ville antique; temple de Séti Ier. Paris, librairie A. Franck, 1869. — Prix : 120 fr.

L'ouvrage de M. Mariette peut à bon droit passer pour l'un des recueils les plus importants qui ait paru dans ces dernières années, si fécondes pourtant en excellents recueils. Il a même sur tous les autres livres de ce genre que je connais l'avantage d'avoir été conçu et formé d'après un plan nouveau et des mieux entendus. Jusqu'à présent en effet les explorateurs des monuments égyptiens s'étaient contentés de recueillir les inscriptions ou les tableaux qu'ils rencontraient sur leur chemin et de les publier à la suite l'un de l'autre, sans ordre ni méthode. M. Mariette, lassé sans doute de voir figurer des fragments provenant du fond de la Nubie à côté de débris originaires du Delta, n'a pas voulu nous donner une collection de morceaux empruntés à toutes les parties du territoire égyptien. Il a choisi parmi les ruines qui couvrent la vallée du Nil celles qui lui ont paru le plus intéressantes ou le mieux conservées et s'est imposé l'obligation d'en publier la description, sans aller chercher ailleurs de quoi grossir inutilement son volume, mais aussi sans rien omettre de ce qui peut être utile au philologue ou à l'historien. On voit sans peine ce qu'une pareille méthode appliquée aux monuments de l'Égypte entière aura de résultats sérieux et combien elle permettra aux personnes qui n'ont pas visité le pays lui-même d'entrer profondément dans l'esprit qui a présidé à la construction des temples et à l'agencement de leurs diverses parties.

La première de ces monographies est consacrée à la description d'Abydos, et bien que l'ouvrage comprenne déjà 88 pages in-folio de texte et 53 planches, la publication des documents qu'on a trouvés dans cette localité est loin d'être terminée. La ville antique et le temple de Séti Ier remplissent le premier volume; le temple de Ramsès II, la nécropole, les ruines de *Kom-es-sultan* et surtout le tombeau récemment découvert du Pharaon *Sebak-em-saû-w* fourniront la matière de deux ou trois volumes aussi considérables. Abydos était en effet l'une des plus importantes parmi les villes égyptiennes. Strabon, qui la vit dans une décadence complète, rapporte que jadis elle occupait le second rang, et de fait, après Thèbes, je ne connais pas de cité qui soit mentionnée plus souvent sur des monuments de toute sorte. Non qu'elle fût grande ou bien peuplée : resserrée entre

le désert et le canal dont parle Strabon, elle occupait entre les villages modernes d'*El-Kherbeh* et de *Harabat-el-Madfouneh* une bande de terre fort étroite, et ne put jamais s'étendre beaucoup. C'est comme ville sainte qu'elle était universellement connue; ses temples étaient célèbres, son dieu Osiris vénéré, ses fêtes suivies par toute l'Égypte; les gens riches des autres nomes tenaient à honneur de se faire ensevelir dans sa nécropole. Aussi est-ce dans les édifices du culte et dans les tombeaux qu'il faut aller chercher les grands tableaux et les longues inscriptions. La ville elle-même n'a donné à M. Mariette que des débris insignifiants, quelques dalles en calcaire ou en basalte, quelques groupes de statues mutilées[1]. Cependant, si rares que soient les fragments, les noms royaux de *Papi*, le Φίωψ de Manéthon, le roi centenaire de la VIe dynastie, de *Tothmès IV*, de *Ramsès II* et *III*, de *Psamétik*, nous montrent quelle importance avait Abydos depuis les temps les plus reculés jusqu'aux derniers jours de la monarchie égyptienne.

Il y a dix ans de cela, on savait par le témoignage de Strabon qu'Abydos possédait un *Memnonium* magnifique. Mais les sables avaient recouvert ce monument et tout ce qu'on avait pu recueillir sur les quelques pans de murs échappés à l'enfouissement occupe une des planches de l'Atlas de la commission prussienne[2]. C'est M. Mariette qui l'a fait déblayer sur les indications de Strabon, avec tant de soin et de bonheur que l'édifice entier se trouve aujourd'hui dégagé des sables qui l'encombraient. Il est appuyé contre une colline, exhaussé sur un sol artificiel, et construit sauf une partie du pylone en beau calcaire très-blanc et très-fin[3]. Ce succès a été suivi d'un désappointement : malgré toutes ses recherches, M. M. n'a pas encore réussi à retrouver le fameux puits d'Osiris dont parle Strabon, et qui était dans une des cours du temple. Il ne désespère pas cependant de parvenir à le rencontrer, et pense même être sur sa trace[4]. Espérons que de nouvelles fouilles le mettront à même de compléter sa découverte.

Je n'ai pas la prétention de donner ici l'analyse de tous les documents nouveaux que renferme le recueil de M. Mariette : c'est un travail qu'il a fait consciencieusement dans le texte qui précède les 53 planches. Il se plaint de l'obscurité, du vague et de la brièveté des textes religieux qui couvrent les murs du temple de Séti Ier, et leur oppose l'abondance et la clarté des textes ptolémaïques[5]. Nul n'estime plus que moi l'utilité des longues inscriptions religieuses de l'époque grecque ou romaine; elles nous font connaître d'une manière admirable les mythes et le culte pratiqué sous les Ptolémées et sous les empereurs. Je ne puis cependant m'empêcher de trouver qu'on leur a donné récemment beaucoup trop d'importance, lorsqu'on a voulu appliquer les renseignements qu'elles nous fournissent à l'explication des mythes du nouvel ou de l'ancien empire. On n'a pas songé qu'entre l'Horus adoré par Sésostris et l'Horus adoré

1. Mariette, *Abydos*, t. I, p. 3-5.
2. *Denkm.* III, 138.
3. Mariette. *Abydos*, t. I, p. 7-9.
4. Mariette, *Abydos*, t. I, p. 32.
5. Id., p. 6.

par Ptolémée Césarion il y avait quatorze cents ans de distance; que, dans un intervalle de cette durée, toute religion change et s'altère au point de devenir souvent méconnaissable. Et en effet, dans les textes d'Edfou, les dieux ne sont plus à proprement parler des dieux; ce sont des rois qui ont une cour, des ministres, des généraux, des armées et datent leurs inscriptions, comme pourrait le faire le premier venu des Pharaons [1]. Au contraire, du temps de Sésostris, les dieux sont encore des dieux réels, supérieurs à l'humanité, et indépendants de ses règles; on les sait parfaits, absolus, infinis, tout-puissants. De là vient ce que M. M., et, avec lui, la plupart des égyptologues, appellent la sécheresse et la désespérante banalité des textes religieux pharaoniques. Au temps des Ptolémées les textes sont précis et longs, parce que le dieu s'est fait roi et qu'il est facile de définir l'existence d'un roi et d'en raconter les actions; au temps des Pharaons, les textes sont vagues et brefs, parce qu'il est impossible de définir Dieu, et d'arriver à donner une idée même insuffisante de son essence autrement que par une série d'épithètes forcément peu variées.

Au reste, le recueil de M. Mariette renferme des documents historiques dont l'intérêt et la nouveauté compensent largement l'insuffisance des données mythologiques. Sans parler de la fameuse table des rois, qui a permis à MM. Mariette [2] et de Rougé [3] de restituer la série des six premières dynasties et de vérifier l'exactitude des listes de Manéthon, les tableaux du temple de Séti Ier nous ont révélé toute une partie de l'histoire de la XIXe dynastie entièrement inconnue jusqu'à ce jour: le règne commun de Séti Ier et de son fils Ramsès II. La grande inscription où se trouve signalé d'une manière incontestable ce fait important a été traduite et commentée il y a trois ans [4]. Sésostris, fils de l'usurpateur Séti Ier et d'une princesse héritière de la famille royale, était, du chef de sa mère, *roi de droit*; son père, *roi de fait*, fut contraint de l'associer au trône, alors qu'il était encore petit garçon (*em sewi*), sans doute afin d'éviter une révolte du parti *légitimiste* égyptien. Les circonstances qui accompagnèrent cette association sont exposées tout au long dans les planches V-IX, de l'ouvrage de M. Mariette et d'autres textes publiés dans le même recueil, nous permettent sinon de compléter ce passage encore obscur de l'histoire égyptienne, au moins, d'ajouter quelques faits nouveaux aux faits déjà connus de ce double règne.

L'association du jeune Ramsès au trône ne fut d'abord qu'une fiction légale agréable sans doute aux partisans trop zélés des antiques dynasties et des vieilles traditions politiques, mais indifférente au reste de la nation et peu respectée par *Séti* lui-même ou par les ministres de son gouvernement. Pendant toute cette première partie de son existence, Ramsès ne fut précisément ni roi, ni prince héréditaire: il occupa entre ces deux conditions une place intermédiaire et pro-

1. Voir Naville, *Textes relatifs au mythe d'Horus.*
2. La Table d'Abydos, *Extrait de la Revue archéologique.*
3. *Mémoire sur les monuments qu'on peut rapporter aux six premières dynasties de Manéthon.* Franck, 1867.
4. G. Maspero. *L'Inscription dédicatoire du temple d'Abydos et la jeunesse de Sésostris.*

bablement assez mal définie. Souverain légitime et reconnu des deux Égyptes, en principe, il avait droit à toutes les insignes et à toutes les prérogatives de la royauté, mais en fait, il ne portait pas toujours les unes et n'exerçait nullement les autres. Il avait droit à l'urœus et à la double couronne, mais s'en tenait le plus souvent à la coiffure ordinaire des simples princes royaux, une grosse tresse recourbée et pendante. Il avait droit aux deux cartouches et aux qualifications les plus pompeuses de la chancellerie égyptienne, mais les scribes chargés de rédiger les inscriptions oubliaient souvent d'y insérer son nom ou ne lui accordaient que les titres modestes de *fils qui aime son père* ou d'*héritier*. Il avait droit au poste d'honneur et au rôle principal dans les cérémonies du culte, mais les monuments nous le montrent toujours au second rang : il tient un plat d'offrandes[1], verse une libation[2] ou prononce les invocations[3], tandis que son père accomplit les rites sacrés. Telles sont, du moins, les conclusions que j'ai cru pouvoir tirer de quatre scènes figurées sur les murailles du temple d'Abydos[4]. Dans trois de ces tableaux[5], Ramsès porte le costume de cérémonie des princes égyptiens, la grande robe longue à demi transparente, et l'écharpe passée sur l'épaule gauche : il est nommé « le fils qui aime son père, l'aîné de son flanc, l'héritier, Ramessû, » le véridique. » Dans le quatrième, au vêtement ordinaire des *Sams* de Ptah[1], il joint l'espèce de tablier qui fait partie du costume royal, et ses titres ordinaires sont suivis de la locution, *vie, santé, force*, réservée aux Pharaons. Comme on voit, le cartouche n'apparaît pas encore ; pour le rencontrer il faut le chercher sur la personne même du souverain, sur l'ornement qui termine le tablier royal dont il est paré[6]. Les cartouches (Râ-ûsor-Mâ) (Amen-maï Ramessu) qu'on y remarque sont bien évidemment du même temps et de la même main que la figure qu'ils décorent[7], et marquent d'une façon incontestable la qualité du personnage qui les porta. Néanmoins, la place qu'ils occupent, la manière presque négligente dont ils sont relégués parmi les détails accessoires de l'ornementation nous montrent assez clairement quelle était au fond la position réelle de l'enfant que les nécessités d'une politique traditionnelle avaient donné pour collègue à Séti Ier. Ramsès n'avait du roi que le titre et l'apparence : les scribes de la chancellerie éblouis par la gloire de son père oubliaient ses droits indiscutables et la cérémonie solennelle qui les avait consacrés, ou, s'ils venaient à se les rappeler, ce n'était que par occasion et par boutades.

Le héros futur, le conquérant dont le nom est encore aujourd'hui populaire, vécut longtemps dans cette condition effacée et douteuse, jusqu'au jour où, connu par le succès de ses premières campagnes, éprouvé par l'habitude du commandement militaire et mûri par l'âge, il commença de prendre une part active au

1. Mar., *Abydos*, t. I, p. 24.
2. Id., p. 24.
3. Id., pl. 43.
4. Mariette, *Abydos*, t. I, pl. 42 a, 43, 44-45. Texte p. 24.
5. Id., *ibid.*
6. Id., pl. 46, texte p. 24.
7. Id., texte p. 24.

gouvernement intérieur de ses états et réclama ouvertement sa part de royauté. Les murs du temple d'Abydos, sur lesquels est venue s'inscrire époque par époque toute l'histoire de cette période, nous font assister à cette transformation glorieuse du prince obscur et presque inconnu de ses sujets en roi, *maître des deux mondes* et craint de tous ses ennemis. Il y est représenté l'urœus en tête; revêtu du costume royal, il tient le rôle principal dans la cérémonie religieuse qui s'accomplit et les légendes qui accompagnent son image nous donnent ses titres. Ce n'est plus cette fois, *au fils aimé du roi*, au *prince héritier* que nous avons affaire; c'est au *roi du haut et bas pays* (Râ-ûser-mâ). Chose étrange, la divinité à laquelle le jeune souverain adresse sa prière et son offrande n'est autre que son père lui-même. Séti est assis sur le trône dans la pose consacrée; il tient la massue d'une main et de l'autre un sceptre complexe formé par la réunion de divers symboles de force et de vie. Isis est à ses côtés, et les dieux parèdres, rangés trois par trois, siégent derrière le couple tout-puissant. Au-dessus du roi-dieu, le disque solaire laisse retomber en plis sinueux les deux serpents du Nord et du Midi; à droite le vautour d'Uaz' à gauche l'épervier d'Horus planent la face tournée vers l'image de l'astre divin. La question est de savoir si le pharaon figuré dans cette scène est mort, ou bien s'il jouit seulement des honneurs d'une apothéose anticipée. A tout prendre, les représentations qui remplissent le haut du tableau accompagnent de préférence la figure d'un monarque vivant. C'est un souhait de prospérité terrestre, « *Stabilité, vie et puissance à Râ-mâ-men* », et non pas une formule funéraire que laisse échapper le disque solaire. Le vautour et l'épervier tiennent dans leurs serres, le premier l'hiéroglyphe des panégyries, le second le sceau emblématique de l'éternité; à l'exemple du disque solaire, tous deux ou plutôt les divinités qu'ils représentent apportent complaisamment au roi des promesses de puissance et de vie mortelle. Enfin, le seul titre d'apparence funéraire qui se rencontre dans le courant des légendes, *le véridique*, s'applique fréquemment à des personnages vivants encore [1]. L'observation de ces menus détails nous permet de supposer que Séti, malgré l'appareil divin qui l'environne, est encore de ce monde et règne conjointement avec son fils.

Cette hypothèse devient presque une certitude, lorsque après avoir étudié le tableau et les légendes qui l'accompagnent, on passe à l'examen des inscriptions qui en dépendent et en sont le complément nécessaire. Ramsès n'est pas seul à rendre hommage à son père; à droite, *Safex* « la dame de la bibliothèque [2], » à gauche, son frère *Toth* « la langue des dieux, le seigneur des discours, le pro-» phète de la vérité dans le temple de Râ-mâ-men [3], » se tiennent derrière lui et prononcent en l'honneur du roi-dieu de longs discours, semés d'allusions historiques et mythologiques. On sait avec quelle rigueur les Egyptiens suivaient les prescriptions de leur étiquette sacerdotale, et quel soin ils prenaient de varier la

1. Mariette, *Abydos*, texte p. 26.
2. Id., pl. 50.
3. Id., pl. 51.

teneur et la lettre de leurs formules laudatives selon les conditions et l'état du personnage royal auquel la divinité était supposée s'adresser. Il y a une différence très-marquée entre l'adresse que les dieux présentent à un pharaon défunt et celle qu'ils présentent à un souverain régnant. Suivant la circonstance, les images sont empruntées à un ordre d'idées entièrement opposées, les formes du langage sont différentes, l'expression et le fond des souhaits complétement dissemblables. Le plus souvent un égyptologue exercé peut, d'après le ton général d'un discours et le caractère des formules qui le remplissent, déterminer d'une manière à peu près certaine la condition de la personne à laquelle on s'adresse et déterminer si elle est ou n'est point morte. Dans le cas présent, les discours de *Safex* et de *Toth* appartiennent-ils à la classe des allocutions funéraires, ou sont-ils de ceux que l'on doit appliquer à un vivant? On peut facilement en juger.

« O mon fils, s'écrie *Safex*, ô mon fils bien-aimé, maître des deux mondes » (*Râ-mâ-men*), fils du Soleil (*Ptah'-meï Seti*), ta demeure est achevée, ton mo- » nument est complet; ses habitants, remplis de joie, reposent dans ta demeure » vénérable; chaque dieu est derrière toi..... J'ai jeté les fondations avec » Socharis,.... j'ai déterminé au cordeau l'enceinte de ses murs; ma bouche a » prononcé les grandes formules, [et] Thoth assistait [à la cérémonie] avec ses » livres [sacrés]..... a consolidé les constructions du temple[1], *Ptah Totounen* a » mesuré le sol..... Le pieu que j'avais en main était d'or, et j'ai frappé dessus » avec le marteau. Toi, tu étais avec moi, comme géomètre : tes deux bras » tenaient la houe (?) afin d'orienter les quatre angles de l'édifice, selon les points » cardinaux du ciel. Les formules conservatrices ont été prononcées, les céré- » monies préservatrices ont été faites par Neith et par Selk. Achevés par des » travaux qui doivent leur assurer l'éternité, les murs du temple en viennent à » être neufs; les colonnes sont inébranlables, toutes les portes sont d'airain, le » temple est comblé de provisions. Le dieu *Sa* exalte ses beautés; tous les dieux » qui reposent dans ton temple, sont sous le lieu de ta face avec Osiris; tu » accordes à chacun une place dans la grande salle; leur image est établie dans » [le sanctuaire?]. Ammon y est (?) à leur tête; sa face rajeunit (?) ton temple..... » Tu as figuré dans le sanctuaire du temple *Râ* (le soleil) et les formes [qu'il » revêt lorsqu'il marche] à son lever; le disque solaire prospère [avec.....] au » front des cieux. Sa figure mystérieuse est dans ton temple; Horus, Isis y ont » [aussi] leur demeure, et se réjouissent. *Ptah-Socharis* y est représenté dans sa » *bari; Nefer-Tûm* s'y trouve à côté de *Seb* et des images du cycle divin de ce » temple; *Shû, Tawnet* y reposent dans les chapelles que tu as consacrées à leur » nom. Tous les dieux et toutes les déesses que tu as figurés en ton temple, tous » les emblêmes d'animaux sacrés, tous les symboles placés sur leurs supports » d'honneur dans les barques ou dans les chapelles, tous élèvent tes bienfaits » vers la montagne solaire, jusqu'au ciel supérieur qu'habite *Aten* (le Soleil), » jusqu'au ciel inférieur d'Osiris. Ils donnent à la durée de ta vie l'éternité du

1. Le nom du dieu a disparu dans une lacune.

» ciel, grâce à ces millions d'années qu'ils te promettent. Tu guides toutes les » espèces d'êtres vivants, assis sur le siége d'Horus. Établi en roi sur le trône » du dieu Râ (le soleil) qui t'a donné la terre comme une balance, tu la gouvernes » par ta vertu bienfaisante. On connaît tes splendeurs : le ciel, il est gros » (*prægnas*) de tes perfections, la terre est remplie de toi, le ciel inférieur se » couvre et se découvre à ton gré. Tu veilles sur qui repose; tu donnes la » lumière à qui est plongé dans les ténèbres; tu as ordonné [à tes sujets] de » redoubler leurs efforts, afin qu'ils déposent, en ton temple leurs offrandes, » leurs pains, leurs gâteaux d'oblation, chaque jour. Tu as comblé [de ces dons] » la région de la nécropole située à côté de ta demeure. Les dieux se réjouissent » en ton temps, exaltant Abydos qui assure l'immortalité à ton nom. Pour toi, » tu es avec l'éternité; tes desseins sont prospères, tes constructions florissantes; » ancêtres et esprits intelligents (?) sont adorés, tous les hommes sans exception » sont protégés par ta justice. Les dieux marchent avec toi; tu es l'un d'eux; tu » t'avances comme *Râ* au front des cieux, comme Osiris dans le ciel d'en bas, » comme la terreur d'Ammon (?) en Thébaïde, comme *Seb* sur cette terre. Tu » te renouvelles, tu reverdis comme le dieu Lune, sous forme d'enfant; tu te » rajeunis de saison en saison comme le *Noun* (le Nil céleste) au commencement » de son temps; tu renais au renouvellement des panégyries, toute vie vient à » ton nez [1], et tu es roi de la terre à l'égal de ce dieu. L'éternité est l'être de » ton temple; tu te lèves en cette terre comme la barque de *Sahou* (la constel- » lation d'Orion) en son temps; tu vis comme *Sothis* (*Sirius*); ton essence se » multiplie, l'élan qui t'entraîne vers ta demeure est redoublé, on court vers toi, » tout homme est amené à toi pour que devienne stable dans leurs bouches ton » nom ainsi que toi-même, bienfaiteur des dieux, toi qui nourris les êtres intel- » ligents. Pour moi j'éternise tes vertus par mes écrits selon l'ordre de Râ; j'ai » pris part aux cérémonies préservatrices qu'on a faites en ta faveur; les paroles » que je t'ai adressées ont été heureuses pour toi; ma main a écrit tes bontés » comme [a fait] mon frère Thoth. *Tûm* lui-même nous a dit à tous deux : « Je » me réjouis de tous tes actes. » Nous avons rassemblé pour toi les deux régions » sous tes sandales; nous avons réuni pour toi la plante du midi à la plante du » nord [2], et tu es devenu roi des deux Égyptes. Tu t'avances en roi du bas pays, » tu as saisi les deux mondes en même temps que la double couronne. Tu siéges » dans ta chapelle; tu pénètres dans ton palais, comme *Tûm* dans la montagne » solaire. Tu t'assieds sur ton trône, comme Horus sur le sien; tu apparus sur » ton divan le jour de la panégyrie anniversaire de ton avénement (*hebsed*) comme » *Râ* au commencement de l'année; tu sens la présence de tout dieu. Ainsi que » *Tûm*, puisse ton aspect être béni chaque jour; qu'on aime le cycle divin qui » l'accompagne; que viennent à toi les rayons du disque solaire; que *Shû* illu-

1. Pour les Égyptiens, la vie était un souffle : d'où la métaphore symbolique.
2. Les deux parties de l'Égypte, le Delta et la Thébaïde étaient figurés chacune par une plante symbolique.

» mine ton temple, roi des deux régions (*Râ-mâ-men*), fils du Soleil (*Ptah'-mai* » *Séti*), vivificateur[1]. »

Le discours de Thoth a beaucoup plus que le précédent souffert des injures du temps : une traduction suivie en serait impossible dans l'état actuel du texte. Naturellement, il est consacré tout entier à l'éloge de *Séti*. « Les Seigneurs du » ciel inférieur veillent sur tes desseins; tes perfections sont dans leur cœur..... » Ton nom est parmi ceux des étoiles fixes; ta mémoire est éternelle..... Le » *Seigneur Universel* (Osiris) lui-même m'a dit : « Stable est ton nom comme le » le ciel..... » Tu as établi la vérité dans le sanctuaire de ce temple, qui a réuni » tous les humains. Tu y as fait reposer tous ces dieux, tu as approvisionné leurs » autels, tu as multiplié pour eux les pains d'oblation par myriades, en plus des » offrandes qu'on leur fait chaque jour; tu as purifié les sanctuaires des temples, » tu as agrandi leurs tables d'offrandes. Tu as fortifié l'Égypte en son maître; » tu as couvert ses habitants de tes ailes; tu as été pour elle un mur de granit, » aux créneaux de grès, aux portes d'airain que n'ont pu franchir les barbares. » Tu as nourri les humains, tu as fait naître les générations..... Tout dieu, toute » déesse se réjouit de tes efforts; toutes leurs volontés sont ce que tu as fait. » Moi j'ai écrit tes actes, je suis descendu dans le ciel inférieur d'Osiris, je trouve » son âme dans la région des nuages. Le dieu qui repose dans son cercueil, son » visage n'était plus voilé; ta perfection l'a réveillé. » Le reste du morceau raconte avec complaisance la piété du roi envers Osiris et les réparations qu'il a faites au tombeau et au temple du dieu. Le ciel lui promet en reconnaissance de ses bienfaits, une éternité de joie et des myriades d'années en qualité de roi des deux Égyptes[2].

Les formules qu'on vient de lire sont-elles funéraires et peuvent-elles s'entendre d'un roi mort? Etait-ce d'un roi mort qu'on disait : « Tu veilles sur qui » repose, tu donnes la lumière à qui est plongé dans les ténèbres; » et plus loin : « Tu t'avances en roi des deux pays, tu as saisi les deux mondes en même » temps que la double couronne? » M. Mariette ne le croit pas[3], et pour ma part je ne puis admettre un seul instant l'hypothèse que le roi auquel s'adressent de telles paroles eût cessé de régner. Séti était vivant et bien vivant à l'époque où ce tableau fut tracé sur les murs d'Abydos. Il commandait conjointement avec son fils, mais la position respective des deux souverains avait changé : Ramsès avait pris son rang et tenait sur le trône d'Egypte la place qui lui appartenait.

Qu'il y ait eu une date précise à ce changement d'état, j'en doute et non sans cause : il se produisit lentement, graduellement, avec le progrès des années, au fur et à mesure que la valeur personnelle du jeune prince se développait et s'accentuait de plus en plus. Quoi qu'il en soit, je pense que le double règne fût très-considérable et remplit presque toute la vie royale de Séti Ier. Ce n'est

---

1. Mariette, *Abydos*, t. I, pl. 50-51.
2. Mariette, *Abydos*, t. I, pl. 52.
3. Id., p. 24.

point, je le sais, l'opinion de M. Mariette. Pour prolonger le double règne, il faudrait attribuer au règne de Séti Ier une longueur qui, d'après M. Mariette, ne serait pas justifiée par les monuments[1]. Par les monuments publics, je le veux bien : la persécution dont le nom et la mémoire de Séti Ier furent l'objet vers la fin du règne de son fils Ramsès explique facilement le silence des monuments publics à cet égard. Mais les monuments funéraires ou particuliers nous ont conservé, en dépit de tout, plus d'un indice précieux. Le monument biographique de *Bak-en-Khonsû* suffirait seul à renverser le dire de M. Mariette. Je ne proposerai à la traduction de M. Dévéria qu'une simple modification du reste approuvée par l'auteur. C'est dans la phrase que M. Dévéria rend : « J'étais surintendant » de l'administration du roi (Séti Ier); » je change les mots « *de l'administration* » en *à l'avènement* du roi Séti Ier. En additionnant le nombre des années qui composent les diverses parties de la vie de ce personnage on arrive au résultat suivant. Il fut purificateur d'Ammon pendant quatre ans; *père divin* pendant douze ans; troisième prophète pendant quinze ans; deuxième prophète pendant douze ans; premier prophète pendant vingt-sept ans. Il était déjà premier prophète, c'est-à-dire chef du sacerdoce thébain, à l'avénement de Ramsès II. On peut donc considérer les années qui s'écoulent entre la mention de l'avénement de Séti et celle de Ramsès II, comme appartenant exclusivement au règne de Séti Ier et alors c'est un minimum de 43 ans pour le règne de ce prince. Ce chiffre se rapproche d'une manière frappante du chiffre de cinquante ans fourni par une des listes de Manéthon, et en tout cas réfute l'assertion de M. Mariette relative à la longueur de ce règne. Il nous explique aussi pourquoi dès la première année de son règne seul Ramsès II est représenté entouré d'une soixantaine d'enfants dont quelques-uns étaient assez grands pour combattre à ses côtés.

Tels sont, en résumé, les faits nouveaux révélés par la publication de M. Mariette. Comme ils se rapportent à l'un des princes égyptiens les mieux connus par les auteurs classiques, j'ai cru devoir les résumer brièvement, afin d'en faire ressortir toute l'importance. Pour les égyptologues de profession ce recueil renferme encore une grande quantité de renseignements précieux de tout genre, que je ne puis indiquer ici. Je dois me borner, en terminant, à remercier M. Mariette du trésor inépuisable qu'il nous a livré et à exprimer le souhait que les autres volumes promis dans la préface ne se fassent pas attendre bien longtemps.

G. MASPERO.

---

122. — **M. Fabi Quintiliani institutionis oratoriæ libri duodecim.** Recensuit Carolus HALM. Lipsiæ, Teubner, 1868-1869. 2 vol. in-8°, ix-338, 421 pages.

Cette nouvelle édition de Quintilien par M. Halm repose sur une étude nouvelle et plus attentive des manuscrits. M. H. a établi (Sitzungsberichte der Akademie der Wissenschaften zu München 1866, I, 493 ss., 1869, II, 13-30) que les manus-

---

1. Id., p. 30.

crits de Quintilien pouvaient être ramenés à trois classes : 1° ceux où manquent le préambule du 1er livre et la lettre à Tryphon, et 1, § 1-6; V, 14, 12 — VIII, 3, 64; VIII, 6, 17 — 67; IX, 3, 2 — X, 1, 107; XI, 1, 71-2, 23; XII, 10, 43-fin: le meilleur manuscrit de cette classe, d'où dérivent tous les autres, est un manuscrit de Berne, 351 (xe s.); 2° ceux où les lacunes ont été remplies au moyen d'un autre manuscrit: le meilleur manuscrit de cette classe est un manuscrit de Bamberg, M, IV, 14 (xe et xie s.); 3° ceux qui ont été copiés sur un exemplaire complet: le meilleur manuscrit de cette classe est un manuscrit de Milan, E 153 (xie s.). C'est dans le manuscrit de Berne que le texte a été le mieux conservé. Le texte du manuscrit de Milan est le meilleur pour les parties qui manquent dans le manuscrit de Berne. Le manuscrit de Milan n'étant pas entier (il manque IX, 4, 135 — XII, 11, 22), le manuscrit de Bamberg devient alors très-utile. M. H. juge que les autres manuscrits sont sans valeur : le texte y est corrigé et interpolé arbitrairement, et on le remarque d'ailleurs déjà dans le manuscrit de Milan. Cependant certaines lacunes sont comblées sans conjecture dans des manuscrits du xve siècle, par exemple dans X, 1, 55, 56, 73, 95, 99. Le texte de Quintilien nous est donc parvenu dans un état d'intégrité très-inégal, suivant qu'il nous a été conservé par les manuscrits de Berne et de Milan ou par le seul manuscrit de Milan ou de Bamberg.

Nous ne croyons pas pouvoir donner une idée plus exacte de l'édition de M. H. qu'en discutant un certain nombre de passages du Xe livre. Nous désignerons, d'après lui, le manuscrit de Berne par Bn, celui de Bamberg par Bg, l'accord de Bn et de Bg par B, la partie du manuscrit de Bamberg où les lacunes sont comblées par G, un manuscrit de Münich par M, un manuscrit de Strasbourg par S, un manuscrit de Fribourg par L, un manuscrit de Zurich par T, la seconde main qui a corrigé le manuscrit de Bamberg par b. La leçon de la vulgate est d'abord donnée en italiques.

1, 2. « Qui sciet *quo quaeque* modo sint dicenda, nisi tamquam in procinctu paratamque ad omnes casus habuerit eloquentiam, velut clausis thesauris incubabit. » M. H. substitue avec G L « quae quoque » c'est-à-dire « quae et quo », ce qu'il faut dire et comment il faut le dire : ce qui donne un sens beaucoup meilleur. Car ce qu'on a à dire n'importe pas moins que la manière de le dire. — 1, 19. « Lectio libera est nec actionis *impetu* transcurrit. » Comme il y a « actionis impetus » dans G L S, M. H. lit « *ut* actionis impetus ». Je préfère la vulgate. Il serait naturel de comparer « lectio » à « actio », mais non à « impetus. » — 1, 42. « Sed non quidquid ad aliquam partem scientiae pertinet, protinus ad *faciendam etiam* phrasin, de qua loquimur, accommodatum. » Si la vulgate était la vraie leçon, il faudrait lire « de *quo* loquimur. » Mais G porte simplement « ad farisin », et par conséquent la vulgate provient d'une interpolation. M. H. supprime « faciendam etiam ». — 1, 50. « In verbis sententiis figuris dispositione totius operis nonne (Homerus) humani ingenii modum excedit? ut *magni* sit virtutes eius non aemulatione, quod fieri non potest, sed intellectu sequi. » La leçon « magni » qui est celle de G (L S ajoutent « viri »

après « sit ») ne me parait pas soutenable. M. H. rejette l'interprétation qui voit dans « magni » un génitif de prix; mais il pense avec Zumpt qu'il faut sous-entendre le mot « ingenii » exprimé dans la phrase précédente. D'abord cette ellipse semble dure. Ensuite est-il besoin d'un *grand esprit* pour comprendre les beautés d'Homère? Il me semble qu'il faut adopter la conjecture « magnum » proposée par Gensler. — 1, 53. « Quamvis ei (Antimacho) secundas fere grammaticorum consensus deferat, et affectibus et jucunditate et dispositione et omnino arte deficitur, ut plane manifesto appareat quanto sit aliud proximum esse, aliud *secundum*. » F G T ont omis le dernier mot « secundum » qui est dans L S. La correction « parem » de M. Hertz est substituée par M. H. à « secundum », à tort, ce me semble. Il est trop évident qu'être voisin n'est pas être égal. Il y avait lieu de faire une distinction entre « proximus » et « secundus » qui ne sont pas absolument synonymes, comme on peut le voir en comparant §§ 85, 86, 126 et ch. 5, § 6.— 1, 56. « Nicandrum frustra secuti Macer atque Vergilius? Quid? Euphorionem transibimus? quem nisi probasset Vergilius, idem numquam certe « conditorum Chalcidico versu carminum » fecisset in Bucolicis mentionem. » M. H. a heureusement modifié la ponctuation, en plaçant la virgule après « idem », qu'il réunit à « Vergilius. » — 1, 63. « Alcaeus in parte operis « aureo plectro » meriato donatur... in eloquendo quoque brevis et magnificus et *diligens et* plerumque oratori similis. » La leçon « diligens et » est dans S, « diligens » dans M, « dicendi et » dans G, d'où M. H. tire heureusement « dicendi vi. » Au § 73 S a « et » au lieu de « vi. » — 1, 68. Quintilien dit, en parlant d'Euripide comparé à Sophocle, qu'il est plus utile aux orateurs : « namque is et sermone (*quod ipsum* reprehendunt, quibus gravitas et cothurnus et sonus Sophocli videtur esse sublimior) magis accedit oratorio generi. » M S ont « quo ipsum », G « quod ipsum quod », d'où M. H. a tiré « quem ipsum quoque », qui me parait préférable à « quod ipsum », où le neutre n'est nullement motivé. — 1, 68-69. M. H. lit très-vraisemblablement « praecipuus est. » Admiratus maxime est » au lieu de « praecipuus. Hunc et admiratus. — 1, 87. « Macer et Lucretius legendi quidem, sed non ut phrasin, id est corpus eloquen- » tiae, faciant. » La conjecture de M. H. « ut ad phrasin ..... faciant » est très-plausible. — 1, 90. « Lucanus ardens et concitatus et sententiis clarissimus, et, » ut dicam quod sentio, magis oratoribus quam poetis imitandus. » M. H. lit « sed » au lieu de « et. » Mais alors la restriction semblerait annoncer plutôt « magis poetis quam oratoribus imitandus. » Car dans tout ce chapitre il considère la lecture des poètes, au point de vue du profit que l'orateur peut en tirer; à ce point de vue c'est une qualité pour Lucain d'être digne d'imitation pour les orateurs. — 1, 91. Quintilien dit des poésies de Domitien : « Quid tamen his » ipsius ejus operibus, in quae donato imperio iuvenis secesserat, sublimius, » doctius, omnibus denique numeris praestantius? » Il me semble qu'il manque quelques épithètes après « doctius; » l'éloge final arrive un peu vite après deux épithètes seulement. — 1, 91. « Quem praesidentes studiis deae *propius* audi- » rent? » M. H. conjecture « promptius » très-vraisemblablement. — 1, 101. « At non historia cesserit Graecis, nec opponere Thucydidi Sallustium verear.

» Nec indignetur sibi Herodotus aequari T. Livium. » M. H. a réformé très-heureusement cette ponctuation en écrivant : « ..... Graecis. Nec opponere..... » verear, nec indignetur..... » — 2, 7. « Nihil in *poetis* supra Livium Andronicum, nihil in historiis supra pontificum annales haberemus. » Spalding aurait préféré « poesi, » M. H. « poeticis. » Mais il semble, comme on l'a remarqué (Bonnell sur 1, 29), que Quintilien évite le terme de « poesis. » Ici « poetis » s'accorde avec « Livium Andronicum, » comme « historiis » avec « pontificum » annales. » — 2, 13. « Plerique, cum verba quaedam ex orationibus excerpserunt aut aliquos compositionis certos pedes, mire a se quae legerunt effingi » arbitrantur, cum verba intercidant invalescantque temporibus, ut quorum certissima sit regula in consuetudine, eaque non sua natura sint bona aut mala » (nam per se soni tantum sunt), sed prout oportune proprieque aut secus » collocata sunt, et compositio cum rebus accommodata *sit*, tum ipsa varietate » gratissima. » M. H. substitue « est » à « sit » et fait dépendre ce membre de phrase de « prout, » ce que j'avoue ne pas comprendre du tout. Évidemment ce membre de phrase se rapporte à « compositionis certos pedes » et doit être coordonné avec tout ce qui précède relativement aux mots. Je lirais « accom» mod*and*a sit. » Car je crois qu'il parle ici de l'arrangement des mots en général et des conditions qu'il doit remplir, comme il a parlé également en général des mots.—2, 19. « Ne ..... cui forte quidem (ingenium), sed indomitum, amore » subtilitatis et vim suam perdat et elegantiam quam cupit non *assequatur*. » M. H. a préféré la leçon « persequatur » de B M., mais le sens exige absolument « asse» quatur » ou « consequatur. »—2, 28. « Nunc (perfectum oratorem) consummari » potissimum *oporteat*, cum tanto plura exempla bene dicendi supersunt, quam illis » qui adhuc summi sunt contigerunt. » M. H. a préféré avec raison la leçon « oportebat » de B. A l'époque classique « il faudrait » « il devrait » s'expriment toujours par « oportebat » « debebat. » — 4, 2. Une bonne manière de se corriger c'est de revoir au bout d'un certain temps ce qu'on a écrit. « Sed neque hoc con» tingere semper potest praesertim oratori, cui saepius scribere ad praesentes usus » necesse est, et ipsa emendatio finem *habeat*. » Les manuscrits ont « habet » qui me paraît offrir un très-bon sens : « il y a une fin même à la correction. » — 5, 1. « Proximum est ut dicamus quae praecipue scribenda sint. *Hoc exuberantis sit* » quidem operis, ut explicemus quae sint materiae, quae prima aut secunda aut » deinceps tractanda sint. » Voici les variantes des manuscrits : « heximparan» tibus quidem Bn, hec inparantibus quidem Bg, experantibus id qua idem b, » hec exuberantis quidem est M. » M. H. lit avec M. Bursian : « ..... scribenda » sint ἕξιν parantibus. Non est huius quidem operis..... » Je doute que le mot ἕξις (qui manque dans l'index de M. H.) ait été ainsi employé par Quintilien pour signifier la facilité d'écrire. Dans X, 1, 59, il est introduit par conjecture au lieu de « haec » que donnent les manuscrits. Dans le même livre, 1, 1, il est expliqué par ce qui précède. Ce n'est pas d'ailleurs un terme technique, et il ne me semble pas dans les habitudes de Quintilien de mêler ainsi le grec au latin. — 7, 13. « Nec fortuiti sermonis contextum mirabor umquam, quem iurgantibus » etiam mulierculis superfluere video, *cum eo* quod, si calor ac spiritus tulit,

» frequenter accidit ut successum extemporalem consequi cura non possit. » On lit : « superfluere cum eo quod » dans B M, « videantur superfluere cum eo quod » dans b. M. H. suppose avec raison que « cum eo » dans B M. est pour « video » et lit : «.....superfluere video : quod si..... »

En résumé, cette édition est digne de la réputation que M. Halm s'est acquise comme latiniste et fait faire d'importants progrès à la critique du texte de Quintilien qu'elle établit pour la première fois sur ses véritables bases.

Charles Thurot.

---

123. — **De la lecture des vieux romans**, par Jean Chapelain, de l'Académie française, publié pour la première fois avec des notes par Alphonse Feillet. Paris, Aubry, 1870. In-8°, x-51 p. — Prix : 3 fr. 50.

Tout le monde sait que Chapelain a été un mauvais poète, mais tout le monde ne sait pas qu'il a été un judicieux critique. L'opuscule retrouvé par M. Feillet à la bibliothèque de l'Arsenal, dans les papiers de Conrart (tome VIII, in-folio, p. 267-300), nous le montre meilleur critique encore que ne le pensaient ceux qui, à cet égard, le jugeaient le plus favorablement. Le dialogue intitulé : *De la lecture des vieux romans*, dédié à Jean-François-Paul de Gondi, le futur cardinal de Retz, renferme bien des idées nouvelles agréablement exprimées. Chapelain y revendique hardiment pour le XIIIe et le XIVe siècle la gloire de la composition des grands *romans d'aventure*, et cela en un temps où l'on ne regardait guère au delà du XVIe siècle. Ingénieux devancier de ceux de nos contemporains qui ont le mieux apprécié le charme infini de notre vieille littérature, Chapelain met en lumière les « diamants » des romans de la *Table-Ronde* et surtout ceux de *Lancelot*. Il juge avec indépendance les auteurs de l'antiquité, notamment Homère et Aristote, et il discute d'une façon remarquable la question du merveilleux dans l'épopée. Ménage et Sarasin, qui sont ses interlocuteurs, défendent spirituellement leurs opinions, et tout cela rend très-intéressantes les pages du reste si bien publiées et si bien annotées par M. Feillet.

L'éditeur croit (*Préface*, p. viij) que ces pages sont inédites, et il a raison de le croire. Non-seulement elles sont inédites, mais encore, quoique les recueils de Conrart aient été fouillés à diverses reprises par de zélés chercheurs, elles ne paraissent avoir été connues de personne, pas même de M. Victor Cousin qui, dans la *Société française au* XVIIe *siècle*, s'est complaisamment étendu sur Chapelain, pas même de M. H. Rigault qui avait pourtant consulté tant de pièces rares pour composer son livre sur la *Querelle des anciens et des modernes*. En revanche, ces pages avaient été mises sous les yeux d'un des plus célèbres écrivains de la première moitié du XVIIe siècle, Guez de Balzac, et voici comment cet ami de Chapelain les jugeait dans une lettre inédite [1] du 17 août 1647 [2] : « Cet homme [3]

---

1. Cette lettre paraîtra prochainement, avec 169 autres, dans un volume de *Mélanges* qui fera partie de la collection des documents inédits relatifs à l'histoire de France.
2. M. Feillet a dit (note de la p. 39) : L'entretien de Chapelain et de ses amis doit être fixé à la fin de 1646, ou plutôt aux premiers mois de l'hiver de 1647.
3. Le messager de Chapelain.

» m'a apporté quantité d'excellentes choses, mais je ne vous sçaurois parler que » du *Dialogue*, parce qu'il m'occupe tout l'esprit et que depuis six jours je ne » pense ny ne resve qu'à Lancelot. Ce ne sont pas icy des louanges que j'accorde » volontiers à quiconque m'en demande, c'est un tesmoignage que je rens à la » vérité qui m'a convaincu. Je ne vis jamais rien de mieux en ce genre là. Mais » que ce genre me plaist et que je voudrois voir de semblables dialogues sur de » semblables sujets! La critique est la plus belle chose du monde, quand elle » agit de cette manière, et qu'elle employe la raison aussy bien que l'authorité. » Vous vous sçavez servir admirablement de l'une et de l'autre..... »

T. DE L.

---

124. — **Histoire de la Révolution dans le département de l'Aisne** (1789-1792), par Alfred DESMASURES. Ouvrage couronné par la Société académique de St.-Quentin. Paris, Décembre-Alonnier, 1869. In-8°, 372 p. — Prix : 3 fr. 90.

Le plan que M. Desmasures avait à suivre est de la plus grande simplicité. Il devait dépouiller d'abord les archives départementales à Laon, ensuite les archives municipales à Soissons, à St.-Quentin, à Château-Thierry, à Vervins, et dans les autres principaux centres de population. Le résultat de cette investigation préliminaire pouvait le mettre sur la voie de certaines enquêtes partielles à diriger dans les départements circonvoisins. Enfin c'est à Paris qu'il trouvait les matériaux complémentaires de son œuvre. Les collections manuscrites ou imprimées de la Bibliothèque impériale, des archives de l'empire, le dépôt de la guerre, même celui des affaires étrangères (s'il avait l'habileté de s'en faire ouvrir les portes), lui offraient les moyens soit de contrôler les données de ses études, soit d'en combler les lacunes. Ainsi conduite, la recherche eût épuisé ou à peu près la série des documents à consulter.

Ce n'est pas ainsi que M. D. a compris sa tâche. On ne voit pas qu'il ait seulement soupçonné ce qu'elle pouvait être; il est douteux qu'il ait mis le pied dans un dépôt d'archives. Les documents qu'il cite (il a toujours soin d'énoncer le nombre des feuillets et le format) sont invariablement des imprimés. Il ne dit jamais d'ailleurs où il les puise. Enfin il paraît n'avoir omis aucun de ceux qu'il a connus; or, sans avoir étudié l'histoire du département de l'Aisne, sans se donner la moindre peine, il est possible de signaler à M. D. nombre de pièces qu'il a volontairement et par sa faute ignorées. Dans le livre dont nous rendions récemment compte, de M. Rousset, parmi les rares délibérations des directoires du département qui s'y trouvent alléguées, il s'en trouve une de l'administration de l'Aisne sous la date du 9 mars 1792 (p. 47); M. D. n'en parle point. Il l'aurait certainement trouvée en minute aux archives de Laon, en original au dépôt de la guerre. Le 5 novembre 1790, le conseil général de Soissons demanda à l'Assemblée nationale, comme dédommagement de la préférence accordée à Laon lors du choix d'un chef-lieu, l'établissement dans ses murs d'un collége départemental. Gouillart, procureur du roi au bureau des finances de la généralité, publia en 1789 une brochure sur les assemblées représentatives de la ville

de Soissons (in-8°, 28 p.) qu'il dédia à Mirabeau. Ces deux documents, dont le second surtout est important, ne seraient pas restés inconnus de M. D. s'il avait étudié la série AD des archives de l'empire. Il faut en dire autant d'un arrêté du Directoire de l'Aisne du 12 août 1790 sur les traitements à faire aux administrateurs des départements et des districts; d'une adresse du même corps, d'octobre 1790, à l'Assemblée constituante, s'associant à une remontrance du département de Seine-et-Marne pour faire respecter la nationalité française dans les cours étrangères; d'un arrêté et d'une circulaire de la municipalité de Soissons, en date des 21 et 23 septembre 1790, relatifs à des questions de préséance; et sans doute de beaucoup d'autres pièces. Car M. D. ne paraît pas même avoir consulté la table des procès-verbaux de la Constituante et de la Législative, qui renferme bien des indications aux mots Laon, Château-Thierry, etc. Enfin, avant de raconter la formation du département, il devait au moins compulser le comité de division. Non que ces fonds et d'autres encore tels que la collection des rapports et opinions de députés, soient nécessairement et également riches pour tous les objets d'étude. Mais il suffit qu'ils puissent l'être pour qu'il ne soit pas permis de se dispenser d'y puiser.

Cette critique n'est pas la seule qu'encourt l'ouvrage de M. Desmasures. Certes sa préférence pour certaines idées et certain langage est légitime, bien que nous la regrettions pour notre part (on en pourrait donner une opinion assez juste[1] en les assimilant aux productions d'un journal d'honnête démocratie, du *Siècle* par exemple). Nous ne contestons donc pas le droit qu'il s'est attribué d'entremêler son récit de réflexions vulgaires ou déclamatoires. Nous lui refusons celui d'y introduire des propositions aussi fantaisistes que celles qui émaillent son introduction de la p. 2 à la p. 6. Il se plaint « de la lenteur de Thémis »: « *que de procès* duraient *un siècle!* » — « Jésus donna naissance à l'ère actuelle. » D'abord, l'Évangile est répandu dans le Soissonnais, la Thiérache et le Ver- » mandois avec *pureté*..... L'alliance des évêques avec les barbares Francks fut » la grande cause de la *décadence* de la religion catholique. » « On retrouve » Télémaque *partout*, dans les *bibliothèques* (!!!) *des paysans*[2]. » « La dernière » classe, le tiers-état *ou le peuple* (!), supportait *tous* les fardeaux, sans attendre » *aucun* avantage. » « L'argent ayant alors (1789) six fois plus de valeur qu'au- » jourd'hui..... » Toutes les hérésies historiques de l'auteur ne sont pas de cette force; mais elles présentent cette singularité que la nécessité d'en fournir la preuve ne s'est jamais fait jour dans son esprit. Ainsi dans sa description de la famine de 1788, il énonce couramment « que des pauvres furent gelés *dans leur* » *lit* » (p. 32); certes l'occasion était bonne de remonter à la source d'un pareil renseignement[3]. Nous n'insistons pas. Toutefois ce que M. D. avance au sujet

---

1. On peut lire aux pages : 19, 22, 30, 35, 56, 79, 85, 89, 102, 121, 127, 129, 131, etc., des morceaux qui justifient notre appréciation.
2. M. D. a sans doute des raisons particulières de s'exprimer ainsi. Ailleurs encore il parle des pamphlets qui se retrouvent dans les *bibliothèques du villageois* (p. 225).
3. Voyez aussi p. 120 les singulières promenades que M. D. attribue aux notaires du pays.

des massacres de septembre dépasse les limites de la légèreté tolérable. « L'in-
» vasion augmentait, et avec elle la *hardiesse* de ceux qui la désiraient. Les
» prisons regorgeaient de *réactionnaires*. Que pouvait leur faire la prison? encore
» quelques jours, et ils se voyaient les maîtres. Les volontaires allaient aux fron-
» tières, se faire *massacrer*..... Le *jugement* sommaire des prisonniers commença
» le 2 septembre. Les *condamnés* (!) étaient *exécutés* (!!) immédiatement..... Les
» exécutions avaient eu pour auteurs *principaux* les *volontaires* qui allaient rejoindre
» les armées..... » (p. 295-296).

Ces écarts montrent tout ce que M. D. eût gagné à concentrer ses efforts sur les événements propres à l'histoire du département de l'Aisne. Quand même il eût assez bien possédé tous les traits de l'histoire générale de la Révolution pour ne point s'égarer dans leurs replis, il lui suffisait de les mentionner sommairement[1] pour l'intelligence de son récit et de les apprécier seulement à un point de vue local. Suivant toute apparence, conçu dans les termes que nous indiquons, dégagé du caractère lourd et commun qu'infligent à toute production de l'esprit certains préjugés démocratiques, appuyé sur l'étude complète des sources, le livre de M. D. ne mériterait que des éloges. Plusieurs parties en sont recommandables. Nous citerons celles qui se rapportent au rôle du clergé, à la formation et à la conduite des milices nationales et des volontaires, aux actes de Lafayette après le 20 juin. La question des subsistances y est abordée avec un soin particulier. Enfin M. D. a résumé d'une façon satisfaisante les opérations des assemblées préliminaires de 1789. Il a même dressé (p. 74-75) sous une formule précise le tableau des griefs contenus dans les cahiers de l'Aisne. Toutefois il n'a point échappé aux périls que présentent presque toujours les tentatives de simplification poussées aussi loin. Il rassemble en un mot les *postulata* des corps électoraux : « Souveraineté nationale; » et il groupe sous ce chef comme moyens d'application quatorze vœux principaux. Or il néglige dans cette énumération précisément le point qui, selon nous du moins, est l'élément essentiel de cette souveraineté : l'instruction et l'éducation populaire. Que M. D. relise les cahiers de l'Aisne, il verra que nos pères ne furent pas là, non plus qu'ailleurs, aussi oublieux ou inintelligents (Clergé, Laon, art. 55 à 58, St.-Quentin, ch. V, Soissons. Noblesse à Château-Thierry, art. 69. Tiers-état : Laon, art. 35. St.-Quentin). Ils avaient si bien compris l'importance de la question que le conseil général du département imputait encore le 30 novembre 1791 à « l'ignorance des citoyens les malheurs » publics. » Ces termes d'un arrêté que M. D. cite avec éloge (p. 219) devaient, ce nous semble le préserver d'une omission qui n'est pas dénuée d'importance.

H. LOT.

---

1. A quoi bon par exemple transcrire (p. 95) la *déclaration des droits de l'homme?*

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 30 — 23 Juillet — 1870

125. — **L'Hellénisme en France,** leçons sur l'influence des études grecques dans le développement de la langue et de la littérature française, par E. EGGER, membre de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres. Paris, Didier, 1869. In-8°, 2 vol., viij-472 et 498 p. — Prix : 15 fr.

Le corps de cet ouvrage est formé par trente-deux leçons faites à la Faculté des lettres de Paris, en 1867-68, par M. Egger, professeur de langue et de littérature grecque. Divers appendices, plus ou moins relatifs au sujet, y ont été joints. Avant de parler du livre, qu'il nous soit permis de présenter quelques réflexions sur son origine. A la première page, nous remarquons ce passage: M. Egger, en parlant de lui, rappelle qu'il est « chargé seul ici (à la Faculté) » d'enseigner la langue et la littérature grecques, » et que par conséquent il se « renferme presque sans réserve dans les limites de ce programme » et ne se permet que très-peu « de digressions comparatives sur le domaine des autres » littératures. » Il l'a pourtant fait cette année-là; il est vrai qu'il dit ailleurs (p. vij) : « Les auditeurs de mon cours savent que j'ai l'habitude de faire, en » outre, chaque année, une série d'explications philologiques portant sur des » auteurs et des morceaux choisis dans les divers programmes de licence et » d'agrégation[1]. » Ainsi, dans l'année 1867-1868, l'Académie de Paris mettait à la disposition des personnes qui voulaient apprendre le grec trente-deux heures où on parlait de l'influence du grec sur la littérature française et trente-deux heures où on expliquait des « morceaux choisis » dans les programmes des examens. Nous désirons qu'on lise ces lignes en Allemagne. Certes, nous sommes loin de blâmer le savant professeur d'avoir fait sur le domaine de la littérature française l'excursion qui nous a valu ce livre; mais si la Faculté des lettres avait quatre professeurs de grec, dont chacun ferait quatre leçons par semaine, ils pourraient se livrer à ces digressions avec moins d'hésitation et de dommage. Dans le semestre d'été 67-68, où la Faculté de Paris donnait chaque semaine les deux leçons dont le sujet a été indiqué ci-dessus, voici les cours qu'offrait

1. M. E. ajoute : « C'est la partie de ce cours qui répond le plus directement, pour » la langue et la littérature grecques, au programme naguère inauguré de l'École des » Hautes Études. » Mais, sans parler d'autre chose, ce qui caractérise l'École des Hautes Études, c'est qu'on y fait, non de simples cours, mais des *conférences* auxquelles les élèves prennent part. En outre cette École ne prépare à aucun examen, et ses conférences ont un but purement scientifique.

aux étudiants l'Université de Bonn, une des *petites* Universités allemandes : *la Politique des philosophes grecs; le livre V de la Politique d'Aristote; les Idylles de Théocrite et la littérature grecque à Alexandrie; le traité du Sublime de Longin; Paléographie grecque; Thucydide; le Traité de l'âme d'Aristote; le De Corona de Démosthène et l'éloquence athénienne*, sans parler des *Séminaires* où se tiennent des conférences auxquelles les étudiants prennent part. Et chacun de ces cours avait lieu au moins deux fois, la plupart quatre et cinq fois par semaine. Ce n'est pas exagérer que de dire que le grec occupait à Bonn de trente à quarante heures par semaine, tandis qu'à Paris il n'en a que deux, et si le professseur traite, comme M. E. cette fois, quelque sujet un peu éloigné, une seule. — Une autre observation nous est suggérée par une phrase de la *Préface* : « Ces irrégularités de » composition seront-elles rachetées, dit l'auteur en parlant de son livre, par » l'intérêt qui s'attache aux formes plus libres et plus digressives de l'enseigne- » ment public? Je le souhaite plutôt que je ne l'espère. » Rien ne semble plus éloigné de ce que devrait être l'enseignement, où on doit chercher avant tout la direction et la méthode, que des formes « libres et digressives; » mais encore ici le reproche ne saurait aucunement porter sur le professeur. Un cours qui se fait une fois par semaine devant des auditeurs de tout âge, venus là pour passer une heure agréable et instructive, mais non pour *travailler*, est obligé de s'écarter des formes rigoureusement didactiques : il en est plus éloigné encore par la nécessité de faire de chaque leçon un tout intéressant et comme une œuvre à part; chaque partie du sujet est condamnée, quelle que soit son importance, à avoir le même développement, et le plan général souffre naturellement de cette nécessité, qui, au lieu d'un récit continu, produit une suite de petites dissertations. On peut dire de ces cours, si différents de ceux auxquels nous sommes habitués ailleurs, que « chaque acte en la pièce est une pièce entière, » avec exposition, nœud et dénouement.

Ces réflexions s'appliquent à l'état général de notre enseignement supérieur : M. Egger est à coup sûr un des représentants les plus éminents de cet enseignement, un de ceux qui ont le mieux su en tirer tout le parti dont il est susceptible et en compenser les vices inhérents par de rares qualités personnelles; mais ces vices sont radicaux et appellent aussi une réforme radicale. Si maintenant nous examinons l'ouvrage en lui-même, nous dirons d'abord que l'idée en est extrêmement heureuse et féconde. C'est de l'histoire nationale au sens le plus élevé du mot que l'analyse des éléments dont se compose l'ensemble intellectuel et moral qu'on appelle la littérature, la civilisation, le génie d'un peuple. Rien n'est plus instructif et plus utile que de remonter le cours des âges pour examiner ce que les siècles et les peuples divers ont apporté dans ce qui nous semble à première vue notre patrimoine propre : on arrive ainsi à comprendre la marche générale et la solidarité de la civilisation européenne plus sûrement et plus directement que par des aperçus généraux. Il est vrai qu'il est difficile, dans un pareil travail, de se garder de certains écueils : on est naturellement porté à grossir un peu ce qu'on étudie de près, à examiner les choses d'un point de vue exclusif,

à rattacher à l'influence qu'on cherche à démontrer des faits qui en réalité lui sont étrangers. Mais si ces exagérations presque inévitables ne dépassent pas la mesure permise, elles sont facilement réduites à leur juste valeur et n'empêchent pas l'histoire générale de profiter de ces monographies précieuses. M. Egger s'est préservé de ces défauts, surtout dans les détails, avec une prudence qu'on trouvera rarement en faute : dans les conclusions générales qui ressortent de ses recherches, il n'a pas pu s'y soustraire toujours. C'est ce que montrera le rapide examen de son livre, un des plus intéressants que l'histoire intellectuelle de notre pays ait depuis longtemps mis au jour.

Les six premières leçons forment en réalité l'Introduction, et si le livre n'était pas issu d'un cours, elles auraient certainement reçu cette forme, qui eût été préférable. L'auteur aurait pu alors mieux dégager sa pensée et faire la part plus juste aux divers aspects de son sujet. Il nous semble qu'il aurait fallu aborder cette histoire, non pas par des notices sans beaucoup de fruit sur les colonies grecques en Gaule, qui en somme n'ont pas laissé de traces, mais par un aperçu général de ce que la civilisation de l'empire romain a dû à l'hellénisme. La France en a sa part, mais elle n'est ni plus ni moins grande que celle des autres nations modernes; en voulant trop spécialiser, l'auteur, si nous ne nous trompons, a perdu de vue la question générale. Dans ce que les Romains ont donné à la Gaule de vie intellectuelle, morale et religieuse (aussi bien chrétienne que païenne), la Grèce entre pour une large part; il aurait été intéressant de montrer plus précisément qu'on ne l'a fait ce qui a survécu, au moyen-âge, de la partie spécialement hellénique de la civilisation gréco-romaine. M. E. se borne à constater, avec une louable réserve, que tout ce qui est grec au moyen-âge a passé par l'intermédiaire latin; il nous semble que dans un livre sur l'hellénisme en France l'analyse aurait dû être poussée plus loin. En revanche nous aurions volontiers fait grâce à l'auteur de la sixième leçon, qui est consacrée uniquement à prouver que les étymologies grecques si libéralement octroyées jadis à des centaines de mots français ou provençaux ne sont que des fantaisies sans valeur. Rien n'est plus vrai, mais est-il bien utile, dans un livre de ce genre, de combattre des auteurs auxquels personne n'est aujourd'hui tenté de se fier? Quelques lignes auraient suffi à cette tâche. — Pour ce qui concerne le moyen-âge proprement dit[1], M. E. observe en quelques mots que les trouvères et les troubadours ignorent l'antiquité classique; mais on remarque dans cette partie de son livre une singulière lacune. La littérature grecque de la décadence a exercé sur celle du moyen-âge une influence considérable, qui aurait fourni à l'auteur un chapitre des plus intéressants. Ce n'est pas seulement Dictys et le faux Callisthène, que M. E. nomme à peine, qui ont engendré de longs poèmes, restés populaires dans toute l'Europe jusqu'à la Renaissance; plusieurs de nos romans les plus goûtés, comme *Apollonius de Tyr*, *Floire et Blancheflor*, etc., reposent

1. Nous ferons remarquer que pour cette partie de son livre M. E. a eu communication du mémoire, resté inédit, qui a valu à M. Renan sa première récompense académique : *De l'étude du grec au moyen-âge* (1847).

certainement sur des originaux grecs [1], et le fait est d'autant plus important que la forme de ces romans byzantins a exercé sur tout le développement du roman moderne une influence des plus décisives.—Un autre oubli a lieu de surprendre : M. E. dit (p. 47) qu'on « rencontre à peine quelques témoignages épars d'un » effort tenté par les Orientaux pour apprendre le français ou par les Français » pour apprendre le grec. » Il ne dit rien du plus curieux de ces documents, le manuscrit grec de *Barlaam et Joasaph* sur lequel un Français a écrit, à la marge, une traduction faite évidemment d'après le texte même auquel elle est jointe; ce précieux indice d'une étude du grec par un Français établi en Orient a été publié et expliqué par M. P. Meyer (*Bibl. de l'Éc. des Chartes*, VI[e] série, t. 2); on s'étonne qu'elle ait échappé à l'investigation d'ordinaire si complète de l'auteur. — En résumé, sauf quelques rapprochements sur lesquels nous reviendrons, cette première partie conclut avec raison que l'influence *directe* du génie grec sur le nôtre est à peu près nulle jusqu'à la Renaissance. C'est là que commence en réalité le livre.

Le plan suivi par l'auteur est très-simple et fourni par la nature du sujet. Il commence par parler des Grecs de Constantinople venus en France et des débuts de la Renaissance (7[e] leçon), ainsi que des « premiers effets de la renaissance » des lettres grecques dans la littérature française (8[e] leçon), » puis il étudie les grands hellénistes français du XVI[e] siècle (9[e] leçon), et l'influence hellénique sur notre littérature à cette époque (10[e]-19[e] leçons). Les leçons suivantes sont consacrées au XVII[e] siècle, où l'auteur retrace l'histoire des études grecques (20[e]-21[e] leçons), puis l'influence du grec sur la littérature (22[e]-27[e] leçons). Les « influences diverses de l'hellénisme sur l'esprit français au XVIII[e] siècle » n'occupent qu'une leçon, et l'ouvrage se termine, après une leçon sur Barthélemy et une autre sur « la critique en matière de littérature grecque à la fin du XVIII[e] s., » par deux leçons (31[e]-32[e]) consacrées à André Chénier, et suivies d'une courte conclusion. C'est là la partie vraiment neuve, intéressante et solide du livre de M. Egger; on y rencontre beaucoup de faits, sinon précisément inédits, du moins dispersés en cent endroits et qui gagnent beaucoup à être rapprochés. Sur tous les points l'auteur fait preuve d'une lecture étendue, d'un travail des plus consciencieux et d'un jugement très-sain; plusieurs morceaux méritent d'être signalés comme tout à fait remarquables par l'intérêt des faits réunis ou la justesse des aperçus. Nous citerons entre autres, après de bonnes pages sur Rabelais, un excellent chapitre sur Ronsard, auquel M. E. est revenu à plusieurs reprises, et qu'il a définitivement purgé, il faut l'espérer, de l'accusation sans cesse ressassée contre lui d'avoir inondé la langue de mots grecs. Le chapitre sur la comédie est curieux et bien fait; ce qui est dit de la *critique* aux XVII[e] et XVIII[e] s. sera lu avec profit par tout le monde : on y admire combien chaque époque à son tour est sûre de la rectitude de ses jugements critiques en matière de goût et

---

1. Le roman de *Florimond* porte même, comme on sait, des traces directes de la connaissance du grec qu'avait l'auteur; voy. P. Meyer, dans l'article cité plus loin.

combien d'ordinaire elle paraît ridicule à l'époque suivante. Les deux leçons sur André Chénier sont de tout point excellentes; le poète y est jugé et interprété avec beaucoup de sympathie (et en effet c'est presque le seul des poètes modernes qui ait vraiment quelque chose d'hellénique), et l'auteur, grâce à des communications de M. de Chénier, a pu donner sur ses œuvres quelques renseignements nouveaux et même publier des vers inédits dont quelques-uns sont de premier ordre. — En résumé, la lecture de ces deux volumes est pleine d'instruction, non-seulement pour l'histoire du grec, mais pour l'histoire de la littérature française, et ils ne devront désormais être négligés par aucun de ceux qui se consacreront à l'une de ces deux études.

Les appendices sont : 1. *De l'état actuel de la langue grecque et des réformes qu'elle subit* (Extrait des *Mém. de la Soc. de linguistique*, cf. *Rev. crit.*, 1868, t. I, p. 238). 2. *La Grèce en 1453* (Mémoire académique). 3. *De la prononciation du grec ancien et du grec moderne* (dissertation qui manque de précision; l'auteur reconnaît que la prononciation du grec ancien suivie par les Grecs modernes est mauvaise, ce qui est incontestable, mais conclut qu'il faut l'adopter! Les raisons qu'il en donne nous touchent fort peu, et nous pensons que ce serait une des décisions les plus regrettables que l'Université pourrait prendre que d'introduire dans nos écoles la prononciation romaïque; autre chose est de perfectionner la nôtre). 4. *D'une renaissance nouvelle des études grecques et latines au* XIXe *siècle* (titre qui donne une idée fort inexacte de ce morceau long et intéressant, où l'auteur passe en revue toutes les découvertes faites dans notre siècle de monuments inconnus des littératures classiques). 5. *De l'état des études grecques en France* (M. E. a réimprimé ici son rapport de 1868, qui a été apprécié ici autrefois (*Rev. crit.*, 1868, t. I, p. 65), et qui n'a rien perdu, dans la nouvelle édition, ni de ses qualités ni de ses défauts et surtout de sa bienveillance trop universelle[1]).

L'optimisme qui éclate dans ce *Rapport* d'une façon bien surprenante au premier abord pour celui qui, connaissant le déplorable état des études grecques en France, en cherche le tableau dans ces pages, cet optimisme est le caractère général du livre de M. Egger. Il lui a enlevé, on ne saurait le dissimuler, une part de sa valeur historique. La France, comme tous les pays romans d'ailleurs, n'a jamais subi d'une façon durable et profonde l'influence du génie hellénique : les études grecques n'ont été florissantes chez nous qu'au XVIe siècle; dès le XVIIe elles sont en pleine décadence, et au XVIIIe elles avaient presque complétement disparu. De nos jours, si on compare notre pays à l'Allemagne et même à l'Angleterre, on est obligé de constater sa notable infériorité à ce point de vue. Le nombre des hellénistes français du XIXe siècle qui marqueront dans l'histoire

1. Cette bienveillance est également trop sensible dans les notes bibliographiques de cet ouvrage. Les livres les plus faibles, les plus mauvais sont signalés aux lecteurs, la plupart du temps sans que l'auteur fasse aucune réserve. Citons la « thèse érudite » de M. Clavel *de M. T.* (sic) *Cicerone* (cf. *Rev. crit.*, 1869, t. I, art. 121), et le « Mémoire couronné » de M. Gidel sur les romans grecs (*Rev. crit.*, 1866, t. II, art. 251). « L'excellent écrit » de M. E. Pétavel sur « la Bible en France » n'a aucune espèce de valeur, etc., etc.

de leur science est infiniment restreint; rien ne montre mieux cette pénurie que la renommée tout à fait disproportionnée qu'obtiennent chez nous des savants estimables sans doute, mais qui ailleurs passeraient inaperçus; nous citerons seulement Boissonade, qui n'a produit aucun ouvrage d'une valeur véritablement originale. Quant à l'influence de la Grèce sur notre littérature et notre civilisation, elle s'est à peu près bornée à ce que Rome nous a transmis, elle a très-rarement été de première main. Avec Malherbe, la littérature française s'est dégagée tout à fait de l'imitation des Grecs tentée par l'école de Ronsard: Racine est à peu près le seul écrivain du XVII[e] siècle, avec Fénelon, qui soit remonté directement aux sources attiques, et Chénier n'est au XVIII[e] qu'une éclatante exception. Le romantisme, dans son caractère général, a été aussi peu grec que possible, malgré les études intelligentes de M[me] de Staël et le culte de Chateaubriand pour Homère. Actuellement, à part un reste d'influence pédagogique, on peut dire que le génie hellénique est complétement étranger à notre activité intellectuelle. C'est là une vérité peut-être regrettable, mais qui nous paraît indéniable pour tout observateur impartial, et qui ne ressort pas assez du livre de M. Egger. L'auteur a mis à trouver de l'hellénisme en France une bonne volonté qui parfois l'a écarté de sa prudence habituelle. Nous ne pouvons admettre, par exemple, que la *Déclaration des droits de l'homme* ne soit « autre chose qu'une » idée grecque élargie, rajeunie, fécondée par l'esprit moderne (p. j, p. 19), » ni surtout qu'il y ait dans la Révolution des « traits généraux qui la rattachent » aux doctrines des publicistes anciens, et qui marquent de la Grèce à la France » comme la perpétuité d'un même caractère national (ij, 387). » Nous ne trouvons pas grand fondement à cette remarque: « Par leurs qualités et par leurs » défauts les Français et les Grecs se ressemblent en bien des points, malgré la » distance des temps et celle des lieux, et cette *analogie profonde* nous prédispose » à rester en communion fidèle avec ces générations éteintes, etc. (I, 11). » Il n'y a pas de nation moderne qui ne se soit adressé ce compliment, et souvent avec plus d'apparence que la nôtre. M. E. est si préoccupé de cette analogie qu'il veut la retrouver chez les Gaulois (1[e] *leçon*, pass.), et jusque dans la littérature du moyen-âge: « Je ne sais quelle sève d'hellénisme, écrit-il (I, 87), » circule encore dans la Gaule devenue française, anime encore l'esprit de notre » vieille littérature. » Ici véritablement la bonne volonté est poussée à ses dernières limites. — Au lieu de ces réflexions un peu aventurées, nous aurions voulu parfois trouver chez l'auteur plus de rigueur dans l'analyse de ce qui est réellement grec dans notre littérature classique, et plus de netteté dans la caractéristique des différentes périodes par lesquelles l'influence grecque a passé chez nous. Une introduction, écrite après le livre, aurait heureusement résumé sur l'ensemble du sujet les vues générales du savant professeur, que la forme hachée des leçons l'a souvent empêché de mettre en pleine lumière.

Nous terminerons ce long article par quelques observations de détail, qui n'ont qu'une bien faible importance. En général, les informations de M. Egger sont aussi sûres que précises: les indications bibliographiques sont données avec

un soin qui peut même parfois paraître surabondant[1]. T. I, p. 14, au lieu d'Apollon, et d'après le passage même cité de Lucien, il faudrait *Hermès*. — P. 15, dans ce même passage, M. E. traduit ἤλεκτρον par « ambre ; » mais on ne se représente guère des chaînes d'ambre ; il faut sans doute entendre ἤλεκτρον dans ce sens assez mal défini de « composition métallique » qui a donné lieu à plusieurs dissertations savantes. — P. 86, M. E. admet l'opinion de Wernsdorf, qui attribue le Pseudo-Pindarus (et non *Pandarus*, qui n'est qu'une malheureuse conjecture moderne) à Avienus ; mais cette hypothèse n'est acceptée aujourd'hui par personne ; en outre M. E. en parlant de « l'Avienus auteur de fables ésopiques » a fait confusion avec Avianus. — P. 119, les observations de Guys sur les usages grecs qu'il prétendait retrouver à Marseille sont signalées sans restriction dubitative ; cependant elles ne sont guère que de la fantaisie, et M. E., à divers autres passages de son livre, montre lui-même qu'il ne fait pas grand cas du jugement du voyageur marseillais. — P. 131, je ne sais ce que M. E. entend par un « Saxon » le grammairien » qu'il énumère entre Eginhard et la *Chanson de Roncevaux* et qu'il mentionne encore ailleurs (I, 428) ; ce n'est sans doute pas le chroniqueur scandinave (que viendrait-il faire ici ?) ; il s'agit peut-être du poète saxon qui a versifié Eginhard ? — P. 134, c'est par erreur que la grammaire provençale de R. Vidal est donnée comme « rédigée sur le plan et d'après les divisions des » manuels qui servaient à l'enseignement du latin ; » cela n'est vrai que du *Donat proensal*. — P. 135, on lit : « M. Thurot a rencontré, au XIVe siècle, deux *gram-* » *maires de la langue d'oïl*, rédigées en français du XIVe siècle. » Si ce fait était vrai, ce serait une découverte bien précieuse ; malheureusement ces deux grammaires ne sont que des grammaires latines, écrites en français. — P. 174, M. E. dit que Rabelais a publié le *Pantagruel* avant 1529 ; « on a remarqué en effet » que l'ouvrage est déjà cité dans le *Champ fleury* de Geoffroy Tory, qui parut » en 1529 ; » c'est une erreur, pour laquelle nous renverrons à l'édition de MM. B. des Marets et Rathery, t. I, p. 339. — P. 177, M. E. se demande si Rabelais n'est pas le créateur du mot *utopie* : c'est évidemment un *lapsus memoriae* ; tout le monde sait que le mot et le pays d'Utopie ont été inventés par Thomas Morus. — P. 190, le « Guillon de Colonne » appelé « un obscur chroniqueur » est Guido Colonna, dont l'*Historia Trojana*, rédigée au XIIIe siècle à Messine d'après Benoit de Sainte-More (voy. Dunger, *Die Sage vom trojanischen Krieg*, p. 61 ss.), eut un immense succès jusqu'au XVIe siècle. — P. 296, le second vers *métrique* de Jodelle, cité par Pasquier, doit être lu, comme le demande la symétrie : *Ton vers*, cœur *et chef*, *d'ombre*, *de flammes*, *de fleurs*. — P. 370, note : *Pindare*, l. *Ronsard*. — Dans le second volume, nous n'avons

---

1. Voy. p. ex. t. I, p. 118 : « On ne s'étonnera pas de retrouver les erreurs de la » vieille méthode, augmentées encore par les préjugés du patriotisme, dans l'estimable » *Essai historique sur la littérature française* récemment publié, en grec moderne, à Athènes » (1845), par un jeune hellène de Crète, M. N. Minotos, que la Faculté des lettres de » Paris comptait alors parmi ses auditeurs les plus assidus. » Il serait facile de citer plus d'une note du même genre : n'est-ce pas là vraiment une abondance stérile ? »

pas remarqué de *lapsus* de ce genre ; nous dirons seulement que Tannegui Le Fevre aurait mérité, suivant nous, une place plus honorable (il avait au moins la passion et le vrai goût du grec, et il fait en cela exception au XVII[e] siècle), et que nous avons été étonné de ne pas voir même une mention pour Longepierre, qui non-seulement fut un assez bon helléniste, mais dont la *Médée*, si longtemps applaudie, méritait une distinction spéciale.

---

126. — **Visio Tnugdali**, ed. Oscar SCHADE (Commentatio seorsim edita ex programmate Universitatis Albertinae). Halle, lib. de l'Orphelinat, 1869. In-4°, 28 p. — Prix : 2 fr.

Tungdalus, que M. Schade, sur la foi de son manuscrit, appelle Tnugdalus (c'est aux celtistes à nous faire connaître la vraie forme), chevalier irlandais, étant tombé dans une sorte de catalepsie qui dura trois jours, fut transporté pendant ce temps en vision dans l'autre monde et y vit les peines de l'enfer et les joies du paradis. Revenu à la vie, il se convertit, prit la croix, et vint sur le continent, où il raconta sa mission à un certain Marc, moine, qui la rédigea en latin et la dédia à une abbesse qui n'est désignée que par l'initiale G. Cette vision eut un grand succès ; on en fit de bonne heure des traductions dans plusieurs langues de l'Europe, et notamment en français, aussi bien en prose qu'en vers. Le récit de Marc, abrégé par Vincent de Beauvais, n'a jusqu'ici été connu que par cet abrégé, souvent imprimé et traduit depuis le XV[e] siècle. M. Schade, ayant trouvé un manuscrit de l'original dans la bibliothèque de Giessen, l'a imprimé pour la première fois et a rendu ainsi un véritable service à la littérature du moyen-âge. L'auteur annonçant un travail historique et littéraire sur le sujet, il serait oiseux de le prévenir par des réflexions qui seront plus à leur place à propos de ce travail. — L'édition est une reproduction du ms., sauf correction des fautes évidentes. Nous ne reprocherons pas à M. Sch. de n'avoir pas comparé d'autres mss. ; mais peut-être, en quelques passages, la comparaison de Vincent de Beauvais aurait pu aider à la correction du texte. En général d'ailleurs il est satisfaisant tel quel. P. 2, l. 21, *crudelitas* paraît douteux ; en tout cas il faut plutôt *in eo quod egit Dei pietas*, « ce que la bonté de Dieu a opéré en lui. » — P. 10, l. 20, *non* doit être pour *vero* (écrit sans doute *u* avec une abréviation au-dessus) ; même page, l. 28, *parceretur* ne paraît pas avoir de sens ; il faudrait quelque chose comme *converteretur*. — P. 11, l. 24, *uegebantur*, l. *urgebantur*. — P. 22, l. 28, *dum migravit*, l. *dum* (ou mieux *cum*) *migraverit*. — P. 24, l. 14, que signifie *precavit?* Nous lirions *procuravit*. — *Texalans*, p. 24, l. 40 et *tude*, p. 28, l. 6, ne sont sans doute que des fautes d'impression pour *ex(h)alaus* et *stude*. — Il est désagréable de voir l'évêque Nehemias appelé *Claunensis episcopus* à la p. 2 et *antistes Duanensis* à la p. 22.

---

127. — **Ueber den Begriff Tochtersprache.** Ein Beitrag zur gerechten Beurtheilung des Romanischen, namentlich des Franzœsischen. Von Franz Scholle. Berlin, Weber, 1869. — Prix : 2 fr. 50.

Voilà un petit livre excellent, très-bien pensé, très-bien fait et très-utile. Il n'apporte pas de résultats positivement nouveaux aux philologues qui ont étudié aux bonnes écoles et qui ont quelque peu réfléchi sur les langues, mais il exprime avec une grande clarté et d'une façon à peu près définitive des vérités presque toujours méconnues dans le public qui n'est pas spécialement philologique et qui ont même été obscurcies par des linguistes éminents. Sous le nom de *langues-filles* c'est presque toujours et uniquement les langues romanes qu'ont eues en vue les théoriciens réfutés par M. Scholle, et entre les langues romanes c'est surtout la française qui a eu le privilége de provoquer leurs observations. Ils en ont fait une espèce de type de tous les défauts qu'ils reprochaient aux *langues-filles;* ils l'ont montrée, comme une sorte d'exemple effrayant, aux langues assez heureuses pour n'être point tombées si bas; et c'est naturellement avec la langue allemande qu'ils se sont plu particulièrement à la comparer; car la langue allemande n'est pas, comme la langue française, une *langue-fille:* elle existe depuis des siècles, toujours parlée par le peuple allemand, tandis que le français est fils du latin imposé aux Gaulois par la conquête. Aussi quelle supériorité dans la langue allemande! et comme le Français qui lit ces auteurs souvent ingénieux jette un regard humilié et confus sur sa pauvre langue, en la comparant à celle dont ils jouissent!

Qu'il y ait entre l'allemand et le français des différences profondes et caractéristiques, cela est incontestable: les unes sont à l'avantage de l'allemand, les autres du français. Les mettre en lumière serait une tâche fort intéressante, digne d'un philologue de premier ordre, mais qui présenterait des difficultés considérables. Ce qui est sûr, c'est qu'il faut laisser de côté les appréciations de pur sentiment, d'ordinaire fondées sur le patriotisme, qui ont été produites jusqu'ici. Ce qui n'est pas moins certain, et ce que M. Sch. met hors de doute, c'est que ces différences, et spécialement les infériorités plus ou moins réelles du français, ne tiennent aucunement à ce que le français serait une *langue-fille.* L'opuscule de l'auteur est tout entier consacré à démontrer que l'allemand moderne n'est pas dans une condition sensiblement différente des langues romanes, et que tous les reproches qui sont adressés à celles-ci peuvent ou bien être faits également aux langues germaniques modernes ou être remplacés, vis-à-vis d'elles, par d'autres équivalents. L'auteur prend l'un après l'autre tous les arguments de ses adversaires et fait voir ce qu'ils ont de vague et d'inexact; il s'attache surtout aux exemples qu'ils citent et ne manque pas d'en trouver d'absolument semblables dans l'allemand. M. Sch. s'occupe d'abord de la *phonétique* (p. 4), et montre que les changements que les sons latins ont subis dans les langues romanes ne sont pas plus grands que ceux que les sons primitifs ont subis dans le latin ou le sanscrit. On a reproché aux changements phonétiques des langues romanes d'être

causés par une diminution d'énergie dans l'articulation, par une sorte de lâcheté et de paresse des organes; mais il en est de même, comme le dit l'auteur, de la plupart des changements de ce genre dans toutes les langues. On a dit encore, que ce qui dégradait les langues romanes, c'était l'influence exercée sur leur phonétique par les envahisseurs germains; mais même en admettant cette influence, elle ne serait pas si considérable que celle qu'on attribue aujourd'hui aux langues dravidiennes sur le sanscrit. — C'est la *formation des mots* (p. 13) qui a été le plus vivement attaquée dans les langues romanes et surtout dans le français; c'est là qu'on a surtout signalé de la *corruption*; car, dit un philologue, « ce mot convient à tout ce qui attaque et » défigure les sons et les syllabes qui dans les mots portent et contiennent la » signification. » Les exemples de cette *corruption* abondent en effet en français; mais M. Sch. montre qu'ils se rencontrent aussi en allemand, que p. ex. dans *heuer* (cette année) il est malaisé de retrouver *hiû jarû*, et que le latin lui-même a des exemples tout pareils : les lettres essentielles n'ont-elles pas disparu dans *debere* pour *dehibere*, *sella* pour *sedula* ou *natus* pour *genatus?* De même le reproche si souvent adressé au français de manquer de clarté dans ses dérivations est victorieusement réfuté par M. Sch., qui fait ressortir, après Fuchs, la richesse et la souplesse de la dérivation française, à laquelle l'allemand est bien loin d'atteindre, et qu'il ne peut pas toujours suppléer par sa faculté merveilleuse de composition; Jacob Grimm a déjà dit que *pommier* est préférable à *Apfelbaum*. — A la formation des mots M. Sch. rattache (p. 27) l'examen de l'*élément étranger* et spécialement germanique des langues romanes, et il s'amuse à signaler quelques-uns des mots romans qui se trouvent dans l'allemand (sans même parler de l'anglais), et qui ont pris souvent une forme tellement allemande qu'on oublie absolument leur origine; parmi les plus usités, qui n'a besoin d'un moment de réflexion pour reconnaître dans *Tisch*, *Koch*, *Keller*, *Teller*, *Brief*, etc., les mots français *dais* (*discus*), *queux*, *cellier*, *tailloir*, *bref*, etc.? Quant aux emprunts faits d'une langue à l'autre à l'époque moderne, tout le monde sait que l'allemand en a plus souffert que le français, et que la langue actuelle de la conversation et des journaux est réellement infestée de gallicismes. — On s'est peu occupé de la *flexion* (p. 34), où les pertes faites par les langues romanes et germaniques se compensent à peu près, celles-là ayant plus souffert dans la déclinaison, celles-ci dans la conjugaison; j'ajouterai que ces dernières pertes sont plus sensibles, et que le manque d'un imparfait, notamment, est une réelle infériorité des langues germaniques. — La *syntaxe* (p. 38) n'arrête pas non plus longuement l'auteur. — Mais c'est surtout le *Vocabulaire* (p. 43) qui a fourni aux philologues que M. Sch. veut réfuter leurs armes en apparence les plus sûres et les plus redoutables. Sans parler des lacunes éternellement reprochées au français dans le domaine du sentiment, lacunes auxquelles en correspondent d'autres en allemand et qui en tout cas ne sont pas à vrai dire des faits linguistiques, — on a voulu voir dans la manière dont les langues romanes ont compris et développé la *signification* des mots une marque de l'infériorité des peuples

romans. C'est presque uniquement M. Steinthal à qui notre auteur a ici à faire : ce savant a émis sur ce point les paradoxes les plus ingénieux et les plus subtils. Suivant lui les mots romans ne reposent pas sur la perception directe et vivante, sur l'impression toute spontanée (.....*dass den romanischen Wœrtern die sinnliche Grundlage, die Anschaulichkeit abhanden gekommen ist*); ce sont des abstractions froides ou des extensions de sens tantôt arbitraires tantôt choquantes. M. Sch. réfute un à un le trop spirituel philologue en ne s'appuyant que sur les exemples qu'il a cités lui-même; la réfutation est parfois des plus piquantes. Ainsi M. Steinthal trouve qu'appeler la tête *testa* (pot), la bouche *bucca*, etc., c'est l'œuvre d'un génie grossier; « il oublie, comme le lui fait remarquer M. Sch., que l'alle- » mand *Kopf* ne signifie pas autre chose, » et qu'il a de plus le désavantage d'être un mot étranger, le lat. *cuppa*, fr. *coupe*. Le développement des différents sens du mot *merci*, développement qui d'ailleurs n'est pas encore bien clair, choque M. Steinthal : « Devant de pareilles choses, s'écrie-t-il, le sentiment alle- » mand est mal à l'aise. » Mais, lui répond avec raison M. Sch., l'allemand n'a-t-il pas aussi des mots où le développement du sens est bien étrange, et le Français qui voit en allemand le mot *Gift*, proprement « don, » signifier aujourd'hui « poison, » ne peut-il pas à son tour se sentir mal à l'aise? Quand on voit dans Gœthe p. ex. un amoureux appeler sa maîtresse, par amitié, *du kleiner Schelm*, et qu'on apprend ensuite que ce mot veut dire à l'origine « peste » ou « charogne, » et habituellement « chenapan, » n'éprouve-t-on pas quelque surprise de cette forme particulière de la sentimentalité allemande? — Après avoir réfuté (p. 63) ceux qui reconnaissent une *langue-fille* à ceci, qu'elle est parlée par un peuple autre que celui qui l'a créée, M. Sch. arrive à ce qui concerne le *génie* de la langue, ce je ne sais quoi d'indéfinissable que l'école de Humboldt, particulièrement, regarde comme essentiel dans les langues. C'est avec beaucoup de raison, M. Sch. le reconnaît, que Steinthal a dit : « Cicéron aurait trouvé » barbare une phrase de Bossuet ramenée au latin, et c'est, avant toutes choses, » dans la langue de Bossuet, le *génie* qui n'est pas romain. » Mais n'en serait-il pas de même pour une autre langue? M. Steinthal a reconnu lui-même que la langue de Luther n'est pas celle des *Nibelungen*; que sera-ce, pour faire la partie égale, si nous comparons la langue d'Ulfilas et celle de Gœthe?

Après avoir ainsi détruit victorieusement tout ce qu'on a écrit pour caractériser les langues romanes, à l'exclusion des langues germaniques, comme des *langues-filles*, M. Sch. ajoute (p. 71) : « Il resterait maintenant à rechercher si on peut » donner de ce mot *langue-fille* une meilleure définition, et en général si ce mot » et l'idée qu'il exprime ont une valeur scientifique, » et il conclut (p. 74) par cette phrase, à laquelle pour notre part nous adhérons entièrement : L'idée de *langue-fille* est si indécise et si flottante qu'elle n'a aucune valeur scientifique et ne doit surtout pas être employée pour appliquer aux langues auxquelles on l'attribue une sorte de flétrissure. — L'auteur présente ensuite (p. 74) quelques observations destinées à appuyer la thèse de Fuchs, actuellement de plus en plus adoptée, à savoir que « les langues romanes sont le développement tout naturel

» de l'ancienne langue populaire des Romains. » Il termine par quelques remarques des plus justes et des plus libérales sur l'intrusion du patriotisme dans la science et sur les causes qui ont jusqu'à présent rendu ses compatriotes injustes pour les langues romanes et spécialement pour le français. Nous sommes trop habitués à combattre ici les préjugés français contre l'Allemagne pour ne pas tendre la main à qui fait de l'autre côté du Rhin la même besogne en combattant les préjugés allemands. Nous éprouvons d'autant plus de sympathie pour les efforts qu'il ne s'agit, ici pour nous ni pour M. Scholle, de mettre un engouement à la place d'un autre, et que nous n'avons d'autre but que la vérité et d'autre parti que celui de la science impartiale. Le petit livre de M. Sch. est une lecture aussi agréable qu'instructive, et nous ne doutons pas qu'en Allemagne il n'ait sur les idées du public intelligent la plus heureuse influence.

---

128. — **Romances et pastourelles françaises des XII[e] et XIII[e] siècles,** publiées par Karl Bartsch. Leipzig, Vogel, 1870. In-8°, xvj-400 p.—Prix : 9 fr. 75.

On sait que la poésie lyrique française du moyen-âge est en grande partie une imitation, et une imitation sensiblement inférieure, de la poésie lyrique provençale. Trois catégories de chansons échappent à ce jugement général ; les chansons d'occasion, politiques ou satiriques, qui offrent dans les sentiments comme dans les faits une vérité trop souvent absente des chansons amoureuses,— les chansons lyrico-épiques que M. Bartsch, après d'autres, désigne par le nom de *romances*, — et les *pastourelles*, qui sont la forme cultivée plus ou moins savamment d'un genre originairement populaire. M. Bartsch a réuni toutes les productions appartenant aux deux dernières catégories qu'il lui a été possible de connaître, et il a composé ainsi un des volumes les plus précieux et les plus attrayants qui aient paru dans le domaine de notre ancienne littérature. Tout n'est pas inédit, il s'en faut, dans ce recueil, et on peut reprocher à l'auteur de ne pas avoir pris assez soin de faire toujours connaître ses prédécesseurs ; mais le tout est réuni pour la première fois et publié de façon à satisfaire presque toujours les exigences de la critique la plus rigoureuse. Aucune pièce n'a été admise, autant que possible, sans avoir été copiée ou collationnée sur les manuscrits eux-mêmes, et, soit qu'elle eût la ressource de plusieurs manuscrits pour s'éclairer, soit qu'elle ne pût s'appuyer que sur l'induction et la science, la constitution du texte a été conduite avec autant d'attention que de succès. Il n'y a pas jusqu'ici dans ce domaine de publication plus soigneusement faite ; je n'ajouterai pas qu'elle fait honneur à son auteur, mais je dirai qu'elle est tout à fait digne de sa juste réputation. Ce livre a ce qu'il faut pour plaire à tout le monde : il offre des textes charmants aux amateurs, et il fournit aux philologues, aux littérateurs, aux critiques des matériaux excellents.

M. B. annonce dans sa courte *Préface* qu'il publiera prochainement un travail spécial d'histoire littéraire sur les *romances* et les *pastourelles* ; je regrette qu'il

n'ait pas fait de ce travail l'introduction de son recueil; mais j'imite naturellement son silence, en me promettant de revenir avec lui sur ce sujet quand il l'abordera. — La *Préface* contient simplement l'énumération des vingt-quatre manuscrits (de Paris, Oxford, Vienne, Rome, Berne) qui ont servi de base au travail et quelques indications sur la méthode suivie par l'éditeur. — Le volume se divise ensuite en trois livres : I. *Romances* (d'abord les anonymes, puis celles dont les auteurs sont connus); — II. *Pastourelles anonymes*; — III. *Pastourelles d'auteurs connus*. Un appendice contient huit pastourelles de Froissart. Les *notes* (p. 338-394) ne sont guère que les variantes des manuscrits, avec un petit nombre d'observations. Le volume se termine par une table où les pièces sont rangées alphabétiquement non pas d'après la lettre qui commence le premier vers, mais d'après la première rime. Cette disposition a l'avantage de s'appuyer sur un élément plus sûr et en outre de faciliter des recherches de divers genres; mais elle expose à quelques confusions, que M. B. n'a pas toujours évitées. D'abord il est fâcheux que les pièces en assonances soient confondues avec celles qui sont rimées; il aurait fallu en faire une catégorie à part : ainsi la chanson *Siet soi bele Aye as piez sa male maistre* est à la rime en *aistre*; elle devrait figurer à l'assonance en *è...e* (*maistre Engleterre belles lermes vespre terre*), etc. M. B. range la pièce I, 25 à la rime en *alz*, mais cette rime, qui serait mieux écrite *als*, est le dernier mot du premier vers d'un refrain qui ne rime pas. A la rime en *aus* figurent *Isabeaus* et *Meaus*, mais d'ordinaire les mots de ce genre ne riment pas en *aus*; il aurait fallu les ranger sous la rubrique *eaus*. D'autre part le même mot figure, sous la forme *pres*, à la rime en *ès*, et sous ls forme *prez*, à la rime en *es* : cette distinction orthographique ne peut ici que troubler.

Les principes suivis par M. B. pour cette importante édition pourraient prêter à la discussion sur quelques points, en ce qui concerne tant la disposition des vers dans telle ou telle pièce que la modification des manuscrits au point de vue de la langue ou la façon d'imprimer. Mais cette discussion ne serait fructueuse que si elle était méthodique et détaillée, et je ne l'aborderai pas ici. Ce qu'on peut dire, c'est que sur tous les points le système de M. B. repose sur une réflexion attentive, et qu'il a des raisons pour chaque décision qu'il a prise. Parfois cependant on peut lui reprocher un certain manque de conséquence, surtout dans ce qui touche à la constitution des formes de langage; mais il faut songer que ce travail, toujours extrêmement délicat, est plus difficile que partout ailleurs dans de petites pièces dont on ignore bien souvent l'auteur, le pays et la date, qui sont trop courtes pour livrer à coup sûr à la critique les lois de leur forme primitive, et qui sont conservées dans un ou deux manuscrits parfois d'une époque et d'une contrée fort éloignées des leurs. — La critique des leçons proprement dite est en général judicieuse et pénétrante, et elle offrait encore de bien grandes difficultés. Ces pastourelles, que leur rhythme très-brisé et leur ton populaire rendent souvent fort obscures pour le lecteur moderne, l'étaient déjà pour beaucoup de copistes, et il y a des passages tellement altérés que le sens n'en apparaît plus en aucune façon; M. B. en a corrigé un grand nombre.

Je terminerai cet article par quelques notes sur des points de détail. I. 3, 7

s'est destrosse sa male; ne connaissant pas de mot *destros*, je corrigerais, comme le premier éditeur de cette pièce (*Romancero françois*, p. 46), *si destrosse*; ib. v. 32, *tele* (d'ailleurs suspect) ne peut rimer avec *nomeie*, etc.; je serais tenté de lire *leie*, dont le copiste aura fait *tele*. — 6, 3 *co'st un fil d'or*, lisez, comme le premier éditeur, *cost* (du verbe *coudre*). — 7, 8 *une robe* me paraît suspect, cette pièce n'offrant pas d'exemple de la césure lyrique; je lirais *icele robe*. — 8, 45 *hai* pour *haiez*, bien que le manuscrit le donne, est inacceptable; l'abréviation de *es* a été omise par le copiste. — 9, 34 *voz*, faute d'impression pour *soz*. — 10, 61 *comanz*, je lirais *comant*. — 11, 4 *s'espere*, on pourrait lire *ses pere*; ib. *li deus d'amors*, ne faudrait-il pas plutôt *li deus des mors?* — 13, 15 *si*, l. *s'i*. — 14, 2 *orieuls crois*, lisez, pour le mètre, *les o. cr.*, comme au v. 6. — 15, 5 *que*, faute d'impr. pour *quel*; ib. v. 2, *Guion* est une erreur du scribe pour *Doon*. — 25, 9 *traites*, l. *traies*. — 27, 3 *oisoz*, l. *oi soz*. — 36, 44 il faut évidemment lire avec B *de Deu maldi* pour *je le maldi*. — 38, 10 *oi*, l. *ot*. — 39, 40 *me*, l. *ne?* — 43, 23 le ms. donne: *Dame, cuer et cors vos present*, ce qui rime avec *vales*, nominatif de *valet*; M. B. change *present* en *prenes*, mais la rime n'est pas meilleure, car *é* ne rime pas avec *è*; il faut p. ê. *promes*, bien que cette orthographe ne soit pas bonne; on pourrait admettre *promet*, en comparant les rimes des vv. 31 et 33. — 45, 11 que veut dire *auradie?* — 51, 11 et 54 *de cor rous*, l. *de corrous*; ib. 45 *porrissant* n'a aucun sens; l. *porchacant*. — 52, 1 *este* (été) ne rime pas avec *oiselet*; on n'a de cette pièce qu'une copie moderne, ce qui rend la restitution impossible. — 58, 109 que signifie *mes?* on pourrait lire *nus*, qui s'explique fort bien paléographiquement et a un sens très-bon. — 67, 69 *gronce*, faute d'impression pour *grouce*. — 73, 16 *vien ca.....*; on peut restituer *vien ca* (ça) *caele*.

II. 4, 16 *massuete*, l. *massuele*. — 54, 6 *par out* n'a aucun sens; il faut sans doute *parou*. — 59, 21 *face*, je lirais *fac*. — 75, 10 *se courcier*, l. *secourcier*. — 79, 81 *cahanter?* Ne faut-il pas lire *ca* (ça) *hanter?* — 83 *j'a*, f. d'imp. pour *ja*. — 97, 1 *la jornee*, l. *l'ajornee*.

III. 4, 14 *mis la a raison*, lisez pour le rhythme, avec le ms. F, *mis l'a raison* (cf. III, 2, 5). — 10, 39 *amis amis*, je lirais pour la rime *amis avois*. — 11, 3 le ms. donne *oi les un plaisseis*, vers trop court d'une syllabe; M. B. la rétablit en lisant *une*, mais *plaisseis* est du masculin, il faut une autre correction, p. ex. *oi je*; ib. 43 le ms. donne *adonc en sailli trois sois*, également trop court d'une syllabe: M. B. corrige *adonc en sailli a trois sois*, ce dont je ne saisis pas le sens; je propose: *adonc en tresailli trois sois*. — 24, 26 *haron*, l. *harou*. — 27, 17 *d'icest an forc*; que signifient ces mots? je lis: *d'un estanfort*. — 30, 23 *atiça*; pourquoi une cédille à ce mot, quand on n'en met nulle part (et aux variantes même *s'atriça*)? — 40, 42 *le lis*, l. *le* (ou *la*) *Lis*; il s'agit de la rivière de ce nom, limite de la Flandre et de la France. — 41, 25 *achesneure?* l. *achesmeure* (ms. *achesineure*). — 60, 3 *sainte Helainne*, l. pour la mesure *de sainte Helainne*.

Dans les *Notes*, je remarque les deux ou trois vétilles suivantes. Sur I, 3, 2: *au cuer ne l'en tient* n'a pas le sens que lui donne M. B., ces mots signifient,

comme on dit encore en français : « elle ne le prend pas à cœur, elle n'y fait pas » attention. » — 56, 45 *esprise* n'est pas une altération du poète pour la rime, que je ne saurais admettre; ce mot se rapporte à *ire.* — 65, 12 je n'admets pas davantage *delie* pour *delié;* le vers est à corriger autrement. — 70, 16 je lirais *vers eus*, malgré l'observation de M. B.; *uns eus* ne s'est jamais dit, que je sache. — II, 15, 36 la correction proposée n'est pas vraisemblable; le sens s'accommode très-bien de la leçon admise dans le texte. — 73, 25, la correction proposée est inadmissible pour la raison dite plus haut, à propos de I, 43, 23: *mel* et *frestel* ne riment pas; je lirais plutôt *Robel* (cf. *Huel*). — 79, 32 *laïs* pour *laiens* se trouve ailleurs.

On est heureux de n'avoir à faire à un livre que des critiques de ce genre, mais ce qu'on ne peut pas mettre dans un article, ce qu'on n'appréciera qu'à l'usage, c'est le plaisir et l'instruction que retireront du volume de M. Bartsch tous ceux qui s'en serviront, le plaisir en lisant les charmantes pièces qui y sont contenues, l'instruction en étudiant de près la façon dont elles sont publiées.

---

129. — **Epistolae obscurorum virorum;** Dialogus ex obscurorum virorum salibus cribratus. Adversariorum scripta : Defensio Joannis Pepericorni contra famosas et criminales Obscurorum virorum epistolas; Ortuini Gratii Lamentationes obscurorum virorum. Uno volumine comprehensa. Leipzig, Teubner, 1869. In-24, 854 p. — Prix : 4 fr.

Ce charmant petit volume est dû à M. Bœcking, qui a donné des *Epistolae* et des pièces se rattachant à la même polémique, une grande édition formant le tome VI des œuvres de Hutten. La publication de la petite édition que nous annonçons a pour but et aura certainement pour résultat de mettre entre les mains d'un public plus étendu cette collection de petits chefs-d'œuvre qu'on appelle les *Epistolae obscurorum virorum*. L'éditeur a réuni dans ce volume, exécuté avec beaucoup de goût et dont le prix est extrêmement modique : 1° la première collection des *Epistolae*, la seule à vrai dire qui mérite l'épithète que nous venons de leur donner; 2° la seconde collection, où tout n'est déjà pas aussi excellent, plus les neuf lettres qui ne se trouvent que dans la seconde édition de cette seconde collection; 3° le *Dialogus*, très-certainement composé en pays français, comme le remarque M. B., mais sans beaucoup de valeur en dehors de quelques locutions plaisantes; 4° le prétendu *Tertium volumen Ep. obsc. vir.*, ajouté dans une édition de Londres de la fin du XVII[e] siècle, et qui n'a ni le caractère ni surtout le mérite des anciennes, avec lesquelles il a été longtemps et très-injustement confondu. — Tel est le contenu de la première partie du volume, et c'est à peu près ce qu'on trouve dans toutes les éditions des *Epistolae*, si ce n'est qu'ici les textes ont été revus sur les éditions *principes* et établis avec critique. La seconde partie est beaucoup plus nouvelle et sera très-favorablement accueillie. Elle comprend les écrits des adversaires de Reuchlin et leurs réponses aux *Epistolae*. Ces réponses permettent seules de comprendre le véritable caractère de cette immortelle polémique et de juger les gens sur lesquels les *Epistolae* ont jeté

le ridicule à pleines mains. En lisant les *Epistolae* on est tenté de plaindre ces malheureux Pfefferkorn, Hochstraten, Gratius, etc., si impitoyablement bafoués; quand on a lu leurs écrits, on trouve que la raillerie était pour eux une punition douce; ils ne cessent d'être grotesques que pour devenir odieux. La *Defensio Joannis Pepericorni* est le chef-d'œuvre du comique sans le savoir, et les pièces officielles qui y sont jointes jettent un grand jour sur les origines et les incidents de la curieuse affaire qui servit de point de départ aux *Epistolae*. — Les *Lamentationes obscurorum virorum* ont été jointes à plusieurs éditions des *Epistolae:* Ortuinus Gratius a essayé de battre ses adversaires avec leurs propres armes; mais il est impossible de rien trouver de plus froid et de plus fade que cette raillerie pédantesque. Nous y noterons l'emploi perpétuel d'un genre de plaisanterie qui caractérise d'habitude les pamphlets conservateurs; c'est l'annonce mille fois répétée que les contradicteurs seront quelque jour pendus, décapités, brûlés, etc. Avec les accusations incessantes de blasphème et d'impiété et les railleries sur la pauvreté des humanistes, c'est à peu de chose près le fond des *Lamentationes*. — Un *Index* très-commode, et fait pour la grande édition aussi bien que pour la petite, termine ce petit volume vraiment exquis, tant pour le fond que pour la forme, et auquel on ne peut reprocher que des fautes d'impression trop nombreuses, surtout dans un ouvrage aussi soigné.

---

130. — **Den franske Æsthetik i vore Dage.** En afhandling om H. Taine, af G. Brandes. Kjœbenhavn, Gyldendal, 1870. In-18, 285 p.

Ce petit livre sort de notre cadre habituel; nous en parlerons très-brièvement. Il mériterait un article plus étendu, car il est intéressant sous tous les rapports. Le second titre qu'il porte est plus exact que le premier : c'est une étude sur M. Taine beaucoup plutôt que sur l'esthétique française de nos jours. Mais l'état général, au point de vue intellectuel, philosophique et littéraire, de la société française où sont nées les œuvres de M. Taine, est étudié avec beaucoup de compréhension et de sympathie; s'inspirant des théories mêmes de celui qu'il étudie, M. Brandes a soigneusement décrit le *milieu* et le *moment* qui ont déterminé le mode de fonctionnement de sa *faculté maîtresse*. L'admiration qu'il ressent pour les idées et les œuvres de notre célèbre compatriote n'en fait pas cependant, tant s'en faut, un disciple aveugle ni même docile : il résume le système esthétique de son auteur de façon à le faire très-bien comprendre, mais en le discutant souvent avec compétence et critique. Le dernier chapitre, consacré à « l'auteur, » est aussi intéressant et vrai; M. Br. s'y occupe particulièrement de l'enseignement de M. Taine à l'école des Beaux-Arts. — Bien pensé, bien composé, bien écrit, ce petit volume aura sans doute du succès dans sa patrie. Le principal intérêt qu'il ait pour nous, c'est de nous montrer un de nos auteurs les plus remarquables apprécié à l'étranger et subissant l'épreuve de ce qu'on a justement appelé « la postérité contemporaine. » Il n'a pas à s'en plaindre.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 31 — **30 Juillet** — **1870**

131. — **Two Treatises on verbs** containing feeble and double letters by R. Jehuda HAYUG of Fez, translated into Hebrew from the original Arabic by R. Moses GIKATILIA of Cordova; to which is added the Treatise on punctuation by the same author translated by Aben EZRA : edited from Bodleian mss. with an english translation, by John W. NUTT, M. A., Fellow of All souls College, and Sub-Librarian of the Bodleian Library. Oxford, Asher et C°. London and Berlin, 1870.

Rien n'est plus important pour l'histoire d'une langue que la connaissance que les premiers grammairiens et lexicographes en ont eue; car si imparfaite que leur méthode nous paraisse au point de vue des recherches philologiques de notre époque, ils nous donnent toujours un grand nombre d'observations curieuses et utiles, dont nous sommes obligés de tenir compte. La règle fondamentale de la grammaire des langues sémitiques, c'est que toute racine consiste en *trois* lettres. Elle ne fut établie pour la langue hébraïque qu'à la fin du x° siècle par R. Yehudah (Abn Zekarya Yahya) Hayug de Fez. Celui-ci possédait à fond la grammaire arabe, dont la connaissance était très-avancée déjà à cette époque, et il composa même ses traités de grammaire en arabe, langue très-cultivée parmi les juifs de l'Espagne, du Magreb, de l'Égypte et de la Syrie. L'original arabe se trouve en ms. à la Bodléienne, et ce n'est qu'une traduction hébraïque, faite par Abraham Ibn Ezra, qui fut publiée en 1844 par M. Dukes. Ce savant, n'ayant eu qu'un ms. très-défectueux à sa disposition, ne put en faire qu'une publication également défectueuse. Antérieurement à Ibn Ezra, R. Moïse *Gik*atilia fit une traduction hébraïque des traités de Hayug, à laquelle il joignit ses propres remarques, qui ne sont pas dénuées d'une certaine valeur. C'est cette traduction que M. Nutt vient de publier et nous avons par son édition non-seulement la grammaire complète de Hayug, mais aussi celle de *Gik*atilia.

L'hébreu rabbinique étant peu accessible à un grand nombre d'hébraïsants, M. Nutt a bien fait de publier en même temps que le texte hébreu une traduction très-exacte en anglais. Il donne en outre comme appendice « le traité de ponc- » tuation » de Hayug en son original arabe. Une préface concise nous fait connaître en peu de mots la valeur des ouvrages de grammaire des prédécesseurs de Hayug et deux notices sur deux mss. relatifs au même sujet, presque inconnus, qui sont donnés pour un extrait des traités de Hayug.

---

132. — **Studia Theognidea.** Scripsit H. W. van der Mey, Gymnasii Leidensis director. Accessit collatio codicis Mutinensis tantum non omnis. Leidae, Van Doesburgh, 1869. In-8°, 71 p.[1]

I.

L'élégie complète de Solon que Stobée (*Anthol.* IX, 25) a conservée, peut donner une idée de la forme primitive des élégies de Théognis. La contexture, apparemment très-lâche, de ces poésies, a été brisée de bonne heure, et les fragments, réunis un peu au hasard, ont formé une espèce de chrestomathie, dans laquelle se sont glissés aussi, comme cela arrive souvent, des morceaux de plusieurs autres poètes. Il est malaisé de dire aujourd'hui par quelles vicissitudes le recueil de Théognis a passé avant d'arriver jusqu'à nous. Depuis le livre capital de Welcker (1826), cette question a été plusieurs fois agitée : M. van der Mey la discute à son tour. Suivant lui le recueil actuel contient des extraits d'au moins trois recueils antérieurs. D'abord il met à part la μοῦσα παιδική, c'est-à-dire les vers 1231-1389, supplément au second livre, que Bekker a tiré le premier du meilleur manuscrit, le *Mutinensis*. M. M. essaye de prouver que l'auteur de cet appendice impur n'a fait que modifier, parodier, détourner de leur sens, des vers de Théognis ou de Solon; et en effet, cela est fort probable, pour ne pas dire évident, pour un assez grand nombre de fragments. Si j'ai bien compris, M. M. attribue au même auteur tout ce qu'il y a d'impur, de frivole, d'équivoque dans le premier livre, qui est le corps même du recueil. Après en avoir écarté ces éléments, il se demande d'où viennent les répétitions nombreuses dans les éditions, beaucoup plus nombreuses encore dans les manuscrits, de fragments reproduits soit identiquement, soit avec des variantes et des modifications plus ou moins importantes. Il explique ce fait par l'hypothèse plausible de deux recueils différents ayant servi à la confection du nôtre.

Voilà les principaux résultats de cette dissertation un peu diffuse et dont l'ordonnance laisse à désirer. Je trouve aussi que l'auteur s'est fait une idée trop absolue de la tendance morale des poésies de Théognis. Il est vrai que d'après Xénophon, ou quelque autre auteur ancien, cité par Stobée (LXXXVII, 14) Théognis n'a traité que des vertus et des vices. Mais faut-il prendre ces mots au pied de la lettre? Théognis a certainement devisé de toutes sortes de choses, sans s'enfermer dans un cercle d'idées rigoureusement déterminé. Je ne vois vraiment pas pourquoi il n'aurait pas parlé de la manière de se conduire dans un banquet, de boire et de s'amuser comme il convenait à un galant homme d'après les idées de son temps. Xénophane a bien traité le même sujet, avec plus d'élévation, il est vrai; mais Xénophane était un esprit bien supérieur à Théognis. Pourquoi ôter à Théognis les vers 457-460, où il est dit qu'une jeune femme ne convient

---

1. [Nous avons reçu en même temps les deux articles qu'on va lire; chacun d'eux nous semble contenir des observations spéciales et dignes d'intérêt : nous les imprimons donc l'un et l'autre. — *Réd.*]

pas à un vieillard ? Les deux distiques 579-582 forment un dialogue dont l'intention est honnête, et dont les expressions ne choquaient certainement pas la pruderie des pédagogues grecs. Enfin, je ne voudrais pas affirmer, avec M. M. et d'autres, que l'affection de Théognis pour Cyrnus ait été pure et chaste, et que les vers qui semblent indiquer le contraire ne puissent être de lui. Il n'existe aucune bonne raison d'attribuer à Théognis une pureté de mœurs dont ne se piquaient ni Solon, ni Pindare. Ne fermons pas les yeux à l'évidence. L'opinion publique jugeait alors ces égarements de l'amour très-légitimes ; et les meilleurs s'accordaient avec l'opinion publique. La première *Olympique* de Pindare en fournit une preuve irrécusable. Pindare y condamne une fable comme indigne de la majesté des dieux : on sait quelle est la version qu'il y substitue et qui est conforme à son idéal divin.

Parmi les corrections de texte proposées dans cette brochure, signalons ἔρρειν, pour εὑρεῖν (Bergk : εὖ ῥεῖν), v. 639, et τοῖς ἐράπειν, pour τοῖσι φιλεῖν, v. 1258, d'après le vers 1073. La conjecture qu'on lit à la p. 25 est regrettable et n'aurait pas dû échapper à l'auteur. Plusieurs autres se trouvaient déjà indiquées dans les notes de Bergk. — Les dernières pages contiennent une collation nouvelle, due à un ami de l'auteur, du *Mutinensis*, manuscrit conservé à la Bibliothèque impériale de Paris.

Henri WEIL.

II.

Malgré leur incohérence déplorable, les débris des élégies de Théognis permettent de saisir avec assez de netteté les principaux traits de la physionomie du poète. Par contre nous sommes beaucoup moins bien partagés quand il s'agit de reconstruire son œuvre. Sauf un nombre tout à fait insignifiant de citations peu importantes, tout ce qui nous en reste s'est conservé, on le sait, dans une collection d'extraits de provenance et d'origine diverses. Quelques-uns de ceux-ci ont pu être attribués avec assez de vraisemblance soit à Solon, soit à Mimnerme, soit à d'autres poètes élégiaques. D'autres semblent être de simples imitations, des reproductions plus ou moins ingénieuses, ou bien même se font reconnaître comme des parodies. Cependant en somme les emprunts faits aux élégies du poète de Mégare constituent la portion la plus considérable de cette chrestomathie, s'il est permis de donner ce nom à un recueil qui a plutôt l'air d'un assemblage dû au hasard que d'une collection composée d'après un plan quelconque[1]. Si à tout ceci l'on ajoute les difficultés résultant de certaines différences que présentent nos manuscrits, et principalement le problème que soulève la présence dans le meilleur d'entre eux[2] de 159 vers, avec l'inscription ἐλεγείων β'

1. M. Th. Fritzsche, dans un travail dont la première partie vient de paraître dans le *Philologus* (t. 29, p. 504 ss.), essaye d'établir que les différentes sentences se suivent d'après l'ordre alphabétique. Malheureusement ses preuves ne paraissent nullement concluantes.

2. C'est le *Codex Mutinensis* appelé ainsi par Bekker, non que ce ms. se soit trouvé pré-

appartenant au genre si largement représenté dans la littérature grecque sous le nom de Μοῦσα παιδική, on comprendra sans peine combien le nombre des questions à résoudre est considérable.

M. van der Mey essaye de contribuer pour sa part à atteindre ce résultat. Ce qui distingue son travail c'est moins la nouveauté du point de vue que l'application peut-être un peu trop systématique, quoique le plus souvent ingénieuse, qu'il fait à l'étude des fragments de Théognis, d'idées émises par ceux qui l'ont précédé sur ce terrain. Ses quatre premiers chapitres sont consacrés successivement à l'examen des fragments qu'il considère comme authentiques, des imitations et des parodies qui s'y trouvent mêlées, enfin à l'énumération des passages qu'il croit pouvoir revendiquer pour d'autres poètes. Le cinquième chapitre s'occupe, trop sommairement à mon avis, de la manière dont a été formée notre collection. Dans le dernier chapitre un certain nombre de passages isolés sont traités au point de vue de la critique verbale. En ce qui concerne la collation du *Codex Mutinensis*, que M. van der Mey doit à l'obligeance d'un de ses amis, tout en regrettant qu'elle ne soit pas complète (elle n'embrasse que les vers 1-528, 1032-1038, 1054-1381), on ne saurait l'accueillir qu'avec reconnaissance, la connaissance exacte du ms. en question constituant la base indispensable de toute critique du texte.

Par sa nature même un travail comme celui de M. v. d. M. échappe à toute analyse suivie. Je me bornerai par conséquent à quelques remarques détachées.

A propos des vers 183-190 cités dans l'extrait d'un ouvrage attribué peut-être à tort à Xénophon dans le *lemme* de nos mss. de Stobée *floril.* 87, 14, M. v. d. M. oublie d'ajouter que c'est précisément à ces mêmes vers que paraît faire allusion l'auteur du dialogue *de la noblesse* dont Stobée (86, 25) a également conservé un passage. La lecture de ce passage ne saurait que confirmer, si je ne me trompe, l'avis de M. v. d. M. au sujet du sens des vers 184 ss. : « Nisi » fallor, hoc vult Theognis : arietes quidem et asinos et equos quaerimus melioris » notae et quisque nostrum cupit se nobili genere natum esse, sed uxorem de » plebecula ducere nobilem virum non pudet, dummodo magnam vim pecuniae » in dotem accipiat. » Je ne puis être toutefois d'accord avec lui en ce qui concerne la restitution qu'il propose. Les vers dont il s'agit nous sont transmis de la façon suivante par Stobée :

κριοὺς μὲν καὶ ὄνους διζήμεθα, Κύρνε, καὶ ἵππους
εὐγενέας, καί τις βούλεται ἐξ ἀγαθῶν
κτήσασθαι· γῆμαι κτλ.

Au lieu de κτήσασθαι le *Cod. Mut.* porte βήσεσθαι, leçon adoptée par Bergk. D'autres mss. ont βήθεσθαι. Le *Cod. Vatic*, 102, donne en marge βίνεσθαι, dont M. v. d. M. propose de faire γίνεσθαι. Pour ma part j'oserais lire ainsi :

---

cédemment à Modène, mais parce que cette désignation était commune à un certain nombre de mss. provenant de petites bibliothèques de l'Italie supérieure. Resté à Paris après 1815, ce ms. dont le contenu complet est indiqué par M. v. d. M. p. 2, n. 2, porte aujourd'hui le n. 388 du supplément des mss. grecs.

καὶ τίς βούλεται ἐξ ἀγαθῶν
μὴ ἔσεσθαι;

En supposant que les deux derniers mots étaient écrits μήσεσθαι la corruption s'explique aisément. Quant à l'emploi du futur je me contenterai de renvoyer à la grammaire de Krüger § 53, 7, 11.

Dans son désir de signaler, soit des imitations, soit des parodies, M. v. d. M. me parait quelquefois aboutir à des rapprochements peu concluants et découvrir une intention, là où le hasard seul semble devoir être mis en cause. Tel est le cas p. ex. pour le distique (v. 313) :

ἐν μὲν μαινομένοις μάλα μαίνομαι, ἐν δὲ δικαίοις
πάντων ἀνθρώπων εἰμὶ δικαιότατος

dans lequel il croit reconnaitre (p. 38) une allusion au distique de Solon fr. 12 :

ἐξ ἀνέμων δὲ θάλασσα ταράσσεται· ἢν δέ τις αὐτὴν
μὴ κινῇ, πάντων ἐστὶ δικαιοτάτη.

Je ne parviens à trouver ici d'autre ressemblance que l'emploi de deux mêmes mots dans le pentamètre. En général il importe, quand il s'agit d'apprécier la poésie gnomique, à laquelle appartient aussi le poème *des Travaux et des Jours*, de ne pas oublier qu'en très-grande partie elle n'a fait en définitive que reproduire les préceptes de ce qu'on a nommé avec raison la sagesse des nations, c'est-à-dire ces sentences et ces proverbes en qui Aristote croyait reconnaitre les vestiges et comme le lointain écho de toute une civilisation disparue. De là l'attribution à plusieurs poètes de la même pensée, des ressemblauces dans le tour et dans l'expression, la parfaite liberté avec laquelle chaque poète usait de ce qui par le fait n'appartenait à personne, précisément parce que cela appartenait à tout le monde

Une réserve d'un autre genre me semble devoir être faite à propos d'une série de passages que signale M. v. d. M. (p. 36 ss.) comme ne pouvant appartenir au même poète à cause des contradictions qu'ils impliquent. J'avoue franchement ne pas voir pourquoi p. ex. le même poète qui avait donné ce double conseil (v. 823 ss.) :

μήτε τιν' αὖξε τύραννον ἐπ' ἐλπίδι, κέρδεσιν εἴκων,
μήτε κτεῖνε θεῶν ὅρκια συνθέμενος

n'aurait pas pu se laisser entrainer dans une autre occasion à s'écrier (v. 1181 ss.) :

δημοφάγον δὲ τύραννον, ὅπως ἐθέλεις, κατακλῖναι
οὐ νέμεσις πρὸς θεῶν γίγνεται οὐδεμία.

Des arguments comme ceux sur lesquels se base dans toute cette partie de son travail M. v. d. M. ne peuvent de toute façon avoir qu'une valeur fort restreinte. Évidemment beaucoup de passages, aujourd'hui qu'ils sont isolés, arrachés de l'ensemble qui leur donnait leur véritable signification ne sauraient plus être compris que fort imparfaitement. J'ajouterai encore que l'idée que M. v. d. M. se fait de la moralité de Théognis, me paraît reposer quelquefois sur une conception toute moderne.

En résumé les objections que j'ai formulées portent principalement sur l'esprit un peu trop absolu peut-être qui distingue la méthode de M. Cobet, dont M. v. d. M. est le disciple. Je me hâte d'ajouter que si l'auteur partage ce défaut de la nouvelle école hollandaise, il en possède aussi les qualités solides. Son travail tiendra une place honorable parmi ceux qui ont pour objet l'œuvre du poète en qui s'est personnifié l'esprit à la fois chevaleresque et étroit de l'aristocratie dorienne luttant contre les progrès de la démocratie pendant l'époque qui précéda immédiatement les guerres médiques.

Émile HEITZ.

---

133. — **Melker Marienlied,** copie photographique d'après un manuscrit du chapitre de Melk, publiée par Joseph STROBL. Vienne, 1870.

Le texte de ce petit poème allemand en l'honneur de la Vierge, qui date du commencement du XIIe siècle, ayant été déjà publié deux fois soigneusement d'abord par M. H. Hoffmann et plus tard par MM. Müllenhoff et Scherer, c'est seulement au point de vue paléographique et musical que cette édition offre un intérêt nouveau. Malheureusement la mélodie, à en croire M. Ludwig Erk, qui l'a transcrite, est d'une date trop postérieure à la conception du poème même, pour jeter un nouveau jour sur l'état ancien de la musique allemande. M. Erk l'attribue en effet au XVe siècle. Peut-être M. Strobl, publiant ce poème en souvenir de M. Franz Pfeiffer, n'aurait-il pas moins bien atteint son but, s'il avait donné sur ce poème les remarques métriques et grammaticales que la mort a empêché M. Pfeiffer de donner lui-même.

---

134. — **Les Huguenots du XVIe siècle,** par Adolphe SCHÆFFER. Paris, Meyrueis, 1870. In-8°, vij-331 p. — Prix : 5 fr.

M. Schæffer s'est proposé dans le présent volume « de faire revivre un grand » peuple : les Huguenots du XVIe siècle » afin de « ranimer ainsi dans quelques » esprits honnêtes le culte de cette grandeur morale pour laquelle les huguenots » ne craignirent point de verser leur sang à flots » et « d'aider enfin par ses » récits au triomphe de la plus excellente des causes, de l'affranchissement des » consciences et des cultes » (préface). — Le but poursuivi par l'auteur n'est donc pas, on le voit, purement scientifique; ajoutons que sa méthode ne l'est pas davantage et que pour juger ce travail d'une manière équitable, il faut se placer au point de vue de M. Schæffer lui-même, dont l'intention semble avoir été surtout de fournir aux protestants français de nos jours un tableau sympathique de leurs coréligionnaires d'il y a trois siècles. Il n'a pas eu la prétention d'apporter des faits nouveaux à la connaissance de ses lecteurs; les ouvrages contemporains, d'Aubigné, Brantôme, Duplessis-Mornay, L'Estoile, de Thou, Florimond de

Ræmond, les livres récents de MM. Dargaud, de Félice, du duc d'Aumale, etc.[1], lui fournissent indistinctement ses sources; mais c'est surtout à la *France protestante* de MM. Haag, ainsi qu'au *Bulletin de l'histoire du protestantisme français*, ces deux recueils si précieux pour l'histoire du XVI[e] et du XVII[e] siècle, qu'il puise ses renseignements. Nous ne pouvons donc apprécier l'ouvrage de M. S. qu'au point de vue de la disposition des matériaux déjà connus, de la manière dont il groupe les noms et les faits pour composer son tableau des huguenots au XVI[e] s. Cette disposition ne me semble pas précisément heureuse. L'ouvrage est divisé en deux parties; la première, intitulée: *la Foi des Huguenots du* XVI[e] *siècle*, est une espèce d'introduction historique sur les développements du protestantisme de 1525 à 1562, suivie d'un exposé des opinions et pratiques religieuses des huguenots à cette époque. La seconde partie *La Vie des Huguenots au* XVI[e] *siècle* forme le gros de l'ouvrage. C'est elle surtout qui nous semble disposée d'une manière singulière. Au lieu de nous donner une série de biographies bien choisies de personnages typiques de la Réforme, l'auteur a dressé un catalogue scolastique des *Vertus des Huguenots*, avec neuf subdivisions (*Le sentiment religieux — L'esprit et l'imagination — La volonté — Le sentiment moral — Le mariage — Amour conjugal — Amour maternel — Respect filial — Serviteurs et maîtres — Amitié*, etc.) et sous ces différentes têtes de chapitres il range un peu pêle-mêle des séries d'anecdotes puisées dans les écrivains mentionnés plus haut[2]. Il est vraiment fâcheux que M. S. n'ait pas compris quel mauvais service il rendait aux réformés du XVI[e] siècle en se croyant obligé de démontrer systématiquement que les huguenots avaient des sentiments religieux, de l'imagination, de l'esprit, une certaine force de volonté, qu'ils aimaient leurs femmes et leurs enfants, qu'ils respectaient leurs parents, qu'ils ne maltraitaient pas trop leurs serviteurs, qu'ils avaient des amis, etc. Mais les plus fanatiques adversaires de la Réforme n'ont jamais osé nier ces choses-là! Ce sont des sentiments d'ordre naturel, implantés dans tous les cœurs et que M. S. retrouvera chez les Turcs et les payens aussi bien que chez les huguenots du XVI[e] siècle. Il est donc pour le moins inutile de citer tant de faits à l'appui de vérités que personne ne méconnait[3].

Une faute plus grave, au point de vue historique, c'est que l'auteur ne se soit pas astreint à suivre scrupuleusement la chronologie. Quand on parle des réformés du XVI[e] siècle, il n'est pas permis d'amalgamer les deux époques bien distinctes de leur histoire. De 1525 à 1560, du bûcher de Jean Leclerc, le cardeur de

---

1. Quelquefois même M. S. néglige de consulter directement des ouvrages facilement accessibles. Ainsi il paraît ne connaître l'ouvrage de M. Lecocq (*sic*) de la Marche sur *La Chaire au moyen-âge* que par les extraits de M. Vitet dans la *Revue des Deux-Mondes*.

2. Il n'est pas même toujours fidèle à ses propres divisions, car il nous raconte, p. ex. le colloque de Poissy dans le chapitre *Les Huguenots et la guerre*.

3. Puis il y a des arguments qui ne prouvent rien; dans le chapitre de l'instruction on nous raconte que d'Aubigné lisait le grec à sept ans (p. 157). Je le veux bien, mais qu'est-ce que cela prouve en faveur de la Réforme? Montaigne aussi lisait le grec à cet âge, et n'était cependant pas huguenot.

Meaux, à celui d'Anne Dubourg, la Réforme passe par son ère des martyrs, et les nombreuses victimes sacrifiées à leurs convictions religieuses commandent notre sympathie et notre respect. Aucune ambition politique, aucun espoir de profit matériel ne pouvait en face des bûchers s'allier à leur foi, et nul historien sincère, quelles que soient d'ailleurs ses convictions personnelles, ne pourra leur refuser ce témoignage. Mais à partir de la conspiration d'Amboise la situation change; les huguenots deviennent un parti politique, et à partir de ce moment on rencontre dans leurs rangs et même à leur tête (Condé) des personnages pour lesquels les questions religieuses sont tout à fait secondaires et bien des hommes qui feraient la honte de tout parti. M. S. n'a pas tenu compte, en réunissant ses exemples historiques, de cette distinction qu'il est absolument nécessaire de ne pas négliger. Il est même allé en chercher bien avant dans le XVII[e] siècle, qui évidemment ne pouvaient servir d'arguments pour des époques antérieures.

Les éloges donnés aux huguenots par M. S. sont en général fort justes; seulement l'auteur aurait dû se garder de les distribuer indistinctement à *tous* les huguenots. Il dit quelque part (p. 115) qu'on se trouve avec eux « en pleine » idylle », il nous raconte (p. 96) que « chaque huguenot se disait dès l'aube » du jour : Aie les yeux dressés vers le royaume des cieux! » etc. De pareilles exagérations nuiront à bon droit à tout ce que son livre renferme de bon et de vrai, surtout quand on lit ensuite la peinture sombre du catholicisme contemporain, qui doit faire ressortir les vertus des huguenots. Incontestablement à cette première époque de leur existence, les réformés, comme toute minorité opprimée, avaient une ferveur religieuse plus grande, une moralité plus pure que leurs persécuteurs, mais de grâce ne faisons pas de tous, en bloc, des saints! Il y avait des catholiques extrêmement respectables par leurs mœurs et leur foi (Michel de l'Hôpital, par exemple), il y avait des huguenots grands coquins. M. S. qui exprime, à bon droit, son horreur pour la cour de Henri III, à Paris, croit-il vraiment que la cour huguenote de Nérac valût beaucoup mieux et que le vicomte de Turenne ou le baron des Adrets ne fussent pas tout aussi corrompus et tout aussi féroces que les Joyeuse ou les Monluc? La bourgeoisie elle-même, qui formait le noyau le plus respectable de la minorité protestante, n'était pas aussi généralement vertueuse que M. S. semble le croire. Les registres des consistoires réformés de cette époque pourraient le prouver; la plupart, il est vrai, ont été détruits plus tard, au XVII[e] siècle; quelques-uns cependant ont été sauvés et l'on a publié récemment celui du Mans pour les années 1561-1562 (voy. *Rev. crit.*, 1867, I, p. 380). On y voit le consistoire s'occuper de plusieurs cas de friponnerie, de jeu, d'inconduite et même d'adultère, dans cette petite communauté. M. S. a donc eu tort d'étendre à tous les membres du parti les éloges dus à juste titre au plus grand nombre, et ces louanges sont particulièrement mal venues quand il les étend aux soldats huguenots « qui ne pillaient et fourrageaient » jamais[1] » (p. 266), et qui « ne cessèrent de l'emporter en moralité sur les soldats

1. Cela n'empêche pas M. S. de nous raconter à la p. 184 l'histoire touchante d'un

catholiques » (p. 268). Coligny les jugeait autrement et devait être meilleur juge (p. 269). Qui ne connaît d'ailleurs les excès des lansquenets allemands, qui formaient une partie de ses armées?

En somme l'ouvrage de M. S. aurait gagné beaucoup à être rédigé d'après un autre plan, moins scolastique et systématique et avec un peu moins de préoccupations religieuses. Il aurait certainement produit plus d'effet en attribuant un peu moins à tous les huguenots des vertus qu'il refuse à tous les catholiques. Il l'a si bien compris que vers la fin de son ouvrage (p. 240) il dit quelque part qu'il ne faudrait point conclure de ce qu'il raconte que tous les huguenots aient été bons pères, bons époux, bons chrétiens, etc. Malheureusement ce qu'il dit en ce passage, en dix lignes, ne suffit pas pour effacer l'impression générale de son livre tout entier. M. S. a fait tous ses efforts pour être juste envers ses adversaires, je le reconnais, mais il n'a pas toujours réussi. On sourit involontairement quand il dit : « *Nous pousserons l'impartialité* jusqu'à reconnaître que Bèze, Coli- » gny, Calvin lui-même, ne nous sont pas entièrement sympathiques » (p. 322). L'auteur a l'air de se faire violence pour arriver à cette impartialité; mais c'est là une de ces qualités primordiales, élémentaires, de tout historien sérieux, qu'il n'y a aucun mérite à avoir et qui doit exister tout naturellement. Or cette impartialité ne consiste pas seulement à ne pas vanter outre mesure un parti religieux et politique, — M. S. n'a pas *trop* exagéré dans ce sens — mais encore et surtout à ne pas taire ou dissimuler les mérites du parti contraire, et c'est là un reproche que l'auteur des *Huguenots au* XVI[e] *siècle* nous semble mériter quelque peu. Néanmoins son ouvrage, riche en anecdotes touchantes, en traits d'héroïsme, en citations intéressantes pourra fournir une lecture utile au grand public et remplir ainsi le but louable que l'auteur poursuivait en l'écrivant[1].

Rod. Reuss.

---

maraudeur protestant, blessé en pillant.

1. Ci-jointes quelques menues remarques critiques, glanées en passant. P. 22. On voit encore Lefebvre d'Etaples « enseigner en pleine Sorbonne. » Il est prouvé aujourd'hui qu'il n'a jamais été professeur à la Sorbonne (Dardier, articles sur les origines de la Réforme en France, dans le *Lien*, année 1869). — P. 27. D'après M. S. on pourrait croire que l'*Institution chrestienne* de Calvin parut en français en 1535 et la Bible d'Olivetan en 1536. Or l'*Institution latine* parut en 1536 (la traduction française ne fut publiée qu'en 1541) et la Bible d'Olivetan en 1535. — A la même p. 27 il dit qu'on accusa *non sans raison* les catholiques d'avoir affiché les placards contre la messe, en 1534, pour nuire *par cette ruse infernale* aux protestants; cependant à la p. 33 l'auteur vante le courage héroïque des réformés, qui bravaient tous les dangers pour afficher les susdits placards. Quelle est la version définitivement adoptée par lui? — P. 92. Nous avouons ne pas comprendre qu'on trouve « l'esprit le plus mordant » dans l'épitaphe de Cipierre. — P. 94. M. S. cite d'abord la devise d'une Bible de Duplessis Mornay, puis il ajoute : « *Arte et* » *Marte*, répétait un *autre* huguenot. » Mais *Arte et Marte* est précisément la devise de Mornay. — P. 108. Il est difficile de comprendre l'indignation de M. S. contre la perfidie jésuitique de Tavannes, à propos des conseils de prudence que celui-ci donne avec tout l'*humour* d'un soldat, aux prisonniers de guerre de son parti. — P. 151. En parlant de la peste de Genève en 1543, M. S. raconte précisément le contraire de la vérité; Calvin et ses collègues se montrèrent trop peureux à ce moment; un *seul* d'entre eux se dévoua et périt victime de son dévouement. Loin de se présenter pour soigner les malades, ils

135. — **Les Sculpteurs Italiens** par Charles C. PERKINS, correspondant de l'Académie des beaux-arts. Édition française, revue, augmentée et ornée d'un album contenant quatre-vingts eaux-fortes gravées par l'auteur, et de trente-cinq gravures sur bois dans le texte d'après ses dessins et des photographies. Ouvrage traduit de l'anglais par Ch. Ph. HAUSSOULLIER. 2 vol. in-8°. Paris, Vᵉ Jules Renouard, 1869. 478-448 p. et un album.

L'ouvrage de M. Perkins vient combler une lacune importante de l'histoire de l'art : les histoires de la peinture italienne abondent, depuis les abrégés les plus élémentaires jusqu'aux biographies les plus détaillées; mais les sculpteurs n'ont pas eu la même fortune que les peintres. Jusqu'ici leurs vies avaient été peu étudiées, et partant peu connues; aucune histoire générale ne présentait la succession des artistes depuis la première renaissance avec Nicolas de Pise, jusqu'à la décadence, c'est-à-dire jusqu'à la mort de Michel-Ange. A peine les maîtres les plus illustres avaient-ils obtenu la charité d'une notice, souvent inexacte, des biographes les plus prolixes, et une foule d'artistes fort intéressants étaient laissés dans une obscurité presque complète. On connaissait leur existence par les œuvres qui avaient conservé leur nom, et c'était tout.

M. Perkins a entrepris de nous présenter un tableau du développement de la sculpture italienne depuis les débuts de l'École pisane jusqu'à la fin du XVIᵉ siècle. L'ouvrage est divisé en deux parties distinctes; la première, consacrée à l'École toscane, occupe tout le premier volume; dans la seconde, l'auteur s'occupe tour à tour des diverses Écoles napolitaine, romaine, lombarde ou vénitienne et leur consacre à chacune un ou plusieurs chapitres particuliers, sans entreprendre la tâche impossible de raconter simultanément le développement de l'art dans toutes les régions de la péninsule. Cette division a peut-être l'inconvénient de faire moins bien sentir l'influence de certaines provinces sur le reste de l'Italie, ou tout au moins d'obliger l'auteur d'y revenir à plusieurs reprises en l'exposant ainsi à des redites; mais c'est cependant encore l'ordre le plus logique et le plus commode. L'histoire de l'École toscane, par exemple, ne saurait être interrompue par des digressions continuelles; on ne suivrait pas aussi bien le lent, mais incessant, développement des principes remis en honneur par Nicolas de Pise, jusqu'à Donatello, Ghiberti et jusqu'à Michel-Ange. Il existe entre les artistes de la même contrée, un certain lien d'école, une tradition, une parenté, pour ainsi dire, dont il faut avant tout tenir compte.

En même temps il importait de rattacher les premières œuvres de la Renaissance italienne aux anciennes productions indigènes de l'art. C'est ce que l'auteur a fait dans une Introduction d'une trentaine de pages où il résume rapidement les renseignements encore bien incomplets qu'on possède sur l'art étrusque, où il représente cet art essentiellement indigène supplanté, après la conquête romaine,

---

refusèrent de le faire (Kampschulte, *J. Calvin*, I, p. 484). — P. 183. Lisez Élisabeth Fry et non Frey. — P. 188. Cinq cents florins genevois n'équivalent pas à 250 fr., mais à environ dix fois cette valeur, etc.

par l'imitation d'un art exotique, enfin le conquérant arrivant lui-même à la décadence et la belle sculpture des Antonins aboutissant aux tristes images byzantines.

Nous allons indiquer sommairement le contenu des treize chapitres du livre premier et des sept chapitres du livre deuxième.

Livre premier :

Ch. I. Niccola Pisano. — II. Les élèves de Niccola Pisano. — III. Andrea Pisano et ses élèves Nino et Tommaso, Giovanni Balduccio et Andrea Orgagna. — IV. École de Sienne. — V. Lorenzo Ghiberti et Donatello. — VI. Les élèves de Donatello et de Verocchio. — VII. Luca della Robbia et son école; les Rossellini; les Majani; Mina da Fiesole; Civitale. — VIII. Pollajuolo, Bartolommeo da Montelupo, les Ferrucci, Andrea Contucci, Jacopo Tatti, Francesco di Sangallo, Benedetto da Rovezzano et Pietro Torrigiano. — IX. Michel-Ange. — X. Les élèves de Michel-Ange. — XI. Benvenuto Cellini. — XII. Baccio Bandinelli et son école. — XIII. Tribolo et Gian Bologna.

Livre deuxième :

Ch. I. L'Apulie (La Pouille) et les Abruzzes. — II. Naples. — III. Rome. — IV. Lombardie. — V. Venise. — VI. Vérone, Vicence, Padoue, Mantoue et Brescia. — VII. Bologne, Ferrare, Modène, Reggio, Parme, Plaisance.

Un *Appendice* accompagne le second volume. Il renferme des pièces ou des listes trop longues pour trouver place dans le cours du récit. Enfin une table alphabétique et analytique des matières fort étendue (72 pages) complète l'ouvrage et rend les recherches faciles et rapides.

Il est presque inutile de dire que chaque volume renferme une table des chapitres et qu'une autre table des bois intercalés dans le texte est placée à la fin du second volume; mais il est nécessaire d'indiquer une addition très-ingénieuse placée à la fin de tous les chapitres sous le titre de *chronologie*. L'auteur a résumé en quelques lignes la biographie et l'œuvre des artistes dont il venait de raconter la vie et les travaux. Une sommaire énumération des principaux actes de leur existence et de toutes leurs œuvres authentiques, rangées chronologiquement avec une date en regard de chaque article, nous présente un abrégé saisissant de ce qui vient d'être exposé et commenté plus haut. Ce tableau a été fait pour la vie de tout artiste de quelque importance; or de beaucoup de sculpteurs italiens, il ne nous est resté qu'une œuvre ou même une date; parfois même l'époque précise de leur existence n'est pas déterminée. Tout cela est sommairement relaté dans cette récapitulation qui suit tous les chapitres; elle nous offre en même temps pour les maîtres qui ont été l'objet d'études particulières et approfondies, tels que Donatello ou Michel-Ange, comme un tableau chronologique de leur vie et de leur œuvre entière. Nous insistons sur cette excellente innovation parce qu'elle peut être avantageusement imitée par tous les auteurs qui s'occupent de la biographie des artistes. Présenter ainsi nettement les faits certains et les résultats acquis, comme conclusion d'un travail, c'est en dégager

d'avance pour tout lecteur la substance essentielle, l'enseignement qu'il doit précieusement garder.

Il serait peut-être peu juste d'appliquer à un livre comme celui-ci, entièrement nouveau et embrassant une période ainsi que des contrées fort étendues, les procédés de critique qui conviennent à une monographie, à l'étude spéciale d'une école isolée ou d'une époque restreinte. Du moment où l'auteur a puisé aux meilleures sources, et les nombreuses notes qui accompagnent le texte, la citation de toutes les autorités consultées, nous prouvent qu'il n'est pas de documents publiés sur les sculpteurs italiens en Italie ou à l'étranger, qui lui soient demeurés inconnus; du moment où il a groupé dans son livre tous les matériaux indispensables, en contrôlant les assertions de ses devanciers, en vérifiant lui-même les attributions douteuses, en cherchant à éclaircir par l'expérience de sa critique personnelle les passages obscurs ou les points suspects, il a fait tout ce que nous sommes en droit de lui demander et nous ne pouvons raisonnablement rien exiger au delà.

M. P. ne s'est pas contenté d'étudier assidument les anciens historiens, les documents publiés et quelquefois même manuscrits; il a passé de longues années à parcourir toutes les provinces de l'Italie, à visiter non-seulement les villes indiquées par les guides, mais aussi les plus petits villages perdus au milieu des montagnes, à dessiner tous les monuments intéressants qui frappaient ses regards et dont un certain nombre est encore inconnu des amateurs et des artistes, malgré les facilités de jour en jour plus grandes offertes au voyageur, malgré la diffusion des chefs-d'œuvre par la photographie. M. P. n'a épargné ni soins, ni fatigue, ni argent; car si la persévérance, une volonté inébranlable étaient de première nécessité pour réaliser une œuvre semblable, son exécution exigeait en outre de grands sacrifices pécuniaires. Heureusement cette condition indispensable se trouvait réunie aux autres, et désormais le touriste amateur qui voudra étudier méthodiquement la belle école florentine de sculpture du XIV[e] au XVI[e] siècle, trouvera dans l'ouvrage de M. P. un guide excellent, aussi sûr qu'intéressant.

En effet l'auteur ne se contente pas d'énumérer sèchement des faits ou de décrire aussi exactement que possible les œuvres des sculpteurs italiens. Il ne dédaigne pas, par des digressions qui ne dépassent jamais la mesure, de nous montrer l'état de la société à l'époque où vivaient ses héros; il nous fait faire connaissance avec leurs protecteurs, avec leur famille ou leurs amis; et en effet ces éléments jadis si maladroitement bannis de la biographie des hommes notables ne sont-ils pas indispensables pour bien juger, bien apprécier leur valeur? De même certaines excursions sur le domaine de l'histoire proprement dite sont parfois rigoureusement à leur place dans un livre comme celui-ci et l'auteur doit tenir compte des révolutions, des conquêtes et des luttes qui ont pu avoir une influence quelconque sur les destinées de l'art. C'est ce qu'a fait M. P. et c'est cela précisément qui enlève à son livre la sécheresse et l'aridité qui sont le défaut ordinaire des travaux de ce genre.

On pourrait sans doute contester certaines appréciations de l'auteur. Peut-être s'est-il laissé parfois influencer outre mesure par l'opinion publique. Ainsi le David en marbre de Donatello actuellement placé aux Uffizii ne peut trouver grâce devant lui; tandis qu'il épuise les formules de l'admiration pour la petite statuette en bronze du même auteur, représentant aussi un David, transportée au musée du Bargello. La première figure a beaucoup de grâce, de noblesse et d'élégance et n'est pas indigne du tout de l'auteur du S. Georges d'Or-San-Michele; tandis que la statuette de bronze est singulièrement gâtée par le ridicule chapeau enguirlandé qui compose à lui seul le vêtement du David.

A propos du fameux concours pour les portes du baptistère de Florence, M. P. exalte le modèle de Ghiberti et le trouve bien supérieur à celui de Brunelleschi qui lui disputa sérieusement la victoire. Il s'étonne que les juges soient restés aussi longtemps indécis. C'étaient cependant des connaisseurs que les arbitres de cette lutte mémorable, et l'examen des deux projets ne nous paraît pas aussi désavantageux à Brunelleschi que le dit M. Perkins. Ce modèle en effet, avec plus de mouvement, présente plus de simplicité et d'unité que celui de Ghiberti. Dans le projet de ce dernier on voit déjà poindre une tendance au pittoresque qui se donna carrière dans les secondes portes qu'il exécuta pour le baptistère et cette disposition est précisément le plus grave reproche qu'on puisse adresser à Ghiberti parce qu'elle est contraire aux lois fondamentales de la sculpture.

L'auteur nous paraît aussi bien sévère pour certains artistes comme Verocchio et surtout Baccio Baudinelli. Je lui abandonne ce dernier comme homme; il est suffisamment prouvé qu'on perdrait sa peine à défendre ce brutal orgueilleux et jaloux; mais on ne saurait refuser une certaine puissance à ses productions et cette puissance serait bien plus sensible si on pouvait les éloigner du voisinage écrasant de Michel-Ange.

Mais si les questions de goût sont parfois tranchées par M. P. dans un sens qui peut fournir matière à contestation; la plupart du temps ses jugements sont empreints de mesure et d'impartialité. C'est la qualité la plus nécessaire dans un livre de la nature de celui-ci, et M. P. la possède à un haut degré.

Un ouvrage paru dans ces dernières années, et dont l'auteur anglais ne paraît pas avoir eu connaissance, aurait pu lui fournir de précieux renseignements sur certains travaux considérables de plusieurs des maîtres du XVIe siècle. Je veux parler du magnifique volume sur le Palais de Fontainebleau, publié, d'après les ordres de l'empereur, par J.-J. Champollion-Figeac, en 1866. Cette monographie, toute indigeste qu'elle est, représente le résultat de longues recherches. Elle contient beaucoup de faits, et des renseignements curieux dont M. P. pourrait faire son profit. Nous citerons particulièrement les détails que donne M. Champollion sur l'*Hercule* en marbre de Michel-Ange qui décora longtemps un des parterres de Fontainebleau, sur un moulage de la Pietà de S. Pierre, du même artiste, qui se trouvait dans la chapelle de S. Saturnin, sur les péripéties du séjour de Benvenuto Cellini en France, avec l'énumération très-complète de ses différents

travaux pour François Ier, enfin sur les fontes du Primatice destinées à décorer le palais de Fontainebleau. Les détails relatifs au Primatice sont tirés de l'excellente monographie de M. H. Barbet de Jouy sur *les Fontes du Primatice*. M. P. ne paraît pas avoir connu non plus les détails que donne Mariette sur la fameuse Léda de Michel-Ange, dans son *Abecedario*. Toutefois ces lacunes qui pourraient avoir une certaine gravité dans une monographie ont bien moins d'importance dans une histoire générale qui embrasse plusieurs siècles et un grand nombre de pays et d'artistes différents.

L'atlas d'eaux-fortes que l'auteur a joint à son ouvrage en forme le commentaire indispensable. Non-seulement il fait du livre de M. P. un livre de luxe; mais il grave, bien mieux que toutes les descriptions, les œuvres importantes dans la mémoire de l'amateur. Il n'est pas moins utile pour raviver le souvenir des chefs-d'œuvre dans l'esprit du touriste qui a vu les originaux en Italie. Peut-être y aurait-il eu avantage à faire graver les eaux-fortes directement d'après des photographies, quand l'original a déjà été reproduit par ce procédé, et le nombre en est assez considérable aujourd'hui; on eût été plus certain de la sorte de respecter le caractère particulier des têtes et le mouvement des figures qui se trouvent parfois singulièrement dénaturés dans les copies de M. Perkins. Le dessinateur aurait pu aussi se contenter de rendre simplement au trait la plupart des figures; souvent les ombres alourdissent et même déforment les contours. Malgré ces défauts, dont nous n'avons pas voulu atténuer la gravité, l'album des principaux chefs-d'œuvre de la sculpture italienne a d'autant plus d'utilité que l'auteur a choisi parmi les œuvres capitales celles qui sont restées jusqu'ici le moins connues par les reproductions, soit gravées, soit héliographiques; ainsi Donatello y occupe une plus large place que Michel-Ange, et ce choix nous paraît fort judicieux. Pour résumer notre opinion, le livre de M. Perkins est un des ouvrages les plus importants qui aient récemment paru sur l'histoire de l'art. M. Ch. Ph. Haussoullier a donc rendu un véritable service aux amateurs français en le traduisant en notre langue, et il ne pouvait s'acquitter mieux qu'il l'a fait de la tâche modeste et utile qu'il s'était imposée.

J.-J. Guiffrey.

---

136. — **Recherches sur Gargantua en Poitou avant Rabelais**, par M. L. Desaivre (Extrait de la *Revue de l'Aunis, de la Saintonge et du Poitou*). Niort, Clouzot, 1869. In-8°, 24 p.

Cette brochure se rattache intimement à celle de M. Gaidoz, dont nous avons rendu compte l'année dernière (art. 94). M. Desaivre admet complétement le système de son prédécesseur, et cherche à l'appuyer de nouveaux faits. Mais ses idées mythologiques sont trop dépourvues de précision et de méthode pour qu'il soit utile de les discuter. L'empressement avec lequel M. D. a accepté une hypothèse ingénieuse mais à coup sûr fort incertaine est un avertissement pour les mythologues sérieux : ils doivent se garder d'exprimer trop facilement des

conjectures qui deviennent souvent, pour des esprits moins réfléchis et moins préparés, le point de départ de véritables divagations. C'est à ceux qui peuvent à bon droit faire autorité qu'il appartient de donner l'exemple d'une méthode prudente et circonspecte; nulle part, nous l'avons déjà dit, elle n'est plus nécessaire que dans les études mythologiques.

Si nous sommes obligés d'être sévères pour la partie théorique de cette brochure, nous devons au contraire exprimer à l'auteur toute notre reconnaissance pour les faits nouveaux et intéressants qu'elle contient. Outre la mention de plusieurs lieux actuellement appelés du nom de *Gargantua* (mais qu'ils l'aient été ainsi avant Rabelais, M. D. n'a garde de le prouver), nous remarquons surtout la variante du *miracle des avoines*. Une légende qui existait déjà au moyen-âge (voy. *AA. SS. Aug.* t. III, p. 66), raconte que sainte Radegonde, poursuivie par son mari, fut sauvée grâce à la croissance soudaine et miraculeuse d'un champ d'avoines. M. D. nous apprend que, dans une autre légende poitevine, Radegonde et son mari sont remplacés par Gargantua et sainte Macrine (sainte populaire du pays). Nous avons ici une des mille formes du mythe de *la femme poursuivie*, qui se retrouve chez tous les peuples de l'Europe. Les noms des personnages varient à l'infini et ne sont dans aucune relation avec le sens primitif du récit. — D'autres histoires de Gargantua, recueillies en Poitou, méritent d'être notées; et pour appuyer sa thèse de l'identification de Gargantua au soleil, M. D. a réuni plusieurs coutumes ou superstitions intéressantes. Des publications comme celle-ci montrent combien il y a à faire en France pour constituer une mythologie populaire; la mine est extrêmement riche et à peine effleurée. Les travailleurs qui ont le bonheur d'être à même d'y puiser peuvent rendre les plus grands services et mériter à leur nom une renommée durable; il faut seulement qu'ils comprennent que des faits recueillis sincèrement, bien notés et classés avec méthode, sont avant tout ce qu'on attend d'eux et ont mille fois plus de valeur que tous les systèmes aventureux auxquels ils peuvent être tentés de se livrer.

G. P.

VARIÉTÉS.

La Petite Revue des Bibliophiles dauphinois.

Il y a quelques semaines nous annoncions et nous recommandions à nos lecteurs un recueil qui, en donnant aux études romanes un organe dont elles avaient besoin, portait le témoignage le plus favorable de l'activité scientifique de la province. Voici qu'il nous arrive de Grenoble un nouveau recueil qui sous le titre modeste de *Petite revue des Bibliophiles dauphinois*[1], promet aux érudits du Dauphiné un *Intermédiaire*, ouvert aux questions et aux réponses concernant l'histoire

---

1. *Petite Revue des Bibliophiles dauphinois*, paraissant dix fois par an. Prix 8 fr. Grenoble, Allier fils. Ce recueil est imprimé avec luxe sur beau papier vergé.

de cette province et de la contrée immédiatement avoisinante, en même temps qu'une collection de pièces historiques et littéraires relatives à la même partie de la France. La société des Bibliophiles dauphinois a confié la direction de son recueil à M. Gariel, le savant bibliothécaire de Grenoble, au zèle et aux travaux de qui l'histoire du Dauphiné et, on peut le dire, la vie littéraire de cette province ont déjà tant d'obligations. Le rédacteur en chef n'a point épargné sa peine, et ses communications forment une partie considérable des quatre numéros que nous avons sous les yeux. Nous signalerons comme ayant une réelle valeur, non pas seulement pour le Dauphiné, mais pour les études romanes en général, la série de spécimens des plus anciens monuments écrits en langue vulgaire du Dauphiné (p. 55-69); on y remarquera surtout la coutume de Saint-Vallier (1204) publiée pour la première fois d'après un parchemin qui est sinon l'original (il n'est pas scellé, et il s'y rencontre un assez grand nombre de fautes) du moins une copie à peu près contemporaine. L'histoire du droit et celle de la langue d'oc feront leur profit de ce texte, qui est accompagné d'une courte introduction de M. Gariel et de quelques observations d'un des rédacteurs de la *Revue critique* tant sur certains passages difficiles du texte que sur le rapport de cette coutume avec les coutumes de Riom et de Saint-Bonnet-le-Château (Forez) qui sont évidemment de la même famille. — Notons en passant que le texte de l'oraison dominicale donné, sous toute réserve il est vrai, par M. Gariel comme étant du XIIe siècle, d'après une édition antérieure qui n'indique pas sa source, est au plus tôt du XIVe; et encore est-il à supposer que la copie est inexacte. — Signalons, entre autres pièces curieuses, le prix fait, publié par M. l'abbé Chevalier, d'un missel d'une grande richesse commandé en 1486 par l'église de Saint-Marcellin (p. 52-4), et prenons congé de la *Petite Revue* en lui souhaitant tout le succès qu'elle mérite.

NOTE RECTIFICATIVE (V. p. 45). — Le dialogue de Chapelain *De la lecture des vieux romans* « publié *pour la première fois* par M. A. Feillet » n'est point inédit. MM. Egger et Tamizey de Larroque veulent bien nous apprendre, — en même temps, — que l'opuscule de Chapelain a déjà paru en 1728 dans les *Mémoires d'histoire et de littérature* (tome VI, 2e partie, p. 281-342).

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 32 — 6 Août — 1870

137. — **The modern Buddhist,** being the views of a Siamese minister of state on his own and other religions translated by Henry ALABASTER, etc. In-8°, 96 p. London, 1870, Trübner et C°. — Prix : 4 fr. 50.

Voici un Bouddhiste, laïque, mais savant, qui vient nous apprendre ce qu'est sa religion et ce qu'il pense de la nôtre. Le fait est trop rare et trop piquant pour ne pas exciter la curiosité. Mais, avant de parler du livre lui-même, il est indispensable de faire connaître les circonstances dans lesquelles il a été composé.

Le dernier roi de Siam, mort depuis moins de deux ans, avait « porté les » habits jaunes » et vécu de la vie des moines pendant 25 ans : c'était un savant théologien bouddhiste, très-éclairé, très-tolérant, fort au courant des idées européennes qu'il avait appris à connaître dans de fréquentes relations avec des Américains, des Anglais et des Français, du reste très-attaché à sa religion, mais avec des vues indépendantes. Il avait même médité d'être un réformateur du Bouddhisme : son plan consistait à supprimer ou à laisser de côté toute la partie légendaire du canon sacré, pour ne laisser subsister, ou ne faire entrer en ligne de compte que la partie doctrinale, la métaphysique et la morale. Un précieux auxiliaire secondait le roi dans ce grand dessein : c'était un des ministres, théologien non moins savant que son maître, dont il partageait les idées, sans cependant aller aussi loin, et surtout moins disposé à appliquer aux faits la rigueur des conclusions logiques, le ministre des affaires étrangères, connu généralement des Européens sous le nom de Phra-Klang. Plusieurs voyageurs ont parlé de ces deux éminents personnages et de leurs communs projets, en particulier M. Bastian, qui donne de curieux détails dans ses *Studien und Reisen*[1], et qui raconte entre autres choses une soirée à laquelle il assista chez le Phra-Klang avec M. Alabaster, l'auteur du livre dont nous avons à rendre compte.

Il y a environ deux ans, quelques mois seulement avant la mort du roi, le Phra-Klang, frappé de cécité, quitta des fonctions qu'il avait exercées pendant 12 ans à la satisfaction et de son maître et des nombreux étrangers avec lesquels ces fonctions l'avaient mis en rapport : en même temps, il publia un ouvrage, le

1. Voy. *Revue critique*, n° du 14 mars 1868, art. 50. Nous n'avons rappelé que par un mot, dans cet article, les relations du voyageur avec le roi et le ministre.

premier livre, dit M. Alabaster, imprimé et publié par un Siamois sans assistance étrangère, dans lequel il avait rassemblé le résultat de ses longues méditations sur la religion, aussi bien que des réflexions provoquées dans son esprit par ses fréquents entretiens avec les Européens.

Ce livre est intitulé *Kitchanukit* « livre expliquant mainte et mainte chose »; l'auteur annonce qu'il l'a composé pour l'instruction des jeunes gens; mais les adultes y trouvent leur compte. La pensée principale du ministre était de faire sortir ses lecteurs de l'ornière, de les habituer à réfléchir; on conçoit que, ayant des vues aussi neuves et aussi élevées, il se soit adressé surtout à la génération nouvelle; il procède par demandes et par réponses, posant l'une après l'autre les questions qui lui paraissent les plus importantes et qui exigent le plus impérieusement une solution raisonnable. « Mon livre, dit-il, sera un livre de ques- » tions et de réponses; et je l'appelle : « un livre qui explique bien des choses. »

M. Alabaster, interprète du consulat britannique général à Siam, lié avec l'auteur par des relations officielles auxquelles la courtoisie et de communes dispositions d'esprit ajoutèrent des liens d'amitié, parfaitement au courant de la langue siamoise, par le fait même de ses fonctions, a eu l'heureuse idée de nous donner la substance de ce livre dans une analyse parsemée d'extraits, et intitulée : *le Bouddhiste moderne, Vues d'un ministre d'État siamois sur sa propre religion et sur les religions étrangères, traduit avec des remarques, par Henry Alabaster*, etc.

On peut se demander si M. A. n'aurait pas mieux fait de nous donner le livre entier; cela sans doute eût été préférable. Il est vrai que la lecture de l'ouvrage complet eût probablement rebuté bien des lecteurs que celle de l'abrégé retiendra. Cependant nous ne sommes pas tellement riches en documents sur le Bouddhisme moderne, qu'on doive nous mesurer avec tant de parcimonie des renseignements de la valeur de ceux que renferme le livre du Phra-Kiang. Ces réserves faites, il nous semble que l'auteur de l'extrait a fait dans l'ouvrage original un choix judicieux et nous donne tout ce que le livre contient d'important.

Les remarques de M. A. sont peu nombreuses; nous ne le lui reprocherons pas. Il avait surtout à faire parler l'auteur siamois; il l'a senti, et a été très-sobre de réflexions personnelles; les notes qu'il a mises au bas des pages sont très-rares et très-courtes, réduites au strict nécessaire. C'est dans le texte même qu'il a intercalé la plus grande partie de ses remarques, lesquelles sont plutôt des analyses des portions de l'ouvrage non citées textuellement; s'il parle en son nom, c'est seulement pour éclaircir certains points importants peu connus des Européens. On peut même trouver que, à cet égard, il y a insuffisance : ainsi M. A. explique très-bien (p. 57) le *Kam* dont il traite longuement (p. 57-65) et dont il renonce avec assez de raison à donner une traduction (p. 56). Il n'était cependant pas inutile de dire que ce terme n'est que le pâli *Kamma* (sanskrit *Karma*) « œuvre, acte; » mais en donnant cette explication on entrait dans une voie nouvelle; car alors il aurait fallu expliquer tous les termes pâlis dont le livre est rempli; l'auteur eût fait ainsi un travail d'érudition qui n'était pas son objet, et pour lequel il n'était sans doute pas préparé. Il a donc mieux fait de s'abstenir

absolument : il se peut que le lecteur soit, au premier abord, repoussé par quelques termes inintelligibles; mais l'exposition est si claire, les matières traitées tellement intéressantes, qu'il doit lui être facile de vaincre cette première répugnance, et de lire avec intérêt un livre qui, malgré un certain appareil d'érudition, est fait pour le grand public.

Le livre du Phra-Klang est, avant tout, un exposé du Bouddhisme comparé aux autres religions; mais l'auteur commence par le dégager de toutes les théories extravagantes sur la constitution du monde qu'on a voulu abriter sous le nom du Bouddha. Ainsi il examine les théories diverses sur la pluie, les épidémies, les marées, les éclipses, etc., réfutant les rêveries du Traiphoum, livre bouddhique, dont il nie hautement l'authenticité, et adoptant les explications de la science européenne; mais il paraît que, dans cette partie de son livre, sur laquelle M. A. passe assez rapidement, le bon sens de l'auteur siamois n'a pas toujours su résister aux influences du milieu dans lequel il a été élevé, ni se tenir en garde contre les moqueries des personnes qu'il a consultées, et qui, paraît-il, ne lui ont pas toujours fait des réponses sérieuses, en sorte qu'il mêle à la vérité de singulières erreurs.

Dans le reste du livre consacré à la religion, le Phra-Klang répond aux missionnaires, catholiques et protestants, critiquant leurs ouvrages, s'élevant surtout contre la croyance en Dieu, contre laquelle il multiplie les objections; puis après avoir passé en revue et apprécié, avec une sorte d'équité magistrale et un bon sens réel qui n'exclut pas la prévention, les différentes religions; le christianisme, divisé en catholicisme romain, christianisme (protestantisme) et mormonisme (!); — le mahométisme, — le judaïsme, — le brahmanisme, — le bouddhisme, — sans oublier le *confucianisme*, le culte du feu, le culte des esprits, l'incrédulité (point sur lesquels nous regrettons vivement que l'abréviateur ait tant abrégé); — il se demande quelle est entre toutes ces religions celle qu'on doit choisir; il conclut naturellement en faveur du Bouddhisme, et en expose les doctrines fondamentales, sans se préoccuper de l'histoire, dont il ne paraît pas faire plus de cas que de la légende. Il explique le *Kam* (ou *Kamma*), cette influence secrète, préordonnée, irrésistible, incessante, des actes moraux, qui détermine, d'existence en existence, la condition des êtres vivants, et qu'il oppose d'un air triomphant, et avec une entière confiance, à la Providence, à la bonté et à la justice du Dieu-Créateur des chrétiens; — le *Than* (Dânam), la vertu fondamentale du Bouddhisme, le don, le sacrifice, l'immolation de soi-même qui, vulgairement, se réduit au devoir de donner l'aumône; — les cinq *Sin*[1] «moralité, abstention,» c'est-à-dire, les cinq actions réprouvées par la morale et dont il faut s'abstenir, savoir : le meurtre, le vol, la fornication, le mensonge, l'ivresse. Cette question

1. *Sin* est la forme, ou plutôt la prononciation siamoise du mot Pâli *Sîla*, (sanskrit Çîla) « moralité » que M. A. traduit par « abstinence; » il offre une ressemblance fâcheuse avec le mot anglais *Sin* « péché, » et prête d'autant plus à l'équivoque que les cinq *Sîla* « moralités » sont en réalité cinq péchés; un lecteur attentif ne s'y laissera pas prendre; il eût cependant été à propos d'avertir par une note.

provoque diverses réflexions, soit générales sur la moralité, soit spéciales, sur certains vices ou certains usages, par exemple : sur l'usage des liqueurs enivrantes, sur le mariage et la polygamie, qui donne lieu à des remarques assez singulières. M. A. fait observer que son auteur ne traite pas de la contemplation, sans doute parce qu'elle est exclusivement à l'usage des moines et que le livre du Phra-Klang est écrit pour les laïques. — Il termine par un examen des croyances diverses sur la vie future, et donne, comme on devait s'y attendre, la préférence au Bouddhisme. On y remarque, dans cette partie, des réflexions très-sensées : « nous ne » pouvons, dit-il, nier l'existence du ciel et de l'enfer..... sur la question de » savoir si le ciel est au-dessus de la terre et l'enfer au-dessous, je laisse les » gens intelligents tirer eux-mêmes leurs conclusions; mais quant à un état » futur de bonheur et de chagrin, je n'en doute en aucune manière » (p. 87, 88). La conclusion du livre du Phra-Klang est en faveur du Bouddhisme, d'une part, à raison du bon sens que le ministre siamois trouve dans cette religion seule, d'autre part à raison de sa tolérance, telle, selon lui, qu'il n'y en a de pareille dans aucune autre.

Est-ce le fait de l'auteur, est-ce le fait de l'abréviateur? la question du *Nirvâna*[1], que nous jugeons si importante, et qui pour beaucoup de gens constitue tout ce qu'ils savent ou veulent savoir du Bouddhisme, n'est pas traitée *ex professo* dans cet ouvrage; c'est à peine si le mot Nirvâna y est prononcé; car il ne se rencontre, je crois, que dans une ou deux citations. Cependant ce grave sujet n'est pas entièrement passé sous silence; l'auteur y touche, avec une certaine réserve, mais dans des termes qui permettent difficilement de conclure au néant : « Qu'il existe, dit-il, un séjour (*a place*) de parfait bonheur où il n'y » a ni naissance, ni vieillesse, ni mort, celui-là seul l'a bien connu qui a atteint » la perfection de la sainteté. Il a dit qu'un tel séjour (*such a place*) existe; *mais » nul de nous ne l'a vu, et nous ne connaissons pas la situation de l'âme de Bhagavat. » Bouddha* » (the condition of the Lord Buddha's Soul, p. 53). — A la page 85, il dit à peu près dans les mêmes termes, mais avec un peu plus de précision : « que les quatre voies et les quatre fruits éteignent toute peine ultérieure, arrê» tent tout changement ultérieur, et produisent *un éternel repos de parfait bonheur*[2], » où il n'y a plus ni naissance, ni vieillesse, ni mort. »

Ces observations semblent venir à l'appui de la thèse soutenue par M. Max Müller dans l'Introduction aux *Buddhaghosha's parables*, contre la théorie du Nihilisme bouddhique[3]. La démonstration de l'athéisme bouddhique par le même écrivain

1. On sait que le Nirvâna est, pour une âme, la fin de la transmigration; toute mort est suivie d'une renaissance, le Nirvâna est une mort définitive, qui n'admet plus de retour à la vie. C'est un grand privilége, bien difficile à obtenir, la plus haute récompense à laquelle l'Être moral puisse prétendre; mais quelle est, au juste, la situation de l'âme qui a su la mériter? *That is the question*.

2. La polémique avec les missionnaires chrétiens pourrait fort bien n'être pas étrangère à ces déclarations; mais nous n'avons pas à examiner cette question.

3. Voyez *Revue critique*, n° du 11 juin 1870, p. 377-8.

est également confirmée par les sorties aussi véhémentes que nombreuses du Phra-Klang contre la croyance en Dieu. Il revient toujours sur cette doctrine qu'il repousse absolument; il la juge aussi fausse et aussi inacceptable que la transmigration des âmes lui paraît vraie et satisfaisante. La transmigration n'est pas pour lui une simple théorie morale, elle n'est pas seulement une tradition respectable remontant jusqu'au Bouddha, c'est un fait certain, actuel, qui se répète tous les jours, et dont il cite de nombreux exemples; l'un d'eux est rapporté à la page 55. — Nous ne sommes pas ici au Tibet, en Mongolie, en Chine, en présence des jongleries au moyen desquelles on opère la reconnaissance des «Buddhas » vivants, » c'est-à-dire, de hauts dignitaires ecclésiastiques, qui reviennent à la vie après leur mort, et dont il faut constater l'identité; non, il s'agit de gens simples, qui, sans aucun intérêt, reconnaissent dans un enfant de trois ans tel individu mort quelques années auparavant; — d'un des esprits les plus éclairés du pays, d'un homme de sens, d'un savant élevé au-dessus de bien des croyances superstitieuses, peut-être même suspect d'hérésie, qui partage leur conviction. On peut juger par là de la puissance avec laquelle cette notion de la transmigration des âmes, venue de l'Inde, s'est implantée dans les esprits des peuples parmi lesquels le Bouddhisme l'a propagée.

L'impression qui reste surtout après la lecture de ce livre, c'est le sentiment de la différence radicale, qui, malgré certaines ressemblances, dont quelques-unes sont frappantes, dont plusieurs sont très-superficielles et plus apparentes que réelles, sépare le christianisme du bouddhisme. D'une part, le théisme ou la croyance en Dieu, en sa providence, qui est à la base du système chrétien, en est le principe, l'essence, et le pénètre tout entier; de l'autre la théorie du *Karma* (*Kam* en siamois) et de la transmigration, sans laquelle on ne concevrait plus le Bouddhisme, créent entre les deux religions un abîme que ne peuvent combler certains rapports résultant du profond sentiment moral qui anime le Bouddhisme et en fait la grandeur. Aussi, le dernier roi de Siam, qui se préoccupait fort du christianisme et l'avait beaucoup étudié, disait-il : « Ne croyez pas que ceux de » mon côté deviennent jamais chrétiens; nous n'embrasserons pas ce que nous » regardons comme une religion ridicule » (a foolish religion, p. 90).

M. A. a écrit surtout pour éclairer les missionnaires sur la difficulté de leur tâche; ils peuvent en effet puiser dans cet opuscule des renseignements utiles; mais les érudits y trouveront aussi de précieuses indications, et les gens du monde y apprendront sans trop de peine à connaître une religion dont nous nous inquiétons peu, parce qu'elle est loin de nous et professée par des peuples hors d'état de résister à nos armes et de repousser notre joug, mais qui a eu une grande part dans l'histoire de la civilisation, et qui est représentée aujourd'hui par la plus grande masse de croyants que compte aucune religion du monde.

L. FEER.

---

138. — **Dante Alighieri und die gœttliche Komœdie.** Eine Studie zur Geschichte der Philosophie und zur Philosophie der Geschichte, von Dr H. K. Hugo Delff. Leipzig, Teubner, 1869. 1 vol. in-8°, vij-160 p.

M. Delff s'est proposé « de prouver que l'esprit de Dante, malgré son cachet » original, a les rapports les plus intimes avec les plus secrètes profondeurs de » la spéculation, avec la philosophie mystique qui, des Victoriens, de Bernard, » Denys, Augustin, conduit aux Platoniciens et plus haut encore. » Il veut « pénétrer dans les *intima* de l'esprit dantesque, non pas au moyen de fantaisies » subjectives, mais par des analogies historiques. » Cette idée est-elle aussi neuve que M. Delff semble le croire? N'avoue-t-il pas lui-même que Marsile Ficin s'en est déjà douté, et que le livre de M. Ozanam — « qui n'est pas ab- » solument à dédaigner » (*immerhin beachtenswerth*) — contient à cet égard de précieuses indications? Le tort de M. Delff est d'exagérer ce que sa thèse contient de vrai. Quoi qu'il en puisse dire, saint Thomas d'Aquin a été le vrai maître de Dante; c'est dans la *Somme* qu'il faut chercher les principales lignes de son système. Seulement Dante fut poète et éclectique, deux raisons suffisantes, ce me semble, pour expliquer les nombreuses analogies de sa philosophie avec celle des mystiques. C'est le mérite de M. Delff d'avoir cherché et montré ces analogies; nous le reconnaîtrions bien plus volontiers encore, s'il mettait moins de prétention et un ton moins absolu dans l'exposé des résultats auxquels l'ont amené ses recherches.

Dans une *Introduction* de vingt pages, M. Delff fait l'historique rapide de l'Église, montrant la décadence du clergé, le pédantisme de la scolastique, la cristallisation de la hiérarchie, en prouvant que les mystiques, dont il expose la doctrine et la théorie, réagirent contre ces excès en revenant aux origines du christianisme. Il traite ensuite en dix chapitres d'abord de l'idée de Dante, puis du développement de cette idée dans la *Divine Comédie*. Il s'applique naturellement à nous montrer en Dante un mystique, et il y réussit à merveille. Seulement je crois qu'il ne serait pas plus difficile de prouver, par tout autant de citations, qu'il fut péripatéticien, scolastique, voire même hégélien. Quand on découvre du mysticisme jusque dans saint Thomas, il n'est pas malaisé d'en trouver chez Dante. Il en est de la *Divine Comédie* comme du *Faust* : on y trouve de tout en matière de philosophie.

M. Delff établit quatre époques dans la vie de Dante : la période « de l'ardeur » inconsciente; » celle de la vie politique — l'auteur nous confessse à ce propos que lui aussi a été jadis *vana meditans* comme les peuples, et qu'il en est revenu; » — celle de la philosophie scolastique, signalée par la composition du *Convito*; celle enfin de la maturité, où le « mystique sortit des » liens de la scolastique. » Il est vrai que M. Delff dédaigne d'éclairer cette manière de voir par des dates. S'il avait un peu moins de mépris pour la chronologie et les recherches historiques, il aurait trouvé que la *Divine Comédie* fut conçue en même temps que la *Vita nuova*; que les premiers chants en furent écrits avant le

Convito; enfin que le *De monarchia* a été composé au milieu des luttes politiques et longtemps avant le *Paradis* qui est, à vrai dire, la seule partie du poème qui mérite réellement le titre de mystique. Il y aurait d'ailleurs plus d'une objection de détail à faire à cette biographie morale du poète. Dante ne dit point, dans le fameux passage *Inf.* XV, 85, que sa tendance est de *s'eternare*, mais que Brunetto Latini lui a enseigné *come l'uom s'eterna*, ce que l'on peut et l'on doit parfaitement entendre de « l'immortalité littéraire, » n'en déplaise à M. Delff. Je ne vois pas non plus pourquoi notre auteur se permet de traiter de « grossier » (*plump*) l'idée de M. Wegel, qui a cru, comme tout le monde avant M. Delff, que Dante était tombé dans « des égarements sensuels, » après la mort de Beatrice.

Ce que M. Delff nous dit *des idées de Dante sur l'État et l'Église* n'est point nouveau. Il lui plaît de voir la sagesse même (*die wahrhafte Athene*) dans l'utopie dantesque. Comme M. Delff a déclaré lui-même être mystique et dédaigne la politique réaliste, il est parfaitement en droit de nous vanter le beau système de l'unité à deux; mais qu'il permette au moins « aux myopes » d'être d'un avis différent. Quant à la *théologie de Dante* telle que l'expose M. Delff, j'avoue ne pas très-bien la comprendre, ce qui ne l'étonnera pas de la part d'un « bel esprit » qui a la naïveté de penser que l'idée fondamentale de Kant ne repose pas « sur » une fausse hypothèse. » La *cosmologie* du poète que nous étions assez simples pour croire celle de son temps, n'est qu'un symbole d'idées mystiques; son *anthropologie* et sa *morale* sont celles de saint Augustin et de saint Thomas. M. Delff veut bien en convenir; mais il nous montre qu'elles s'accordent aussi avec celles des mystiques. Cela, aussi bien que ce qu'il dit du mysticisme chrétien comparé au mysticisme païen, nous semble parfaitement juste. Toute cette première partie (p. 21 à 115) renferme d'ailleurs d'excellentes choses et prouve mieux que l'on ne l'avait fait jusque-là, combien l'instruction et la lecture de Dante étaient variées et universelles. N'étaient l'intolérance de M. Delff et le ton suffisant et hautain avec lequel il traite tous les gens qui ont le malheur de n'être pas mystiques et de croire que Dante n'a pas été que mystique, on serait plus tenté encore de lui rendre justice et de le remercier du zèle avec lequel il a retrouvé dans le poète toutes les réminiscences des mystiques du moyen-âge, tous les points de contact avec les néo-platoniciens, tout en pensant que plus d'une de ces rencontres sont purement fortuites.

Qu'avec les dispositions d'esprit dont je viens de parler, M. Delff ne tienne aucun compte, dans sa seconde partie, de l'explication historique de l'allégorie dantesque, on doit s'y attendre. C'est tout au plus s'il daigne reconnaître que Virgile pourrait bien être le représentant de la monarchie romaine. Toute cette partie ne contient d'ailleurs absolument rien qu'on ne trouve déjà dans les commentaires anciens.

M. Delff, dont le *moi* occupe une très-grande place dans cet opuscule, croit modestement qu'il y a résolu, en tout ce qui est important (*in der Hauptsache*), « la question séculaire sur l'esprit et le sens de la sublime énigme » dantesque. Il sera peut-être difficile de lui persuader qu'il y a des lecteurs qui n'ont pas

attendu sa venue pour comprendre à leur façon « l'esprit et le sens » de la *Divine Comédie*. Il sera également insensible au reproche d'obscurité que nous ferons à son style, comme à son procédé d'exposition; car il professe un singulier mépris pour la clarté superficielle. Il ne voudra certainement pas croire que, malgré sa manière de voir si poétique, Apollon n'a absolument pas voulu lui sourire et qu'il ferait mieux de ne plus traduire à l'avenir les tercets de Dante en prose allemande divisée en iambes hendécasyllabiques.

K. H.

---

139. — **Sulla Leggenda del Legno della Croce**, studio di Adolfo Mussafia. Wien, Gerold (Extrait des comptes-rendus de l'Académie de Vienne).

Cet excellent travail a pour sujet une des légendes les plus répandues de la mythologie chrétienne. La *Revue critique* a déjà eu occasion de s'en occuper (voy. 1866, t. I, p. 221 ss.), et a donné plusieurs renseignements dont quelques-uns n'auraient pas été inutiles à M. Mussafia s'il les avait connus. Cette légende a pour source le désir d'établir entre l'ancien et le nouveau Testament un rapport étroit et un parallélisme perpétuel, désir que nous trouvons dès l'origine du christianisme chez les premiers apôtres. Cette tendance s'est exprimée chez les théologiens par l'interprétation symbolique de l'Ancien Testament qui n'a pas encore disparu de l'enseignement catholique, chez le peuple par des fables dont la plupart sont évidemment nées en Orient et portent la marque de l'imagination bizarre, à la fois matérialiste et mystique, qui les a produites. M. M. montre que de très-bonne heure on a comparé ou opposé l'arbre de la croix à l'arbre de la science du bien et du mal, le bois qui a perdu l'humanité à celui qui l'a racheté. De là à supposer que ce bois était le même, que l'arbre de la croix était un rejeton de l'arbre du Paradis, il n'y avait pas loin : pour expliquer comment il pouvait en être ainsi, il était nécessaire d'inventer une histoire, et de faire comprendre d'abord comment un rejeton de l'arbre saint avait poussé sur notre terre, puis comment le bois de ce rejeton existait encore à l'époque du Christ. M. M. fait voir que pour la première partie on trouva un point d'attache tout naturel dans une légende plus ancienne, d'après laquelle Seth aurait pénétré, avant la mort d'Adam, dans le paradis terrestre, cherchant pour son père mourant l'*huile de miséricorde* (*Évang. de Nicodème*, ch. 19); pour la seconde on mit tout naturellement le bois merveilleux dans une relation étroite avec le roi Salomon, qui employa pour son temple des bois précieux de toute espèce. La *Pœnitentia Adami* (dont on a signalé un ms. du xe siècle) ne connaît encore que le voyage de Seth et l'huile de miséricorde : M. M. n'a pas trouvé de trace plus ancienne que le xiie siècle de la fusion de cette légende avec celle du bois de la croix. La rédaction latine du récit issu de cette fusion n'a pas encore été reconnue dans des mss. un peu anciens; M. M. en signale un du xive siècle. Cette rédaction se divise d'ailleurs en deux formes, plus une forme intermédiaire, auxquelles l'auteur rattache toutes les versions qui sont venues à sa connaissance. Nous ne pouvons le suivre dans ce travail minutieux, où il montre une érudition aussi

exacte qu'étendue. Nous nous bornerons à deux remarques. La rédaction où il est fait mention des trente cercles d'argent dont Salomon entoura l'arbre sacré et qui servirent plus tard à payer la trahison de Judas, a certainement été composée en Occident. Elle repose en effet sur la confusion de *cyclus*, « cercle » et *siclus*, «sicle,» mots qui se trouvent tous les deux écrits *ciclus* au moyen-âge (cf. Diefenbach). — M. M. n'a fait aucune mention de la singulière continuation de notre légende dans le roman du Saint-Graal; toute fantastique et creuse que soit l'invention de la *Nef de Salomon*, elle méritait cependant d'être signalée, ne fût-ce que pour sa date; appartenant au XIIe siècle, elle prouve l'antériorité de la légende sur laquelle elle est fondée. C'est là aussi que M. Mussafia aurait trouvé la forme du récit dans laquelle Ève emporte par distraction du paradis terrestre un rameau de l'arbre du bien et du mal, forme qui, dans les *manuscrits français* de M. P. Paris, a été attribué par erreur au moine André, mais qui se trouve réellement dans le Saint-Graal (voy P. Paris, *les Romans de la Table Ronde*, t. I, p. 225 ss.).

G. P.

---

140. — **Michael Caspar Lundorp**, der Herausgeber der *Acta publica*, ein deutscher Publicist aus dem Anfange des XVIIten Jhrdts., von Dr Ernst Fischer. Berlin, W. Weber, 1870. In-4°, 41 p.

Les *Acta publica* de Londorp, sont un immense recueil de pièces politiques, officielles et autres, relatives à l'histoire du XVIIe siècle, qui ayant eu un grand succès autrefois ont eu plusieurs éditions, dont la dernière, contenant les matériaux historiques des années 1608-1691, a paru de 1667 à 1721 en dix-huit volumes in-folio. Le recueil de Londorp est un des ouvrages qu'on cite le plus volontiers quand il s'agit de l'histoire de la première moitié du XVIIe siècle et la tentative faite par M. Fischer d'examiner de plus près l'auteur et son ouvrage est d'autant plus méritoire qu'avant lui l'ignorance sur ce sujet était à peu près complète. Le nom de Michel Caspar Londorp se trouve bien sur ses livres, mais on connaissait si peu le personnage que beaucoup de critiques ont pris ce nom pour un pseudonyme quelconque. Grâce à de longues et patientes recherches dans les bibliothèques de Berlin, Strasbourg, Dresde et Hambourg, où il a réuni les nombreux ouvrages émanés de Londorp, et grâce à des communications puisées dans les archives de Francfort-sur-le-Mein, M. F. a pu nous donner dans le présent travail, avec des détails relativement très-nombreux, la biographie de l'écrivain et la bibliographie de ses œuvres. Ces données étant pour la première fois mises à la portée du public, nous les résumons en quelques mots. Londorp est né à Francfort entre 1570 et 1580. Après avoir étudié en 1601 à l'Université de Marbourg, il devint en 1605 professeur de cinquième au collége de sa ville natale. Mais dès l'année 1607 il fut congédié pour manque de zèle et différentes autres raisons[1]. Obligé de chercher quelque occupation pour vivre, Londorp embrassa une

---

1. M. F. croit qu'un des motifs du renvoi fut la publication d'une édition de Pétrone

carrière, qui ne date pas seulement d'hier, mais qui, alors comme aujourd'hui, n'était fructueuse que pour le petit nombre, celle d'homme de lettres et de journaliste. Il n'existait pas alors de journaux proprement dits, mais depuis 1548 on publiait de temps à autre, sur des feuilles volantes, des « Extraits des plus récentes » nouvelles, » pour satisfaire à la curiosité du public. Vers le commencement du XVII[e] siècle, des libraires de Francfort avaient introduit l'habitude de préparer pour les deux grandes foires de Pâques et d'automne, des « Relations pour la » foire nouvelle » (*Messrelationen*) qui résumaient chaque fois les faits et les événements politiques accomplis pendant l'intervalle d'une saison.

C'est à la solde d'un de ces libraires que se mit Londorp et pendant une série d'années il publia de ces *revues* semestrielles, qui, paraît-il, eurent un grand succès, car il se plaint dans une de ses préfaces qu'on mettait son nom sur des ouvrages qui n'étaient pas de lui, afin d'en mieux assurer le débit. A côté de ces occupations de journaliste, Londorp travaillait encore à des ouvrages de plus longue haleine; ainsi il publia successivement deux *Continuations* de la célèbre *Histoire* de Sleidan, qui sont des compilations effrontées des ouvrages de de Thou, Chytreus, Botereus, etc., comme le démontre M. F. à la suite d'une patiente comparaison entre ces différents historiens. Nous ne mentionnerons pas ici ses autres ouvrages. Il suffit de dire que partout il se montre très-dévoué à la cause impériale, très-fervent luthérien, très-hostile aux calvinistes. M. F. nous fait voir d'ailleurs, par plusieurs exemples que sa ferveur impérialiste provenait en partie des dons volontaires ou arrachés par ses importunités qu'il savait obtenir de certains hauts personnages et princes allemands.

Londorp mourut en 1629. Tous les ouvrages qui portent son nom, après cette date, ne sont donc pas de lui. Ce qui a le plus contribué à conserver son nom et ce qui lui vaudra toujours une place à part dans l'histoire littéraire d'Allemagne, c'est l'idée qu'il eut de réunir en volumes la masse innombrable de brochures et de feuilles volantes (nouvelles politiques, pamphlets satiriques, apologies, déductions juridiques, chansons, panégyriques, déclarations officielles, pièces diplomatiques interceptées, prophéties, etc.) que faisait naître la guerre de Trente-Ans, à l'instar des *relations* semestrielles publiées par les libraires qui l'employaient. C'est en 1621 qu'il commença à mettre cette idée en pratique et de 1621 à 1625 il publia douze volumes in-4° de pièces pareilles, mettant le tout pêle-mêle, grave et plaisant, prose ou vers, sans s'astreindre à suivre l'ordre chronologique[1]. Une seconde édition de ce recueil parut en 1627 en un volume in-folio. A ce moment l'ascendant de Ferdinand II était à son apogée et Londorp écarta prudemment de sa collection tout ce qui pouvait choquer le parti impérial.

---

avec le savant Goldast; le magistrat de Francfort aurait été bien rigide pour le pauvre magister, si tel avait été la cause officielle de sa colère.

1. Il y a ici une légère lacune, que le hasard nous permet de combler. L'édition de 1627 n'est point, à vrai dire, la *seconde*, mais la *troisième*. On a fait en 1622 une réimpression, augmentée de beaucoup, des deux premiers volumes parus en 1621. Peut-être n'a-t-elle pas été continuée par la suite; elle doit être en tout cas fort rare, car on ne la trouve jamais citée, et nous ignorerions également son existence si nous n'en avions fait un jour l'acquisition, croyant acheter l'édition de 1621.

M. F. croit même pouvoir lui reprocher quelques falsifications volontaires dans certains documents de cette édition. Une troisième édition parut après sa mort en 1641, une quatrième enfin (celle dont nous parlions au commencement) en 1667, qui fut continuée pendant plus de cinquante ans, toujours sous le nom de Londorp. Nous ne nous arrêtons pas à tous les menus détails que M. F. avec autant de patience que de sagacité a su réunir sur toutes ces questions et qui font de son travail non-seulement une étude très-précieuse sur la valeur historique de Londorp, et nous restituent la biographie d'une individualité curieuse, parfaitement inconnue jusqu'à ce jour, mais fournissent encore de nombreux renseignements pour la bibliographie du XVII[e] siècle et pour l'histoire du journalisme à cette époque. Voici les conclusions de la brochure de M. Fischer. Malgré la prétention qu'énonce le titre des dernières éditions de Londorp, les *Acta publica* n'ont pas été composés avec des pièces tirées des archives publiques ; c'est un recueil de brochures et de feuilles volantes imprimées, fait un peu au hasard. Citer une pièce quelconque d'après Londorp, n'assure donc pas à ce document une valeur supérieure à celle de toute autre brochure analogue, dont il faudrait d'abord discuter et établir l'authenticité. De plus il faut dire que la collection de Londorp ne mérite pas même les éloges qu'on lui a donnés si souvent au point de vue de la masse des documents qu'elle renferme. Ceux-là seuls qui n'ont aucune idée de l'activité dévorante de la presse allemande vers le milieu du XVII[e] siècle ont pu lui accorder cet éloge. Il suffit d'avoir vu les immenses dépôts de brochures originales de cette époque conservés aux bibliothèques de Berlin, Wolfenbüttel, Dresde ou Strasbourg, pour constater que Londorp n'a réuni qu'une faible partie des documents qu'il aurait pu trouver autour de lui.

Rod. REUSS.

---

141. — LEOPOLD VON RANKE'S sæmmtliche Werke. Leipzig, Duncker und Humblot, 1867-1870. In-8°. Vol. I-XVI. — Prix : 6 fr. le vol.

Geschichte Wallenstein's von LEOPOLD VON RANKE. Zweite Auflage. Leipzig, Duncker und Humblot, 1870. In-8°, xij-532 p. — Prix : 14 fr. 75.

Il n'y a point en France d'historien jouissant, d'une manière aussi peu contestée, du rang qu'occupe aujourd'hui M. de Ranke en Allemagne. Une carrière scientifique exceptionnellement longue a fait de lui le Nestor des historiens de son pays[1]. Les savants les plus marquants de l'Allemagne, les Waitz, les Jaffé, les Sybel, les Ad. Schmidt, les Giesebrecht ont été jadis ses élèves, et fidèlement attachés à leur maître, ils font partager leur admiration à leurs nombreux disciples. Aussi, grâce à la marche du temps, grâce à l'influence très-réelle qu'il exerce en cas de vacance des chaires académiques d'histoire, grâce surtout — j'ai hâte de l'ajouter — à son activité incessante et à un talent merveilleusement soutenu, M. de Ranke est arrivé à être le grand-pontife incontesté de l'historiographie

1. M. de Ranke a célébré en 1867, à Berlin, le *cinquantième* anniversaire de son entrée dans la carrière de professeur et d'écrivain.

allemande et pour beaucoup le modèle et le type même de l'historien. La critique fait taire respectueusement devant ses ouvrages nouveaux toute autre voix que celle de l'admiration. Cette admiration, nous devons le dire, n'est pas toujours suffisamment éclairée et l'on en est venu à relever comme des beautés les côtés faibles eux-mêmes de l'œuvre du maître. M. de R. avec une modestie touchante chez un savant aussi éminent, renvoyait lui-même naguère encore ses nombreux élèves et ses amis aux grands historiens de la France, de l'Angleterre et de l'Italie, pour acquérir dans leur commerce certaines qualités de forme et de fond qui, selon lui, font encore défaut à la science historique allemande[1]. Mais ses admirateurs, plus royalistes que le roi, ne permettent aucune comparaison entre leur idole et les plus grands noms de l'étranger. Placé en dehors du cercle magique qui semble fermer toutes les bouches de l'autre côté du Rhin, nous nous sentons plus libre d'indiquer en peu de mots les qualités et les défauts de l'illustre savant prussien, en rendant compte du plus récent de ses ouvrages et à propos de l'édition complète de ses œuvres, actuellement en cours de publication[2]. Nous espérons le faire sans manquer de respect à un maître vénéré et sans oublier la reconnaissance que l'on doit à ceux qui ont fait progresser la science aussi puissamment que lui. Les quelques considérations générales dont nous ferons précéder notre compte-rendu seront peut-être d'autant moins inutiles que les ouvrages de R. sont très-peu connus en France et que ce qu'on en a traduit ne suffit pas pour en donner une juste idée[3].

Les quatre principaux ouvrages de M. de Ranke sont l'*Histoire de l'Allemagne au temps de la Réforme*, l'*Histoire des papes romains au* XVI*e et au* XVII*e siècle*, l'*Histoire de France au* XVI*e et au* XVII*e siècle* et l'*Histoire d'Angleterre principalement au* XVII*e siècle*. Ils comptent une vingtaine de volumes et ont été précédés ou suivis de beaucoup d'autres travaux d'une importance secondaire, mais c'est à ces quatre grands tableaux, tracés de main de maître, et ayant tous eu de nombreuses éditions, que le professeur de Berlin a dû son immense réputation. Le lecteur aura déjà remarqué que tous les sujets historiques traités par R. se renferment dans le cours de deux siècles, les deux premiers des temps modernes. Le tempérament politique de l'auteur, assez libéral sur le terrain religieux, très-conservateur en politique, était essentiellement propre à comprendre et à dépeindre cette époque intermédiaire entre le moyen-âge et les siècles révolutionnaires, qui embrasse la Renaissance et la Réforme avec leurs conséquences immédiates. Équitable et modéré dans tous ses jugements, fin connaisseur des hommes, admirable dans la peinture des caractères ou dans celle d'une situation politique et de ses suites nécessaires, R. se sent surtout à l'aise quand il peut dérouler devant ses lecteurs

1. Voy. Ritter, *Offener Brief an Leopold Ranke*. *Revue critique*, 1867, II, p. 255.

2. Seize volumes ont paru jusqu'ici; en voici le contenu : I-VI. *Histoire d'Allemagne à l'époque de la Réforme*. VII. *Études sur l'histoire d'Allemagne de la paix de religion à la guerre de religion*. VIII-XII. *Histoire de France au XVIe et au XVIIe siècle*. XIII. *Lettres de la duchesse Élisabeth Charlotte d'Orléans à l'Électrice Sophie de Hanovre*. XIV-XVI. *Histoire d'Angleterre, principalement au XVIIe siècle*. T. I-III.

3. La traduction française de l'*Histoire des Papes*, publiée il y a une trentaine d'années, a d'ailleurs été indignement mutilée par le traducteur ultramontain.

la trame de ces négociations diplomatiques secrètes, qui forment, si je puis m'exprimer ainsi, le double fond de l'histoire. Il a commencé à publier ses ouvrages à une époque où des recherches de ce genre étaient encore bien plus rares et surtout bien plus difficiles que de nos jours. C'est au prix des plus pénibles labeurs qu'il a recueilli dans toutes les archives de l'Europe la connaissance des grandes questions internationales qui se sont traitées au XVIe et au XVIIe siècle. On peut dire que c'est lui qui a réellement *découvert* pour l'histoire ces curieuses relations de la diplomatie vénitienne, presque toutes accessibles de nos jours dans les vastes collections publiées en France, en Allemagne ainsi qu'en Italie, mais qui restaient cachées, il y a quarante-cinq ans, dans la poussière des archives. Ajoutons à ces sérieuses qualités de fond, le mérite si rare en Allemagne, même de nos jours, chez ses plus illustres savants, de manier la langue avec une admirable pureté, d'écrire ses ouvrages avec une élégance qu'on ne peut apprécier à sa juste valeur qu'en la comparant aux autres ouvrages historiques de l'époque. A côté de ces brillantes qualités, sur lesquelles j'ai d'autant moins besoin d'insister, qu'elles sont reconnues de tout le monde, M. de R. a les défauts de ses qualités. Son impartialité devient quelquefois de l'indifférence pour les victimes de l'histoire et d'autre part elle trouve pourtant ses limites. Toutes les fois que d'un mot ou d'une comparaison, il vient à toucher à notre monde politique et social moderne, on sent qu'elle l'abandonne. En effet cet esprit si libre et si large dans ses vues générales, semble incapable d'apprécier avec justice les tendances démocratiques de la société contemporaine et derrière le professeur d'histoire on voit surgir alors le conseiller d'État prussien. Puis à force de démêler de main de maître les complications les plus ténébreuses de la diplomatie d'Espagne ou d'Italie, on dirait que l'auteur a perdu quelque peu le coup-d'œil assuré pour tous les faits et gestes qui se passent au grand jour, pour le tumulte du Forum et la vie même du peuple. On dirait que, diplomate lui-même, il ne se sent véritablement à l'aise dans ses ouvrages qu'avec les princes et les seigneurs. Plus il a écrit, avançant en âge et en célébrité, plus sa *manière* s'est accentuée dans ce sens. Dans son *Histoire d'Allemagne* déjà, les événements *roturiers* (si je puis m'exprimer ainsi) étaient non pas précisément négligés mais traités avec moins de sympathie. Ainsi la guerre des paysans est racontée d'une manière bien écourtée quand on met en regard les volumes dans lesquels l'auteur relate les innombrables négociations, au fond si stériles, et bouleversées à chaque moment, des princes d'Allemagne et de l'empereur Charles-Quint. Les sept volumes de son dernier grand ouvrage fournissent également plus d'une preuve de ce que nous avançons ici. Il est devenu de mode en Allemagne de comparer entre elles l'*Histoire d'Angleterre* de R. avec celle de Macaulay, naturellement toujours au détriment de ce dernier. J'accorde que Macaulay se montre quelquefois homme de parti, qu'il juge et parle en *whig* convaincu bien souvent. Mais il m'est impossible de ne pas trouver qu'en somme l'historien anglais a bien mieux su rendre la physionomie générale de cette lutte entre le peuple et la royauté, qui remplit l'histoire de son pays au XVIIe siècle. On sent vibrer la sympathie de l'homme moderne dans ses tableaux. Mais la discussion de ces principes politiques, qui devront triompher plus tard

sur le continent lui-même, la vue seule des grandes luttes parlementaires, le tumulte des camps et de la place publique, a je ne sais quoi qui paralyse le pinceau de Ranke. Ce n'est pas l'âge seul qui dans son histoire des révolutions d'Angleterre a fait languir son récit (car il a depuis écrit de meilleurs ouvrages, comme nous le verrons tout à l'heure), c'est ce sentiment d'hostilité intime, involontaire sans doute, qu'il nourrit contre des situations politiques de cette nature; ces faits le froissent dans ses instincts conservateurs et l'amènent jusqu'à faire un martyr de Charles Ier, l'un des rois les plus fourbes et les plus faibles dont l'histoire fasse mention. Ajoutons quelques mots encore pour terminer cette esquisse générale. M. de R. soit négligence, soit dédain, a depuis longtemps renoncé à revoir en détail les nouvelles éditions de ses ouvrages afin de les tenir au courant de la science historique. On se tait respectueusement en Allemagne sur ce fait qui de la part de tout autre soulèverait de vives clameurs. Les écrivains contemporains ou postérieurs, dont les travaux auraient pu l'amener à modifier certains détails de ses récits semblent pour la plupart ne point exister pour lui, et l'on est tenté de croire, en observant ces faiblesses, que le grand écrivain veut repousser toute coopération sur le champ de la science. M. de R. semble même fuir à dessein le récit des scènes les plus dramatiques des époques qu'il décrit, pour peu qu'elles soient un peu connues. On dirait qu'il dédaigne de passer là où d'autres ont passé avant lui, et cette façon d'agir a le grave inconvénient de modifier les proportions réelles des événements qui se passent devant nos yeux. Nous lui reprocherions aussi volontiers de trop exclusivement se complaire à développer les idées et les principes qui, à chaque époque, donnent une impulsion presque forcée aux individus et de pas étendre assez le récit des faits, de ne pas leur accorder une place assez considérable dans ses ouvrages. Son langage enfin, si correct et si pur, fatigue et agace quelquefois le lecteur à la longue, car aucune vivacité de tempérament ne vient jamais en rompre l'harmonieuse monotonie. Il n'y a pas assez de vie dans son style. Ce n'est pas qu'il manque à M. de R. la netteté de l'expression, la vivacité du trait; ses portraits, je l'ai déjà dit, sont admirables; mais il manque dans ses ouvrages ces couleurs vives et attrayantes que nous retrouvons chez Aug. Thierry, chez Prescott ou Macaulay; R. nous offre toujours des dessins et non pas des tableaux.

Il est temps d'en venir au dernier ouvrage de l'illustre savant de Berlin, à son *Histoire de Wallenstein*. Elle a paru l'année dernière seulement et déjà le renom légitime qui s'attache à tout ce qui sort de la plume de l'auteur, nous en a valu une seconde édition. Le premier sentiment qui s'impose à la lecture de ce nouveau volume, le premier que nous devions exprimer ici, c'est celui d'une sincère admiration pour l'écrivain âgé de plus de soixante-quinze ans qui possède encore assez de vigueur d'esprit pour produire une œuvre pareille. Quand on l'examine en détail on y peut vérifier la plupart des observations générales énoncées plus haut. On y rencontre d'une part de remarquables portraits des grands hommes de la guerre de Trente-Ans[1], on y voit des récits d'une lucidité parfaite et d'un

---

1. Voy. surtout le beau parallèle entre Wallenstein et Gustave-Adolphe, p. 267 et suiv.

grand attrait sur les négociations secrètes du grand général de l'empereur avec ses ennemis; on y admire une modération, une impartialité dans les jugements sur cette époque, bien rares de nos jours où les extrêmes religieux et politiques se heurtent avec tant de violence. On y retrouve aussi cette prédilection trop exclusive pour les événements diplomatiques, un certain manque de proportions, M. de R. n'ayant pas jugé utile d'entrer dans de plus grands développements sur certains points de la carrière de Wallenstein, qui, au point de vue biographique, offraient au moins autant d'intérêt que certains autres longuement examinés[1]. On regrette en même temps que l'auteur ait l'air de vouloir ignorer volontairement presque tous les travaux consciencieux que depuis de longues années des savants tels que MM. Fœrster, Helbig, Opel et autres ont voué à ce sujet. Cette *inaperception* fâcheuse des travaux d'autrui amène quelquefois notre auteur à répéter des assertions qui n'ont plus cours aujourd'hui[2], et pourrait même faire croire aux lecteurs peu orientés dans cette branche de la littérature historique, que la plupart des faits qu'il raconte étaient inconnus avant lui, tandis qu'au contraire on est un peu embarrassé pour y signaler beaucoup de résultats vraiment nouveaux[3]. C'est un très-bon tableau, quoiqu'un peu rapide, de la vie publique de Wallenstein, ce n'est pas une biographie complète de cet homme ambitieux, ce n'est pas non plus une histoire complète de son époque; on pourrait voir plutôt dans l'*Histoire de Wallenstein* une série d'aperçus fort spirituels et de réflexions très-justes sur l'homme et sur l'époque, et je n'hésite pas à dire que pour cet ouvrage l'écrivain mérite incontestablement plus d'éloges que l'historien.

Il ne saurait être question d'esquisser ici, même de la façon la plus sommaire, l'histoire de Wallenstein, bien que la singulière physionomie de ce personnage soit mal connue en France; notre compte-rendu est déjà trop long. Aussi ne mentionnerons-nous ni sa conversion, ni sa jeunesse orageuse, ni ses succès pendant la guerre de Bohême, ni sa première élévation au généralat en 1625 et ses campagnes brillantes au Nord de l'Allemagne qui permirent à l'empereur de lancer l'Édit de Restitution de 1629 et de lui donner le duché de Mecklenbourg. Nous ne nous occuperons ni de sa disgrâce subite au Congrès de Ratisbonne en 1630, causée par les Électeurs catholiques, ni de son retour à l'armée, à des conditions exorbitantes en 1631, ni de ses campagnes contre Gustave-Adolphe. Nous rappellerons seulement que depuis le 24 février 1634 où W. succomba

---

1. Ainsi M. de R. ne dit presque rien de la jeunesse de Wallenstein, il parle en quelques mots seulement de la guerre contre Mansfeld en Hongrie, il ne consacre qu'une page à la longue lutte de W. contre Gustave-Adolphe, devant Nuremberg, un des hauts faits de son existence, etc.

2. Par ex. l'assertion (p. 217) que les habitants de Magdebourg allumèrent eux-mêmes l'incendie de leur ville en 1630, comme les patriotes de Moscou en 1812. M. Droysen fils a réfuté ce récit dans ses études sur le siége de Magdebourg, *Forschungen zur deutschen Geschichte*, 1863. — Ou bien, p. 166, l'affirmation que W. n'employait pas la violence contre les protestants de Bohême. Voy. Fœrster, *Wallenstein als Landesherr*, p. 44, 72, etc.

3. Je signalerai la discussion sur la fameuse clause de Pilsen (février 1634), sur les sources relatives au récit de la mort, etc. de W. dans l'appendice, sur les dispositions de la cour de Madrid contre W., etc.

dans Eger sous les coups d'assassins, récompensés plus tard par l'empereur, deux opinions contradictoires n'ont cessé de se trouver en présence. Les partisans des Habsbourgs ont vu dans W. un traître justement puni pour avoir vendu sa patrie à la France et à la Suède; d'autres l'ont regardé comme la victime de la haine des factions espagnoles et bavaroises à la cour de Vienne et comme un sujet loyal. M. de R. a voulu se mettre, il le dit lui-même dans sa préface, *au-dessus* de l'attaque et de la défense. D'autres avant lui l'avaient déjà tenté; en définitive, bien que visiblement favorable à W. l'auteur se voit amené à reconnaître que le général de Ferdinand II avait sérieusement tenté de s'émanciper du joug de son maître et qu'il était tombé au moment d'accomplir sa défection. Ce qui nous frappe dans le récit de M. de R., ce que l'auteur ne fait pas cependant assez ressortir, c'est qu'en définitive W. ne fut pas du tout l'habile politique que l'on veut bien voir en lui. Il a toujours été trompé par des hommes assez médiocres, il n'a jamais su inspirer confiance à ceux qu'il s'agissait avant tout de gagner. Tardant toujours à conclure avec ses alliés secrets, il ne devine aucune des menées dirigées contre lui; ses projets grandioses ne sont le plus souvent que des paroles en l'air, nullement suivies d'exécution. Au demeurant il faut dire que Wallenstein ne fut, ni comme général, ni surtout comme politique, complétement à la hauteur de la situation tout à fait exceptionnelle que les événements lui avaient faite. Il n'est pas possible de le comparer, même de loin, à Cromwell, comme le fait l'auteur à la fin de son ouvrage; le lord protecteur d'Angleterre était un homme bien supérieur au duc de Friedland; il savait où il voulait en venir, et il sut toucher au but qu'il s'était proposé [1].

Tel est le nouvel ouvrage dû à la plume féconde de l'illustre savant de Berlin. Nous faisons des vœux sincères pour que la grande édition de ses œuvres complètes, dont nous avons parlé en premier lieu et dont la moitié à peine a paru, arrive encore à sa fin sous la direction de l'auteur, dont elle conservera la brillante réputation alors même qu'il ne sera plus présent lui-même pour la faire revivre sans cesse par de nouveaux travaux.

Rod. Reuss.

1. Nous ajoutons en note quelques menues observations de détail. — P. 15. Nous ne comprenons pas que l'auteur puisse dire, à propos des origines de la guerre de Trente-Ans, que « la violence des protestants amena la destruction d'un état de choses qui reposait sur la tolérance réciproque. » Tout le monde sait comment on traitait les protestants de Bohême de 1615 à 1618. — P. 63. L'auteur raconte comme une plaisanterie que Mansfeld avait voulu se faire musulman, mais comme chose très-sérieuse qu'il était redevenu catholique. Malheureusement ce double récit provient d'une *seule et même* source, les *Commentaires* de Carafa; il faut donc l'admettre ou le rejeter ensemble. — P. 65. Le duc Jean-Ernest de Saxe-Weimar ne mourut pas d'apoplexie, mais d'une fièvre compliquée de dyssenterie; nous avons un récit très-détaillé de sa maladie d'un témoin oculaire, dans Heermann, *Leben des Herzogs Johann Ernst von Weimar*, etc. Weimar, 1785. — P. 76. L'auteur raconte que Wallenstein fut créé duc de Friedland en 1627; mais p. 71 il cite une lettre de Maximilien de Bavière du 28 mai 1626, où ce titre lui est déjà donné. — P. 341. L'affirmation de l'auteur que Wallenstein traitait les pays qu'il conquérait de manière à ne pas les épuiser, est plus que sujette à caution; il saignait à blanc les territoires qu'il occupait, comme tous ses collègues de cette époque. — P. 343. De même, s'il pendit une fois quelques maraudeurs on peut hardiment affirmer que ce fut un cas tout exceptionnel. Les soldats de W. pillaient tout à leur aise, etc., etc.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 33 — 13 Août — 1870

AVIS A NOS LECTEURS.

Nos lecteurs penseront sans doute que dans les circonstances présentes la publication de la *Revue* peut être sans inconvénient suspendue. Plus tard, bientôt il faut l'espérer, nous pourrons reprendre la série de nos travaux. Nous donnerons alors en un seul fascicule tous les numéros laissés en arrière.

La Rédaction.

142. — **Origines celtiques** par Félix Michalowski. In-8°, 44 pages (Extrait des mémoires de la Société impériale d'agriculture, industrie, sciences, arts et belles-lettres du département de la Loire). Saint-Étienne. 1869.

Nous n'aurions pas parlé de cet opuscule étranger à toute méthode scientifique si sa publication dans les mémoires d'une société dite savante, son titre emphatique ne lui donnaient aux yeux des profanes et des dilettanti un dangereux prestige. Il faut se défier en général des celtomanes ; il faut surtout se défier de ceux qui comme M. Michalowski étalent un appareil d'érudition philologique qui surprend la crédulité du lecteur provincial tout en flattant sa vanité. Il est fort agréable pour un Forézien de retrouver dans sa langue du celtique, du slave, du tchoude, de l'hébreu, que sais-je encore ? Malheureusement l'esprit critique s'accorde mal avec les rapprochements fantaisistes qui ne sont appuyés ni sur l'étude du lexique ni sur la connaissance la plus superficielle de l'étymologie.

Nous signalerons seulement deux ou trois exemples :

A l'appui de ses théories ethnico-cosmogoniques M. Michalowski apporte des faits comme celui-ci :

« Outre le nom de Trus conservé en Bretagne les indigènes (de Gaule) » devaient avoir encore le nom de *fenians*. — *Fi* fils en magyar, *fei* origine ; *fim*, » *fein* génitif pluriel en finnois, des fils des indigènes, c'est-à-dire la nation. » Mais *feny* sanguinaire, *fenyien*, des cousins ou des vengeurs ? Le nom de *fenian* » fut de tout temps en Irlande, le titre de patriote conspirant ; en France, au » moins dans le Forez, c'est une sanglante injure : *fenian* = lâche et vaurien, » Vae victis ! Page 16. » Comment parmi les auditeurs de M. Michalowski ne

s'est-il trouvé personne pour lui faire remarquer que le mot forezien (!) *fenian* était tout simplement le mot français *fainéant* (c'est-à-dire celui qui *fait néant*, qui ne fait rien).

Autre exemple. P. 19. M. M. cite le mot slave *platiti*, payer ; or *platiti*, payer dans tous les dialectes slaves, c'est donner de la *plata* en espagnol ; terme aussi ignoré maintenant en pays slaves que platiti peut l'être en Espagne. A l'époque où ces deux mots allaient de pair, la métallurgie était déjà un art. En note l'auteur fait remarquer que la racine *plat* nomme plusieurs choses blanches, par exemple : *platno* (toile, dans les langues slaves). Mais *plata* se rapporte à un tout autre ordre de racines. Le mot espagnol *plata* qui indique le métal laminé appartient à la même famille, que le français *plat*, l'italien *piatto*, le grec πλάτυς, l'allemand *platt*, etc. Quant au mot *platno*, toile, il se rapporte non pas à une racine *plat* indiquant la blancheur, mais au radical *plest* qui veut dire *tisser*.

Ailleurs M. M. rapproche le français *s'ébaudir*, du polonais *abudzic*, s'éveiller ; il sera fort étonné sans doute d'apprendre qu'*ébaudir* vient de l'allemand *bald*. Nous le renvoyons sur ce point comme sur bien d'autres aux dictionnaires de MM. Littré et Brachet.

P. 21. L'auteur cite le breton *menna* ou *mennal* qui signifie penser, etc. Il découvre avec sagacité une analogie entre ce mot et le slave *mnieti*, penser. Vous croyez qu'il va poursuivre son enquête à travers les langues indo-européennes ? Point. Il se jette dans le finnois où il trouve *manu*, terre ferme, terrain solide ; c'est de là que le breton a tiré le sens de fixation (de la pensée). M. M. trouvera dans le dictionnaire de Miklosich au mot *mnieti* l'indication des analogues indo-européens, et des auteurs qui l'ont étudié. Il verra qu'il ne tient en main que deux anneaux d'une chaine immense qui embrasse tout le système indo-européen, depuis le sanscrit *man* et le grec μένος jusqu'à l'allemand *meinen* ou au polonais *mnienie*.

P. 25. M. M. cite le mot polonais *pleban* qui veut dire curé et lui prête une origine slave qu'il rapproche d'une origine celtique : « *Pleban* est pour *ple-pan*, le chef de la cité. » Tout cela est fort bien ; mais malheureusement *pleban* est tout simplement le latin *plebanus*, le chef du peuple. Il eût suffi à M. M. de vérifier dans le dictionnaire polonais de Linde. La chose saute aux yeux tout aussi bien que l'étymologie de *fénian*.

Nous arrêtons là ces remarques qui pourraient être beaucoup plus nombreuses. M. M. fera bien s'il veut continuer ses travaux d'étudier au moins les dictionnaires de Linde, de Miklosich et de M. Littré. A en juger d'après le ton dans lequel sa brochure est écrite, nos observations ont peu de chance de convaincre l'auteur. Puissent-elles du moins appeler l'attention des sociétés savantes et les engager à se défier un peu plus des travaux étymologiques qu'on leur présente avec tant d'audace, et qu'elles acceptent avec tant de..... complaisance.

Louis Leger.

---

143. — **Zur Geschichte des bayrischen Volksrechtes** von Paul ROTH. München, Straub, 1869. In-4°, 40 p.

L'histoire des lois barbares a traversé en Allemagne les mêmes phases que la science philologique. De même que la grande expérience tentée sur une famille de langues a précédé l'histoire de chacune des langues de cette famille, et qu'un Bopp a montré le chemin à un Curtius et à un Corssen, de même il a fallu les grandes théories des Eichhorn et des Savigny, basées sur quelques faits saillants de l'ensemble des lois, pour rendre possible l'histoire spéciale de chacune des lois barbares, œuvre à laquelle semble se consacrer pour longtemps encore tout l'effort de l'érudition d'Outre-Rhin.

La loi des Bavarois est l'une des plus intéressantes à étudier tant pour les nombreux problèmes que soulève l'époque de sa rédaction que pour sa place elle-même dans le groupe des autres lois. A-t-elle été rédigée d'un seul jet? A quels besoins répondait-elle, dans quelle mesure contient-elle du droit indigène bavarois, et dans quelle mesure des éléments étrangers? Sur la foi d'un prologue on a cru longtemps que sa première rédaction datait du règne de Thierry, qu'elle avait été complétée sous Childebert et Clotaire et remaniée sous Dagobert. Mais ce prologue ayant été reconnu sans valeur, on admit une rédaction en 635 sous Dagobert et une récension sous les règnes de Pépin le Bref et du duc Tassillon. Enfin Pétigny[1], simplifiant peut-être trop la question, n'admettait pas de récension postérieure à Dagobert et plaçait la fixation définitive du texte entier sous le règne de ce roi.

Tel était l'état des recherches au moment où M. Roth, professeur à l'Université de Münich, fit paraître sur cette loi une série de travaux. Dès 1848, il indiquait les ressemblances de la loi des Bav. avec la première rédaction du code des Wisigoths ou *Antiqua*. Puis, examinant de plus près les éléments qui la composent il ne tardait pas à distinguer, dans un excellent travail[2] une partie originaire (sorte de noyau de la loi) et deux *appendices*, dont l'un d'origine wisigothe, s'est soudé à la loi des Bav. au VII[e] siècle, et dont l'autre, reproduisant les traits généraux de la législation franque, appartient au VII[e] siècle. Ces résultats considérables n'étaient pas définitifs, puisque, basés sur les rapports *internes* de la loi, ils pouvaient ne pas s'accorder avec les résultats basés sur les rapports *externes* que ne manquerait pas de mettre en relief la comparaison des textes nouveaux donnés par Merkel dans l'édition des *leges* de Pertz. C'est précisément le but du présent livre de montrer que l'*apparatus manuscriptus* ne fait que confirmer les résultats obtenus.

Si l'on examine la loi des Bav. on trouve qu'un rapport juridique *semblable* est réglé par des dispositions *différentes* suivant que l'on considère telle ou telle

1. *De l'origine et des différentes rédactions de la loi des Bavarois*. Revue histor. de droit fr. et étranger. Tome II.
2. *Ueber Enstehung der lex Bajuwariorum*. München, 1848.

partie du code : ainsi I, 3 change les dispositions de IX, 2 sur le nombre des cojurateurs à fournir pour se disculper d'un vol; I, 4 modifie XIII, 9, etc., ce qui *a priori* indique l'existence d'une rédaction première. Or cette existence résulte *a posteriori* des termes eux-mêmes de la loi; dans de nombreux passages un code bavarois est désigné comme existant depuis longtemps déjà : « Sed hic discordant nostri judices *de pacto*...» (XVII, 5) et ailleurs: «...componat *sicut in lege habet,*» etc. — Ce noyau, d'ailleurs n'est point entièrement original, il a des traits communs avec la loi des Alamans, ce qui donne un point d'appui pour déterminer son âge. Tandis que Merkel et Stobbe indiquent la première rédaction de la loi des Alamans ou Pactus, comme la source où les Bavarois ont puisé, et en induisent la fixation de la loi des Bav. (noyau) avant Clotaire II, M. Roth prouve que c'est à une rédaction postérieure à la *lex Hlothariana* que ces emprunts ont été faits, sous le règne de Dagobert. Ces dispositions de la loi des Bav. sur le *lidiscanti*, *le doigt mutilé*, etc., dérivent en effet de la *Hloth.*; d'autre part, de l'examen des trois textes, *Pactus*, *Lex Hloth.*, *Lex Bajuw.* résulte que les glosses allemandes se trouvent dans les passages de la Hloth. parallèles à Bav. IV, 1, 4, 14, 16, etc., tandis que le Pactus IV, 4 et 14 n'a rien de semblable[1].

Passant à l'appendice contenant du droit wisigoth, M. Roth établit directement dans seize passages, l'emprunt fait par la loi des Bav. à l'*antiqua wisigoth.* Dans quinze autres passages il faut l'*admettre*, pense l'auteur, car le texte des rédactions postérieures du code wisigoth comparé à la loi des Bav. offre les mêmes développements que dans les seize passages ci-dessus, l'antiqua ou première rédaction wisigothe comparé à cette même loi des Bav.[2]. Deux considérations montrent en outre qu'avec ces seize passages empruntés, on a sous les yeux non le noyau de la loi, mais un appendice; l'une c'est qu'il ont été *relégués* tous ensemble dans une partie reconnaissable de la loi; l'autre c'est qu'à côté de dispositions propres au droit bav. on trouve des dispositions du droit wisogoth qui les contredisent (par ex. les titres sur la vente des choses d'autrui, des choses volées, etc.[3]) On voit donc que les titres wisigoths ont été incorporés dans le droit bav. par *juxtaposition*, vers la fin du VII[e] siècle alors qu'un noyau originaire existait déjà.

Ce qui caractérise le *deuxième* appendice (tit. I, tit. II, 1-14), c'est que, partout où une disposition de la loi frappe un coupable de 12 sous d'or d'amende, ce chiffre 12 a été remplacé par le chiffre 15[4]. Ce changement est *voulu* ainsi qu'on

1. Page 7, ligne 12, au lieu de IV, 1 lis. IV, 3 et ligne 15, au lieu de IV, 3 lis. IV, 2. — Les arguments que l'auteur fournit contre Stobbe ne sont pas tous concluants; il est douteux que le *aut se redimat* vise le wergeld du duc.

2. Cette proposition, de l'exactitude de laquelle on peut d'ailleurs douter, est d'un vague qui surprend dans ce livre si remarquable par la prudence de ses procédés et la sévérité de sa méthode.

3. Ligne 30 au lieu de XI, 4 lis. IX, 4.

4. Les peuples d'origine germanique qui n'appartenaient pas à la famille franque avaient, dans leurs lois, de nombreuses dispositions pénales infligeant 12 sous d'or d'amende. Lorsque les Franks eurent soumis les autres peuples germains, leur influence dominatrice

le voit par la loi des Bav. II, 14, titre dans lequel tous les manuscrits portent le nombre 15, tandis que les titres correspondants de la loi des Alam. *Hloth.* 36, 4 et Alam. *Lantfriedana*, 35, 3 (c'est-à-dire de la loi d'un autre peuple germanique n'appartenant pas à la famille franque) ont encore le vieux nombre 12. Ce changement indique une période de codification postérieure à celle qu'indiquent les titres III-XXI, soit la 2ᵉ moitié du VIIᵉ siècle. Jusqu'ici l'argumentation de M. R. est solide. Mais il croit pouvoir faire un pas de plus. Les dispositions des deux premiers titres de la loi des Bav. accusent, suivant l'auteur, la connaissance de la 3ᵉ rédaction de la loi des Alamans ou *Lantfriedana*, de telle sorte que si l'on compare les titres correspondants de la loi des Bav. et de la Lantfried., on voit « clairement » que ces premiers dérivent des seconds. Comme on sait d'ailleurs que le duc Lantfried mourut en 730, la rédaction de la loi Alam. connue sous son nom se place au commencement du VIIIᵉ siècle, d'où l'on induit que les deux premiers titres de la loi des Bav. n'ont pu être rédigés avant Charles Martel. A cela nous objectons : 1° que la ressemblance entre la loi des Bav. et la Lantfried. n'est pas telle qu'on ne puisse tout aussi exactement dire que ces *titres correspondants* ont été empruntés à la lex Hlothariana (2ᵉ rédact. de la loi des Alam.); 2° il faudrait avant tout avoir distingué nettement la Lantfried. de la Hlothar. Jusqu'ici, malgré l'autorité d'un Merkel, ces deux textes n'en font qu'un ; rien ne justifie encore une distinction que le fond même des choses ne permet pas d'établir[1].

Dans la deuxième partie de son livre, M. R. caractérise chacune des parties de la loi des Bav. Ce premier appendice que l'on tient généralement pour le plus important, n'offre aucun intérêt. Il est fait en grande partie de titres empruntés au droit wisigoth amené là sans souci de le faire concorder avec la législation bavaroise. C'est un ouvrage de marqueterie. Le deuxième appendice est de peu d'importance aussi pour l'histoire du droit, car il ne fait que reproduire des principes ou des institutions propres au droit frank et nous connaissons les uns et les autres plus exactement par les sources franques.

Ce noyau originaire est au contraire d'un grand intérêt, car il a conservé sans les modifier les bases du vieux droit germanique. L'état des personnes de la vieille constitution s'y retrouve, l'antique race des Agilolfings persiste, et neuf autres races nobles y sont mentionnées, tandis que déjà au VIᵉ siècle, chez les Francs il n'y avait pas de noblesse héréditaire en dehors de la race royale. Merkel que suit ici complétement M. R. avait déjà signalé la position singulière du juge dans l'organisation judiciaire du peuple bavarois; le juge avait, d'après lui, une triple fonction; il trouvait la sentence, exerçait la puissance judiciaire et la puissance législative. C'était un *judex* dont les attributions ressemblaient

---

modifia la législation de ces peuples. C'est ainsi que le chiffre 12 fut remplacé par le chiffre 15 particulier aux Franks. Voir Wilda *Strafrecht* 455 suiv. et Richthofen *Lex Sax.* 347.

1. Voyez là-dessus Boretius, *Zur lex Saxonum* (Historische Zeitschrift von Sybel, 1869. Heft. 3).

fort à celle du *lægmadr* du Nord. Discuter ici cette opinion nous entraînerait trop loin. M. Beseler, professsur à Berlin, l'a combattue avec succès[1]; il a fait justice en même temps de cettre autre opinion qui faisait du *judex* l'avoué de la partie intéressée au jugement.

En résumé, des deux parties dont se compose le travail de M. R., la première qui nous montre par des preuves diplomatiques les diverses couches qui ont formé la loi des Bavarois, nous semble, sauf quelques erreurs de détail, irréprochable. — Quant à la caractéristique que prétend nous donner M. R. de cette loi, elle ne nous paraît pas exacte, du moins en ce qui touche le juge bavarois.

Marcel THÉVENIN.

---

144. — **Die schweizerischen historischen Volkslieder des fünfzehnten Jahrhunderts,** von Gerold MEYER VON KNONAU. Mit einem Anhange. Zürich, H. Staub, 1870. In-8°, 70 p.

Les lecteurs de la *Revue* connaissent déjà M. Meyer de Knonau, *privat-docent* à l'Université de Zurich comme directeur de l'*Annuaire de la littérature historique de la Suisse*. Le jeune savant zurichois a voulu nous retracer dans le présent opuscule un tableau succinct de la poésie populaire historique de son pays, au xv° siècle, laissant autant que possible la parole aux poètes eux-mêmes pour décrire les hauts faits de leurs compatriotes. Nous retrouvons dans ces pages naïves, où l'enthousiasme et le sarcasme alternent volontiers, l'histoire toute entière de la Suisse, à cette période héroïque de son existence, ses luttes avec la maison d'Autriche, avec Milan, avec Charles le Téméraire, chantées par des soldats, des artisans, des poètes vagabonds, sur des tons divers mais avec un égal amour de la patrie et de la liberté. M. M. de Kn. nous fait connaître les Hans Viol, les Hans Wick, les Peter Meiler, les Veit Weber et beaucoup d'autres encore qui se livraient alors au métier de poète. Le plus grand nombre cependant de ces chansons de circonstance dont la grossièreté n'exclut ni le sentiment ni la fierté, est l'œuvre de chantres inconnus. L'auteur a réuni les matériaux de son travail dans la belle collection des *Chansons populaires historiques de l'Allemagne*, publiée par M. de Liliencron sous les auspices de l'Académie de Munich et dont la *Revue* a parlé dans le temps. M. M. a rectifié dans ses notes une série de données de l'ouvrage de M. de Liliencron. Bien que son étude soit destinée au grand public plutôt qu'aux savants de profession elle sera lue cependant avec intérêt par tous ceux qui s'occupent de l'histoire de la poésie populaire, car elle renferme bien des détails peu connus sur les productions poétiques de la Suisse aux plus beaux jours de son histoire. M. M. a joint comme appendice à son opuscule, la traduction en vers allemands, faite par lui, de cinq pièces de vers historiques latines, relatives à l'époque carolingienne. La première célèbre la victoire du roi Pépin sur les Avares, en 796, la seconde, qui est de Paulin

---

1. *Zeitschrift für Rechtsgeschichte*. Bd. 9, Heft. 2.

d'Aquilée, pleure la mort du margrave Eric de Frioul (799). La troisième a été composée au moment de la mort de Charlemagne (814). La quatrième, incontestablement la plus belle de toutes, est la complainte d'Angilbert sur la bataille de Fontenay (841); la cinquième enfin a été composée à l'occasion du massacre de l'abbé Hugues de Saint-Quentin, fils naturel de Charlemagne, tué près de Lavaur en 844, pendant les troubles d'Aquitaine. Les trois premières pièces se trouvent, en original, à la fin de l'édition in-8° de la *Vita Caroli* d'Einhard, donnée par Pertz, la quatrième à la suite de l'édition de Nithard, donnée par le même. La cinquième pièce se trouve dans Ed. Du Méril, *Poésies populaires latines antérieures au* XIIe *siècle*, p. 251. Les traductions de M. Meyer de Knonau sont très-bien faites, et rendent bien le caractère des originaux.

Rod. Reuss.

145.—**Det norske Oldskriftselskabs Samlinger.** Christiania, chez S. Petersen. Livr. X-XIV. 1868-1870. — Prix : 18 fr. les 5 livr.

Il y a déjà deux ans que nous avons rendu compte des neuf premières livraisons de cette collection[1]; l'active *Société de paléographie norvégienne*, à qui l'on doit cette publication, a continué son œuvre patriotique en éditant cinq autres livraisons. Celles-ci contiennent la fin d'un ouvrage, la plus grande partie d'un autre et le commencement d'un troisième. Tous ces textes ont été édités par M. le professeur C. R. Unger qui, avons-nous déjà dit, est bien le plus expérimenté des paléographes norvégiens. Il nous donne, cette fois, pour la *Mariu Saga*, des preuves de sa diligence à collationner les manuscrits et à en reproduire les variantes. Nous regrettons qu'il n'en ait pas fait autant pour les Histoires de Snorré et la Saga de Sverré. Les notes critiques et historiques auraient aussi, comme on va le voir, été fort utiles pour ces deux ouvrages.

La livraison X (1868), qui forme la 4e et dernière de *Heimskringla eller Norges Kongesagaer* forfattede af Snorre Sturlassœn, contient la fin du texte (p. 721-812), des tables de noms propres, de noms de lieux et de quelques matières principales (p. 813-858), le titre général et la préface (p. ij-xxij). Dans cette dernière l'éditeur expose le plan qu'il a suivi, indique en quelques mots le nombre des manuscrits et leur âge, puis il examine avec un certain détail en quoi les deux principales éditions précédentes se sont écartées des textes. Voici ce qui ressort de ce travail d'une solide érudition : I. Dans l'édition de Stockholm (1697, 2 vol. in-fol.), Perinsgkœld a établi son texte d'après trois mss., dont l'un était sans doute la *Kringla*[2] qui disparut en 1728 dans le grand incendie de Copen-

---

1. Voy. *Revue critique*, 1er août 1868, 3e année, t. II, p. 66-69.
2. Ainsi nommée d'après l'un des mots (*Kringla heimsins* = le cercle terrestre) par lesquels commence l'auteur. C'est aussi de là que vient le titre de *Heimskringla* par lequel on désigne non-seulement ce ms., mais encore tout recueil des Sagas de Snorré.

hague; et dont les deux autres étaient le n° 66 in-fol. de la collection Arna-Magnæenne et le n° 2 in-4° de la bibliothèque de Stockholm; il fit des emprunts à la Saga d'Olaf Tryggvason qui venait d'être éditée à Skalholt (1689, 2 vol. in-4°) d'après le Flateyjarbok; il y ajouta des passages de la traduction danoise de Peter Claussœn, passages qui ne se trouvent pas dans les autres textes et dont on ne sait pas l'origine; enfin il donna quelques vers islandais qui ne figurent dans aucun des mss. connus. — II. L'édition de la commission Arna-Magnæenne, commencée par Schœning et achevée par Skule Thorlacius (Copenhague, 1777-1783, 3 vol. in-fol.), suit la *Kringla* dans ses deux premiers volumes et l'*Eirspennil* dans le troisième; ces mss. sont collationnés avec l'édition de Peringskœld; avec le *Codex Wormianus* copié, en 1567, à Sanikedal en Norvége; avec une copie de la *Jœfraskinna;* avec le *Codex Frisianus*, enfin avec quatre autres mss. actuellement inconnus. Les éditeurs ou plutôt l'islandais Asgeir Jonsson qui a préparé le texte, ont souvent emprunté des variantes à Peringskœld sans en faire la remarque; cette omission, dit M. U. (p. xvj) « est un grand défaut dans » cette publication coûteuse et somptueuse; elle cause beaucoup d'incommodité » et de confusion. » Ce reproche est parfaitement fondé, malheureusement le critique n'a pas songé à s'y soustraire lui-même, car il reconnait (p. xx) avoir substitué des variantes soit documentées soit conjecturales aux leçons fautives de la Kringla. Nous ne doutons pas qu'il n'ait restitué le texte avec bonheur, mais il aurait bien fait de nous avertir toutes les fois qu'il s'écartait du ms. principal. Il ne l'a fait, et même assez vaguement (dans la préface p. xix-xx), que lorsqu'il a emprunté des chapitres entiers à la *Jœfraskinna*, surtout à l'*Eirspennil* et au *Codex Frisianus*.

La présente édition des Histoires de Snorré reproduit, complète et corrige, la copie de la *Kringla* qui avait été faite par l'islandais Asgeir Jonsson. Cette copie est en trois parties dont la première, qui forme le n° 35 in-fol. de la collection Arna-Magnæenne, a été imprimée dans l'édition de Copenhague; M. U. au contraire a suivi une autre copie, très-peu différente, faite d'ailleurs par le même, et qui se trouve à la bibliothèque de l'Université de Christiania; le second tiers, qui forme le ms. 36 in-fol. de la Coll. Arn.-Magn., a été suivi à la fois par Schœning et par M. Unger; quand au troisième tiers, on le croyait perdu et la Commission Arna-Magn. l'a remplacé par la partie correspondante de l'*Eirspennil*, mais le savant Gudbrand Vigfusson en comparant l'édition de Peringskœld, qui est basée sur la *Kringla* originale, avec le ms. 63 in-fol. de la Coll. Arn.-M., a découvert que celui-ci était une copie du dernier tiers de la *Kringla*. M. U. a profité de cette découverte et donné plus d'unité à son texte en suivant jusqu'à la fin (sauf pour les lacunes) l'ouvrage qu'il avait d'abord pris pour base. En somme, quoique le texte adopté par M. Unger ait l'inconvénient de n'être qu'une copie d'un ancien manuscrit, c'est le meilleur qu'il ait pu choisir, vu que c'est, à tout prendre, le plus complet; car le *Codex Frisianus*, n'ayant pas la Saga de St. Olaf, présente une très-grande lacune (environ le tiers de l'ouvrage); de son côté l'*Eirspennil*, ne commençant qu'avec la Saga de Magnus-le-bon, ne

comprend guère que le dernier tiers de *Heimskringla*[1]. — Comme les copies de la *Kringla* ne sont pas anciennes et que par conséquent elles ne peuvent faire autorité pour les formes grammaticales, il n'y avait pas d'inconvénient à adopter une orthographe normale, comme a fait M. Unger. Il a eu pour collaborateurs : M. S. Bugge qui s'est occupé du texte des nombreuses pièces de vers ; M. O. Rygh, qui a corrigé les épreuves, et M. Arnesen qui a dressé les tables.

Les livraisons XI (1868), XII (1869) et XIV (1870) comprennent *Mariu Saga, Legende om Jomfru Maria og hendes Jertegn* (Saga de Marie, légende de la Sainte-Vierge et de ses miracles), texte édité d'après de vieux mss, par M. C. R. Unger. Cette légende qui n'est pas encore terminée forme la seconde série des *Norræne Skrifter af religiøst Indhold* (ouvrages norrains sur des sujets religieux). Le fond n'est pas d'une importance capitale, puisque ces pieux et naïfs récits, qui certes ne sont pas paroles d'Évangile, ont pour la plupart été imités d'un original latin ; M. Unger les a édités avec une exactitude scrupuleuse. Il donne d'abord (p. 1-152) le texte du ms. 232 in-fol. de la Coll. Arna-M., avec de nombreuses variantes, mais il n'a pas cru que ce fût assez ; abandonnant l'orthographe à peu près normale, qu'il avait d'abord adoptée, il s'est mis (à partir de la p. 153) à reproduire littéralement son original, sans pourtant se faire scrupule de rétablir les formes abrégées. Il a eu à sa disposition huit mss. dont 5 sur parchemin et 3 sur papier, ainsi que plusieurs fragments. Il a non-seulement donné les variantes en note, mais il a aussi imprimé *in extenso* deux versions de la Légende et jusqu'à trois versions de quelques miracles. Son édition est donc vraiment critique en ce qui concerne le texte ; pour qu'elle le fût également au point de vue de l'histoire littéraire, il faudrait que M. U. eût cherché l'origine de chaque légende, qu'il nous dît à quelle source elle a été empruntée et quels remaniements elle a subi dans chaque version ; mais c'est peut-être beaucoup demander à un philologue qui n'est pas tenu de connaître les innombrables légendes du moyen-âge. Il suffit que l'éditeur vulgarise les textes ; il peut laisser aux linguistes et aux historiens la tâche de les commenter. C'est un travail qui n'a pas encore été entrepris. Nous ne savons de cet ouvrage que ce qui ressort de l'édition de M. U. Les versions sont multiples et passablement différentes l'une de l'autre ; la forme latine de la plupart des noms d'hommes et de lieux ; les expressions et même les phrases latines qui ont passé dans le texte en vieux norvégien, dénotent assez que la *Saga de Marie* est traduite de la langue officielle du catholicisme. Il y a pourtant dans le ms. 234 in-fol. de la Coll. Arna-M. quatre récits dont la scène est placée dans les pays septentrionaux et qui sans doute ne sont pas imités du latin (p. 153-157 de l'éd.). Si tout le reste était également original, ce livre aurait une bien plus grande valeur ; il nous montrerait jusqu'à quel point les Scandinaves s'étaient approprié l'esprit du catholicisme.

---

1. Les amateurs de documents publiés sans addition ni retranchement apprendront sans doute avec plaisir que M. Unger a commencé une édition du *Codex Frisianus*, dont la 1re et la 2e livraison ont paru à Christiania en 1869.

La XIII[e] livraison (p. 1-160) contient le commencement des *Konunga-sægur eller Sagaer om Sverre og hans Efterfœlgere* (Sagas royales ou Histoires de Sverri et de ses successeurs). Ces Sagas sont des plus intéressantes qui nous restent; mais pourquoi faut-il que nous ne soyons toujours pas complétement d'accord avec l'éditeur? Il applique encore ici la méthode peu scientifique qu'il avait adoptée pour la publication de *Heimskringla*. « Cette édition, dit-il (dans une » note placée sur la couverture de la XIII[e] livr.), suit le texte d'un vieux ms. » sur parchemin, nommé *Eirspennil*[1], dont pourtant les fautes évidentes ont été » corrigées d'après d'autres mss. » Que M. U. n'ait pas donné de variantes ici, rien de mieux, puisqu'il voulait suivre un seul texte; qu'il en corrige les erreurs palpables, très-bien encore; on peut se fier à sa science et à son expérience; mais qu'il ne prenne pas la peine de nous avertir par une petite note quand il modifie son texte, c'est ce que la critique contemporaine ne peut pas admettre; car il n'est pas indifférent pour le philologue de savoir si un mot ou même une simple forme provient de tel ou tel manuscrit; il importe au contraire beaucoup de pouvoir suivre à travers les siècles les transformations successives de la grammaire et du vocabulaire. Or l'*Eirspennil* était parfaitement propre à nous faire connaître le véritable état de la langue au XIII[e] siècle, puisque M. Unger admet qu'il a été écrit avant 1284 (Préf. de son édit. du *Flateyjarbok*, p. xij). Pourtant il l'a édité avec l'orthographe normale pour le rendre plus accessible à la majorité des lecteurs.

Des quatre rédactions connues de la Saga de Sverré, celle de l'*Eirspennil* est la plus courte. On lit dans la préface : « Voici l'origine de cette histoire; c'est une » copie du livre que l'abbé Karl Jonsson écrivit sous la dictée du roi Sverré lui- » même. Son récit ne va pas loin; il y est parlé de quelques combats du roi; à » mesure que l'on avance, sa force va en augmentant et annonce de plus grandes » destinées; c'est pourquoi cette partie du livre est appelée *Gryla* (Effroi). La » dernière est écrite d'après les rapports de personnes qui ont été témoins ou » ont entendu parler de ces événements; et même de gens qui avaient pris part » aux combats. On fixa aussi le souvenir de quelques-uns de ces événements en » les mettant par écrit, lorsqu'ils étaient encore tout récents. » Ainsi les sources de cette version sont les Mémoires dictés par Sverré pour la période antérieure à l'an 1187 où l'abbé Karl Jonsson quitta la Norvége pour regagner l'Islande; et pour la fin du règne, les récits des témoins oculaires et auriculaires. Le compilateur de la Saga y a mis si peu du sien qu'il n'a pas jugé utile de se nommer. Il eut même la modestie d'avouer qu'il y avait des lacunes dans son travail et il invita à les remplir ceux qui auraient de plus amples renseignements. Le prêtre Styrmi Frodé († en 1245), le même qui amplifia la Saga de St. Olaf et le *Landnamabok*, entendit cet appel et y répondit faisant des additions à la Saga. C'est ce que nous apprend la préface placée en tête de son œuvre, laquelle a été égale-

---

1. C'est-à-dire *Agraffe de cuivre*, à cause du fermoir dont il est pourvu. C'est le n° 47 in-fol. de la coll. Arna-M..

ment éditée par M. U.[1] Voilà donc déjà deux rédactions de cette Saga que publie M. U. Puisse ce paléographe infatigable ajouter encore beaucoup de publications à celles qu'on lui doit déjà. En même temps que paraissait le texte de la Saga de Sverri, M. O. Rygh en publiait la traduction dans le t. II de *Norges Konge-Sagaer* (Sagas des rois de Norvège. Christiania, 1869, in-8°), qui fait suite aux Histoires de Snorré, publiées dix ans auparavant par P. A. Munch. On le voit, les collaborateurs et disciples de ce grand historien ne sommeillent pas, mais ils travaillent avec ardeur à achever l'œuvre d'élucidation si bien commencée par lui. Ils finiront par éclaircir si complétement l'histoire de Norvège au moyen-âge que nulle part au nord cette période obscure ne sera éclairée d'une plus vive lumière.

E. BEAUVOIS.

---

146. — **Laurence Sterne.** Sa personne et ses ouvrages. Étude précédée d'un fragment inédit de Sterne, par Paul STAPFER. Paris, Thorin, 1870. In-8°, 220 p. — Prix : 5 fr.

Cette étude est rapide, intéressante, vivement et spirituellement écrite. Un peu trop rapide pourtant et un peu étroite, car il n'y est question exclusivement que de Sterne : M. Stapfer le prend à sa naissance, nous raconte les faits principaux de sa vie, étudie ses ouvrages; mais il ne veut rien nous dire ni du temps où il a vécu, ni de sa place dans la littérature. Or on ne conçoit guère un auteur entièrement séparé de son siècle, et il semble notamment difficile de parler de l'arrivée de Sterne dans la littérature anglaise sans dire au moins un mot de la puissante série de romanciers qui le précède; sans procéder sans doute directement de Defoe, de Swift, de Richardson, de Fielding, de Smollett, l'auteur de *Tristram Shandy* n'en vient pas moins après eux dans une route qu'ils ont ouverte et il leur doit bien quelque chose. Pour sa place dans la littérature, la réserve volontaire de M. S. se comprend encore moins. Devait-il oublier, lui qui nous présente Sterne, de nous montrer qu'il a eu le mérite, assez peu commun, de créer un genre sinon deux : le roman humoristique et le roman sentimental? Il ne manque certes pas d'auteurs qui, plus ou moins, dérivent de lui : en Angleterre, Mackenzie et miss Burney; en France, Diderot, Charles Nodier; en Allemagne, Jean-Paul Richter, Immermann, etc.

Acceptons toutefois cette monographie telle qu'elle est, et reconnaissons que Sterne y est présenté d'une manière vive, nette et sympathique, sans enthousiasme banal pour ses mérites, sans rigueur inutile pour ses défauts. Ces défauts, M. S. ne se les dissimule pas; mais il s'y arrête peu, et il fait bien, croyons-nous[2].

---

1. Dans le *Flateyjarbok*, p. 533-701 du t. II, Christiania. 1862. In-8°. La version de l'*Eirspennil* n'est pas toute imprimée. La présente livraison qui nous conduit jusqu'à l'incendie de Bergen, en 1198, ne contient que les 4/5 du texte.

2. Peut-être cependant trouverons-nous qu'il laisse passer un peu facilement les larcins de Sterne : il ne dit pas un mot de cette célèbre tirade contre le plagiat *plagiée* dans Burton. C'est un chef-d'œuvre d'effronterie (Cf. *Tristram Shandy*, édition Tauchnitz,

Quand on parle de Sterne, il faut oublier toute idée de régularité et d'ordre. Écrivain souvent extravagant d'un genre où la fantaisie la plus libre est souveraine maîtresse, il a jusqu'à un certain point le droit de se laisser conduire par ses caprices. Sans nier que ces caprices l'entraînent, à chaque instant, à des étrangetés ennuyeuses et irritantes, à des digressions qui fatiguent; sans se refuser à reconnaître que ses polissonneries faites de sang-froid ne sont pas toujours ni bien gaies ni bien placées, et que sa sensibilité tourne en sensiblerie de mauvais aloi, M. E. a voulu surtout se souvenir de ce qu'il y a de franche originalité dans cet esprit humoristique, de ces morceaux exquis de style et de sentiment, de ces traits merveilleusement heureux de comédie, et surtout de ces caractères pleins de fantaisie et de charme auxquels est attaché à jamais le nom de Sterne.

Ses défauts sont les défauts de son genre; il faut accepter le tout ensemble. Il les tient aussi un peu de son temps, dont M. S. n'a pas voulu nous parler, et de l'époque à laquelle il écrivait. Les publications étaient nombreuses alors, et le public commençait depuis peu à exister et à acheter les livres. Il fallait savoir attirer son attention. N'oublions pas que Sterne publia d'abord *Tristram Shandy* à ses frais, et que l'ouvrage parut par fragments. Il n'est pas douteux pour nous que Sterne, surtout dans les derniers volumes, n'ait inséré bien des étrangetés pour exciter et soutenir l'attention du public. Cette préoccupation se signale dans son œuvre de bien des manières; ainsi, le sermon introduit d'une façon si inattendue au commencement de *Tristram Shandy* n'est qu'un moyen de « tâter le » pouls au monde » avant de publier les sermons de M. Yorick. A la fin du même livre nous trouvons des réclames pour préparer la venue du *Voyage sentimental*.

M. S. préfère sans hésitation *Tristram Shandy* au *Voyage sentimental*. Là encore nous sommes d'accord avec lui. Le *Voyage sentimental* est plus connu et plaît à plus de gens; il a moins de défauts, mais il a moins de qualités. C'est dans *Tristram Shandy* que sont ces caractères où Sterne a mis sa plus charmante originalité et son meilleur sentiment : l'oncle Toby, le caporal Trim, M. Shandy, le docteur Slop, etc. M. S. nous les représente tous de la façon la plus heureuse.

Dans un livre sur Sterne il fallait nécessairement parler de l'*humour* et de sa définition si souvent tentée inutilement. M. S. y a consacré un chapitre. Nous ne l'aimons pas beaucoup. Après avoir cité Hegel, Jean Paul, Schlegel, Carlyle, Taine, etc., M. S. donne enfin sa conclusion à lui, qui est que l'humoriste est le peintre tragi-comique de l'homme et de l'absurdité humaine. Ceci ne nous paraît donner aucune idée de l'*humour* et spécialement de l'*humour* de Sterne. La définition, croyons-nous, est encore à chercher.

---

p. 264, ch. CXIX et Burton, *Anatomy of Melancholy*, p. 6 et 7, éd. de 1652). Pourtant M. Fitzgerald, que M. S. a pris pour guide dans cette étude, a là-dessus un chapitre curieux, où, sans refuser à Sterne le droit de prendre son bien où il le trouvait, il se voit obligé, non sans tristesse, de lui enlever bien des traits admirés.

Nous avons un reproche général à faire à M. S. Il cherche à saisir l'esprit de son lecteur par des choses nouvelles et curieuses, qui souvent n'ont rien à faire avec la littérature, et il succombe trop facilement à cette tentation. Ainsi nous trouvons au début du livre un portrait de Sterne avec un fac-simile de sa signature. Fort bien. Puis vient une gravure représentant l'écusson de Sterne, avec la mention : *inédit*. Ceci nous semble moins utile; passe encore cependant. Mais quand nous arrivons à certain portrait de la femme de Sterne « fac-simile d'un » dessin original » nous ne pouvons pas ne pas nous arrêter. Quoi! c'est là miss Lumley que M. S. lui-même nous dit n'avoir pas été sans beauté! Ce portrait est une incroyable caricature. Mrs. Sterne y a tout à fait l'air d'un homme, très-laid, affublé de vêtements de femme. Le menton et les joues ont des traces de barbe. Nous voudrions quelques preuves de la vérité de ce portrait si peu vraisemblable.

Ce n'est pas tout. Nous avons, à la page 174, la musique de la chanson que siffle sans cesse l'oncle Toby : *Lillibulero*. M. S. nous dit simplement que c'est « une vieille ballade irlandaise. » Mais pourquoi l'oncle Toby la chante-t-il avec tant de persistance? C'est ce que le lecteur de *Tristram Shandy* aimerait savoir. D'autant plus que la chanson par elle-même est intéressante : c'est une chanson historique, et qui joua son rôle dans la révolution de 1688. L'auteur, Thomas Wharton, se vantait d'avoir, avec cette chanson, chassé un roi de trois royaumes (*He boasted that he had sung a king out of three kingdoms*). La chanson politique fut peut-être écrite sur un vieil air irlandais; mais c'est la chanson politique que chante l'oncle de Toby. Et, à ce sujet, le passage suivant de Macaulay (*History of England*, éd. Tauchnitz, vol. III, p. 240) appartenait naturellement au livre de M. S.

« Le sentiment public ne se manifesta pas alors (1688) par ces signes avec » lesquels nous sommes familiers, par de grands meetings et des discours véhé- » ments. Cependant il trouva moyen de se faire jour. Thomas Wharton qui, » dans le dernier Parlement, avait représenté le comté de Buckingham, et qui » s'était déjà fait connaître comme libertin et comme whig, avait écrit une » ballade satirique sur l'administration de Tyrconnel (nommé lieutenant d'Irlande » par Jacques II). Dans ce petit poème, un Irlandais félicite un de ses compa- » triotes, dans un jargon barbare, sur le triomphe prochain du papisme et de la » race milésienne (irlandaise). L'héritier protestant sera exclu. Les officiers pro- » testants seront cassés. La Grande Charte et les bavards qui s'appuient sur elle » seront pendus à la même corde. Le bon Talbot (le comte de Tyrconnel) fera » pleuvoir les commissions sur ses compatriotes et coupera la gorge aux Anglais. » Ces couplets, qui n'étaient en aucune façon au-dessus de la poésie ordinaire, » avaient pour refrain un certain baragouin qu'on disait avoir été employé comme » mot d'ordre par les insurgés de l'Ulster en 1641. Les vers et la musique » frappèrent l'esprit de la nation. D'un bout de l'Angleterre à l'autre, toutes les » classes de la société chantaient sans cesse cette insignifiante poésie. Elle fit » particulièrement les délices de l'armée anglaise. *Plus de 70 ans après la révo-*

» *lution, un grand écrivain représentait avec un talent exquis un vétéran qui avait* » *combattu sur les bords de la Boyne et à Namur. Un des traits caractéristiques du* » *bon vieux soldat est sa manie de siffler Lillibulero.* »

Nous sommes loin, on le voit, de la « vieille ballade irlandaise. » M. S. ne nous donne même pas les paroles de cette chanson : moins connues pourtant que la musique, qui est aussi peu rare que celle de *Malborough s'en va-t-en guerre.* On les trouvera dans Percy, *Reliques of ancient English Poetry.*

Nous avons bien peur que M. S. n'ait encore et surtout succombé à cette tentation d'offrir du nouveau et du curieux, en nous donnant, sans preuves positives, un fragment *inédit* de Sterne. Ici la chose est plus grave. Nous savons, par de récentes expériences, combien il faut se défier des autographes et des manuscrits anciens. M. S. ne peut nous fournir aucune preuve externe de l'authenticité de ce morceau; il ne peut nous dire comment il est parvenu de Sterne à la personne qui le lui a communiqué. Il nous déclare, il est vrai, que, soumise à plusieurs personnes compétentes, l'écriture a paru sans conteste être bien de Sterne. Il eût été intéressant pour nous d'avoir par des fac-simile la possibilité de prendre parti. Nous ne l'avons pas. Restent les preuves internes : ici M. S. ferme la bouche à tous les Français en leur disant qu'ils ne sont pas compétents sur la question de style. Il a peut-être raison; mais il leur permettra bien de trouver que le morceau n'a pas grand mérite, et que si c'est du Sterne, ce n'est pas de bien bon Sterne. C'est une ébauche sur la situation de la terre dans l'univers, dont l'esprit consiste dans une confusion un peu pénible entre des étoiles et des prunes. Or jamais Sterne n'a abordé un sujet de ce genre. C'est là une objection assez importante que M. S. n'a pas prévue et à laquelle il ne répond pas. La question est délicate et difficile; les éléments d'une décision nous manquent. En résumé ce morceau inédit ne se présente pas à nous avec des garanties suffisantes.

Remarquons ici que M. S. ne parle pas d'un ouvrage attribué à Sterne, entre autres par Jean Paul et par Gœthe. Nous voulons parler du *Koran*. On a même dit que Gœthe lui avait fait, sans le dire, plusieurs emprunts (Alfred Hédouin; *Gœthe, sa vie et ses œuvres*, voy. *Rev. crit.*, 1866, t. II, p. 355). M. S. nous devait, ce semble, son opinion sur ce point, auquel le nom de Sterne et celui de Gœthe donnent un double intérêt littéraire.

Malgré nos réserves, nous devons répéter en finissant que ce livre mérite certainement d'être lu. Les lecteurs français qui connaissent le *Voyage sentimental*, ne connaissent qu'une faible partie du talent de Sterne. Ils le connaîtront d'une manière intime et complète avec cette étude; ils le verront expliqué et jugé sous toutes ses faces avec une mesure parfaite et un sentiment excellent des choses littéraires. La partie biographique est vivement menée et d'une lecture très-agréable; M. S. y réfute une opinion trop facilement accréditée : l'abandon où Sterne aurait laissé sa mère malheureuse. C'était depuis longtemps un prétexte à phrases faciles. On lira avec intérêt l'étude sur les sermons, généralement peu connus. Enfin le livre contient de nombreux fragments choisis avec

beaucoup de bonheur; le texte est presque toujours à côté des traductions qui sont toutes élégantes et fort exactes.

Alexandre BELJAME.

---

147. — **Les prisons de Paris sous la Révolution**, d'après les relations des contemporains avec des notes et une introduction par DAUBAN, ouvrage enrichi de onze gravures. Paris, Plon, 1870. Gr. in-8°, xxx-484 p. — Prix : 8 fr.

Ce livre n'est pas, ainsi que pourrait le faire supposer le titre ci-dessus transcrit, une composition historique ayant pour base des mémoires contemporains. C'est une simple publication, ou, plus souvent, une réédition de textes dispersés dans divers ouvrages. Les principaux morceaux ainsi rassemblés par M. Dauban sont :

Un extrait des mémoires de Tilly concernant M[me] de Sainte-Amaranthe.
L'agonie de trente-huit heures (à l'Abbaye) par Jourgniac.
Un récit de Morellet relatif aux certificats de civisme.
Les Mémoires d'un détenu par Riouffe.
Un chapitre de Beugnot sur son séjour à la Conciergerie.
Le récit de Beaulieu sur sa captivité à la Conciergerie et au Luxembourg.
Les renseignements fournis par Coittant sur les Madelonnettes, Port-Libre et les Carmes.

Au moyen de ces auteurs et de plusieurs anonymes, M. Dauban parcourt et fait passer sous les yeux la plupart des maisons de détention de Paris, à l'époque de la Terreur. Disposé dans un bon ordre le tableau est complet et instructif. Mais, il faut bien l'avouer, l'exécution en est médiocre. Le travail de M. D. consistant soit à faire copier, soit à découper et à recoudre les pages de l'Almanach des Prisons (an III), de l'histoire de Nougaret, des deux volumes de la collection Baudouin, ne pouvait acquérir des titres à l'estime des connaisseurs que par un certain appareil critique. L'unique chance pour l'éditeur de décorer son livre d'une apparence d'étude, c'était de discuter la valeur des documents; l'unique manière de les traiter scientifiquement, c'était d'en donner le meilleur texte possible. Les deux seuls mérites que comportait le sujet ont malheureusement échappé aux regards de M. Dauban. Aucune méthode, aucune recherche n'a présidé véritablement à la formation de son recueil. Il ne s'est enquis ni de ce que pouvaient être les anonymes dont il réédite les relations, ni de la question d'authenticité qu'elles font naître. Il n'a point établi de degrés dans l'autorité des témoins invoqués par ses prédécesseurs et remis par lui en lumière. Il a apporté la plus grande insouciance à ses procédés de publication. Tantôt il donne le texte le plus long, tantôt il donne le plus court. Pourquoi? Il a négligé de le faire connaître et probablement il l'ignore lui-même. Sans doute, s'il prend l'extrait de Beugnot dans la *Revue française* qui a trente pages de moins que les *Mémoires*, s'il laisse de côté tout le chapitre VI de ces Mémoires, tout aussi intéressant que le V[e], c'est à cause des droits d'auteurs. Sans doute, s'il réédite Riouffe d'après la première édition plutôt que d'après la collection Baudouin qui a environ

25 pages de plus, s'il préfère les textes de Nougaret généralement plus développés que ceux de l'almanach, il peut avoir pour cela des raisons, et d'excellentes. Il devait au moins les indiquer. Il semble avoir borné son ambition à réunir le plus de documents possible, sans souci de leur caractère et de leur valeur, et à les faire entrer tant bien que mal dans son cadre. Quelle affinité y a-t-il par exemple entre le sujet traité par M. D. et ce dialogue insignifiant: *Les journalistes et les pamphlets* (composé après Thermidor et sous le Directoire), par lequel il clot son volume? Que dire des plats souvenirs qu'il recueille (p. 26-29) de la bouche de l'ancien libraire Audot? Ils ont encore moins de rapport avec le régime des prisons. Barrière et Berville, il est vrai, lui avaient donné l'exemple (bien qu'il ne les nomme point ici, et souvent ailleurs encore), en publiant la *Visite domiciliaire*, de Beaumarchais. Mais cette pièce, de même que l'extrait de Morellet, se rattache à l'administration et à la police sous la Révolution et non à l'organisation intérieure des maisons de détention. Quant au document inédit, que M. Boutaric a fait connaître à M. D. et qui relate la saisie des titres volés par l'abbé de Sévigney à la Bibliothèque impériale, vol suggéré et favorisé par Beaumarchais, c'est là certes un morceau de haut prix et à vrai dire le seul morceau capital du recueil de M. D. Non pas que cette pièce « fasse voir, » comme le pense M. D., que Beaumarchais « était sans préjugés, » cela a été connu de tout temps; elle est simplement utile à l'histoire d'un de nos grands dépôts scientifiques. Mais en vérité la place de ce document était partout ailleurs que dans un ouvrage sur les prisons de l'époque révolutionnaire.

L'introduction, les notes, et les diverses observations qui représentent la part de l'auteur dans la confection de son ouvrage (une cinquantaine de pages) sont conçues exactement dans le même esprit et sont écrites de la même façon que les considérations analogues dont il a cru devoir orner ses précédents ouvrages. Nous prions donc le lecteur de se reporter aux réflexions qu'elles nous ont paru mériter[1]! Nous lui rappelons seulement que M. D. vise au pittoresque, et il faut reconnaître que le présent recueil, mieux peut-être que les deux premiers, est propre à satisfaire les gens du monde auxquels il paraît destiné. N'était une anecdote obscène (page 7) que nous sommes d'autant plus étonné de rencontrer sous la plume de M. D. qu'elle est absolument superflue et dénuée d'esprit, c'est une lecture de femmes et d'honnêtes gens. C'est pour eux certainement qu'ont été faites les gravures, où il n'y a aucune apparence de profit historique, et l'index onomastique où figurent seulement les personnages célèbres ou notables. Ce dernier trait suffit à montrer aux hommes spéciaux que le livre de M. D. n'est pas composé pour eux; il ne leur apprendrait absolument rien et ne les dispenserait point de recourir aux textes dont ils ont de bonnes éditions entre les mains.

H. LOT.

1. Voy. *Rev. crit.*, 1867, I, 251.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

// REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 34-37 — 1er Septembre — 1871

AVERTISSEMENT.

Après un an d'interruption, nous reprenons la publication de notre recueil, que nous avions cru, en août 1870, suspendre pour quelques semaines. Nous devons vingt numéros à nos abonnés de l'année dernière : nous les leur donnerons en cinq fascicules, pareils à celui-ci, d'ici au mois de décembre. Nous ne publierons pas de numéros pour l'année présente ; recommencerons-nous à paraître en 1872 ? c'est ce que nous ignorons encore. La *Revue* subit le contre-coup des épreuves terribles par lesquelles nous avons passé : nous ne pouvons calculer les chances de vie qui lui restent. L'œuvre que nous avions entreprise ne nous semblait pas dépourvue d'utilité ; nous croyons que, si, dans toutes les branches de l'activité nationale, on avait fait ce que nous avons tenté dans notre humble sphère, on aurait évité les désastres qui viennent de frapper la France. Cette manière de voir sera-t-elle suffisamment partagée ? Pouvons-nous encore espérer servir, par le travail que nous faisons ici, le progrès des lumières et des méthodes scientifiques dans notre pays ? Nous ne savons, et nous sentons que bien des conditions sont changées autour de nous. — Nous ferons connaître à nos abonnés, naturellement, dans le dernier de nos fascicules complémentaires, le sort définitif du recueil auquel ils prêtent leur appui.

148. — **Afbildninger af danske Oldsager og Mindesmærker** ved A. P. MADSEN. Copenhague, chez Hœst. 17 livr. in-fol. : — Livr. 6-14. *Steenalderen*, 1862-1869, 45 pl. avec 57 p. de texte. Prix : 40 fr.; — L. 1-5 et 15-17, *Broncealderen*, 1862-1870, 30 pl. avec 10 p. de texte. Prix : 2 fr. 80 la livr.

Il n'est pas donné à tous les archéologues d'aller à Copenhague ; ceux qui ont eu la bonne fortune de visiter le Musée des antiquités septentrionales, à l'occa-

sion du Congrès international d'archéologie préhistorique, ne se retrouveront pas de si tôt à pareille fête, mais ils pourront du moins raviver leurs souvenirs en étudiant les belles publications de M. Madsen. Les objets y sont tout à la fois dessinés et gravés par l'auteur [1], qui possède un vrai talent artistique et le coup-d'œil d'un archéologue exercé. Grâce à la réunion de ces deux qualités, il sait non-seulement saisir les traits caractéristiques, mais aussi les rendre avec netteté. Toutes les ressources de l'art lui sont familières; tantôt il fait le plan des tertres, tantôt il en présente le relief; il reproduit même le paysage qui les entoure pour faire mieux ressortir leurs proportions et leur aspect pittoresque; souvent aussi il a recours à la chromolithographie; sept planches de l'âge de pierre sont en couleur, et il y en a déjà onze dans ce qui a paru de l'âge de bronze. Ce splendide ouvrage est de ceux qui coûtent si cher, qu'un éditeur hésiterait à en faire les frais, aussi a-t-il été publié par l'auteur avec une subvention du gouvernement danois, toujours si généreux quand il s'agit d'encourager les savants et les artistes.

Conformément aux vrais principes scientifiques, M. M. ne sépare pas les objets qui font partie d'une trouvaille importante; il ne les classe d'après leurs analogies de forme ou de matière que lorsqu'ils ont été trouvés soit isolément soit avec d'autres objets peu caractéristiques, ou que l'on ignore leur provenance. L'âge de pierre est achevé; nous pouvons donc juger d'après cette première partie de la méthode de l'auteur; il ne représente pas tous les tertres fouillés ni tous les objets trouvés, bien loin de là; mais il donne des spécimens de chaque espèce de monuments et des types pour chaque genre d'antiquités. Le texte est assez détaillé pour que l'on puisse se rendre parfaitement compte des circonstances dans lesquelles ont été trouvés les objets. Nous n'avons sous les yeux que le texte danois, mais nous savons qu'il en existe une traduction française. Rien n'empêche donc que les archéologues français puissent tirer profit de cette excellente publication. Les ouvrages de ce genre sont des sources qui ne devraient manquer dans aucune bibliothèque de nos grandes villes ou de nos sociétés archéologiques.

Après avoir donné la vue d'un *tas de rebuts* (Affaldsdynge ou Kjœkkenmœdding), celui de Fannerup (pl. 1), puis des figures d'objets de pierre et d'os trouvés dans un autre, situé près de Meilgaard (pl. 2-4), M. M. passe bientôt aux tertres longs (langdysser) de Gundersløevholm, Lille-Rœrbæk, Sœster-Svenstrup, Bildsœ, Valdbygaard (pl. 5-9) et ronds (runddysser) de Halskov, Bregninge, Nœdager et Topshœi (pl. 10-11); il nous montre les tombeaux qui les couronnent, ou bien nous fait pénétrer dans quelques-uns des caveaux qui y sont renfermés (jættestuer d'Uby et d'Ullershœi, pl. 12-14); plusieurs planches représentent les objets qu'on a trouvés dans trois tombeaux (Gundestrup, Stegè, Borreby, pl. 16-18). Viennent ensuite les armes et instruments recueillis dans l'île d'Anholt sur l'emplacement d'antiques ateliers pour la taille du silex (pl. 19-20); la plupart de ces figures (25 sur 33) ont été reproduites par la lithographie dans les *Matériaux d'archéologie et d'histoire* colligés par MM. J. Guillemin et L.

1. Sauf pourtant 2 pl. pour chaque âge qui ont été dessinées par M. J. Kornerup.

Landa (t. I, p. 17-21, février 1869, in-8°. Chalon-s.-S.); elles sont accompagnées d'un texte qui n'est pas identique avec celui de M. M., mais que nous avons traduit d'après une notice manuscrite, beaucoup plus détaillée de M. V. Boye, qui avait recueilli les objets. — Après nous avoir ainsi donné un aperçu des trouvailles d'ensemble, M. M. nous fait connaître les types des restes de l'âge de pierre en figurant successivement une série de pierres à aiguiser et à tailler (pl. 21); d'objets grossièrement taillés (pl. 22-23); de *nuclei*, d'éclats, de racloirs (pl. 24); d'instruments de corne et d'os (pl. 25); de coins de silex (pl. 26-28); de ciseaux et de gouges (pl. 29); de coins de grès, et de pierres ovales entourées de rainures (pl. 30), que M. M. et les archéologues danois regardent comme des plombs à sonde, mais il n'est pas prouvé que ces objets appartiennent à l'âge de pierre; les rainures régulières et délicates dont ils sont pourvus ont été sans doute creusées avec des poinçons de métal, et nous croyons avec les archéologues norvégiens que ces objets étaient plutôt des pierres à aiguiser. — Suivent les types de haches et de marteaux (pl. 31-33); de couteaux et poignards de silex (pl. 34-35); de pointes de lances et de harpons (pl. 36-37); de pointes de flèches en pierre et en os (pl. 38-40); d'objets d'usage inconnu (pl. 41); de perles et d'ornements d'ambre (pl. 42); enfin de vases de terre (pl. 43-45). — Si nous récapitulons le contenu de ces quarante-cinq planches, nous en trouvons onze pour les vues et plans de tertres et tombeaux; les trente-quatre autres ne contiennent pas moins de 458 figures d'objets divers. Jamais les restes de l'âge de pierre n'avaient été représentés aussi nettement et en si grand nombre.

Les planches de l'âge de bronze sont encore plus attrayantes que celles de l'âge de pierre; cela tient principalement à la nature des objets qui sont plus symétriques et à l'emploi plus fréquent de la chromolithographie. Nous voyons passer successivement sous nos yeux les cercueils de chêne creusé, provenant des tertres de Treenhœi et de Kongshœi, avec les armes, les parures et les ustensiles qu'ils renfermaient (6 pl.); les vases d'or et de cuivre exhumés des tourbières de Rœnninge et de Siem (4 pl.); les objets découverts dans les tombeaux de Jordhœi, de Boeslunde et de Voldtofte (3 pl.) et dans la sablière de Kostræde (1 pl.); puis viennent des séries de *celts* ou haches à douille (1 pl.); de *paalstavs* ou haches à talon (1 pl.); de poignards (1 pl.). Tel est le contenu des cinq premières livraisons; il y manque encore le texte de leurs quatre dernières planches; celui des trois dernières livraisons n'a pas été publié non plus. — La XV° livr. contient les trouvailles d'ensemble faites dans les restes d'un tombeau à Billeshœi (1 pl.); dans la tourbière d'Œgemose (2 pl.) et dans les urnes du tertre de Nyrup (1 pl.); dans la XVI° on voit le diadème et les plaques de boucliers provenant de la tourbière de Vellinge (1 pl.) et une série de haches et de cognées (3 pl.). La XVII° enfin représente les bracelets et anneaux exhumés de la tourbière d'Aarup (1 pl.) et une série de couteaux et rasoirs (3 pl.). — Outre les trompettes, les boucliers, les pointes de lances et les épées, que M. M. a jusqu'ici laissées de côté, sans doute parce qu'elles sont déjà fort bien représentées dans le magnifique *Atlas de l'archéologie du Nord* (Copenhague, 1857,

in-fol.), il reste à publier, pour compléter l'âge de bronze, les types de diadèmes, de bracelets, de colliers, de hausse-col, de fibules, de broches, de peignes, de pinces à épiler, de vases et d'urnes, séries fort remarquables et très-nombreuses. Il y a là de quoi occuper le talent de M. M., et nous souhaitons qu'il achève promptement cette magnifique publication.

E. Beauvois.

---

149. — **Les Pasteurs en Égypte,** par F. Chabas. Mémoire publié par l'Académie royale des sciences à Amsterdam. Amsterdam, C. G. Van der Post, 1868. In-4° carré.

Dès l'antiquité, l'origine des Pasteurs et l'histoire de leur domination était pour les curieux d'antiquités égyptiennes un sujet d'étonnement et d'études contradictoires. Non que les Égyptiens eux-mêmes fussent portés à entretenir les étrangers de récits aussi douloureux pour leur orgueil national : tous les voyageurs grecs qui écrivirent d'après les dires de leurs *ciceroni* indigènes, Hécatée d'Abdère, Diodore de Sicile ne parlent point des Pasteurs. Hérodote lui-même ne les connait pas, à moins qu'on ne veuille voir dans la légende du berger Philitis qui paissait les troupeaux au pied des Pyramides, un vague souvenir de leur domination [1]. Seul, Manéthon qui puisait directement aux sources, faisait d'une manière complète le tableau de cette époque, et les extraits de son livre que nous ont conservé Josèphe et les chronographes byzantins sont les uniques documents anciens qui nous aient conservé le nom des Hyksos et la mémoire de leurs invasions.

Au moyen de ces fragments et des rares documents contemporains échappés à la ruine de l'Égypte, M. Chabas a entrepris de reconstituer autant que possible l'histoire des rois Pasteurs et de leur chute. La plupart des textes qu'il cite et dont il appuie ses déductions, le papyrus Sallier n° 1 [2], l'inscription d'*Ah'mès*, fils d'*Abna* [3], et celle d'*Ah'mès Pen-[neb]en* [4], ne sont pas nouveaux dans la science; mais M. Chabas en a donné des traductions nouvelles qui modifient et améliorent en plusieurs endroits les traductions anciennes. De la comparaison des données égyptiennes et grecques, il résulte que les Pasteurs envahirent le Delta vers la fin de la XIV° dynastie, au temps du roi *Amuntimaios* [5], et que leurs six premiers chefs firent aux derniers princes indépendants une guerre perpétuelle qui aboutit à la soumission complète du pays. Pendant les quelques siècles qui suivirent, les rois Pasteurs établis dans la forteresse d'Avaris, *Hâ-ûâr* [6], et maîtres incontestés de toute la vallée du Nil, se laissèrent envahir à l'esprit égyptien, et s'identifièrent avec les anciens Pharaons au point d'adopter les usages et la langue des

---

1. Hérodote, II.
2. Signalé d'abord par M. de Rougé, traduit deux fois par M. Brugsch, une fois par M. Goodwin, et enfin par M. Chabas lui-même dans le présent mémoire, p. 16-19.
3. De Rougé, *Mémoire sur l'inscription d'Ahmès*, 1847.
4. Prisse, *Mon. Eg.* IV; Chabas, p. 22-23.
5. Manéthon, édit. Unger.
6. Selon M. Lepsius, *Tell-Hêr*.

vaincus[1]. A la fin pourtant les princes vassaux de la Thébaïde se soulevèrent et après une lutte acharnée finirent par chasser les barbares. M. Chabas prouve avec M. de Rougé contre M. Lepsius que l'expulsion des Hyksos eut lieu sous *Ah'mès Ier* et non sous *Tothmès III*, comme Josèphe l'affirme d'après une citation probablement inexacte de Manéthon[2].

Le seul texte nouveau que M. Ch. ait introduit dans la discussion est un passage du papyrus Abbott auquel personne n'avait pris garde et qui pourtant avait bien son importance. Parmi les tombes royales énumérées dans ce papyrus se trouvent celle du « roi (*Râ-sqenen*) v. s. f., fils du Soleil, (*Tâ-ââ*) v. s. f. » et celle du « roi (*Râ-sqenen*) v. s. f., fils du Soleil (*Tà-āā-āā*) v. s. f., qui est le » deuxième roi (*Tā-àà*)[3]. » La découverte de ces deux mentions en apparence insignifiantes a produit, dans l'histoire de la chute des Pasteurs, une révolution complète. En traduisant pour la première fois le papyrus Sallier nº 1, M. de Rougé avait supposé que le (*Râ-sqenen*) cité dans ce papyrus comme promoteur de la guerre de l'indépendance, était le même que le *Râ-sqenen Tà-ââ-qen*, nommé dans l'inscription d'*Ah'mès*, fils d'*Abna*. M. Chabas remarque fort justement que « si on persistait à le confondre avec *Sqenen-Râ Tà-àà-ken*, le prédé- » cesseur du vainqueur d'Avaris (*Ah'mès Ier*), il faudrait renoncer à placer de » son temps le commencement de la guerre de l'indépendance, car on ne » trouverait plus de place pour la longue durée que Manéthon donne à cette » guerre. Il faudrait alors supposer que le fait relaté par le papyrus Sallier Ier, » tombe dans un intervalle de trêve, mais, dans ce cas même, il resterait une » sérieuse difficulté, car les Pasteurs sont encore représentés comme maîtres du » pays, la royauté légitime comme n'existant pas, et le domaine des chefs natio- » naux comme limité à la possession du pays du Sud. Si la guerre est com- » mencée, elle n'a encore obtenu aucun résultat. Mais tout embarras disparaît, » et la donnée manéthonienne s'accorde bien avec les documents originaux, si » l'on tient compte du renseignement précieux que nous fournit le papyrus » Abbott.....[4] On peut considérer *Tà-àà* (*Tà*-le-grand) comme le premier des » chefs du Midi qui se soulevèrent contre les Pasteurs; son œuvre fut continuée » par *Tà-àà-àà* (Tà-le-très-grand) et, après celui-ci par *Tà-àà-ken* (Tà-le-très- » victorieux), qui obtint contre ces barbares des succès éclatants, autant qu'on » peut en juger par le fait qu'*Ahmès* n'eut à les combattre que dans la partie la » plus septentrionale de la Basse-Égypte, et qu'il réussit, dès la quatrième année » de son règne, à les expulser d'Avaris, leur puissante forteresse[5]. »

L'idée de M. Ch. non-seulement est fort ingénieuse, mais se trouve entièrement justifiée par le témoignage des monuments. Il faut admettre désormais que le Râ-sqenen du papyrus Sallier et celui de l'inscription d'*Ahmès* ne sont pas un seul et même personnage, mais doivent être soigneusement distingués l'un de

1. Mariette, 2e *lettre à M. de Rougé*, Rev. Arch., t. V, 298.
2. Manéthon, édit. Unger.
3. Pap. Abbott pl. III, l. 8-11.
4. Chabas, p. 38.
5. Chabas, p. 39.

l'autre : le second ne fit que poursuivre l'œuvre de délivrance commencée par le premier. La seule critique qu'on puisse adresser à M. Chabas, c'est de s'être arrêté à mi-chemin de son idée et de ne pas avoir voulu en tirer toutes les conséquences. Si je comprends bien son langage, il met les trois *Râ-sqenen* à la suite l'un de l'autre, sans admettre entre eux le moindre intervalle : le premier *Tâ-àâ* commence la guerre, le second *Tâ-àâ-àâ* la continue, le troisième *Tâ-àâ-qen* la pousse assez vigoureusement pour qu'*Ah'mès* réussisse dès la 4e année de son règne à chasser les Pasteurs d'Avaris. « Ces trois princes furent désignés par un » même prénom *Sqenen-Râ* (Soleil victorieux), qui caractérise bien le rôle » historique qu'ils ont rempli. Mais seul, le dernier d'entre eux *Sekenen-Ra Taaa-ken*, figure sur les monuments à côté d'Ahmès Ier, chef de la XVIIIe dynastie. » Cette exclusion des deux autres nous montre que les succès obtenus par les » premiers n'avaient pas été bien considérables, comparativement à ceux de ce » prince [1]. » Je pense, quant à moi, qu'il y a entre *Tâ-àâ* et *Tâ-àâ-qen* un intervalle beaucoup plus considérable que ne paraît le supposer M. Chabas.

Le récit de Manéthon tout abrégé qu'il soit dans Josèphe nous fournit des données dont il faut tenir compte. « Alors les rois de la Thébaïde et du reste de » l'Égypte entreprirent une expédition contre les Pasteurs, et une guerre rude » et de longue durée eut lieu entre eux. Mais sous un roi nommé *Misphrahmuthosis*, ces Pasteurs furent vaincus; repoussés du reste de l'Égypte, ils se renfermèrent en un lieu dont le circuit était de 10,000 aroures. Ce lieu était » nommé *Avaris* [2]. » Du récit de Manéthon on peut partager la guerre en trois périodes : 1° une guerre longue et rude, à chances égales, dans laquelle les Pasteurs essaient de vaincre les princes thébains; 2° les succès de Misphragmuthosis qui chasse les barbares du reste de l'Égypte et les enferme dans Avaris. Sans chercher à identifier ce prince dont le nom est d'ailleurs fort différent selon les manuscrits, on peut affirmer, d'après les paroles de Manéthon, que ce fut lui qui prit Memphis, jusqu'alors aux mains des ennemis et selon l'expression consacrée, réunit les deux pays (*sam tà-ti*); 3° la guerre dans le Delta et la prise d'Avaris par *Ah'mès Ier* qui met fin à la guerre. *Tâ-àâ*, de l'avis de M. Chabas, commença la guerre; il faut donc le placer, et probablement avec lui, *Tâ-àâ-àâ*, dans la première période. Cela convenu, où mettre *Tâ-àâ-qen?*

Si *Tâ-àâ-qen* était le *Misphragmuthosis* de Manéthon, le prince qui refoula les Pasteurs à l'Occident du Delta et par conséquent dut leur enlever Memphis, ni lui, ni ses contemporains n'auraient laissé passer un événement aussi important que la réunion des deux Égyptes sous le même sceptre, sans le signaler au moins en passant. Or, dans l'inscription d'*Ahmès* fils d'*Abna*, il n'est fait aucune allusion à la prise de Memphis. *Ahmès* entrant au service sous *Tâ-àâ-qen* semble considérer comme un fait ordinaire que son maître possède les deux régions, et plus tard, quand il raconte les campagnes d'*Ahmès Ier* contre Avaris, rien n'indique que la prise de Memphis ait précédé les attaques contre les forteresses du Delta.

1. Chabas, p. 40.
2. Manéthon dans Josèphe. Chabas, p. 12.

Il faut donc admettre que du vivant d'*Ahmès*, fils d'*Abna*, c'est-à-dire sous le règne de *Tà-ââ-qen* la prise de Memphis était déjà un fait accompli. Cela place donc *Tà-âa-qen* dans la troisième période et met entre lui et le premier *Râ-sqenen* au moins tout le temps que durèrent les deux périodes précédentes.

Et maintenant, est-il possible d'évaluer approximativement l'intervalle qui sépare l'un de l'autre les deux *Râ-sqenen extrêmes* et de fixer la place du premier d'entre eux dans la XXVII[e] dynastie? Je crois que l'étude des fragments de Manéthon peut nous donner à ce sujet quelques renseignements précieux. D'après l'Africain, la domination des Pasteurs s'étend sur trois dynasties, la XV[e] composée des six rois pasteurs contemporains de la conquête qui régnèrent 284 ans; la XVI[e] composée de 32 autres rois ayant régné 518 ans; la XVII[e] composée de deux séries parallèles, l'une des rois Thébains, l'autre de rois Pasteurs[1]. Or, d'après la version de Josèphe, le récit de Manéthon, et par suite la domination des Hyksos sur l'Égypte, doit, comme l'a déjà remarqué M. Chabas, se partager en trois époques distinctes[2] : la première comprend l'établissement violent des Barbares sur le pays; la seconde leur domination paisible sur l'Égypte; la troisième, la guerre de l'indépendance. Si on compare le récit de Josèphe aux listes de l'Africain, on a le tableau suivant :

MANÉTHON DANS JOSÈPHE.	MANÉTHON DANS L'AFRICAIN.
1° Conquête de l'Égypte sur les derniers rois de la XIV[e] dynastie par les six premiers rois Pasteurs.	XV[e] dynastie des Pasteurs. – C'étaient des Phéniciens, rois étrangers qui occupèrent Memphis et bâtirent une ville dans le nôme déthroïte, d'où, ayant fait une invasion, ils assujettirent les Égyptiens (suit la liste des six rois Pasteurs).
2° Les rois Pasteurs règnent paisiblement sur l'Égypte entière; les princes de la Thébaïde sont leurs vassaux reconnus et n'ont pas titre royal.	XVI[e] dynastie. — 32 autres rois Pasteurs ayant régné 518 ans.
3° Les rois de la Thébaïde et du reste de l'Égypte entreprennent une expédition contre les Pasteurs, et une guerre rude et de longue durée eut lieu contre eux.	XVII[e] dynastie. — 43 rois Pasteurs et 43 rois Diospolites. Ensemble les Pasteurs et les Thébains régnèrent 151 ans.

Le règne de *Tà-ââ* étant, d'après le témoignage du papyrus Sallier n° 1, le point de départ de la grande guerre d'indépendance, et le commencement de la guerre de l'indépendance telle qu'elle se trouve décrite dans Josèphe coïncidant d'après notre tableau avec le commencement de la XVII[e] dynastie, il suit que *Ta-aa* est le premier roi de la XVII[e] dynastie et se trouve séparé de *Ta-aa-qen*, avant-dernier prédécesseur ou prédécesseur immédiat de *Ahmès I[er]* par toute la durée de cette dynastie, soit un peu plus d'un siècle. De plus comme, au moment où

1. Id., ibid.; Chabas, p. 9.
2. Chabas, p. 30.

la guerre éclata, le prince égyptien et son ennemi *Apapi* régnaient déjà depuis quelque temps, on peut conclure, des données ci-dessus énumérées, que la 3ᵉ dynastie des Pasteurs et la XVIIᵉ des Égyptiens commencèrent toutes deux au milieu d'un règne, et par suite, d'une manière générale, qu'un changement de dynastie sur les listes de Manéthon n'indique pas forcément l'avénement d'une famille nouvelle, mais peut marquer uniquement un changement imprévu dans la condition ou le pouvoir effectif d'une famille déjà régnante.

Nous avons du règne de *Tà-àà* quelques monuments qui ne sont pas sans intérêt. Le Musée de Boulay possède un damier et un sabre gravés au nom d'un certain *Tûaû*, *serviteur de son maître dans ses expéditions* (*iû-t-u-w*) et qui portent tous deux le cartouche de *Tà-àà*[1]. J'ai trouvé moi-même au Musée du Louvre une palette de scribe faussement attribuée à *Tà-àà-qen*, et où se lit la légende suivante : « Le dieu bon, maître qui fait les choses, roi des deux » Égyptes (Râ-sqenen) fils du Soleil (*Tà-u-àà*), vivant à jamais, aimé d'Ammon » et de Sawex[2]. »

Si on admet les rapprochements que j'ai faits et les conclusions que j'ai cru pouvoir en tirer, l'histoire de la XVIIᵉ dynastie encore si obscure prend un peu plus de consistance qu'elle n'en avait auparavant. On remarquera d'ailleurs que mes idées sont la suite naturelle de l'idée émise par M. Chabas et de la belle découverte qu'il a faite dans les pages du papyrus Abbott. La clarté, l'ordre méthodique et certain qui règnent dans son mémoire en font une œuvre des plus remarquables et rachètent en grande partie l'insuffisance malheureusement trop flagrante des documents originaux. Aussi peut-on dire avec assurance, qu'à moins de découvertes inespérées, le livre de M. Chabas restera longtemps encore le dernier mot de la science sur la question des Pasteurs.

G. Maspero.

---

150. — **Khuddaka pâtha,** a pâli text, with a translation and notes, by R. C. Childers. London, Trübner et Cᵉ. In-8ᵉ, 31 p.

M. Childers que l'exercice des fonctions publiques dans l'île de Ceylan a mis en mesure d'étudier le pâli pour ainsi dire à sa source, vient de publier le *Khuddaka pâṭha*, texte et traduction dans le *Journal asiatique* de Londres (novembre, 1869); et c'est le tirage à part de ce travail qui fait l'objet de la présente notice.

Le *Khuddaka-Pâtha* est le premier ouvrage du *Khuddaka-Nikâya*, cinquième section du *Sutta-Pitaka*. Nous avons donc maintenant le texte des deux premiers ouvrages de cette section, celui du *Khuddaka-Pâṭha* et celui du *Dhammapadam*, publiés le premier par M. Childers, le deuxième par M. Fausbœll. A part ces deux ouvrages, il n'a guère été publié, en Europe, que quelques extraits de textes pâlis (Fausbœll, Weber).

---

1. Mariette, *Notice du Musée de Boulay* p. 210, où le monument en question est attribué à *Tà-àà-gen*.
2. Louvre, *Salle historique*, vitrine (D).

Le *Khuddaka-pâṭha* est un recueil de très-peu d'étendue, et composé seulement de neuf textes, dont cinq sont des Sûtras, et quatre de simples nomenclatures fort courtes. Le plus long des Sûtras compte 17 vers, et le plus court 11. Plusieurs de ces textes ont une grande célébrité, et se retrouvent dans d'autres recueils, spécialement, le *Mangala*, le *Ratana*, le *Metta* et le *Tirokuḍḍa*, ce dernier destiné à apaiser les morts.

Après une introduction d'une page où il explique l'importance de cet ouvrage, M. Ch. donne le texte et la traduction (2-16) disposés l'une au-dessous de l'autre. Le reste de la brochure (17-31) est rempli par les notes. Le traducteur y donne des éclaircissements empruntés aux commentaires, aux traités de grammaire et de prosodie, dont il cite et généralement traduit divers passages. L'une de ces notes, la plus longue (20-24), relative à une syllabe surabondante dans un vers, fait connaître les idées des Bouddhistes sur la prosodie et nous apprend que la régularité du mètre est toujours subordonnée par eux à la clarté du sens; le traducteur y cite des passages du *Vuttodaya* « le seul livre original » sur la prosodie pâlie » (p. 22) et en donne une analyse. Il cite aussi plusieurs fois Gogerly qui a traduit dans le *Friend of Ceylan* presque tout le *Khuddaka-pâṭha* (sept textes sur neuf) et reproduit même intégralement la traduction du *Mangala* par le savant missionnaire. Nous regrettons qu'il n'ait pas fait de même pour les autres; elles n'auraient pas pris beaucoup de place; et les traductions de Gogerly, quoiqu'elles ne soient pas irréprochables et aient besoin d'être revues sur le texte, ont trop d'autorité et surtout sont trop difficiles à trouver en Europe, pour qu'on ne profite pas des occasions qui peuvent se présenter d'en rééditer quelques-unes.

Je n'ai que des éloges à donner au travail de M. Childers. Le texte est correct, la traduction exacte, les notes nourries; je me bornerai à demander encore plus d'efforts pour rendre littéralement le texte. La traduction doit être sans doute correcte et intelligible, élégante même, s'il est possible; mais le traducteur doit principalement s'étudier à ce que son travail soit un calque du texte. Or il me semble que de ce point de vue, la traduction de M. C. laisse un peu à désirer. Ainsi, en lisant sa traduction du *Ratana-Sutta*, on voit qu'il y est plusieurs fois question du *Nirvâna*, mais en consultant le texte, on n'y aperçoit ce mot qu'une fois, et l'on découvre que la traduction rend par *Nirvâna* les mots : *Amatam* « immortalité; » — *dassanam* « vue, » — *vara* « ce qu'il y a de meilleur. » Je ne dis pas que ces mots ne renferment pas la notion que M. C. leur attribue; je crois seulement qu'ils ne devaient pas être rendus par *Nirvâna*; il fallait trouver un équivalent, sauf à ajouter le mot *Nirvâna* entre parenthèse ou à mettre une note. M. C. en a fait une pour *amatam* : quelque juste qu'elle soit, je crois que *Amatam* (sanskrit *Amritam*) doit se rendre par « immortalité » si l'on ne veut conserver le mot lui-même, et je maintiens mon observation pour les autres termes. Je me permettrai même une critique qui pourra peut-être sembler rigoureuse; nous lisons dans la traduction à la page 10 : « their old *Karma* is » destroyed, no new *Karma* is produced. » (Leur *Karma* ancien est détruit, aucun *Karma* nouveau n'est produit). Or le texte porte : *Khînam purâṇam navan*

natthi sambhavam. Pourquoi ne pas traduire : « ce qui est ancien est détruit, rien » de nouveau n'est produit ? » M. Ch. met une note qui justifie entièrement sa traduction; le commentaire sous-entend *Karma :* et ce mot *Karma* est bien dans la pensée. Cependant puisque le texte ne l'a pas exprimé, je ne vois pas la nécessité de le mettre dans la traduction, qui doit refléter le texte dans sa sobriété et dans sa sécheresse, ou si l'on veut, dans sa concision, comme dans son abondance et sa prolixité.

Je n'insiste pas davantage sur ces minuties, et je passe à la transcription sur laquelle il est indispensable de dire quelques mots.

M. C. restitue aux mots pâlis leur forme sanskrite; il écrit *Çrâvasti* et non *Sâvatthi*, *Karma* et non *Kamma ;* c'est ce que demande M. Max Müller (voy. *Rev. crit.* p. 378, 1er sem. 1870), et que, pour mon compte, j'approuve complètement. Quant au système de transcription, c'est celui de M. Fausbœll, simplifié. Ainsi le trait placé sous l'*h* par le savant éditeur du Dhammapadam, sans doute pour distinguer l'*h* consonne isolée de l'*h* aspiration (précaution bien inutile, puisque la position de la lettre permet de reconnaître sur-le-champ sa valeur) a heureusement disparu. Les signes diacritiques employés par M. C. se réduisent au point souscrit pour les cérébrales, au *tilde* pour l'*n* palatal, au point superposé pour l'*n* guttural, et pour l'*Anusvara* représenté par *m*. Ce système est fort simple; peut-être pourrait-il être encore simplifié; je ne dis rien pour les cérébrales, ni même pour l'*n* palatal, si ce n'est qu'on pourrait peut-être supprimer le *tilde*, quand la lettre est en connection avec une consonne de son ordre, surtout quand elle précède; ainsi dans le mot *panca* « cinq » aucun signe n'est nécessaire pour apprendre que l'*n* est palatale; il en est autrement dans *paññâ* dont l'*n* ne peut être caractérisé comme palatal que par un signe spécial. Mais pour l'*n* guttural, quelle nécessité d'employer un signe particulier, puisque cet *n* est toujours immédiatement suivi d'une consonne de son ordre ? Dans *Anga*, *Sangha*, *panka*, *sankhâra*, nous n'avons besoin d'aucun avertissement pour savoir que l'*n* est guttural, et tout signe diacritique est une complication inutile[1]. La question de l'*anusvara* est plus difficile; aussi est-on plus divisé; on s'accorde bien à le rendre par *m ;* mais M. C. met un point au-dessus, M. Fausbœll un point au-dessous; Burnouf le surmontait du *tilde*. Il faudrait tâcher de s'entendre, et malheureusement, on ne voit pas de raison pour préférer un système à l'autre; aucun n'est satisfaisant. L'*Anusvara* peut tenir lieu de toute nasale; il est fâcheux de le représenter par une lettre quelconque; si l'on pouvait adopter un signe analogue au caractère indigène, un point ou un cercle, placé sur la voyelle ou à côté, ce serait peut-être le meilleur moyen d'échapper à la difficulté. Je mets en avant cette idée, en déplorant le désaccord qui règne entre les indianistes sur ce problème de transcription, et l'insuffisance de leurs systèmes.

---

1. Je comprends très-bien que l'écriture indigène ayant une lettre spéciale, il est à désirer qu'il y en ait une dans l'alphabet de transcription ; mais les points diacritiques auxquels nous sommes contraints d'avoir recours sont si désagréables qu'il vaut mieux les supprimer quand la chose est possible; l'*n* guttural me paraît être un de ces cas où on peut le faire.

Un dernier mot sur la ponctuation. M. C. la supprime; il n'emploie ni les guillemets introduits par les indigènes eux-mêmes dans leur propre écriture (mais dont pour ma part je n'éprouve pas le besoin), ni nos autres signes de ponctuation. Au commencement de sa brochure nous voyons paraître le point, puis comme s'il avait du regret, l'éditeur le supprime, et tout signe de ponctuation disparaît. Cependant les manuscrits pâlis sont ponctués : le trait horizontal ornementé des manuscrits singhalais, – la double barre verticale, simple, ou répétée deux fois à la fin d'un paragraphe ou d'un vers dans les manuscrits birmans et siamois servent à avertir le lecteur et constituent un système de ponctuation, grossier, mais réel. Quel inconvénient verrait-on à adopter la double barre des Birmans et des Siamois? Ce mode de coupure est simple, d'un emploi facile; il aurait d'ailleurs une couleur locale, qu'il n'est pas nécessaire de rechercher absolument, mais qu'il ne faudrait pas non plus vouloir éviter à tout prix, et qui mérite la préférence, si elle ne répugne pas à notre système graphique.

Après avoir fait quelques critiques sur le système de traduction et présenté sur la question importante de la transcription quelques observations un peu longues peut-être, mais qui m'ont paru utiles, il me reste à dire, en me résumant que le travail de M. Childers est bon et de bon augure : on annonce de lui un dictionnaire pâli-anglais, dans lequel les mots pâlis sont ramenés à leur forme sanskrite. C'est là un travail fort utile, au sujet duquel celui que nous venons d'annoncer et d'analyser nous permet de concevoir les meilleures espérances.

L. Feer.

---

151. — **Dictionnaire persan-français,** avec table alphabétique pour servir de dictionnaire français-persan et un tableau comparatif des années de l'ère mahométane et de l'ère chrétienne, par Adolphe Bergé. Paris, Leipzig, London, 1868, 1 vol. pet. in-8°, viij pages, 661 colonnes et dix pages de tableaux. — Prix : 10 fr. 75.

C'est une idée fort heureuse et digne d'une entière approbation, que d'avoir songé à nous donner, dans un format portatif et à un prix relativement modique, un dictionnaire persan-français, susceptible de tenir lieu jusqu'à un certain point des ouvrages si volumineux et si chers de Richardson et de Vullers. Il est seulement à regretter que l'exécution laisse beaucoup à désirer. L'auteur a recueilli les principaux éléments de son travail sur les lieux mêmes où se parle la langue persane, et par conséquent, il ne peut manquer d'avoir enregistré des particularités curieuses qui doivent faire défaut dans les répertoires, d'ailleurs plus complets, rédigés par des orientalistes qui n'ont visité aucune partie du territoire persan. Il y a fait entrer environ 6,500 mots, dont plusieurs lui ont fourni la matière d'assez longs développements relatifs à certains points de la géographie ou de l'histoire moderne de la Perse. Tel est, par exemple, le mot *moudjtéhid*, peu exactement transcrit *mouchteïd* (colonnes 373-376), le mot *goumrouc* « droit » de douane » (347), le mot *yerkh* « glace » (502, 503). Mais même au point de vue de l'usage actuel de la langue persane, le dictionnaire de M. B. présente d'assez nombreuses lacunes, ainsi que l'a déjà fait observer notre collaborateur,

M. Stanislas Guyard [1]. Voici plusieurs autres omissions qui me paraissent mériter d'être signalées : *Neheng* ne signifie pas seulement un crocodile, mais encore un requin [2]. Après *câchy* « carreau de faïence, » l'auteur aurait dû ajouter l'expression composée *câchy pez* « potier, fabricant de faïence. » Il a omis, ainsi que Vullers, le mot *tâtou* « cheval commun [3]. » Dans l'exemple cité sous le mot *moughayeret* (422), ce terme a le sens de « contrariété, contradiction, opposition, » et non celui d'échange, le seul indiqué en tête de l'article. C'est le cas de faire observer que l'adjectif arabe *moughayr*, dérivé de la même racine, veut dire « contraire, opposé, » signification qui manque dans Freytag, mais que donne Richardson, et dont on peut voir un exemple dans le *Nafhat-Alyémen* [4].

Kalemzédé ne signifie pas seulement « mis par écrit (319), » mais « effacé, » anéanti [5], » et c'est ce dernier sens qu'il a dans l'exemple cité.

Les exemples ne sont pas toujours exactement traduits. C'est ainsi que la phrase : *In nakhochy mouhlic dâred* (451) ne peut signifier : « cette maladie est » mortelle, » mais bien : « cet homme a une maladie mortelle. » Dans un exemple cité sous l'article *gueda*, le terme *téwâzu* a été peu exactement rendu par « indulgence ; » c'est humilité qu'il fallait écrire. L'expression *djénâbi ghoufrân meâb* est traduite peu clairement et peu fidèlement par : le refuge de la rémission des péchés (287). Il vaut mieux dire : son excellence, qui a pour refuge la miséricorde de Dieu. Comme M. B. l'ajoute avec toute raison, c'est une épithète que l'on donne à une personne défunte.

Certaines définitions ne sont point parfaitement exactes. Ainsi *moudavvan* ne signifie pas : réuni dans le chapitre d'un livre appelé divan. Mais il désigne des poésies réunies en recueil, sous le nom de *divan*. *Itsbât* n'est pas un substantif arabe, pluriel de *tsabt* « affirmation, preuve, » mais bien un nom d'action, dérivé de la 4ᵉ forme du verbe arabe *tsabata*, dont *tsabt* dérive à la 1ʳᵉ forme. Le mot arabe *mourâwada* (3ᵉ forme de *râda*) ne signifie pas proprement « relation (sic), » mais l'*action, de la part d'un homme, de solliciter une femme de s'abandonner à lui, ou vice-versa*.

La ville de Thous, dans le Khorâçân, à laquelle est consacré un article de vingt lignes, n'était pas la patrie de Hamdoulla Moustaufi « ce remarquable » géographe persan. » Le géographe et chroniqueur ainsi appelé avait pour patrie la ville de Kazouîn, ainsi que la chose est généralement connue. Ailleurs (article Kazwin) M. B. atteste que Kazwin est la patrie du célèbre géographe persan Hamdoulla Kazwini.

---

1. *Journal asiatique*, décembre 1869, p. 475-477.
2. Cette omission a été commise par Vullers, mais non par sir W. Ouseley et Quatremère, cités, avec de nouvelles preuves à l'appui de leur opinion, dans une note de ma traduction du *Gulistan*, de Sadi, Paris, Didot, 1858, in-12, p. 199, 200.
3. Cf. les *Essais philosophiques sur les mœurs de divers animaux étrangers* (par Foucher d'Obsonville), Paris, 1783, in-8°, p. 263 ; et Firichta, *Histoire des Musulmans de l'Inde*, texte persan lithographié à Pouna, t. I, p. 198, ligne 5. Le mot tâtou est rendu par cheval de trait, cheval fort, dans le *Dictionnaire turk-oriental*, de M. Pavet de Courteille, p. 194.
4. Page 142, ligne 7.
5. Cf. Vullers, t. II, p. 738 B.

L'on peut louer sans réserve la netteté de l'impression, qui fait honneur aux presses de la maison Bær et Hermann, à Leipzig. Il est fâcheux toutefois que l'ouvrage de M. B. ait été imprimé loin des yeux de l'auteur, ce qui est cause qu'il s'y est glissé beaucoup de fautes typographiques, sans parler de trop nombreuses fautes d'orthographe. Parmi ces dernières nous signalerons : *da 'wa* « procès; prétention, » pour *déwa* « remède » (*verbo cârcoun*, 324); *cound zémân*, pour *cound zébân* « bègue » (vº *cound*, 337); à la colonne 476, le premier élif dans le mot *nourâny* « lumineux » est de trop; à la colonne suivante (vº *nahazet*) le *medda* est de trop sur l'élif d'*ordouy* et un élif a été omis à tort dans *houmayoûn* « royal. » Quant aux fautes d'impression, je n'en relèverai qu'une ou deux. Dans une phrase de cinq mots, citée à l'article *mouhavval*, il y a jusqu'à deux lettres omises (un *ra* et un *mim*; il faut lire *emrra* et *bechouma*, au lieu de *emra* et *becha*). Dans la colonne suivante (385), on doit lire *mahz* ou, plus exactement, *mahzann* « seulement, purement, » en place de *makhz*. Enfin, dans le mot *kandyl* « lampe » (320) il faut rétablir un *ya*, qui n'aurait pas dû être omis.

C. DEFRÉMERY.

---

152. — KEKULÉ. **Die balustrade des Tempels der Athena-Nike.** In-8°, 46 p. IV pl. Leipzig, 1869. — **Die Antiken Bildwerke im Theseion zu Athen.** Leipzig, 1869. In-8°, 180 p. — Prix : 5 fr. 35.

Lorsqu'en 1835 Hansen et Schaubert démolirent le bastion turc élevé devant les Propylées et recouvrant le temple dit de la *Victoire Aptère*, ils mirent au jour des plaques de marbre, hautes de plus d'un mètre, sur lesquelles étaient représentées, en bas relief, des figures de femmes. Bientôt ils remarquèrent, dans les dalles de la terrasse du temple qui empiète sur l'escalier des Propylées, une entaille dont la largeur était précisément celle des plaques à reliefs. Celles-ci, d'ailleurs, présentaient des trous de scellement prouvant qu'elles avaient été unies entre elles par les côtés, et enfin la tranche supérieure, percée de petits trous réguliers, devait supporter une grille. Dès lors il n'était plus douteux que le temple n'eût été entouré d'une balustrade, mais les plaques qui la constituaient sont tellement mutilées et brisées qu'on avait cru impossible, jusqu'à ce jour, de restituer cette partie du monument. C'est ce problème qu'aborde M. Kekulé.

Cette tentative a été précédée de recherches faites sur le même sujet par M. Ad. Michaelis en 1862[1]. Les premières fouilles avaient mis au jour dès 1835 les deux plaques les moins endommagées de la balustrade; l'une représente des victoires cherchant à retenir une victime qui s'échappe, l'autre une femme ou Victoire qui délie sa sandale[2], morceaux justement célèbres par la hardiesse et l'élégance de leur dessin. Depuis, d'autres fragments avaient été recueillis[3] et

1. *Arch. Zeitung*, 1862, 249-267.

2. M. K. comme Hausen et Schaubert appelle cette figure *Die Sandalenbinderin*, mais comme le dit M. Beulé « on fait difficilement un nœud avec une seule main, tandis qu'on » le défait très-aisément. » Acropole, I, p. 255, M. Michaelis la nomme *Die Sandalenlœserin*, l. c. p. 253.

3. Cinq, entre autres, par M. Beulé, Acropole, I, p. 253.

conservés dans le temple lui-même : mais comme en raison de leur extrême mutilation ils intéressaient moins les artistes, personne n'avait pris la peine de les mesurer, de les dessiner, ni même de les compter. Tel est le travail dont se chargea M. Michaelis.

M. Kekulé a revu tous ces fragments, et il cherche à rétablir leur sens et leur place. La dissertation comprend cinq chapitres :

I. L'auteur parle d'abord d'*Athena Nike* à qui était consacré le temple. Il montre que la Victoire n'est pas à proprement parler une divinité. Elle ne personnifie aucune manifestation des forces naturelles, aucun des êtres que l'imagination rassemble autour du foyer domestique. Toutes les grandes divinités ont été d'abord des Victoires puisqu'elles aidaient à vaincre le peuple, la tribu, le héros qu'elles protégeaient. A Athènes, comme à Mégare, c'est Athena qui guide aux combats et qui assure la victoire, aussi est-elle appelée Athena Nike. Sophocle (Philoct., 134) lui fait dire par Ulysse ;

Νίκη τ' Ἀθάνα Πολίας, ἣ σώζει μ' ἀεί.

Et suivant une remarque ingénieuse de M. K. (p. 15), ce n'est pas par hasard, ou par le caprice des architectes, qu'un même ordre — l'ionique — se trouve à la fois employé au temple d'*Athena Nike* et à celui d'*Athena-Polias* (Erechtheion). Cet emploi simultané marque expressément la parenté, ou mieux, l'identité des deux déesses.

Niké ne doit son existence individuelle qu'au génie créateur des artistes : ils ont pu donner des expressions très-variées d'un type que la religion n'avait pas consacré. L'auteur étudie les représentations les plus répandues de la Victoire, mais ne perdant pas de vue Athènes et le temple en question, il cite deux inscriptions, très-importantes pour son sujet, desquelles il résulte qu'une génisse était sacrifiée à la déesse, dans ce temple même [1] ; or cette génisse est justement représentée sur les bas-reliefs de la balustrade.

II. M. K. passe en revue les explications proposées pour les sujets décorant la frise du temple et constate qu'on ne peut rien établir à cet égard vu la profonde détérioration des bas-reliefs. L'interprétation de Gerhard (première apparition d'Athena dans l'assemblée des dieux) parait la plus vraisemblable.

III. Description des vingt-huit fragments de la balustrade. Ceux qui ont quelque importance sont figurés sur les planches I, II, III.

IV. Restitution de la balustrade. Voici l'exposé sommaire de ce chapitre, où sont indiqués les résultats nouveaux auxquels l'étude des fragments a conduit M. Kekulé.

D'abord l'examen des lieux démontre que la balustrade dirigée de l'est à l'ouest, et faisant face au nord, formait un coude, dans la direction sud, le long du petit escalier qui aboutit d'une part à la terrasse, de l'autre aux grands degrés des Propylées. Ce petit côté de l'équerre, tourné vers l'est, ainsi que l'entrée du temple, était décoré de deux figures : 1° Une Minerve assise tenant son casque sur ses genoux et s'appuyant sur un rocher contre lequel était posé son bouclier

1. Rangabé, II, 814 — *Ephemeris* 4078.

orné du *gorgonium*. Elle est tournée à droite. Cette figure a été trouvée en deux morceaux que l'on avait séparés et elle restait complètement méconnue. M. K. l'a très-bien rétablie et prouve par la forme particulière d'une entaille qu'elle ne pouvait occuper une autre place que celle qu'il lui assigne. 2° Vis-à-vis, une Victoire ailée, debout. Il n'y a pas place pour une troisième figure.

Puis commence, de l'est à l'ouest, le grand côté de la balustrade : 1° Minerve assise sur un navire; 2° Victoire cherchant à retenir la génisse qui va être sacrifiée; 3° Victoire dressant un trophée; c'est le centre de toute la composition; 4° Victoires debout, dont l'action ne peut, jusqu'à présent, être déterminée; 5° la femme qui délie sa sandale. — Nous n'avons pas le loisir de développer les raisons de détail tirées tantôt de quelques circonstances matérielles, tantôt de la comparaison des monuments analogues ou enfin d'un sentiment très-approfondi de l'art grec, qui déterminent M. K. à grouper ainsi les fragments, mais elles sont pleinement convaincantes. La seule lacune dans le monument restitué est donc à droite du trophée central. Un jour ou l'autre, quelque nouveau fragment donnera tout à coup la signification et la vie aux parties mutilées et inexpliquées. On a remarqué, depuis longtemps, que le relief de la génisse échappant aux Victoires qui la conduisent au sacrifice avait été imité par les anciens : on possède ce sujet à Rome et à Florence. Mais la plus grande partie du bas-relief romain est moderne et a été refaite d'après l'antique de Florence. Il n'y a donc en réalité qu'une imitation de la sculpture athénienne. C'est une imitation, et non une copie : le mouvement de la génisse n'est pas le même. Mais ce qui est moins connu, c'est que la femme dénouant sa sandale se retrouve, presque en réplique, sur un bas-relief de Munich que M. Michaelis a déjà signalé. La figure conservée à Munich est, dit M. K. p. 31, d'une beauté extraordinaire : toutefois on lui trouve encore quelque chose de contraint quand on compare son travail au faire libre et magistral du modèle.

Il est malheureux que l'attitude du personnage mis en rapport avec la *Sandalenlœserin* de Munich ne se retrouve dans aucun des fragments athéniens, de sorte que le rapprochement ne peut servir à la restitution tentée ici.

V. Il reste enfin à fixer approximativement l'époque où fut construite la balustrade. Tous les archéologues ont reconnu que cette construction était postérieure à celle du temple. M. K. pense qu'elle eût lieu en 407 lorsque par ses victoires à Abydos et à Cyzique, et par la prise de Byzance, Alcibiade procura aux Athéniens un regain de gloire et de prospérité.

Quelques considérations de M. R. Schoene, sur le plan topographique de la terrasse qu'entourait et décorait la balustrade, ajoutent à la valeur de cette excellente monographie.

M. K. est également l'auteur d'une description des monuments antiques conservés à Athènes dans le Théséion. Il déclare lui-même que ce travail a été fait rapidement et dans des circonstances défavorables : en effet c'est plutôt un inventaire qu'un catalogue. L'auteur a dû suivre l'ordre selon lequel les objets sont placés dans le temple qui leur sert d'asile, et cet ordre n'est rien moins que méthodique de sorte que les recherches sont assez difficiles dans le livre lui-

même. M. K. aurait peut-être diminué cet inconvénient par des tables de renvois plus nombreuses. On voudrait, par exemple, qu'il eût groupé dans un index les bas-reliefs, les statues, les bustes, les représentations funéraires, etc. On regrette aussi que l'indication des recueils où quelques-uns de ces monuments sont figurés, qui du reste se trouve en tête des articles respectifs, ne fasse pas l'objet d'une table particulière. Cela faciliterait beaucoup l'usage du livre aux personnes qui ne s'en serviront pas à Athènes même. Du reste les descriptions, très-détaillées, seront toujours utiles après que les monuments auront été mieux classés.

En 1845, M. de Saulcy avait publié dans la *Revue archéologique* une notice sur les monuments conservés dans le temple de Thésée. Le nombre en est bien accru : mais ce sont surtout des stèles funéraires qui ont enrichi ce musée. On y compte peu de nouvelles statues sauf celles qui ont été récemment découvertes à l'*Hagia Trias*.

Le bas-relief connu en France sous le nom de *soldat de Marathon* est toujours un des morceaux les plus intéressants du Théséion. M. K. en a fait l'objet d'un examen approfondi, nº 362. Les cheveux, la barbe, les sourcils étaient peints, ainsi que le costume et les armes, et le fond même du bas-relief. La pupille était également indiquée par une couleur, impossible à déterminer aujourd'hui. Quant à la coloration rouge-jaune du visage, du cou et de la main gauche, M. K. pense qu'elle n'est qu'accidentelle et due partie aux couleurs des cheveux et du fond qui auraient coulé, partie au séjour dans la terre humide. Même dans l'état actuel, ces couleurs dit M. K. p. 152, animent le portrait d'Aristion et lui donnent quelque chose de vivant dont le moulage ne laisse aucune idée. M. Kekulé admet que cette sculpture est un *portrait* et que l'artiste s'est uniquement préoccupé du réel, de sorte qu'il ne faut pas demander à l'œuvre d'Aristoclès quelles proportions et quelles formes étaient recommandées à l'époque et dans l'école où ce statuaire s'est formé.

C. DE LA BERGE.

---

153. — **Poetarum scenicorum graecorum** AEschyli Sophoclis Euripidis et Aristophanis Fabulae superstites et perditarum Fragmenta ex recensione et cum prolegomenis Guilelmi DINDORFII. Editio quinta correctior. Lipsiae, Teubner, 1869. In-4º, xiv et 127 p.; xiii et 172 p.; 376 p.; 232 p. — Prix :

M. Guillaume Dindorf publie une cinquième édition revue et corrigée du texte des pièces et des fragments d'Eschyle, Sophocle, Euripide et Aristophane réunis en un seul volume in-4º. Dans la préface qui est en tête du volume et dans celle qui précède Sophocle, M. D. traite de l'état du texte; dans les prolégomènes il traite de la vie des quatre poètes et de leur métrique.

Suivant M. D., le texte d'Eschyle et d'Euripide n'a d'autre fondement que le manuscrit de Florence (32, 9. xiº siècle) d'où tous les autres seraient dérivés. Cette opinion souffre, en ce qui concerne Sophocle, une difficulté considérable qui ne me paraît pas résolue. Le vers 800 de l'Œdipe-roi est ajouté en marge du manuscrit de Florence d'une main beaucoup plus moderne. M. D. l'attribue à un interpolateur byzantin qui a voulu combler une lacune. Mais ce vers ne

ressemble nullement à une interpolation. Il est d'un grand effet dramatique : il exprime très-naturellement l'embarras qu'éprouve Œdipe à confesser le meurtre qu'il a commis sur Laïus : καί σοι, γύναι, τἀληθὲς ἐρῶ. Τριπλῆς ‖ ὅτ' ἦ κ. τ. ἑ. — Quant à Euripide, Hélène, Electre et Hercule furieux n'ont été conservés que par le manuscrit de Florence (32, 2. XIVe s.), les Bacchantes, les Héraclites, les Suppliantes, les deux Iphigénies, l'Ion et le Cyclope dans ce même manuscrit et dans le manuscrit du Vatican 287 (même siècle). Les neuf autres pièces se trouvent les unes dans les uns, les autres dans les autres des quatre manuscrits, Venise 471 (XIIe s.), Vatican 909 (XIIe s.), Paris 2713 et 2712 (XIIIe s.), qui sont meilleurs que les deux manuscrits, Florence 32, 2 et Vatican 287, et qui en dispensent. Les autres manuscrits n'ont pas de valeur. — Le fameux manuscrit de Ravenne (XIe s.) tient le premier rang parmi les manuscrits d'Aristophane ; près de lui pour l'autorité et pour l'âge se place le manuscrit de Venise 474. Les autres manuscrits fournissent quelques corrections utiles et trois vers omis dans les deux principaux manuscrits (Paix 1077, Nuées 113, Plutus 281). — Les éditions aldines ne sont d'aucune valeur pour la constitution du texte.

M. D. a établi que le texte des poètes dramatiques a subi de bonne heure de nombreuses et graves altérations. Les plus dignes de remarque sont les interpolations et les substitutions des formes de la langue commune (ἡ κοινή) à celles du dialecte attique. Déjà les anciens grammairiens condamnaient certains vers comme interpolés, ainsi qu'on le voit, par exemple, dans les scholies d'Euripide (*in Androm.* vers 7) et dans celles d'Aristophane (*in Ran.* 1437 et 1452). Quelques-unes de ces interpolations étaient même attribuées à des acteurs, comme l'atteste le scholiaste d'Euripide dans le passage cité et ailleurs. M. D. a cru devoir condamner, même sans témoignagne ancien, un grand nombre de vers dans Eschyle, Sophocle et surtout Euripide. Il pense (*Praef. ad Soph.* p. IV) que « Huius modi quidem interpolationes modo longiores modo breviores plerumque » non est difficile ab genuinis discernere poetarum versibus, si quis veterum » poetarum Atticorum cogitandi dicendique rationi ita sit adsuetus ut si quid » dissonum inferatur statim persentiat. » Les raisons de goût et de sentiment sont pourtant d'une bien faible valeur en pareille matière, surtout quand on part (comme le font d'ordinaire les philologues) de ce principe qu'un grand auteur est toujours égal et semblable à lui-même. Ainsi M. D. déclare la tirade de l'Antigone 900-928 interpolée parce qu'elle paraît indigne du génie de Sophocle. Pourtant Aristote la cite comme authentique (Rhet. III, 16) ; et on ne voit pas pourquoi Sophocle n'aurait pas été inspiré malheureusement. Il y a dans notre Corneille des inégalités bien autrement fréquentes et choquantes. En l'absence de témoignages intrinsèques il me paraît presque toujours impossible de démontrer ces interpolations. La question du dialecte est aussi bien délicate. M. D. annonce qu'il la traitera à fond dans un appendice aux lexiques des poètes dramatiques dont les premières livraisons (celui de Sophocle) ont paru. Il montre par un certain nombre d'exemples choisis dans le Promethée d'Eschyle combien on doit se défier en pareille matière des manuscrits dont les copistes substituaient les formes de la langue *commune* qu'ils parlaient à celles du dialecte attique.

Cette substitution est en effet certaine. Mais comme nous ne connaissons pas directement l'usage attique et que l'analogie ne peut décider les questions d'usage, il faut nous en rapporter à l'autorité des inscriptions ou à la tradition conservée par les grammairiens et transmise en général par les compilations byzantines. Or outre que ces données sont nécessairement très-incomplètes, elles sont elles-mêmes sujettes à contestation. Faut-il, par exemple, admettre dans les poëtes dramatiques les datifs pluriels en ησι? Cette forme est fréquente dans les inscriptions jusqu'à l'Olympiade 90 (voir Wecklein, *Curae epigraphicae*. 1869, p, 6). M. D. qui substitue partout αισι, pense (p. viij) que la présence de l'ancienne terminaison ησι dans les actes publics n'autorise pas à conclure que les poëtes l'aient employée. Mais pourquoi pas? Comment le savoir et le démontrer? Les manuscrits accentuent toujours σχέθειν, ἀλκάθειν, ἀμυνάθειν, διωκάθειν, εἰκάθειν, εἰργάθειν, suivant le précepte du grammairien Hérodien. Elmsley, qui a remarqué que le présent de l'indicatif de ces verbes ne se rencontre jamais, considère ces formes comme des aoristes et accentue toujours εῖν. Buttmann (*ausführliche griech. Sprachl.* II, 1, 62) l'accorde pour σχεθεῖν, à cause de la forme épique σχεθέειν; mais il en doute pour les autres verbes. M. D., qui est de l'avis d'Elmsley, pense qu'Hérodien a été trompé par les manuscrits qu'il avait entre les mains, ainsi que cela lui est arrivé dans d'autres occasions. C'est possible. Mais comment l'établir? La question de la préférence à accorder à ξύν ou à σύν n'est pas moins difficile.

M. D. a résumé ce que l'on sait de la vie et des écrits d'Eschyle, Sophocle, Euripide et Aristophane en citant les témoignages anciens et en les discutant brièvement suivant les principes d'une très-saine critique et renvoie pour plus de détails à l'histoire de la littérature grecque de Bernhardy dont il fait beaucoup de cas. Je n'ai à présenter que quelques objections de détail. — *Vie d'Eschyle*. On lit dans le texte de la vie d'Eschyle publiée d'après le *Mediceus* (p. 2, l. 22): μόνον ...ζηλοῖ τὸ βάρος περιτιθέναι τοῖς προσώποις, ἀρχαῖον εἶναι κρίνων τοῦτο τὸ μέρος, μεγαλοπρεπές τε καὶ ἡρωικόν. Le mot μέρος ne me semble pas offrir de sens satisfaisant. Il doit être altéré. P. 6, M. D. conclut de ce qu'on ne rencontre pas chez un auteur ancien les expressions de τετραλογία et de τριλογία qu'elles n'ont dû être inventées que par les grammairiens alexandrins. On n'est jamais autorisé à ces conclusions négatives sur la date d'une expression, surtout quand une littérature est représentée aussi incomplètement que l'est la littérature grecque, c'est un pur hasard quand un terme, d'ailleurs très-usité, se rencontre ou ne se rencontre pas dans un auteur. Chacun n'écrit et ne parle qu'avec une très-petite portion du vocabulaire en usage. — *Vie de Sophocle*. P. 11, ligne 31. Il me semble qu'il faut lire ἐξευρὼν au lieu de ἐξεῦρεν.

M. D. traite dans le plus grand détail de la manière dont les poëtes dramatiques emploient les différents mètres. Son exposition est des plus complètes. Il n'a pas discuté et ne pouvait discuter la théorie de la métrique grecque qui est pleine de difficultés et malheureusement de difficultés qui intéressent directement la critique des textes. Ces difficultés ne sont pas pour l'iambique trimètre, le trochaïque tétramètre et l'anapestique les mêmes que pour les mètres lyriques.

La tradition transmise par les grammairiens anciens établit les règles essentielles des trois premières espèces de mètres. Les philologues modernes particulièrement depuis Porson ont cru trouver dans la comparaison des vers qui nous sont restés d'autres règles plus délicates, des règles d'*élégance* qui auraient échappé aux grammairiens anciens. A mon avis on ne saurait être trop circonspect en ce qui touche l'élégance et l'harmonie dans une langue morte qu'on ne peut apprécier par l'oreille. Les grammairiens anciens ont pu négliger des règles essentielles : ainsi ils n'ont pas remarqué que les poètes tragiques n'emploient jamais le dactyle au cinquième pied de l'iambique trimètre. Et cela n'est pas étonnant, ni sans exemple : ainsi c'est le sicilien Scoppa qui a le premier signalé (en 1803) le rôle joué par l'accent tonique dans la versification française, lorsque des critiques Français qui avaient même composé des opéras, comme Marmontel, ne s'en étaient pas même doutés. Cet usage qui exclut le dactyle du cinquième pied de l'iambique trimètre chez les poètes tragiques peut être constaté parce qu'il est invariable. Mais établir une règle sur cette considération que le nombre des passages où elle est observée est plus grand que celui des passages où elle ne l'est pas, c'est s'exposer à des illusions. La fréquence plus ou moins grande d'une combinaison syllabique peut être l'effet d'un pur hasard, surtout quand on opère sur une portion des ouvrages des poètes dramatiques grecs aussi petite relativement à ce qu'ils avaient composé. Je crains que pour cette raison la plupart des règles adoptées par M. D. d'après C. F. Müller (De pedibus solutis in dialogorum senariis Aeschyli, Sophoclis, Euripidis, 1866), ne soient douteuses. Ainsi il est peu probable que dans l'iambique trimètre les tragiques aient cherché à faire tomber l'accent sur la seconde syllabe du tribraque aux pieds autres que le premier, comme dans οἰκοῦσι Χάλυβες (Esch. Prom. 715); et il me semble téméraire de changer le texte uniquement parce qu'il ne satisfait pas à cette règle. L'accent ne paraît avoir joué aucun rôle dans la versification classique, avant le temps du fabuliste Babrius. Je doute également qu'Eschyle ait évité de commencer le tribraque du second pied par un monosyllabe comme θήκας τε προγόνων (Pers. 405), parce que ce n'était pas élégant. Ce n'est pas avec des statistiques d'exemples qu'on peut décider ces questions. Quant aux mètres lyriques dont la composition était intimement unie à la musique, en était même une partie, notre ignorance est profonde. Nous ne reviendrons pas ici sur ces problèmes dont nous avons parlé ailleurs (voir *Revue critique*, 1869, II, 380). M. D. rappelle que les anciens étaient déjà embarrassés pour partager les parties d'une strophe en κῶλα, comme on le voit par les scholies métriques sur Pindare et Aristophane, et il a de la peine à admettre avec les anciens grammairiens que tout vers ait dû être subdivisé en groupes de quatre syllabes. Il semble que la clef de cette métrique ait été perdue de bonne heure; et je ne crois pas que nous ayons grande chance de la retrouver. Mais il en résulte que nous ne sommes pas peu embarrassés sur le parti à prendre, si, par exemple, nous ne voulons pas diviser avec les métriciens et même les musiciens anciens le vers glyconique en deux moitiés ∪ – – ∪ | ∪ – ∪ –. M. D. le partage de la manière suivante : ∪ – | – ∪∪ – | ∪ –; mais pourquoi ? Il n'est pas facile de démontrer que

cette division est préférable à celle de la tradition antique. M. D. n'a pas admis les théories de Westphal; mais il ne se prononce pas explicitement à ce sujet. Il se rattache plutôt à Bœckh.

Dans l'édition du texte, M. Guillaume Dindorf a soigneusement indiqué les leçons des manuscrits et le nom de l'auteur de la correction, quand il introduit un changement dans le texte. Il a indiqué également les conjectures qui lui ont paru les plus dignes de remarque, même quand il n'a pas cru devoir les adopter. En somme tout ce travail est très-utile et très-soigné.

Charles THUROT.

---

154. — **Dictionnaire latin-français,** rédigé spécialement à l'usage des classes d'après les travaux des lexicographes les plus estimés (Forcellini, Freund, Georges, Klotz, etc.) et suivi d'un appendice sur la métrologie, les monnaies et le calendrier des Romains, par Ch. LEBAIGUE, agrégé de l'Université, professeur au lycée Charlemagne. Paris, Belin, 1869. Gr. in-8°, xiij-1371 p. — Prix cartonné en toile pleine : 9 fr.

Lorsque, en 1844, parut le premier tirage du dictionnaire de MM. Quicherat et Daveluy, on put constater que cet ouvrage était en progrès très-notable sur celui de Noël, qui jusqu'alors avait été « en possession des classes, » et qui fut assez rapidement évincé par son concurrent.

Les principales raisons du succès que rencontra le lexique de M. Quicherat étaient, si nous ne nous trompons, l'abondance des mots et des exemples, le classement très-clair des différentes acceptions, enfin l'élégance des traductions. Quoique trop souvent ces traductions laissassent à désirer au point de vue de la fidélité et qu'elles parussent faites sans tenir assez compte du contexte, on sentait néanmoins que c'était un travail consciencieux, que ses auteurs possédaient à fond la langue et la littérature latine. Ce succès, très-légitime, eût du, semble-t-il, engager l'auteur et les éditeurs à perfectionner leur dictionnaire; car dans tout travail de ce genre, des erreurs nombreuses sont inévitables, et l'on trouve tous les jours des détails à corriger ou à retoucher. Les tirages se sont succédé, les clichés sont presque usés, mais après 25 ans, au 23e tirage, il n'y a pas, croyons-nous, une lettre de changée à ce qui se trouvait dans le premier.

La rédaction d'un nouveau dictionnaire était donc parfaitement justifiée, elle était très-désirable à une foule de points de vue. A supposer même que la critique des textes et la philologie n'eussent point fait de progrès depuis 25 ans, il y avait des améliorations à apporter tant sous le rapport des traductions que sous celui de la disposition et du choix des exemples. M. Lebaigue s'est contenté de ce rôle. On peut dire qu'en somme, il a suivi les traces de son devancier ; il a voulu en avoir toutes les qualités à un plus haut degré. Sa principale préoccupation a été de faire un livre commode. Au lieu de grouper en tête les différentes acceptions, sous des numéros répétés dans le corps de l'article, il a simplement imprimé ces derniers en caractères *gras*, ce qui permet de les parcourir rapidement, et réunit aux avantages de l'autre système celui d'économiser la place. Il a augmenté le vocabulaire et les exemples dans une

proportion notable, et corrigé maint détail. La partie syntaxique, très-faiblement représentée dans Quicherat l'est ici dans une certaine mesure, bien qu'encore insuffisante. Enfin, sous le rapport de la richesse matérielle surtout, on ne saurait nier qu'il y ait progrès, et nous ne pouvons que souhaiter à cette publication le succès qu'elle mérite.

Toutefois nous pensons qu'elle est loin d'atteindre le but auquel devrait tendre un dictionnaire classique. Il y aurait bien des critiques à lui adresser. Les unes ont une portée générale et nécessiteraient des remaniements que nous osons à peine attendre de l'auteur, nous les indiquerons cependant dans l'espoir qu'elles serviront à ceux qui seraient tentés de faire un travail analogue. Les autres, qui ont trait à des détails pourront au contraire être utilisées dans une édition subséquente, mais ici nous ne pourrons que glaner, un peu au hasard. On ne rend pas compte d'un dictionnaire comme d'un autre livre. Il se peut que des erreurs plus graves que celles que nous signalons nous aient échappé, tout comme nous pouvons être tombés précisément sur les points les plus faibles. D'un autre côté, pour être juste, il faut se rappeler qu'ici plus qu'en tout autre matière, il est plus facile de critiquer que de mener à bonne fin un travail aussi pénible et d'aussi longue haleine qu'un lexique.

Il est un point sur lequel, malgré son importance, nous ne croyons pas devoir trop insister. M. L. n'a guère tenu compte des progrès réalisés par la philologie et la critique des textes. Dans la préface de son *dictionnaire*, M. Quicherat s'était exprimé à cet égard en termes excellents : « La critique des » textes a beaucoup gagné depuis trois siècles, et les travaux des savants » doivent profiter à la lexicographie. Or, nous remarquions que les auteurs de » dictionnaires, consultant plutôt leurs devanciers que les sources mêmes, per» pétuaient des erreurs ou des doutes qui avaient dû cesser. Il est tel mot » barbare qu'on a mis longtemps sur le compte d'un grand écrivain, mais » qu'il n'est plus permis aujourd'hui de lui imputer. » — On pourrait en dire autant des mots et des formes qui viennent enrichir peu à peu le vocabulaire, grâce à l'étude approfondie des meilleurs manuscrits. — Nul plus que M. Quicherat n'était à même de continuer ce travail d'élimination et de perfectionnement, nul, mieux que lui, ne pouvait tenir son dictionnaire au courant des progrès considérables réalisés par la critique dans les vingt-cinq dernières années. Chaque édition nouvelle aurait ainsi consacré et fait pénétrer partout un certain nombre de corrections. Mais l'ouvrage était cliché, et d'ailleurs, comme en France on n'achète guère d'éditions critiques, il était naturel qu'on préférât un dictionnaire arriéré, absolument comme pour les classes on maintient les éditions arriérées. M. L. ne s'est guère préoccupé de ces sortes de choses ; mais ce n'est pas trop sa faute, il ne pouvait, à lui tout seul, vouloir réagir contre les habitudes françaises.

Cela constaté, nous pouvons désormais restreindre nos observations à ce qui rentre dans le cadre et le programme de M. Lebaigue.

Comme nous l'avons déjà dit, son idéal était de surpasser le dictionnaire de M. Quicherat par ses qualités extérieures. Il a voulu donner un instrument à

confectionner la version latine d'un usage aussi commode que possible. Écoutons-le plutôt : « Un dictionnaire classique n'est pas seulement un répertoire » raisonné, mais en quelque sorte une école de traduction.... nous avons mis » à contribution les traducteurs les plus accrédités, tout en nous réservant le » droit de retoucher leurs phrases, peut-être au détriment de l'élégance, mais » toujours au profit de l'exactitude. » Nous nous permettons d'être d'un avis différent. Un dictionnaire doit donner toutes les explications nécessaires pour comprendre le sens littéral d'une phrase, avec un nombre suffisant d'exemples pour qu'on puisse saisir les nuances des diverses acceptions, mais il ne doit ni ne peut donner des traductions élégantes toutes faites de chaque fragment de phrase cité. Il ne le *doit* pas, parce que la véritable école de traduction c'est la classe, c'est la direction du professeur, parce que l'utilité de la version, au point de vue pédagogique, est d'habituer l'esprit de l'élève à chercher et à trouver dans sa propre langue les expressions correspondant à celles qu'il traduit. Les avantages de cette gymnastique de l'esprit sont complètement perdus, du moment que l'on donne des traductions toutes faites, que l'on « mâche l'ouvrage » à l'élève. Le dictionnaire ne *peut* pas le faire, parce qu'un lambeau de phrase détaché de son contexte, ne se prête pas, dans la plupart des cas, à ce genre d'interprétations. Quelques exemples feront mieux comprendre notre pensée et montreront que M. L., malgré toute sa bonne volonté, n'a pas encore retouché suffisamment les traductions accréditées dans le sens de la fidélité.

Au mot *adhæresco*, nous trouvons l'exemple : *adhærescit ratio*, « la preuve pénètre l'esprit, » la phrase complète de Cicéron est celle-ci : *ratio, simul atque emissa est, adhærescit*, c'est-à-dire : « la preuve, au moment même où elle est articulée, se fixe (dans l'esprit.) » Le sens « rester fixé » indiqué plus haut par M. L. suffisait donc parfaitement ; un élève intelligent aurait traduit en bon français en écrivant « se fixe » et encore meilleur en écrivant « se grave. » Par contre, un élève moins bien doué pourra croire qu'*adhærescere* peut signifier « pénétrer, » ce qui n'est pas exact. Il est utile aussi de mettre entre parenthèse les mots qu'on supplée pour compléter le sens ici : (dans l'esprit).

Au mot *praetorius*, l'exemple *praetorio imperio classi praeesse*, est traduit par : « avoir le commandement en chef d'une flotte » et rangé parmi les cas où *praetorius* signifie « du chef. » Il y a là une erreur. *Praeesse classi* signifie déjà commander la flotte ; chose curieuse, c'est précisément le sens du mot *praetorius* qui n'est pas indiqué dans la traduction, il faut dire « commander la flotte avec les attributions (le pouvoir) d'un préteur. » Ce dernier mot est pris dans son acception technique et non dans son sens le plus vague. Le commandement de la flotte était ordinairement, sous la république, confié à un simple légat, qui n'avait pas l'autorité prétorienne.

Au mot *adulter*, l'exemple *adultera patris* est traduit par « fille incestueuse. » Il s'agit ici d'un passage d'Ovide (*Mét.* X, 347) ; Myrrha, songeant aux conséquences de sa funeste passion pour son père s'écrie :

Tunc eris et matris pelex, et adultera patris
Tunc soror gnati, genitrixque vocabere fratris.

Il saute aux yeux que la traduction « fille incestueuse » est beaucoup trop libre, qu'elle peut s'appliquer à chacun des quatre termes de cette tirade, qu'enfin le seul moyen de s'en tirer est de traduire presque littéralement la maîtresse de ton père. Souvent le mot *adulter* veut dire simplement amant, concubine, et l'idée que veut exprimer Ovide est évidemment celle-là, puisqu'il a déjà dit : « rivale de ta mère » la notion d'adultère devient inutile dans le second cas. [1]

Nous ne nous appesantirons pas sur la question du classement des acceptions. Elle est une des plus embarrassantes, et chacun a son système qu'il croit le meilleur. Notons cependant que celui qu'a suivi M. L. ne nous a pas paru toujours également clair. Il blâme « les Allemands » de grouper à la fin des articles les acceptions figurées, et trouve qu'il vaut mieux les indiquer à la suite de chacune des acceptions propres dont elles procèdent. Mais c'est là que gît précisément la difficulté, et c'est pourquoi à la rigueur nous préférerions le système « allemand, » qui n'oblige pas à trancher des questions douteuses.

En ce qui concerne la nomenclature, M. L. a été beaucoup trop large. Un dictionnaire à l'usage des classes doit s'arrêter dans l'admission des néologismes bien avant le VIe siècle, sous peine de sacrifier une place considérable qui pourrait être mieux employée comme nous le verrons plus loin. Les Pères de l'Église et les controversistes chrétiens sont sans doute fort intéressants, même au point de vue de la langue ; mais il est dangereux de les lire sans de fortes études, qui ne peuvent être entreprises utilement que par des personnes déjà versées dans la latinité classique et n'étant plus exposées à confondre les différentes époques. M. L. a cru, il est vrai, remédier à cet inconvénient en marquant d'une croix les archaïrmes et les néologismes ; néanmoins il ne l'a pas fait pour les acceptions nouvelles de certains mots où il est encore plus important d'établir une distinction, ainsi *dupliciter*, dans le langage classique ne signifie que « doublement » ; le sens de « avec duplicité » est un néologisme. De plus, comme les auteurs des derniers siècles sont en général de ceux dont les textes sont les plus corrompus dans les éditions ordinaires, c'est précisément chez eux qu'on s'expose à puiser des mots que la critique a banni du dictionnaire.

Il est difficile de s'expliquer la méthode suivie par M. L. pour la réunion sous un même chef de certaines classes de mots. Pourquoi *bonum*, substantif neutre, a-t-il une rubrique à part de *bonus*, tandis que *præceps*, substantif neutre également, est placé dans l'article *præceps*, adjectif ? Pourquoi *saltus*, dans le sens de pâturage, clairière, est-il fondu en un même article avec *saltus*, saut ? Ce sont deux mots différents et non deux acceptions du même mot. Pourquoi *labrum* dans le sens de fossé (Auson. *de clar. urb.* 5, 9) figure-t-il dans l'article LABRUM (*lambo*), lèvre, bord, et non dans l'article LABRUM (*lavo*), bassin ?

---

1. Une autre traduction bien peu exacte nous a frappé. Au mot *cado* on lit : *apte cadens oratio* « discours harmonieux. » Le traducteur consulté par M. L. aura songé sans doute à la *cadence*, au *numerus cadens*, tandis qu'ici il est question de la fin, de la terminaison du discours, c'est-à-dire « un discours dont la chute est heureuse. »

La tendance à épargner au traducteur tout effort de mémoire ou d'intelligence se manifeste dans la multiplication des têtes d'articles. On accorde une rubrique à part non-seulement aux moindres irrégularités de formes (p. ex. *delevi*), mais même aux formes régulières telles que *monui*, etc. Tous les participes passifs ont leur article à part. M. Quicherat avait, il est vrai, donné l'exemple de cette innovation, mais il en avait restreint l'application aux participes qui présentent des nuances d'acceptions qu'on ne retrouve pas dans les verbes correspondants. Pour être logique, M. L. aurait dû répéter toutes les acceptions, ce qu'il ne fait pas toujours, et l'on ne peut deviner les motifs qui ont guidé son choix; tantôt il répète tous les sens donnés au verbe, tantôt seulement une partie, omettant ainsi des significations du participe qui existent. Ainsi l'élève paresseux qu'il suppose trouvant les mots *devotus defixusque* traduira « ensorcelé et fixe, » ou « le regard fixe, » parce qu'au mot *defixus* il ne trouvera pas l'indication du sens « maudit » ou « ensorcelé » (synonyme de *devotus*). Le mieux aurait été de donner, sous la même rubrique que le verbe, les sens spéciaux que peut prendre le participe, absolument comme *aedes* au pluriel est sous la même rubrique que *aedes* au singulier, malgré sa signification différente. Encore de la place perdue inutilement.

Dans sa préface, M. L. nous dit qu'il a préféré indiquer les comparatifs et les superlatifs des adjectifs à la fin plutôt qu'au commencement des articles. Vraiment, pourvu qu'on les indique quelque part, d'une manière claire et en évidence, peu importe que ce soit au commencement ou à la fin. Mais, pour ceux qui se servent du dictionnaire autrement que pour faire des versions, il eût été plus commode de donner toujours l'indication de ces formes et de ne pas renvoyer aux exemples. On lit continuellement : *comp. et superl. cités*, au lieu de l'indication qu'on cherche. Pourquoi n'avoir pas fait la même chose si l'on voyait un avantage quelconque pour les formes des verbes : infinitif, parfait, supin, que M. L. indique toujours au commencement.

En économisant un peu la place par les moyens que nous avons indiqués, on aurait pu donner un peu plus d'espace aux indications relatives à la syntaxe. Ces indications sont d'un vague désespérant, surtout en ce qui concerne les particules, où elles auraient été de première importance. Au mot QUUM, exprimant le temps, à quoi sert l'indication suivante : « avec le subjonctif dans les temps secondaires »? — Nous savons bien qu'un dictionnaire ne doit pas remplacer la grammaire; mais pour la commodité de son emploi aussi bien que pour satisfaire à la logique il serait bon en pareil cas d'établir plus nettement les subdivisions sur l'emploi des modes; cela forcerait à donner un peu plus de précision à l'exposé des nuances. L'article *in* est, pour la syntaxe, un des meilleurs; toutefois il y a encore quelques critiques à lui adresser. La rubrique 4° de *in* avec l'ablatif est intitulée : « (*in* marque) LA MANIÈRE OU L'OBJET D'UNE ACTION : dans, en, à, à l'occasion de, au sujet de, à l'égard de. » Nous ne comprenons pas bien le sens des mots imprimés en petites capitales. Voilà le danger qu'il y a à faire des rubriques trop larges. Il aurait fallu distinguer ici : *in* suivi d'un gérondif à l'ablatif (*in dicendo*, *in animadvertendo*) que nous tradui-

sons par *en* avec un participe présent. — *In* suivi de la désignation d'une personne (*quid in Scipione offecerint*) traduit par : *à l'égard de*. — *In* après *erudire rudis*, etc., pour indiquer la science ou la connaissance *dans* laquelle on est ou n'est pas versé. — Dans *rudis in nulla re*, où est l'action dont on indique l'objet?

Un deuxième point également important est l'explication des termes qui ont trait aux usages, aux institutions, termes qui n'ont pas d'équivalent dans notre langue, et rendent singulièrement difficile l'intelligence exacte des auteurs anciens. Ici des développements sont indispensables, et l'à peu près ne suffit pas ; sans exiger qu'un dictionnaire latin devienne un dictionnaire archéologique, on peut cependant lui demander sous ce rapport une exactitude scrupuleuse et des indications suffisantes pour que l'élève ne puisse confondre une charge avec une autre ou une époque avec une autre.

Prenons par exemple le mot PRÆTOR. Voici ce que nous en dit M. Lebaigue : « 1° chef, préposé (civil ou religieux) : *Prætor maximus, Liv.* Le préteur maxime » (nom donné au dictateur ou au consul). — *Major, Fest.* Le chef des augures. » — *Sacris vulcani, Insc.* Préposé aux sacrifices de Vulcain. — *Prætores ærarii,* » *Suet.* Intendants du Trésor public. ‖ 2° *Cic. Nep.* Chef militaire, général » (ordin. commandant des troupes étrangères.) ‖ 3° *Cic. Or.* Préteur, ma- » gistrat judiciaire à Rome. ‖ 4° *Cic. Tac.* Propréteur, gouverneur de pro- » vince. »

Il y a ici plusieurs erreurs : d'abord on ne peut traduire *prætor* par préposé ; puis les mots *civil* ou *religieux* sont inexacts, il vaudrait mieux dire : magistrat civil, militaire ; ensuite le dictateur ni le consul n'ont jamais été appelés *prætor maximus* ; enfin le chef des augures ne s'est jamais appelé *prætor major* [1]. Il n'y avait à choisir qu'entre deux méthodes, ou bien se contenter de dire *prætor* (*de præ eo*) préteur, ce qui suffit pour éviter les fautes de traduction ; ou bien faire en quelques mots l'historique de cette magistrature. Sauf dans un seul cas, on ne peut pas traduire par *chef*.

Le premier sens à indiquer était *préteur*, magistrat romain. Le titre de préteur est parfaitement défini. A Rome, le nombre et les attributions des préteurs ont varié dans la pratique. En théorie ils avaient un rang presque égal à celui des consuls, et réunissaient *l'imperium* militaire à des fonctions judiciaires ; en fait, ils avaient dans la ville des attributions spéciales et limitées qu'il ne serait pas inutile de préciser. — Il y avait lieu d'indiquer outre les *prætores ærarii*, les différentes sortes de préteurs romains : *urbanus*, *peregrinus*, les *prætores fidei comissorum*, le *prætor tutelarius*, les préteurs gouverneurs de province. Tout cela devait rentrer sous une rubrique commune. — En revanche, il fallait faire des rubriques spéciales : 1° pour les préteurs municipaux qui étaient les magistrats suprêmes dans un grand nombre de villes latines et italiques ; 2° pour les pré-

1. Il serait trop long d'expliquer ici comment l'erreur est née en ce qui concerne l'explication des mots *praetor maximus* et *praetor major*. Ce sont des termes qui se rencontraient dans d'anciennes lois et qui désignent simplement celui des préteurs qui avait la préséance dans certaines cérémonies religieuses et civiles.

teurs chargés d'accomplir dans certaines localités des cérémonies religieuses ; on les nommait exprès pour cela, parce que dans ces localités les magistrats avaient cessé de porter le titre de préteur, et que les rites exigeaient le concours d'un magistrat de ce nom ; 3° pour l'emploi impropre du mot préteur soit au lieu de propréteur, soit pour traduire le mot grec στρατηγός (parce que les fonctions des stratèges dans certains États de la Grèce correspondaient assez bien à celles des préteurs latins) ; c'est en ce sens seulement qu'on pourrait traduire en français par chef ou commandant (l'adjonction par M. L. des mots : « des troupes étrangères » est trop vague.)

Nous pourrions citer bien d'autres exemples. A l'article *magister* les cas où ce mot désigne un titre officiel sont confondus avec ceux où il a un sens plus général : *magister officiorum* est placé à côté de *magister pecoris*;—*magister equitum* est traduit dans lite Live comme dans Ammien par « maître de cavalerie, » quoique ces deux auteurs emploient ce mot dans un sens bien différent. — A l'article PROMULGARE on lit : — *legem*, « proclamer une loi, » tandis que cela veut dire : « afficher un projet de loi. » Il nous serait facile de multiplier les exemples. M. L. nous dit qu'il s'est servi, pour cette partie du dictionnaire, de Smith. Quoique cette source ne soit pas sans défauts, nous trouvons qu'il n'en a guère profité.

Même observation en ce qui concerne la mythologie : les sources indiquées sont Smith, Preller et Mommsen (nous serions curieux de savoir de quel ouvrage de Mommsen il s'agit) ; quant à Preller, il n'a pas été bien utile à M. L., dont les indications sont d'ailleurs si brèves qu'on ne voit pas de quelle profit cet ouvrage eût pu lui être : « ACCA LARENTIA, 1° nourrice de Romulus, 2° nom de femme ; » pas un mot sur l'origine et l'explication de la légende. Tout est à l'avenant. Des noms et des surnoms de divinités ou de génies cités dans Preller sont omis, ainsi : *Salacia*, *Jannus* ou *Janulus*, *Uragus* etc., *Semo* est donné comme surnom de *Sancus*, tandis que Preller a très-bien montré que c'était le contraire. *Semones* n'est pas indiqué comme figurant dans le chant des frères Arvales sous la forme *Semunis*.

Pour la partie géographique, c'est encore bien pis. Elle a été révisée, nous dit la préface, « d'après les index des historiens (quels index ?) sur les tables de Pline l'ancien et de Pomponius Mela. » — Pour la géographie comparée « on s'en est rapporté de préférence *aux notes de M. Huot sur Pomponius Mela.* » (!) On sait que le texte de cet auteur, un des plus mal conservés, a été fort altéré par les éditeurs, jusqu'à l'édition qu'en a donnée Parthey (Voy. *Rev. Crit.* 1867, I, art. 62). Ici la critique des textes est de première importance, soit pour la nomenclature, soit pour l'explication ; cette partie du dictionnaire de M. L. demanderait une révision complète.

L'appendice donne lieu à des observations plus sérieuses encore. Il montre où l'on en est chez nous en fait de connaissances précises sur les antiquités romaines, et combien peu l'on se soucie d'être au courant des progrès de la science. Dans sa préface, M. L. nous dit : « Chaque article de cet appendice a » été rédigé *sur des documents spéciaux* : les tables de Bouillet pour les poids et

» mesures, les recherches mathématiques de Moritz Cantor pour la numération,
» le mémoire de Letronne pour les monnaies, la grammaire de Prompsault
» pour les sigles, etc. » — Passe encore pour Letronne et Cantor; quoique déjà dépassés, leurs travaux ont une valeur réelle; mais en toute conscience, on ne saurait citer comme des *documents spéciaux* les tables de Bouillet et la grammaire de Prompsault.

Les tables des poids et mesures donnent des équivalents un peu trop faibles; mais il ne vaut guère la peine d'y insister. La plus mauvaise partie de cet appendice est celle où l'on a cru nous expliquer les abréviations. M. L. nous dit en note que la plupart des abréviations en capitales appartiennent au style lapidaire, mais il y en a proportionnellement beaucoup plus parmi les autres, qui sont imprimés en simples italiques. Le choix a été fait évidemment au hasard, d'une façon tout à fait arbitraire. Les sigles d'inscriptions sont en minorité; en revanche, on en trouve qui sont purement modernes, ainsi *cf. confer*; *l. c. loco citato*; seq. seqq.; ms. mss.; ce sont des inventions d'érudits et de commentateurs. Il y a en outre pas mal d'erreurs : *proc.* signifie *procurator* et non *proconsul*, lequel s'abrège *pro cos.*; *respublica* s'abrège *r. p.* et non *resp.*; *plebiscitum* s'abrègerait *pl. sc.* (nous n'en connaissons pas d'exemple) et non *p. s.* qui signifie *pecunia sua*. — On ne rencontre guère l'abréviation *Dn.* pour *dominus*, mais bien celle de D. N. pour *dominus noster*. Pourquoi indiquer *pr.* = *prætor*, *abn.* = *abnepos*, et ne pas donner *q.* = *quæstor*, *pron.* = *pronepos*, etc.? — Pourquoi Q. D. B. V. (*quod deus bene vertat*) et pas A. M. D. G. (*ad maiorem Dei gloriam*)?

Les détails sur les noms propres sont très-incomplets et inexacts. Il n'eût pas été inutile de dire que les Romains intercalaient ordinairement entre le nom et le *cognomen* le prénom, abrégé comme toujours, de leur père, et le nom abrégé de leur tribu (*P. Cornelius. P. f(ilius) Cor(nelia tribu) Scipio.* — La liste des abréviations des noms de tribus *Ouf(entina)*, *Quir(ina,)* *Pom(tina,)* etc., eût été également utile. — Parmi les abréviations des prénoms on trouve : *Mam.* = *Mamercus* et *Tul.* = *Tullus* qui n'ont certainement jamais existé. *Ser* n'est pas l'abréviation de *Servius*, mais bien de *Sergius*. Enfin, on n'aurait pas du omettre N. = *Numerius*. — Mais que dire de la phrase suivante : « Les noms propres
» *s'écrivaient* aussi en toutes lettres, à moins qu'ils ne fussent suivis d'un sur-
» nom déjà connu, ex : J. Cæsar, Jun. Brutus, M. P. Cato, etc. » (Par noms propres M. L. entend les noms de *gentes*). Voilà donc une erreur grossière, commise trop souvent en France, transformée en règle qu'on prétend imposer aux anciens. La vérité est que le *gentilicium* s'écrivait *toujours* tout au long, et ne pouvait s'abréger. Il va sans dire que nous parlons de l'usage classique et officiel, car on trouverait des exceptions (pour des personnages absolument inconnus d'ailleurs) dans les inscriptions de la basse époque.

Nous regrettons d'avoir autant de réserves à faire à l'égard d'un livre qui réalise à certains égards un progrès. Des professeurs de lycée nous ont assuré que leurs élèves faisaient de meilleures versions depuis qu'ils s'en servaient. Cela n'est point invraisemblable; mais nous espérons que le succès entraînera

avec de nouvelles éditions, de nombreux perfectionnements qui en feront peu à peu le dictionnaire que nous désirons, réunissant aux avantages de l'esprit français, la solidité d'une science plus sûre et au courant des progrès de l'érudition. Dans un prochain article, nous rendrons compte du dictionnaire latin-allemand de Georges, et nous montrerons combien un travail de ce genre gagne à n'être pas cliché, à pouvoir être remanié et maintenu au courant des progrès de la science.

CH. M.

155.—**Études philologiques sur les inscriptions gallo-romaines de Rennes.** Le nom de peuple Redones, par Robert MOWAT. In-8°, 27 p. et deux planches.

M. Mowat, auteur de travaux estimés sur l'onomastique latine, publie trois inscriptions romaines, les seules que possède jusqu'à présent la ville de Rennes. L'une d'elles, connue depuis longtemps, n'a été pourtant donnée exactement que par M. L. Renier [1], et d'après ce savant par M. Desjardins dans son commentaire de la carte de Peutinger; néanmoins, dans des publications récentes, on a reproduit la leçon inexacte de Muratori (1075, 5). M. M. donne un bon fac-simile de ce monument.

Les deux autres inscriptions ne sont que des fragments provenant des démolitions exécutées dans les anciens murs de Rennes : elles sont trop incomplètes pour qu'on en puisse faire la restitution : l'une d'elles est importante malgré l'état mutilé où elle est réduite. C'est une dédicace *In honorem domus divinae*, dans laquelle on lit ITASRIED. Il s'agit évidemment de la *civitas Redonum*. Le nom de ce peuple paraît dans un texte lapidaire pour la première fois. M. M. est disposé à lire *(civ)itas Ried(onum)*. Je pense qu'il faut lire *Rhedonum* pour *Redonum*. Les lettres H et E étaient vraisemblablement liées de façon que le trait vertical de l'E servît de haste droite à l'H. Le trait horizontal de cette dernière lettre n'est pas visible, dit M. M. Cela tient sans doute à ce qu'il n'était pas gravé sur la pierre, mais simplement indiqué par une ligne de minium.

M. M. accepte la présence inattendue de l'I comme un nouvel élément d'étude de la phonétique gauloise et cherche même à justifier, par des considérations linguistiques puisées dans l'idiôme irlandais, la présence de cet élément dans le nom des *Redones*. Je ne puis discuter cette question pour laquelle me manque toute compétence. Je ferai seulement remarquer qu'une des raisons données par M. M. n'est pas valable. L'auteur s'exprime ainsi : « Il est extrêmement probable » que dans les dialectes gaulois, le *e* long dégénérait en un son bivocal très- » voisin du *ia* irlandais; en effet, des inscriptions et des monnaies de la Gaule » montrent que le groupe *ii* servait à la transcription du *e* latin. Entre les » diphthongues *ia* et *ii*, il y a évidemment place pour le son bivocal *ie*. » M. de Longpérier a parfaitement montré que ce que l'on avait pris longtemps pour deux *i* (II) n'est autre chose que la forme graphique ancienne de l'E latin, forme encore usitée dans les provinces quand elle avait disparu de l'écriture officielle à

---

1. Itinéraire de la Gaule, p. 84.

Rome[1]. Il serait à souhaiter que les travaux analogues du même auteur, publiés dans la *Revue numismatique*[2] fussent, réunis en un volume et mis à la disposition des celtisants auxquels ils épargneraient quelques tatonnements.

D'un autre côté, il faut remarquer qu'aucun manuscrit de César, de Pline, de la *Notitia Provinciarum Galliae*, de la *Notitia Dignitatum* n'offre la leçon *Riedones*. Les meilleurs ont *Redones*, les autres *Rhedones*. Ptolémée donne Ῥηδόνες, mais pour l'orthographe d'un nom latin, il vaut mieux recourir aux auteurs latins eux-mêmes. Or on peut poser comme une règle très-sûre que les bons manuscrits sont toujours d'accord avec les inscriptions pour l'orthographe des noms propres. Pour ne pas sortir de la Gaule le fait a été prouvé mainte fois, par exemple par M. Aug. Bernard à propos des *Segusiavi*, par M. L. Renier à propos des *Ceutrones*, par M. Chabouillet à propos des *Vellavi*[3]. Dans une publication moins soignée que celle de M. M. on aurait pu croire à une faute de lecture, mais cela n'est pas possible vu l'examen minutieux que l'auteur a fait du monument et les précautions qu'il a prises pour le reproduire exactement.

On ne peut pas davantage songer à une négligence du graveur de lettres, puisque l'inscription est « tracée en capitales romaines d'un style extrêmement » pur et d'une facture soignée. » Il faut donc admettre *rhedones*, qui s'écarte moins que *riedones* des manuscrits les plus autorisés[4].

C. DE LA BERGE.

---

156. — **Quellenbuch zur Schweizergeschichte**, eine Sammlung aller auf die heutige Schweiz bezüglichen Stellen der griechischen und rœmischen Autoren, bearbeitet von Dr Wilhelm GISI. Bern, Rieder et Simmen, 1869. In-16, xvij-429 p. — Prix : 4 fr. en Suisse; à l'étranger le port en sus.

Il ne suffit pas aux érudits suisses de procéder avec une ardeur patriotique au dépouillement de leurs archives : l'un d'eux, le Dr W. Gisi vient de reproduire et d'analyser les textes des historiens grecs et latins qui se rapportent à l'histoire de la Suisse.

C'est ce que dom Bouquet avait fait pour la Gaule : pour s'appliquer à un

---

1. Note sur la forme de la lettre E dans les légendes de quelques monnaies gauloises. *Revue numismatique*, 1856, p. 73-87.

2. 1860, sur la forme de la lettre F dans les légendes, etc., p. 175-189. 1863, sur la terminaison OS dans les légendes, etc., p. 160-168. 1864, de l'Anousvara dans la numismatique gauloise, p. 333-350.

3. Ce dernier savant (*sur une main de bronze*, etc. *Rev. archéolog.* XX, 183) établit qu'il faut rejeter absolument la leçon Οὐέλαυνοι, qui est le nom des Vellavi dans Ptolémée, et cela prouve que le texte du géographe grec ne doit être consulté qu'avec beaucoup de précautions pour l'ethnologie gauloise.

4. [M. M., dans une communication particulière, appuie son opinion sur l'*ie* de *Riedones* du rapprochement avec la forme *Agied.* qu'on rencontre une fois et qui représente certainement *Agedincum*. Mais d'abord l'*e* de *Agedincum* est regardé comme bref dans la grammaire de Zeuss, n. éd., p. 36, où on compare la diphthongaison de l'*e* dans ce mot à la diphthongaison romane de l'*e* bref et non à la diphthongaison irlandaise de l'*e* long ; ensuite je serais porté à décomposer *Agied.* en *A-gj-ed.* plutôt qu'en *A-gie-d.*, et à regarder l'*i* qui suit le *g* comme marquant l'affaiblissement de cette gutturale et non la diphthongaison de la voyelle; cf. Schuchardt, *Vokalismus*, t. I, p. 70 ss. Il faudrait connaître l'âge du monument où figure cette forme. — Sur d'autres mots gaulois où se trouve *ie*, voy. Zeuss, p. 35. — G. P.]

champ plus restreint, l'entreprise n'est pas moins difficile, parce que ce n'est que dans de rares circonstances qu'un petit pays se détache suffisamment du grand tout dont il fait partie pour occuper les historiens à lui seul. Aussi M. G. a-t-il recueilli bien des matériaux qui intéressent plus l'histoire générale que celle de la Suisse en particulier; tel est par exemple le soulèvement de Vercingétorix, où par le fait les Séquanes, les Helvètes et les Rauraques — ou Rauriques, c'est la forme que l'auteur préfère — ne figurent que pour faire nombre.

Ce qu'il y a d'original dans ce recueil, c'est qu'il est destiné à fournir des textes, sinon aux cours des établissements secondaires, du moins aux lectures particulières des élèves. Pour rendre ces textes plus intelligibles, l'auteur a fait précéder chacune des divisions sous lesquelles il a groupé méthodiquement ses fragments, d'un commentaire tiré des auteurs modernes les plus autorisés. Souvent il discute pour son propre compte; il s'est efforcé de dégager de l'ensemble des traditions les données que la critique peut admettre, comme celles qu'elle a été amenée à rejeter. Cependant il ne doit pas se faire illusion sur les développements où il entre à propos de l'ethnographie et de la géographie ancienne de la Suisse. Entre les opinions divergentes qu'il examine sur l'attribution des Rhétiens au rameau toscan ou au rameau celtique, sur une population germanique qui dans le Valais aurait précédé les Celtes, sur l'extension primitive des établissements des Helvètes jusqu'au cœur de l'Allemagne, l'esprit a peine à se décider.

Il est regrettable que l'auteur n'ait pas joint de carte à son volume. Il aurait aussi dû mieux soigner l'orthographe des noms géographiques; j'en ai rencontré plusieurs que je n'aurais pas pu reconnaître si les lieux ne m'avaient pas été familiers : ainsi p. 47 il faut lire *Chalampé* et non *Chalompré*, *Bantzenheim* et non *Bautzheim*. En général la correction typographique est un peu négligée. Il est à désirer que le succès de ce volume permette à M. G. de nous donner, comme il se le propose, une seconde partie où il poursuivrait le dépouillement jusqu'après l'invasion des Barbares et la conversion de la Suisse au christianisme.

A voir à quels lecteurs l'auteur destine son livre, il faut que chez nos voisins les études historiques aient une force d'attraction qu'elles n'ont point partout. Chez nous aucun professeur ne songerait à mettre entre les mains de ses élèves les textes originaux sur lesquels se base notre histoire. Cependant rien ne serait plus propre à familiariser les jeunes gens avec les méthodes critiques, rien ne servirait mieux au progrès de notre connaissance du passé.

Pour parer à cet inconvénient, ne serait-il pas bon que dans chaque province on fit dans les lycées un petit cours d'histoire provinciale, pour montrer comment chaque coin de la patrie commune a vécu de sa vie propre, et comment il en est devenu partie intégrante? L'étude de quelques textes, des visites aux archives, éveilleraient certainement des aptitudes qui n'ont aujourd'hui aucune occasion de se produire, et pour les jeunes gens qui poussent leurs études jusqu'à l'instruction supérieure, à défaut de l'État, les départements ou des particuliers ne pourraient-ils pas créer dans chaque centre académique une chaire spécialement vouée à l'histoire de la province et de ses institutions? X. Mossmann.

157. — **Monuments d'architecture inédits.** Premier fascicule : *Gerone.* Par SCHULCZ-FERENCZ. Ouvrage accompagné de trois planches et de trente-quatre gravures. Leipzig, Seemann. Paris, Franck. 1869. In-fol. 30 p.[1]

Cette première livraison de l'ouvrage de M. Schulcz-Ferencz, architecte des palais royaux de Hongrie, s'ouvre par un court exposé de l'histoire de Girone, un peu rapide peut-être et un peu superficiel. Les *Recuerdos y bellezas* de D. Pablo Pifferer, la *Gerona historico-monumental* de Blanch, le *Guida Cicerone de la Inmortal Gerona* de l'auteur de ces lignes, et les *Some Accounts of Gothic Architecture in Spain* de Street, sont les ouvrages auxquels M. Schulcz-Ferencz a eu recours pour la partie historique de son œuvre. Jusque-là rien de nouveau dans le présent travail, où en revanche l'auteur a trouvé de fréquentes occasions de faire paraître, dans ses appréciations, un jugement sain et une critique exercée.

Après l'introduction historique vient la description des édifices les plus remarquables de la ville et ses environs. Les monuments religieux l'emportent de beaucoup comme c'est l'ordinaire, sur les monuments civils, tant pour le nombre que pour l'importance.

Voici l'ordre suivi par l'auteur : I. La cathédrale de *Santa Maria ;* histoire de sa construction; impression générale produite par l'édifice; le cloître, le presbytère, le maître-autel, la sacristie et la trésorerie, la salle du chapitre. II. Saint-Félix. III. Le couvent de Santo Domingo (qui n'est guère bien traduit en français par « St.-Domingue »). IV. San Pedro de Galligans, couvent de Bénédictins. V. San Nicolas. VI. San Daniel. VII. Édifices profanes.

Ainsi que l'indique le titre transcrit en tête de cet article, trente-quatre gravures sur bois sont intercalées dans le texte, et trois planches lithographiques sont annexées au fascicule. Nous regrettons de ne pouvoir louer de tout point ces diverses illustrations; quelques bois n'ont pas toute l'exactitude qu'on exige dans les publications de ce genre, mais d'autre part les lithographies sont exécutées avec soin et netteté. On pourrait aussi trouver à reprendre dans la terminologie critique de l'histoire de l'art adoptée par l'auteur, mais c'est là un point sur lequel nous ne voulons point insister.

Une objection plus grave pourrait être faite au titre même adopté par M. Sch.-F.; car plusieurs des monuments dont traite son premier fascicule, loin d'être « inédits, » avaient déjà été décrits et dessinés en divers livres ou publications périodiques : tels sont le clocher et la façade de St-Félix, la chapelle de St-Nicolas, etc. Par contre, il en est d'autres, véritablement inédits jusqu'à ce jour, et cependant non dépourvus de valeur archéologique, qu'il aurait pu dessiner. Toutefois, nous reconnaissons que le choix présentait pour un étranger des difficultés particulières, et nous ne pouvons que remercier le savant architecte hongrois du service qu'il a rendu à la science et à l'art par sa publication. On lui saura gré particulièrement de l'attention qu'il a eu d'en rédiger le texte en fran-

1. Le texte est allemand-français.

çais et en allemand, de façon à le rendre accessible au plus grand nombre des lecteurs [1].

Enrique-Claudio GIRBAL.

---

158. — **Les Troubadours de Béziers**, par M. Gabriel AZAIS, secrétaire de la Société archéologique de Béziers. Deuxième édition. 1869. In-8°, lxxvj-189 p. Béziers, imp. Malinas (Paris, A. Franck). — Prix : 5 fr.

Les Troubadours de Béziers sont au nombre de six : Raimon Gaucelm, Bernard d'Auriac, Joan Esteve, Guillaume de Béziers, Matfre Ermengaut, Azalais de Portiragues [2]. M. G. Azais a publié et traduit leurs pièces, qui étaient en partie inédites, y joignant les notices biographiques et littéraires dont la matière lui a été fournie tant par les pièces elles-mêmes que par les documents du temps. Les dernières pages (150 à 159) du mémoire sont consacrées à quelques troubadours du voisinage de Béziers que M. Azais a voulu faire connaître aussi à ses compatriotes, au moins par quelques rapides indications. Les troubadours biterrois appartiennent à une époque avancée de la littérature provençale, à la seconde moitié du XIIIe siècle. Aussi les mss. ne nous fournissent-ils à leur égard aucune de ces biographies qui précèdent dans quelques-uns d'entre eux les pièces des troubadours antérieurs à 1240 ou 1250. Cependant, grâce aux allusions historiques que renferment leurs poésies, grâce aussi au ms. 856 qui fournit en rubrique la date de plusieurs de ces pièces, nous sommes assez bien renseignés sur l'époque de leur composition, et Raimon Gaucelm, Bernard d'Auriac, Joan Esteve deviennent avec Guiraut Riquier, d'excellents types de la poésie des troubadours à la fin du XIIIe siècle. Il n'en est pas de même de celui que M. A. appelle Guillaume de Béziers. L'une des deux pièces que nous possédons de lui est un *planh* sur la mort violente d'un vicomte de Béziers. Mais s'agit-il de Raimon Trencavel, assassiné en 1167, ou de Raimon Roger, mort empoisonné, selon certains témoignages, en 1209? M. A. se décide pour le second, mais, quoique probable, cette opinion laisse encore place au doute.

M. A. pense avec raison que ces poètes ne sont pas les seuls que Béziers ait produits. Mais on ne peut se ranger à son opinion lorsqu'il attribue au sac de Béziers par les croisés, en 1209, la perte des poésies biterroises antérieures à cette date (p. 2 et 121). Cette conjecture repose sur une idée peu juste de la manière dont se transmettaient les chants des troubadours. Ces chants n'étaient pas conservés à la façon de pièces d'archives, dont un incendie peut causer la perte irréparable. Tout porte à croire qu'elles n'étaient généralement écrites qu'assez longtemps après leurs compositions. Elles prenaient place d'ailleurs dans des recueils

1. Notons en terminant que le couvent de Saint-Daniel ne peut être qualifié de gothique, car si le portail et le cloître appartiennent à cette période, le plan de l'église et son clocher sont romans. Ailleurs l'auteur doit avoir confondu l'Hôpital des Lépreux avec Notre-Dame *del Pilar de Pedret*, car du premier de ces deux édifices il ne reste rien qui ait quelque valeur artistique.

2. On dit ordinairement « de Porcairagnes » qui est l'une des anciennes formes, (*castrum de Porcairanicis*). C'est un village très-voisin de Béziers.

étendus, véritables anthologies qui n'avaient nullement un caractère local. Si nous ne possédons, comme il y a tout lieu de le croire, qu'un nombre fort restreint des poésies composées par les troubadours du XIIe siècle, c'est très-vraisemblablement parce qu'on ne s'occupa de les recueillir que vers le commencement du XIIIe siècle, de sorte que celles-là seulement survécurent qui avaient obtenu le plus de succès et pouvaient en un certain sens passer pour classiques. C'est encore une erreur de dire « qu'à cause de la rareté du papyrus qui venait » d'Égypte, on grattait une pièce de vers pour en écrire une autre sur la même » feuille » (p. 2). Le papyrus se prêterait peu à une telle opération, et d'ailleurs au XIIIe siècle, il y avait longtemps qu'on avait délaissé cette matière pour le parchemin. En somme la disparition des premiers troubadours biterrois, dont après tout l'existence n'est qu'une conjecture vraisemblable, n'est pas plus extraordinaire que la perte de tant d'œuvres célèbres en leur temps. Car il ne faut pas oublier qu'il nous reste une dizaine de pièces du comte de Poitiers, cinq de Cercalmon, deux de Peire de Valeria, une d'Eble de Ventadour, etc.; et assurément ces poètes en composèrent bien davantage.

Bien que l'ouvrage dont nous rendons compte porte sur son titre ces simples mots « deuxième édition, » sans l'addition « revue et corrigée » dont les auteurs aiment en général à parer leurs œuvres, je puis affirmer que cette seconde édition a été non-seulement revue et améliorée en beaucoup de points, mais même augmentée. La première édition a été publiée il y a plus de dix ans[1] à une époque où, par une suite naturelle du discrédit où les études provençales étaient tombées en France, les travaux de l'érudition allemande étaient à peu près ignorés chez nous. Depuis lors M. A. s'est mis au courant de la science, et l'introduction générale sur l'histoire de la littérature provençale qui occupe les 75 premières pages du volume, a été purgée d'un certain nombre d'erreurs qui déparaient ce morceau, où d'ailleurs on reconnaissait dès la première édition la marque d'un esprit judicieux et éclairé. Cependant il reste encore çà et là quelques assertions hasardées qu'il eût été bon de modifier ou de supprimer, et l'influence du détestable ouvrage de Fauriel sur la poésie provençale se fait encore trop sentir.

Ainsi (p. vj) il n'est plus permis de dire que l'usage des tirades monorimes a été emprunté aux Arabes. — Jamais aucun « vieil auteur allemand » n'a attribué un poëme sur Lancelot du Lac à Arnaud Daniel. L'erreur de Fauriel, à qui M. A. a emprunté cette assertion, a été démontrée par M. G. Paris, *Bibl. de l'École des chartes*, 6e série, t. I, p. 250 et suiv.). — Tout ce que M. A. dit des cours d'amour est à rejeter. Les auteurs cités un peu pêle-mêle à la page xl s'étant copiés les uns les autres se réduisent en définitive à J. de Nostre-Dame, et j'ai récemment montré par quels artifices ce faussaire était arrivé à tirer la notion des cours d'amour d'une tenson où rien de semblable n'est mentionné[2]. — Guy

1. *Bulletin de la Société archéologique de Béziers*, 2e série, t. I, p. 85-289 (1859).
2. *Les derniers Troubadours de la Provence*, § IX (*Bibl. de l'Éc. des ch.*, 6e série, t. V, p. 475 et suiv.).

Folqueys (et non *Folquet*) qui composa une pièce sur les sept joies de la Vierge, ne devint pas seulement évêque comme le dit M. A. (p. 50): *Apostolis* dans la rubrique rapportée à ce propos par M. A. signifie pape. Ce fut le pape Clément IV, connu avant son exaltation sous le nom de *Guido Fulcodi*. — Il ne serait pas juste de reprocher des omissions à un travail qui ne se donne point pour complet, et ne prétend qu'à être ce qu'il est en effet : un aperçu général de la littérature provençale. Toutefois, M. A. aurait peut-être pu dire quelques mots des ouvrages en prose composés dans les pays de langue d'oc. Sans doute, ils ne sont ni très-nombreux ni très-importants, parce que l'époque où la prose a commencé à se développer dans les pays romans, notamment en France, est celle où disparaissait la littérature provençale, mais néanmoins ils ne manquent pas d'intérêt, surtout pour les études linguistiques, ayant pour diverses raisons qu'il serait trop long d'exposer ici, conservé mieux que les ouvrages en vers les caractères dialectaux. M. A. eût aussi pu mentionner les saluts d'amour, genre de poésie que la littérature française paraît avoir emprunté aux troubadours.

La partie principale du travail de M. A., le mémoire proprement dit sur les troubadours de Béziers, n'a pas été revu avec moins de soin que l'introduction. Un très-grand nombre de fautes d'impression, qui déparaient la première édition ont disparu. Le texte, donné d'abord d'après des copies (assez bonnes du reste) de l'auteur du *Parnasse occitanien*, de Rochegude, a été revu sur les mss. qui ont été cette fois indiqués avec précision, bien que M. A. ait à cet égard commis quelques petites erreurs. Enfin trois pièces nouvelles ont été ajoutées à savoir : 1° la tenson de Joan Esteve et de Joan de Miralhas (p. 37-41), publiée dans les *Gedichte der Troubadours*, n° 1018, avec des fautes qui seraient inconcevables partout ailleurs que dans la collection du Dr Mahn. Ces fautes ont en partie disparu à la suite d'une collation nouvelle du ms. qui nous a conservé cette pièce; mais la critique trouvera encore à s'exercer sur ce texte très-corrompu. 2° Une tenson (*Duy cavayer an preyat lonjamen*) entre Joan Esteve et Jutge. M. A. paraît avoir ignoré que ce texte (conservé par le seul chansonnier La Vallière) a déjà été publié, et mieux publié, par M. Bartsch, *Denkmæler*, p. 132. Quoique je m'abstienne à dessein d'entrer dans l'examen des textes, ce qui m'entraînerait trop loin, je ne puis m'empêcher de faire remarquer que le *pestre Joan* qui figure au dernier vers de l'avant-dernier couplet n'est pas un « boulanger Jean » dont personne n'a ouï parler, mais le célèbre prêtre Jean, si connu dans l'histoire et dans la légende. Enfin la troisième des pièces dont s'est enrichie cette seconde édition est le sirventes de Matfre déjà publié en 1864 par M. Mussafia dans le troisième cahier de ses *Handschriftliche Studien*. A propos de cette pièce M. A. vient à parler de la satire publiée par Raynouard (*Lex rom.*, I, 464), sous le nom de Pierre Cardinal. Elle est d'un auteur du XIVe s., Raimon de Cornet (voy. Noulet, *Joyas del gay Saber*, p. 247).

Il faudrait, pour examiner par le menu un mémoire où sont publiées et traduites une trentaine de pièces provençales, plus d'espace que celui dont je puis disposer après les observations qui précèdent. J'exprimerai seulement le regret

que M. A. n'ait pas ajouté une table des matières à son ouvrage, et je terminerai en appelant son attention sur le nom qu'il donne à l'un de ses troubadours « Guillaume de Béziers. » Dans la première édition, M. A. l'appelait « Guillaume, *moine* de Béziers, » suivant en cela Millot. Averti que les deux mss. qui contiennent les deux pièces des troubadours en question le nomment, l'un (856, f. 331) *Guillem Mogier*, l'autre (La Vallière, f. 100, v°[1]) *G. Augier*, M. A. a abandonné le « Guillaume *Moine* » qui provenait évidemment d'une fausse interprétation du nom fourni par le ms. 856 (*Mogier* pris pour *Monge*); mais toute sa discussion sur ce point (p. 120, 121) est assez confuse et ne présente pas les faits bien exactement. En outre, il fallait nécessairement opter entre Guillaume *Mogier* et Guillaume *Augier*, et ne point esquiver la difficulté en adoptant « Guillaume » de Béziers.[2] »

Tel qu'il est, ce mémoire est fort estimable : il répandra dans le Midi le goût d'études trop longtemps délaissées et des notions jusqu'ici peu accessibles à ceux qui ne se sont point donné une préparation scientifique, encore maintenant difficile à acquérir. Bien qu'il présente de ces imperfections qu'un philologue de profession peut seul éviter, nous ne souhaitons qu'une chose, c'est qu'il se trouve dans les sociétés savantes du Midi, chez qui un certain intérêt commence à s'éveiller pour les études provençales, quelques érudits capables de faire pour leur province ou pour leur ville ce que M. G. Azais a fait pour Béziers.

P. M.

---

159. — **Dante Alighieri**, seine Zeit, sein Leben und seine Werke, von Joh. Andr. Scartazzini. Biel, K. F. Steinheil, 1869. xiv-540 p.

M. Scartazzini s'est proposé d'écrire une biographie *complète* et *populaire* de Dante. Il a, à peu près, réussi à la donner complète, mais je ne sais s'il est parvenu à faire un livre populaire. Il semble en douter lui-même. « Je me suis » convaincu, dit-il modestement, que l'art d'écrire d'une façon populaire est un » art très-difficile. » Ce n'est pas que le livre dont nous rendons compte soit surchargé d'appareil érudit ou qu'il traite à fond des questions ardues et controversées; ce qui me paraît s'opposer à ce que cette nouvelle biographie devienne très-populaire, c'est plutôt le style dans lequel elle est écrite. Le grand public de nos jours demande des faits plutôt que des idées générales; il demande au moins que celles-ci soient neuves et exposées très-brièvement. Il se défie, avec raison, d'un ouvrage qui débute par des phrases comme celle-ci : « Tandis que » l'immense majorité des hommes naissent et périssent vite, comme les fleurs » des champs, tandis que des millions et des millions passent, pour le monde en » grand et pris en bloc, sans laisser de traces et pour être complétement oubliés » sur la terre en peu de jours, après une existence plus ou moins longue, mais

1. N°ˢ 840 et 841 de la table que j'ai publiée de ce ms. dans mes *Derniers Troubadours de la Provence*.

2. C'est probablement à Raynouard (III, 133 et V, 187) que M. A. a emprunté cette dénomination. Raynouard lui-même avait adopté ailleurs (IV, 48) le « Guillaume *moine* » de Millot.

» toujours relativement courte; tandis que, chez la plupart, on est tenté de » se demander avec embarras pourquoi après tout ils ont été au monde et qu'on » attend vainement une réponse satisfaisante à cette question, — il est donné à » quelques-uns d'agir puissamment non-seulement sur leur temps, mais encore » sur les temps à venir, d'être célébrés avec admiration par les contemporains » et par la postérité, de se faire sur la terre un nom immortel et glorieux.» Tout le volume est écrit en ce style et avec ces idées.

Parlons du fond. M. Sc. a la franchise de nous dire « que les amis de Dante » ne doivent pas s'attendre à trouver beaucoup de nouveau dans son livre et » qu'il n'a aucune prétention à l'originalité. » Il ajoute, il est vrai — et il a le droit d'ajouter — que « les connaisseurs trouveront qu'il a travaillé d'une façon » indépendante. » Il est certain qu'un livre aussi complet, rempli de tant d'informations exactes ne saurait être l'œuvre d'un profane. Le lecteur qui aura eu le courage de lire ces 540 pages sera très-convenablement préparé à la lecture du poème; mais il eût mieux valu condenser cette science, très-solide d'ailleurs, en une centaine de pages, ce qui eût été très-facile, si M. Sc. avait voulu faire le sacrifice de son style « populaire. »

Le plan suivi par M. S. est excellent. Le voici sommairement : Après une *Introduction* toute remplie de généralités incontestables et absolument inutiles sur les rapports entre les grands hommes et leur temps, le livre premier traite de l'époque de Dante. Un exposé de la lutte entre la papauté et l'empire depuis Grégoire VII jusqu'à Boniface VIII et de l'état politique de l'Italie au XIIIe siècle m'a paru satisfaisant et il m'a semblé même y trouver quelques bonnes observations sur la portée des partis guelfe et gibelin (p. 26). L'histoire de Florence jusqu'aux réformes de Giano della Bella est tout aussi sommaire que l'histoire de l'Italie. L'auteur oublie même de rapporter la guerre d'Arezzo et la bataille de Campaldino, si importantes dans la vie de Dante. Ce ne sont d'ailleurs que des lignes générales, accompagnées de phrases générales. Suit un tableau des mœurs où l'auteur, prenant son poète au mot, parle en termes vagues du luxe et de la débauche croissante en appuyant son dire par des citations de passages où Dante, comme tous les poètes, se fait le *laudator temporis acti*. Les chapitres sur la foi, et sur les arts et les sciences, laissent également beaucoup à désirer : au lieu de nous dire que les contemporains de Dante flottaient entre le matérialisme et la superstition, qu'il y avait le *Trivium*, le *Quadrivium*, etc., il eût mieux valu nous donner un aperçu des systèmes de philosophie, de théologie, de cosmologie du temps : cela aurait pu se faire, d'une façon très-populaire, en quatre ou cinq pages, et cela aurait beaucoup aidé le lecteur de la *Divine Comédie*. Il n'y a rien à dire sur la notice très-rapide que M. S. donne de la langue et de la littérature italiennes au temps de Dante, si ce n'est qu'il a tort de considérer Guido Guinicelli comme le simple continuateur des Siciliens. Il fallait indiquer la différence de sa manière et surtout celle de la langue dont il se servit. Il semble aussi que M. S. n'ait pas encore connu les derniers travaux sur Matteo Spinelli qui ont prouvé irréfutablement que les *Giornali* sont l'œuvre d'un faussaire, postérieur au moyen-âge (voy. *Rev. crit.*, 1868, t. II, p. 111).

Je n'ai rien à dire de la biographie de Dante; elle ne contient rien de contestable ni de nouveau. Après un aperçu, assez superficiel, sur les sources et les travaux dantesques, l'auteur nous donne en deux livres l'histoire de la *jeunesse* du poète et de sa *vie politique*. Il y ajoute un troisième livre sur le *développement intérieur* qui occupe une soixantaine de pages tout à fait inutiles. Un quatrième nous donne des analyses des poèmes lyriques, de la *Vita nuova*, de la *Monarchia* (M. S. voit dans Dante « un des plus grands hommes d'État modernes! »), du *de vulgari eloquio*, du *convito*, des *lettres*, de la *questio de aqua et terra*. Ces analyses sont satisfaisantes à tous égards. Le livre VI parle de l'exil de Dante. On est étonné de ne pas voir citer le nom de Siger à propos du séjour de Dante à Paris et de ses études à la Sorbonne.

Le septième et dernier livre nous parle du *monument éternel*.

C'est peut-être la partie du livre qui prête le plus à la critique. Pourquoi placer la composition de l'*Enfer* après l'expédition de Henri VII, alors que la *Cantica* toute entière ne contient pas une allusion à cet événement? De quel droit s'autoriser du *veltro* du premier chant, alors qu'il s'agissait de prouver et non d'affirmer que ce *veltro* était *Can grande?* Et si ce *veltro* était, comme nous le croyons, Benoit XI, cela ne place-t-il pas la composition des chants en 1304 comme on l'avait toujours cru? Pourquoi enfin déclarer « tout à fait impossible » la dédicace du *Purgatoire* à Maroello Malaspina? Est-ce que Maroello, le neveu, ne pourrait pas très-bien avoir reçu cette dédicace, comme *Can grande* reçut celle du *Paradis?* M. Sc. rejette l'interprétation politique de la *Divine Comédie*; il en a le droit, mais au moins ne faut-il pas faire dire aux interprètes politiques ce qu'ils n'ont jamais dit, à savoir que « la Divine Comédie est simplement la pein- » ture des accidents et souffrances extérieurs du poète lui-même. » Quelques pages plus loin d'ailleurs M. S. convient parfaitement que le système politique du poète paraît partout « et s'étend dans tout le poème. » Les commentateurs politiques sérieux — tels que Schlosser ou Wegele — n'ont jamais prétendu plus; ils sont toujours convenus que le poème était *polisenso*, pour nous servir de l'expression de Dante, et que Virgile par exemple ne signifiait pas seulement l'empire, mais encore et en même temps la raison humaine. Il est presque impardonnable aujourd'hui de parler des trois bêtes de l'introduction sans dire qu'en même temps qu'elles représentent la luxure, l'avarice, l'orgueil, elles doivent rappeler Rome, Florence et la France. Il en est de même de la *selva oscura* qui est, dans l'esprit du poète, et l'égarement personnel où il se trouvait à cette époque de sa vie, et l'égarement de l'humanité en général, et l'égarement politique de l'Italie.

Nous ne dirons rien de l'appréciation *esthétique* qui termine le volume; et nous avouons notre complète incompétence en la matière, ainsi que notre profonde indifférence.

En résumé, si M. S. avait voulu consentir à ne donner que les faits, qu'il connait généralement très-bien, et à les donner en un style simple, il eût pu se contenter de cent pages. Tout le monde y aurait gagné.

K. H.

160. — **Les prétendues maîtresses de Dante,** par M. Bergmann. Strasbourg, Berger-Levrault, 1870. 72 p.

M. Bergmann est incontestablement un des hommes de France qui connaissent le mieux Dante et la littérature dantesque; personne assurément n'aime plus que lui le poète de la *Divine Comédie;* en tout ce qu'il a écrit enfin sur la matière on trouvera une parfaite connaissance des textes et une louable indépendance de la routine. Comment se fait-il cependant que ses travaux ne jouissent pas d'une plus grande notoriété? Peut-être est-ce dans l'originalité même du point de vue qu'il faut en chercher l'explication; car cette originalité touche souvent à une *ingéniosité* d'imagination qui rappelle Rossetti et Aroux. On comprendra donc la difficulté qu'il y a de discuter les idées de M. Bergmann. Il faudrait écrire une brochure aussi grosse que celle qu'il vient de publier pour la réfuter page pour page. Encore est-il douteux qu'on convainque ainsi le savant doyen de la Faculté de Strasbourg qu'il a tort de dépenser son érudition, son temps et sa sagacité peu commune pour soutenir des thèses difficilement soutenables.

Est-ce à dire qu'il faille mettre de côté cette brochure sans l'honorer d'une lecture? Nullement. On y trouvera des explications de texte très-curieuses et très-neuves; on y verra la réfutation catégorique de certaines erreurs; on y rencontrera enfin des principes généraux indiscutables; mais pourquoi M. Bergmann a-t-il tant tenu à disculper le poète du reproche d'avoir trop aimé les femmes? Il en avait la réputation; il s'en accuse lui-même. Si Boccace est allé un peu loin en disant que *in questo mirifico poëta trovò amplissimo luogo la lussuria*, est-ce une raison de traiter Boccace comme le dernier des hommes, écrivain de troisième ordre, et biographe incapable de rien comprendre à son héros? Qui veut trop prouver, risque de ne rien prouver.

Voici d'ailleurs la marche suivie par M. B. dans cet opuscule. Il y a sept prétendues maîtresses de Dante, nous dit-il; Beatrice, la Consolatrice, la Pargoletta, la Gentucca, la Montanina ou Alpigna, la Pietra degli Scrovigni, la Lisetta. Il aurait pu ajouter *lo schermo* de la *Vita nuova* et la Bolonaise de Cino. M. B. donne bien aux relations entre Dante et Beatrice le caractère traditionnel et il n'y a rien à objecter à cela. Son hypothèse de voir dans la *Consolatrice* de la *Vita nuova* la future femme du poète, Monna Gemma de' Donati, me semble risquée; en tous les cas c'est une simple hypothèse. D'autres ont vu dans la *Consolatrice* la philosophie seule, comme Dante lui-même a voulu le faire croire plus tard. M. B. établit fort bien à ce propos, comme en parlant de Beatrice, que « c'est le propre des allégories de Dante de se rattacher généralement à un fait » ou à une personne réelle et d'idéaliser ensuite ce fait et de transfigurer cette » personne »; c'est ainsi que la *Consolatrice* est devenue le symbole de la philosophie, Beatrice celui de la théologie. — Quant à la *Pargoletta,* il nous est absolument impossible de partager l'avis de M. B. qui voit en elle la servante (*ancilla, puella*) de la théologie, c'est-à-dire la philosophie; en d'autres termes la même personne que la *Consolatrice.* Dante n'emploie ce terme que deux fois que je sache et alors d'une manière tout à fait vague,

Io mi son pargoletta bella e nova

dit-il dans une ballade; ce qui ne veut nullement dire « je suis toujours *la Petite,* » belle et jeune » comme traduit M. B., mais « je suis petite, belle et jeune » ou encore « une belle et jeune petite. » Rien n'autorise à suppléer un article défini qui n'est pas dans le texte, ou à écrire le mot par une majuscule. Pareillement dans le *Purgatorio* les vers (Cant. XXXI, 59)

Non ti dovea gravar le penne in giuso
Ad aspettar più colpi o pargoletta
Od altra vanità con si breve uso,

ne veulent point dire : « Point ne devais-tu rester, les ailes repliées, attendant » d'autres traits soit de *la Petite,* soit d'une autre vanité d'un bénéfice aussi » passager, » ainsi que les traduit M. B. Ils signifient simplement, vu l'absence de l'article : « Il ne fallait pas que ton essor fût arrêté par des amourettes » (quelque petite fille) ou toute autre vanité également passagère. » Si l'on a eu grand tort de voir là une *Pargoletta* que Dante aurait désignée, M. B. ne nous semble pas commettre une moindre erreur en voyant dans cette *petite servante* la philosophie; mais M. B. tient à laver Dante du reproche d'avoir eu le cœur faible. Il est convaincu que cela déshonore le poète. A ce compte que dira M. B. de l'auteur de *Faust* qui a aimé successivement Marguerite et Annette, Frédérique et Lili, Charlotte et Maximilienne, Mme de Stein et Corona Schrœter, et *tutte quante :* cela l'a-t-il empêché d'être grand poète et d'avoir toujours eu l'idéal en vue?

La *Gentucca* du XXIVe chant du *Purgatorio* est, selon M. B., une invention du commentateur, une « erreur plusieurs fois séculaire. » Pour lui *gentucca* est le dialecte vulgaire des Lucquois dans lequel Bonagiunta a composé ses vers. Quant à la jeune fille qui en 1300 ne porte pas encore *benda,* c'est une poétesse lucquoise qui se mettra à l'école de Dante. Tout cela est fort ingénieux, sans doute; mais les preuves ne me semblent point assez solides pour que je renonce à la tradition qui remonte au XIVe siècle même, c'est-à-dire qui est contemporaine de Dante. Il sera difficile de prouver qui fut cette *Gentucca* (la femme d'un Antelminelli, comme le veut Troya, ou bien Alagia de' Fieschi, l'épouse de Maroello Malaspina, comme le veulent d'autres); mais il ne sera pas moins difficile de trouver le nom de la poétesse lucquoise dont parle M. B.

Dante a chanté dans une de ses plus célèbres canzones une belle qui le charmait au milieu des montagnes. On a discuté beaucoup pour savoir si ces montagnes étaient dans le Véronais, le Trentin ou le Casentin. Cela est de bien peu d'importance; ce qui est certain c'est qu'il a chanté une femme qui habitait une contrée montagneuse et qu'elle fut sourde à ses protestations d'amour. M. B. voit dans l'héroïne de la canzone : *Amor, dacchè convien pur ch'io mi doglia,* la ville de Florence. Il suffit de citer le *commiato* ou envoi de la pièce pour voir que l'allégorie est inadmissible :

O montanina mia canzon, tu vai;
Forse vedrai Fiorenza la mia terra,
Che fuor di se mi serra,

Vota d'amore, e nuda di pietate;
Se dentro v'entri, va dicendo : omai
Non ci puo fare il mio signor più guerra :
Là onde io vegno una catena il serra
Tal che se piega vostra crudeltate
Non ha di ritornar più libertate.

La lettre d'envoi qui accompagnait cette pièce adressée à Maroello Malaspina n'est pas moins claire que cette strophe; elle prouve d'ailleurs que la belle habitait le Casentin.

La prétendue Pietra degli Scrovigni qui aurait été l'objet de la canzone *Amor, tu vedi ben che questa donna*, a déjà été reléguée dans le pays des songes par Dionisi et Fraticelli qui ont prouvé aussi que l'amour de la Bolonaise repose sur un malentendu: on avait attribué à Dante un poème qui appartient à Cino da Pistoia. Quant à la Lisetta, M. B. a raison d'en contester l'existence qui d'ailleurs n'est admise par aucun commentateur moderne.

J'aurais bien des points de détail encore à rectifier ou à contester dans l'opuscule de M. B. Je craindrais en le faisant d'excéder les limites qui nous sont imposées dans cette *Revue*. D'ailleurs ce n'est point telle erreur de détail qu'il faut signaler chez M. B.; elles peuvent échapper à tout le monde. Ce qu'il importe de faire ressortir c'est l'esprit de système qui dépare trop souvent les savants travaux de M. B. On a prouvé que toute la vie de Napoléon Ier n'était qu'une allégorie. Tous les commentateurs allégorisants sont exposés à en faire autant, une fois qu'ils se sont mis à la recherche de

la dottrina che s'asconde
Sotto 'l velame degli versi strani.

K. H.

---

161. — **1° La patria e gli antenati d'Angelo Poliziano.** Ricerche d'Isidoro DEL LUNGO. Firenze, 1870. In-8°, 38 p.

2° Uno scolare dello studio fiorentino nel secolo XV° (du même auteur). 1869. In-8°, 22 p.

Plus on a pris plaisir et plus on s'est instruit en lisant ces deux plaquettes, plus on croit devoir rappeler à M. del Lungo la promesse, faite depuis longtemps déjà, d'une vie d'Ange Politien. On a parlé ici (*Revue critique*, 1868, II, p. 300) de l'excellente édition des *prose volgari* et des *poesie latine e greche* de l'ami de Laurent que M. del Lungo avait donnée en 1867 et qui complétait l'édition des poésies italiennes, préparée par M. Carducci. Un troisième volume devait raconter la vie de l'auteur de la *Giostra*. Les deux fragments que l'on recommande au public sont des chapitres de cette biographie, si je ne me trompe. Ils sont, l'un et l'autre, du plus haut intérêt. Ce premier qui traite de la famille du Politien, contient l'histoire d'une *vendetta* qui peint à merveille l'époque, les mœurs et la constitution des communes relevant de Florence, l'organisation de la justice, le rôle des premiers Médicis et surtout — cela va presque sans dire — le caractère italien. L'auteur y a ajouté, en appendice, une petite étude sur le nom de

famille du poète, étude qui éclaire d'une façon fort intéressante la question générale et assez obscure des noms de familles bourgeois.

Le second travail ne le cède pas en intérêt au premier. Après l'assassinat de son père, raconté dans l'étude précédente, le jeune Ange Politien était allé à Florence se mettre sous la protection des Médicis. Il ne tarda pas à entrer au *Studio* (Université) de Florence où il eut pour maîtres Marsile Ficin, Landino, Argyropoulo. M. del Lungo donne les renseignements les plus intéressants sur l'histoire et l'organisation de cette Université dont Ange Politien allait occuper une chaire après en avoir usé les bancs en sa jeunesse.

Tout ce que nous donne M. del Lungo dans ces deux fragments est appuyé sur des documents empruntés aux archives; pas un fait qui ne soit prouvé pièces en main; pas un nom, pas une date qui ne soient scrupuleusement vérifiés. Ce travail a, de plus, le mérite de se lire avec le plus grand agrément et de ne donner que des choses pour la plupart toutes nouvelles. Quel dommage que l'auteur ne puisse ou ne veuille pas se consacrer exclusivement à l'étude de la vie d'A. Politien et des questions qui s'y rattachent! Aucune histoire générale ne saurait nous apprendre autant de choses curieuses que cette biographie d'un homme mêlé à tant d'événements et placé si près des principaux acteurs du xve siècle. Une série de chapitres, pareils à ceux que l'on vient de signaler, constituerait un livre des plus précieux.

K. H.

---

162. — **Beschreibung der Burg Kyburg** von M. Pfau u. Professor G. Kinkel. Zurich, 1870. In-4°, avec gravures. (Extrait des Mittheilungen der antiquarischen Gesellschaft in Zürich). — Prix : 3 fr. 50.

Les peintures qui font l'objet du mémoire de M. Kinkel se trouvent dans la chapelle du château de Kyburg [1], situé dans le canton de Zurich; elles ont été découvertes sous le badigeon, il y a quelques années, par le propriétaire actuel M. Pfau, amateur distingué et auteur de la description archéologique du château; en 1867 elles ont été copiées par le dessinateur de la Société des antiquaires, et c'est d'après sa copie qu'ont été faites les cinq lithographies qui accompagnent le texte de M. Kinkel. Elles couvrent trois murs de la nef, le chœur et la sacristie et représentent des scènes de la Passion, le Jugement dernier, des épisodes de la vie des Saints, etc. Les plus anciennes d'entre elles paraissent appartenir à la fin du XIIIe ou au commencement du XIVe siècle, les plus récentes au XVe siècle.

Voici d'abord l'indication des procédés matériels employés par leurs auteurs, et de plusieurs particularités dignes d'être mentionnées. Elles sont fixées au moyen de couleurs à l'eau appliquées sur la muraille toute sèche, et sont à fresque; leurs contours rouges qui percent de nouveau sous la couche d'enluminure proprement dite, sont tracés au pinceau et non à la sanguine, comme celles de la belle église double de Schwarzrheindorf. Le fond, qui n'offre ni vues

---

1. L'histoire du château est racontée dans le mémoire de M. J.-A. Pupikofer. Zurich, 1869, in-4°, 44 p. avec une gravure.

d'édifices, ni paysages, est parsemé d'étoiles, probablement dorées à l'origine. — Les figures principales, J.-C., Lucifer, sont régulièrement plus grandes que les figures accessoires.

Je n'ai pas à m'occuper de la valeur artistique de ces peintures, mais je crois utile de communiquer à nos lecteurs quelques observations de M. K. relatives à leur style. D'après lui les Saintes du chœur paraissent être des portraits animés d'un souffle de beauté idéale, et montrent l'influence de l'école de Cologne du milieu du xve siècle; l'*Adoration des Mages* au contraire, qu'il est tenté d'attribuer à la même palette, se rapproche des traditions flamandes. Ce mélange des deux courants est fort curieux, et il semble s'étendre jusqu'au Haut-Rhin et jusqu'à la Souabe. Lors de ma dernière visite à la galerie d'Augsbourg j'ai été frappé de la persistance de cet accent colonois, si je puis m'exprimer ainsi, chez un homme qui sacrifie ailleurs avec tant d'abandon aux tendances réalistes des Pays-Bas; chez Holbein le Vieux, ce modelé tout d'une pièce, ce relief un peu lourd, ces faces boursouflées, ces nez ronds (n°s 16, 18. Catal. de M. Marzgraff), rappellent sans contredit les successeurs de maître Stephen Lochner. C'est un nouvel argument à l'appui de l'opinion de M. Kinkel. J'en citerai un autre encore au musée de Colmar (n° 131 du catalogue de M. Gœtzwiller; et photographié par Braun), se trouve un tableau en longueur, attribué à Martin Schœn, je ne sais trop sur quel fondement, et provenant du Tempelhoff (près Bergheim, Haut-Rhin). Eh bien, la Sainte délivrée par saint Georges a l'air d'avoir été découpée dans un panneau de l'école de Cologne, et les réminiscences de la grande ville du Rhin paraissent s'être maintenues jusque dans la seconde moitié du xve s., concurremment avec l'imitation de plus en plus féconde et puissante de Van Eyck, tant en Alsace qu'en Suisse, à la Kyburg, aussi bien qu'à Colmar et à Augsboug.

Ajoutons que M. Kinkel a heureusement comblé les lacunes de ses peintures, qu'il a fort bien expliqué leur symbolisme, fixé leur chronologie, déterminé leurs personnages, et le lecteur conviendra avec nous, que si la Suisse contemporaine rend tant de services à l'étude de l'art de ses voisins, elle ne néglige rien non plus pour mettre en lumière les monuments intéressants de sa production intérieure, et pour honorer dignement les souvenirs de son propre passé artistique.

Eug. Müntz.

---

163. — **Hugo Donellus** in Altorf, von Dr Rud. von Stintzing. Erlangen, Ed. Besold. 1869. In-8°, iv-73 p.

Au mois d'août dernier, l'un des plus célèbres jurisconsultes de l'Allemagne, le professeur et conseiller d'État Charles-Georges de Wæchter, célébrait à Leipzig le cinquantième anniversaire de son entrée dans la carrière de l'enseignement supérieur. Selon la louable coutume des Universités allemandes, de nombreuses publications scientifiques virent le jour à l'occasion de cette solennité académique, entre autres la brochure dont nous inscrivons le titre en tête de ces lignes. C'est un envoi de la faculté de droit d'Erlangen au vétéran saxon et le doyen actuel de ce corps, M. de Stintzing, y retrace la biographie d'un des

jurisconsultes les plus éminents du XVI[e] siècle, de Hugues Doneau, l'un de nos trop nombreux compatriotes que les persécutions religieuses des derniers Valois forcèrent à chercher un réfuge à l'étranger. Né le 23 décembre 1527 à Châlons-sur-Saône, Doneau, d'abord étudiant en droit à l'Université de Bourges, devint, grâce à la protection de l'Hospital, professeur de cette science dans la même cité; il y fut le collégue, l'adversaire ou l'ami des Duarenus, des Baudouin, des Hotman, des Cujas, etc. S'étant rattaché aux doctrines de la Réforme, il dut fuir de Bourges avec ses coréligionnaires, quand les massacres d'hérétiques éclatèrent partout en province après la nuit de la Saint-Barthélemy; Doneau réussit à gagner Genève et ne revit plus depuis son pays[1]. Nommé professeur de droit à l'Université de Heidelberg en 1573, les querelles entre calvinistes et luthériens le privèrent bientôt de ce nouvel asile et en 1579 nous le retrouvons à Leyde, à l'Université nouvellement fondée par Guillaume le Taciturne. Il y enseigna pendant plusieurs années avec un grand éclat, mais il eut le malheur de se brouiller avec les gouvernants de la nouvelle république, et cela d'une façon si grave, qu'en 1587 on le destitua. C'est l'année suivante qu'il arriva enfin à l'Université d'Altorf, fondée vers le milieu du siècle par les patriciens protestants de Nuremberg, petite école savante qui a eu ses jours de gloire et qui disparut depuis dans la grande tourmente révolutionnaire pour faire place à sa sœur cadette d'Erlangen. Doneau n'y resta pas longtemps, car il mourut dès le 4 mai 1591, âgé de soixante-quatre ans. Tels sont les contours sommaires de l'intéressante notice consacrée par M. de St. à notre savant compatriote. L'auteur examine naturellement aussi la valeur juridique des nombreux ouvrages de Doneau, sa méthode scientifique, etc., mais nous ne sommes pas compétent pour le suivre sur ce terrain. Rappelons seulement ici à ceux de nos lecteurs qui désireraient étudier l'histoire du professeur de Bourges et d'Altorf d'un peu plus près, que nous en possédons une très-bonne biographie, écrite en latin par le Hollandais Eyssel et traduite dans notre langue par M. J. Simonnet[2]. M. de Stintzing ajoute aux données de cet ouvrage de nombreuses notices, tirées des archives de l'Université d'Altorf, sur les dernières années de la vie de Doneau.

Rod. REUSS.

164.— **Beitræge zur vaterlændischen Geschichte,** herausgegeben von der historischen Gesellschaft in Basel. Neunter Band. Mit zwei Photographien. Basel, H. Georg. 1870. In-8°, xxviij-532 p.

La *Société historique de Bâle* est une des plus florissantes parmi les associations qui ont germé sur le sol libre de la Suisse, se vouant à l'étude d'un passé souvent glorieux malgré le peu d'étendue du territoire de la Confédération. Elle a publié déjà toute une série de volumes qui renferment des mémoires très-intéressants

---

1. Doneau s'est mêlé activement à la polémique soulevée par l'attentat de la Saint-Barthélemy. Son écrit le plus connu dans ce genre est le virulent pamphlet qu'il dirigea contre l'évêque Jean de Monluc sous le pseudonyme de Zacharius Furnesterus.
2. Eyssel, *Doneau, sa vie et ses ouvrages*. Dijon, 1860. In-8°.

sur l'histoire politique, religieuse, littéraire et artistique locale, mais où l'on trouve aussi plus d'un travail d'un intérêt plus général pour l'histoire du moyen-âge et des temps modernes. C'est le neuvième volume des *Contributions à l'histoire nationale* qui vient de paraître. Il est précédé d'un avant propos, dans lequel le président actuel de la Société, M. le professeur W. Vischer, résume l'activité scientifique de l'association pendant les trois dernières années (1866-69) et consacre quelques pages au souvenir de deux professeurs de l'Université de Bâle qui sont morts l'année dernière, MM. A. Heusler et G. Wackernagel et qui tous deux faisaient partie de la Société historique. Le premier travail que renferme le volume est précisément dû à feu M. Heusler; il a été retrouvé dans ses papiers et mis en état d'être publié par M. Vischer; c'est la biographie d'un homme d'État bâlois, André Ryff (1550-1603), qui s'est acquis au XVI[e] siècle une réputation méritée dans sa patrie, surtout à l'occasion du *Rappenkrieg*, insurrection des districts campagnards du canton, contre la ville de Bâle, qui voulait leur imposer un droit additionnel d'un centime (en allemand suisse *ein Rappen*) sur la mesure de vin, insurrection que Ryff parvint à réprimer sans effusion de sang par son habileté diplomatique et son éloquence (1591-1594). Il a laissé lui-même un récit fort intéressant de cette affaire, ainsi que d'autres écrits (relations de voyages diplomatiques, description topographique de la Suisse, etc.), qui mériteraient d'être publiés. M. W. Vischer donne en appendice l'autobiographie de Ryff qui n'embrasse malheureusement que les 24 premières années de sa vie, mais qui est très-curieuse comme tableau de mœurs de la bourgeoisie de l'époque. Un second mémoire, dû à M. Heusler-Sarasin nous raconte *la participation de Bâle à la guerre entre l'empereur Frédéric III et les villes de Flandre en* 1488; le récit est composé surtout à l'aide de la correspondance officielle de Pierre Offenbourg qui commandait le contingent bâlois. M. Frey dans une troisième étude nous retrace *la conquête de l'Argovie faite par les confédérés suisses en* 1415, pendant la lutte entre le roi Sigismond de Hongrie et le duc Frédéric d'Autriche. Un travail de M. Hagenbach, le célèbre historien de l'Église nous montre *Luther et le magistrat de Bâle correspondant en* 1542 *au sujet du Coran*. Ces lettres sont inédites et nous montrent le réformateur de Wittenberg sous un jour favorable, car c'est grâce à son intervention que le magistrat permit finalement l'impression d'une traduction du Coran (suivie naturellement d'une réfutation), qu'il avait défendue d'abord. Le mémoire le plus volumineux de ce volume est une étude de M. J. Riggenbach sur *le chant religieux à Bâle depuis la Réforme, avec de nouvelles découvertes sur les origines des psaumes français*. Le second chapitre de ce travail peut offrir un intérêt particulier à tous ceux qui s'occupent de l'histoire de la littérature protestante du XVI[e] siècle en France; M. R. y fait ressortir surtout la part que Calvin lui-même prit à l'organisation du chant religieux. Avant lui d'ailleurs, les éditeurs des *Œuvres complètes de Calvin*, MM. Baum, Reuss et Cunitz avaient attiré l'attention sur ce point et même imprimé dans le t. VI des *Œuvres* les psaumes traduits par le réformateur de Genève lui-même. — Le volume se termine par quelques *Mélanges relatifs à l'histoire des imprimeurs bâlois*, dus à M. Fechter, et se rapportant surtout au célèbre imprimeur Jean Frobe-

nius. — Nous souhaitons à la Société historique de Bâle et à son infatigable et savant président les travaux et l'appui nécessaire pour faire paraître bientôt un nouveau volume de ses Mémoires, digne de ses aînés.

Rod. Reuss.

---

165. — **Des Grafen Ernest von Mansfeld,** letzte Plæne und Thaten, von Julius Grossmann, Dr phil. Breslau, J. U. Kern, 1870. In-8°, iv-154 p. — Prix : 3 fr. 75.

Le célèbre *condottière* de la guerre de Trente-Ans, Ernest de Mansfeld, ne saurait plus se plaindre des injustices du sort. Après avoir été presque complétement oublié pendant plus de deux cents ans, il est devenu tout à coup l'objet d'une nombreuse série de travaux en Allemagne et à l'étranger. Nous avons eu l'occasion de rendre compte de quelques-uns des plus importants de ces ouvrages[1]. Après les volumes et les brochures de MM. E. Fischer, de Villermont, de Scharffenberg, Rahlenbeck et autres, voici venir une nouvelle monographie, sortie de la plume d'un élève de M. Droysen, dont le *Séminaire historique* a déjà vu naître deux autres études sur le même personnage. M. Grossmann a pris, pour les étudier plus en détail, les derniers mois de l'existence du général palatin. C'est une des époques les moins connues de son histoire, alors que Mansfeld entreprenait avec le duc Jean-Ernest de Saxe-Weimar cette pointe hardie à travers le Brandebourg et la Silésie, pour gagner les provinces héréditaires plus centrales de la maison d'Autriche et pour s'unir à Gab. Bethlen, le prince de Transylvanie. On n'a pas toujours accordé dans nos récits modernes une attention suffisante à cette campagne de Hongrie, soutenue contre Wallenstein, qui se termina par la débandade des troupes de Mansfeld et fut suivie de sa mort assez subite sur le territoire du sultan, alors qu'il cherchait à gagner Venise pour y trouver de nouvelles troupes et de nouveaux subsides. M. G. a tâché de trouver dans les archives de la Silésie, son pays natal, de nouvelles lumières sur cette dernière année de la vie de Mansfeld. Ses recherches — il nous l'apprend lui-même — n'ont pas précisément été fructueuses (p. iv); cependant il a pu y puiser certains renseignements nouveaux. Il a surtout exploité judicieusement un ouvrage à peu près inconnu du conseiller de légation saxon Heermann (Weimar, 1785-1786), sur le duc Jean-Ernest de Weimar, dans lequel se trouvent une série de lettres de Mansfeld. On y trouve de précieux renseignements sur ses derniers projets. Il y a malheureusement d'autres ouvrages dont M. G. a ignoré l'existence et qui auraient pu lui être utiles dans la tâche entreprise par lui, p. ex. une autre biographie du duc de Weimar, écrite par Hellfeld (Iena, 1784), le grand ouvrage de Katona (*Historia regum Hungariae*, vol. XXXI, Budae, 1790), où se trouvent des extraits d'historiens hongrois contemporains, la *Siebenbürgische Chronik* de G. Krauss, publiée par l'Académie de Vienne en 1865, etc. Il faut regretter surtout qu'il n'ait pu consulter les *Memoirs and Negociations of Sir Thomas Roë*. Les dépêches de cet ambassadeur d'Angleterre à Constantinople,

---

1. *Rev. crit.*, 1866, II, p. 8 et 1868, I, p. 274.

sont très-riches en indications sur les derniers faits et gestes de Mansfeld. Elles ont été publiés à Londres (Richardson, folio, sans date), au commencement du XVIIIe siècle et sont fort rares. Mais comme M. Gr. écrivait à Berlin, il aurait eu l'ouvrage sous la main, à la bibliothèque royale, où nous l'avons étudié nous-même. Il s'est aussi trompé en affirmant que la littérature volante de l'époque avait complétement négligé Mansfeld pendant les deux dernières années de sa vie. Nous connaissons au contraire une brochure, traduite, à ce qu'il parait, du français, qui raconte les derniers actes et la mort même du comte[1]. Une des lettres de Mansfeld, sans doute une des dernières qu'il ait écrites, adressée à Philippe de Harlay, comte de Césy, notre ambassadeur à Constantinople, en date du 5 novembre 1626, renferme aussi de curieuses indications sur les projets futurs du général, qui ne sont pas complétement d'accord avec ce que M. G. nous raconte. On la conserve à la bibliothèque de l'Institut, dans la collection Godefroy (v. 269). Nous ajouterons, en terminant, que M. G. a peut-être un peu trop idéalisé son héros et, pour ma part, je ne puis m'empêcher de trouver quelquefois un peu fantastiques les plans de campagne hardis (non exécutés) qu'il lui attribue. L'auteur n'a pas, je crois, résisté toujours suffisamment à la tentation de *deviner* un peu l'histoire, quand les sources positives lui manquaient. Mais en somme, malgré quelques lacunes et quelques erreurs, son travail doit être signalé comme un bon début dans les sciences historiques.

Rod. REUSS.

---

166. — **Aus der alten Registratur der Staatskanzlei.** Briefe politischen Inhalts von und an Friedrich von Gentz aus den Jahren 1799-1827. Mit geschichtlichen Anmerkungen versehen und herausgegeben von Clemens VON KLINKOWSTRŒM, Conzipisten im k. k. geheimen Haus-, Hof- und Staats-Archiv. Wien, Wilhelm Braumüller, 1870. 1 vol. in-8°, viij-189 p.

Voici de nouveaux extraits de la correspondance de Gentz, destinés à compléter les publications de MM. Schlesier, de Prokesch, Mendelssohn-Bartholdy et de Mme d'Endlicher. Ils ne sauraient être comparés, pour l'intérêt historique qu'ils offrent, à la correspondance de Gentz avec Adam de Müller, publiée en 1857, ni à celle avec Pilat, qui a vu le jour en 1867. Cependant telle est l'importance du rôle de Gentz dans l'histoire des vingt-cinq premières années de ce siècle, que tout ce qui peut nous éclairer sur sa situation et sur son action doit être accepté avec reconnaissance.

Le recueil de M. de Klinkowstrœm se compose de 67 documents de valeur très-inégale. Quelques-unes des premières lettres avaient déjà paru dans le petit travail de M. Mendelssohn-Bartholdy sur Gentz; d'autres se rapportent à des affaires et à des personnes sans importance; les troisièmes n'ont qu'un intérêt

---

1. En voici le titre : *Wahrhafftiger Bericht von dem Leben und Todt dess Graffen von Mannssfeldt, darbey auch die letzten Wort*, etc. *Auss Franzœsischer Sprack versetzt.* — Gedruckt im Jahre 1627. In-4°. Nous serions très-reconnaissant à qui pourrait nous signaler l'existence de la plaquette originale française, qui doit avoir paru au commencement de 1627.

biographique, en ce qu'elles nous montrent la rapide transformation du pauvre solliciteur de Berlin en l'homme d'État autrichien qui se met sur un pied d'égalité complet avec les plus grands personnages de Vienne et qui ne trahit jamais le parvenu. Les cinq lettres à Kolowrat, écrites pendant l'armistice de Znaym, donnent des détails curieux sur les hésitations qui précédèrent la paix de Schœnbrunn et permettent de juger de l'état de l'opinion pendant les jours qui suivirent Wagram. Deux lettres, adressées vers la même époque à Adair, ambassadeur d'Angleterre à Vienne, complètent encore ces renseignements. Elles donnent, comme les précédentes, la plus haute idée de l'intelligence politique de Gentz.

La partie la plus importante du recueil est sans contredit celle qui renferme la correspondance de Gentz avec M. de Metternich de 1810 à 1827.

Le mémoire que le publiciste adresse au prince sous la date du 14 février 1814 et qui n'a pas moins de 18 pages in-8°, est un chef-d'œuvre de style et d'élévation politique. Il démontre admirablement la position isolée de l'Autriche, son intérêt à maintenir sur le trône français la dynastie napoléonienne et laisse percer visiblement le dépit que cause à l'ex-prussien la marche si hardie de Blücher sur Paris, marche « dirigée au fond plus encore contre nous que contre l'empe- » reur Napoléon. » Dans ce mémoire si remarquable et dont les idées finirent par être adoptées en grande partie, il propose de restituer à la France les frontières de 1789 et il y établit que « le rétablissement des Bourbons ne saurait à » aucun point de vue entrer dans les désirs et les intérêts de l'Autriche. » La théorie de la souveraineté que Gentz développe dans ce mémoire ne sera guère goûtée des lecteurs de 1870, mais il faut la connaître pour comprendre le point de vue des politiques de 1814. — Les lettres à Bombelles sont d'une nature toute personnelle et auraient pu être supprimées sans grand inconvénient. Celles adressées à Stürmer ne sont intéressantes que parce qu'elles nous révèlent les antipathies de Gentz pour les Hellènes, alors si populaires en Europe. Quant à la correspondance avec le prince Caradja, hospodar de Valachie, elle se rapporte presque exclusivement aux intérêts personnels du prince et ne jette aucun jour nouveau sur la politique orientale de l'Autriche.

L'édition pourrait être faite avec plus de soin. Les fautes d'impression abondent. Il se peut qu'une grande partie de ces fautes revienne aux manuscrits, mais c'était pousser le scrupule trop loin que de les reproduire avec des fautes qui défigurent le sens (des *qui* pour des *que*, *course* pour *cause*, *ses* pour *mes*, *der* pour *die*, des points en place des virgules, etc.).

M. de Klinkowstrœm a ajouté de précieuses notes et pièces justificatives à ce recueil. J'appelle surtout l'attention sur un « Précis de la marche des négociations qui ont amené le » traité de Vienne » (p. 155 à 171). Il est du plus haut intérêt. Malheureusement l'éditeur ne nous dit pas à quel diplomate du temps est dû ce remarquable mémoire. Des extraits d'une lettre de la princesse de Schwarzenberg peignent au vif l'état des esprits en Autriche pendant l'armistice de Znaym. Ajoutons une charmante lettre française de Wieland à M. de Bombelles, et quelques pages de l'éditeur sur le sort réservé aux grands écrivains qui, sous le premier empire, quittèrent l'Allemagne du Nord pour se mettre au

service de l'Autriche, — et nous aurons énuméré tout ce que le présent volume contient de plus important.

K. H.

VARIÉTÉS.

Les bibliothèques publiques de Strasbourg.

Strasbourg, le 1er juillet 1871.

Mon cher Directeur,

Vous m'avez demandé pour les lecteurs de la *Revue critique* quelques renseignements sur les bibliothèques publiques de Strasbourg, incendiées par les obus prussiens, dans la nuit fatale du 24 août 1870. C'est avec un douloureux plaisir que je viens satisfaire à votre demande et faire revivre pour un moment tous ces trésors anéantis à jamais, à l'étude desquels j'ai dû et espérais devoir encore tant d'instants heureux de mon activité scientifique.

J'essayerai de vous retracer en quelques pages succinctes l'histoire des collections perdues, d'en apprécier la valeur et de rechercher enfin, bien que cela semble peu nécessaire, à première vue, à qui incombe la responsabilité de l'effroyable catastrophe qui nous en a privés pour toujours. L'impossibilité souvent absolue de se procurer maintenant quelques-uns des renseignements les plus nécessaires à un travail de ce genre, excusera, je l'espère, les nombreuses lacunes de cette notice aux yeux de vos lecteurs.

C'est à la suite du mouvement de la Réforme que fut créée la première bibliothèque publique de Strasbourg et l'initiative de cette œuvre utile est due à un des hommes d'État les plus distingués de la petite république rhénane, au *Stettmeister* Jacques Sturm de Sturmeck, le contemporain respecté, je dirai presque, l'ami de François Ier et de Charles-Quint. C'est en 1531 que ce magistrat suprême de Strasbourg fit voter la fondation d'une bibliothèque, entretenue aux frais de la ville, afin que les gens de lettres sans fortune pussent venir s'y livrer à leurs travaux. En 1566 cette bibliothèque devint la propriété de l'*Académie protestante*, née d'une école secondaire, qui existe encore aujourd'hui, comme école libre très-florissante, sous le nom de *Gymnase protestant*. En 1621 l'empereur Ferdinand II pour récompenser Strasbourg de s'être séparé de l'*Union évangélique*, au début de la guerre de Trente-Ans, érigea cette Académie protestante en une Université de plein exercice, à caractère confessionnel cependant, et la bibliothèque fondée par Jacques Sturm devint alors la *Bibliothèque de l'Université*. Très-modeste à ses débuts, elle avait pris quelque accroissement en 1592 par l'achat de la bibliothèque du Chapitre de la cathédrale. A cette date elle était installée déjà dans les lieux où elle devait rester jusqu'au moment de sa destruction complète. On l'avait établie en 1590 dans le chœur de la vieille église des Dominicains, qui prit plus tard, après la capitulation de 1681, le nom de l'église du Temple-Neuf. Au XVIIe siècle les richesses de la collection académique s'ac-

crurent rapidement, soit par des achats, soit par des dons de bibliothèques entières, soit par des legs en argent, destinés à l'achat d'ouvrages nouveaux. Les plus importantes de ces acquisitions diverses furent, au XVIIe siècle, celles des bibliothèques du théologien J. Pappus (1614), des Jésuites de Bockenheim, en Lorraine, achetée aux Suédois, en 1634, de l'historien Mathias Bernegger (1640), du théologien Dannhauer (1668), du professeur en droit Rebhan († 1689) et de l'avocat-général Marc Otto, l'un des négociateurs de Strasbourg aux traités de Westphalie († 1674)[1]. Au XVIIIe siècle les collections déjà si riches de l'Université s'augmentèrent encore des belles bibliothèques du mathématicien Hartenstein (1726), du médecin Scheid (1731) et surtout de celle de la famille Wencker qui pendant plusieurs générations avait fourni des archivistes, des savants et des magistrats distingués à Strasbourg[2].

L'ouragan révolutionnaire de 1792 vint briser, comme tant d'autres créations du passé, l'Université protestante qui pendant plus de deux siècles avait attiré tant d'auditeurs de tous pays et sur les bancs de laquelle on avait vu s'asseoir les comtes de Ségur et de Narbonne, les Bignon et les Destutt de Tracy à côté des Herder et des Gœthe, des Cobentzl et des Metternich. Pendant quelques années, la bibliothèque de l'Université resta donc entre les mains de l'Etat. Mais après un intervalle de dix ans, la loi organique du 18 germinal an X reconstitua les cultes protestants en France et un décret du 30 floréal an XI (20 mai 1803) vint créer à neuf à Strasbourg une *Académie des protestants de la confession d'Augsbourg*, à laquelle l'Etat donna les bâtiments et la bibliothèque de l'ancienne Université. Lorsque Napoléon, quelques années plus tard, fonda l'Université de France et qu'il y eut par suite une Académie officielle de Strasbourg, l'Académie protestante dut échanger en 1808 son nom contre la dénomination plus modeste de *Séminaire protestant*, tout en conservant dans son enseignement une série de chaires extra-théologiques, mais elle garda la bibliothèque qui portait encore le nom de *Bibliothèque du Séminaire protestant* au moment de la catastrophe du 24 août. Ajoutons, pour être complet que, depuis sa réouverture comme bibliothèque de l'Académie protestante, elle avait, à trois reprises encore, notablement augmenté son fonds par l'acquisition gratuite ou rémunérée des collections du théologien Haffner (1831), du philosophe et physicien Herrenschneider (1843) et de l'helléniste Théodore Kreiss (1860).

Nous devons retourner maintenant en arrière, afin de raconter l'histoire de la

---

1. La bibliothèque d'Otto ne fut délivrée à l'Université qu'en 1692. Il y eut en outre des legs en argent de Juste Meyer, D. Steinbock, etc.

2. Le plus connu de nos jours, parmi les membres de cette famille est Jacques Wencker, l'archiviste, qui mourut en 1743, et qui écrivit une série d'ouvrages historiques et de droit public, ainsi qu'un traité curieux sur l'organisation des archives. Son grand-père, Jean Wencker, mort en 1659, composa une chronique strasbourgeoise en trois volumes in-folio, continuée par son fils et restée malheureusement inédite, et que nous aurons à mentionner plus tard. Mais le plus grand mérite, à mes yeux, de cette intéressante famille est d'avoir réuni la merveilleuse *Collectio Wenckeriana*, dont il sera question tout à l'heure, et dont la perte est absolument irréparable.

seconde des grandes collections publiques de Strasbourg qui, bien que d'origine plus récente, ne tarda pas à dépasser de beaucoup son aînée : c'est de la *Bibliothèque de la Ville* que nous voulons parler.

Le célèbre historien et diplomatiste Jean-Daniel Schœpflin (1695-1771), historiographe et conseiller du roi de France et l'une des gloires de l'ancienne Université de Strasbourg, avait réuni pendant une longue carrière, et grâce à des sacrifices pécuniaires considérables, une magnifique collection d'ouvrages historiques et archéologiques, qui servirent en partie à la composition de son *Alsace diplomatique* et de son *Alsace illustrée*, ouvrages qui forment encore aujourd'hui le fonds indispensable de la bibliothèque de tout travailleur dans notre province. Voulant que tant de soins ne fussent point perdus il conçut le projet généreux de céder sa bibliothèque, en même temps que sa collection d'antiquités à sa patrie adoptive [1], contre une modeste rente viagère de 2400 livres. Par acte notarié du 25 mai 1765 il céda donc au magistrat de Strasbourg sa bibliothèque, qui comptait alors selon l'inventaire, 10792 volumes, à condition de pouvoir l'utiliser lui-même jusqu'à sa mort, et de pouvoir en désigner en mourant le bibliothécaire. Il ne cessa de l'agrandir pendant les quelques années qu'il vécût encore et lors de sa mort, en août 1771, elle se composait de 11,425 volumes, la plupart ouvrages rares et de grande valeur, comme on peut le voir déjà par le nombre tout à fait hors de proportion de volumes in-folio et in-4°, qu'elle renfermait [2]. Schœpflin avait désigné par son testament, pour prendre soin de sa bibliothèque, un de ses élèves favoris, l'historien Chr. G. Koch, devenu à son tour une des illustrations du monde académique de Strasbourg vers l'époque de la Révolution, puis député de cette ville à l'Assemblée législative, plus tard encore membre du Tribunat et premier recteur de l'Académie de Strasbourg. Confiées à ses soins, les collections de Schœpflin furent transportées, elles aussi, dans le chœur de l'église du Temple-Neuf, mais sans être confondues avec la bibliothèque universitaire. Il fut seulement arrêté, à la suite de délibérations entre le corps enseignant et le magistrat de la ville, que ce serait l'Université qui nommerait à l'avenir le bibliothécaire de la collection Schœpflin, et que la ville porterait une partie des frais d'entretien de l'édifice appartenant à l'Université. Elle affectait en même temps une somme annuelle de 1200 livres à l'agrandissement de sa bibliothèque ainsi créée [3]. En 1783 le célèbre constructeur d'orgues alsacien, Jean-André Silbermann, également connu comme antiquaire par une excellente *Topographie historique de la ville de Strasbourg* [4], légua à son tour ses riches collections

1. Schœpflin n'était point Alsacien d'origine, étant né à Soulzbourg dans le margraviat de Bade-Dourlach.

2. On peut trouver les détails de cette transaction dans une *Notice sur l'origine des bibliothèques publiques de la ville de Strasbourg*, publiée à Strasbourg, en 1846 par M. le professeur Jung.

3. Ce fut surtout le préteur royal, M. le baron d'Autigny, qui seconda sur ce point les vues patriotiques de Schœpflin ; amateur distingué, il ne négligeait aucune occasion d'acquérir des livres rares, qu'il donnait ensuite à la bibliothèque.

4. *Lokalgeschichte der Stadt Strassburg*, 1775 ; in-folio.

alsatiques ainsi que tous ses manuscrits, à la *Bibliothèque de la Ville*, comme on commençait à l'appeler.

Mais l'extension tout à fait inattendue de cette collection urbaine date de la Révolution. Lorsqu'en vertu des décrets de la Constituante, les nombreuses et riches abbayes qui se trouvaient en Alsace, furent sécularisées et leurs biens mis sous séquestre, un professeur de l'ancienne Université, J. J. Oberlin, l'un des successeurs de Koch comme bibliothécaire de la collection Schœpflin et philologue distingué lui-même, essaya de sauver autant que possible des trésors littéraires et scientifiques renfermés dans ces couvents. Grâce aux ordres qu'il sut se faire donner par les puissants du jour, il parvint à réunir à Strasbourg plus de cent mille volumes, imprimés ou manuscrits, provenant de bibliothèques d'ordres religieux ou de nobles émigrés, et, bien que beaucoup de manuscrits précieux et de volumes rares aient été de nouveau volés à cette époque, on doit une vive reconnaissance au savant zélé qui fit tant d'efforts pour soustraire le reste au naufrage[1]. On peut juger de l'importance de ces fonds divers, quand on apprend que la bibliothèque de la seule commanderie de Saint-Jean, à Strasbourg, fournit pour sa part un contingent de 2000 incunables et de 1200 manuscrits[2]. Seulement quand tous ces trésors furent réunis, Oberlin ne sut où les placer. Transportés à l'Hôtel de la Noblesse (*Ritterhaus*), puis à l'ancien Séminaire épiscopal, puis dans les bâtiments de l'École centrale du Bas-Rhin, remplacée plus tard par le Lycée, les volumes menèrent pendant quelques années une vie passablement aventureuse, et plus d'un manuscrit y périt ou du moins disparut par un coupable larcin; on les a retrouvés depuis dans différentes bibliothèques d'Europe. Ces livres séquestrés par la volonté de la nation lui appartenaient aussi; ce ne fut qu'un arrêté du 8 pluviôse an XI qui les mit à la disposition et sous la garde des municipalités. Le maire de Strasbourg, à la recherche d'un emplacement convenable pour loger une collection si volumineuse, finit par tomber d'accord avec l'administration supérieure de l'Église de la Confession d'Augsbourg sur l'utilité de placer ces livres dans le lieu où déjà se trouvait la bibliothèque du Séminaire protestant, ancienne bibliothèque de l'Université, et la collection Schœpflin. Cette dernière se vit donc réunie de fait aux acquisitions nouvelles et à partir de l'an XI les deux grandes collections, celle du Séminaire et celle de la Ville, se trouvèrent placées l'une à côté de l'autre dans les salles existantes autrefois déjà mais maintenant réparées et agrandies ou bien dans des salles construites à neuf dans le chœur du Temple-Neuf, divisé en plusieurs étages. Le

1. J.-J. Oberlin, fut aussi l'un des premiers à s'occuper, en France, de l'étude des *patois* si dédaignés du monde littéraire d'alors. Son *Essai sur le patois lorrain des environs du Ban-de-la-Roche*, Strasbourg, 1775, est très-curieux pour l'époque. On peut consulter sur lui et ses nombreux ouvrages, la notice biographique publiée en 1806, par l'illustre helléniste Jean Schweighæuser.

2. Le catalogue de cette belle collection, rédigé par le curé J.-N. Weislinger et le professeur Witter, a été publié par le premier dans son *Armamentarium catholicum perantiquae atque pretiosissimae bibliothecae quae asservatur Argentorati in commenda emin. ordinis milit. Sancti Johannis Hierosolymitani. Argent.* 1749 fol. Il a servi à constater plus tard les déprédations dont la collection avait souffert pendant la crise révolutionnaire.

Séminaire n'accorda la jouissance gratuite du vaste local ainsi cédé, dont il conservait uniquement la nu-propriété, qu'à la condition de voir dorénavant son propre bibliothécaire choisi également par la ville pour conserver ses collections. Cet arrangement a subsisté pendant plus d'un demi-siècle et a donné successivement à nos collections publiques une série de directeurs bien connus du monde lettré, l'illustre helléniste Jean Schweighæuser, son fils, l'archéologue Geoffroy Schweighæuser, Herrenschneider et le savant laborieux auquel nos bibliothèques doivent — (c'est *devaient* qu'il faudrait dire) — leur organisation définitive, M. André Jung. A la mort de ce dernier, arrivée en 1863, la ville de Strasbourg, pour des raisons qu'il serait inutile d'examiner et de discuter ici, maintenant que tout objet de litige a malheureusement disparu, se crut en droit de ne plus observer la convention signée par elle en 1803; à partir de ce moment l'administration des deux bibliothèques fut de nouveau confiée à deux fonctionnaires parfaitement indépendants l'un de l'autre[1].

Une seule bibliothèque est venue s'ajouter en bloc au fonds municipal, depuis soixante ans; encore n'avait-elle pas grande valeur; c'est celle de M. J.-G.-L. Apffel, ancien magistrat à Wissembourg, qui avait légué en 1844, par testament olographe, sa fortune considérable à notre cité, afin d'y encourager le culte et l'étude des beaux-arts et surtout de la musique. Il y aurait à mentionner encore, pour être tout à fait complet, le legs de la bibliothèque de M. Breu, ancien fonctionnaire municipal, fait en 1852. Mais une clause du testament défendant qu'aucun volume de cette collection, riche surtout en relations de voyage, fut mis à la disposition du public, on a généralement ignoré l'existence de cette dernière donation[2].

Mais il est temps de venir au présent, après vous avoir entretenu si longtemps du passé et d'appeler maintenant votre attention sur la composition et sur la valeur intrinsèque de ces collections que nous avons vu se former lentement pendant plus de trois siècles et que les projectiles incendiaires d'un impitoyable ennemi ont réduites en cendres pendant le cours d'une seule nuit.

On a pu deviner déjà, par les quelques indications données plus haut, que la provenance diverse des livres de nos deux bibliothèques devait très-heureusement influer sur la composition générale de leur fonds. Théologiens, historiens, philologues, jurisconsultes, philosophes, naturalistes et médecins y ont successivement versé leurs collections individuelles et ont contribué à y représenter ainsi d'une manière équitable les diverses branches de l'activité scientifique. Plus tard, quand les legs furent devenus moins nombreux et quand l'accroissement des collections s'opéra principalement par les subventions annuelles du budget municipal et les allocations du Séminaire, les résultats restèrent encore assez satisfaisants, malgré l'exiguité presque ridicule des sommes accordées chaque année[3], grâce à deux circonstances surtout. Un même bibliothécaire dirigeant

---

1. Les bibliothèques publiques à Strasbourg. Note (publiée par le séminaire) 1867.
2. Voy. (Ristelhuber) lettre sur les Archives de Strasbourg, Str. 1866, p. 40.
3. La ville soldait avec 10,000 francs par an un bibliothécaire, un aide-bibliothécaire

les deux collections de 1803 à 1863, il put augmenter plus exclusivement dans chacune des deux bibliothèques telle branche spéciale et négliger telle autre, sans nul détriment pour le public, qui utilisait les ouvrages du Séminaire et de la Ville dans une même salle de lecture et de travail. La bibliothèque de la Ville achetait donc plus particulièrement des ouvrages d'histoire, de géographie, de littérature moderne, d'art, etc., celle du Séminaire par contre les ouvrages de théologie, de philosophie, de philologie, etc. Elles se complétaient ainsi l'une l'autre, tout en formant deux administrations tout à fait séparées. De plus ni l'une ni l'autre des bibliothèques n'achetait, en thèse générale du moins, de livres de droit et de médecine, parce qu'il y avait — elles existent encore — à l'Académie des collections spécialement affectées à l'École de droit et à celle de médecine, et dirigées par un bibliothécaire spécial. Néanmoins, dans les dernières années surtout, l'insuffisance des moyens de subsistance accordés aux deux bibliothèques se faisait de plus en plus vivement sentir et l'on n'arrivait plus toujours à se procurer tels ouvrages nouveaux, indispensables aux travailleurs sérieux, tandis que les acquisitions inutiles ne faisaient pas aussi complètement défaut qu'on aurait pu le désirer. Encore moins était-il possible de combler peu à peu les lacunes existantes dans la littérature des siècles passés, par des achats d'occasion, comme font avec raison les bibliothécaires d'Allemagne. Ce qui n'avait pas peu contribué dans les dernières années, à marquer une certaine décadence dans la vie de nos collections publiques, c'était l'idée fort malencontreuse de l'administration municipale de faire tous les soirs de la bibliothèque une espèce de cabinet de lecture à l'usage des classes ouvrières. L'entreprise en elle-même était fort louable, mais il aurait fallu comprendre qu'autre chose est une bibliothèque scientifique, et autre chose une bibliothèque populaire, qu'il est absurde de vouloir unir les deux et que l'on peut bien procurer une lecture honnête à des ouvriers, mais non pas faire avancer la science, en achetant les volumes vulgarisateurs de la librairie Hachette [1].

Quoi qu'il en soit des lacunes et des *desiderata* que je vous signale ainsi rétrospectivement et par pur devoir d'historien, nos deux bibliothèques formaient un ensemble qui nous en rendait fiers à juste titre, tant à cause du nombre si considérable des volumes eux-mêmes, qu'à cause de la quantité d'ouvrages et de manuscrits précieux que l'on remarquait parmi eux. Aujourd'hui que les bibliothèques ont péri en même temps que leurs catalogues, on ne peut plus guères donner que des chiffres approximatifs. Les hommes les plus compétents estiment que la bibliothèque de la Ville renfermait environ 300,000 volumes et celle du

---

et deux sous-aides, deux surveillants pour les lectures du soir, et un correspondant chargé de recevoir, à Paris, les dons du gouvernement; de plus elle devait, toujours avec la même somme, acheter les livres nouveaux, les faire relier, éclairer, nettoyer et chauffer la salle de lecture; on juge ce qui restait pour les nouveautés, bien que le traitement du bibliothécaire fût tout à fait mesquin (1400 francs!). Le Séminaire consacrait par an 3000 francs à sa bibliothèque ainsi qu'au traitement de ses fonctionnaires.

1. C'est un regret que j'exprime, non point un blâme contre le bibliothécaire qui devait se conformer aux instructions qu'on lui transmettait.

Séminaire un peu moins de 100,000[1]. M. le professeur Jung avait dressé lui-même et fait dresser pendant une carrière officielle de près de 40 ans, le catalogue systématique de ces deux vastes collections. Celui de la ville remplissait 78 volumes in-folio, celui du Séminaire 18 volumes du même format. L'organisation systématique et le numérotage des ouvrages de la bibliothèque de la Ville avaient été définitivement arrêtés en 1842. A partir de cette date, toutes les acquisitions nouvelles, achats, legs ou dons, ont été simplement intercalés au milieu des numéros existants, et il est par conséquent impossible de se rendre exactement compte, aujourd'hui que la bibliothèque elle-même n'existe plus, du nombre véritable des ouvrages qui s'y trouvaient, malgré les relevés imprimés des acquisitions nouvelles publiés depuis une trentaine d'années; souvent un seul numéro revenait cinq ou six fois pour différents ouvrages, successivement intercalés avec un chiffre secondaire, et d'ailleurs tel numéro représentait des séries entières d'ouvrages, comme p. ex. celui des *Documents inédits sur l'Histoire de France* ou celui des publications de l'Académie impériale de Vienne, etc[2].

Pour ce qui est des imprimés on est donc réduit, lorsqu'on veut sortir des généralités, aux treize brochures indiquant les achats faits depuis 1834, et qui n'offrent aucun intérêt parce qu'elles ne contiennent que des titres d'ouvrages modernes. On peut affirmer cependant que pour certaines branches, telles que la théologie historique, l'histoire, la géographie, les collections de Strasbourg étaient à peu près complètes; les livres publiés avant 1789 étaient réunis ici, sauf de très-rares exceptions et les rubriques surtout relatives à l'histoire de France et d'Allemagne étaient exceptionnellement bien fournies. Il en était de même de l'histoire d'Alsace; heureusement qu'ici l'on peut dire que le mal n'est pas irréparable, en ce qui concerne les imprimés du moins, puisque la précieuse collection de feu M. C. F. Heitz a été préservée de tout danger[3]. Quant aux manuscrits *peut-être* réussira-t-on à constater d'une manière satisfaisante les pertes subies par l'incendie du 24 août. M. Jung avait consacré de longues années à déchiffrer et à parcourir consciencieusement les manuscrits confiés à sa garde; après avoir acquis ainsi une connaissance très-approfondie de son dépôt,

---

1. Je donne un chiffre moyen; M. le professeur Reussner, bibliothécaire du Séminaire, dans une *note* que j'aurai à citer plus particulièrement dans un instant, me semble indiquer un chiffre trop restreint en parlant d'un total de 300,000 volumes pour les différentes bibliothèques; M. Th. Gerold, dans un article du *Progrès religieux* de Strasbourg (17 déc. 1870), me semble errer en sens contraire en attribuant 400,000 volumes à la seule bibliothèque de la ville.

2. Bien que ces chiffres ne puissent aucunément donner une idée exacte du nombre d'ouvrages et de volumes, existant en 1870, je cite les totaux de 1842 comme pouvant faire saisir l'importance *relative* des différentes branches de la bibliothèque de la ville : *Théologie* : 15349 n°ˢ. *Philosophie* : 1609. *Linguistique* : 1101. *Littérature ancienne* : 3353. *Sciences, arts, industrie* : 3182. *Littérature moderne* : 5689. *Histoire* : 15058. *Alsatica* : 3720, etc. Il ne faut pas oublier, je le répète, que grâce au système adopté (1^a 1^b 1^c 1^d, etc.), le même numéro se reproduisait quelquefois cinq ou six fois.

3. Sur cette splendide collection alsatique de plus de cinq mille numéros, que la ville avait l'intention d'acquérir et qui, bien heureusement pour la science, n'était pas encore sortie des mains des héritiers au 24 août 1870, voy. *Revue critique*, 1868, II, p. 415.

il rédigea un catalogue analytique des manuscrits, dont un exemplaire, détruit avec le reste, fut conservé à Strasbourg; mais, sur la demande du ministère de l'instruction publique, il recopia ou fit recopier les cinq volumes in-folio dont se composait son travail et les envoya à Paris, où la croix de la Légion-d'honneur lui fut accordée en récompense de ce travail de bénédictin[1]. M. Jung avait essayé de trancher dans ce catalogue toutes les questions qui se rattachaient à des manuscrits très-divers et provenant souvent d'auteurs très-peu intéressants, il y examinait la date de la composition, tâchait de fixer l'époque de la rédaction du ms. recherchait le nom de l'auteur, s'il était inconnu, etc. Qu'est devenu l'exemplaire de Paris? A-t-il été déposé à la Bibliothèque nationale, ou bien a-t-il été égaré dans quelque bureau du ministère, il y a vingt ans? Il y aurait quelque intérêt à le retrouver aujourd'hui, car c'est par lui seul que nous pourrions être instruits sur nos pertes véritables, l'immense majorité de ces manuscrits n'ayant plus été ouverts depuis que M. Jung y avait touché et étant restés forcément plus ou moins ignorés de ses successeurs eux-mêmes, dont la besogne courante absorbait suffisamment les loisirs[2]. Vous comprendrez donc combien il est difficile à quelqu'un, qui n'a jamais été à même d'explorer à son aise ces trésors entassés dans une arrière-salle de la bibliothèque, de vous rendre un compte tant soit peu exact de ce qui s'est perdu. A défaut de renseignements tout à fait précis, je vous envoie quelques noms et quelques chiffres puisés dans mes propres souvenirs, dans un discours prononcé par J. M. Lorenz, bibliothécaire et professeur d'histoire à l'Université, en 1772[3], ainsi que dans une note sommaire rédigée par M. le professeur Reussner, bibliothécaire du Séminaire protestant, et publiée par M. Schnéegans, ancien député du Bas-Rhin à l'Assemblée de Bordeaux, dans le premier volume de son histoire de la *Guerre en Alsace*[4]. Ces renseignements sont malheureusement bien vagues, mais ce sont encore les plus précis que j'aie pu me procurer ici. M. Reussner nous dit que la ville possédait environ 1600 manuscrits, le Séminaire environ

1. Ces détails sont empruntés à la notice sur M. Jung, publiée en 1863, par M. le professeur Charles Schmidt, son collègue, le savant historien des Cathares et des Albigeois et l'un des plus érudits connaisseurs de notre passé alsacien.

2. Depuis que j'ai rédigé cette notice, des renseignements obligeamment transmis de Paris, ont détruit l'espoir que j'exprimais de pouvoir constater au moins avec exactitude l'étendue de nos pertes, grâce à ce second exemplaire du catalogue des manuscrits. Voici en effet ce que m'écrit mon correspondant : « Des recherches que nous avons faites à cet » égard il résulte : 1° que le ministère de l'instruction publique possède actuellement 24 » registres in-folio du catalogue des imprimés de Strasbourg (dont deux gros registres » consacrés aux incunables); 2° que le tome I et le tome V du catalogue des mss. ont » seuls été envoyés au ministère par M. Jung en 1844; 3° que ces deux volumes ont été » retournés à l'auteur le 18 mars 1854. Le ministère ne possède, en ce qui concerne les » mss. de Strasbourg, que quatre cahiers, reçus en 1842, qui paraissent appartenir à un » premier essai de catalogue antérieur à M. Jung et ne donnant rien de plus que la liste » sommaire donnée par Hænel. »

3. Des fragments de ce discours, qui ne fut jamais livré à l'impression dans son entier, se trouvent dans Schlœzer, *Briefwechsel statistischen Inhalts*. Gœttingen, 1775, p. 113.

4. Neufchâtel, Sandoz, 1871. Appendice I. Malheureusement les fautes d'impression sont très-nombreuses dans cette notice.

800, de valeur fort inégale du reste. Parmi tous ces manuscrits il en était un qui jouissait d'une célébrité européenne : le *Hortus deliciarum* de Herrade de Landsperg, abesse du couvent de Hohenbourg, jadis fondé par sainte Odile; ce manuscrit, remarquable, bien plus encore par sa valeur artistique, que par son contenu littéraire (c'est en somme un assez fantastique résumé de l'histoire profane et sacrée depuis la création jusqu'à la fin du monde, prose entremêlée de vers, espèce d'encyclopédie de tout le savoir religieux et mondain du XIIe siècle), était exhibé à tous les visiteurs de la bibliothèque; et plus d'une des charmantes miniatures dont il était rempli, avait été clandestinement découpée jadis de ses feuillets. Écrit vers 1175 [1], il était surtout, grâce à ces innombrables dessins, une mine précieuse de renseignements pour l'histoire de la civilisation au XIIe siècle. Un écrivain strasbourgeois, M. Engelhardt, a publié jadis un volume sur cet ouvrage curieux, ainsi qu'un atlas de planches coloriées, qui pourra donner plus tard encore une faible idée de l'original à ceux qui ne l'ont jamais vu [2]. Quant à la copie manuscrite incomplète qui en existait au XVIIIe siècle, je n'en ai jamais entendu parler dans le monde savant de Strasbourg comme subsistant encore aujourd'hui et je manque complètement de renseignements à cet égard [3]. Parmi les autres curiosités citons encore le *Codex argenteus* (on l'appelait ainsi à Strasbourg, sans vouloir faire concurrence au manuscrit d'Ulfilas, conservé à l'Université d'Upsal), livre de prières du VIIIe ou du IXe siècle écrit en caractères d'or et d'argent sur du vélin pourpre, des missels et des bréviaires royaux, ornés de miniatures et d'arabesques, des volumes de lettres autographes d'hommes célèbres du XVIe et du XVIIe siècle, les actes du procès intenté par Gutenberg aux héritiers d'un bourgeois de Strasbourg, son associé pour l'invention de l'imprimerie, etc.

Vous connaissez, pour l'avoir rencontrée partout, cette catégorie de manuscrits qu'on expose sous des vitrines dans les bibliothèques et qu'on exhibe aux touristes pressés de voir et peu capables de juger de choses pareilles; c'est rarement celle qui offre le plus d'intérêt à l'érudit et au travailleur sérieux. Cependant ce sont là malheureusement à peu près les seuls que nous trouvions mentionnés et décrits dans les diverses notices, publiées sur les bibliothèques de Strasbourg. Quant aux autres, il faudrait s'adresser aux hommes spéciaux qui ont eu l'occasion de les consulter, pour en connaître au juste la valeur; je ne pourrai guères vous parler pour ma part en connaissance de cause, que des manuscrits historiques, relatifs à l'Alsace; mais afin de remplir au moins en partie

---

1. On lisait au folio 319 B : « Facta est haec pagina anno MCLXXV. » M. Piper, de Berlin, est le dernier savant qui ait examiné de près le curieux manuscrit, en 1857; il en a publié des fragments (*Das Martyrologium und der Computus der Herrad von Landsperg*, Berlin, 1862) et il annonçait récemment de nouvelles publications sur ce sujet.
2. *Herrad von Landsperg und ihr Werk, Hortus deliciarum*. Stuttgart, 1818.
3. Cette copie est signalée par M. Le Noble, dans la notice, malheureusement assez médiocre, du *Hortus deliciarum*, qu'il a publiée dans le t. Ier, *Bibliothèque de l'École des chartes* (p. 240). Elle est tronquée, et les miniatures n'y sont pas reproduites. Elle fut exécutée en 1695 par un chartreux de Molsheim; mais où peut-elle se trouver actuellement?

la tâche volontaire que je me suis imposée aujourd'hui, je continue à extraire quelques données du discours de Lorentz et de la note de M. Reussner, déjà citée plus haut, ne m'arrêtant plus qu'aux manuscrits qui avaient une certaine valeur scientifique. Citons tout d'abord le recueil des lois canoniques de l'évêque Rachion de Strasbourg, rédigé en 788, et curieux surtout parce que les fausses Décrétales manquent encore dans cette collection [1]; nommons ensuite un bel exemplaire de la *Lex Alamannorum* [2] et des capitulaires des souverains carolingiens, appartenant au IXe siècle, un recueil des lois siciliennes et lombardes, du XIIIe siècle, un commentaire grec sur les douze petits prophètes par Théophylacte, le patriarche des Bulgares. Les historiens ecclésiastiques se sont également beaucoup servis d'un ms. grec, intitulé *Synodicon*, qui contenait le sommaire de tous les conciles tenus par l'Église avant le schisme d'Orient, et datant du commencement du Xe siècle. Le théologien Pappus qui l'acheta à Damaros d'Epidaure, le publia pour la première fois en 1601. Depuis Labbe, Hardouin, Mansi, Fabricius dans sa *Bibliotheca graeca*, l'ont reproduit tour à tour. Mentionnons encore dans la même rubrique la *Passio Trudperti Martyris*, ms. du IXe ou Xe siècle, et présentant une rédaction différente de celle des quatre mss. utilisés par Papebroch dans les *Acta Sanctorum*, etc. La littérature allemande du moyen-âge était représentée par des manuscrits des mystiques chrétiens, maître Eckart et Jean Tauler, par certains ouvrages de Conrad de Würzbourg, de Boner et de Gotfrid de Haguenau. Les manuscrits d'auteurs classiques étaient assez nombreux, mais d'une valeur fort inégale; bien peu méritaient, à ce qu'il paraît, un examen plus approfondi; parmi ces derniers on cite un Quintilien, un Ovide du Xe siècle, un Horace, un Virgile, etc. [3] On mentionne surtout aussi un recueil des mathématiciens grecs d'Euclide à Théon d'Alexandrie, qui renfermait des écrits qu'on a crus longtemps perdus, tels que la *Dioptrique* de Héron, etc. [4] Comme je n'ai jamais vu, même de loin, les manuscrits de cette catégorie, je m'abstiens sagement de vous en dire davantage.

La perte la plus douloureuse, à mon avis, est celle des nombreux manuscrits

---

1. Koch a fait sur ce ms. un mémoire publié dans le vol. VII des *Notes et extraits des mss. de la Bibl. du Roi.*

2. Lorentz dit de ce ms. « Inprimis Alemannicus (codex), omnium antiquissimus, ab » Heroldi et Lindenbrogii lectionibus, quae semper pro norma steterunt caeteris, in me» liora saepe digreditur. » Schlœzer, p. 115.

3. Voici comment Lorentz énumère ces mss. : « Nihil etiam accipietis de classicis » nostris auctoribus, de Ciceronis, Horatii, Ovidii, Virgilii, Senecae, Flori codicibus, de » Symmachi et Ennodii manuscriptis epistolis, de tot Patrum Ecclesiae, de Hermae Pas» toris, Ambrosii, Augustini, Pauli Orosii, Magni Gregorii, Bedae Venerabilis, codicibus » splendidis, a Ruinarto etiam et Mabillonio, cum superioris saeculi fine Bibliothecam » nostram inviserent, cum animi voluptate spectatis. »

4. Les mss. grecs de la bibliothèque de Strasbourg ont été récemment l'objet d'une lecture à l'Académie des inscriptions, de la part de M. Ch. Wescher. On nous apprend aussi que M. Ruelle a communiqué à l'Académie une note sur certains mss. de musique, collationnés par lui pour feu M. Vincent. L'un de ces mss. a également été décrit dans une courte notice de M. Lippmann, compositeur à Strasbourg, dans le *Bulletin de la Société des monuments historiques d'Alsace*, année 1870 (avec fac-simile).

relatifs à l'histoire locale. Par suite de circonstances variées et trop longues à démêler ici, peu de provinces de la France ou de l'Allemagne ont eu autant d'historiens que l'Alsace et bien peu en ont édité un nombre plus restreint. Encore il y a deux ans, une tentative à l'effet de publier une collection de chroniques alsaciennes échoua honteusement devant l'indifférence publique. Il en résultait que presque tous les témoignages de notre passé reposaient encore inédits sur les rayons de nos bibliothèques : exemplaires uniques, rarement feuilletés, ils attendaient toujours encore une mise en lumière qu'ils méritaient depuis longtemps. Il n'existe sur toute cette partie de notre littérature historique provinciale, qui s'étendait surtout sur le XVe, le XVIe et le XVIIe siècle, aucune notice détaillée et très-peu de renseignements sérieux ; quelques noms propres, quelques titres surnageront désormais seuls, ainsi que quelques rares extraits pris à un moment où rien ne faisait prévoir la destruction de tous ces témoins du passé. La plus ancienne des chroniques alsaciennes en langue vulgaire conservées dans nos bibliothèques était celle de Jacques de Kœnigshoven, dont il existait deux exemplaires autographes, appartenant tous les deux aux premières années du XVe siècle et connus sous le nom de la *Grande Chronique allemande* et de la *Chronique latine* de Kœnigshoven. L'œuvre du chanoine de Saint-Thomas, très-populaire en Alsace, y était répandue en nombreuses copies plus ou moins abrégées. Un de ces manuscrits avait été publié par J. Schilter dès 1698 [1]. Partiellement éditée déjà et connue depuis longtemps comme une des plus curieuses narrations du moyen-âge, la grande chronique allemande était publiée complètement par l'Académie de Munich au moment où la guerre éclatait ; le second volume ne parut que lorsque déjà l'original était réduit en cendres [2]. Vous me pardonnerez de m'être ainsi arrêté un moment à ce précieux manuscrit ; j'ai consacré autrefois trois mois de mon existence à le copier d'un bout à l'autre, et personne sans doute, sauf le bon chanoine de S. Thomas qui le rédigea il y a quatre siècles et demi, n'en a manié les pages aussi souvent que moi. Avec son histoire a péri son grand *Glossaire* inédit.

Une longue liste d'autres chroniques fait suite à ces premiers récits. Je nommerai seulement la Chronique de Pierre Hermann d'Andelo, écrite vers 1400 [3], la Chronique de Materne Berler, de Ruffach [4], celle de Balthasar Kog-

---

1. La plus ancienne en date des chroniques de Strasbourg écrites en langue vulgaire est celle de Fritsche Closener, antérieure d'une trentaine d'années au récit de Kœnigshoven. Heureusement — on peut le dire maintenant, bien que nous l'ayions regretté plus d'une fois — ce manuscrit précieux se trouve depuis une série d'années à la Bibliothèque nationale, à Paris.

2. Die Chroniken von Closener und Kœnigshofen, herausgegeben von Dr C. Hegel, Leipzig, 1870-71. 2 vol. in-8°.

3. Il faut espérer qu'au moins l'exemplaire autographe de cette curieuse chronique est sauvé ; il se trouvait au couvent de Guebwiller et fut transporté, lors de la Révolution, à la bibliothèque de Colmar, mais je ne sais s'il s'y trouve encore.

4. Des fragments de cette chronique ont été publiés dans le *Code diplomatique* de la ville de Strasbourg, I, 2, 1848. Strobel mentionne également un travail sur cet historien, inséré dans les *Mémoires de l'Académie des sciences morales et politiques*, t. IV, p. 334.

mann, économe du chapitre de Saint-Pierre-le-Vieux, rédigée vers 1578 en 3 vol. in-fol., celle du peintre Sébastien Bueheler, terminée en 1586, celle d'Ulrich Spach, continuée par Charles et Sébastien Mueg, qui s'arrête en 1596. Les chroniques de Jean Meyer [1] et de Laurent Fritsch appartenaient également encore au XVIe siècle. Parmi les narrations contemporaines du siècle suivant nous ne citerons que les chroniques de George Saladin (1610), Henri Kugler (1626), J. Trausch (1629) et Jean George Bub (1630) [2]. Enfin le commencement du XVIIIe siècle a vu se terminer la grande et volumineuse chronique de la famille Wencker, en 1709. Mais à quoi bon accumuler ici les noms propres, derniers restes de ce qui n'est plus? Tous ces récits pleins de vie des trois siècles les plus intéressants de l'histoire d'Alsace sont anéantis pour toujours sans qu'aucun historien moderne ait pu les consulter et les mettre à profit [3], et désormais l'histoire de cette époque sera bien difficile à reconstituer avec les seuls documents de nos archives [4] et les maigres données des histoires générales de ce temps.

A côté des chroniques ont péri aussi tous les originaux des lois et statuts de la république de Strasbourg, magnifique et volumineuse collection dont la place était sans contredit aux archives et qu'un inconcevable caprice en avait extrait jadis, comme pour la voir détruite avec tous les autres souvenirs du

1. Cette chronique de J.-J. Meyer, qui fait suite à celle de Kœnigshoven, et qui a été continuée par d'autres jusque vers le commencement du XVIIe siècle, représente seule aujourd'hui l'historiographie alsacienne inédite du XVIe siècle. Une copie, incomplète il est vrai, de cette curieuse narration se trouve dans la collection Heitz. Je m'occupe en ce moment même d'un travail sur ce sujet et peut-être que maintenant, où les débris seuls de nos anciens trésors nous restent, je trouverai quelque encouragement à la publication de l'œuvre elle-même, malgré le peu d'espoir que me laisse l'expérience de tentatives de ce genre récemment encore échouées.

2. Il se peut qu'une des chroniques strasbourgeoises les plus curieuses de cette époque (seconde moitié du XVIIe s.), celle du peintre Jean Walther, terminée en 1676, nous soit conservée. Stobel, dans son *Histoire d'Alsace* (V, p. 211), disait en 1846, que l'exemplaire autographe se trouvait entre les mains d'un de nos concitoyens, M. Silbermann, imprimeur à Strasbourg.

3. Strobel seul avait parcouru rapidement un certain nombre de ces manuscrits, mais il n'en avait nullement tiré tout le parti désirable, ainsi que j'ai pu le constater plus d'une fois, en étudiant les sources de l'histoire du XVIIe s. dans ces mss. et en comparant ce qu'il y avait puisé avec ce qu'il y avait laissé. L'énumération la plus complète, quoique très-sommaire encore, de ces chroniques, que je connaisse, se trouve en tête du premier volume des *Notices historiques statistiques et littéraires sur la ville de Strasbourg*, de J.-F. Hermann, publiées en 1817 et qui renferment une foule de notices curieuses, sur le passé de Strasbourg. L'ouvrage, généralement trop peu connu, de l'ancien maire de Strasbourg, autrefois membre du Conseil des Cinq-Cents, consacre également un chapitre très-court, il est vrai, aux bibliothèques. II, 372-380.

4. Puisque je mentionne ici les archives, permettez-moi de me réjouir de ce qu'au milieu de tant de pertes irréparables, ces dépôts du moins sont restés intacts. Les Archives de la Préfecture ont été déposées en partie dans la crypte de la Cathédrale; celles, bien plus importantes de la ville, si curieuses pour l'histoire générale, grâce au rôle politique considérable joué par notre petite république strasbourgeoise, ont été descendues dans les caves de l'Hôtel-de-Ville, tandis que les obus prussiens venaient s'abattre en grand nombre sur cet édifice; grâce aux soins, au dévouement de M. Brucker, l'excellent conservateur de ce dépôt, pas une pièce n'a été détruite ou perdue.

passé. Enfin nous avons vu anéantir également toutes ces intéressantes collections de documents et de notes inédites, depuis les *Collectanées* de Daniel Specklé, le célèbre ingénieur strasbourgeois du XVI[e] siècle, jusqu'aux papiers si nombreux de Schœpflin, jusqu'aux cartons archéologiques et littéraires de Silbermann, de J. J. Oberlin et de Joseph Schweighæuser, si riches en notices et en détails pour l'histoire de notre province[1]. Avec quel zèle aurions-nous tous travaillé pendant ces dernières années pour arracher au moins quelques débris à la destruction finale si nous avions su qu'il n'y avait plus un moment à perdre pour préserver nos moissons de l'orage!

A côté des manuscrits il faut mentionner encore les deux collections d'incunables; la ville en comptait près de 5000, le Séminaire environ 4300, dont 1134 non datés. M. Reussner signale surtout le *Codex rationalis divinorum officiorum* de Durand, imprimé à Mayence par Schœffer, en 1459, les *Ciceronis officia* imprimés par Fust en 1462, la *Bible allemande* de 1466, imprimée par Mentelin, de Strasbourg, etc.[2]

Enfin la bibliothèque du Séminaire renfermait encore une collection spéciale, primitivement formée de deux parties distinctes et connues sous le nom de la *Bibliothèque grise*, et de la *Collectio Wenckeriana*. C'était à mon avis le joyau le plus précieux de cette bibliothèque au point de vue historique. Figurez-vous environ 500 gros volumes in-4°, renfermant chacun de 30 à 40 pamphlets, feuilles volantes, actualités en prose et en vers du XVI[e] et du XVII[e] siècle! Quelle riche moisson de faits et de détails oubliés, de traits de mœurs, de couleur locale, à trouver pour le romancier, le peintre et l'historien dans ces 15 à 18,000 brochures! C'était comme un monde nouveau qui se révélait au lecteur et jamais je n'ai mieux compris toute l'insuffisance de l'historiographie officielle pour nous faire saisir le caractère d'une époque, qu'en parcourant les volumes de cette précieuse collection, dont tant de pièces étaient certainement uniques, et qui pouvait fièrement se poser en rivale des collections analogues de Münich, de Dresde, de Wolfenbüttel et de Berlin. Tout cela, tout cela encore irrévocablement perdu, sans qu'il soit même possible de démontrer au monde savant combien grandes ont été nos pertes[3]!

Je ne vous parlerai pas des autres collections renfermées dans les salles de

---

1. Il ne faut point confondre ce J. Schweighæuser, originaire de Haguenau, et mort comme notaire à Strasbourg, en 1773, connu surtout par de nombreux travaux, restés presque tous inédits sur les ordres religieux en Alsace, avec ses homonymes plus célèbres, l'helléniste et l'archéologue, qui n'étaient pas ses parents, et qui étaient d'origine strasbourgeoise.

2. Puisque, comme on l'a vu par une des notes précédentes, il existe encore à Paris un catalogue, au moins partiel, des incunables de Strasbourg, quelque amateur bibliophile se décidera peut-être à examiner de plus près nos pertes en ce qui concerne ce chapitre.

3. Cette collection était beaucoup trop peu connue parce que malheureusement il n'en existait point de catalogue, de sorte qu'on allait tout à fait à l'aventure; mais aussi que de découvertes réjouissantes et inattendues! J'avais récemment commencé le catalogue de la collection Wencker; malheureusement les douze cents fiches environ, déjà écrites, étaient déposées à la bibliothèque et ont brûlé avec le reste.

nos bibliothèques et qui ont également péri. Les antiquités celtiques, romaines, germaniques, égyptiennes, de Schœpflin[1], le musée alsatique d'archéologie que le dernier bibliothécaire de la ville, M. Saum, venait à peine d'installer, les beaux vitraux peints de la Chartreuse de Molsheim, chef-d'œuvre des frères Laurent et Benoît Linck, les portraits des magistrats et dignitaires universitaires qui ornaient les salles de la bibliothèque, tout, jusqu'à notre riche médailler, a disparu sans laisser de trace; les pierres les plus massives ont été écrasées par la chute des poutres ou bien effritées par la chaleur de l'incendie. En même temps qu'eux périssaient les souvenirs les plus populaires de notre vieille histoire locale, notre vieille bannière républicaine du xve siècle, le bonnet rouge dont on orna la flèche de la Cathédrale pendant la Terreur, et le fameux pot en bronze que les Zurichois amenèrent en 1576 à Strasbourg, rempli d'une bouillie de mil encore chaude, pour montrer avec quelle rapidité ils voleraient au secours de leurs alliés en cas de danger; ils nous l'ont prouvé, ces braves Suisses, à trois cents ans de distance, en venant, si simplement et avec tant de noblesse, arracher nos femmes et nos enfants à ce bombardement sans relâche sous la pression duquel le général de Werder espérait briser l'énergie des citoyens de Strasbourg!

De tous ces quatre cent mille volumes, de tous ces manuscrits, de tous ces souvenirs en pierre ou en bronze, qui nous rappelaient le passé, de tout ce monde intellectuel où des centaines de travailleurs venaient chercher le pain quotidien de l'esprit, il ne reste que des débris informes et quelques feuillets noircis que le plus léger souffle fait voler en poussière. De tous ces trésors de l'intelligence on n'a retrouvé qu'un tronçon du sabre de Kléber, comme si le sort avait voulu finir cette lugubre tragédie par un éclat de rire moqueur. Je n'ai pas besoin de vous dire combien ce désastre a rudement frappé tous ceux qui savaient apprécier à leur juste valeur et qui contemplaient, non sans orgueil, ces richesses réunies par le zèle intelligent de nos pères; mais, chose digne de remarque! ce n'est pas aux sphères plus élevées de la société que s'est bornée l'expression d'une sincère et profonde douleur. Je n'oublierai jamais, pour ma part, cet homme du peuple, simple ouvrier en blouse, que je rencontrai le lendemain du 24 août, devant les ruines encore fumantes du Temple-Neuf, et qui, pleurant à chaudes larmes, s'écriait : « O *notre* pauvre bibliothèque! C'est là ce qu'ils ont fait de plus indigne! » Je l'avoue, la colère naïve de cet homme qui peut-être savait à peine lire, pour qui certes cette bibliothèque n'avait été jusqu'ici qu'une splendide inutilité, et qui pourtant sentait vaguement qu'il venait de se commettre ici un véritable forfait, un crime de lèse-civilisation, m'a profondément touché et je tenais à la rappeler ici.

Mais, en présence de cette catastrophe qui n'a point de pareille

1. J. J. Oberlin avait commencé la description de ces collections, acquises en partie à Rome, dans son *Museum Schœpflini*, publié à Strasbourg, 1783, in-4°, et resté inachevé.

dans l'histoire et qui, — espérons-le du moins à l'honneur de l'humanité, — n'en aura jamais, il me reste un dernier devoir à accomplir, c'est d'examiner en quelques mots sur qui doit retomber la responsabilité de ce terrible sinistre. Bien que cette lettre ait pris déjà des développements inattendus, vous ne me refuserez pas l'espace nécessaire pour exprimer là-dessus, avec le calme exigé de l'historien, mais avec la franchise qui ne l'est pas moins, ma conviction profondément arrêtée, et que tous les sophismes et tous les mensonges, déjà en voie de formation autour de nous pour détourner l'indignation publique, ne sauraient ébranler désormais.

L'incendie du 24 août a-t-il été le résultat d'un funeste hasard, ou bien, n'est-ce pas de sang-froid que tous les trésors détruits par l'ennemi ont été voués à la destruction? A-t-on fait tout ce qu'il était humainement possible pour mettre à l'abri du danger ces précieuses collections ou pour les disputer aux flammes, alors que le moment fatal fut venu? Je ne puis répondre à ces questions sans soulever à coup sûr des protestations véhémentes autant qu'intéressées de l'autre côté du Rhin, sans froisser peut-être, ici même, quelques susceptibilités autour de moi. Rien, je l'affirme, n'est plus éloigné de ma pensée que des personnalités inutiles, et vous savez bien que je ne toucherai ce terrain toujours brûlant que dans la mesure du strict nécessaire. Mais si j'entends bien me refuser cette triste consolation de maudire injustement le vainqueur, qui souvent reste seule au vaincu, et si je m'efforce d'écarter en ce moment toute inspiration d'antagonisme national, pour arriver à une perception plus nette de la vérité historique, je ne comprendrais pas davantage que des appréhensions personnelles pussent m'empêcher de l'énoncer bien haut, après l'avoir trouvée et je n'ai point la conscience facile de plusieurs qui protestaient, il y a dix mois, avec une indignation bruyante contre de pareils attentats et dont le servilisme intéressé n'y voit plus, aujourd'hui que la victoire est décidée, qu'une salutaire dispensation de la Providence.

Ceux qui connaissent Strasbourg, ou plutôt qui le connaissaient avant que tant de quartiers de la ville, avant que presque tous nos édifices publics ne fussent plus qu'un monceau de ruines, se rappellent l'immense toiture du Temple Neuf, couronnement disgracieux d'une église gothique de proportions très-vastes et très-belles, mais dont on ne pouvait se rendre compte à cause du mur mitoyen qui séparait la bibliothèque du Temple, le chœur de la nef. Après la cathédrale c'était de beaucoup la construction la plus élevée de notre cité. Soit qu'on contemplât cette surface de plusieurs centaines de mètres carrés de tuiles noircies, surmontée d'un clocheton rabougri, du haut de la plate-forme de la cathédrale, soit du dehors, en rase campagne, elle ressemblait à une immense ardoise, préparée pour recevoir une inscription quelconque. Mais grâce à cette configuration même, si peu conforme aux règles de l'architecture gothique, l'église du Temple-Neuf attirait immédiatement les regards quand on examinait la ville du dehors. Naguères encore, avant que la démolition des piliers et des murs de cette vaste ruine eût commencé, on l'apercevait parfaitement des hauteurs de

Schiltigheim où se trouvaient les premières batteries prussiennes dirigées contre nous au début du bombardement. Jugez donc de « l'impossibilité de voir les « édifices sur lesquels on tirait » alors que la toiture, haute d'une *quinzaine* de mètres au moins, venait se superposer encore aux arceaux gothiques parfaitement visibles déjà au-dessus des murs et des maisons! Les Allemands qui nous assiégeaient avaient les plans les plus détaillés de la ville, et d'admirables artilleurs, à l'habileté desquels nous rendions justice tout en nous sentant impuissants contre leurs attaques. Ils ont montré une adresse hors ligne et une précision vraiment stupéfiante dans leur tir. Ils ont choisi, promenant méthodiquement l'incendie à travers la ville tout entière, les édifices publics, l'un après l'autre, pour les réduire en cendres, et ils y ont réussi; le Temple-Neuf avec ses bibliothèques, le Musée de peinture et de sculpture, le Palais de Justice, le Gymnase protestant, la nef de la Cathédrale, l'Arsenal, l'église de l'Hôpital civil, l'Hôtel de la Préfecture, l'Etat-Major de la Place, le Théâtre, la Direction de l'Artillerie, ont été ainsi tour à tour *cueillis* au milieu de la ville (si je puis m'exprimer ainsi) et détruits par des bombes incendiaires qui les atteignaient avec une précision merveilleuse. Il y eut des commencements d'incendie, heureusement étouffés dès le début, à l'église St-Thomas, à l'Hôtel-de-Ville, à l'église St-Guillaume, etc. Qu'il y ait eu des maisons particulières atteintes çà et là par des boulets qui ne leur étaient pas précisément destinés, nous l'admettons à la rigueur[1]; d'ailleurs les Prussiens ne se donnaient pas la peine de viser pour un si menu fretin; ils tiraient dans le tas, à l'aveuglette, toujours sûrs d'atteindre quelque chose et quelqu'un. En tout cas l'artillerie ennemie s'est montrée beaucoup trop habile pendant la durée du siége pour pouvoir plaider, au sujet de la Bibliothèque les circonstances atténuantes de l'incendie par maladresse. L'excuse serait ridicule autant que mensongère quand on songe qu'au troisième coup, une batterie prussienne a réussi à toucher, le 25 septembre, la croix en pierre qui surmonte la flèche de la cathédrale à une hauteur de 140 mètres et à la briser[2]; et les artilleurs qui ne manquèrent point ce but qui présentait une surface d'un demi-mètre à peine, auraient été assez maladroits pour cribler de centaines de projectiles un immense édifice qui présentait une surface de plusieurs centaines de mètres carrés? On sait du reste quel était le plan du général prussien. Croyant, par suite d'une malencontreuse proclamation du général Uhrich, inspirée par le préfet impérial, M. le baron Pron[3], que la discorde régnait parmi les

1. Il s'agit ici du temps qui s'écoula après les premiers jours du *grand bombardement*, comme on disait à Strasbourg; car du 23 au 29 août les ennemis, espérant encore intimider les habitants, ne se bornèrent pas, comme plus tard, à détruire systématiquement les édifices publics et les faubourgs qui auraient pu servir d'appui à nos troupes en cas d'assaut, mais on tâcha d'atteindre encore autant de maisons particulières que possible, afin d'augmenter l'effroi.

2. M. Klotz, l'architecte de l'œuvre Notre-Dame, vient de publier son *Rapport au Maire* sur ce sujet, en une brochure fort intéressante, avec dessins à l'appui. Strasb. 1871. In-8°.

3. Proclamation du 10 août 1870 : « Les bons peuvent se rassurer; quant aux autres » ils n'ont qu'à s'éloigner! » Comme à cette date personne ne pouvait plus sortir, M. de Werder en devait conclure que « les autres » étaient assez peu disposés à se défendre.

citoyens et qu'il existait un parti allemand dans l'intérieur des murs, il voulait forcer la reddition en agissant par la terreur sur l'esprit de la population, et la pousser à la révolte par l'effroi. Ce calcul que je m'abstiens de qualifier et que les journaux allemands ont trouvé la chose la plus naturelle du monde, échoua, comme on sait, à l'éternel honneur des citoyens de Strasbourg. La terreur du bombardement fut bien vite remplacée, même chez les faibles, par l'indignation la plus violente, et ce qui aurait été très-difficile auparavant devint tout-à-fait impossible à partir des journées de fin d'août. Mais cette *pression psychologique et morale* n'en reste pas moins un fait avéré, avoué hautement d'ailleurs par M. de Werder lui-même[1]. Qui veut la fin veut les moyens! Or, parmi les désastres qui pouvaient le plus vivement impressionner les habitants, devait être certes la destruction de leurs plus beaux édifices, de ceux qu'ils devaient croire inviolables à l'ennemi lui-même : de là, dans le système inflexible de pression morale, l'incendie des bibliothèques et du Temple-Neuf même, de la toiture de la nef de la Cathédrale, de l'église de l'Hôpital, etc., etc. C'était logique, bien que barbare, et la guerre nous a montré que nos ennemis tenaient à la logique bien plus qu'à l'humanité. Il n'y a donc pas moyen, selon moi, — je le déclare en mon âme et conscience, après un impartial examen des faits et avec toute la douleur qu'une certitude de ce genre doit nécessairement faire ressentir à tout homme honnête, — il n'y a point moyen de nier que la destruction de la bibliothèque ait été chose préméditée; quand l'église brûlait déjà, les flammes s'élevant à une hauteur prodigieuse, éclairaient au loin le paysage, et, alors du moins, les Prussiens auraient dû reconnaître à la clarté de l'incendie, que c'était le second en importance des édifices religieux de Strasbourg qui brûlait. Mais, pendant toute cette horrible nuit, les projectiles incendiaires ne cessèrent de pleuvoir au milieu du brasier, accompagnés de boites à balles qui répandaient des centaines de projectiles aux alentours, afin d'empêcher l'approche. Encore le lendemain matin, à 5 heures, alors que déjà tout était à peu près consumé, les obus prussiens continuaient à tomber dans l'immense foyer. J'ajouterai ici que je sais de source certaine qu'un professeur d'une Université de l'Allemagne du Sud, — je le nommerai au besoin, — qui autrefois avait largement exploité les trésors scientifiques de Strasbourg, avait écrit une lettre très-longue et très-détaillée au général de Werder pour le prier de ménager en tout cas la bibliothèque et pour lui en décrire minutieusement la position exacte. Mais de quel poids pouvaient être les pressantes sollicitations d'un savant pour cet impitoyable soldat dont l'unique mission consistait à s'emparer de Strasbourg à tout prix?

Les Allemands, après la prise de Strasbourg, ont été passablement embarrassés

1. Le général Uhrich communiqua aux délégués de la population, la lettre même du général de Werder, refusant la sortie aux femmes et aux enfants de Strasbourg. En voici la fin : « Vous vous trouvez dans une ville de 80,000 âmes et vous n'avez ni casemates « ni refuges. La présence dans votre ville des femmes et des enfants est pour vous un « élément de faiblesse, dont je ne puis pas vous priver. Ce qui fait votre faiblesse fait ma « force. » Schneegans, *La Guerre en Alsace*, I, p. 116. M. S. faisait partie de la députation envoyée à Uhrich.

au sujet de l'acte de vandalisme commis par leurs soldats. Ils n'ont jamais pu expliquer comment on n'avait pas pu apercevoir un édifice religieux qui, placé en relief, dominait au loin les remparts, et comment en l'apercevant, on avait pu détruire de propos délibéré un temple consacré à ce même Dieu qu'ils avaient la prétention d'adorer avec bien plus de ferveur. Car, je le répète une dernière fois, l'idée de l'incendie *par la maladresse* des pointeurs est trop absurde, pour qu'on lui fasse l'honneur de la discuter plus longuement ici. Ils ont essayé de détourner la question en affirmant, dans les premiers jours, que les plus importants trésors de la bibliothèque avaient été sauvés : on put lire dans les journaux d'Outre-Rhin des histoires mystérieuses de citoyens confiant aux correspondants de ces feuilles qu'on avait caché beaucoup de choses précieuses, mais qu'on le niait, afin de faire rejaillir d'autant plus de haine sur les Allemands[1]. Plus tard, quand il fut bien constaté que *tout*, *absolument tout*, avait péri, ils rejetèrent avec un touchant ensemble la responsabilité du désastre sur les bibliothécaires strasbourgeois. Ce n'est pas nous, disaient-ils, que l'Europe savante doit accuser, nous n'avons fait que remplir un devoir pénible en détruisant cette ville obstinée, mais ce sont ces misérables bibliothécaires (*sic*) qu'il faudrait arrêter et rendre personnellement responsables des suites de leur inqualifiable négligence ; ils auraient dû entasser les plus précieuses d'entre les richesses confiées à leurs soins dans les caves voûtées, arracher pendant l'incendie même, au péril de leur vie, ce qu'on pouvait encore disputer aux flammes, etc.

C'est ici le point le plus délicat de ma tâche, mais je dois l'aborder aussi pour rendre hommage à la vérité jusqu'au bout. A-t-on fait tout ce qu'on pouvait pour sauver les bibliothèques aujourd'hui perdues ? Non, malheureusement : les mesures de précaution prises avant le sinistre étaient tout-à-fait insuffisantes en cas de danger véritable, et quelques précautions indispensables ont été complètement négligées. A qui la faute ? Au désarroi administratif tout d'abord qui fut indescriptible au lendemain de la défaite de Frœschwiller, au manque d'avertissements clairs et précis adressés à la population par les autorités militaires et civiles[2], mais peut-être aussi au manque d'initiative de la part des hommes chargés plus spécialement de veiller à ces dépôts. Jamais, malheureusement, les intérêts intellectuels de Strasbourg n'ont obtenu de la part des administrateurs et des représentants de la cité l'attention qu'ils semblaient pouvoir exiger dans une ville d'une réputation européenne dans le passé et qui n'avait pas trop démérité dans le présent. Au

1. Ce furent surtout les correspondants de la *Gazette d'Augsbourg*, dans laquelle M. Berthold Auerbach, le célèbre romancier, avait inséré pendant le bombardement des correspondances sur Strasbourg, qui donnaient de sa valeur morale une idée bien plus triste encore que de sa véracité historique, qui inventèrent à ce sujet de ridicules anecdotes.

2. Personne ne comprit, si ce n'est lorsqu'il était déjà trop tard pour rien faire, que le général Uhrich avait voulu parler du *bombardement*, en disant dans sa proclamation du 22 août : « Le moment solennel est arrivé ! » — Pourquoi poser ainsi des énigmes à une population dont on exigeait de si durs sacrifices, au lieu de lui dire simplement, virilement : « On va nous bombarder, mais ce n'est pas une raison pour nous rendre ! »

moment de l'investissement de la cité, il s'agissait de pourvoir à tant de choses que la protection des bibliothèques, archives, musée d'histoire naturelle, musée de peinture, etc., parut chose aussi embarrassante que superflue aux personnages qui auraient eu à donner des ordres à ce sujet. Comme je désire m'abstenir de personnalités, hélas! inutiles maintenant, à l'adresse de gens qui depuis ont acquis des droits à l'indulgence par leur conduite patriotique, je ne répèterai pas les paroles au moins fort étranges qui furent répondues alors aux fonctionnaires venant réclamer des instructions à ce sujet. Finalement, on se contenta de mettre une demi-douzaine d'hommes et quelques cuves d'eau dans les combles du Temple-Neuf, mesure tout-à-fait dérisoire en cas d'un véritable incendie. Il y avait si peu de pompes disponibles en ce moment et l'on en avait tellement besoin dans les faubourgs où les incendies avaient déjà commencé qu'il n'y en eut pas de stationnées dans l'enceinte même des bibliothèques. En présence de cette insuffisance absolue des moyens de précaution pris par l'autorité municipale, la Commission administrative de la Bibliothèque de la Ville, le corps des Professeurs du Séminaire protestant, auraient dû se réunir d'urgence pour ordonner à leurs bibliothécaires respectifs de prendre des mesures de protection et pour les soutenir de leurs conseils. Cela encore n'eut pas lieu. Abandonnés à leur initiative personnelle, ces fonctionnaires auraient pu agir encore à leurs risques et périls, et sans attendre aucune impulsion officielle; des caisses portatives, qu'on aurait pu facilement se procurer, auraient été remplies des manuscrits les plus précieux et déposées au rez-de-chaussée, dans le musée archéologique. Le feu ayant pris au second étage, le 24 août, on aurait eu le temps, si quelques hommes courageux avaient été là, — et on en aurait trouvé, — de transporter ces caisses à dix pas de là, dans les caves voûtées du Gymnase protestant, où furent déposées plusieurs bibliothèques particulières, entre autres la collection Heitz. Le bâtiment de la bibliothèque lui-même n'avait pas, par malheur, de caves, et d'ailleurs il est probable qu'elles se fussent effondrées sous le poids des masses énormes qui s'écroulèrent pendant l'incendie. Malheureusement rien de pareil ne fut fait. On laissa tout en place, pas un seul manuscrit ne quitta les rayons et chacun s'abandonnait à ce sujet à la plus trompeuse sécurité! Personne, je dois le dire, personne n'aurait cru possible qu'en plein dix-neuvième siècle une nation qui prétend marcher à la tête de la civilisation, qu'un souverain chrétien donneraient l'ordre de réduire en cendres des temples et des églises, et j'aurais, tout le premier, accusé de calomnie celui qui aurait osé soutenir devant moi une opinion contraire. Naïves illusions, dont nous avons chèrement acheté la perte, mais que nous ne devons point nous repentir d'avoir entretenues jadis, puisqu'elles montrent les victimes à un niveau moral auquel leurs vainqueurs n'ont même pas essayé d'atteindre!

Donc, quand l'incendie éclata, vers neuf heures du soir, rien n'était prêt: le feu se répandit avec une rapidité prodigieuse; les vieilles boiseries des salles de la Bibliothèque du Séminaire, qu'elles saisirent d'abord, furent en un clin-d'œil la proie des flammes; dès lors le sauvetage du moindre volume devenait presque impossible. L'escalier principal du bâtiment, au lieu d'être en

pierre, était une légère charpente en bois et sa chute pouvait couper la retraite aux sauveteurs hardis qui auraient pénétré dans l'intérieur des salles encore intactes. En tout cas, c'est là mon intime conviction, on aurait pu vider encore en partie la grande salle du rez-de-chaussée, où se trouvaient beaucoup d'antiquités d'un poids minime (médailler, etc.) et, si je ne me trompe, un certain nombre de manuscrits. Mais personne ne vint. Aucun des deux bibliothécaires, soit qu'ils n'aient point été avertis dès le commencement du sinistre (ce qui est fort possible), soit qu'ils aient cru dès l'abord le malheur irréparable et le but à atteindre trop insignifiant en comparaison des dangers qu'il aurait fallu affronter pour le réaliser, ne se présenta pour diriger les efforts des hommes de bonne volonté qui se seraient peut-être trouvés si quelque chef énergique avait été là. Bientôt le feu s'étendant partout et l'ennemi couvrant, selon son habitude, le brasier de projectiles nouveaux pour empêcher toute tentative de l'éteindre, le sauvetage, difficile dès l'abord, devint impossible, absolument impossible. Le principal reproche que l'on puisse faire aux fonctionnaires chargés de la conservation de nos deux bibliothèques est donc celui d'avoir passivement attendu des ordres qui ne vinrent pas et d'avoir manqué d'initiative, croyant impossibles les actes de vandalisme sauvage que Strasbourg devait voir s'accomplir pendant près de deux mois. Ceci nous pouvons nous l'avouer à nous-même, tout en prenant notre part de responsabilité de cette absence de toute mesure de précaution, parce que tout le monde les croyait inutiles; mais ce qui est révoltant pour tout cœur droit et honnête, c'est d'entendre ceux-là mêmes qui, de propos délibéré, ont ainsi détruit nos richesses scientifiques, de les entendre, dis-je, accuser avec une chaleureuse indignation et d'un ton de douleur hypocrite, notre négligence et notre manque d'intérêt pour les choses de l'esprit. Est-ce donc notre faute à nous si les Prussiens ont réduit en cendres l'église du Temple-Neuf, et serait-ce nous par hasard qui avons mis le feu à nos bibliothèques? Maintenant on fait grand bruit par toute l'Allemagne de la générosité sans exemple avec laquelle on va dédommager Strasbourg de la perte de ses deux bibliothèques. Partout les libraires, les éditeurs, les savants, viennent offrir des exemplaires de leurs œuvres ou de celles qu'ils ont en magasin; quelques bibliothèques promettent leurs doubles, des particuliers annoncent leur intention de doter l'Université germanique de Strasbourg de leurs collections particulières, etc. Tout cela, bien entendu, à l'adresse des âmes naïves qui sont au moins aussi nombreuses à Berlin qu'à Paris. On ne crée pas en effet de véritables bibliothèques du jour au lendemain; le plus mince écrivain le sait, et quel savant allemand pourrait croire un instant qu'un pareil ramassis de volumes modernes, dût-on en réunir d'un coup cent mille, ait le droit de s'appeler une bibliothèque et puisse être utile à l'érudit qui cherche à pénétrer au fond des choses et ne veut étudier qu'aux sources? Qui nous rendra nos manuscrits, nos précieuses collections du XVIe et du XVIIe siècle, nos chroniques inédites, fidèles tableaux des hauts faits de nos ancêtres républicains; qu'au moins on ne vienne pas nous dire qu'on nous remplacera tout cela, et bien au-delà! La partie la plus précieuse de nos richesses est irrévocablement perdue. Jamais nous ne verrons renaître

tous ces trésors froidement anéantis pour faire triompher un savant système de pression morale. Le souvenir de leur destruction suffirait seul pour nourrir dans nos cœurs, à côté de la douleur la plus profonde, le plus inébranlable mépris pour tous ceux qui ont concouru à cette destruction sans nom, pour tous ceux qui l'ont approuvée, pour tous ceux qui, chaque jour encore, essayent de la défendre.

Mais je dois enfin clore cette lettre, mon cher directeur. Ces souvenirs, vieux à peine d'une année, et cependant séparés déjà de nous par tant de douleurs nouvelles, par tant de tortures morales, plus poignantes encore, me font souvenir des temps plus heureux où je me traçais un plan d'avenir au milieu de ces richesses inédites dont une si faible parcelle devait jamais voir le jour. Ce souvenir, en ce moment, me semble plus douloureux que toutes nos autres souffrances; vous vous souvenez des vers du grand poète, de l'exilé de Florence :

. . . . nessun maggior dolore
Che ricordarsi del tempo felice
Nella miseria. . . . .

Aussi je m'arrête ici : ma tâche d'ailleurs est remplie. Je vous ai retracé, aussi fidèlement que j'ai pu, l'histoire de nos vieilles bibliothèques, et vous pardonnerez l'abondance de détails avec laquelle je vous ai parlé de leur sort, en songeant que je disais dans ces pages comme un suprême adieu à un mort chéri qu'on quitte à tout jamais.

Agréez, etc.

Strasbourg, juillet 1871.

Rod. Reuss.

M. Gaidoz nous prie de donner la publicité de la *Revue* à un appel qu'il adresse aux bibliographes du continent dans le nº 2 de la *Revue Celtique* en ce moment sous presse. Annonçant l'apparition de la *Llyfryddiaeth y Cymry*[1] (Bibliographie galloise) de MM. W. Rowlands et D. Silvan Evans, ouvrage qui contient l'indication des livres en gallois et de ceux relatifs au pays de Galles ou à des Gallois, publiés de 1546 à 1800, il y signale l'absence d'ouvrages publiés hors des Iles Britanniques et il ajoute : « Faute de moyens d'information, l'ouvrage de MM. W. Rowlands et S. Evans ne signale hors des Iles Britanniques aucun livre concernant le pays de Galles; et pourtant si peu de relations que le pays de Galles ait eues avec le reste de l'Europe, il nous semblerait étrange qu'il n'eût été publié en Europe de 1546 à 1800 aucun ouvrage parlant, même incidemment, de la Principauté, ne fut-ce qu'un récit de voyage. Nous faisons appel au bon vouloir des érudits qui s'occupent de recherches bibliographiques et nous publierons dans la *Revue Celtique* toutes les communications qu'ils voudront bien nous adresser à ce sujet. » Nous recommandons cet appel aux bibliographes du continent.

1. xxxij-762 p. in-8°. Llanidloes, Pryse.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

Le Sommaire est placé sur la couverture.

167. — **Palæorama.** — Oceanisch Amerikanische Untersuchungen und Aufklærungen mit wesentlicher berücksichtigung der Biblischen Urgeschichten. Aus der nachlasse eines Amerikanischen Alterthumsforschers. Erlangen, Eduard Besold, 1868. — Prix : 8 fr. — **Anti-Lauth.** — Entgegnung auf den Angriff des Herrn Prof. Dr Lauth in sachen des verstorbenen Dr George Brown und seines urgeschichtlichen Systems, vom Herausgeber des « *Palæorama* ». Erlangen. Ed. Besold, 1870. — Prix : 50 cent.

Vous rappelez-vous la scène où Sganarelle, devenu Médecin malgré lui, démontre victorieusement à Géronte pourquoi sa fille est muette? La consultation terminée, Lucas et Jacqueline n'en applaudissent que plus fort; seul, Géronte éprouve quelques scrupules et se révolte timidement contre les théories du fameux docteur : « On ne peut mieux raisonner sans doute. Il n'y a » qu'une seule chose qui m'a choqué : c'est l'endroit du foie et du cœur. Il me » semble que vous les placez autrement qu'ils ne sont : que le cœur est du côté » gauche et le foie du côté droit. » L'objection est vraiment misérable et ne mérite pas réponse; pourtant Sganarelle, avec cette magnanimité qui sied si bien à tous les grands génies, prend en pitié l'ignorance de son interlocuteur : « Oui, cela était autrefois ainsi; mais nous avons changé tout cela, et nous » faisons maintenant la médecine d'une méthode toute nouvelle. » Au temps où le cœur était du côté gauche, on croyait assez généralement que les premières races humaines dont l'histoire nous ait gardé le souvenir, venues du plateau central de l'Asie, s'étaient répandues sur les bords de l'Euphrate et du Tigre. On s'imaginait encore que les Égyptiens avaient vécu en Égypte et les Hébreux en Palestine; en un mot, les savants avec leur légèreté habituelle s'étaient créé un monde imaginaire dans lequel ils plaçaient à leur gré les peuples et les villes citées aux livres saints des Juifs. M. George Brown a changé tout cela et refait l'histoire d'une méthode toute nouvelle : il a pris l'ancien monde, et d'un tour de main l'a transporté en Amérique, aux bords de l'Amazone et sur l'emplacement de la mer des Antilles, où ses nations et ses villes doivent se trouver plus à l'aise qu'au milieu des plaines de la Mésopotamie et dans l'étroite vallée du Nil.

Ce qui rehausse l'éclat de cette découverte et nous en garantit l'authenticité, c'est la simplicité des moyens que M. G. Brown a employés pour l'accomplir. Il lui a suffi de supposer « qu'au début de l'histoire humaine il y avait dans » l'Océan Pacifique, en face la côte ouest du continent américain, un continent » aujourd'hui disparu, mais dont les îles montagneuses de la Polynésie sont les » débris. Cette partie de la terre qui aujourd'hui encore jouit d'avantages » paradisiaques....., est appelée *Eden* dans la Genèse, *Atlandide* dans la tradition

» égypto-grecque : c'est là dans la partie occidentale de ce continent que, » d'après les données bibliques, Dieu planta le jardin du Paradis, première » demeure d'Adam[1]. » Après le péché, Dieu chassa l'homme de ce lieu de délices, et l'en tint éloigné par une série de phénomènes ignés dans lesquels la Bible reconnait l'épée de flamme des chérubins.

Il parait qu'à cette époque la distance entre le continent disparu et le continent américain était peu considérable. Adam et sa race émigrèrent donc en Amérique, laissant sur leur passage une colonie qui s'établit au Pérou. « C'est » là qu'il faut chercher le *Nod* biblique, le pays de la malédiction et du bannis- » sement, ou Kaïn fut relégué; c'est là que le maudit fonde la première ville « appelée *Chanoch*[2], qui parait identique à l'*Athènes*[3] de l'Atlantide légendaire...; » c'est là que la lignée des Kaïnites.... déploie son énergie particulière[4]. » Sous l'influence du peuple maudit la méchanceté et le crime se répandirent au point que Dieu, pour en arrêter le débordement, dut lâcher les eaux du déluge. Étant donnée la théorie de M. Brown, il est facile de prévoir les conséquences du grand cataclysme qui détruisit les premiers hommes. « L'île continentale » dont nous avons parlé, l'Eden de la Bible, l'Atlantide de la tradition égyp- » tienne, fut entièrement ruinée; en même temps, la partie de la côte ouest de » l'Amérique où se trouvait l'Athènes primitive, fut arrachée au continent et » noyée sous les flots[5]. »

Cette première hypothèse admise, tout s'enchaîne à merveille et va de soi. Noé, au lieu d'aborder en Arménie, aborde à *Cuba*, dont le nom si analogue au mot *cymba*, *barque*[6], est un souvenir encore vivant de l'événement miraculeux : « En ce temps-là les Indes occidentales et leurs îles tenaient encore au » continent : la mer des Antilles et le golfe du Mexique, qui se formèrent plus » tard, étaient une plaine basse, couverte de la plus riche végétation, tandis qu'à » l'ouest une grande chaîne de montagnes servait de digue contre une irruption » de l'Océan[7]. » Les hommes, pour donner au nouveau royaume qu'ils fondèrent dans ce pays merveilleux une capitale digne de lui, commencèrent à construire « sur un emplacement aujourd'hui disparu sous les eaux, » une tour colossale qui n'est autre que la tour de Babel. On sait quel fut le résultat de leur entreprise : « une malédiction pesait sur toutes les tentatives et toutes les » œuvres de la race humaine qu'une tendance titanique dirigeait vers le » colossal.[8] » Les tremblements de terre, les inondations, les ouragans, qui jouent un si grand rôle dans l'histoire de l'Amérique, mirent leur ouvrage à néant; une sorte d'égarement s'empara d'eux, altéra leur langage, et les divisa en bandes ennemies qui se dispersèrent dans tous les sens. Les Sémites s'enfon-

1. Palæorama, p. 146-147.
2. « Cfr. les noms de lieu américains Guanuco, Tiahuanaca, (haïtien) *conuco*, » plantation. »
3. « Athen, Athenæ est aussi un mot américain : d'après Heckewelder, *otaney* signifie « principalement *ville*, dans les langues indiennes. »
4. Palæor., p. 148. — 5. Palæor., p. 149-150. — 6. Palæor., p. 151; p. 192-201. — 7. Palæor., p. 151-152. — 8. Palæor., p. 152; p. 202-212.

cèrent vers le sud, et occupèrent la zône torride, qui portait alors, d'après la Bible, le nom de *Ur, feu, pays du feu*[1], au sud de l'Amazone. C'est de là que *Thérach* et *Abram* partirent lorsqu'ils se rendirent en *Carran*, c'est-à-dire « au » pays qui s'appelle aujourd'hui *Guyane*, entre l'Amazone et l'Orénoque, le Rio-» Négro et l'Océan Atlantique[2], » et peut être considéré comme une Mésopotamie américaine. Vint ensuite la migration vers Chanaan, c'est-à-dire « vers la » région située au nord de l'Orénoque et qu'on nomme aujourd'hui Venezuela, » Caracas et Indes occidentales.[3] » Il parait qu'à cette époque les vertus humaines ne brillaient pas d'un éclat bien vif, témoin l'histoire des villes maudites et leur destruction. Une seconde catastrophe, un déluge partiel, engloutit Sodome et Gomorrhe aux environs de Haïti; les forces volcaniques, si puissantes dans ces contrées, rompirent la digue de montagnes dont les petites Antilles ne sont que les débris; l'Océan se précipita par la brèche, et les Indes occidentales, ainsi que la mer des Antilles et le golfe du Mexique prirent enfin leur forme actuelle[4].

Cependant, à l'ouest du continent, dans la région des Cordillères et des Andes, s'étaient fixés d'autres peuples et élevés d'autres empires. C'est dans la partie montagneuse de l'Amérique, qu'aussitôt après la confusion des langues le héros *Votan*[5] s'établit et que la race indo-européenne commença son histoire. Les ancêtres des Indiens, des Perses, des Égyptiens, des Grecs, des Romains, des Germains naquirent au pied des montagnes américaines et en habitèrent longtemps les vallées et les plateaux, avant d'émigrer en Asie[6]. C'est encore dans ces parages que domina « la grande Égypte, le *Mizraïm* de la Genèse et de » l'Exode, qui s'étendait sur les deux Amériques, et fut pour cela nommée » *Mizraïm*, le double Occident[7]. » Les savants ont cru jusqu'à présent que l'Égypte d'Abraham et de Joseph, celle où les Juifs s'établirent et dont ils regrettaient les oignons et les poireaux dans le désert, était l'Égypte africaine; mais que ne croient pas les savants ? M. G. Brown démontre fort doctement que les Hébreux de Jacob passèrent, non pas de la Palestine dans le Delta, mais du Venezuela au Mexique[8]. Ils s'y trouvaient encore, réduits à l'état d'esclaves, quand Moïse parut et les délivra. Le peuple affranchi par son pouvoir magique, descendit les plateaux de l'Anahuac et s'enfonça dans les plaines de la Sonora. Là de nouveaux dangers et de nouvelles merveilles l'attendaient : poursuivis par le Pharaon mexicain, les Juifs, resserrés entre l'armée ennemie et la mer Rouge (lisez la Mer Vermeille), allaient infailliblement périr, quand une éruption sous-marine, soulevant le fond de la mer, leur fournit un pont naturel qui leur permit de passer à pied sec en Vieille-Californie. Les Égypto-Mexicains voulurent profiter à leur tour de ce phénomène bien avisé; mais leur armée fut engloutie dans les flots[9]. Moïse et les Hébreux remontèrent vers le Nord, passèrent le détroit

1. Palæor., p. 154. — 2. Palæor., p. 155-156. — 3. Palæor., p. 156-157. — 4. Palæor., p. 158; p. 226-227. — 5. Palæor., p. 158. — 6. Palæor., p. 158-160. — 7. Palæor., p. 160. — 8. Palæor., p. 160-162. — 9. Palæor., p. 162-163.

de Behring sur la glace [1] et vinrent à travers l'Asie s'établir dans le pays de Chanaan, à côté d'une colonie égyptienne qui depuis longtemps était fixée dans la vallée du Nil.[2]

Ce système merveilleux de simplicité, puisqu'il résout toutes les difficultés de l'histoire primitive au moyen de deux ou trois inondations et de cinq ou six éruptions volcaniques, a séduit un savant allemand qui, tout en gardant l'anonyme, a joint à l'opuscule de M. Brown un commentaire historique et philologique des plus intéressants. De ses vues historiques, je ne dirai rien, sinon qu'elles complètent dignement l'œuvre du maitre; mais ses idées philologiques m'ont paru mériter quelque examen, tant elles sont neuves et imprévues. A l'exemple de M. Brown, l'auteur anonyme est sorti des sentiers étroits où depuis cinquante ans la routine entraîne les philologues à la suite de Bopp et de ses disciples. D'après la méthode actuellement en usage, le savant qui voudrait faire la comparaison entre les idiomes américains et les asiatiques, commencerait par étudier une des langues-mères du Nouveau-Monde, le quichua, par exemple, le nahuatl ou le tupi; il chercherait d'abord les analogies grammaticales, puis les ressemblances lexicales qui peuvent exister entre cette langue et les langues asiatiques. M. Brown et son élève ne sont pas gens à s'enfermer dans des limites aussi restreintes. Ils prennent un mot au hasard dans une quelconque des langues américaines, le rapprochent d'un autre mot pris dans une quelconque des langues ariennes ou sémitiques, et croient avoir fait œuvre de philologue. S'agit-il d'expliquer les noms de Jacob, de Siméon, d'Issachar, de Juda? Chez les *Guachis*, *Jacob*, *chacup*, chez les Indiens *Corrados*, *Tschimeon*, et chez les *Passés*, *Schimana*; chez les *Uainumas*, *Atzütschari*; chez les *Yabaanas*, *Yutabhi*, sont autant d'expressions qui signifient *homme*. Le roi *Necho*, d'Égypte, fit faire le tour de l'Afrique à ses vaisseaux; aussi son nom doit-il être par les racines en rapport avec les idées de navigation : « Skt. *naus*, navire, *naukâ*, barque, » *navikas*, marin; grec, νέω, νάω, ναύω, νήχω, nager, ναῦς, navire; latin, *nare*, » *navis*, *navigare*; allemand, *Nachen*, *Nix*, *Nixe*, *nichus*; anc. norrois, *nikr*; » suédois et danois, *nëk*, *næk*, *nœk*, *nok*, *nocke*; haïtien, *nae*, rame, *Nicao*, une » rivière de Haïti; Guaycurus, *niogo*, eau; le mot se retrouve encore dans le » nom de fleuve *Orinoco*, chez les Arawacks, *Wulinucko*. [3] » Voilà un roi bien nommé.

Dès son apparition, la théorie de M. Brown rencontra quelques incrédules; les journaux scientifiques qui rendirent compte du Palæorama ne s'empressèrent pas de l'accabler de leurs éloges, et je n'ai pas encore observé que l'histoire nouvelle des premiers temps du monde soit entrée dans l'enseignement. En revanche les critiques ne manquèrent pas, quelques-unes assez vives pour que le commentateur anonyme ait cru devoir y répondre. De là l'*Anti-Lauth*, dirigé contre un égyptologue de Munich, M. Lauth, qui s'était permis d'appeler le livre nouveau, « un livre étonnant » (*ein sonderbares Buch*), et de s'en moquer un peu dans les numéros 50 et 50 des « *Münchener Propylæen*. » L'*Anti-Lauth* a

1. Palæor., p. 163. — 2. Palæor., p. 164-165. — 3. Palæor., p. 314-315.

vingt-huit pages de texte et six épigraphes d'auteurs différents : c'est à peu près tout ce qu'on en peut dire.

G. MASPERO.

---

168. — **Die Inschrift des Kœnigs Mesa von Moab** (9. Jahrhundert vor Christus) erklært von Theodor NŒLDEKE. Mit einer lithographirten Tafel. Kiel, Schwers'sche Buchhandlung, 1870. Broch. in-8°, 38 p. — Prix : 2 fr. 75.

L'inscription du roi Mesa, accueillie sans réserve comme authentique par la plupart des savants, n'avait pas laissé que d'inspirer quelques doutes à certains d'entre eux, parmi lesquels M. Nœldeke lui-même. Et, en effet, les circonstances romanesques dont sa découverte avait été accompagnée; la destruction de la pierre et sa disparition, aussitôt l'estampage pris; la coïncidence frappante d'un monument gravé précisément par le seul roi moabite sur lequel la Bible fournisse des données historiques : tout cela était bien fait pour exciter d'abord une légitime incrédulité. Mais, sans parler des difficultés presque insurmontables qu'aurait rencontrées un faussaire dans l'exécution matérielle de la stèle et dans son transport à Dhibân, l'examen seul de l'inscription suffit pour dissiper tous les soupçons. L'alphabet qui y est employé — le plus archaïque dont on ait un exemple — avait depuis longtemps été recomposé théoriquement par M. de Vogüé[1], et la stèle vient confirmer ses prévisions d'une manière éclatante. La langue, pour ainsi dire de l'hébreu pur, présente néanmoins assez de particularités pour conserver une physionomie propre. Par exemple, la *Scriptio defectiva* qui y domine comme en phénicien; le pronom de la première personne אנך pour אנכי; שת « année » pour שנת; l'affixe de la 3e personne ־ה comme en araméen[2]; le pluriel et le duel en ־ן; la métathèse du ת caractéristique de la VIIIe forme; enfin, l'emploi de mots tels que קרחה, dont le sens n'est pas aisément déterminé par la comparaison avec ses congénères. On sait que la stèle est de basalte noir; les anciens rabbins, nous apprend M. J. Derenbourg, avaient la tradition que Kemosch, Dieu des Moabites, était représenté sous la forme d'une pierre noire[3]. Ce rapprochement est certainement une preuve de plus.

L'apparition d'un monument si précieux a naturellement provoqué la plus vive émotion parmi les orientalistes, et de nombreux mémoires et commentaires ont déjà été publiés. Leur sort est de vieillir aussitôt parus; mais chacun jette sa lumière sur l'un ou l'autre point obscur, et le temps n'est pas éloigné où l'on réunira des résultats définitifs dans un travail d'ensemble.

En général, les savants sont d'accord sur le sens de l'inscription, et en ont tiré les mêmes déductions historiques, géographiques, philologiques et paléographiques. Qu'on lise le mémoire, si remarquable à tant de points de vue, de

---

1. Voyez son mémoire intitulé : l'*Alphabet hébraïque* et l'*Alphabet araméen* dans la *Revue archéologique* de 1865.
2. Cependant, peut-être prononçait-on ־ה (hu) et non ־ֹה (oh).
3. *Journal asiatique*, janvier-février, 1870.

M. Clermont-Ganneau ou celui, non moins remarquable, de M. N., et l'on arrivera absolument aux mêmes conclusions. Le roi Mesa de l'inscription est le même que celui de la Bible, contemporain de Josaphat et de Joram. Il fut relativement puissant, étendit ses conquêtes assez loin vers le nord et ne négligea pourtant pas l'administration intérieure de son royaume. Son importance explique à la fois et le monument qu'il fit graver et la mention spéciale que lui consacrent les annales des rois de Juda. L'inscription fournit une liste précieuse de noms de villes et vient définitivement attester l'existence d'une ville Nebo. Le dieu Kamosh était aux Moabites ce que Yahve était aux Hébreux, et parle tout à fait comme lui. L'écriture a dû être plus répandue qu'on ne l'avait cru jusqu'ici, parmi les peuples de la Palestine, puisque, dans un petit pays comme Moab, on l'employait déjà au IX[e] siècle avant J.-C.

Tous ces résultats ont été simultanément aperçus par les commentateurs. Le mémoire de M. Ganneau ne laissait d'ailleurs de place qu'à des discussions de détails : c'est surtout à ce point de vue que nous apprécierons l'important travail [1] de M. N.

Dans son commentaire, ligne 1, M. N. restitue [דד]יבני, après מלך מאב et traduit : « Kœnig von Moab [aus Dibon]. » C'est là une excellente restitution, à laquelle on n'avait pas encore songé [2]; le patronymique *haddiboni* (de Dibon) trouve naturellement ici sa place.

Ligne 3. M. N. traduit le mot obscur קרחה par « Flæche » (Ganneau : *Esplanade?*) Nous pensons que M. J. Derenbourg a raison d'y voir la *citadelle* [3]. En effet, lignes 21 et 22, il est question des portes, des murs et des tours de cette *qorkhāh*.

Ligne 6. Dans אמר M. N. reconnaît la 3[e] personne du prétérit et traduit « sprach er; » mais en rapprochant les deux premières personnes אנכי et ארא (lignes 6 et 7), il semble plus naturel d'y voir aussi une première personne de l'aoriste de מרר et de traduire comme M. J. Derenbourg (loc. cit.) « et je tour» menterai Moab. » Peut-être pourrait-on rétablir עלי après אמר; dans ce cas il faudrait envisager אמר comme venant de מרר = l'arabe *marra* et traduire : « et » je marcherai contre lui. » M. J. Derenbourg regarde ואראא comme une forme moabite pour ואראע; mais faute d'un autre exemple de l'amollissement de ע en א, mieux vaut tirer ce futur de ראה, comme l'a fait M. N., et rendre l'expression ואראא בה de même que ligne 4.

Ligne 7. M. N. lit עלם « à jamais. » M. J. D. penche plutôt vers la lecture ʻAlmon, et traduit : « Israël ayant détruit ʻAlmon, ʻOmri prit Mêdaba et s'y

---

1. La brochure contient l'historique de la découverte; une courte dissertation sur son authenticité; une transcription en caractères hébreux, une traduction, un commentaire sur chaque ligne; puis, successivement, les conclusions historiques; des recherches sur l'identité des noms de villes; enfin, quelques observations philologiques.

2. Sauf M. Oppert, qui dans une communication faite à la Société asiatique a proposé cette leçon ; cf. Journ. As., mai-juin 1870.

3. Il propose en même temps l'ingénieuse correction de מקרבה en מקרחה (Amos II, 3), peut-être est-elle trop ingénieuse.

» établit. » Reste à savoir si les Moabites écrivaient ainsi le nom de cette ville.

Ligne 10. La ponctuation וְאִשׁ גָּד « Les gens de Gad » est évidente. M. de de Vogüé a consacré une note à ces mots dans le mémoire de M. Ganneau.

Ligne 14. נבה est sans doute la ville de Nebo, comme l'a de suite reconnu M. N. (M. Ganneau a traduit « la domination »). M. J. Derenbourg a aussi lu Nebô.

Ligne 27. Le mot ...כצ que M. N. ne sait comment rétablir est lu כְּזִב par M. J. Derenbourg. Mais dans le fac-simile la deuxième lettre paraît bien être un צ et non un ז, quoique cependant elle ne soit pas absolument identique au צ de la ligne 6.

Ligne 28. משמעת ne peut être lu que מִשְׁמַעְתִּי, ainsi que le fait remarquer M. J. Derenbourg. Il faut donc supposer que le י a été supprimé comme dans אָנֹךְ. M. N. renvoie au passage d'Isaïe (11, 14), mais précisément, dans cet exemple, il y a le pronom affixe ָם; il en faut un aussi dans l'inscription.

Ligne 29. Dans בקרן, M. N. avait d'abord vu le pluriel de בָּקָר « bœuf; » il était forcé, pour tirer un sens du passage, de changer ימכם en אמם. Depuis, il a reconnu son erreur dans une note (Gœtt. gel. Anz. nº 18, 1870), et adopte la restitution de M. Neubauer qui semble en effet très-bonne : ואנך בנ[אתי כל המגל[את בקרן « et j'ai élevé toutes les citadelles sur les fortifications. » La lecture *Baqrân*, proposée par M. J. Derenbourg n'est guère admissible, puisqu'elle force à imaginer un nom de pays inconnu.

M. J. Derenbourg a eu le mérite de retrouver deux noms de villes (*Revue israélite*, nº 13, 1870); M. N. se range à son avis (Gœtt. gel. anz., nº 18, 1870). Ce sont שירן, dans l'inscription שרן (ligne 13), que le Targum de Jérusalem a transcrit par *Sibma*, et צרת השחר *Tseret hashshahar* (cf. Jos. 13, 19) qui est évidemment la même ville que *Tseret shaharat* (lignes 13-14), comme le restitue M. J. D. A propos de *Sibma* = שרן, M. N. observe avec raison que le Targum ne peut rien nous apprendre sur sa situation; il admet toutefois qu'elle devait être située au nord du pays de Moab, probablement non loin de Tseret hashshahar (cf. *Bibel-Atlas* von Kiepert und A. Lionnet).

Toute la partie du travail de M. N. traitant des noms de villes est extrêmement intéressante. Les résultats nous en paraissent tout à fait concluants. *Baal Meon* (ligne 9) et *Beth Baal Meon* (l. 30) ne sont évidemment qu'un seul et même endroit. Il n'est pas nécessaire pour cela d'admettre une faute dans l'inscription, *Beth* désignant d'une façon générale une ville, une place quelconque.

L'existence d'une ville *Nebo* est maintenant démontrée. Elle était probablement située non loin de la montagne de *Nebo* (cf. Bibel-Atlas), peut-être était-ce une citadelle construite sur la montagne même.

Pour la partie philologique, nous avons déjà résumé les observations de M. N. qui, d'ailleurs, concordent avec celles de MM. Ganneau et J. Derenbourg. Nous ajouterons que sans doute il ne faut pas lire avec M. N. ויענו = וְיַעֲנוּ et אענו = אֲעַנּוּ, puisque, dans ces deux exemples, le verbe est suivi de son complé-

ment אח באב. M. J. Derenbourg suppose que ענ est une racine *ultimae wāw*; cette opinion nous paraît la plus plausible.

La règle posée par M. N. (p. 32) que toutes les voyelles finales sont rendues par l'écriture souffrirait deux exceptions dans אנך et משמעת pour *anokhi* et *mishma'ti*.

En somme, nous considérons la brochure de M. N. comme un des travaux les plus complets et les plus érudits qu'on ait encore publiés sur la stèle de Dhibân. Quiconque voudra étudier à fond l'inscription du roi Mesa ne pourra se dispenser de la consulter.

Les photographies de l'inscription, récemment arrivées de Palestine, ne fournissent que très-peu de corrections. La plus importante est רד « descends, » ligne 32, au lieu de בא « va » (M. N.) ou de צא « sors » (M. Neubauer).

Stan. Guyard.

---

169. — **Die Staatslehre des Aristoteles in historisch-politischen Umrissen.** Ein Beitrag zur Geschichte der hellenischen Staatsidee und zur Einführung in die aristotelische Politik, von Wilhelm Oncken, o. œ. Professor der Geschichte an der Universitæt Giessen. Erste hælfte. Leipzig, Engelmann, 1870. In-8°, xvj et 299 p. — Prix : 7 fr.

Dans cette première partie d'un ouvrage sur la Politique d'Aristote étudié au point de vue de la politique et de l'histoire, M. Oncken expose et examine d'abord la méthode qu'Aristote a appliquée en cette partie de sa philosophie, ensuite la critique qu'il a faite des plans de république proposés avant lui (Platon, Phaléas, Hippodamus) et de la constitution de Sparte.

Dans la première partie M. O. modernise trop Aristote en le représentant comme naturaliste en politique. Aristote avait rassemblé un grand nombre de faits ; et sa Politique est même appuyée sur une base expérimentale plus large qu'aucun autre ouvrage même moderne sur ce sujet. Néanmoins il interprète les faits dans un esprit très-différent de l'esprit moderne et de l'esprit des naturalistes, puisque, pour lui, la politique est l'art de rendre les hommes vertueux et heureux et qu'il a écrit son ouvrage pour en fournir les moyens. Il est facile de relever dans Aristote bon nombre de passages où il recommande l'expérience dans un langage tout à fait semblable à celui de Bacon. Mais il s'en faut de beaucoup que même dans les sciences physiques et naturelles et à plus forte raison dans les sciences morales et politiques il ait compris et pratiqué la méthode expérimentale comme nous le faisons aujourd'hui. La méthode qu'Aristote pratique avant tout, c'est la méthode qu'il appelle *dialectique*, qui consiste essentiellement à rechercher le vrai par la discussion des arguments qui ont été proposés ou qui peuvent l'être en faveur de chacune des deux thèses contradictoires que comporte chaque question. C'est pour cette raison qu'Aristote discute tant les opinions de ses devanciers, et non à cause de la nouveauté de ses vues personnelles (p. 36). Or cette méthode est aussi celle de Platon lui-même, qui,

au fond, la tenait de Socrate, et son emploi est un des nombreux points de contact qui unissent l'aristolélisme au platonisme.

Les rapports de parenté, ou, pour mieux dire, de filiation qui rattachent les doctrines du disciple à celles du maître ne me paraissent pas moins sensibles dans la politique que dans tout le reste. Là encore M. O. éloigne trop Aristote de Platon et le rapproche trop des modernes; et il ne me semble pas que les idées d'Aristote sur la famille, l'état et la liberté individuelle *dépassent l'antique sagesse grecque*, autant que le dit M. O. (p. 192-193). Aristote dit sans doute beaucoup de choses vraies, fines, profondes sur toutes ces questions; néanmoins sa conception des rapports de l'état avec la famille et l'individu ne diffère pas essentiellement de la manière dont Platon et les autres grecs de ce temps les concevaient. Pour Aristote comme pour les autres, les pires des gouvernements sont ceux qui comme la tyrannie et la démocratie laissent chacun, dans la vie privée, maître de faire ce qu'il veut; et l'idéal d'état qu'il a lui-même retracé diffère bien plus d'un état moderne que de la république de Platon; et même proposer un idéal politique est déjà en soi fort peu moderne.

En dehors de ces deux points je n'aurais à contester à M. O. que des assertions de détail. — P. 9. C'est par l'effet d'une pure préoccupation que M. O. a lu dans le *de Anima*, III, 8. 432 a 8-10, que l'esprit qui ne considère que de pures abstractions n'a en face de lui que des fantômes sans solidité. Aristote dit ici qu'on ne pense pas sans image : ce qui est bien différent. — P. 15. M. O. rapproche le temps d'Hippodamus, Phaléas, Platon de celui de Louis XV et Louis XVI à cause de leur fécondité en utopies politiques. Ces rapprochements entre l'histoire ancienne et l'histoire moderne et même contemporaine sont assez à la mode depuis quelque temps en Allemagne. Ils sont presque toujours trompeurs et superficiels, les différences étant infiniment plus considérables et plus importantes que les ressemblances. — P. 47, n. 4. Je doute que le moyen-âge ait laissé se perdre les écrits exotériques d'Aristote parce qu'il n'avait pas le sens historique. Les causes qui ont agi sur la conservation des monuments de l'antiquité sont bien autrement fortuites. — P. 57-59. Les formules habituelles de transition où Aristote dit qu'il va *parler*, ou qu'il *parlera* ou qu'il a assez *parlé* (λέγωμεν, εἰρήκαμεν, εἰρήσθω, etc.) d'un sujet ne me semblent pas faire nécessairement allusion à un discours parlé dont ces écrits seraient la reproduction. Nous disons très-bien en français : « Aristote a très-bien parlé de cette matière dans tel livre. Cet auteur parle de physique comme un homme qui n'y entend rien. Il ne me parle pas de cela dans sa lettre (*Acad.*) » et dans toutes ces locutions, *parler* signifie « expliquer sa pensée par écrit. » — P. 63. M. O. compare la rédaction des ouvrages d'Aristote à ses préceptes de style et conclut qu'elle y est trop infidèle pour être d'Aristote lui-même. C'est aller trop loin. — P. 127. Le rapprochement entre les vues politiques de Socrate et les doctrines de la république de Platon semble bien forcé. Le peu que Socrate dit sur la politique dans Xénophon est tout à fait dépourvu d'originalité; et ce n'est pas des lieux communs comme ceux que Socrate débite sur l'amitié (*Memor.* II, 6, 22-23) qui aient pu avoir quelque rapport avec les doctrines de la communauté des

biens et de celle des femmes. — P. 152. Il me paraît douteux qu'Aristote ait eu en sa qualité de métèque, à se plaindre de ses condisciples de l'Académie. C'est une conjecture en l'air.

Le travail de M. Oncken paraît d'ailleurs fait avec soin et avec esprit. Mais il faut attendre qu'il soit achevé pour en juger.

Y.

---

170. — **Catonis philosophi liber** post Ios. Scaligerum vulgo dictus Dionysii Catonis disticha de moribus ad filium. Ad fidem vetustissimorum librorum manuscriptorum atque impressorum recensuit Ferdinandus HAUTHAL. Berolini, Calvary, 1870. In-8°, xxxviij et 80 p. — Prix : 4 fr.

Cette édition des distiques moraux de Caton, publiée par M. Ferdinand Hauthal, est la première édition critique de ce livre, où tous les écoliers du moyen-âge commençaient le latin. Joseph Scaliger dit au commencement de ses notes sur cet auteur : « in libro vetustissimo Simeonis Bosii, iuridici Lemovi- » ceni, titulus ita conceptus erat : DIONYSII CATONIS DISTICHA DE MORIBUS AD » FILIUM. Solus ille codex bonæ notæ repertus est memoria nostra. » M. H. n'a pas retrouvé ce titre dans les nombreux manuscrits qu'il a collationnés. Le plus autorisé est « liber Catonis » ou « liber Catonis philosophi. »

Les manuscrits les plus anciens que M. H. ait eus à sa disposition sont les sept manuscrits de la Bibliothèque nationale : 2659 (IXe s.), 8320, 8093 (commencement du Xe), 8319, 2772, 2874 (Xe s.). Il a collationné en outre trois manuscrits anglais du XIe et du XIIe siècle, six manuscrits de la Bibliothèque nationale, dont un du XIIe siècle (8286), les autres du XIVe (8023, 8460, 8246 A, 7575, 6345), un manuscrit de Berne du XIIIe s., et neuf éditions imprimées au XVe siècle. Il ne donne aucune classification de ces manuscrits et éditions dont les leçons n'ont certainement pas toutes la même valeur. Je crois qu'il aurait pu épargner de la peine à lui-même et aux lecteurs. Quand on a conservé un aussi grand nombre de manuscrits anciens d'un auteur, des manuscrits du XIVe siècle et surtout des impressions du XVe n'ont probablement aucune valeur; et si par hasard il faut leur en attribuer, il est nécessaire de le démontrer.

M. H. a reproduit en général les notes critiques et exégétiques de nos devanciers. Je ne suis pas de son avis sur certains points. I, 1 « Si Deus est animus, » nobis ut carmina dicunt, || Hic tibi praecipue sit pura mente colendus. » « *Si* » est quia, quando quidem. » Il me semble que *si* a ici le sens qu'il a souvent, même en Français. La première partie du raisonnement est exprimée sous la forme d'une supposition. — I, 10. « Contra verbosos noli contendere verbis : » || Sermo datur cunctis, animi sapientia paucis. » « *Sermo* est *oratio humilis et* » *depressa*. » *Sermo* signifie évidemment ici *le langage, la parole*. — II, 3. « Linque metum loeti (*sic*); nam stultum est tempore in omni, || Dum mortem » metuas, amittere gaudia vitae. » Le subjonctif *metuas* a embarrassé. Il me semble motivé par sa dépendance de la proposition infinitive. Mais on ne peut admettre que « *dum* hoc loco idem est ac *donec*. » — II, 30. « Sit tibi praecipue, » quod primum est, cura salutis. » « Quod i. quia. » Mais alors il faudrait

prima. Evidemment *quod* est construit en apposition à *cura salutis*. — IV, prol. 4. M. Hauthal hésite s'il doit lire dans une glose du manuscrit de Berne sur ce vers l'abréviation *pt* (avec une barre dessus), *puto*. Il n'y a pas à hésiter, il faut lire *potest*; et la glose signifie : « (le mot *magistro*) peut-être un verbe avec ce » sens : magistro i. doceo te vitare. »

X.

---

171. — **Les derniers travaux relatifs aux Bohémiens dans l'Europe orientale.**

En écrivant le compte-rendu d'un petit livre sur les Bohémiens de la Moldo-Valachie, inséré dans ce recueil [1], la pensée m'est venue de passer en revue les diverses publications qui, dans ces dernières années, ont été consacrées à l'histoire des Bohémiens ou de leur langage dans l'Europe orientale. Comme la matière est généralement assez peu connue, comme, d'autre part, ces publications, j'entends celles qui ont une valeur originale, ne sont pas nombreuses, je rappellerai d'abord, mais en m'y arrêtant le moins possible, les écrits plus anciens qui conservent encore une réelle valeur.

Je laisse de côté, bien entendu, les récits et même les notices, quelquefois intéressantes, qu'on trouve éparses dans les relations de voyage ou autres livres du même genre, et les renseignements fournis par divers ouvrages d'histoire ou de statistique de ces contrées. Je cherche des études spéciales et sérieuses sur les Bohémiens des immenses régions qui s'étendent depuis la Sibérie et la Baltique, jusqu'au Caucase, jusqu'aux îles de la Méditerranée orientale, jusqu'à la Sicile et jusqu'à l'Italie elle-même; et je suis forcé de constater qu'elles sont rares. Je n'irai pas jusqu'à dire que les Bohémiens de Perse, de Syrie et d'Égyte nous sont mieux connus que ceux de la plupart des pays compris dans cette zone [2]; — car ils sont beaucoup plus malaisés à connaître, moins en raison de leur éloignement, qu'à cause de la variété de leurs aspects, de leur division souvent très-compliquée en tribus diverses, et de la difficulté de les distinguer nettement au milieu de tant de races nomades qui leur ressemblent par le teint, le genre de vie, etc., à quoi il faut ajouter les obstacles qu'offre au voyageur le milieu social; — mais ceux-là du moins ont été l'objet de quelques notices sub-

---

1. *Revue critique* du 28 mai 1870.

2. Cela serait positivement vrai, cependant, pour certaines parties extrêmes de l'empire russe, notamment pour la région si importante du Caucase, et même pour la Finlande, où je sais pourtant que l'aumônier de la prison de Sweaborg (Helsingfors), M. Reinholm, préparait, il y a déjà plus de dix ans, un travail que j'attends impatiemment. Si M. Reinholm peut nous donner sur les Bohémiens de Finlande une étude de la valeur de celle de M. *Sundt* sur les Bohémiens de Norwége (*Beretning om Fante-eller Landstrygerfolket i Norge*, Christiania, 1850, in-8° de V, VI et 394 p., dont, depuis longtemps, je possède en ms. la traduction complète, due à l'obligeance de M. Eug. Beauvois), il aura rendu un grand service aux études bohémiennes. Quant à présent, tout ce qu'on sait, ou peu s'en faut, sur les Bohémiens de Finlande se résume dans six pages de l'article de M. Sophus Bugge (un Norvégien) : *Vermischtes aus der Sprache der Zigeuner*, dans les *Beitræge* de Kühn et Schleicher, 2° cahier, 1857. — La Sicile, comme nous le verrons, est encore plus mal partagée, et je pourrais nommer d'autres contrées encore.

stantielles, tandis que, sur les Bohémiens des trois quarts de l'Europe, on ne fait trop souvent que répéter les notions générales, depuis longtemps acquises, qui s'appliquent plus ou moins exactement aux Bohémiens de tous les pays, et reproduire certaines données historiques, qui, pour être généralement admises, n'en sont pas moins erronées.

Pour l'immense Russie, qui comprend des régions si distantes et si diverses, et où conséquemment les Bohémiens peuvent présenter de grandes diversités, notamment en ce qui touche aux traditions, aux coutumes, aux traits de mœurs, je ne trouve à citer que deux écrits, tous les deux relatifs à leur langue : — D'abord la liste de 220 mots recueillis à Bielogrod (à mi-chemin à peu près entre Moscou et la Crimée) par Wasili SZUJEW [1], dans son *Voyage de Saint-Pétersbourg à Cherson*, fait en 1781 et 1782 (trad. allemande, 1re partie, Dresde et Leipzig, 1789, in-4°, p. 123-134. — Voir quelques mots de plus dans Pott, *Die Zigeuner*, t. I, p. 15) : vocabulaire qui mérite une mention, à cause de la rareté des documents lexicologiques bohémiens pour la Russie. — Puis le travail (en allemand) d'un savant orientaliste, M. BŒHTLINGK (d'après les matériaux linguistiques fournis par M. Michel GRIGORIEW habitant Moscou), inséré dans les *Mélanges asiatiques tirés du Bulletin... de l'Académie de Saint-Pétersbourg*, t. II, 1re et 2e livr. 1852, p. 1-35, 123-132 [2]. Le 1er article comprend 7 p. d'introduction, 13 p. d'observations grammaticales, 3 ou 4 p. d'échantillons de langage qui sont des lambeaux de chansons, et 11 p. de vocabulaire. Le 2e article ne se compose que d'un vocabulaire supplémentaire. Tous les mots bohémiens, tant dans la partie grammaticale que dans les deux vocabulaires (bohémiens-allemands, dressés, comme celui de M. Pott, selon l'ordre phonétique), sont écrits en caractères russes [3], ce qui n'est pas commode pour tout le monde. Ce travail est une sorte de supplément au livre de M. Pott, auquel se réfèrent presque tous les articles du double vocabulaire. — Peut-être devrais-je ajouter ici une indication que je regrette de ne pouvoir préciser davantage : Un M. GRIGORIEW, que je suppose être le même que je viens de nommer, a publié, m'assure-t-on, dans une Revue russe, dont on me promet le titre exact depuis deux ou trois ans, un article sur les chants tsiganes, sujet très-neuf [4] et qui peut devenir fort intéressant.

La Pologne est un peu plus riche. J'y signalerai d'abord une dissertation de Tadé CZACKI sur les Cygans (en polonais), publiée, après la mort de l'auteur (arrivée en 1813), par les soins de Michel Wiszniewski, Cracovie, 1835 (indi-

1. Le vrai nom est *Sujew*. Voir Boehtlingk, note de la p. 3, qui donne le titre de l'ouvrage original en russe.

2. Dans le *Bullet. histor.-philolog.*, ces deux articles sont au t. X, nos 1, 2 et 17.

3. Pour justifier ce parti pris, M. Boehtlingk (p. 8) se fonde sur ce que « les mots » russes entrent pour une moitié environ dans la langue bohémienne. »

4. C'est M. Borrow qui a le plus fait à cet égard, mais parmi les Bohémiens d'Espagne seulement (*The Zincali of Spain*, t. II de la 1re édit., London, 1841). — M. Vaillant, de son côté, dans son vol. de 1857, indiqué plus loin, a recueilli quelques bribes au passage. Voir aussi pour la Hongrie la communication de M. Reuss à M. Pott, mentionnée à la fin du présent travail.

cation que m'a fournie le vénérable Lelewell en déc. 1844). Je n'ai pu parvenir à me procurer cette brochure; mais je sais par un érudit roumain, M. Hajdeu, qu'elle est reproduite dans les œuvres complètes de Czacki, Posnán (Posen), 1845, in-4°, t. III, p. 285-304, qui malheureusement ne sont pas à la Bibl. nat. J'ai lieu de croire que les deux derniers §§ (il y en quatre) ne sont pas sans intérêt; je suppose d'ailleurs que la note de 2 ou 3 p. in-4°, contenue dans *La Législation lithuan. et polon.* de Czacki (en polonais) Warzowie, 1800, in-4°, t. Ier, p. 237-239, aura été refondue dans cette notice. — La Pologne a produit en outre une grosse brochure de Ign. DANILOWICZ, *O Cyganach Wiadomosc Historyczna*, Wilna, 1824, in-8° de 116 p., qui n'est dans son ensemble qu'une traduction résumée de Grellmann, 2e édit.[1], comme l'auteur le reconnaît lui-même p. 10 (le vocab., les déclinaisons et les conjugaisons sont littéralement copiés); « il y a ajouté, dit-il, les renseignements fournis par les lois et les auteurs de » Pologne et de Russie, » et l'on y trouve en effet quelques passages à glaner. — Vient ensuite un volume de Théod. NARBUTT, *Rys historyczny ludu Cygânskiego*, Wilna, 1830, in-8° de 176 p., que je ne puis guère apprécier, n'ayant pas eu encore l'occasion de faire traduire les parties où j'ai cru entrevoir du nouveau. Je remarque avec regret que ce n'est toujours pas une histoire spéciale des Bohémiens de Pologne ni une enquête faite sur le vivant, que c'est encore principalement une notice sur les Bohémiens en général. Je viens de m'assurer du moins que le vocabulaire alphabétique polonais-latin-bohémien de Narbutt (p. 152-169), n'est pas un simple remaniement des listes bohém.-polonaises (sans ordre alphab.) de Danilowicz ou des listes boh.-allem. de Grellmann, ce qui est la même chose. Je constate en même temps que les formes des mots sont généralement excellentes et la plupart identiques à ce que nous connaissons de plus pur (les comparaisons avec Paspati — analysé plus loin — donnent des ressemblances surprenantes). C'est donc là un glossaire d'autant plus utile à indiquer que l'ouvrage de Narbutt n'est jamais cité, et qu'il est resté inconnu, même à M. Pott, même à M. Bœhtlingk, qui mentionne avec beaucoup d'éloges (1er article. note de la p. 3) celui de Danilowicz, sans paraître se douter du peu d'originalité de ce travail. Ce glossaire doit contenir à peu près 750 mots, — car chaque article se compose uniquement des trois mots polonais, latin et bohémien, avec mention de l'origine indienne, slave, lithuanienne ou autre du mot bohémien. Grâce à un coup-d'œil obligeant d'un savant polonais de ma connaissance sur les p. 149-151, je puis ajouter le peu que l'auteur nous apprend sur sa provenance : « il a été fait, dit-il, avec beaucoup de soin parmi les Cygans de la Lithuanie, en prenant pour guide le dictionnaire de Linde » (un diction. bien connu de la langue polonaise). Sur l'origine indienne de l'idiome bohémien, M. Narbutt fait quelques observations, qui étaient plus neuves il y a quarante ans qu'aujourd'hui; mais je noterai les remarques suivantes qui gardent leur valeur spéciale : Les Bohémiens de Lithuanie ont adopté un certain nombre de

---

1. Sur Grellmann, l'auteur classique sur la matière, voir dans la *Revue Critique* mon précédent article déjà indiqué, p. 353-354.

mots étrangers, lithuaniens, slaves et allemands, qu'ils ont transformés suivant leur génie en leur donnant des formes bohémiennes. Comparée au vocabulaire de Danilowicz (c'est-à-dire de Grellmann) qui représente surtout l'idiome des Bohémiens hongrois, la langue des Cygans de Lithuanie se rapproche davantage de ses origines indiennes. « Seulement elle a plus de dureté, qu'elle a prise aux » Slaves, par exemple dans l'usage de la lettre *ł* (lettre labiale et palatale, si je » ne me trompe); mais d'après leur dire, cette articulation leur appartient en » propre, et elle se retrouve dans la langue des Cygans de tous les pays : ce » que je laisse à d'autres à vérifier.[1] »

Sur les confins de la zône occidentale, où les Bohémiens ont été l'objet d'études plus variées, je m'arrête aux provinces orientales de la Prusse, Ermland et Lithuanie prussienne, qui ont fourni les recherches du professeur Chr. Jak. KRAUS, de Kœnigsberg, et du pasteur ZIPPEL, doyen à Niebudzen. Les matériaux linguistiques que ces deux intelligents investigateurs avaient amassés, en 1784 et sans doute dans les années suivantes, et qui sont, au jugement de M. Pott (t. I, p. 18) « les matériaux de beaucoup les plus étendus qui aient été jamais recueillis » sur les Bohémiens, » étaient restés pour la plus grande part inédits, jusqu'à ce qu'ils tombassent entre les mains de M. Pott; et ce fut ce hasard qui fit en quelque sorte à ce savant orientaliste l'obligation de produire son grand livre sur la langue bohémienne, *Die Zigeuner in Europa und Asien*, 2 vol. in-8°. Halle, 1844 et 1845. Pourtant, en dehors de la linguistique, quoique y confinant, des observations intéressantes avaient été recueillies par ces deux modestes savants, dont l'un, Kraus, en fit l'objet d'une communication à M. Biester, le directeur de la *Revue mensuelle de Berlin*; et de là sortirent, sous la signature de B. (Biester), Kraus ayant voulu garder l'anonyme[2], deux articles publiés dans cette Revue (*Berliner Monatschrift*, an. 1793) : précieuse notice (contenant en somme 90 p. petit in-8°), qui mériterait d'être rééditée ou, mieux encore, d'être fidèlement traduite en français. Le volume qui la contient (séparément introuvable, du moins pour moi) existe à la Bibliothèque nat. de Paris. (Sur tout cela, voy. Pott, *Die Zigeuner*, t. I, p. xi, xij, et 1, 2, 13, 17-19.)

La Bohême a produit un bon travail de PUCHMAYER (*Romani Czib, Das ist Gramm. und Wœrterb. der Zigeuner-Sprache*, Prag, 1821, in-8° de 88 p.), que je n'ai pu me procurer non plus, ni même voir en original, mais dont je possède par bonheur une traduction manuscrite, faite par feu M. Laget, employé aux Archives de France, et que son fils, mort en 1863, m'a donnée il y a bien des années. — Le vocabulaire est bohémien-allemand.

Poursuivant ma revue, je traverse la Hongrie, la Transylvanie[3], le Banat et

---

1. M. Boehtlingk, de son côté, fait, dans son 1er article, p. 8, d'autres observations phonologiques sur la langue des Bohémiens de Moscou : elles demanderaient à être interprétées par un linguiste familier avec la phonologie russe.

2. Kraus est désigné toutefois indirectement, p. 391 (cf. Pott, t. I, p. 17), et « Herr Pfarrer Zippel, » p. 391 aussi, et p. 364, 392.

3. Je noterai en passant une assez longue lettre de moi, insérée dans un journal hongrois de Transylvanie, le *Magyar-ujsàg*, du 25 avril 1869; cette lettre a pour principal objet

l'Autriche elle-même, pays d'ailleurs assez riches en notices éparses dans les livres, sans rien trouver de plus notable que le volume de M. Listz, sur *Les Bohémiens et leur musique en Hongrie* (Paris, Librairie nouvelle, 1859), œuvre d'artiste, non d'érudit ni même d'écrivain, mais d'une valeur unique en son genre. — On ne doit pas oublier toutefois que c'est principalement de Hongrie que sortent, par l'intermédiaire du conseiller Büttner, le vocabulaire et l'esquisse grammaticale de Grellmann (voy. Grellmann, 2e éd. allem. p. xiv-xv). — Je ne saurais me dispenser d'ailleurs d'ajouter ici quelques indications qui peuvent avoir leur importance : — Il faut mentionner d'abord Molnar, *Specimen linguae Czingaricae* (en Hongrie), Debrezin, 1798, in-8°. M. Pott (t. I, p. 19) n'a pas pu, plus que moi, se procurer cet écrit, que je suppose être une mince brochure. Du reste, si, comme nous l'apprend Predari, p. 212 (sur Predari, voy. plus loin), Molnar a prétendu identifier la langue tsigane à la langue hongroise, cet écrit semble plus rare que précieux. Mais en voici deux autres qui semblent promettre davantage : — *La véritable origine, langue, histoire de la nation czigane, aujourd'hui pour la première fois tirée d'un long oubli..... par E. G.* (Enessey *Gyorgy*), *Magyar des environs de Nagy Gyor*. Komorn, 1798, in-8° de 39 p. (en hongrois; je ne donne, pour abréger, que la traduction encore incomplète du titre original). — *A' czigany nyelvrol. Toldalek.* (Sur la langue tsigane. Supplément) par Enessey *Gyorgy*. Gyor (Raab), 1800, in-8° de 31 p.[1] — D'un autre côté, le *Dictionnaire de la Conversation hongrois* (1832), dans son article *Czigányok* (dont Mlle Klara Lorei a bien voulu me faire parvenir une copie et que M. de Gérando a eu l'obligeance de traduire pour moi), contient le passage suivant : « L'ouvrage de Johan Charles Lübeck, *Patriotisches Wochenblatt für Ungarn* » (4 vol. Pest, 1804), cite, à la p. 219, mai 1804[2], un dictionnaire czigany, » fait à Komorn par le moine Csiba *Bonifáczius*. » On m'affirme que ce dictionnaire n'a pas été publié : qui nous donnera des nouvelles du manuscrit ? — Enfin je trouve dans Predari, p. 218-219, une indication aussi curieuse qu'importante, qu'il emprunte à Caronni, *in Dacia*, Milano, 1812, p. 46 et 52 : je

---

de provoquer des informations locales sur la grande bande de Bohémiens hongrois (150 au moins, enfants compris), qui, ordinairement fractionnée en détachements de 30 à 40 têtes, a parcouru l'Occident et particulièrement la France depuis 1866 (et à laquelle, dans le courant de 1869, auraient succédé, si je ne me trompe, plusieurs nouvelles bandes qui semblent moins nombreuses et plus difficiles à suivre). Qu'il me soit permis d'adresser ici un appel du même genre à quiconque pourrait ajouter quelques renseignements précis à la masse de ceux que j'ai réunis sur les itinéraires et les mœurs de ces curieux nomades. Constater en chaque endroit le nombre des voyageurs, la date de leur arrivée et celle de leur départ, la direction suivie par eux et les *noms des chefs*, voilà, pour l'avenir, les premières informations à recueillir.

1. L'indication de ces deux brochures d'Enessey, probablement inconnues de tous les savants d'Europe qui se sont occupés spécialement des Bohémiens, vient de m'arriver, avec celle des articles de la *Revue de Buda-Pesth* et avec d'autres qui m'étaient connues ou qui n'ont qu'un intérêt secondaire, de M. Charles Szabo, bibliothécaire du musée de Kolosvar (Clausembourg), par l'obligeante entremise d'une dame hongroise, Mlle Klara Lœrei, et de M. Attila-Emeric de Gérando. — Ces petites découvertes bibliographiques donnent à penser qu'il y aurait peut-être encore des trouvailles à faire dans les pays mêmes où l'on croit que les Bohémiens n'ont pas été étudiés.

2. On n'indique pas le volume. J'ai du moins complété ci-dessus le titre de l'ouvrage.

transcris le passage : « Un bohémien, nommé *Vistai*, et baptisé chrétien sous le » nom de *Michel* FARKAR, ayant été placé par son parrain et bienfaiteur au col- » lége calviniste de Klausembourg (vers 1807), y fit d'assez grands progrès » pour avoir pu dresser, sur le vocabulaire latin et hongrois, un glossaire de » 2145 mots de son propre idiome. Mais l'incurie de son professeur Szatmari » causa la perte de ce précieux trésor; car Farkar mourut, Szatmari mourut, » et l'on n'a plus jamais eu de nouvelles du glossaire. Caronni lui-même, qui » cependant vit le manuscrit au moment où il racontait le fait, n'en donne que » 22 mots, et cela d'une manière tout accidentelle. » Espérons que ce précieux manuscrit existe encore, et que peut-être le présent avis engagera quelque habitant du pays à le rechercher, à le publier, ou tout au moins à le faire déposer dans le Musée de Kolosvar ou dans celui de Pesth. — Pour terminer cette liste un peu longue, mais que je crois utile, il me reste à ajouter une dernière indication, qui pourtant est incomplète (la date des livraisons me fait défaut) : la *Revue de Buda-Pesth* (*A' Budapesti Szemle*) a publié, dans ses 5e, 6e, 7e et 8e livraisons, un travail sur les diplômes du roi Sigismond relatifs aux Bohémiens, qui peut avoir beaucoup d'intérêt. Malheureusement la *Revue de Buda-Pesth* n'est pas à la Bibliothèque nat. de Paris, et j'apprends à l'instant que ces livraisons, que j'avais fait demander à Pesth, sont épuisées.

Il faut maintenant faire une halte dans les deux principautés roumaines. C'est ici la contrée du globe où les Bohémiens sont le plus agglomérés, celle qu'on peut considérer, avec la Transylvanie et quelques autres régions voisines, comme leur principal centre européen : qu'y trouvé-je? la brochure de M. KOGALNITCHAN (Cogalniceano) que j'ai suffisamment fait connaître dans mon précédent article [1]; une autre, de moindre valeur encore, par un Français établi à Bucarest, M. Alfred POISSONNIER, laquelle a eu pourtant les honneurs de deux éditions (Boucourest, 1854 et Paris, 1855); enfin les publications de M. VAILLANT, un autre Français qui, depuis quarante ans, en a passé vingt ou trente en Roumanie, et qui parait s'y être définitivement fixé. Son *Histoire des vrais Bohémiens* (Paris, Dentu, 1857, in-8° de 486 p.) est principalement le résultat de ses longues fréquentations avec les Bohémiens de ce pays et de préoccupations qui ont rempli pour lui bien des années. Quel dommage qu'un homme qui s'est passionné pour cette étude, n'ait pas pu nous dire simplement et avec précision ce qu'il avait vu et appris, ou qu'il n'ait pas su voir et apprendre ce qu'il importait de recueillir! S'il y a beaucoup à laisser dans ce volume, où l'érudition prend la forme d'une science hermétique bourrée d'étymologies fantasques, il y a pourtant à y prendre aussi; et je regrette que la date relativement ancienne d'un livre qui est dans la librairie courante, ne me permette pas de m'y arrêter davantage.

---

1. *Revue critique* du 28 mai 1870, p. 354. Je rappellerai ici que la seule partie neuve, mais bien insuffisante, de cette brochure, a trait à la division des Bohémiens de Roumanie en diverses classes, sujet intéressant qui soulève des questions historiques toutes spéciales, et auquel se rattache aussi la question de l'origine de l'esclavage des Bohémiens dans cette contrée.

Je n'ai d'ailleurs pas fini avec M. Vaillant. La tâche philologique ou au moins lexicologique que j'ai reproché précédemment à M. Kogalnitchan de ne pas avoir remplie, dans la mesure où il le pouvait, M. Vaillant se l'est donnée dernièrement; et ses longues relations avec les Bohémiens, dans un pays où il se rencontre même des Roumains qui savent leur langue, devaient la lui rendre facile. Sa brochure, *Grammaire, Dialogues et Vocab. de la langue des Boh.* (Paris, Maisonneuve, 1868, in-8°), — qui, par une bizarrerie qu'explique sans doute la suppression de quelque hors-d'œuvre comme celui qui la termine, commence à la p. 35 pour aller jusqu'à la p. 158 (restent 123 p.), — se compose de 14 p. de grammaire, de 39 p. de dialogue, de 42 p. de vocabulaire boh.-français sur deux colonnes, et d'une lettre au général Garibaldi qui n'a que faire ici. Tel qu'il est, ce travail, évidemment original, ne peut manquer d'apporter quelques éléments nouveaux; mais de la part d'un homme plus compétent que moi en matière de linguistique, et plus familier que je ne suis avec la langue bohémienne, il prêterait certainement à bien des critiques. Je me contenterai de dire que l'auteur aurait dû nous donner quelques explications sur ses sources, c'est-à-dire sur les Bohémiens de diverses classes et peut-être de diverses provenances, auprès desquels il a recueilli ses matériaux, qu'il aurait dû aussi, quant à la grammaire, mettre à profit quelques-uns des travaux de ses devanciers, surtout ceux de M. Pott et de M. Paspati, comparer et justifier ses règles, ses déclinaisons, ses conjugaisons, etc., en regard des leurs souvent si différentes, et que, dans le vocabulaire, il n'aurait pas fallu introduire tant de mots roumains sans explication[1] et sans signes distinctifs. — Je ne quitterai pas M. Vaillant, sans lui faire un petit reproche, qui s'adressera en même temps à M. Paspati : c'est de ne pas avoir marqué le genre des noms dans leurs vocabulaires. M. Vaillant donne, il est vrai, p. 36, des règles bien simples, — trop simples, — fondées sur la désinence, pour reconnaître les genres; mais M. Paspati, qui parle aussi, p. 95, du rapport des désinences avec les genres, reconnaît qu'il n'y a qu'une règle absolue : tous les noms en *o* sont masculins[2]; toutes les autres règles sont sujettes à exceptions. Par parenthèses, M. Vaillant donne pour féminine une terminaison en *e*, qui, je crois, n'existe pas pour le nominatif singulier : Exemple, *ce* (qui se prononce *tchè* d'après son alphabet), fille; tous les Bohémiens d'Europe disent *chai*, *tchai* ou *djai*. A ce compte, *diklè*, ceinture (Vaillant), serait féminin : partout, même dans le vocabulaire de Borrow, qui ailleurs parle du *diclé* (dont je par-

1. On trouverait peut-être en partie cette explication dans Kohl, cité par Pott, t. I, note de la p. VII. Kohl remarque (en Transylvanie, je suppose) que « les Valaques, qui » ont le plus affaire aux Bohémiens, ont emprunté à la langue bohémienne une foule de » mots pour désigner des choses et des actions malséantes. » D'un autre côté, un Roumain très-intelligent m'assure (observation fort importante si elle se vérifie pleinement) que tous les termes de métier en roumain, sauf innovations récentes bien entendu, sont empruntés au bohémien. Ainsi un certain nombre de mots bohémiens ont dû passer dans la langue roumaine; mais il semble que l'inverse a dû se produire encore plus souvent, et la chose aurait mérité d'être éclaircie.

2. Encore M. Paspati, dans son nouvel ouvrage, où le genre des noms est toujours indiqué, mentionne-t-il (p. 44) une exception : *babó*, grand'mère.

lerai moi-même plus loin), je trouve *diklo* ou *diclo*, qui est masculin. D'après ses règles aussi, *pai*, eau (la forme la plus usitée du nom est *pani*), serait féminin ; et pourtant lui-même, au vocabulaire, écrit *baro pai*, mer (grande eau), donnant avec raison une forme masculine à l'adjectif.

Traversons maintenant toute la Turquie d'Europe, laissons de côté la Grèce et l'Archipel, où les Bohémiens n'ont pas encore été étudiés : c'est jusqu'à Constantinople qu'il faut aller pour trouver les plus importantes recherches qui aient été faites dans ces derniers temps. On les doit à un médecin grec fixé dans la capitale de l'empire ottoman, M. Paspati. Ces recherches, auxquelles je n'ai qu'un reproche à faire, celui d'être exclusivement linguistiques, s'étendent d'ailleurs sur une partie du terrain que nous venons de franchir et qui nous avait paru vide. L'auteur en effet a recueilli ses matériaux à Constantinople ou dans les environs, non-seulement parmi les Bohémiens demeurant autour de la capitale, mais auprès de bon nombre de nomades venant de diverses parties de la Roumélie, jusque du voisinage des Balkans (voy. p. 16-18). — Les premières études de M. Paspati avaient paru, en 1857, dans un journal grec d'Athènes, *la Nouvelle Pandore*, 8e vol., nos 178-182 ; et, depuis, son travail, considérablement augmenté, et traduit du grec en anglais, avec le concours de l'auteur, par un missionnaire américain, le Rév. Cyrus Hamlin, a été inséré [1] sous ce titre : *Memoir on the Language of the Gypsies as now used in Turkish Empire*, dans le *Journal of the American Orient. Society*, vol. VII, année 1861, New Haven (Connecticut), 1862 (in-8° ; le tirage à part a 128 p. [2]). — L'auteur fait cette remarque importante, et qui se trouve en plein accord avec ce que nous savons du langage si altéré des Bohémiens d'Égypte, de Syrie, de Perse, que parmi ceux qu'il a rencontrés à Constantinople et dans les environs, les Bohémiens chrétiens, c'est-à-dire ceux qui évidemment se rattachent davantage aux tribus d'Europe, ont beaucoup mieux conservé leur langue que les Bohémiens mahométans, qui sont en train, dit-il, de perdre rapidement leur idiome, « considérant leur langage natif comme participant de l'hérésie chrétienne, » et qui sont du reste beaucoup moins accessibles (p. 17). La connaissance parfaite que paraît avoir M. Paspati (voy. notamment p. 8-9 et 19) des langues et même des jargons populaires des contrées qui entourent Constantinople, ainsi que l'étude pratique qu'il a faite de l'idiome bohémien, lui ont permis de purifier les éléments qu'il recueillait des alliages qui y sont trop souvent mêlés ; et c'est une satisfaction singulière pour celui qui a quelque teinture de la langue de nos Bohémiens d'Occident, de reconnaître dans ce dictionnaire, qui vient de si loin, la plupart des formes qui lui étaient connues [3] (les différences grammaticales sont nécessaire-

---

1. Avec des réductions motivées par l'insuffisance des fonds de la Société américaine, comme nous l'apprend le nouvel ouvrage de M. Paspati, *Les Tchinghianés*, p. 6.

2. Et non 120, comme le ferait croire une erreur de pagination qui répète les p. 89-96. — C'est la pagination du tirage à part que je suivrai, mais pour la mettre en concordance avec celle du recueil américain, il suffit d'ajouter le chiffre 142 à la pagination rectifiée.

3. C'est du reste l'impression qu'on éprouve déjà en parcourant les listes de mots de Szujew (quoiqu'ils soient visiblement assez mal recueillis), et surtout les vocabulaires de

ment un peu plus prononcées, voir à ce sujet une remarque de l'auteur, p. 14). D'un autre côté, M. Paspati est versé dans les études sanscrites; et son vocabulaire est rempli de rapprochements linguistiques avec le sanscrit et plusieurs autres langues, notamment avec le persan, dont il constate l'importance particulière dans l'espèce (voy. p. 20-21), comme l'avait déjà fait M. Pott (Paspati, p. 14).

Ses observations étymologiques sont pourtant la partie faible de son travail, au jugement d'un maître, M. Ascoli, qui dit que « dans son ignorance complète « des langues populaires modernes de l'Inde, M. Paspati n'aurait pas dû s'aven- « turer[1]. » M. Ascoli relève en même temps quelques étymologies sanscrites que l'auteur grec avait opposées, un peu légèrement paraît-il, à celles de M. Pott; il ajoute enfin que la partie raisonnante (ræsonnirende Theil) de la grammaire est souvent en faute. Mais il rend pleine justice (p. 1-2) à l'importance et à l'excellence des matériaux lexicologiques recueillis, ainsi que de la partie technique de la grammaire, accentuation comprise; et il me sera permis d'ajouter que, sous ce rapport du moins, les connaissances linguistiques de M. Paspati lui ont été évidemment d'un grand secours. On peut dire d'une manière générale que, jusqu'à lui, ceux qui avaient recueilli des matériaux linguistiques bohémiens n'étaient guère linguistes, et que les linguistes qui avaient travaillé sur ces matériaux avaient manqué des lumières que donne la connaissance des sources vivantes (M. Pott lui-même était dans ce dernier cas). M. Paspati, sans être un indianiste consommé, a apporté dans sa tâche de collecteur de matériaux ce qui avait manqué à la plupart de ses devanciers; et cette tâche-là, il l'a remplie de manière à mériter tous les éloges. A son tour, nous verrons tout à l'heure un indianiste et linguiste éminent, M. Ascoli, se mettre à recueillir lui-même des matériaux — malheureusement peu nombreux jusqu'ici, — de langue bohémienne. Voilà le commencement d'une alliance féconde pour la philologie tsigane.

M. Paspati donne d'ailleurs (p. 17) d'excellentes indications sur la manière de recueillir les mots et les formes bohémiens : c'est la méthode des dialogues qu'il recommande; mais, pour la suivre, une première teinture de la langue est nécessaire. — Une chose notable qu'il a faite aussi, a été d'intéresser aux études bohémiennes un jeune Bohémien intelligent et déjà pourvu d'une certaine instruction (Andréa George), qu'il a eu la bonne chance de rencontrer. Voilà certes un instrument d'enquête admirable, et qu'il serait dommage, si M. Paspati l'a encore à sa disposition, de ne pas utiliser pour d'autres objets encore que la langue.

Avant M. Paspati, on possédait une trentaine de mots de l'idiome des Bohémiens de Turquie; grâce à lui, on en possède environ 500 (Ascoli, p. 2), avec des explications plus ou moins étendues sur chaque mot. — Le vocabulaire est anglais-bohémien, et le comité américain l'a complété très-utilement par une

---

Boehtlingk (d'après Grigoriew) qui donnent des formes beaucoup plus pures.

1. P. 2-3 de la brochure de M. Ascoli analysée plus loin.

table des mots bohémiens. Tout ce travail a d'autant plus de valeur originale et probante, quant à l'unité fondamentale de l'idiome bohémien, qu'il a été fait sans guide, je veux dire sans préoccupation des résultats déjà obtenus d'autre part, l'auteur, qui n'avait d'abord à sa disposition que le vocabulaire si incorrect de Borrow, n'ayant connu l'ouvrage de M. Pott que lorsque son vocabulaire était presque achevé (p. 14).

J'espère cependant que M. Paspati n'aura pas considéré sa tâche comme terminée, et qu'il nous réserve quelque publication complémentaire : pour un homme si bien préparé, et que les critiques mêmes de M. Ascoli ont dû fortifier, il restait encore beaucoup à faire. Son vocabulaire est loin d'être complet, et si l'auteur ne vise pas à le faire tel, il serait souhaitable du moins qu'il l'enrichit d'une foule de mots qui ont une importance spéciale. Il faudrait pour cela qu'il se préoccupât plus qu'il ne l'a fait précédemment de l'histoire et de la vie intime des Bohémiens et des objets qui leur sont particulièrement familiers. Par exemple, une de leurs industries les plus intéressantes est le travail des métaux: J'ai voulu relever dans le vocabulaire de M. Paspati les noms des métaux anciens (étain, zinc, cuivre, bronze, laiton, plomb, or, électre, argent, fer, acier), et, sur ces onze noms, je n'en ai trouvé que quatre (or, argent, fer, acier : ce dernier article, p. 76, a son intérêt). J'ai voulu aussi rapprocher les mots *pique*, *piquer*, *lance*, *flèche*, *javelot*, *épée*, et de tous ces mots je n'en ai trouvé qu'un seul, le dernier. Je pourrais multiplier ces exemples d'absence de mots de première importance.

Comme noms ethniques que les Bohémiens se donnent eux-mêmes, M. Paspati n'a trouvé là-bas que le nom de *Rom* (dont il donne une étymologie que M. Ascoli, p. 56, rejette bien loin[1]). Au cas où par hasard le présent article lui parviendrait, j'ose le prier de rechercher si les autres noms ethniques les plus répandus parmi les Bohémiens d'Occident (*Romanitschel*, *Romnitchel* ou *Roumancel*, *Manousch* — que M. Paspati donne comme signifiant seulement homme, — *Sinti*, *Kalé*, *Mellelé* et *Mellelé-tchel* etc.) sont quelquefois employés parmi les Bohémiens de sa région, ou tout au moins connus d'eux, à commencer par celui de *Sinti* ou *Sinté*, qui a une importance spéciale.

Il serait utile aussi de rechercher le nom que les Bohémiens de là-bas doivent avoir pour désigner les étrangers, les non-bohémiens (*Gadjo? busno?* — noms auxquels M. Borrow ajoute celui de *Tororo*. — Je donne ici ces noms au sing.). Des détails sur les diverses tribus bohémiennes de Turquie et sur tout ce qui touche à leurs traditions, à leurs industries et à leurs usages, sont également bien désirables. Par exemple, n'y a-t-il pas parmi les Bohémiens, en Turquie comme en Égypte, des charmeurs de serpents, des magiciens et peut-être des

---

1. Sans prétendre infirmer le moins du monde le jugement de M. Ascoli, je noterai une coïncidence singulière entre l'étymologie proposée par M. Paspati et la forme *Rama* et *Rama-itçel*, que M. Baudrimont (p. 22-23 d'une brochure mentionnée plus loin), trouve à ce nom ethnique dans le pays basque, déduction faite des éléments basques dans le mot *Errama-itçela*. Voy. aussi *Roma* dans Bœhtlingk, note de ma p. 209.

astrologues? Mais je ne veux pas entrer dans la voie des questions, qui m'entraînerait trop loin.

La seule tribu particulière que signale M. Paspati (p. 47) est celle de Bohémiens auxquels leurs congénères donnent le nom de *malkóch*, dont il serait intéressant de rechercher l'explication. Ces Bohémiens, dit M. Paspati, « errent » continuellement de village en village, particulièrement en Asie, travaillant le » bronze et le fer, et quant à la religion, ils professent toujours celle du village » où ils travaillent pour le moment. » Je remarque en passant que ceux-ci paraissent assez semblables aux Bohémiens hongrois qui parcourent l'Occident depuis 1866, et qui sont généralement des *calderari* (chaudronniers) venant la plupart du Banat. Ils font penser aussi aux *kovatsch* (forgerons) de Roumanie, aux *spoitori* (étameurs) de Roumélie, etc.

La publication de M. Paspati a servi de base principale à un autre travail important d'un savant orientaliste, professeur à Milan, M. G.-J. Ascoli (*Zigeunerisches. Besonders auch als nachtrag zu dem Pott'schen verke : Die Zig. in Eur. und Asien*. Halle, 1865, in-8° de 178 p.). Cette brochure se compose de trois parties bien distinctes, dont la seconde se divise encore en deux. La première (p. 1-122) est un « Examen critique du Mémoire de Paspati »; la seconde (p. 122-154) concerne les Bohémiens d'Italie; la troisième (p. 154-158) regarde les Bohémiens du pays basque et particulièrement le *Vocabulaire* de leur langue, par Baudrimont, Bordeaux, 1862, in-8° de 40 p.

La dernière partie sort de mon cadre, et je n'en parlerai qu'accidentellement. — La première partie, d'où j'ai déjà tiré les appréciations générales de l'auteur sur le travail de M. Paspati, est la plus importante. Elle comprend, d'abord, sous le titre de *Lexicalisches* (p. 4-72), une revue des mots, ou tout-à-fait nouveaux, ou accompagnés d'explications et de dérivations nouvelles, que le savant linguiste a relevés dans Paspati; puis des remarques sur l'*accentuation* (p. 72-79), sur la *phonologie* (p. 79-86), sur la *formation des mots* (p. 86-92), sur le *genre et l'article* (p. 93-94), sur la *flexion des noms* (p. 94-103), sur les *pronoms* (p. 103-106), enfin sur le *verbe* (p. 107-122). — Quant à la seconde partie, relative aux Bohémiens d'Italie, pour rester fidèle à l'ordre topographique que j'ai suivi dans cette revue, je la réserverai pour la fin, et je dirai tout de suite que la brochure de M. Ascoli se termine par un appendice précieux qui en embrasse tout l'ensemble : c'est d'abord une double table, dressée comme le vocabulaire de M. Pott, selon l'ordre grammatical, des mots bohémiens, puis des formes bohémiennes, qu'il a passés en revue; ce sont ensuite dix-sept autres tables contenant les mots et même les formes de diverses langues qu'il a eu à rapprocher des mots bohémiens et des formes bohémiennes.

La première table dressée par M. Ascoli (*Register .I. Zigeunerisch*) était tout-à-fait nécessaire, puisque, dans le cours de son travail, il n'avait suivi aucun ordre lexical. Mais elle laisse subsister un inconvénient inhérent à tous les vocabulaires qui sont dressés suivant l'ordre phonétique ou grammatical, surtout pour une langue dont l'orthographe n'est pas fixée. Cet inconvénient, beaucoup moindre à la vérité, dans un travail peu étendu et dans une table où les mots

se succèdent rapidement, comme c'est ici le cas, devient extrême dans un vocabulaire comme celui de M. Pott : il faut souvent une demi-heure pour y trouver le mot bohémien connu qu'on cherche, et quelquefois même, les formes les plus différentes se trouvant réunies en un seul endroit, on est obligé d'y renoncer. Une table dressée selon l'ordre alphabétique vulgaire, et dans laquelle on reproduirait les formes notablement différentes du même mot, serait donc bien utile. Mais elle ne suffit pas. Il faudrait en outre une table dressée dans la langue de l'auteur pour trouver le mot bohémien qu'on ignore. Si en effet les vocabulaires grammaticaux sont très-instructifs pour le linguiste, si les vocabulaires alphabétiques commençant par le mot bohémien sont nécessaires pour traduire du bohémien, les vocabulaires alphabétiques commençant par le français ou l'allemand, etc., sont peut-être d'une utilité réelle plus grande encore. Comment les Bohémiens expriment-ils telle idée, telle chose ? Voilà en effet la question que l'historien de la race bohémienne aura souvent à se poser devant leur langue ; et, dans cette voie, la sagacité unie à la connaissance du génie bohémien et aux lumières que fournira l'histoire de cette race, lorsqu'elle aura été replacée dans son vrai cadre, pourront conduire à des rapprochements intéressants, même sans le secours des vocabulaires grammaticaux qui, du reste, ne donneront presque jamais ces rapprochements tout faits.

Quant aux dix-sept tables que M. Ascoli a eu l'heureuse idée de joindre à la précédente, elles nous donnent, sur les matériaux que le savant linguiste a passés en revue, la proportion des éléments sanskrits, prâkrits, sindhîs, bengâlis, hindûstânîs, irâniens (c.-à-d. persans, afghans, arméniens, kurdes et ossètes), slaves, romans, germaniques, sémitiques, etc., qui paraissent se rattacher au bohémien, proportion qui, pour être rigoureuse, supposerait un équilibre parfait dans les connaissances linguistiques si nombreuses de celui qui les établit, mais qui, fournie par un homme aussi compétent que M. Ascoli, présente un extrême intérêt. M. Ascoli a eu soin de ne pas faire entrer dans ces tables les mots arabes dont il avait eu à s'occuper, p. 123-127 (à propos de *La Cingana* dont je reparlerai), et qui n'ont pas de rapport avec la langue bohémienne. Mais il y a mêlé les éléments recueillis par Paspati et ceux qu'il a récoltés lui-même en Italie, ce que je regrette déjà un peu, car il n'est pas du tout indifférent de savoir auquel des deux dialectes appartiennent pour la plus grande part tels ou tels éléments, par exemple, les éléments albanais, grecs, slaves. Quant aux éléments très-altérés qui viennent du pays basque, ils font tout-à-fait disparate dans ces listes, où ils donnent lieu à une petite table basque qui ne saurait avoir la valeur des autres. Les altérations profondes et toutes locales que la langue bohémienne a subies à l'extrémité de la chaîne pyrénéenne n'ont pas en effet la même signification que ses emprunts de diverses natures[1] aux langues de

1. Je dis : de diverses natures, parce qu'il est clair qu'ici encore on voudrait pouvoir distinguer les éléments anciens qui ont passé, en bonne partie du moins, dans la langue des Bohémiens de presque tous les pays, et les emprunts plus récents qui restent confinés dans les dialectes locaux. L'importance relative des tables turque, grecque, slave, romane, parmi celles dressées par M. Ascoli, ne doit pas nous faire illusion : il faut se rappeler

l'Orient. Certes ces altérations mêmes ont leur intérêt aussi, mais un intérêt d'un autre ordre[1], et il ne faudrait pas qu'un coup-d'œil superficiel donnât à croire que le basque est entré comme élément général dans la langue bohémienne. Pour tout concilier (car la multiplicité des divisions a aussi ses inconvénients, surtout quand il s'agit de matériaux peu nombreux), il me semble que M. Ascoli aurait dû joindre à ses tables, telles qu'elles sont, quelques unes des observations que je me permets de faire ici, en y ajoutant des remarques sur la quantité relative de tels ou tels éléments étrangers dans la langue des Bohémiens de Roumélie et dans celle des Bohémiens de l'Italie méridionale, et en appelant aussi l'attention, s'il y a lieu, sur certains éléments archaïques qui prouveraient peut-être l'ancienneté de la présence des Bohémiens en Grèce ou ailleurs. — Je prie M. Ascoli de me pardonner ces petites réclamations et de considérer que, loin de trahir une présomption qui serait ridicule, elles sont le fait d'un homme très-pénétré de son insuffisance sur des questions qu'un savant comme M. Ascoli traiterait en maître.

Je m'étonne un peu, du reste, que M. Baudrimont et, avant lui, M. Francisque Michel, dont M. Baudrimont a introduit les contributions lexicales dans son vocabulaire, n'aient pas su, en se défiant des éléments basques, obtenir des Bohémiens eux-mêmes des formes un peu plus pures[2]. Lorsque je visitai la petite tribu pyrénéenne, il y a trente ans (j'étais un jeune étudiant alors), je dressai quelques listes de mots qui, si je les tirais de mes cartons, fourniraient, je crois, des éléments moins altérés. Il est vrai que, depuis ce temps-là jusqu'à la visite de M. Baudrimont, la langue des pauvres Bohémiens de cette contrée[3] a pu dégénérer encore.

Nous avons vu que M. Ascoli reprochait à M. Paspati de s'être aventuré dans les étymologies bohémiennes sans connaître les langues populaires modernes de l'Inde. C'est en effet sur le sindhî et l'afghân que s'est portée principalement l'attention du savant professeur de Milan, comme il l'indique, p. VII-VIII; et, pour conclusion de sa préface, il pose une question qui mérite d'être textuelle-

---

qu'il s'agit d'éléments recueillis dans la Turquie d'Europe, puis en Italie; il n'y a de vraiment bohémianisés que ceux de ces éléments qui se retrouvent dans des milieux différents. Voilà pourquoi il faudrait, en dressant des tables comme celles-ci, ou réunir des matériaux de toute provenance ayant à peu près même qualité et même importance, ce qui ne peut se faire à volonté, ou mieux encore, dans tous les cas, commencer par grouper séparément ceux dont on dispose. C'est cette dernière méthode qui jettera des lumières sur l'histoire des migrations bohémiennes.

1. Elles indiquent un séjour circonscrit dans le pays basque; elles paraissent y indiquer aussi un séjour prolongé, et il serait curieux de savoir quel espace de temps a suffi pour produire ces altérations.

2. Il est vrai que M. Fr. Michel n'a pas recueilli lui-même ses matériaux, mais qu'il les a obtenus par l'entremise de plusieurs Basques obligeants. — Sans parler des formes basques qui abondent, M. Fr. Michel a pu écrire : « *Pani barro*, la mer est belle. » M. Baudrimont (p. 31) soupçonne ici une erreur; elle est grossière : *baro pani* signifie simplement la *grande eau*, la *mer*.

3. Au moment du séjour de M. Baudrimont dans le pays basque en 1858, ils étaient traqués de toutes parts, et depuis, ils ont été presque complètement dispersés, exception faite pour ceux de Saint-Jean-de-Luz, qui ont pris depuis longtemps des habitudes sédentaires.

ment reproduite. Mais il ne sera pas inutile de rappeler d'abord les conclusions générales qu'avait formulées M. Pott. Après avoir affirmé l'unité fondamentale des idiomes parlés par les Bohémiens répandus en tant de contrées diverses, et constaté également que la langue bohémienne, quoique assez souvent mêlée avec l'argot, en est essentiellement différente, M. Pott ajoutait (*Die Zigeuner*, t. I, p. XV) : « Cette langue ne sort point de l'égyptien; elle n'a certainement » pas sa racine ailleurs que dans les idiomes populaires du nord de l'Inde » occidentale; en sorte qu'elle peut, malgré son extrême abâtardissement et » son abjection, se vanter, quoique timidement, d'être en rapport de parenté » avec le sanscrit, la langue la plus achevée quant à la structure. » — Et plus loin (p. 3), après avoir parlé des comparaisons avec diverses langues de l'Inde, faites par un certain nombre d'auteurs, qui tous concluent, avec raison, à l'origine indienne du peuple bohémien, M. Pott reprend : « Du reste, il s'en » faut de beaucoup qu'on ait encore trouvé celui des idiomes populaires de » l'Inde qui est *spécialement* limitrophe de l'idiome bohémien [1], et certainement » il ne faut pas prendre pour tel l'ourdou ou hindoustani, comme l'a déjà » remarqué avec justesse le *Berliner Monatschrift* [2]. — Voici maintenant la conclusion provisoire de M. Ascoli (p. VIII) : « Ainsi, la meilleure définition des » Bohémiens ne serait-elle pas : des Sindhiens qui ont fait un long séjour sous » les Afghans ? Je ne formule que timidement cette question, car je mets ici le » pied sur un terrain où la liberté des mouvements me manque encore, et » j'espère pouvoir arriver plus tard à une détermination plus certaine. »

Je ne veux pas me mettre à rechercher ici toutes les autres données linguistiques ou historiques (celles-ci ont été trop négligées jusqu'ici, et ma principale tâche sera de les mettre en lumière), qui peuvent entrer en ligne de compte dans la recherche de l'origine des Bohémiens; ce serait tout un nouveau travail à faire. Mais, puisque la brochure de M. Baudrimont se rattache par un lien indirect à la présente étude, j'en citerai un passage qui paraît avoir son intérêt. « Plusieurs indices, » dit M. Baudrimont (p. 21), « m'ont porté à penser que » les Bohémiens pourraient bien avoir longtemps habité la Mésopotamie, et » même plus précisément les environs de Babylone, et qu'ils seraient devenus » vagabonds par suite de la destruction et de l'abandon de cette ville. Il eût » été possible de vérifier cette opinion en comparant la langue bohémienne » actuelle avec la langue chaldéenne, dont nous possédons de nombreux monu- » ments [3]; mais le temps m'a manqué pour faire ce travail, et je le réserve

---

1. M. Pott et, après lui, M. Ascoli, emploient l'expression *romsche idiom* ou *romsche sprache* pour *langue bohémienne* : les Bohémiens appellent leur langue *romani czib* ou *tschib*.

2. Dans l'article de Biester indiqué plus haut.

3. M. Baudrimont veut-il faire allusion à la langue que les Juifs avaient rapportée de la captivité de Babylone, et que parlait Jésus-Christ, langue qui ne serait qu'un dialecte araméen légèrement arabisé (nous en avons des fragments dans le livre d'Esdras et ailleurs)? ou veut-il parler du babylonien proprement dit et de son frère jumeau l'assyrien, ces deux dialectes du grand idiome que viennent de révéler à la science les inscriptions cunéiformes? Cette dernière source est certainement la plus originale, la plus riche et la

» pour une autre époque, à moins qu'il ne convienne à quelque philologue de » s'en occuper, et de m'en épargner le soin. »

Je me permettrai d'ajouter que, moi aussi, je suis arrivé dans le travail que je prépare, à l'opinion et même à la conviction que les Bohémiens ont en effet habité la Mésopotamie et certaines contrées voisines, mais que je n'ai fait jusqu'ici aucun rapprochement particulier entre leur dispersion et la ruine de Babylone, que, dans tous les cas, la comparaison du chaldéen et de la langue bohémienne, comparaison qui n'est guère de ma compétence, n'entre pour rien dans mes déductions; qu'en conséquence, je souhaiterais plus que personne voir M. Baudrimont, s'il est suffisamment armé pour cette étude, aborder les comparaisons qu'il annonce, et nous donner à son tour ses conclusions sur un sujet si intéressant. — Si au contraire il y renonce, il nous doit du moins la communication des « indices » qui peuvent mettre d'autres chercheurs sur la voie. — Il faut que M. Baudrimont nous dise avant tout de quelle destruction de Babylone il entend parler. La grande chute de l'immense cité eut lieu d'abord en 538, puis vers 127 avant Jésus-Christ, ce qui laisse déjà de la marge. Cependant Babylone paraît avoir conservé « un reste de vie longtemps encore » après l'avénement du Khalifat. Ce fut seulement dans le XIe siècle qu'*aban-» donnée par une colonie juive qui en formait depuis longtemps la population principale*, » elle perdit jusqu'à son nom, que remplaça le nom de Hilliah [1]. » Est-ce vers ce dernier incident que se reporte la pensée de M. Baudrimont?

C'est ici le lieu de noter que M. de Saulcy, dans une étude générale sur les inscriptions cunéiformes du système médique (*Journal asiatique*, 4e série, t. XIV, 1849 [2]), se trouvant (p. 125-126) devant un thème dont le sens était certain (« *Racha* ou *Lacha* signifiant *grand*, et fournissant le pluriel *Racharara* ou *Lacharara* pour signifier très-grand »), mais dont l'origine était inconnue, n'a pu l'expliquer que par un mot bohémien que lui a fourni l'érudition de son ami M. Prosper Mérimée (« *lacha*, féminin *lachi*, pluriel *laché*, bon, excellent; superlatif *lacho-lacho* [3] »). Après avoir invoqué l'origine indienne des Tsiganes et l'étroite liaison de leur idiome avec le sanscrit, M. de Saulcy ajoute : « On me permettra donc » de prendre mon bien où je le trouve et de croire fermement que le mot

---

plus sûre; mais, malgré de beaux travaux faits pour intéresser même le grand public, elle n'est pas précisément accessible à tout le monde.

1. Vivien de Saint-Martin analysant le *Voyage en Mésopotamie* de M. Oppert, dans l'*Année géogr.*, 1re année, p. 224. Sur les destructions successives de Babylone, voy. aussi Ménant, *Les Écritures cunéif.*, *Exposé*, etc., 2e éd. 1864, p. 184-185.

2. Ce premier mémoire a été suivi d'un second : *Jour. asiat.*, t. XV, 1850; et tous les deux ont été réunis dans un tirage à part qui forme un vol. in-8° de 252 p. : *Recherches analytiques sur les inscriptions cunéiformes du système médique*. Paris, Imp. nat., 1850. Dans ce volume, le premier passage indiqué se trouve p. 33-34; voyez aussi 30-32.

3. *Lacho* ou *latcho* serait plus exact au nom. sing. mas. pour le positif comme pour le superlatif; cependant le mot *lacha* se retrouve chez Borrow dans une acception substantive particulière sur laquelle je reviendrai, et il est peut-être un reste d'une forme primitive anormale. Quant à *lacho-lacho*, je ne retrouve pas cette forme de superlatif, mais je la crois très-acceptable, et j'ai quelque idée d'avoir entendu les Bohémiens l'employer.

» primitif, devenu le médique *racha* ou *lacha*, a disparu de toutes les langues » congénères modernes, et n'a survécu que dans la langue des Tsiganes. Or le » sanscrit nous fournit le mot *lakcha* qui signifie « très nombreux » (d'où le mot » moderne *lak*), et qui, en passant dans un idiome adouci comme le zend, a pu » parfaitement devenir *lacha*. Telle est, j'en suis convaincu, l'origine de notre » mot médique. »

Voilà un fait qui semblerait indiquer que les langues populaires modernes de l'Inde ne sont peut-être pas les seules qui nous promettent des révélations intéressantes. Malheureusement, M. de Saulcy, ou quelque autre linguiste de même spécialité, ne s'est jamais avisé, que je sache[1], de prendre un vocabulaire bohémien et de chercher si cette langue présente des affinités plus concluantes avec le médique, — ou plutôt avec la langue qu'on avait d'abord appelée médique, et qu'on s'accorde maintenant à appeler *médo-scythique*[2], en laissant à ce mot tout le vague qu'il comporte ; car il est généralement reconnu aujourd'hui[3] que cette langue n'était point celle des Mèdes aryens, qui devait être assez voisine du perse pour que les inscriptions perses fussent intelligibles à ceux-ci et s'adressassent à eux comme aux Perses eux-mêmes, mais que c'était la langue des populations étrangères et nomades, la plupart touraniennes ou touranisées, qui avaient de tout temps afflué en Médie, qui y avaient subi la domination des Mèdes aryens ou complètement arianisés, qui, dans ces conditions, s'étaient formé un idiome composé des éléments les plus hétérogènes, et qui, finalement, avaient pris assez d'importance pour compter comme seconde nation dans les inscriptions trilingues des Achéménides.

A ce propos, j'aurais voulu pouvoir entrer, tant sur les anciennes langues écrites en caractères cunéiformes, que sur les populations noires ou brunes au

---

1. Je me trompe peut-être à cet égard, car M. de Saulcy, à la fin du 1er mémoire, où il avait fait ses remarques sur le thème *racha* ou *lacha*, résumant ses conclusions en huit articles, formule ainsi le 2°, auquel j'ajouterai le 3° pour compléter la pensée générale de l'auteur : « 2° que de l'idiome médique il est resté des traces évidentes dans » le zend, dans le persan moderne, dans le turc, dans le kurde, dans le mongol, dans » l'arménien, dans le géorgien et *dans la langue des Tsiganes* ; 3° que le turc, plus que » les autres langues congénères, présente des débris fort reconnaissables de l'ancienne » langue des Mèdes. » (Ce passage est reproduit presque textuellement dans le volume de M. Ménant, *Les Écritures cunéiformes*, 2° édit., 1864, p. 132, d'où il a passé dans le Rapport officiel (de M. de Saulcy) sur le *déchiffrement des écritures cunéiformes*, p. 73 du volume intitulé : *Progrès des études relatives à l'Égypte et à l'Orient*, Paris, 1867, faisant partie du *Recueil de Rapports* publiés à l'occasion de l'Exposition universelle). En ce qui regarde la langue bohémienne, cette conclusion, fondée sur un seul mot, et sur un mot dont, par parenthèse, M. Pott, *Die Zigeuner*, t. II, p. 331, donne comme possible une étymologie sanscrite avec référence à l'hindostani, paraît un peu hardie. Cependant je n'ai trouvé nulle part dans les deux mémoires de M. de Saulcy d'autre rapprochement avec le bohémien que celui indiqué plus haut.

2. M. Oppert, auquel surtout on doit cette vue nouvelle, appelle même le plus souvent cette langue *scythique* tout court, ce qui semble trop absolu et bien contestable.

3. M. de Saulcy lui-même admet actuellement ce point de vue nouveau, dont il se plaît à faire honneur à qui de droit, et c'est pourquoi il me paraît tomber dans une contradiction manifeste, lorsqu'il continue à appliquer à la langue des inscriptions médo-scythiques ce que Strabon disait évidemment de la langue des vrais Mèdes. Voyez le volume déjà indiqué : *Progrès des Études relatives à l'Égypte et à l'Orient*, p. 75 et 73.

type caucasique qui occupaient l'Inde avant l'arrivée des Aryas, et qui, dans les régions persiques, ont dû se mêler aussi aux Touraniens d'une part, aux Aryens de l'autre, dans des explications qui peuvent intéresser de plus près qu'on ne pense la question des origines bohémiennes. Mais ces explications, j'ai vainement tenté de les rendre assez courtes pour les faire entrer convenablement dans ce compte-rendu, et je suis contraint de me borner à en indiquer le triple objet : 1° Appeler l'attention des anthropologistes sur ces peuples au teint foncé et au type caucasique qui, malgré leurs langues touraniennes, ne peuvent être des Touraniens, pas plus que des Aryens ou des Nègres, et dans lesquels il faut voir conséquemment, ou une race à part, ou plutôt peut-être un rameau sémitique, détaché du tronc dès l'antiquité la plus reculée. 2° Appeler en conséquence l'attention des linguistes eux-mêmes sur les traces qu'a dû laisser, sous les couches touraniennes et aryennes, un fonds linguistique qui ne peut être ni aryen ni touranien. 3° Inviter les savants qui se sont consacrés à l'étude spéciale des inscriptions cunéiformes, à ne pas perdre de vue la langue bohémienne parmi celles qui peuvent se trouver en connexité plus ou moins proche, plus ou moins éloignée, avec les trois langues qu'ils ont déjà pénétrées, le perse [1], le médo-scythique et l'assyro-babylonien, et même à compter le bohémien parmi celles qui peut-être les aideraient à retrouver l'une ou l'autre des trois langues qui leur restent encore inconnues : à savoir, la langue des inscriptions de Suse (Khouzistan actuel), celle des inscriptions de Vân (Arménie), et celle de certaines tablettes de Ninive, que M. Oppert a baptisée provisoirement du nom de langue casdo-scythique, parce qu'il suppose qu'elle est le produit, sans doute hybride, de populations chaldéennes, ou plus exactement *casdéennes* (mélangées apparemment d'éléments scythiques), qui s'étaient établies en Assyrie.

Dans les comparaisons que je sollicite, il y aurait sans doute un intérêt particulier à avoir sous les yeux, non-seulement les meilleurs recueils généraux de langue bohémienne (à commencer par celui de M. Pott, et sans oublier surtout ceux de MM. Paspati et Ascoli, qui nous reportent déjà plus près de l'Asie occidentale), mais aussi tout ce qu'on pourrait rassembler de matériaux sur la langue des Bohémiens, en Perse [2] et dans les régions qui s'en rapprochent,

---

1. Avec le perse, les rapports sont certains *à priori*, à cause des grandes affinités de cette ancienne langue avec le zend et le sanscrit, qui ont déjà été mis largement à contribution pour la philologie bohémienne. Ce n'est pourtant pas une raison pour croire de nouvelles confrontations superflues ; en effet, le perse lui-même offre nécessairement des particularités qui peuvent fournir des rapprochements nouveaux, desquels pourrait résulter la preuve de l'antique présence des ancêtres des Bohémiens dans ces contrées.

2. Cette remarque me vient en parcourant un article déjà ancien de M. de Gobineau, que j'ai voulu revoir avant de livrer le présent travail à l'impression : *Persische Studien* (lettre de M. de Gobineau, exclusivement consacrée aux Bohémiens de Perse et communiquée en allemand par M. Pott) dans *Zeitschrift der Deutschen morgenlændischen Gesellschaft*, 11e vol., 4e livr., Leipzig, 1857, p. 689-696. — Dans cet article, qui contient une liste de 35 mots bohémiens, y compris les dix premiers noms de nombre, l'auteur conclut, conformément à la tradition des Bohémiens de ce pays, qu'ils sont originaires, non de l'Inde, mais du Kaboul (p. 691-692). J'y remarque ce passage (p. 692) : « Ils » sont pour moi les descendants de ces antiques populations de la Bactriane et de l'Arie,

notamment en Syrie. Car, quoique, d'une part, l'identité fondamentale entre ces dialectes bohémiens et la langue des Bohémiens d'Europe ne puisse faire aucun doute, et quoique, d'autre part, celle-ci, prise à bonnes sources, paraisse plus pure et mieux conservée que la langue de leurs frères d'Asie, les différences considérables que présentent, par rapport à la langue bohémienne d'Europe, ces dialectes parlés dans les contrées mêmes où les inscriptions cunéiformes sont répandues, peuvent fournir des éléments locaux et spécifiques d'une valeur toute spéciale. Malheureusement, les matériaux linguistiques bohémiens recueillis jusqu'ici dans ces régions, et dont je ne puis donner l'analyse dans cet article déjà beaucoup trop long, sont assez pauvres. Je tenais d'autant plus à montrer l'utilité qu'il peut y avoir, même pour l'étude des inscriptions cunéiformes, à accroître de ce côté nos acquisitions bohémiennes.

Le sujet que je viens d'aborder est assez neuf pour qu'on me pardonne, je pense, de m'y être un peu arrêté, — le moins que j'ai pu, du reste. Les perspectives qu'il semble ouvrir fussent-elles chimériques, je n'en aurais pas moins rempli une tâche utile en appelant les hommes compétents à nous dire ce qu'elles valent.

Il s'en faut, du reste, que le champ des explorations à faire encore doive se borner aux anciennes langues dont je viens de parler. Il sera sans doute nécessaire que des linguistes de spécialités diverses apportent encore leur contingent, pour qu'on arrive à des résultats définitifs sur la nature et la proportion des éléments qui sont entrés originairement dans la langue bohémienne ou qui s'y sont mêlés à des époques très-diverses. Les Bohémiens étant, paraît-il, primitivement[1] sortis de l'Inde ou de contrées voisines, et se trouvant répandus dans toute l'Europe orientale, et, sinon dans toute l'Asie occidentale et septentrionale, du moins en Sibérie, comme en Perse, en Syrie, etc., depuis des époques indéterminées[2], ce sont en réalité la plupart des langues de l'Asie, l'extrême Orient

---

» conquises successivement par les Perses, les Grecs, les Indogètes, les Afghans, victimes » du monde entier. » Voy. aussi, p. 690, à propos du nom de *Berber*, sous lequel les Bohémiens se trouvent quelquefois compris en Perse.

1. Ce *primitivement* n'a, bien entendu, rien d'absolu. Supposons que ce soient des Sindiens, comme le croit M. Ascoli, et comme je suis très-porté à l'admettre, au moins pour une fraction considérable de la race tsigane, — d'autres, quoique appartenant également à la grande famille mélano-caucasique, ayant pu sortir d'ailleurs, peut-être à d'autres époques et dans des circonstances différentes. — Les Sindiens ne sont Aryas qu'à la surface. D'où sortaient les Sindiens primitifs arianisés à l'époque védique ou depuis? Si, par exemple, on en venait à les rattacher à la race sémitique, il en résulterait qu'avant de revenir vers l'Occident, les ancêtres des Bohémiens avaient émigré de l'ouest à l'est.

2. J'ai établi en effet, dans mes deux Mémoires sur *l'apparition des Bohémiens en Europe* (*Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1844 et 1849), surtout dans le second (voir le résumé, p. 43-45; tirage à part, p. 34-36), que, malgré les affirmations contraires, on n'avait aucunes notions positives sur l'apparition des Bohémiens dans l'Europe orientale, et que, contrairement à l'opinion commune, ils étaient certainement établis dans ces régions longtemps avant de se répandre en Occident. Depuis ce temps-là, je suis arrivé à des convictions beaucoup plus hardies, et ce que j'appelais alors « l'hypothèse de Hasse » est devenu depuis longtemps pour moi une vérité certaine, dont j'ose dire que je tiens la démonstration. Le principal intérêt du travail que je prépare sera de la donner.

excepté, qu'il faut explorer pour démêler sûrement toutes les origines de leur langue et reconnaître les grandes stations qu'ils ont pu faire. Et, quoique les conclusions générales de M. Pott, en ce qui regarde le fonds dominant de cette langue, ne paraissent pas de nature à être contestées, je serais surpris que l'égyptien et quelques autres langues du nord de l'Afrique n'eussent pas aussi quelque chose à nous apprendre sur les anciennes pérégrinations de cette race; car ses traditions égyptiennes paraissent remonter déjà très-haut, et il est impossible de n'en pas tenir compte. — Ce qui semble clair pourtant, c'est que les principales confrontations doivent porter sur les langues du sud-ouest de l'Asie, anciennes et modernes; car, bien que personne ne puisse dire encore avec certitude si les Bohémiens se sont répandus en Russie et même dans les régions du Nord, telles que la Finlande et la Suède, en venant directement d'Asie ou en passant par le sud-est de l'Europe, on sait du moins (et c'est ce que j'espère rendre encore plus clair) que la masse des émigrants, lorsqu'elle s'est répandue en Occident, arrivait des régions du bas Danube et de l'Asie-Mineure, et il est assez vraisemblable que ceux-là mêmes qui habitent aujourd'hui la Sibérie ont fait, pour s'y rendre, un circuit par l'Europe. Pourtant, je le répète, rien n'est encore certain à cet égard. — Quoi qu'il en soit, le sud-ouest de l'Asie et les régions de l'Europe qui l'avoisinent, notamment du côté du Caucase, présentent déjà un champ assez vaste, en partie obscur, puisque les nombreux dialectes du Caucase sont encore mal connus; et il y aurait sans doute encore de ce côté bien des confrontations à faire, au double point de vue de la parenté originelle du bohémien avec tel ou tel de ces idiomes, et des emprunts que cette langue a pu leur faire, et qui marqueraient certaines étapes de l'émigration.

En attendant ce complément d'explorations dans le champ de la linguistique, il est un genre d'observations plus faciles, que ne doivent pas négliger ceux qui étudieront les Bohémiens, notamment en Sibérie et dans les parties orientales ou centrales de la Russie : il s'agirait de recueillir avec précision, ici comme partout, toutes leurs traditions, tous leurs noms ethniques (noms bohémiens et noms populaires généraux et locaux), et, de plus, de noter avec un soin particulier, tout ce qui, dans ces éléments ou dans la langue elle-même, indiquerait une provenance de l'Asie ou de l'Europe[1]. La plupart de ceux qui recueillent des matériaux linguistiques bohémiens ne voient que la langue elle-même, et ils ne songent pas toujours non plus que, dans cette langue, certaines altérations

---

1. De la langue des Bohémiens de Sibérie on n'a pas le moindre échantillon, et cette langue peut contenir des révélations au point de vue de leurs pérégrinations anciennes, récentes ou actuelles à travers l'Asie. — Rien non plus sur les traditions des Bohémiens de toute la Russie. — Point de nom ethnique dans Sujew. Quant a Boehtlingk, il n'en donne d'autre que celui de *Romá* ou *Tchavé Romané* (*tchavé*, les *garçons* et plus généralement les *enfants*; *romané*, *bohémiens* sous la forme adjective) : les noms de *rom* (p. 35) et de *manush* (p. 129) n'ont dans Boehtlingk que le sens d'*homme*, que le premier conserve d'ailleurs toujours aussi parmi les Bohémiens, et que le second conserve exclusivement chez les Bohémiens de certains pays. Dans Narbutt (comme dans Paspati), *Manusz* (p. 154) n'a aussi que ce dernier sens, et le nom de *Rom*, *Romni* (p. 153) reprend la signification de *Bohémien*, *Bohémienne*.

et certains mélanges ont plus d'intérêt historique que les plus purs éléments. Démêler ces derniers éléments, c'est assurément la première condition d'un bon vocabulaire et d'une bonne grammaire; mais, à côté de cela, recueillir et signaler les emprunts étrangers est de grande importance historique. S'il s'agit d'emprunts faits à la langue du pays où l'on observe les Bohémiens, on pourra se contenter, dans certains cas, de dire s'ils sont nombreux, s'ils paraissent anciens, si les Bohémiens transforment ces éléments d'emprunt et les adaptent à leur grammaire, en donnant à l'appui de ces observations quelques exemples bien choisis. Mais, quand il s'agira d'emprunts faits à des langues étrangères, il faudra entrer dans plus d'explications et de détails, et il sera le plus souvent opportun, ou de les admettre avec un signe distinctif, ou d'en dresser des listes séparées. Surtout lorsqu'un linguiste comme M. Bœhtlingk nous donnera un vocabulaire, il sera bien désirable qu'il mette sur chaque mot sa marque d'origine : y a-t-il là des éléments empruntés à telle ou telle langue du groupe occidental de la famille touranienne? voilà une question intéressante, et personne n'était mieux placé, ce semble, que M. Bœhtlingk pour y répondre. Dans cet ordre d'idées, le vocabulaire de Narbutt, sans prétendre à aucune précision scientifique, puisque l'auteur s'est contenté de mettre en regard de chaque mot : *indien*, ou *polonais*, ou *slave*, ou *lithuanien*, ou *slovaque*, ou *allemand*, etc., était déjà instructif; et je n'ai pas besoin d'ajouter que ce n'est pas la qualification *indien* qui conserve le plus d'intérêt. — Ceci soit dit, du reste, sans aucune application aux personnes qui auraient la bonne pensée de recueillir des listes de mots, et qui ne sont pas en mesure d'étiqueter ces éléments : qu'elles inscrivent du mieux qu'elles pourront, comme je ferais moi-même à leur place, tout ce que les Bohémiens leur fourniront; et ces matériaux, d'où qu'ils viennent, mais surtout s'ils viennent de la Sibérie ou du Caucase, seront toujours les bienvenus : les linguistes se démêleront ensuite.

Encore une remarque, avant de terminer ces observations générales. Je n'ai parlé que de rapprochements linguistiques à ajouter à ceux qu'on a déjà faits, parce que c'est sur ce point qu'ont porté surtout jusqu'ici des comparaisons qui ont en effet une grande importance, et qui présentent en même temps une certaine simplicité, au moins théorique. On possède maintenant très-passablement la langue bohémienne : une autre langue étant donnée, il est très-facile à celui qui la connaît de prendre un vocabulaire et une grammaire bohémienne, et de nous dire si ces deux langues sont entre elles dans un rapport quelconque. Mais si, d'autre part, on ne fait pas intervenir, dans bien des cas, les rapprochements historiques et les comparaisons ethnographiques qui sont toujours de nature extrêmement complexe (type physique, traditions, mœurs, etc.), on se trouve n'avoir envisagé qu'un côté de la question. Outre que, en thèse générale, ces données diverses doivent se corroborer, et que leur concordance est nécessaire pour engendrer une réalité historique, il y a des éventualités ethnographiques qu'il faut prévoir : tel rameau de l'antique race tsigane pourrait avoir perdu sa langue et demeurer reconnaissable à d'autres signes; il pourrait même avoir été transformé par son mélange avec d'autres races, avoir perdu, avec sa langue,

son nom, ses habitudes nomades et une partie de ses caractères anthropologiques, et pourtant se révéler encore à la lumière de certaines données historiques, fortifiées par des traits de caractère qui ne s'effacent presque jamais [1]; il pourrait aussi, — mais cette hypothèse, qui paraît justifiée par quelques exemples, n'aurait sans doute qu'un champ très borné, — avoir transmis son esprit, avec ou sans sa langue, à quelques tribus où prédominerait un sang étranger.

J'en ai fini, tant avec les généralités qu'avec l'ensemble de la brochure de M. Ascoli, et j'aborde maintenant la partie de cette brochure qui concerne les Bohémiens d'Italie. Quoique ce premier « post-scriptum, » comme l'appelle son auteur, n'ait qu'une trentaine de pages, il mérite attention, car malgré le volume de PREDARI (*Origine e vicende dei Zingari*. Milano, 1841, in-8° de XII et 274 p. [2]), il contient la première contribution originale à l'histoire ou à la langue des Bohémiens, que l'Italie nous fournisse.

Ce post-scriptum se compose de deux morceaux tout différents. Le premier, qui a cinq pages, porte sur une comédie italienne du milieu du XVIe siècle, intitulée *La Cingana*, par Giancarli, dans laquelle l'auteur fait parler à sa Bohémienne un jargon étranger, où l'on avait généralement cru voir jusqu'à ces derniers temps des échantillons, d'autant plus précieux qu'ils étaient plus anciens, de la langue bohémienne. M. Ascoli démontre, par une analyse philologique, que ce prétendu bohémien n'est que de l'arabe corrompu. Il ignorait évidemment que, deux ans auparavant, M. de Saulcy, dans l'*Athenæum* français du 2 avril 1863 (p. 323-324), avait publié un article également intéressant sur la même comédie, et développé les mêmes conclusions. Cette pièce singulière et les observations des deux savants orientalistes soulèvent des questions de détail sur lesquelles j'aimerais à m'arrêter, mais dont l'examen ne serait pas à sa place ici [3].

Le second morceau, plus important (p. 127-154), est consacré tout spécialement à la langue des Bohémiens de l'Italie méridionale. Les éléments linguistiques originaux que nous donne M. Ascoli ont été recueillis par lui dans la province

---

1. Voir à ce propos la question que je pose plus loin au sujet des Sicanes de Sicile.

2. Sur cet ouvrage que M. Ascoli ne nomme même pas, M. Pott (*Die Zigeuner*, t. I, p. 25) porte un jugement sommaire que je trouve un peu trop rigoureux. Il est vrai que, pour la formation de son vocabulaire bohémien-italien, composé d'éléments de toute provenance, même indienne, et triés de la façon la plus arbitraire, Predari a adopté une méthode très-malheureuse. Mais je ne puis entrer ici dans l'analyse de ce livre. Le principal reproche que je lui ferai, c'est d'être l'œuvre d'un Italien et de ne rien nous apprendre sur les Bohémiens d'Italie.

3. J'avais espéré du reste pouvoir y revenir à propos de la publication, qui était annoncée par M. Ascoli (note 2 de la p. 123), d'une nouvelle édition de cette rarissime comédie, dans la *Bibliotheca rara* de Daelli. Malheureusement, il paraît que cette édition, préparée par le professeur Faustus Lasinio, n'a point vu le jour. La *Bibliotheca rara*, qui avait commencé à paraître en 1862, et qui, en 1865, comptait déjà plus de cinquante volumes (in-18), a été interrompue à cette époque (dans l'année même où a paru le travail de M. Ascoli) par la ruine de la maison Daelli qui éditait cette collection à Milan.

de Molise, en 1864, notamment à Acquaviva Colle Croce, auprès d'une Bohémienne assez vieille (Maria del Duca), fixée dans cet endroit, et à S. Biase, où se trouvaient réunis, à l'occasion de la foire (21 et 22 octobre 1864), une quarantaine de Bohémiens dont plusieurs, de différents âges et des deux sexes, se prêtèrent volontiers à ses enquêtes. Parmi eux se trouvait un Bohémien de Melfi, en Basilicate (Antonio Patanelli del fu Domenico). Par lui et par d'autres, M. Ascoli apprit qu'il y avait quelques familles de Bohémiens établies dans la Terre d'Otrante, dans la Basilicate, dans la Terre de Bari, dans la Principauté ultérieure, dans le comté de Molise (où une quinzaine de familles habitent ou ont habité dans des grottes situées près de Macchia, — confins de la Basilicate près de Volturara), et enfin dans les deux Abruzzes ultérieures. La plupart seraient natifs de la Molise [1], *Zingani campobassani*. On a dit aussi à M. Ascoli qu'on les rencontrait en assez grand nombre dans les Calabres. J'ajouterai, en passant, que d'après le Bohémien de Melfi, il y a à Rome des Bohémiens « riches et qui vont en voiture. » Ces indications (p. 128-129) que je réunis dans l'ordre géographique, en partant d'abord du talon de la botte italienne, s'étendent, comme on le voit, sur la plus grande partie de l'ancien royaume de Naples. M. Ascoli les donne en précisant les endroits habités par telle ou telle famille, et elles sont précieuses, car, pour mon compte, je n'avais encore trouvé aucuns renseignements précis sur les Bohémiens du royaume de Naples, non plus, du reste, que sur ceux du reste de l'Italie, le peu que je sais de ces derniers me venant de quelques Bohémiens du Piémont ou de la Savoie que j'ai rencontrés en France. Les seules données statistiques que fournisse M. Predari se réduisent à ces trois lignes : « L'Italie est une des parties de « l'Europe les moins infestées de Bohémiens; cependant il s'en rencontre quel- « quefois en bon nombre dans les deux Siciles et surtout dans la Romagne. » Il faut rapprocher de ce passage celui de Borrow (*The Zincali of Spain*, t. II, p. 140), où l'auteur signale des bandes de Bohémiens exotiques qui viennent, dit-il, de Moldavie et de Hongrie faire des excursions triennales en Italie et en France, en les distinguant des « *Bohémiens d'Italie*, qui vivent d'une manière « très-sauvage, et qui habitent les ruines des vieux châteaux féodaux très- « répandus dans ce pays. » De ces Bohémiens exotiques, qui seraient très-intéressants à connaître, M. Ascoli, qui cependant relève le passage de Borrow, ne paraît rien savoir personnellement. Quant aux Bohémiens acclimatés dans le royaume de Naples, les informations qu'il a recueillies sur eux, quoique nécessairement très-incomplètes, paraissent établir qu'ils y sont peu nombreux et très-disséminés ; car s'il y existait quelques centres importants, ils n'auraient sans doute pas échappé à son enquête. Tous ou presque tous ont des noms de famille et des prénoms italiens (parmi les noms de femmes je remarque celui de *Smeralda*). M. Ascoli a constaté aussi que les Bohémiens de cette région tendent

1. Dans cette province les Bohémiens auraient même fondé, vers la fin du XV[e] siècle, une petite ville, Jelsi ou Ielsi, qui dans quelques documents est appelée *Castrum Giptiæ* (voy. note 1 de la p. 154).

à s'allier à des familles non bohémiennes du pays et à s'italianiser. Ceux qui se mêlent ainsi à la population locale perdent ordinairement leur langue au bout d'un certain temps. Mais ceux qui continuent à la parler la conservent assez pure, et il n'y a rien là qui ressemble au langage corrompu des Bohémiens d'Espagne et du pays basque ou de ceux du Jutland. Sur ce point, M. Ascoli (p. 127-128) rectifie une assertion de M. Borrow (t. II, p. 140), qui, autant que j'en puis juger d'après les quelques Bohémiens piémontais que j'ai rencontrés, ne s'applique pas mieux aux Bohémiens du nord de l'Italie qu'à ceux du sud. On peut donc tenir pour certain que, parmi les uns et les autres, on trouve encore des représentants bien conservés d'une tribu trop négligée jusqu'ici.

Je me borne, pour ce qui regarde la langue des Bohémiens en Italie, à cette remarque générale, ne voulant point, ici plus qu'ailleurs, m'aventurer en des détails qui réclameraient la compétence d'un linguiste. Mais je me permettrai d'exprimer le regret que M. Ascoli soit encore plus avare que M. Paspati de renseignements sur les industries spéciales, le genre de vie et les coutumes des Bohémiens à qui il a eu affaire.

Dans la partie italienne de ses observations, les seules qui portent sur des éléments recueillis par lui, M. Ascoli ne donne, pour noms ethniques des Bohémiens, que *Rom* et *Kaló* (p. 153) : aucune mention des autres noms que j'ai indiqués plus haut. Je serais surpris cependant que le nom de *Sinti*, qui est le plus usité de tous chez les Bohémiens du Piémont, fît défaut chez ceux de l'Italie méridionale, et, parmi les noms ethniques qu'il importe de recueillir partout, celui-ci, je le répète, est un des plus intéressants à constater.

M. Ascoli n'a pu d'ailleurs recueillir aucune tradition, ce qui ne prouve pas qu'il n'y en ait aucun reste chez ces Bohémiens; car son séjour parmi eux paraît avoir été bien rapide. Ils ont toujours été là « dall antigo tempo. » *C'est ici notre royaume* (Chestu lu regnu nostru), disait fièrement une Bohémienne. Une autre, cependant, « Maria del Duca aimait à se nommer, d'après la tradition fabuleuse (sic), Zingara dell' Egitto » (p. 129).

Je me suis arrêté à ces détails parce que les informations sur les Bohémiens de l'Italie sont rares, et parce que tout ce qui les concerne, surtout dans le sud de ce pays, me paraît avoir un intérêt particulier. — Sur ceux de la Sicile, on ne sait rien, et c'est là une lacune particulièrement regrettable. Au risque de commettre une hérésie, contre laquelle les objections ne manqueront pas, j'avouerai que je ne puis me défendre de soupçonner une antique parenté entre les Bohémiens et les mystérieux Sicanes qui peuplèrent la Sicile avant les Sicules[1]. Vraie ou fausse, cette hypothèse, qui se rattache à des considérations que je ne puis exposer ici, a trop d'importance pour que je n'appelle pas sur elle l'attention de tous ceux qui étudieraient enfin les Bohémiens de Sicile, leur

1. La principale objection évidemment, c'est que les Sicanes passent pour des Ibères venus d'Espagne. Quant à l'antiquité de la colonisation sicane, je puis affirmer qu'elle ne fait pas ici le moindre obstacle à l'hypothèse que j'émets, et qu'elle ne doit pas arrêter un instant ceux qui voudraient bien l'examiner.

histoire, leurs traditions, leurs mœurs et les ressemblances qui peuvent exister entre eux et certains éléments de la population sicilienne.

—

Je n'ai pas voulu surcharger cette revue générale. J'aurais pu y ajouter une foule de noms qu'on trouvera dans Grellmann ou dans le grand livre de M. Pott, et d'autres qui n'y sont pas. J'aurais pu renvoyer aussi à plusieurs passages des articles supplémentaires de M. Pott (celui de 1849, dans la *Zeitschrift der deutschen morgenl. Gesellschaft*, 3e vol., contient notamment, p. 326-335, une communication intéressante de son ancien élève le chapelain Reuss, sur la langue des Bohémiens de Hongrie). Mais une fois dans cette voie, où s'arrêter? Ce ne sont pas des indications de matériaux épars que je pouvais songer à réunir ici; ce n'est pas une bibliographie, même sommaire, que j'ai voulu donner; et je n'avais pas non plus à m'occuper des rapprochements historiques qu'ont pu faire sur les Bohémiens en général, même en se tournant particulièrement vers les Bohémiens de l'Europe orientale, les Pallas, les Rüdiger, les J.-G. Hasse, les Vivien de Saint-Martin. Plus que personne j'apprécie leurs vues, et je compte en tirer grand profit; mais ces travaux ne rentraient pas dans mon cadre. J'ai même omis certains petits recueils[1] qui doivent avoir leur prix. Ce que j'ai cherché, sur les Bohémiens de l'Europe orientale, ce sont des études positives, soit historiques, soit linguistiques, soit ethnographiques, et je ne me suis arrêté qu'à ce qui se recommandait, soit par l'importance absolue ou relative, soit par le volume, ou encore à ce qui forçait l'attention, comme c'est le cas pour toute brochure spéciale ou prétendue telle[2]. Même dans ce cadre étroit, j'ai pu commettre quelques omissions, mais qui ne sauraient modifier beaucoup le résultat général.

En résumé il faut convenir que la linguistique, malgré d'énormes *desiderata*, n'a pas trop à se plaindre; sous ce rapport quelques contrées de l'Orient sont même mieux partagées que plusieurs pays de l'Occident, où, à la vérité, les Bohémiens, moins nombreux, attirent moins l'attention des observateurs. J'ajouterai que, pour la grande zone que je viens de parcourir, la statistique et même l'ethnographie banale, peuvent trouver aussi le plus souvent à se satisfaire en gros, dans les ouvrages dont je me suis interdit d'aborder la liste beaucoup trop longue. Mais l'histoire proprement dite, c'est-à-dire la série des documents qui nous feraient connaitre tout ce qui se rapporte aux Bohémiens

---

1. Un érudit roumain déjà nommé, M. Hajdeu, m'a indiqué de vive voix, en 1868, un recueil d'anecdotes et de bons mots des Bohémiens de Hongrie, intitulé *la Stematographia,tsigana madiarski* (en serbe), par Arcadius de Bellan. Pesth, 1834, in-4°. Je n'ai pu me procurer cette brochure, qui doit avoir quelque analogie avec celle-ci, que je possède : *Eredeti Tréfák, Adomák s Mondák a Czigany Életből, irta 'öreg Hegedűs Lajos* (Originales plaisanteries, anecdotes et bons mots de la vie des Tsiganes, par le vieux Louis Hegedus), 2e édit., Pest, 1864, petit in-8° de 208 p. — Voilà de ces curiosités amusantes qu'on devrait traduire.

2. A ce compte, j'aurais peut-être dû nommer, malgré son insignifiance, la brochure dont j'ai rendu compte dans la *Revue Critique* du 28 mai 1870 : H. Bernard, *Mœurs des Bohémiens de la Moldavie et de la Valachie*. Paris, 1870, in-18, 68 p.

dans chaque pays, sinon depuis l'époque où ils s'y sont établis, du moins depuis l'époque où l'histoire a commencé pour ces contrées; mais l'anthropologie de la race, mais ses traditions, ses croyances, ses chants, ses coutumes, ses mœurs secrètes, c'est-à-dire le fonds même de sa vie, et même pour certains pays, ses habitudes extérieures (ses habitations, ses véhicules, ses industries, ses instruments de travail, ses ustensiles, son vêtement, souvent fort primitif, etc. : ici je songe surtout aux régions extrêmes de la Russie, Sibérie, qu'il m'est bien permis pour la circonstance de rattacher à l'Europe, Caucase, Crimée, mais aussi à d'autres contrées du sud-est de l'Europe) : tout cela nous demeure presque inconnu.

Puisse cette remarque, et le maigre bilan qui la justifie, piquer le zèle de quelques uns de ceux qui, là-bas, en tant de lieux où les Bohémiens abondent, pourraient, sans grande préparation, mais avec quelque esprit de sagacité et de précision, amasser de petits trésors d'observations originales et de recherches patientes! Il faut laisser au petit nombre de gens compétents sur ce sujet, plus vaste qu'on ne pense, les travaux d'ensemble, soit historiques, soit linguistiques, soit ethnographiques; mais ce que peuvent faire très-utilement les érudits locaux et les observateurs même les moins érudits, ce sont des monographies originales; ce sont, d'une part, des notices historiques bourrées de documents qu'on ne peut jamais faire connaitre trop complètement et avec trop de précision [1], et, d'autre part, des relations, je dirais presque des procès-verbaux, d'enquêtes sur les traditions, les noms ethniques, les légendes [2], les croyances, les mœurs, les coutumes et toute la vie secrète des Bohémiens, des recueils de chants et de matériaux linguistiques, lorsqu'on est en mesure d'en recueillir, et des séries d'observations anthropologiques, si l'on est familier avec ce genre d'études. J'ose, en même temps, recommander à tous ceux qui s'occuperont sérieusement, sous un des rapports quelconques que je viens d'indiquer, des Bohémiens de la région danubienne, de la Roumélie, de l'Asie Mineure, etc., de faire un relevé aussi complet et aussi intelligent que possible des diverses classes bohémiennes, et de noter avec soin tous les traits qui les distinguent, de ne pas manquer du moins de spécifier à quelle classe et à quelle tribu, indigène ou exotique, appartenaient les Bohémiens qui leur auront fourni telles ou telles observations, qui peuvent fort bien ne pas s'appliquer indifféremment aux uns et aux autres, et qui pourront prendre un jour une valeur inattendue. Il n'y a pas de temps à perdre;

1. En ce genre, la Hollande a produit un livre modèle que tout le monde ignore : c'est un volume in-8° de VIII et 160 pages compactes (*Geschiedkundige onderzoekingen aangaande het verblijf der Heidens of Egyptiërs in de Noordelijke Nederlanden*, par J. Dirks, Utrecht, 1850), dans lequel l'auteur (qui, depuis, a encore fourni des suppléments) a donné, le plus souvent in extenso, en les entremêlant de commentaires, tous les documents originaux, publiés ou inédits, qu'il a pu recueillir sur les Bohémiens en Hollande. Ces documents sont classés par provinces; l'ouvrage commence par une notice sur les Bohémiens en général, qui n'est pas la partie importante du livre, et il se termine par un résumé de leur histoire dans le pays. — Aucune autre monographie de ce genre n'a été faite en Occident.

2. Sans même négliger les légendes pseudo-chrétiennes: je montrerai ailleurs l'intérêt historique qu'elles peuvent avoir.

car, en plusieurs endroits, en Roumanie par exemple, de grandes transformations s'accomplissent dans la population bohémienne, les classes se fondent, les traditions se perdent, la langue s'altère; presque partout les mœurs originales commencent à s'effacer.

En terminant, je ne puis résister au désir d'ajouter encore quelques recommandations spéciales. Parmi les coutumes et les rites, porter une attention particulière sur tout ce qui a rapport au mariage, au divorce (quelquefois accompagné du sacrifice d'un cheval), aux enterrements, aux sépultures (souvent mystérieuses et cachées), et aussi aux particularités du baptême. — S'enquérir notamment du *latcho diklo* (*latcho* ou *lacho*, bon; *diklo*, linge, mouchoir, serviette, mot qui prend aussi, comme on va voir, un sens tout particulier). Suivant M. Borrow, le *lacha*, qui devient ici un substantif, est la chasteté *corporelle*[1] de la femme ou de la fille, chose sacrée parmi les Gitanos; et le *diclé* (*sic*, comme dans le *Vocab.* de Vaillant, qui déjà ne donne à ce mot employé seul que le sens de *ceinture*), est une partie du vêtement des jeunes Gitanas qui est étroitement liée au *lacha*, une espèce de ceinture que leur mère elle-même noue d'une façon particulière, qu'elle visite et surveille jusqu'au jour du mariage. Ce jour-là, quatre matrones, deux choisies par le futur, deux par la future, s'assurent que le *lacha* a été respecté, et elles déploient aux yeux du fiancé et de sa famille un beau mouchoir blanc, un mouchoir de baptiste (le *diclé*), qui va devenir le drapeau de la fête (*The Zincali*, t. I, p. 332-334, 339-340). Les informations de M. Borrow sont-elles bien exactes? Celles que je trouve dans une excellente notice anonyme sur les Bohémiens d'Espagne[2], insérée par BRIGHT à la suite de ses *Travels through Lower Hungary*, (Edimb., 1818, in-4°, p. LXXIII,) concordent beaucoup mieux avec celles que j'ai obtenues de divers Bohémiens sur ce qui se pratique parmi les tribus du Piémont et même de la Catalogne. D'après ces diverses informations, les choses se passent un peu autrement et d'une manière plus difficile à raconter. Je me bornerai à dire que les matrones qui visitent la jeune fille immédiatement avant la célébration du mariage, rapportent de cette visite solennelle un mouchoir sanglant (c'est le *latcho diklo*[3]) qui

---

1. M. Borrow (*The Zincali of Spain*, 1re édit., 1841, la seule, je crois, qui soit complète), explique très-bien; t. I, p. 322, ce mot que je souligne. Il faudrait ajouter que, dans d'autres pays, en Égypte par exemple, la fidélité aux lois du mariage et aux devoirs envers la tribu trouve même le moyen de se concilier avec la violation de la chasteté corporelle de la part de la jeune fille avant son mariage. C'est là un sujet très-complexe, comme je le remarque dans une note, p. 1122, de mon article du *Paris-Guide* sur *les Bohémiens ou Tsiganes à Paris*, où je relève quelques traits de pudeur bohémienne qui font honneur à la race.

2. L'auteur de cette notice est « un ami » de Bright, lequel ami l'a écrite pendant un séjour en Espagne en 1816-17 (voy. p. IX de la Préface). Elle est suivie d'une liste comparative de mots et de phrases bohémiens recueillis, en Espagne probablement, par cet anonyme, en Angleterre et en Hongrie apparemment par Bright, qui lui-même s'est occupé des Bohémiens pendant son voyage (p. 109, 188 et 521-544) et après son retour en Angleterre. C'est l'apparition de l'ouvrage de Hoyland qui l'arrêta dans ses recherches (voy. Préface, p. IX-X).

3. Le nom *lacha*, donné par Borrow, se retrouve sous la forme *ladj, latch*, — sanscrit *ladjda*, — avec le sens de *honte, pudeur*, dans Paspati, *Les Tchinghianés*, p. 325. — *Lat-*

devient également le drapeau de la fête. Une coutume pareille ou analogue existe chez les peuples musulmans [1], et aussi chez d'autres peuples orientaux [2]; et les Bohémiens l'ont certainement apportée d'Orient, où il serait surprenant qu'elle ne se retrouvât point parmi eux. Personne cependant ne l'y a signalée, que je sache. — Mais qu'on ne s'attende pas à obtenir des révélations sur tous les sujets mystérieux que je viens d'indiquer, sans y mettre beaucoup d'habileté et d'insistance discrète. Ce sont là les secrets de la race : pour les pénétrer, il faut obtenir la confiance des Bohémiens qu'on interroge, et, de plus, s'adresser à ceux qui connaissent les vieilles coutumes, quelquefois déjà abandonnées.

J'ai grand'peine à quitter ce sujet, et je demande la permission d'ajouter encore quelques mots sur les chants et les traditions. Dans les notes de Reuss, publiées par Pott dans un article indiqué plus haut, il est question (p. 327) d'un *chant célèbre de Pharaon* (beruhmte Pharaonslied), qui est plus long que la plupart des chants des Bohémiens hongrois, « souvent composés de quatre vers « seulement, » et « qui paraît avoir un caractère épique. » Voilà un chant qu'il importerait de recueillir, autant que possible avec une traduction littérale, presque toujours nécessaire pour comprendre le texte et même pour le rétablir. Ce chant fait évidemment partie des traditions de la race (qui sont toutes à noter avec leurs variantes); et, à défaut du texte, toujours difficile à écrire, il faudrait au moins tâcher d'en avoir la traduction, ou même l'analyse, en soignant particulièrement les passages qui peuvent prêter à quelque déduction historique. Rechercher aussi les chants de travail, chants de forgerons, chants d'orpailleurs, etc., et tous ceux qui accompagnent des cérémonies, des rites, des actes importants de la vie, et puis les hymnes au soleil, à la lune, au feu. Rechercher en même temps si les Bohémiens d'Orient n'ont pas, comme ceux de la Norwége, quelque tradition relative à un Dieu lunaire ayant les deux noms de *Dundra* et d'*Alako* ou de *Raho*, etc.

Pour le coup, je m'arrête.

PAUL BATAILLARD.

P.-S. — L'article qu'on vient de lire était écrit avant le siége de Paris par les Allemands, et il a attendu plus d'un an sa publication, suspendue par l'interruption forcée de la *Revue critique*. Vers le moment où je l'écrivais, paraissait à Constantinople un nouvel ouvrage important de M. Paspati, dont je n'ai pu avoir connaissance que pendant un court séjour que j'ait fait à Londres entre les deux siéges de Paris. Grâce à l'obligeante entremise d'un ami anglais, la

---

cho diklo (bon linge) serait-il une altération de *latcheskoro* ou *ladjeskoro diklo* (le linge de la pudeur, c'est-à-dire de la chasteté)? Je ne sais; tout ce que je puis dire, c'est que j'ai donné le mot et l'explication tels qu'ils m'ont été fournis par plusieurs Bohémiens.

1. Voy. notamment *La femme arabe dans la province de Constantine*, par le docteur Bonnafont, Paris, 1866, in-8° de 20 p. (extrait de l'*Union médicale*), p. 13-14.

2. Voy. Simson, *History of the Gipsies*, London, 1865, note de la p. 262. — D'après cet auteur, p. 260 et suiv., une vérification analogue, que toutefois il ne décrit pas, a lieu, au moment du mariage, parmi les Gipsies d'Écosse; mais là elle est précédée d'une autre cérémonie fort étrange, et non moins difficile à raconter, dont il donne le détail.

librairie Asher de Londres voulut bien alors me prêter pour un jour franc l'unique exemplaire qui se trouvait en magasin, et qui était déjà vendu au prix respectable de 1 livre 15 sh., = 43 fr. 75 c. Sur des notes prises ainsi à la hâte j'avais préparé un *post-scriptum* au présent article. Mais j'ai pu, dernièrement enfin, me procurer à Paris le volume; ce qui me permettra d'en rendre compte plus pertinemment dans le prochain fascicule.

P. B.

---

172. — **Philosophisch-historische Grammatik der deutschen Sprache,** von R. Westphal. Iena, Mauke, 1869. In-8°, xxviij-277 p. — Prix : 8 fr.

M. Westphal est surtout célèbre par les beaux travaux qu'il a publiés, en collaboration avec M. Rossbach, sur la métrique et la rhythmique des Grecs. Cependant, avant de consacrer de longues années à cette branche de la science, qu'il a renouvelée de fond en comble, il s'était fait remarquer par des études aussi importantes que nouvelles sur quelques points de la philologie germanique, et surtout par son mémoire sur les lois phoniques des finales du gothique, qui avait fait époque. Plusieurs chapitres de sa *Métrique*, et notamment sa tentative si hardie et suivant nous si heureuse pour établir l'existence d'un mètre indo-germanique primitif, avaient prouvé qu'il continuait à s'occuper des problèmes les plus intéressants de la grammaire comparée. Il leur consacre aujourd'hui un volume qui, malgré la haute valeur de plusieurs de ses parties et l'intérêt constant qu'il excite, a été, je pense, pour presque tous les philologues comme pour l'auteur de cet article, un sujet de grande surprise et de désappointement.

Il ne faut pas en effet se laisser égarer par le titre, qui ne donne du sujet que l'idée la plus incomplète et la plus fausse. La seconde partie seule, consacrée au verbe allemand, le justifie ; la première, à l'exception de quelques pages dans lesquelles l'auteur résume ses recherches sur les finales gothiques, est plutôt une introduction à la grammaire générale des langues indo-européennes, où l'auteur s'est proposé de substituer à la théorie aujourd'hui universellement adoptée sur l'origine des formes grammaticales un système qu'on croyait abandonné depuis longtemps. Le talent remarquable avec lequel il l'a soutenu, la lucidité avec laquelle il l'expose, la logique avec laquelle il l'enchaîne ne parviendront pas à le faire prévaloir en face des conclusions si solidement assises de la science contemporaine, et le grand malheur de l'auteur, comme le grand défaut de son livre, c'est de ne connaître que d'une manière fort insuffisante les travaux qui depuis dix ans ont donné à l'hypothèse opposée à la sienne une vraisemblance voisine de la certitude. Je crois que si M. Westphal avait lu ces livres qu'il ne cite jamais et qu'il ne paraît connaître que vaguement, il aurait abandonné son système, ou tout au moins il aurait tenu compte, de manière à satisfaire un peu plus le lecteur, des explications aujourd'hui admises partout et des preuves sur lesquelles elles s'appuient.

La question en discussion est celle-ci, qu'on s'étonnera peut-être de voir remettre sur le tapis : les flexions, notamment dans les langues indo-européennes,

sont-elles des restes de mots anciennement distincts, joints aux thèmes ou aux racines, et qui ont perdu leur vie propre pour ne plus exprimer qu'un rapport, en même temps qu'ils ont subi une forte altération phonique? ou bien sont-ce des *symboles phoniques*, n'ayant jamais eu de sens par eux-mêmes, mais ayant eu dès l'origine la fonction d'exprimer, par leur adjonction au thème, certains rapports sous lesquels on le concevait? L'unanimité, ou peu s'en faut, des philologues actuels accepte la première solution, celle de l'*agglutination*; M. Westphal se rattache à la seconde, qu'il appelle *organique*, et qui ressemble, bien que dans les détails il l'applique très-différemment, à celle sur laquelle Schlegel basait sa classification des langues.

Pour rendre cette distinction claire, je prends un exemple. Dans les mots sanscrits *bhar-a-mi*, *bhar-a-si*, *bhar-a-ti*, *bhar* est le thème, *a* un déterminatif dont l'origine et le sens ne sont pas bien assurés, *mi*, *si*, *ti*, sont les désinences des trois personnes du singulier. Il est incontestable qu'entre *mi*, *si*, *ti*, et les pronoms personnels *ma*, *tva*, *ta* (*moi*, *tu*, *il*), il y a une connexité qui implique origine commune ou mieux identité. Il s'agit de savoir si les pronoms *moi*, *tu*, *il*, ont été ajoutés à la racine *as* pour la déterminer d'après leur signification (*as ma* = je suis), ou bien si on a dit *asma*, d'où *asmi*, avant qu'il existât un pronom personnel *ma*, lequel aurait été tiré d'*asma* et autres verbes. C'est cette dernière explication que soutient M. Westphal : le pronom personnel, d'après lui, est une abstraction inconnue aux premiers temps du langage; on n'éprouvait pas le besoin de séparer l'idée personnelle qu'on n'exprimait jamais indépendamment des verbes où elle était contenue : « La flexion est historiquement antérieure; » le pronom personnel correspondant est une flexion détachée pour ainsi dire, » une terminaison flexionnelle devenue un mot particulier » (p. xj). Mais s'il en est ainsi, comment expliquer l'origine des flexions elles-mêmes? Voici comment procède M. Westphal : les voyelles *a*, *i*, *u*, les consonnes *m*, *n*, *s*, *t*, ont une vertu indicative et déterminative propre : la langue, qui les emploie une première fois à former les déterminatifs thématiques, les emploie ensuite à former les flexions du verbe aussi bien que celles du nom. Etant donné par exemple le thème *pad*, qui renferme l'idée générale de marche, la langue, en ajoutant la voyelle *a*, indique que cette idée de marche est restreinte à un objet spécial envisagé comme *marcheur*, d'où *pad-a*, pied. M. W. reconnait d'ailleurs ici (p. 83) que son explication ne diffère pas sensiblement de celle des philologues ordinaires, qui regardent *a*, dans *pada*, comme un véritable démonstratif. Mais quand on arrive aux flexions casuelles et surtout personnelles, on reconnait que la détermination qu'elles apportent au thème est bien autrement précise et spéciale que celle qui suffit à tirer *pad* de l'indéfini pour en faire le thème nominal *pada*. Aussi admet-on tout naturellement, pour chacun des éléments de ces flexions, un sens primitif et séparé qui explique cette spécialité de détermination. M. W. autrement: prenant pour exemple le mot ἐδίδοντο, il le décompose ainsi : διδο est le thème, qui contient l'idée de donner; le τ montre que cette action de donner est rapportée à la troisième personne (c'est-à-dire à un être qui n'est ni celui qui parle ni celui auquel il parle); le ν est le signe du pluriel, il indique

que cette action n'est pas rapportée à une, ni à deux personnes, mais à plus de deux, — l'ε du commencement (anc. *a*) renvoie l'activité représentée par διδο au passé (c'est-à-dire la suppose terminée au moment où on parle; — l'ο (anc. *a*) de la fin montre que cette activité est envisagée, au point de vue des personnes auxquelles on la rapporte, comme s'exerçant soit réciproquement entre elles dans leur intérêt (moyen), soit sur elles (passif). Ces différentes lettres se trouvent, par rapport au thème, dans l'ordre où le besoin des déterminations successives qu'elles expriment s'est présenté à l'esprit. Elles n'ont pas, chacune prise à part, le sens précis de cette détermination; elles ne doivent ce sens précis qu'à la place qu'elles occupent. « L'enrichissement de l'idée de la racine » par une détermination amène chaque fois l'enrichissement de la forme de la » racine par un son, qui peut être aussi bien une des voyelles *a*, *i*, *u*, qu'une » des consonnes les plus à portée, une nasale ou une dentale muette (pouvant » être remplacée par la sifflante)... La connexité de ces sons avec l'idée qu'ils » doivent exprimer ne se produit que dans la flexion verbale même. En effet » toutes ces déterminations d'idées qu'expriment les flexions de conjugaison » forment entre elles un système de catégories, système non pas fortuit, mais » nécessaire, en sorte que chaque détermination d'idée a dans le sein de ce » système une place précise et constante..... Ce sont des déterminations qui » sont entre elles dans une relation (dialectique ou logique) certaine, qui » forment une chaîne continue et représentent, dans leur genèse logique, un » progrès incessant de l'idée la plus générale à une richesse d'idées toujours » croissante » (p. 92-3). Mais comment l'homme est-il arrivé à posséder cette logique et à la représenter dans son langage? M. W. dit franchement dans sa *Préface* (p. xiv) : « La conception que je propose pour le développement du lan- » gage est, en regard de la théorie mécanico-matérialiste, une conception idéa- » liste et si l'on veut supranaturaliste, » et il rapproche ensuite le travail logique inconscient dont la langue est le produit et l'expression de la formation des cristaux. Les lois logiques ne sont pas dans la tête et surtout dans la conscience de l'homme; il ne fait que donner l'existence concrète aux types éternels qui existent en dehors de lui. C'est là, comme le dit l'auteur, une conception toute platonique, « et ce point de vue platonique peut très-bien s'appliquer encore à » la science du langage » (p. xv).

J'ai cité la théorie de M. W. sur le verbe, parce que c'est de beaucoup la partie la plus étudiée et la plus développée de son système; c'est aussi, comme on le sait, celle où l'opinion contraire se regarde comme le mieux établie; des deux côtés, on n'aborde qu'à peine le problème des flexions casuelles et on en présente une solution bien moins claire. La méthode qu'emploie l'auteur est tellement opposée, comme on a pu s'en convaincre, à celle qui règne aujourd'hui en linguistique, qu'on pourrait presque être tenté de lui appliquer la fin de non-recevoir destinée à ceux qui nient les principes. Mais même en se tenant au point de vue purement philosophique, on arrive à des conclusions bien différentes des siennes. Si on admet que l'esprit humain travaille d'après une logique rigoureuse, ce qui est incontestable, il ne faut que ramener avec plus de sévérité ses opérations

aux lois que l'expérience nous a permis de constater dans son activité. Or tout le travail logique que M. W. prétend retrouver remonte à un point de départ inadmissible : il nous est impossible de nous représenter comment l'esprit peut donner à un son, qu'il n'a attaché à l'image d'aucun objet précis, une fonction purement déterminative, c'est-à-dire purement abstraite. On n'est pas autorisé à supposer à l'esprit dans une période ancienne d'autres modes d'action que ceux qu'il possède encore ; la philologie doit se baser sur ce principe, analogue à ceux qui dominent maintenant l'histoire naturelle. Le langage surtout, qui repose essentiellement sur la présupposition d'un accord logique entre l'esprit du parlant et celui de l'écoutant, doit être toujours expliqué d'après les lois les plus simples qui régissent les opérations de la pensée. Plus une explication des faits originels du langage sera conforme à ce que nous savons de la marche habituelle de l'esprit, plus elle sera proche de la vérité ; or l'attribution aux sons et à leur ordre de la valeur que leur suppose M. W. n'est pas seulement à nos yeux entachée de « supranaturalisme ; » cette attribution constituerait un véritable *miracle*, car elle est en dehors de toutes les lois connues du fonctionnement de l'esprit ; et comme telle elle n'a pas même droit d'entrée dans la science. Aussi M. W. n'est-il pas fondé à dire : « La conception organique et la théorie » de l'agglutination ne sont en somme que deux hypothèses du même ordre » (p. xj). La seconde n'est pas une hypothèse, c'est une tentative, — plus ou moins heureuse jusqu'à présent sur tel ou tel point, — de vérifier dans le détail ce qui est certain *à priori*, l'identité de l'esprit humain à lui-même dans le domaine du langage. L'autre théorie n'est qu'une fantaisie, provenant d'une curiosité impatiente, qui aime mieux donner aux problèmes une solution quelconque que d'avouer qu'elle ne peut les résoudre. En cela, il est certain qu'elle est profondément *platonique*, et j'ajouterai que, dans l'exposé aussi habile que clair de M. Westphal, elle a quelque chose de cette séduction propre aux systèmes idéalistes, qui s'empare de l'esprit du lecteur et ne se dissipe qu'après une froide analyse.

Je ne veux pas réfuter *a posteriori* le système de M. Westphal ; il serait facile d'y relever des invraisemblances et même des impossibilités flagrantes. La meilleure réfutation est la lecture d'un bon livre, comme la *Chronologie des langues indo-européennes*, de Curtius : les systèmes de toutes pièces ne se détruisent qu'en changeant le point de départ. Il y a d'ailleurs peu de danger, maintenant que les méthodes scientifiques sont vulgarisées, à voir se propager la théorie de l'auteur. Je me bornerai à un point où il s'agit encore de logique et de succession des idées dans le langage, et dont la discussion fera bien saisir les deux explications en présence : il s'agit de la flexion *mi*, qui marque la première personne du singulier. *Ma* est le pronom de la première personne dans toutes les langues indo-européennes ; ce pronom se retrouve évidemment dans le *mi*, *m*, flexion casuelle de la première personne. Le pronom s'est joint, dans *as-mi*, au thème verbal pour lui faire signifier : « Je suis. » M. W., qui regarde au contraire *asmi* comme une forme primitive, d'où *ma* s'est ensuite détaché, fait ici, par exception, une objection au système généralement admis. *Ma*, dit-il

(p. 129), a seulement le sens de « moi », « à moi », jamais celui de « je »; on est donc obligé (dans le système ordinaire) d'avoir recours à une période hypothétique plus ancienne dans laquelle le nominatif aurait aussi été exprimé par la racine *ma*; plus tard, quand ce mot *ma*, auquel on attribue le sens de « je, » se serait uni au verbe, il aurait disparu comme nominatif, et on l'aurait remplacé par le mot nouveau *aham*, etc. (gr. ἐγώ, l. *ego*, got. *ik*). Il est impossible de donner une raison pour cette prétendue disparition de l'ancien nominatif et cette substitution d'un mot nouveau. La méthode que je soutiens n'a pas besoin de se réfugier dans des hypothèses sur des états de la langue qu'on ne peut vérifier; elle s'attache à la forme que nous rencontrons réellement dans la langue, elle ne dépasse pas le cercle du domaine linguistique immédiatement observable, enfin elle est en état de donner la raison pour laquelle le nominatif *je* est rendu non pas par la même racine pronominale que les autres cas, mais par une forme évidemment postérieure. » — D'abord ce n'est pas une hypothèse que d'admettre une période où *ma* n'était pas restreint à exprimer les cas obliques : il est clair qu'avant la formation des cas *ma* désignait la personne de celui qui parle sans aucune autre détermination; et comme les flexions du verbe sont très-probablement antérieures à celles du nom (pronom), *asma* (d'où *asmi*) s'est formé à une époque où il n'y avait pas encore d'expressions distinctes pour les cas différents du pronom : rien n'est plus simple. En second lieu M. W. se dit en état d'expliquer pourquoi le pronom de la 1re personne a pour le nominatif une forme toute différente de celle des autres cas, et prétend que ses adversaires ne pourraient en faire autant. Voici son explication, qui par parenthèse s'appliquerait beaucoup moins bien à *asmi* (et à beaucoup d'autres verbes) qu'au verbe qu'il a choisi. Il montre, avec raison suivant moi, que dans la période ancienne le besoin d'exprimer séparément le nominatif du pronom de la première personne ne se faisait pas sentir, tandis que pour les cas obliques, comme *moi*, *à moi*, la flexion verbale ne suffisait pas toujours et rendait un pronom séparé nécessaire. On n'avait besoin que de *tuda-m* pour dire « j'ai battu, » et encore que de *tuda-ma* pour dire « je me suis battu » ou « j'ai battu pour moi (moyen), » mais pour dire « tu m'as battu » la langue n'offrait pas de flexions verbales (c'est même, comme l'a remarqué Schleicher, un trait distinctif des langues indo-européennes); de là nécessité de dire *tuda-s ma* et emploi fréquent du pronom *ma* comme régime. Cette explication, qu'on peut poursuivre dans le détail, est ingénieuse et paraît bonne, mais elle est parfaitement conciliable avec la doctrine de l'agglutination. Celle-ci établit seulement quatre périodes : 1° existence séparée du thème verbal et du thème pronominal *ma*, qui n'a pas encore de détermination casuelle; 2° formation de la flexion verbale de la première personne, et emploi concurrent de *ma* comme pronom séparé, mais avec la restriction, expliquée par M. W., que ce *ma* ne sert guère à désigner la première personne que comme objet de l'action; 3° distinction, dans le pronom envisagé comme objet de l'action, de cas différents; 4° adoption pour la première personne d'un nominatif emprunté à une autre racine, à l'époque où la pensée plus complexe, l'esprit plus analytique, éprouvent le besoin d'exprimer ce nominatif, *ma* restant exclu-

sivement affecté, par suite de l'emploi antérieur, à exprimer la première personne comme objet de l'action. Presque tous les raisonnements de M. Westphal peuvent ainsi s'appliquer au système contraire au sien, et ce système a l'immense avantage de s'appuyer toujours sur des faits constatés et d'expliquer les phénomènes les plus anciens du langage par des transformations également applicables à ce qui se passe actuellement dans les langues.

Nous avons insisté sur la partie *philosophique* de ce livre, parce que c'est celle à laquelle l'auteur attache évidemment le plus d'importance. Il est à croire, nous le répétons, qu'il fera peu de disciples. Il déclare qu'il a puisé les idées dominantes de son système dans les leçons professées en 1846 et 1847 par M. Gildemeister, et qu'il n'a fait qu'appliquer dans le détail la doctrine de ce maître. Nous ne savons si l'illustre professeur de Bonn est resté lui-même attaché au système qu'il exposait il y a vingt-cinq ans; mais nous dirons que ce système porte les traces d'une familiarité plus habituelle avec les langues sémitiques qu'avec la grammaire indo-européenne. Il aurait encore aujourd'hui des partisans parmi les sémitistes, mais l'étude et l'analyse des langues plus transparentes de notre famille établissent sur des bases qui paraissent inattaquables la doctrine « mécanico-matérialiste, » et il est à croire qu'elle pourra un jour être appliquée aux langues sémitiques avec une certitude presque égale. Mais il n'en faut pas moins reconnaître l'intérêt et la valeur de la tentative de M. Westphal; il y a peu de livres qui suggèrent sur les grands problèmes linguistiques plus de pensées que le sien, et l'effort d'esprit qu'il faut faire pour soutenir contre ses ingénieuses déductions la méthode qu'il essaie de détruire est un excellent exercice pour se bien rendre compte de cette méthode même et se mettre en état de l'appliquer.

La partie purement grammaticale du livre de M. Westphal contient également beaucoup de choses intéressantes, mais elle porte souvent dans les détails la trace de l'interruption qu'ont subie pendant des années les études philologiques de l'auteur. C'est surtout dans ses recherches sur le verbe germanique qu'il arrive à M. W. soit de présenter comme nouvelles, soit d'ignorer des explications déjà données. Nous ne nous arrêterons pas sur cette partie, dont la lecture ne peut manquer en tout cas d'être féconde pour les germanistes. Nous nous bornerons à signaler chez l'auteur un trait d'esprit qui le rapproche d'un autre grammairien allemand bien différent de lui sous tous les autres rapports, nous voulons parler de M. Scherer (cf. *Rev. crit.*, 1868, t. II, p. 354) : c'est ce qu'on peut appeler le patriotisme philologique. Cette tendance, que nous voulons ici constater sans essayer d'en apprécier la valeur et l'origine, remonte d'ailleurs, on le sait, à Jacob Grimm, qui expliquait la substitution, en allemand, des muettes fortes aux douces par la surexcitation et la fierté des peuples germaniques au moment de l'invasion de l'empire romain. M. Scherer y voyait la preuve que le peuple allemand était le peuple passionné par excellence, et avait par conséquent la vie psychique la plus intense. On peut rapprocher de ces idées les remarques suivantes de M. Westphal : « Combien notre déclinaison est-elle » inférieure à celle des langues slaves, qui offre encore aujourd'hui sept dési-

» nences casuelles presque toutes sonores, une seule de moins que le sanscrit! » Combien la flexion verbale de nos voisins romans est-elle plus riche et plus » variée que la nôtre! N'ayons pas honte de cette pauvreté : c'est notre activité » intellectuelle plus grande qui nous a portés à nous défaire d'un attirail devenu » superflu, et cette simplicité prouve en même temps chez la race germanique » une civilisation plus développée (*das hœhere Culturleben*) et un droit plus solide » à obtenir dans l'histoire un rang éminent » (p. viij). — « Cette constance » sans exemple (dans la conservation des radicaux), de même que la vitalité » toujours jeune de la langue, assure aussi au peuple une vie longue et féconde, » et peut lui être un sûr garant qu'après l'époque de splendeur politique du » moyen-âge, une période analogue d'importance dans l'histoire du monde » attend le peuple allemand moderne » (p. vj). — « Il semble presque » que le Germain, à l'époque où cette accentuation constante de la syl- » labe radicale s'établit dans son idiome, ait fixé dans la langue qu'il parlait, » en faisant de la syllabe qui désigne l'action et le mouvement le centre » tonique du mot, le type de sa propre nature, son amour du mouvement et de » l'action » (p. 7). — « La mutilation des désinences... a commencé à une » époque antérieure sans doute de plusieurs siècles à Ulfilas. C'est alors qu'on » a régulièrement rejeté des finales toutes les voyelles brèves *a* et *i*, à moins » qu'une double consonne ne les protégeât : ce fut pour ainsi dire un acte de » témérité, un défi lancé par l'esprit germanique prenant conscience de sa » force; on n'avait plus peur des duretés et des accumulations de consonnes » qui se produisaient ainsi et qu'on avait longtemps évitées avec soin : on était » sûr de pouvoir les maitriser; de même que, dans toutes les autres directions » de la vie, la force des Germains ne reculait devant aucun effort, l'organe » germanique bravait aussi hardiment les dures consonnes accumulées » (p. 101). — Ces lignes ont été écrites en 1869; on en trouverait d'analogues dans un grand nombre de livres, consacrés en apparence à la science pure, écrits en Allemagne dans les années qui ont précédé les derniers événements. Ce n'est pas ici le lieu de présenter les réflexions que peuvent suggérer de semblables passages; mais nous croyons qu'ils sont de nature à en provoquer de plus d'un genre.

---

173. — **English Gilds :** *The original ordinances of more than one hundred early English Gilds*, with *The olde Usages of the Cite of Wynchestre; the Ordinances of Worcester; the office of the mayor of Bristol;* and *the Costomary of the manor of Tettenhall-Regis*, from original mss. of the xivth and xvth centuries, edited with notes for *the Early English Text Society*, by the late M. Toulmin Smith, with an introduction and glossary, etc. by his daughter, Lucy Toulmin Smith, and a preliminary essay in five parts on the History and development of Gilds by Dr Lujo Brentano. London, Trübner, 1870. In-8°, cxcix-483 p. (Publication de l'*Early English Text Society*). — Prix : 26 fr. 25 c.

Le sujet de ce recueil est aussi vaste, aussi intéressant que peu connu du public français. Il faut l'avouer, les savants qui s'occupent chez nous du moyen-âge sont restés trop étrangers, dans le choix de leurs travaux, aux préoccupations de leur temps, et ont trop négligé l'histoire sociale et économique du pays. En

Angleterre, au contraire, et plus encore en Allemagne se manifeste sur l'histoire des institutions municipales et de toutes celles qui ont contribué au développement des classes moyennes, un mouvement d'études, inspiré par un patriotisme de bon aloi en même temps que par la curiosité historique. C'est à ce mouvement qu'est dû le livre dont nous allons rendre compte.

Le travail de M. Brentano sur les ghildes et les *trade-unions*, par son extension, par la diversité des sources auxquelles il a été puisé, ne saurait être considéré comme une simple introduction au recueil de M. Toulmin Smith et sera de notre part l'objet d'un examen particulier, lorsque nous aurons parlé du recueil lui-même. Le noyau de ce recueil est une série de statuts de ghildes religieuses, envoyés à la Chancellerie royale en 1389 et conservés aujourd'hui au *Record-Office* (Miscellaneous Rolls, Tower Records). Le 1[er] novembre 1388, Richard II, conformément à une décision du Parlement, manda aux shérifs du royaume de faire publier dans leurs comtés que les maîtres et gardes de toutes les ghildes et confréries seraient tenus d'adresser à son Conseil, avant le 2 février suivant, des rapports sur la fondation, l'organisation et les propriétés des associations à la tête desquelles ils se trouvaient. Telle est l'origine des statuts, rédigés en anglais, qui forment la 1[re] partie du recueil. Ces statuts, se rapportant tous à des ghildes religieuses dont la sphère d'action était peu étendue, présentent une grande uniformité. Ceux des ghildes de Lynn, par exemple, se ressemblent tellement, non-seulement dans le fond, mais dans la forme, que l'éditeur aurait pu se contenter de donner une liste de ces ghildes, avec la date de leur fondation et les particularités de chacune d'elles. Si, ayant à choisir parmi les statuts de plus de 500 ghildes, il avait été guidé seulement par leur intérêt intrinsèque, la 1[re] partie de son recueil offrirait sans doute plus de variété, mais il a cru devoir donner la préférence aux textes anglais et leur réserver une place à part, pour se conformer au but de la Société sous les auspices de laquelle il entreprenait son travail. Au point de vue de l'histoire des ghildes, il y a lieu de regretter la préoccupation à laquelle il a obéi; elle l'a amené également à rejeter dans la 2[e] partie des documents de même origine et de même caractère que ceux de la 1[re], uniquement parce qu'ils sont en français ou en latin, et, chose plus grave, à ne pas les reproduire intégralement ni dans leur forme originale. Ce système a le double inconvénient de nous inspirer des doutes sur le véritable sens des documents, et de priver les philologues de textes anglo-normands très-précieux[1].

Les statuts latins et français, ayant, comme nous venons de le dire, la même origine que les premiers et traduits en anglais, constituent le fond de la 2[e] partie. Outre que ces statuts sont beaucoup plus variés que les précédents, ils sont accompagnés et complétés par des documents d'un autre genre et d'une autre provenance, qui donnent à l'ensemble un grand intérêt. Cette 2[e] partie s'ouvre

---

1. M. T. S. a cependant publié l'original latin des statuts de la ghilde de la Sainte-Croix à Stratford-sur-Avon, et il n'a fait cette exception qu'à cause de l'intérêt passionné qui s'attache à la patrie de Shakespeare p. 212. Voilà une singulière raison!

par deux des mandements royaux, qui ont amené la formation du fonds découvert et utilisé par M. T. Smith. Est-il besoin de faire remarquer que la place naturelle de ces deux pièces était en tête du recueil ?

On pense bien que nous n'allons pas, à propos de ce recueil, discuter les diverses théories sur l'origine des ghildes, exposer leur histoire dans les divers pays de l'Europe, et montrer quelle part leur revient dans le développement des classes moyennes. Le peu que nous aurons à dire de ces graves questions, viendra plus à propos, lorsque nous parlerons du travail de M. Brentano. Pour le moment, nous nous bornerons à faire apprécier l'intérêt de cette 2e partie en signalant ce que nous y avons trouvé d'intéressant.

Les ghildes n'avaient pas besoin d'être reconnues par le roi pour avoir une existence légale (p. 128, 130 et notes, 211, 218), mais la confirmation royale leur donnait le droit de posséder en main-morte. Les lettres-patentes de confirmation et d'amortissement n'étaient octroyées qu'après une enquête de *commodo* et *incommodo*. Cette enquête avait pour but d'établir la valeur des terres, rentes, etc., composant la dotation, le mode de tenure, la mouvance, les biens qui restaient aux donateurs et qui pouvaient se trouver insuffisants pour assurer l'exécution de leurs obligations.

Les impétrants payaient un droit d'amortissement (p. 240-245). Les ghildes se recrutaient dans la classe moyenne (*de statu communum et mediocrum virorum*). Elles manifestaient même une certaine méfiance contre les personnes qui auraient pu s'autoriser de leur position sociale pour dominer leurs confrères. Ainsi la ghilde de S. Michel à Lincoln n'admettait qu'avec difficulté les maires et baillis municipaux, et leur défendait de se prévaloir de leur dignité pour aspirer aux charges (p. 178, 179). Les ecclésiastiques ne pouvaient y être promus dans la ghilde de la Sainte-Trinité à Cambridge, sous prétexte des convenances de leur ministère (p. 265 en note). Cependant cet esprit égalitaire n'était pas général. La liste des membres de la confrérie de S. Georges à Norwich contient les noms de personnages ecclésiastiques et laïques d'un rang élevé (p. 453). — Indépendamment de leur destination spéciale, les ghildes avaient toujours pour but l'assistance mutuelle, les bonnes œuvres et les exercices de piété. Les ghildes de Notre-Dame et du Saint-Sacrement à Kingston-sur-Hull prêtaient à ceux de leurs membres qui n'avaient pas réussi, l'argent nécessaire pour remonter leurs affaires. Ce prêt s'élevait dans la première à 10 sh. et dans la seconde à 20 sh., que la ghilde abandonnait au sociétaire pauvre, si, pour des motifs légitimes, celui-ci n'avait pu les rembourser au bout de trois ans (p. 156 et 160). La ghilde des forgerons de Chesterfield prêtait aussi de l'argent à ses membres pour leur commerce ou pour leurs dépenses personnelles, mais celui qui ne remboursait pas à l'échéance, était exclu après trois sommations (p. 170). Au lieu d'emprunter à l'association, le confrère, réduit à un état de pauvreté irrémédiable, pouvait s'adresser à la charité individuelle de ses confrères. A certains jours, il allait de maison en maison, il y était reçu, non en mendiant, mais comme chez lui, et on lui donnait, outre un demi-penny, la nourriture et les vêtements dont il avait besoin (p. 169). — Au sujet des honneurs funèbres

rendues à un confrère, signalons la défense faite à ceux qui veillent le mort, d'évoquer les esprits, et de s'amuser aux dépens du cadavre et de la mémoire du défunt[1]. Les devoirs envers les morts étaient poussés si loin, que, lorsqu'un confrère mourait à une dizaine de milles de la ville, les gardes de la ghilde allaient chercher le corps, au-devant duquel se rendait la confrérie (p. 7, 20, 31, 35, 164). — Les bonnes œuvres des ghildes ne consistaient pas seulement dans des aumônes; elles fondaient aussi des écoles et exécutaient des travaux d'utilité publique. La ghilde de S.-Nicolas à Worcester fut obligée de renoncer, pendant quelques années, à l'entretien d'un maître d'école, pour appliquer l'argent de cette fondation à la réparation des murs et du pont de la ville, qui tombaient en ruine. Les réparations faites, l'école s'ouvrit de nouveau et attira bientôt plus de cent élèves (p. 198, 202, 204-205). La ghilde de Sainte-Croix à Birmingham, que nous considérons, avec M. Brentano (p. cvj, note), comme une ghilde religieuse, plutôt que comme une ghilde municipale, assurait l'entretien de deux ponts de pierre et de plusieurs grandes routes, dont la ville ne pouvait supporter les charges (p. 248-249). C'est au profit de cette ghilde et pour l'exécution des mêmes travaux, qu'un habitant de Birmingham, qui vivait à la fin du xv[e] et au commencement du xvi[e] siècle, William Lenche disposa de sa fortune, en réservant l'usufruit à sa femme, par une substitution fidéi-commissaire perpétuelle. Grâce à ce détour, ces biens, quoique réellement donnés en main-morte, échappèrent à la confiscation, lors de la spoliation des ghildes par Henri VIII et Edouard VI, et la fondation de William Lenche existe encore (p. 251). — Dans une convention passée en 1514 entre la ghilde du Saint-Sacrement d'York et Thomas Tanfelde, prieur de Notre-Dame de Thorneholm (comté de Lincoln), nous voyons une ghilde accepter, comme le ferait un couvent ou un chapitre, la charge de célébrer un service funèbre. Le prieur fonde pour le repos de son âme et de celle de ses parents, un obit qui sera chanté par la ghilde, et pour lequel il paiera différentes sommes à ses officiers, et notamment au chapelain. Après sa mort, ces charges seront supportées par la ghilde, qui assure ainsi la célébration de l'obit, et qui se soumet, au cas où elle manquerait à ses obligations, à une clause pénale de 10 s. (p. 143).

La fête du patron était célébrée dans quelques ghildes par une procession, représentant un fait mémorable de sa vie. Pour la ghilde de Sainte-Hélène à Beverley, c'était naturellement l'invention de la Sainte-Croix. Un jeune homme, le plus beau qu'on pût trouver, se costumait en reine et jouait le rôle de sainte Hélène. Il était précédé de deux vieillards, portant l'un une croix, l'autre une pelle, qui rappelaient la découverte de la sainte relique. Derrière venaient deux à deux les membres de la ghilde, d'abord les sœurs, puis les frères. Les dignitaires fermaient la marche. On se rendait ainsi à l'église avec de la musique (p. 148). Le jour de la Purification de la Vierge, la ghilde de Notre-Dame, fondée au xiv[e] siècle à Beverley, comme la précédente, mettait en scène la

1. « .....nec monstra larvarum inducere, nec corporis vel fame sue ludibria, nec ludos » alios inhonestos, presumat aliqualiter attemptare. » P. 194 en note.

présentation au Temple. Les personnages de cette espèce de parade, qui contenait peut-être le germe d'un mystère, étaient la Sainte-Vierge, représentée par un homme, S. Joseph, S. Siméon, et deux anges portant un candélabre de 24 cierges. A l'église la Vierge présentait son fils à S. Siméon, et chacun, frère ou sœur, offrait un penny et le cierge qu'il tenait à la main (p. 149). La ghilde de l'Oraison-dominicale à York avait pour origine et pour but la représentation d'une pièce morale, qui n'était pas, comme la plupart des scènes dramatiques jouées par les ghildes, une simple parade (p. 137). Mais le goût du moyen-âge pour les exhibitions théâtrales ne se manifestait nulle part autant qu'à York, à l'occasion de la procession de la Fête-Dieu, instituée par la ghilde du Saint-Sacrement. Les 96 corporations de métiers qui y prenaient part en 1415, n'y représentaient pas moins de 54 scènes de l'Ancien et du Nouveau Testament (p. 141-143).

Le recueil de M. T. S., qui nous a déjà montré des ghildes fondant des écoles et exécutant des travaux publics, nous offre encore deux exemples curieux de la variété de leur but. La ghilde des sonneurs de cloches de Bristol ne paraît pas en avoir eu d'autre que d'assurer la bonne exécution des carillons, que l'on sonnait les jours de fêtes et pour les anniversaires des bienfaiteurs de la ghilde (p. 228-296). Dans la même ville, la ghilde des *Calendes* s'était donné ou avait reçu la double mission de conserver les archives de Bristol et celles qu'on lui confiait de plusieurs endroits du royaume, et d'élever dans le christianisme des Juifs et d'autres infidèles. Son nom indique assez qu'elle se composait en majorité d'ecclésiastiques, car c'est celui des associations de prêtres, qui se réunissaient chaque mois, le *Jour des Calendes*, pour délibérer sur leurs intérêts et faire un repas en commun[1]. Cependant une enquête faite en 1318 à la suite d'un incendie qui détruisit les archives de la ghilde, établit qu'elle portait autrefois le nom de confrérie *de la Communauté, du clergé et du peuple de Bristol*, titre qui ne peut convenir qu'à une ghilde municipale. Faut-il supposer que le clergé se détacha de la corporation municipale, pour former, en vue de ses intérêts professionnels, une association particulière qui plus tard admit des laïques? (p. 287-288).

Les statuts des ghildes de métiers sont en petit nombre dans le recueil de M. T. S., et ceux qui s'y trouvent n'ont pas la même origine que les statuts des ghildes religieuses. En effet, tandis que celles-ci durent envoyer au Conseil du roi leurs règlements, le mandement royal relatif aux corporations de métiers exigea la production de leurs chartes et de leurs lettres-patentes (p. 130). Le *Record-Office* ne possède que fort peu des titres produits en exécution de ce mandement (p. 150), mais on peut tirer des statuts trouvés par M. T. S. dans d'autres dépôts bien des faits intéressants.

La dignité de membre d'une ghilde ne permettait pas à un artisan, qui travaillait pour un seigneur, de porter sa livrée (p. 333). — Le patron avait le droit de correction manuelle sur ses ouvriers et ses apprentis (p. 390, art.

1. Brentano, p. lxxxviij-ix.

XXXIV), et les gardes de la corporation des tailleurs à Exeter, en condamnant à des dommages-intérêts un patron qui avait meurtri le bras et fendu la tête de son ouvrier, réprimait seulement l'abus ou l'exercice injuste d'un droit (p. 322, art. 6)[1]. — Les bourgeois seuls (*ffranchised man*) pouvaient ouvrir boutique. Les sociétés de commerce entre un bourgeois et un étranger étaient défendues. A Berwick-sur-Tweed du moins, la ghilde municipale frappait d'une forte amende et excluait même le membre qui plaçait un capital dans une maison de commerce étrangère, ou qui, en sens inverse, était commandité par un étranger (342, art. 21). Dans le premier fait on punissait le transport d'un capital monétaire, qui était regardé au moyen-âge comme le capital par excellence; dans le second, l'emploi d'un capital étranger au préjudice du capital local. — A Worcester, on ne pouvait s'adresser aux ouvriers étrangers, pour tous les travaux de l'industrie drapière qu'à défaut d'ouvriers indigènes (p. 383, art. XVII). Le défaut d'espace nous oblige à passer sous silence bien d'autres dispositions intéressantes que nous avons relevées dans ces statuts.

La troisième partie du recueil de M. T. S. se distingue profondément des deux premières. Elle se compose de trois documents relatifs à l'histoire municipale, et d'un coutumier émané des tenanciers du manoir de *Tettenhall Regis*. Les *anciens usages de Winchester* (p. 349-363) sont une véritable charte municipale, contenant des règles de procédure à côté de tarifs d'octroi et de dispostions sur les fonctionnaires municipaux. Ils sont publiés d'après une rédaction anglaise du XIVe siècle, qu'éclaircit heureusement, en maint passage, la rédaction française du XIIIe siècle insérée par M. Smirke au t. IX de l'*Archæological Journal* et restée inconnue de M. T. Smith[2]. Voici un exemple des rectifications fournies par la rédaction française. Dans le texte de M. T. S. on lit : « .....everych gret *hows* » [house] in wham me worketh the qwyltes, shal to the ferme v. s. by the yere, » *they* [though] he no worche but o-lupy cloth.....» Le passage français correspondant est ainsi conçu : « .....chescun grant *ustil* dunt l'en ovre les bureaus, » doit a la ferme de la vile cinc soz par an, *mes ke* il ne uvere fors un sul drap.» Comme on voit, le texte français permet de corriger deux contre-sens de l'anglais. Dans le premier membre de phrase, il s'agit d'un *outil* et non d'une *maison*, et dans le second le véritable sens est *à moins que* et non *quoique*. Le traducteur anglais aura confondu *ustil* avec *ostel* et peut-être lu ou compris *même que* là où il y avait *mes que*, d'où il résulte que le texte qu'il traduisait était français. Ce n'est qu'en nous autorisant de cette même rédaction française, que nous nous permettons d'expliquer autrement que le savant éditeur un passage fort obscur du *coutumier* de Winchester. Dans ce passage que nous donnons en note dans les deux langues, afin de mettre le lecteur à même de choisir entre l'interprétation de M. T. S. et la nôtre, nous croyons qu'il s'agit, non d'une foire,

---

1. « For that the said W. *unlawfulli* chasted hym, in brusyng of his arme and broke » his hedd. »

2. Miss Lucy T. S. n'en a eu connaissance qu'après l'impression du document et de la note qui le suit.

mais de la réunion solennelle de la ghilde des marchands, d'abord pour faire un repas de corps, à l'occasion duquel on lève un droit, ensuite pour délibérer sur les intérêts communs [1].

Les fonctions municipales à Winchester se partageaient entre un maire, élu pour un an par les bourgeois et par un conseil de 24 notables (off the hevedes) qui l'assistait (p. xciv, n. 3), deux baillis, nommés par les bourgeois sur une liste de 4 personnes arrêtée par le maire et son conseil, deux coroners, six percepteurs, dont trois nommés par le conseil et trois par les bourgeois, quatre sergents à verge. Le trait important de cette organisation est la situation privilégiée du conseil des 24 que sa composition et le poids de ses suffrages, qui balancent ceux de toute la bourgeoisie, conduit nécessairement à considérer comme la représentation de la classe patricienne, et comme le ressort d'un système de pondération entre la haute et la petite bourgeoisie.

Les *Ordonnances de Worcester* (p. 370-409), rédigées sous Edouard IV en 1467, offrent un tableau complet de l'administration d'une grande cité au moyen-âge. C'est un véritable code administratif en 82 articles, qui, sans s'astreindre à aucun ordre, touche à toutes les matières, organisation des pouvoirs publics, droit civil, procédure, industrie, commerce, salubrité. A Worcester, la bourgeoisie s'acquérait à prix d'argent, à titre d'héritage paternel, ou par un apprentissage de sept ans dans la ville (art. 35). La résidence était exigée en principe, mais en fait il suffisait d'avoir une demeure dans la cité et d'y venir payer les impôts (art. 37, 41, 42). Les pouvoirs délibérants consistaient dans un conseil supérieur de 24 personnes, que l'on distinguait, à cause de son costume de cérémonie, sous le nom de la *grande livrée* (the great Acloth), et dans un conseil inférieur de 48 membres. La chambre haute se recrutait dans la chambre basse, et celle-ci se composait des bourgeois les plus notables. Comment se formait-

1. « Derechef, kant l'en purvoit bevere gilde markande, l'en doit per commun assent par les mesters de la vile enquere genz ke covenable soient e de bone fame a requiller en gilde markande. E ke chescun de ceus eit en chatel 4 liv. vaillant ou plus. E ceus ke si serrunt aquilliz serunt hlotéz [sic, hébérgés, logés?] à quatre meisuns cume soleient estre a tuz tens. E kant l'en avera beu gilde markande, les quatre mesuns soi asemblerunt à voier ce ke il averunt levé et ce ke purrunt lever. E si trespas i ad fet, per commun assent soit amendé. E si nule mesun vaille plus de autre, soit chargé à sa value. E ke li argent ke sera levé des 4 mesuns avantd. soit baillé assis prodes homes avantd. esleuz e jurez par commun assent a leaument garder e leaument dispendre et leal acunte rendre as prudeshomes de la vile dous feiz per an per taille ou per escrit. » P. 73.

« Also, whanne me porveyde gylde chaffare, me shal, by commune a-sent, by the maystres of the towne, a-spyȝe folke that be covenable and of good loos, and gadere that ryȝte of chepmen. And that everych of hem habbe fowre hynen stalworthe, other wo, and thelke that beth y-herborwed in foure houses, as hij ouȝte to be in alle tymes. And whanne me hath wel trewe y-chaffared in the fowre howses, hij shulle hem a-sembly for to y-se that hij habbe tha-rered, and of than that hij mowe a-rere. And ȝif that eny thing ys mysdoun, by commune assent that hit be a-mended. And ȝif eny hows is more worth than an other, be hit y-charched to hys worthy. And that selver that shal be a-rered of thilke hows by-fore y-seyd, be y-take to sexe godemen by-fore y-seyd y-chose and y-swore, for the commune assent, and treweleche wetye, and trewleche spende, and treweleche a-countes ȝelde to godemen of the town twyȝes by the ȝere, by skore other by scryt. » P. 357.

elle? Les ordonnances sont muettes sur ce point, aussi bien que sur les attributions des conseils. Ce qui est certain, c'est que ces deux assemblées, dont la plus élevée n'était que l'élite de l'autre, ne supposent pas dans la bourgeoisie de Worcester la distinction de classes que nous avons cru voir à Winchester. L'existence d'un haut bailli et d'un bailli inférieur correspondait à cette division du pouvoir législatif en deux assemblées.

La charge du maire de Bristol (p. 413-428), qui termine dans le recueil de M. T. S. la série des documents relatifs à l'histoire municipale, forme la 4ᵉ partie de la chronique écrite au xvᵉ siècle, sur l'ordre du maire, par Robert Ricart ou Ricaut, greffier de la ville, et connue sous le nom de *registre du maire.* La méthode avec laquelle ce document est rédigé suffirait pour faire reconnaître la plume d'un rédacteur exercé et officiel. Outre un exposé complet de l'installation et des attributions du nouveau maire, on y trouve une foule de curieux détails sur les institutions et les mœurs.

Le *Coutumier de Tettenhal Regis* est une série de règlements locaux faits par les tenanciers du manoir de *Tettenhal Regis* pour leurs rapports avec le suzerain. Il nous suffira de mentionner ce document, complètement étranger au sujet du recueil, en renvoyant ceux qui voudraient en connaître l'origine et l'importance pour le droit féodal, à la note instructive dont Miss Lucy T. Smith l'a fait suivre.

L'Essai de M. Brentano *sur l'histoire et le développement des ghildes et l'origine des trade-unions* se divise en cinq parties :

1° Origine des ghildes; 2° ghildes religieuses ou sociales; 3° ghildes municipales ou ghildes de marchands; 4° ghildes de métiers; 5° *trade-unions.* L'énumération des chapitres indique assez que, si le travail de M. B. a été écrit pour le recueil de M. T. S., il ne saurait être, ainsi que nous l'avons dit, considéré comme une partie accessoire du recueil, et qu'il embrasse au contraire un domaine plus étendu.

M. B. voit dans la famille le type, le modèle de la ghilde. Tant que la famille assure à ses membres une protection efficace en poursuivant la réparation du tort causé à l'un d'eux, en lui fournissant des *conjurateurs* lorsqu'il est accusé, tant que la solidarité y est assez étroite pour que, d'un autre côté, elle réponde de ses délits, la ghilde n'a pas de raison d'être. Mais lorsque l'extension de la famille en relâche les liens, alors l'individu est forcé de chercher dans une association artificielle les avantages qu'il ne trouve plus dans la famille. Cette opinion s'appuie sur la conformité existant entre la famille germaine et les trois plus anciennes ghildes dont on possède les statuts (Abbotsbury, Exeter, Cambridge, xiᵉ siècle).

Au sujet du deuxième chapitre consacré aux ghildes religieuses ou *sociales*, nous dirons seulement que nous nous associons complètement aux objections de M. B. contre cette seconde qualification imaginée par M. T. Smith. Elle pourrait s'appliquer aussi bien aux ghildes de marchands et aux ghildes de métiers, et ne caractérise pas d'une façon précise le but charitable et religieux des ghildes,

généralement et justement désignées sous le nom de ghildes religieuses[1].

Le troisième chapitre offre un intérêt particulier, parce que l'étude des *gild-merchants* soulève la question de l'origine des municipalités. D'après l'auteur, les municipalités se forment par l'association des propriétaires fonciers des villes, la plupart marchands et industriels, qui, ne trouvant plus dans la famille une protection suffisante contre les violences et les exactions des seigneurs, et entretenant déjà des relations de voisinage, se garantissent réciproquement leurs propriétés et le libre exercice de leur profession. La ghilde ainsi formée *convivium conjuratum*, *amicitia*, n'est pas autre chose que la commune, *civitas*, et la concession d'une ghilde n'est pas différente de la concession d'une commune[2]. C'est sous cette forme, par exemple, qu'au XII[e] siècle, Thurstan, archevêque d'York, accorde à Beverley la commune et les droits dont jouissaient les habitants d'York[3]. Lorsque la population des villes augmente, les nouveaux habitants, n'étant pas admis dans la ghilde municipale, forment d'autres ghildes, qui quelquefois, comme à Berwick-sur-Tweed, sont plus tard incorporées à la première (p. 338-339). La qualité de membre de la ghilde municipale, de bourgeois, devint parfois héréditaire, ce qui constitua une caste aristocratique. Cette caste, en possession exclusive des fonctions municipales, tyrannisa le reste de la population, et, par ex., rejeta entièrement sur elle le poids des impôts. De là des luttes qui, vers la fin du XIV[e] siècle, aboutirent au triomphe des ghildes inférieures, composées d'artisans. Les vaincus furent obligés de s'affilier à ces ghildes. Ils entrèrent dans les plus florissantes et leur assurèrent la suprématie politique. Ce chapitre est un aperçu intéressant de l'histoire municipale dans une partie notable de l'Europe, et l'on ne peut guère y critiquer que la petite place qu'y tient la France et surtout l'omission complète de l'Italie.

Les ghildes de métiers ont une double origine. Elles sont issues d'une part des sociétés d'artisans, faisant partie de la *familia* du seigneur de la ville et travaillant pour lui sous la direction d'un *ministerialis* ou officier seigneurial[4], de l'autre de l'association des artisans libres, exclus de la ghilde municipale, et voulant sauvegarder leur liberté de travail contre la classe patricienne des grands commerçants. M. B. a surtout insisté sur cette seconde origine trop peu signalée jusqu'ici.

La condition de l'ouvrier à la belle époque du régime corporatif (jusqu'au

---

1. La qualification nouvelle est au contraire préférée par l'auteur d'un compte-rendu du travail de M. B. inséré dans le n° 2217 de l'*Athenæum*. Les raisons qu'on donne de cette préférence ne nous font pas changer d'avis.

2. Voy. aussi Wilda, *Das Gildewesen im Mittelalter*. Halle, 1831, p. 146.

3. M. T. S. a publié p. 151 la traduction de cette charte, dont l'original est dans Rymer, *Fœdera*, éd. 1816, I, 10. On sait que la compagnie des marchands de l'eau constituait la municipalité parisienne, qui n'était pas une commune. Il ne faut pas cependant identifier absolument les ghildes de marchands avec les ghildes municipales. Par ex., la ghilde des marchands de Coventry, fondée ou plutôt reconnue par Edouard III, n'a aucun caractère municipal. On ne trouve pas dans ses statuts une seule disposition relative à l'administration de la cité. Ce sont ceux d'une association purement religieuse et charitable. Voy. *Engl. Gilds*, p. 226 et Brentano, p. CV, n. 5.

4. Voy. la note 4 sur la *Familia* de l'évêque de Worms ou *Familia S. Petri*.

milieu du XIV[e] siècle) est décrite dans son travail sous des couleurs très-favorables. Cette manière de voir s'appuie sur le petit nombre des ouvriers et sur la modicité des frais d'établissement. Le premier de ces faits est incontestable en Allemagne et dans les pays où les statuts des corporations n'accordaient à chaque patron qu'un nombre limité d'ouvriers, mais là où le développement de la classe ouvrière n'était pas légalement arrêté, à Paris, par exemple, les ouvriers pouvaient très-bien se multiplier au delà des besoins de la production et subir le chômage ou une réduction de salaires [1].

Nous ne parlerons pas du dernier chapitre (*the Origin of Trade-unions*), que l'auteur a cependant traité avec une prédilection et une compétence particulières, mais dont le sujet appartient plus au domaine de l'économie politique qu'à celui de l'histoire. Disons seulement que, d'après lui, les *trade-unions*, dont l'origine ne remonte qu'au siècle dernier et qui sont particulières à l'Angleterre, sont nées, non, comme on serait tenté de le croire, des associations d'ouvriers formées au sein des *gild-crafts*, mais de la situation précaire dans laquelle le développement de la grande industrie mettait les ouvriers et du désir de maintenir un système industriel qui leur était plus favorable.

On trouve dans l'introduction de Miss Lucy T. S. les renseignements nécessaires sur la série des documents qui forment le noyau du recueil, sur l'état dans lequel feu T. S. son père l'avait laissé et sur ce que sa fille a fait pour le rendre plus digne de paraître devant le public. La part de Miss Lucy dans ce volume ne consiste pas seulement dans cette introduction et dans la collation, les sommaires et les notes de la troisième partie; elle y a ajouté un glossaire, indispensable à ceux qui n'ont pas fait de l'ancien anglais une étude particulière, et un index, dont malheureusement l'insuffisance ne peut être entièrement suppléée par les sommaires placés en marge.

Gustave FAGNIEZ.

---

174. — **Les familles d'outre-mer** de DU CANGE, publiées par E.-G. REY. (Collection de Documents inédits sur l'Histoire de France.) Paris, 1869. In-4°, IV-998 pages.

Parmi les ouvrages manuscrits de Du Cange il en est deux d'une haute importance qui n'ont vu la lumière que de nos jours: la nouvelle édition entièrement refaite de l' « Histoire de Constantinople sous les empereurs français, » publiée en 1826 par Buchon, et le célèbre livre des « Familles d'outre-mer » publié en 1869 par M. E.-G. Rey. On sait, que Du Cange s'était proposé de reproduire les « Lignages d'outre-mer » (déjà édités auparavant par La Thaumassière et plus récemment par M. Beugnot à la suite des Assises de Jérusalem), en les complétant à l'aide de tous les documents authentiques qu'il avait pu réunir;

---

1. « .....il estoient [les teinturiers] si chargié de grant planté de vallès que souvente- » foiz il en demouroit la moitié en la place qui ne trouvoient où gaagnier.... » *Ordon. relat. aux mét. de Paris* à la suite du *Livre des mét.*, p. 402.

mais ce vaste ouvrage, interrompu par sa mort en 1688, resta inachevé et enseveli durant plus d'un siècle et demi dans la Bibliothèque nationale. Le premier qui sut apprécier toute l'importance de ces matériaux, fut le savant auteur de l'histoire du royaume de Chypre, M. de Mas Latrie, lequel en 1849 fut chargé de leur publication, avec feu M. Taranne, par le Comité des travaux historiques. M. de Mas Latrie s'occupa durant cinq années de continuer l'ouvrage et de le compléter par des notes et par des additions, et contribua beaucoup à jeter des lumières nouvelles sur la partie qui concerne la noblesse féodale de Chypre; mais absorbé par d'autres recherches, il abandonna le tout en 1854 à M. Taranne qui mourut en 1858, sans avoir achevé son travail. Enfin en 1860 M. Rey, membre de la Société des antiquaires de France, de retour d'une mission scientifique, dans laquelle il avait fait des études sur l'architecture militaire des croisades en Chypre et en Syrie, reprit le travail d'après les conseils de M. de Mas Latrie; il revit les annotations, il refit presque entièrement quelques articles très-défectueux de l'original, il y ajouta des chapitres entiers sur des familles auparavant omises. Après les généalogies royales et celles des hauts feudataires, il dressa la série des grands officiers des royaumes et des seigneuries; puis il établit une *Syria sacra* beaucoup plus exacte que celle de Le Quien, y comprenant les ordres militaires; enfin l'ouvrage est accompagné de deux tables, l'une pour les noms de personnes et de lieux, l'autre pour les auteurs et les ouvrages cités[1].

L'examen de cette dernière table donne une idée de l'extension considérable que les recherches de Du Cange et de ses continuateurs ont prise, pour compléter, à l'aide de documents sûrs, les Lignages d'outre-mer et corriger les erreurs et les inconséquences qu'ils y découvraient parfois. Néanmoins on voit que M. Rey a négligé d'examiner certaines collections où il aurait pu puiser beaucoup de renseignements importants et faute desquels le travail devient incomplet. Je citerai parmi ces collections les *Diplomi Pisani*, publiés par Dal Borgo, le *Liber jurium Janaae*, publié par Ricotti, où il y a une foule de diplômes relatifs à la Terre-Sainte et à ses familles féodales; les volumes 2 et 3 des Documents sur le commerce des Vénitiens, publiés par Tafel et Thomas, les lettres de Marin Sanudo, publiées par Kunstmann, celles d'Innocent III, publiées par Bréquigny et d'autres ouvrages imprimés. Mais la plupart des documents qui servent à compléter les généalogies et les séries des grands officiers, se trouvent dans le célèbre cartulaire de l'Ordre teutonique à Berlin, publié en 1869 par feu M. Strehlke, collection riche aussi en documents en langue française, qui malheureusement ont été reproduits trop littéralement par l'éditeur, de sorte qu'il y a à corriger des fautes graves presque à chaque ligne[2]. M. R. n'ayant

1. [M. Rey a trouvé un concours précieux dans les conseils et même dans la collaboration active de feu Huillard-Bréholles, le commissaire désigné par le Comité des travaux historiques pour surveiller la publication. *Réd.*]

2. *Tabulae ordinis Theutonici*, ex tabularii regii Berolinensis codice potissimum edidit Ernestus Strehlke. Berlin, Weidmann, 490 p. gr. in-8°. — [C'est ici le lieu de faire connaître qu'il y a quelques années, un savant français se trouvant à Berlin, se vit

eu à sa disposition qu'une mince partie de ces documents précieux, on comprend sans peine qu'il reste encore beaucoup de matériaux, à l'aide desquels on pourrait combler les lacunes laissées dans le manuscrit original de Du Cange. Outre cela il existe, principalement dans les archives de Naples, une foule de documents inédits, à l'aide desquels on peut continuer les généalogies telles qu'elles se trouvent dans les Lignages d'outre-mer ; ce qui se comprend facilement, lorsqu'on se rappelle que Charles Ier d'Anjou devint roi de Jérusalem en 1277, et qu'à la suite de cet événement bien des familles d'outre-mer vinrent s'établir dans la Pouille après et même avant la catastrophe de 1291. A ces observations générales j'ajouterai que M. R. n'a pas toujours soin de citer la date exacte de l'édition dont il s'est servi, qu'il nomme parmi ses sources jusqu'à des écrivains anciens (p. ex. Nonnus) qui sûrement ne nous fournissent aucun détail sur les familles occidentales de la Terre-Sainte, et qu'on a laissé passer bien des fautes d'impression, principalement dans les mots allemands ; — que le cartulaire de Manosque cité par Du Cange, n'est autre chose que la collection que Seb. Pauli a publiée dans son *Codex diplomaticus* de l'Ordre de Saint-Jean ; qu'enfin la conjecture émise sur Bucellin (p. 974), est tout à fait erronée, vu qu'il s'agit d'un savant généalogiste allemand du XVIIe siècle. Du reste personne ne peut nier que le travail ait été fait avec beaucoup d'habileté, de savoir et de conscience : la table des noms est exacte, et les tableaux des rois de Jérusalem et de Chypre, bien qu'ils puissent être complétés parfois par d'autres documents, n'auraient cependant point à subir de modifications essentielles par suite de découvertes nouvelles. Les tableaux des rois d'Arménie et des princes de Lampron (p. 105 et suiv.) qui se trouvent aussi dans le volume des *Documents Arméniens*, récemment publié par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, sont un chef-d'œuvre de M. Dulaurier.

Bien loin donc d'accuser le travail de M. R. d'inexactitude ou de légèreté, je me permettrai seulement, en parcourant les seigneuries des royaumes de Jérusalem et de Chypre, d'ajouter ici quelques compléments que j'ai puisés soit dans des ouvrages déjà publiés, mais qui ont échappé à l'attention de l'éditeur, soit dans le Cartulaire de l'Ordre teutonique, soit enfin dans les documents inédits des archives italiennes.

P. 169. *Adelon*. Je trouve Thierry de Tenremonde de 1193 à 1200 ; Daniel, paraît en 1225, aussi en 1226-1229 ; Pierre d'Adelon, connétable de Tabarie en 1253. — P. 195. *Ducs d'Antioche*. Léon Maiopule 1127-1154 ; puis Guillaume Balfrei 1169, Jean le Flamenc 1216 et Guillaume de Flèche 1219, omis par M. Rey. — P. 213. *Princes titulaires d'Antioche*. Sor de Naves vivant encore en 1473. — P. 221. *Arsur*. Jean, déjà en 1168 ; G... en 1186 (omis) ; Jean d'Ibelin 1217-1234. — P. 236. *Barut*. Humfroi de Montfort avait d'Eschive

refuser la communication de ce cartulaire dont le gouvernement prussien ou ses employés entendaient se réserver l'exclusive publication. Nous sommes autorisés à dire que l'auteur du présent article, désirant prendre connaissance du même cartulaire avant sa publication, n'a pas eu, malgré sa qualité de conservateur de la Bibliothèque de Kœnigsberg, à se louer davantage de la libéralité des archivistes ses compatriotes. *Réd.*]

d'Ibelin deux filles, Aalis et Helvis, qui reçurent en 1295 une pension de Charles II d'Anjou et vivaient encore en 1346 (voy. p. 243). — P. 238. Jean de Lusignan, seigneur de Barut, était capitaine de Capoue en 1417. — Le titre fut porté par Hugues de Langlois (1458-1476) et son fils Artus (1474-1489). — P. 240. *Blanchegarde*. Le châtelain Arnoul est nommé avec son frère Amauri en 1174. Gilles, 1210-17, est nommé Guillaume en 1220. — P. 248. *Bethsan*. Jean 1129 et son frère Hugues 1129-1155. Thomas 1132. Grémont Ier 1161-74, Adam III (Atton) 1174-79. Philippe le Roux possédant Avalia en 1174, est qualifié parent du roi en 1181; sa fille Isabelle, femme de Bertrand Porcelet, parait avec Henri le Roux et son neveu Raoul en 1234. — Baudouin (p. 252) se trouve de 1193 à 1210, Amauri 1194-1232, Grémont II aussi en 1206, Ague (mort avant 1338) en 1334. Marie (omise) naquit en 1304 et mourut en 1322. — Rainier de Scolare vivait encore en 1390. — P. 257. *Boutron*. Je trouve comme seigneurs de cette place dans mes papiers Hugues 1132, Gautier 1143-57 et Guillaume (Dorel) 1163-83, dont la fille Cécile épousa avant 1184 Plivain (1181-1212); son gendre Boémond d'Antioche est mentionné dès 1228 et le fils du dernier Guillaume en 1232; son frère Jean mourut en 1244. — P. 260. *Caimont*. M. Rey ne cite aucun des seigneurs de ce lieu; je trouve Joscelin 1139-45, G. et P. 1145, Eudes et Hugues 1168, Guillaume 1174-1204; Amauri (vers 1230?) et Anseau 1260. — P. 261. Comte de *Carpasso*. Je trouve déjà en 1388 Robert de Montgisart, veuf de Marie d'Anthiaume († 1388) et son fils Jacques en 1397. Jean Perez Fabrice, frère d'André, évêque de Nicosie, fut comte de Carpasso depuis 1461-74; après lui vient son fils Louis, frère d'Isabelle et de Charlotte, puis évêque de Nicosie 1474. — Charlotte épousa Nicolò Ier Giustiniani († en 1515), auquel succédèrent dans le comté ses descendants : Matteo, 1527, Angelo, 1527, et Nicolò II († 1586, père de Giampiero, avec lequel s'éteignit cette branche des Giustiniani en 1626). L'article entier est à refaire. — P. 263. *Cayphas*. Guibert est cité en 1125. En 1160 vivaient Jean et Pons, en 1180 Robert, en 1208 Eustache, sans doute vassaux des seigneurs du lieu. Je trouve Vivien aussi en 1161 et 1168 (son parent Jean est nommé le Roux en 1165, peut-être père de Philippe; v. *Bethsan*) et son fils Payen II, marié à Hodierne, fille de Joscelin Piselles (1169) 1161-1191. — P. 266. Rohart II vivait encore en 1234. Geoffroi Poulain était seigneur de Cayphas 1236, c'est probablement lui qui mourut en 1244; Jean de Valenciennes est déjà feudataire en octobre 1258. — P. 274. *Césarée*. Gautier Ier parait déjà en 1128, Hugues 1154-1180; Amauri 1160-1175 et son frère Gervais 1175 n'étaient que des chevaliers attachés au service des seigneurs de Césarée, comme Manasse en 1160 et Simon 1197-1209. Gautier II est mentionné dès 1171 avec son frère aîné Gui; il mourut après mai 1188. Juliane, dame de Césarée, se trouve dans les documents dès 1176-1213, son premier mari Gui de Barut 1167-1182, le second Aymar de Lairon 1193-1213, Isabelle, fille de Gautier III, promise à Jacques de la Mandelée, vivait en 1234, son frère Jean 1228-51, père d'Eudes, mort en bas âge, et de Marguerite (1249), qui s'allia d'abord avec Jean l'Aleman (1232-57), puis avec Gilles (II) d'Estroem, fils du seigneur de Cayphas

(1269). Après le Nicolas tué en 1277, je trouve encore Imbert de Césarée en 1284, qui était peut-être fils de Gilles II d'Estroem (de la famille des ducs de Philippople). Jean de Neville est mentionné encore en 1385; sa femme Marie de Mimars mourut en 1393; il fut remplacé par Jean Gorap (1363-91), beau-frère de Jean de Brie; mais le seigneur de Césarée, cité en 1432, est Jacques de Neville (1426-33). — P. 294. *Edesse.* Joscelin III reçut en 1178 le fief de Granacheria; il est sans doute le même que le Joscelin de Samosata (1157-1186) et se trouve comme sénéchal encore 1179-1190, mort avant octobre 1200. Sa fille Béatrix, fiancée en 1186 à Guillaume de Valence, frère du roi Gui, épousa plus tard le comte Otton de Henneberg-Botenlauben (1208), célèbre « Minne-» singer, » lequel en 1220, du consentement de sa femme et de son fils Otton, vendit ses biens d'outre-mer à l'Ordre Teutonique. — Agnès, autre fille de Joscelin III, mourut avant 1220; son mari Guillaume de la Mandelée, est cité déjà en 1200, leur fils Jacques 1229-57, Guillaume II, mari d'Agnès, dame de Scandelion, 1263-74; quant aux fils du dernier, Gui était précepteur de l'Ordre teutonique dans la Pouille (1274-1300), Joscelin se retira à Naples, fut seigneur de Montesano, remplit des charges importantes auprès de Charles II, épousa Isabelle de Montigny, disposa de ses biens en 1303 et devint chef d'une famille qui ne s'éteignit que dans les premières années du xve siècle avec Jean de la Mandelée, mari de Clémence de Tarente (veuve en 1407); leur patrimoine passa à la maison de Baux. — P. 304. *Courtenay.* Les tableaux de la branche anglaise de Courtenay descendent jusqu'au temps où vivait Du Cange; il fallait, ou omettre cette branche, qui n'a rien de commun avec les établissements français dans l'Orient, ou bien les continuer jusqu'à nos jours, les « Peerages » de Burke nous fournissant tous les matériaux nécessaires pour en compléter la filiation jusqu'au comte actuel de Devon, William Reginald Courtenay, succédant à son père en 1859. — P. 316. *Giblet.* Cet article est entièrement à refaire à l'aide des nombreux documents génois, la famille des Embriaci ayant appartenu aux premières de la république. M. Rey a examiné attentivement les Lignages et les documents qu'il avait sous les yeux; mais comme le *Liber Jurium Januae* contient les diplômes les plus importants pour l'histoire de cette seigneurie, et que M. R. n'a pas examiné les deux volumes publiés par M. Ricotti, il me faudrait trop de pages pour corriger ses erreurs. J'espère pouvoir remplir cette lacune dans une petite monographie sur les familles de Giblet-Embriaco et d'Ibelin que j'aimerais mieux publier dans un recueil français que d'insérer dans aucun journal de ma patrie. — P. 338. *Japhe.* Je me borne à donner quelques dates sur les Ibelin de Japhe. Gui, comte de Japhe et seigneur de Piscopia, mourut en 1300, et laissa Philippe, comte de Japhe, d'Ascalon et de Rame en 1310, père de Hugues, justicier de la Sicile (1330-35), nommé avec sa femme Elisabeth. — Jean, peut-être son fils, cité en 1331, mourut en 1374. — P. 353. Famille du nom de *Japhe.* Simon 1222-24. — P. 357. Comtes titulaires de *Japhe* : Renier le Petit, successeur de Jean d'Ibelin en 1375. Le vrai nom de Florin est Jacques de Flory; la succession des Contarini de Japhe est la suivante : Georgio Ier, mort après 1484, Tommaso, son fils 1526

† 1560 (son frère Giustiniano était co-seigneur † 1567 et laissa Giorgio III † 1592) et Giorgio II, fils du précédent † en 1572. — P. 360. Quant aux *Ibelin*, je ne pourrais que répéter ce que je viens de dire pour les Giblet: il y a là trop d'additions à faire. — P. 384. *Maraclée*. Guillaume, 1163, se trouve encore en 1174, marié alors à Béatrix; son père Guillaume Rainouard est cité de 1145 à 63. Meillour Ier 1181, † 1187 à la bataille de Hittin; Pierre de Ravendel 1198-99; Jean, son petit-fils 1233-41; Gautier, frère de ce dernier † en 1241, Meillour III 1241-62. Un Raimond est cité en 1228. Je suppose que Balian était fils de Meillour III et père de Meillour IV de Ravendel (cité par M. Rey vers l'an 1282), qui en 1300 vivait réfugié en Pouille. Gautier, peut-être son fils, était justicier de Capitanata en 1307. — P. 389. *Marès*. Jean de Maresc en 1174. — P. 391. *Margat*. Renaud le Mazoir était connétable d'Antioche déjà en 1127; il vivait encore en 1154. Puis je trouve Martin de Margat, bouteiller d'Antioche 1144-53, Renaud II aussi en 1178, Robert 1199-1210. Le châtelain Anfred (1210) existait encore en 1219. — P. 397. *Montgisart*. Aymard se trouve déjà en 1186, puis Baudouin 1234, Guillaume 1332, Robert 1388. — P. 405. Je trouve comme châtelains du *Crach* : Arnaud de Montbrun 1241, Aimar de la Roche 1253-54. — P. 406. *Naples*. Jean était seigneur de Naples 1117-1134. Gui de Milly († avant 1161), n'a jamais été seigneur de Naples, comme M. Rey l'a fort bien prouvé; son fils Philippe de Naples se trouve en 1161 avec sa femme Elisabeth et son fils Rainier, mort jeune, et encore en 1169; Henri le Buffle est cité 1155-65, Balian d'Ibelin aussi en 1173-1193.—P. 412. *Vicomtes de Naples*. Olric vivait encore en 1161, Amauri en 1180; puis je trouve : Paul et André 1233-48 et Nicolas 1292 (omis par M. Rey). — P. 413. *Néphin*. Manquent Matthieu 1221-23 et Martin 1269-74.—P. 420. *Seigneurs du Puy*. Romain 1110-33, Jean 1144, Gérard 1169, omis; Jean de Farabel vivait en 1201, un Raoul de Farabel en 1231.—P. 423. *St. Abraham*. Hugues se trouve dans un document génois de 1104. Guillaume, fils de Raoul le Normand d'Alesnes, en était châtelain en 1136. — P. 427. *Scandelion*. Gui est cité en 1153, Raimond 1193-1209, puis Pierre 1220-53, Humfroi 1307-30. — P. 431. *Sidon*. Renaud (frère d'Eustache 1174-92) vivait encore en 1200, mais était mort en 1202. Au XIVe et XVe siècle il y avait des seigneurs titulaires de Sagette de la maison de Verny, pour lesquels voyez l'histoire de Chypre de M. de Mas Latrie. — P. 443. *Tabarie*. Je trouve Guillaume de Bures 1120-41; Simon, son neveu 1132-54. Garmond, 1132-74, est le même personnage que Grémont Ier de Bethsan; il y a encore d'autres personnes de ce temps qui s'appelaient « de Tabarie. » Gautier de Saint-Omer, cité en 1150, était déjà en 1161 prince de Tabarie; Guillaume, son fils, est cité en 1197, Raoul en 1187, Hugues en 1236, Eudes de Montbéliard dès 1217. — Le chapitre sur les princes titulaires de Galilée a besoin de quelques corrections; de même la table généalogique des comtes de Tripoly de la maison de Nores est incomplète. — P. 494. *Vicomtes de Tripoly*. Gérard vivait encore en 1187. Bertrand en 1199. — P. 501. *Tyr*. Marguerite, veuve de Jean de Montfort, vivait en 1285; puis je trouve Rupin de Montfort en 1306 et Humfroi de Mont-

fort († 1326) comme seigneurs de Toron; en 1307 Amauri de Lusignan était prince titulaire de Tyr. — P. 503. La généalogie des d'*Aleman* doit être refaite; la famille s'établit à Corfou, où elle tint une grande baronnie, et dans le royaume de Naples; les mâles s'éteignirent durant le XIVe siècle (après 1312), Jeanne la fille héritière fut mariée dans la maison de Goth. — P. 510. *Antioche*. Adam encore en 1198, Gérard 1287, Manuel 1328, Jean 1332, autre Jean 1410. — P. 513. *Babin*. Geoffroi 1270. Jean III déjà en 1372; puis Hugues 1395-1403, Simon, marié à Haia de Trugières, en 1433, Ambroise en 1502. — P. 517. *Barlais*. Aimery est témoin en 1218, Hugues en 1253, Amauri seigneur d'Arrabe 1254. — P. 523. *Beduin*. Philippe vivait en 1244. — P. 527. *Brie*. Je trouve le chevalier Anseau 1306-1332; puis Gérard, seigneur d'Arsur en 1330 (sa veuve est nommée en 1350), père de George († 1372). Jean, prince de Galilée, mourut en 1402. — P. 532. *Cafran*. Bonable Baufredi 1118, Arnoul 1154, Guillaume Baufredi 1155-1172 et un autre Bonable 1167 sont omis par M. Rey. Philippe se trouve déjà en 1148, Geoffroi encore 1222, Guiotin en 1413. — P. 535. *Dampierre*. Gautier, fils d'Eudes, vivait en 1291. — P. 539. *Flory*. Gislebert était vicomte d'Acre 1179-1185; en 1236 vivait Baudouin, en 1278 Guillaume, chevalier, à Acre. — P. 542. *Ham*. Girard se trouve encore en 1209, Thomas, marié à Béatrix, fille de Pierre de Ravendel, de 1220 à 1244, puis Gui en 1212. — P. 546. *Maugasteau*. Philippe est cité encore en 1241 avec son fils Thomas; Gervais déjà en 1226 et 1236. — P. 551. *Mimars*. Renaud est témoin 1221-23; Gui vivait en 1258, Balian en 1261. — P. 557. *Montolif*. L'O. est nommé Otton en 1143; puis je trouve Tancrède 1147 et Raymond (1174-84) cité comme frère du vicomte Gérard de Tripoli. Simon, 1308, avait une fille Anne, religieuse, † 1348. Thomas était mort en 1367; Simon le jeune vivait encore en 1361; un autre Simon, 1360-95. — P. 568. *Morf*. Je trouve Laurent en 1290, Jean et Baudouin en 1332. — P. 572. Pour la famille de *Nores* voyez mes remarques sur les comtes titulaires de Tripoli; il y a là beaucoup d'additions à faire. — P. 584. *Piquigny*. Guillaume vivait encore en 1277. — P. 588. *Porcelet*. Je trouve d'abord Renaud « Porcellus de Ponzo » en 1129; plus tard Bertrand, marié à Isabelle le Roux, 1228-34, Conrad 1234 et Jean, vicomte de Tripoly en 1241. — P. 591. *Saône*. Garenton vivait encore en 1154; Pascal se trouve en 1193. — P. 598. *Tor*. Geoffroi II, fils de Roger, se trouve de 1167 à 1183; sa femme s'appelait Flandrine; son fils Geoffroi III est témoin 1183-91. Jean, 1200-1209, avait une sœur Béatrix, mariée en 1206 à Guillaume de Montléart; il laissa de Marie, sa femme (1206), Geoffroi IV 1217-47 et Gui 1232-33. Jean II était connétable de Sagette 1253-61 et marié à Isabelle 1258; Jean III est cité en 1291. — P. 604. *Chappe*. Manquent Gui 1233, Balian 1338, Hélène mariée à Charles de Lusignan en 1473, Troilo 1502. — P. 605. *Gourri*. Jacques se trouve déjà en 1426, puis un autre Jacques en 1473, et Simon en 1502. — P. 606. L'article sur la famille Antiaume reste encore à faire; M. Rey n'en connait aucun personnage; celui sur les Verny (p. 611) est bien imparfait; il faut ajouter aux vicomtes un Guillaume, vivant en 1332. — Les pages 615-708 sont consacrées aux grands officiers des trois royaumes; il

y a là aussi quelques additions à faire. — P. 615. *Sénéchaux de Jérusalem.* Raoul de Tabarie encore en 1220; *connétables:* Humfroi de Toron aussi en 1165. Eudes de Montbéliard 1217-34; Philippe de Braunschweig 1360-63 : est-ce le même duc de Brunswik, qui mourut le 2 juillet 1414 amiral de Chypre? *Maréchaux :* Gérard de Ridefort 1179; Gautier Ledur 1185-92, dont la fille Béatrix «de Aspre», du consentement de sa fille Marguerite (femme de Philippe de Maugasteau), vendit en 1236 le château de Safed à l'Ordre teutonique; Jean 1196-1200; Aimar de Césarée 1206; Jean de Giblet aussi en 1211, Guillaume de Canet en 1273; *chambellans :* Jean, marié à Isabelle, 1179; Balian 1185; *bouteillers :* Gervais en 1107, Miles en 1185-86; *chanceliers :* Raoul 1147-73 (sous lequel fonctionnaient comme vice-chanceliers Etienne 1160-1169, Pierre 1174); Pierre, archidiacre de Lyda (peut-être le précédent), chancelier 1185-1186, Josse 1193-1200; Raoul, doyen d'Acre 1206; *vicomtes :* Pisellus, dès en 1104; *vicomtes d'Acre :* Clérembaud 1149-69, épousa Peronnette (veuve 1179) et en eut Clérembaud, 1179-1260 et Baudouin, époux d'Hodierne (1179); Giselbert de Flori 1179-1185. — P. 649. *Connétables d'Antioche.* Renaud Mansver déjà en 1127, prédécesseur de Gautier de Sourdeval; Roger de Mons encore en 1144; Geoffroi 1154; Roger 1216; Robert Mancel aussi en 1219; *maréchaux :* Guillaume de Tirel encore en 1169, Guillaume de Cava déjà 1178; *sénéchaux :* Gervais de Sarmenia 1199, père d'Acharie Ier (1216-1228) et d'Eschivard (1214-28); Acharie était le père d'Acharie II, 1251, seigneur de Margat, et de Guillaume d'Auramique 1234; *chanceliers :* Raoul 1127; Geoffroi déjà en 1154, Bernard 1169, Albert encore en 1198; *échansons :* Eschivard 1169; *bouteillers :* Guillaume de Moci 1169; *vicomtes :* Guillaume 1127. — P. 637. *Connétables de Tripoli.* Arnaud de Crest vivait encore en 1161; Hugues « sine censa » 1161; *maréchaux :* Raimond, encore en 1179; Jean 1187. — P. 674. *Chanceliers de Chypre :* Henri de Giblet déjà en 1291; Bronusvassallus de Aldo 1332. — Quant à la Syrie sainte, je me borne à remplir quelques lacunes dans les listes des archevêques et évêques de la Palestine; par ex. p. 749. *Tyr,* Pierre était déjà archevêque en 1161, Josse 1186-1200, Bonacurse 1277; — P. 756. *Césarée,* Pierre (P.) 1206-1232; Bertrand 1239. — P. 772. *Tarse,* Aubert jusqu'en 1199 (chancelier d'Antioche 1198). — P. 777. *Acre,* Thibaut 1192; Gautier aussi en 1211; Florent 1260. — P. 781. *Barut,* Eudes 1182-86. — P. 794. *Ébron,* Barthélemi de Fossana 1253; Geoffroi 1268-1277. — P. 797. *Laodicée,* Gérard 1168. — P. 799. *Lidde,* Bernard 1169-86, Arnoul 1253. — P. 811. *Tripoli,* Laurent 1198-99, Aimeri 1199.

Les séries des grands-maîtres de l'Ordre du Temple, de l'Hôpital et de l'Ordre Teutonique sont établies avec beaucoup de soin et avec une critique sévère; je regrette seulement, qu'à la page 911, pour les grands commandeurs des Teutoniques en Chypre et en Arménie, comme en Romanie et Achaïe, M. Rey n'ait reproduit que les notices insuffisantes qui se trouvent chez le chevalier de Wal. Il serait facile de combler ces lacunes et à l'aide de notices manuscrites et par les documents qui ont servi de base à ma dissertation sur « l'Ordre teutonique en Grèce », publiée à Vienne en 1859 dans mes « Veneto-Byzantinische Analekten. »

S'il m'est permis d'ajouter encore deux mots à cette critique peut-être un peu trop étendue, mais qui devait être faite consciencieusement, je répète que M. Rey a fait tout son possible pour compléter le travail d'un des savants les plus grands que l'Europe ait produits. On doit savoir gré au Comité des Travaux historiques d'avoir enfin mis au jour cette relique de Du Cange ensevelie dans la poussière des bibliothèques pendant près de deux siècles. Il faudrait ajouter à cet ouvrage comme complément nécessaire ou plutôt indispensable les tableaux des familles françaises, italiennes etc., établies dans la Grèce ou dans la « Nouvelle France, » comme l'appelle le pape Honorius III, familles qui eurent beaucoup de rapports avec celles d'Outre-mer. C'est un travail que je serais au besoin préparé à publier d'après tous les documents authentiques que j'ai recueillis en Italie et en Grèce. Alors on pourrait se former une juste idée de la société franco-orientale, laquelle ne s'éteignit en Orient qu'après la prise de Constantinople en 1453, et qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours dans les îles de l'Archipel.

Charles HOPF.

---

175. — **Essais de Michel de Montaigne**, texte original avec les variantes des éditions de 1582 et 1587 publié par M. A. DEZEIMERIS et H. BARCKHAUSEN, t. Ier, xvij-361 p. Bordeaux, imprimerie Gounouilhou, librairie Ferret; Paris, chez A. Aubry. — Prix : 10 fr.

Les bibliophiles savent quelle est l'extrême rareté de l'édition originale des *Essais* publiée à Bordeaux, chez Simon Millanges, en 1580, sous les yeux de l'immortel moraliste : bien peu de collections publiques ou particulières peuvent se vanter de posséder ce volume, et son prix s'est tellement élevé qu'un exemplaire qui avait été payé 11 fr. seulement en 1784 à la vente d'Hangard a été adjugé à 2050 fr. lors de la dispersion (1866) de la bibliothèque du prince Radziwill. Cette édition a d'ailleurs un autre mérite que celui de la rareté; elle se recommande tout particulièrement à l'attention des hommes de goût, aux regards des admirateurs de Montaigne, parce qu'elle offre le texte original des deux premiers livres des *Essais*, texte un peu modifié dans la seconde édition de 1582 (également imprimée à Bordeaux), très-fortement remanié et surchargé dans la troisième et dernière édition revue par Montaigne, publiée à Paris par Abel l'Angelier en 1588, la première qui ait donné le troisième livre des *Essais*. Observons en passant que cette édition est, sur le frontispice qualifiée de cinquième, mais cette qualification est-elle bien exacte ? On connaît une édition de *Paris*, 1587, qui n'est qu'une reproduction assez incorrecte de celle de 1582. Millanges avait obtenu pour la publication de l'œuvre de Montaigne un privilége de huit ans; personne ne pouvait donc la réimprimer avant la fin de 1587. Il se peut que quelque libraire de Lyon ou d'ailleurs ait profité de l'expiration du privilége pour faire paraître, avant l'Angelier, une édition dont il ne reste d'ailleurs point de trace; mais nul bibliographe ne l'a connue. Montaigne cependant paraît avoir cru à son existence, car dans l'exemplaire de 1588 que possède la bibliothèque municipale de Bordeaux, il a écrit de sa main *sixième* édition, désignant ainsi

celle qu'il préparait et maintenant à l'impression de l'Angelier la qualification de *cinquième*. Ceci d'ailleurs n'ôte rien à l'intérêt que présente l'étude des remaniements successifs du texte des *Essais*, remaniements considérables, formés surtout d'additions multipliées qui parfois rendent la pensée de l'auteur moins facile à saisir, car, ainsi que l'a judicieusement observé le Père Nicéron, le texte est plus suivi dans les éditions primitives; « il ne contenait d'abord que des raisonne- » ments clairs et précis; il a été coupé et interrompu par les différentes additions » que l'auteur y a faites par ci par là, en différents temps. » On apprécie pleinement aujourd'hui l'importance de ces éditions originales, et comme l'a si bien dit Charles Nodier : « dans les titres de notre gloire littéraire, les moindres » variantes, inestimables aux yeux du goût, révèlent les secrets les plus intéres- » sants de la composition et les développements du génie éclairé par l'expérience » et mûri par le temps. »

Une société d'amis des livres, formée à Bordeaux il y a quelques années, celle des *Bibliophiles de Guyenne*, a pensé avec raison qu'elle rendrait un véritable service en mettant les amateurs en mesure de posséder, sinon l'introuvable volume de 1580, du moins sa reproduction exacte; elle a confié ce labeur à deux de ses membres qui s'en sont acquitté avec le zèle le plus dévoué. Ils se sont proposé d'abord de reproduire, lettre pour lettre, le texte de 1580 (sans toutefois s'astreindre à copier les fautes typographiques); ils ont mentionné en note les changements et les additions de l'édition de 1582; ils ont relevé aussi quelques variantes de celle de 1587; ils ont jugé qu'il était nécessaire de fournir un moyen facile de vérifier en quoi ont consisté les développements introduits plus tard par l'auteur dans son œuvre primitive et de marquer la place de ces intercalations authentiques. Partout où le texte vulgaire présente une addition, ils ont placé un astérique, de sorte que le lecteur muni de l'édition de la *Société des bibliophiles*, peut à l'aide de n'importe quelle édition, depuis celle de 1588, se rendre compte de ce que Montaigne a ajouté aux premiers *Essais*.

Un autre travail fort intéressant porte sur les passages du premier texte que Montaigne a cru devoir faire disparaître, passages restés inconnus des éditeurs modernes; nous en avons observé un dans lequel Montaigne se trompe fortement sur la durée de la vie de Mahomet, erreur dont il se sera aperçu plus tard et qu'il a eu soin de faire disparaître. Nul doute que le philosophe qui avait beaucoup lu, ne citât souvent de mémoire, ce qui l'amenait inévitablement à commettre de temps à autre quelques méprises.

MM. Dezeimeris et Barckhausen annoncent qu'ils publieront peut-être plus tard une édition définitive des *Essais*, en donnant les variantes de toutes les éditions de 1580 à 1595, en utilisant les ressources bien précieuses qu'offre l'exemplaire préparé par Montaigne pour une *sixième* édition, offert par la veuve du philosophe au monastère des Feuillants de Bordeaux, et entré, lors de la suppression de cette communauté, dans la bibliothèque de la ville. Cet exemplaire a passé, on le sait, sous les yeux de Naigeon qui s'en est servi pour l'édition qu'il a donnée à Paris en 1802, mais qui est resté très-loin d'en tirer tout le parti qu'il pouvait en obtenir. Ajoutons que l'examen minutieux de cet exem-

plaire (et celui qui écrit ces lignes l'a eu souvent entre ses mains) exige beaucoup de temps et de patience; il ne peut être exécuté que par des personnes habitant Bordeaux ou par des étrangers venant faire un assez long séjour dans cette localité. Deux Parisiens (l'un d'eux est le fils d'un des hommes d'État les plus illustres du gouvernement de Juillet) ayant l'intention de consacrer à Montaigne des travaux sérieux, sont venus à Bordeaux, ont vu le volume et sont repartis sans entreprendre un labeur qui aurait impérieusement réclamé un temps qu'ils ne pouvaient lui donner. Cette impossibilité d'avoir à sa disposition l'exemplaire dont il s'agit est un des motifs qui ont empêché le docteur Payen de mettre la dernière main à cette édition des *Essais* qui a été, pendant plus de quarante ans, le but de tous ses travaux[1]. Dans les dernières années de sa vie, ce savant si judicieux avait eu de longs entretiens avec M. R. Dezeimeris au sujet de cette édition projetée et ce dernier a exposé ses vues à cet égard, dans deux opuscules qui, imprimés à Bordeaux, sont loin d'être communs; tous les littérateurs qui voudront sérieusement s'occuper des *Essais* auront à les consulter: *Essais de Michel de Montaigne. Édition nouvelle corrigée sur les manuscrits et les plus anciennes impressions, enrichie des variantes des principaux textes et annotée. Spécimen du texte proposé* au Dr J. F. P. par R. D. (Bordeaux, imprimerie Gounouilhou, juin 1866, 9 pages. — *Recherches sur la récension du texte posthume des Essais de Montaigne*, ibid. 1866. In-8°, 31 et 16 pages (Extraits des *Actes de l'Académie de Bordeaux*, 3e trimestre de 1866). Ce dernier opuscule a été apprécié dans cette *Revue* (1867, I, 413) et les conclusions si importantes pour une édition nouvelle, en paraissent inattaquables. Il faut d'ailleurs avoir fait soi-même une étude minutieuse de ces questions pour comprendre quelle attention et quelle vigilance scrupuleuse seront nécessaires pour suivre dans toutes ses transformations diverses la pensée de Montaigne, mais on arrivera ainsi à des résultats curieux: on verra rétablies des leçons d'un tour plus vif, plus piquant que celles qui leur sont substituées dans les impressions modernes. Citons-en un exemple: « Le » monde se laisse si aisément piper, estimant que nos intérêts, altèrent le ciel » (liv. II, ch. 13); telle est la leçon vulgaire; nous préférons l'ancienne : « esti» mant que le poids de nos intérêts altère le ciel, et qu'un grand roy lui coûte » plus à tuer qu'une puce[2]. » Renvoyons d'ailleurs pour plus amples détails sur cet objet à une brochure imprimée en 1844 à petit nombre : *Les Essais de Montaigne. Leçons inédites recueillies par un membre de l'Académie de Bordeaux* (G. Brunet), *sur les manuscrits autographes conservés à la bibliothèque de cette ville.*

---

1. La collection montaignesque du docteur Payen a été, après la mort de cet excellent homme, acquise par la Bibliothèque impériale; elle restera donc à la disposition des travailleurs sérieux. Elle renferme divers volumes avec la signature de Montaigne, un exemplaire des *Essais* aux armes de la reine Elisabeth, bien des raretés intéressantes, des manuscrits, etc.

2. Ces expressions rappellent une pensée de Pope que Fontaine a ainsi rendue :

« Cet être souverain qui voit d'un œil égal
» Écraser un insecte ou périr Annibal. »

Le poète anglais n'avait pu connaître la pensée de Montaigne; peut-être ont-ils reproduit l'un et l'autre une idée énoncée par quelque auteur ancien; il s'agirait de la découvrir.

— Dans l'édition définitive que nous appelons de nos vœux, il ne suffira pas de constituer le texte et ses variantes, il faudra résoudre un problème qui a embarrassé les éditeurs sérieux, celui de l'orthographe (problème qui, étant appliqué à un autre écrivain célèbre du XVIe s., a récemment été l'objet de débats animés entre divers éditeurs de Rabelais). Naigeon avec son orthographe de fantaisie n'offre aucune autorité. L'édition de 1580, imprimée sur le manuscrit même de l'auteur et à une époque où les typographes n'avaient pas de traditions précises, doit reproduire fidèlement l'orthographe du philosophe. Le manuscrit de Bordeaux fournit en abondance, les preuves de la façon dont Montaigne écrivait; il faudrait, dans une édition critique se conformer à l'orthographe, et lorsque ce secours manque, adopter pour chaque passage, l'orthographe fournie par l'édition où ce passage figure pour la première fois. — MM. D. et B. n'ont point voulu ajouter aucune note au texte de 1580 qu'ils ont reproduit, mais ils ne perdront certainement pas de vue, dans la grande édition qu'il y a lieu d'attendre de leur zèle, combien tous les commentaires sur les *Essais* sont défectueux et incomplets. La source de diverses citations reste encore ignorée; bien des faits (plus ou moins authentiques) indiqués par Montaigne réclament des explications. En 1857, M. Payen fit paraître à cet égard un opuscule de 24 pages qu'il est difficile de se procurer aujourd'hui : *Appel aux érudits. Citations, faits historiques, allusions, allégations*, etc., *qui se trouvent dans les Œuvres de Montaigne et dont la source n'a point été indiquée par les éditeurs* (in-8°, 24 p.); 109 questions sont posées dans cet opuscule, et on aurait pu, ce nous semble, en ajouter bien d'autres, mais probablement le laborieux *montaignophile* avait-il résolu les difficultés qu'il ne signalait pas. Quoi qu'il en soit, cet *Appel*, circulant parmi des personnes éclairées, provoqua une assez grande quantité de lettres adressées à M. Payen; il en forma un recueil extrêmement curieux qu'il nous a montré à diverses reprises [1]; les nouveaux éditeurs en prendront certainement connaissance ainsi que des matériaux si abondants réunis par M. Payen, et qui composent une véritable encyclopédie relative à Montaigne, à ses œuvres, à sa

1. Signalons ici des réponses à quatre des questions posées dans l'*Appel*, réponses que nous fournit la judicieuse érudition de M. Dezeimeris :

1. 2. 3. Trois vers grecs (livre I, ch. 32). Voir p. 103 de l'édition revue par M. J.-V. Leclerc, *Paris*, *Didot*, 1836, gr. in-8°; l'édition d'Amaury Duval, t. I, p. 393, etc. Ces éditeurs donnent, d'après une note de Coste, la traduction de ces sentences qu'on retrouve dans Stobée (*Serm.* 20), mais où Montaigne a-t-il pris le texte qu'il transcrit? — Il l'a pris dans le recueil des *Poetae gnomici*, édit. d'Hertel, 1561 et 1569, et de Crispin, 1569; ces trois vers se trouvent dans les sentences monostiques sous la rubrique εἰς θάνατον (Cf. édit. Boissonade, p. 221); le premier de ces vers paraît être de Ménandre (voir *Menandri et Philemonis Reliquiae*, éd. Meinecke, p. 321). Les sentences monostiques avaient, il est vrai, paru antérieurement à l'édit. d'Hertel, par exemple en 1495 et en 1500 (édit. d'Alde et de Lascaris), mais les éditions d'Hertel et de Crispin étaient les seules qui fussent répandues à l'époque de Montaigne.

On lit au livre II, ch. 21 des *Essais* : « Nul médecin ne prend plaisir à la santé de ses » amis, » dit l'ancien comique grec. M. Payen demandait quel était ce comique. Observons d'ailleurs que pour compléter la citation on peut ajouter : « ni soldat en la paix de » sa ville » et disons ensuite que ce comique est Philémon. Montaigne a pris cette sentence dans le recueil de 1561 ou de 1569 que nous venons de citer (Cf. Boissonade, *Gnom. poet.*, p. 202; Meinecke, *Reliq.*, p. 413).

famille, à ses contemporains. — Bornons-nous à ces détails qu'il serait facile de développer bien davantage, et terminons en disant que le premier volume de la reproduction du texte de 1580 renferme le premier livre des *Essais* et les dix premiers chapitres du deuxième livre. Le second tome actuellement sous presse complètera cette publication imprimée avec le plus grand soin et qui recevra certainement le meilleur accueil de la part de tous les bibliophiles et de tous les amis des chefs-d'œuvre du génie français.

---

176. **Amtliche Sammlung der ältern Eidgenœssischen Abschiede von 1500 bis** 1520, bearbeitet von Anton Philipp SEGESSER. Lucern, Meyer'sche Buchdruckerei, 1869. In-4° (X) — 1443 p. et tables.

La formation de la Confédération Suisse est un des problèmes les plus intéressants de l'histoire moderne. Tandis qu'ailleurs, en dépit de ses essais de concert et d'entente, le tiers-état ne parvient pas à s'affranchir de la tutelle du souverain, en Suisse quelques pâtres des vallées alpestres, ligués pour sauvegarder leur liberté et pour s'assurer les bienfaits d'une justice commune, donnent naissance à un organisme politique qui leur procure, par l'effort incessant de l'individu sur lui-même, toutes les garanties que, dans le reste de l'Europe, la société n'attend guère que d'une délégation plus ou moins absolue, plus ou moins mitigée, de ses pouvoirs. Les souvenirs communs doivent être chers à un pays où la force a consacré les idées de justice et de liberté. Le sentiment du droit est l'âme de l'histoire, et chez un peuple où il n'a jamais été violé, foulé aux pieds, il est la source la plus légitime du patriotisme et le meilleur ressort des études historiques. C'est là ce qui explique qu'en Suisse l'étude du passé est une tâche nationale, à laquelle tout le monde se dévoue, et si habitué qu'il soit à s'en remettre à l'initiative individuelle, le gouvernement fédéral y participe par la publication des récès des anciennes diètes de la Confédération, qu'il a entreprise depuis 1839. Ce recueil dont la pensée première appartient, si je ne me trompe, à feu M. J.-E. Kopp, de Lucerne, l'un des rénovateurs de la critique historique en Suisse, vient de s'enrichir d'un nouveau volume, qui comprend les années 1500 à 1520, et qui, comme les précédents, apporte de précieux matériaux, non-seulement à l'histoire particulière de la Suisse, mais encore à celle des pays environnants et de l'Europe entière. Nous possédons maintenant sans interruption la série des actes intéressants de la Confédération, depuis la célèbre alliance de 1291 entre Uri, Schwitz et Unterwald, jusqu'au début de la Réforme. D'autres parties, de 1556 à 1585, de 1649 à 1680, de 1712 à 1798, sont encore à l'état de pierres d'attente; mais il est permis d'espérer qu'il sera donné à la génération actuelle de voir achever ce beau monument. Pour dire tout ce que je sais des projets des éditeurs, j'ajouterai qu'il est question de réimprimer le premier volume, afin de le mettre plus en rapport avec la suite, et qu'un supplément renfermera les pièces retrouvées depuis, qui n'avaient pas pu être insérées à leur rang.

Dirigée par l'archiviste fédéral, feu M. J. Krütli et par son successeur M. J.

Kaiser, de l'année 1421 à l'année 1520, la publication est l'œuvre personnelle de M. Segesser que sa savante histoire juridique de Lucerne a placé au premier rang des érudits suisses contemporains.

Conformément au plan adopté dès l'origine, M. S. ne publie pas les textes dans leur intégrité : il se contente de les analyser, et quoique personne en Suisse ne se dissimule que ses extraits ne suppléent pas entièrement aux documents mêmes et que quelque soin qu'on y mette, ils n'en rendent pas toujours la substance avec une entière fidélité[1], si l'on songe que, même ainsi écourté, le recueil comprend déjà dix volumes in-4° dont plusieurs dépassent 1500 pages, on ne peut qu'approuver le parti que les éditeurs ont pris de réduire leurs matériaux au strict nécessaire. Du reste indépendamment des analyses, chaque volume renferme en appendice les textes les plus importants, et des tables diverses, notamment des matières, des noms de lieux et de personnes, facilitent les recherches.

Si pendant cette période de 1500 à 1520, la Suisse est à l'intérieur en proie à des tiraillements, à des dissensions, voire à des rébellions qui tenaient au peu de cohésion des cantons entre eux, au peu d'action de l'État sur les cantons, et qui nous paraissent à nous autres modernes bien proches de l'anarchie, cet état de crise n'empêcha point la Confédération de s'étendre et de se fortifier. Bâle et Schaffhouse y furent admis au même titre que les autres cantons; Mulhouse en Alsace, Rothweil en Souabe sur le pied d'allié. Besançon même conclut avec Berne, Fribourg et Soleure un traité de co-bourgeoisie. A ce moment où les plus grands pays se battaient avec des armées de quelques milliers d'hommes, le rôle considérable de la Suisse dans la politique et dans les guerres européennes, la sûreté qu'il y avait à se placer sous son égide en faisaient un puissant foyer d'attraction, nonobstant l'état de trouble où se trouvait le pays, et auquel, outre les causes générales, le grand revirement de sa politique extérieure n'était certainement pas étranger. Ce fut alors que les cantons se laissèrent détacher par le pape Jules II de l'alliance de la France, et entraîner dans les guerres d'Italie, jusqu'à ce que la sanglante défaite de Marignan, aussi glorieuse pour les vaincus que pour le vainqueur, les eût amenés à souscrire avec François Ier leur traité d'alliance perpétuelle.

Pendant cette période l'importance des rapports diplomatiques est égale à celle des affaires militaires. L'empereur et les princes de l'empire, la France, le pape, Venise et le duc de Savoie, l'Espagne et l'Angleterre même sont en relations avec la Suisse, tant par des ambassades que par simple correspondance. C'est là ce qui constitue l'intérêt du présent volume pour l'histoire générale de l'Europe. Les textes des principaux traités, compris dans l'appendice, en partie inédits, d'autres reproduits plus correctement sur les originaux, fournissent un utile appoint aux grands recueils diplomatiques de Dumont et de Lunig.

A. MOSSMANN.

---

1. La *Revue critique* a eu occasion de relever une erreur de ce genre. Cf. année 1868, t. II, p. 286, et année 1869, t. Ier, p. 61.

177. — **Philosophische Bibliothek.** Berlin, Heimann. XIV Immanuel Kant's Anthropologie in pragmatischer Insicht. 1869. In-8°, xiij et 266 p. Prix : 2 fr. 15 c. XX. Erlæuterungen zu Kant's Anthropologie in pragmatischer Hinsicht von J. H. von Kirchmann. 1869. In-8°, vij et 92 p. — Prix : 75 c.

M. de Kirchmann a édité pour la Bibliothèque philosophique (Voir la *Revue critique*, 1870, I, 414), l'anthropologie de Kant suivie d'un commentaire judicieux. Il fait remarquer que cet ouvrage est au fond un traité de psychologie, où Kant a donné pleine liberté à son esprit sans s'astreindre à la rigueur scientifique. Kant déclare dans la préface qu'il ne croit pas que l'anthropologie soit susceptible de cette rigueur; et voici ses raisons : 1° l'homme qui s'aperçoit qu'on l'observe est gêné ou se déguise; 2° s'il veut s'observer lui-même, il ne peut pas s'observer quand ses instincts sont en action, et ils cessent d'agir quand il se met à s'observer; 3° les circonstances où il est placé lui donnent des habitudes qui deviennent comme une seconde nature et qui lui rendent très-difficile de porter un jugement soit sur lui-même, soit sur les autres.

A ces difficultés signalées par Kant M. de K. en ajoute d'autres qui ne sont pas moins sérieuses (p. 2). Les états de l'âme changent continuellement pendant qu'on les observe, et en outre ils sont tellement mêlés qu'aucun de leurs éléments ne se présente pur et isolé à l'observateur. Ensuite l'homme a une tendance marquée à rapporter les états de l'âme à quelque chose de corporel et à se les représenter comme quelque chose de corporel. Le matérialisme suit cette tendance instinctive quand il explique les faits de conscience par des oscillations, des pressions, des états de molécules. Et pourtant, comme M. de K. le fait remarquer (p. 13) les faits de connaissance, les émotions de plaisir et de peine n'ont aucun rapport avec des mouvements de molécule, et le matérialisme est hors d'état d'expliquer les différents états de l'âme et les lois qui les régissent par des mouvements moléculaires. D'autre part les spiritualistes changent tout ce qui est corporel en états psychiques, comme l'a fait Leibniz. Mais comme M. de K. le fait remarquer très-justement dans ses commentaires sur Descartes et sur Spinoza, on ne gagne rien à identifier les faits de conscience et les faits sensibles, puisqu'il faut toujours reconnaître qu'ils sont distincts, et qu'en les identifiant on ne peut expliquer comment ils diffèrent. Le plus sage est, comme M. de K. le dit ici (p. 3), d'admettre les deux ordres de faits comme distincts, tels qu'ils s'offrent à nous, de rechercher les lois qui les régissent et de les exprimer d'une manière conforme à leur nature respective. Il est peut-être chimérique de prétendre arriver dans la science des faits psychiques à la précision rigoureuse qu'on obtient en physique et en chimie. Les difficultés signalées plus haut s'opposent à ce qu'on puisse pratiquer l'observation et l'expérimentation comme dans l'étude des faits qui tombent sous les sens externes. Le psychologue est dans une situation assez ingrate entre la pure description ou pour parler plus exactement la peinture des états de l'âme telle que l'offrent les poètes, les romanciers et les moralistes et la détermination scientifique de leurs caractères et de leurs lois telle qu'on la pratique dans les sciences physiques et

naturelles. Il doit s'élever au-dessus de l'un et cependant il lui est bien difficile, peut-être impossible d'atteindre à l'autre.

M. de K. s'est contenté de donner quelques indications dans ses remarques. Il renvoie pour plus de détails à Herbart, Drobisch, Benecke, Lotze, J. H. Fichte, Jürgen Bona Meyer. Il trouve que l'école hégélienne n'a rien produit en psychologie et que sa nullité en cette partie de la philosophie a été démontrée par Eixner. Y.

---

178. — **Philosophische Bibliothek.** Berlin, Heimann. IX. Immanuel Kant's Kritik der Urtheilskraft. 1869. In-8°, xij et 382 p. Prix : 3 fr. X. Erlæuterungen zu Kant's Kritik der Urtheilskraft von J. H. von Kirchmann. 1869. In-8°, viij et 92 p. — Prix : 75 c.

M. de Kirchmann a édité pour la Bibliothèque philosophique la critique du jugement de Kant suivie d'observations sur cet ouvrage. Suivant M. de K. la Critique du jugement est fort inférieure à la Critique de la raison pure et à la Critique de la raison pratique. D'abord Kant réunit de la façon la plus forcée la science du beau et celle des causes finales en une seule science. Ensuite les considérations qu'il développe dans ces deux parties de son ouvrage ne sont pas solides. Son esthétique repose sur un principe faux, que le beau plait sans qu'on se fasse une idée de l'objet, sans qu'on le *connaisse* réellement. Suivant Kant l'idée qu'on se fait d'un bel objet n'est rapportée à la connaissance qu'*en général*; l'objet qualifié de beau provoque l'imagination et l'entendement à se jouer librement et en harmonie; et cette harmonie est sentie avec plaisir. M. de K. trouve avec raison que tout cela est fort peu intelligible. Il fait observer que cette définition du beau peut convenir à l'impression que produit sur nous la vue d'arabesques par exemple, mais qu'elle est inconcevable, si on l'applique à l'effet produit sur nous par un tableau de Raphaël ou un drame de Shakespeare.

Quant à la théorie que Kant donne des causes finales M. de K. se contente d'affirmer que l'hypothèse de Darwin renverse complétement tout ce qu'on a dit et tout ce qu'on pourrait dire en faveur des causes finales. Il faut avouer que l'hypothèse des causes finales est pleine de difficultés que Kant a eu le mérite de mettre en relief, mérite que M. de K. n'estime peut-être pas assez. Ce qui est surtout embarrassant en cette hypothèse, c'est de démontrer en particulier que telle chose est faite en vue de tel but, que ce que l'on considère comme le but n'est pas simplement le résultat. D'autre part quand on veut se passer de cette hypothèse, on n'est pas moins embarrassé. Si l'on va jusqu'à soutenir (comme l'a fait Darwin) que la sélection naturelle suffit pour expliquer comment une membrane sensible à l'action de la lumière a pu devenir successivement un organe aussi compliqué que l'œil, on retombe dans le hasard de l'ancien atomisme et sous le coup de l'objection irréfutable que les lettres de l'alphabet jetées au hasard pourraient alors former l'Iliade. Ensuite si l'instinct n'est qu'une habitude (conséquence forcée de l'hypothèse), comment s'expliquer que beaucoup d'insectes qui ne se reproduisent qu'une fois fassent tout ce qu'il faut pour perpétuer leur espèce? Y.

179. — **Waterloo,** étude sur la campagne de 1815, par le lieutenant-colonel prince Édouard DE LA TOUR D'AUVERGNE. Paris, Plon, 1870. In-8°, vij-440 p. avec cartes et plans. — Prix : 7 francs.

Les premières lignes qu'on lit en tête de cet ouvrage sont faites pour inspirer la plus vive curiosité. S'excusant de rouvrir une discussion qui paraît aujourd'hui épuisée, M. de la Tour y déclare que « rien de ce qui a été écrit sur la matière » en France et dans les pays étrangers ne le satisfait au point de vue de » l'exactitude et de l'impartialité; » et il ajoute (p. vj) en soulignant ces mots qu'il n'a voulu travailler pour sa part que « sur les documents, » sans aucun esprit de parti, et en se renfermant « dans les questions spéciales. » L'attente que fait naître cette triple profession de foi aboutit à une déception complète. M. de la T. ne nous apprend rien de nouveau[1]; il mêle, comme tous ses devanciers les interprétations aux faits; enfin loin de serrer les points du débat, il les délaie et s'abandonne à des déclamations aussi inutiles que froides. Soldat et français, peut-être ne lui a-t-il pas été donné de maintenir sa plume dans la ligne qu'il s'était tracée; mais si le lecteur de son mémoire est naturellement disposé à comprendre son erreur, il ne peut partager ses illusions.

Ce n'est point une étude définitive ni véritablement neuve que celle de M. de la T. Mais certains détails y sont aussi bien ou mieux traités qu'ailleurs, surtout quand ils appartiennent à la pratique du métier. Coïncidence singulière! Ce mérite est un de ceux qui distinguent le livre attribué par nous à M. de Pontécoulant[2]. Et trait non moins remarquable! les observations techniques de ce dernier auteur sont souvent les mêmes que celles de M. de la T. Bien plus! La donnée générale d'appréciation, les bases de l'argumentation, les conclusions sur les incidents principaux du drame sont communes aux deux écrivains. Or M. de la T. qui manifeste la prétention de résumer et de clore le grand procès de Waterloo ne paraît pas avoir connu le travail de son devancier. Nulle part, il ne le cite. Cela montre combien en France on écrit trop et trop vite. Le récit de M. de P. est clair, précis, bien composé. Si M. de la T. en avait pris connaissance, certes il n'eût pas songé à le recommencer. Il se serait borné à condenser dans un bref mémoire le petit nombre de réflexions qui lui sont propres, à marquer quelques divergences, à confirmer des raisonnements contestés. C'est ainsi qu'on contribue au progrès des sciences historiques et non en répétant ce qui a été dit mille fois.

Comme M. de Pontécoulant, M. de la T. a pour principal objectif la réfutation de Charras et de Quinet; comme lui, il sacrifie M. Thiers (outre mesure) et les récits de Sainte-Hélène (pas assez); comme lui il fait emploi des auteurs anglais, allemands, hollandais. Il juge comme lui les acteurs de la lutte et leur

---

1. Cela est surtout sensible pour les cinq premiers chapitres consacrés au retour de Napoléon, aux préliminaires et au plan de campagne, aux forces respectives des armées (les chiffres sont ceux de Charras) et pour les pièces justificatives qui se composent des rapports officiels et des brochures du duc d'Elchingen et du marquis de Grouchy.

2. Voy. *Rev. crit.*, 1867, I, 213.

attribue la même part dans la responsabilité de la défaite. Il justifie Napoléon, Ney, Vandamme, Reille, condamne d'Erlon, Grouchy, Soult, Blücher et Wellington. Sauf des nuances peu importantes, l'esprit, le plan de la discussion est le même. Nous ne reviendrons donc pas sur les réserves que ces conclusions nous ont paru comporter. Qu'il nous suffise d'indiquer les endroits où M. de la T. a eu la main heureuse et ceux où il se méprend d'une façon trop forte.

C'est une erreur très-grande d'avancer qu'à Ligny, 60,000 hommes en avaient vaincu 87,000 (p. 116-140). Car s'il convient de retrancher de l'armée française le corps de Lobau (10,500) qui ne donna point, il faut également retirer de l'armée prussienne le corps de Thielmann (24,500) qui ne fut pas engagé (ou à peine). En fait la supériorité numérique des combattants ne peut pas être évaluée du côté des Prussiens à plus de 5000 hommes. Au même ordre d'opinions controuvées se rattachent les inductions tirées contre Grouchy des opérations de la campagne de France et de la lutte des Quatre-Bras (p. 384, 383). Si 20,000 Français continrent longtemps 50,000 Anglais ou environ, c'est que les Anglais arrivèrent successivement sur le champ de bataille, et finalement Ney dut se retirer. L'exemple de Montmirail n'est pas plus probant. La timidité de Schwarzenberg est assez célèbre, ainsi que l'imprudence de Blücher et la désunion de ces chefs d'armées. Enfin c'est se livrer à la fantaisie pure d'affirmer qu'en 1815 la « Nation entière se serait levée à la voix de l'Empereur » (p. 23); que le concours de la Belgique nous était assuré et ses habitants « dévoués » (p. 209); que l'adoption du conseil de Gérard « eût sauvé la France » (p. 372). Toute cette légende prend le contre-pied de l'histoire.

M. de la T. relève les négligences de Soult. Il convient que le major-général oublia de faire part à Ney de la victoire de Ligny et de lui demander des renseignements sur l'issue de la lutte des Quatre-Bras (p. 210). Il avoue, en s'appuyant sur Jomini que la position de Wellington devant la forêt de Soignes était excellente, et non détestable, comme on l'a si souvent répété, conformément aux assertions de Sainte-Hélène (p. 248). Il réduit l'échec de d'Erlon à des proportions plus exactes que ne l'ont fait la plupart des historiens (notamment Quinet). Il montre ce corps réorganisé, enlevant la Haie-Sainte, et combattant le soir dans des conditions qui l'ont fait prendre par certains écrivains pour la garde (p. 281 et 366). Il expose avec beaucoup de précision et fait bien le départ des diverses charges de cavaleries exécutées par Ney (p. 288 et suiv.). Toutefois, il paraît distinguer deux actions de la brigade Travers autour de la Haie-Sainte (p. 277-284). M. Thiers avait commis avant lui la même méprise. Il résulte d'une note inédite du colonel d'un des régiments de cette brigade (1[er] cuirassiers) qu'il n'y eut là qu'une seule charge. L'identité des incidents (intervention des gardes à cheval de Somerset) devait prémunir M. de la T. contre l'assertion de son devancier.

Napoléon est défendu par M. de la T. à un double point de vue. Il justifie ses plans, il justifie sa conduite. De ses arguments, il en est qu'il suffit de citer : « Si Napoléon n'a » pas arrêté plus tôt ses dispositions, il *a fallu nécessairement* qu'il y fût contraint » par des circonstances qui ne sont pas parvenues (*sic*) jusqu'à nous (p. 93). »

« La situation, les faits *dictaient* ces instructions. Le chef de l'armée française » n'en a pas donné d'autres, on ne saurait en douter (p. 219). » On ne discute point de pareilles pétitions de principes. D'autres raisonnements, plus sérieux, ne sont pas très-solides. M. de la T. pense que les plus grandes chances de Napoléon résidaient dans l'offensive, et cela est vrai. Mais il n'est point du tout exact de dire qu'il était toujours temps pour lui de « revenir au système de » défensive » (p. 42). C'est rêver de croire que « pour couvrir la frontière, » c'était assez de faibles corps, commandés par de grandes illustrations mili- » taires, qui devaient faire *illusion* à l'ennemi » (p. 41). Napoléon, dit ailleurs M. de la T., « fut bien mal servi; peut-on lui faire un reproche d'avoir trop » compté sur des hommes qui avaient fait leurs preuves? » (p. 208). Mal servi? C'est ce qu'il faut démontrer. Pourquoi appeler Ney, la veille d'une bataille (p. 74), à la tête de divisions dont il ne connaît ni les chefs ni les soldats? à qui la faute, sinon à Napoléon lui-même? « Il devait, dit encore M. de la T., » accepter comme exactes les informations de Grouchy » (p. 241), « se fier à » ses promesses » (p. 369). Et il ajoute sous forme de plaisanterie (un peu lourde). « L'activité réunie des coureurs les plus célèbres ne serait pas venue à » bout de ce qu'on aurait voulu voir faire à Napoléon » (p. 242). Il y a là une question de doctrine et une question de fait. Qu'un général en chef abandonne à un de ses lieutenants la liberté de ses mouvements et se fie absolument à lui, c'est une théorie qui peut plaire à M. de la T. Mais ce n'était point celle de Napoléon. Toutes les fois qu'il l'a pu, dans toutes les circonstances, il a fait remettre à ses maréchaux des instructions précises et s'est tenu en communication avec eux. Que M. de la T. qui ne paraît pas en cette matière au courant des procédés de l'Empereur, étudie la correspondance des majors-généraux. Qu'il ouvre par exemple les cartons de la bataille de Wagram conservés au dépôt de la guerre. Il y trouvera des billets de Bertrand à Davout (chargé de la poursuite), qui prouvent que l'Empereur avait fait écrire quatre fois en quelques heures à ce maréchal et qu'il le réprimandait vertement de le laisser sans nouvelles. On a de Napoléon à ses lieutenants maintes lettres conçues en ces termes : « Vous me dites telle chose. Vous vous trompez. Faites le contraire. » Il n'a donc pu avoir sur le compte de Grouchy la sécurité que M. de la T. déclare naturelle qu'en admettant que son génie, toujours fécond dans la conception, n'avait plus l'activité qui rassemble en un seul faisceau les moyens d'exécution.

Ney, dont le récit de M. de la T. est la constante apologie, est lavé par lui de tout reproche parce que, dit-il, « en définitive il a atteint le but » assigné à ses efforts (p. 188-189). Cette assertion est absolument erronée. L'objet indiqué au maréchal dans les instructions de l'Empereur était de tout préparer pour une marche sur Bruxelles et de tenir des forces à la disposition de l'armée qui allait combattre à Ligny. En admettant de la part de Ney des excuses à sa lenteur, il n'est pas pardonnable de n'avoir point éclairé la position des Quatre-Bras. Loin d'obtenir le résultat attendu de lui, il a paralysé le corps de d'Erlon. Quant à soutenir que d'Erlon « a manqué au devoir de réfléchir et de désobéir » (p. 192),

c'est déplacer les responsabilités au gré des fantaisies, et professer sur la guerre des principes qui, en exposant le général en chef à des mécomptes illimités, feraient perdre 90 batailles sur cent.

L'accusation portée par M. de la T. contre le maréchal Grouchy, bien que motivée avec abondance et prolixité, se réduit aux deux chefs depuis longtemps formulés, la faute de n'avoir reconnu que la route de Namur (p. 228) et celle d'avoir marché trop lentement (p. 381). Mais ces deux fautes, Napoléon les partage. Avant et comme Grouchy, l'Empereur crut les Prussiens en retraite sur Namur, comme lui il quitta tard le champ de bataille de Ligny. Il fut parfaitement le maître de presser des mouvements qui se passaient à sa portée et il ne prit aucune mesure en ce sens. M. de la T. reconnaît d'ailleurs après M. de Pontécoulant et contrairement à l'opinion de M. Thiers, que les dépêches imaginées à Sainte-Hélène, ne furent pas envoyées à Grouchy (p. 356-357). Il ajoute qu'elles étaient inutiles (p. 360), assertion qui ne supporte pas l'examen. Le seul reproche qu'en court véritablement le maréchal, c'est de ne pas s'être « relié » à l'Empereur, attitude que recommandaient ses instructions. Quant à la fameuse question de jonction, celle qui fut résolue contre l'avis de Gérard (p. 329), il est certain que le maréchal obéissait aux vues de l'Empereur et se pénétrait de son esprit en croyant que Napoléon n'avait eu à combattre qu'une seule armée (aveu en ce sens p. 350) et qu'il avait été vainqueur (p. 343). M. de la T. justifie Grouchy, sans y prendre garde, quand il relève à propos de la malencontreuse inaction de Girard à Gosselies, le danger d'interpréter les ordres (p. 149) et quand il démontre l'impossibilité pour Napoléon d'opérer à Waterloo une retraite qui livrait Grouchy à une destruction certaine (p. 353). Cette destruction, le maréchal l'aurait éprouvée dès le 17 ou le 18, au matin, s'il se fut abandonné à la poursuite furieuse qu'on lui reproche de n'avoir point menée. Une observation encore plus juste et qu'il faut retenir, parce qu'elle appartient en propre à M. de la T., c'est que la marche de Grouchy dans la direction du Mont Saint-Jean eut produit un effet marqué à distance. En effet « des corps d'armée agissant l'un sur l'autre, se contiennent, se neutralisent » sans se toucher » (p. 386). Cela est vrai. Mais M. de la T. se trompe quand il en conclut que Blücher aurait suspendu son mouvement. Tout démontre qu'il était résolu à sacrifier un ou deux corps, pour accabler Napoléon avec le reste (conf. sa réponse au message de Thielmann). Grouchy n'aurait donc pu décider la victoire; il eut simplement recueilli les débris de Waterloo[1].

Ce que M. de la T. dit de Wellington et de Blücher n'est vraiment pas raisonnable. Que la dissémination de leurs forces ait été une faute, c'est une remarque faite par beaucoup d'autres que M. de la T. (p. 39) et notamment par Charras. Toutefois il importe de se souvenir qu'un plan de campagne est

---

1. Un trait qui montre la préoccupation singulière des écrivains français de la campagne de 1815, c'est qu'ils s'enquièrent à peine des motifs de l'absence de Bulow, dont l'intervention eut été si grave à Ligny. M. de la T. qui emploie cent pages à la critique de Grouchy, consacre une note de quatre lignes à l'éloignement du général prussien.

toujours subordonné aux circonstances et que la supériorité du nombre justifie des dispositions qui dans des conditions différentes seraient condamnables. Isolée, chacune des armées alliées était à peu près égale à celle de Napoléon. Elles ne couraient donc, séparées, aucun risque irréparable. En ce qui touche Wellington, son principal objet devait être de ne point se laisser entamer et de conserver une armée à l'Angleterre. En couvrant son flanc droit par un corps de 15 à 20,000 hommes, il se priva donc dans les journées du 16 et du 18 juin d'un appui important. Mais il était certain de n'être pas coupé de sa ligne de communication, de se replier facilement sur Anvers et de pouvoir reprendre à l'occasion l'offensive. Cette manière d'agir était conforme à la méthode qui lui avait toujours si bien réussi, à la nature des troupes placées sous ses ordres et aux exigences du peuple anglais. Les critiques de M. de la T. sont en ce point sans valeur (p. 250). Il n'est pas plus heureux selon nous quand il reproche à Wellington d'avoir manqué d'activité aux Quatre-Bras (p. 198-199). C'est renverser les termes des faits et adresser au général anglais le blâme qu'encourt le prince de la Moskowa. La position prise par le général anglais au Mont Saint-Jean et toutes les manœuvres pendant la journée du 18 dénotent également un capitaine très-habile et qui comprend les intentions de l'ennemi (p. 267). Il y a autant d'injustice en un mot à refuser à Wellington les mérites d'un tacticien de premier ordre qu'à le placer sur le même rang que Napoléon. Quant à Blücher, il n'avait point à coup sûr des qualités égales à celles de son allié; mais l'audace qu'on lui reproche était fondée sur deux raisons très-plausibles : l'ardeur et l'excellence de ses troupes et l'épuisement des Français qui ne leur permettait pas de perdre deux batailles de suite. Sa défaite ne compromettait rien; il se repliait au pis aller sur les armées d'Allemagne; sa victoire décidait tout. De là, sa résolution de livrer bataille. C'est encore à lui que revient l'honneur des combinaisons qui nous furent fatales. M. de la T. nie, d'après les écrivains anglais, que la journée de Ligny ait eu pour base la jonction des alliés aux Quatre-Bras (p. 110). Mais tous les actes de Blücher pendant le combat démontrent qu'il porta de ce côté son principal effort, de même que le plan de Napoléon fut de le rejeter en sens inverse. Charras est donc fondé à adopter à cet égard la version des écrivains allemands. La similitude des deux opérations fait assez voir que la conception de Blücher n'était pas d'un général médiocre. Celle qui a consisté le soir d'une défaite à poursuivre, sans un instant d'hésitation ou de faiblesse, la réalisation d'un plan qui venait d'échouer, commande l'admiration. Pour accabler Blücher du poids d'erreurs imaginaires, M. de la T. accumule les hypothèses, Napoléon abordant les Anglais le 18 dès le matin ou le 17 au soir, Grouchy marchant à trois heures du matin (pourquoi pas à minuit, sans manger ni dormir!), les 90,000 hommes de Blücher neutralisés par les 30,000 du maréchal, tous faits qui selon M. de la T. devaient naturellement se produire (p. 279-285) et il arrive ainsi à cette plaisante conclusion que « la » jonction des alliés s'est opérée contrairement à leurs prévisions et que leur » victoire a été une ironie du destin » (p. 398). En effet, ajoute-t-il, prétendre que Blücher a agi en connaissance de cause, « c'est tout simplement lui accorder

» une prescience divine et lui reconnaître l'infaillibilité dans la supputation de » nos forces. Or ces attributs de la puissance supérieure n'avaient été donnés » en partage ni à Blücher ni à Wellington » (p. 379). Ce raisonnement, on en conviendra, dispensait d'écrire le livre.

La diction de M. de la T. est d'ailleurs excessivement fatigante. Haletante, sans liaison, hachée en phrases isolées, elle est finalement confuse et ne forme ni un récit, ni une thèse, ni un tableau.

Fort médiocres, les cartes sont loin de valoir celles qui accompagnent l'ouvrage de Charras. H. Lot.

VARIÉTÉS.

Le « Psautier » d'Oxford.

Pendant un séjour récent à Oxford, j'ai eu entre les mains, durant quelques heures, le ms. Douce 320 de la Bibliothèque Bodléienne, qui renferme le *Liber Psalmorum* publié en 1860 par M. Francisque Michel au *Clarendon Press*, et connu sous la dénomination courante de *Psautier d'Oxford*. Outre l'intérêt philologique du texte, ce ms. se recommande par une particularité restée inaperçue de l'éditeur, et dont on connait d'ailleurs peu d'exemples [1] : l'accent tonique y est régulièrement marqué, surtout pour les polysyllabes [2]; ainsi on lit : *búche* (m 1) *nóstre* (m 3) *icéz* (m 6) *establít* (m 11) *medésme* (m 7) *icíl* (m 7) *fuirúr* (m 33) *partíe* (m 12) *roséde* (m 2) *enemí* (m 46) *grandéce* (m 3), *éwe* (148, 3) *esperówe* (b, 6).

La diérese y est très-régulièrement notée : *ordeüres* (m 5) *oëilles* (m 20) *commoürent* (m 24) *commoüz* (m 28) *poür* (m 38) *oëz* (m 1) *purveïssent* (m 43) *denué* (m 64) *criád* (m 7) *beüst* (m 21) *saiëtte* (m 35) *traïáns* (m 33) *soüssent* (m 43) *fiánce* (m 55) *haïrent* (m 62) *loëz* (148, 1) *ingeür* (m 11) *iuignurs* (148, 12) *loënge* (148, 14) etc..; les mots tels qu'*angele* (que l'on doit prononcer *ánj'le*) mots populaires que le scribe a revêtus de la forme savante, sont accentués conformément à la bonne prononciation : *iracúndie* (m 24) *ólie* (m 19) *gérmine* (m 34) *vírgine* (m 38) *estúdie* (13, 2) *glórie* (a, 12) *áneme* (h 10, 12) *húmele* (17, 30) *ángele* (148, 2) *tympane* (149, 3) *glórie* (149, 5) *multitúdine* (150, 1) *chóro* (150, 4), *órgano* (150, 4) tandis que les mots véritablement savants qui violent l'accent latin, portent la marque de cette dérogation : *espiríz* (148, 8) *calíz* (9, 7) *mortifíed* (a 9) *vivifíed* (a 9).

---

1. Le *Livre des Rois*, les *Machabées* sont également accentués, mais moins régulièrement que le *Psautier*; je prépare un travail d'ensemble sur la *Prononciation de l'ancien français* établie par des preuves *paléographiques*.

2. Faute de temps, je n'ai pu noter que les psaumes 1-44, et 148-150; ainsi que les six cantiques qui terminent le volume et que je désigne par les lettres *i* (C. Isaiae, Michel p. 232), *h* (C. Hezechiae, M. p. 233), *a* (C. Annae, M. p. 234), *m* (C. Moysis, M. p. 236), *b* (C. Habacuc, M. p. 239), m (C. Moysis, M. p. 242). Le ms. est écrit d'une seule main; l'accentuation marquée à l'encre noire, est fréquemment corrigée à l'encre rouge ou à l'encre verte par le *rubricator*. Le même système d'accentuation se poursuit dans tout le cours du volume.

Mais l'utilité réelle de cette notation est surtout dans l'accentuation des diphthongues, et dans les renseignements précieux que nous en tirons pour la prononciation du français au XIe siècle.

§ 1. Diphthongues toniques.

AI. Cette diphthongue est toujours accentuée forte [1] : *apelerái* (m 3), *parfáites* (m 3), *áigles* (m 15), *láit* (m 20), *cráisse* (m 20), *repundrái esguarderái* (m 29), *asemblerái aemplirái* (m 35), *fáim* (m 36[2]), *enveierái* (m 37), *gláive* (m 38, 63), *ferái* (m 39), *máis purlugnái* (m 40), *máin* (m 41), *suzcitedáins* (m 47), *fáit* (148, 5), *almáille* (148, 10), *sáinz* (148, 14), *fáire* (148, 7), *fontáine* (i 4), *fáites* (i 4), *páis* (h 11), *fái* (h 15), *máins* (b 6), *repostáille* (b 22), *váines* (2, 1), *criái* (3, 4), *repáire* (7, 8).

EI est toujours forte : *méie* (m 1, 29, 43, 51) *méi* (m 58, 62; h 4, 10), *créissed* (m 2) *fedéilz* (m 5, 30,) *departéit* (m 10) *estéit* (m 17, 31) *estéit* (m 17) *téi* (h 13) *séit* (m 54) *desséivrent* (a 5) *téi* (m 7; i, 7; h 13) *conuisséient* (m 25) *viéil* (m 38; 148, 12) *séi* (m 23, 52; 148, 14) *conséil* (m 43) *avéient* (m 55) *beuéient* (m 56) *soléil* (148, 3) *estéille* (148, 3) *néif* (148, 8), *réis* (149, 2, 8) *astetéi* (i, 2; h 11) *céint* (a 6), *deméine raméine* (a 9) *réi* (a 16) *séint* (m 19) *soléire* (b 4) *éires* (b 10), *soléilz* (b 17) *véie* (b 23), *acéint* (b 26) *réis* (2, 6) *purquéi* (4, 3) *oréiles* (5, 1), *recéif* (5, 1) *deméine* (5, 9) *espéirent* (5, 13) *déiz* (8, 4) *estéiles* (8, 4) *méins* (8, 6) *mervéiles* (9, 1) *decéit* (14, 6) *oéilles* (m 20) *aréim* (17, 37).

EA est faible : *beál* (44, 3).

EU est fort dans *déu* (m 3, 13; — 149, 6).

IE est faible : *potiér* (2, 9) *griéf* (4, 3) *viénget* (34, 9), *mién* (m 63; i 2; h 8, 10; *m* 6) *siége* 44, 7) *anciéns* (m 8), *piérre* (*m* 5, m 19) *encraissiéz* (m 22) *entariérent* (m 31) *milliérs* (m 44), *sodomiéns* (m 47) *fiél* (m 48), *piéz* (a 14, m 51) *ciél* (m 60; 148, 3; a 15) *lumiére* (148, 3) *siécle* (b 9, 148, 6) *saltiér* (150, 3, 149, 3), *aliér* (149, 8) *viéz* (a 5) *soliér* (a 12) *tiénged* (a 12) *plungiéd* (*m* 5) *criéme* (*m* 17) *criéns* (b 1) *lumiére* (b 6) *fiér* (b 27) *sustiénc* (26, 20).

IU est fort dans *milliu* (i, 7; m, 23).

OI est fort : *óil* (m 14; 5, 5) *ióie* (i, 4) *óil* (h, 8) *hói* (h 14) *despóilles* (*m* 9) *vóiz* (b 16).

OU est fort : *fóus* (10, 7).

UA est faible dans *guáste* (m 13) *guárde* (a 14).

---

1. J'adopte la classification proposée par M. Paris (*Alexis*, p. 73) ; je divise les diphthongues en *fortes* (ou accentuées sur la première voyelle) et en *faibles* (ou accentuées sur la seconde).

2. Ms. : *fáim*. Michel : *fain*.

UE est forte dans *descûevre* (36, 5), *tûens* (m 9; a 1; *m* 11 et 15; 47, 8) *sûens* (m 12; 148, 2) *sûe* (m 12) *ilûec* (35, 13) *sûen* (m 23) *tûe* (i, 1) *qûed* (h 12) *hûem* (a 14) *mûevet* (35, 12) *hûem* (i 21, 6; *m* 4) *ilûec* (b 7) *cûer* (5, 10, 21, 28; 25, 2; 48, 3) *ûevres* (8, 6) *laqûele* (26, 12.

Mais faible dans : *quéls* (m 1) *suéf* (24, 10; 36, 11; 149, 4) *suén* (150, 3) *cuér* (a 1; 4, 3) *tuén* (4, 7, 27, 20, 44, 13; 5, 9) *pruésme* (14, 4).

UI est toujours fort : *lûi* (m 3, 17, 24, 31; 149, 2) *dûitre* (*m* 14; m 17) *frûiz* (4, 8; m 18) *icelûi* (m 31) *dûi* (m 44) *sûi* (m 58) *trestûit* (21, 7) *pûisse* (m 58) *fûildre* (m 61) *tûit* (148, 2) *qûis* (h, 2) *nûit* (1, 2) *fûille* (1, 4) *cunûist* (1, 7) *hûi* (2, 7) *curûist* (2,12) *cunûi* (19, 6) *vergûine* (43,17).

§ 2. Voyelles et diphthongues atones.

Les voyelles atones ne sont marquées d'aucun accent : *grandéce* (m 3) *apelerâi* (m 3) *paróle* (m 1) *asteléi* (h 11) *segnór* (m 3) *enemí* (m 46) *dedénz* (m 38) *denué* (m 64) *icíl* (m 7) *icéz* (m 6) *israél* (m 11) *icé* (m 45) *icelûi* (m 31) *oéilles* (m 20) *oéz* (m 1) *commoûrent* (m 24) *commoûz* (m 28) *purveissent* (m 43) *suztrencád* (h 5) *lumiére* (148, 3) *iugeûr* (148, 11).

Il en est de même, mais moins généralement, des diphthongues atones : à côté de : *aignels* (m 20) *encraissiéz* (m 22) *faitûr* (m 23) *saiétte* (m 35) *traians* (m 37) *faitérement* (m 44) *raisimet* (m 48) *caitivetéd* (m 64) *cauaillérs* (*m* 22) *encraissiéz* (m 22) *dreiturers* (m 50) *meiénetéd* (h 1) *fameillûs* (a 7) *estûrbeillûn* (b 21), — on trouve : *cumpâinuns* (44, 9) *mâisuns* (44, 10) *tâisir* (34, 25) *beâltét* (44, 13) *nêient* (m 5, 25, 33, 41, 46; *m* 19). Ce qui s'explique par le besoin de marquer expressément la force de la diphthongue.

En résumé, on voit que l'accent tonique est rigoureusement marqué dans notre *Psautier* [1], que les diphthongues y sont pour la plupart notées *fortes* [2]. Nous apprenons du même coup la véritable prononciation du français au onzième siècle; tandis que les diphthongues du français moderne sont *faibles* (*moi*, *toi*, *lui*) celles de la langue vers 1050 étaient encore au degré de l'italien, de l'espagnol et du provençal, qui disent aujourd'hui *pói*, *nói*, *léi*, *réy*, *máire*, *páire*.

Avant de quitter le vocalisme, notons que dans certains cas *o* est noté *ö* (le tréma remplace les deux accents du ms., combinaison difficile à reproduire en typographie). Dans la partie du *Psautier* par moi étudiée, j'ai trouvé quatre cas de ce genre : *pöple* (2, 1) *söl* (148, 12) *ölie* (4, 8) *dölûr* (7, 17). Ces deux accents indiquent à coup sur une modification du son *o* pur, mais laquelle : les trois premiers exemples indiquent *ue* et *eu* (pueple, seul, eule), le dernier *ou* (doulur). On

1. Pourquoi *plûuie* (m 2)?

2. Les indécisions telles que *ûe* et *ué* (*cûer* et *cuér*), montrent que la langue transformait, à ce moment même, les diphthongues fortes en diphthongues faibles, et que le copiste était très-embarrassé pour noter le travail phonique qui s'accomplissait autour de lui.

ne peut admettre que cet *o* indique un seul et même son, *eu* et *ou* ne pouvant physiologiquement venir l'un de l'autre. Il faut regarder *o* comme une notation embrassant les deux sons *eu-ou* de même que nous verrons plus bas *c* désignant *ch* et *ç*.

§ 3. Consonnes. J.

L'*i* consonne n'est pas distingué en général de *i* voyelle : *uenidnce* (m 51) *maniowent* (m 56) *ioie* (i 4) *iúste* (1, 3) *iárn* (1, 2) *iuise* (1, 6) ; on trouve cependant *Iugerát* (9, 8) *esIorrát* (13, 11).

§ 4. Consonnes. *Ch. ç.*

Le *ch* est exprimé dans le psautier tantôt par *ch*, tantôt par un *c* simple, mais le plus souvent par un *c* surmonté de deux accents (″). On pourrait expliquer cette différence de notation en supposant que notre ms. qui est d'une seule main, est la copie d'un autre ms. œuvre de plusieurs mains. Mais cette hypothèse devient insoutenable, lorsqu'on voit ces trois notations différentes se reproduire non-seulement dans un même psaume, mais souvent dans un même verset. On ne doit y voir, selon nous, que la preuve de l'embarras du scribe chargé de trouver une notation pour ce son nouveau; il écrit ainsi tantôt : *choses* (m 1; 149, 4; i 6) *pechérent* (m 5) *puruochérent* (m 24) *chief* (m 64) *chescúns* (150, 5) *chaere* (1, 1) *chaitivetet* (13, 8), tantôt [1] : *coses* (1, 4) *puruocanz* (m 15) *escables* (m 16) *cams* (m 18) *carz* (m 63) *caitiuetéd* (m 64) *suztrencad* (h 5) *castieras* (h 11) *reproce* (38, 12) *canterúms caval* (m 1) *camp* (m 28), tantôt enfin : *cantez cánt* (149, 1) *carole cántent* (149, 3) *cantéz* (i 6) *caliz* (9, 7).

Le *ç* est représenté dans notre psautier, tantôt par un *c* surmonté de deux accents : esledecad (a 1), esdrecanz (a 11), fiancusement (i 2), tantôt par *ch* : cac*h*assent ? (m 44).

§ 5. Consonnes. V.

Le *v* initial ou médial, une ou deux fois marqué d'un accent (*aúant* 37, 15; — *aúentiz* 38, 17), est ordinairement confondu avec le *u*, tandis que le groupe *vr* est invariablement distingué de *ur* par deux accents placés au-dessus de *r* (″). Ainsi à côté de : *uiuified* (a 9) *uéie* (m 3) *pláuie* (m 2) *puruocanz* (m 15) *uirgine* (m 38) *purueissent* (m 43) *uenim* (m 49), le ms. donne régulièrement : *oures* (m 3) *ouras* (m 20) *desseurez* (6, 8) *desseurad* (m 10) *desseura* (m 23) *aurad* (m 53) *uiure* (m 59) *deliurer* (m 59) *deliuras* (h 12) *desséiurent* (a 5) *poure* (a 10) *courit* (m 11) *aouranz* (5, 11) *deliure aourit* (7, 1) *oeures* (8, 4) *poures* (9, 12) *liures* (9, 37) *qiure* (10,1)[2] *leures* (11, 2) *aúuranz* (13, 15) et même *enúers* 35, 10-38, 17).

1. Je note par c romain le *c* du ms. surmonté de deux accents.
2. M. Michel a lu *quivre* mais le ms. a seulement *qivre*.

§ 6. Des adverbes.

Dans notre texte, les adverbes sont accentués non sur la tonique du mot, c'est-à-dire sur *ment*, mais sur la tonique de l'adjectif : *gloriósement* (m 1) *fianceúsement* (11, 6) *faitérement* (m 44) *tricherúsement* (35, 2) *merueilúsement* (44, 6)[1]; particularité qui prouve qu'au XIe siècle, on avait encore conscience de la composition adverbiale, et du sens particulier de la finale *ment* : la meilleure preuve que l'adjectif n'était pas traité ici comme un composant, c'est que la tonique de l'adjectif qui dans la composition adverbiale devient atone, est traitée en français et dans les autres langues romanes comme une tonique véritable : ainsi *fèra-ménte* (s'il eût été *feraménte*) eût traité *ĕ* en atone et donné en français *ferемént*, comme *ferire* donne *férir*. Les formes diphthonguées fr. *fièrement*, it. esp. *fieramente* prouvent que l'adjectif a été traité comme un mot isolé, fait qui est d'ailleurs confirmé par cet autre (cf. Diez. *Gr.*² II, 433) que l'espagnol peut encore séparer *mente*, et dire par exemple *clara y sutil*mente.

§ 7. Mots à doubles accents.

A côté de toutes ces particularités, il nous reste à mentionner la plus singulière; un grand nombre de mots sont accentués sur deux voyelles, la tonique, et une atone pro-tonique. Ainsi : *ágregée* (31, 4) *cóvenáble* (31, 7) *áprismerúnt* (31, 8) *ámái* (25, 3) *véilèce* (70, 11) *meruéillúses* (15, 1) *cóuertúre* (17, 38) *dorérent* (21, 32) *méieneté́d* (h 1) *saúléd* (a 7) *estúrbeillún* (b 21) *ésbuillissed* (b 25) *órerái* (5, 3) *vóilánz* (5, 4) *purlúignás* (4, 1) *dorerái* (5, 8) *córunás* (5, 15) *dólúr* (7, 17) *amenúisás* (8, 6) *aúuranz* (13, 5) *óblies* (12, 1) *ápeldi* (17, 7) *guerredúrrát* (17, 23) *táisir* (34, 25) *sáluerás* (35, 2) *óánz* (35, 15) *átendi* (39, 1) *nóvél* (39, 4) *sálvedúr* (41, 17) *véisin* (43, 15) *beáltét* (44, 5 et 13) *véritét* (44, 6) *couéiterát*.

La loi de cette accentuation est difficile à découvrir : pour les mots tels que *táisir*, *véisin*, *vóilánz*, *meruéillúses*, c'est la *force* de la diphthongue que le scribe a voulu exprimer, de même qu'il a fait sentir la dièrèse en écrivant *óánz*, *dorerás*, *aúvránz*, *saúléd*. *Cóvenáble*, *ágregée*, *órerái*, *córunás*, *ápeldi*, *sáluerás*, *véritét*, indiquent le mouvement binaire de l'accentuation française; mais que dire de *nóvél*, *sávánz*, *óblies*, *guerredúrrát*, etc. ? J'ai eu le ms. du *Psautier* trop peu de temps entre les mains, pour avoir pu noter toutes les particularités de ces mots à double accent; je me propose de les étudier plus à loisir; mais le lecteur voit dès à présent quel profit on peut tirer, pour l'histoire de notre phonétique, de l'étude des manuscrits français accentués.

Auguste Brachet.

---

1. D'où par une erreur plaisante du copiste *chángemenz* (43, 14); la finale *menz* (quoique distincte de *ment*) a induit le copiste à prendre le substantif pour un adverbe.

La lettre de M. Rod. Reuss sur les bibliothèques de Strasbourg, que nous avons donnée dans la précédente livraison, a été tirée à part et se trouve à la librairie Cherbuliez.

Nous avons reçu depuis des renseignements complémentaires, que M. Reuss nous a fait l'honneur de nous adresser, et dont nous ne voulons pas priver nos lecteurs. Voici ce que nous écrit M. Rod. Reuss, à la date du 28 octobre 1871 :

« Plusieurs mois se sont passés depuis que ces lignes ont été écrites et publiées pour la première fois. Comme je devais m'y attendre, des voix se sont élevées dans la presse d'outre-Rhin pour m'accuser d'exagération et même de mauvaise foi. Mais comme les invectives personnelles ne sauraient tenir lieu d'arguments sérieux — et je déclare n'en avoir point trouvé dans les articles consacrés à mon travail, — je n'aurais pas repris la plume pour ajouter quelques lignes à l'étude publiée par la *Revue critique*, si je n'avais désiré faire quelques additions à ce que j'écrivais il y a trois mois. Je n'ai rien à rétracter de ce que j'écrivais alors, et malgré ce qu'on a dit du ton qui régnait dans mon article, je crois n'avoir rien à me reprocher sur ce point. J'attends encore les réfutations calmes et raisonnées des faits que j'exposais alors, et jusqu'à nouvel ordre je les regarde toujours comme acquis à l'histoire. Je tiens surtout à protester ici, de la façon la plus formelle, contre les bruits sans cesse renaissants et colportés, avec une insistance facile à comprendre, par la presse allemande, d'après lesquels les manuscrits et les volumes les plus précieux de nos bibliothèques auraient en effet échappé au désastre du 24 août. Dans ces dernières semaines surtout les journaux allemands, l'*Indépendance Belge* et jusqu'à la *Correspondance Havas*, ont répété plus d'une fois que ces trésors, longtemps cachés, avaient été remis aux « autorités compétentes, » les uns disaient de Paris, les autres de Strasbourg, selon l'intérêt politique qu'ils défendent. Ces bruits sont *absolument faux*. On n'a rien sauvé *avant* l'incendie, car on ne songeait nullement au danger, et j'ai sur ce point l'assurance formelle et répétée des deux bibliothécaires ; on n'a rien sauvé *pendant* l'incendie, je puis l'affirmer encore de science certaine, et quiconque a vu de ses propres yeux l'effroyable sinistre, l'apathie générale et l'effroi universel qui régnaient dans la nuit du 24 août, ne s'en étonnera point. Enfin l'on n'a rien retrouvé *après* l'incendie ; j'ai fouillé, l'un des premiers, les décombres encore brûlants du Temple-Neuf, j'ai suivi plus tard, presque jour par jour, les travaux de déblaiement ; quelques volumes calcinés, tombant en poussière au moindre contact, quelques restes de parchemin racorni, voilà tout ce qu'on a retrouvé. Il n'existe plus des bibliothèques de Strasbourg que les quelques volumes prêtés avant les vacances, et qu'on n'eut plus le temps de faire rentrer. *Mais on ne prêtait jamais au dehors les volumes de quelque valeur*, de sorte que ces quelques épaves de nos collections, qui peut-être ont donné naissance aux bruits que je combats, peuvent bien être à l'heure qu'il est des *curiosités historiques*, mais n'ont aucune valeur scientifique. — Quelques mots encore sur la nouvelle Bibliothèque de l'Université allemande de Strasbourg, qui doit remplacer celles que nous avons perdues. Elle a été solennellement inaugurée le 9 août dernier,

et le public allemand qui se pressait à la cérémonie, a vivement applaudi l'annonce que plus de 120,000 volumes étaient déjà réunis et presque tous arrivés à Strasbourg. La nouvelle bibliothèque « possède même déjà quelques manus» crits, » disait sérieusement le rapporteur. Depuis, le roi de Prusse a donné l'autorisation nécessaire pour que toutes les bibliothèques publiques du royaume pussent verser leurs doubles à celle de Strasbourg, et l'on compte arriver ainsi, très-prochainement, à un total de plus de 200,000 volumes. Ajoutons à cela l'acquisition de plusieurs grandes bibliothèques particulières, celle de M. de Vangerow, professeur de droit à l'Université de Heidelberg, celle de M. Boecking, professeur à l'Université de Bonn, et surtout l'achat de la belle collection Heitz, qui, du coup, maintenant que nos anciennes bibliothèques ont péri, fait de la nouvelle bibliothèque universitaire la collection la plus riche en *alsatiques* qui soit au monde[1]. Quoi qu'on ait dit, je me sens libre de tout penchant au dénigrement systématique et je suis loin de méconnaître le sérieux de tous ces efforts. Il est évident que les Allemands tiennent à effacer de cette manière le souvenir d'un des actes les plus universellement flétris de cette horrible guerre que nous venons de traverser. Cependant — je le demande à tout savant impartial, qu'il soit allemand ou français — est-il possible qu'un pareil amas de livres, dût-on même en doubler le nombre, remplace nos bibliothèques, lentement et progressivement formées pendant plus de trois siècles, sans cesse complétées dans leurs différentes parties, riches surtout en vieux livres, en incunables, en manuscrits uniques, en documents historiques que rien ne remplacera jamais ? Et d'ailleurs on aurait beau empiler volumes sur volumes, on aurait beau prodiguer en de nouveaux achats tout l'or du monde, on n'effacerait pas dans l'histoire le souvenir de la destruction systématique autant qu'inutile des trésors scientifiques et littéraires de Strasbourg. L'Allemagne n'a point su reculer à temps devant l'emploi de ces moyens de combattre qui déshonorent une nation ; maintenant il est trop tard pour en faire disparaître la trace, et ce souvenir ineffaçable dans l'histoire sera pour elle un jour, quand elle sera revenue de l'ivresse de son triomphe, son plus cruel châtiment.

Rod. Reuss.

Strasbourg, 28 octobre 1871.

ERRATA. — P. 190, l. 13 : « *Lemoviceni* », lisez : « *Lemovicensis.* »

1. En parlant de la collection Heitz, je disais qu'elle renfermait une des rares chroniques strasbourgeoises qui subsistent encore aujourd'hui, celle de J.-J. Meyer. Me serait-il permis d'annoncer ici aux amis de l'historiographie alsacienne, que cette chronique sera publiée dans le prochain volume du Bulletin des Monuments historiques d'Alsace?

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

Le sommaire est placé sur la couverture.

180. — **Histoire de la littérature allemande,** par G. H. Heinrich, professeur de littérature étrangère à la Faculté des lettres de Lyon. I-II. In-8°. Paris, librairie Franck. 1870.

Depuis plus d'un siècle la littérature allemande n'a point cessé d'exciter en France un intérêt toujours croissant; cependant, si l'on excepte l'*Allemagne* de Mme de Staël, nous n'avions point encore d'ouvrage qui pût initier à la connaissance de cette littérature les personnes qui ignorent l'allemand. C'est cette lacune que M. Heinrich a voulu combler : tâche ardue qu'il a remplie avec une compétence que personne ne contestera.

Il est peu de peuples dont la littérature ait été aussi féconde et ait fourni une carrière aussi longue que celle de l'Allemagne : dès les commencements du moyen-âge elle s'annonce par des œuvres alors sans rivales chez les nations voisines, et personne n'ignore de quelle activité intellectuelle elle a fait preuve de nos jours. M. Heinrich n'a pas reculé devant l'entreprise longue et difficile de présenter dans son ensemble l'histoire de ce grand mouvement littéraire, qui ne comprend pas moins de quinze siècles; et les deux volumes, qu'il a déjà publiés, allant jusqu'au moment où la réunion de Gœthe et de Schiller a porté la poésie allemande à son plus haut degré de grandeur et de perfection, il est permis dès aujourd'hui de porter un jugement sur un ouvrage dont les amis des lettres germaniques appelaient la publication de tous leurs vœux.

§ I.

Depuis un temps immémorial les Allemands habitent au centre de l'Europe; frères, par la langue et le sang, des Grecs et des Latins, ils appartiennent à cette grande famille de peuples répandus du fond de l'Inde jusqu'aux bords de l'Océan Atlantique; mais ce n'est toutefois que du jour où ils se trouvèrent en contact avec les Romains que commence, à vrai dire, leur histoire. Ils étaient alors divisés en un certain nombre de peuplades, puissantes dans la guerre, et dont la simplicité et la pureté de mœurs plus encore que la bravoure faisait l'admiration de Tacite. A quel degré de civilisation étaient-ils alors arrivés? Quelle était leur langue, leur religion? Avaient-ils une poésie? La *Germanie* ne nous donne à cet égard que des renseignements incomplets et parfois erronés : pour en avoir de plus précis il nous faut les chercher dans des écrits postérieurs, chez les historiens de l'invasion ou des peuplades établies dans l'empire romain, tels que Jornandès et Paul Warnefried, surtout dans l'*Edda*, ce tableau vivant de la cosmogonie et de la mythologie du Nord. Un monument authentique, la version gothique de la Bible par Ulfilas, écrite dans la seconde moitié du IVe siècle, nous fait bien, il est vrai, connaître la langue des anciens Germains; mais au

moment de leur conversion au christianisme, leurs légendes nationales, proscrites comme un souvenir du paganisme, s'effacent devant les croyances nouvelles, pour reparaître plus tard sans doute, mais en partie transformées. Cette circonstance fait l'importance du poème anglo-saxon de *Beovulf*, qu'un heureux hasard a soustrait à l'influence des idées nouvelles, mais qui appartient bien plus à la littérature anglaise qu'à celle de l'Allemagne. De toutes les traditions purement germaniques, de ces chants nationaux que Charlemagne, suivant son biographe, voulut réunir, il ne reste qu'un fragment du *Chant de Hildebrand* et la traduction latine du poème de *Walther d'Aquitaine*. Cette indigence ne doit pas surprendre; le christianisme vit dans les légendes germaniques un souvenir du paganisme, qu'il fallait extirper à tout prix; il les proscrivit, et l'influence latine opprima pour longtemps le génie germanique; faut-il le regretter? La question est, je crois, assez inutile; mais du moment qu'on la pose, il me paraît difficile de ne pas la résoudre dans un autre sens que M. Heinrich, et de ne pas penser que l'épanouissement de la littérature allemande eût été plus rapide et plus original, si elle s'était développée spontanément à l'abri de toute influence étrangère.

Cependant l'influence du christianisme ne pouvait manquer aussi de féconder l'esprit germanique: la *Prière de Wessobrun* et le poème de *Muspilli* en marquent la première apparition dans la littérature; l'*Héliand* en est la manifestation la plus complète et la plus haute; ce poème qui retrace avec indépendance la vie du Sauveur (Heliand) est une œuvre pleine de grandeur et de naïveté, une épopée vraiment chrétienne, originale à la fois et familière, qui témoigne de la transformation profonde, opérée par la religion nouvelle dans le Nord de l'Allemagne, aussi bien que du talent vraiment poétique de l'auteur. Il y a loin de l'Héliand à l'*Harmonie des Évangiles* du moine Ottfried (865); c'est pourtant avec le *Chant de Victoire* de Louis tout ce qui représente la poésie allemande dans la seconde moitié du IXe siècle.

A cette première éclosion de la poésie religieuse et nationale succéda un long silence; l'influence latine devint toute-puissante dans un siècle de ténèbres; les vieilles traditions ne se conservèrent que dans la mémoire du peuple; les savants délaissèrent l'idiome national pour la langue latine, qui, étant déjà celle de l'église, devint aussi celle de la poésie; des femmes elles-mêmes écrivirent dans la langue de Cicéron et de Virgile. On connaît l'histoire de Hroswitha; j'avoue que je ne saurais partager l'admiration que les comédies de la nonne de Gandersheim semblent inspirer à M. Heinrich : qu'importe après tout ces *récréations de couvent* au développement littéraire de l'Allemagne? Elle en font peut-être ressortir l'indigence; mais à coup sûr elles n'ont pas contribué à le hâter, et comme telles elles ont à peine droit à occuper une place dans une histoire de la littérature nationale.

§ II.

Toutefois pendant ce temps de stérilité littéraire la vieille langue germanique s'était simplifiée et assouplie; l'*ancien haut-allemand* avait fait place au *haut-*

allemand moyen, idiome doux et harmonieux, merveilleusement propre à la poésie. Le moment était venu où elle devait atteindre pour la première fois à un haut degré de perfection, à son premier âge classique. L'influence des poètes français du temps ne fut pas étrangère à ce mouvement littéraire. Mais si l'Allemagne fit de nombreux emprunts à nos chansons de gestes et à nos légendes poétiques, elle n'oublia pas non plus ce qui vivait encore de ses traditions nationales dans la mémoire du peuple, et elle leur donna alors leur forme définitive. La poésie allemande du moyen-âge, comme la poésie française contemporaine, est ou épique ou lyrique, et ces deux formes qu'elle affecte se développent presque en même temps, avec cette différence que la première s'inspire en grande partie des littératures étrangères, et que la seconde est presque entièrement indigène et nationale.

La poésie lyrique occupe une place considérable à toutes les époques de la littérature allemande, mais à nulle autre plus qu'à celle où nous sommes arrivés; cultivée surtout alors par les chevaliers, elle eût d'abord pour objet presque exclusif l'amour, la *Minne*, comme on l'appelait dans la langue du temps, de là le nom de *Minnegesang* qu'elle a reteuu. Sans doute c'est de l'amour sensuel qu'il s'agit avant tout ici; mais le Minnegesang ne put se soustraire non plus au mouvement qui s'empara des esprits vers la fin du XIIIe siècle, et on le vit alors, se faisant mystique, chanter à son tour l'amour divin. Mais déjà il touchait à sa décadence, et il ne devait pas survivre à cette transformation. Bien que l'épopée ait son origine dans des chants destinés à célébrer les héros qu'elle exalte, il n'en est pas moins vrai qu'elle est antérieure à ce qu'on appelle à proprement parler poésie lyrique; poésie purement personnelle, où le poète en quelque sorte occupé de lui seul, ne chante que ce qu'il éprouve et ressent. Le Minnegesang ne devrait donc, ce semble, ne prendre place dans une histoire littéraire qu'après l'épopée; M. Heinrich, pour se conformer peut-être à un usage reçu, en a pensé autrement, — ce qui importe, sans doute, assez peu, — et c'est de la poésie lyrique qu'il traite d'abord.

M. Heinrich aime avec raison le Minnegesang; il en a parlé avec admiration et enthousiasme. Quelle grâce aussi, quelle simplicité aimable dans les premiers *Minnesanger*, de Kurenberg, Henri de Veldeke, Hartmann! Quelle puissance dans leurs successeurs, surtout dans Walther von der Vogelweide, qui résume à lui seul la seconde époque du Minnegesang, ou dont la gloire a fait oublier ses rivaux! Mais aussi Walther est un vrai poète; il en a l'indépendance et la fierté de pensée, la sensibilité émue, le langage harmonieux et expressif; quelle variété de tons, soit qu'il chante ses amours, qu'il s'emporte contre les abus et les superstitions de son temps, ou s'élève dans son zèle patriotique contre les empiétements de la cour de Rome!

Après Walther le Minnegesang ne put se maintenir à la hauteur à laquelle il l'avait porté : il déchut rapidement. On cite encore Nithard, l'ennemi des paysans, Henri de Meissen, auquel son penchant pour la galanterie valut le nom de Frauenlob, et Ulrich de Lichtenstein, un des poètes le mieux doués du temps, mais que son exaltation rendit ridicule, comme elle porta préjudice à son talent.

Ulrich qu'on pourrait mettre au rang des ancêtres de Don Quichotte, était digne de clore la liste des Minnesænger; après lui il n'en parut plus dont le nom ait mérité d'être retenu. Le Minnegesang ne pouvait survivre aux mœurs, dont il avait été l'expression; il fut entraîné dans la ruine de la chevalerie. Dans sa dernière période cependant, il reprit un instant une vie nouvelle, en puisant ses inspirations dans les idées religieuses du temps; le dominicain Eberhard de Saxe et un poète, que nous rencontrerons en parlant de l'épopée, Conrad de Würzbourg, représentent cette école mystique, dont l'éclat toutefois ne fut que passager.

Le nom des poètes du Minnegesang resta longtemps vivant dans la mémoire des générations; et l'imagination populaire transformant leur souvenir, leur donna une existence mystérieuse. C'est ainsi que la légende du Tannhæuser et de Klingsohr de Hongrie ont pris naissance; et le poème singulier, connu sous le nom de *Guerre de la Wartbourg*, et qui montre aux prises quatre des plus grands poètes du temps, n'a pas d'autre origine.

Quelle que soit la grandeur poétique du Minnegesang, la poésie épique allemande a quelque chose qui nous attire et nous intéresse davantage, non moins peut-être à cause de son importance littéraire, que par les rapprochements et les rapports étroits qu'elle offre avec notre propre littérature. Le christianisme avait bien pu proscrire et rejeter dans l'ombre les vieilles légendes germaniques; elles n'en survécurent pas moins, en se transformant, il est vrai, dans la mémoire fidèle du peuple, pour reprendre, à l'époque du mouvement poétique du XIIe s., une vie nouvelle. C'est alors qu'un poète — M. Heinrich n'est pas éloigné de croire que ce fut le minnesænger de Kurenberg, — recueillant quelques-unes des vieilles légendes où se mêlent et se confondent les mythes du paganisme scandinave et les croyances du christianisme, le souvenir confus de l'invasion des Huns et des rivalités des Burgundes et des Francs, écrivit l'épopée des *Nibelungen*, tableau vivant de la vieille société germanique, qui nous montre tour à tour ce que l'héroïsme guerrier et la cruauté, la fidélité et la trahison, l'amour et la vengeance, ont de plus sublime ou de plus terrible. A côté des Nibelungen, l'*Iliade allemande*, prend place le poème moins grandiose, mais souvent non moins attachant, de *Gudrun*, dont la conception trahit également la double origine et le mélange des traditions du passé le plus reculé et des souvenirs plus récents des expéditions normandes, avec je ne sais quel écho des sentiments chevaleresques du temps. Les Nibelungen et Gudrun sont les deux grands poèmes fondés sur les traditions nationales; mais ce ne sont pas les seuls. Les migrations du IVe siècle avaient trop remué les imaginations pour ne pas donner naissance à de nombreuses légendes héroïques; chaque tribu allemande eut les siennes, destinées, en quelque sorte, à immortaliser la part qu'elle avait prise à ce grand événement, et qui furent comme son héritage poétique.

Cependant tous ces souvenirs nationaux ne suffirent pas aux poètes allemands du moyen-âge, et, chose remarquable, tout possesseurs qu'ils étaient de tant de poétiques légendes; ils ne dédaignèrent pas d'emprunter celles qu'avaient inventées ou mises en œuvre nos trouvères. Un poète français du temps a exprimé

avec assez de bonheur, dans les deux vers suivants, le sujet des traditions héroïques qui avaient cours de son vivant :

> Ne sont que trois matières à nul homme entendant
> De France, de Bretagne et de Rome la grant.

Ce sont ces *matières* aussi qu'on retrouve en Allemagne. Les souvenirs de Rome et de la Grèce étaient restés confusément dans la mémoire des hommes du moyen-âge; par une singulière fortune, Enée, la guerre de Troie et le grand nom d'Alexandre étaient alors plus populaires que le souvenir si récent des croisades; aussi furent-ils chantés par nos poètes. C'est de leurs chansons de gestes que s'inspirèrent, — quand ils ne se bornèrent pas à les traduire — les poètes allemands de l'*Enéide*, de la *Guerre de Troie* et de l'*Alexandre*. Les poèmes du *Cycle de Charlemagne*, dont M. Gaston Paris nous a donné, il y a quelques années, la *poétique histoire*, furent imités en Allemagne, tout aussi bien que ceux du cycle antique; mais le cycle carolingien, auquel appartient la chanson de Roland, le poème le plus parfait de notre langue, et peut-être celui qui approche le plus de la véritable épopée, n'occupe qu'une place secondaire dans la littérature allemande.

Il n'en est pas de même du cycle de la Table-Ronde et du cycle mystique de Saint-Graal. Ce n'est point ici le lieu de dire quelle a été au moyen-âge la popularité de la légende d'Arthur. Les deux faces en quelque sorte sous lesquelles on peut l'envisager, son côté réaliste et mystique, ont donné lieu à nombre de poèmes français, qui ont été presque aussitôt imités ou refaits de l'autre côté du Rhin. Ainsi Hartmann von Aue a remanié l'*Erec et Ivain* ou le *Chevalier au lion*; Ulrich von Zachicofen, le *Lancelot du Lac*; Wirnt de Gravenberg, le *Wigalois*; un poète inconnu, *Lohengrin* ou *le Chevalier au cygne*. Deux noms s'élèvent au-dessus de tous ceux qui précèdent, celui de Gottfried de Strasbourg et de Wolfram d'Eschenbach. Nature de poète, s'il en fut, mais insoucieux et sensuel, le réaliste Gottfried devait être attiré par ce que la matière de Bretagne offrait de mondain; aussi ce sont les amours et les aventures de *Tristan et Isolt*, qu'il a chantés dans sa langue harmonieuse et facile. Rêveur et sérieux, au contraire, moins bien doué peut-être comme poète que Gottfried, le penseur Wolfram devait trouver dans la légende du Saint-Graal ce qui convenait à son âme tendre et mystique, et il l'a traitée, dans son *Parcival*, avec une incontestable originalité. Wolfram se recommande encore à l'attention du critique par un autre côté; « avec lui, dit M. Heinrich, la passion de la recherche, la pénétration du mystère, ces nobles qualités de l'allemand moderne entrent pour la première fois dans la poésie allemande. » Il y a beaucoup de vrai dans ces quelques lignes, et M. Heinrich, qui avait déjà fait une étude spéciale sur Wolfram, consacre ici encore à son poète favori des pages pleines d'intérêt et de charme.

Dans cette société du moyen-âge où la religion jouait un si grand rôle, au siècle des croisades, les légendes pieuses et morales ne pouvaient manquer d'occuper une place considérable dans la poésie comme dans l'imagination populaire; aussi abondent-elles au XIIe et au XIIIe siècle, et les poètes les plus en renom ne craignirent pas de s'essayer dans ces sujets, en apparence plus mo-

destes. Hartmann von Aue, l'émule de Wolfram, écrivit la légende de *Grégoire du Rocher*; Conrad de Würzbourg, celle de Saint-Silvestre; Werner de Tegernsee une *Vie de Marie*; un autre poète du même nom l'*Enfance de Jésus*; la légende de *Pilate*, celle de *Sainte-Véronique*, l'histoire de *Balaam* et de *Josaphat*, etc., eurent chacune leurs poètes; la légende de *Saint-Alexis* en trouva jusqu'à six avant le xv[e] siècle, et le *Passional*, recueil de traditions religieuses, les plus diverses, ne compte pas moins de cent mille vers; tant cet âge poétique fut fécond, et ces sujets populaires! Bientôt cependant le caractère de ces récits change; l'imagination et la fiction y jouent un rôle plus grand et parfois exagéré, comme dans le *duc Ernest;* dans d'autres, au contraire, c'est le côté moral et humain qui domine; tel est le *Pauvre Henri* d'Hartmann, tel *Engelhardt et Engelstrude* de Konrad, tel encore *le bon Gérard* de Rodolphe d'Ems. Plus tard les récits changèrent encore de caractère, ils deviennent sententieux ou inclinent vers la satire, comme dans *Salomon et Morolf*, le *prêtre Amis*, etc. Alors aussi commencent la fable, qui occupe une si grande place dans la littérature allemande de la fin du moyen-âge, et la poésie didactique.

Le temps de la grande poésie est passé, la prose fait sa première apparition. Cependant les genres qui lui reviennent de droit ne sont pas encore traités dans l'idiome national; l'histoire, écrite un instant en vers, l'est maintenant en latin; c'est du latin aussi que se sert Albert le Grand, le représentant de la philosophie allemande au moyen-âge; une femme même, sainte Hildegarde, en qui semble se personnifier le mysticisme du xiii[e] siècle, a recours à cet idiome de l'église pour écrire ses nombreux ouvrages. La langue allemande ne semblait pas encore en état de servir aux hautes spéculations de la pensée, et il ne lui faudra pas moins de cinq siècles pour conquérir tous ses droits et se substituer complètement à la langue latine qui l'avait supplantée.

§ III.

Le Minnegesang et la poésie épique du xii[e] et xiii[e] siècle ont un caractère essentiellement aristocratique; le Meistergesang qui leur succéda est, au contraire, une littérature bourgeoise et populaire. Cependant si le Minnegesang, après Walther von der Vogelweide, dégénéra bientôt, il ne cessa pas pour cela d'être cultivé longtemps encore. Il en fut de même de l'épopée. Il ne faut plus s'attendre toutefois aux grandes inventions poétiques des siècles précédents, et les poètes du temps, dans la conscience de leur impuissance, se bornent-ils aussi le plus souvent à refondre les légendes du passé, ou à remanier les épopées du xii[e] et du xiii[e] siècle. Mais si la poésie épique ne subsiste plus qu'à l'état de souvenir, les genres secondaires se développent; la poésie didactique arrive alors à sa plus grande faveur, et la poésie allégorique est cultivée avec amour jusqu'à la fin de cette période : le *Theuerdank*, ce poème symbolique de Maximilien, est le dernier monument de ce genre faux et maniéré. Il ne faut point chercher de grandeur ni d'originalité dans ces œuvres d'une époque essentiellement prosaïque; on n'en trouve peut-être pas beaucoup plus dans le Meistergesang, mais du moins on y rencontre plus de vérité. Le Meistergesang est fait

à l'image du temps où il prit naissance, l'art de chanter devint un métier dans une société où l'industrie commençait à prendre une importance réelle; il y eut des corporations de maîtres chanteurs, comme il y avait des corporations d'artisans de toute sorte, et on se transmettait les réceptes qui tenaient lieu d'inspiration poétique, comme on apprenait les procédés qui permettaient de passer *maître* dans chaque métier. On peut bien se douter que sous une pareille discipline la poésie ne pouvait arriver à une grande originalité; cependant le Meistergesang n'en fleurit pas moins pendant un siècle et demi, et Hans Rosenblut, Hans Folz et surtout Hans Sachs (les *trois Hans*), lui donnèrent un véritable éclat. Hans Sachs, le cordonnier de Nurenberg, représente bien cette poésie facile et joviale, sans haute visée, mais pleine de vie; et si des nombreux ouvrages qu'il fit dans les genres les plus divers où il s'est essayé, la plupart sont oubliés, il en est cependant dont on se souvient et qui plaisent encore aujourd'hui.

Quel changement quand on passe de la poésie mondaine des maîtres chanteurs aux écrits des mystiques! Depuis son apparition vers la fin du XIIe siècle, le mysticisme ne cessa pas d'avoir d'illustres représentants; c'est à eux que revient l'honneur d'avoir fondé la prose allemande. Le plus grand peut-être est Tauler (1290-1360), à la fois orateur et poète, et qui jouit de son temps d'une immense réputation; au siècle suivant, il trouva, un successeur digne de lui dans Geiler de Kaisersberg (1445-1510). Je n'insiste pas sur ce sujet que M. Heinrich a traité avec une prédilection marquée, et je préfère renvoyer à son livre les lecteurs désireux de connaître l'histoire de ce mouvement curieux des esprits au moyen-âge.

Des écrivains mystiques au théâtre, la transition est brusque; cependant elle l'est moins qu'elle ne le paraît au premier abord. Il ne faut pas oublier que le drame est sorti du sanctuaire et a son origine dans l'exercice du culte, aussi bien chez les nations modernes que chez les Grecs. Le christianisme n'est pas à cet égard inférieur au paganisme; l'adoration des Mages, la passion, les scènes variées de l'Évangile et de la vie des saints offrirent de bonne heure une riche matière à représentations. On a du XIIIe siècle un *Jeu* de la passion en allemand et en latin; depuis lors ce grand événement de la religion catholique ne cessa d'être interprété et mis en œuvre par de pieux artistes, qui mêlaient parfois d'une étrange manière dans leurs représentations le comique et le bouffon au grave et au sérieux de leur sujet. Peu à peu cependant le drame s'affranchit des entraves qui lui étaient d'abord imposées; on vit bientôt des pièces où l'on eût vainement cherché rien de ce qui avait fait jusque-là l'inspiration du drame; la farce succéda au *mystère*. Deux poètes que nous avons déjà rencontrés, les Meistersænger Hans Rosenblut et Hans Folz, sont les premiers fondateurs du théâtre allemand. Au XVIe siècle la transformation continue en même temps que les représentations dramatiques se multiplient; le drame devient une arme pour les réformateurs et pour leurs adversaires; il y eut des pièces protestantes et des pièces catholiques; comme toutes les pièces à tendance, elles ne devaient pas survivre aux passions du jour qui leur avaient donné naissance. Il ne faut pas oublier cependant qu'à cette époque vécut Hans Sachs, dont la popularité et les

succès ne furent pas complétement immérités. Jacob Ayrer a droit aussi d'être cité dans une histoire du théâtre allemand, et non moins que lui le prince Henri-Jules de Brunswick, ce contemporain de Shakespeare, qui a traité plus d'un sujet mis sur la scène par le grand tragique anglais.

Tandis que le théâtre sortait de ces pénibles commencements, la fable atteignait toute la maturité de son développement. Quelle est l'origine de ce genre secondaire, qu'on rencontre dans toutes les littératures? Cette question n'est point encore résolue, et je n'en recherche pas ici non plus la solution; ce que je veux remarquer seulement, c'est la place immense qu'elle occupe et le développement inusité qu'elle prend au moyen-âge, en Allemagne et en France; la fable n'y est plus seulement ce récit satirique et moral que nous offre l'apologue ordinaire; elle y atteint aux proportions de l'épopée, et il est peu de poèmes du temps qui dépassent en longueur le Roman du Renard. Jacob Grimm n'avait cru pouvoir expliquer ce développement inusité que par l'existence de légendes germaniques antérieures à la conquête; M. Heinrich combat non sans raison cette hypothèse que rien ne justifie; et ne voit là que la croissance naturelle de chants contemporains, dont la formation ne diffère point de celle des épopées chevaleresques

Le succès du roman du *Renart* fut grand pendant tout le moyen-âge, mais il n'empêcha pas cependant la fable proprement dite de se développer; cultivée dès le temps des Minnesænger sous le nom d'*Exemple*, elle trouva jusqu'au milieu du XVIe siècle un succès ininterrompu. Burkard Waldis est à cette époque le représentant de ce genre qui allait être bientôt entraîné dans la décadence générale pour ne reparaître qu'au XVIIIe siècle. C'est sans doute à un souvenir du roman du Renart qu'il faut attribuer la naissance des épopées burlesques, qui parurent surtout dans la seconde moitié du XVIe siècle; il faut y voir aussi un penchant des contemporains pour la satire. Ce genre, qui semble fleurir de préférence aux époques de transition, ne pouvait rencontrer de conditions plus favorables à son développement que dans cet âge de révolution sociale et religieuse; il avait, il est vrai, pris naissance beaucoup plus tôt; dès le XIIIe siècle il fit comme sa première apparition dans le *Livre des censures;* au siècle suivant il se généralise et se répand de plus en plus : comment, en effet, la dissolution dans laquelle semblait tombée la société féodale, n'aurait-elle pas fourni aux écrivains satiriques du temps la plus ample matière à observation? Ce n'est cependant qu'à l'approche de la réforme qu'apparaissent les grands satiriques allemands, Brandt, Murner et surtout Johann Fischart, le dernier et le plus grand de tous; rival et imitateur de Rabelais, auquel seul il peut être comparé, et l'une de ces natures puissantes et originales, telles qu'il n'en parut qu'au XVIe siècle.

Le XVIe siècle marque dans la littérature française le commencement d'une ère nouvelle, comme le premier degré d'un nouveau développement historique; il semble, en Allemagne, être plutôt la continuation de l'âge antérieur. La renaissance n'y avait point encore jeté de racines assez profondes pour modifier la littérature; d'ailleurs ses représentants à cette époque sont surtout des érudits, non des poètes, et si Ulrich de Hutten fait exception, ayant écrit encore plus en

latin qu'en allemand, il a bien pu — comme Erasme, auquel M. Heinrich consacre un long article et qui n'était pas même allemand d'origine, — exercer sur les idées de son temps une influence considérable, mais c'est à peine s'il en a eu sur la littérature allemande contemporaine. Il n'en est pas de même de Luther.

Ce n'est pas ici le lieu de refaire l'histoire de la réforme, et il serait à souhaiter peut-être que M. Heinrich en eût parlé moins longuement; je doute que, malgré ses efforts sincères pour être impartial, tous les lecteurs souscrivent à ses jugements; quelques-uns peut-être le trouveront trop peu sévère, d'autres au contraire pourront penser qu'il n'a pas été assez juste pour ce grand mouvement des esprits, et tous, je le crains, seront d'avis qu'il est meilleur critique que théologien. Mais si M. Heinrich n'a pas toujours compris, je crois, la grandeur de la réforme, il a eu le courage de reconnaître sans restriction l'influence profonde qu'elle a exercée en Allemagne dans le domaine des idées. La littérature moderne de l'Allemagne, comme il le remarque avec raison, est une littérature protestante, tant la réforme a changé complétement les conditions mêmes de la vie de nos voisins d'outre-Rhin!

De la lutte contre l'Église établie sortit un nouveau genre de littérature, le *pamphlet*, destiné à faire une si grande fortune dans le monde moderne. Ici nous rencontrons von Hutten, qui, quittant les disputes de l'école, prend une part active à la grande querelle qui divisait alors l'Allemagne et le monde chrétien en deux camps. La satire ne pouvait manquer aussi d'être une arme pour les adversaires et les partisans de la réforme. Brant, Murner, Fishart, nous l'avons vu, y eurent successivement recours et lui donnèrent ainsi une importance inconnue jusque-là. Cependant, on peut le dire sans hésiter, la littérature de la réforme est surtout représentée par Luther; sa traduction de la Bible a créé l'allemand moderne et ses cantiques ont inauguré un genre de poésie populaire à la fois et religieuse, auquel les autres peuples n'ont rien même de loin à comparer.

Les cantiques, auxquels le XVIe siècle donna naissance, sont presque innombrables; on en a recueilli près de vingt mille, sans les épuiser, et presque tous sont marqués au cachet de l'inspiration et d'une vraie originalité. Mais parmi ces nombreux cantiques se distinguent surtout ceux de Luther, et entre tous ce chant célèbre du *choral*, « qui retentit, ainsi que le dit judicieusement M. Heinrich, avec la même énergie au siècle de la réforme que la *Marseillaise* au temps de la Révolution française. » Luther trouva des imitateurs ou des successeurs dignes de lui dans Michel Weisse, Spangenberg, Burkard Waldis, Paul Melisse et Heinrich Knaust qui continuent, parfois, il est vrai, en la modifiant, cette école de poésie mystique et religieuse. Elle eut même la bonne fortune de survivre pendant le siècle suivant à la littérature nationale, que sembla un instant étouffer la poésie savante de la renaissance.

§ IV.

Personne n'ignore que le mouvement des esprits, connu sous le nom de Renaissance, s'est d'Italie, où il se manifesta d'abord, répandu peu à peu sur

toute l'Europe occidentale. L'Allemagne ne pouvait échapper à cette influence inévitable ; toutefois, non-seulement elle la subit plus tard et moins profondément que les autres nations voisines, mais elle ne put jamais arriver à une assimilation complète d'idées venues du dehors ; aussi la littérature qui naquit sous leur influence devait-elle conserver un caractère superficiel et savant, et rester presque complétement étrangère à la nation.

Vers la fin du XVI[e] siècle la littérature allemande était tombée dans un état de décomposition profonde : l'esprit du moyen-âge y était bien mort, mais l'esprit moderne ne l'animait point encore, et les derniers poètes qui l'avaient illustrée avaient disparu sans laisser de successeurs. L'Allemagne semblait ainsi condamnée à l'impuissance et à la stérilité, au moment où la littérature des autres peuples de l'Occident atteignait ou allait atteindre son développement le plus complet. Dans ces circonstances tout devait favoriser l'influence et l'imitation de l'étranger : ce fut aussi ce qui arriva. L'Allemagne parut avoir perdu le souvenir de son ancienne gloire poétique ; et, séduite par l'éclat des littératures contemporaines, elle se mit à l'école des nations voisines. La poésie qui devait naître de cette imitation étrangère ne pouvait être qu'œuvre d'érudition, et non d'inspiration ; aussi sortit-elle presque exclusivement des sociétés savantes ou académies, qui couvraient alors la plus grande partie de l'Allemagne.

Martin Opitz, fut le premier qui s'efforça de mettre un terme au désordre qui régnait alors dans la littérature allemande, et sa Poétique (1642) fait époque dans l'histoire littéraire de son pays : elle marque le commencement de l'âge moderne et de la poésie érudite. Opitz, tout chef d'école qu'il était, n'avait été qu'un versificateur habile, Paul Fleming, son disciple, fut véritablement poète, et on ne saurait contester à ce premier lyrique qu'ait eu l'Allemagne moderne une inspiration véritable. Il faut aussi reconnaître une certaine originalité à Andreas Gryphius. Poète lyrique comme Fleming, Gryphius est plutôt connu cependant comme auteur dramatique ; il est le créateur de la tragédie classique en Allemagne. Mais s'il a observé avec une fidélité exagérée les règles auxquelles elle est soumise, Gryphius a su mettre dans ces pièces bien peu de ce qui fait la beauté des œuvres de ses contemporains. Bien au-dessus de ses tragédies sont ses deux comédies de *Peter Squenz* et d'*Horribiliscribifax;* la première est inspirée par un passage du Midsummernight de Shakspeare ; la seconde, tout en rappelant le miles gloriosus de Plaute, présente un portrait piquant d'un de ces officiers d'aventure, si nombreux au temps de la guerre de Trente-Ans.

Les trois poètes qui précèdent sont les plus célèbres de l'école silésienne ; la décadence se fait sentir avec Hoffmann d'Hoffmannswaldau et Lohenstein ; le premier, auteur d'*Héroïdes* et de chansons érotiques où le mauvais goût le dispute à la galanterie la plus fade ; le second, de tragédies, que le manque d'action et les sentiments ampoulés mettent bien au-dessous de celles de Gryphius. Ces défauts qui étaient dans le goût du temps, cette sentimentalité exagérée et fade, se retrouvent encore dans les romans qui parurent en si grand nombre à la même époque en Allemagne comme en France. Partout régnait l'emphase italienne ; une réaction était inévitable. On trouvera dans M. Heinrich l'histoire de

ces révolutions du goût en Allemagne au XVIIe siècle; un fait sur lequel il n'a peut-être pas assez insisté, c'est la persistance, à côté de la poésie érudite du temps, d'une poésie populaire et nationale. Elle se manifeste tout d'abord dans le cantique, ce genre de poésie, cultivé avec tant de succès au siècle précédent, et qui continuant à fleurir au milieu des malheurs de la guerre de Trente-Ans, trouva dans Paul Gerhard et dans le mystique Johann Scheffler ses plus illustres représentants. On eût dit que le spectacle des maux qui accablaient la patrie allemande, rappelait les esprits au sentiment de la vérité poétique. Ce sentiment se fait jour aussi dans le roman, et tandis que les imitateurs et les émules de la Calprenède et de Scudéry rivalisaient d'invraisemblance et de mauvais goût avec leurs modèles français, Grimmelshausen présentait dans le *Simplicius Simplicissimus* un tableau souvent fidèle et vrai des événements contemporains et de la vie allemande dans la première moitié du siècle.

Cependant cette poésie populaire ne trouva pas d'imitateurs, et ce fut d'ailleurs que vint la réforme littéraire. Un poète, Chr. Weisse, avait déjà protesté au nom de la raison et du bon sens contre l'influence de l'école silésienne; c'était un prélude à la révolution littéraire qui devait amener l'établissement du *classicisme* en Allemagne. On sait comment a pris naissance en France l'école classique, dont Boileau a été le législateur et Racine le représentant le plus parfait. Cette école exerça bientôt au dehors une puissante influence; elle s'établit, sous les Stuarts, dans la patrie de Shakspeare qu'elle contribua à faire négliger ou oublier, et y régna en souveraine absolue avec Dryden et Pope. L'Allemagne devait à son tour en subir l'influence, et Canitz, le disciple de Boileau, devint le chef d'une école, dont la sagesse poétique et la froide raison contrastaient singulièrement avec l'exagération et l'enflure des poètes qui avaient précédé. Cette école sans défauts, mais manquant aussi des qualités qui font les œuvres durables, ne pouvait que bien peu pour relever l'Allemagne de son abaissement; et s'il faut chercher un nom, qui la représentât dignement à l'étranger, ce n'est pas parmi ces poètes de cour qu'on le trouvera, et celui d'un philosophe, de Leibnitz, peut seul être opposé aux penseurs et aux écrivains contemporains des nations voisines. Je n'insisterai pas sur Leibnitz, auquel M. Heinrich a consacré un chapitre intéressant, pas plus que sur son école, pour suivre les destinées de la poésie allemande. Le moment approchait où elle devait sortir de son profond abaissement. Déjà Gunther avait, dans quelques pièces de vers, fait preuve d'une vérité de sentiment et d'une originalité de pensée alors presque inconnues, Haller, le chantre des Alpes, et Hagedorn, le disciple d'Horace, de Boileau et de Pope, inaugurent définitivement une ère nouvelle. En même temps la querelle des *Suisses* et des *Saxons*, en faisant appel à l'opinion publique donna à la vie littéraire en Allemagne une impulsion nouvelle. Cependant il s'agissait bien moins de création originale et d'invention que des modèles qu'on devait choisir. Gottsched n'avait d'admiration que pour les écrivains français; Bodmer leur préférait les *classiques* anglais, disciples, il est vrai, à tant d'égards de l'école française; mais il y joignait Milton. La littérature allemande se trouvait ainsi partagée en deux camps. M. Heinrich ne me paraît pas avoir attaché une importance suffi-

sante à ces querelles intérieures, ni surtout à l'influence étrangère qui en est le point de départ, et qui se fait sentir jusqu'à l'époque d'affranchissement définitif de la littérature nationale par les poètes de la *période d'orage.* Cette influence cependant domine et peut seule expliquer l'histoire de cette époque; tantôt plus littéraire, d'autrefois plus philosophique, elle se manifeste tour à tour dans la poésie et dans le domaine des idées, et trouve son expression suprême dans le mouvement des esprits connu sous le nom d'*Aufklærung.* On est surpris que M. Heinrich ait passé sous silence ce fait d'une importance aussi considérable, qui relie dans une même tendance la littérature des peuples de l'Europe occidentale au XVIII[e] siècle, et lui donne une unité jusqu'alors inconnue.

Cependant la querelle de Gottsched et de Bodmer ne resta pas stérile. Elle était encore dans toute sa force que déjà prenait naissance une école nouvelle, qui prit une position indépendante entre les deux écoles rivales. Nous n'y rencontrons point de natures originales, de poètes à hautes visées, mais déjà nous y trouvons un nom connu, celui de Gellert, poète, qui, justement populaire de son vivant, n'est pas encore oublié aujourd'hui. Bien que Gellert se soit essayé dans les genres les plus divers, il est connu, surtout en France, comme fabuliste. La fable, vers le milieu du XVIII[e] siècle, retrouva en Allemagne, où elle avait déjà fleuri au moyen-âge, une vie nouvelle. Hagedorn avait, en imitant Lafontaine, ouvert une voie dans laquelle entrèrent successivement Gellert, Lichtwer, Pfeffel et d'autres encore. Tandis que la fable revenait en honneur, la satire était cultivée par Rabener et Liscov; en même temps Gottsched et ses disciples affranchis tournaient surtout leur attention et leurs efforts du côté du théâtre. Ainsi partout se révélait l'activité littéraire de l'Allemagne, mais elle n'avait encore réussi que dans les genres secondaires; il était réservé à Klopstock d'aborder le premier un des grands genres poétiques; et, en montrant qu'ils n'étaient pas interdits à la Muse allemande, il inaugure véritablement une ère nouvelle, le second âge classique de la littérature en Allemagne.

§ V.

Les services que Klopstock a rendus à la littérature de son pays sont considérables, et il ne peut venir à l'esprit de personne de lui contester la place qu'il occupe dans cette littérature; il me semble cependant que M. Heinrich la lui a faite trop grande. Klopstock a-t-il voulu être poète religieux et patriotique? Tout le monde en convient. L'a-t-il été véritablement? Il est permis d'en douter. Sa sentimentalité religieuse fait souvent sourire, quand elle n'ennuie pas, et son patriotisme archaïque a su parfois dépasser les bornes du ridicule. En l'opposant à Châteaubriand, M. Heinrich n'a pas assez senti, je pense, ce qu'il y avait d'épigrammatique dans cette comparaison; depuis Sainte-Beuve on croit peu au christianisme de Châteaubriand, et je ne sais trop si on a jamais cru à son amour de la patrie. Mais Châteaubriant a un avantage sur Klopstock; on lit encore, on a lu surtout l'auteur du Génie du Christianisme et des Martyrs; aujourd'hui on ne lit plus Klopstock, et sa Messiade n'était pas encore achevée qu'elle était déjà presque oubliée. Quoi qu'il en soit, on parcourera avec intérêt les pages consa-

crées dans l'*Histoire de la littérature allemande* au chantre du Messie; M. Heinrich a saisi avec un rare bonheur et mis en lumière les grands côtés du poète allemand; il n'a pas été moins heureux dans le tableau qu'il fait des diverses écoles contemporaines; les lyriques Ramler et Willamow, les *bardes* Kretschmann, Michael Denis et Mastalier sont l'objet d'appréciations justes et souvent définitives; mais ce n'est pas ici que je m'attendais à rencontrer les contemporains de Gœthe, Lavater et Jung, qui méritaient d'ailleurs une place à part, et j'aurais voulu que M. Heinrich fût plus juste pour Gerstenberg, et n'eût pas fait, — suivant l'habitude, il est vrai, — un disciple de Klopstock de ce poète original et facile, qui dans la poésie bardique fut bien plutôt son précurseur. Ce que je cherchais ici, mais ce qu'il faut renoncer à trouver dans toute cette partie de l'ouvrage de M. Heinrich, c'est l'indication des influences multiples qui ont agi à cette époque sur la littérature allemande. Klopstock est un imitateur de Milton, mais il s'est inspiré aussi de Richardson; sans Ossian, il n'aurait peut-être pas écrit de bardiets. A quelles influences différentes l'école anacréontique a-t-elle dû sa naissance? M. Heinrich ne le dit pas: il n'en a pas moins su faire un portrait frappant de ces poètes secondaires, aujourd'hui si effacés. Il a parlé dignement de Gleim, l'auteur des *Chants d'un grenadier prussien*, l'ami, le protecteur de tant de poètes, dont la réputation soutenait la fragilité de sa sienne; Uz, Ewald von Kleist surtout, l'auteur du *Printemps* et l'imitateur de Thomson, revivent sous nos yeux. M. Heinrich a su donner aussi un intérêt véritable à un sujet aussi fade et usé de nos jours que la poésie pastorale, tout en n'étant que juste pour Gessner.

Mais tous ces noms s'effacent devant celui du critique de génie qui a préparé l'affranchissement définitif de la littérature allemande; Lessing méritait une place d'honneur dans l'histoire de cette littérature, M. Heinrich la lui a donnée, et la manière dont il a traité cette partie si importante de son sujet témoigne d'un incontestable talent. Lessing a trouvé presque coup sur coup deux biographes en Allemagne, et, il y a peu d'années encore, il a été en France, de la part de M. Crouslé, l'objet d'un travail considérable; tout en s'aidant de ces recherches, M. Heinrich a su être original et historien indépendant; les pages qu'il a consacrées à Lessing donnent du grand écrivain une idée plus complète et plus juste que ne le font peut-être des œuvres plus longues, mais où les diverses aptitudes du poète-critique ont été moins heureusement mises en lumière. Si l'auteur de la dramaturgie joue un rôle considérable dans l'histoire de la littérature allemande, il le doit non-seulement à ses grandes qualités comme écrivain, mais encore à la révolution qu'il a opérée dans le goût de ses compatriotes. Avant lui l'influence française était toute-puissante en Allemagne, quand il mourut, elle était à jamais détruite. Cette lutte contre le *classicisme*, qui se personnifie un instant dans Lessing, peut seule expliquer le mouvement littéraire en Allemagne au siècle dernier, aussi faut-il regretter que M. Heinrich n'ait point assez insisté sur un fait d'une aussi grande importance.

Lessing a été à la fois auteur dramatique, fabuliste, critique et théologien. Le théâtre allemand était tombé dans une décadence sans exemple à la fin du

XVII[e] siècle; c'est l'honneur de Gottsched d'avoir essayé de le relever de cet abaissement; Lessing eut la bonne fortune de continuer avec originalité ce que le critique saxon n'avait fait que commencer. Un penchant irrésistible entraînait le jeune poète vers le théâtre; dès l'université il avait écrit des comédies, et l'une d'elles, *Le jeune érudit* eut l'honneur de la représentation; bientôt après, associé à Weisse, il traduit des pièces étrangères pour la scène de Leipzig; plus tard il fonde une revue pour servir à l'histoire du théâtre allemand; en même temps il faisait dans un journal ses débuts comme critique. Deux systèmes dramatiques étaient alors en présence : la tragédie classique, représentée par Voltaire; la comédie larmoyante et la tragédie bourgeoise telles que Destouche et Lachaussée venaient de l'essayer. Lessing se déclara presque aussitôt en faveur du nouveau genre, et sa première pièce originale, — les autres étaient plus ou moins faites à l'imitation des classiques français — *Miss Sara Sampson*, en donna le modèle en Allemagne. C'était de ce côté, il faut le reconnaître, que l'appelait la nature de son talent; aussi après une tentative peu heureuse dans *Philotas* pour imiter Sophocle, il y revint dans *Minna von Barnhelm*, son chef-d'œuvre. L'élément comique domine peut-être dans Minna, c'est du moins une des ces comédies du genre sérieux que Diderot venait de préconiser; c'est déjà un drame qu'*Emilia Galotti*, une tragédie bourgeoise, telle qu'on la concevait alors. Entre ces deux pièces Lessing exposa ses idées sur le théâtre dans la *Dramaturgie;* la théorie y était appelée ainsi en aide à la pratique, et dans cet ouvrage célèbre il condamnait la tragédie classique qu'il ne voulait point imiter : à Corneille et à Voltaire, son disciple maladroit, il opposait Shakspeare et les Anciens, indiquant ainsi la double source où puisèrent plus tard Gœthe et Schiller.

Cette union du critique et du poète on la retrouve presque à toutes les époques de la carrière littéraire de Lessing : fabuliste, il ne put résister à la tentation de donner une théorie de la fable, dans laquelle il eut le malheur de méconnaître le mérite de Lafontaine et de trop exalter le faux Esope; faible imitateur d'Horace, il voulut du moins le venger des attaques de Lange, qui ne l'avait pas compris. C'est même comme critique que Lessing occupe une place si grande dans la littérature de son pays. Les *Lettres sur la littérature* ne sont qu'une œuvre de critique, et l'une des plus importantes du siècle; secondé par Nicolaï et par Mendelssohn, Lessing y attaqua avec une hardiesse, avec une sûreté de jugement inconnues jusque là, les écoles régnantes et leurs tendances erronées. On en peut dire autant du *Laoccoon*, où il se proposait de mettre un terme à la confusion funeste que l'on avait presque de tout temps faite entre la poésie et les arts du dessin. Ici c'était à Winckelmann lui-même que Lessing s'attaquait, et il eut l'honneur incontestable d'avoir raison contre l'historien de l'art antique. Il faut lire dans M. Heinrich le récit de ces débats célèbres; l'analyse du Laoccoon surtout m'a paru faite de main de maître, je la recommande à quiconque ne se sent pas le courage d'affronter la lecture un peu abstraite du livre de Lessing lui-même.

M. Heinrich a résumé aussi avec bonheur les travaux théologiques qui remplissent la dernière partie de la vie de Lessing; mais peut-être n'en a-t-il

pas fait assez ressortir toute l'importance. Ce n'est plus la critique négative ou superficielle des écrivains du parti philosophique que nous trouvons ici, c'est la discussion sérieuse, impartiale et hardie des questions les plus hautes; Lessing s'y est montré le véritable précurseur de l'exégèse moderne.

De ces études nouvelles est sorti *Nathan le Sage*, drame philosophique, en l'honneur de la tolérance religieuse. M. Heinrich a peut-être été pour Nathan aussi sévère que certains critiques se sont montrés indulgents et élogieux : du moins dans les longs extraits qu'il a donnés de cette pièce remarquable, il a mis sous nos yeux les pièces mêmes du procès; c'est donc à l'ouvrage de M. Heinrich qu'il faut renvoyer le lecteur. Nathan est le dernier ouvrage de Lessing; il mourut peu après l'avoir écrit, attristé par des chagrins domestiques, et presque encore à la fleur de l'âge; Wieland qu'on lui oppose d'ordinaire eut une tout autre destinée.

Rien de plus attachant que la vie de Wieland; égaré un instant dans l'école du grave Bodmer, disciple de Klopstock et de Young, il rompit bientôt avec ces maîtres austères, pour devenir un des représentants les plus brillants du parti philosophique. M. Heinrich a tracé un tableau animé des premières vicissitudes de cette vie agitée, et des transformations successives que subit celui qu'on a appelé le Voltaire allemand. *Agathon*, cette œuvre qui réconcilia l'aristocratie allemande du siècle dernier avec la littérature nationale, y met un terme; désormais Wieland a trouvé sa voie, et il s'y avance avec une sûreté qui contraste singulièrement avec ses premières hésitations. Il devient le poète de l'épicuréisme, de cette *philosophie des grâces*, dont il fait l'éloge dans Musarion, poème qui eut le mérite d'être un des premiers que Gœthe admira. Wieland pourra bien encore varier dans ses opinions; il ne s'élèvera jamais beaucoup au-dessus de cette morale facile du plaisir, qu'il démentait par la régularité d'une vie irréparable. Appelé à Erfurth par l'archevêque de Mayence, comme professeur de philosophie, un peu plus tard précepteur des jeunes princes de Saxe-Weimar, il dut désormais montrer plus de gravité dans ses écrits; mais peut-être y a-t-il trop de politique dans le *Miroir d'or* et dans l'*Histoire du sage Danischwend*; on pourra trouver également que la satire perce bien souvent dans l'*Histoire des Abdéritains*. Wieland se rapproche de sa première manière dans Obéron, son chef-d'œuvre. Il avait déjà demandé à nos vieux romans de chevalerie l'inspiration de *Idris et Zénide*; ils lui avaient également donné l'idée première du *Nouvel Amadis* et de *Géron le Courtois*; ce n'était là en quelque sorte qu'un essai; il le compléta en tirant Obéron de Huon de Bordeaux. M. Heinrich a montré avec sa sûreté de critique habituelle les qualités et les défauts de ce poème qui marque le plus haut point auquel Wieland soit parvenu. Après Obéron, Wieland ne pouvait que déchoir : *Pérégrinus Protée*, *Agathodemon*, *Aristippe*, s'ils témoignent de son inépuisable fécondité, portent aussi déjà les traces de la vieillesse.

Ecrire était pour Wieland comme une seconde nature; vers l'époque de son installation à Weimar, il avait fondé le *Mercure allemand*, revue qui jouit longtemps d'une grande réputation; plus tard il entreprit la traduction des épitres et des satires d'Horace, que suivit bientôt celle des œuvres de Lucien et des lettres

de Cicéron. C'était un service rendu à la langue de son pays que d'y faire passer les beautés du grec et du latin; il n'a pas moins mérité de la littérature nationale en donnant la première traduction allemande de Shakespeare. Peu de vies ont donc été mieux remplies, et si, contemporain de Gœthe et de Schiller, Wieland, éclipsé par ces rivaux de gloire, s'est en quelque sorte survécu, il n'en occupe pas moins une place immense dans une histoire littéraire de l'Allemagne. M. Heinrich le reconnaît, mais s'il ne veut pas qu'on fasse de Wieland un Voltaire allemand, peut-être lui fait-il tort en le comparant à Sainte-Beuve. Le rôle joué par Wieland comme critique a toujours été bien secondaire; à cet égard un parallèle n'est donc guère possible entre le rédacteur du *Mercure* et le spirituel auteur des *Lundis*. La comparaison n'est pas plus possible, si l'on considère leurs œuvres poétiques; mais ici Wieland a tout l'avantage, et l'on ne saurait, il me semble, songer à rapprocher l'auteur de *Volupté* de celui d'*Obéron* et d'*Agathon*.

Si Wieland s'est survécu, il n'en a pas moins eu la fortune assez rare de faire école; mais il faut bien ajouter que ses disciples n'ont pas beaucoup contribué à sa gloire. Le genre qu'il avait cultivé était de ceux qu'un esprit délicat seul pouvait aborder avec succès; ses successeurs en furent trop souvent la preuve, et bien que Heinse, le strasbourgeois von Nicolay et Alxinger ne soient pas sans mérites comme écrivains, on trouvera que M. Heinrich n'a pas été trop sévère dans le jugement qu'il en porte. Un seul des écrivains sortis de cette école, l'auteur de la *Jobsiade*, Kortüm, est encore lu aujourd'hui, sans doute par l'intérêt qu'offrent les aventures de son héros. Quant à Thümmel, bien que faible imitateur de Wieland dans quelques-uns de ses écrits, son *Voyage dans le Midi de la France*, où il s'inspire à la fois de Sterne et de la philosophie de son maître, ne permet pas de l'oublier dans une histoire de la littérature allemande. On en peut dire autant de l'auteur des *Voyages en zig-zag* (Querzüge), von Hippel, dont M. Heinrich a, je ne sais pourquoi, omis de parler.

Les poètes que suscitèrent les chants patriotiques ou les odes religieuses de Klopstock sont inférieurs aux successeurs de Wieland, et méritent peu de fixer l'attention; il n'en est pas de même de l'école qui prit naissance à Gœttingue, et qui est sortie du même mouvement littéraire, mais contemporaine de la Sturm- et Drangperiode. J'attendrai pour en parler le moment où je reviendrai sur cette curieuse époque.

La dernière partie du second volume de M. Heinrich est consacrée à Herder et aux débuts de Gœthe et de Schiller; elle termine dignement ce qui a paru d'un ouvrage que l'Académie a honoré avec justice d'un de ses prix. Le troisième et dernier volume racontera les dernières années des deux grands poëtes, et fera l'histoire des diverses écoles auxquelles ils ont donné naissance ou qui leur ont succédé. C'est en rendant compte de ce volume, qui doit paraître prochainement, que je me propose d'examiner dans son ensemble ce que M. Heinrich a dit de Gœthe et de Schiller et de leur précurseur Herder. Mais ce qui précède doit suffire pour laisser entrevoir quel intérêt s'attache à cet ouvrage, qui non-seulement comblera une lacune regrettable dans l'histoire littéraire, mais avec lequel il sera difficile de rivaliser.

Charles Joret.

181. — **Etudes sur les Tchinghianés ou Bohémiens de l'Empire ottoman,** par Alexandre G. PASPATI; D. M. — Constantinople, imprimerie d'Antoine Koroméla, rue Perchembé-Pazar; n° 3. 1870. Gr. in-8°, XII et 652 p.

L'espoir que j'exprimais dans mon précédent article [1], de voir M. Paspati poursuivre des études, si bien inaugurées par son *Memoir on the Gypsies as now used in the Turkish Empire*, se réalisait au moment même où je m'occupais de ce premier travail publié en 1862.

Voici la composition du nouvel ouvrage: — *Avant-Propos* p. vij-x. — *Abréviations de quelques ouvrages cités dans ce travail*; et *Errata*, p. xj-xij. — *Première Partie*. Ouvrages les plus récemment publiés sur les Tchinghianés. Mœurs et habitudes des sédentaires et des nomades; manière d'acquérir leur langue: p. 1-38. — *Deuxième Partie*. Grammaire: p. 39-125. Outre ses divisions naturelles, elle comprend (p. 75-80) la double série des *noms de nombre* des Bohémiens rouméliotes et des Bohémiens asiatiques, lesquels ne se retrouvent pas la plupart dans le vocabulaire tchinghiané et sont tous absents du vocabulaire français, en sorte qu'il faut être averti du lieu où on les trouvera; et (p. 115-117) quelques remarques importantes sur la *Grammaire des Tchinghianés asiatiques*, suivies (p. 118-125) d'un *tableau comparatif de quelques termes de la langue des Tchinghianés rouméliotes et de celle des asiatiques*. — *Troisième Partie*. Vocabulaire (bohémien-français, dressé dans l'ordre alphabétique vulgaire, qui toutefois n'est pas toujours rigoureusement suivi): p. 126-593. — *Quatrième Partie*. Contes. (6 contes, texte bohémien sur une page avec traduction en regard sur l'autre page): p. 594-629. — *Noms des* Tchinghianés, (il s'agit seulement ici des noms propres personnels): p. 630-631. — *Vocabulaire* français-tchinghiané; p. 632-652. — Ce volume ne contient aucune table des matières, et il se termine au bas de la p. 652, sans même l'avertissement consacré, *fin*.

Ce nouvel ouvrage paraît naturellement destiné à remplacer le premier, en le complétant et en le rectifiant; et on s'attend conséquemment à y retrouver tout ce qui, dans le premier, n'était pas sujet à changement. Mais, en comparant les deux ouvrages, on s'aperçoit bientôt que l'auteur, qui ne donne pas la moindre explication à cet égard, a compris autrement sa tâche. — Cette observation, on le devine aisément, ne porte pas à fond sur le vocabulaire: l'auteur ne pouvait se dispenser d'y répéter les mots et les explications essentielles déjà contenus dans sa précédente étude; mais, là même, les changements et suppressions sont plus nombreux qu'on ne s'y serait attendu[2]. — Je ne prétends pas dire qu'ils ne

1. *Revue critique*, 1870-1, t. II, dans l'article n° 171 sur *Les derniers travaux relatifs aux Bohémiens dans l'Europe orientale*, p. 200. Voy. aussi p. 217-218.

2. Je ne citerai, pour exemples, que les deux premiers articles du nouveau Vocabulaire qui se retrouvent dans l'ancien: « *Abtchin*, acier, » se trouve réduit à ces deux mots, lorsque l'article correspondant de l'ancien Vocabulaire, « *Steel*, *abchin*... », contenait 9 lignes serrées qui m'avaient semblé intéressantes. Il est vrai que M. Ascoli (p. 56-57) ne trouve nullement satisfaisante l'explication que M. Paspati n'avait donnée lui-même qu'avec doute. Mais, outre que le rapport du mot avec le persan *abgine*, verre, cristal,

soient pas toujours fondés, qu'ils n'aient pas toujours au moins leur raison d'être dans la pensée de l'auteur ; mais, quand on voit comment il procède hors du Vocabulaire, il est difficile d'être tout-à-fait convaincu d'avance qu'il en soit ainsi, et de ne pas croire que, sur certains mots, il pourra être bon de consulter encore l'ancien Vocabulaire. Le reproche que mérite dans tous les cas M. P. est de n'avoir pas coupé court à de pareils doutes, par quelques explications qu'on devait s'attendre à trouver dans l'Avant-Propos.

Ce qui fait planer ces doutes sur le vocabulaire, c'est, je le répète, la manière dont l'auteur a procédé dans les autres parties de l'ouvrage. — Même dans la nouvelle grammaire, assurément beaucoup plus complète aussi et plus approfondie que la précédente, il a omis des explications utiles qu'il avait données dans celle-ci et qui demandaient à être, non seulement reproduites, mais complétées et rectifiées au besoin : — sur la phonologie, par exemple et sur la valeur attribuée à certaines lettres (Conf. *Memoir*, p. 88-94 et *Les Tchinghianès* p. 37-38, 127, et *passim* en tête de quelques-unes des lettres initiales). — Il me semble, par parenthèse, que l'auteur nous devait quelques explications, qui ne se trouvent ni dans l'ancien travail ni dans le nouveau, sur certaines articulations, répondant à quelques lettres grecques, comme le γ, le θ, le χ, etc., qui doivent se rencontrer très-fréquemment dans la langue des Bohémiens rouméliotes. S'il employait ces lettres, comme il le fait très-rarement, mais quelquefois (par ex., p. 37, 83, 536) et toujours sans explication, il devait, sinon donner leur valeur, le plus souvent inexprimable (le θ, qui fait exception, répond assez bien au *th* anglais, et je crois que M. P. le rappelle quelque part), du moins dire, pour beaucoup de Français, très-peu familiers avec l'alphabet vocal des Grecs, qu'il y a là certaines articulations particulières qui ne peuvent se rendre que par les lettres grecques. Si, au contraire, il renonçait à l'emploi de ces quelques lettres grecques, comme il l'a généralement fait, et comme cela était en somme préférable pour éviter des complications graphiques, il était d'autant plus nécessaire de nous dire si ces articulations grecques sont généralement entrées, comme je le suppose, dans la langue des Bohémiens de Roumélie, et de nous indiquer par quelles lettres françaises il a essayé de les rendre, sous quelles lettres elles se retrouvent le plus souvent. — Pourquoi, aussi, ne pas avoir donné, p. 40 du nouveau livre, avec les rectifications et explications nouvelles, le tableau de la déclinaison de l'article, comme l'auteur l'avait fait p. 94 du premier travail ?

---

ne semble pas si à dédaigner, surtout quand on tient compte de la signification intermédiaire du mot *abchin* ou *abtchin*, l'acier et le silex réunis pour servir de briquet, M. Ascoli lui-même avait retenu de l'article de M. Paspati cette signification, qui ne semble pas douteuse (elle se retrouve dans Pott, II, p. 52, sous le mot *aschpin*, qui est à la vérité distingué de *absin*, acier), et qui a disparu ici. — Dans l'article *Adjai*, *atchai*, le 4e du nouveau Vocab. et le 2e de ceux qui se retrouvent dans l'ancien, tous les exemples sont changés ; et c'est ce qui arrive le plus souvent, par suite évidemment, et du besoin qu'a éprouvé très-fréquemment l'auteur de donner des formes plus pures, et de l'abondance de ses matériaux ; ici on ne peut qu'applaudir à un parti pris qui, tout en améliorant et enrichissant l'œuvre nouvelle, laisse une certaine valeur propre à l'ancienne ; mais il est bon que les *tsiganologues* sachent qu'ils trouveront encore dans le précédent travail des éléments qui ne sont pas dans le dernier.

Rien ne remplace un pareil tableau, et ce tableau était d'autant plus nécessaire que, d'après les exemples fournis, l'article féminin (celui précisément qui ne se retrouve pas dans les paradigmes des noms, p. 50-51), diffère singulièrement de celui que l'auteur avait donné précédemment, et que ces exemples ne portent que sur deux cas; en sorte que, pour retrouver les autres, il faut faire un travail compliqué et assez incertain, les Tsiganes grossiers, qui confondent souvent les genres (p. 41), employant aussi l'article d'une manière très-irrégulière[1], qui se reflète sans doute dans les citations dont le livre est rempli. Quoi! voilà un article qui se compose, en définitive, de l'une de ces trois lettres, *o*, *i*, *e*, pour les deux genres, les deux nombres et les sept cas (sur huit, le vocatif n'ayant pas d'article); et il est impossible, après avoir lu le § de M. Paspati sur l'article, après avoir même recouru à la déclinaison des noms, d'en dresser le tableau complet! Je ne veux pas pousser plus loin la comparaison des deux grammaires et rechercher si la première ne contient pas d'autres choses qui auraient dû entrer dans la seconde et qui ne s'y retrouvent pas. Outre qu'une pareillle comparaison est fort longue, je n'y serais pas toujours compétent.

Mais c'est à la première partie, je veux dire à l'introduction bibliographique, ethnographique, etc., de la dernière publication, comparée à celle de la première, que s'applique surtout la remarque générale, dont je poursuis la vérification. Ce sont deux notices sur le même sujet, mais aussi différentes que pouvait les faire le même auteur. Certes, je ne me plaindrai pas de trouver ici du nouveau, je me plaindrais plutôt de ne pas en trouver assez. Mais pourquoi ne pas avoir refondu dans la seconde notice tout ce qui gardait son intérêt dans la première, c'est-à-dire presque tout ce qu'elle contenait? Le procédé contraire me paraît d'autant plus regrettable, que la première publication n'était qu'un tirage à part, imprimé sans doute à un nombre restreint d'exemplaires, et que la seconde est assez coûteuse pour qu'on s'attende à la trouver aussi complète que l'auteur pouvait la donner. — J'aurai occasion d'entrer ultérieurement dans quelques détails qui viendront à l'appui de cette observation. Je noterai tout de suite ici que M. P., qui donnait dans sa première introduction la notice d'environ vingt-cinq auteurs ayant traité des Bohémiens, ne nous donne plus que la notice des écrits qui ont paru depuis la publication de l'ouvrage de M. Pott, (ils sont au nombre de neuf à sa connaissance). Par exception, ce parti pris est en un sens très-justifiable; car la précédente notice n'était qu'une reproduction abrégée de celle qu'avait donnée M. Pott (*Quellen*, au commencement du t. I de *die Zigeuner*); elle n'était nullement nécessaire ici, tandis qu'il pouvait y avoir quelque intérêt à faire connaître les écrits publiés depuis. Mais ce qui importait encore bien plus au lecteur du nouveau volume qu'une appréciation plus ou moins détaillée de tels ou tels ouvrages, c'était une liste bibliographique des auteurs, antérieurs ou postérieurs à la publication du grand travail de M. Pott, et ayant traité ou non des Bohémiens, que M. Paspati cite couramment dans son livre, d'une manière si abrégée

1. « Dans la bouche de gens si ignorants, l'article souffre des changements continuels. » (p. 40).

qu'il doit être le plus souvent impossible à quiconque ne connaît pas d'avance ces ouvrages, de deviner le sens des renvois. Il y a là une lacune qui peut être rattachée à une critique plus générale et d'un autre ordre, que j'aurai à faire plus loin. — Mais une remarque que je ne puis me dispenser de faire ici, c'est que l'historique que l'auteur nous donnait précédemment (*Mem.*, p. 15-16, 17-19) de ses propres travaux se trouve également omis dans le nouveau volume. On ne trouve plus dans celui-ci, avec la mention bibliographique de ses deux publications dans le journal grec *la Pandore* et dans le *Journal of the Amer. Orient. Society* (p. 4 et 5), que quelques indications éparses (dans les p. 29-35) sur la manière dont il a poursuivi son étude depuis cette dernière publication. — Toutes les remarques que je viens de faire me donnent à supposer que les articles publiés dans la *Pandore* (n°s 178-182 de l'année 1857) peuvent bien contenir aussi des observations de quelque intérêt, dont nous sommes privés dans les deux publications subséquentes. Cette diffusion d'informations est regrettable.

Dans la notice que M. Paspati nous donne des derniers travaux publiés sur les Bohémiens, figure naturellement l'importante brochure de M. Ascoli, doublement importante pour l'auteur grec, puisqu'elle porte pour la plus grande partie sur son œuvre et sur les matériaux recueillis par lui[1]. Je ne puis m'empêcher de dire qu'on est surpris de la manière sommaire et légère dont il parle de ce travail (p. 7). M. P. ne paraît pas avoir compris que c'est un honneur d'avoir été étudié, critiqué, souvent même redressé par un savant de ce mérite. Sans doute aucun savant, si éminent qu'il soit, n'est infaillible; et je crois volontiers que M. P. a raison contre M. Ascoli, non-seulement sur le mot *namporemé*, mais probablement sur quelques autres. Il est possible aussi que MM. Pott et Ascoli n'aient pas mis suffisamment à profit les travaux de Coray; et, si cela est, je ne blâme pas M. Paspati de l'avoir dit. Mais il y avait autre chose à dire aussi du travail de M. Ascoli : on aurait surtout désiré savoir de M. P. lui-même dans quelle mesure il en avait profité. Je crois qu'il en a réellement profité plus qu'on ne serait porté à le préjuger, et cela surtout en supprimant un certain nombre des explications étymologiques que M. Ascoli avait critiquées. Mais pourquoi ne pas s'en être expliqué simplement?

Je n'ai guère parlé jusqu'ici que de ce qui fait défaut dans le nouveau livre de M. P.; il est temps de donner une idée de ce qu'il renferme, autant du moins que peut le faire un homme peu compétent en matière grammaticale et étymologique.

Nous savons déjà, par ce que j'ai eu à dire sur ce sujet dans mon précédent article, que la plus grande partie des matériaux linguistiques de M. Paspati a été recueillie des Bohémiens de Roumélie, dont un certain nombre sont sédentaires (sur ceux qui sont fixés à Constantinople ou dans les environs, voy. le nouvel ouvrage, p. 11-12), mais dont la masse principale est nomade, et voyage, d'avril à octobre, en tous sens, quelques-uns descendant des Balkans et venant même de la Serbie, de la Bosnie, pour aller quelquefois jusqu'en Asie-Mineure

1. Voy. *Revue critique*, 1870-1, t. II, p. 201.

(p. 10 et 11), tandis que d'autres suivent la direction opposée, ou se contentent de circuler dans la province où ils ont leurs quartiers d'hiver. Ainsi, le Bosphore même n'est pas un obstacle infranchissable à ces excursions annuelles, qui ont permis à M. Paspati d'étudier la langue des Bohémiens nomades d'une circonscription très-étendue, sans s'éloigner de Constantinople.

Or la langue des Sédentaires et celle des Nomades diffèrent sensiblement : « Souvent ils ne se comprennent pas; car non-seulement ils changent le verbe; » mais plusieurs termes, oubliés par les sédentaires, sont remplacés par des mots » grecs ou turcs. Plusieurs de ces termes ont été conservés par les nomades, » qui, en outre, forment des éléments de leur propre langue des termes nou- » veaux » (p. 12, voy. aussi p. 29, 41). « C'est — donc — dans la tente que » le Tchinghiané doit être étudié, et non dans les villages des sédentaires abâ- » tardis. Là on peut apprendre la richesse de leur idiome et les expressions » propres à leur vie et à leurs besoins. N'ayant que peu de rapport avec le » monde extérieur, il a retenu une grande partie de son idiome, et a formé des » propres éléments de sa langue des termes nouveaux fort remarquables » (p. 14; voy. notamment p. 79, sur les noms de nombre, sans oublier toutefois que les noms de nombre tirés du grec, qui « sont plus propres aux sédentaires, » sont devenus des mots essentiellement bohémiens). C'est particulièrement le cas des nomades qui viennent des Balkans (voy. p. 15). — Il résulte de ces remarques que la langue des nomades est en général plus pure et plus riche. Cependant, outre que les sédentaires emploient plus régulièrement l'article (voy. p. 40), qu'ils connaissent bien mieux les genres des noms (p. 41), et que, chez eux, encore plus que chez les nomades, se retrouvent les vieux contes parsemés d'anciens mots aujourd'hui oubliés des Tchinghianés, il y a des mots proprement bohémiens (ou devenus tels par d'anciens emprunts à la langue grecque ou à d'autres langues de cette région), qui ne sont en usage que chez eux (voy. p. 32, 33, 35 et surtout 118). Il ne faut donc pas plus négliger la langue des sédentaires que celle des nomades. — Du reste les différences entre ces deux dialectes, quoique très-intéressantes et très-instructives, et quoique suffisantes pour empêcher souvent les nomades et les sédentaires de se comprendre aisément, ne doivent pas être exagérées : « Les nomades appellent fausse la langue » des sédentaires; mais pour l'homme lettré, toutes deux doivent être simulta- » nément étudiées. Elles diffèrent peu, et, par la comparaison des deux langues » de cette vaste famille, plusieurs mots peuvent être éclaircis » (p. 32). Ce qui empêche souvent les nomades et les sédentaires de se comprendre, et ce qui porte ceux-ci à tourner en ridicule le langage de ceux-là, ce sont surtout, d'une part, « quelques changements portant, soit sur le verbe, soit sur le pronom » (p. 27), et, d'autre part, des « différences de prononciation et d'inflexion, » qui « se réduisent à peu de chose pour celui qui a étudié à fond la structure de la » langue » (p. 30, voy. aussi p. 126).

Il y a, du reste, des mélanges et des transitions presque insensibles entre le langage des sédentaires et celui des Zaparis (p. 118), qui sont la tribu nomade la plus sauvage. La langue de ces derniers est, en effet, celle qui s'éloigne le

plus de la langue des sédentaires; c'est une langue rude, mais très-pure; et elle a fourni à M. Paspati « la meilleure partie du Vocabulaire » (p. 22). « Les » sédentaires se servent quelquefois des termes en usage parmi les nomades; » mais ceux-ci, et surtout les Zaparis, évitent soigneusement les formes propres » aux sédentaires » (p. 118). Cependant, « entre les uns et les autres, il y a la » langue des nombreux nomades, qui se rapproche de l'une ou l'autre langue, » suivant le genre de vie de ces gens et leurs rapports plus ou moins suivis avec » leurs conationaux » (ibid.).

La religion influe sensiblement sur ces rapports. Les nomades, beaucoup plus nombreux que les sédentaires (p. 11), sont généralement musulmans, et « le » nomade musulman est le grand type du vrai Tchinghiané, » qui a en Bosnie de remarquables représentants (p. 14). Mais il y a aussi des nomades chrétiens, et ceux-ci « ont beaucoup de rapports avec les sédentaires. Quelques-uns sont » mariés avec des Tchinghianées villageoises. Ils évitent la société des nomades » musulmans, et, bien qu'on les trouve souvent dans le même campement, leurs » tentes sont dressées loin des autres. Ces Tchinghianés entretiennent des rap- » ports avec les sédentaires, et parlent presque la même langue, mais moins » mélangée des termes et des expressions grecques » (p. 13-14). Il faut ajouter que « plusieurs sédentaires aux environs de Constantinople se sont mariés avec » des filles grecques pauvres » (p. 12). D'un autre côté, il a des musulmans qui sont devenus sédentaires, ou plutôt, je pense, des sédentaires qui sont devenus musulmans; et c'est chez ceux-ci que la langue a le plus dépéri; car, ainsi que le remarquait M. Paspati dans son précédent travail, ils considèrent l'idiome bohémien comme participant de l'hérésie chrétienne. « Les Tchinghianés, dans » la ville de Constantinople, la plupart musulmans, ont presque totalement » oublié leur langue; plusieurs de leurs enfants n'en savent pas un mot » (p. 33). L'auteur remarque ici que les musiciens sédentaires avaient beaucoup de chansons tchinghianées qu'ils chantaient dans les festins agricoles des Chrétiens et des Musulmans, mais dont l'usage se perd. — Ainsi, il paraît résulter des observations précédentes que les plus purs et les plus farouches des Tchinghianés et ceux qui ont le mieux conservé leur langue, sont les nomades musulmans du Nord, Zapari, Bosniates, etc., et les plus abâtardis, les sédentaires également musulmans de Constantinople et peut-être d'ailleurs.

En résumé, le genre de vie différent, sédentaire ou nomade, et la profession religieuse différente, chrétienne ou musulmane, paraissent être les deux principales causes qui ont influé sur la langue; et les petites diversités de langage, à leur tour, s'ajoutent aux deux autres différences pour créer entre les Tchinghianés des oppositions, qui sont très-tranchées lorsque les trois causes de séparation sont réunies, qui s'atténuent au contraire lorsqu'elles se croisent[1]. « Outre la

---

1. Il y a entre les Tchinghianés une autre cause de démarcation, qui est certainement, au point de vue historique et ethnographique, la plus intéressante de toutes, et qui peut produire aussi entre eux certaines oppositions : c'est leur fractionnement en classes ou tribus distinctes, *Zapári*, *Malkotch*, etc., etc., classes qui paraissent répondre originairement à des corporations de métier, mais qui n'ont pas exclusivement ce caractère,

» différence du langage, il y a entre les sédentaires et les nomades un sentiment » de mépris mutuel, profondément enraciné chez tous. Les sédentaires, en parlant des nomades comme de barbares, se moquent de leur prononciation » inintelligible, rude et rauque, de leur nudité et de leur crasse ignorance. Les » nomades, de leur côté (surtout les musulmans, p. 259), appellent les sédentaires *Kalb-Tchinghianés* (faux Bohémiens), *Rayâ-tchinghianés* (Boh. rayas), » *Kalpazân-tchinghianés* (inexpliqué), *Lâkhos* (Valaques)[1], et ils évitent, autant » que possible, tout commerce avec eux..... Les nomades accusent les sédentaires de changer de religion, selon les convenances de leur position, et d'être » musulmans ou chrétiens en même temps : reproche qui, selon ma propre expérience, est propre aux nomades[2], et particulièrement à la classe appelée » Zapári » (p. 13). Cependant ces barrières ne sont pas toujours infranchissables : « Dans les tentes on rencontre quelquefois des filles de sédentaires chré» tiens, qui sont mariées avec des nomades musulmans » (p. 31).

Tout ce qui précède s'applique particulièrement aux Bohémiens de la Roumélie. Mais dans l'Asie-Mineure ils sont également « fort nombreux. » M. Paspati ne les y a pas visités lui-même. Mais « ceux qui parcourent la province de Bithynie » et la côte méridionale de la Propontide viennent camper souvent aux environs » de Constantinople et près des villages plus au nord ; » et conséquemment l'auteur a eu souvent occasion d'en interroger. « Leur langue ne diffère pas » essentiellement de celle des nomades de Roumélie » (p. 16). — Il en est autrement de la langue de ceux de l'intérieur de l'Asie-Mineure, pour l'étude de laquelle M. Paspati a eu un collaborateur précieux, le Rév. Andrew T. Pratt, « orientaliste infatigable » qui, sur sa demande, « a fait une riche collection de » termes parmi les Tchinghianés errants dans le voisinage de Marach (ancienne » Malatia, Mélitène), d'Aintab (ancienne Antiochia ad Taurum), et jusqu'aux » bords de l'Euphrate » (p. 16). Les mots fournis par le Rev. A. T. Pratt sont marqués dans le vocabulaire : (As). — Quelques mots recueillis par le Rév. A. H. Michael, pasteur protestant à Tokât, et envoyés par lui au Rév. M. Hamlin (le traducteur du précédent travail de M. Paspati), sont insérés aussi dans le vocabulaire avec la marque : (Tch. Tokât) (p. 17). Enfin M. Paspati lui-même a recueilli de temps en temps des mots auprès des Bohémiens de l'intérieur de l'Asie-Mineure qui viennent quelquefois aux environs de Constantinople (p. 115). Pour ceux-ci, l'auteur n'indique aucun signe particulier, et je suppose qu'ils se trouvent compris, avec ceux qui viennent du Rév. A. T. Pratt, sous la

---

puisque certains métiers se retrouvent dans des classes différentes. Il est regrettable que l'attention de M. P. ne se soit pas portée sur ce sujet intéressant.

1. Ces dénominations reviennent, p. 21-22, avec une allusion aux noms par lesquels on désigne en Moldo-Valachie les diverses classes de Tsiganes, noms « qui sont, dit l'auteur, d'origine étrangère à leur race. » — Quant au nom de *Lákhos*, signifie-t-il bien Valaque, comme il le dit (p. 13 et 327)? Dans tous les cas, il doit venir de Hongrie, où ce nom, *Lakos cziganyok*, sert précisément à désigner la classe des Bohémiens sédentaires, *domigenæ* (voy. Benko, *Transsilvania*, Claudiopoli, 1834, t. I, p. 504).

2. L'auteur a voulu dire sans doute : « reproche que méritent aussi bien les nomades et particulièrement les *Zapari*. »

même marque générale. — C'est ainsi que M. Paspati a enrichi son vocabulaire de matériaux qui ont un intérêt spécial, et qu'il a pu donner un aperçu des particularités de la grammaire des Tchinghianés asiatiques (115-117) et un tableau comparatif de leur langue et de celle des Tchinghianés roumeliotes, sédentaires et nomades (p. 118-125).

Nous devons aussi au Rév. A. T. Pratt et au Rév. A. H. Michael, quelques renseignements trop courts, mais précieux (voy. p. 16-17) sur les Bohémiens des deux pays qu'ils habitent, le premier dans la partie de l'Asie-Mineure qui s'étend entre le mont Taurus et la Syrie, le second plus au nord dans la province de Roum qui est limitrophe de l'Arménie. Ces derniers appartiennent la plupart à l'Église arménienne, tandis que les autres se rattachent à diverses sectes musulmanes. Au dire du Rév. A. H. Michael, les Bohémiens de Tokat « ont presque » entièrement perdu leur langue première. Ils n'ont plus qu'un mélange confus » de mots, en partie bohémiens, en partie arméniens et turcs. »

Il m'a semblé intéressant de réunir, comme je viens de le faire, les notions, beaucoup trop éparpillées, que l'auteur nous donne sur ses sources vivantes et sur les caractères distinctifs des trois dialectes qu'il a étudiés, — ceux des sédentaires et des nomades de Roumélie, et celui beaucoup plus tranché des Asiatiques.

Sur la méthode et les moyens d'investigation qu'il a employés, on trouvera dans les dix dernières pages de sa Première Partie (depuis la p. 28) des détails qui ont aussi leur intérêt. Trois choses ont puissamment servi M. Paspati auprès des Bohémiens, et surtout de ces nomades souvent si peu accessibles, de ces Zapári, les plus farouches de tous, et qui étaient devenus « les Tchinghianés de » sa prédilection » (p. 31), à savoir : la connaissance de la langue, moyen d'introduction qui ne manque presque jamais son effet (p. 30); sa qualité de médecin, qui lui a permis de leur donner des soins (p. 31, 32), évidemment inspirés presque autant par l'humanité que par l'intérêt de ses études; enfin l'argent (p. 30-31), qui a le don de fixer l'attention de ces natures mobiles et de ces esprits grossiers sur des questions dont l'intérêt leur échappe, et qui n'excitent d'abord que leurs défiances. Mais M. Paspati a eu des auxiliaires qui méritent une mention. Le lecteur de mon précédent article n'a sans doute pas oublié le Bohémien grec, Andréa George, qui avait tant servi M. Paspati dans ses études précédentes[1]. Ce Bohémien n'est même plus nommé ici. En revanche l'auteur nous fait connaître (p. 33-35) deux autres Tchinghianés qui lui ont été du plus grand secours : Stavri Lámprou, ancien maître d'école, ancien Tcheribachi (collecteur de la taxe parmi les Bohémiens, voy. p. 27-28); et Léon Zafíri, de son état faucheur, musicien et *conteur*, homme de grande intelligence sous ses haillons, et d'une mémoire extraordinaire, de la bouche duquel il a recueilli « un grand » nombre de contes fabuleux dont une partie a été insérée dans le texte du » vocabulaire (sic)..... Ces contes, dit l'auteur, sont très-vieux..... j'en ai plusieurs volumes dans mes papiers. » Ils contiennent des mots qui sont aujourd'hui tout à fait oubliés des Tchinghianés.

1. *Revue critique* 1870-1, t. II, p. 190.

Quoique « venant de loin » et ayant retenu tant de choses, ce Zafiri n'était ni un Zapari, ni même, ce semble, un Tchinghiané tout à fait nomade. M. Paspati paraît l'avoir eu quelque temps sous la main, et avoir tiré de lui beaucoup d'informations linguistiques très-précieuses. Quant à Stavri Lámprou, un Bohémien sédentaire évidemment, c'est moins encore par ce qu'il savait, que par sa collaboration aux recherches de l'auteur, qu'il lui rendit d'inappréciables services. Il se mit à parcourir aux frais de M. Paspati les villages éloignés de Constantinople, visitant et interrogeant ses anciens administrés, entrant dans les tentes des farouches nomades, et, quoique souvent mal accueilli de ceux-ci, obtenant d'eux, à force d'intelligence et d'habileté, des noms et des verbes, inconnus de M. Paspati comme de lui-même, « qu'il notait dans son portefeuille. Stavri dans ses » excursions portait toujours une liste de termes, ou inconnus ou douteux, qu'il » tâchait d'apprendre des nomades. Bien que connaissant à fond sa langue, il » fut étonné du grand nombre de termes ignorés par les sédentaires et fort » usuels chez les nomades. Après ses courses, il venait chez moi, apportant dans » son portefeuille le résultat de ses recherches. Cet homme infatigable souvent » ne connaissait pas ce que les nomades lui dictaient. Quelques mots échappaient » à son attention; mais après quelques mois de rapports avec les nomades, il » finit par comprendre même les Zapáris. Tous les matériaux rassemblés par » ce Tchinghiané fidèle ont été vérifiés par moi-même, dans mes nombreuses » visites aux villages et aux tentes » (p. 33-34).

Les résultats de ces nouvelles recherches poursuivies depuis dix ans, sont considérables. L'auteur explique lui-même (p. 28 et suiv.) les accroissements et les améliorations que son œuvre a subies dans cet intervalle, en signalant les difficultés de la tâche, les causes d'erreurs, inévitables au début de pareilles recherches, et les fautes dans lesquelles lui-même avait dû tomber dans son précédent travail, « à cause de l'insuffisance de ses matériaux et de l'ignorance » de ses maîtres Tchinghianés » (p. 29). « Le vocabulaire d'aujourd'hui est infiniment plus riche; car il contient la langue de *presque* (c'est moi qui souligne) » tous les Tchinghianés de la Roumélie et des provinces très-éloignées de notre » ville. Il est basé sur la langue des sédentaires et sur celle des nomades, » laquelle, à cause de sa rudesse et de la non-prononciation de plusieurs con» sonnes, est souvent fort difficile à comprendre » (p. 29).

Je crois que ce vocabulaire doit contenir environ 1200 mots. Ce chiffre est considérable, surtout si l'on tient compte du développement donné à certains articles et des diverses acceptions qui s'y trouvent assez souvent. Cependant ce vocabulaire est loin de répondre à toutes les exigences de la pensée, même chez des esprits barbares; et il y manque beaucoup de mots qui se retrouvent dans les autres vocabulaires bohémiens, et qui, visiblement authentiques, ne rentrent pas dans la catégorie de ceux qui auraient été « fabriqués par les Tchinghianés » (d'Europe) au gré des savants et des curieux » (p. 14). M. P. lui-même remarque que la langue des Tchinghianés est « simple et peu riche » (p. 30)[1];

1. La langue des Bohémiens de la Roumélie est-elle plus ou moins riche que celle des

et ce dernier point ne peut guère faire de doute, si, comme il le pense, son vocabulaire « contient presque tous les termes en usage chez les Tchinghianés » de toutes les vastes provinces de la Roumélie » (p. vij). Il est difficile de croire cependant qu'il n'eût pas pu l'accroître de certaines séries de mots qui ont leur importance spéciale. Il donne à entendre (p. 14) qu'il s'est préoccupé, bien plus que précédemment, de la recherche des noms qui répondent aux habitudes et qui touchent de près aux mœurs des Bohémiens; et il remarque (p. 15) que le nomade a plus de 40 mots pour sa tente et les instruments de sa profession. Cependant certains noms de métaux très-usuels, que j'avais cherchés vainement dans le précédent vocabulaire[1], font encore défaut dans celui-ci, à l'exception d'un seul, celui de l'étain (qui, par parenthèse, se trouve exprimé ici par trois ou quatre mots différents, ce qui prouve que la langue bohémienne n'est pas pauvre en ces matières). Comment concevoir que les Tchinghianés, qui sont depuis un temps immémorial de grands travailleurs de métaux, n'aient pas de mots pour désigner le cuivre, le bronze, le zinc, le laiton? — On s'étonne aussi de ne pas trouver *bonne aventure*, *chiromancie*, *divination*, ou tout autre mot de sens analogue.

Il y a d'autres mots dont l'absence est très-vraisemblablement due à une préoccupation fâcheuse, que je signalerai plus loin à propos de la religion, mais qui peut s'étendre aussi à d'autres objets. M. P. nous dit (p. 15) qu'il est oiseux de demander au Tchinghiané « des expressions sur des choses dont il ignore » l'existence. » Pour savoir s'il ignore l'existence de ces choses, il faut l'interroger d'abord, et aussi sa langue, qui peut en savoir plus que lui. Ne serait-ce pas à la préoccupation négative dont il s'agit, que nous devons l'absence, non-seulement de certains mots relatifs à la religion et à l'ordre moral, mais d'autres mots, comme *écrire*, par exemple, qui existe pourtant dans la langue des Bohémiens d'Europe? (voy. dans Pott, t. II, p. 207-209, et dans Liebich, *Die Zigeuner*, Leipzig, 1863, le mot *czinav*, *tschinava*, qui a les deux sens principaux de *couper* et d'*écrire*. *Chinava*, dans Paspati, *Mém.*, p. 34, n'a que le sens de *couper*, — conf. Ascoli, p. 62, — et aussi dans *Les Tching.*, où le mot est indiqué à la table française, p. 636, et très-souvent employé dans les phrases du vocabulaire, mais où il m'est impossible de le trouver dans le corps du Vocab.). —Les mots de ce genre sont précisément ceux dont il est le plus intéressant de constater la présence ou l'absence, et de chercher la signification première; et quand on ne les trouve pas chez les Bohémiens, il ne suffit pas de les omettre, il faut en constater l'absence.

Les noms ethniques des Bohémiens sont de deux sortes, ceux qu'on leur donne, et ceux qu'ils se donnent eux-mêmes, et il est nécessaire de distinguer, autant qu'on le peut, ces deux sortes de noms, qui ont chacune leur importance. Ceux de la première catégorie qui sont en usage chez les Turcs et les Grecs sont

---

Bohémiens de la région plus centrale de l'Europe? C'est une question intéressante que je ne me permettrai pas de trancher.

1. *Revue critique* 1870-1, t. II, p. 200.

expliqués, p. 17-19. Sans vouloir entrer maintenant dans des explications qui m'entraîneraient trop loin, je dirai ici à M. Paspati que je ne puis admettre avec lui que ce soit le nom turc *Tchinghiân* qui ait donné naissance à l'allemand *Zigeuner*, à l'italien *zingaro*, au grec Ἀτζίγκανος, etc., ni que ce dernier nom soit sans aucun rapport avec celui des hérétiques connus sous le nom de Ἀθίγγανοι. — J'ajouterai que le nom de *Tchinghiané*, que M. Paspati donne pour le vrai nom des Bohémiens, et qu'il voudrait, ce semble, voir appliqué à toute la race bohémienne, ne saurait être admis dans nos langues d'Occident sous cette forme turque, si ce n'est pour désigner les Bohémiens de Turquie. Si l'on veut avoir en français un nom générique meilleur que celui de *Bohémien*, qui certainement ne vaut rien, il faut adopter celui de *Tsigane*, qui reproduit les articulations essentielles du nom vulgaire le plus universel de cette race, de celui qui, sous des formes un peu diverses, est répandu dans toutes les contrées de l'Europe orientale, et même au-delà, et qui les reproduit sous une forme française qui est en même temps la plus typique, comme j'en ai eu dernièrement la confirmation. Des Bohémiens nomades de Hongrie que j'ai vus récemment à Paris prononçaient en effet le mot exactement comme je viens de l'écrire.

Quant aux noms ethniques que les Bohémiens se donnent actuellement eux-mêmes, M. Paspati, qui retrouve celui de *Rom* usité en Turquie comme dans tous les pays d'Europe (p. 19), dit qu'il s'est appliqué à en chercher d'autres, mais sans en trouver lui-même, ni parmi les Tchinghianés de la Roumélie ni parmi ceux de l'Asie-Mineure (p. 21); et il est impossible de ne pas reconnaître la valeur d'un renseignement négatif donné dans de pareils termes par un homme si autorisé, mais il faudrait se garder de l'étendre au delà du cercle où se sont renfermées ses recherches. Il révoque en doute, à tort, je puis l'affirmer pour les Bohémiens du Piémont et de quelques autres endroits[1], l'existence du nom de *Sindo* ou *Sinto*, au pluriel *Sinti* ou *Sinte*, et prétend que cette dénomination n'est autre que le *Sundò* des sédentaires, prononcé *chundò* par les nomades musulmans (p. 21): ce dernier mot, qui est un participe qu'on emploie souvent substantivement, signifie fameux, grand, distingué, renommé, riche (Vocab. p. 498). Cette explication du nom *Sinto* porte à faux.

Si M. Paspati n'a trouvé lui-même aucun autre nom ethnique que celui de *Rom*, il nous en fournit cependant trois nouveaux, qui lui viennent de l'Asie-Mineure : d'abord (p. 17) deux noms tout locaux, ce semble, qui se trouvent compris dans les quelques renseignements fournis par le Rév. A. H. Michael, pasteur protestant à Tokât : « On les nomme ici (à Tokât) *Pósha;* et ils se » donnent eux-mêmes le nom de *Lom.* » (p. 17). Ces deux mots se retrouvent dans le Vocabulaire; le premier qui est déjà donné par M. Bœhtlingk, sous la forme *Boscha*, comme servant à désigner les Bohémiens en Arménie, n'est pas

1. La Lithuanie par ex. Voy. Zippel dans l'article de Biester, *Berliner Monatschrift*, t. 21, 1793, p. 345. — Zippel, qui ne connaît ce mot que sous la forme du pluriel *Sinte*, remarque que chez les Lithuaniens « l'*e* prend à peu près le son de l'*i*, dont il est très-difficile de le distinguer ; » remarque qui explique très-bien qu'il ait entendu *Sinte*, lorsque les Bohémiens du Piémont prononcent très-nettement *Sinti*.

expliqué; le second est identifié à *Rom*. — Un troisième nom qui vient également de l'Asie-Mineure et qui a plus d'importance, puisqu'il paraît être le nom éthnique général que les Bohémiens de cette région se donnent eux-mêmes, est rejeté dans le vocabulaire (p. 246) où il faut le découvrir; c'est le nom de *Ghûlara*, qui ne donne lieu qu'à un article de 3 lignes. L'auteur l'assimile à *Kalô* (noir) qui est un des noms ethniques des Bohémiens d'Europe, tout particulièrement en usage en Espagne, où il prend aussi la forme de *Kaloro*, *caloro*, qui se rapproche davantage de *Ghûlara*, — indice peut-être de rapports entre les Bohémiens d'Espagne et ceux d'Asie.

Indépendamment des noms proprement ethniques, il y a des noms de classes ou de tribus, qui sont souvent employés concurremment par les habitants du pays et par les Bohémiens eux-mêmes, en sorte qu'il n'est pas toujours facile de dire si on doit les considérer comme des noms bohémiens ou comme des noms étrangers et vulgaires. — Je remarque avec surprise qu'il n'est plus question dans la nouvelle notice de M. Paspati (*Les Tching.*, 1re partie) des *Malkôch*, dont il avait dit précédemment quelques mots (*Mém.* p. 47); il faut recourir au Vocabulaire pour y trouver ces trois lignes : « Malkótch, nom donné à une tribu de » Tchinghianés asiatiques, chrétiens pour la plupart, et qui travaillent en fer ou » en bronze. Quelques-uns sont assez riches. » Leur nom n'est toujours pas expliqué, et je rappelle qu'il est donné à cette classe par les autres Tchinghianés. — En revanche, M. Paspati nous fait connaître sommairement (p. 22, 31 et 591) les *Zapári* ou *Djapári*, qui sont, dit-il, la classe la plus farouche et la plus abjecte de cette race, mais non la moins intéressante, comme nous l'avons déjà vu. M. Paspati donne à ce nom, qu'acceptent parfaitement ceux qui le portent, une étymologie bulgare, qui ne me paraît pas claire. Il aurait bien dû nous dire où est le siége principal de cette tribu; je me figure qu'elle appartient au nord de la Roumélie[1].

« On appelle *Ghiovendé* les filles Tchinghianées qui se rencontrent dans les » rues de Constantinople et dans les grandes villes de l'empire, à demi voilées, » chantant et accompagnant leur voix de forts battements de main. Elles sont » musulmanes et de mœurs très-libres. Pour la plupart des Tchinghianés, » *ghiovendé* et *lubni*, prostituée, sont synonymes. » (P. 23. M. Paspati ajoute une étymologie turque). Ces femmes me paraissent ressembler singulièrement aux *Ghazieh* d'Égypte, dites aussi *Beremikeh*, qui peuvent être identifiées, je pense, avec les *Fehemi* (sages), et qui, d'après l'assurance que m'a donnée le Dr Pruner-Bey, ne sont autres que les Almées (d'après le savant docteur, les Almées d'Égypte sont la plupart des Bohémiennes). Les Ghazieh sont les femmes des *Ghawâsi*, qui sont certainement une branche de la race bohémienne en Égypte.

---

1. C'est ce que dit (p. 91, « a north Roumelia race, ») M. John Eglington Bailey, dans un article sur le nouvel ouvrage de M. Paspati, inséré dans le *Owen's College Magazine*, no de janvier 1871, qu'a bien voulu m'envoyer le Dr Bath C. Smart, de Manchester, auteur lui-même de la meilleure étude qui ait été faite sur la langue des Bohémiens d'Angleterre. M. Bailey a sans doute trouvé cette indication dans l'ouvrage de M. Paspati, mais je l'y cherche en vain.

Nous savons maintenant par M. Paspati (p. 23 et 235), que le nom de *Gadjo*, que les Bohémiens de presque tous les pays d'Europe emploient pour désigner les étrangers, les non-Bohémiens, est également en usage chez les Tchinghianés, sédentaires ou nomades, mais surtout chez ces derniers (p. 462). Puisque j'ai mentionné aussi, précédemment, les noms de *Busno* et de *Tororo*, donnés par M. Borrow, le premier comme étant d'un usage habituel parmi les Gitanos d'Espagne, et le deuxième comme employé quelquefois par les Gypsies dans le même sens, je ne crois pas inutile de remarquer que le nom *Busnó* est donné par les autres auteurs de vocabulaires gitanos, qui à la vérité se sont presque constamment copiés (Trujillo, Zimenez et Campuzeano, tous postérieurs à Borrow), comme signifiant seulement *sauvage*, tandis que le mot *Gachó* prend chez eux la signification d'*homme*, et chez M. Borrow (*The zincali*, 1841, in-8°[1], t. 2, dans le *Vocab.*), celle de « *gentleman*, *caballero*, proprement quelqu'un qui n'est pas Bohémien. » Ce dernier mot reparaît donc chez M. Borrow lui-même avec sa vraie signification. Cependant M. Borrow, qui a attribué, dans son vocabulaire, le même sens au mot *Busnó*, au pluriel *busné*, et qui a constamment et exclusivement employé celui-ci dans ses intéressants récits, a voulu donner dans sa 4me édition (*The Zincali*, London, J. Murray, 1846, éd. incompl. en 1 vol. in-18) l'explication de ce nom. Précédemment (voyez le vocabulaire de 1841), il avait proposé deux étymologies sanscrites signifiant un *homme* en général et une *personne impure*, en ajoutant qu'en russe *Busurmán* signifie un *païen* [2]. Tout en conservant cette dernière étymologie comme probable, M. Borrow nous dit maintenant (éd. de 1846, p. 256) que *Busno* dérive immédiatement d'une expression grossière très-répandue parmi les Magyars de bas étage. Suivant lui, ce mot hongrois *busno* correspond exactement au *Carajo* des Espagnols, et les premiers Bohémiens qui vinrent de Hongrie en Espagne l'auraient appliqué aux Espagnols comme équivalent de « El del carajo », celui qui a toujours ce mot à la bouche. Cette explication semble acceptable à une seule condition, c'est que le mot *busno* ait en Hongrie le sens exact et très-répandu que M. Borrow lui donne, vérification que je ne puis faire en ce moment [3]; mais j'ajouterai que dans un triple glossaire de mots recueillis

---

1. En parlant de cette première édition de *The Zincali*, j'ai dit à tort dans mon précédent article, note 1 de la p. 216 : « la seule, je crois, qui soit complete. » Il en existe d'autres que la première, qui sont en deux volumes et qui contiennent le Vocabulaire; et comme, même dans telle des éditions en un volume qui ne contiennent pas le Vocabulaire, celle de 1846 au moins, il y a des additions, c'est sans doute la dernière édition en deux volumes qui est la plus complète et la meilleure. Je ne puis les avoir toutes pour les comparer.

2. Pour avoir toutes les étymologies proposées, on peut recourir aussi à l'article de M. Pott, t. II, p. 434, au mot *Busné*. — Voir, en outre, t. I, p. 43-44.

3. En corrigeant les épreuves de cet article, dont l'impression a encore subi de longs retards, je puis ajouter que j'ai vu dernièrement à Paris (en mars 1872) des Bohémiens hongrois (des *Calderari*, chaudronniers : voyez sur eux les *Bulletins de la Société d'anthropologie* du 5 octobre 1871 et le journal *la Cloche* du 16 mai 1872), qui m'ont déclaré que le mot *Busno* ou *Bouschno* leur était inconnu, tandis que *Gadjo* est le mot dont ils se servent couramment. Je doute fort que le mot *Busno* soit plus usité parmi les Hongrois que parmi les Tsiganes de Hongrie. Dès lors l'explication de M. Borrow paraît manquer tout-à-fait de base.

en Egypte parmi les Bohémiens de trois tribus très-différentes, « *husno* » est donné comme synonyme de « Gentil, celui qui n'est pas Bohémien » dans le dialecte de la tribu des Helebi [1]. Ne serait-ce pas là une première explication plus sérieuse du *Busno* des Gitanos ? elle me semble curieuse et doublement digne de remarque. Si le mot existe réellement en Hongrie, ce dont je doute, il faudrait voir si ce ne sont pas plutôt les Bohémiens qui l'y ont apporté ? Ce nom, quoique peu usité en somme parmi les Bohémiens d'Europe, prendrait alors sa place légitime dans leur langue, à côté du mot *Gadjo*, qui est d'un usage général parmi eux [2]. Quant au mot *Tororo*, qu'y ajoute M. Borrow (vocabulaire, au mot *Busno*) comme usité parmi les Bohémiens d'Angleterre, en le rapprochant du mot gitano *Chororo*, pauvre, misérable (cf. *keghaneh*, *tchungalo*, etc., dans mon avant-dern. note et dans Paspati), s'il existe réellement en Angleterre avec le sens qu'il lui donne, ce qui ne me paraît pas bien certain, il n'est sans doute que d'un usage local et peu habituel, et je crois finalement qu'on peut le négliger. — Je suis assez disposé à en dire autant de trois autres noms, qui, d'après Borrow (dans son Vocab.), sont aussi en usage, avec le même sens, parmi les Bohémiens d'Espagne : *Hambo*, *Paillo* et *Erès* au pl. (Diefenbach rapproche ce dernier nom du boh. *Orio*, *èrio*, mal, mauvais, en pensant au sanscrit *ari*, hostis : Voy. Pott, t. I, p. 44, t. II, p. 62) ; et d'un quatrième *Chālo* [3], fourni par Graffunder (voy. Pott, I, p. 44), qui l'a sans doute recueilli parmi les Bohémiens de Friederichslohra (Saxe prussienne). Il sera bon cependant de vérifier si ces noms sont certains et s'ils se retrouvent dans d'autres pays (*Hambo*, *Paillo* et *Chalo* reviennent dans le Vocab. de Pott, t. II, p. 174, 368 et 168). — Enfin les Bohémiens hongrois que je viens de voir à Paris, et auxquels j'ai demandé s'il avaient d'autres mots que *Gadjo* s'employant dans le même sens, m'ont dit qu'ils se servent quelquefois des mots *Danderdo* et *Hamerdo* (dont je ne trouve pas l'explication), mais seulement lorsqu'ils parlent devant des étrangers qui connaissent le mot *gadjo*, et dont ils ne veulent pas être entendus, en sorte que ce seraient là en quelque façon pour eux des mots d'argot. Un Bohémien français, originaire d'Alsace, qui m'a accompagné auprès d'eux, m'apprend que ceux de sa tribu emploient aussi ces deux mots de la même manière (le second prononcé *Khamerdo*) ; et il en ajoute encore un de plus : *Houïolo* (la première articulation intraduisible en français).

---

1. Newbold, *The Gypsies of Egypt*, dans le *Journal of the R. Asiatic Society of Great Britain and Ireland*. Vol. XVI, Part. 2 1856, p. 298. Voy. aussi p. 290 et 293. — Dans le dialecte des Ghagar, le mot correspondant est *chájù*, qui rappelle très-bien *gadjo*, et dans celui des Nâwer, *Keghanch*, qui est étrange. On pourrait peut-être rapprocher ce dernier mot de *Tchungaló*, *djungaló*, *zungaló*, dans Paspati, p. 555.

2. On le retrouve avec son véritable sens, même en Angleterre, sous la forme *Gorgio* ou *gorjér* (voy. Bath C. Smart, *The dialect of the Gypsies*. A. Asher et co. Berlin, 1863), qui doit se prononcer et qu'il vaudrait mieux écrire *gordjio* ou *gordjer* ; et en Russie (Bœhtlingk) sous la forme *gadcho*. Mais je ne le retrouve pas en Norvége : M. Sundt ne donne ici que « *Gavo*, homme » qui paraît comme une altération combinée des deux mots essentiellement bohémiens, *Gadjo* et *tchavo*, garçon, fils ; ce dernier se retrouve cependant ici sous la forme *djavo* ; et *gavo* pourrait peut-être venir de *gav*, village.

3. Ce mot ne dériverait-il pas du même principe que la finale de Romni*tchel* ou Romni*chal* (ayant un sens collectif peut-être dérivé de *chel*, cent) ?

Les noms par lesquels les Tchinghianés désignent divers peuples (p. 23-28) ne sont pas non plus sans intérêt. Je me contenterai de remarquer celui de *Khorakhai*, qu'ils donnent aux Turcs, ou plutôt à ceux qui professent la religion musulmane, et que les Tchinghianés musulmans se donnent eux-mêmes pour se distinguer de leurs co-nationaux de la religion chrétienne, et aussi, autant que je puis comprendre un passage un peu obscur (p. 23-24), pour protester contre la qualité de rayas qui était naguère attribuée à tous les Tchinghianés sans distinction, et qui les soumettait au paiement du haratch, en les exemptant du service militaire. Ce qui appelle ici mon attention, c'est que M. Paspati (p. 320) rapproche ce nom, qui se retrouve parmi les Gitanos, sous la forme *Corajai*, avec le sens de *Maure*, du nom de *Karatchi*, donné, concurremment avec celui de *Luli*, aux Bohémiens de Perse. Il serait intéressant de connaître la valeur exacte de ces rapports de noms et leur vraie signification.

M. Paspati donne (p. 630-631) des listes de noms personnels recueillis parmi les Tchinghianés. De pareilles listes n'auraient tout leur intérêt, que si elles étaient accompagnées d'explications plus détaillées. Il y a là certains noms dont on voudrait savoir s'ils sont en usage chez les Turcs, chez les Grecs, etc. — N'y en a-t-il pas qui, sans être des surnoms explicables par la langue bohémienne, paraissent propres aux Bohémiens ? Le meilleur moyen de répondre à ces questions, serait, ce semble, de faire des relevés alphabétiques de tous les noms, sous ces diverses rubriques : *noms turcs, noms grecs, noms bulgares*, etc., et, s'il y a lieu, *noms d'origine inconnue*. Parmi nos Bohémiens des provinces rhénanes, on retrouve encore les restes d'un ancien usage qui se perd, et qui a dû exister chez les Bohémiens d'autres contrées [1] : indépendamment du nom de famille, ordinairement allemand, et du prénom chrétien, que ces Bohémiens portaient parmi les Gadjé, chacun avait un nom personnel qui n'était en usage que parmi eux. Ces noms évidemment exotiques (par exemple *Manzili*, nom masculin, *Motza*, nom féminin), d'où venaient-ils ? J'en aperçois dans la liste de M. Paspati qui ne sont pas sans analogie avec plusieurs de ceux qui me sont connus ; je voudrais savoir ce qu'ils sont.

L'intérêt d'un livre comme celui de M. Paspati et très-complexe. Outre les résultats lexicologiques et grammaticaux, qu'il vise principalement, il touche directement ou indirectement, implicitement ou explicitement, aux questions historiques et ethnographiques, si intéressantes, que soulève la matière qu'il traite. Malheureusement l'auteur part de ce préjugé, commun à la plupart de ceux qui se sont occupés de la langue des Bohémiens, que « l'histoire entière de cette race est dans son idiome » (*Memoir*, p. 7 ; *Les Tchinghianés*, p. 1, 2, 9). Acceptant sans examen les idées reçues, il pense (p. 9) que les documents historiques ne peuvent rien nous apprendre sur cette race, qu'il déclare incidemment (p. 25), on ne sait sur quelle autorité, être arrivée en Thrace au XIV[e] siècle.

---

1. Je viens de m'assurer, auprès des Bohémiens hongrois vus à Paris, qu'il reste en effet chez eux des traces de cet usage. On en retrouve aussi des vestiges en Angleterre, comme l'attestent quelques-uns des noms propres que m'a envoyés un jeune gentleman qui connaît très-bien les Gypsies.

Sur ce point, je me contenterai de dire que l'ouvrage de M. Paspati contient bon nombre d'utiles remarques, qui me confirment dans des idées toutes différentes.

Ce n'est pas non plus une condition très-favorable à des découvertes et à des observations nouvelles sur tout ce qui constitue le caractère propre et la vie intime des Bohémiens, que de partir de cette idée, que Grellmann et M. Pott ont recueilli à peu près tout ce qu'on peut savoir de leur histoire et de leurs mœurs (p. 8-9). M. Paspati ajoute plus loin (p. 28) : « Les habitudes et la vie ordinaire des Tchinghianés ont été si souvent décrites, que je crois superflu d'en parler. » Heureusement l'auteur n'a pas tenu rigoureusement cette fâcheuse promesse. On trouve dans son livre quelques détails épars qui sont précieux ; outre ceux que j'ai déjà pu relever dans le cours de cet article, j'indiquerai notamment la *Kakkavà* ou fête des chaudrons (p. 27-28), et, dans le vocabulaire, l'article *Katúna*, tente. Mais sur les diverses industries des Tchinghianés, à peine quelques mots, qu'il faut saisir au passage (dans cet article *Katúna*, et dans les p. IX, 1, 2, 12, 32) ; sur les chefs [1] et sur l'organisation des tribus, rien ; pas un mot, non plus, des cérémonies du mariage, de l'enterrement (l'auteur dit cependant p. 28 que les nomades enterrent souvent leurs morts pendant la nuit : il ne serait pas indifférent de savoir de quelle manière). Pas l'ombre d'une tradition ancienne ou moderne ; à peine par hasard un trait de mœurs. — Je remarque surtout certaines affirmations négatives qui me paraissent trop absolues : « Mes relations familières et soutenues avec les Tchinghianés, musulmans » et chrétiens, et surtout avec les Zaparis, m'ont convaincu, dit M. Paspati, » qu'il n'y a aucun vestige de religion ou de foi importée de leur propre pays. » Tout a été oublié... » (p. 27). Il ajoute, ici et plus loin (p. 35), que, même dans leurs chansons et leurs contes, qui datent souvent de plusieurs générations, « il n'a rencontré jusqu'ici aucun indice, ni de leur origine indienne, ni d'une » foi antique. » Il y a ici probablement un malentendu fâcheux, et qui vient de ce que l'auteur apporte dans de pareilles recherches des idées préconçues et trop exigeantes. Il n'a rencontré, dit-il, aucun indice, ou plutôt aucun souvenir, de leur origine indienne (car les indices ne manquent pas) : c'est très-possible ; mais leur origine indienne ou quasi-indienne n'est pas toute leur histoire, et il faudrait nous dire s'ils n'ont aucune tradition égyptienne, aucun souvenir confus de pérégrinations, de rapports avec d'autres peuples et d'autres pays, s'ils ne racontent pas à leur manière certains épisodes historiques ou religieux. — Je crois bien aussi que, pas plus chez les Tchinghianés que chez les Bohémiens d'Occident, — et peut-être moins chez ceux-là que chez ceux-ci, précisément à cause des luttes entre le christianisme et l'islamisme auxquelles ils se sont trouvés mêlés, — on ne trouvera rien qui puisse s'appeler dans le sens ordinaire du mot une religion particulière. Mais qu'il n'y ait chez eux aucun reste de mythes plus ou moins anciens, aucune superstition digne de

1. « Sans chef, autre que celui désigné autrefois par le gouvernement pour régler leur taxe annuelle » (p. 1) : voilà qui est trop laconique.

remarque, aucun usage ayant eu et même ayant peut-être encore un sens religieux; qu'ils n'aient pas au moins des manières particulières d'accommoder le christianisme ou l'islamisme à leurs habitudes et à leur génie, voilà ce qui me paraît invraisemblable; et rien de tout cela n'est indifférent. La *fête des Chaudrons*, c'est-à-dire le seul usage particulier que M. Paspati ait mentionné, vient à l'appui de ma réclamation; elle a eu très-probablement, si elle ne l'a encore, un sens religieux. Dans tous les cas, les légendes musulmanes et surtout chrétiennes qui peuvent avoir cours parmi les Tchinghianés sont à noter, et aussi les affinités de telle ou telle tribu avec telle ou telle secte chrétienne ou musulmane. M. Paspati, qui a un système à lui sur l'origine du nom de *Rom* (p. 19-21), n'a pas trouvé de vestiges de la religion de Rama, et dès lors le reste lui aura paru insignifiant [1] : en cela, il a eu tort. Lui-même, après avoir dit que les Tchinghianés ne professent d'autre religion que la chrétienne ou la musulmane, ajoute : « Il me paraît probable que les Tchinghianés, en venant en Thrace, » avec leur foi antique, si toutefois ils en avaient une, se sont tous convertis à » la foi chrétienne, qui était alors seule dans ces provinces. Après la conquête » de l'Empire, plusieurs ont suivi l'exemple d'un grand nombre de chrétiens, » qui par des motifs divers ont embrassé l'islamisme. *L'étude de leurs termes » tchinghiano-chrétiens démontre que les Tchinghianés musulmans ont été familiers » avec la religion chrétienne.* Parmi les nomades de la religion musulmane, on » trouve quelques signes de ferveur, principalement lorsqu'ils parlent de leurs » co-nationaux, les faux Tchinghianés... » (p. 26). Nous avons vu précédemment que beaucoup de Bohémiens musulmans perdaient leur langue, parce qu'ils la considéraient comme participant de l'hérésie chrétienne. Certes, on ne peut pas dire que ces gens-là soient étrangers à toute religion. Il est impossible aussi que de tout cela il ne soit pas resté des traces, et des traces intéressantes, ailleurs que dans la langue. J'ose prier M. Paspati de ne pas mépriser même les légendes bizarres qui se rapporteraient aux premiers temps du christianisme.

En résumé, ce grand sujet, l'ethnographie des Bohémiens de l'empire ottoman, ou seulement d'une portion de cet empire, reste intact. En insistant, comme je l'ai fait sur ce point, je n'ai eu nullement l'intention de déprécier l'œuvre de M. Paspati, qui, malgré certains défauts, me paraît admirable. Le fond de ma pensée, c'est que le savant docteur, pourvu, comme il l'est, de moyens d'investigation que personne ne possède au même degré que lui, et cela dans un pays où le sujet présente un intérêt extrême, nous doit un autre livre sur les Tchinghianés, un livre d'ethnographie embrassant tous les détails que l'ethnographie comporte, depuis les mensurations crâniennes et autres [2], jusqu'à des traditions historiques et religieuses, jusqu'à des chants et des légendes, sans oublier

1. « Pourquoi demander au pauvre et ignorant Tchinghiané des expressions sur des choses dont il ignore l'existence? Qu'est-ce qu'il sait sur la mère de Dieu, sur le Saint-Esprit, sur les anges du ciel, sur le diable et l'enfer? » (p. 15). Voilà un singulier point de départ pour se renseigner.

2. Je n'ai sans doute pas à indiquer à un médecin cet excellent guide publié par la Société d'Anthropologie de Paris : *Instructions générales pour les recherches anthropologiques* (par le Dr Paul Broca). Paris, Victor Masson, 1865.

l'organisation des tribus, leurs coutumes et, pour ainsi dire, leurs lois, les titres et les pouvoirs des chefs, les industries et les habitudes extérieures, les mœurs intimes et les usages, plus ou moins secrets, de la race et de ses diverses branches.

Il est surtout un point, pour ainsi dire central, sur lequel je demande la permission d'appeler encore l'attention de M. Paspati ou de toute autre personne qui entreprendrait une étude sérieuse des Bohémiens dans les régions orientales : je veux parler de la nomenclature, aussi complète que possible, des diverses classes ou tribus, et de leur classification fondée sur une étude approfondie de tous leurs caractères distinctifs. J'en aurais long à dire sur ce sujet. Mais la place — dont j'ai peut-être déjà abusé — me fait défaut. Un mot seulement : Il existait en Valachie, il y a trente ou quarante ans, une classe de Bohémiens tout à fait distincte, très-sauvage, et curieuse entre toutes, celle des *Netots*. On la disait venue en Valachie du temps de Joseph II, qui l'aurait chassée de la Transylvanie. Réduite en esclavage vers 1832, puis comprise, vers 1856, dans l'affranchissement définitif de tous les esclaves des particuliers, elle s'est fondue avec les autres Bohémiens. Peut-être cependant retrouverait-on encore quelques vrais Netots, soit en Valachie, soit en Bulgarie, où plusieurs familles s'étaient réfugiées pour échapper à l'esclavage. Une bonne monographie de cette tribu singulière serait très-précieuse : elle est déjà devenue assez difficile ; dans peu, elle sera impossible.

Le principal but des observations qui précèdent est, je le répète, d'inspirer à M. Paspati la pensée d'un nouveau livre, en commençant par lui communiquer la persuasion où je suis, qu'il y a, parmi les Tchinghianés, plus à trouver qu'il ne croit, c'est-à-dire beaucoup à chercher. Je me permettrai de lui dire en même temps, qu'une pareille étude exige plus de méthode que la récolte de matériaux linguistiques, et que les résultats à en tirer demandent à être exposés avec plus d'ordre qu'il n'en a mis dans sa notice préliminaire (1re partie). Il y a dans celle-ci, il faut bien le dire, beaucoup trop de décousu : le lecteur, du reste, a pu le soupçonner dans les endroits de cet article où, pour tirer au clair certaines informations, j'étais obligé de prendre des mots et des phrases de ci et de là.

M. Paspati n'a pas un souci suffisant de la forme ; il ignore trop souvent les mérites de l'ordre et de la clarté. Son français est souvent incorrect ; et je n'aurais pas le courage d'en faire un reproche à un étranger qui veut bien écrire dans notre langue, si l'inexactitude de la forme n'allait quelquefois jusqu'à compromettre la netteté de la pensée, et s'il n'était d'ailleurs toujours facile à un étranger d'éviter ces petites taches, en faisant lire son manuscrit ou ses épreuves par un Français connaissant sa langue. Mais ce qui est plus grave, et ce qui ne peut guère être réformé que par l'auteur lui-même, s'il veut s'en donner la peine, c'est le défaut d'ordre dans l'exposition. Ce défaut, je viens de le dire, est très-marqué dans la première partie du livre. Il m'a semblé que, dans la seconde, c'est-à-dire dans la grammaire, où nécessairement les matières sont mieux groupées, on aurait pu donner plus de clarté à certaines explications

neuves et ardues, et se mieux faire comprendre du lecteur profane. La clarté fait même défaut en quelques endroits faciles, et la première page de la grammaire sur *l'article* (j'en ai déjà parlé) en est un singulier exemple. — Il y a dans le vocabulaire un autre défaut, pour ainsi dire matériel, mais qui n'en est pas moins insupportable, c'est l'abus déréglé des abréviations. Sans doute, les abréviations sont nécessaires dans un vocabulaire ; mais d'abord elles doivent se limiter à un certain nombre de mots et ne pas porter au hasard sur des termes quelconques ; et encore est-il bon de donner le tableau alphabétique de ces abréviations, dès qu'elles se multiplient. Quant aux indications d'auteurs, qu'on est bien forcé d'abréger aussi, il faut qu'elles répondent à une table également alphabétique et très-complète. L'auteur nous donne, p. XI, une liste de six ouvrages avec les abréviations correspondantes, et l'indication de neuf autres abréviations. On dirait une plaisanterie. C'est un double tableau de plusieurs pages qu'il aurait fallu, en commençant même par faire disparaître du livre bon nombre d'abréviations inacceptables. — Avec cela, toutes les citations, toutes les explications empruntées, sont reproduites dans la langue originale, anglais, allemand, espagnol, etc., mêlées de mots sanscrits, grecs, turcs, etc. ; et ce qui ajoute encore à la confusion, c'est que la disposition typographique ne permet pas de distinguer facilement les citations, qui semblent souvent s'enchevêtrer les unes dans les autres. — Je déclare que pour mon compte, il m'est quelquefois impossible de deviner le sens des abréviations, et fort difficile de me reconnaître dans le dédale de certains articles. Les abréviations qui portent au hasard sur des mots français embarrasseront nécessairement encore plus les étrangers ; et celles qui se rapportent à des ouvrages bohémiens, les personnes qui ne sont pas familiarisées avec la bibliographie du sujet.

Ces défauts, en quelque sorte matériels, qu'il eût été si facile d'éviter, me semblent d'autant plus regrettables, que je voudrais voir ce livre, capital pour l'étude de la langue bohémienne, dans beaucoup de mains, même non savantes. Plus clair, plus lisible pour tout homme doué d'une certaine intelligence et d'une instruction courante, et aussi moins coûteux, si la chose avait été possible, il serait le guide par excellence de quiconque vit dans un milieu où les Bohémiens abondent, et veut prendre part à des recherches, presque toujours impossibles à des savants de profession. Je crains qu'il ne soit guère accessible qu'à ceux-ci.

Je ne veux pas terminer sur ces critiques, dont il ne faudrait pas d'ailleurs s'exagérer la portée ; et je m'attacherai, avant de finir, à formuler les résultats les plus généraux du livre. Voici un passage qui contient les principales conclusions de l'auteur, et qui demande à être reproduit, pour être complété et rectifié en plusieurs points : « La langue des Tchinghianés de la Roumélie est la langue-» mère de tous les Tchinghianés éparpillés en Europe et en Amérique. L'étude » du nombre (c'est-à-dire des noms de nombre) et des mots empruntés à la » langue grecque moderne [1], et qui se trouvent plus ou moins altérés dans les

1. Est-il bien sûr que le grec ancien n'y soit pour rien? Sur ce point important on pourrait relever *passim* plusieurs remarques de M. Paspati lui-même.

» ouvrages publiés, le démontrent à toute évidence. Même les Tchinghianés » russes sont de la même souche. Plusieurs points obscurs de la langue des » Tchinghianés d'Europe peuvent être éclaircis par l'étude de la langue des » Tchinghianés de la Turquie » (p. 15-16).

La dernière phrase de ce passage (répétée presque textuellement p. VII), contient une proposition incontestable. Toutes les autres appellent des explications, qui, à la vérité, seraient bien plus claires, si je pouvais partir de cette idée, devenue certaine pour moi, que les Bohémiens existaient dans l'Asie occidentale et dans toute la partie de l'Europe orientale qui comprend la Turquie d'Europe actuelle avec les grandes îles de la Méditerranée orientale, la Moldo-Valachie, la Hongrie, etc., à des époques fort anciennes, et qu'on ignore encore à quelles époques ils se sont répandus dans toutes les autres parties de l'Europe orientale, qui s'étendent au-delà d'une ligne, difficile à tracer exactement, mais qui ne s'éloigne pas beaucoup de la vérité, si on la fait partir de l'Adriatique dans les environs de Venise pour la faire aboutir à la Baltique vers le Mecklembourg. On peut ajouter la Sicile et certaines parties de l'Afrique, où les Bohémiens ont bien pu se répandre aussi plus tôt qu'on ne croit. — De ces deux points, — la grande ancienneté des Bohémiens dans le sud-est de l'Europe, et la nécessité de distinguer profondément la question de l'apparition des Bohémiens dans toute l'Europe orientale de celle de leur apparition en Occident, — le premier reste à prouver (ce que je me réserve de faire ailleurs), mes anciennes *Recherches* (indiquées plus loin) n'établissant d'une manière certaine la présence des Bohémiens dans diverses contrées de l'Europe orientale que vers le commencement et le milieu du XIVe siècle, et mes prévisions d'alors sur l'époque de l'arrivée des Bohémiens dans cette région ne remontant guère au delà du XIIIe siècle (Voir le Mémoire de 1849, notamment le résumé, p. 34-35 du tirage à part). Mais le second point du moins y est clairement établi (*ibid.*, p. 6 et *passim*), et il me sera permis d'y insister.

Le nom de « langue-mère » que M. P. donne à l'idiome des Bohémiens rouméliotes, a ici un sens particulier, et cependant mal défini, qui a besoin d'être précisé. Ce que M. Paspati a voulu dire, c'est qu'on retrouve aujourd'hui dans la langue de tous les Bohémiens d'Europe des éléments empruntés aux langues de la Roumélie et particulièrement au grec : ce qui prouve deux choses, à savoir : que tous les Bohémiens d'Europe ont passé par cette région, et que la masse, de laquelle se sont détachés les émigrants qui se sont répandus dans le reste de l'Europe au XVe siècle, y avait fait une assez longue station avant cette émigration. De ces deux inductions, M. P. ne tire que la première (voy. quelques mots p. 36-37), qui, sans être précisément nouvelle [1], a déjà une grande importance pour l'histoire de la race bohémienne. Il n'examine pas même la seconde

---

1. Marsden, par exemple (dans le recueil anglais intitulé *Archæologia*, t. VII, London, 1785, in-4°, p. 385), remarque déjà que les noms de nombre 7, 8 et 9 sont « purement grecs, quoique 5 et 10 soient incontestablement indiens. » Plus loin, p. 394, Marsden, sur une liste de 22 mots bohémiens, en rapproche sept du grec. — Parmi les auteurs plus récents, je citerai M. Sundt (*Beretning om Fante-eller Landstrygfolket i Norge*,

question, qui a bien plus d'importance encore, et qui se trouve résolue, on ne sait sur quel témoignage, par l'affirmation accidentelle de l'arrivée des Bohémiens en Thrace au XIVe siècle (p. 25). Mais les deux inductions sont-elles séparables? Et l'espace d'un siècle paraît-il suffisant pour contenir une énorme immigration qui prend son assiette en Roumélie, puis une émigration encore très-considérable, mais pourtant partielle, qui se produit *plus tard* de Roumélie en Occident, ou plutôt, pour rester fidèle à la pensée de M. Paspati, dans tout le reste de l'Europe? Et les circonstances historiques d'alors sont-elles favorables à l'idée d'une station générale, plus ou moins longue, faite ainsi en Roumélie par une population nomade qui serait arrivée à cette époque de l'Asie, et de l'établissement définitif dans la même contrée d'une partie très-notable encore de cette population, qui naguère pourtant aurait été entraînée d'Asie en Europe par un grand mouvement d'émigration? N'est-il pas étrange, dans tous les cas, que l'histoire ne nous apprenne rien de l'arrivée en nombre si considérable d'une nouvelle population inconnue dans ces contrées? Je pose seulement ces questions; mais je dois remarquer que, d'après les indications linguistiques fournies par M. Paspati lui-même, le séjour des Bohémiens dans la Roumélie (et en deçà) avant l'émigration dans le reste de l'Europe, a dû avoir une durée assez longue. En effet, non-seulement on trouve dans la langue des Bohémiens d'Europe un assez grand nombre de mots grecs, bulgares, slaves, roumains (voy. p. 15-16, 24-25, 35-37, 41-42, 43, 46, 66, 78, et *passim* dans le Vocab.); mais plusieurs de ces éléments d'emprunt paraissent avoir subi, avant la dispersion de la race en Europe, des modifications profondes (voy. *ibid.*); il en est que la langue bohémienne s'est complètement assimilés. M. P. affirme même (p. 39), — mais c'est un point sur lequel il sera bon de consulter encore l'opinion des autres savants, — que c'est au grec que les Bohémiens d'Europe ont emprunté l'article, que les Bohémiens d'Asie ne connaissent pas. Si cette affirmation se vérifie, il y aura là une nouvelle preuve remarquable d'assimilation ancienne et profonde; car l'article bohémien et l'article grec diffèrent extrêmement. Les noms de nombre *eftá* sept, *ohtó* huit, *eniá* neuf, qui paraissent bien tirés du grec (p. 36-37) [1], sont également très-significatifs. Le fait que tous les vêtements des Tchinghianés ont des noms grecs (p. 209) est encore plus remarquable. Il m'a semblé aussi que beaucoup de noms d'instruments et d'objets proprement bohémiens étaient grecs, bulgares, slaves [2]. Le nom de *Das* donné aux Bulgares et aux Valaques par les Bohémiens, et qui me paraît expliqué d'une manière beaucoup plus simple et plus plausible par M. P. que par M. Ascoli (Paspati,

---

Christiania, 1850, p. 369), qui, à l'extrême nord de l'Europe, a remarqué aussi dans la langue des Bohémiens de Norvège, les emprunts faits au grec moderne, au valaque, au slave, etc. — Voy. toutefois, p. 371, 378, 384, trois séries de noms de nombre, dont une finnoise. Les Bohémiens de Norvège ont aussi des traditions d'Asie, qui sont à considérer.

1. Voyez toutefois ci-après, ma note 2 de la p. 301.

2. Il faudrait peut-être se demander si quelques-uns de ces noms n'auraient pas plutôt passé des Bohémiens aux peuples parmi lesquels ils vivaient. Voy. mon article précédent, note de la p. 197.

p. 24-25) peut avoir aussi son intérêt. Enfin il ne paraît pas indifférent de noter que « les mots turcs subissent moins de variation que les mots grecs et sont conséquemment plus reconnaissables » (p. 37). — Je ne veux pas tirer ici la conclusion de ces remarques, auxquelles j'aurais trop à ajouter; mais je les trouve précieuses, — d'autant plus que celui qui me les fournit ne peut être suspect de parti pris, puisqu'il est resté pénétré des idées de Grellmann sur l'apparition récente des Bohémiens en Europe. Je suis convaincu toutefois qu'on posséderait un ensemble d'indications bien autrement complètes, précises et concluantes, si M. P. ou quelque autre philologue compétent se mettait à étudier la langue des Tchinghianés, avec l'intention de relever tous les indices qu'elle peut contenir de l'ancienneté des Bohémiens dans cette partie de l'Europe. Naturellement M. P. n'a « recueilli qu'une faible partie des mots étrangers en usage parmi eux » (p. 35) : ce serait une étude spéciale à faire, et que personne ne pourrait faire mieux que lui sur les sources vivantes. Je me figure tout particulièrement qu'un helléniste, familier comme lui avec le grec moderne, saurait bien, s'il voulait aborder sérieusement la question, découvrir dans la langue des Tchinghianés plus d'une trace distincte et positive du grec ancien.

Quoi qu'il en soit, la thèse si incomplète de M. Paspati demande encore à être rectifiée ou éclaircie en plusieurs points.

1° Il est bien clair que les Bohémiens, s'ils sont arrivés en Europe par le Bosphore, comme je n'en doute pas pour le plus grand nombre, ont habité la Thrace (à laquelle j'ajoute les grandes îles de la Méditerranée orientale) avant tous autres pays européens; et le grec étant, avec le latin, la langue ancienne qui nous est le mieux connue, surtout pour ces régions, il est bien clair aussi que c'est principalement sur les éléments grecs qu'il sera facile de faire des observations, comme celles que je sollicite. Mais j'ai de bonnes raisons pour croire que les Bohémiens ne restèrent pas longtemps confinés dans la Thrace, et qu'ils occupèrent de bonne heure les pays qui répondent à l'ancienne Dacie et peut-être d'autres encore plus avancés vers le Nord et vers l'Occident. Ce qui est certain, ce qui a été établi sur des documents positifs, il y a plus de vingt ans, c'est que les Bohémiens existaient en Valachie, au milieu du XIVe siècle, à *l'état d'esclaves* [1], circonstance qui ne semble pas indiquer une arrivée toute récente. Ce qui est reconnu depuis plus longtemps encore, puisque Grellmann l'avait déjà positivement constaté, c'est que l'émigration, qui eut lieu au XVe siècle, partit de la Hongrie [2] et des contrées voisines, aussi bien que de la Roumélie. Dans la donnée même de M. Paspati, comme dans la mienne, le nom de langue-mère, dans le sens particulier où il l'emploie, doit donc appartenir à la langue des

---

1. Voy. mes *Nouvelles Recherches sur l'apparition des Bohémiens en Europe*, dans la *Biblioth. de l'Ecole des chartes*, an. 1849, p. 29-30; tirage à part, p. 20-21. — M. Paspati fait mention de ce passage de mon travail dans *Memoir on the Language of the Gypsies...*, p. 6.

2. Voy. mon premier Mémoire *De l'apparition des Bohémiens en Europe*, an. 1844, *passim*. — Je ne doute nullement que les Bohémiens de Roumélie n'aient pris part à cette émigration; mais on ne le sait guère que par induction.

Bohémiens de Hongrie, de Transylvanie, de Roumanie, etc., au même titre qu'à celle des Bohémiens rouméliotes.

2° Ce nom de langue-mère, même ainsi entendu, entraîne l'idée d'une langue plus primitive, plus pure, plus riche ou du moins plus complète dans ses éléments primordiaux. Or cette supériorité ne me paraît nullement acquise à la langue des rouméliotes sur celle des Bohémiens de Transylvanie, de Roumanie, de Lithuanie, et même des groupes de Bohémiens disséminés en Allemagne et peut-être encore ailleurs. C'est là tout au moins une question qu'il ne faudrait pas considérer comme résolue par quelques mots de M. Paspati. Il me paraît bien que son Vocabulaire et sa grammaire reposent sur des éléments plus purs et mieux recueillis de la bouche des Bohémiens, que presque tout ce que nous connaissons ; mais cela tient, avant tout, à ce qu'il est, pour ainsi dire, le seul philologue qui se soit livré sur les sources vivantes au long travail que nous savons.

3° Dans tous les cas, il ne suffit pas de distinguer l'apparition des Bohémiens en Thrace et en Dacie, et leur apparition en Occident, qui appartiennent certainement à des époques plus ou moins différentes ; il faut se garder aussi d'étendre *à priori* à tous autres pays contenus dans l'immense région orientale que limite à peu près la ligne tracée de Venise au Mecklembourg, et plus particulièrement aux contrées qui s'étendent à proximité de cette ligne, dans la partie centrale de l'Europe jusqu'à la Baltique, la date de l'apparition des Bohémiens en Occident. La première arrivée des Bohémiens dans beaucoup de pays situés à l'est de cette ligne, peut être un fait connexe avec leur apparition en Occident et même subséquent et postérieur. Mais nous n'en savons rien ; et l'existence d'éléments grecs, bulgares, etc. dans la langue des Bohémiens de telle ou telle de ces contrées ne prouverait absolument rien à cet égard : car si, comme j'en suis convaincu, les Bohémiens existaient depuis longtemps dans le sud-est de l'Europe avant le XVe siècle, il a pu s'en détacher vers le Nord et même vers l'Est, bien avant l'émigration en Occident.

4° De même qu'il a pu venir des Bohémiens de l'ancienne Thrace et de l'ancienne Dacie dans le Nord et le Nord-Est, bien avant le XVe siècle, il a pu, à des époques quelconques, antérieures ou postérieures, en venir d'Asie directement, non-seulement dans les contrées limitrophes, comme le Caucase et aussi la Crimée [1], comme l'Astracan, la Sibérie [2], mais de proche en proche, à travers la Russie actuelle, jusqu'assez avant dans le centre nord de l'Europe. Et l'existence d'éléments grecs, bulgares, etc., dans la langue

1. Ce ne sont pas seulement des doutes, mais déjà des affirmations ou de fortes présomptions que je pourrais produire ici pour des époques anciennes.

2. Je rattache ici la Sibérie à l'Europe, par la double raison qu'elle est une dépendance immédiate de la Russie, et que l'existence des Bohémiens y est certaine, tandis que l'on ne sait guère s'ils existent dans les parties centrales de l'Asie, à l'est de la mer Caspienne. — Je suis d'ailleurs bien loin de préjuger l'arrivée directe des Bohémiens d'Asie en Sibérie et même dans l'Astracan, contrées dont l'accès n'a jamais été facile par l'Asie ; mais je demande qu'on ne préjuge pas le contraire sans ombre de preuves.

des Bohémiens de ces régions n'aurait rien de concluant à l'encontre de cette éventualité, si l'on n'y constatait en même temps, soit l'absence d'éléments spécifiques demeurés propres aux Bohémiens d'Asie, soit plutôt (car la première constatation est bien délicate en elle-même, bien difficile à faire dans l'état de nos connaissances sur la langue des Bohémiens asiatiques, et peut-être en somme, pour diverses causes, moins probante), soit plutôt, dis-je, l'absence d'éléments linguistiques empruntés à l'extrême Orient européen et aux régions de l'Asie limitrophes, ainsi que de traditions de même origine. Car il a pu y avoir des mélanges de courants d'émigration différents, ou des communications suivies entre des groupes de provenances diverses : il suffirait même que quelques-unes de ces bandes voyageuses qui partent souvent de la région du Danube et des Karpathes fussent venues se fondre dans des tribus arrivées d'Asie par une autre voie que le Bosphore de Thrace, pour que l'on retrouvât dans la langue de celles-ci des éléments grecs, bulgares, roumains, etc., qui n'auraient ainsi qu'une valeur secondaire.

En résumé, l'idée que la langue de tous les Bohémiens d'Europe dérive particulièrement de celle qui a été parlée par cette race, pendant un temps plus ou moins long, non pas seulement en Roumélie, mais dans les contrées comprises entre l'Adriatique et la mer Noire, avant que la race bohémienne se répandît en Occident, et que, conséquemment, les Bohémiens sont venus en Europe par le Bosphore, et s'y sont répandus après une station plus ou moins longue dans les contrées sus-indiquées, — est une idée générale, qu'on peut regarder comme suffisamment établie pour l'Occident, mais qui reste encore à vérifier pour la moitié de l'Europe; et je demande que, pour toute cette région orientale et septentrionale, on ne la considère, jusqu'à plus ample informé, que comme une hypothèse utile, qui appelle l'examen, — un examen complexe et difficile, comme on vient de le voir, et dont le résultat pourrait très-bien d'ailleurs ne rien préjuger sur une autre question plus importante encore, celle de la date plus ou moins ancienne, plus ou moins récente, de l'arrivée des Bohémiens dans le pays, et, à plus forte raison, sur la question de l'antériorité de tel élément par rapport à l'autre, si l'on rencontrait des indices du mélange de deux courants d'émigration différents. — Je crois bien, à la vérité, que l'hypothèse, là où l'on pourra la vérifier, se trouvera juste dans la plupart des cas; mais les exceptions auraient leur importance pour l'histoire de la race bohémienne; et ces exceptions, qui peuvent être plus considérables qu'on ne croit, on ne les trouvera pas, si l'on tient *a priori* l'hypothèse pour certaine. — Je vois bien aussi que M. Paspati, qui connait le travail de M. Bœhtlingk, a dû y faire la vérification dont il s'agit ; ce mot de lui, « même les Tchinghianés russes sont de la même souche, » en est la preuve. Mais quelques constatations faites sur les listes de mots recueillis à Moscou, et même, si on veut les ajouter, sur les mots recueillis à Bielogrod par Sujew, ne me paraissent pas suffisantes, pour qu'on affirme les affinités particulières de la langue des Bohémiens de toute la Russie avec celle des Bohémiens de la région des Balkans et du Danube. M. Paspati ne nous dit pas jusqu'où il a poussé ses

remarques sur des éléments si restreints, et cela est regrettable [1]. Ce qui est certain, c'est qu'il ne faudrait pas que les rapprochements portassent sur quelques mots seulement et surtout sur des mots douteux [2]. Il ne faudrait pas davantage que le résultat de constatations faites sur un ou deux points, et surtout dans de grandes villes comme Moscou, qui ont pu attirer de petites colonies de Bohémiens exotiques, ou dans des localités peu éloignées du Dniester comme Bielogrod, fût étendu à une région immense comme l'empire russe. Ce qui n'importerait pas moins, et ce qui est plus difficile, ce serait de faire la contre-épreuve, portant sur la recherche de tous les indices de migration par une autre voie que le Bosphore de Thrace.

Maintenant, si de l'Europe nous passons à l'Asie, nous y trouvons une autre constatation importante à faire : c'est que le langage des Bohémiens asiatiques diffère profondément de celui des Bohémiens d'Europe. Il y a entre ces deux idiomes assez de similitudes pour qu'on puisse affirmer à première vue leur étroite affinité et leur identité primitive. Mais les différences que présente la langue des Bohémiens d'Asie sont telles, que cette langue peut être considérée comme formant actuellement une branche à part (voy. le tableau comparatif, p. 118-125). Ce qui est remarquable, et ce qui nous est révélé par les études de M. Paspati, c'est que la séparation des deux branches est à peu près marquée par le Bosphore. La limite n'est pas rigoureuse, puisque, comme nous l'avons vu [3], la langue de ceux qui parcourent la province de Bithynie et la côte méridionale de la Propontide, et qui viennent camper auprès de Constantinople, ne diffère pas essentiellement de celle des nomades de Roumélie; mais c'est là un

1. Le peu qu'il nous dit sur le travail de M. Bœhtlingk, sa seule source pour la Russie, irait plutôt, ce semble, à l'encontre de ses conclusions; il remarque (p. 3) que la grammaire fournie par ce savant « diffère essentiellement de celle des Tchinghianés turcs; il est même étonnant, ajoute-t-il, de voir une telle différence dans la grammaire, lorsque le vocabulaire est presque identique en plusieurs points. »

2. Pour ne citer qu'un des mots qui ont une apparence grecque des plus caractérisées, *Efta* lui-même, qui se retrouve bien dans la langue générale des Bohémiens d'Europe, se retrouve aussi, en Syrie sous la forme *heft*, en Perse sous la forme *hefhat*, en Asie Mineure (d'après M. Paspati lui-même) sous la forme *hoft*, qui sont bien voisines, et qui ne viennent certainement pas du grec (mais sans doute du persan, voy. Pott, t. I, p. 215). — Il serait bien désirable qu'un linguiste compétent dressât une liste des mots répandus dans la langue générale des Bohémiens d'Europe, et qui sont *certainement* empruntés aux langues de la région de la Thrace et de la Dacie. Outre l'intérêt intrinsèque d'une pareille liste, elle servirait au premier venu à constater si ces mots se retrouvent chez des Bohémiens de l'Europe orientale dont la langue est encore peu ou point connue. Ce ne serait là, comme je l'ai montré, qu'une partie de la vérification à faire, mais qui aurait déjà sa valeur provisoire. — Il y a longtemps du reste que je souhaite de voir dresser par quelque personne compétente des listes diverses de mots à vérifier ou à recueillir avant tous autres auprès des Bohémiens : — liste d'un certain nombre de mots essentiellement bohémiens et très-usuels, qui servirait d'abord, dans certains cas, à constater l'identité bohémienne (on pourrait l'accompagner de quelques petites phrases bohémiennes pour servir d'introduction auprès de ces gens-là, de quelques questions appelant une réponse par *oui* (owa, va) ou par non (*na*, *nano*, etc.); — listes de mots bohémiens ayant un intérêt particulier, comme celle dont il vient d'être question ; — et surtout listes de mots en français ou en toute autre langue, dont il serait particulièrement intéressant d'avoir la traduction bohémienne, à commencer par les noms ethniques.

3. Voyez plus haut, p. 283.

fait qui paraît s'expliquer suffisamment par les excursions assez fréquentes et souvent assez étendues que ces tribus d'Asie limitrophes font en Europe, et par les excursions plus rares, et probablement bornées à ces provinces limitrophes, que les Bohémiens d'Europe font en Asie. Dans tous les cas, le mélange des deux idiomes ne se remarque pas en Europe et ne s'étend pas loin en Asie.

N'y a-t-il pas là encore un indice remarquable de l'ancienne existence des Bohémiens dans le sud-est de l'Europe, et conséquemment aussi dans l'Asie Mineure ? Si la séparation des deux branches, qui est tracée par le Bosphore, ne remonte pas assez haut, comment s'expliquer que la langue des Bohémiens répandus dans toute l'Europe, et séparés depuis trois ou quatre siècles par des espaces considérables, diffère moins profondément d'un bout de l'Europe à l'autre (partout du moins où nous la connaissons quant à présent), que la même langue parlée des deux côtés du Bosphore ? Je crois bien qu'il y eut aussi des Bohémiens d'Asie qui franchirent le détroit au commencement du xve siècle, et qui prirent part à l'émigration vers l'Occident ; mais apparemment ils furent noyés dans la masse, et leur langue s'imprégna des modifications subies et des éléments recueillis dans le sud-est de l'Europe, tandis que celle des Bohémiens restés dans l'Asie Mineure demeura peut-être, sans grands changements, ce qu'elle était dès lors. Je me figure en effet qu'un plus compétent que moi trouverait que les différences que présente la langue des Bohémiens de l'Asie Mineure comparée à celle des Rouméliotes, ne dépendent pas principalement d'altérations récentes produites par le milieu actuel, comme celles qui se remarquent aux extrémités de l'Occident, en Espagne, au Jutland, etc., mais que cette langue a un caractère propre qui doit être plus ou moins ancien.

En comparant les deux idiomes, on arrivera cependant aussi, je n'en doute guère, à cette conclusion singulière, et pourtant prévue, comme on a pu le voir déjà dans mon précédent article [1], que la langue des Bohémiens d'Europe, malgré les modifications qu'elle a subies dans la Thrace et la Dacie avant le xve siècle, est plus pure et plus régulière que celle des Bohémiens d'Asie : c'est du moins ce qui me paraît de plus en plus clair. L'explication assez probable de ce phénomène, c'est que les Bohémiens se sont trouvés *ab antiquo* dans le sud-est de l'Europe plus agglomérés, plus à part des autres nations, moins influencés par le milieu, exception faite pour ceux qui, en Roumanie, à une époque encore mal connue, ont été soumis à l'esclavage domestique.

Ces remarques faites, une question intéressante se présente. La langue des Bohémiens d'Europe, autant que nous la connaissons jusqu'ici, forme une branche dont l'unité n'est nullement mise en question par les altérations locales qu'elle a subies, qu'elle subit tous les jours, surtout dans divers pays de l'Occident, et qui partout, dans cette région du moins, sont assez récentes pour ne causer aux philologues aucun embarras. En est-il de même de la langue des Bohémiens répandus en Asie, et, il faut ajouter, en Afrique ? De quelle nature

1. *Revue Crit.* 1870-1, t. II, p. 208.

sont les différences propres à la langue des Bohémiens éparpillés dans les contrées qui s'étendent au-delà du Bosphore ? Présentent-elles une certaine unité ? ou les altérations sont-elles à la fois locales, profondes et anciennes, de telle sorte qu'entre tels ou tels des idiomes des Bohémiens de l'Asie Mineure, de la Syrie, de la Perse [1], de l'Egypte, de l'Algérie, etc., il y ait autant ou plus de différence qu'entre celui des Bohémiens d'Europe et celui des Bohémiens de l'Asie Mineure ? Il y aurait, dans ce cas, de nouvelles branches à distinguer. Peut-être aussi trouvera-t-on, sous le rapport du langage, et probablement alors sous d'autres rapports en même temps, des différences plus accusées entre certaines classes de Bohémiens du même pays, mais qui s'étendent sur plusieurs pays divers, qu'entre les mêmes classes de ces divers pays et même qu'entre les Bohémiens pris en masse de ces pays divers. Ce sont là des questions que la comparaison des échantillons de langue bohémienne recueillis en Asie et en Egypte, permettrait sans doute de résoudre déjà approximativement, mais dont je laisse l'examen à de plus capables.

Il va sans dire qu'avant tout, il faudra s'assurer si l'article manque réellement dans tous les dialectes de l'Asie (p. 39) et de l'Afrique. Il importera aussi de vérifier si les éléments grecs qui ont si profondément pénétré la langue des Bohémiens rouméliotes, et qui se sont répandus, par suite, dans la langue générale des Bohémiens d'Europe, font complètement défaut chez ceux de l'Asie Mineure qui ne sont pas limitrophes du Bosphore et de la Propontide et en rapports fréquents avec ceux de la Roumélie. Cette dernière affirmation, qui paraît résulter de deux passages de M. Paspati (p. 16 et 37), peut surprendre au premier abord ; car la langue grecque a été très-répandue dans l'Asie Mineure : à quel degré ? depuis quelle époque ? jusqu'à quelle époque ? ces questions, familières assurément à beaucoup d'hellénistes et d'orientalistes, demanderaient à être brièvement, mais clairement, élucidées dans une étude de la langue des Bohémiens de l'Asie Mineure, en vue d'expliquer l'absence des éléments grecs dans cette langue, ou de fournir du moins les indications nécessaires pour la solution du problème philologico-historique que soulève ce fait intéressant, — à supposer toutefois que ce fait lui-même soit d'abord pleinement confirmé.

Je n'ai encore rien dit des Contes, qui composent la 4[e] partie du livre ; et

---

1. Chose étrange ou qui peut paraître telle au premier abord, on hésite à ajouter ici les contrées de l'Inde ; car ces contrées, d'où les Bohémiens ont dû venir, sont précisément celles où l'on n'a pu encore retrouver leur langue ; ce qui a aussi, pour le dire en passant, une grande signification historique. Plus on s'éloigne de l'Europe, plus on se rapproche du berceau très-probable de la race, plus la langue s'efface, plus la race elle-même, — ou, pour mieux dire, le rameau bohémien, — est difficile à distinguer et à reconnaître. Si l'idiome particulier des Bohémiens doit se retrouver dans l'Inde, — ce qui me semble à la vérité assez douteux, — c'est sans doute par la connaissance des dialectes ou des branches intermédiaires, c'est-à-dire par la langue que parlent les Bohémiens entre l'Europe et l'Inde, peut-être aussi en Afrique, qu'on arrivera à cette découverte intéressante. La constatation de la séparation très-nette entre le langage des Bohémiens de Roumélie et celui de leurs voisins de l'Asie Mineure, est une leçon qui ne doit pas être perdue.

ce sujet serait mieux traité par un savant ayant la spécialité de ce genre de littérature populaire. Les Bohémiens et la vie bohémienne ne paraissent être pour rien dans ces récits, la plupart fort incohérents ; ils n'y sont, du moins, jamais clairement désignés. De même qu'ailleurs les Tsiganes sont devenus les musiciens nationaux des Magyars et les rhapsodes des ballades roumaines, il paraît qu'en Turquie ils se sont faits les conteurs des féeriques récits qui plaisent tant aux Orientaux. Leur part de création y est-elle aussi grande, aussi remarquable qu'elle paraît l'être dans la musique qui attire partout l'attention du voyageur sur les bords du Danube? Voilà ce qu'il faudrait pouvoir dire ; mais je crois que ce n'est pas facile [1]. Il est probable que ces contes rentrent généralement dans la catégorie de ceux qui appartiennent au fonds commun d'une foule de peuples. Grâce à une obligeante indication, j'en signalerai déjà deux qui sont évidemment dans ce cas : ce sont le 2e et le 3e (p. 601-605 et 605-617). — Le premier de ces deux contes repose sur le même thème que *Les Compagnons de voyage* d'Andersen ; mais les différences sont considérables. Ce conte, qui a près d'une trentaine de petites pages dans le récit du poète suédois (*Contes d'Andersen*, trad. par X. Marmier. Ed. Hachette, 1856, 1 vol. in-18), est réduit à deux (plus grandes) dans le texte bohémien. Dans le premier, le principal personnage est le fils unique d'un pauvre mourant ; dans le récit bohémien, son père est un roi bien portant qui a trois garçons. Dans celui-ci, et non dans l'autre, les odieux créanciers du mort sont des Juifs ; et ce trait est à remarquer (il serait intéressant de savoir s'il appartient au fonds original), car en général les Bohémiens détestent cordialement les Juifs. Dans le conte bohémien, ce n'est pas une triple énigme que les épouseurs de la fille riche et belle [2] ont à deviner pour ne pas mourir ; c'est un dragon qui habite en elle, et le mort coupe d'abord d'un coup d'épée les trois têtes de ce dragon au moment où elles sortent de sa bouche pendant la nuit de noces ; puis, c'est en garottant la jeune fille, en la tiraillant par les pieds et en lui faisant pousser un cri de frayeur, que le mort, aidé de son compagnon, lui fait vomir le dragon lui-même. Du reste, les deux rencontres que font les voyageurs avant d'arriver au but de leur voyage, celle de la vieille et celle de l'homme aux marionettes, et toute la partie féerique qui accompagne et qui suit ces deux rencontres, la ville enchantée, située par-delà les montagnes et les nuages, où se passe l'action finale, les trois nuits de sabbat et tous les détails curieux et bizarres qui s'y rattachent, tout cela fait défaut dans le récit bohémien. Je noterai aussi en passant qu'on n'y tire pas le canon, comme chez Andersen. En somme, le récit bohémien est le thème barbare qu'Andersen a rempli de détails charmants et

1. C'est une question que M. Paspati n'a pas même posée. Le peu qu'il nous apprend sur les contes, et aussi sur les chansons des Tchinghianès, se trouve p. 33, 35 et 462.

2. Le récit bohémien est très-écourté ; la beauté de la fille n'y est même pas mentionnée, et il n'y est question de ses richesses qu'indirectement. C'est du reste une fille de village au lieu d'une princesse. Le conte bohémien ne dit pas non plus que Jean (aucun personnage n'a de nom dans les contes bohémiens) avait eu la vision de cette jeune fillle au lit de mort de son père.

touchants (car je le soupçonne de ne pas avoir recueilli ces récits avec la fidélité scrupuleuse que les frères Grimm ont apportée dans leur travail). C'est précisément à ce titre qu'il a sans doute un intérêt particulier : pourtant je dois dire qu'il fait plutôt l'effet d'un canevas sur lequel le conteur doit broder en remplissant des lacunes, et même d'une trame décousue dont il doit rattacher les fils à lui connus, que d'un récit fait pour être répété tel quel.

L'autre conte, le 3e de Paspati, se retrouve dans le *Fidèle Jean* de Grimm. Ici la rédaction bohémienne est plus développée ; elle occupe cinq pages et demie (le *Fidèle Jean* en a une douzaine dans le petit volume français, *Contes choisis* des frères Grimm, traduit par Fréd. Baudry. Ed. Hachette, 1855). Les deux récits présentent de singulières différences, surtout au commencement, où le conte bohémien est assez alambiqué, et aussi tout à la fin, où la version bohémienne est au contraire plus simple, plus humaine, je dirais presque plus philosophique ; mais ces deux récits n'en contiennent pas moins des détails presque identiques. Ne pouvant les comparer en détail, je releverai seulement les traits suivants :—Les trois oiseaux prophétiques qui, dans le récit bohémien, sont des oiseaux quelconques, ce qui peut surprendre, sont chez Grimm trois corneilles, oiseaux prédestinés, comme chacun sait, aux augures, peut-être par suite de la tradition fort ancienne recueillie par Hérodote, et ingénieusement interprétée par lui d'accord avec les prêtres de Jupiter Thébain (Hérod. 2, LIV-LVI). — Autre détail : le troisième danger, d'après le récit bohémien, tout différent en cela de celui de Grimm, est l'apparition d'un dragon pendant la nuit de noces, dragon dont le Chauve (qui remplace ici le fidèle Jean) coupe les trois têtes, à peu près comme fait le mort dans le conte précédent, détail qui ne se retrouve pas non plus dans le récit d'Andersen. Ce dragon, qui revient dans les deux contes tchinghianés et qui ne figure pas dans les deux textes occidentaux, m'a paru digne de remarque. Ce monstre n'appartient certainement pas en propre aux Bohémiens ; mais j'ai quelques raisons de croire qu'il a joué, qu'il joue encore un grand rôle dans l'imagination et dans les croyances des Bohémiens en Orient, peut-être aussi dans le Nord.

Supposons du reste que presque tous les contes récités par les Bohémiens rentrent dans le fonds commun, comme cela paraît assez vraisemblable : en induirons-nous que les Bohémiens ne sont pour rien dans leur invention ? La conclusion serait forcée ; et cette circonstance même que les Bohémiens figurent rarement parmi les personnages de ces contes n'aurait rien de décisif. Car il est certain que c'est encore plus pour le plaisir des autres que pour le leur qu'ils débitent ces contes, de même que c'est surtout pour les autres qu'ils font de la musique, tout en y trouvant leur propre plaisir. Mais la question d'originalité dans la question artistique qui se pose ici est très-complexe, et je compte y revenir plus loin, à propos de quelques publications nouvelles, en jetant un coup d'œil général sur l'ensemble des productions que paraît nous promettre la pauvre muse tsigane. — Je ne quitterai pourtant pas ce sujet sans faire une remarque : Dans presque tous ces contes, une chose me surprend, c'est l'obscurité du récit bohémien. Tout ce qui devient clair, tout ce qui est enchaîné et

expliqué dans nos contes d'Occident, j'entends dans ceux qui nous sont donnés, comme les contes de Grimm, par exemple, pour des reproductions très-exactes du récit populaire, reste enveloppé et difficile à saisir dans la version bohémienne. Il faut croire pourtant que ces contes populaires sont aisément et rapidement compris de ceux qui les lisent et de ceux qui les écoutent : ces esprits grossiers sont-ils donc plus subtils que les nôtres ? Il n'est guère permis d'en douter ; ils n'ont pas nos habitudes analytiques et didactiques ; pour eux, les transitions et les liaisons formelles ne sont pas nécessaires ; et puis il y a chez eux un fonds de traditions merveilleuses qui leur sert à comprendre aussitôt ce que nous ne pouvons saisir qu'avec effort.

En terminant ce long article, j'ai besoin de remarquer que la plupart des critiques qu'il contient et des *desiderata* qu'il signale, se rattachent à des préoccupations historiques et ethnographiques qui ne répondent pas à l'objet principal de l'auteur. Son œuvre est proprement philologique, et sous ce rapport essentiel elle demandera à être appréciée par quelque savant orientaliste et tsiganologue comme M. Pott ou M. Ascoli. Ainsi circonscrite, elle contient trois parties connexes, souvent mêlées, mais de nature distincte : la partie lexicale, la partie étymologique et la partie grammaticale. Il est présumable, d'après les appréciations de M. Ascoli sur la publication antérieure, et aussi d'après la manière dont M. P. les a recueillies, que la partie étymologique, celle précisément où mon incompétence est le plus absolue, ne sera pas trouvée irréprochable ; évidemment M. P. n'a pu acquérir la connaissance des langues populaires de l'Inde qui lui manquait. Cependant, en raison de la connaissance particulière que l'auteur avait du milieu linguistique où il a opéré, — connaissance à laquelle s'ajoutait, ne l'oublions pas, celle du sanscrit, du persan, etc., — elle doit contenir des explications d'une valeur toute spéciale. Cette partie est du reste celle qui peut pécher avec le moins d'inconvénient, parce que la science de cabinet pourra toujours en redresser les erreurs. Quant aux deux autres, les plus importantes en ce sens qu'elles sont la base première, et qu'il viendra un temps où, la langue des Bohémiens s'altérant de jour en jour, on ne pourra plus suppléer à ce qui nous manquera de ce côté, je serais bien surpris si elles n'obtenaient pas les suffrages les plus compétents. La partie lexicale, accentuation comprise, sera jugée parfaite, si je ne m'abuse ; et le lieu où les matériaux ont été recueillis lui donne, ainsi qu'à la suivante, un prix infini. Son seul défaut, difficile à éviter et facile à réparer par des suppléments, est, ce me semble, de n'être pas encore aussi complète qu'on pouvait l'espérer. Sans être aussi parfaite sans doute, la partie grammaticale, c'est-à-dire la plus intime, celle qui va le plus au fond de la langue, paraîtra, je pense, remplie d'observations neuves, mérite rare, qui, joint aux autres, doit assigner à cet ouvrage une place hors ligne, à la suite de celui de M. Pott, qui est incontestablement, et qui restera peut-être longtemps, le plus grand travail que la science ait accompli sur la langue bohémienne. M. Pott n'ayant jamais été en rapports personnels avec les Bohémiens, et M. Ascoli, qui n'avait eu avec eux que des relations bien courtes, n'ayant encore publié qu'un travail de peu d'étendue, je crois qu'on peut dire du livre de M. Paspati

que c'est, avec les matériaux, restés inédits, qui avaient été recueillis par Kraus et Zippel et qui ont servi de base principale au livre de M. Pott, l'étude la plus approfondie et la plus importante qui ait jamais été faite sur les sources vivantes. Auprès de cet éloge, s'il est ratifié, comme je l'espère, par ceux qui ont le droit de le décerner, toutes mes critiques paraîtront à juste titre secondaires.

Tous ceux qui, en France, s'intéressent aux études philologiques et ethnographiques et particulièrement à l'avancement de nos connaissances sur une race curieuse entre toutes, remercieront avec moi M. Paspati d'avoir publié ce livre important dans notre langue.

Paul BATAILLARD.

NOTES ADDITIONNELLES.

Il s'est glissé dans mon premier article (n° 171) quelques fautes d'impression, notamment p. 195 et 214 dans l'orthographe et l'accentuation des mots hongrois, pour lesquels les caractères d'imprimerie manquaient. Je compte à cet égard sur l'indulgence du lecteur, et je ne relèverai que les *errata* suivants :

— P. 195, ligne 2 : *lisez* : M. LISZT.

— Même p. 195, ligne 22 du texte et 6 de la note 1 : *lisez* : Mlle Klara Lœvei (l'*œ* remplaçant ici l'*o* surmonté d'un tréma).

— P. 196. Ici se place, à propos des articles de la *Revue de Buda-Pest*, une rectification importante qu'on trouvera expliquée plus loin.

— P. 202, ligne 26 : celui qui les établit : *lisez* : celui qui l'établit.

— P. 214, 1re ligne du dernier alinéa : linguistique : *lisez* : philologie. — J'ai du reste employé plusieurs fois les mots *linguiste*, et *linguistique* sous la forme adjective ou substantive, dans le sens général de leur étymologie, ce qui est souvent commode, mais ce qui, tout considéré, n'est pas bien correct, ces mots servant à désigner tout spécialement une science nouvelle parfaitement distincte de la philologie en général et de la connaissance de telles ou telles langues en particulier.

— P. 216, ligne 3 de la note 2 : en Espagne probablement, par.... : *lisez* : en Espagne, probablement par.....

Mon dernier article contient aussi une faute d'impression qui demande à être rectifiée :

— P. 284, dernière ligne (note) : p. 190 : *lisez* : p. 199.

J'ai reçu d'ailleurs de M. de Gérando et de M. Charles Szabo lui-même (le bibliothécaire du Musée de Kolosvar ou Clausenburg) des communications intéressantes [1], qui m'obligent à une rectification importante et à quelques additions, se rapportant à mes p. 195 et 196.

---

1. La lettre de M. Szabo, en date de Clausenburg, le 10 mars 1872, contient l'indication ou la copie de quelques documents très-précieux pour moi, mais dont il ne peut être question ici.

Il résulte d'abord des explications qui me sont fournies par ces deux MM., qu'une double erreur a été commise dans l'indication que j'ai donnée p. 196 : Ce n'est pas un travail sur les diplômes du roi Sigismond relatifs aux Bohémiens, qu'a publié *la Revue de Buda-Pest (A' Budapesti Szemle)*, mais une série de trois articles sur *les Bohémiens et leurs rapports avec la musique hongroise*, par M. Stephan Bartalus (il y est fait mention d'anciens documents très-connus, notamment de la lettre octroyée, en 1423, par Sigismond, en faveur de Ladislas waywode de Tsiganes et de sa bande) ; et ces articles se trouvent dans les 8e et 9e livrais. de la nouvelle série (t. III, 1865) et dans la 11e livraison (t. IV, 1866)[1]. En m'envoyant ces explications, M. de Gérando m'a adressé un nº du *Ungarische Monatschrifft* (Pest et Berlin, pet. in-8º. T. II, 1re livr., juillet 1868) qui contient (p. 24-59) le 1er de ces articles traduit en allemand (peut-être avec quelques modifications). Cet article n'est qu'une préface historique, et tout semble indiquer une suite; mais j'ignore si cette suite a paru dans le recueil allemand.

Ces rectifications faites, et ces éclaircissements bibliographiques une fois donnés, je retiens l'article allemand de M. Bartalus (1868), et je m'empresse d'y ajouter l'indication de deux autres écrits, dont je dois également la connaissance à M. de Gérando : — Le premier est une grammaire tsigane en hongrois, par M. Bornemisza (*A' czigány nyelv' elemei*, irta Bornemisza János), Pest, 1853, in-8º de 42 p. — Le second est intitulé : *Beitrage zur Kenntniss der Rom-Sprache*, von Dr Friedrich Müller, Professor an der Wiener Universitæt. Wien, 1869, in-8º. Extrait des Bulletins de l'Acad. imp. des sciences (de Vienne); section philosophico-histor. 61e vol. 1re livr. Janvier-mars 1869. P. 149-206 (58 p.).

La grammaire tsigane de M. Bornemisza paraît ajouter de nouvelles observations grammaticales à celles de M. Pott, souvent cité. C'est tout ce que je puis en dire, faute de pouvoir en pénétrer le contenu; sa date un peu ancienne ne permettrait guère du reste d'en faire ici l'analyse.

Quant aux deux écrits publiés par M. Bartalus et par M. Frédéric Müller, ils me serviront, avec les contes de M. Paspati, de thème à quelques réflexions générales sur les diverses sortes de productions populaires bohémiennes. Mais je dois dire d'abord un mot de chacun en particulier.

Le travail de M. F. Müller se compose de 1 page et 1/2 d'explications préliminaires, et de textes bohémiens, savoir : 5 contes (p. 151-194); 29 strophes ou couplets, la plupart de 4 vers (p. 195-203); et une lettre d'un Bohémien (Rigo Janos) à sa femme (p. 204-205) : le tout avec traduction *interlinéaire* allemande. L'écrit se termine par quelques remarques explicatives sur certains mots ou passages des poésies (p. 205-206). — Tous les textes ont été recueillis à Vienne, par un ancien et savant élève de l'auteur, M. L. Fialowski, de la bouche de plusieurs Bohémiens, que celui-ci avait cherchés et découverts dans

1. M. Ch. Szabo m'apprend que M. Bartalus a publié précédemment dans la même *Revue* (1re série, livr. 62, 63, 66, 67, dont je n'ai pas les dates) un autre travail sur l'*Histoire de la musique hongroise*, dans lequel il parle déjà tout naturellement des Bohémiens et de leur musique.

les régiments hongrois ou croates en garnison dans cette capitale. Parmi les Bohémiens enrolés dans ces régiments, tous n'étaient pas également capables de fournir les matériaux qu'on cherchait; les uns avaient désappris leur langue, et d'autres qui la possédaient à fond ne savaient ni contes ni chansons. Le plus intelligent et le mieux pourvu était un nommé Sipos Janos (prononcez Schiposch Ianosch), et c'est de lui que viennent les cinq contes et les strophes ou couplets 15-23. Ce Bohémien, et tous les autres (dont les noms sont indiqués à la suite des textes qu'ils ont fournis), à l'exception de Vucetic (Vutchetitch, je suppose) de qui viennent les six derniers quatrains (n[os] 24-29), sont des Bohémiens hongrois, « tandis que Vucetic, qui est de la Croatie, parle le dialecte des Bohémiens » serbo-turcs. » — Je me déclare incapable de juger, surtout à première vue, de la pureté de ces textes; mais les noms des deux personnes qui les ont recueillis et publiés offrent les plus sérieuses garanties; et la traduction interlinéaire allemande peut fournir un excellent exercice pour l'étude de la langue.

Quant au contenu de ces textes, la place me manque pour en parler longuement. Je dirai cependant que des Bohémiens jouent le principal rôle dans le 1[er] et dans le 3[e] (celui-ci est intitulé : *Le Tsigane valaque*), et que tous ces morceaux, contes et chansons, me paraissent intéressants. L'amour de l'argent et l'impudicité s'étalent dans les contes, mais avec la naïveté de la barbarie primitive[1]. La formule initiale du 1[er] et du 5[e] conte, « il y avait quelque part, il n'y » avait nulle part ailleurs, un Dieu plus heureux, plus doré! », et l'invocation à Dieu (appelé quelquefois « bon, heureux Dieu d'or! »), qui revient au milieu des entreprises les moins pieuses, par exemple, au commencement de la p. 152, pour appeler son aide, sont des traits curieux à noter. Les deux contes, déjà signalés, où des Bohémiens jouent le principal rôle, sont ceux sur lesquels s'est surtout portée mon attention; et il me paraît évident que ces deux contes, faits pour les Bohémiens, sont d'invention bohémienne. — Quant aux quatrains (toutes les strophes ou couplets ont quatre vers, sauf le 5[e] qui en a six, le 9[e] qui en a cinq, et le 23[e] qui en a onze; et ce sont peut-être là des irrégularités commises par le récitateur), ils ont cela d'étrange, que, quoique fournis par six Bohémiens différents, ils paraissent faire partie, les 15 premiers au moins, d'un même tout : serait-ce une sorte de cycle, dont on a voulu rattacher les fragments? Ce qui est certain, c'est que tout cela est bien décousu. (J'oubliais de dire que c'est principalement, en somme, une poésie amoureuse, mêlée de petits incidents et de détails intimes.) On voudrait savoir aussi si ces vers se récitent ou s'ils se chantent, et, dans le dernier cas, si les airs qui les accompagnent ont quelque valeur. — L'auteur de cette contribution à la connaissance de la langue *romani*, dit dans ses explications préliminaires : « J'ai le dessein, plus tard, dans un » travail spécial qui comprendra mon butin philologique et différentes remarques » pour l'éclaircissement des formes grammaticales et des points étymologiques, » de revenir sur quelque chose (sic) qui devrait être noté ici. » Quelques remarques n'eussent pas été inutiles dès à présent.

1. Comme le remarque M. Müller, la lettre du Bohémien Rigo à sa femme fait une heureuse exception; elle est pleine de cœur et de tendresse.

Je passe maintenant aux écrits de M. Bartalus; et dans le seul article que je possède (peut-être le seul qui soit accessible à la plupart des étrangers, puisque je ne suis nullement certain que les autres aient été traduits du hongrois), — article qui n'est, comme je l'ai déjà dit, qu'une préface historique où l'on ne peut s'attendre à trouver du nouveau, — je rencontre toutefois un passage qui doit m'arrêter un instant; car il me servira à renseigner le lecteur sur la valeur des deux rarissimes brochures d'Enessey (1798 et 1800), que j'avais indiquées (p. 195) comme paraissant promettre quelques informations précieuses. M. Bartalus ne donne pas d'échantillons du vocabulaire; mais il donne (p. 26-28) du système d'Enessey sur l'origine des Bohémiens une analyse très-suffisante, qui montre, je dois le dire, que ce système brille surtout par l'étrangeté. En somme Enessey fait des Bohémiens des descendants de Cham, ce qui est très-admissible; mais voici comment il établit leur origine : Après que Noé eut maudit Cham, les habitants de Sodome, Gomorrhe, Adama et Sabojim [1], qui descendaient de Cham, furent détruits; leurs voisins, les habitants de la plaine de Zoar, qui avaient la même origine qu'eux, furent d'abord épargnés, à cause de Loth réfugié chez eux. Mais plus tard Dieu donna leur pays aux descendants de Loth, et les dispersa sur toute la terre. C'est cette nation dispersée qui se retrouve aujourd'hui dans la race tsigane. Et, pour le prouver, Enessey se livre à des rapprochements étymologiques tirés de la langue des Bohémiens (qu'il appelle, on ne sait pourquoi *die driganische nation* [2]); mais ces rapprochements ne sont pas seulement sans valeur probante; ils reposent sur des mots bohémiens dont la forme est souvent très-contestable. En résumé, je crois que la rareté des brochures d'Enessey est leur principal mérite.

Quant à l'ensemble du travail de M. Bartalus, tel du moins qu'il existe probablement au complet dans la *Budapesti Szemle*, il doit être rapproché du livre de M. Liszt, que j'ai mentionné dans mon précédent article (p. 195); car j'apprends que c'est principalement pour combattre les idées de celui-ci, qu'il a été composé. M. Liszt, dans son livre (*Des Bohémiens et de leur musique en Hongrie*, Paris, 1859), avait attribué aux Bohémiens la principale part de création dans la musique nationale hongroise; et s'il m'est permis d'exprimer ici une opinion, qui n'est fondée, ni sur des connaissances musicales dont je suis entièrement dépourvu, ni sur des preuves historiques directes qui font absolument défaut, mais sur un ensemble de présomptions tirées de l'histoire ancienne des Bohémiens, des facultés musicales très-remarquables qui appartiennent incontestablement à cette race, et du rôle musical si important qu'elle remplit en Orient et tout particulièrement en Hongrie, en Roumanie, je crois que M. Liszt est dans le vrai. Il paraît que M. Bartalus, qui est aussi un artiste de grande

1. Il est surprenant qu'Enessey ne mentionne pas la cinquième ville maudite, *Ségor*, qui fournit un rapprochement, plus séduisant que tous ceux auxquels il se livre, et peut-être digne de remarque, avec le nom des Bohémiens, *Cigani, Cingari* (ou *Sigani, Singari*), etc.

2. Je n'oublie pas que l'expression est traduite du hongrois en allemand; mais l'articulation *drigan* doit être fidèlement reproduite, et l'on se demande où Enessey l'a prise.

autorité, a une opinion toute contraire. N'ayant pas sous les yeux les articles où il la développe, je laisserai les noms propres de côté; mais il ne me paraît pas pour cela défendu d'examiner la question en elle-même. Elle est en effet une des plus intéressantes que soulève l'histoire des Bohémiens dans l'Europe orientale; et à côté de cette question viennent s'en placer d'autres relatives à la part d'originalité des Bohémiens dans la littérature populaire (contes, poésies, etc.) dont M. Paspati et M. Fr. Müller viennent de nous fournir des échantillons en langue *romani*.

Les Bohémiens sont les musiciens populaires de la Hongrie, de la Roumanie et de plusieurs autres contrées voisines. Une de leurs corporations les plus nombreuses est précisément celle des *Lautari*, — musiciens — (prononcez *laoutar*), comme les appellent les Roumains, et elle a de fait le monopole de la musique populaire dans toute la région du bas Danube. Mais les Roumains et leurs voisins ont aussi une poésie populaire très-remarquable; et, les deux choses se tenant de près, et cette poésie populaire se retrouvant aussi très-souvent dans la bouche des *lautari*, on me demandera peut-être si je prétends attribuer aussi aux Bohémiens une part de création importante dans la poésie nationale des Hongrois et des Roumains. Je réponds que la connexité n'est qu'apparente. Les choses n'ont pas encore tellement changé dans ces contrées, que le présent ne puisse y être encore pris pour témoin du passé. Aujourd'hui, en Roumanie, pour me borner à cette contrée sur laquelle je suis plus particulièrement renseigné, les *seuls* musiciens populaires sont les Tsiganes, les *lautari*. Ceux-ci, au contraire, n'ont nullement le monopole de réciter les poésies populaires; naturellement ils s'approprient celles qui se chantent, les *chorė* surtout [1] et probablement aussi les *doïnė*, et ils ont bien pu en composer quelques-unes; mais la plupart de ces chansons sont, je n'en doute pas, d'origine toute roumaine; à plus forte raison les ballades (*canticė betranesci*), petits poëmes héroïques que plus d'un *lautar* pourrait, si je ne me trompe, vous réciter, mais qui sont surtout conservés et répétés, comme les autres poésies roumaines, par des paysans de la montagne. Hé bien, je crois que cet état de choses actuel répond encore à ses origines; je crois que la musique tsigane est de création tsigane, et que les poésies populaires roumaines,— hormis peut-être pour une petite part secondaire, — sont de création roumaine. Il en est très-probablement de même en Hongrie. Pour ce qui regarde la musique, plus d'un Hongrois sera sans doute d'un autre avis; et je ne serais pas surpris qu'on me fît, de ce côté, deux objections : l'arrivée assez moderne des Bohémiens en Hongrie [2], et le caractère national de la musique hongroise. La première est à écarter tout d'abord, elle le sera du moins lorsque j'aurai prouvé, comme je crois être en mesure de le faire, que les Bohémiens existaient en Hongrie et en Roumanie avant les Hongrois et même avant les Roumains, ce

---

1. Sur les diverses sortes de poésies et de chansons populaires roumaines, voy. le court, mais clair exposé, inséré dans la *Notice sur la Roumanie*, publiée à l'occasion de l'Exposition univ. de 1867 (Paris, Franck, 1868, in-8°), p. 216-217.
2. Ne serait-ce pas là le but de l'introduction historique de M. Bartalus?

qui change singulièrement la thèse. L'autre objection que je prévois, c'est que la musique populaire jouée par les Bohémiens en Hongrie a un caractère proprement hongrois. Deux Roumains que je viens de consulter à ce sujet, me disent en effet que les Bohémiens de Hongrie, de Valachie et de Turquie ont trois musiques d'un caractère tout différent. En supposant établi ce fait (qui demande certainement à être vérifié et élucidé par des personnes particulièrement compétentes), il ne me paraît nullement concluant. En effet, il y a ici deux facteurs : le musicien, c'est-à-dire le Tsigane, qui, déjà en possession de son art, était capable d'exprimer des impressions diverses, alors qu'autour de lui l'instinct musical n'avait trouvé d'organe populaire ni chez les colons romains de Dacie ni chez les Hongrois encore barbares ; et puis l'esprit des milieux différents où le musicien tsigane a vécu, le goût des auditeurs qui furent nécessairement aussi ses inspirateurs. Le public en effet a certainement une action sur l'artiste et une part dans son œuvre, surtout un public composé des maîtres du pays sur de pauvres musiciens à demi esclaves (ils le furent tout-à-fait en Roumanie), qui doivent vivre de ses dons. Mais les Mécènes eux-mêmes ne sont que des Mécènes, et les auteurs restent les auteurs. M. Liszt, qui est, comme tous les Hongrois du reste, un grand admirateur, et de plus un admirateur assurément très-compétent, de la musique hongro-tsigane [1], a très-bien compris cela, et il l'a supérieurement exprimé dans son livre. La musique est une sorte de langue universelle, et c'est le don musical que possédaient les Tsiganes, qui, avec leurs industries primitives si précieuses en ces temps et en ces lieux encore barbares [2], leur fit dans ces contrées une existence relativement heureuse. Mais chaque peuple parle cette langue à sa manière, et les Lautari la parlèrent différemment pour chacun des deux peuples qu'ils avaient pour maîtres.

Trois choses sont certaines, à savoir : que les pays d'Europe où la musique populaire est le plus cultivée et le plus remarquable, sont précisément la Roumanie et la Hongrie ; que ces pays sont ceux du monde où les Bohémiens sont le plus nombreux (300,000 environ en Moldo-Valachie) [3] ; que dans ces pays,

---

1. Il ne s'est pas contenté du reste d'en parler ; il l'a, pour ainsi dire, condensée dans ses *Rhapsodies hongraises* (sic), qu'il appelle l'épopée musicale de la race tsigane et du peuple hongrois tout ensemble. Voy. surtout le dernier § de son livre.

2. Les Bohémiens passent généralement pour des vagabonds fainéants. Il faut distinguer. Il y en a qui sont des artisans nomades, sérieux travailleurs des âges barbares, qui n'ont qu'un tort, celui d'avoir conservé les habitudes décousues des âges barbares, mais qu'il faut replacer dans le milieu antique pour apprécier leur rôle considérable : celui de travailleurs *libres*, dans un temps où l'on ne connaissait guère que le travail servile, — transportant leur industrie de lieu en lieu, dans un temps où les communications étaient si difficiles. Ceux-là, les *Calderari*, par exemple, dont j'ai pu voir dernièrement à Paris une bande, font encore partie aujourd'hui de corporations, dont l'organisation demanderait à être soigneusement étudiée. Les autres (*Lâiessi* de Valachie, etc.), qui sont plutôt des vagabonds que des nomades, et qui travaillent peu, qui volent davantage, mais chez qui se retrouvent pourtant presque tous les métiers que professent séparément les Bohémiens groupés en corporations, ne seraient-ils pas des paresseux exclus de ces corporations? Et les *Netots* que sont-ils? Questions très-intéressantes à étudier dans le présent et dans le passé.

3. S'ils y sont restés si nombreux, eux qui n'ont pas de racines dans le sol, c'est qu'ils s'y sont trouvés mieux qu'ailleurs, précisément parce qu'ils ont été appréciés pour leur

où chaque village a sa petite troupe de *lautari*, la musique populaire est *exclusivement* aux mains des Tsiganes (j'en suis particulièrement certain pour la Moldo-Valachie). Comment voir là de simples coïncidences toutes fortuites? et comment imaginer que la musique locale jouée par les Tsiganes ait été inventée par d'autres que les Tsiganes? Qui donc aurait pu la leur enseigner? Qui donc aurait composé les airs qu'ils jouent? N'y a-t-il pas d'ailleurs parmi eux, non-seulement des virtuoses, mais des compositeurs très-connus dans la contrée? et ne sait-on pas que le dernier des Lautari introduit dans son jeu des variations infinies? La question en vérité ne me paraît guère controversable. Cependant, comme il y a toujours profit à écouter la contradiction, comme M. Bartalus est une voix particulièrement autorisée [1], et qu'il peut, dans tous les cas sans doute, nous apprendre bien des détails intéressants que nous ignorons, je signale tout particulièrement à l'attention du public savant le travail de lui, dont je ne connais encore que la préface.

Pour ce qui regarde les contes, je ferai une autre remarque. On me dit qu'il existe en Roumanie beaucoup de contes, mais que ce sont généralement les paysans qui les conservent et qui les disent, rarement les Tsiganes. On ajoute que beaucoup de ces contes sont turcs. Voilà une donnée qui tend à confirmer une pensée que j'avais déjà : c'est que les Bohémiens ont pu et ont dû contribuer, pour une part peut-être notable, à répandre chez divers peuples et même chez des races profondément distinctes, des contes qu'on s'étonne de retrouver presque partout. Les contes, en effet (aussi bien que les superstitions et certaines légendes), sont chose infiniment moins nationale, moins personnelle (en prenant ici les peuples pour des personnes collectives), que la musique populaire, et surtout que la poésie populaire; ils s'acclimatent facilement, on le sait de reste, dans les milieux les plus divers; mais encore faut-il qu'ils y soient transportés. Sans refuser aux conteurs bohémiens une part de création, qui me paraît plus que probable, dans ce genre de littérature populaire, il est permis de croire qu'ici leur principal rôle a été de colporter ces récits, de les répandre, peut-être très-anciennement déjà, chez des peuples d'origines très-diverses. J'ai dit que je trouvais la confirmation de cette idée dans le fait qui vient de m'être affirmé : En effet, comment les paysans roumains sont-ils en possession de beaucoup de contes turcs? Les Roumains ont été en rapports continuels de guerre et de traités avec les Turcs; mais les deux peuples ne se sont jamais mêlés; il y eut toujours entre eux très-peu de points de contact, même dans les moments où l'un ou l'autre des trois pays roumains fut envahi par les Musulmans. Les contes turcs n'ont donc pu, selon toute vraisemblance, se répandre en Roumanie

---

don musical et aussi pour leur utilité comme artisans, dans des contrées longtemps dépourvues d'artistes et d'artisans.

1. Il faudrait aussi pouvoir étendre l'étude comparative de la musique tsigane à tous les pays où cette musique a pu prendre quelque développement, surtout à des régions distantes, comme Moscou, la Perse, l'Égypte. Il est regrettable de ne pouvoir plus consulter sur ces questions M. Fétis, l'homme du monde qui connaissait le mieux la musique ancienne et moderne de tous les peuples, et qui avait commencé à faire intervenir cet élément dans les questions anthropologiques.

que par les conteurs tsiganes, assez nombreux en Turquie, comme nous l'apprend M. Paspati. Parmi les Bohémiens qui émigrèrent, comme cela dut arriver souvent, de Turquie en Roumanie, il y avait sans doute des conteurs; mais de ce côté-ci du Danube, ceux-ci ne trouvant pour auditeurs que des paysans, qui de plus étaient conteurs eux-mêmes sans en tirer profit, durent quitter ce métier, eux ou leurs enfants, pour en adopter un autre plus lucratif, celui de *lautar*, par exemple. C'est ainsi, je pense, que les contes turcs furent apportés en Roumanie par ceux qui généralement ne les disent plus. Il est probable aussi que plus d'un *lautar*, revenant d'une tournée en Roumélie, raconte volontiers aux paysans valaques attablés le dimanche devant lui, quelque nouveau conte recueilli par lui de l'autre côté du Danube. — On peut supposer qu'autrefois, avant même que les peuples, d'où sont sorties plusieurs des nations actuelles, eussent pris leur assiette dans les pays que celles-ci occupent aujourd'hui, les conteurs bohémiens auront rempli en bien des lieux un office analogue.

Ainsi, je crois à l'originalité bohémienne de la musique que les Bohémiens font en Hongrie, en Roumanie, pour les Hongrois, pour les Roumains, etc., tandis que je considère les ballades, ainsi que les autres poésies en langue roumaine, hongroise, etc., que certains d'entre eux chantent ou récitent, comme appartenant en propre aux Roumains, aux Hongrois, etc., et la plupart des contes qu'ils colportent, comme étant au contraire de nature cosmopolite. Mais les Bohémiens, qui font de la musique et qui récitent des contes et même certaines poésies pour les autres, font aussi de la musique, des chants et des contes pour eux-mêmes. Seulement, la musique étant une langue universelle et qui n'a point de secrets à voiler, celle qu'ils ont pu composer pour eux-mêmes se confond nécessairement avec l'autre; car ils la jouent tout naturellement aussi aux Roumains et aux Hongrois, ou plutôt ils croient ne pas leur en jouer d'autre.

Il n'en est pas de même de la poésie. Si grossière qu'elle soit, elle est à peu près inséparable de la langue dans laquelle elle a été composée : la poésie bohémienne, en comprenant sous ce nom des productions de nature très-diverse, et la plupart du temps assez informes, reste donc fermée aux *Gadjé*, et elle conserve par la langue son cachet d'origine. — On peut partager les productions de ce genre en deux catégories principales : ce sont d'abord les chansons et poésies qui expriment des sentiments plus ou moins individuels, appartenant au fond banal de l'humanité (et tout particulièrement ici de l'humanité grossière et barbare), comme les chants d'amour, de joie, de tristesse, les chansons bachiques, érotiques, etc. (On peut y ajouter, dans une subdivision particulière, celles qui retraceraient des souvenirs d'aventures et d'exploits bohémiens, c'est-à-dire surtout de larcins). C'est à cette catégorie qu'appartiennent presque tous les échantillons qu'on possède [1]. — Il n'est pas impossible qu'un certain nombre de

1. Les principaux (avec ceux que M. Borrow a donnés au commencement de son 2e vol. des *Gypsies of Spain*, avec quelques bribes recueillies par M. Reuss, par M. Vaillant et par M. Bœhtlingk, comme je l'ai déjà indiqué), se trouvent dans Liebich, *Die Zigeuner*, 1863, p. 97-103, et dans l'article de M. Fried. Müller mentionné plus haut. On trouverait peut-être encore quelques pièces dans d'autres auteurs. La plupart n'ont sans

ces poésies aient été imitées et librement traduites d'une autre langue en bohémien [1]; mais ce n'en serait sans doute qu'une partie insignifiante; et, prises en bloc, leur originalité ne peut faire de doute. Il faudrait tâcher de les connaître davantage; car elles sont évidemment destinées à nous faire mieux pénétrer la nature bohémienne. Il faudrait aussi que la prosodie en fût étudiée. Si l'on en juge par les échantillons que fournit M. F. Müller, elles sont ordinairement rimées et en vers de 8 syllabes, le plus souvent par strophes de 4 vers. L'accent y joue-t-il un certain rôle? voilà ce que je ne saurais dire. Chez M. Borrow, dans la langue altérée des Gitanos, ce sont aussi des strophes de 4 vers, mais ordinairement non rimés et de mesure inégale; ce qui peut faire supposer une prosodie spéciale, fondée surtout sur l'accent. Mais ce sont là des questions qui ne sont pas de ma compétence. — Une particularité curieuse que nous fait connaître M. Paspati (p. 33) c'est « qu'anciennement on chantait dans les festins » agricoles des Chrétiens et des Musulmans beaucoup de chansons tchin- » ghianées. » Mais évidemment ceux-ci ne les comprenaient pas, et, d'après ce que M. Paspati dit de ces chansons [2], ils n'y perdaient pas grand'chose. Elles ne servaient apparemment, comme les instruments qui sans doute accompagnaient la voix, qu'à exprimer des airs, qui, toujours au dire de M. Paspati, sont eux-mêmes « vulgaires et fort insipides » (*ibid.*). Mais on sait que les Turcs ne sont généralement pas très-exigeants en fait de musique, et il paraît que le tout réjouissait leurs oreilles.

Il y a ensuite une classe de chants essentiellement bohémiens, qui nous sont entièrement inconnus et qu'il importe particulièrement de connaître, car ils ont un intérêt tout spécial : ce sont les chants traditionnels de la race ou de certaines tribus, comme le *Chant de Pharaon* dont il a été question dans mon premier article, comme ceux qui doivent avoir un rapport particulier avec la fête de la Kakkava (*Les Tchingh.*, p. 37), comme tous les chants de métier, et enfin ceux qui se chantent probablement dans les circonstances graves de la vie de tribu ou de famille, la naissance, la mort, le mariage, etc. Il est clair que c'est parmi les nomades qu'il faut chercher ces chants. Nous ne pouvons savoir ce qu'ils valent comme poésie populaire et comme intérêt historique, puisque nous n'en connaissons aucun, quoique nous sachions qu'il en existe; mais leur pleine originalité est d'avance certaine, et il peut y en avoir qui aient toute la valeur de traditions anciennes et très-intéressantes.

---

doute pas une grande valeur littéraire. Il serait désirable cependant que quelque personne compétente en fît l'objet d'une étude spéciale, ainsi que des contes, etc.

1. C'est ainsi qu'un Gitano a chanté à M. Borrow *Malbrough s'en va-t-en guerre*, traduit en rimes bohémiennes (*The Zincali or Gypsies of Spain*, 1re éd., t. I, p. 342).

2. « Quelques-unes de ces chansons, dans lesquelles le vin et les passions honteuses » jouent le rôle principal, m'ont paru frivoles et dépourvues de sens; mais (comme l'ajoute » avec raison M. Paspati) en étudiant l'histoire de ce peuple, on ne doit rien négliger; » car, après tant de travaux sur cette race, nos matériaux sont encore assez pauvres et » souvent fort insuffisants, et ce qui nous paraîtrait frivole pourrait être aux autres des » renseignements précieux » (*Les Tching.*, p. 33). — Cette dernière remarque n'est pas très-bien exprimée, mais elle est très-bien pensée.

Quant aux contes, je ne doute pas qu'il y en ait de composition bohémienne. Ceux qui appartiennent au fonds commun d'une foule de peuples sont très-probablement les plus nombreux, et je répète que les Tsiganes, dont un certain nombre remplissent encore l'office de Conteurs, surtout en Turquie, ont dû contribuer à les répandre autrefois chez des nations très-diverses. Mais il y a plusieurs raisons pour que les Tsiganes faisant profession de recueillir et de débiter les contes, se soient mis aussi à en inventer. Les contes passent aisément d'une langue dans une autre, et ceux qui font métier de les répéter et de les traduire doivent être naturellement enclins à en fabriquer. De plus les Tsiganes ont un penchant singulier pour le merveilleux, élément si important dans ce genre de littérature populaire. Un Anglais qui connaît très-bien les Gypsies, et que je questionnais sur leurs tendances religieuses, me disait : leur foi par excellence, c'est la foi à la bonne aventure, mot qui aurait besoin d'être longuement commenté, mais qui signifie principalement qu'ils croient fermement aux puissances occultes, à leur action constante, et aux moyens de les évoquer. Une pareille croyance, s'alliant à un goût naturel pour l'invention, et même à un sens artistique dont la musique tsigane fournit la preuve la plus évidente, n'a pu manquer de produire un assez grand nombre de contes originaux, surtout chez des gens familiarisés avec cette forme de littérature populaire par leur métier de conteurs. Mais précisément parce que les contes passent facilement d'une langue dans une autre, et parce que les Tsiganes font le métier de conteur aussi bien pour les *Gadjé* [1] que pour leurs congénères, la langue dans laquelle les contes sont récités ne prouve pas grand'chose quant à leur origine. Il y a certainement chez les Bohémiens qui font ou non le métier de conteurs, des contes empruntés qui se transmettent en langue tsigane ; et, à plus forte raison, il doit y avoir, surtout chez les Bohémiens conteurs, ou chez ceux qui perdent l'usage de leur langue ou qui en parlent de préférence une autre, des contes d'origine bohémienne, qui se disent le plus ordinairement dans une autre langue. Si, comme je le crois probable, les Bohémiens ont, anciennement déjà, répandu des contes d'origines diverses chez des races très-différentes, l'existence des mêmes contes chez ces peuples ne serait même pas toujours une preuve de leur origine non bohémienne ; c'est du moins un point sur lequel j'appelle l'attention. Quant à présent, le principal moyen de se prononcer en faveur de l'origine bohémienne d'un conte, est d'examiner son contenu en lui-même. Ceux où les Bohémiens

---

1. M. Paspati ne s'explique pas à cet égard, mais la chose paraît claire : Après avoir remarqué (p. 34) qu'il y a, même dans les grandes villes d'Orient, des gens qui font le métier de conteur dans les cafés, surtout pendant les nuits du ramazan, M. Paspati, parlant de Léon Zafiri, ce conteur intarissable, nous dit (p. 35) : « Pendant les longues nuits » d'hiver, ses co-nationaux l'invitent à raconter ses fables, qu'il traduit en turc aussi avec » une grande facilité. » Il ajoute que cet homme tient plusieurs de ces contes de son grand-père, mort depuis longtemps, qui était aussi conteur. Il est infiniment probable que ce Zafiri, comme les autres conteurs tchinghianés, récite aux Turcs dans leur langue les contes qu'il dit en langue *romani* aux Tchinghianés, et que c'est là en partie son gagne pain, non-seulement parmi les Turcs, qui le paient, mais chez les Bohémiens, qui tout au moins partagent avec lui leurs repas.

jouent un rôle important et surtout un rôle peu avouable, ceux où les *Gadjé* sont mal traités, et qui, pour une raison ou pour une autre, ne semblent pas faits pour ceux-ci, sont naturellement d'origine bohémienne (à moins pourtant qu'ils ne paraissent inspirés par une intention satyrique contre les Bohémiens) ; et si on ne les rencontre qu'en langue *romani*, c'est une grande preuve de plus. Mais combien d'autres peuvent être également d'origine bohémienne!

Les contes et les légendes se tiennent de près, et il y a tels contes, comme celui que me racontait dernièrement un Bohémien originaire d'Alsace (on peut l'intituler *la Mort et le paysan*, et mon narrateur m'a dit qu'il ne l'avait entendu raconter qu'en allemand), qui, par leur caractère plus sérieux, font comme une transition entre les deux genres. — Il y a aussi, parmi les Bohémiens, des récits bizarres qui roulent sur de petits incidents de la vie et des voyages de Jésus et de saint Pierre, et qui ont pour eux la valeur de véritables légendes, auxquelles ils paraissent ajouter une fois pleine et entière. Je crois que j'aurais eu plus d'une fois l'occasion de recueillir des récits de ce genre, si tout d'abord j'avais mieux compris l'intérêt qu'ils peuvent avoir. Mon attention fut rappelée sur ce sujet dans une rencontre que je fis en mai 1869, près de Saint-Germain-en-Laye, de Bohémiens originaires de Catalogne. Nous avions déjà causé assez longuement, lorsque le plus vieux de la petite bande (qui, par parenthèse, me quitta convaincu, malgré mes dénégations, que j'étais Bohémien et qu'il me connaissait comme tel pour m'avoir entrevu autrefois à Perpignan), me dit : « Vous connaissez bien les Romanitchel. Oui, leur état est de tromper leurs » semblables... C'est saint Pierre lui-même qui nous a enseigné cela, et c'est » Dieu qui nous a faits ce que nous sommes ; car c'est Jésus qui a institué tous » les états et tous les métiers au commencement du monde (*sic*). » Et il me raconta à ce propos deux légendes (la seconde assez jolie), dans lesquelles on voit saint Pierre, remplissant auprès de Jésus la fonction de domestique, ne se faire aucun scrupule de tromper son maître, pour s'attribuer la meilleure part de vivres ou de gain, pendant la pauvre vie nomade qu'ils menaient ensemble. Jésus, qui savait tout, découvrait toujours la fraude, et se montrait toujours indulgent. — Ce qui donnait un sens profond et vraiment effrayant à ces fables, c'était la foi entière qu'y ajoutaient ces Gitanos : ils étaient convaincus que cela était écrit dans les livres saints, qu'ils appelaient *les livres des voyages de Notre-Seigneur* : « Nous autres, ajoutaient-ils, nous nous soucions peu des prêtres et » du pape ; leur religion est fausse. Nous, nous ne connaissons que Dieu et la » Sainte-Vierge, et *nous sommes de vrais chrétiens*. » Quant au sens de ces légendes, que je tenais à leur faire expliquer, ils me disaient encore : « Ces » récits vous montrent que c'est le Dieu Jésus qui a institué au commencement du » monde tous les corps d'états, à commencer par les médecins, car il guérissait » pour de l'argent ; c'est lui qui a appris aux Romanitchel à mendier, à marcher » pieds nus ; et c'est saint Pierre qui leur a enseigné à trahir leurs semblables. » — Des légendes dans lesquelles le christianisme est si étrangement approprié au génie bohémien, et qui deviennent pour ces gens-là de sérieux articles de foi, méritent d'être recueillies avec soin. C'est à elles que je faisais allusion, lors-

que je parlais dans mon précédent article des légendes pseudo-chrétiennes. Depuis ma rencontre près de Saint-Germain, le Bohémien originaire d'Alsace dont j'ai déjà fait mention plus haut, m'a raconté deux autres petites légendes, appartenant sans doute au même cycle, dans chacune desquelles c'est Jésus au contraire qui joue un mauvais tour à saint Pierre; et dans un de mes livres allemands relatifs aux Bohémiens, j'en ai rencontré deux autres qui se passent également entre Jésus et saint Pierre; mais je ne puis retrouver ma source : elles sont fort courtes, et ce sont les seules qui aient été publiées, autant qu'il m'en souvienne. Il est bien entendu que toute légende de ce genre n'est pas nécessairement bohémienne, tant s'en faut. L'esprit populaire de tous les peuples chrétiens s'est exercé sur cette matière : les Evangiles apocryphes et beaucoup de fables plus récentes sont là pour le dire; et les Bohémiens ont dû en emprunter plus d'une, qui ne prouve rien, sinon leur goût, comme celui des masses, pour le merveilleux grossier ou enfantin. Mais il y a là aussi, j'en suis convaincu, des légendes proprement bohémiennes, qui sont entrées plus ou moins profondément dans les traditions de la race ou de tels rameaux de la race[1], et qui méritent à ce titre une sérieuse attention.

Je sais, d'autre part, qu'il y a en Roumanie beaucoup de récits populaires qui courent sur la manière dont les Bohémiens entendent et pratiquent la religion, et qu'on appelle quelquefois dans leur ensemble « l'Evangile tsigane. » Je sais même qu'on en a publié plus d'une fois dans des feuilletons de journaux ou autrement; mais je ne les connais que par ouï-dire. Ce qui est certain, c'est que ces petits récits facétieux sont l'œuvre des Roumains; et, quoiqu'ils doivent reposer le plus souvent sur un fond vrai, il ne serait sans doute pas toujours facile de demêler le fait, le mot, ou la croyance, propre aux Bohémiens, qui a servi de thème à la plaisanterie. Il est probable que ces anecdotes relatives à la religion bohémienne se disent et ont été souvent recueillies pêle-mêle avec les anecdotes d'autre nature, les bons mots, naïvetés et niaiseries attribués également aux Tsiganes, et qui, publiées aussi, je crois, par lambeaux, fourniraient, si on les réunissait, de petits recueils analogues aux deux (en serbe et en hongrois) que j'ai déjà indiqués dans mon premier article (note 1 de la p. 214). — Les Roumains (notamment en Transylvanie, en Bucovine, etc.) ont aussi des satires populaires en vers [2], et probablement des ballades [3], relatives aux

1. Voy. *passim*, dans mon premier Mémoire sur *l'apparition des Boh. en Europe*, 1844, les fables, certainement mêlées de vérité, que les premiers Bohémiens venus en Occident débitèrent sur leur origine. On peut en distinguer deux principales, l'une répétée presque partout et recueillie plus en détail à Paris en 1427 (p. 41-43 du tirage à part), l'autre dite à Bâle en 1422 (p. 40). Deux choses subsistent au fond de tous ces récits : une tradition confuse de l'Égypte et une immixtion des Bohémiens dans les croyances et les conflits religieux de l'Orient.

2. Il m'en tombe quatre sous la main, publiées dans un des principaux journaux de Bucarest, *Columna lui Traianu*, n°s des 30 sept. et 2 nov. 1870, où il est dit qu'elles sont « tirées de la collection de M. Simeon Fl. Marianu. » Ce sont des récits, en petits vers dont, m'assure-t-on, la langue a déjà vieilli, de naïvetés attribuées aux Bohémiens. Le 3e morceau est fort bizarre, les autres insignifiants.

3. Il y a en Écosse, surtout dans les Borders, des ballades en vers et des légendes

Bohémiens. Ils ont même fait sur eux des poèmes, dont aucun, je crois, n'a été publié [1]. — Il serait désirable que quelque érudit roumain, connaissant à fond les Bohémiens, fit une étude d'ensemble sur toutes ces productions d'origine et de nature diverses, et qu'après en avoir bien indiqué les sources et la valeur relative, il tirât de ce qui est connu tout ce qui peut éclairer l'histoire, les mœurs, les usages et le caractère de cette race. Je n'ai pas besoin d'ajouter que quelque chose d'analogue serait sans doute à faire aussi dans plusieurs autres pays de l'Orient.

En terminant cet article supplémentaire, où je suis entré dans des développements qui sortent un peu des habitudes de la *Revue Critique*, je dois au lecteur un mot d'explication à ce sujet. On a commencé enfin depuis quelque temps à recueillir de la bouche des Bohémiens des textes de compositions diverses; mais, comme on n'y a guère vu que l'intérêt de leur langage, on les a recueillis jusqu'ici à peu près au hazard. — Que sont ces textes? quelle est l'originalité et la valeur de leur contenu? quelle place occupent-ils dans l'ensemble probable des productions bohémiennes en prose et en vers? quels sont les matériaux de cette espèce qui promettent le plus d'intérêt et qu'il faut conséquemment s'efforcer surtout de recueillir? Telles sont les questions, toutes neuves, qui se présentaient à moi à propos des contes et des poésies populaires publiés par M. Paspati et par M. F. Müller. Le livre de M. Liszt et les articles de M. Bartalus en introduisaient une autre, qu'il convenait d'ailleurs de ne pas séparer des précédentes. Il m'a semblé qu'il était intéressant et qu'il pouvait être profitable pour les recherches futures de textes bohémiens, de jeter un coup d'œil général sur ces questions; et, malgré mon insuffisance sur ces matières où je n'ai aucune compétence spéciale, mais où j'apportais du moins une connaissance des Bohémiens, qui est, pour le moins, aussi nécessaire ici et qui est encore moins répandue que la spécialité musicale, que l'érudition en matière de littérature populaire, et même que la connaissance plus ou moins approfondie de la langue *romani*, j'ai cru pouvoir présenter utilement les aperçus qui précèdent. Ce n'est pas de la critique rigoureuse; mais c'est une ouverture sur des sujets nouveaux; c'est un cadre où pourront venir se placer, non sans quelques rectifications sans doute, d'intéressantes recherches, qui peut-être, — je l'espère du moins et tel a été mon but, — connaîtront mieux leur objet.

P. B.

---

anecdotiques en prose, qui racontent poétiquement des incidents souvent dramatiques, quelquefois merveilleux, presque toujours intéressants, de la vie des Gypsies, et qui reposent généralement sur des faits véritables. Il doit y en avoir d'analogues, au moins dans certains pays de l'Europe orientale.

1. Voici le titre d'un écrit de ce genre, qui a été copié pour moi par un Roumain, lequel n'a point noté où se trouve le manuscrit, ni sa date (je traduis ce titre en français): « *La Tsiganide ou le camp des Tsiganes*, poème héroï-comico-satyrique, par Leonaki Diancu, » enrichi de beaucoup de notes et de remarques par Jean Budaï Delleano. » Un autre Roumain m'apprend que M. Pierre Assaki, mort l'année dernière, possédait un poème également intitulé *Tsiganada*, qu'on croit ne pas être le même que le précédent, et qui avait été probablement composé par un parent ou un ami de M. P. Assaki.

P.-S. — Je reçois au dernier moment de M. MIKLOSICH, le savant slaviste, par l'obligeant intermédiaire de M. Abel Hovelacque, qui revient d'un voyage dans la région danubienne, un opuscule qui m'avait été déjà annoncé, mais dont je n'avais pu prendre connaissance dans les publications de l'Académie de Vienne, celles-ci n'étant accessibles au public, à la Bibliothèque nationale de Paris, que trop longtemps après qu'elles ont paru. — L'écrit a pour titre : *Sur les dialectes et les migrations des Bohémiens d'Europe* (Ueber die Mundarten und die Wanderungen der Zigenner Europa's, von Franz Miklosich). Lu dans la séance de la classe philos.-histor. de l'Acad. Imp. (de Vienne) du 21 février 1872. Wien, 1872, in-8° de 7 p.

Le but de l'auteur, dans ce court et substantiel écrit, est de relever les éléments tirés des langues du sud-est de l'Europe, qui se retrouvent dans divers dialectes de la langue des Bohémiens d'Europe, et d'en tirer des inductions sur « la première patrie européenne des Bohémiens » et sur « le chemin qu'ils ont » suivi pour arriver de cette première patrie dans leurs demeures actuelles. »

En conséquence, il prend deux des dialectes bohémiens les plus éloignés du sud-est de l'Europe, celui des Bohémiens russes, et celui des Bohémiens espagnols, en ayant soin de spécifier que, pour les premiers, il ne s'agit que de ceux qui vivent dans le nord de la Russie, « car, ajoute-t-il, ceux qui vivent dans le » sud de cet empire ne diffèrent pas des Bohémiens de Roumanie. » — Et, dans le dialecte des Bohémiens russes, il relève un certain nombre de mots grecs [1], roumains, magyars, allemands et polonais ; d'où il tire la conclusion suivante : « L'existence de ces mots dans la bouche des Bohémiens russes ne peut s'expli- » quer que par la supposition qu'ils ont vécu parmi les Grecs, les Roumains, » les Magyars, les Allemands et les Polonais, et chez tous assez longtemps pour » emprunter des mots aux langues de ces peuples. D'après cela, les Bohémiens » russes sont allés de Pologne en Russie... »

Puis, dans la langue des Bohémiens espagnols, il relève des mots grecs et slaves (il n'est plus question ici, on ne sait pourquoi, d'emprunts faits au roumain et au hongrois). — « Donc, ajoute-t-il, d'après le témoignage de leur dia- » lecte, les Bohémiens espagnols ont vécu parmi les Grecs et les Slaves du » sud.....; et, dans leur passage du sud-est au sud-ouest de l'Europe, ils n'ont » fait chez aucun peuple un séjour assez long pour s'approprier des éléments » de sa langue. Par là se démontre la fausseté de l'idée que les Bohémiens » espagnols pourraient être venus de l'Egypte dans leur résidence actuelle. »

Enfin, de la présence des éléments grecs dans la langue des Bohémiens russes et espagnols, l'auteur conclut « qu'une terre habitée par des Grecs fut l'antique » patrie (die æltere Heimat) de ces deux groupes. Mais, ajoute-t-il, ce qui est » vrai pour ces deux groupes l'est également pour tous les autres groupes dans

1. M. Miklosich déclare même, à propos de ceux-ci, qu'ils appartiennent au grec du XIV° et du XV° siècle : — ce qui est bien probable pour la plupart, mais ce qui demanderait, je crois, à être examiné de plus près, et sur un beaucoup plus grand nombre de mots, — car les mots de chaque origine que cite le savant auteur sont très-peu nombreux.

» lesquels se décomposent les Bohémiens d'Europe, en sorte que nous sommes » contraints d'admettre, dans le sens le plus large, pour antique demeure de » tous les Bohémiens d'Europe, un pays grec. Celui qui tient compte des élé- » ments bulgares, juxtaposés aux éléments grecs, qui se trouvent dans les » dialectes bohémiens, sera porté tout d'abord à penser à l'ancienne Thrace. » Et ici, M. Miklosich, citant mon ancien mémoire de 1844 (p. 442; tirage à part, p. 7), remarque que je suis arrivé à peu près au même résultat par une autre voie.

J'ajouterai ici une observation que M. M. rejette tout à la fin de son écrit : il dit que l'action profonde de la langue grecque sur l'idiome des Bohémiens d'Europe se manifeste, non-seulement par la présence des mots grecs, mais aussi dans l'organisme de la langue ; et il donne pour preuve la terminaison en *os* de quelques noms masculins (je les crois très-peu nombreux), et « l'adoption » de l'article inconnu aux Bohémiens d'Asie, *o* et *i*, en grec ὁ, ἡ, phénomène qui » a son pendant dans le passage de l'article des langues germaniques dans les » langues slaves, l'article slave présentant encore ce rapport avec l'article bohé- » mien, que tous les deux sont également éloignés d'un emploi régulier. »

M. Miklosich partage les Bohémiens d'Europe, d'après leur langue, en 12 groupes, et évalue leur nombre total à 600,000 (chiffre que je suis porté à croire trop faible) ; et il arrive à une remarque bonne à noter : à savoir que ces groupes bohémiens, constitués depuis longtemps, paraissent renfermer leurs courses dans une circonscription politique ou ethnographique bien déterminée, et qu'ils ne retournent pas dans le pays qu'ils ont une fois quitté ; en sorte qu'on ne trouvera pas chez les Bohémiens polonais des mots russes, ni chez les Bohémiens turcs des mots magyars. L'auteur signale toutefois la tendance de certains groupes à s'infiltrer chez d'autres, à peu près sans réciprocité : ceux de Hongrie et de Transylvanie, par exemple, vont dans les Principautés danubiennes, et, par suite, l'idiome des Bohémiens roumains contient des mots magyars, tandis que celui des Bohémiens hongrois ne contient presque pas de mots roumains ; et quelque chose d'analogue se passe entre les Bohémiens allemands et les polonais : d'où il paraît résulter, dit l'auteur, que la nationalité polonaise, aussi bien que la nationalité roumaine, facilite l'immigration sur son territoire. — Je n'ai pas besoin d'ajouter que, pour être aussi exactes que le comporte un sujet si *ondoyant*, des remarques de cette nature demanderaient à être poursuivies dans le détail et fondées sur des observations très-multipliées. Cependant, telles qu'on les trouve ici, elles ont déjà leur intérêt.

En terminant, M. Miklosich déclare avec raison que l'opinion qui faisait arriver les Bohémiens en Europe vers le commencement du XV[e] siècle seulement, et d'après laquelle Timour les aurait chassés de leur patrie indienne en 1399, est insoutenable ; et aux arguments fournis par l'étude de la langue bohémienne, il ajoute la mention des deux documents valaques de 1386 et 1387 (que j'ai fait connaître dans mon Mémoire de 1849, p. 20 du tirage à part, et qui ont été publiés depuis), et d'un autre non moins précieux, qui m'est sans doute également emprunté (*ibid.*, p. 11-12) ; car il reproduit une erreur que je suis heu-

reux d'avoir l'occasion de rectifier : le passage de Symon Siméon que j'ai donné alors d'après Bryant, ainsi que j'ai eu soin de l'indiquer, n'ayant pu trouver l'ouvrage dans aucune bibliothèque publique de Paris, se rapporte, non à l'île de Chypre et à l'année 1432, comme le dit Bryant, mais à l'île de *Crète* en 1422, comme j'ai pu m'en assurer par l'acquisition du volume assez rare.

J'ai voulu donner avec suite l'analyse de cet écrit intéressant. Mais je ne terminerai pas sans revenir sur quelques-unes des affirmations qu'il contient. Je n'ai pas besoin de remarquer que ses principales conclusions et surtout sa tendance générale cadrent avec le résultat de mes propres études Mais je rappellerai aussi que plusieurs des questions sommairement traitées ici sont très-complexes, et réclameraient de longues analyses, fondées sur des éléments qui nous font en grande partie défaut (je renvoie sur ce sujet à mes p. 299-301). M. Miklosich affirme l'identité de la langue des Bohémiens du sud de la Russie avec celle des Bohémiens de Roumanie : il devrait bien nous dire comment il connaît la langue des Bohémiens de cette région, si étendue et si diverse, qui s'appelle la Russie méridionale. Il parle aussi de la langue des Bohémiens de la Russie du Nord, comme d'une langue parfaitement connue. Pour mon compte, je ne connais, comme se rapprochant de cette région, que le vocabulaire assez restreint publié par M. Bœhtlingk, lequel a été recueilli parmi les Bohémiens de Moscou. Or Moscou est au centre de la Russie, et il reste toutes les parties immenses du Nord et de l'Est, sans parler de la Sibérie. J'ajoute que Moscou est une grande ville, ce qui est une raison de plus pour que les Bohémiens qui l'habitent, et qui sont relativement très-civilisés, puissent avoir eu, avec ceux du sud-est de l'Europe, des rapports que peuvent ne pas avoir eus ceux de tel ou tel groupe plus sauvage de l'Est et même du Nord. — Peut-être M. Miklosich est-il en possession de matériaux linguistiques que nous ignorons. Mais c'est ici le lieu de regretter qu'il n'indique *aucune* de ses sources imprimées ou manuscrites en ce qui regarde la langue, c'est-à-dire la matière même de son travail. J'ai été particulièrement surpris de ne pas voir cité M. Paspati, qui doit, ce semble, avoir été pour quelque chose dans les observations de l'auteur, notamment à l'endroit où il parle de l'article bohémien emprunté au grec et inconnu aux Bohémiens d'Asie.

Du reste, cette absence de citations, jointe à l'extrême brièveté d'un travail qui touche à des questions si complexes, me fait supposer et espérer que le savant auteur n'a donné ici que la substance et comme le prospectus d'une étude plus étendue, qui, d'après quelques indices sur le sens précis desquels je demeure incertain (les premiers mots du premier alinéa rapprochés de ceux du deuxième), semblerait même avoir déjà vu le jour. S'il en est ainsi, comme je le souhaite vivement, — et comme le souhaiteront avec moi tous ceux qui s'intéressent à ce sujet, et qui savent tout ce que M. Miklosich peut y apporter de science spéciale et profonde, surtout sur le terrain peu exploré des rapports des Bohémiens avec le monde slave, — plusieurs de mes remarques tomberont; mais je ne puis apprécier que ce que j'ai sous les yeux. Quoi qu'il en soit, j'apprends que cette communication, détaillée ou sommaire, a rencontré à l'Aca-

démie de Vienne de savants contradicteurs, — circonstance peu surprenante, puisqu'elle heurte les idées reçues, mais qui n'empêche pas la thèse générale de M. Miklosich d'être parfaitement juste.

Ce que je tiens à remarquer, c'est qu'il ne suffit pas d'avoir raison en gros dans une étude de ce genre. Il faut voir les questions par tous leurs côtés, tenir compte des exceptions qui auraient de l'importance, et même indiquer les lacunes où des exceptions de cette nature peuvent se rencontrer. Par exemple, M. Miklosich constate, comme je l'avais déjà fait par une autre voie (Mémoire de 1844, p. 49 du tirage à part), que les Bohémiens durent entrer en Espagne par les Pyrénées. Il n'est guère douteux que ce fût en effet le chemin suivi par le plus grand nombre; mais si l'on pouvait constater qu'il en soit venu aussi d'Afrique ou par l'Afrique, et qu'il y ait eu ainsi un autre courant de migration vers l'Europe occidentale, le fait aurait de l'importance. Or quelques indices sembleraient l'indiquer. Tel est le nom de *busno* employé par les Gitanos pour désigner les étrangers et qui ne s'est retrouvé jusqu'ici que chez une tribu des Bohémiens d'Egypte (voy. p. 289-290). Le *latcho diclo* (voy. mon 1ᵉʳ article, p. 216), qui n'a été constaté jusqu'ici que chez les Bohémiens d'Espagne et du Piémont, a aussi son intérêt dans la question : cet usage aurait-il été importé par des Bohémiens venus d'Afrique, ou par quelques tribus chassées des grandes îles de la Méditerranée orientale par l'invasion turque, comme le gros de l'émigration l'a été, je n'en doute pas, du sud-est de l'Europe? Voilà de ces questions qu'il est bon de ne pas perdre de vue. Ce qui paraît certain, c'est que, de nos jours, des Bohémiens passent de temps en temps d'Espagne en Afrique; et, quoique la réciproque soit d'autant moins forcée que les Bohémiens sont nombreux en Espagne et peu nombreux en Barbarie, elle semble assez probable. — Le nom de *Ciganos*, donné aux Bohémiens du Portugal, serait peut-être également à considérer; mais je ne veux pas m'arrêter à rechercher son explication la plus vraisemblable.

Il y aurait aussi un intérêt particulier à savoir si les éléments hongrois se retrouvent, du moins en aussi grand nombre et sous les mêmes formes, chez les Bohémiens de Pologne, de Lithuanie, de Bohême, que chez les autres, et à rechercher tout ce qui, dans la langue, pourrait être un indice de l'antique séjour des Bohémiens, non-seulement de la Thrace, mais de plusieurs autres contrées de l'Europe orientale, dans les pays qu'ils habitent aujourd'hui.

Mais je répète que quelques-unes de mes observations peuvent être mises à néant par la connaissance d'une publication plus étendue, si elle existe. Le tort, dans ce cas, du petit écrit que j'ai sous les yeux, est de ne pas en donner l'indication positive.

P. B.

Derniers *errata* (voy. les premiers p. 307):

Dans le 1ᵉʳ article (nº 171), p. 196, 6ᵉ ligne en remontant : ce qu'il importait; *lisez* : ce qu'il importait le plus.

Dans le 2ᵉ article, p. 305, 6ᵉ ligne en remontant : question artistique; *lisez* : production artistique.

Essai de restitution du manuscrit de Guillaume Colletet.

Parmi les édifices incendiés par la Commune en mai 1871, il en est un qui ne semblait pas désigné au pétrole et dont la perte a été particulièrement sensible aux savants, c'est la Bibliothèque du Louvre. Nous n'entreprendrons pas ici de parler en détail de cette riche collection; d'autres l'ont fait avant nous[1], et nous ne sommes pas en état de rien ajouter. Mais comme nous avons entre les mains des documents qui peuvent servir à reconstituer, au moins en partie, celui de tous ses manuscrits qui était incontestablement le plus souvent consulté, nous croyons être utile en faisant part dès à présent au public lettré des résultats du travail auquel nous avons eu l'occasion de nous livrer.

Quiconque s'est occupé de l'histoire de notre littérature au XVIe siècle et durant la première moitié du XVIIe, connaît au moins de réputation le précieux manuscrit dont il s'agit. Nous voulons parler de l'original des *Vies des Poetes françois par ordre chronologique depuis* 1209 *jusqu'en* 1647, par Guillaume Colletet, recueil autographe qui remplissait cinq volumes in-4°, cotés F 2398[2]. Là se trouvaient les biographies d'un grand nombre de poètes ou simplement de personnages ayant commis quelques vers dans le cours de leur vie; de nombreux extraits, qui sont quelquefois tout ce qui reste des auteurs mentionnés, ajoutaient encore au prix de l'ouvrage. Pour ce qui est de sa valeur littéraire, nous ne saurions mieux faire que de renvoyer à la remarquable appréciation qu'en a faite M. G. Paris dans cette même *Revue*[3]. Mais sous le rapport historique certaines notices étaient encore particulièrement intéressantes par les renseignements que G. Colletet avait recueillis sur un grand nombre de ses contemporains dont la plupart sont complètement oubliés aujourd'hui. On a cependant, à ce propos, déjà souvent remarqué une regrettable lacune dans son œuvre : c'est que, bien qu'il eût été lié avec presque tous, il n'a rien dit de plusieurs des plus fameux écrivains de son temps sur la vie desquels il eût justement pu nous fournir bien des détails curieux; ainsi il est certain qu'il n'a rien laissé sur Malherbe,

1. On peut surtout consulter sur ce sujet les deux ouvrages suivants : 1° *Notice historique sur l'ancien cabinet du Roi et sur la Bibliothèque impériale du Louvre*, par E. J. B. Rathery. Paris, Techener, 1858, in-8°, 30 p. — 2° *Les manuscrits de la Bibliothèque du Louvre brûlés dans la nuit du 23 au 24 mai sous le règne de la Commune*, p. Louis Paris. Paris, 1872, in-8°.

2. Une copie préparée pour l'impression par François Colletet, fils de Guillaume, existait dans le même dépôt en 6 vol. in-4°; mais les poètes y étaient cette fois classés alphabétiquement.

3. Voy. 1866, t. II, p. 190.

Saint-Amand [1], Desportes, d'Aubigné, Théophile, d'autres encore [2]. Il est probable qu'il avait réservé pour les dernières les biographies de ses illustres amis, et que la fatigue le força de laisser inachevé et privé de sa partie la plus importante le gigantesque monument qu'il avait entrepris. Peut-être aussi faut-il simplement accuser la misère? C'est ce que pourrait faire croire la triste pièce suivante, tirée du recueil de ses *Epigrammes*, et rapportée par Moreri; elle est adressée au chancelier Séguier :

> Mon estude languit, mes muses sont muettes,
> Je ne vois plus chez moi les antiques poetes,
> Dont je faisois les noms et les ans reflorir.
> Savez-vous bien pourquoi, mon illustre Mecène?
> Vos *sceaux* n'abreuvent plus leur muse ni la mienne,
> Et sans vous je ne puis tant de bouches nourrir.

Nous ne referons pas ici après M. Tamizey de Larroque [3], l'histoire du Manuscrit de Colletet. Il nous suffira de dire qu'on ignore comment il était entré sous le premier Empire dans la bibliothèque du Conseil d'État, devenue depuis la bibliothèque du Louvre. On sait seulement que dans le cours de leurs nombreuses pérégrinations la valeur de ces *Vies des Poëtes françois* fut maintes fois remarquée et qu'on fut à plusieurs reprises sur le point de les éditer. Dès 1730, l'impression en fut même commencée, puis interrompue après la première feuille. C'est le libraire Gabriel Martin qui avait obtenu le privilége; l'ouvrage devait être revu par un nommé Guillot [4].

Dans ce siècle-ci, Sainte-Beuve attira de nouveau l'attention des gens de lettres sur le manuscrit de Colletet, dans son *Tableau de la Poésie française* (1843). Depuis, le recueil n'a cessé d'être feuilleté, copié, cité. Mais cela ne suffisait pas, et de nouveau l'idée vint d'en donner une édition complète. A plusieurs reprises, M. Asselineau annonça son intention de l'imprimer; il en fit même la proposition à la commission des travaux historiques [5]. Cette tentative échoua, mais quand l'incendie est survenu, il semble que le projet si longtemps retardé allait enfin être sérieusement repris. Tandis que M. G. Guiffrey s'en préoccupait de son côté, M. de Caussade, bibliothécaire au Louvre, s'était entendu avec l'éditeur Lemerre et était sur le point de mettre l'ouvrage sous presse. La funeste nuit du 23 au 24 mai 1871 a vu pour jamais disparaître avec le manuscrit l'espoir de sa publication.

1. Les papiers de François Colletet ont fourni des renseignements sur la mort de ce poëte, mais ceux de Guillaume ne contenaient rien (V. les *Œuvres de Saint-Amand*, publ. p. Ch. Livet. Paris, Biblioth. elzév. 2 vol. in-16).

2. M. Tamizey de Larroque (voyez le livre cité ci-dessous) se trompe en rangeant parmi ces derniers François de Maynard. La vie de ce poëte existait et elle a même été publiée, ainsi qu'on le verra plus loin.

3. Il faut lire la très-substantielle notice que M. T. de L. a mis en tête de son édition des *Poëtes gascons*, Paris, Aubry, 1866. In-8°. Le savant annotateur m'annonce qu'il va refondre et compléter son travail.

4. Je dois ce renseignement à l'obligeance de M. Olivier Barbier.

5. M. Prosper Blanchemain avait aussi offert à la Société des Bibliophiles français de publier le manuscrit de Colletet; mais cette Société n'osa pas entreprendre une publication aussi coûteuse. La Société des Bibliophiles normands, à qui M. P. B. proposa de mettre du moins au jour les vies des poëtes de la Normandie, recula aussi devant la dépense.

Cependant le désastre n'est pas tout à fait aussi irréparable qu'on a pu le croire tout d'abord. Si l'étendue de l'œuvre de Colletet avait si souvent, depuis deux cents ans, empêché ses admirateurs d'en entreprendre l'impression intégrale, des parties au moins en sont sauvées. Des vies complètes ont été publiées soit par groupes, soit séparément en tête de nouvelles éditions des poètes qu'elles concernaient. D'autres ont été copiées, mais sont jusqu'à présent demeurées manuscrites. Enfin il est des personnes qui se contentaient d'extraire du manuscrit du Louvre des fragments ou de simples analyses où se trouve reproduit tout ce que Colletet avait raconté de plus intéressant [1].

Ce sont tous ces renseignements, toutes ces épaves qu'il nous a paru utile de recueillir. Nous n'ignorons pas que nous devons être incomplet, — nous l'espérons même, — malgré nos recherches, malgré les obligeantes communications de MM. A. Barbier, P. Blanchemain, Claudin, Léopold Delisle, Louis Paris, Tamizey de Larroque, Taschereau, E. Tricotel, etc., qui tous ont mis à nous confier leurs notes ou copies un empressement dont nous les remercions.

Toutefois, hâtons-nous de le dire, ce n'est heureusement pas encore là les seuls restes du recueil de Colletet. Une bonne chance est venue fournir une importante contribution à cet essai de restitution et en a même été la cause principale. La Bibliothèque nationale a tout récemment acquis une reproduction partielle de « Vies des poètes françois, » reproduction dont l'existence avait été souvent signalée dans ces derniers temps. Ce manuscrit, qui nous a conservé 147 notices, a été fait dans les premières années de ce siècle, très-probablement pour Aimé-Martin. On voit en effet en marge de plusieurs des Biographies ces mots au crayon « *Bon pour mon cours,* » et Aimé-Martin semble ainsi s'en être servi pour quelques-unes de ses leçons. Quoi qu'il en soit, notre manuscrit figura à l'une de ses ventes [2]. Depuis il resta dans la possession de M. Durand de Lançon. Il semble, à certaines fautes évidentes de lecture, et au groupement des « Vies » par ordre alphabétique, que ce recueil ait été fait non sur l'original, mais sur la copie de François. C'est un choix pris dans toute l'œuvre de G. Colletet, et non la reproduction textuelle des 2 ou 3 premiers volumes. Tel qu'il est, et bien que plusieurs

---

1. Combien les éditeurs de poètes du XVI[e] et du XVII[e] siècles, qui par ignorance ou de parti pris n'ont pas même eu ce dernier soin, doivent aujourd'hui regretter leur négligence! Ainsi ce n'est pas sans étonnement que nous n'avons trouvé aucune référence aux *Vies* de Colletet dans les ouvrages suivants, que nous citons comme exemples entre beaucoup d'autres par nous consultés :

Antonius de Arena, notice historique et littéraire, par Aug. Fabre. Marseille, 1860. In-16.

Theodor Beza nach handschriftlichen Quellen dargestellt, von J. G. Baum. Leipzig, 1843-51. 2 vol. in-8°.

Estienne Dolet, sa vie, ses œuvres, son martyre, p. J. Boulmier. Paris, 1857. In-16.

Documents historiques sur la vie et les mœurs de Louise Labé, par P. M. Gonon. Lyon, 1844. In-8°.

Étude historique et biographique sur Arnaud Sorbin de Sainte-Foy, p. Emile Vaïsse. Toulouse, 1862. In-8°.

On ne retrouve rien non plus dans les notices consacrées par différentes personnes, à G. Chastelain, Molinet, P. Gringore, Maurice Scève, Claude de Morenne, Jodelle, Jean Bouchet, Passerat, Nicolas Volcyr, Laurent Desmoulins, etc., etc.

2. *Bibliothèque de M. Aimé-Martin.* 2[e] partie (Paris, Techener, 1848, in-4°). N° 791.

des vies les plus importantes ne s'y trouvent pas, bien que d'autre part quelques-unes des biographies qu'on y rencontre soient justement celles qui ont été ailleurs publiées ou copiées, le manuscrit Durand de Lançon n'en reste pas moins précieux[1].

Néanmoins, il est une question dont nous n'avons pas encore parlé et que ce manuscrit ne résout pas. Quel était le chiffre total des notices écrites par Guillaume Colletet dans le recueil du Louvre? D'après le Père Lelong et Moréri l'ouvrage n'aurait concerné que 130 poëtes depuis Hélinand jusqu'à Guillaume Colletet lui-même. Ce nombre paraît avoir été assez facilement accepté comme exact, même (chose bizarre!) par des personnes qui ont eu l'original entre les mains. Il y en avait cependant bien davantage. M. Tamizey de Larroque estime que les notices s'élevaient à 400. M. Prosper Blanchemain, de son côté, dit en connaître près de cinq cents, — chiffre confirmé d'ailleurs par M. Lemerre. Il semble que M. Baudrillart[2], qui en avait compté 459, n'était pas bien éloigné de la vérité. En effet, à l'aide du manuscrit Durand de Lançon et de la liste qui se trouve en tête, à l'aide de la table donnée par le Père Lelong et de toutes les indications qu'on a bien voulu nous fournir, nous sommes parvenu à retrouver 461 poëtes[3].

Sur ce nombre, jusque dans ces tout derniers temps, on croyait qu'il n'y en avait de sauvé qu'une trentaine. Nous sommes heureux, grâce à tous les secours que nous avons énumérés, de pouvoir faire connaître dès maintenant plus de deux cents vies (208) échappées à l'incendie, et nous ne désespérons pas d'en découvrir d'autres encore.

Nous divisons le résultat de nos recherches en deux parts. Dans la première se trouvent les « Vies » dont il existe des copies et des publications complètes, ou tout au moins des analyses ou extraits suffisants[4]. Tous les noms en *italiques*

---

1. Ce manuscrit a reçu à la Bibliothèque Nationale la cote suivante : Nouv. acquis. fr. n° 3073.

2. *Rapport sur les pertes éprouvées par les bibliothèques publiques, pendant le siége et la Commune.* Voy. *Bulletin du Bibliophile*, 1872, p. 40.

3. M. P. Blanchemain nous écrit qu'il possède un catalogue complet dressé par feu Edouard Turquety. C'est là qu'il aurait trouvé le nombre de 500 dont il parle. Cependant ce chiffre ne nous semble pas résulter de la comparaison que M. P. B. a bien voulu faire pour nous de nos deux listes avec la sienne. Si nous lui sommes en effet redevable de plusieurs noms nouveaux, nous ne croyons pas pouvoir faire entrer en ligne de compte d'autres renseignements qu'il a la complaisance de nous fournir et en particulier 25 poëtes dont la vie aurait été commencée par François Colletet. Nous ferons même à ce propos remarquer, tout en n'ayant jamais eu entre les mains les manuscrits du Louvre, qu'on nous semble avoir trop souvent confondu les vies qui se trouvaient dans l'original de Guillaume avec celles qu'on rencontrait dans les autres manuscrits et surtout dans la copie de François, plus volontiers consultée, mais moins digne de foi. Il est même probable qu'à la suite de nos correspondants et des auteurs dont nous nous sommes servi, nous sommes nous-même tombé dans la confusion que nous signalons. D'autre part il est certain que le chiffre de 461 que nous donnons ne peut être considéré que comme approximatif, puisque notre travail est fait de seconde main, et que, trompé par les sources où nous avons puisé, nous avons peut-être compté deux fois le même poëte sous deux noms différents, tant ces noms étaient défigurés par G. Colletet lui-même!

4. Dans cette dernière série, M. A. A. Barbier (*Examen critique des dictionnaires historiques*) et M. Feugère sont ceux qui ont le mieux utilisé le travail de Colletet. On peut

de cette première liste sont ceux dont la copie existe dans le manuscrit de la Bibliothèque nationale. La seconde table, également dressée par ordre alphabétique, comprend tous les poètes, dont nous n'avons plus que les noms et la date. En général cette date est, dans les deux listes, celle que portait l'original en tête de chaque article et qui a presque toujours été reproduite dans les documents que nous avons consultés; nous avons cru devoir la conserver telle qu'elle nous était fournie, bien qu'elle soit la plupart du temps inexacte. Elle ne marque en effet le plus souvent que l'année de la mort du poète en question (selon Colletet), ou la date de la publication d'un de ses ouvrages, et quelquefois aussi signifie simplement qu'il vivait vers ce temps-là. Comme ces dates, l'orthographe des noms en général est fautive; il nous a semblé nécessaire, pour faciliter les recherches, de la rétablir autant que nous l'avons pu, surtout dans la première liste. Il ne nous reste qu'à demander l'indulgence pour les erreurs qui nous ont échappé.

1° VIES PUBLIÉES, COPIÉES OU ANALYSÉES.

Jean d'Alary.	1622	Analysée par A. A. Barbier, *Ex. crit. des dict. hist.* p. 19.
Acasse d'Albiac, sieur du Plessis.	1557	
Guillaume Alexis, le moine de Lire.	1490	Publ. dans le *Cabinet historique*. IV, 266-72.—Cop. p. M. E. Tricotel.
Michel d'Amboise.	1548	Copiée pour M. Taschereau.
Barthelemy Aneau.	1560	
Paul Angier.	1550	
Robert Angot.	1604	Cop. p. M. P. Blanchemain et p. M. E. Tricotel.
Antonius de Arena.	1520	Cop. p. M. E. Tricotel.
Réné Arnoul.	1587	Anal. par A. A. Barbier, p. 48.
Vital d'Audiguier.	1624	Anal. Ibid., p. 55.
Guillaume des Autels.	1570	
Martial d'Auvergne.	1508	
Aubin des Avenelles.	1540	
Albert Babinot.	1560	
Lazare de Baïf.	1551	Extr. dans Rochambeau, *la Famille de Ronsart*, p. 194.

aussi en trouver quelques souvenirs dans les notices des *Poëtes français* pub. p. M. Crepet, t. II. L'abbé Gouget, Viollet-Le-Duc, Théophile Gautier (dans ses *Grotesques*) ont aussi connu et mis à profit le manuscrit du Louvre. Ce serait une entreprise au-dessus de nos forces que de faire la bibliographie de tous les poètes mentionnés par Guillaume Colletet et par son fils. Aussi laissons-nous ce soin à de plus compétents. Nous avons voulu seulement fournir des documents pour un travail qui est encore à faire.

Parmi les personnes qui ont su se servir de l'œuvre de Colletet et en ont sauvé quelque chose, n'oublions pas M. Ach. de Rochambeau, qui, dans *la Famille de Ronsart* (Paris, Franck, 1868, in-16), a donné de nombreux fragments d'environ 50 «Vies», tous relatifs à P. de Ronsard. Le lecteur devra s'y reporter, car nous avons connu ce livre trop tard pour pouvoir faire autre chose que de signaler dans notre première série les «Vies» dont M. de R. a pris des citations d'une certaine étendue.

Jean-Antoine de Baïf.	1582	Ibid., p. 192.
François Barat.	1551	
Nicolas Bargedé.	1552	
Eustorg de Beaulieu.	1550	Cop. p. M. Tamizey de Larroque.
Joachim du Bellay.	1560	Extr. dans Rochambeau, l.l. p. 210.
Remy Belleau.	1577	Publ. p. A. Gouverneur, *Œuvres de Remy Belleau*, Paris, 1867. In-12. — Cop. p. M. E. Tricotel. — Extr. dans Rochambeau, l.l. p. 203.
François de Belleforest.	1583	Publ. p. M. Tamizey de Larroque, dans *Vies des Poëtes gascons*. Paris, Aubry, 1866. In-8°.
Etienne Bellone.	1618	Cop. p. M. Taschereau.
Hugues de Bercy.	1260	
Jacques Bereau.	1565	
Claude Barthelemy Bernard	1570	Anal. p. Barbier, l. c. p. 104.
François Béroalde, s^r de Verville.	1616	Cop. p. M. Taschereau.
Jean Besly.	1641	Cop. p. M. Tamizey de Larroque. — Anal. par A. A. Barbier. l. c. p. 108.
Jacques de Billy.	1581	
Flaminio de Birague.	1583	
Nicolas Bonyer.	1562	
Borderie.	1550	
Jean Bouchet.	1550	
Edmond du Boullay.	1550	
Jean du Boys.	1560	
Pierre de Brach.	1604	Publ. p. Dezeimeris, *Œuvres inédites de P. de Brach*. Paris, Aubry. 1862. In-8°. — Extr. dans Rochambeau, l.l. p. 222.
René Bretonnyau.	1584	Cop. p. M. Taschereau.
Roland Brisset.	1589	—
Victor Brodeau.	1540	
Pierre Broé.	1555	
Philibert Bugnyon.	1567	
Lancelot de Carle.	1565	Cop. p. M. Tamizey de Larroque; sera publ. dans *Vies des Poëtes bordelais et périgourdins*.
Antoine Carracioli.	1569	
Pierre-Victor Cayet	1610	Cop. p. M. Taschereau.
François Champflour.	1647	Cop. p. M. E. Tricotel.
Claude Chappuis.	1549	Cop. p. M. Taschereau.
Claude Chappuys[1].	1555	—

1. Une note du copiste de M. Taschereau avertit que Colletet a fait ici deux poëtes

Gabriel Chappuis.	1600	Cop. p. M. Taschereau.
Jean Charrier.	1545	
Alain Chartier.	1452	
Georges Chastelain.	1474	
Guillaume de Chevalier.	1610	Anal. p. A. A. Barbier. l. l. p. 192.
Charles de Claveson.	1616	Cop. p. M. de Bauffremont-Courtenay.
Guillaume Clavier.	1618	Cop. p. M. Taschereau.
Jacques Colin.	1555	
Roger de Collerye.	1535	
Pierre de Cornu	1583	Publ. p. P. Blanchemain, *Œuvres poét. de P. de Cornu.* Turin, Gay, 1870.—Cop. p. M. E. Tricotel.
Jean Couppel.	1543	
Pierre de Courcelles.	1561	Cop. p. M. Taschereau.
Courval-Sonnet[1].	1628	Cop. p. M. E. Tricotel.
Guillaume Crétin.	1524	
Pierre Davity.	1573	Cop. p. M. Silhol, pour les *Poëtes du Vivarais.*
Laurent Desmoulins.	1513	
Bonaventure Desperiers.	1542	Courte anal. p. L. Lacour. *Œuvres de B. Desperiers.* Paris. Bibl. Elzevirienne. In-16.
Etienne Dolet.	1546	
Jean Daurat.	1588	
Jean Doublet.	1582	Publ. en tête de ses *Élégies*, p. la Soc. des Bibliophiles normands. Rouen, 1869. Pet. in-4°.
Joseph Duchesne, sieur de la Violette.	1583	Publ. dans *Vies des poètes gascons.*
Estienne Durand[2].	1618	Cop. p. M. E. Tricotel.
Antoine Dusaix.	1560	
Pierre Duval.	1552	
Pierre Duval.	1564	
Pierre Du Val.	1543	
Charles d'Espinay.	1591	Anal. p. A. A. Barbier. l. l. p. 317.
Guy du Faur de Pibrac.		Publ. p. Tamizey de Larroque. Paris. Aubry. 1871.

d'une seule et même personne.

1. Il est quelquefois aussi désigné sous le nom de Thomas Sonnet, sieur de Courval.

2. Sur ce poëte, M. J.-J. Guiffrey veut bien nous communiquer la note suivante : « Etienne Durant, et les deux frères Sity, Florentins, furent condamnés à être roués vifs » par un arrêt du Parlement qui se trouve aux Archives nationales, pour un libelle diffa- » matoire contre le Roi et le duc de Luynes ; ce libelle était probablement en vers et de » la rédaction d'E. Durant. » — Voir sur Et. Durand un article de M. Ed. Tricotel dans le *Bulletin du Bibliophile*, 1869, et dans les *Variétés bibliographiques* du même (Paris, Gay, 1863, in-12).

Nicolas Flamel.	1420	
Guillaume Flameng.	1500	
Charles Fontaine.	1561	
Jean Fornier.	1569	Anal. dans A. A. Barbier, p. 344.
Jacques du Fouilloux.	1570	
Martin Franc.	1447	
Robert Gaguin.	1501	
Claude Gauchet.	1610	Publ. p. P. Blanchemain, *Plaisir des Champs*. Paris, Franck, 1869. In-12.
Arnoul de Gréban.	1455	
Simon de Gréban.	1460	
Jacques Grévin.	1570	Cop. p. M. E. Tricotel.
Guillaume Griachet.	1543	
Pierre Gringore.	1520	
Jean Grisel.	1599	Publ. p. F. Bouquet, dans *les Fastes de Rouen* p. Herc. Grisel. Rouen, 1870. In-4° (Publ. de la Soc. des Bibl. normands).
Jean Du Gué.	1557	
Guillaume Guéroult.	1560	
Pernette du Guillet.	1545	Publ. en tête de ses *Poésies* p. Breghot du Lut. Lyon, 1830. In-8°.
Jacques Guillot.	1607	Anal. p. Barbier. l. l. p. 414.
Guy, de Tours.	1600	Cop. p. M. Taschereau. — Anal. p. A. A. Barbier, l.l. p. 415.
François Habert.	1574	
Pierre Habert.	1570	
Helinand.	1223	
Jean Hérault.	1545	
Antoine Heroet.	1547	
Amadis Jamin.	1584	
Pierre de Javercy	1589	Anal. p. Barbier. l. l. p. 467
Estienne Jodelle.	1573	
Louise Labé.	1550	
Etienne de La Boëtie.	1563	Cop. p. M. Tamizey de Larroque; sera publiée dans les *Vies des Poètes bordelais et périgourdins.*
Jacques de La Fons.	1623	Cop. p. M. E. Tricotel.
Jean de La Fontaine.	1450	
Guy de La Garde.	1550	
Laurent de La Graviere.	1558	
Maclou de La Haye.	1560	
Jean de La Jessée.	1596	Publ. dans *Vies des Poètes gascons.*
Jean de La Maison-Neuve.	1562	

Olivier de La Marche.	1464	Cop. p. M. Guillemin, de Chalon-sur-Saône.
Pierre de La Meschinière.	1579	Cop. p. M. Taschereau.
Guillaume de La Perriere.	1546	
Jean de La Peruse.	1554	Publ. p. Gellibert des Séguins, dans *Trésor des pièces augoumoisines.* Paris, 1863.
Antoine de La Pujade.	1608	Publ. dans *Vies des Poëtes agenais*, p. Tamisey de Larroque. Paris, Aubry. 1868.
Jacques de La Taille.	1562	Cop. p. M. Herluison, d'Orléans.
Jean de La Taille.	1573	—
Bérenger de La Tour.	1559	
Pierre de Laudun.	1597	Anal. dans Barbier, l. l. p. 242, et dans Rochambeau, l. l. p. 231.
Mathieu de Laval.	1598	Publ. p. H. Faure dans *Antoine de Laval*, Moulins, 1870. In-8°.
André de La Vigne.	1499	
Richard Le Blanc.	1550	
Jean Leblond, de Branville.	1552	
François Le Duchat.	1561	
Antoine Lefevre de La Boderie.	1584	
Nicolas Lefevre de La Boderie.	1584	
Jean Lefevre.	1565	
Jean Le Frere de Laval.	1583	
Nicolas Le Jouvre.	1549	
Jean Le Maire.	1520	
François Le Poulchre.	1595	Publ. dans *Vies des Poètes gascons.*
Olivier de Magny.	1559	Publ. p. P. Blanchemain en tête des *Gayetés*. Turin, Gay, 1869. Pet. in-4.
Marc de Maillet.	1623	Cop. p. M. Tamizey de Larroque. Sera publ. dans *Vies des Poètes bordelais et périgourdins.*
Guillaume du Maine.	1563	
Clément Marot.	1544	Publ. p. G. Guiffrey, *Notices biographiques sur les trois Marot.* Paris, Lemerre, 1871. In-8°.
Jean Marot.	1540	—
Michel Marot.	1560	—
Jean Martin.	1546	
Jean Martin.	1552	
Louis des Masures.	1550	
François de Maynard (et Gérard de Maynard, son père).	1646	Publ. avec des additions p. P. Blanchemain, en tête du *Philandre.* Genève, Gay. 1867. In-12.

Jean Meschinot.	1498	
Jean-Pierre de Mesmes.	1558	Cop. p. M. Tamizey de Larroque.
Guillaume Michel.	1555	
Jean Molinet.	1487	
Marc-Antoine de Muret.	1585	Cop. p. M. Tamizey de Larroque.
Louis Nau, sieur de la Rigauderie.		Cop. p. M. Taschereau.
Charles de Navieres.	1614	
Pierre de Nesson.	1430	
Madeleine Neveu, dame des Roches.	1587	
Jean Orry.	1555	
Nicolas Papillon.	1550	
Jean Parradin.	1547	
Jean Parmentier.	1531	
Etienne Pasquier.	1615	Anal. p. Feugère, *Essai sur la vie et les œuvres d'E. Pasquier.* Paris. 1848. In-18, p. 232-234.
Jacques Pelletier.	1582	
Guillaume Pinet.	1540	
Bernard du Poey.	1565	Publ. dans *Vies des Poètes gascons.*
Gabriel du Pont, s^r de Drussac.	1537	
Pierre Poupo.	1591	Anal. dans *Un poëte inconnu.* Paris, P. Dupont, 1847, in-8°.
François Rabelais.	1553	Publ. p. Philomneste Junior. Genève, 1867. In-12. — Cop. pour M. Taschereau.
Ragot.	1540	
Nicolas Rapin.	1608	Publ. dans le *Cabinet historique.* 1871, p. 235-257.
Mathurin Regnier.	1613	Publ. p. E. de Barthélemy, dans *Œuvres de M. Régnier.* Paris, Poulet-Malassis, 1862. — Extr. dans Rochambeau, l.l. p. 237.
Nicolas Renaud.	1565	
Pierre Rivrain.	1525	
Pascal Robin, sieur du Faux.	1588	
Claude Roillet.	1563	
Jacques de Romieu.	1584	Cop. p. M. J. Silhol, pour les *Poètes du Vivarais.*
Marie de Romieu.	1584	—
Pierre de Ronsard.	1585	Publ. p. P. Blanchemain. *Œuvres inédites de Ronsard.* Paris, 1855. In-12. — Conf. Rochambeau, *la Famille de Ronsart.*
Charles de Rovillon.	1560	

Guillaume du Sable.	1615	Publ. dans *Vies des Poètes agenais.*
François Sagon.	1560	
Meslin de Saint-Gelais.	1572	Publ. p. Gellibert des Séguins. *Trésor des pièces angoumoisines.*
Octavien de Saint-Gelais.	1502	—
Charles de Sainte-Marthe.	1555	
Scévole de Sainte-Marthe.	1644	Anal. p. L. Feugère, dans *Étude sur Scévole de Sainte-Marthe*. Paris, 1854. In-12.
Hugues Salel.	1553	
Guillaume de Saluste, sr du Bartas.	1590	Publ. dans *Vies des Poètes gascons.*— Extr. dans Rochambeau, *la Famille de Ronsart*, p. 198.
Clément de Saurs.	1585	Extr. dans Rochambeau, l.l. p. 255.
Maurice Scève.	1560	
Jean de Schelandre.	1635	Cop. p. M. Ch. Buvignier, de Verdun. — Anal. p. Ch. Asselineau dans *Jean de Schelandre*; Paris, 1854, in-8°. — Extr. dans Rochambeau, l.l. p. 240.
Thomas Sibillet.	1585	
Sylvain de Flandre (Alexandre Van den Bussche).	1588	Publ. dans *Œuvres choisies d'Alexandre Sylvain de Flandre*, etc., p. H. Helbig. Liége, 1861. In-18.
Etienne Tabourot.	1585	Extr. dans Rochambeau, l.l. p. 251.
Barthelemy Tagault.	1558	
Jacques Tahureau.	1555	Publ. p. P. Blanchemain, en tête des *Mignardises amoureuses de l'admirée.* Genève, Gay. 1868.
Claude de Taillemont.	1557	
Gabriel Tamot.	1555	
G. Teshaut.	1555	
Jacques Thiboust.	1550	Anal. p. Hipp. Boyer : *Un ménage littéraire en Berry au XVIe siècle.* Bourges, 1859. In-8°.
François Tillier.	1584	Extr. dans Rochambeau, l.l. p. 248.
Philippe Tourniol.	1630	Extr. ibid. p. 247.
Claude de Trellon.	1594	Cop. p. M. E. Tricotel.
Bonaventure du Tronchet.	1555	
Etienne du Tronchet.	1578	
Pontus de Tyard.	1605	
Charles Utenhove.	1560	
Marguerite de Valois.	1549	Publ. p. Gellibert des Séguins. *Tr. des pièces angoumoisines.*

Jean du Vigneau.	1595	Cop. p. M. Tamizey de Larroque.
François Villon.	1482	Publ. p. le Bibl. Jacob, en tête des *Œuvres de Villon*. Paris, 1854.
Guillaume Vincent.	1549	
Scalion de Virbluneau.	1599	Extr. dans Rochambeau, l.l. p. 253.
Jean de Vitel.	1588	Cop. p. M. E. Tricotel.
Nicole Volkyr.	1540	

2° Noms des poètes dont la « vie » n'est pas conservée.

François d'Amboise.	1620	Guillaume de Bonnet.	1612
Jacques Amyot.	1584	Philippe Bosquier.	1636
Abel d'Argent.	1632	Pierre Boton.	1573
David Aubin de Morelles.	1620	René Bouchet, sieur d'Ambillou.	1612
François Auffray.	1614	Pierre Boudot.	1600
Daniel d'Auge.	1584	Gabriel Bounin.	1584
Hierosme d'Avost, de Laval.	1584	Jacques Bourlé.	1585
Paul d'Ax.	1603	Etienne Bournier.	1604
Pierre d'Ayrail.	1607	Robert de Bray.	1620
		Philibert Bretin.	1584
Baptiste Badère.	1595	Jean Bretog.	1611
Jean Balin.	1608	Pierre Britoni.	1570
Louis de Balsac.	1598	Jules Cesar Bulenger	1611
Claude de Bassecourt[1].	1606	François Burgat.	1571
Jean de Beaubreuil.	1594	Marc Claude de Buttet.	1584
Christofle de Beaujeu.	1589	Guillaume du Buys.	1584
Jean Becquet.	1611		
Jean Behourt.	1604	Claude Cartaud.	1603
Guillaume Belliard.	1584	Jean des Caurres.	1589
Pierre Bessant.	1583	Salomon Certon.	1620
Jean Bertaut.	1611	François de Chantelouve.	1584
Roland de Betholaud.	1573	Jean Baptiste Chassignet.	1613
Ferrand de Bez.	1581	Jean Aimes de Chavigny.	1595
Theodore de Beze.	1605	Pierre Cheminard.	1587
Thomas Bicarton.	1588	Louis de Chesneverd.	1585
Claude Billard.	1622	De Cholieres.	1589
Claude Binet.	1579	Florent Chrestien.	1605
Joachim Blanchon.	1584	Nicolas Chretien, sieur des Croix.	1613
Jean Boiceau, s[r] de La Borderie.	1598	Etienne de Claviere.	1624
Guillaume du Bois.	1610	Gabrielle de Coignard.	1694
Jean de Boissieres.	1585	Claude Colet.	1570

1. V. sur ce poète une notice de M. René Chalon : *Fabrice de Bassecourt... et le poète Claude de Bassecourt*. Bruxelles, 1857, in-8°.

Guillaume Colletet [1].	1659
Pierre Constant.	1600
Gilles Corrozet.	1568
Antoine de Cotel.	1578
Antoine Couillard.	1573
Jacques de Courtin de Cissé.	1584
Michel Coyssard.	1623
Nicolas Dadier.	1614
Lambert Daneau.	1590
Nicolas Debaste.	1586
Christophe Deffrans.	1598
Nicolas Denisot (le cte d'Alsinois).	1559
Gervais Deshayes.	1574
Artus Désiré.	1582
Jacques Dorat.	1620
Pierre Doré.	1581
Anselme Duchastel.	1590
Guillaume Durand.	1585
Pierre Enoc [2].	1575
D'Escallis.	?
Claude d'Espence.	1571
Renault d'Ezanville.	1620
Jean Figon.	1584
Nicolas Filleul.	1584
Pierre de Fonssomme.	1611
Jacques de Fonteny.	1627
Etienne Forcadel.	1577
Germain Forget.	1615
Michel Fouqué.	1569
Catherine de Fradonnet.	1597
Le roi François Ier.	1547
Gerard François.	1600
Antoine de Fregeville.	1590
Gilles Fumée.	1575
Adrien de Gadou.	1580
Jean Galant.	1605
Christophle de Gamon.	1621
Hélye Garel.	1618
Robert Garnier.	1590
Sebastien Garnier.	1593
François Gary.	1578
Albin Gautier.	1607
Louis Godet.	1608
Gilbert de Gondoyn.	1587
François Granchier.	1588
Balthazar Grangier.	1596
Jacques Grenier, sieur de Poissy.	1586
Claude Guérin.	1608
Jules de Guersens.	1583
Guillaume de Guilleville.	1310
Jacques du Hamel.	1611
Jean Hays.	1595
Philibert Guyde, dit Hegemon.	1595
Clovis Hesteau, sieur de Nuysement.	1620
Michelet Houdonniere.	1607
Jacques Hurault, sieur de la Pitardiere.	1591
Roland du Jardin.	1611
Pierre Joly.	1589
David Jossier.	1604
De La Coulange.	1598
Isaac de La Grange.	1613
Adrien de La Morliere.	1629
Odet de La Noue.	1594
Luc de La Porte.	1584
Pierre de La Primaudaye.	1600
Jean de Larcher.	1602
Pierre de La Roche.	1572

1. La notice sur G. Colletet était de P. Cadot, avocat au Parlement de Paris. Elle a été analysée par M. Tamizey de Larroque dans la notice qu'il a mise en tête des *Vies des poètes gascons*.

2. Ce poète est le même que celui qui figure dans notre première liste au mot *Pierre de la Meschinière*. Mais comme, d'après les tables que nous avons eues entre les mains, G. Colletet avait ici encore fait deux hommes du même poète, qu'il appelle même la première fois *la Merquinière*, nous avons cru devoir faire deux articles différents.

Guillaume de La Tayssonniere. 1575
De La Valletterye. 1604
Benjamin de La Villatte. 1644
Jules Cesar Le Besgue. 1586
Gabriel Le Breton. 1578
Louis Le Caron. 1602
Antoine Le Chevalier. 1607
Robert Le Chevalier 1607
Michel Le Comte. 1579
Nicolas Le Digne. 1611
Guy Lefevre de La Boderie. 1585
Jean Baptiste Lefrancq. 1625
Jacques Le Gras. 1584
Pierre Leloyer. 1633
Jean Le Masle. 1586
Nicolas Le Masson. 1608
Charles Le Moulnier. 1587
Robert Le Rocquez. 1599
Marin Le Saulx. 1578
Jean Le Saulx d'Espanney. 1608
Marc L'Escarbot. 1640
Auger de L'Estrille. 1587
Nicolas Le Sueur. 1615
Le Vasseur. 1590
Guillaume de Lorris. 1263
François de Louvencourt. 1634

André Mage, sieur de Fief-Melin. 1601
Pierre Maginet. 1623
Etienne de Maisonfleur. 1578
Philippe de Maldghem. 1600
Anne de Marquets. 1588
Jean Martin. 1580
Du Mas. 1609
Pierre Mathieu. 1585
Pierre de May. 1567
Jean de Meung. 1316
Olivier Mérault. 1600
Claude Mermet. 1584
Honorat Meynier. 1638
Claude Minos (ou Mignault). 1601
Jacqueline de Miremont. 1607
Jacques Mondot. 1605
Jean Edouard du Monin. 1586
Antoine de Montchrestien. 1621
Nicolas de Montreux. 1607
Pierre Moreau. 1584
Jean Morel. 1587
Claude de Morenne. 1606
Pierre de Mouchault. 1607
Pierre Moysson. 1611

Pierre Nancel. 1637
Jean du Nesme. 1608
Guillaume Niverd. 1570
Milles de Norry. 1584
Cesar Nostradamus. 1615
Michel de Nostre Dame. 1567
Claude Nouvelet. 1578

Didier Oriet. 1606
Louis Orléans. 1629

Margarit Pageau. 1600
Claude Palliot. 1598
Marc Papillon, sieur de Lasphrise. 1600
Jean Passerat. 1602
Nicolas Pavillon. 1585
Julien Peleus. 1621
Claude Pellejay. 1613
Jacques Perrache. 1585
François Perrin. 1599
Jacques Pichou. 1631
Nicolas Pinon. 1590
Jean de Planche, sieur du Chastelier. 1610
Jean des Planches. 1571
Guillaume de Poetou. 1565
Simon Poncet. 1589
Alexandre de Pont-Aimeri. 1619
Claude de Pontoux. 1579
Gabriel Pot. 1585
Pierard Poullet. 1598
Denis Pourée, sieur de Vendes. 1598
Christofle du Pré, s[r] de Passy. 1584
Jean Prévost. 1612
Pierre Prévost. 1605
Estienne Privé. 1604

Claude Quignon. 1571
Michel Quillian. 1598

Alphonse de Ramberviller. 1601
Gabriel Ranquet. 1640
Jean Regnier de Guerchy. 1463
Noel de Renneville. 1636
Nicolas Richelet. 1624
Jules de Richy. 1604
Jean Robelin. 1585
Catherine des Roches. 1587
Louis Roland. 1615
Nicolas Romain. 1606
François de Rosieres. 1619
Jacques Rougeart. 1579
André de Roussant. 1595
Yves Rouspeau. 1584
Jean Roux. 1610

François de Sainct-Père. 1610
Jacques de Saint-Germain. 1587
Jacob Salesse. 1600
Louis Saunier. 1584
Nicolas Sauvaigeot. 1598
Lazare de Selve. 1615
Arnaud Sorbin. 1606
Pierre Sorel. 1569
Martin Spifame. 1583

Pierre Tamisier. 1591
René du Tertre, sr de La Motte. 1636
Charles Toutain. 1584
Claude Odde de Triors. 1584
Claude Turrin. 1572

Anne d'Urfé. 1609

De Valagre. 1588
Etienne Valancier. 1580
Jean Valet. 1608
Charles de Valois (Charles IX). 1574
Jean Vatel. 1585
Aymard de Veins. 1599
Jean de Vilgers. 1580
Hubert Philippe de Villiers. 1585
Jacques des Comtes de Vintemille. 1580
Benoist Voron. 1584

Henri de Wachtendonk. 1597

Il nous reste en terminant à adresser un appel à tous les érudits, à tous les bibliophiles de Paris et de la province. Nous faisons depuis un mois tous nos efforts pour rendre plus complètes les deux listes qui précèdent, et nous avons frappé à bien des portes qui se sont obligeamment ouvertes. Cependant il doit encore en exister des copies ou des éditions partielles que nous n'avons pas retrouvées. Nous prions instamment, dans l'intérêt commun, toutes les personnes qui connaîtraient des copies ou des extraits de Colletet non mentionnés dans cet article, ou qui y relèveraient des erreurs et des omissions, de vouloir bien nous adresser leurs notes et leurs observations à la Bibliothèque nationale. Par leur concours, ce travail pourra devenir moins imparfait.

Léopold Pannier.

Paris, 24 mai 1872.

DOCUMENTS RELATIFS

à l'exécution du décret du 5 février 1810.

Le 5 février 1810, Napoléon Ier rendit un décret contenant règlement sur l'imprimerie et la librairie, qui portait entre autres dispositions : Art. 1er. Il y aura un directeur général, chargé, sous les ordres de notre ministre de l'intérieur, de tout ce qui est relatif à l'imprimerie et à la librairie. Art. 10. Il est défendu de rien imprimer ou faire imprimer qui puisse porter atteinte aux devoirs des sujets envers le souverain, et à l'intérêt de l'État. Art. 12. L'imprimeur remettra ou adressera sur le champ au directeur-général de l'imprimerie et de la librairie et en outre aux préfets copie de la transcription faite sur son livre (du titre de chaque ouvrage qu'il devra imprimer et du nom de l'auteur) et la déclaration qu'il a l'intention d'imprimer l'ouvrage..... Art. 13. Le directeur-général pourra ordonner, si bon lui semble, la communication et l'examen de l'ouvrage et surseoir à l'impression. Art. 14. Lorsque le directeur-général aura sursis à l'impression d'un ouvrage, il l'enverra à un censeur..... Art. 15. Notre ministre de la police générale et les préfets dans leurs départements feront surseoir à l'impression de tous les ouvrages qui leur paraîtront en contravention à l'art. 10 : en ce cas, le manuscrit sera envoyé dans les vingt-quatre heures au directeur-général.....

Le comte Portalis fut d'abord nommé directeur-général, il fut destitué par décret du 4 janvier 1811; il eut pour successeur le général baron de Pommereul nommé le 11 janvier de la même année. Les censeurs étaient d'abord Ch. Lacretelle, Sauvo, De la Salle, Des Renaudes, Schiaffino, Esménard, Le Montey, de Dampmartin.

Chaque semaine on dressait dans les bureaux de la direction générale un bulletin mentionnant les manuscrits examinés par les censeurs avec les propositions faites par eux, un résumé de leur rapport et la décision prise par le directeur. On mentionnait aussi les faits relatifs à la librairie et à l'imprimerie qui paraissaient le plus importants. La ville qui a été le siége des différentes opérations est toujours indiquée. A la marge est un numéro d'ordre pour chaque opération. Nous avons trouvé dans les papiers d'un ancien employé au ministère de l'intérieur un registre portant copie de ces bulletins hebdomadaires depuis la dernière semaine de septembre 1810 jusqu'à la dernière du mois de décembre de la même année inclusivement, plus, sur des feuilles volantes, les bulletins hebdomadaires des trois premiers mois de 1814. Le tout a été déposé aux Archives nationales.

Nous donnerons ici des extraits de ces bulletins. Chacun est précédé de son numéro d'ordre, et du nom de la ville à laquelle se rapporte l'opération. Tous ceux qui ne portent pas de nom de ville se rapportent à Paris. Tous les bulletins pour lesquels nous n'avons pas mentionné l'année 1814 se rapportent à 1810. Nous avons distribué les bulletins sous différents chefs afin de rapprocher ceux qui expriment les mêmes tendances.

Charles THUROT.

Tranquillité publique.

268. Le libraire Nicolle a suspendu ses paiemens cette semaine, et l'on annonçait un déficit de 900,000 francs à un million. Ses créanciers se sont réunis. Il paraît que les plus considérables ont desintéressé les petits, et M. Nicolle est rentré, avec leur consentement, à la tête de ses affaires, sous condition d'avoir payé toutes ses dettes dans cinq ans. On a voulu prétendre que la suppression de l'ouvrage de Mme de Staël[1] était la cause de cette faillite, mais on ne peut évaluer sans exagération à plus de 30,000 fr. les frais que cet ouvrage a pu coûter au Sr Nicolle, et cette somme n'a pu entraîner sa ruine. Il faut remarquer que les nouveaux libraires, et spécialement celui-là, font de trop grandes affaires. Il lui fallait chaque mois de 100 à 120,000 fr. pour ses paiemens. La librairie, quelque florissante et quelque profitable qu'elle puisse être, ne comporte pas un tel mouvement d'argent. Il faut nécessairement compter sur le succès de certains ouvrages de parti, pour espérer de telles rentrées; mais aujourd'hui il ne doit plus paraître d'ouvrages de parti, et dès lors un bon ouvrage ne peut s'écouler que lentement. Quand l'opinion n'a pas de fantaisie, on ne s'arrache pas les livres; il est nécessaire que la littérature prenant cette assiette tranquille qui lui convient, et quittant ce ton frondeur, chagrin ou aggressif qu'on lui avait donné le siècle passé, la Librairie change d'allure et devienne le commerce de livres de bibliothèque et d'instruction, et cesse d'être celui des brochures séditieuses.

36. *De l'industrie nationale de l'homme dans son état de civilisation* par M. Maillet, magistrat de sûreté de l'arrondissement de Montluçon... Les Censeurs reculent devant de pareilles productions. Ils voudraient pour l'honneur de notre littérature s'armer contre eux des rigueurs de la critique. Mais le Directeur général de la Librairie pense qu'il doit être permis de déraisonner à ceux qui ne nuisent ni à l'État ni aux mœurs par leurs mauvais raisonnements, et qu'un livre qui, de sa nature, ne peut avoir ni acheteurs, ni lecteurs ne saurait faire tort à notre littérature.

8. (*Strasbourg.*) L'examen ordonné des almanachs qui s'impriment en cette ville, a prévenu l'insertion de diverses prophéties politiques, qui paraissaient dictées par la malveillance, ou au moins par l'irréflexion; on annonçait une grande révolution dans un État voisin, la mort de quelques grands princes, etc., etc.

96. (*Bordeaux.*) Le sieur Coudère, imprimeur de cette ville, voulait réimprimer les pièces du célèbre procès du Sr Ponterie Escot. Le Directeur général de la Librairie lui en a fait défenses expresses, après s'être convaincu par l'avis de MM. les Préfets de la Gironde et de la Dordogne que cette réimpression était propre, sur les lieux où la scène s'était passée, à réveiller des haines et à troubler l'ordre public.

97. (*Strasbourg.*) Par sa lettre du 17 octobre M. le Préfet du Bas-Rhin fait

1. Sur l'Allemagne.

connaître qu'il a fait disparaître de plusieurs almanachs soumis à son examen par ordre du Directeur général de la Librairie, des chansons et des traits propres à exciter les uns contre les autres les divers corps de métiers et à donner lieu à des rixes.

143. (*Bruges.*) Le Préfet du département de la Lys, d'après les instructions du Directeur général de la Librairie, a fait retrancher d'un almanach pour 1811 un article relatif à la désertion du général Sarrasin.

325. (*Laon.*) M. le Préfet du Département de l'Aisne a interdit la vente d'un petit imprimé contenant un recueil de faits atroces et heureusement denués d'authenticité, tendants à effrayer les esprits, à jeter des doutes sur la sûreté des personnes et à calomnier le gouvernement de Sa Majesté et la nation française. Cette mesure est la suite des instructions données à MM. les préfets par le Directeur général de la Librairie.

Esprit monarchique. Personne de l'empereur.

2. Saisie de 240 exemplaires d'un ouvrage obscène, imprimé pour le compte de M. Paloy, qui en était l'auteur, en contravention au reglement du 5 février 1810, sans nom d'auteur, sans nom d'imprimeur, sans déclaration préalable. Ce Paloy a eu quelque célébrité pendant la révolution. C'était un des fameux patriotes du faubourg Saint-Antoine. L'Assemblée constituante lui avait concédé la propriété des terrains de la Bastille, dont il envoyait des pierres à toutes les communes. C'est un bon vivant qui a jugé à propos d'écrire, en très-mauvais style, l'histoire fort sale de ses amours avec une fille du Palais-Royal. Il a consenti gaiement à la saisie moyennant quelques exemplaires qu'on lui a laissés de sa joyeuse œuvre. Il professe une haute admiration et un vif attachement pour la personne de Sa Majesté, et il exprime ses sentimens d'une manière assez piquante, en style de 1789.

10. Pourquoi ne remarque-t-on pas, à ce sujet, combien il serait desirable qu'on pût distinguer de tant de productions indigestes qui paraissent sur l'histoire de notre tems, deux cents pages éloquentes, riches de faits non encore exposés et appuyés sur les témoignages les plus authentiques, qui retraçassent la gloire de la patrie et de son auguste chef sous des couleurs vives et nobles et qui pussent familiariser les élèves des Lycées avec les hauts faits du fondateur de l'Empire, comme ils le sont avec ceux des héros de l'antiquité, qui gravassent dans leur mémoire les noms des batailles d'Iéna et de Friedland, comme le sont ceux des batailles d'Arbelles ou de Marathon, et qui leur fit connaître au moins aussi bien l'origine du Code Napoléon que celle des douze Tables. Un des torts de notre éducation moderne a toujours été de nourrir exclusivement la jeunesse de souvenirs étrangers. Les générations élevées par l'Université impériale doivent être nourries avec notre propre histoire : c'est là, surtout, qu'elles puiseront les sentimens d'admiration, d'amour et de fidélité qui doivent les attacher à l'Empereur et à son auguste race. C'est ainsi et ainsi seulement que l'Université remplira le but de son institution. Un mot, un signe pourraient nous donner les

ouvrages classiques dont nous aurions besoin, et les plumes les plus exercées et les plus éloquentes brigueraient à l'envi l'honneur de les tracer.

17. Suivant le même censeur (Lacretelle), le second de ces ouvrages (*Précis historique et politique de la révolution française et des évènemens qui l'ont suivie jusqu'au mariage de l'empereur*) est aussi mal pensé que mal écrit. Les inconvenances y sont si multipliées que des corrections ou des retranchemens ne pourraient remédier à un ensemble vicieux. Les intentions de l'auteur ne paraissent pas mauvaises, mais son républicanisme concorde mal avec la soumission qu'il professe pour l'ordre actuel. C'est d'un autre ton et d'une autre manière qu'il faut peindre de tels sujets.

18. Le Directeur général de la Librairie a fait arrêter la vente des 7e, 8e et 9e volumes du *Dictionnaire historique et biographique* de Prudhomme, parce qu'ils étaient encore à l'examen. Cette mesure était d'autant plus necessaire que le 8e a besoin d'un carton. A l'article *Hennin*, ancien premier commis des affaires étrangères, homme dont le nom ne se serait sûrement pas trouvé dans un dictionnaire pareil, si dans un siècle où tout le monde écrit, on n'avait aussi la bizarre prétention d'écrire le nom de tout le monde, on parle, on ne sait pourquoi, d'un poème qu'il avait composé dans sa vieillesse, intitulé : l'*Illusion*, et qui est demeuré manuscrit. Dans cette production de la décrépitude d'un homme d'ailleurs estimable, il exhalait avec amertume ses regrets et son mecontentement de l'ordre de choses nouveau. Il faut laisser ce radotage dans la tombe de son auteur, et il est inutile d'exciter la curiosité des oisifs pour un pareil non sens. Le carton va être fait. L'ouvrage était commencé d'imprimer avant le 5 février 1810.

19. On ne parle pas de l'examen des nombreux almanachs qui se préparent pour 1811, et des corrections auxquelles il donne lieu. Mais les résultats du travail seront de rectifier à la longue les idées du peuple sur beaucoup de points. On sera probablement en mesure pour 1812 d'en diriger la composition, et on les remplira d'anecdotes, de chansons et de récits propres à entretenir le patriotisme et le dévouement à la personne sacrée de Sa Majesté et à la dynastie napoléonienne.

48. *La Bataille de Lodi*, poëme : monument pitoyable élevé à la mémoire d'un des plus mémorables faits d'armes dont l'histoire ait consacré le souvenir. L'auteur s'y montre ignorant des circonstances d'une action dont tous les Français connaissent les moindres détails. Du reste, il a traité son sujet sans autre inconvenance que celle qui résulte de son peu de talent.

83. *La Muse normande* par M. Baudin, frère de Baudin des Ardennes, député à la Convention. Les vers sont mauvais, mais l'esprit est bon. L'auteur adresse, jusques dans de plates fables, de fervens hommages au héros de la France et à son auguste épouse. On peut être bon français et faire mal les vers ; mais comme ceux-ci ne contiennent rien d'inconvenant ou de répréhensible, on a pensé qu'il fallait laisser exhaler à M. Baudin ses louables sentimens en méchantes rimes.

91. On a fait disparaître d'un autre (ouvrage) intitulé : *Le petit Théâtre de l'Univers*, une critique inconvenante de quelques préparatifs qui avaient eu lieu

pour les fêtes du mariage de LL. MM. II. et RR. Un si beau tableau doit être présenté sans ombre.

92. Le manuscrit dont le Directeur général a défendu l'impression est intitulé : *Panégyrique de l'Empereur*. L'auteur est un prêtre allemand qui paraît, avec de bonnes intentions, avoir recueilli dans l'Écriture tous les passages qui lui semblaient propres à louer Sa Majesté, mais qui l'a fait avec si peu de discernement, que son ouvrage n'est propre qu'à le couvrir d'un ridicule qui rejaillirait, si la chose était possible, sur les Livres saints et sur la personne sacrée de l'Empereur.

108. Une réimpression d'un livre intitulé : *Histoire de Bonaparte*. On a pensé que ce titre était inexact et inconvenant; on l'a remplacé par le suivant : *Mémoires pour servir à l'histoire des campagnes de Napoléon le Grand*. On a pareillement exigé la suppression de quelques détails sur les premières années de la vie du héros, et différens discours mis dans sa bouche en différentes circonstances. Il est trop difficile de traiter un pareil sujet dignement pour qu'on soit étonné de l'imperfection de tant d'ouvrages entrepris sur un thème si beau et si fécond. On souffre à voir travestir ou rendre en mauvais termes ce qui est grand et beau de sa nature. On serait tenté d'écarter tout autre qu'Apelle du soin de peindre Alexandre; mais il faut compâtir à l'empressement du Public qui ne peut voir ses images assez répétées et à la bonne intention des écrivains qui ne croyent pouvoir mieux employer leur plume. On s'est donc décidé à n'écarter de ce genre que ce qui blesse les convenances ou le dévoir.

110. L'ouvrage intitulé : *Histoire des arts en France par les Monumens*. C'est une description du Musée des monumens français par leur conservateur, M. Alexandre Lenoir. L'auteur s'était laissé aller, à propos des Champs Elysées, à dire que les Dieux étaient une invention de l'ignorance; que le dogme de la vie future avait perfectionné la superstition et que les législateurs et les hiérophantes avaient corrompu et asservi les hommes. On l'a prié de modifier ces locutions qui attaquent l'existence de Dieu, l'immortalité de l'âme et le respect dû aux législateurs. On peut dans un ouvrage de philosophie discuter les points les plus importans de la religion naturelle, mais il ne faut pas dans un livre, pour ainsi dire populaire, glisser des maximes contraires à des dogmes qui n'appartiennent pas moins à la sociabilité qu'à la religion. Il ne faut surtout pas, dans de pareils écrits, représenter les législateurs comme des tyrans et des corrupteurs. C'est sans doute par inadvertance que de semblables expressions s'étaient glissées sous la plume de l'estimable M. Lenoir, et ici la censure l'a servi en servant l'État.

117. (*Lyon.*) Les bons effets de l'examen des almanachs par les Préfets s'y font sentir. M. le Cte de Bondy marque par sa lettre du 27 octobre qu'il a fait retrancher de l'Almanach des Muses de Lyon une pièce qui pouvait prêter à des applications politiques qu'il était convenable de prévenir.

129. Les 5e et 6e parties du même ouvrage (*Histoire des généraux français* par M. de Chateauneuf). Elles contiennent des notices sur les Généraux Kléber, Massena, Desaix et Latour-d'Auvergne. La notice sur Kleber était terminée par un éloge démesuré que la malveillance ou la sottise aurait pu faire envisager

comme un trait lancé d'une main impuissante contre une gloire et une renommée au dessus de toutes les gloires. Cet éloge a disparu.

164. *Sentiment impartial sur l'Exposition de* 1810. On a fait disparaître..... une phrase ambitieuse de l'auteur sur la durée des Empires.

187. Le tome 1[er] d'un ouvrage intitulé : *Abrégé de l'Histoire romaine depuis la fondation de Rome jusqu'à la translation de l'Empire à Constantinople, enrichi de* 34 *estampes représentant* 102 *sujets historiques*. Ce volume s'étend jusqu'à la fin de la 3[e] guerre punique. L'auteur a mis à contribution Anquetil, Rollin et Vertot. Il les cite quelquefois; il les transcrit même, quand il croit y trouver des réflexions remarquables : il s'attache à développer les traits d'histoire qui forment le sujet des gravures. Son style est clair et coulant. En général, tous ces abréviateurs historiques qui écrivent pour les enfants, ne songent pas assez aux tems et au pays dans lesquels ils écrivent. Leurs jugemens devraient avoir pour base les intérêts présens de l'Etat et les devoirs naturels des sujets. Ce serait le seul moyen de rendre leur travail, non seulement sans danger, mais d'une utilité incontestable, et cette méthode aurait encore l'avantage de doubler leur mérite comme auteurs en leur imprimant ce caractère d'originalité qui leur manque. Le Directeur général de la Librairie, après avoir agi sur les ouvrages populaires dont il s'occupe de rectifier la direction en ce moment, entreprendra, si le Ministre de l'Intérieur l'approuve, et si Sa Majesté l'agrée, d'étendre une utile réforme sur les ouvrages et les compilations destinés à l'enfance. C'est un objet important; les premières impressions doivent porter au fond du cœur et graver dans l'esprit encore tendre des enfans les sentimens et les opinions qui doivent les gouverner toute leur vie. C'est ainsi que dans les écoles du premier âge, on enseignait à Rome les Lois des douze Tables.

195. *Beautés historiques de la Maison d'Autriche*. C'est une Compilation de l'histoire de la maison d'Autriche assez rapidement tracée, sans esprit de système et avec l'intention de l'impartialité. Les retranchemens consistent en un prétendu mot de l'empereur Rodolphe, qui prétendait que Rome ressemblait à l'antre de la fable, et qu'il ne fallait pas que les Rois y allassent parce qu'ils n'en revenaient plus; et en un autre apophthegme de l'Empereur Charles Quint contre la nature humaine. Au reste les réflexions faites plus haut à l'occasion de l'Abrégé de l'Histoire romaine trouveraient ici leur application, et d'autant mieux qu'il s'agit d'une histoire moderne.

218. Une nouvelle édition d'un livre allemand destiné à l'instruction de la jeunesse. On a exigé que l'éditeur refondît la partie géographique de son livre destiné aux écoles des départemens du Rhin et le mît en harmonie avec la constitution actuelle de la France et de l'Europe. On a exigé de plus qu'il retouchât la partie historique pour en faire disparaître ce que les circonstances proscrivent et pour y insérer les faits glorieux qui ont accompagné et suivi la fondation de l'Empire et que les livres scolaires doivent de bonne heure enseigner à nos enfans.

239. Un manuscrit intitulé : *Epitome rerum gestarum a Napoleone Magno*. Cet ouvrage destiné aux jeunes gens qui apprennent le latin est remarquable par le

choix du sujet et le mérite de l'exécution. L'auteur a rempli une partie des vœux que nous avons exprimés plusieurs fois, en nous donnant un livre élémentaire latin et vraiment national, que l'on pourra mettre entre les mains des enfans à côté de l'*Appendix de Diis* et (de) l'*Epitome rerum gestarum a viris illustribus*. L'ouvrage commence à la guerre d'Italie en 1796 et finit au mariage de l'Empereur. L'admiration la plus franche pour le héros qui nous gouverne se manifeste à chaque instant. Les faits d'ailleurs sont en général bien choisis, bien racontés. Le latin est presque toujours pur et même élégant. Il présente de très heureuses imitations de Tite Live. Les corrections qu'on a exigées tiennent à quelques traits un peu trop forts contre la Révolution, à quelques expressions trop avantageuses aux Anglais, au retranchement de quelques faits inutiles ou inconvenans. L'auteur de cet ouvrage est M. Blancvillain; il mérite encouragement et récompense.

245. Le second numero d'un écrit intitulé : *Sentiment impartial sur le salon de* 1810. Ce numéro est assez piquant, en général bien écrit et de bon goût. On n'a eu qu'à faire disparaître quelques expressions qui ne sentaient pas assez le respect et qui avaient échappé à l'auteur en parlant de Sa Majesté.

256. *De la conservation des femmes, ouvrage utile à la population* par le Docteur Alphonse Leroy . . . . Il saisit avec empressement l'occasion de rendre à S. M. l'Empereur et à S. M. l'Impératrice, un hommage dicté par l'enthousiasme et cette profonde reconnaissance qui anime tous les Français.

281. Les 4e, 5e et 6e volumes de l'*Histoire générale et raisonnée de la diplomatie française depuis la fondation de la monarchie jusqu'à la fin du règne de Louis XVI, avec des Tables chronologiques de tous les Traités conclus avec la France* par M. De Flassan. Cet ouvrage dont il a été fait mention dans les divers rapports faits à S. M. à l'occasion des prix décennaux, occupe un rang distingué au milieu de la frivolité actuelle de notre littérature. S'il paraissait pour la première fois, il aurait pu donner lieu à beaucoup d'observations. On se serait demandé si un tel ouvrage devait ou pouvait paraître sans le concours du gouvernement; s'il n'y a pas une certaine inconvenance à mettre, pour ainsi dire, l'autorité à nu, et à montrer à tous les yeux les ressorts secrets et fragiles de la grande machine politique; s'il n'est pas dangereux de faire connaître aux amis comme aux ennemis quel but on avait, quand on tenait tel langage, et de quels moyens on s'est servi pour arriver à ses fins. Mais l'ouvrage est déjà publié. L'ancienne diplomatie, même celle du règne de Louis XVI, est aussi vieille que si elle avait deux mille ans. Tout est changé autour de nous. Il ne s'agit pas seulement d'une nouvelle dynastie; ce sont les tems qui ne sont plus les mêmes. L'Empereur a commencé une nouvelle ère pour le monde politique : même l'ordre social, même l'art de gouverner, comme celui de vaincre et de combattre sont renouvelés en entier. Il ne restait qu'une difficulté. L'auteur ajoute à son ouvrage plus de mille pages de nouveaux matériaux. Il a eu à sa disposition les nombreux portefeuilles de M. de Breteuil : il y a puisé, et il ne se borne pas à publier des pièces déjà imprimées. Un Décret du 20 Février

1809 porte que les manuscrits des archives du Ministère des relations extérieures, soit que ces manuscrits existent dans les dépôts auxquels ils appartiennent, soit qu'ils en ayent été soustraits, ou que les minutes n'y ayent pas été déposées, au terme des anciens règlemens, ne peuvent être imprimés et publiés sans autorisation. L'article 2 ajoute que cette autorisation sera donnée par le Ministre des relations extérieures, pour la publication des ouvrages dans lesquels se trouvent des copies, extraits ou citations de manuscrits qui appartiennent aux archives de ce ministère. Le Directeur général de la Librairie a en conséquence écrit à M. le Duc de Cadore pour savoir s'il consentait à la publication de l'ouvrage de M. De Flassan. Son Excellence a répondu qu'elle ne voyait aucun inconvénient à ce que cet ouvrage fût soumis aux règles ordinaires de la censure. Le Censeur a dû passer outre, et il a donné son approbation, après avoir engagé l'auteur à faire disparaître une cinquantaine de phrases qui lui ont paru blesser certain genre de convenance. Il résulte de son rapport que sous le point de vue littéraire, l'ouvrage est plein de mérite, quoique le style n'en soit pas toujours soutenu; que les principes politiques et moraux en sont bons et sevères et tels qu'il importe de les voir dans les livres, quoique la force des circonstances n'en permette pas toujours l'application; en un mot, qu'il est exempt de toute mauvaise intention.

291. Un ouvrage intitulé : *Manuel de l'adolescence, ou Entretiens d'un père avec ses enfans*. Cet ouvrage consiste dans de petits entretiens d'un père avec ses enfans sur la morale, l'histoire naturelle, la géographie, l'histoire, la mythologie. On y a rectifié les notions erronées des mots *Monarchie*, *Royaume*, *Sujets*, et on y a inséré quelques détails propres à inspirer aux enfans des idées justes de ce qu'a fait pour la France l'auguste fondateur de l'Empire.

303. Un écrit intitulé : *Histoire de la belle Helaine de Constantinople mère de S[t] Martin de Tours en Touraine et de S[t] Brice*. C'est ici un de ces opuscules qui composent la pacotille des colporteurs. On travaille à les épurer, et le Directeur général de la Librairie se propose de les remplacer peu à peu, aidé de MM. les préfets, par des écrits dignes du siècle et propres à entretenir dans les âmes et à y rallumer les sentimens d'amour et de fidelité pour le souverain, l'esprit d'honneur, de bravoure et de générosité qui doivent former parmi nous un véritable esprit national. Le petit écrit mentionné ici a été trouvé sans inconvénient.

317. Une nouvelle édition d'un ouvrage intitulé : *Livre général des rêves de Cagliostro et de M. Menut de S[t] Mesmin*. Cet écrit est destiné aux heureux (*sic*) habituels de la loterie ainsi que toutes les autres nombreuses productions de son auteur. Ces productions ridicules et bizarres ne profitent qu'à M. Menut de S[t] Mesmin, car les administrateurs de la loterie pensent qu'elles sont plus propres à detourner les fonds qui lui sont destinés par la cupidité ou l'amour du jeu, qu'à provoquer de nouvelles mises. Quoi qu'il en soit, l'auteur consacre les cinq premières pages de son livre aux rêves qui retracent différentes actions de Sa Majesté l'Empereur. Il serait trop sévère de considérer cette idée comme irrespectueuse, puisque les grandes choses qu'a faites l'empereur doivent naturellement

remplir de sa présence l'âme des Français dans toutes ses situations. Mais on a exigé le retranchement de trois rapprochemens maladroits que la malveillance ou la sottise aurait pu relever.

294. Au commencement du mois (décembre), le Directeur général de la Librairie avertit M. le Préfet de police, que, soit que l'on cherchât à placer des exemplaires d'un ouvrage intitulé : *la Biographie moderne*, autrefois saisi, soit, comme quelques personnes le pensaient, qu'on l'eût réimprimé sous le titre de *Dictionnaire des grands hommes de la Révolution ou des géans (sic) révolutionnaires*, des agens couraient et s'agitaient chez les libraires et bouquinistes de Paris pour en prendre des exemplaires à 96 francs. Les uns prétendaient que l'édition venait des Départemens, et d'autres, directement d'Angleterre. On assurait que l'Empereur et sa famille étaient très maltraités dans cette ouvrage. Les informations prises par M. le Préfet de police donnaient à penser que c'était du côté de Bruxelles que devait se diriger la surveillance. L'Inspecteur de la Librairie, à la résidence de Rouen, mande que, vers le 15 du courant, un individu inconnu dans cette ville y a offert cet ouvrage à plusieurs libraires qui l'ont refusé. Leur opinion est que c'est le reste de l'édition saisie à Paris en 1807. On continue à suivre cette affaire qui pourrait prouver que les ennemis de la France cherchent à continuer de sourdes hostilités par la voie des pamphlets et des calomnies.

324. (*Lyon.*) On a parlé dans le bulletin précédent des tentatives obscures faites à Paris et à Rouen pour placer des exemplaires de l'ancienne édition de la Biographie ou Dictionnaire biographique des personnages vivants ou morts qui ont joué un rôle dans la révolution, ou pour faire circuler des exemplaires d'une nouvelle édition dans laquelle le nom sacré de Sa Majesté et son auguste famille ne seraient pas respectés. L'Inspecteur de la Librairie à la résidence de Lyon mande en date du 22 du courant (Déc.) qu'on en a vendu en grand secret dans cette ville au prix de quatre louis. Il ajoute qu'aucun libraire ne s'en mêle ou ne parvient à s'en mêler, qu'on les chercherait en vain dans les magasins : qu'on ignore où est le dépôt et que les exemplaires se débitent par l'entremise de personnes étrangères à la librairie. Il espère obtenir quelques resultats plus certains de ses recherches ultérieures.

Royauté. Royalisme.

6. (*Florence.*) Saisie de six exemplaires de la traduction italienne du Cimetière de la Madeleine, qu'on voulait introduire en Toscane, et qui venait du Royaume d'Italie. Ce mauvais roman a l'inconvenient de revenir sur des circonstances trop près de nous pour appartenir à l'histoire, et qui ne doivent dans aucun tems être du domaine des romans.

63. *Le Prospectus d'un nouvel Emile* par un ancien professeur de l'Université retiré dans le département du Bas-Rhin. Il indiquait son héros comme un ancien seigneur forcé d'émigrer par la Révolution. On a fait disparaître cette indication. On n'a pas besoin d'avoir été émigré pour donner une éducation chrétienne à ses enfans.

69. Le Directeur général de la Librairie a fait saisir chez l'imprimeur Tiger et chez le libraire Montaudon 250 exemplaires d'un almanach pour 1811 intitulé : *Ludoviciana*, imprimé à Lille, arrivé, l'avant-veille, de cette ville et contenant le portrait et le testament de Louis XVI et un recueil d'anecdotes le concernant. Sur la couverture, on voyait d'un côté le Tems et de l'autre la Renommée.

Il est remarquable que les déclarations d'ouvrages viennent de faire connaître au Directeur général de la Librairie que dans les derniers jours du mois d'août, l'imprimeur Farge a imprimé pour le libraire Bonneville 2,000 exemplaires du Testament de Louis XVI. Un inspecteur de la librairie en suit la trace.

93. Le 22 (octobre), le Directeur général de la Librairie a fait rompre chez le sieur Farge, imprimeur, rue du Cloître S[t] Benoît, les formes d'un écrit intitulé : *Testament de Louis XVI*, que cet imprimeur avait déclaré devoir imprimer au nombre de 2000 exemplaires pour le compte du S[r] Bonneville, marchand d'estampes, rue S[t] Jacques, ainsi qu'il en a été fait mention au précédent bulletin. Farge a déclaré n'avoir tiré et livré que 300 exemplaires, le reste devant l'être à fur et mesure. L'inspecteur, M. Loraux, après avoir fait rompre la planche en sa présence, s'est rendu chez le S[r] Bonneville, où ayant demandé compte des 300 exemplaires, il en a trouvé encore 138 qu'il a saisis. Le S[r] Bonneville a déclaré avoir vendu le reste à des colporteurs ou commissionnaires pour les provinces. Il paraît qu'avant l'établissement de la Direction générale de la Librairie, ce commerce se faisait librement, et l'on évalue à 10,000 le nombre d'exemplaires de ce Testament qui ont été imprimés à Paris dans les dernières années.

94. Le 25 (octobre), le Directeur général de la Librairie a fait saisir chez le S[r] Lerouge, libraire, 426 exemplaires du Roman d'*Irma* et 429 des *Mémoires de Mesdames*, tantes du roi, plus chez différens libraires plusieurs exemplaires du *Cimetière de la Madeleine*. La profusion avec laquelle (sont répandus) le premier et le dernier de ces ouvrages dont l'effet naturel est de rappeler avec intérêt les derniers personnages de la Maison de Bourbon qui ont vécu en France, exige des mesures de répression. Il faut d'autres notions historiques aux générations qui s'élèvent, et les souvenirs du passé doivent céder à l'éclat du présent.

98. (*Lille.*) On a saisi en cette ville par ordre du Directeur général de la Librairie l'édition entière du *Ludoviciana*, faite sous la forme d'un almanach pour l'année 1811 chez les S[rs] Blocquel et Castiaux, imprimeurs. La visite a été faite le 19 (octobre) et a duré depuis six heures du matin jusqu'au soir. Elle a procuré beaucoup d'autres ouvrages prohibés, dont le Directeur général de la Librairie n'a pas encore reçu l'état. On a continué les jours suivans les recherches ordonnées dans les succursales de leur maison à Paris.

109. Le second volume d'un ouvrage intitulé : *Les tombeaux du 18[e] siècle*. L'auteur y passe en revue tous les hommes remarquables de cette centurie, dont il feint de visiter les tombeaux. Jusqu'aux personnages de la révolution, son travail n'a donné lieu à aucune observation. Arrivé à cette époque il prétendait traduire sur la scène tous les hommes qui ont figuré dans nos troubles politiques. Le Directeur général de la Librairie a pensé qu'il était au moins inutile d'évoquer de pareilles ombres, et il a ordonné la suppression de tous les tombeaux révolu-

tionnaires, à commencer par celui de *Louis XVI*, dont il semble qu'on se plaise plus que jamais à rappeler le souvenir.

115. Le 27 octobre, les inspecteurs de la librairie continuant leurs recherches, ont saisi un exemplaire du *Ludoviciana*, ancienne édition, et plusieurs du *Cimetière de la Madeleine.*

116. Le 31 (octobre), ils ont saisi 19 exemplaires des Prisonniers du Temple, 3 vol. in-12; huit d'Irma, 4 vol. in-18; 1 du Cimetière de la Madeleine, 4 vol. in-18; 1 du Chemin rouge, 2 vol. in-12; 1 de la Correspondance secrète, 1 vol. in-8°.

133. Un roman intitulé : *Aventine de Mercœur*, ou *le secret impénétrable*. La naissance d'Aventine est le secret qu'on ignore. On laisse entendre qu'elle est fille de Louis XV. Elle est séduite et abandonnée par un Prince Corsini de l'illustre maison qui porte ce nom en Toscane, personnage dont le romancier se plait à faire un monstre. Le Directeur général de la Librairie a pensé qu'il fallait retrancher de ce roman tout ce qui rappelait l'ancienne famille royale de France, le nom de la famille Corsini et quelques traits inconvenans contre les Grands et les Cours.

135. Un ouvrage intitulé : *Le Jeu des Rois*, par M. Vuillem, prêtre habitué de la paroisse N. D. de Versailles. C'est une réimpression qui était demandée. L'idée de ce livre est assez originale. C'est une imitation du jugement des Rois Egyptiens après leur mort. Les Rois de France, et dans leur règne un personnage illustre par ses vertus, un autre par ses crimes, sont placés par ordre chronologique depuis le n° 1 jusqu'à 200. On suppose une Société établie au Jeu de Loto. Le n° sortant indique Clovis, Pepin ou François Ier. On lit l'article, et suivant que le personnage est bien ou mal noté, on reçoit ou l'on paye des jetons. L'auteur, qui paraît estimable et n'avoir que de bonnes intentions, veut ainsi familiariser la jeunesse avec l'histoire de son pays, mais ici l'inconvénient commence. La famille du Grand Dauphin éteinte si rapidement, Louis seize, ses Tantes gagnent un grand nombre de jetons, et leur histoire occupe un grand nombre de pages dans le livre. Si ce moyen est excellent pour graver dans l'esprit des enfans les souvenirs qu'on veut leur inculquer, pour leur apprendre à aimer et à admirer le sang de leur souverain, il faut s'en servir, mais il faut l'appliquer à d'autres personnages. Le Directeur général de la Librairie a pensé que de tels livres devaient désormais être faits dans un autre esprit; qu'il importait de former la jeunesse aux sentimens d'amour et de fidélité qu'elle doit à la Dynastie présente, et qu'il fallait écarter de la circulation tout ce qui pouvait tendre à rappeler des souvenirs ou faire renaître des affections qui blessent l'intérêt de l'Etat.

220. Un *Eloge historique de M. le Cte De Fourcroy*, par M. Palisot de Beauvois, membre de l'Institut. On en a retranché quelques louanges déplacées données à la mémoire de Louis XVI, dont en vérité il faut convenir qu'on n'a guère lieu de s'occuper en faisant scientifiquement l'éloge d'un grand chimiste.

225. L'ouvrage dont le Directeur général de la Librairie a suspendu l'impression, est intitulé : *Morceaux choisis de Sully*, *tirés de ses mémoires et des his-*

toires du tems, contenant ses entretiens avec Henri IV, ses aventures singulières, ses bons mots, ses répliques vives et piquantes, ses pensées, maximes et réflexions. Le titre de cet ouvrage annonce autre chose que ce qu'a fait l'auteur. Il n'a pas même entrepris de faire des extraits des Mémoires de Sully, il se borne à des anecdotes sur Henri IV, à des pensées d'Henri IV, à un portrait d'Henri IV. Ce recueil ne contient rien de nouveau qui ait échappé à l'histoire. L'auteur, exact compilateur, ne s'est point occupé du style et n'a donc fait ni un ouvrage d'histoire ni un ouvrage de littérature. Dès lors son unique but paraît avoir été de rappeler à la mémoire des Français de tous les rangs et de tous les âges un Prince dont le souvenir leur a toujours été cher. L'intention peut n'être pas mauvaise, mais l'effet le serait indubitablement. Il serait contraire à l'intérêt de l'Etat dans les commencemens d'une nouvelle Dynastie de populariser de plus en plus les souvenirs touchants des meilleurs des rois de l'ancienne. Une bonne vie, une bonne histoire d'Henri IV feraient honneur à notre siècle, mais des historiettes où son nom se trouve mêlé, ne doivent point circuler parmi le peuple et ne sont propres qu'à donner le change aux sentimens d'amour et de fidélité qu'il doit à l'Empereur son légitime souverain. Tels sont les motifs qui ont déterminé le Directeur général de la Librairie.

289. Un ouvrage intitulé : *Quelques traits de la vie privée de Frédéric Guillaume II, Roi de Prusse*, par M. D. Dampmartin. Ce recueil d'anecdotes rapportées par un témoin oculaire, porte le sceau d'une grande véracité. L'auteur se montre partout un bon Français, très attaché à son souverain et très jaloux de la gloire de sa patrie. Dans son ouvrage, Fréderic II est représenté bien moins grand que ne l'ont peint les philosophes, ses panégyristes. Fréderic Guillaume, son successeur, et la fameuse Comtesse de Lichtenau, sa favorite, sont peints avec vérité, mais avec des touches adoucies par la bienveillance. L'auteur retraçait les désordres de la première femme de Frédéric Guillaume, le caractère bizarre et prodigue de la seconde : les démêlés de la France avec la Prusse l'amenaient à donner sur l'invasion de la Champagne en 1792 des détails curieux. On a pensé que le respect dû aux princes, quels qu'ils soient, à cause de la majesté du trône, devait faire adoucir certains traits relatifs à des personnages encore vivans, ou dont les proches vivent encore. On a pensé qu'en quelques endroits, les Emigrés, les ci-devant princes français, Louis XVI même étaient trop en scène, et qu'il fallait retrancher totalement des détails qui pouvaient faire vibrer encore dans les cœurs de quelques hommes de parti des cordes qu'il faut laisser tout doucement se détendre. L'auteur s'est prêté à tous ces changemens de la meilleure grâce, et il a retouché presqu'entièrement son ouvrage.

315. Le 10e volume du (*Dictionnaire universel historique, critique et biographique* publié par Prudhomme). On a pensé que quoique l'article Louis XVI fût une réimpression et se trouvât parfaitement conforme à celui inséré dans la dernière édition de cet ouvrage, il était nécessaire de le resserrer et de le réduire au pur énoncé des faits. Il est également contraire au bon goût et à la sagesse de donner tant de place aux souvenirs récents dans un ouvrage destiné à recueillir l'universalité des souvenirs; d'un autre côté, il serait fâcheux qu'on pût réim-

primer éternellement ce qu'on a imprimé une fois et sous ce seul pretexte. Le Directeur général de la Librairie pense qu'il est de son devoir de prevenir la reproduction des inconvenances passées comme d'empêcher la publication des nouveautés dangereuses ou coupables.

316. Le 11ᵉ vol. du même ouvrage. Il s'agit dans celui-ci des articles *Manuel*, *Marat*, *Mirabeau* et surtout *Marie Antoinette*. Les observations qu'on vient de faire leur sont applicables, et le Directeur général de la Libraire a pensé qu'ils devaient éprouver le même sort que l'article Louis XVI. Dans un ouvrage (*sic*) des articles tels que ce dernier ne seraient pas obligés. Le moment n'est pas venu encore de les traiter. Ceux qui s'en mêlent ne le font pas tout à fait sans passion, et plusieurs espèces de lecteurs y trouvent ou y cherchent encore un aliment à leurs illusions et à leur incurable aigreur. Mais dans un dictionnaire biographique on doit trouver tous les noms fameux. Il est seulement nécessaire que l'on ne rappelle qu'avec circonspection ceux qui furent mêlés à des troubles politiques, ou se rattachent aux souvenirs de liens qui n'existent plus. Le Directeur général de la Librairie a cru suivre la ligne de ses devoirs en se conduisant conformement à ces principes.

319. Un ouvrage intitulé : *Synonymes français* par M. Leroi de Flagis. A juger du livre par le titre, on croirait qu'il ne s'agit dans celui-ci que de discussions ou de distinctions grammaticales. Mais le choix des exemples choisis par l'auteur pour expliquer la propriété des mots a exigé beaucoup de retranchemens. Des allusions au sort de Louis XVI, à la misère des rentiers de l'état, au 10 Août, au 2 Sept., au 13 Vendemiaire, à la captivité de Pie VI, s'y remontraient souvent ainsi que des traits ridicules sur la décoration, les impôts, la liberté politique. On a fait disparaître toutes ces sottises doublement inconvenantes dans un pareil cadre.

322. On a saisi à Paris dans la semaine (4ᵉ semaine de Déc.) un envoi assez considérable de livres obscènes que le Directeur général de la Librairie avait, sous un nom emprunté, fait demander à deux imprimeurs de Lille connus pour faire ce genre de commerce et les mêmes chez lesquels on a saisi dernièrement le *Ludoviciana* et les planches gravées des portraits de Louis XVI et de Marie Antoinette. On espère découvrir les magasins secrets de ces distributeurs d'ordures qui spéculent sur les fantaisies d'une (*sic*) opinion dereglée des frondeurs et sur les caprices de l'imagination dépravée des hommes corrompus. On en a saisi pour six cent onze francs.

326. (*Le Mans.*) Il a été saisi dans cette ville par ordre du Directeur général de la Librairie divers exemplaires de douze différens ouvrages propres à rappeler d'une manière inconvenante le souvenir de l'ancienne dynastie, tel que le journal d'Aczy (*sic*, lisez *Cléry*), le procès de Louis XVI, le Prince de Condé, le Cimetière de la Magdeleine, les Mémoires de Mesdames, etc. (Lettre du Préfet de la Sarthe du 20 Dec. dernier).

République. Révolution.

40. Le Manuscrit dont le Directeur général de la Librairie a suspendu l'impression est intitulé : *Nouvelles recherches de la Vérité*.

L'auteur s'annonce comme un prêtre qui a jadis desservi plusieurs paroisses, mais qui n'a jamais cru, *ce qui l'a conduit*, ajoute-t-il, *au patriotisme le plus prononcé pendant la révolution*. Il respecte tout ce qu'ont dit contre le christianisme les plus acharnés ennemis, et il sape comme eux les bases de la morale; mais il diffère des écrivains célèbres dont il suit la trace, en ce qu'on ne trouve dans son écrit, ni esprit, ni éloquence, ni gaieté, ni intérêt. Son style est incorrect, souvent grotesque et presque inintelligible.

Cet écrivain ne se montre pas moins l'ennemi du Gouvernement monarchique que des opinions religieuses. Il dit (p. 1) que *dans ce moment la Liberté républicaine expire sur le sol mobile de la France dans les oppressions de la tyrannie et de l'intolérance, vices trop ridicules du gouvernement monarchique*. Plus loin, il assure que *le feu de la philosophie comme celui du patriotisme, caché de nouveau sous la cendre, est toujours prêt à eclater. Tout le monde se tait maintenant, mais il est prêt à parler et à agir encore dès qu'on lui deliera la langue et les bras* (p. 4). Ailleurs *il établit que le rétablissement des Colléges est un moyen de faire rétrograder la liberté et de rétablir les préjugés* (p. 5). En un autre endroit (p. 7) il entend *le canon qui tue la liberté et l'indépendance et applaudit à la proclamation d'un empereur des Français*. Il observe *que depuis le 18 brumaire un mouvement aveugle et rétrograde tendait manifestement à ramener cette malheureuse époque qui nous reconduit à la servitude, à l'ignorance et à la barbarie*; ensuite il prononce que le *principe de la souveraineté du peuple est le seul inaliénable et immuable comme lui*. Ailleurs, il apostrophe le clergé catholique auquel il reproche d'avoir refusé le serment à la constitution de 1791 et de le prêter à l'Empereur. *Jurez donc, Prêtres monarchiens, vous avez refusé le serment à la nation souveraine, prêtez-le à l'empereur des Français.... Jurez : envahit-il moins le trône que l'assemblée constituante la souveraineté?*

M. Schiaffino, censeur de l'ouvrage, a proposé d'en défendre l'impression et la publication. Le Directeur général de la Librairie l'a suspendu; le style de l'auteur, l'audace de sa conduite peuvent, au reste, faire soupçonner qu'il est plus malade que méchant.

67. Le Manuscrit dont le Directeur général de la Librairie a suspendu l'impression est intitulé : *Le Livre des Rois au commencement du 19e siècle*. L'auteur est M. Théophile Mandar, neveu du père Mandar, célèbre prédicateur parmi les Oratoriens. Ce famélique écrivain avait présenté son ouvrage à M. le Duc d'Otrante avant le décret du 5 février 1810. Ce ministre, reconnaissant l'impossibilité de laisser imprimer les dangereuses rêveries qui composent ce prétendu livre des Rois, avait fait donner un secours à l'auteur qui est plongé dans une profonde indigence. Son ouvrage sent la révolution et les principes de 1793.

86. Le treizième vol. de *la vie des Saints de Butler traduite en français par Godescard*. Ce treizième vol. n'a point encore été imprimé en français. C'est une Appendice de la vie des Saints qui contient un Traité des fêtes mobiles, jeûnes et observances de l'Eglise. Il ne contient rien qui puisse exciter la censure. Mais l'éditeur avait inséré fort inutilement une longue note sur la persécution dont les prêtres catholiques ont été l'objet en France durant la révolution et spécialement sur les massacres de Septembre. On a pensé que loin de chercher à rappeler de

pareils souvenirs, tout bon Français devait dire de ces tems desastreux, comme M. de Thou le père, de la St Barthélemy : *excidat illa dies*. Cette note a donc été retranchée.

87. *Le Spectateur français au 19e siècle, 9e année*. Ce Recueil se compose d'articles pris dans divers journaux. Les premiers volumes contenaient un choix des meilleurs morceaux de critique ou de littérature qui avaient paru dans l'année dans les feuilles littéraires. Ce travail avait peut-être le tort de donner de la consistance à des censures trop fortes, mais il avait aussi le mérite de sauver de l'oubli des observations justes et sages. Sa couleur était celle du moment. Aujourd'hui le ton des journaux est changé, et l'Editeur fidèle à sa manière de voir, après avoir moissonné dans ceux des années précédentes, cherche à y glaner encore. On a pensé qu'il renfermait spécialement des articles sur les mémoires du règne de Louis XVI, par M. Soulavie, et sur les œuvres de Mme Roland, qu'il était impossible de laisser réimprimer. Ces articles reportent les lecteurs aux tems révolutionnaires et ne sont propres qu'à réveiller l'esprit de parti.

88. *La 10e partie de l'Histoire des Généraux français* par M. de Chateauneuf. Cet ouvrage, qui d'après son titre devrait être historique et militaire et qui n'a aucun de ces deux caractères, n'est recommandable que par les bonnes intentions de l'auteur. Néantmoins, dans son histoire du Maréchal Duc de Tarente, on a cru devoir exiger le retranchement d'un éloge plus qu'exagéré du Général Moreau.

111. *Journal d'un déporté aux Iles Séchelles* par Vauversin. On a retranché de cet ouvrage ce qui rappelait la cause du voyage de l'auteur, quelques expressions violentes dont il se servait en parlant de plusieurs officiers de marine chargés du transport des déportés, quelques traits de philosophie révolutionnaire et quelques détails obscènes. Le Directeur général de la Librairie a pensé que le titre devait être changé et remplacé par le suivant : *Journal et aventures de P. A. Vauversin contenant son sejour aux Iles Séchelles*.

114. Le Manuscrit dont le Directeur général de la Librairie a defendu l'impression est intitulé : *Code de Jurisprudence, criminelle, civile, militaire, divisé en douze parties, voté unanimement par la nation française, établissant la vraie liberté : 1° de tous les citoyens français, 2° de tous les militaires, vrais disciples de l'honneur français*, par M. J. B. Houpy de Merville. Ce titre donne une idée de la bizarrerie de cette composition. L'auteur a voulu faire le résumé de tous les mandats et cahiers des députés aux Etats généraux de 1789. Les maximes qu'il présente sont pour la plupart incompatibles avec notre système actuel. Cette idée vague du pouvoir et de la souveraineté de la nation, dont on a tant abusé, le préoccupe continuellement : il y rapporte tout, et en fait tout découler : il propose en un mot la réformation des belles législations que le génie et la sagesse de Sa Majesté viennent d'asseoir sur des bases inébranlables.

128. Les 9e, 10e, 11e et 12e parties de l'*Histoire des Généraux français* par M. de Chateauneuf. Le ton de cet ouvrage est généralement français dans l'acception morale de ce mot : un peu révolutionnaire. Le style se soutient, il est correct et animé. La livraison dont il s'agit comprend les noms de Dampierre, Moreau et Beysser. Le nom de Moreau ne se trouve ici que par une petite supercherie

de libraire; car il ne s'agit pas du trop fameux Général Moreau, mais d'un Général du même nom qui durant quelques instants commanda en chef une armée en 1793. M. de Chateauneuf s'était avisé de donner à son livre le titre de *Classique*. Le Directeur général de la Librairie a pensé qu'il n'appartenait pas aux auteurs de qualifier ainsi leurs ouvrages, surtout si l'on considère que tous ces faux titres n'ont d'autre but et d'autre effet que de tromper le public. Les autres corrections portent sur un éloge très déplacé de la Constitution britannique, qui a été retranché, et sur quelques traits contre le gouvernement monarchique, qu'on a fait disparaître.

130. Les 13e et 14e parties du même ouvrage. Dans l'édition précédente ces deux parties comprenaient la vie de 44 Généraux. L'auteur n'en a conservé que neuf, et le choix de ceux qu'il a conservés est aussi extraordinaire que celui de ceux qu'il a supprimés. Il conserve des noms obscurs tels que celui de Jardon, et supprime les Leclerc, les Soult, les Kellermann. Le Directeur général de la Librairie a jugé convenable de faire supprimer divers titres qui ne s'appliquent plus au Général Marescot, dont la notice est au nombre des neuf conservées.

163. *Le Pessimisme, ou la fin du 18e siècle* par M Lepeintre. Ce Roman est critique, philosophique, libre, moral, historique tour à tour. Les événemens s'y entassent sans liaison, sans ordre et sans nécessité. Tous concourent plus ou moins heureusement au développement que tout, dans la nature et dans l'ouvrage du créateur, est pour le mieux, et que les maux de l'homme sont l'ouvrage de ses passions et de ses erreurs. Les changemens imposés à l'auteur sont de trois sortes. Il en est de relatifs aux circonstances politiques et au respect dû aux morts et aux souverains. Il en est de relatifs aux principes philosophiques de l'auteur. Il en est enfin qui ont pour objet la décence publique. D'abord, l'auteur faisait figurer dans son roman Catherine II, le Prince Potemkin et d'autres personnages, et les peignait sous des couleurs odieuses et avilissantes; ensuite il mêlait à ses rêveries le triste souvenir de la guerre de la Vendée. On a pensé que les romans n'étaient point l'histoire travestie; qu'il n'appartenait à personne de mêler des noms connus à des noms chimériques et que les malheurs des pères devaient être pour les enfans de sérieuses leçons et non l'objet d'un vain amusement. On a cru ensuite qu'un système de nécessité absolue, de providence limitée et de fatalité irresistible, qui pouvait trouver sa place dans un ouvrage de philosophie, était déplacé dans un roman. Ce n'est pas là le lieu d'argumenter contre la toute puissance de Dieu. On s'est fait une loi d'écarter de tous les ouvrages de ce genre tout ce qui blesse les fondemens de la religion naturelle. Les romans sont la bibliothèque des antichambres, et si elle est infectée de déclamations contre la croyance salutaire d'une providence divine, les lecteurs pauvres et violens, et sûrs de l'impunité, seront des sots, comme le dit très bien Voltaire, s'ils n'assassinent pas leur maître pour voler son argent. Les corrections relatives à la décence publique consistent en quelques voiles que l'on a engagé l'auteur à jeter sur des nudités trop révoltantes.

199. L'ouvrage dont le Directeur général de la Librairie a suspendu l'impression est intitulé : *Observations importantes contre l'Angleterre et le Portugal, pré-*

sentées à S. M. l'Empereur des français par Daubigny Berteval, ancien prisonnier d'état. L'auteur paraît une espèce de fou qui a voulu prouver fort inutilement que les Anglais ne devaient pas se mêler des affaires intérieures de la France, et que la part qu'ils ont prise à la révolution n'a fait qu'en aggraver les maux; mais il s'y est pris de manière à faire l'éloge de la Révolution et la critique du gouvernement actuel. Le Censeur a proposé de suspendre l'impression de cette production ridicule d'un esprit mal réglé. Le Directeur général de la Librairie a adopté ses conclusions. La conscription est violemment attaquée dans cette plate rapsodie.

216. Un Roman historique intitulé : *Emilie de Choin*. Les amours et le prétendu mariage de Mlle Choin avec le Dauphin, fils de Louis XIV, forment le fond de cet ouvrage. Il réunit au plus haut degré tous les inconvéniens du genre. C'est une Chronique scandaleuse où la majesté du trône n'était pas toujours respectée. On a exigé l'adoucissement de certaines imputations faites à des personnages historiques et démenties par le témoignage des historiens. On a exigé la suppression de quelques traits contre les Cours et les Princes en général.

261. Un ouvrage intitulé : *Histoire de l'administration de la guerre* par M. Xavier Audouin. Le titre de cet ouvrage n'est pas exactement rempli : il présente non pas l'histoire qu'il annonce, mais celle de la fin du règne de Louis XIV, du règne de Louis XV, de celui de Louis XVI, et par occasion quelques notions sur l'administration de la guerre. L'auteur établit que la Révolution était inévitable; que le renversement de la Dynastie des Bourbons l'était aussi : que les causes qui ont amené la chûte du trône remontent jusqu'à Louis XIV ; qu'elles consistent dans l'affaiblissement successif de l'art militaire, le désordre toujours croissant des finances, les abus de la faveur, l'insouciance de l'avant dernier roi, la faiblesse du dernier, enfin, la résistance des classes privilégiées aux mesures qui eussent pu sauver l'état. L'écrit est d'un ami de la Révolution. Cependant l'auteur ne conclut pas que le régime républicain soit nécessaire. Son livre prouve au contraire que la France a besoin d'un chef dont le génie égale le courage et qui tienne d'une main ferme les rênes du gouvěrnement; mais il a été nécessaire de faire disparaître certaines théories contraires aux saines maximes et aux principes monarchiques. L'auteur s'y est prêté de bonne grace.

262. La 20e partie de *l'Histoire des Généraux qui se sont illustrés dans la guerre de la Révolution*, par M. Chateauneuf, contenant *Canclaux*, *Leveneur*, *Préval* et *Becker*. On en a retranché un trait tendant à faire croire que c'était le républicanisme qui inspirait l'ardeur guerrière de nos soldats. Les Français ont prouvé, sous les aigles impériales, que leur valeur ne s'élevait jamais plus haut que lorsqu'ils versaient leur sang pour un souverain qu'ils aimaient.

264. Un poëme intitulé : *La Nature* par Lebrun. On y retrouve l'empreinte bien décidée du talent de Le Brun, sa verve et son expression pittoresque, mais aussi son inégalité, son obscurité, son exagération. Plusieurs morceaux paraissent avoir été inspirés par cet esprit d'ardeur, de mécontentement et d'innovation qui fut à l'usage (*sic*) immédiat de la Revolution. Ces morceaux seraient aujourd'hui déplacés, et on en a exigé la suppression.

290. Le 9e tome des *Œuvres de M. Turgot, ministre d'état, mises au jour par M. Dupont de Nemours*. M. Turgot, que son éditeur représente comme un *homme d'État propre à gouverner un empire*, s'écrie gravement dans une lettre écrite à Me de Graffigny sur un Roman: *Liberté! je le dis en soupirant, les hommes ne sont peut-être pas dignes de toi! Egalité! ils te desireraient, mais ils ne peuvent t'atteindre.* Dans une autre lettre contre Helvetius il trouve que *J. J. Rousseau a mis au point de la démonstration le principe de la souveraineté du peuple*, et il donne des conseils aux philosophes qui veulent attaquer la monarchie. Il traite tous les rois de despotes, et il ne leur prête quelque condescendance pour l'opinion publique que parce qu'ils ont de la vanité. Plus loin, dans une lettre au Docteur Price sur la Révolution d'Amérique, il trouve que c'est une grande erreur de prétendre que la liberté consiste à n'être soumis qu'aux lois, parce que les lois peuvent être injustes et que l'individu a des droits que la nation même ne peut lui ôter. Il ne veut d'*autre gouvernement que la nature, la raison et la justice*. Il assure en passant, que l'*influence au dehors est d'une bien petite importance pour le bonheur d'un peuple*. Il finit par prier le Docteur de ne pas lui répondre par la poste, *parce qu'on le trouverait beaucoup trop ami de la liberté, pour un ministre et même pour un ministre disgracié*. Voilà l'homme qui devait, selon les économistes, sauver la monarchie française. On a peine à comprendre par quelle inconséquence il est possible de prétendre gouverner une monarchie selon des maximes destructives de la monarchie et éversives de toute forme de gouvernement. C'était là la sagesse du siècle, et les œuvres de M. Turgot en présenteront niaisement les préceptes. S'il y a quelqu'utilité à les voir exprimer aussi naïvement par un homme placé si haut, et à montrer ainsi la force du prestige, puisqu'il fascinait jusqu'aux dépositaires de l'autorité, on a cru néanmoins qu'on ne pouvait laisser imprimer, même sous le nom de M. Turgot, des préceptes donnés aux Philosophes sur la meilleure marche à suivre pour attaquer la monarchie. On laisse subsister le reste comme un monument remarquable de l'ascendant des fameuses théories des écrivains du 18e siècle.

295. (*Le Puy.*) Le Préfet du Département de la Haute Loire mande du 15 déc. qu'en execution des Instructions du Directeur général de la Librairie, il a supprimé quelques livres élémentaires dégoûtans de républicanisme, qu'on venait d'y réimprimer assez récemment.

314. Le 9e volume du *Dictionnaire universel, historique, critique et biographique* publié par Prudhomme. Il a déjà été question du douzieme volume de cet ouvrage dans le bulletin du 22 décembre 1810. En général, l'esprit qui y règne est bon. Dans les articles relatifs à la révolution, l'exagération soit dans un sens, soit dans l'autre, a été évitée. La partie politique et morale n'offre aucune mauvaise maxime et ne prête à aucune facheuse allusion. On a cru devoir prescrire le retranchement d'un passage inconvenant où l'on disait que le Duc de Montebello avait été apprenti teinturier.

321. Un ouvrage intitulé: *Maximes et pensées pour l'usage de la vie* par Lignon. Quelques unes de ces maximes étaient tournées contre de prétendues injustices des souverains et abus de pouvoir des grands. On a purgé le manuscrit de ces déclamations.

Respect de l'administration.

42. (*Niort.*) Sur l'avis du Préfet du département des Deux-Sèvres, le Directeur général de la Librairie a réprimandé l'imprimeur Depienis pour avoir imprimé, sans déclaration préalable, une consultation signée par des avocats, en faveur d'une Chambre d'un Conseil municipal, suspendue de ses fonctions, contre sa suspension. Cet appel à l'opinion publique d'un acte de l'administration supérieure paraît aussi inconvenant que de mauvais exemple.

51. *Mémoire pour le Sr Pigalle.* Mémoire dans une cause particulière, qui n'a été examiné que parce qu'il n'était point revêtu de la signature d'un avoué ou d'un avocat. Le Directeur général de la Librairie est devenu très sévère sur les productions de ce genre, parce qu'il en a été publié de contraires à la paix publique et au respect dû aux fonctionnaires publics revêtus de la confiance de Sa Majesté, dans différens points de l'Empire.

118. (*Rheims.*) On a arrêté dans cette ville la circulation d'une feuille intitulée : *Le Pourquoi d'un Citoyen*, sortie de la presse d'un habitant non imprimeur, et contenant la critique de l'administration municipale de cette ville. Cette circonstance fait sentir l'importance du règlement sur les presses privées, soumis en ce moment à la discussion du Conseil d'Etat.

134. Un manuscrit intitulé : *Remontrances très respectueuses contre le Jury*, par J. B. Selves, Juge actuel de la Cour de Justice criminelle et spéciale de la Seine. L'auteur attaque directement l'institution du Jury et plus particulièrement celle qui est établie par le Code d'instruction criminelle. Il la regarde comme n'offrant aucun avantage, au degré de civilisation où nous sommes parvenus. Il relève plusieurs inconvéniens auxquels elle a donné lieu en France, et enfin il soutient que c'est une institution incompatible avec le gouvernement monarchique.

Le censeur, M. Schiaffino, quoique partageant au fond l'opinion de l'auteur, a pensé que l'Institution du Jury, bonne ou mauvaise, se trouvant actuellement sanctionnée par la Loi, ne pouvait être attaquée ouvertement par la voie de l'impression : que si l'on se permet d'imprimer aujourd'hui contre le Jury, rien n'empêchera qu'on ne prétende écrire demain contre la Conscription, les Droits réunis ou l'Enregistrement, enfin qu'il faudrait une autorisation expresse de Sa Majesté pour qu'une telle controverse pût avoir lieu.

Le Directeur général de la Librairie a adopté l'avis du censeur. Il pense que l'on doit obéir aux lois parce qu'elles sont lois, comme dit Pascal, et non parce qu'elles sont conformes aux opinions qu'on peut se faire de leur convenance ou de leur utilité, et qu'il n'appartient qu'au Souverain de livrer au jugement du public la discussion des matières importantes qui font le sujet d'une branche quelconque de la législation de l'Etat.

138. Le Directeur général de la Librairie a aussi suspendu la distribution d'un *Placet adressé à Sa Majesté par la famille de Pierre Guillaume Théodore Guislain de Meulenaer* condamné par le Tribunal de la Seine et renfermé depuis six ans à Bicêtre. Six exemplaires ont été remis à l'homme d'affaires du sieur de Meulenaer. Il a assuré les avoir adressés à Sa Majesté et à ses ministres. Sous ce rapport

l'impression d'un pareil placet est sans inconvénient. L'imprimeur ne fait que l'office de copiste, mais la distribution au public peut avoir des effets fâcheux. Les réclamations de ce genre attaquent les Tribunaux, et les Tribunaux ne doivent pas être traduits au jugement du public. Cette publicité est d'un mauvais effet, si la réclamation est accueillie par le Prince et prouvée juste par l'évènement. Elle discrédite les magistrats et affaiblit dès lors leur autorité. Cette publicité est d'un plus mauvais effet, si la réclamation n'est pas accueillie par le Prince. Les malveillans en concluent ou qu'on ne peut arriver jusqu'à lui, ou qu'il manque de justice, ou qu'il aurait dû user de clémence. Il faut éviter tous ces inconvéniens si nuisibles pour l'ancien gouvernement que la publication des *Mémoires pour les trois Roués*, des *Mémoires de Beaumarchais*, et autres, n'ont pas moins discrédité que les autres preuves de faiblesse et d'inhabileté qu'il donnait journellement.

168. L'ouvrage dont le Directeur général de la Librairie a défendu définitivement la circulation est ce même Placet adressé à Sa Majesté l'Empereur des Français par le S[r] Meulenaer et sa famille, dont il a été fait mention dans le bulletin précédent. Il n'est sans doute aucune situation où un sujet ne puisse élever la voix pour demander grâce et miséricorde au Souverain. Mais il n'a pas le droit de communiquer au public ses humbles supplications. De plus l'écrit du S[r] Meulenaer est plein d'impudence et d'injures atroces contre le Président et les Juges qui ont prononcé sur son sort. Ces écarts sont même étrangers à sa justification, et il viole sans utilité le respect dû aux Tribunaux. Tels ont été les motifs de la décision sus mentionnée.

189. Un imprimé à épreuve intitulé : *Réponse de M. Richard à M. Carbon.* C'est un Mémoire extra-judiciaire publié sur une contestation juridique. Dès avant la révolution, on avait commencé à prendre la mauvaise habitude d'intéresser le public dans les affaires pendantes devant les Tribunaux. On est loin d'en être revenu, c'est cependant un abus qu'il importe de faire disparaître. Ce n'est point aux salons ou aux coteries à juger les procès. Il leur appartient encore moins de juger les Juges. Néanmoins, tous les jours, on cherche par des écrits insidieux à émouvoir le public et on se flatte d'entendre (*sic*) les Tribunaux séduisant l'opinion publique. D'autres fois, on tente de la soulever contre les arrêts, et on détruit le bon effet qui devrait résulter, pour la morale publique, de leur sentence et de leur décision. Comme il n'y a pas de loi qui prohibe ces publications, quand les lecteurs ne trouvent rien dans de pareils écrits qui intéresse directement le gouvernement, aucun principe qui choque la morale, aucune injure dont l'honneur ait le droit d'être offensé, le Directeur général de la Librairie laisse imprimer, mais l'inconvénient subsiste.

193. *Traité des hypothèques et des expropriations forcées ou Lois rationnelles ou positives de la garantie des créances*, par M. Balleroy, avocat. Le censeur, M. Schiaffino, a cru voir dans cet ouvrage trois espèces de supplémens (*lisez* suppressions) à exiger: celles (*sic*) de certains passages qui attaquent le Code Napoléon, celles de quelques autres qui contiennent des allusions injurieuses à divers personnages qui ont figuré dans la révolution, enfin celles de quelques traits lancés contre la Magistrature ou difficiles à concilier avec le respect dû au Souverain. Le Directeur

général de la Librairie a pensé que l'avis du censeur pouvait être modifié. Il a jugé que dans un traité de jurisprudence on pouvait discuter librement les dispositions isolées des lois de l'Empire, toutes les fois qu'on ne s'écartait ni du respect qui leur est dû, ni des sentimens de reconnaissance envers le souverain qui nous les a données. Il s'est borné à faire retrancher ce que l'ouvrage contenait d'injurieux pour les anciens députés de l'assemblée constituante et de la convention nationale, aujourd'hui fidèles serviteurs de Sa Majesté, et quelques traits un peu vifs contre les Magistrats subalternes. Il est possible que quelques uns d'entr'eux cherchent à se faire valoir, mais il est certain en général qu'ils pèchent plutôt par faiblesse que par excès de sévérité.

Au reste le principal but de l'auteur est de concilier, s'il est possible, la publicité du système hypothécaire avec la liberté du commerce des immeubles, liberté que gênent, selon lui, les diverses hypothèques judiciaires, administratives et légales établies par le Code Napoléon. Il traite son sujet autant en philosophe qu'en jurisconsulte, mais il paraît s'abandonner trop souvent à un penchant naturel pour la critique.

230. Un Manuscrit intitulé : *Traité de la preuve par témoins en matière civile, selon les dispositions du Code Napoléon et du Code de procédure civile* par le Sr Desquiron. L'auteur traite son sujet en jurisconsulte. Il l'examine d'abord en théorie; il rapporte ensuite les observations qu'il a recueillies durant sa pratique. Il peut quelquefois s'être trompé, mais il expose son opinion avec simplicité, il ne tait aucune circonstance des causes sur lesquelles il raisonne, et il ne se permet en aucun lieu la critique des lois ni celle des personnes.

248. (*Strasbourg.*) L'inspecteur de la librairie en cette résidence, annonce la saisie du *Mémoire justificatif de M. Kastner*, ci-devant ingénieur en chef du Département du Bas-Rhin. Il fait connaître le bon effet que produisent les mesures qui ont été prises contre cet ingénieur corrupteur et corrompu, et combien les bons citoyens applaudissent aux efforts journaliers du Préfet pour le rétablissement de l'ordre dans toutes les parties de l'administration.

282. Un Manuscrit intitulé : *Essais sur l'administration militaire et l'exécution des lois militaires*, par M. Lenoble, commissaire ordonnateur des guerres et membre de la Légion d'honneur. L'Auteur propose l'établissement d'une Questure et d'une Censure, et un nouveau plan de comptabilité pour l'administration militaire. Il soutient que la régie comptable est le meilleur mode de pourvoir aux subsistances des armées. Son ton est décent et respectueux.

292. Un Manuscrit intitulé : *Second examen des observations du S^r Ch. Lacretelle, sur une consultation faite en faveur du S^r de St Légier.* On a déjà fait remarquer dans plusieurs des précédens bulletins combien il est peu convenable et même dangereux, sous plusieurs rapports, de livrer aux plaideurs le droit d'entretenir le public de leurs procès. Le fait dont il est ici question se rapporte à la malheureuse discussion élevée entre le Sr de Lacretelle et son ancien secrétaire, au sujet d'un vol fait au premier et dont le second a été soupçonné. On a pensé que la censure ne pouvait exiger le retranchement des traits injurieux lancés contre M. de Lacretelle par son adversaire, et on a été confirmé dans

cette opinion par la lecture de l'article 37 du *Décret impérial du 14 Décembre dernier* contenant *Règlement sur l'exercice de la profession d'avocat et la discipline du Barreau*. En effet cet article défend aux avocats de *se livrer à des injures et personnalités offensantes envers les parties ou les défenseurs, d'avancer aucun fait grave contre l'honneur et la réputation des parties, à moins que la nécessité de la cause ne l'exige, et qu'ils n'en ayent charge expresse et par écrit de leurs cliens, ou des avoués de leurs cliens*. On a pensé que les Tribunaux seuls étaient compétens pour juger si la *nécessité de la cause exigeait certaines injures*, et qu'il était impossible d'empêcher *les parties* de dire elles-mêmes ce que le seul mandat autorisait *leurs défenseurs* à articuler. Mais comme M. de S[t] Légier impliquait dans son affaire le Ministre de la Police, le Préfet de Police, leurs agens et le directeur du Jury; comme il se plaignait d'actes oppressifs qu'il n'appartient ni aux Tribunaux ni au public d'apprécier et qu'ils étaient, disait-il, déférés à Sa Majesté par voie de haute Police administrative, on a exigé la suppression de toute cette partie de son mémoire, qui attaquait le respect dû aux Magistrats et tendait à exciter l'intérêt public en faveur d'un particulier (M. Desgouttes) étranger à la cause, et qui a été frappé par l'autorité suprême, sans qu'elle ait jugé convenable de publier ses motifs.

Esprit militaire.

39. *Almanach maçonique*. On s'est permis d'insérer dans cet almanach chantant des stances contre la guerre qui ont paru fort opposées à l'esprit de bravoure qui a toujours distingué la nation, et très-inconvenantes à cette époque où tant de guerres glorieuses ont élevé si haut le nom français. On a fait retrancher de ce recueil quelques couplets ironiques contre J.-C.

131. L'avant dernière partie du même ouvrage (Hist. des Généraux français de M. de Chateauneuf). — Le Directeur général de la Librairie a fait retrancher de cette livraison où l'on traite des Généraux Rochambeau, Duchesne, Beurnonville, Baraguey d'Hilliers, Beaupuy, Marmont, Dufour et Saunier, quelques louanges déplacées de M. de Lafayette et du Général Moreau, ainsi qu'une leçon aux Souverains sur les maux de la guerre, fort ridicule dans un livre consacré à la gloire militaire.

196. *Les âges de la Peinture, Ode à M. David 1[er] peintre de Sa Majesté* par Auguste Peyronne. — On a retranché de cette pièce une ridicule strophe contre la guerre et les conquérans. Rien ne prouve mieux que l'exposition du Louvre quel appui, quel essor même les siècles féconds en vertus guerrières et en belles actions militaires prêtent aux beaux-arts.

240. Un poëme intitulé : *l'art de plaire*. L'auteur de ce petit ouvrage veut persifler. Il conseille, de l'air et du ton le plus sérieux, de réduire la séduction en théorie et de la mettre toute sa vie en pratique; d'être un célibataire libertin, ou un adultère inconstant, un ami de tous les plaisirs, de toutes les jouissances; de braver tous les vieux préjugés, de ne prendre aucun état où il y ait des devoirs à remplir, enfin de commencer et de finir la vie, soit avec l'amour qu'on inspire, soit avec celui qu'on achète. On a exigé que l'auteur, qui s'y était mal

pris, indiquât plus clairement dans sa préface l'esprit dans lequel son poëme devait être lu, et qu'il retranchât quelques traits contraires au génie de la nation, à l'esprit militaire, à l'enthousiasme de la gloire, au respect dû au souverain et à la décence publique.

244. *Elégies, Epîtres et Poësies diverses* par Lebrun. Ces poésies sont en général érotiques : il y en a un petit nombre de satyriques : les autres n'ont pas de caractère décidé, et toutes sont antérieures à la Révolution. Elles offrent des traces assez marquées de l'esprit qui a signalé la dernière moitié du 18e siècle. Les retranchemens qu'on a exigés se bornent à quelques vers licencieux, qui ne blessent pas moins le goût que la décence publique, et à quelques déclamations bien ridicules et bien philanthropiques contre la guerre et contre les conquérans.

263. Un écrit intitulé l'*École du Guerrier, ou Instructions d'un père à son fils sur la profession militaire, dans lesquelles sont développés les principes et les devoirs qu'un guerrier doit suivre et remplir, et les sentimens qui doivent le guider dans la carrière de l'honneur et de la gloire*, par le Sr Fr. Martin. L'auteur de cet ouvrage a d'excellentes intentions : il a puisé dans de bonnes sources et la lecture de son livre ne peut qu'être utile aux jeunes militaires. On a néanmoins jugé nécessaire d'en retrancher quelques peintures exagérées des dangers et des peines qui suivent la vie dans les camps, et quelques traits également outrés qui porteraient à penser que la nation paye d'ingratitude ses généreux défenseurs et que des mœurs efféminées les épuisent

(1814) 3, 6. *Épître au commerce. Poëme.* Je ne sais quel est l'apprenti négociant ou commis voyageur qui s'est fatigué à nous produire ce long amas de vers et à le mêler de déclamations de tout genre sur la guerre, sur la paix, sur la situation de la France, sur les puissances ennemies ; mais quel qu'il soit, il n'y a rien de plus inconvenant que son poëme dans les circonstances présentes, et je partage pleinement l'opinion du censeur qui conclut sagement à ce que sa publication n'ait pas lieu.

(1814) 5, 6. *De l'origine, de la durée et de la suite de la guerre des Français contre la coalition.* Par M. Chateauneuf. Opuscule d'une feuille. Le sujet est bien clairement à l'ordre du jour. L'auteur a proposé son écrit aux journaux, et la Police a refusé son insertion. M. Chateauneuf essaye d'appeler de la Police à la Direction. Mais je ne suis pas d'avis de recevoir l'appel parce que l'auteur commence par attaquer le faux éclat de la gloire des batailles et choisit ainsi fort mal le moment de nous en dégoûter ; parce qu'il trouve à peine une guerre dont le principe soit légitime et que cette philanthropie me semble trop hors de saison. Pour remplir son titre, il faudrait que M. Chateauneuf fût dans le secret du gouvernement et de l'État : dès qu'il n'y est pas, il ne saurait manquer d'échouer sur le double écueil de dire ce qu'il ne faudrait pas dire, ou de ne pas dire ce qu'il conviendrait. Mieux vaut se taire. Je conclus donc à ce que l'opuscule dont il s'agit ne soit pas imprimé.

Religion et pape.

23. (*Avignon.*) Le Directeur général de la Librairie a ordonné la suspension

de la vente de l'ancien catéchisme du Diocèse que l'on vendait concurrement avec le catéchisme à l'usage de toutes les églises de l'Empire.

24. (*Verceil.*) Le Directeur général de la Librairie a ordonné la saisie de plusieurs exemplaires du *Bréviaire romain* contenant l'*Office de Grégoire VII*, que l'on prétendait introduire par le bureau des douanes de cette ville.

25. (*Verdun et Toul.*) Le Directeur général de la Librairie a suspendu dans ces villes la vente des anciens usages de ces deux diocèses, qui y avait lieu malgré l'opposition de M. l'évêque de Nancy, et qui ne sont plus en harmonie avec nos lois actuelles sur le nombre des fêtes et sur la célébration du culte.

66. *Tableau de la législation politique, religieuse et civile de Napoléon le Grand*, par M. Chas, ancien jurisconsulte, auteur de plusieurs écrits dont quelques uns sont estimés. Le censeur, M. Esménard, a proposé de retrancher de cet ouvrage différens passages dictés sans doute par une bonne intention, mais qui ont le grave inconvénient de rappeler, de publier et de juger des discussions qui peuvent s'être élevées entre S. M. l'Empereur et le St-Père. Il paraît qu'aucun écrivain ne doit révéler ce que l'Empereur tait, ni publier en pareille matière ce qu'il n'ordonne pas d'apprendre à ses peuples. On ne peut douter que toute controverse à cet égard ne soit déplacée et jusqu'à un certain point dangereuse. Le Directeur général de la Librairie a adopté les conclusions du censeur, et l'auteur s'est soumis.

141. (*Gand.*) Par décision du 6 novembre, le préfet du département de l'Escaut a suspendu l'impression d'un *Ordo* ou Guid' asne à l'usage des Carmes déchaussés, comme pouvant être en opposition avec l'esprit ou la lettre du Concordat et la loi du 18 Germinal, an 10.

142. (*Parme.*) Le Directeur général de la Librairie a ordonné la suppression de l'almanach pour 1811, où le Saint-Père est encore inscrit comme souverain de Rome.

197. Le 2e volume de la traduction d'un ouvrage italien intitulé : *Les Nuits romaines aux tombeaux des Scipions*. L'auteur suppose qu'il rencontre dans les Catacombes romaines les ombres des plus illustres Romains. Ils discutent entr' eux sur l'histoire de leur pays. César vante la monarchie, Brutus soutient la république ; mais le tableau des malheurs qui ont ensanglanté Rome sous le régime républicain est un argument décisif en faveur de César. Le Directeur général de la Librairie a ordonné la suppression du 6e entretien de la 6e nuit. Cet entretien contient un éloge du gouvernement temporel des Papes inconciliable avec nos principes. L'auteur exalte Rome moderne au dessus de Rome antique. Il montre les pontifes déposant les rois, disposant des trônes, et accorde à Grégoire VII, à Innocent III et à Jules II pour leurs entreprises sur le temporel des états des éloges que désavouent le bon ton, la religion et nos maximes nationales. Cet entretien ne peut être imprimé en France dans les circonstances actuelles.

198. *Almanach de Gotha pour l'année* 1811. Les retranchemens portent sur quelques faits indiqués dans la chronique des années 1809 et 1810, qui paraissent devoir être supprimés. Ils concernent les évènemens de Rome et les affaires du Pape.

228. (*Toulouse.*) Le Directeur général de la Librairie avait été averti qu'on voulait faire imprimer furtivement dans cette ville deux ouvrages suspects; l'un intitulé : *Louis le bienfaisant*, et l'autre, *Clergé illuminé*. Le premier devait être rempli d'invectives et de personnalités contre le Souverain et les personnes honorées de sa confiance. Le second devait être à l'usage de certains prêtres qui ne reconnaissent pas le Concordat, et officient en cachette chez des particuliers qui leur donnent asyle. Après les recherches les plus exactes, il a été reconnu que ces ouvrages avaient circulé à Toulouse manuscrits et imprimés, il y a plus d'un an, mais qu'il n'y en avait plus de traces actuellement, et que le petit nombre de prêtres qui ont persisté à ne point reconnaître le Concordat et qui existe (*sic*) encore en cette ville, n'a jamais eu d'imprimeur dans ses intérêts ou à sa disposition.

238. Un manuscrit intitulé : *Commentaire sur le Décret impérial du* 17 *Mars* 1808 *concernant les Juifs*, par M. Jean Birnbaum. Cet ouvrage est conçu dans un bon esprit et tend à seconder les vues bienfaisantes de Sa Majesté et à rapprocher le plus possible les Juifs des Chrétiens. Les corrections exigées se rapportent à une citation fort inutile d'une lettre de St. Ambroise à l'Empereur Théodose sur les limites de la tolérance et les droits des Evêques sur des matières que nous reconnaissons appartenir exclusivement à la puissance civile; elles se rapportent encore à quelques faits qu'il ne faut pas rappeler quand on veut concilier les esprits, à quelques sophismes qui tendent à infirmer la valeur du serment quand il est dépouillé de tout appareil religieux et deux passages du Talmud trop dégoûtans pour être rapportés en langue vulgaire.

296. (*Lyon.*) On a parlé dans cette ville d'un nouveau catéchisme différent de celui de l'Empire qui y serait clandestinement distribué. L'Inspecteur de la Librairie est à sa poursuite.

(1814). 1, 7. *Plaintes et complaisances de l'amour divin.* Voici le rapport que m'en fait M. Tabaraud :

« J'y ai remarqué des germes de quiétisme qui ne me paraissent propres qu'à » entretenir l'illusion de quelques faibles imaginations. Les livres de cette espèce » qu'aujourd'hui on affecte de substituer aux instructions solides ne sont bons » qu'à faire des illuminés. Ils ne sauraient mériter l'assentiment d'un théologien » qui connaît et respecte la dignité de la religion. Aussi crois-je qu'il ne doit pas » être imprimé. »

Je partage l'opinion du censeur.

Morale.

250. (*Rouen.*) Les rapports de l'Inspecteur de la librairie font connaître que la plus grande partie des abonnemens aux cabinets de lecture de l'arrondissement sont pris par de jeunes filles appartenant aux classes mitoyennes et inférieures de la société. Les catalogues de ces établissemens se composent presqu'uniquement de titres de romans ou d'ouvrages excessivement licencieux, et l'inspection des registres prouve que les livres les plus licencieux sont toujours les plus recherchés : enfin, les membres du Bureau de bienfaisance de Rouen ont remar-

qué que les filles du peuple qui recouraient à eux et portaient des signes non équivoques d'inconduite, avaient presque toutes été corrompues par ces lectures dangereuses.

251. (*Orléans.*) Les mêmes rapports sont venus d'Orléans. Une dame de charité portant des secours à domicile, fut fort étonnée de trouver de semblables livres dans les réduits de la misère. *Que voulez-vous, ma bonne Dame*, lui répondit-on, *ils nous sensibilisent le cœur*. Une surveillance exacte que le Directeur général de la librairie s'occupe à organiser, remédiera en partie à ces inconvéniens. Les bienfaits de l'instruction si généralement répandus par Sa Majesté, ne seront plus tournés en poison, et l'arbre de la science cessera peu à peu de porter des fruits de mort.

Espagne.

126. Un petit poëme intitulé : *La Destruction de l'Inquisition*. Le poëte attribue ce bienfait à son véritable auteur et en tire de favorables conséquences à l'établissement de la dynastie napoléonienne en Espagne.

224. Le second volume de l'ouvrage intitulé : *Abrégé de l'histoire romaine*, dont il a été question dans le dernier bulletin. On en a fait retrancher deux réflexions tirées de Rollin sur la guerre des Romains en Espagne, qu'on n'aurait pas dû choisir pour les publier à l'époque présente, si ces sortes de travaux se faisaient avec le soin et le discernement qu'exigerait leur importance.

227. (*Rouen.*) On a saisi dans cette ville par ordre du Directeur général de la Librairie des exemplaires espagnols des manifestes de la Junte insurgée de Valence qui y avaient été introduits avec divers autres livres provenant d'une prise anglaise.

320. Un journal intitulé : *Journal historique de la révolution de la partie de l'Est de St. Domingue commencée le* 10 *août* 1808 *avec des notes historiques sur cette partie*, par Gilbert Guillemin, chef d'escadron attaché à l'état major de l'armée de St. Domingue. Cet ouvrage a été imprimé à Philadelphie en 1810. Il est dédié à Son Excellence le Ministre de la marine. Il est écrit dans un bon esprit et propre à honorer la garnison française de Santo Domingo; mais il contient un grand nombre de pièces émanées des révoltés espagnols qu'il serait inconvenant de publier en France. De ce nombre sont une invocation (*sic*) pastorale de D. Juan Arismendi, évêque de Portorico; un appel aux habitans de Santo Domingo, et une proclamation du marquis de Someruclos, capitaine général de Cuba. Dans ces pièces on abuse des événements de Rome, de Bayonne et de Madrid pour exciter le fanatisme du peuple contre la personne sacrée de l'Empereur et contre la France. On représente l'Angleterre comme le bouclier de l'humanité affligée, et les insurgés espagnols y sont appelés les libérateurs des nations. Le retranchement de toutes ces pièces a été jugé indispensable; mais on a pensé de plus qu'il fallait que l'ouvrage fût retouché avant que de paraître, afin qu'il ne parût point mutilé et que sa publication pût produire un véritablement bon effet. Ce travail va être fait, et il sera examiné de nouveau avant que l'impression soit commencée.

Italie.

5. *Scelta d'alcune poesie liriche di G. Mollo de' Duchi di Luschano*, Editeur M. Petroni, romain, auteur de la Napoléonide. L'examen conduit à faire retrancher de ce choix quelques pièces en l'honneur de différens princes de la maison ci-devant royale de Naples, et quelques imitations de psaumes qui pourraient prêter à des allusions relatives à la conduite du Pape et à la réunion des États romains.

7. (*Turin.*) L'examen ordonné des sonnets et pièces de poésies qui paraissent incessamment en cette ville, a prévenu la publication intempestive de plusieurs de ces petits poëmes où, à l'occasion des fêtes de Saint Pierre *in vincula* et de St. Jacques, on avait semé des allusions relatives au Pape et aux révoltés d'Espagne. Le Préfet du Pô rend compte en détail de ces suppressions au Directeur général de la Librairie par sa lettre du 18 Sept. Ainsi, les bons effets du règlement du 5 Février 1810 se font sentir sur toutes les parties de l'empire, et sur les objets en apparence les moins dignes d'attention.

43. (*Turin.*) L'examen des Almanachs pour 1811, par le Préfet du départ. du Pô, continue à produire des suppressions qui tendent à prévenir la dépravation de la morale publique et la déviation de l'opinion du peuple sur des points importans. Sa lettre du 1[er] Octobre en fait foi.

71. (*Turin.*) M. le Préfet du département du Pô par sa lettre du 2 Octobre invite le Directeur général de la Librairie à suspendre la permission pour l'introduction en (pays) français du journal publié à Milan sous le titre de *Corriere Milanese*. Il observe que ce journal n'est pas assez surveillé et copie avec trop peu de choix les gazettes allemandes. Il transmet deux numéros contenant des articles qui tendent à faire croire que la paix du continent est près d'être troublée.

72. (*Turin.*) Le 5 Octobre, on a saisi à Turin d'après les instructions du Directeur général, des livres de prières imprimées en contravention du décret du 7 Germinal an 13 et n'offrant par conséquent aucune garantie qui pût répondre qu'ils seront rédigés conformément à nos maximes nationales.

Le Préfet, continuant la correction des almanachs, en a purgé plusieurs de divers pronostics politiques inconvenans et dangereux. L'année prochaine, on espère pouvoir diriger la confection de ces ouvrages. Cette année on les empêche de nuire, alors on tâchera de les rendre utiles. Des ouvrages qui s'impriment à des millions d'exemplaires ne peuvent laisser l'autorité indifférente sur ce qu'ils contiennent.

132. Un Manuscrit intitulé : *Raccolta di rime sacre e profane dell' abbate Anton. Benigno Galli.* Ce recueil contient tout ce que l'auteur a composé dès sa première jeunesse : il y a du très mauvais et du médiocre. Ce sont, pour la plupart, des traductions de psaumes, des hymnes et des sonnets pour solenniser la fête de quelques saints. Une telle collection doit se ressentir et se ressent en effet des changemens politiques qui ont eu lieu en Italie. Le bon abbé a dit selon les tems, comme le Sage de Lafontaine, vive le Roi, vive la ligue. Quand les Autrichiens dominaient, les Français étaient des brigands; mais quand ils étaient vainqueurs, l'abbé Galli chantait l'Empereur. Le Directeur général de la Librairie a

ordonné que l'on mit l'auteur d'accord avec lui même en faisant disparaître tout ce qu'il avait composé dans le tems contre les Français.

200. (*Turin.*) M. le Préfet du départ. du Pô par un rapport du 14 du courant (Nov.) expose que le *Journal du Département de Ceresio, Royaume d'Italie,* est une feuille extremement dangereuse qui paraît avoir conservé l'ancien esprit de la gazette de Lugano qu'elle remplace, gazette qui se distinguait par son opposition aux vues du Gouvernement français. Par décision du 23, le Directeur général de la Librairie a révoqué toutes les permissions qu'il avait données pour l'introduction de ce journal.

217. Un Manuscrit intitulé : *Sopra la vita, le opere e del sapere di Guido d'Arezzo, restauratore della scienza e dell' arte musica*, par M. Angeloni. L'auteur cherche à démontrer que Guido d'Arezzo est le véritable fondateur de la musique moderne ; il soutient que la langue italienne est la seule des langues modernes qui soit musicale, et il attaque vivement les partisans de la musique française et ceux qui soutiennent que le Français est susceptible d'harmonie et de mélodie. Tout cela est très innocent, mais un petit trait d'humeur de l'auteur a paru nécessaire à retrancher. Il se plaint de l'oubli où l'Empereur laisse les littérateurs italiens, qui, selon lui, n'ont besoin que d'être encouragés pour surpasser la littérature de tous les pays et de tous les siècles : il se plaint également des récompenses prodiguées au moindre écrivain français. Ces plaintes sont injustes et démenties par les faits ; l'Empereur n'a pas été moins libéral pour les Muses italiennes que pour les Muses françaises, et si M. Angeloni a été oublié, *si tout son mérite exposé fort au jour*, pour parler comme Trissottin, *n'attire point les yeux et les dons de la Cour*, c'est probablement sa faute.

255. Un ouvrage intitulé : *Histoire de la République de Venise, dédiée au prince Vice-roi d'Italie*, par M. Le Beaumer. Cet ouvrage présente un résumé bien fait, utile et substantiel de tout ce qui a été écrit sur l'histoire de Venise. Quand l'auteur n'est pas soutenu par son sujet, il ne sait pas se garantir de tomber dans la sécheresse et l'aridité ; mais il se soutient quand il est question de parler des époques et des évènemens importans. Il a traité fort succinctement, mais d'une manière fort convenable, le récit de la première conquête de Venise par les armes de S. M. On y voit la juste punition d'un gouvernement faible et malhabile, qui avait laissé pénétrer les Autrichiens dans Peschiera et souffert le massacre des malades français dans Vérone.

265. L'ouvrage dont le Directeur général de la Librairie a suspendu l'impression est la traduction d'un ouvrage italien intitulé : *Dernières Lettres de Jacq. Ortis.* Dans le même instant, et sous différens titres, deux traductions de ce livre ont été soumises à la Censure. Deux censeurs différens ont été chargés de leur examen, et tous deux ont conclu, sans s'être concertés, qu'il n'était pas convenable d'en permettre l'impression. Les lettres de Jacques Ortis sont une composition romanesque qui offrent la contr'épreuve des Souffrances du jeune Werther. Mais ici, au délire d'un amour malheureux se joint une sorte de frénésie politique. Ortis est un jeune Vénitien, élevé à l'Université de Padoue, qui ne veut survivre à l'indépendance de sa patrie que pour la venger ou la délivrer. Le traité de Campo Formio excite sa rage ; il rugit de vengeance. Il est nourri dans son fana-

tisme par un vieillard fugitif encore plus forcené que lui. En un mot, la partie romanesque du livre est très propre à pervertir les imaginations, et la partie politique à faire des mécontens. Il ne tend qu'à représenter la domination française comme une insupportable tyrannie et à exciter tous les peuples qui y sont soumis au soulèvement et à la révolte.

(1814.) 1, 2. *Analyse raisonnée des Systèmes de l'incrédulité et de l'athéisme*, par M. Palmieri, 6e volume. Si l'auteur s'était borné à traiter les matières que présente son titre, il n'y aurait rien à lui dire; elles offrent des questions qu'on peut sans grand danger soumettre à l'opinion. Mais il y a indiscrètement mêlé des discussions tout autrement importantes; il traite de l'égalité, de l'indépendance des hommes, de l'organisation naturelle et politique des gouvernements; il agite la question de savoir si les conquêtes légitiment la souveraineté; il se jette dans les propositions politiques les plus délicates et les plus ardues et ne les discute ni ne les présente comme il conviendrait. J'ai pensé que dans les circonstances actuelles et chez un peuple inflammable comme les Italiens, il y avait du danger à l'occuper de ces sujets scabreux, et que si l'on ne défendait pas absolument l'impression, il y avait du moins lieu à l'ajourner indéfiniment.

Suisse.

64. *Un Tableau historique des anciens gouvernemens de Zurich et de Berne*, par un Suisse. On avait laissé percer dans cet ouvrage des regrets trop vifs et un peu amers sur les changemens opérés en Suisse. On y donnait des éloges outre mesure aux hommes qui ont soutenu l'ancien ordre de choses, et entr' autres à M. d'Erlach, mort les armes à la main. Le Directeur général de la Librairie a exigé que l'on retranchât tout ce qui pouvait faire penser que l'acte de médiation n'avait pas rendu aux Suisses un régime intérieur aussi bon pour le moins que l'ancien, et tout ce qui pouvait respirer l'esprit de parti.

Belgique.

249. (*Bruxelles.*) Le Préfet, par ordre du Directeur général de la Librairie, a suspendu l'impression d'un ouvrage intitulé : *Monumens anciens essentiellement utiles à la France*, ou *Provinces du Hainaut*, etc. Cet ouvrage était imprimé en contravention aux règlemens de l'imprimerie : il doit de plus être examiné. C'est une compilation de priviléges et de généalogies dont il est possible que la publication soit jugée intempestive.

Hollande.

276. Un manuscrit intitulé : *Courte introduction à la Grammaire hollandaise* par un Pasteur de Zevenhoven qui prétend que les Hollandais lui en veulent, parce qu'il est trop français par inclination et par goût. Tout ce qui tend à promouvoir la connaissance de la langue française dans les pays nouvellement réunis paraît digne d'être encouragé.

202. (*Bois-le-Duc.*) M. le Préfet du départ. des Bouches du Rhin par son Rapport du 12 courant (Nov.), donne son avis sur l'introduction des journaux hollandais sur le territoire francais; il observe qu'avant la réunion de la Hollande à l'Empire, les papiers publics étaient assez généralement écrits dans un esprit

d'opposition. Il ajoute qu'aujourd'hui ils sont plus modérés et que la surveillance exacte qu'exerce sur eux S. A. S. le Prince archi-Trésorier de l'Empire, contribue à les retenir; que cependant dans ces derniers tems encore, on y a remarqué des nouvelles politiques dont l'insertion était au moins une indiscrétion; enfin M. le baron Fremin de Beaumont finit en déclarant qu'il n'y a qu'un seul papier hollandais de l'esprit duquel il voulût répondre, qui est le Courrier d'Amsterdam.

Angleterre.

76. Le second volume d'un Voyage aux Indes orientales pendant les années 1802-1806 par M. Coube (?), chef de bataillon. .....Les détails nautiques et militaires contenus dans cet ouvrage peuvent être publiés sans inconvénient. On peut y reconnaître que les Anglais ont acheté plutôt qu'ils n'ont conquis l'île hollandaise de Colombo, il y a quelques années. Il est toujours bon de constater de quelle manière triomphent les armes britanniques.

166. *Mémoire sur le meilleur mode, pour le Gouvernement espagnol, d'obtenir un revenu considérable par la culture du tabac*, par M. Coffin. Les retranchemens portent sur quelques éloges inconvenans donnés à l'Angleterre en faveur de la liberté illimitée du Commerce.

194. *Lettres sur le Gouvernement, les Mœurs et les usages de Portugal*, traduites de l'anglais d'Arthur William Cortigan, officier Irlandais. Le Censeur, M. Pellenc, avait entrevu dans cet ouvrage un ton général tendant à ridiculiser la religion de la grande majorité des Français et une tendance à détruire le respect dû à l'autorité. Il a paru au Directeur général de la Librairie que l'auteur ne tournait en ridicule que l'abus qu'il prétend que les Portugais font de la doctrine religieuse, les miracles puérils et imaginaires auxquels ils ajoutent foi, leurs pratiques et les (*lisez* leurs) croyances superstitieuses, qui sont bien loin d'être celles de l'Eglise catholique, et leur dévotion toute extérieure. Il s'est contenté de faire retrancher quelques phrases trop directement applicables à des dogmes reçus et il a surtout prescrit la suppression de quelques passages qui respiraient le républicanisme et la haine de la monarchie.

Mais il ne s'est pas contenté de ces corrections; il a exigé que dans une préface bien anti-britannique, le traducteur fit ressortir le contraste qui existe entre le mépris que les Anglais ont en toute occasion professé pour les Espagnols et les Portugais, et la conduite qu'ils affectent de tenir depuis ces dernières années. Il a exigé encore que quelques notes indiquassent combien le court séjour des Français en Portugal y avait déjà opéré d'améliorations. Tout cela a été exécuté et bien exécuté sous la conduite de M. Pellenc.

L'ouvrage au fond tenant du roman et du voyage est une satire continuelle de l'état du Portugal dans le dernier siècle, où ni les choses ni les personnes, ni les expressions ne sont ménagées. Tout cela sert à montrer la nécessité d'un changement, l'hypocrisie des Anglais qui veulent soutenir ce qu'ils blâmaient anciennement, la bienfaisance des desseins de l'Empereur qui cherche à établir partout un système plus conforme à la dignité de l'homme, au bonheur des peuples et au maintien des états.

221. Un Manuscrit anglais intitulé : *Poetical effusions on various occasions* by

G. Poppleton. On a supprimé ici quelques lignes qui faisaient allusion à l'évasion d'un Anglais prisonnier à Verdun.

236. Un Manuscrit intitulé : *Histoire civile et anecdoctique de la Grande Bretagne*. Cette compilation sans mérite est évidemment le résultat d'une spéculation. On y retrouve ressassées de vieilles et fades anecdotes sans autorité et sans intérêt. Les retranchemens qu'on y a exigés sont de deux sortes. Les uns concernent quelques comparaisons déplacées des usages français et des usages anglais et tendant à préconiser la supériorité des derniers ; les autres consistent (*sic*) en quelques raisonnemens sophistiques et quelques anecdotes qui blessent les lois et la décence publique.

243. Une brochure intitulée : *Maximes générales d'un bon Gouvernement suivant les opérations économiques et politiques de J. B. Colbert*, par M. de Pellissery. Cet écrit renferme quarante préceptes de législation et de politique dont la plupart sont incontestables. Néanmoins on a cru devoir en faire disparaître quelques phrases contraires à la liberté des cultes, et à la supériorité que la puissance maritime donne, selon l'auteur, aux états qui la possèdent, sur les états dont la puissance ne s'étend que sur le continent.

283. Un ouvrage intitulé : *Voyage dans la Péninsule occidentale de l'Inde et dans l'isle de Ceylan*, par M. J. Haafner. Traduit du hollandais par M. Jansen. Ce voyage n'offre aucune observation nouvelle sur les choses et rien qui ait un caractère d'intérêt public dans les évènemens qu'il retrace. M. Haafner raconte ses aventures personnelles : quelquefois elles paraissent romanesques ; elles sont toujours intéressantes. Il se passionne pour les Indiens ; il déclame sans ménagement contre les Européens, mais c'est surtout contre les Anglais qu'il éclate ; il cite d'eux des traits épouvantables, et sous ce rapport cet ouvrage ne manque pas d'une sorte d'utilité : il peut contribuer à désabuser les dupes qui croyent encore sur le continent à la philanthropie des Anglais.

293. (*Rouen.*) L'Inspecteur de la Librairie mande que le Gouvernement anglais a fait jeter dernièrement sur la cote d'Antifer, arrondissement du Havre, des libelles ayant pour objet d'établir que la rupture des négociations pour l'échange des prisonniers a été l'ouvrage de la France. Ce fonctionnaire est à la recherche de ces libelles et rendra ultérieurement compte de ses opérations à cet égard.

Allemagne.

1. Le 26 du courant (septembre), l'examen de l'ouvrage intitulé : *De l'Allemagne*, par Mad. de Staël, 3 vol. in-8°, a été terminé.

Cet ouvrage est divisé en quatre parties.

La première traite des mœurs des Allemands et de leurs gouvernements ; la seconde, de leur littérature et de leurs arts ; la troisième, de leur philosophie, de leur morale et de leur enthousiasme religieux, philosophique ou poétique.

Le Censeur de la première partie de Madame de Staël, M. Pellenc, après avoir observé en passant qu'elle a souvent médit de la France dans les pays étrangers, qu'elle s'est signalée en toute occasion par son esprit frondeur et qu'elle écrit en partie sous l'inspiration de M. Schlegel, qui s'est déclaré le détracteur de la littérature française, divise son rapport en différens paragraphes. Il

relève d'abord les phrases repréhensibles, ensuite les allusions ou certaines ou probables; enfin, les passages qui sont décidément susceptibles d'une véritable censure.

Il résulte du rapprochement des phrases répréhensibles qu'elle s'efforce de représenter la France comme gémissant sous un régime qui tend à dérober à la nation la connaissance de l'esprit du siècle, et qu'elle insiste sur les suppositions injurieuses qui ont si souvent fait méconnaitre dans l'étranger les principes libéraux du gouvernement de Sa Majesté. En voulant donner de la France une fausse opinion, en abdiquant la gloire de sa patrie et accordant aux Allemands la supériorité de l'instruction et de la pensée, elle semble avoir pour but de démentir tout ce qu'a fait l'Empereur pour l'encouragement des lettres et des arts. Ses réticences indiquent les Français comme asseyant l'art de la domination sur le dol et la fraude, comme privés de toute liberté et même de tout bonheur civil.

L'Autriche n'est pas mieux traitée. Elle s'est toujours montrée ambitieuse ou faible. Mauvais gouvernement. Bêtise des individus. Orgueil sans honneur. Peuple qui donne plus aux sensations qu'aux idées. Grands qui manquent d'esprit et que l'esprit importune : famille régnante, souverain, entièrement nuls.

La recherche des allusions en présente quelques-unes qu'on peut appliquer sans trop d'efforts aux circonstances qui ont précédé et suivi le mariage de LL. MM. II. et RR. Le mauvais esprit de l'auteur y perce de toutes parts. Trois autres passages assez clairs indiquent l'opinion qu'elle a ou qu'elle feint d'avoir de l'instabilité des institutions fondées par Sa Majesté.

Les passages tout à fait du domaine de la censure renferment des conseils plus ou moins directs donnés à l'Allemagne contre la France. On y trouve que les Allemands ont trop de considération pour les Français, et pas assez d'esprit militaire; qu'ils ont trop d'indifférence pour l'indépendance et la liberté, et qu'ils ont eu tort de négliger leur puissance nationale, qu'il importait de fonder parmi les colosses européens. On leur reproche d'avoir mal résisté, et on leur fait entendre que le bien-être matériel dont ils se contentent est incompatible avec l'honneur national et le vrai patriotisme, et qu'il est d'ailleurs mal assuré. M[me] de Staël invite les étrangers à résister à l'ascendant de nos manières, plus redoutable, selon elle, que celui de nos victoires. Elle blâme sans mesure le partage de la Pologne, et semble annoncer ou prévoir l'indépendance de ce pays. Elle loue le caractère noble et exalté des Prussiens et l'héroïsme du prince Louis; en un mot, elle trahit sans cesse, et sans s'en apercevoir, ses affections, ses vœux et ses regrets.

Sur la seconde partie, le censeur, M. de la Salle, qui remplaçait M. Pellenc, absent par congé, expose qu'elle est uniquement consacrée à l'examen et à l'analyse des principaux ouvrages dramatiques et historiques des auteurs allemands modernes, tels que Schiller, Lessing, Gœthe, etc., etc., que cette analyse est faite avec un enthousiasme qui indique plus d'imagination que de goût et de jugement, et qui paraît plus singulier que persuasif; que le style vise à la force et à la profondeur, mais qu'il tombe souvent dans le pathos et dans la bizarrerie, et que si l'on rencontre dans cette partie quelques observations fines et des aperçus ingénieux, le plus souvent les pensées, les

principes, les remarques et les jugemens sont superficiels et peu concluans : enfin que la connaissance acquise du caractère et des opinions de l'auteur fait apercevoir dans cette partie de l'ouvrage des idées dont le développement pourrait être dangereux, mais que cette empreinte vague ne pouvait être saisie dans un passage plutôt que dans un autre.

Sur la troisième partie, le censeur, qui est le même, fait connaître que l'auteur prétend l'avoir consacrée à l'examen des ouvrages de métaphysique et de morale publiés par des Allemands, mais qu'il a dans le fait embrassé tous les systèmes de philosophie. Il y trace assez nettement le fameux système de Kant, mais toutefois cette partie manque de méthode et de logique. Les détails en sont brillans, mais le fonds en est vague et une incertitude perpétuelle d'opinion y domine. Le censeur y relève des passages répréhensibles. La liberté morale y est représentée comme dépendant de la liberté civile, et l'on sait ce qu'entend l'auteur par la liberté civile. Le respect pour le gouvernement et l'attachement pour le souverain y sont travestis en respect pour la force et en attendrissement de la peur. Le Christianisme y est loué pour la force d'inertie qu'il inspire et surtout l'énergie du refus. On y établit qu'il y a plus d'honneur à porter les armes dans une guerre civile que pour la défense et le service de son prince ; l'obéissance passive pour le gouvernement y est reproché aux chrétiens. Enfin, on y suppose que la grandeur de la France, si l'esprit de calcul continue à prévaloir parmi nous, ne laissera que des traces terribles comme les flots et arides comme les déserts.

La conclusion des censeurs est que les phrases répréhensibles sont la plupart isolées, et que toutes ne sont pas absolument nécessaires à modifier ou à retrancher ; que l'ouvrage de Mme de Staël, s'il n'est pas imprimé en France, paraîtra infailliblement dans l'étranger, et que les phrases dangereuses qu'il renferme et les mauvaises intentions qu'on a pu y cacher n'en auraient que plus de succès, lorsqu'on saurait que cet ouvrage s'est comme réfugié dans sa véritable patrie et dans les imprimeries allemandes pour échapper à la censure française : leur avis est donc que la publication de l'ouvrage pourra être permise, si l'auteur se soumet à changer ou à retrancher les passages qui lui seraient indiqués.

Le Directeur général de la Librairie ayant appris que Son Excellence le Ministre de la Police générale avait fait saisir les feuilles imprimées de l'ouvrage, a suspendu sa décision. L'examen de l'ouvrage n'était pas terminé quand la saisie a eu lieu.

52. Un ouvrage allemand intitulé : *Roue de fortune*. Ce n'est qu'une réimpression d'une ridicule composition sur les chances du hasard et divers pronostics.

57. *Histoire de St. Grégoire de la Pierre*. Réimpression d'une légende allemande, sans inconvéniens et sans couleur, propre seulement aux dernières classes de la société.

58. *Histoire de Sigfried le Cornu*. Ouvrage du même genre, innocent et plat.

65. *Prières et Cantiques en allemand*. C'est une réimpression qu'on proposait de faire purement et simplement. Le Directeur général de la Librairie a ordonné qu'on en retranchât tout ce qui concernait l'ancien empereur d'Allemagne et qu'on y insérât les prières pour l'Empereur. Il importe de mettre dans les dépar-

temens réunis les livres classiques et populaires en harmonie avec nos institutions propres (*sic*) à familiariser le peuple avec le nom sacré de l'Empereur et de Sa Dynastie.

201. (*Mayence.*) M. le Préfet du Départ. du Mont Tonnerre, par un rapport du 2 du Courant (Nov.), rend compte de l'examen qu'il a fait faire par ordre du Directeur général de la Librairie de six ouvrages allemands dont l'introduction était demandée et dont le titre avait appelé particulièrement l'attention. Quatre se trouvent sans reproches. Le cinquième intitulé : *Amour et Hymen* ou *les plaisirs du célibat*, imprimé à Berlin, est peu favorable aux bonnes mœurs. Il sera examiné plus scrupuleusement à Paris. Mais le 6e intitulé : *Chronique du 19e siècle*, et imprimé à Altona, a été reconnu pour un véritable libelle contre la personne sacrée de Sa Majesté et la France. On y rapporte les faits des plus mémorables des dernières campagnes et les propres termes des bulletins officiels, mais en les commentant avec amertume et dans un esprit de noire calomnie. Le Directeur général de la Librairie a ordonné la saisie de tous les exemplaires de cet ouvrage qui seraient présentés aux frontières.

209. Une traduction par M. Grétry neveu des *Fables allemandes de Lessing*. Cette traduction dédiée au grand David Humfort (*sic*) est écrite en vers. C'est un ouvrage fort médiocre d'exécution et qui ne parait pas avoir été fortement conçu par le dramaturge Lessing, que les Allemands gratifient fort ridiculement du titre de Boileau Germanique.

232. Une nouvelle édition de la Traduction des *Deux fiancés*, roman traduit de l'Allemand d'*Auguste Lafontaine*. Cet ouvrage en 5 vol. in-12, offre une nouvelle épreuve de ces tableaux de famille que le pasteur romancier du régiment de Halle tourne et retourne en cent manières.

298. (*Weymar.*) Le célèbre Gœthe, auteur de Werther, le J. J. Rousseau de l'Allemagne, écrit au Directeur général de la Librairie en date du 25 Novembre que comme homme de lettres, il a vu avec un intérêt mêlé d'admiration les sages règlemens par lesquels le héros qui fait le bonheur de la France a pourvu à la propriété des auteurs nationaux et étrangers, et exprime le vif désir qu'il a de profiter des avantages que l'article 40 du Décret du 8 Février 1810 [1] assure aux écrivains étrangers à la France.

(1814.) 2,3. *Sindall et Annesly ou le faux ami*. Roman traduit de l'allemand. Sans vraisemblance comme sans intérêt, rempli jusqu'à satiété de maximes triviales et de ces détails insipides que les Allemands sont habitués à prendre pour du naturel, et que nos écrivains, je ne dis pas nos auteurs, s'empressent de copier faute de talent et d'imagination. La traduction est devenue un métier et celui de tous qui nuit le plus au maintien du goût.

---

1. Le décret porte :
Art. 39. Le droit de propriété est garanti à l'auteur et à sa veuve pendant leur vie, si les conventions matrimoniales de celle-ci lui en donnent le droit, et à leurs enfans pendant vingt ans. — Art. 40. Les auteurs, soit nationaux, soit étrangers, de tout ouvrage imprimé ou gravé, peuvent céder leur droit à un imprimeur ou libraire, ou à toute autre personne qui est alors substituée en leur lieu et place, pour eux et leurs ayant-cause, comme il est dit à l'article précédent.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

Le sommaire est placé sur la couverture.

LA MANIÈRE DE LANGAGE

QUI ENSEIGNE A PARLER ET A ÉCRIRE LE FRANÇAIS.

Le petit traité, publié ici pour la première fois, a été composé, selon les termes mêmes de l'auteur au début de son œuvre, pour enseigner à parler et à écrire correctement « doux français, selon l'usage et coutume de France. » Avec une nuance de poésie en plus, c'est à peu près la définition traditionnelle de la grammaire telle qu'on la trouve en tête des manuels composés pour les écoliers[1].

Cet opuscule a été écrit par un Anglais et pour des Anglais. Une sorte de lettre d'envoi ou de dédicace, qui suit le traité, est datée de Bury St. Edmunds (Suffolk) la veille de la Pentecôte (29 mai) 1396. Du reste, l'auteur ne se nomme pas : le nom *Kirnyngton* qui se trouve à cet endroit dans le ms. et qui reparaît un peu plus loin, paraît être celui du copiste.

Avant comme après 1396, il a été composé en Angleterre divers écrits qui par des voies fort différentes tendaient à faciliter l'étude du français. Il s'est de la sorte formé comme une petite littérature très-spéciale qu'il n'est pas hors de propos de passer ici en revue, afin de mieux apprécier, par comparaison, l'opuscule dont on lira plus loin le texte.

Les traités, maintenant bien connus sinon très-accessibles, d'Alexandre Neckam et de J. de Garlande[2] ont pu servir, à cause des gloses nombreuses qui y sont jointes dans la plupart des mss., à l'étude du français; et le fait que les exemplaires en sont plus fréquents en Angleterre qu'ailleurs, donne à croire que c'est là qu'ils ont été le plus utilisés : toutefois, comme ils ont pour objet déterminé l'enseignement du latin et non du français, nous pouvons les laisser de côté.

L'interprétation de mots latins, pour la plupart des termes techniques, est également l'objet d'un glossaire latin-français où les mots sont classés par

1. Elle remonte à l'antiquité; voy. Thurot, *Extraits de mss. latins pour servir à l'hist. des doctrines grammaticales au moyen-âge*, dans les *Notices et extraits des mss.*, t. XXII, p. 121.
2. Voy. *Revue critique*, 1868, art. 236.

matières, et qui n'est mentionné ici que comme une preuve du goût que les Anglais avaient pour les travaux de lexicographie ou de grammaire. Ce glossaire, ce *nominale* pour employer l'expression qui au moyen-âge désignait les vocabulaires disposés par ordre de matières, a été en effet rédigé en Angleterre, puisqu'il s'y rencontre des mots purement anglais. Nous en possédons trois exemplaires dont l'un remonte au milieu du XIIIe siècle [1].

Voici maintenant un petit ouvrage qui a été composé expressément pour servir à l'enseignement du français, et qui ne suppose même pas la connaissance du latin chez ceux à qui il s'adresse. C'est le traité de Gautier de Biblesworth, qui a dû jouir d'une certaine popularité, à en juger par le nombre relativement assez considérable, des exemplaires qui nous en sont parvenus [2]. Composé pour une grande dame, Dyonyse de Monchensy, qui vivait, selon les recherches de M. Th. Wright, à la fin du XIIIe siècle et au commencement du XIVe, cet opuscule fournit des preuves abondantes de l'état de dégénérescence où se trouvait dès cette époque le français parlé en Angleterre.

La méthode que suit Gautier est en somme à peu près celle d'A. Neckam et de J. de Garlande : il groupe par matière les termes dont il veut faire connaître à ses lecteurs le sens, le genre et l'orthographe. Pour compléter ses explications, il joint le plus souvent aux mots français leurs équivalents anglais. Il s'attache surtout à distinguer les homonymes, ou du moins les mots qui pouvaient paraître tels à un homme peu familier avec le français. Les méprises contre lesquelles il met ses lecteurs en garde, lorsque par exemple il leur recommande de distinguer *la levre* et *le lievre*, *la livre* et *le livre* [3], donnent une médiocre idée de la force de ceux à qui il s'adressait : les fautes qu'il commet lui-même, et qu'il

---

1. Celui du *Hunterian Museum* à Glasgow. Des extraits en ont été publiés dans les *Arch. des Miss.*, 2e série, IV, 156-9. Les deux autres mss. du même glossaire sont à Oxford.

2. En voici une liste qui n'est probablement pas complète :
Mus. Brit. Reg. 13. A. IV (fragment)
— — Cotton. Vesp. A. VI, fol. 60 vo
— — Arundel 220
— — Harl. 490 (fragment)
— — — 740 fol. 4.
— — Sloane 209
Cambridge, Univ. lib., Gg. 1. I., fol. 279 c.
— Trinity Coll., O. 2. 21.
L'édition donnée par M. Th. Wright (*A Volume of Vocabularies*, p. 142-74), reproduit le ms. Arundel et utilise de temps en temps le ms. Sloane, comme aussi (mais pour les gloses anglaises seulement) le ms. de Trinity. Il est à noter que l'auteur est appelé dans le ms. de l'Université de Cambridge, non pas *G. de Biblesworth*, mais *G. de Bitheswey*. — On remarquera que dans cette liste ne figure aucun ms. d'Oxford. Cependant, il n'est pas vraisemblable que ni la Bodleienne ni les collèges ne possèdent aucun ms. d'un ouvrage dont le Musée a six exemplaires plus ou moins complets et Cambridge deux.

3. Édition p. 143 ; à la façon anglaise, Gautier écrit *la levre*, *le levre*, pour « la lèvre, » le lièvre. »

n'est pas possible d'attribuer aux copistes lorsqu'elles se trouvent dans les rimes, montrent que lui-même n'était pas très-maître de la langue qu'il enseignait.

Vers le même temps, peut-être un peu plus tard, nous rencontrons dans ces divers mss. un court traité d'orthographe française, rédigé en latin qui est probablement la première tentative à fin de réduire en règles les usages orthographiques de notre langue. Ce qui porte à croire que ce petit traité a obtenu un certain succès, ce n'est pas le nombre des mss. qui nous l'ont conservé : on n'en a signalé que trois jusqu'à présent [1], c'est que dans l'un de ces mss. [2] il est accompagné d'un commentaire en français.

C'est ici que se place, dans l'ordre des temps, l'opuscule qui voit présentement le jour pour la première fois. Il n'a point comme le traité de Gautier de Biblesworth et l'*Orthographia gallica*, un caractère didactique : il n'a pas été composé pour enseigner la valeur, le genre, l'orthographe des mots : son objet est d'exercer le lecteur anglais à la conversation. C'est probablement le plus ancien livre de dialogues français qui ait été rédigé pour l'usage des étrangers. Plus tard, au commencement du XVI[e] siècle, Gilles du Gués joindra aussi des dialogues à sa petite grammaire, mais ces entretiens, composés pour une reine, ont quelque chose de solennel et de compassé qui est bien éloigné du style de la conversation. L'auteur inconnu de nos dialogues ne néglige pas les séries de mots classés par matière, mais il n'en insère dans son œuvre qu'autant que le cours des conversations qu'il imagine lui en fournit l'occasion. C'est tout à fait exceptionnellement qu'il a placé au début de son travail, sans lien avec ce qui précède ni avec ce qui suit, une série des noms des diverses parties du corps qui a son analogue dans tous les *nominalia*.

Il avait voyagé en France (il le dit en son dernier chapitre), et il est visible qu'il s'efforçait de reproduire avec vérité le ton de la conversation dans les diverses classes de la société. La variété des expressions équivalentes pour le fonds, mais différentes dans la forme, qu'il s'est donné la peine de rassembler,

1. L'un, qui se trouve au *Records Office*, a été publié par M. Th. Wright dans les *Altdeutsche Blætter*, II, 193-5 ; un autre se trouve dans la Bibl. Harl. n° 4971, fol. 1, et paraît être du temps d'Édouard III, à en juger par les formules de lettres que contient le même ms., et non pas du temps d'Édouard I[er], comme le veut l'abbé de La Rue (*Essais*, I, 283). Le troisième enfin est le n° 188 de Magd. Coll. (Oxford), dont Génin a publié quelques extraits dans son introduction à Palsgrave (p. 30-33). Diez dans sa Grammaire (3[e] éd. I, 415, 418, etc.) et M. Al. J. Ellis, dans son *Early English Pronunciation* (836-8), ont fait usage de ce traité, le premier d'après l'édition de M. Th. Wright, le second d'après le ms. d'Oxford, dont il a publié plusieurs extraits. La date ne peut en être fixée avec exactitude : toutefois il est plus prudent de l'attribuer au commencement du XIV[e] siècle qu'au XIII[e], comme fait Diez (*Gram.* I, 415). Je donnerai un jour une édition de ce petit traité.

2. Le ms. Harleien.

les séparant par les mots *vel sic*, est déjà une preuve de l'attention qu'il a apportée à son travail. Mais d'ailleurs on ne saurait douter que ces modèles de conversation, où il y a probablement des souvenirs personnels, n'aient été rédigés avec amour, quand on voit avec quel enthousiasme notre auteur parle, au début de son opuscule, de la précellence du français, du « doulz françois qu'est la » plus bele e la plus gracious langage e plus noble parler (après latin d'escole) » qui soit au monde, et de tous gens mieulx prisée et amée que nul autre. Quar » Dieux le fist si doulce et amiable principalment a l'oneur et loenge de luy » mesmes. Et pour ce il peut bien comparer au parler des angels du ciel, pour » la grant doulceur et biaultee d'icel. » Déclaration d'une naïveté touchante, et qui mérite bien d'être mise à côté du témoignage fameux de Brunetto Latino. Et s'il est vrai que notre Anglais est loin d'être un écrivain aussi correct que le savant florentin, nous pouvons du moins beaucoup pardonner à un aussi sincère amour de notre langue.

L'histoire des mœurs pourra recueillir des traits intéressants dans quelques-uns de ces dialogues.

La scène de l'auberge, par exemple (§ III), confirme ce que divers témoignages nous laissent entrevoir de la façon dont au moyen-âge on entendait l'hospitalité gratuite ou payée. La demande que le voyageur adresse sans embarras à la « dame de l'hôtel », nous montre que ce n'était pas dans la poésie populaire seulement qu'un hôte d'un jour pouvait demander à son hôtesse, comme dans la *Porcheronne* (je cite à dessein, d'après le recueil de M. Damase Arbaud, la version provençale) :

Digatz, damo l'houstesso,
L'y a degun per couchar?

Dans *Ami et Amile* le comte Amile, couché dans le palais de Charlemagne, ne paraît point surpris d'une visite inattendue qui vient troubler son sommeil : il se contente de conjurer « au nom de Dieu le fil Marie » sa belle visiteuse de se retirer, si elle est femme épousée,

Ou fille Karle, qui France a en baillie;

mais, si elle est une simple chambrière, il la prie de rester, lui disant :

Demain auras cent sols en t'aumosniere.

Et il interprète librement son silence [1]. Peire de Monrabei, envoyé en ambassade par Charles Martel auprès de Girart de Rossillon ne refuse aucun des plaisirs que son hôte, Aimes de Bourges, lui ménage à son passage, et lorsqu'il rend

1. Même scène au commencement d'*Anseïs de Carthage* (B. N. fr. 793, fol. 5).

compte de son message au roi, en présence de la cour assemblée, il a garde de n'oublier aucune des *courtoisies* que lui a faites son hôte de Bourges :

Ben me conreet Aimes a mon talent :
Colget me en un lit d'aur e d'argent,
E donet me donzela tan covinent
Qu'anc non vistes genzor, s'eu ne vos ment.

Dans *Aubri le Bourguignon*, c'est sa propre nièce que Lambert d'Oridon met à la disposition de son hôte Aubri.

On conçoit donc que dans les hôtelleries il ne devait pas régner un moindre abandon, et à cet égard notre petit traité et le fabliau de Courtois d'Arras nous donnent l'occasion de constater une singulière amélioration dans nos mœurs actuelles comparées à celles du bon vieux temps. Du reste, il règne dans toute la scène en question de notre traité un ton de bonne compagnie qui fait passer ce que la situation peut avoir d'*indecorous*. Le jeune homme n'a rien de grossier : il est tout anglais, *every inch of him*, encore qu'il voyage en France et chante des chansons françaises ; aussi n'est-on point étonné de le voir prononcer la formule sacrée de l'*engagement*, et assurément, si la scène était en Angleterre au lieu d'être en France, nous le verrions poursuivi par Isabelle devant la cour du banc du roi, et condamné pour *breach of promise*.

Notre traité anonyme n'est pas dépourvu d'allusions aux événements contemporains. A défaut de la date précise qu'on lit à la fin du dernier chapitre, il serait aisé de déterminer avec une assez grande approximation l'époque où il fut composé. A deux reprises il nous parle d'Orléans, dont l'Université attirait de pays éloignés les étudiants désireux de se livrer à l'étude du droit, et il en parle de façon à nous montrer qu'il était au fait des événements qui s'y passaient. Au § IX il mentionne des rixes continuelles entre les étudiants de la nation de Picardie et ceux de la nation de Champagne. Des lettres royaux sont intervenues, pour faire cesser la querelle, mais sans succès. Les étudiants se soucient du mandement royal comme d'un fétu de paille !

Vers le temps où cela était écrit, ou bien peu d'années après, Eustache Deschamps, passant en revue dans son *Miroir de Mariage* les peines et les soucis que l'éducation des enfants cause aux pères, s'exprime ainsi :

Autres qui sont patriciens,
Mectent leur filz a Orliens
Pour aller aprandre les drois ;
Mais ce n'est pas deus ans ne trois :
Sept ans ou huit illec demeurent,
Et l'avoir leur peres deveurent.
Ribaulx deviennent et putiers,
Les aulcuns larrons et murdriers ;
Poi estudient, bien se batent,

Pour leur filletes se combatent.
Telz y est drois et sainz alez
Qui en revient tous affolez;
Telz y a fait six ans demeure
Qui est tuez en petit d'eure.
(*Édition Tarbé*, 1865, p. 43-4.)

Les désordres auxquels font allusion nos dialogues et Eustache Deschamps nous sont connus par des documents dont le témoignage est irrécusable. Les Archives du Parlement de Paris ont conservé des pièces qui constatent qu'à la fin du XIVe siècle (en 1389) de graves débats s'étaient élevés entre l'Université d'Orléans et les habitants de la même ville, que la turbulence des étudiants et la mollesse de leurs professeurs en étaient arrivées au point que des commissaires durent être envoyés à Orléans, afin de procéder à la réformation de l'Université, et à la pacification générale des querelles qui troublaient la tranquillité de la cité. Les pièces de cette affaire ont été récemment publiées par M. Thurot[1]. Il n'y est pas spécialement question des luttes entre les nations de Picardie et de Champagne que mentionnent nos dialogues : il se peut donc que la réformation ordonnée par le Parlement n'ait pas eu un effet durable, et que les dissensions que spécifient les dialogues se soient produites après les désordres auxquels le Parlement tenta en 1389 de porter remède.

L'ouvrage est assez attrayant et assez court pour qu'on ne soit pas tenté d'en abandonner la lecture une fois commencée. Il est donc inutile d'insister ici sur tous les détails intéressants qu'on y rencontre. La curiosité du lecteur saura bien les trouver. Je dois cependant signaler encore les morceaux de poésie qui sont rapportés par notre anonyme en diverses circonstances. Il y en a cinq. Le premier (p. 386) est une chanson de vignerons pleine d'entrain et de bonne humeur. Le second et le troisième (p. 390) sont des déclarations d'amouraus si communes par le fond que médiocres dans la forme. Le quatrième (p. 391), qualifié de *Cantus dulcissimus*, est le premier couplet, semble-t-il, d'une lourde composition dans le style maniéré du XIVe siècle. Le cinquième (p. 401) est le fragment d'une pièce équivoquée. Le premier et le troisième de ces morceaux sont accompagnés d'une désignation, qui a probablement trait à la musique, mais que je ne saurais expliquer : *cantus p.* ou *pr.*[2] Il n'est pas probable que l'auteur de notre traité puisse revendiquer la paternité d'aucune de ces pièces : pourtant il ne serait point impossible qu'il eût composé les pièces 2 et 3. Les autres sont sûrement citées de souvenir, et se retrouveront peut-être dans les recueils du temps, lorsque les moyens de recherche seront plus faciles. La chanson des vignerons se

---

1. *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. XXXII (1871), p. 379 et suiv.
2. Est-ce le *cantus primæ maneriæ* mentionné dans Du Cange II, 116 *a?*

rencontre dans un gros recueil de miscellanées compilé au xv[e] siècle que possède la bibliothèque d'All Souls Coll. (n° 182), Oxford, mais le texte en a probablement été pris dans notre traité, et est assez corrompu.

Maintenant, quelques mots sur la langue de ces dialogues. Ils appartiennent aux derniers temps de la littérature anglo-normande. A la fin du xiv[e] siècle les Anglais ne composaient plus guère en français; l'idiome des conquérants, qui n'avait jamais eu en Angleterre qu'une vie littéraire, était encore un langage qu'il était de bon ton de connaître, mais, depuis 1363, il était banni, au moins officiellement, de l'usage des plaids[1], et depuis Chaucer on peut dire que l'anglais avait pleinement reconquis son domaine dans la littérature. Aussi, tout en faisant une large part aux incorrections introduites par le copiste, est-il visible que notre auteur, bien qu'il eût voyagé en France, n'est pas pleinement maître de la langue qu'il manie. Sans parler des mots purement anglais qu'il emploie (ils sont généralement signalés en note) il y a dans son langage une quantité de nuances anglaises infiniment plus évidentes que les « nuances germaniques » que M. Max Müller a cru trouver dans l'ancien français[2]. L'anglais *why* l'amène à employer constamment *quoi* au lieu de *pourquoi*; il dit comme en anglais *une douzaine pair* (p. 385) au lieu « d'une douzaine *de paire*[3]. » — Pour « il est bien temps » il dit (p. 385) « il est *haut* temps » (*it is high time*). — « Alez *vous* a cusine » (p. 385) est la forme anglaise « Go *you*....; » de même « ne sonnez *vous* mot » = *dont you*...... — « Se le viande *soit encore* prest » (p. 385) est calqué sur *be yet ready*. — *Surveoir* pour « surveiller », à la ligne d'après, est l'anglais *survey*. — Il emploie l'imparfait pour le prétérit : « Il ne *fesoit* si grant froit..... comme il fait a present » (p. 388), et c'est, comme on sait, un usage auquel renoncent difficilement les étrangers, anglais ou allemands, qui dans leur langue n'ont qu'un seul temps pour le prétérit défini et l'imparfait. — « Aportez-nous *une fois* » (p. 391) forme pour nous un contre-sens. L'auteur voulait dire *bring at once*. — « Baillez ça mon pigne, que m'amie *me pourra* pigner la tête » (p. 393) est l'anglais « that my darling *may*..... » — « Quant bien » (p. 389, 394, 395, etc.) pour *combien*, traduit exactement *how much*. — Le « haut chemin » (p. 394) répond au *high way* anglais. — « Pour honte » (p. 402) est le *for shame!* si cher à nos voisins d'Outre-Manche, etc. — Tous ces petits *slips* n'ont rien de désagréable : au contraire, ils donnent une saveur particulière à un écrit d'ailleurs plein de charme.

---

1. Par un acte du Parlement qui a souvent été cité; voy. Warton, *Hist. of Engl. Poetry*, éd. de 1824, I, 7.
2. Voy. à cet égard *Bibliath. de l'École des Chartes*, 5[e] série, IV, 455-61.
3. Sans *s* : on sait qu'en ancien fr. *paire* est neutre.

Cet écrit paraît ne s'être conservé que dans le ms. du Musée Britannique. Harl. 3988, ainsi décrit dans le catalogue du fonds Harléien :

1. An old treatise on Grammar, in French. « Ci commence la maniere de language que » enseigne bien a droit parler et escrire doulcz françois. »
2. Forms of Letters in French.
The whole on Vellum.

A la suite du traité, et avant les formules de lettres, sont transcrites de la même main que le reste du volume, deux pièces qui peuvent être considérées comme un supplément ajouté par l'auteur à son traité. Le nom *qd Kirnyngton* [1] qui se rencontre dans une phrase finale en vers (p. 405) semble favoriser cette conjecture. La première est un fragment de chanson sur les inconvénients de la pauvreté, la seconde une fatrasie, en prose [2]. Viennent ensuite d'une écriture plus récente quelques morceaux détachés qui ont trait dans une certaine mesure à l'étude du français. Dans l'un d'eux (p. 405) l'auteur exprime cette idée, où on reconnaît un homme qui possédait le génie des deux langues : qu'il n'y a pas de mot français qui s'accorde exactement pour le sens avec un mot anglais.

Ces divers morceaux sont imprimés en petit texte à la suite du traité. Quelques-uns d'entre eux se retrouvent, mais sans variante utile, dans le ms. d'All Souls 182, dont il a déjà été question ci-dessus. On verra par les notes que ce second ms. n'apporte aucune variante utile au texte du ms. Harléien : tous deux ont puisé à une même source.

Le même ms. d'All Souls contient, au fol. 361, après un grand nombre de formules de lettres en français, un petit traité, non dénué d'intérêt, sur la conjugaison française. En voici le début :

Ci maintenant vous baillerons un exemple coment vous fourmerés touz les verbes françois du monde, soient ils actifez, soient ils passivez, en quelque meuf ou temps qu'ils soient. Et ceste exemple sera par cest verbe : *Jeo ayme*. Et sachez que tous les verbes françois sont parlez ou par un mot seulement ou par deux mos ou par pluseurs entretilz. Et se ilz soient parlez par un mot seulement, ce serra touz jours en li maniere de lez verbes qui s'ensuent : *Je veul, je puisse*, ou ils seront impersonels, si com e[n] mostrera bien cy aval. Et se les verbes françois soient entretilz, donques ce sera fait par leur participle present, et un de ces deux verbes : *Je ay* ou *je suis*.....

Au XVIe siècle se multiplient les traités composés à l'usage des Anglais pour servir à l'étude du français. En 1521 paraît « *the Introductory to wryte and » to pronounce Frenche*, compyled by Alexander BARCLEY », ouvrage devenu,

1. *Quod Kirnyngton*, c. à d. « dit (*dicit*) K. » Le savant et obligeant érudit anglais qui me fournit cette explication me fait remarquer que dans les mss. anglais cette manière de signer est le plus ordinairement propre aux copistes.

2. On sait que ce genre, dont nous avons des spécimens fort réussis depuis le XIII[e] s. (voy. *Hist. litt.* XXIII, 492 ss.) s'est maintenu longtemps. Voyez-en un exemple dans les *Vaux de Vire d'Olivier Basselin* de M. P. Lacroix, p. 268.

comme tous les traités de ce genre, infiniment rare, mais dont une partie au moins, celle qui se rapporte à la prononciation du français, a été réimprimée par M. Al. J. Ellis dans son grand ouvrage, *On early English Pronunciation*, p. 803-14.

Peu après, en 1528, est publié en français un traité de la prononciation du français, où l'attention des lecteurs est attirée principalement sur les points qui présentent des difficultés aux Anglais. De ce traité on ne connait qu'un fragment de deux feuillets sur lequel on peut voir M. Ellis, ouvrage cité, p. 226 note 1 et 814-6.

En 1530, paraît l'ouvrage si minutieusement étudié de Palsgrave, l'*Esclaircissement de la Langue Françoise*. Très-peu après (la date n'est pas certaine) fut imprimé le traité de Gilles du Gués, *An Introductorie for to lerne to rede, to pronounce and to speke French trewly*, ouvrage composé un peu avant celui de Palsgrave, mais bien inférieur, pour l'instruction de Marie, la fille de Henri VIII (née en 1516). Palsgrave et Du Gués ont été, comme on sait, réimprimés dans la collection des Documents inédits.

Pendant que l'Angleterre produisait tant de traités destinés à faciliter l'étude de notre langue, la France montrait, en ce genre d'écrits, une stérilité complète[1]. Il n'y a pas lieu de s'en étonner. En France, le français était chez lui et n'avait pas besoin qu'on l'enseignât. De même, dans les provinces du Midi nous rencontrons, s'échelonnant de la première moitié du XIII[e] s. au milieu du XIV[e], trois grammaires du provençal qui diffèrent singulièrement par l'étendue et plus encore par l'esprit dans lequel elles sont composées : celles d'Ugo Faidit, de Raimon Vidal et du Consistoire de Toulouse. Mais les deux plus anciennes ont été visiblement faites pour des étrangers : celle de Faidit pour les Italiens, celle de R. Vidal pour les beaux esprits de la cour des rois d'Aragon ou de Castille; et quant à la troisième, elle a été composée au moment où la langue des troubadours cessait d'être un idiome littéraire, et pour servir d'instrument à une renaissance poétique. C'est que, dans les circonstances normales, celles qui dans la vie des idiomes cultivés sont malheureusement les plus rares, tant que l'accord se maintient entre la prononciation et l'orthographe, rien n'est plus inutile que d'apprendre dans un livre la grammaire de sa langue maternelle.

P. M.

---

1. Il y a bien eu au XIV[e] siècle une sorte de grammaire élémentaire par demandes et réponses, rédigée en français, mais c'est une grammaire faite pour apprendre le latin et non le français; voy. Thurot, *Extraits*, etc., p. 53, 168, 170, 175, etc.

I. A nostre comencement nous dirons ainsi : En nom du Pere, Filz et Saint Esperit, Amen. Ci comence la maniere de language que t'enseignera bien a droit parler et escrire doulz françois selon l'usage et la coustume de France. Primiers, au comencement de nostre fait et besoigne, nous prierons Dieu devoutement et nostre Dame la benoite vierge Marie sa tres doulce mere, et toute la glorieuse compaingnie du saint reaume de Paradis celestié, ou Dieux mette ses amis et ses eslus, de quoi vient toute science, sapience, grace et entendement et tous manieres des vertuz, qu'il luy plaist de sa grande misericorde et grace tous les escoliers estudianz en cest livre ainsi abuvrer et enluminer de la rousée de sa haute sapience et entendement, qu'ils pouront avoir sens naturel d'aprendre a parler, bien soner et a droit escrire doulz françois, qu'est la plus bel et la plus gracious language et plus noble parler, après latin d'escole, qui soit ou monde, et de tous gens mieulx prisee et amee que nul autre ; quar Dieux le fist si doulce et amiable principalment a l'oneur et loenge de luy mesmes. Et pour ce il peut bien comparer au parler des angels du ciel, pour la grant doulceur et biaultee d'icel. Et pour tant que homme est le plus noble et le plus digne creature que soit en cest siecle, et que Dieux a ordennee d'estre soveraine et maistre de toutes autres creatures et choses qui sont desoubz lui, pour ce je comencerai a declarer et plainement determiner de luy et des membres (*v°*) de son corps et de toutes autres choses et necessairs[1] qu'a luy[2] appartiennent ou aviennent. Et fait a remembrer que homme est divisee en douze parties, al maniere et guise de[s] dousze signes du ciel que les gouvernent[3] comme dit le sage philosophe[4], et les signes ont grant signeurie et dominacion de les membres susdis, quant la lune sera en aucun de eaux accordant au son membre. Et sachiez mes tres doulz amis, que homme est une arbre bestournée ; c'est à dire l'escot[5] et les racines duquelle sont verséez contremont et la summité avec les rainsiaux en aval[6]. Ainsi est la teste d'omme, qu'est la plus haulte et principal partie de lui, qu'est rassemblée a l'escot de l'arbre, et les chiveux a les racines. Et fait a savoir qu'il en a biaucop des membres, comme la front, les orailles, les yeulx, les paupieres, les surcilles, le nase, les narines, la tendron[7], les jouves, la bouche, les lievres, les dens, la langue, la menton, la gorge, le col, le vendon[8], les espaules, le

---

1. *Sic;* il faut probablement suppléer *utils*, ou un adj. de sens analogue, avant *et necessairs*, ou supprimer *et*, cf. à la page suivante la première ligne du § II.

2. Ms. *qual luy.*

3. La division du corps humain en douze parties, à chacune desquelles préside l'un des signes du Zodiaque, est traditionnelle au moyen-âge. Elle s'est conservée jusqu'à une époque assez récente dans certains almanachs ; voy. Ch. Nisard, *Hist. des livres populaires*, 2e éd. I, 99-102.

4. Ms. *philosophre.*

5. La souche ; ce mot existe encore avec ce sens, voy. Littré *écot* 2.

6. En interligne : *vel contreval.*

7. G. de Biblesworth (Wright, p. 145) : *E ausy avet vous par resoun ‖ Deus narys e un tendroun;* ce dernier mot est glosé en anglais par *gristel* (cartilage). C'est l'*interfinium* du *Dictionarius* de J. de Garlande (éd. Scheler § 4) glosé en français par *entredeus du nés.*

8. *Vendon ou vondon?* Faut-il entendre *goitron?* ou *guernon?*

blazon[1], les asselles, les bras, les mahutres[2], les coubtes, les mains, les deis, la paulme, les ongles, les joyntes, la poitrin, les mameles, les coustees, les costes, les flans, le dos, les os, l'eschine, le ventre, l'ombril, le penil, le vit, les cueillons, le cul[3], les hanches, les queses, la lene[4], les genoilles, les jambes, la garette, le assure[5], la cheville, les piés, le talon, les artols, la plane du pié, les entrailes du corps, le cervel (*fol.* 2), le gorger[6], le corps, le cuer, le foye, le polmoun, l'esplien, les boeaux, l'estomac, les veines, les nerfs, la rate, le fiel, les reignons, les reynes, la vessie, la pel, avecque les quatre humours, c'est a savoir colre, sang, fleume, malencolie.

II. Ore je vous deviserai les choses necessairs au homme et la maniere du parler. Fait[7] le signeur de l'ostel a un chivaler ou a un escuier, a un varlet, ou autrement a un de ses varletons ou garçons : « Me faitez venir devant moy » mon garderober, et dites lui qu'il viegne tantost.—Voulantiers, mon signeur, a vostre comandement. » Et après son escuier s'en ira au garderober et lui dira ainsi tout courtoisement : « Guillam[8] mon amy, Dieux vous ait ! » *Vel sic :* « Dieux vous avance ! — Mon tres doulz compaignon, bien soiez venu. Vuillez » vous rien que je puisse faire ? — Oil dea ; mon signeur vous comande d'a[9] » lui venir tantost, car je sai bien se vous demourez guaires il sera bien marri » de vous. Et pour ce ne vous arestez mye, mais avancez vous sur vostre » chemyn. — Savez-vous riens que lui pleüst. — Nonil[10], si Dieux m'ait, mais » je pense bien que vous en irez ja adès devant midy pour acheter des danrées » a l'oeps de mon signeur. » Doncques venra le garderober a son seigneur en toute le haste qu'il peut, et lui dira tout honeurablement en cest maniere : « Mon signeur, que plaist vous ? » *vel sic :* (*v°*) « Mon signeur, que vous plaist » il ? — Je vuil que vous en irez a mon draper, et vous achaterez de lui dousze » verges de fin escarlet, sis verges de rouge, huit verges de pearce, noef » verges de sanguin et atant de violet et bronnet, et quinsze verges de blanket ; » puis vous en irez a mon mercer et vous achaterez de luy dis aulnes de drap » d'or et un drap tout entier de fin soie rouge, et aussi trent aulnes de » blanc fustian, et atant de fustian de grise ; vint aulnes de drap de Reins et

---

1. G. de Biblesworth (Wright, p. 146, 3ᵉ v. à partir du bas) : *E les espaules ount blasouns*, glose du ms. Arundel *chuldel-bones*, ms. de Trinity *sholder-bon ;* ce sont les omoplates. Dans J. de Garlande (§ 4) *homoplata* est glosé par *paleron*, mot dont M. Littré n'a pas d'ex. aussi ancien.

2. *Maheutre* (voy. Littré à ce mot) ou *mahoitre* est une partie rembourrée du vêtement des épaules. Ce mot a passé en anglais, voy. Halliwell, *Dict. of archaic and provincial words*, au mot *mahoitres*. Il résulte de notre texte que ce terme désignait d'abord la partie du corps qui était couverte par le vêtement rembourré, et c'est aussi le sens des exemples rapportés par Carpentier ; voy. Du Cange-Henschel, au mot *maheria*.

3. En interligne : *vel nages*.

4. L'aine ?

5. G. de Biblesworth (p. 148) : *En le jambe est la sure ;* c'est le latin *sura* le mollet.

6. En interligne : *vel gargate*.

7. Ms. *ffait*.

8. Ms. *Guillam* avec un *a* suscrit.

9. Ms. *comanda de*.

10. En deux mots dans le ms., ici et ailleurs.

» atant de tele. Et quant vous aurez trestout ainsi fait, vous le porterez a la » garderobe, et la le taillerez trestout en mantelx et taberdes longues, et aussi » en hopelandes longues et cortes et chaperons aux longues cornetes et larges, » et chauces bien longues couveranz les hanches et le cul, et aussi en mesme la » guise des chausembles. Item, des pourpoins, cotes, surcotes overtes et corsetes » vous en taillerez et ferez; et ce en la meillour maniere et façon que vous » saurez ou pourrez deviser ou ordenner, savant ce que je vuil que les avandiz » vint aulnes de drap de Reins et atant de tele soient gardez et estorez pour » faire des linchiaux, chemises et brais, et que vous en ordennez vous » grant cop des cousturers qui savent bien oeuvrer et ignellement coustre, et » que les coustures soient bien et fort couséez, si que nul defaute ou fausetee » ne pourra ja (*fol.* 3) estre trouvée en leur bosoigne, quar il leur sera grant honte » se les coustures feussent tost après decouséez pour defaute de bon overage. » Et pour tant que je ne sui mye bien pourveu de menage et d'autres choses » qu'appartiennent a mon estat quant a present, a cause que je sui de nouvelle » venu a cest hostel, je vuil que mon pourveour les fera achater, c'est » asavoir : primierement, pour ma chambre, d'aes bien espès, et aussi de » pesas [1] pour mon lit. Et quant il seront achateez je vuil qu'il fera venir ciens le » quarreour ou le joignour pour appareiller, joingdre et faire les aes de mon lit, » et après debouter le paille dedans les aes. Et puis après mon pourveour s'en » ira pour achater un lit avec les appourtenances; c'est a dire un coverture, » une testre avec la sileure [2] et les courtines, et une sarge, deux pair de » linchiaux, dont l'un paire sera de drap de Reins et l'autre de tres bone tele, » deux blanketes, une keulte ou une keutepoynt, deux oraillers avec un long » coissyn et un fort canevas de chanvre. Item, pour la sale il luy faut achater, » pour la haulte desse, un grant doseur [3] avecque les tapis bankeurs [4], quarreaux, » tables, briches, tables pour hanapes, bankes, chaiers, fourmes, scelles, aes, » bacins, chauffouers, un yauver pendant [5], et pour la boterie [6] nâpes, touuailles, » longres [7], tasses (*v°*) d'argent, goblés, madres, terrins, plas, escuelles, sau-

1. Je n'imagine pas ce que peuvent être des *pesas*, à moins que ce soient des cosses de pois (voy. Du Cange, *pesait*) pour former la paillasse du lit.

2. *Sileure* est proprement le ciel du lit, voy. Halliwell, *Dict. of archaic and provincial words*, au mot *seloure*. Dans un *nominale* latin-anglais du XVe s. *selowyr* traduit *supra-lectum* et *tectora* (Wright, *A Vol. of Vocabularies*, p. 260 *a*). Ce mot paraît proprement anglais : du moins les deux ex. de *celura* rapportés dans Du Cange, le premier sous *celara* et *testerium*, le second sous *testura*, sont tirés de documents anglais.—Le *testre* est d'après notre texte autre chose que la *sileure*, autre chose que le ciel du lit, bien qu'en anglais *tester* ait actuellement ce sens : c'est le fond du lit, la partie qui s'élève derrière la tête perpendiculairement au ciel. Telle paraît être aussi l'interprétation adoptée par M. Th. Wright, *The Homes of other days*, p. 411. On voit le *testale* bien distingué du *cælum* dans un ex. rapporté par les Bénédictins sous *testale*.

3. Tapisserie appendue au mur, voy. D. C. *dorsale*.

4. Tapis pour recouvrir les bancs, voy. D. C. *bancale*, *banquerium*, (I, 561 *c*) et Halliwell *banker*.

5. Une petite fontaine de salle à manger, une aiguière. Je ne vois rien, parmi les nombreux textes réunis par M. De Laborde (*Gloss. des émaux* au mot *aiguière*) qui puisse expliquer l'épithète *pendant*.

6. La bouteillerie.

7. La *longre*, en bon français *longière*, est une nappe longue; voy. les ex. réunis par

» ciers et cuillers, tout de fin argent. Item, pour la cusine, dressouers, pos d'ar- » rein, paelles, troipiés, grailles, hastes, crockes et lechefris de fer, souffletes, » cackes et sielx pour le puus [1]. Ainsement, pour tens d'yver assés de boais. » Item, il covient parler a mon cordewaner de me faire avoir une douszaine » pair de soliers escoletez et partusez [2], et trois pairs soliers escorchez, et pour » mes charioters cinnque pair soliers ou deus noeaus. Aussi je vuil que » mon pourveour achate contre le feste de Pasques florée prochain que vient, » pour ma propre bouche, quatre tonelx de bon vin vermaille, et ce du millour » que pourra estre trouvee en tout ce païs, car adoncques je ferai un grant » mangerie. »

III. Ore je vous monstrerai coment un homme chivalchant ou cheminant se doit contenir et parler sur son chemin, qui voult aler bien loins hors de son païs. Et premierement le signeur parlera a son varlet ainsi devant son aler : « Janyn ou Jehan, Jaques, Pierre, Peryn ou Perot, Pol, Guillam ou Guillminot, » vien ça! » *vel sic* : « Venez ça! — Mon signeur, je vien a vous i[ci] endroit en » tout quanque je me puis avancer. — Delivre te doncques, Janyn ; va mener » mes chivalx au forge pour ferrer s'il en est mistier, et qu'ils en aient de bons » fers et fors et bien forgez. — Mon signeur, il sera fait. »

Et puis le (*fol.* 4) vaslet s'en vait au forge ou les chivalx, et fait le comandement de son signeur. Et si tost que le varlet sera revenu du forge le signeur lui parlera ainsi : « Janyn as tu fait? — Oïl vraiement, mon seigneur; » *vel sic* : « Oïl sire, tres bien a poynt. — Ore va tost, et les donnez du fein, d'avenes et » du pain, quar si tost que j'ay desjunee je me chivalcherai sur mon chemyn; » et par aventure je revenrai en piece, a cause que j'ay biaucop a faire en les » parties de province. Janyn, mettez la table tost, car il est hault temps d'aler » dyner.—Voulantiers, mon signeur. » Et puis s'en vait a mettre la table, et de le couvrer du nape et longre bien honestes, et après il apporte les salers du seel et les voirs my plains d'yauve et les mette sur la table; et puis s'en vait querre du pain, non pas de chausmosées, mais du bon pain levee et alis, aussi bial et blanc comme l'en peut trouver en tout le monde, et aussi du vin vermaille claret et blanc, bien gracious et amiable a boire. Doncques demandera le signour a un de ses escuiers, ou d'un autre que luy plerra, tres gracieusement en ceste maniere : « Janyn mon amyn, alez vous a cusine, et la demandez se la viande » soit encore prest.— Mon signeur, il sera fait a vostre comandement. » Et puis il s'en vait parler a le cusinier de le surveoir et esgarder, que tout soit prest. Et en le mein (v^o) temps, le signeur s'en va laver et seoir. Doncques lui serviront ses escuiers et varlès de moult bon viande : c'est asavoir, a la primiere course,

---

Carpentier au mot *longeria*. Le même objet s'appelait en prov. *longayro*, mot qui manque à Raynouard. Dans un inventaire, rédigé en 1462, d'objets appartenant au monastère de Chirac, près Marvejols, on lit : « Item, duos *longayros* depictos et eschacatos de rubeo, » semiusos, ad parandum altare..... Item, unum *longayro* tele, barratum de pertis..... » *Rev. des Soc. sav.*, 5e série, IV, 180, 181.

1. Puits.

2. Ce sont des souliers à *crevés*.

de soupe des naveux, s'il soit en estee; et s'il soit en yver des chous de porrée ou de poais avecque la larde, ou de purée. Après ce il sera [servi] de grant char, comme de boef, moton, porc et vial; et puis a le seconde course ils luy serviront de chapons, gelines et pulles en gros pastees, et a le tiers course il sera servi des ouves, petis porceus et porceletes jostees, et des cines, greus, heyrons, bytores, pluviers et pardriz, et biaucop des aultres oisealx savages. Et au derrainers ils luy serviront de formage, poirs, pomes et des noes. Fait le signeur après qu'il aura assés mangee: « Oustez la table tost, et Janyn va t'en seller mes chi- » valx, mais gardez vous bien de Morelle quant vous bouterez le bruide » dedans la bouche, qu'il ne vous morde poynt. Et quant vous l'aurez fait, » les amenez devant le huis de le sale car la je monterai au chival. » Après vient le signeur et se monte a chival, et s'en vait chivalcher sur son chemyn; et quant il venra a boute de la ville, il demandera a un pute veile ou a un aultre ainsi: « Ma commere, qu'est la droit chemyn vers Aurilians? — Mon signeur, » je vous dirai: vous chivalcherez tout droyt par cest chemyn, et quant vous » (*fol.* 5) venrez[1] ou valaye, vous verez un poy devant vous une haye, et la » vous trouverez deux chemyns et une crois. Si lerrez la crois a la main droit, » et prendrez la chemyn au main senestre; et puis vous trouverez sur vostre » chemyn un grant boais ou il y a grant cop des larrons, si comme l'en dit, et » pour ce, mon signeur, gaitez vous bien de eux, car ils font biaucop de mals. » Monsigneur Dieux vous conduist et vous donne honneur et joye de quanque » vous aimez (*sic*)! — Belle dame, a Dieu soiez. » *Vel sic:* « A Dieu vous » comande. » Et puis le signeur se comence à chanter sur le chemin la chanson qu'ensuit, ou un autre que lui plaist.[2]

Cantus p.

1 Hé! hé! la bone vinée
Sera cest année
Pour les compaingnons.
Je leur ai donné
Mon cuer, ma pensée
Pour tant qu'ils sont bons.

2 Buvons, buvons
De ceste purée
Qui est degoutée
De ces morillons[3].
Chantons, dansons!
Cest année
Est a bien tournée.
Loer Dieu devons!

3 Ja feste boneurable
Ne verez a table,

---

1. Glose : *vel vendrez*.
2. J'ai retrouvé cette chanson dans le ms. W. 9. 4 d'All Souls (Catal. de Mr. Coxe n° 182). Elle s'y trouve aux folios 372 *c*-373. Je n'en avais copié que quelques lignes, mais M. G. Parker, de la Bodleienne, a bien voulu m'en adresser une copie complète; malheureusement ce texte présente les mêmes altérations que le ms. Harléien.
3. Sorte de gros raisin noir, voy. Littré, et les *Vaux de Vire d'Olivier Basselin*, éd. P. Lacroix, p. 250.

Se bons vins n'y sont.
Hé! hé! les vins delitables,
Doulz et aimiables
Rire et chanter font!

4 Vin fait de fait
Les pouvres gens riches
Tel fois qu'en[1] leur huches
Pain n[e] argent n'ont.
Bons sont [car] ils font
Eslargir les chi(e)ch(i)es
Tel fois que pour nices
Après s'en tendront.

5 Quant ces jones fames
Auront fait leur glenes,
Batant en (leur)[2] (v^{e}) maisons,
Recordant leur game,
Trois ou quatre ensamble
Iront et diront :

6 Buvons, ma voisine,
Chascune sa chopyne,
Plus aises en serons.
Alons, alons a nostre curine (?)[3]
En tres bone estr(a)ine
Nous destinerons[4].

7 Bone detinée
Et longue durée
A ces vinerons
Qui ont labourée
Et la vigne plantée[5]
Dont ces vins bevons.

8 Bons [vins] sont : ils ont
M'amours conquestez[6];
Les doulz rousées
Ore chanter me font.

9 Ja ces vins feront
Ma fame hurter la front
Tan qu'elle est toumbée
Les piés contremont.

Et quant il aura achevée sa chanson, il comencera à parler a son escuier, ou a ses escuiers, ainsi disant : « Mes amys, il est bien près de nuyt; » *vel sic :* « Il sera par temps nuyt. » Doncques respont Janyn au son signeur bien gentilment en ceste maniere : « Vrayement mon signeur, vous ditez verité.» *Vel sic:* « Vous » ditez voir », *vel sic :* « Vous dites vray. — Je panse bien qu'il seroit mieulx » pour nous d'arester en ce ville que d'aler plus avant maishuy. Coment vous est » avis? — Ainsi comme vous vuillez, mon signeur. — Janyn! — Mon signeur? —

1. Harl. et All Souls *quant*.
2. Ici et ailleurs, je mets entre ( ) les lettres ou mots qui me semblent devoir être supprimés.
3. *Sic* Harl. et All Souls, corr. *cuvine?*
4. *Destinerons* est la leçon du ms. d'All Souls, dans le ms. Harl. *desiuu'ons*.
5. *Sic* Harl. et All Souls; corr. *La vigne et plantée.*
6. Ce vers et le précédent sont ainsi conçus dans All Souls : *Bons vignes sont ils s'ont m'amours conquestée.*

» Va devant et prennez nostre hostal par temps. — Si ferai je, mon signeur. » Et s'en vait tout droit en sa voie; et quant il sera venu a l'ostel, il dira tout courtoisement en cest maniere: « Hosteler, hosteler! » Et l'autre luy respont au derraniers, tout dedeignousement ainsi: « Qu'est la, amis? — Quoy ne m'as » tu, paillart, respondu au primier parole que je t'appelloi? » (*fol. 6*) *vel sic:* « Quoy ne me respondiez vous au primier feis que je hurtai a porte? Je pri a » Dieu qu'il te peut mescheoir du corps, car tu m'as fait icy longtemps muser, » et tu sais bien qu'il ne fesoit si grant froit cest année comme il fait a present, » car il neigé, gresillié et grellé si fort que l'yaue est aussi espès en giellée » comme la eure de mon pié; par quoy je say bien que le glas du gellée ne se » degiellera en piece. Overez la porte tost et laissez me entrer ciens, ou autre- » ment je le depecierai trestout, par la foy que je doy a Dieu! me creis se tu » vius! — Hé! biaux sire, ne vous corucez poynt, si ferai je doncques. » L'osteler s'en vait bien hastiement pour overer la porte, et quant il l'a overée, il le regart ainsy, luy disant: « Sainte Marie! Janyn, estes vous la? — Oïl dea! » ne me peus tu veoir? — Hé! Janyn mon tres doulz amy, ne vous desplaise! » càr vrayement je ne cuidoi pas que vous y fustes. Et biau sire, se j'ay ciens » mespris ou mal fait envers vous, pardonnez le moy, car je l'amenderai bien. » Et Janyn, je vous em pri cherement comme je m'affie grandement en vous, ne » sonnez vous mot a le maistre de ciens de ce que je vous ai fait, car je sai bien, » s'il en seüst riens, il en seroit bien marri; et aussi j'en auroi mal gree de lui.— » Mon (*v°*) amy, ne vous sourciez de cela, car se vous me faites bone compain- » gnie, je n'en parlerai ja. — Par mon serement, mon tres doulz amy, je vous » ferai tres bonne compaignie, et se vous vuillez riens que je puis faire, que soit » a vostre plaiser, ditez le moy et je le ferai voulantiers a tout mon pooir, car » je sui et tout temps serai d'ore en avant a vostre gentil comandement. Ore » me ditez, hosteler, avez vous de bonne hostelerie ciens? — Oïl sire, se Dieux » m'ait, bonne et honeste, assez pour le roy s'il lui pleüst estre loegez ciens. — » Ore i(l) parra. » Adoncques respond l'osteler en la maniere qu'ensuit: « Venez vous en, biau sire, avecque moy, et je vous moustrerai maintenant la » plus belle et la plus honeste chambre et mieux aournée et araiée de fin draps » d'or et de soye que vous vistes aucques[1] mais jour de vostre vie, mais pri- » mierement je m'en vai querre la claif de le huys pour overer la serure; » et puis il se revient et ovret le huis et s'en est entree liens, et dit a l'autre ainsi: « Or regardez et esgardez tout entour a l'atour de ce chambre, comment il vous » est avis.— Vrayement, sire, il m'est avis qu'il est tres bien appareillié trestout » a mon gree; et une autre chose aussi me plest bien: que la chambre est si bien » et honestement conraée des balayes et nettoie des poucies[2] et pourretes[3] car » je panse qu'il n'y a point des puces ne des poils[4] ne d'autre vermyn.—Nonil, » sire, a Dieu le veou, car je me fais fort que vous serez bien et aisement loe-

1. Corr. *oncques?* Si c'est une faute, elle est bien fréquente dans ce texte.
2. Glose : *id est ordures*. Il faut *pouties*.
3. Glose: *id est poudres*.
4. Des poux.

» giez (*fol.* 7) ciens, savant qu'il en y a grant cop de ras et des soris, mais de » cela ne vous chaile car j'en ai ordenee tres bien a poynt de les prendre de la » reis et loyens que je fiz pieça de mon subtil enginn, combien que je ne le die » pas pour nulle bobance. Janyn, or escoultez : venra mon signeur encore nuyt » pour se loeger ciens? » *vel sic :* « Sera mon signeur cest nuyt icy a gist? — » Oyl vrayement, mais je sui bien abaié a cause qu'il demeurt si longuement, » car au temps que je m'en parti de luy, il n'estoit plus loins que trois lieues » de cy. — Et savez vous bien doncques qu'il venra a nuyt sans faille? — Oïl » sire, a Dieu le veou. — De par Dieu, doncques, je m'en irai a pulletrie[1] » pour achater des chapons, pullés, anes[2], et des petis oisealx savages pour son » soper. — Hosteler, or escoultez; je te pri primierement que tu vius[3] couper » de boais, et me faitez un bon feu, car il fait grant froit. » Et puis s'en vait sa voie, et quant il venra la il demandera tout ainsi : « Biau sire, comment faitez vous de cecy? » *vel sic :* « Belle dame, pour quant bien me dounrez vous cecy? » *vel sic :* « que vous dounrai je de cy? » *vel sic:* « Quant bien me costera ces trois » anes de rivere? — Sire, vous me dounrez dis deniers. — Mon amy, c'est trop » chere, bien près la moitee. — Savez vous que vous ferez? vous me dounrez » pour ces trois madlardes de rivere noef deniers, car ils sont bien bons, gros » et gras; et je me fais fort que vous ne sentistes[4] ne manjastes au deux » ans passez du millours qu'ils ne sont. (*v°*) Ore regardez, biau sire, com- » ment ils sont tout rampliz du saïn. — Oïl dea, je le voi bien, mais verayement » vous demandez trop. — Par la mort Dieu! biau sire, se je eusse volu, je » eusse eu huy ou matinée pour mesmes les anes x. d. Ore me croiez se vous » vuillez! — Il ne vous faudra ja ainsi jurer, car je vous en croi bien a premer » mot, sans plus sonner. Ore ditez moy a un mot, que paierai je? — Par ma » foy! j'en aurai atant pour yceulx, ou autrement je n'aurai riens. — Si Dieux » m'ait, vous estes le plus cher homme ou qui j'ay marchandee cest année, car » j'en aurai aillours trois aussi bons anes comme il sont pour sept deniers; mais » il ne peut chaloir, car un autre fois je m'aviserai mieulx. — Par saint Pol! je sai » bien que non aurez si bons de la price en toute ce ville, car j'en sui certain » que vous ne vistes aucques[5] mais du millours anes qu'ils ne sont. — Baillez » ça doncques, et veiez cy vostre argent, et a Dieu vous comande. » *Vel sic :* » Dieux vous conduist! » *vel sic :* « A Dieu qui vous gart! » *vel sic:* « A Dieu » soiez! » *vel sic :* « Dieux soit garde de vous! — Sire, Dieux vous donne » santé et paix! » Adonques Janyn s'en vait a l'ostel pour appareiller la viande pour la soper de son signeur. Et quant il sera venu, il fera mettre le pot sur le feu plaine d'yauve, et quant il comencera a boiller, il boutera les anes dedans le pot pour eschauder; et puis il les desplumera ignellement. Et tost après qu'il (*fol.* 8) les aura ainsi deplumee, il les decoupera les culs, et boutera ses deis dedans les corps et oustera les bodeyns et toute l'ordure dedans, et puis les lavera

1. *Poultry.* — 2. Des canards.
3. Corr. *vais?*
4. Ms. *ne mangastes sentistes ne manjastes.*
5. Cf. p. précédente, note 1.

de l'yauve bien et honestement; et après il les boutera sur une haste pour roster, et quant il sera tout prest et assés rostee, il les oustera de les hastes; et par cel temps sera venu le signeur a son hostel. Lors venra la dame de l'ostel ou la damoiselle, et dira en ce maniere a[u] signeur: « Mon signeur, vous estez tres bien » venu; » *vel sic :* « Mon signeur, bien soyez venu.» *Si vero tuizaveris*[1] *aliquem, hoc modo rationem tuam procul dubio reserabis :* « Bial amy, bien sois venu. — Dame » comment vous est-il ? » *vel sic :* « Dame, comment faitez vous? » *vel sic, si sit domina :* « Ma dame, comment vous avez vous portee depuis que je ne vous vi » mais ? — Tres bien, mon signeur, Dieu mercy et la vostre, et mieulx que je » vous vei en bonne santee du corps. — Vrayement, j'en ai grant joye. — Hé! » mon signeur, il y a grant piece que je ne vous vi mais. — Vrayement, m'amie, » vous ditez vérité. Ore, belle dame, me ditez vous : n'avez vous poynt des » belles fillettes comme vous soloiés avoir ?— Mon signeur, s'il vous plaist, j'en » ai deux tres belles et tres bien et graciousement entaillez du corps, et aussi » gresles que vous les porez enpoigner entre voz deux mains. — Hé! me » faitez venir devant moy tost celles filletes, car je ne descenderai de mon chival » avant que je les aurai veu. » (*v°*) Doncques viennent avant les filletes ou presence du signeur. Fait le signeur : « Ces sont les plus belles fames et » mieulx entailliez du corps, ce m'est avis, que j'ay vu pieça; et pleust a Dieu » avecque home demourans[2] a mon manoir de N.! je les dounrai de l'or et de » l'argent et d'autres biens et chateux assés. » Doncques descent le signeur de son chival, et demande les noms de les filletes, et dit ainsi : « Mes tres doulces » amies, comment avez vous a noms? » Et doncques respont la plus veile pucelle et dit ainsi : « Mon signeur, s'il vous plaist, j'ay a nom Isabelle » ; puis dit l'autre : « Mon signeur, j'ai a nom Margarete. Ore je pri a Dieu qu'il vous » donne grace de bien faire. — Isabelle, vien ça, vien » ; *vel sic :* « Venez » a moi, ma tres doulce amie, hardiement, car je vous promette que je ne vous » fera ja de vilaynie, ains vous ferai, s'il Dieu plaist, de bien et de l'oneur. — » Voulantiers, mon signeur, a vostre comandement. » Doncques fait[3] le signeur acoler et doulcement baiser la damoiselle en la bouche, et puis il li dit gracieusement de bon et fervent amour, et par maniere d'amourasser, les paroles qu'ensuient :

« M'amie doulce et graciouse,
(De bien et) de courtoisie plaintivouse,
A qui j'ay donnée m'amours,
Car de toutes (les) flours arousee
Vous estez soveraine a mon gree,
Et comme la rose entre lilie e flours[4].

Ma dame gentille de pourtraiture,
En vous j'ay mis toute ma cure
Et m'amour et toute plaisance[5];

---

1. « Si vous tutoyez »; voy. Du Cange, *tibissare* et *tuisare*.
2. Passage corrompu; le sens demanderait : « avecque moi demorassent. »
3. Faut-il corriger *vait*, ou *fait* répond-il à l'anglais *does?*
4. Lisez *Com. la r. e. lis et f.*
5. Corr. *Et toute plaisance et m'amour?*

Je vous ensure
Com(me) de toute beautee la flour.

Et puis le signour li mene par la main vers la sale et li dit ainsi : « Damoiselle, » vous souperez avecque moy. — Grant mercy, mon signeur. » (*fol.* 9) Adoncques il appelle son varlet par nom, ainsy luy disant : « Janyn, est nostre souper » tout prest encores ? — Oil mon signeur, alez vous seoir quant vous pleira. » Fait le signeur doncques, et soi regart tout environ, et dit : « Que dea ! encore » est la table a mettre ! » Et soy comence pour estre marri vers ses soubgis et siergeans, ainsi leur disant : « Malle semayne a vous soit mise tout deux ! » *Vel sic :* « Je pri a Dieu qu'il vous puist mescheoir du corps. Amen. Qu'avez- » vous fait depuis que je venoi ciens? Vous ne faitez que sounger et muser. Metez » la table tost et aportez nous une fois a boire de vin claret ou de vin blanc, car » j'en ai grant soif et aussi tres grant fain avecques. — A vostre comandement, » mon signeur. » Et quant il aura bu et la damoiselle aussi, il li dira en ce maniere : « M'amie, venez vous en, car vous seirez icy devant moy en une chaier. » —Mon signeur, s'il vous plaist, non ferai.—Par Dieu! si ferez.—Vostre mercy, » mon signeur. » Et puis après le signeur et la damoiselle seront serviz de moult » bonne viande a souper. Doncques le signeur li fait tres bon chere et tres » grant desduit, ainsi li disant : « Damoiselle que chere feitez vous? — Mon » signeur, tres bon chere, Dieu mercy et la vostre. — Vrayement j'en ai grant » joye, car vous m'estez aussi bien venuz comme aucune fame de monde, et » pleüst a Dieu que je eüsse de viande que vous pourroit plaiser. » — M'ait » Dieux, mon signeur, si est assés, Dieu mercy. » Et doncques dit le signeur a la damoiselle : « Quoy ne mangez vous doncques ? — Par Dieu ! si fais je, mon » signeur, vostre mercy. — Ore i(l) parra ! » (v°) Et si tost qu'ils auront soupez le signeur comencera d'amourasser la damoiselle, et pour avoir son amour et sa pucellage, il fait, pour le grant brasier d'amour qu'il en a envers li, le plus gracious et le plus amerous chanson qui peut estre en tout le monde, en ce maniere disant, ou autrement chantant, tres gracieusement :

Tres doulz regart amerousement trait
Tant de doulceur fera (*l.* fait en?) mon cuer entrer
Quant les miens yeulx te pevent racontrer
Que tout mon sang me fuit et vers toi trait,
Et tant me plaist ton gracious atrait
Que de veoir je ne me puis saouler.
Je t'ai pourtant si en mon cuer pourtrait
Qu'autre pansée ne t'en pourroit ouster.
Et tel plaisir fait (fais?) dedans moi entrer
Que jamais jour tu n'en seras retrait.

Et sic finitur cantus dulcissimus. Et quant le signeur aura achavée sa chanson, il parlera a la damoiselle tout courtoisement en ce maniere : « M'amie, enne ai je » bien et parfaitement fait cest chanson ? — Oil vrayement, mon signeur, tres » bien a poynt, car vous m'avez enravoiee tout le cuer et le sang. » Doncques prent le signeur la fillete par la main, et s'affiance overtement de la foy de son corps, qu'il n'aura ja autre fame que li durant sa vie, ainsi disant : « M'amie, je » vous prenne icy a ma compaigne, et sur ce je vous affiance. » Et puis le

signeur s'esbat et esjoït atant avecque s'amie, qu'e[n] tout maniere de solace, desduit et esbatement son cuer s'embat; et il donne a [la] dame de l'ostel et a tous ses siergeans, chambreres et baisselletes (*fol.* 10) biaucop de biaus douns; c'est a savoir a la dame de l'ostel une tres belle ceinture de fyn soye vert[1], et a chascun des siergeans trois souldz et quatre deniers d'esterlings, et a chascun de les baisseletes une bourse de vert veluet bien appareillie et fort, cordeillée de fyn soye rouge, et dousze deniers d'esterlings. Doncques le signeur et s'amie et toute la gentille compaignie avec luy s'esbatent et esjoient atant que c'est mervailles; et le signeur comande ses escuiers et officers de l'aporter des espices et de boire; et tost après viennent avant ces escuiers et officers ou grant cop de cierges, bien entour cinnquant, et la l'aportent de tres belles escuelles fais des pierres precieuses a guise et manere des Sarrazins, trestout plains des tous maniers des espices; et puis ils aportent de tres bone cervoise et des bons vins; c'est a savoir vin claret, vermaille et blanc. Item de vins doucetes, comme de vin de Grece, Ipocras, Montrose, Ruñey, Vernage[2], Malvoisin, Osey[3], clarrey et pyement, et de tous autres vins que l'on peut avoir. Aussi des autres boires comme de syser, poyrye[4] et bragote[5]. Doncques viennent avant ou presence du signeur les corneours et clariouers, ou leur fretielles et clarions, et se comencent a corner et clariouer tres fixt[6], et puis le signeur ou ses escuiers se croulent, balent, dancent, houvent et chantent de biaux karoles sanz cesser jusques a mynuyt. E quant ils seront trestout si entravaillez et las qu'ils ne se pourront (*v°*) ja a cel temps plus longuement dancer, lors le signeur dira a toute la gentille compaignie luy environ ainsi : « Mes amys, il est haute heure de nous aler » coucher maishuy, car il est deja bien près une heure après mynuyt. Et pour » ce alons tost coucher, car se je fus couchee ou lit, je dormis tres voulantiers. » E! Janyn, amenez m'amie a chambre, et li deschausez et devestez, et que elle » soit tout prest encontre ma venu pour aler coucher avec moy. » Et puis venra le signeur et se couchera avecque s'amie en tres grant joye et esbatement, et se comence de li baiser et acoler, et boute un de ses bras desoubz le col, et li fait trestout la courtoisie et maniere de esbatement et desduit qu'apartient au marit faire a sa fame espousée. Et quand il venra au matinée, il soi levera sus bien matin, et appellera tantost son chambrer par nom ainsi : « Janyn, dors tu? — » Nonil, mon signeur. — Que fais tu doncques ? — Mon signeur, s'il vous plaist, » je sounge. — Reveille-toi, de par le deable et de par sa mere ou tout! Quey ne » m'as tu reveillié bien matin comme je te comandoi hier soir. — Mon signeur,

---

1. C'est aussi une ceinture que dans *Flamenca* Guillaume de Nevers donne à son hôte (p. 316).
2. Grenache; c'est la forme anglaise: voy. Halliwell à ce mot, et D. C. *vernachia*.
3. Du vin d'*Ausay* (Alsace)? Qu'est-ce que le *Vinum de Lieppe*, *d'Osey*, cité par D. C. au mot *vinum?*
4. Du cidre, du poirée.
5. La *bragote* est une boisson anglaise, qui, selon Halliwell, était composée de bière fermentée (*wort*), de sucre et d'épices, et selon d'autres était un synonyme d'hydromel. Voy. Halliwell au mot *bragot*.
6. Il ne semble pas y avoir autre chose; corr. *trestout* ou *tres fort?*

» par mon serement, si fesoi je. — Hé! tu mens fausement parmy la gorge. » Quelle heure est il maintenant?— Mon signeur il n'est que bien matin encore. » — Adoncques ne peut chaloir. » *Vel sic :* « Adoncques je ne fais compt; » *vel sic :* « Doncques je ne fais force; » *vel sic :* « Il ne m'en chaut doncques. — Ore, leve toy! » *vel sic :* « Ore levez vous tost! » *vel sic :* « Ore sourdez vous » le cul tost, et appareillez a diner. » Et puis le signeur soi leve et se veste de chemise, pourpoynt et de hopelande, et soy chause. Et si tost qu'il sera (*fol.* 11) to(s)t vestu et appareillié, il soi tire a l'une costee de la chambre vers les fenestre[s], et la endroit n'en[1] luy donne de l'yauve a laver ses mains, et luy apporte une longre de les essuer. Et la dame de l'ostel vient avant, disant en ce maniere: « Mon s^r, comment avez vous fait anuit? » *vel sic :* « Coment vous avez vous » portee anuyt? — Tres bien, dame, vostre mercy, mais je fu un poy malades, » car j'avoi trop bu et (e)veillee anuyt. Janyn, baillez ça mon pigne, que » m'amie me pourra pigner la teste; et comandez mon garçon qu'il fasse abuvrer » mes chivalx, et puis les donne du fein et des aveines, et ordennez que nous » aions de bon poisson assés, comme des anguilles, lampreous[2], lampraes, samon » fraisse et saleie; et aussi de carpes, bremes, roches[3], perches, soles, plaiz[4], » barbels[5], luces, leynge[6], treyte[7], grelet[8], cedeleynge[9], merlankes, hutynge[10], » poisson saleie, platoun[11], espineis, carbonel, gojoun, mulet, muluel de mer[12],

1. Pour *l'en*, et de même ailleurs.

2. *Lamproun* paraît être une jeune lamproie : « *Hec lampreda*, a lampray; *hec mure-* » *nula*, a lamprun », dans un *nominale* publié par M. Th. Wright, *A Vol. of Vocab.* p. 222 *a*; même distinction dans un autre *nominale*, publié dans le même recueil, p. 189 *a* et *b*, où on lit : « *hec muprena*, lamprune; *hec lampada*, lampray », et un peu plus loin « *hec* » *merula* (pour *murenula*), lamprone. » Enfin, ibid. p. 253 *b*, *murena* est traduit par *lamprey* et *murenula* par *lampren* (*lampron?*). Voir aussi le texte rapporté par M. Furnivall, *Babees Book* p. 157 note 8.

3. « *Rocea* piscis genus, Gall. *rosse*. » D. C., cf. Wright, *op. cit.* p. 189 *b*. C'est le rouget.

4. *Nominale* ms. de Glasgow et d'Oxford : « *Hic placius vel pecten*, plaiz ». Cf. D. C. *pecten* 5; angl. *plaice*, plie.

5. Barbillon. Même *nominale* : « *Hic barbulus*, barbel »; cf. D. C. *barbula*.

6. Angl. *ling*, morue. Il y a en anglais comme en français plusieurs mots qui désignent plus ou moins la morue. Il est difficile de trouver la concordance précise de ces différents termes.

7. Truite.

8. Est-ce le *grayling*, qui d'après les dictionnaires serait en français l'ombre?

9. *Codeleynge?* l'anglais *codling*, une sorte de morue.

10. Ce doit être le *whiting*, qui dans un *nominale* (Wright, *op. cit.* p. 222 *b*) répond à *glaucus*, et dans un autre (*ibid.* p. 189) à *clamitus*, mot probablement corrompu. D. C., *glaucus*, cite un texte d'où il résulte qu'en prov. ce poisson s'appelle *liche*; les dictionnaires provençaux donnent *liche*, *licha*, traduit en français par « liche », mot qui manque au Dict. de M. Littré. D'après le dict. prov. d'Et. Garcin, ce serait un squale. Honnorat donne la synonymie scientifique. En anglais *whiting* est le merlan.

11. Des carrelets, ou quelqu'autre sorte de *flat fish*.

12. *Nominale* de Glasgow (manque dans l'exemplaire d'Oxford) : « Hic mornus, *mulvel* ». Wright, (*op. cit.* p. 222 *b*) : « *Hic norus* (*morus?*) a melle-welle. » D. C. donne comme correspondant à *mulvellus* l'anglais *green fish*, qui est la morue verte, c'est-à-dire simplement salée. Halliwell traduit *mulvell* par *haddock* avec un signe de doute. Ce sens est confirmé par le Dict. angl. fr. de Sherwood, où *melwell* est traduit par « merluz. » C'est l'origine très-probable de notre mot *morue*, anciennement *molue*, voir Littré à l'historique de ce mot.

» espelankes, estorjoun et turbiller[1], rais, tendal, geleis[2], crevis[3], rasours[4] et chien » de mer, porpeis avec la purée, oistrez, muscles, kochavon, harenc blanc et » sor, aussi d'esperlinge et menuz, et d'autre poisson du mer et du ryvere » assés. » Et si tost que tout ce viande sera prest, le s[r] s'en ira seoir a table, après qu'il aura lavee ses mains. Et après manger il demandera a la dame de l'ostel son chemyn vers tel lieu tout ainsi : « Dame, me ditez vous quant bien y » a il de cy a Tamps[5]. — Mon s[r], s'il vous plaist, il n'y a que dis lieues bien » petites. — (v[o]) Pourrai je y estre encore nuyt? — Oil dea, mon s[r], bien aise. » — Et puis, quant bien y a il d'illoques a Aurilians, et quel chemyn tenrai je ? » — Mon s[r], vous chivalcherez tout parmy la ville de Tamps vers la porte » saint Loy[6], et la vous en isserez, et quant vous serez bien demy lieue de la, » vous y trouverez deux chemyns, une crois et une voilette : si prendré la plus » grant chemyn et vert, et la crois vous lerrez a la main droit. Adoncques vous » vous traiherez vers la foreste de Chartres; et quant vous y serez, tost après » vous aprocherez une ville que n'en appelle Biauchastel en les prees[7], et doncques vous en aurez vostre haute chemyn vers Aurilians tout droit devant vous, » si que vous ne pourrez ja forvoier, senon que vous vuillez. — Ore oustez la » table et alons a chival tost, car il sera bien près de nuyt avant que nous y » serons loegez. » Doncques prent le s[r] congé a la dame, li disant ces mos : « Dame, a Dieu vous comande.— Mon s[r], je pri a Dieu qu'il vous donne bonne » vie et longue, et de bien faire en tous vos faiz, et grant mercy, mon s[r], de voz » grans biens et courtoisies. » *Vel sic :* « Et je vous remerci, mon s[r], tres entie- » rement de cuer des tous les bienfais, bontees et naturesses que vous m'avez » fait et monstree, depuis le premier temps que je vous ai conu tan qu'en ça. » Et Dieux me donne grace, s'il luy plaist, que je le vous pourrai rendre ou » temps avenir, car vrayement, mon s[r], j'en sui tres bien tenuz. » Doncques le s[r] se monte a chival et baise la fillete *(fol.* 12) sa compaingne, et li baille trent francs a paier pour ses despens, et li dit courtoisement ainsi : « Ma tres doulce » amie et tres chiere compaigne, a Dieu vous comande jusques a revoir[8], car je » m'en irai pour esbatre a Aurilians un poy de temps, mais je n'aresterai guaire. » Et puis le s[r] s'en chivalche sur son chemyn, et quant il venra ou my lieu de la ville, il demandera du primer homme qu'il encontrera, ainsi : « Mon ami », *vel*

---

1. Turbot?

2. Une sorte de *jelly fish*, de méduse? Il ne serait pas surprenant qu'au moyen-âge on se fût nourri de ces vilaines bêtes, car on faisait alors une grande consommation de sèches (voy. D. C. *sepia*, L. Delisle, *Bibl. de l'Éc. des Ch.*, 3, I, 428, et le tarif du péage de Sens, *ibid.*, 6, II, 293) et maintenant encore beaucoup d'habitants des bords de la Méditerranée en mangent volontiers.

3. Des écrevisses ou des crabes.

4. L'espadon ou épée de mer, voy. Halliwell, *rasour;* Wright, *op. cit.* p. 254 *b :* « *Hoc rasorium*, a rasowyr. »

5. Etampes.

6. Saint-Eloi? Je ne trouve point trace de ce nom à Étampes.

7. Je n'ai pas réussi à trouver ce lieu sur la route d'Etampes à Orléans; du reste, tout l'itinéraire est un peu fantaisiste. Il n'y a pas de forêt de Chartres, et il n'est d'ailleurs guère possible de se rapprocher de Chartres pour aller d'Étampes à Orléans.

8. Ms, *revou.*

sic: « Biau sire », *vel sic:* « Biau filz, quelle heure est-il maintenant? » *Vel sic:* « Qu'est ce qu'a sonnee de l'oriloge? » *vel sic:* « Quant bien a il sonnee de » l'oriloge? — Mon s^r, si Dieux m'ait, je ne vous sai dire, mais je panse bien » qu'il a sonnee dis, car il y a bien une heure passée depuis qu'il sonna noef. — » Biau filz, a Dieu qui vous gart. — Mon s^r, je pri a Dieu qu'il vous donne bonne » encontre, et vous beneit, saut et gart de tous perils. »

IV. Ore je vous deviserai un autre maniere de parler de pietaille, comme des labourers et œuvrers des mestiers. Dit le closier d'un jardyn a un fosseour qui foue les terres ou les fosses, en cest maniere : « Mon amy, par ta foy, quant bien » as tu gaignee ce semayne? — Par mon serement, je n'ai gaignee tout ce » semayne pour fouyr les terres et faire des fosses bien parfons ou ma pic et » ma pelle, que .xij. d. et mes despens. — Par la mort Dieu! c'est bien petite. — » Ore me ditez vous, biau sire, qu'avez vous gaignee? — Voulantiers, mon » gentil compaignon. J'ay entee tous les arbres de mon jardyn de les plus belles » entes que j'ay veu pieça, et ore ils comencent a reverdir; et aussi j'ay fouee » un autre jardyn et je l'ay (*v°*) tres bien a poynt plantee des chous, porre, » perseles, et sauge, et des autres vertuouses herbes; et plus encore j'ai la(i) » arrachee et essartee tous les orties, roinses et toutes les malvoises herbes; et tres » bien semee de biaucop de bons semails; et j'en ai aussi biaucop de belles arbres » portanz de divers fruis comme des pomes, poirs, prunes, cherises et noes, et » je les ai partout tres bien appareilliez, et encore je n'ai gaaignee ce semayne » que .iij. deniers et mes[1] despens, mais je guaignai la derraine semayne que fut » de rechief autant, et j'en estoi adoncques bien hetiez. — Hé! mon amy, ne » vous chaile, car il faut guaigner ce que n'en peut avoir, aujourd'huy. — » Hé! escoultez coment toutes les saintes[2] sonnent ou clocher. — Hé! mon amy, » c'est a cause de le solenne feste que sera demain. Il est temps de nous aler » pranger. — Ceu est fait mon; » *vel sic:* « Ce fait mon. » Doncques ils s'en vont a l'ostel pour dyner ensamble; et quant ils seront venuz, ils seront serviz des chous lardé bien gras et bure ensamble, et aussi du lart, et des oefs avec les coques, l'aubuns et moailles; et ces deus meschans seront si friandes de leur viande qu'ils le transgloutent sans maschier, a cause d'estaindre plus tost leur grant fain. Et quant ils en auront trestout mangez, ils rueront les os a leur mastins. Doncques (*fol.* 13) ils les rungieront si fort que c'est deables, et primierement ils se esbateront atant ensamble qu'ils combateront droitement, ainsi que le plus fort abatera le plus feble au terre. Doncques dit l'un vilain a l'autre : « Mon mastin est plus [fort] que n'est le vostre; et pour ce nous les depar- » rons et nous assierons noz forces aussi par maniere de luter, tant que l'un » sera abatu a terre. — Laions nous ore nostre[3], car il me faut aler au marchee » pour achater un marteau et un malliet, car j'ameroi mieulx ainsi qu'en mesme

1. Ms. *mais*.
2. Tous les *sains*, les cloches.
3. Il paraît manquer ici un mot.

» le cas rencheoir en quel j'ay cheü par devant. A Dieu vous comande, car je » m'en vais. »

V. *Une autre maniere du parler :* Fait[1] le bolengier qui bulete la bulée et desoivre la gros de la minut[2] a un de ses varletons ainsi : « Pierre, prennez la siel » et va traire de l'yauve tost, et puis le boutez en la grant pael et le mettez sur » le feu, car il me faut encore nuit faire de paste et quir noef bussels de farine » de furment pour le despens mon s^r de Bealvois, car l'endemain de saint » Michel sera l'enterrement de ma tres noble dame ma dame de Gurneys que » fut sa compaingne, et que trespassa ou feste de l'exaltacion Sainte Croix » derrain passée[3]. — Maistre, je vous en pri, ne vous desplaise, car vrayement » je ne puis pas espuiser de l'yauve a cause que je sui blessee en les mains. — » Et comment fus tu ainsi blessee, (v°) meschant paillart que tu es? — Vraie- » ment, sire, si comme je me juai a(u) l'espeie de deux mains avecque un de mes » compaingnons, il me donna un ytel horion sur la main droite qu'il le fendist » tout parmy la peaulme jusques a l'os. Or veiez vous la proef qu'il n'est pas » mençonge ce que je vous die. — Par la mort Dieu! tu fis que fol, ainsi juer » de t'en blesser en cest maniere. Maintenant j'en ai grant besoigne de toy, et » tu ne me peus riens proufiter. — Hé! mon tres doulz maistre, ne vous chaile, » car je vous ferai avoir un autre, en nom de moy, desques a l'eure que j'en » serai tout guery. — Et savez vous bien que vous le ferez? — Oil dea, ne » vous souciez de çela. — Ore i(l) parra doncques, mais toutes voies j'en sui » bien marri que tu es ainsi naufree, car la playe est bien parfonde et perilouse, » mais nepourquant te reconforte bien, car, si(l) Dieu plaist, tu en seras bien » guery. »

VI. *Ore un autre maniere de parler des merchans.* Dit un merchant a un de ses apprentiz tout ainsi : « Guillaume, ou es tu? — Mon s^r, je sui sus cy. —Venez » a moy; » *vel sic :* « Vien avaunt doncques. — Maistre, je vien a vous. — Ou » as tu esté depuis que tu te levas? Je eusse esté au marchee pieça se tu ne » fus. Et tu sais bien que j'en fu bien matin levee ou matinee pour aler » au marchee a vendre mes danrees. Malle semayne soit (*fol.* 14) toi mise, car » j'ay perdu hui mon marchee a cause de ta folie!—Qi c'en puis je[4], vous savez » bien que j'ay esté ocupié entour voz besoignes si comme vous me comandastes » hier soir. — Hé! tu mens fausement : tu as esté avecque tes filletes putaignes » et makerelles, et pour ce je pri a Dieu que de malle faucille roillie peus tu

1. Ms. *ffait*.
2. Mot d'une lecture douteuse.
3. Il a été publié il y a quelques années (1848-58) un gros ouvrage sur la maison de Gurney, *The Record of the House of Gournay* (voir le titre complet dans Brunet au nom *Gurney*), qui n'a pas été mis dans le commerce et qui est par conséquent fort rare sur le Continent. M. Delisle, qui a pris la peine de chercher s'il s'y trouverait une confirmation de ce passage, a constaté qu'il n'y était fait aucune mention d'une alliance entre la famille de Gournay et celle de Beauvais, ce qui du reste ne prouve pas absolument qu'il n'y en ait pas eu.
4. Pour *Qui qu'en poist*, ou *qu'en puis je?*

» avoir le vit coupee, car je sai bien que tu en auras malle estraine a derrai» niers, se tu ne vius laisser ta folye. — Par Dieu! mon s^r, je n'y fu pas.— Tu » mens fausement, parmy la gorge, je le sai bien que tu y fus. — Save vostre » grace, non fais.—Tey toi, de par le diable! » *Vel sic :* « Tien te coy, ou je te » dounrai un ytel soufflet que tu penseras de moy de cy as quatre jours. Moi » croi, se tu vius, car je te tenrai covenant. » *Vel sic :* « Tenez vous coy »; *vel sic :* « Fuiez [1] vous »; *vel sic :* « Ne me parlez ja plus a cest fois, sur peril » qu'en pourra avenir, car se vous le ferez, vous en aurez des horions si bien » assis que par aventure vous panserez de moy decy as trois semaynes; me » croiez vous se vous vuillez, car vrayement je vous tenrai la covenant.— Hé! » mon tres doulz maistre, je vous en mercy et vous en suppli humblement de » vostre grace que vous me vuillez perdonner vostre (*v°*) maltalent, car, s'il » Dieu plaist, je ne mesprendrai ja plus envers vous.—Ore va t'en, car je te par» donne. — Grant mercy, mon s^r. » Doncques l'apprentiz s'en vait au marchié [2] pour vendre les danrées de son maistre, et la viennent grant cop des gens de divers paiis de les achater. Et l'apprentiz leur dit tout courtoisement en cest maniere : « Mes amis, venez vous ciens, et je vous monstrerai de aussi bon » drap comme vous trouverez en toute ce ville, et vous en aurez de aussi bon » marchee comme nul autre. Ore regardez, biau sire, comment vous est avis; » *vel sic :* « Comment vous plaist il. Veicy de bon escarlet violet, sangwytannes, » et de tous autres colours que n'en peut nommer; ore esliez de tel que vous » plest. » Doncques, dit un merchant : « Que me costera tout cest renc d'escar» let? » Et l'autre dit ainsi : « Biau sire, vous me dounrez deux miles francs. » — Nonil dea, mon amy, mais savez vous que je vous en dounrai? vous en » aurez de moy pour tout cest renc .xij.^c francs.— Mon tres doulz sire, il m'est » avis que vous estez preudes et vaillant; vuillez vous que je vous die un mot » pour tout vrayement? Vous me dounerez .xv.^c francs. — Non ferai je, car si » Dieu m'ait, je ne vous dounrai plus, et encore il m'est avis qu'il est bien chere. » — Par Dieu! non est, biau sire, mais vous estez un pou trop tenant; et » pour ce que j'ay esperance (*fol.* 15) que vous achaterez de moy plus de » danrées ou temps a venir; vous l'aurez de la price que me costa : c'est asa» voir .xij.^c francs, mais que vous me paiez bien maintenant. — Mon amy, ne » vous sourciez, je vous paierai tres bien, s'il Dieu plaist, si que vous me don» nez jour de paiement jusques a la goule d'aoust [3]. — Vraiement, sire, ne vous » desplaise, je ne le puis faire, senon qu'il m'en seroit grant merissement et » empirement de mon estat, laquelle je panse bien que vous ne vouldroiez mye » desirer que j'en feusse aucunement merissee [4] ou empiree a cause de vous, » car je doi as gens du paìs grandes somes d'argent que j'ay emprointee de eux » jusques a Noel prochain a venir; et sur ce j'en sui obligee et tenu par une

1. Ms. *ffuiez.*
2. Ms. *a lon'dure;* je suppose qu'il y avait dans l'original *al m'chié.*
3. La Saint Pierre aux liens (1er août), souvent appelée « Saint Pierre engoule Août » ou « Goule Août. »
4. *Sic*, dérivé de *marir*, ou de *menrir* (amoindrir)?

» forte obligation faite de double de le paier a mesme le feste. Et se je faurai » doncques de mesme la paiement en partie ou en tout, je me fais fort que je » serai mys en prisone, et j'en sui certain que je n'isserai mye d'illoques avant » que j'en aurai trestout fait gree. Et pour ce, biau sire, je vous em pri tant che- » rement comme je puis que vous me vuillez paier mon argent tout ensamble » ore, a ma grant necessité, sans plus longue (*v°*) delaye. Et vrayement, » sire, je vous apresterai une autre fois voulantiers de richief atant. — Hé! mon » amy, ne vous couroucez point, car vous en aurez ore la moitee de l'argent, » et l'autre moitee je me obligerai a vous par une obligacion de vous paier bien » et loyalment ou feste du saint Pierre la noele[1] prochain qui venra. — Enne » vous bien agreerez, doncques j'en sui bien agree, mais toutes voies j'ameroi » mieux de l'avoir maintenant a ma grant bosoigne que plus en delayer; mais » depuis qu'il ne peut estre autrement, il me covient d'attendre le jour de paie- » ment. » Et quant l'apprentiz en aura trestout achevee et accordee avecque » luy, il luy dira tout ainsi: « Mon tres doulz amy, maintenant ces danrées » sont les vostres. Vrayement vous les avez de mesme la price que je les achatai. » *Vel sic:* « Si Dieux m'ait, vous les avez de aussi bon marchee comme ils me » costirent. Ore prennez voz biens et je pri a Dieu qu'il vous en donne atant de » proufit et encresement comme je vouldroy en avoir s'ils feussent les miens. » — Sire, grant mercy, de vostre courtoisie, et se je viverai as deux ans vous » ne perderez ja riens de vostre bienfait, car, s'il Dieu plaist, je le vous rendrai » bien. — Biau sire (*fol.* 16), a Dieu vous comande. — Mon tres doulz amy, » Dieux vous eit en sa garde.»

VII. *Un autre maniere du parler*. Dit un varlet a un dubbeour des veils draps en ce maniere: « J'en ai icy un pourpoynt qu'est rumpuz en biaucop de lieux, » et aussi pour la greniour partie les coustures sont decouseez, et pour ce je » vous pri cherement que vous le vuillez adubber bien et honestement pour mon » argent, et me ditez que vuillez vous en avoir? — Par Dieu! mon amy vous me » dounrez sis deniers a un mot, car vrayement l'overage d'ycel bien vaut tant » entre deux freres, et je le vous ferai tres bien a point. — Biau sire, ainsi que » vous vous tenrez tres bien a gree, or i(l) parra; et je vous em pri que je l'ay » dymenche prochain que vient, au derraniers; car j'en ai grant mester. — De » par Dieu, il ne vous faudra ja de m'en parler plus, car, s'il Dieu plaist, il » sera doncques tout prest tres bien a vostre plaiser; ne vous sourciez. »

VIII. *Un autre maniere du parler*. Dit un garçon a son compaignon ainsi: « Laisse » ta ju[2] a le tourpie maishuy, et va t'en a esgarder a tes chivalx, car se ton » maistre te trouveroit (*v°*) icy esbatant, il te torcherait tres bien sur la teste. » — Hé! mon amy, ne te chaille. — Avisez vous doncques, car je ne puis » guaires arester. — Ore alons! » Et s'en vont ensamble a les chivalx. Et quant

1. Lecture incertaine; il y a plutôt *la niucle?*
2. Ms. *tain, tam?*

» ils venront la, l'un dit a l'autre ainsi : « Mon compaignon, gardez vous bien de » Sorelle[1] quant vous luy monterez, car il vous frapera voulantiers; et pour ce » ne montez vous pas lanteinement, mais si ignellement comme vous pourrez.» Et ces deux compaignons se montent as chivalx, et puis l'un dit a l'autre : « Vous » estez en grant partye mieux montez et araiez que je ne sui, sauve vostre » grace, biau sire. — Non sui je. » Et puis s'en chivalchent ensamble vers l'estanc, et si tost que les chivalx ont assez bu, ils les jettent en l'yauve. Doncques ils ne povent sourdre se a paine non, a cause que leur garnemens sont trestout moilliez et toilliez de boue et plains de zablon; et puis se courent fort pour atteindre les chivalx; et quant ils les ont atteinz, ils les frotent tres bien de leurs bastons et fouetes, de les faire plus privez. Et puis s'en chivalchent a l'ostel; et puis les sechent encontre (*fol.* 17) le feu, et se chaufent bien. Doncques dit l'un compaignon : « Quoy ne me disoiez vous, quant vous estiez a l'estanc, la » maniere et l'usage de voz chivalx ? Vrayement, vous estiez bien meschant et » malvais. — Si Dieux m'ait, compaignon, je ne le congnoi mye, car ils n'ont » pas acoustumee de faire ainsi, au meins que je le vi aucques. — Doncques ne » peut chaloir. — Ore buvons une fois, et jehetions[2] nous bien, car il nous ne » proufitera ja plus em plaindre. — Hé! regardez, mon compaignon, comment » mes soliers sont tout despeciez. J'en sui bien abaiee, et il n'y a encores que sis » jours passez que je les avoi tout de nouvelle. Ore me faut aler a le saveteur de les adubber; et quant de bons quarreaux et fors et de bon cuir de » boef et bien espes, qu'ils me pouront longuement durer. Ousteons nous ces » busses et tysons, qu'il ne poura ja estre aperçu que nous en avions de si grant » feu, et fairrez vous bien le feu, et alons nous esbatre un poy de temps. » Delivre toy, et vien t'en se tu vius, car je m'en vais. »

IX. *Un autre maniere de parler.* Quant un homme encontrera aucun[3] ou matinee, il luy dira tout courtoisement ainsi : « Mon signour, Dieux vous donne » boun matin et bonne aventure ! » *Vel sic :* Sire, Dieux vous (v^o) doint boun » matin et bonne estraine. — Mon amy, Dieux vous doint bon jour et » bonne encontre. » Et a mydy vous parlerez en cest maniere : « Mon s^r, Dieux » vous donne bon jour et bonnes heures ! » *Vel sic :* « Sire, Dieux vous beneit » et la compaignie ! » A pietaille vous direz ainsi : « Dieux vous gart ! » *Vel sic :* « Sta ben[4] », *vel sic :* « Reposez bien. » Et as oeuvrers et labourers vous direz ainsi : « Dieux vous ait ! mon amy »; *vel sic :* « Dieux vous avance, mon com- » paignon. Bien soiez venu, biau sire. Dont venez vous ? » *Vel sic :* « De quel » part venez vous ? — Mon s^r, je vien de Aurilians. — Que nouvelles là ? — » Mon s^r, il y a grant debat entre les escoliers, car vrayement ils ne cessent de » jour en autre de combatre ensamble.—Et de quelx parties sont ils ?—Ils sont » de Pycardie et de Champagne; et les Pycardes vont a my nuyt tout parmy

1. Corr. *Morelle?* Après tout, *Sorel* peut bien être aussi un nom de cheval.
2. Corr. *rehetions?*
3. Ici et plus bas, ms. *aucuny*.
4. Ms. *bñ*. Est-ce de l'italien?

» la ville acustumement bien armez et araiez a guise de gens d'armes, portans » des glayves, espeies et haches, et serchent les Champaneys de rue en rue de » les racontrer, a cause de la grant hayne et anemyté qu'ils ont devers eux. Et » si tost qu'ils les ont trouvez, ils se guerrent ensamble si fort que c'est mer- » vailles. Et le roy les a mandee par ses lettres patentes de laisser leur folie sur » paine de forsfaire (*fol.* 18) envers lui tout quanque ils ont en sa reaume; et » encore ils ne se vuillent cesser ne prendre plus de garde a mandement du roy » que je ne feroi de la plus petite paille desoubz mes piés. — Par Nostre Dame! » c'est grant despit. Par Dieu! se je fu[sse] que le roy, je rebateroi tres bien » leur orgueille et fumosité. — Hé! mon amy, j'ai oublié de vous demander une » chose : dont estez vous? » *Vel sic :* « De quel païs estez vous? mais qu'il ne » vous desplaise. » *Vel sic :* « En quel païs fustez vous nee? — Mon s^r^, je sui de » Henaude. — Que dea! vous estez Englois doncques? — Nonil dea, mon s^r^, » mais nous aimons bien les Englois a cause que les plus grans signeurs du » païs la sont de nostre lignage. — Hé! mon amy, je sai bien ore que cils qui » tient un Henuer par la main tient un Englois par le cuer. » Et quant il aprochera vers le nuyt vous direz ainsi : « Mon s^r^, Dieux vous donne bon soir. « Biau filz, bonsoir vous donne Dieux. » Et quant tu prendras congé de nully pour toute la nuit, tu diras ainsi : « Mon s^r^, Dieux vous donne bonne nuit! » Bonne nuyt vous donne Dieux! » *Vel sic :* « Dieux (*v°*) vous conduist! » *Vel sic :* « Alez a Dieu », *vel sic :* « A Dieu vous comande, car je m'en vais coucher. » Et si tu vouldras trumper aucun, ditez ainsi : « Dieux vous donne bonne nuit » et bon repos et bial lit, et vous dehors »; *vel sic :* « Dieux vous donne aussi » bon repos que vous n'avez maishuy le cul clos. »

X. *Ore je vous monstrerai la maniere du parler à un enfant.* Quant vous verez un enfant plorer ou gemir, vous direz ainsi : « Qu'as tu, mon enfant? » *vel sic :* « Qu'avez vous, mon amy? » *vel sic :* « Qui t'a mal fait, biau filz? » *vel sic :* « Qui » t'a fait plorer, biau doulz enfant? — Mon s^r^, vostre petit garçon m'a ainsi » frotee, acrochee, buffatee et batu que il me fist saingner la voisie. — Hé! mon » biau filz, ne vous chaile, car je l'amenderai bien a point, et il sera bien batu » sur le cul pour l'amour de vous. Et puis il ne sera ja plus si hardiz de vous » mal faire de cy en avant. — Grant mercy, mon s^r^. » Et quant un pouvre homme venra a ta maison a demander pour Dieu de t'almoisne, et se vous ne luy vuillez faire aucun bien pour Dieu, vous direz ainsi doncques : « Mon amy, » Dieux vous face bien! » *Vel sic :* « Dieux vous vuille aider, car vrayement, mon » amy, se je pourroi, je vous aidasse tres volantiers car il me semble bien » que vous n'estes pas bien (*fol.* 19) hetiez. Dieux le vueille amender! — Vrayement, biau sire, vous ditez voir, car j'ay esté longtemps malade. »

XI. *Un autre maniere de language :* « Mon amy, me ditez vous ou demeurt » mon s^r^ Guillam Mountendré? — Ne vous bougez biau sire, je le vous dirai : « Veiez vous bien ou il y a un grant moustier ci aval a boute de ce rue? — Oil, » mon tres doulz amy, je le vei bien. — De par Dieu doncques, quant vous

» serez la vous traiherez vers l'occident a darrere le moustier, si vous passerez » une ruete, et tost après vous verez devant vous en la haute rue une haute » maison et une grosse pierre gisant a l'huys, et aussi des cordels pendans as » fenestres a travers[1] la rue, et la desur deux cinges couranz et esbatans ensam- » ble. » Et quant il sera pres de son hostel, encore est il si sot qu'il ne sait bien droit aler avant, qu'il en a une autre fois demandee la voie. Doncques, dit il ainsi : « Mon amy, me ditez vous, demeurt icy mon s^r Guillam Montendré ? — » Nonil dea ! par quoy alez vous de la ? vous avez forvoié biaucop. Venez vous » de ça et je vous menrai tan que vous serez droit a l'huys de sa maison. » Et tost après qu'il s'en est entré liens, il dit ainsi : « Ore soit Dieux ! » ; *vel sic* : « Dieux » soit ciens ! Mon s^r, Dieux vous beneit et la compaignie ! — Bien sois venu, (*v°*) » compaignon. — Mon s^r, vostre cousin se recomande a vous et a ma dame » vostre compaign(i)e, et il vous a envoiee trois blancs leuvrers si veluz comme » un ours, bien courans, et de bone entaille ; et aussi trois grues si privez » qu'ils se vuillent paistre au main. — Vrayement, c'est tres noble chose, et » bien a mon gree, et je luy mercy souvent de cuer de ses grans biens et cour- » toisies qu'il me fait de jour en autre, sans le mien desiert. Et ditez luy, quant » vous serez venu a l'ostel, que je luy en merci grandement de sa tres noble et » vaillant donoison, et de ses grans despens qu'ore m'a envoiee, et des tous » autre courtoisies et bienfais qui ou temps passee m'a fait et monstree. Et » Dieux me donne grace, s'il lui plaist, que je lui pourrai rendre. »

XII. *Un autre maniere de parler :* « Hé ! mon amy, il me faut aler en pelerinage » pour sercher saint Thomas de Canterbers. Vuillez vous aler avecque moy ? — » Hé ! biau sire, pleüst à Dieu que je pourroi aler avec vous, car je m'en alasse » doncques tres voulantiers, mais vous me faut avoir a present pour escusee. — » Par quoy biau sire ? — Vrayement, sire, mon chival me ferist l'autre jour si ma- » lement que je ne puis mye aler. Ore regardez comment ma jambe en est tout » enfleez. J'en ai grant cremeur qu'il devendra un mormal[2], car il puit vilayne- » ment que un fumers pourriz tout plain de fiens, (*fol.* 20) caroinge et merde et » de tous autres ordures et choses puans ; et j'en ai si grant paine que c'est » mervailles ; par quoy je pense bien que je ne viverai guaires, se non que j'en » ai le plus tost remedie, car si Dieux m'ait, il ne me chaudroit que je dounasse » pour en estre guéry. — Hé ! mon amy, ne savez vous poynt qu'il y a un » chanson qui dit ainsi :

J'endure et endurer me faut,
Mal endurant ne peut durer
A bien enduree rien ne faut ;
Qui vieult vivre il faut endurer[3].

» Et ainsi il vous covient souffrer et passer le temps et en toute tribulacion et » angouisse de loer et regratier nostre sires Dieu omnipotent, si comme le dei[...]

---

1. Ms. *attravers*.
2. La gangrène, voy. le Dict. de Halliwell, et D. C. *malum mortuum*.
3. Le Roux de Lincy, *Livre des prov. fr.* II, 310, rapporte cette maxime tirée du *Tresor des sentences* de Gabriel Meurier : « Il faut endurer, qui veut *vaincre* et durer. »

» turel homme Job fist en sa vie, qui a tout temps fut si preudes et humles » envers Dieu, sans aucune muance ou variance, et si fort enracinee en la loy de » Dieu, et si ferme et estable en la vraye creance et foy, que sa bouche noncques » pechoit; et ce fut par la soveraine vertu et grace que Dieu luy avoit don- » née, dont l'anemy avoit si grant despit qu'il ne cessa avant qu'il avoit con- » gee et l'ottroi de Dieu de luy atainer. Et puis il avoit si grant pooir de luy » qu'il occist tous ses bestes, c'est a savoir chivalx, asnes, mules, boefs, vaches, » vials, senglers et troies, et tous ses autres porceulx. Item, par tempeste et » fouldre il tua tous ses brebis comme coillars, vervis, chatrés[1], oailles, » chevres, aignels et (*v°*) aignelés. Et puis après, ou temps que tous ses » parens de sa lynage seoient a manger ensamble, il fist par tempeste orrible » la maison trebucher a terre, et ainsi ils furent trestous mors. Et quant les » messagers vindrent de luy anoncier tous ces cheances, il leva sus ses mains » envers Dieu et luy en loa et regracia humlement, ainsi disant : Dieux l'a » dounee et Dieux l'a pris; benoit soit il en tous ses fais, car si comme il luy » plout si est il fait. — Hé! mon amy c'est bien et gracieusement dit : pour- » quoy n'estiez vous mye fait un frere mendiuant (*sic*) ou un curee d'une » esglise, ou un chapelain parrochial? Vrayement il est grant damage que vous » n'estiez mye fait un clerc, car vous eussez doncques estee un soverain pres- » chour. — Hé! mon amy, vous me savez tres bien flater, car je sai bien ore » que vous mokez de moy. — Par Dieu! biau sire, non fois, car je vous die » vérité. — Vrayement, sauve vostre grace, non faitez. »

XIII. *La maniere de parler entre compaingnons qui demeurent ensemble en un hostel quant ils se doivent aler coucher.* « Guillam, avez vous fait nostre lit? — » Nonil, vrayement. — Vous estes bien meschant que nostre lit est encore a » faire. Sourdez vous le cul et alez vous faire nostre lit, je vous em pri, car je » dormisse tres voulantiers se je fusse couchee. — Hé! biau sire, me laissez » vous chaufer bien les piés primierement, car j'en ai grant froit. — Et com- » le pourrez vous dire, (*fol.* 22) pour honte, depuis qu'il fait si grant chaut? — » Alumez la chandele et va traire de vin. — [Alez] se vous vuillez, car je ne me bou- » gerai ja. — Il le meschie qui vous en dounra a boire! car je m'en irai querre de vin » pour moy mesmes et pour Jehan. Et par Dieu! se je puis, vous ne beverez mais » huy a cause de vostre malvais voulanté. — Vrayement, Perot, vous estez bien » malvais. Je pri a Dieu qu'il vous meschie. — Tei te, senglant, merdous garçon, » vilain mastin, meschant paillart cornart qui tu es, ou tu en auras des horions, » que tu les sentiras de ci a quatre jours. » Doncques il lui donne un bon buffe sur la jouve, ainsi lui disant : « Dieux mette toi [en] mal an! Quoy me res- » pondiez vous ainsi? » Et l'autre se comence a plorer et dit : « Je pri a Dieu que » tu te peus rumpre le col avant que tu te bougeras de cy; » *vel sic* : « avant que » tu t'en iras hors de ciens. — Par Dieu, il te fu[s]t mieux taiser, si que tu n'as » plus de damage. — Vrayement je ne souffrerai ja plus estre batu de vous; je

1. Glose : *vel motons.*

» amasse mieulx encore demourer la ou nul me congnoissoit qu'arester plus » longuement icy. — Hé! Guillam, ne vous chaile! je ne vous ferai ja plus de » de mal. Ore buvons nous tost et alons coucher.—Guillam, ou alez vous? — Je » m'en vais amont. — Biau sire, je vous em pri que vous coverez le feu pri- » mierement, et oustez ces busses et tysons tost, et boutez les carbons et les » (v°) breis ensamble, et mettez desous les cendres; et puis nous en irons cou- » cher.» Et après ce que sera fait ils s'en vont a leur chambre amont. Et quant ils seront la, l'un demandera a l'autre ainsi : « Ou est Bryket, le petit chien, et » Florete la petite chiene? —Je ne sai mye ou Bryket est devenuz, mais toutes » voies Florete s'en est couchee aval desoubz les chesnes qui gisent au jardin.— » Guillam, deschausez vous tost et lavez voz jambes, et puis les ressuez » d'un drapelet et les frotez bien pour l'amour des puces, qu'ils ne se saillent » mye sur voz jambes, car il y a grant cop gisans en le poudre soubz les juncs.» Et puis il s'en vait coucher. Doncques, dit il,, a l'autre : « Traihez vous la, car » vous estez si froit que je ne pui pas endurer que vous me touchez poynt, et » dormeons, pour Dieu, car j'en ai grant mestier a cause que j'ay veillee tout » ces deux nuis passez sans dormir. — Que dea! vous estez bien chaut ore, » que vous suez si fort.—Hé! les puces me mordent fort et me font grant mal et » damage, car je m'ay gratee le dos si fort que le sang se coule; et pour ce je » comence a estre roignous, et tout le corps me mange tres malement; et pour » ce je m'en irai demain pour estre estufee[1] sans plus targer, car j'en ai grant » necessité.— Hé! Guillam, que vous estes bien sueve du corps : pleüst a Dieu » que je feusse si sueve et si nette (*fol.* 22) comme vous estez.—Hé! Perot, ne » me touchez poynt, je vous em pri, car je sui bien chatoilleus.—Hé! Guillam, je » vous chatoillerai tres bien doncques. — Pour Dieu! biau sire, finez vous, car » il est haut temps a dormir, mais huy, par Nostre Dame! toutes voies ceu fait » mon. — Ore ne parleons plus doncques, mais dormeons fort et estaingnez » la chandelle. — Guillam, Dieux vous donne bonne nuyt et bon repos, et moy » aussi. — Quoy ne dions nous noz oraisons si comme nous sume acoustumez? » — Il ne me souvenoit poynt. — Ore nous dirons : *De profundis* en l'oneur de » Dieu et de Nostre Dame la benoite vierge Marie sa tres doulce mere, et des » tous les sains de paradis; et pour les ames des trespassez que la mercy de » Dieu attendent en paines de purgatoire, qu'ils les pourront le plus tost estre » relesseez de leur paines a cause de nos priers, et venir a la joye pardurable, » laquelle joye Dieux qui mainct en Trinitee sans fyn en gloire delettable et nous » rechata de son precious sang, de sa grande misericorde et pitié nous octroit en » la fin s'il luy plaist. Amen. Amen. »

Pansez bien, qd Kirnyngton.

(v°) Mon tres honuree et tres gentil sire, ore Dieux en soit regraciez, j'ay achevee cest traitis au reverence et instance de vous, et a mon escient je l'ai traitee et compilee si comme j'ai entendu et apris es parties de la le mer; et ja soit que j'ay parlee en mainte lieu oscurement, et nient escienteusement fait cest besoi-

1. Estuvé.

gne, je vous en suppli de vostre gentrise et tous ceulx qui cest livre enremirent, de m'avoir escusee, car combien que je ne sui pas le plus escienteus a parler et escrire doulz fransois ou romance, ne pourquant je l'ai fait selon[1] ceu que Dieux m'a liveree grace, raison, sens et entendement. Et vrayement, mon tres doulz amy, s'il est bien a poynt au vostre plaisance, j'en ai grant joye; et vous plaist savoir, biau tres doulz amy, que je sui et tous dis serai prest et appareilliez a voz tres gentils comandemens en bien et honeur sanz enfraindre heure, s'il Dieu plaist, et Dieux me donne grace que je vous pourrai rendre du bien et de l'oneur pour les grans biens, courtoisies et naturesses que vous m'avez fait et monstree sans le mien desiert, et encores ferez si Dieu plaist, comme j'ay esperance de vous; et je pri a Nostre Sign^r Dieu qu'il vous doinct bonne vie et longue et (*fol.* 23) vous en donne santee et paix aus tous jours mais. Escript a Bury saint Esmon, en la veille de Pentecost l'an de grace mil trois cenz quatre vinz et sesze.

I.

Mon amy, savez vous comment il est?
Il est hony qui pouvres est;
(Et) qui pouvres est et mal vestuz
Il est en tous (les) lieuz mal venuz.
Va darrere va darrere va.
Il peut bien aller darrere
Qui point d'argent n'a.
Je me chivalchoi l'autri (*sic*) devers la prierie,
J'encontrai sur mon chemyn, une noble dame jolye.
Qui chanta haut et clere,
Et si disoit en bas:
Vous que n'avez poynt d'argent,
Pour Dieu! traihez vous la.

II.

Ce morceau se trouve aussi dans le ms. d'All Souls fol. 372:

Le fouc de mes oailles[2] que furent en leur clos hier soir l'ont depecie a cause d'un mastin veluz et un leu hidous qui les assailloient fort. Et sur mon chemyn rencontrai[3] une erluse que se moka de moy, et me dist : « Hé! meschant garce[4], je pri a Dieu que de » malle faucille roillie peus tu avoir le vit coupee; car vrayement tu ne echiveras[5] ja. — » Par la mort Dieu! » fiz je, « puite veile, tu le comparras. — Par saint Jacques de » Gales! » (*v°*) fist elle, « se tu ne bougeras[6] de cy le plus tost, je te rumperai le col. » — Hé! ma merestre[7] », fiz je, « ne vous desplaise, car je ne fiz que pour esbatement. » — Doncques », fist elle, « ne peut chaloir, mon tres doulz filluoil[8], mais va t'en ignel- » lement cy amont, et la tu trouveras une petite bochete; et quant tu y seras tu ne » pourras ja forvoier; et tost apres tu veras tes oailles jolyment saillans sur un tirtre[9].

---

1. Glose : *vel selonc.*
2. Oxford *oralles*, et de même plus bas.
3. O. *J'encontrai.*
4. O. *grace.*
5. Ainsi coupé dans les deux mss.
6. *Sic* dans les deux mss.
7. O. *merastre.*
8. O. *fillueil.*
9. O. *turtre.*

— Doncques », fiz je, « ma tres doulce beulole[1], dieux vous donne bonne encontre et » bonne estraine, et a Dieu vous comande jusques au revois[2], etc., etc. (*sic*) ».

Le grant brasier de m'amour
Me fait amourasser le doulz flour,
Qd Kirnyngton, sans folour,
Qui Dieux gart en grant baudour[3].

III.

Suit d'une écriture fine et moins ancienne (commencement du XVIe siècle?) :

Mon amy, il m'est avys que un precheur ne devroit mye parler si ordement devant le comon[4] peuple si come le cordeller fesoit devant hier, car combien que n'en parle le plus honestement qu'ils pourront, il en y a encores des aucunes qui le vueillent espondre malveysement; et pour cela il s'en faut estre bien avysee qui parlera devant les gens[5].

Mieulx vault par raison fortune attendre que hastyvement ramper et sodaynement descendre.

Gratez les cuillons de vilain
Et il vous chiera la main plain[6].

(*Fol.* 24). Je ne vouldroy pour nulle chose du monde avoir fait si follement come il a fait, car vrayement il fait que fol pour monstrer son consaille as toutes gens, car cils qui ne sait mye celer son propre consaille, coment pourroit il celer le consaille d'un autre?

Il en y a des aucuns en ce païs icy qui savent tres bien flater et doulcement parler en presence d'omme, et en s'absence ils parlent le pis qu'ils povent; et pour ce je pri a Nostre S^r qu'il destourne toutes les malvaises[7] langues du monde en aise et consolacion de les loyalx.

Monsr le roy Arthur, al temps qu'il regnoit en Engleterre, parloyt jadys a un aultre s^r d'un chivaler tout ainsi : « Veiez vous bien cel chevaler qui vait la, » fist il, « qui est » vestu de pearce? — Oïl bien, » fist l'autre. — Lors », dist le roy Arthur, « il pourra » user aussi bon or a talon come nul emperour qui soit ou monde pourra a teste, car le » plus pouvre chevalier qui soit, » fist il, « pourra faire le plus ryche roy du monde un » chevalier; car vrayement l'ordre de chevallerie est le plus honeurable et le plus vaillant » ordre qui soit en terre, après l'ordre de prestre[8].

Home se pourra longuement acoustumer pour parler fraunceis avant qu'il en sera bien parfait, car il en y a beaucoup des raisons[9] d'englois que ne s'accordent mye a la language de France pour la desordenance et nyent propre locucion d'ycelles. Je metteray a vous une galon de vyn qu'il n'y a home ou roialme de France qui parlera chescun raison en sa language que s'acordera de mot en mot a une ytiel raison d'englois come vous parlez maintenant, (*v*^o) car vrayement il n'y a language ou monde qui se vieult soubmettre a l'autre.

Il ne luy avient plus a parler franceis qu'a une vache de porter une selle, a cause que sa langue n'est pas bien afilée; et pour cela n'entremette il pas a parler entre les fraunçeis. Nepourquant il peut bien estre preudome, come bien qu'il ne sait guaires de franceis.

Dean[10] S^r, n'avez vous mye encore la chose que Jehan de B. vous a promys? — Par Dieu! mon amy je le cuidoy bien avoir en pieça, mais jo ne l'ai mye encores, et pour cela j'en sui bien marri.

---

1. Il y a en provençal *beuloli*, chat huant? — 2. O. *rebois*.
3. Ces quatre lignes rimées, qui contiennent le nom du copiste du ms. Harléien, ne se retrouvent pas dans le ms. d'All Souls.
4. Il y a un *titulus* sur l'*n* de *comon*, et plus loin sur l'*m* de *come* : ces signes, comme il arrive souvent dans les mss. exécutés en Angleterre, paraissent n'avoir ici aucune valeur.
5. Cet alinéa se retrouve encore, avec quelques variantes purement orthographiques, dans le ms. d'All Souls. Il est suivi immédiatement du morceau *Homme se pourra longuement..... qu'il ne sait guerres de françois*, qui dans le ms. Harléien vient un peu plus loin.
6. Sous une forme un peu différente dans Le Roux de Lincy, *Le livre des Prov.*, 2e éd. I, xxix.
7. Ms. *valvaises*.
8. Ce qui précède, depuis *Je ne vouldroy* se trouve au fol. 372 du ms. d'All Souls.
9. Les dernières lettres de *beaucop* et de *raisons* sont encore munies d'un *titulus*.
10. Est-ce un *doyen?* ou faut-il lire *Dear Sir?*

GLOSSAIRE-INDEX.

Abaié, p. 389 l. 6, p. 399 l. 19, étonné.
aes, p. 384 l. 17, 19, 20, ais.
alis, pain —, p. 385 l. 9 à partir du bas, pain compacte; D. C. t. VII.
amour, pour l'— des puces, « à cause des puces, » p. 403 l. 12.
anes, p. 392 note 2.
araié, p. 388 l. 10 du bas, p. 399 l. 5, équippé.
Arthur, le roi —, p. 405, l. 24.
assure, p. 383, note 5.
ataïner, p. 402 l. 6, tourmenter; Diez, *Wœrt.* II c, *taïnar.*
aucques, p. 388 note 1.
Aurilians, p. 394 l. 9, 16, p. 399 ligne 4 du bas, Orléans.
Bankeur, tapis —, p. 384 note 4.
barbel, p. 393 note 5.
Bealvois, mons. de —, p. 396 l. 7.
Biauchastel en les prees, p. 394 l. 15.
blanketes, p. 384 l. 24, couvertures.
blazon, p. 388 note 1.
bodeyns, p. 389 dern. l., boyaux.
boterie, p. 384 note 6.
bragote, p. 392 note 5.
breme, p. 393 l. 3, poisson.
briches, p. 384 l. 3 du bas; briques?
Bryquet, p. 403 l. 8, nom de chien.
buffatee, p. 400 l. 14 du bas, souffleté.
Bury St Edmunds, p. 404 l. 13.
busses, p. 399 l. 17 du bas, p. 403 l. 5, bûches.
Cacke, p. 385 l. 3, tonneau.
canevas, p. 384 l. 5 à partir du bas.
carbonel, p. 393 dern. l., poisson.
codelynge, p. 393 note 9.
cercher, p. 401 l. 18 du bas, visiter un lieu saint; voy. D. C. *circa.*
Champagne, p. 399 dern. l.
chaperons, voy. *cornetes.*
char, grant —, p. 386 l. 2, viande de bœuf, de mouton, de veau, de porc.
Chartres, forêt de —, p. 394 l. 14.
chatrés, p. 402 note 1.
chauces couvrant les hanches, p. 384 l. 4.
chausembles, p. 384 l. 5?
chausmosees, p. 385 l. 9 du bas?
cheances, p. 402 l. 13, accidents.
clariouer, p. 392 l. 19, jouer du *clarion.*
clariouer, p. 392 l. 18, joueur de *clarion.*
clarrey, p. 392 l. 15, vin sucré et aromatisé; voy. D. C. *claretum.*
closier, p. 395 l. 8, jardinier.
coillars, béliers, p. 402 l. 9.
cornetes, chaperons à —, p. 384 l. 3.
corsetes, p. 384 l. 5.
course, p. 385 dern. l., service (angl.)
crevis, p. 394 note 3.
crouler (se), p. 392 l. 19, se remuer, se trémousser.
Doseur, p. 384 note 3.
dubbeour de vieux habits, p. 398 l. 24.
Englois, p. 400 l. 13.
enne, p. 391 l. 6 du bas, p. 398 l. 10, partic. interrogative; Diez, *Wœrt.* IIc.
enravoier, p. 391 l. 4 du bas, ravir; angl. *enravish*, *enrapture.*
entaille, de bonne —, p. 401 l. 14.
entretilz, p. 380?
erluse, p. 404 l. 8 du bas.
escarlet violet, p. 397 l. 20.
escoletez, voy. *solers.*
escot, p. 382 note 5.
escuelles taillées dans des pierres précieuses, p. 392 l. 11.
espelankes, p. 394, l. 1, éperlans.
esperlinge, p. 394 l. 3, éperlan.
espineis, p. 393 dern. l., épinoches?
esplien, p. 383 l. 7, rate (angl.)
estraine, avoir male—, p. 397 l. 1.

CORRESPONDANCE.

Gontaud, le 6 novembre 1872.

Messieurs,

A la fin de son très-intéressant *Essai de restitution* du manuscrit des *Vies des poètes françois* de GUILLAUME COLLETET, M. Léopold Pannier exprime l'espoir qu'il existe des copies ou des éditions partielles de ces Vies qui n'ont pas encore été retrouvées. Presque au moment où j'achevais la lecture de la notice de notre collaborateur, j'ai reçu le *Catalogue des livres anciens et modernes, rares et curieux de la librairie Auguste Fontaine* (Paris, 1873, gr. in-8°), et j'y ai trouvé (p. 281, article 9598) cette indication qui avait échappé aux recherches de M. Pannier et de tous ceux qui l'avaient devancé : TABOUROT. *Les Bigarrures du Seigneur des Accords avec les Apophthegmes du sieur Gaulard et les Escraignes dijonnaises, revus sur les éditions originales de* 1583, 1584, 1585, 1586 *et* 1588, *augmentés de notes de divers commentateurs et précédés de la vie de l'auteur, Estienne Tabourot, par* GUILLAUME COLLETET, *publiée pour la première fois.* Bruxelles, A. Mertens et fils, 1866, pet. in-12 (Collection des raretés bibliographiques, tirées à 100 exemplaires numérotés). Puissent plusieurs autres indications du même genre justifier l'espoir de M. L. Pannier!

Agréez, etc.

Ph. TAMIZEY DE LARROQUE.

ANNÉE 1870

TABLE DU DEUXIÈME SEMESTRE

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

N° 27 Cinquième année 2 Juillet 1870

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. AUGUSTE BRACHET.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. AUGUSTE BRACHET, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

Literarisches Centralblatt für Deutschland. Nº 16. 9 avril.

Théologie. EHRMANN, Geschichte der Israeliten von den urælteslen Zeiten bis auf die Gegenwart (Brünn, Karafiat, 2 vol.; ouvrage d'un rabbin, intéressant dans la seconde partie). — *Histoire.* HARLESS, Geschichtsbilder aus der lutherischen Kirche Livlands (Leipzig, Duncker). — SAMMTER, Chronik von Liegnitz, t. II (Liegnitz). — DIXON, Die Tower von London, I (Berlin, Duncker; traduction d'un ouvrage qui a eu du succès en Angleterre). — *Linguistique. Histoire littéraire.* ZSCHOCKE, Institutiones fundamentales linguae arabicae (Wien, Braumüller; art. défavorable). — KAMMER, Zur homerischen Frage, I (Kœnigsberg, Hübner; opuscule intéressant, dont l'auteur apporte quelques arguments de plus à l'opinion la plus *avancée* sur Homère). — HORATII Carmina, recogn. Luc. MÜLLER (Leipzig, Teubner). — HORATIUS, ex recens. BENTLEII, II (Berlin, Weidmann; réédition faite avec beaucoup de soin par M. Zangemeister). — WEIDNER, Commentar zu Virgil's Aeneis Buch I und II (Leipzig, Teubner). — AGNEL, De l'influence du language populaire sur la forme de certains mots de la langue française (ouvrage dont il est dit du bien, et sur lequel nous reviendrons). — GRADT, Lieder und Sprüche der beiden Meister Spervogel (Prag, Calve; jugement très-dur sur ce livre publié avec une subvention de l'Académie de Vienne, et qui ne paraît, en effet, «digne ni d'une Académie, ni de la science»).

The Academy. Nº 9. 11 juin.

BEAUMARCHAIS, *Théâtre complet*, par G. d'HEYLLI et F. de MARESCOT; Acad. des bibliophiles (H. Lawrenny). — H. VON LENNEP, *The Missionary in Asia Minor;* Murray (Tozer; récit prolixe, dont la partie archéologique est faible, mais où se trouvent des observations précises et neuves sur l'état des tribus nomades de l'intérieur de l'Asie-Mineure). — SEMBERA, *Histoire de la littérature tchèque* (en tchèque), Vienne (L. Leger; l'auteur paraît ne point douter de l'authenticité du fameux ms. de Kœniginhof). — NEWMAN, *An Essay in aid of a Grammar of Assent;* Burns (M. Pattison). — VOLKMAR, *Die Evangelien, oder Marcus u. die Synopsis d. Kanon. u. ausserkanon. Evangelien;* Leipzig, Fues (H. Holtzmann; article généralement peu favorable, quoique une valeur réelle soit reconnue par le critique aux vues de l'auteur sur l'Évangile de Marc). — *Musée des archives de l'Empire, sous la direction du marquis* DE LABORDE (F. Palliser; met en un juste relief l'intérêt de ce Musée). — *Briefwechsel Friedrichs des Grossen mit dem Prinzen Wilhelm IV von Oranien*, mitgetheilt von L. von Ranke; Berlin (Boase). — DICUILI, *Liber de Mensura Orbis Terrae*, a G. PARTHEY recognitus; Berolini (Boase). — Earl STANHOPE, *History of England, comprising the Reign of Queen Anne until the Peace of Utrecht.* Murray (Waring). — G. LONG, *The decline of the Roman Republic*, vol. III; Bell and Daldy (Watson). — SIEVERS, *Das Leben des Libanius;* Berlin, Weidmann (Bywater). — I. GEIGER, *Der Ursprung der Sprache*, Stuttgart, Cotta (Benfey; art. très-défavorable; l'auteur ne prend guère en considération que les indications fournies par les langues indo-européennes). — R. JEHUDA HAIYUG of Fez, *Two Treatises on Verbs*, translated into Hebrew from the original Arabic by MOSES GIKATILIA of Cordova..... edited with an english translation by J. W. NUTT; Asher (J. Derenbourg; art. favorable, où on regrette seulement que l'original arabe de cet ouvrage ait été laissé inédit). — PEILE, *An Introduction to Greek and Latin Etymology;* Macmillan (Wagner; série de lectures sur la phonétique grecque et latine; compte-rendu favorable). — *L'Iliade d'Homère*, p. p. A. PIERRON, Hachette (D. B. Munro; apprécie assez favorablement l'introduction, considère le commentaire comme très-défectueux). — LEGRAND, *Collection de Monuments pour servir à l'étude de la langue néo-hellénique;* Maisonneuve (Wagner). — MUSGRAVE, *Speeches from Thucydides;* Long-

mans, Green and C°; Sheppard and Evans, Notes on *Thucydides*; id. (J. R. King). — Deeke, *De reduplicato latinae linguae praeterito* (Nettleship). — Parmi les essais : p. 226, Ch. J. Hemans, Sur l'exposition des objets de l'art chrétien à Rome; — p. 231, Note de M. Neubauer sur Isaïe, lxj, 1, et sur Ps. xl, 6.

The Athenæum. 11 juin.

Vœlsunga Saga, The Story of the Volsung and Niblung with certain Songs from the Elder Edda, translated from the Icelandic by Eirikr Magnusson and W. Morris; Ellis; le critique remarque que les traducteurs ne font dans leur introduction aucune mention du *Nibelungenlied*. — *Ratis Raving* and other Moral and Religious Pieces in Prose and Verse. Edited by J. R. Lumby; Bernardus, *De cura Rei familiaris*, etc. Edit. by J. R. Lumby; *The Minor Poems of* W. Lauder, ed. by F. J. Furnivall, publications de l'*Early English Text Society*; art. instructif d'où il résulte que les textes publiés par M. Lumby laissent à désirer. — *A Series of Letters of the first Earl of Malmesbury*; Bentley; second article. — Résumé (ou développement) d'une conférence récemment faite à Oxford par M. Deutsch sur la « pierre Moabite. »

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

Aurès (A.). Métrologie gauloise. Détermination du pied gaulois déduite des mesures prises sur les murailles de Mursens, sur l'inscription de la chapelle Blanche et sur le bas-relief de Labège. In-4°, 70 p. et 4 pl. Nîmes (imp. Clavel-Ballivet et C°).

Schmidt (J.). Bilder aus dem geistigen Leben unserer Zeit. In-8°, vij-528 pages. Leipzig (Duncker u. Humblot). 10 fr. 75

Schmidt (M.). Die Sophokleischen Chorgesænge rhythmirt. Gr. in-8°, iv-88 p. Iena (Mauke). 1 fr. 35

Schœmann (G. F.). Animadversiones ad Aristophanis Acharnenses. In-4°, 17 p. Gryphiswaldiæ, 1868. Berlin (Calvary u. Co.). 1 fr. 65

Schuchardt (H.). Ueb. einige Fælle bedingten Lautwandels im Churwælschen. Habilitations-Schrift. In-8°, 51 p. Gotha (Thienemann). 1 fr. 35

Schulte (J. F.). Lehrbuch der deutschen Reichs- und Rechtsgeschichte. 2. umgearb. Aufl. In-8°, xij-588 p. Stuttgart (Nitzschke). 13 fr. 35

Schulze (E.). De vasculo picto Amazonis pugnam et inferiarum ritus repræsentante. Accedit tabula lith. In-4°, 12 p. Gotha (Thienemann). 1 fr. 10

Susemihl (F.). De Aristotelis politicorum libris primo et secundo quæstionum criticarum appendix. In-4°, 21 p. Gryphiswaldiæ. Berlin (Calvary u. Co.). 1 fr. 65

Textor (A.). De hermeniæ Aristotelæ capitibus I-XI. Dissertatio inauguralis. In-8°, 70 p. Berlin (Calvary u. Co.). 1 fr. 65

Thomsen (W.). Ueb. den Einfluss der germanischen Sprachen auf die finnisch-lappischen. Eine sprachgeschichtl. Untersuchung. Aus d. dæn. Uebers. v. E. Sievers u. vom verf. durchgesehen. In-8°, iv-188 p. Halle (Buchh. d. Waisenh.). 4 fr.

Vermehren (M.). Platonische Studien. In-8°, iv-164 p. Leipzig (Breitkopf und Hærtel). 3 fr. 25

Voigt (G.). Die Denkwürdigkeiten (1207-1238) d. Minoriten Jordanus v. Giano hrsg. u. erlæutert. Gr. in-4°, 125 pages. Leipzig (Hirzel). 3 fr. 80

X. Mélanges : The name of the Danube, by Prof. Max Müller, professor of Comparative Philology at the University of Oxford, associé étranger de l'Institut de France ; — Le vrai nom de Gargantua, par M. F. Liebrecht, professeur à l'Athénée de Liège.

Bibliographie : La Table de Peutinger, publiée par E. Desjardins (H. G.). — G. Perrot : De Galatia provincia romana (H. G.). — A. Georgievski : Gally v epochu K. J. Cesaria (***). — J. E. Wocel : Pravek Zeme Czeske (L. Leger). — Zeuss : Grammatica Celtica, 2e éd. p. p. Ebel (C. Nigra). — P. W. Joyce : The origin and history of Irish names of places (H. G.). — Merlin p. p. Wheatley ; Glennie : Arthurian Localities (H. G.). — Hingant : Eléments de la Grammaire Bretonne (H. d'Arbois de Jubainville).

Chronique, par M. H. Gaidoz (Mort de M. Todd. — Souscription de la *Todd Professorship*. — L'Université galloise d'Aberystwyth. — Procès « Pike *versus* Nicholas ». — Deux conférences de M. Huxley. — Annonce d'un *Corpus Inscriptionum Hibernicarum*. — Création d'une chaire de langue irlandaise à Notre-Dame).

Supplément : *Dosparth byrr ar y rhan gyntaf i ramadeg cymraeg* [gan Gruffydd Roberts, 1567.] A fac-simile reprint. (This will be continued in regular instalments, with a separate pagination, in all subsequent numbers until the work is completed).

Bulletin d'Annonces n° 1.

La Revue Celtique forme par an un volume d'environ 520 pages. — Prix d'abonnement : Paris, 20 fr.; Départements, 22 fr.; Étranger, le port en sus. On souscrit : Pour la France, en envoyant un mandat-poste payable au nom de M. F. Vieweg, propriétaire de la librairie Franck, 67, rue de Richelieu, à Paris ; Pour l'étranger, par l'intermédiaire d'un libraire. — Les numéros ne se vendent pas séparément.

Une liste des souscripteurs sera publiée à la fin de chaque volume.

Il est tiré quelques exemplaires sur papier de Hollande portant sur le titre le nom imprimé du souscripteur. Le prix d'abonnement à ces exemplaires est double, c'est-à-dire 40 fr. pour Paris, 44 fr. pour les départements.

Toutes les communications, correspondances, etc., doivent être adressées franc de port à M. H. Gaidoz, aux soins de M. F. Vieweg, propriétaire de la librairie Franck, rue de Richelieu, 67, Paris.

La direction de la *Revue* ne s'engage pas à renvoyer aux auteurs les manuscrits non-insérés.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

N° 28 Cinquième année 9 Juillet 1870

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. AUGUSTE BRACHET.

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. AUGUSTE BRACHET, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

ANNONCES

Literarisches Centralblatt für Deutschland. N° 17. 16 avril.

Théologie. ROTHE, Dogmatik, hgg. von SCHENKEL, I, (Heidelberg, Mohr; on reproche à l'éditeur de ce livre posthume beaucoup de négligences dans l'accomplissement de sa tâche). — SCHMIDT, Der Lehrgehalt des Jacobus-Briefes (Leizig, Hinrichs). — *Histoire.* SICKEL, Zur Geschichte des Concils von Trient (Wien, Gerold; documents importants tirés d'archives publiques et privées). — ASCHBACH, Die früheren Wanderjahre des Conrad Celtes (Wien, Gerold; l'auteur a laissé ici tout à fait de côté la question de Hrotsuit). — FRIEDRICH DER GROSSE, Briefwechsel mit dem Prinzen Wilhelm IV. von Oranien und mit dessen Gemahlin Anna, hgg. von RANKE (Berlin, Dümmler; important). — BABUT, Félix Batel ou la Hollande à Java, I-II (Bruxelles, Muquardt; intéressant). — CHUNDER, The Travels of a Hindoo to various parts of Bengal (London, Trübner; ouvrage curieux à plus d'un titre). — *Linguistique. Histoire littéraire.* BERGER, Die geographischen Fragmente des Hipparch (Leipzig, Teubner). — PROTZEN, De excerptis Tibullianis (Greifswald, Bamberg). — FŒRSTER, Quaestio de Platonis Phaedro (Berlin, Ebeling). — DIETZ, Wœrterbuch zu Luthers deutschen Schriften, I (Leipzig, Vogel; bon livre, dont nous parlerons bientôt). — MUSSAFIA, Sul Testo del Tesoro di Brunetto Latini (Wien, Gerold). — DA TEMPO, Delle rime volgari, p. p. Grion (Bologna, Romagnoli; art poétique composé en 1322 et qui contient beaucoup de choses intéressantes; bonne édition). — *Archéologie.* BLÜMNER, Die gewerbliche Thætigkeit der Vœlker des klassischen Alterthums (Leipzig, Hirzel; ouvrage utile et bien fait). — BÜCHSENSCHÜTZ, Die Hauptstatten des Gewerbfleisses im klassischen Alterthum (Leipzig, Hirzel; ouvrage excellent, provoqué comme le précédent par un concours académique où tous les deux ont été couronnés). — ALLMERS, Die altchristliche Basilika (Oldenburg, Schulze).

N° 18. 23 avril.

Théologie. WÜNSCHE, Die Leiden des Messias (Leipzig, Fues). — THIERSCH, Die Genesis (Basel, Schneider). — KAHLE, Biblische Eschatologie (Gotha, Schlœssmann). — *Histoire.* ZIRNGIEBL, Studien über das Institut der Gesellschaft Jesu (Leipzig, Fues; hostile aux jésuites). — ORTLOFF, Geschichte der Grumbachischen Hændel, III (Iena, Frommann). — PAULI, Aufsætze zur englischen Geschichte (Leipzig, Hirzel; intéressant). — GRAF VON PARIS, Die Gewerkvereine in England, üb. von LEHMANN (Berlin, Springer; « c'est un bon livre »). — *Linguistique. Histoire littéraire.* ETHÉ, Morgenlændische Studien (Leipzig, Fues). — HOMER, Iliade, erklært von KOCH, II (Hannover, Halm). — ARISTONICI περὶ σημείων Ὀδυσσείας reliquiae emendatiores, ed. CARNUTH (Leipzig, Hirzel; non sans intérêt). — RIBBECK, Beitræge zur Lehre von den lateinischen Partikeln (Leipzig, Teubner; opuscule digne d'attention). — *Archéologie.* HOTHO, Geschichte der christlichen Malerei (voy. *Rev. crit.*, 1868, art. 97).

Historische Zeitschrift, herausg. von SYBEL, 1870. T. II. München.

I. Essais. — C. HEGEL, Cologne dans les derniers temps du moyen-âge. Études sur la constitution municipale de cette grande cité. — J. O. OPEL, Elisabeth Stuart, Électrice palatine et reine de Bohême (Biographie de la femme de l'Électeur palatin Frédéric V, dont la maladroite ambition fut une des causes de la guerre de Trente Ans). — A. SCHÆFER, Rapports officiels du feldmaréchal autrichien Laudon, sur la bataille de Kunersdorf, tirés des archives du ministère de la guerre, à Vienne. — E. ZELLER, Lessing théologien (Étude très-intéressante du philosophe de Heidelberg sur les idées religieuses du grand poète et critique allemand). — H. REUCHLIN, Sur l'histoire contemporaine de l'Italie (Étude composée à propos du livre de M. de Freitschke sur Cavour). — E. WIN-

ckelmann, Les plus récents travaux sur l'histoire des provinces baltiques (L'historien de l'empereur Frédéric II y combat surtout les tentatives, de plus en plus violentes, du gouvernement russe, faites pour étouffer l'élément allemand et protestant dans ces provinces). — E. Hoffmann, Histoire d'une inscription de cloche. Récit d'une polémique tant soit peu humoristique qui jette un jour singulier sur l'érudition de certains membres de l'Académie de Vienne.

II. Principales critiques. — *Gesammelte Schriften von Ludwig Hæusser*, vol. I (Il y faut remarquer surtout la réfutation de l'ouvrage de Thiers). — *Historische und politische Aufsætze von* H. v. Freitschke (L'auteur, prof. d'histoire à Leipzig, est le plus renommé des *essayistes* politiques d'Allemagne en ce moment). — Wattenbach, *Anleitung zur lateinischen Paleographie*. — Hertzberg, *Die Geschichte Griechenlands unter den Rœmern*. — Holm, *Geschichte Siciliens im Alterthum*. — C. Peter, *Geschichte Roms*, vol. IV (embrasse l'histoire romaine de la mort de Néron à celle de Marc-Aurèle). — De Rozière, *Liber diurnus* ou recueil de formules, etc. M. Th. S[ickel] loue beaucoup l'éditeur de cet important travail. — Baxmann, *Die Politik der Pæpste von Gregor I. bis auf die Gregor VII*. Ouvrage très-important. — Breysig, *Die Jahrbücher des frænkischen Reichs von* 714-741. Nouveau volume de la collection des *Annales de l'empire*, etc., etc.

III. Polémique entre MM. Oncken et Maurenbrecher à propos de la publication posthume faite par le premier à l'*Histoire de l'époque de la Réformation*, de Hæusser.

IV. Müldener, *Bibliotheca historica*. Catalogue de toutes les publications historiques faites de juillet à décembre 1869. Il serait bien désirable que le consciencieux compilateur de cette utile publication consentit à séparer enfin l'innombrable légion des brochures éphémères qu'il enregistre, de la littérature scientifique sérieuse. Cela abrégerait de beaucoup les recherches.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

Annales Monasterii St. Albani. Vol. 1. Edited by W. T. Riley. Royal in-8°, half-bound. London (Longmans). 12 f. 50

Baur (W.). Religious Life in Germany during the Wars of Independence, in a series of Historical and Biographical Sketches. 2 vols. post. In-8°, 690 p. cart. London (Strahan). 20 fr.

Crozet (F.). Notice sur les archives de l'ancienne chambre des comptes de Grenoble. In-8°, 23 p. Grenoble (imp. Prudhomme).

Garcin de Tassy. Histoire de la littérature hindoue et hindoustanie. 2° édition, revue, corrigée et considérablement augmentée. T. 2. Gr. in-8°, 612 p. Paris (lib. Labitte).

March (F. A.). A comparative Grammar of the anglo-saxon Language, in which its forms are illustrated by those of the Sanskrit, Greek, Latin, Gothic, Old Saxon, Old Friesic, Old Norse, and Old High German. In-8°, 262 p. cart. London (Low). 9 fr. 40

Rule (W. H.). History of the Karaite Jews. Post. In-8°, 240 p. cart. London (Longmans). 9 fr. 40

Winkler (A.). De Longini qui fertur libello περὶ ὕψους, In-8°, iij-42 p. Halle (Buchh. d. Waisenh.). 1 fr. 35

Wocel (J. E.). Die Bedeutung der Stein- u. Bronzealterthümer f. die Urgeschichte der Slaven. Mit 2 lith. Taf. In-4°, 51 p. Prag (Tempsky). 3 fr. 25

X. Mélanges : The name of the Danube, by Prof. Max Müller, professor of Comparative Philology at the University of Oxford, associé étranger de l'Institut de France ; — Le vrai nom de Gargantua, par M. F. Liebrecht, professeur à l'Athénée de Liége.

Bibliographie : La Table de Peutinger, publiée par E. Desjardins (H. G.). — G. Perrot : De Galatia provincia romana (H. G.). — A. Georgievski : Gally v epochu K. J. Cesaria (***). — J. E. Wocel : Pravek Zeme Czeske (L. Leger). — Zeuss : Grammatica Celtica, 2ᵉ éd. p. p. Ebel (C. Nigra). — P. W. Joyce : The origin and history of Irish names of places (H. G.). — Merlin p. p. Wheatley ; Glennie : Arthurian Localities (H. G.). — Hingant : Eléments de la Grammaire Bretonne (H. d'Arbois de Jubainville).

Chronique, par M. H. Gaidoz (Mort de M. Todd. — Souscription de la *Todd Professorship*. — L'Université galloise d'Aberystwyth. — Procès « Pike *versus* Nicholas ». — Deux conférences de M. Huxley. — Annonce d'un *Corpus Inscriptionum Hibernicarum*. — Création d'une chaire de langue irlandaise à Notre-Dame).

Supplément : *Dosparth byrr ar y rhan gyntaf i ramadeg cymraeg* [gan Gruffydd Roberts, 1567.] A fac-simile reprint. (This will be continued in regular instalments, with a separate pagination, in all subsequent numbers until the work is completed).

Bulletin d'Annonces nᵒ 1.

La Revue Celtique forme par an un volume d'environ 520 pages. — Prix d'abonnement : Paris, 20 fr.; Départements, 22 fr.; Étranger, le port en sus. On souscrit : Pour la France, en envoyant un mandat-poste payable au nom de M. F. Vieweg, propriétaire de la librairie Franck, 67, rue de Richelieu, à Paris; Pour l'étranger, par l'intermédiaire d'un libraire. — Les numéros ne se vendent pas séparément.

Une liste des souscripteurs sera publiée à la fin de chaque volume.

Il est tiré quelques exemplaires sur papier de Hollande portant sur le titre le nom imprimé du souscripteur. Le prix d'abonnement à ces exemplaires est double, c'est-à-dire 40 fr. pour Paris, 44 fr. pour les départements.

Toutes les communications, correspondances, etc., doivent être adressées franc de port à M. H. Gaidoz, aux soins de M. F. Vieweg, propriétaire de la librairie Franck, rue de Richelieu, 67, Paris.

La direction de la *Revue* ne s'engage pas à renvoyer aux auteurs les manuscrits non-insérés.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

N° 29 Cinquième année 15 Juillet 1870

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. AUGUSTE BRACHET.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. AUGUSTE BRACHET, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

ANNONCES

Literarisches Centralblatt für Deutschland. N° 19. 30 avril.

Théologie. SCHMIDT, Die Paulinische Christologie (Gœttingen, Vandenhœk; livre auquel le critique donne les plus grands éloges). — NIPPOLD, Welche Wege führen nach Rom (Heidelberg, Bassermann; histoire des conversions catholiques dans ce siècle en Allemagne, par un protestant; faits curieux, assez mal exposés). — *Histoire.* FABIAN, De Seleucia Babylonia (Leipzig, Engelmann). — BŒTTIGER, Geschichte des Kurstaates u. Kœnigreiches Sachsen, zweite Ausgabe v. Flathe, II (Gotha, Perthes). — *Linguistique. Histoire littéraire.* MERGUET, Die Entwicklung der lateinischen Formenbildung (Berlin, Borntræger; ouvrage où on a résumé les travaux les plus récents sur la langue latine). — BROCKS, De quattuor prioribus historiae Augustae scriptoribus (Kœnigsberg; utile). — MÜLLER, Rig Veda oder d. heiligen Lieder d. Brahmanen (Leipzig, Brockhaus; art. de M. Weber). — DONNER, Pindapitryajna, das Manenopfer mit Klœssen (Berlin, Calvary; monographie utile, dit M. Weber, sur un point de la liturgie védique, si négligée jusqu'à présent). — ROGERS, Buddhagoshas Parables (London, Trübner; article important de M. Weber; cf. *Rev. crit*, 1870, art. 98). — SHAKESPEARE, Hamlet, ed. by STRATMANN (London, Trübner; publié d'après les éditions anciennes dont toutes les variantes sont reproduites). — *Mythologie.* MÜLLER, Essays, II (Leipzig, Engelmann; intéressant article de M. Ad. Kuhn).

The Academy. N° 10. 9 juillet.

WOODWARD, *Specimens of the Drawings of Ten Masters, from the Royal Collection at Windsor;* Macmillan (W. B. Scott). — BŒHMER, *Die provenzalische Poesie der Gegenwart;* Halle (E. Stengel; nous rendrons compte prochainement de cet intéressant opuscule). — LIGHTFOOT, *S. Clement of Rome; the two Epistles to the Corinthians*, a revised Text with introductions and notes; Macmillan (R.-A. Lipsius; article favorable, où le critique présente diverses corrections à ce texte qui n'est conservé que dans le *Codex Alexandrinus* du Musée britannique). — MARET, Du *Concile général et de la paix religieuse;* Plon (Oxenham; livre d'une science réelle, mais qui pourrait être amélioré par une révision soigneuse et par une appréciation plus critique de la valeur précise des témoignages historiques. — Th. FOWLER, *The Elements of inductive Logic;* Clarendon Press (Ch. Thurot; compilation judicieuse, mais non exempte d'erreurs et de faibles raisonnements). — BRASSEUR DE BOURBOURG, *Manuscrit Troano, Étude sur le système graphique et la langue des Mayas;* t. I; Imp. imp. (G. Maspero; interprétation toute fantaisiste). — Benjamin BRUE, *Journal de la campagne que le grand-vizir Ali Pacha a faite en 1715 pour la conquête de la Morée;* Thorin (Tozer). — Max MÜLLER, *Rig-Veda-Prâtisâkhya;* Brockhaus (Th. Goldstücker; art. important, où le critique maintient contre M. Max Müller son opinion sur la date du Prâtisâkhya du Rig-Véda, le considérant comme postérieur à Pânini). — PÉTREQUIN, *Nouvelles recherches historiques et critiques sur Petrone;* Baillière (Rob. Ellis; traite surtout de l'histoire des mss.). — W. WAGNER, *Medieval Greek Texts*, being a collection of the earliest compositions in Vulgar Greek prior to year 1500; part. I; Asher (H. F. Tozer; art. très-favorable; mais le critique se fait une idée infiniment exagérée de la valeur de l'écrit de M. Gidel sur les romans grecs du moyen-âge, cf. *Rev. crit.*, 1866, art. 251). — RITSCHELII *Opera philologica*, vol. II (Nettleship; cf. *Rev. crit.*, 1869, art. 107).

The Athenæum. 18 juin.

J. WORDSWORTH, *Lectures introductory to a History of Latin Language and Literature;* Parker; ouvrage estimable, bien qu'il entre dans des discussions aventureuses qui conviennent peu à un livre de vulgarisation. — S. PALMER, *St.*

Pancras; being Antiquarian, Topographical and Biographical Memoranda relating to the extensive Metropolitan Parish of St. Pancras, Middlesex; Palmer. — ELLICOTT, *Considerations on the Revision* of the *English Version of the New Testament*; Longmans.

25 juin.

The Poetical Works of John Dryden, Globe edition, edited by W. D. CHRISTIE, Macmillan. — W. SMITH and T. D. HALL, *A copious and critical english-latin Dictionnary*; Murray. — *Catalogue of Reproductions of Objects of Art in Metal, Plaster, and Fictile Ivory, Chromolithography, Etching and Photography selected from the South Kensington Museum and various other Public and Private Collections.*

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

Géruzez (E.). Histoire de la littérature française pendant la Révolution, 1789-1800. 5e éd. In-18 jésus, viij-423 p. Paris (lib. Charpentier). 3 fr. 50

Goguel (E.). Les Gladiateurs romains. In-8e, 56 p. Strasbourg (lib. Ve Berger-Levrault et fils).

Hervey de Saint-Denys (d'). Le Li-Sao, poème du IIIe siècle avant notre ère, traduit du chinois, accompagné d'un commentaire perpétuel et publié avec le texte original. In-8e, liv-68 p. Paris (lib. Maisonneuve et Ce). 10 fr.

La Chenaye-Desbois et **Badier**. Dictionnaire de la noblesse, contenant les généalogies, l'histoire et la chronologie des familles nobles de la France, l'explication de leurs armes et l'état des grandes terres du royaume possédées à titre de principautés, duchés, marquisats, etc. On a joint à ce dictionnaire le tableau généalogique et historique des maisons souveraines de l'Europe et une notice des familles étrangères les plus anciennes, les plus nobles et les plus illustres. 3e éd., entièrement refondue, réimprimée conformément au texte des auteurs et augmentée d'une table générale de tous les noms de familles, de terres, de fiefs, d'alliances, cité dans le cours de l'ouvrage, ainsi que d'un Armorial représentant les blasons de maisons dont les généalogies sont comprises dans cette édition. T. 15. 2e part. In-4e, à 2 col., 248 p. Paris (lib. Schlesinger frères).

Latore. Les anciens pouillés des paroisses incorporées au diocèse de Troyes en 1801. In-8e, 80 p. Troyes (imp. Caffé).

La Tour d'Auvergne (de). Waterloo. Étude de la campagne de 1815. Avec cartes et plans. In-8e, vij-446 p. Paris (lib. Plon).

Lenthéric (Ch.). Le Littoral d'Aigues-Mortes au XIIIe et au XIVe siècle, avec un relevé de l'itinéraire de saint Louis entre Aigues-Mortes et la mer. In-8e, 63 p. et 6 pl. Nimes (imp. Clavel-Ballivet et Ce).

Orléans (duc d'). Campagnes de l'armée d'Afrique, 1835-1839. Publié par ses fils, avec un portrait de l'auteur et une carte de l'Algérie. In-8e, xcviij-465 p. Paris (lib. Michel Lévy frères). 7 fr. 50

Sauzay (J.). Histoire de la persécution révolutionnaire dans le département du Doubs, de 1789 à 1801, d'après les documents originaux inédits. T. 7. La réaction. In-18 jésus, 722 p. Besançon (lib. Turbergue).

Vullers (J. A.). Institutiones linguae persicae. Editio altera aucta et emendata. E. s. t. : Grammatica linguae persicae cum dialectis antiquioribus persicis et lingua sanscrita comparatae. Gr. in-8e, xvj-295 p. Giessen (Ricker). 10 fr. 75

Waddington (W. H.). Inscriptions grecques et latines de la Syrie; recueillies et expliquées. 6e partie. In-4e, vij-435-628 p. Paris (lib. Firmin Didot frères, fils et Ce.

R. MOWAT Études philologiques sur les inscriptions gallo-romaines de Rennes. — Le nom de peuple Redones. In-8° avec deux planches. 2 fr.

REVUE CELTIQUE publiée avec le concours des principaux savants des Iles Britanniques et du continent, et dirigée par H. Gaidoz, Membre de la *Cambrian Archæological Association* et de la *Royal Archæological Association of Ireland*, etc. — N° 1. Mai 1870.

SOMMAIRE. — I. De la Divinité gauloise assimilée à Dis Pater à l'époque gallo-romaine, par M. Anatole de Barthélemy, ancien président de la Société des Antiquaires de France (deux gravures).

II. La miniature irlandaise, son origine et son développement, par M. F. W. Unger, professeur à l'Université de Gœttingue.

III. Un Évangéliaire à miniatures d'origine irlandaise, dans la Bibliothèque princière d'Œttingen-Wallerstein, par M. W. Wattenbach, professeur à l'Université d'Heidelberg (deux gravures).

IV. The ancient Irish Goddess of War, by W. M. Hennessy, Esq. member of the Royal Irish Academy; with a postcript by Dr C. Lottner (One engraving).

V. Un manuscrit irlandais de Vienne, par M. C. Nigra, ministre d'Italie à Paris.

VI. Les Gloses irlandaises de Milan, par le même.

VII. Etude phonétique sur le breton de Vannes (premier article), par M. H. d'Arbois de Jubainville, Correspondant de l'Institut.

VIII. Koadalan, conte populaire breton, recueilli et traduit par M. F. M. Luzel.

IX. Observations sur le conte précédent, par M. Reinhold Kœhler, conservateur de la Bibliothèque Grand-Ducale, à Weimar.

X. Mélanges: The name of the Danube, by Prof. Max Müller, professor of Comparative Philology at the University of Oxford, associé étranger de l'Institut de France; — Le vrai nom de Gargantua, par M. F. Liebrecht, professeur à l'Athénée de Liége.

Bibliographie: La Table de Peutinger, publiée par E. Desjardins (H. G.). — G. Perrot : De Galatia provincia romana (H. G.). — A. Georgievski : Gally v epochu K. J. Cesaria (***). — J. E. Wocel: Pravek Zeme Czeske (L. Leger). — Zeuss : Grammatica Celtica, 2e éd. p. p. Ebel (C. Nigra). — P. W. Joyce : The origin and history of Irish names of places (H. G.). — Merlin p. p. Wheatley ; Glennie : Arthurian Localities (H. G.). — Hingant : Eléments de la Grammaire Bretonne (H. d'Arbois de Jubainville).

Chronique, par M. H. Gaidoz (Mort de M. Todd. — Souscription de la *Todd Professorship*. — L'Université galloise d'Aberystwyth. — Procès « Pike *versus* Nicholas ». — Deux conférences de M. Huxley. — Annonce d'un *Corpus Inscriptionum Hibernicarum*. — Création d'une chaire de langue irlandaise à Notre-Dame).

Supplément : *Dosparth byrr ar y rhan gyntaf i ramadeg cymraeg* [gan Gruffydd Roberts, 1567.] A fac-simile reprint. (This will be continued in regular instalments, with a separate pagination, in all subsequent numbers until the work is completed).

Bulletin d'Annonces n° 1.

La Revue Celtique forme par an un volume d'environ 520 pages. — Prix d'abonnement : Paris, 20 fr.; Départements, 22 fr.; Étranger, le port en sus. On souscrit : Pour la France, en envoyant un mandat-poste payable au nom de M. F. Vieweg, propriétaire de la librairie Franck, 67, rue de Richelieu, à Paris; Pour l'étranger, par l'intermédiaire d'un libraire. — Les numéros ne se vendent pas séparément.

Il est tiré quelques exemplaires sur papier de Hollande portant sur le titre le nom imprimé du souscripteur. Le prix d'abonnement à ces exemplaires est double, c'est-à-dire 40 fr. pour Paris, 44 fr. pour les départements.

Une liste des souscripteurs sera publiée à la fin de chaque volume.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

N° 30 Cinquième année 23 Juillet 1870

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. AUGUSTE BRACHET.

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. AUGUSTE BRACHET, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

ANNONCES

PÉRIODIQUES ÉTRANGERS.

The Athenæum. 2 juillet.

WILKINS, *Speeches from Thucydides*, translated into english; Longmans; appréciation en somme favorable, mais tempérée par de nombreuses critiques de détail. — Edward EDWARDS, *Lives of the Founders of the British Museum*; Trübner; nous rendrons prochainement compte de cet important ouvrage.

9 juillet.

A. PICHOT, *Souvenirs intimes sur M. de Talleyrand*; Dentu; paraît contenir peu de faits nouveaux. — GROTE, *An Examination of the unitarian Philosophy*, edited by J. B. MAYOR; Cambridge, Deighton; ouvrage posthume, laissé imparfait par l'auteur. — O'CALLAGHAN, *History of the Irish Brigades in the Service of France*, from the Revolution in Great Britain and Ireland under James II, to the Revolution in France under Louis XVI; Glasgow, Cameron and Ferguson; ouvrage érudit mais mal composé. — EUSEBII PAMPHILI *Scripta historica*, tomi III. Ed. Heinichen; art. favorable.

16 juillet.

Kington OLIPHANT, *The Jacobite Lairds of Gask*; published for the Grampian Club. — Rev. R. C. DIDHAM, *A new Translation of the Psalms; made by means of Arabic Lexicons, Syriac New Testament Words, the Ancient Versions, Bishop Lowth's Parallelisms and Parallel Places*, etc., Williams and Norgate; « c'est un » drôle de livre, et l'auteur doit être un drôle d'homme. » — G. T. CURTIS, *The Life of Daniel Webster*; 2 vol., Low and C°. — P. LACROIX, *The Arts in the Middle Ages, and at the Period of the Renaissance* [translated from the French]; Chapman and Hall; livre utile et agréable, mais qui a grandement besoin d'être revu pour les détails.

Bulletin de l'Institut archéologique liégeois. T. X, 1re livraison (accompagnée de plusieurs planches).

P. 1. J. HELBIG, *Une ancienne sculpture liégeoise*. Provient de la cathédrale ou d'une des collégiales de Liége. Il s'y trouve une inscription latine du XIIe siècle, dont l'interprétation présente de grandes difficultés. — P. 39. MICHELANT, *Notice sur un manuscrit de Jean d'Outre-Meuse*. Prologue et rubriques du *Traité des pierres précieuses* de cet auteur contenu dans le ms. Bibl. imp. fr. 12326. — P. 52. S. BORMANS, *Troisième rapport sur les fouilles de Juslenville*. — P. 79. C. DE BORMAN, Note sur la naissance du baron de Waleffe. — P. 83. L. F.-R. *Aduatica et Aduatici*.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Beaumarchais. Théâtre complet. Réimpression des éditions princeps avec les variantes des mss. originaux, publiées pour la première fois par G. d'Heylli et

F. de Marescot. T. 3 (la folle journée ou le mariage de Figaro). In-8°, xcj-383 p. Paris (Académie des bibliophiles). 12 fr. 50

Barbier de Montault (X). Tableau raisonné des pierres et marbres antiques employés à la construction et décoration des monuments de Rome. In-8°, 44 p. Caen (lib. Leblanc-Hardel).

Barthelemy (A. de). La campagne d'Attila, invasion des Huns dans les Gaules en 451. In-8°, 72 p. Paris (lib. Palmé).

Bellot (E.). La marquise de Rambouillet et Julie d'Angennes, duchesse de Montausier. In-8°, 16 p. Rambouillet (imp. Raynal).

Bouton (V.). Armorial des Tournois. Jouste faicte à Tournay l'an mil trois cent trente. Fac-simile d'après un manuscrit. In-fol. 34 p. avec fig. Paris (l'auteur).

Bouvenne (A.). Les Monogrammes historiques d'après les monuments originaux. In-18, xxxj-196 p. Paris (Académie des bibliophiles). 5 fr.

Broglie (duc de). Vues sur le gouvernement de la France, ouvrage inédit publié par son fils. In-8°, lxxviij-372 p. Paris (lib. Michel Lévy frères). 7 fr. 50

Caise (A.). Cartulaire de Saint-Vallier, ou relevé des chartes et documents concernant Saint-Vallier, son abbaye, ses seigneurs et ses habitants pour servir de preuves à l'histoire de Saint-Vallier. Ouvrage orné de planches et d'armoiries. Gr. in-18, 107 p. Paris (lib. Dumoulin). 2 fr.

Celler (L.). Études dramatiques. Les types populaires au théâtre. In-12, iv-212 p. Paris (lib. Liepmannssohn et Dufour).

Cochin (A.). Le régime municipal des capitales, Paris, Londres, Berlin, Vienne, Bruxelles, Genève et New-York. In-8°, 40 p. Paris (imp. Claye).

Delerue (V.). Premiers désordres à Lille et dans les environs (mars à décembre 1789). Extrait d'une étude sur le mouvement révolutionnaire de 1789 à Lille, 3° chapitre. In-8°, 15 p. Lille (imp. Danel).

Dion Cassius. Histoire romaine traduite en français, avec des notes critiques, historiques, etc., et le texte en regard, collationné sur les meilleures éditions, etc., par E. Gros. Ouvrage continué par M. V. Boissée. T. 10. Paris (lib. F. Didot frères, fils et C°).

Gilles (J.). Campagne de Marius dans la Gaule, suivie de Marius, Marthe, Julie, devant la légende des Saintes Marie. In-8°, 220 p. Carte et 4 pl. Paris (lib. Thorin).

Godefroy (F.). Prosateurs français du XIX° siècle. In-18 jésus, 612 p. Paris (lib. Gaume frères et Duprey).

Khristopoulos (A.). Le premier chant de l'Iliade, traduit en vers grecs vulgaires. Préface par E. Legrand. In-8°, viij-27 p. Paris (lib. Maisonneuve et C°)

Marguerite de Valois, reine de Navarre, par l'auteur de Robert Emmet. Gr. in-18, 287 p. Paris (lib. Michel Lévy frères).

Mariette Bey (A.). Abydos, description des fouilles exécutées sur l'emplacement de cette ville. T. 1er. Ville antique. Temple de Séti. In-fol. 98 p. 83 fig. et 53 pl. Paris (lib. A. Franck). 120 fr.

Mémoires de l'Institut impérial de France. Académie des inscriptions et belles-lettres. T. 26. 2° partie. In-4°, 560 p. Paris (lib. Klincksieck).

Mémoires et dissertations sur les antiquités nationales et étrangères publiés par la société des antiquaires de France. Nouvelle série. T. 10 avec 9 pl. In-8°, xxxv-460 p. Paris (12 rue Taranne).

Mortimer-Ternaux. Les massacres de septembre. 2-6 septembre 1792. In-18 jésus, v-404 p. Paris (lib. de Soye).

Moutié (A.). Le château de Chevreuse et les deux chapelles de Sainte-Marie-Madeleine. In-8°, 19 p. Rambouillet (imp. Raynal).

—— Notice sur l'ancien domaine royal et la châtellenie de Saint-Léger-en-Yveline. In-8°, 56 p. Rambouillet (ibid.).

Proust (A.). Les enseignements de l'histoire. In-16, 95 p. Paris (lib. A. Le Chevalier).

Reboud. Recueil d'inscriptions libyco-Berbères avec 25 pl. et une carte de la Cheffia. In-4°, 49 p. Paris (imp. Le Clère).

Vogt (P.). J. J. Rousseau's Leben. Aus d. Sitzungsber. d. k. Akad. d. Wiss. Gr. in-8°, 114 p. Wien (Gerold). 2 fl. 50

Westphal (R.). Methodische Grammatik der griech. Sprache. 1. Thl. Formenlehre. 1. Abth. Elementarlehre, Namen, Pronomen, Partikeln. In-8°, xxxvj-447 p. Iena (Mauke). 10 fr. 75

R. MOWAT Études philologiques sur les inscriptions gallo-romaines de Rennes. — Le nom de peuple Redones. In-8° avec deux planches. 2 fr.

REVUE CELTIQUE publiée avec le concours des principaux savants des Iles Britanniques et du continent, et dirigée par H. Gaidoz, Membre de la *Cambrian Archæological Association* et de la *Royal Archæological Association of Ireland*, etc. — N° 1. Mai 1870.

SOMMAIRE. — I. De la Divinité gauloise assimilée à Dis Pater à l'époque gallo-romaine, par M. Anatole de Barthélemy, ancien président de la Société des Antiquaires de France (deux gravures).

II. La miniature irlandaise, son origine et son développement, par M. F. W. Unger, professeur à l'Université de Gœttingue.

III. Un Évangéliaire à miniatures d'origine irlandaise, dans la Bibliothèque princière d'Œttingen-Wallerstein, par M. W. Wattenbach, professeur à l'Université d'Heidelberg (deux gravures).

IV. The ancient Irish Goddess of War, by W. M. Hennessy, Esq. member of the Royal Irish Academy; with a postcript by Dr C. Lottner (One engraving).

V. Un manuscrit irlandais de Vienne, par M. C. Nigra, ministre d'Italie à Paris.

VI. Les Gloses irlandaises de Milan, par le même.

VII. Etude phonétique sur le breton de Vannes (premier article), par M. H. d'Arbois de Jubainville, Correspondant de l'Institut.

VIII. Koadalan, conte populaire breton, recueilli et traduit par M. F. M. Luzel.

IX. Observations sur le conte précédent, par M. Reinhold Kœhler, conservateur de la Bibliothèque Grand-Ducale, à Weimar.

X. Mélanges: The name of the Danube, by Prof. Max Müller, professor of Comparative Philology at the University of Oxford, associé étranger de l'Institut de France; — Le vrai nom de Gargantua, par M. F. Liebrecht, professeur à l'Athénée de Liége.

Bibliographie: La Table de Peutinger, publiée par E. Desjardins (H. G.). — G. Perrot : De Galatia provincia romana (H. G.). — A. Georgievski : Gally v epochu K. J. Cesaria (***). — J. E. Wocel: Pravek Zeme Czeske (L. Leger). — Zeuss : Grammatica Celtica, 2e éd. p. p. Ebel (C. Nigra). — P. W. Joyce : The origin and history of Irish names of places (H. G.). — Merlin p. p. Wheatley ; Glennie : Arthurian Localities (H. G.). — Hingant : Eléments de la Grammaire Bretonne (H. d'Arbois de Jubainville).

Chronique, par M. H. Gaidoz (Mort de M. Todd. — Souscription de la *Todd Professorship*. — L'Université galloise d'Aberystwyth. — Procès « Pike *versus* Nicholas ». — Deux conférences de M. Huxley. — Annonce d'un *Corpus Inscriptionum Hibernicarum*. — Création d'une chaire de langue irlandaise à Notre-Dame).

Supplément : *Dosparth byrr ar y rhan gyntaf i ramadeg cymraeg* [gan Gruffydd Roberts, 1567.] A fac-simile reprint. (This will be continued in regular instalments, with a separate pagination, in all subsequent numbers until the work is completed).

Bulletin d'Annonces n° 1.

La Revue Celtique forme par an un volume d'environ 520 pages. — Prix d'abonnement : Paris, 20 fr.; Départements, 22 fr.; Etranger, le port en sus. On souscrit : Pour la France, en envoyant un mandat-poste payable au nom de M. F. Vieweg, propriétaire de la librairie Franck, 67, rue de Richelieu, à Paris; Pour l'étranger, par l'intermédiaire d'un libraire. — Les numéros ne se vendent pas séparément.

Il est tiré quelques exemplaires sur papier de Hollande portant sur le titre le nom imprimé du souscripteur. Le prix d'abonnement à ces exemplaires est double, c'est-à-dire 40 fr. pour Paris, 44 fr. pour les départements.

Une liste des souscripteurs sera publiée à la fin de chaque volume.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

N° 31 Cinquième année 30 Juillet 1870

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. AUGUSTE BRACHET.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS

LIBRAIRIE A. FRANCK

F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE

67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. AUGUSTE BRACHET, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

ANNONCES

Literarisches Centralblatt für Deutschland. N° 21. 14 mai (le n° 20 ne nous est pas parvenu).

Théologie. Ernesti, Die Ethik des Apostels Paulus (Braunschweig, Leibrock). — Flügel, Das Wunder und die Erkennbarkeit Gottes (Leipzig, Pernitzsch). — *Reform der rœmischen Kirche in Haupt und Gliedern* (Leipzig, Duncker; ouvrage d'un catholique *libéral* à propos du concile). — *Histoire.* Ihne, Rœmische Geschichte, II (Leipzig, Engelmann; ouvrage remarquable). — Ackermann, Die Indogermanen (cf. *Rev. crit.*, 1870, t. I, art. 69). — *Jurisprudence.* Ficker, Forschungen zur Reichs- und Rechtsgeschichte Italiens, II (Innsbruck, Wagner; important). — *Die Reform der preussischen Verfassung* (Leipzig, Duncker). — *Linguistique. Histoire littéraire.* Müller, Beitræge zur Kritik des Tacitus (Innsbruck, Wagner; bon travail). — Haag, Vergleichung des Prakrit mit den romanischen Sprachen (Berlin, Calvary; article de M. Justi; nous parlerons incessamment de cet opuscule). — Dicuili Liber de mensura orbis, ed. Parthey (Berlin, Nicolai). — *Mythologie.* Müller, Mythologie der griechischen Stæmme (Gœttingen, Vandenhœck). — Gonzenbach, Sicilianische Mærchen (Leipzig, 1870; très-intéressant). — *Archéologie.* Kraus, Die Blutampullen der rœmischen Katakomben (Frankfurt, Hamacher; essai en faveur de la doctrine romaine à ce sujet). — Frœhner, Notice de la sculpture antique, I (Paris; article très-favorable de M. Bursian). — *Mélanges.* Graser, Norddeutschlands Seemacht (Leipzig, Grunow; ouvrage auquel les circonstances actuelles donnent de l'intérêt).

N° 22. 21 mai.

Théologie. Bickell, Grundriss der hebræischen Grammatik, I (Leipzig, Brockhaus). — Mühlau, Liber Geneseos sine punctis exscriptus (Leipzig, Barth). — *Liber Genesis.....* ed. Bær (Leipzig, Tauchnitz). — Ehrt, Abfassungszeit und Abschluss des Psalters (Leipzig, Barth; important pour la question). — Hausrath, Neutestamentliche Zeitgeschiche, I (Heidelberg, Bassermann; ouvrage remarquable et d'un grand intérêt). — *Philosophie.* Caspari, Leibniz' Philosophie (Leipzig, Voss; étude consciencieuse des origines scientifiques de la philosophie de Leibniz). — *Histoire.* Dünzelmann, Untersuchung über die ersten unter Karlmann und Pippin gehaltenen Concilien (Gœttingen, Deuerlich; début « qui » témoigne chez l'auteur d'une faculté critique peu ordinaire »). — Dedorich, Die Feldzüge des Drusus und Tiberius in das nord-westlichen Germanien (Neuss, Schwaim). — Bresslau, Die Kanzlei Kaiser Konrads II. (Berlin, Adolf). — *Die Chroniken der oberrheinischen Stædte;* Strassburg, I (Leipzig, Hirzel; ce volume publié par M. Hegel, fait partie de la grande collection des *Chroniques des villes allemandes*). — *Linguistique. Histoire littéraire.* Romieu, Lettres à monsieur Lepsius sur un décan du ciel égyptien (Leipzig, Hinrichs). — Ziegler, Scholia in Theocritum; Bionis et Moschi carmina (Tubingen, Laupp). — Schmidt, Pindar's Olympische Siegesgesænge, griechisch und deutsch (Iena, Mauke; remarquable). — Teuffel, Die Wolken des Aristophanes (Leipzig, Teubner). — Helbig, Quaestiones de dialecto cretica (Naumburg; ne traite que des consonnes). — Gardthausen, Coniectanea Ammianea (cf. *Rev. crit.*, 1870, art. 34). — Brupbacher, Versuch einer Lautlehre der oskischen Sprache (Zürich, Hœhr). — Culmann, Schlüssel zum Studium des Deutschen; die Namen der Raubthiere (Leipzig, Fleischer; absurdités). — Hoffmann von Fallersleben, Tunuicius (Berlin, Oppenheim; ancien recueil de proverbes en bas-allemand). — *Archéologie.* Büchsenschütz, Traum und Traumdentung im Alterthum (voy. *Rev. crit.*, 1869, art. 182). — *Mélanges.* Spir, Vorschlag an die Freunde einer vernünftigen Lebensführung (Leipzig, Findel; curiosité et *signe du temps*. L'auteur,

connu par de bons travaux philosophiques, provoque la formation d'associations d'hommes intelligents et sages, qui mettraient en commun leur existence et la rendraient ainsi plus tranquille, plus heureuse et plus utile; il s'agit, comme le remarque le critique, de fonder de vrais *couvents philosophiques*).

Zeitschrift für bildende Kunst, hgg. von Carl VON LUTZOW. Leipzig, Seemann. 5e année. Livr. 4 à 6.

P. 97. K. SCHNAASE, Additions à l'histoire de Niccolo Pisano. — P. 111. LUTZOW, Quatre portraits de Terburg. — Max LOHDE, Relations de voyage en Italie : Florence. — P. 120. Exposition internationale de Munich: genre, portrait (avec eaux-fortes). — P. 129. PECHT, Le Pierre Arbues de Kaulbach et la belle Mélusine de Schwind. — P. 135. BODE, Chefs-d'œuvre de la galerie de Brunswick, Céphale et Procris et Guido Reni (avec eau-forte). — P. 136. L. URLICHS, Histoire des aspirations artistiques et des collections de l'empereur Rodolphe II (d'après des documents empruntés aux archives de Vienne). — P. 143. L'Exposition orientale de l'Union centrale à Paris (avec gravures). — P. 150. F. REBER, La plastique à l'exposition internationale de Munich (avec gravures). — P. 161. C. A. R., Henri Burkel. — P. 169. BODE, Sur la « littérature » relative à Rembrandt (avec gravures). — P. 177. La galerie Brentano Birckenstock.

Bibliographie. V. LERIUS DE LIGGEREN, *Historische Archiven der Sint Lucas-Gilde van Antwerpen* (Léon de Burbure). — Julius MEYER's *Allgemeines Kunstler Lexicon.* — Ouvrages anglais relatifs à Dürer : HEATON, *The history of the life of Albrecht Dürer*; SCOTT, *Albert Dürer, his life and works* (article très-défavorable, par M. Thausing). — HOFFWEILER, *Sicilien* (Philippi). — ALLMERS, *Ræmische Schlendertage* (Bucher). — Notices. Encore une fois l'Amazone du Musée de Berlin.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

Bruzard (A.). Rapport sur le tumulus de Genay près Semur, suivie d'une note sur les ossements humains trouvés dans ce tumulus par M. Hamy. In-8°, 22 p. Semur (lib. Verdot).

Darsy (F. J.). Notes historiques sur la ville et l'abbaye de Corbie et sur l'ancien doyenné de Fouilloy. In-4°, 74 p. Amiens (imp. Caillaux).

Faidherbe. Collection complète des inscriptions numidiques (libyques) avec des aperçus ethnographiques sur les Numides. In-8°, 81 p. et 6 pl. Paris (lib. A. Franck). 12 fr.

Jegou (F.). Histoire de la fondation de Lorient, étude archéologique. In-8°, xlv-359 p. Lorient (lib. Lesnard).

Mémoires de la société littéraire, historique et archéologique de Lyon. Année 1869. In-8°, xv-260 p. et 7 pl. Lyon (imp. Vingtrinier).

— — de la société académique d'archéologie, sciences et arts du département de l'Oise. T. 7. 2e partie. In-8°, p. 221-468 et 11 pl. Beauvais (imp. Père).

Ollier de Marichard (J.) et **Pruner-Bey.** Les Carthaginois en France. La colonie Libyco-phénicienne de Liby, canton de Bourg-Saint-Andéol (Ardèche). In-8°, 52 p. et tableau. Paris (lib. Delahaye).

Robert (P. C.). Monnaie de Gorze sous Charles de Rémoncourt et circonstances politiques dans lesquelles elle a été frappée. In-4°, 20 p. Paris (lib. Rollin et Feuardant).

FAIDHERBE Collection complète des inscriptions numidiques (libyques) avec des aperçus ethnographiques sur les numides. 1 vol. gr. in-8°, orné de 7 pl. 12 fr.

L. NORDMANN Textes classiques de la littérature religieuse des Israélites, précédés d'un précis de Grammaire hébraïque et accompagnés de résumés d'histoire religieuse, de notes et d'un vocabulaire hébreu. 1 vol. gr, in-8°. 5 fr.

F. ROBIOU Croyances de l'Égypte à l'époque des pyramides. Broch. in-8°. 50 c.

R. MOWAT Études philologiques sur les inscriptions gallo-romaines de Rennes. — Le nom de peuple Redones. In-8° avec deux planches. 2 fr.

F. DIEZ Anciens glossaires romans corrigés et expliqués. Traduit par A. Bauer. Gr. in-8°. 4 fr. 75
Forme le 5e fascicule de la Bibliothèque de l'Ecole des Hautes Études.

G. MÉTIVIER Dictionnaire franco-normand ou recueil des mots particuliers au dialecte de Guernesey, faisant voir leurs relations romanes, celtiques et tudesques. 1 vol. gr. in-8° cart. 15 fr.

T. MOMMSEN Histoire de la monnaie romaine traduite de l'allemand par le duc de Blacas et publiée par J. de Witte. Tome II .1 vol. gr. in-8°. 10 fr.

A. BRACHET Dictionnaire étymologique de la langue française, avec une préface par E. Egger, membre de l'Institut. 1 vol. de 700 pages à 2 colonnes. 8 fr.

MÉMOIRES de la Société de linguistique de Paris. Tome 1er, 3e fascicule. Gr. in-8°. 4 fr.

Contenu : I. M. Bréal. Le thème pronominal *da*. — II. C. Ploix. Étude de mythologie latine. Les dieux qui proviennent de la racine *div*. — III. C. Thurot. Observations sur la place de la négation *non* en latin. — IV. P. Meyer. Phonétique française, *an* et *en* toniques. — V. Variétés. F. Robiou, Recherches sur l'étymologie du mot *thalassio*. M. Bréal. *Necessum*; Ἀνάγκη. G. Paris, Etymologies françaises : *bouvreuil*, *cahier*, *caserne*, *à l'envi*, *lormier*, *moise*.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

N° 32 Cinquième année 6 Août 1870

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. P. MEYER. CH. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. AUGUSTE BRACHET.

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. AUGUSTE BRACHET, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

PÉRIODIQUES ÉTRANGERS.

Literarisches Centralblatt für Deutschland. N° 23. 28 mai.

Théologie. TISCHENDORF, Appendix codicum Sinaitici, Vaticani, Alexandrini (Leipzig, Giesecke; l'article, qui semble être de M. Tischendorf lui-même, discute surtout des questions de critique paléographique concernant les deux lettres de saint Clément). — ŒRTEL, Paulus in der Apostelgeschichte (Halle, Schwabe). — KLŒPPEL, Exegetisch-kritische Untersuchungen über den zweiten Brief des Paulus an die Gemeinde zu Korinth (Gœttingen, Vandenhœk; article très-favorable). — *Histoire.* HERTZBERG, Rom und Kœnig Pyrrhos (Halle, Bhdlg. des Waisenhauses; bon ouvrage *populaire*). — CORNELIUS, Die niederlændischen Wiedertaüfer wæhrend der Belagerung Münsters, 1534-35 (München, Franz). — FRAUSTADT, Geschichte des Geschlechtes von Schœnberg Meissnischen Stammes, I (Leipzig, Giesecke). — SODEN, Gustav Adolf..... von 1631 bis 1635 (Erlangen, Deichert). — WALTHER, Die Alterthümer der heidnischen Vorzeit innerhalb des Grossherzogthums Hessen (Darmstadt). — *Ethnographie. Géographie. Journal of the North-China Branch of the Royal Asiatic Society, new Series*, 1-4 (Shanghai; analyse détaillée de cet important recueil). — MALTZAN, Reise auf der Insel Sardinien (Leipzig; avec un appendice sur les inscriptions phéniciennes). — *Jurisprudence.* CAUVET, Le droit pontifical chez les anciens Romains (Caen; article sévère et railleur, signé Pce). — Le numéro se termine par une correspondance entre M. Schenkel et la rédaction, d'où il résulte que M. Schenkel, en publiant le livre posthume de Rothe (voy. *Lit. Centr.*, n° 17), a mérité les reproches que lui avaient adressés les critiques et qu'il a essayé de se justifier avec peu de bonne foi.

N° 24. 4 juin.

Théologie. HIPPOLYTI Canones arabice ed. De Haneberg (München, Franz). — WOLTER, Zur Geschichte und Verfassung der evangelischen Kirche in Preussen (Berlin, Lobeck). — JOANNES DE TURRECREMATA, Tractatus de veritate conceptionis beatissimae Virginis (Oxford, Parker; réimpression, dirigée par le Dr Pusey, d'un célèbre traité, publié à Rome en 1547 sous les auspices de Paul III, mais composé au xve siècle pour le concile de Bâle contre l'immaculée conception par le célèbre dominicain Juan de Torquemada, et dont on ne connaît qu'un exemplaire, conservé à Paris à la bibliothèque Mazarine). — *Histoire.* KINZL, Chronik der Stædte Krems, Stein und deren næchster Umgegend (Wien, Sallmayer). — MAY, Der Kurfürst, Cardinal und Erzbischof Albrecht II. I (München, Franz). — LŒGER, Heinrich II der Heilige und Joseph II in ihrem Verhæltniss zur Kirche (Wien, Lechner; rapprochement assez faux).

The Athenæum. 23 juillet.

Programme of the Royal Archæological Institut of Great Britain and Ireland. The Meeting at Leicester A. D. 1870. — Dean STANLEY, *Essays chiefly on Questions of Church and State from* 1850 *to* 1870; Murray. — HUXLEY, *Lay Sermons, Essays and Reviews*; Macmillan. — F. CUSACK, *The Student's Manual of Irish History*; Longmans; RICHEY, *Lectures on the History of Ireland from A. D.* 1534 *to the date of the Plantation of Ulster*; Longmans. — Ed. BŒHMER, *Die Provenzalische Poesie d. Gegenwart*; Halle, Barthel; nous rendrons prochainement compte de cet intéressant opuscule.

Jahrbücher für Kunstwissenschaft, hgg. von A. VON ZAHN. Leipzig, Seemann. 2e année. 4e livraison.

O. MÜNDLER, Additions au *Cicerone* de Burckhardt, section de peinture (travail important du regrettable connaisseur, publié à part, comme supplément au

Cicerone). — P. 325. A. DE ZAHN, Lettres et articles de Gœthe dans les archives des institutions d'art de Weimar. — P. 348. FŒRSTER, Réplique à M. de Reumont (au sujet de reproches faits par ce dernier à l'histoire de Raphaël de M. Fœrster). — P. 350. Alwin SCHULTZ, La lutte soutenue par la corporation des peintres de Breslau au sujet de leurs priviléges, pendant le XVIe et le XVIIe s. — P. 362. H. GRIMM, Sur la statue de Jules II par Michel Ange. — Bibliographie et Extraits. Les fresques de la chapelle S. Madeleine dans le Bargello de Florence (E. Fœrster). — Nouvelles publications de documents italiens relatifs à l'histoire des arts (F. W. Unger). — Les publications de la Société des Antiquaires de Vienne (Fronner).

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE
DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se prôcurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Archivio Storico italiano fondato de G. P. Vieusseux e continuato a cura della R. Deputazione di Storia patria per le provincie della Toscana, dell' Umbria, e delle Marche. Serie III. Tomo XII. Parte II. 2a dispensa del 1870, n° 58 della collezione. In-8°, p. 300 Firenze (Vieusseux). 6 fr.

Ballets et mascarades de cour de Henri III à Louis XIV (1581-1652) recueillis et publiés d'après les éditions originales par Paul Lacroix. 6 vol. Petit in-12. Paris (lib. Marpon). 120 fr.

Camarda (N.). Questione filologica, sopra un passo di Tucidide. In-8°. Palermo (tip. Lao). 75 c.

Cronache della città di Fermo pubblicata per la prima volta ed illustrate dal cav. G. De Minicis, colla giunta di un sommario cronologico di carte fermane anteriori al secolo XIV con molti documenti intercalati a cura di M. Tabarrini. In-4°, p. xij-612 Firenze (Vieusseux). 17 fr. 50

Gidino da Sommacampagna. Trattato dei ritmi volgari, da un codice del secolo XIV della Bibliotheca capitolare di Verona, or posto in Luce per G. B. C. Giulari. In-8°, p. 280. Bologna (R. tip.). 9 fr.

Leggenda (La) di Vergogna, testi del buon secolo in prosa e in versi e la leggenda di Giuda, testo italiano antico in prosa e francese antico in verso. In-8°, p. 130-100. Bologna (tip. Fava e Garagnani). 9 fr.

Lettre sur la comédie de l'imposteur attribuée à Molière lui-même, réimprimée textuellement sur la première édition (1667) et précédée d'une notice bibliographique de M. P. Lacroix. In-8°, 75 p. Paris (lib. Marpon). 7 fr.

Mémoires de la société littéraire, historique et archéologique de Lyon. Année 1869. In-8°, xv-260 p. et 7 pl. Lyon (imp. Vingtrinier).

— de la société académique d'archéologie, sciences et arts du département de l'Oise. T. 7. 2e partie. In-8°, p. 221-468 et 11 pl. Beauvais (imp. Père).

Miscellanea di Storia italiana edite per Cura della regia deputazione di Storia patria. T. IX. In-8°, p. 771 Torino (Bocca). 12 fr. 75

Morbio (C.). Opere storico-numismatiche e descrizione illustrata della sue raccolte. In-8°, p. xxiv-572 con 2 tavol. litog. Bologna (G. Romagnoli). 14 fr.

Ollier de Marichard (J.) et **Pruner-Bey.** Les Carthaginois en France. La colonie Libyco-phénicienne de Liby, canton de Bourg-Saint-Andéol (Ardèche). In-8°, 52 p. et tableau. Paris (lib. Delahaye).

Roman (J.). Sigillographie du diocèse de Gap. In-4°, xiij-204 p. et 27 pl. Paris (lib. Rollin et Feuardant).

Schæffer (A.). Les Huguenots du XVIe siècle. In-8°, vij-331 p. Paris (lib. Cherbuliez).

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

N° 33 Cinquième année 13 Août 1870

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. AUGUSTE BRACHET.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. AUGUSTE BRACHET, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

ANNONCES

PÉRIODIQUES ÉTRANGERS.

The Athenæum. 30 juillet.

Sir J. Lubbock, *The origin of Civilization and the Primitive Condition of Man*; Longmans and C°; art. insignifiant. — *Der Staatsstreich vom 2. December 1851, und seine Rückwirkung auf Europa*; Leipzig, Dünker; ouvrage puisé aux sources diplomatiques, sur lequel on peut aussi voir *le Temps* du 5 août. — I. Haig, *Symbolism; or Mind, Matter, Language, as the Elements of Thinking and reasoning and as the necessary Factors of Human Knowledge*; Blackwood; ouvrage bizarre. — Sur M. Prevost-Paradol. — Sur les publications officielles du gouvernement anglais relativement à l'expédition d'Abyssinie, compte-rendu très-défavorable; les cartes surtout sont déclarées très-défectueuses. — Woodward, *Specimens of the Drawings of Ten Masters from the Royal Collection at Vindsor Castle*; Macmillan; « livre de beaucoup au-dessous de ses prétentions, et ne répondant point aux » intentions de l'auteur; » les gravures notamment ont été réduites sans nécessité.

The Journal of Philology. Vol. III, n° 5.

P. 1. A.-H. Sayce, Sur un sceau « acadien. » Tentative d'explication d'une inscription cunéiforme; la méthode parait fort aventureuse. — P. 51. F.-J.-A. Hort, *Sur la fin de l'épître aux Romains*, objections aux vues proposées par M. Lightfoot dans le précédent n° du même journal. — P. 81. Thos. H. Dyer, *Sur l' « Enneakrunos à Athènes*. — P. 95. H. Nettleship, *Sur l'allongement des syllabes finales brèves dans Virgile*. L'auteur cherche à prouver que Virgile s'est conformé dans l'emploi ces finales à l'usage des écrivains plus anciens, notamment d'Ennius. — P. 103. W. Everett, *Voyage d'Enéas autour de la Sicile* (*En.* III, 687-706). — P. 107. J.-P. Norris, *Sur la chronologie de St. Jean*, V *et* VI. — P. 113. W.-A. W., *Note sur l' « Arzareth, »* Esdras, XIII, 45. — P. 115. H.-A.-J. Munro, *Sur Lucrèce*, l. VI; réponse aux observations critiques présentées dans le n° du *Journal* sur divers passages du texte de ce livre. — P. 128. C. Taylor, *Vues sur Job*, XIX, 25-27. — P. 153. W.-G. Clark, *L'histoire du ms. de Ravenne d'Aristophane*. — P. 161. W.-C. Green, *Notes sur Thucydide* (I, 68, 84, 141) *et sur Aristophane* (Acharn. 988). — P. 164. A.-H. Wratislaw, *Notes sur les Suppliantes d'Eschyle* (336, 455, 461, 1018-49). — P. 169. E.-L. Hicks, *Sur les Proedres athéniens*. — P. 183. Th. Maguire, *La sixième satire de Perse*. — P. 189. W.-E. Currey, *Inscription thébaine de la fontaine de Dircé* (Bœckh, 1654); quelques corrections d'après l'original.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Archivio Storico italiano fondato de G. P. Vieusseux e continuato a cura della R. Deputazione di Storia patria per le provincie della Toscana, dell' Umbria, e delle Marche. Serie III. Tomo XII. Parte II. 2a dispensa del 1870, n° 58 della collezione. In-8°, p. 300 Firenze (Vieusseux). 6 fr.

Ballets et mascarades de cour de Henri III à Louis XIV (1581-1652) recueillis et publiés d'après les éditions originales par Paul Lacroix. 6 vol. Petit in-12. Paris (lib. Marpon). 120 fr.

Bruzard (A.). Rapport sur le tumulus de Genay près Semur, suivie d'une note sur les ossements humains trouvés dans ce tumulus par M. Hamy. In-8°, 22 p. Semur (lib. Verdot).

Camarda (N.). Questione filologica, sopra un passo di Tucidide. In-8°. Palermo (tip. Lao). 75 c.

Cronache della città di Fermo pubblicata per la prima volta ed illustrate dal cav. G. De Minicis, colla giunta di un sommario cronologico di carte fermane anteriori al secolo XIV con molti documenti intercalati a cura di M. Tabarrini. In-4°, p. xij-612 Firenze (Vieusseux). 17 fr. 50

Darsy (F. J.). Notes historiques sur la ville et l'abbaye de Corbie et sur l'ancien doyenné de Fouilloy. In-4°, 74 p. Amiens (imp. Caillaux).

Faidherbe. Collection complète des inscriptions numidiques (libyques) avec des aperçus ethnographiques sur les Numides. In-8°, 81 p. et 6 pl. Paris (lib. A. Franck). 12 fr.

Gidino da Sommacampagna. Trattato dei ritmi volgari, da un codice del secolo XIV della Bibliotheca capitolare di Verona, or posto in Luce per G. B. C. Giulari. In-8°, p. 280. Bologna (R. tip.). 9 fr.

Jegou (F.). Histoire de la fondation de Lorient, étude archéologique. In-8°, xlv-359 p. Lorient (lib. Lesnard).

Leggenda (La) di Vergogna, testi del buon secolo in prosa e in versi e la leggenda di Giuda, testo italiano antico in prosa e francese antico in verso. In-8°, p. 130-100. Bologna (tip. Fava e Garagnani). 9 fr.

Lettre sur la comédie de l'imposteur attribuée à Molière lui-même, réimprimée textuellement sur la première édition (1667) et précédée d'une notice bibliographique de M. P. Lacroix. In-8°, 75 p. Paris (lib. Marpon). 7 fr.

Mémoires de la société littéraire, historique et archéologique de Lyon. Année 1869. In-8°, xv-260 p. et 7 pl. Lyon (imp. Vingtrinier).

—— de la société académique d'archéologie, sciences et arts du département de l'Oise. T. 7. 2° partie. In-8°, p. 221-468 et 11 pl. Beauvais (imp. Père).

Miscellanea di Storia italiana edite per Cura della regia deputazione di Storia patria. T. IX. In-8°, p. 771 Torino (Bocca). 12 fr. 75

Morbio (C.). Opere storico-numismatiche e descrizione illustrata della sue raccolte. In-8°, p. xxiv-572 con 2 tavol. litog. Bologna (G. Romagnoli). 14 fr.

Ollier de Marichard (J.) et **Pruner-Bey.** Les Carthaginois en France. La colonie Libyco-phénicienne de Liby, canton de Bourg-Saint-Andéol (Ardèche). In-8°, 52 p. et tableau. Paris (lib. Delahaye).

Robert (P. C.). Monnaie de Gorze sous Charles de Rémoncourt et circonstances politiques dans lesquelles elle a été frappée. In-4°, 20 p. Paris (lib. Rollin et Feuardant).

Roman (J.). Sigillographie du diocèse de Gap. In-4°, xiij-204 p. et 27 pl. Paris (lib. Rollin et Feuardant).

Schæffer (A.). Les Huguenots du XVI° siècle. In-8°, vij-331 p. Paris (lib. Cherbuliez).

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

N°s 34-37 Cinquième année 1er Septembre 1871

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. AUGUSTE BRACHET.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. AUGUSTE BRACHET, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

ANNONCES

REVUE CELTIQUE

publiée avec le concours des principaux savants des Iles Britanniques et du continent, et dirigée par H. Gaidoz, Membre de la *Cambrian Archæological Association* et de la *Royal Archæological Association of Ireland*, etc.

Le 2e numéro est en distribution.

SOMMAIRE.

Voir la 3e page de la couverture.

La Revue Celtique forme par an un volume d'environ 520 pages. — Prix d'abonnement: Paris, 20 fr.; Départements, 22 fr.; Étranger, le port en sus. On souscrit: Pour la France, en envoyant un mandat-poste payable au nom de M. F. Vieweg, propriétaire de la librairie Franck, 67, rue de Richelieu, à Paris; pour l'étranger, par l'intermédiaire d'un libraire.

Une liste des souscripteurs sera publiée à la fin de chaque volume.

Il est tiré quelques exemplaires sur papier de Hollande portant sur le titre le nom imprimé du souscripteur. Le prix d'abonnement à ces exemplaires est double, c'est-à-dire 40 fr. pour Paris, 44 fr. pour les départements.

Toutes les communications, correspondances, etc., doivent être adressées franc de port à M. H. Gaidoz, aux soins de M. F. Vieweg, propriétaire de la librairie Franck, rue de Richelieu, 67, Paris.

La direction de la *Revue* ne s'engage pas à renvoyer aux auteurs les manuscrits non insérés.

To our British subscribers :

The subscribers are respectfully requested to remit the amount of *L* 1 subscription for the 1st volume of the *Revue Celtique*, in a Post Office Order payable at the General Post Office London to

Trübner and C°
8 and 60 Paternoster Row. E. C.
London.

N. B. A few copies are printed on laid paper with the names of subscribers. The terms of subscription for these copies is double, viz. *two pounds* per annum.

A list of the subscribers will be given at the end of every yearly volume.

Subscriptions for America and the Colonies are received by :

E. Steiger, New-York (U. S).
John Wiley and Son, d°
J. B. Lippincott and Co., Philadelphia (U. S.)
Mohun and Bestor, Washington (U. S.)
Dawson Brothers, Montreal (Canada).
G. Robertson, Melbourne (Australia).

All literary communications to be addressed, post free, « To the Editor, care of Mons. F. Vieweg, propriétaire de la librairie A. Franck, 67, rue de Richelieu, Paris. »

Books for review to be sent « To the Editor, care of Messrs Trübner and C°, 8 and 60, Paternoster Row, E. C. London. »

The Editor cannot undertake to return communications which are not asked for.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

N°s 38-42 Cinquième année 1er Décembre 1871

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. AUGUSTE BRACHET.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. AUGUSTE BRACHET, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

Nogent-le-Rotrou, mprimerie de A. Gouverneur.

Nos 43-49 Cinquième année

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. M. BRÉAL, P. MEYER, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. AUGUSTE BRACHET.

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. AUGUSTE BRACHET, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

ANNONCES

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. Franck tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Breslau (H.). Diplomata centum in usum scholarum diplomaticarum ed, et annotationibus illustr. In-8°, xij-215 p. Berlin (Weidmann). 4 fr.

Calori Cesis (F.). Un insigne monumento cristiano del secolo III. In-8°, 12 p. Milano (tip. De Salvi et C°).

Caneva (A.). Elementi di filosofia. Vol. III. Etica e cosmologia. In-16, 368 p. Piacenza (tip. A. Del Majno). 3 fr. 15

Canti e racconti del popolo italiano pubblicati per cura di Dominico Comparetti ed Alessandro d'Ancona. Vol. III. In-8°, xij-448 p. Torino (E. Lœscher). 5 fr. 75

Carpentier (Ch.). Études de législations comparées. Le droit païen et le droit chrétien. T. V. In-12, 227 p. Paris (lib. Durand et Pedone-Lauriel). 3 fr.

Cocheris (H.). Entretiens sur la langue française. I. Origine et formation de la langue française. In-16, 160 p. Paris (imp. Rouge frères et C°). 1 fr. 50

Conférences strasbourgeoises (trois). Guillaume le Taciturne par A. Sabatier. Abraham Lincoln par R. Reuss. Agrippa d'Aubigné par G. Guidal. In-8° 106 p. Strassburg (Treuttel et Würtz). 1 fr. 75

Elliot (H. M.). The history of India, as told by its own historians. Vol. 4. In-8°, 572 p. (Trübner et C°) cloth. 26 fr. 25

Eucken (R.). Die Methode der aristotelischen Forschung in Ihrem Zuzammenhang mit den philosophischen Grundprincipien des Aristoteles. In-8°, viij-185 p. Berlin (Weidmann). 5 fr. 35

Giovio (Paolo, da Como). Sacco di Roma avvenuto nel 1527. Succinta descrizione, dall' originale latino fedelmente tradotto nell' idioma tedesco dal Dottore Enrico Pantaleone di Basilea, ed ora rammemorata all' Italia. In-8°, 24 p. Venezia (tip. Antonelli).

Gregorovius (F.). Storia della città di Roma nel Medio Evo dal secolo V. al XVI. Vol. II. In-16, 592 p. Venezia (Antonelli). 12 fr. 65

Hardwick (Ch.). Traditions, superstitions and folk-lore; their Affinity to others in widely distributed localities; their eastern origin and mythical significance. In-8°, 324 p. Manchester (Simpkin) cloth. 9 fr. 50

Hovelacque (A.). Grammaire de la langue zende. In-4°, xj-153 p. Paris (lib. Maisonneuve et C°).

Khalil (Sidi). Précis de jurisprudence musulmane suivant le rite malékite. In-8°, 240 p. Paris (E. Leroux).

La Marche (O. de). Traités du duel judiciaire, relations de pas d'armes et tournois. In-8°, xx-263 p. Paris (lib. L. Willem). 10 fr.

Lanman (Ch.). The Japanese in America. In-8°, 412 p. (Longmans) cloth. 13 fr.

Littré (E.). Dictionnaire de la langue française. 28° livr. In-4° à 3 col. 2177-2336 p. Paris (Hachette et C°) 3 fr. 50

Mélanges gréco-romains tirés du bulletin de l'Académie impériale des sciences de St.-Pétersbourg. T. II. Livr. 2. Gr. in-8°, 185-344 p. Leipzig (Voss). 2 fr.

Puyol. Louis XIII et le Béarn, ou rétablissement du catholicisme en Béarn et réunion du Béarn et de la Navarre à la France. In-8°, 587 p. Paris (impr. de Soye et fils). 5 fr.

Racine-Braud (A.). Tablettes historiques du protestantisme français, contenant une statistique générale. 1re année. In-8°, 394 p. Paris (lib. Grassart). 5 fr.

Sanders (D.). Kurzgefasztes Wœrterbuch der Hauptschwierigkeiten in der deutschen Sprache. In-8°, iv-188 p. Berlin (Langenscheidt). 2 fr. 75

Schœne (R.). Griechische Reliefs aus athenischen Sammlungen. In-fol. 38 Taf. mit 72 p. Text. Leipzig (Breitkopf et Hærtel). 32 fr.

Schwedenborg (E.). Signs of the times. Explanations applicable and necessary for the present time. In-8°, 410 p. (Simpkin) cloth. 9 fr. 50

En vente à la librairie de F. O. WEIGEL, à Leipzig, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

E. FŒRSTER Geschichte der italienischen Kunst. Bd. 3. In-8°, viij-437 p. 9 fr.
Bd. 1-3. 27 fr. 40

En vente à la librairie WEIDMANN, à Berlin, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

HERMES Zeitschrift für class. Philologie unter Mitwirkung v. R. Hercher, A. Hirchhoff, Th. Mommsen, hrsg. v. E. Hübner. Bd. 7. 4. Hfte. In-8°. 13 fr. 35

G. C. PLANTA Das alte Raetien staatlich und kulturhistorisch dargestellt. In-8° mit 2 Tafeln. 18 fr. 75

En vente à la librairie de GEROLD's Sohn, à Vienne, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

HORAWITZ Adalbert, Beatus Rhenanus. Eine Biographie. In-8°. 1 fr. 10

F. MULLER Beitræge zur Kenntniss der Rom-Sprache. II. In-8°. 60 c.
Zendstudien, III. In-8°, 8 p. 30 c.

A. PFIZMAIER Zur Geschichte der Erfindung und des Gebrauches der chinesischen Schriftgattungen. In-8°. 1 fr. 35

En vente à la librairie C. KAISER, à Münich, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

C. PRANTL Geschichte der Ludwig-Maximilians-Universitæt in Ingolstadt, Landshut, München, zur Festfeier ihres 400 jæhr. Bestehen im Auftrage d. akad. Senatsverf. 2 Bd. In-8°. 26 fr. 75

En vente à la librairie DUMMLER, à Berlin, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

E. CURTIUS Beitræge zur Geschichte und Topographie Kleinasiens (Ephesos, Pergamon, Smyrna, Sardes) in Verbindung mit den Herrn. Regely, Adler, Hirschfeld und Gelzer. Hrsg. in-4° mit 6 Steintaf. und 1 Tabelle in-fol. 12 fr.

Nogent-le-Rotrou. Imprimerie de A. Gouverneur.

Nos 50-52 Cinquième année

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE MM. M. BRÉAL, P. MEYER, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. AUGUSTE BRACHET.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays.

PARIS

LIBRAIRIE A. FRANCK

F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE

67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. AUGUSTE BRACHET, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

ANNONCES

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. Franck tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Abhandlungen zur Grammatik, Lexikographie u. Litteratur der alten Sprachen. 3. Hft. In-8°. Berlin (Ebeling et Plahn). 2 fr. 75

Inhalt : De generis, numeri, casuum anacoluthia apud tragicos Graecos scripsit J. Wrobel. 120 p.

Adam (E.). Grammaire de la langue mandchou. In-8°, 137 p. Paris (Maisonneuve). 7 fr.

Amelli (S. A.). Un antichissimo codice biblico latino purpureo conservato nella chiesa di Sarezzano presso Tortona. In-8°, 20 p. Milano.

Archives de la commission des monuments historiques, publiées par ordre de Son Exc. M. A. Fould, ministre d'État. Livr. 88, 89, 90, 109. 110, 111, 124 à 130. Fin. In-fol. 192 p. et titres et sous-titres. Paris (Gide).

Binding (K.). Die Normen u. ihre Uebertretung. Eine Untersuchg. üb. die rechtmæss. Handlg. u. die Arten d. Delikts. 1. Bd. 1. Abth. : Normen u. Strafgesetze. In-8°. Leipzig (Engelmann). 5 f. 35

Bluntschli (J. C.). Das moderne Vœlkerrecht der civilisirten Staaten als Rechtsbuch dargestellt. 2. m. Rücksicht auf d. Ereignisse von 1868 bis 1872 ergænzte Aufl. In-8°, xix-528 p. Nœrdlingen (Beck). 13 fr.

Clementinorum epitomae duae. Altera edita correctior. Inedita altera nunc primum integra ex codicibus Romanis et excerptis Tischendorfianis cura A. R. M. Dressel. Acced. F. Wieseleri adnotationes criticae ad Clementis Romani quae feruntur homilias. In-8°, ix-344 p. Leipzig (Hinrichs). 4 fr.

De Smiane (E. G.). Di un ipogeo messapico scoperto il 30 agosto 1872 nelle rovine di Rusce e delle origine de popoli della Terra d'Otranto. In-8°, 56 p. con due tavole. Lecce.

Dieterici (Fr.). Die Lehre v. der Weltseele bei den Arabern im X. Jahrh. In-8°, xj-196 p. Leipzig (Hinrichs). 6 fr. 15

Frankl (P. F.). E. Mutazilitischer Kalâm aus dem 10. Jahrh. Als Beitrag zur Geschichte der muslimischen Religions-Philosophie nach handschriftl. Quellen der Bibliotheken in Leiden u. St. Petersburg. In-8°. Wien (Gerold). 1 fr. 35

Guigue (M.-C.). Obituarium ecclesiae Sancti Pauli Lugdunensis, ou Nécrologe des bienfaiteurs de l'église Saint-Paul de Lyon, du XI[e] au XIII[e] siècle, publié pour la première fois, d'après le manuscrit original, avec notes et documents inédits. In-8°, 126 p.

Hauréau. Grégoire IX et la philosophie d'Aristote. In-4°, 10 p. Paris (Didot frères).

Heusler (A.). Die Gewere. In-8°, xxvij-602 p. Weimar (Bœhlau). 12 fr.

Huit (C.). De priorum Pythagoreorum doctrina et scriptis disquisitio. Hanc thesim proponebat facultati litterarum Pariensi. In-8°, 123 p. Paris (Thorin).

Jung (Th.). La vérité sur le Masque-de-Fer (les empoisonneurs), d'après les documents inédits des archives de la guerre et autres dépôts publics (1664-1703). Ouvrage accompagné de 5 grav. et plans inédits du temps. In-8°, 466 p. Paris (Plon). 8 fr.

Lagneau (G.). Celtes. In-8°, 86 p. Paris (Masson).

Latham (R. G.). Two Dissertations on the Hamlet of Saxo Grammaticus and of Shakespeare. In-8°, 150 p. cloth (Williams et N.). 6 fr. 25

Lens (L. de). Les Correspondants de François Bernier pendant son voyage dans l'Inde. In-8°, 48 p. Angers.

Pantcha-Tantra (le), ou les cinq ruses. fables du brahme Vichnou Sarma ; aventures de Paramarta, et autres contes, traduits pour la première fois sur les originaux indiens ; par M. l'abbé J. A. Dubois. Illustré de 13 eaux-fortes, par M. Léonce Petit. In-8°, xvj-416 p. Paris (Barraud). 8 fr.

REVUE CELTIQUE

Publiée avec le concours des principaux savants des Iles Britanniques et du continent, et dirigée par H. Gaidoz, professeur de géographie et d'ethnographie à l'*École des sciences politiques*, de Paris, membre de la *Cambrian Archaeological Association* et de la *Royal Archaeological Association of Ireland*, etc.

SOMMAIRE DES N[os] 3 ET 4.

Rougé. VI. *E. Miller* et *A. Mariette-Bey*, Étude sur une inscription grecque découverte à Memphis. VII. Bibliographie.

Les mélanges d'archéologie égyptienne et assyrienne paraissent par volume de 20 feuilles d'impression divisés en fascicules publiés à des époques indéterminées.

Le prix d'abonnement au volume complet et payable d'avance est de 10 fr. pour Paris, 12 fr. pour les départements et 15 fr. pour l'étranger.

Nogent-le-Rotrou, Imprimerie de A. Gouverneur.

